TRAVAUX
ET
MÉMOIRES

HISTOIRE ET CIVILISATION DE BYZANCE

Unité associée nº 186
Centre National de la Recherche Scientifique
Collège de France

TRAVAUX ET MÉMOIRES

Les Travaux et Mémoires ne s'astreignent pas à une périodicité rigoureuse.

Ils constituent un Recueil, non une Revue, et ne peuvent accepter l'échange avec les Revues. Ils ne donnent ni bibliographie ni comptes rendus.

La correspondance relative à la rédaction sera adressée à Histoire et Civilisation de Byzance, Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

Les commandes seront reçues par DE BOCCARD, Édition-Diffusion, 11, rue de Médicis, 75006 Paris. Téléphone : 43 26 00 37. Compte chèque postal : 34 018 22 Y La Source.

COLLÈGE DE FRANCE
CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
ET CIVILISATION DE BYZANCE

TRAVAUX ET MÉMOIRES

10

DE BOCCARD - 11, RUE DE MÉDICIS - 75006 PARIS
1987

Abréviations généralement utilisées

ACO	: Acta Conciliorum Oecumenicorum
᾿Αρχ. ᾿Εφ.	: ᾿Αρχαιολογικὴ ᾿Εφημερίς
AASS	: Acta Sanctorum
BGU	: Berliner Griechische Urkunden
BHG[3]	: Bibliotheca Hagiographica Graeca
BNJ	: Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher
BCH	: Bulletin de Correspondance Hellénique
Byz.	: Byzantion
BZ	: Byzantinische Zeitschrift
ΔΧΑΕ	: Δελτίον Χριστιανικῆς ᾿Αρχαιολογικῆς ῾Εταιρείας
DOP	: Dumbarton Oaks Papers
EEBS	: ᾿Επετηρὶς ῾Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν
EI	: Encyclopédie de l'Islam
ÉO	: Échos d'Orient
IRAIK	: Izvestija russkogo archeologičeskogo Instituta v Konstantinopole
Ist. Mitt.	: Istanbuler Mitteilungen
JÖB	: Jahrbuch der Oesterreichischen Byzantinistik
JÖBG	: Jahrbuch der Oesterreichischen Byzantinischen Gesellschaft
LSJ	: Liddell-Scott-Jones
MM	: Miklosich-Müller, Acta et Diplomata
Νέος ῾Ελλ.	: Νέος ῾Ελληνομνήμων
OCP	: Orientalia Christiana Periodica
PG	: Patrologia Graeca (Migne)
Πρακτ. ᾿Αρχ. ῾Ετ.	: Πρακτικὰ ᾿Αρχαιολογικῆς ῾Εταιρείας
RA	: Revue Archéologique
RE	: Real-Encyclopädie der class. Altertumswissenschaft
RÉB	: Revue des Études Byzantines
RSBN ou *SBN*	: Rivista di Studi Bizantini e Neoellenici
Tr. Mém. ou *TM*	: Travaux et Mémoires
Viz. Vrem.	: Vizantijskij Vremennik
ZRVI	: Zbornik Radova Vizantološkog Instituta (Belgrade)

LA VIE D'EUTHYME DE SARDES († 831)

une œuvre du patriarche Méthode

par Jean GOUILLARD †

Il a manqué quelques mois à Jean Gouillard pour achever l'édition et le commentaire de cette Vie dont il avait copié le texte et entrepris la traduction après en avoir, dès 1960, identifié l'auteur et montré l'intérêt historique. Il lui eût suffi, comme il prévoyait de le faire, de se mettre à sa table et d'écrire, avec son élégance et sa sûreté habituelles, ce qui avait été pour lui depuis tant d'années sujet de réflexion et thème d'enseignement de séminaire. La mise au point de son travail aura demandé une année à une équipe composée de Marie-France Auzépy, Gilbert Dagron, Denis Feissel, Ghislaine de Feydeau, Joseph Paramelle, et principalement de Bernard Flusin, à qui nous devons de pouvoir présenter aujourd'hui un texte digne de notre ami disparu.

En introduction, nous n'avons fait que reprendre en la complétant l'étude publiée par Jean Gouillard il y a plus de vingt-cinq ans[1]. D'assez nombreuses publications ont été consacrées depuis lors au « premier » iconoclasme ou aux aspects théologiques de la querelle des images, mais beaucoup moins à la seconde phase de la crise, qui ici nous intéresse. On peut seulement espérer que, dans les prochaines années, l'édition de nouvelles œuvres attribuées au patriarche Méthode[2] fasse mieux connaître une personnalité et un auteur que la *Vie d'Euthyme* nous montre engagé dans une lutte sans concession et se livrant à d'étranges contorsions rhétoriques dans un cachot où il peut à peine respirer. Hagiographe, historien, pamphlétaire, théologien des images et des fins dernières, Méthode est tout cela à la fois dans un écrit de combat où il témoigne de la

1. « Une œuvre inédite du patriarche Méthode : la Vie d'Euthyme de Sardes », *BZ*, 53, 1960, p. 36-46, repris dans *La vie religieuse à Byzance*, Variorum Reprints, Londres 1981, n° IX.

2. Sur les œuvres de Méthode éditées ou encore inédites, voir en dernier lieu l'article de D. STIERNON, *Dictionnaire de Spiritualité*, X 2 (1979), col. 1108-1109. Mentionnons également deux lettres de Méthode conservées parmi les textes de Nikôn de la Montagne Noire ; l'une a été publiée par I. DOENS et C. HANNICK, « Das Periorismos-Dekret des Patriarchen Methodios I. gegen die Studiten Naukratios und Athanasios », *JÖB*, 22, 1973, p. 93-102, la seconde est donnée par le R. P. Darrouzès dans son article « Le patriarche Méthode contre les iconoclastes et les Stoudites », *RÉB*, 45, 1987, p. 15-57.

résistance de quelques-uns à la politique impériale et de la cruauté d'une répression, puisqu'aussi bien il y eut martyre, ou si l'on préfère mort d'un homme sous la torture.

INTRODUCTION HISTORIQUE

Euthyme de Sardes fut peut-être la personnalité la plus marquante du parti favorable aux images entre 787 et sa mort en 831, et c'est apparemment autour de lui, puis de son souvenir, que s'organisa la résistance à une politique impériale qui alla rarement, sauf contre lui, jusqu'à la persécution sanglante[3] : au concile de Nicée II, il intervient trois fois à la première séance et trois fois à la quatrième, lisant même la profession de foi de clôture[4] ; à la conférence impériale de décembre 814, par laquelle Léon l'Arménien inaugure le second iconoclasme, il tient les premiers rôles au côté du patriarche Nicéphore[5] ; au moins trois lettres de Théodore Stoudite lui sont adressées[6]. D'autres souffrirent, lui mourut sous les coups, ce qui ajouta à sa gloire. Le *Synodikon* de l'Orthodoxie le cite juste après les patriarches, en tête des défenseurs des images[7] ; il figure en bonne place dans les chroniques[8] et les rares hagiographes de l'époque le citent en exemple[9].

Dans le dossier hagiographique, la présente Vie (*BHG* 2145) est assurément la pièce maîtresse, mais non la seule. L'*Oxon. Bodl. Laud.* 69, du xe-xie s., contient un panégyrique (βίος σὺν ἐγκωμίῳ), malheureusement mutilé, qu'un moine Métrophane composa pour un anniversaire de la mort du saint, un 26 décembre[10]. Son récent éditeur, A. Papadakis[11], hasarde sans argument

3. Peu d'études ont été consacrées à Euthyme de Sardes. Citons celles de J. Pargoire, « Saint Euthyme et Jean de Sardes », *ÉO*, 5, 1901-1902, p. 157-161, dont les conclusions sont remises en cause par l'article de J. Gouillard cité plus haut. Dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, IV 2 (1960), col. 1724, J. Darrouzès résume l'article de J. Gouillard.

4. Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, XII, col. 1015, 1039 ; XIII, col. 37, 129.

5. Sur cette conférence, cf. *Scriptor incertus de Leone Armenio*, Bonn, p. 352-354 ; P. J. Alexander, *The Patriarch Nicephorus of Constantinople*, Oxford 1958, p. 127-132. Voir aussi plus bas, n. 39.

6. Lettres 3, 41 et 284, éd. Mai-Cozza Luzi, *Patrum nova bibliotheca*, VIII 1, Rome 1871, p. 3-4, 33-35, 234-236.

7. Éd. Gouillard, *Tr. Mém.*, 2, 1967, p. 53, l. 121.

8. Génésios, éd. Lesmüller-Werner et Thurn p. 35 ; Théophane continué, Bonn, p. 48 ; Ps.-Syméon, Bonn, p. 609 ; Skylitzès, éd. Thurn p. 28 ; Zonaras, Bonn, III, p. 338-339 ; Éphrem le Moine, v. 2214-2218, Bonn, p. 99. Les désaccords chronologiques entre les sources sont notés plus bas (p. 10 et n. 55-57).

9. *Vie des saints David, Syméon et Georges* (*BHG* 494), éd. Van den Gheyn, *Anal. Boll.*, 18, 1899, p. 238. Sur la date de composition et la valeur de cette Vie, cf. I. Ševčenko, « Hagiography of the Iconoclast Period », in *Iconoclasm*, recueil collectif édité par A. Bryer et J. Herrin, Birmingham 1977, p. 117-118.

10. *BHG* 2146 ; H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, p. 512. L'œuvre est malheureusement mutilée.

11. « The unpublished Life of Euthymius of Sardis : Bodleianus Laudianus Graecus 69 », *Traditio*, 26, 1970, p. 63-89 ; cf. I. Ševčenko, *op. cit.*, p. 116 et n. 21. Le manuscrit est daté par Ehrhard (*Überlieferung*, I, p. 516 n. 1) du xie ou peut-être de la fin du xe s. Voir plus bas, p. 16.

convaincant l'hypothèse d'une date de composition assez haute (peu après le rétablissement des images en 843), et surestime sans doute la valeur historique d'un texte rhétorique qui ne donne qu'un détail précis, mais invérifiable, sur l'intronisation d'Euthyme à Sardes par le patriarche Tarasios[12], attribue de longs discours aux protagonistes de la « conférence de 814 »[13] et s'interrompt sous Michel II, donc avant la grande confrontation avec Théophile. La notice du *Synaxaire de Constantinople* résume, avec quelques erreurs et beaucoup de silences, la Vie écrite par Méthode[14]. Reste une acolouthie tardive, plusieurs fois publiée, mais dont il y a peu à retenir[15] ; elle s'inspire directement ou indirectement de la Vie par Méthode, en garde quelques repères et laisse filer son imagination (études d'Euthyme à Alexandrie, martyre à Constantinople en présence de Théophile lui-même ...). À la fin de cette biographie, on trouve la mention d'un transfert des reliques du saint, en 1453, de Constantinople à Chersôn puis à Chilè/Anchialos[16], qui fut peut-être, à l'époque moderne, le principal centre de diffusion du culte de saint Euthyme.

Cette rapide revue des autres documents hagiographiques suggère déjà l'importance de la Vie composée par le futur patriarche Méthode au moment des faits et conservée dans un unique manuscrit du IXe-Xe s., un ménologe de décembre ayant appartenu à l'École théologique de Chalki (*Schol. Theol. in Chalce insula* 88, fol. 227v-252v)[17].

L'auteur ignore tout des parents et de l'enfance de son héros, et il ne voit pas, dit-il, l'intérêt de s'informer (2, l. 21-24 et 29-30) ; mais il n'en sacrifie pas moins à sa façon aux lois du genre en évoquant les thèmes qu'il aurait dû traiter. Veut-il glisser discrètement sur une origine non byzantine ou trop modeste, sur une élection épiscopale douteuse ?[18]. C'est tout à fait possible ; mais on peut aussi penser que, de la prison où il écrit, il lui est difficile de faire œuvre d'historien, et qu'il est sincère en développant l'idée que le récit hagiographique doit inspirer un désir d'imitation et que la naissance, l'éducation, le caractère et la durée de vie, relevant des « disparités naturelles » et du hasard, ne sauraient

12. *Panégyrique*, 7-8, éd. Papadakis, *op. cit.*, p. 71-72.

13. *Panégyrique*, 13-14, éd. Papadakis p. 75-77.

14. Éd. Delehaye col. 345.

15. *'Ακολουθία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Εὐθυμίου ἐπισκόπου Σάρδεων τοῦ ὁμολογητοῦ*, 2e éd., Athènes 1852, p. 19-32 pour la notice biographique ; cf. L. PETIT, *Bibliographie des acolouthies grecques*, Bruxelles 1926, p. 82-83.

16. Ce renseignement est donné par l'*Acolouthie*, *op. cit.*, p. 29-31 et reproduit dans l'édition du Synaxaire par Nicodème l'Hagiorite (*Νικοδήμου 'Αγιορείτου, Συναξαριστὴς τῶν δώδεκα μηνῶν τοῦ ἐνιαυτοῦ*, 3e éd., Athènes 1868, I, p. 409 n. 2), qui ajoute que se trouve conservée là en manuscrit une longue Vie d'Euthyme. J. Pargoire suppose que c'est de cette mystérieuse Vie qu'a été tirée la notice de l'*Acolouthie* (*op. cit.*, *ÉO*, 5, 1901-1902, p. 161).

17. *BHG* 2145 ; cf. A. EHRHARD, *Überlieferung*, I, p. 509-512 ; H. DELEHAYE, « Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae Scholae theologicae in Chalce insula », *Anal. Boll.*, 44, 1926, p. 19, no 23.

18. C'est ce qu'indiquerait peut-être l'insistance de Méthode sur le fait qu'Euthyme n'a jamais été déposé par un synode (5, l. 86-89 ; 6, l. 107-115) et que le patriarche Nicéphore le considérait en 811-813 comme le véritable archevêque de Sardes malgré les intrigues d'un parti qui voulait le priver de son rang. Affaire obscure, sans rapport avec l'iconoclasme, et sur laquelle Méthode n'insiste guère (7, l. 116-128). Voir plus bas n. 34 et 36.

être imités (2, l. 23-29). Avec ou sans arrière-pensée on trouve ailleurs de tels silences[19]. De la Vie elle-même nous pouvons conclure qu'Euthyme, mort — comme nous le verrons — le 26 décembre 831 à 77 ans révolus, est né en 754. L'Acolouthie est seule à lui donner une patrie, Ouzara, aux confins de la Lycaonie[20], et à lui faire poursuivre des études à Alexandrie, simple *topos* où Alexandrie vaut Athènes[21]. Lorsque commence le récit de Méthode, en 787, Euthyme est déjà moine et métropolite de Sardes (3, l. 34-36) ; il n'a que 33 ans. Depuis quand occupe-t-il son siège ? Le Panégyrique évoque une rencontre entre Euthyme et le patriarche Tarasios, qui l'aurait remarqué et intronisé un dimanche de Pâques (785, 786 ou 787, puisque Tarasios n'est élevé au patriarcat qu'en décembre 784)[22] ; mais cette précision pourrait bien être inventée pour donner au nouveau métropolite un parrainage illustre et sûrement orthodoxe. Disons que, sans trop contrevenir aux canons sur l'âge minimum pour l'épiscopat[23], il peut avoir été promu tout à la fin du règne de Léon IV (775-780), lorsque, nous dit Théophane[24], des moines furent nommés à des sièges importants, ou sous le règne de Constantin VI et d'Irène (entre 780 et 787). En tout cas, il n'est pas exagéré — nous l'avons noté[25] — de dire qu'au VIIe concile œcuménique le métropolite de Sardes, « jeune avec un jugement de vieillard », sut tenir son rang (3, l. 36-37), qui était le septième dans la hiérarchie ecclésiastique[26]. Toujours sous le règne de Constantin VI et d'Irène, mais à une date non précisée, Euthyme conduisit une ambassade chargée de conclure la paix avec le calife (3, l. 44-50). On sait qu'il y en eut une en 781, qui conclut une trêve de trois ans, et une autre en 798, auprès de Harun ar-Rashid, pour le renouvellement du tribut[27]. La Vie évoque le calife en des termes qui convien-

19. Ainsi dans la *Vie de Michel le Syncelle* (*BHG* 1296), éd. Schmit p. 227 : ... ἐκ τίνων μὲν ἔφυ γονέων οὐκ ἴσμεν (le saint est d'origine perse) ; voir aussi l'*Éloge de sainte Eusébie* par Mauropous (*BHG* 632), éd. Lagarde p. 203, l. 1-9.

20. *Acolouthie*, *op. cit.*, p. 22. S'il s'agit bien de Vasada-Ouasada-Ousada, cf. W. M. Ramsay, *The historical Geography of Asia Minor*, Londres 1890, p. 333-334 ; Swoboda-Keil-Knoll, *Denkmäler aus Lycaonien, Pamphylien und Isaurien*, Brünn 1935, p. 22-31 ; J. Darrouzès, *Notitiae episcopatuum ecclesiae constantinopolitanae*, Paris 1981, index *s.v.* Ouasada ; K. Belke et M. Restle, *TIB* IV, p. 239, *s.v.* Usada, et 241, *s.v.* Uzara, distinguent les deux toponymes.

21. *Ibid.*, p. 23. Ainsi l'auteur de la *Vie abrégée d'Étienne de Surožd* (*BHG* 1671) fait entreprendre un voyage à Athènes à son héros pour visiter l'église de la Mère de Dieu et rencontrer les célèbres philosophes et rhéteurs, éd. Vasilievskij p. 73.

22. Panégyrique, 7-8, éd. Papadakis p. 71-72 et n. 11.

23. L'âge minimum, d'abord fixé à 35 ans, est descendu à 30 ans, cf. Photius, *Nomocanon*, 1, 28, Rallès-Potlès, *Syntagma*, I, p. 65-57 ; Justinien, *Nov.* 123, 1 et 137, 2 ; *Basiliques*, 3, 1, 8. Euthyme avait 26 ans en 780 et 33 ans en 787.

24. Éd. de Boor p. 449, l. 15-16.

25. Voir plus haut, n. 4.

26. J. Darrouzès, « Listes épiscopales du concile de Nicée (787) », *RÉB*, 33, 1975, p. 13 et 62 ; Id., *Notitiae episcopatuum ecclesiae constantinopolitanae*, p. 204 et 230 : la Notice 1, dite « d'Épiphane », place Sardes au sixième rang des métropoles ; la Notice 3, qui dériverait de la liste conciliaire de 787, la place au septième rang, après Césarée, Éphèse, Constantia de Chypre, Héraclée, Ancyre et Cyzique.

27. F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, nos 340 et 351-352. L'ambassade de 781, conduite par Staurakios, rencontre Harun ar-Rashid (qui n'est pas encore calife) à Chrysopolis. Celle de 798 est confiée, d'après Théophane (éd. de Boor p. 473), à l'higoumène Dorothée et au chartophylax Constantin, qui rencontrent le général Abd al-Malik en Cappadoce ; mais ces premières négociations furent sans doute suivies de l'envoi d'une autre ambassade à Bagdad, auprès du calife Harun ar-Rashid, chargée de renouveler le traité de paix.

draient assez bien à Harun, et l'on retiendra plutôt l'ambassade de 798, bien qu'à cette date Constantin ait été déjà écarté du trône et aveuglé par sa mère.

Une première disgrâce du métropolite se place aussitôt après l'avènement de Nicéphore Ier, en 803. Les raisons sont d'ordre personnel peut-être, politique en tout cas, et non pas religieux : Euthyme aurait fait entrer au couvent une jeune fille sur laquelle Nicéphore avait des visées matrimoniales (4, l. 61-66 ; 5, l. 74-76)[28], et ce dernier, une fois empereur, se serait vengé en saisissant le « prétexte » de l'usurpation de Bardanios (ou Bardanès) Tourkos, dans laquelle Euthyme s'était compromis. Ce bref épisode est connu par d'autres sources. Bardanios est proclamé par les thèmes micrasiatiques moins d'un an après la chute d'Irène, le 9 août 803 ; il renonce le 9 septembre, se fait moine, puis est aveuglé[29]. La Vie ajoute à la brève mention des Chroniques l'exil de trois évêques accusés d'avoir reconnu l'usurpateur ou favorisé son entreprise, et dont les sièges en Asie Mineure correspondent bien à une progression de la révolte vers Constantinople : Amorion dans le thème des Anatoliques, Sardes dans celui des Thracésiens, Nicomédie dans celui des Optimates. La *Vie de Théophylacte de Nicomédie* se tait sur cet épisode peu glorieux[30]. On notera que Méthode s'abstient d'accoler au nom d'Eudoxe d'Amorion la moindre épithète élogieuse[31]. Ce premier exil, dans l'île de Pantellaria (Patallaréa), entre la Sicile et la côte africaine[32], fut de courte durée. Nicéphore ne tarda pas à faire revenir les trois évêques ; mais tandis qu'il rendait leur siège à Théophylacte et à Eudoxe, il tenta en vain de faire déposer Euthyme par le patriarche Tarasios (donc avant la mort de ce dernier, le 18 février 806). La Vie suggère à ce propos une âpre et fort intéressante discussion entre l'empereur et le patriarche, lois et canons à l'appui[33], sur le degré de responsabilité d'un évêque en cas de ralliement plus ou moins forcé à un usurpateur (5, l. 80-84). Euthyme évita la déposition, et l'on précise qu'il resta en droit archevêque de Sardes jusqu'à sa mort (*ibid.* et 6, l. 107 s.), mais il fut éloigné de son siège, à partir de la fin de l'année 803, pendant plus de vingt-huit ans (5, l. 86-89)[34].

28. L'*Acolouthie* (p. 25-26) ne parle pas à ce propos de l'empereur Nicéphore, mais d'un fonctionnaire local.

29. THÉOPHANE, éd. de Boor p. 479-480.

30. *BHG* 2451 ; éd. Vogt, *Anal. Boll.*, 50, 1932, p. 76 s.

31. Eudoxe d'Amorion est cité dans la *Vie de Théophylacte de Nicomédie* parmi ceux qui résistèrent à Léon V (éd. Vogt, *ibid.*, p. 78 et n. 4), et le *Synaxaire de Constantinople* répète la même énumération dans la notice consacrée à saint Théophylacte (éd. Delehaye col. 520). Mais son nom ne figure ni dans l'œuvre de Théodore Stoudite, ni dans le *Synodikon de l'Orthodoxie.* Il faut sans doute en conclure qu'Eudoxe ne s'est guère distingué pendant le second iconoclasme.

32. Il semble que les Arabes d'Égypte aient pris l'île de Kossyra-Pantellaria vers 700, comme un avant-poste pour s'emparer de la Sicile. Sans doute l'abandonnèrent-ils rapidement ; du reste la Sicile fut assez peu inquiétée dans le dernier tiers du VIIIe et le début du IXe s. ; cf. A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, p. 63-64 ; II 1, p. 24.

33. Le *Nomocanon* de Photius (IX, 11), qui examine les cas où un évêque peut être frappé d'exil, renvoie notamment au canon 84 des Apôtres prévoyant la déposition d'un clerc qui aurait attenté à la dignité impériale (Rallès-Potlès, *Syntagma*, I, p. 184-185 ; II, p. 108-109). Vers 822, le patriarche melchite d'Antioche, Job, est frappé d'une excommunication synodale pour avoir sacré empereur Thomas le Slave, cf. MICHEL LE SYRIEN, trad. Chabot, III, p. 75 ; GÉNÉSIOS, éd. Lesmüller-Werner et Thurn p. 24 ; THÉOPHANE CONTINUÉ, Bonn, p. 55 ; V. GRUMEL, *Regestes*, n° 412.

34. Le décompte des 28 années achevées part de l'usurpation de Bardanès-Bardanios Tourkos et s'achève au martyre du saint, à la date ainsi confirmée de 831. Sur le problème de savoir si Euthyme a

Le lecteur peut être troublé par le fait que le futur martyr ait été pour la première fois persécuté par un empereur réputé orthodoxe et à propos d'affaires futiles ou équivoques. Méthode s'en rend compte et cherche à détruire cette impression en comparant Euthyme aux apôtres des Actes apocryphes détournant les femmes du mariage ou du devoir conjugal, et à saint Jean Chrysostome luttant contre les abus de pouvoir d'Eudoxie (6, l. 90-107). Michel Ier (811-813), gendre de Nicéphore, est, quant à lui, couvert d'éloges (6, l. 111-112 ; 8, l. 129)[35] ; mais, sous son règne, les tentatives du patriarche Nicéphore pour rétablir Euthyme sur son siège semblent s'être heurtées à un parti ou aux intrigues d'un individu, plutôt un laïc ou un simple clerc qu'un évêque. Méthode, pourtant témoin, ne fait que des allusions voilées à des rapports calomnieux et à une querelle de protocole, lors d'un synode patriarcal où ses ennemis auraient contesté son rang au métropolite de Sardes (7, l. 116-125)[36].

Avec le règne de Léon V (813-820), l'auteur se fait plus précis. Il montre comment les deux principaux conseillers du nouveau souverain, Jean Grammatikos (« le magicien ») et Antoine de Sylaion (« le tanneur »)[37], allèrent trouver Euthyme dans sa retraite de l'Opsikion (8, l. 136-148) et tentèrent pendant deux ou trois mois de négocier son ralliement, allant même jusqu'à lui proposer le trône patriarcal (9, l. 158-164). Euthyme écrivit alors à l'empereur pour le détourner de son projet[38] ; puis il fut convoqué, ainsi que les autres chefs de l'Église, à la conférence de décembre 814, où il fut « l'un des plus en vue

été déposé canoniquement et remplacé avant sa mort, cf. J. Pargoire, « Saint Euthyme et Jean de Sardes », *ÉO*, 5, 1901-1902, p. 160 : l'auteur remarque que Théodore Stoudite (mort en 826) adresse une lettre à l'évêque Jean de Sardes pour le féliciter de sa conduite (85, éd. Mai-Cozza Luzi p. 74-76), donne à entendre dans une lettre à Euthyme que ce dernier n'a plus la charge de l'évêché de Sardes (41, éd. Mai-Cozza Luzi p. 34 : διὰ τὴν σχολὴν τοῦ θρόνου) et déclare, en relatant dans une lettre à Naukratios une rumeur sur l'exécution de l'évêque de Sardes, qu'il ne sait pas duquel il s'agit (*Ep.* II, 71, *PG* 99, col. 1300-1301). Sur l'histoire de la métropole de Sardes, on consultera Germanos, métropolite de Sardes et de Pisidie, *Ἱστορικὴ μελέτη περὶ τῆς Ἐκκλησίας τῶν Σάρδεων*, Constantinople 1928, qui pense que Jean de Sardes n'a succédé à Euthyme qu'après la mort de ce dernier (p. 50-51).

35. Les sources vantent la piété de cet empereur, qualifié d'εὐσεβέστατος et d'ὀρθοδοξότατος ; il rappela d'exil les Stoudites et se plia à leurs exigences, cf. Théophane, éd. de Boor p. 493-495 ; V. Grumel, *Regestes*, n° 387.

36. Cette affaire ne semble pas avoir de rapport avec l'iconoclasme. Il s'agit peut-être d'un différend entre deux titulaires du siège de Sardes, Euthyme, éloigné mais non déposé, et Jean qui lui aurait succédé ; voir plus haut, n. 34.

37. Sur Jean Grammatikos, qui devint patriarche de 837 à 843, voir P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin*, Paris 1971, p. 135-147, où l'on trouvera les références aux sources et la bibliographie. Moins connu, mais tout aussi important et sans doute un peu plus âgé, Constantin/Antoine Kasymatas ou Kassimatas avait reçu une forte instruction et fait carrière comme professeur avant de devenir moine, higoumène du couvent Τὰ μητροπολιτῶν, évêque de Sylaion en Pamphylie dès avant 814, puis patriarche de 821 à 837 ; cf. *Scriptor incertus de Leone Armenio*, Bonn, p. 350-355 ; P. Lemerle, *op. cit.*, p. 140-141. Jean et Antoine, sur ordre de Léon V, rassemblèrent des morceaux choisis des Écritures et des Pères de l'Église pour étayer les thèses iconoclastes. Ce travail fut joint à l'*horos* du synode iconoclaste de 815, puis réfuté par l'Ἔλεγχος de l'ancien patriarche Nicéphore ; cf. P. Alexander, « The Iconoclastic Council of St. Sophia (815) and its Definition », *DOP*, 7, 1953, p. 37-66.

38. Dans les mois qui précèdent ou qui suivent la conférence de Noël 814, avant la déposition de Nicéphore et la tenue du synode de Sainte-Sophie en avril 815, les interventions se multiplient auprès de l'empereur et de son entourage pour le détourner d'une condamnation des images (V. Grumel, *Regestes*, nos 389-391, 394-397). L'intervention d'Euthyme s'inscrit dans ce contexte.

ou même le plus en vue » parmi les opposants (9, l. 173-174). La Vie lui attribue une belle tirade qui est peut-être restée gravée dans la mémoire de Méthode (9, l. 175 s.), le Panégyrique de longs discours moins authentiques ; les sources s'accordent en tout cas pour faire de cette réunion contradictoire un tournant de la politique religieuse et le point culminant de l'activité publique du saint[39]. Ainsi que d'autres réfractaires, Euthyme fut exilé à Thasos (9-10, l. 190-195)[40]; c'est là qu'il reçut deux des lettres que lui adressa Théodore Stoudite[41].

Ce second exil prit fin, pour Euthyme comme pour les autres condamnés, à l'avènement de Michel II (820-829), un souverain dont la Vie évoque sans complaisance la légitimité douteuse et la politique équivoque : il est l'assassin de Léon V mais ne rompt pas franchement avec l'iconoclasme, il relâche un peu la persécution mais cherche surtout un compromis. Méthode touche un point certainement très important en le peignant paralysé par la révolte de Thomas le Slave, qui ébranla tout l'Empire (10, l. 204-205)[42]. Une lettre de Théodore Stoudite nous apprend qu'Euthyme séjourne alors dans la capitale, où il ne se prive pas d'enseigner et de diffuser ses idées[43]. Lors d'un synode ou d'une conférence d'apaisement convoquée par l'empereur pour entériner un compromis[44], Euthyme déplut à ce dernier par son intransigeance — que son biographe ne cache pas — et faillit perdre à nouveau la liberté. L'intervention des sénateurs[45] évita de justesse au saint d'être fouetté puis exilé (11, l. 209-226). Par un repentir que l'auteur refuse de mettre à son actif, Michel II invita Euthyme à manger et lui laissa sa liberté de mouvement (12, l. 227-238). Nous arrivons au début

39. Longs développements sur cette conférence tenue au Palais dans la *Vie de Nicéphore le patriarche* par le diacre Ignatios, éd. de Boor p. 169 s. Parmi les sources qui citent le nom d'Euthyme ou même des propos tenus par lui à cette occasion avec une « franchise » que tous soulignent, citons la *Chronique* de Georges le Moine, éd. de Boor p. 778-780 ; la *Vie de Théophylacte de Nicomédie*, 12, éd. Vogt, *Anal. Boll.*, 50, 1932, p. 77-79 ; la *Vie de Nicétas de Médikion*, 34-35, *AASS*, avril I, p. XXIX-XXX.

40. La *Vie des saints David, Syméon et Georges* indique bien Thasos comme lieu d'exil (éd. Van den Gheyn p. 229) ; le *Panégyrique* parle de l'île d'Asos près du Strymon (19, éd. Papadakis p. 85), l'*Acolouthie* d'Assos près d'Adramyttion (*op. cit.*, p. 27) et le *Synaxaire de Constantinople* d'Assos, sans préciser la localisation (éd. Delehaye col. 345).

41. Les lettres 31 et 41, éd. Mai-Cozza Luzi p. 3-4 et 33-35. La première évoque un exil « au bout du monde », en Occident et près d'un pays barbare, ce qui a fait penser à J. Pargoire qu'il s'agissait de Pantellaria (*op. cit.*, *ÉO*, 5, 1901-1902, p. 158) ; mais il est question de la persécution de Léon V, et donc de l'exil à Thasos.

42. Voir P. LEMERLE, « Thomas le Slave », *Tr. Mém.*, 1, 1965, p. 255-297. Thomas, qui avait servi sous les ordres de Bardanios Tourkos et avait été impliqué dans sa rébellion, se révolta lui-même en apprenant le meurtre de Léon V, son ami, et l'avènement de Michel II ; il souleva l'Asie Mineure, assiégea Constantinople à partir de décembre 821, et ne fut pris et exécuté qu'en octobre 823.

43. Lettre 284, éd. Mai-Cozza Luzi p. 234.

44. La *Vie de Théodore Stoudite* (118, *PG* 99, col. 221) évoque elle aussi cette réunion de conciliation. On sait que Michel II, indifférent aux problèmes théologiques, fit revenir les exilés sans pour autant rétablir le culte des images et nomma patriarche Antoine de Sylaion en 821.

45. L'importance du sénat lors des successions difficiles ou des crises des VII[e] et VIII[e] s. a été souvent notée : il joue parfois le rôle d'une sorte de conseil de la couronne ; cf. Ch. DIEHL, « Le sénat et le peuple byzantin aux VII[e] et VIII[e] siècles », *Byz.*, 1, 1924, p. 201-213; AI. CHRISTOPHILOPOULOU, « Ἡ σύγκλητος εἰς τὸ βυζαντινὸν κράτος », *Ἐπετηρὶς τοῦ ἀρχείου τῆς ἱστορίας τοῦ Ἑλληνικοῦ δικαίου*, fasc. 2, Athènes 1949 ; H.-G. BECK, *Senat und Volk von Konstantinopel*, Bayer. Akad. d. Wiss., phil.-hist. Kl., Sitzungsb. 1966, repris dans *Ideen und Realitäten in Byzanz*, Variorum Reprints, Londres 1972, n° XII.

du règne de Théophile, et Méthode passe en revue ce qui reste, après la mort du patriarche Nicéphore en 828, de défenseurs des images : Théophile d'Éphèse, qui n'est guère connu par ailleurs mais prend ici un singulier relief, est recherché et obligé de se cacher[46] ; Joseph de Thessalonique[47] et Euthyme vivent retirés, mais reçoivent beaucoup d'orthodoxes dans leur retraite et font donc figure, surtout Euthyme, de chefs de parti. Les autres sont morts en paix sous Michel II (12, l. 239-247). Involontairement, le texte donne l'impression d'un mouvement qui s'épuise et que seules entretiennent l'opiniâtreté des uns et la brutalité des autres.

Ce qui conduit l'empereur à assigner Joseph de Thessalonique à résidence à l'hospice constantinopolitain de Saint-Samson et à sévir contre Euthyme vers la fin de l'année 831, ce n'est du reste pas leur opposition religieuse elle-même, mais l'agitation politique qui la prolonge, et une grave atteinte à l'autorité impériale. Venait d'être mis en circulation un libelle prophétisant la fin de Théophile. C'était le troisième du genre : le premier avait annoncé huit mois à l'avance la mort de Léon V, le second cinq mois à l'avance la mort de Michel II ; la prédiction s'étant, nous dit-on, révélée juste les deux premières fois, on attendait qu'elle se réalisât aussi pour Théophile (13, l. 248-263). Quant à l'auteur, Méthode avait été soupçonné dans les deux premiers cas, mais, prisonnier désormais, et étroitement surveillé, il ne pouvait l'être une nouvelle fois ; l'enquête s'était donc reportée sur les foyers d'agitation qu'entretenaient Joseph de Thessalonique et surtout Euthyme (13, l. 264-272). L'interrogatoire que conduit l'empereur au comble de l'exaspération porte exclusivement sur les visites que ce dernier reçoit dans sa retraite ; Théophile lui-même (14, l. 273-291), puis les fonctionnaires qui torturent un peu plus tard Euthyme (19, l. 358-379) ne lui reprochent pas tant ses opinions sur les images que sa participation à un complot dirigé contre l'empereur, et ils veulent seulement lui arracher les noms de complices. Le saint ne répond jamais que par des boutades. Son biographe reproche au persécuteur et à ses séides de refuser le vrai débat en ne questionnant le martyr que sur ses fréquentations (39-40, l. 833-843) ; mais on peut croire que cela seul intéresse Théophile. La Vie nous fournit, en tout cas, l'un des témoignages les plus authentiques et les plus vivants sur les formes d'opposition politique, sur la diffusion de libelles réputés prophétiques, dont

46. On ne sait à quoi fait allusion Méthode en écrivant qu'il faillit payer de sa vie un « délit de charité ».

47. Joseph, frère puîné de Théodore Stoudite, naquit vers 761. Il entra vers l'âge de 19 ans au couvent familial de Sakkoudion. Sa nomination comme archevêque de Thessalonique remonte à 807, mais il fut remplacé à ce siège dès l'année suivante, dut comparaître en janvier 809, comme les autres Stoudites impliqués dans le « schisme mœchien », et fut exilé. L'avènement de Michel Ier lui permit de revenir à Thessalonique. Sa position sur les images lui valut, sous Léon V, d'être à nouveau exilé. La *Vie d'Euthyme* nous montre que, sous Michel II, Joseph, déposé de son siège, est à Constantinople, assigné à résidence à l'hospice de Samson, mais jouissant d'une relative liberté de mouvement. Il mourut en exil le 15 juillet 832, et sa dépouille fut ramenée triomphalement dans la capitale, en même temps que celle de son frère Théodore, en 844. Cf. C. Van de Vorst, « La translation de S. Théodore Studite et de S. Joseph de Thessalonique », *Anal. Boll.*, 32, 1913, p. 27-62. On notera que Méthode, qui ne cite nulle part le nom de Théodore Stoudite, fait au contraire grand cas de Joseph de Thessalonique.

nous connaissons par ailleurs le succès[48], sur le jeu d'attribution de ces textes à tel ou tel opposant, enfin sur une procédure d'enquête dont Théodore Stoudite fut lui aussi victime, sous Léon V, pour un écrit anonyme d'un autre genre[49].

Tout s'enchaîne ensuite avec une extrême précision. La comparution devant Théophile, au cours de laquelle Euthyme reçoit quatre gifles et se voit dépouillé de ses vêtements (14, l. 273-296), est presque immédiatement suivie du troisième départ en exil, cette fois à l'îlot Saint-André, au large du cap Akritas (14, l. 297-298)[50]. Euthyme est confié au diacre impérial Konstantinakios, qui assume la fonction d'exoriarque (15, l. 299-300 et 307-310)[51]. Après de rapides préparatifs et une ultime rencontre avec Joseph de Thessalonique, l'embarquement a lieu le samedi soir 16 décembre 831, par gros temps, et le convoi aborde à la troisième heure de la nuit, c'est-à-dire vers 20 h (15, l. 304-306). Le dimanche 17, rien ne se passe (15, l. 307). Le lundi 18, à la septième heure du jour, soit au début de l'après-midi, Konstantinakios annonce à Méthode que l'on va mettre Euthyme dans la cellule où lui-même et un autre détenu étouffent déjà ; finalement on y renonce (15-16, l. 308-325). Vers la neuvième heure (milieu de l'après-midi), Méthode peut s'entretenir avec Euthyme, communier de sa main et commencer de partager avec lui un repas (17, l. 326-338). Surviennent alors trois fonctionnaires impériaux de haut rang : un logothète, dont il est seulement dit plus loin qu'il est parent par alliance de l'empereur[52],

48. Ces prédictions prennent différentes formes : calculs d'astrologues, oracles anciens découverts dans un manuscrit de la bibliothèque impériale, prophéties inspirées par Dieu comme c'est ici le cas, parfois mises en rapport avec une « apocalypse » ; cf. G. Dagron, *Constantinople imaginaire, études sur le recueil des « Patria »*, Paris 1984, p. 322 s. Les historiens racontent comment un « livre sibyllin » conservé au Palais prédisait l'assassinat de Léon V, le jour de Noël, par les partisans de Michel d'Amorion : Théophane continué, Bonn, p. 35-36 ; Génésios, éd. Lesmüller-Werner et Thurn p. 16-17 ; Skylitzès, éd. Thurn p. 20.

49. Une catéchèse de Théodore était tombée aux mains de Léon V, qui l'adressa au « stratège » en recommandant à ce dernier de faire une enquête. Fonctionnaires et soldats arrivèrent chez Théodore, le firent avouer et lui donnèrent des coups de fouet (*Ep.* II, 38, *PG* 99, col. 1232).

50. En Bithynie, sur la côte de Propontide, au Sud-Est de Chalcédoine et donc assez près de Constantinople. Sur le site, voir J. Pargoire, « Hieria », *IRAIK (Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople)*, IV 2, 1899, p. 28 ; plus récemment, R. Janin, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins*, Paris 1975, p. 53-55 (avec carte).

51. Konstantinakios est donc sans doute un clerc du Palais, chargé ici de conduire Euthyme en exil. Le terme d'ἐξοριάρχης, formé à partir d'ἐξορία = *relegatio*, ne prête pas à équivoque, mais on peut se demander s'il est de l'invention de Méthode ou s'il correspond à l'époque à une fonction précise. Le nom de Konstantinakios se rencontre dans la *Vie de Philarète* (éd. Fourmy-Leroy, *Byz.*, 9, 1934, p. 143), porté par un personnage qui ne peut être notre diacre.

52. Bien que Théodore Stoudite place le logothète du *génikon* au sommet de la hiérarchie des fonctionnaires (*Ep.* II, 82, *PG* 99, col. 1324 B), c'est toujours le logothète du Drome qui est qualifié de logothète sans précision (N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris 1972, p. 311-312). C'est du reste un logothète du Drome qui interroge, sous Théophile, les frères « Graptoi » (*Vie de Michel le Syncelle*, éd. Schmit p. 245). Plusieurs logothètes du Drome sont connus pour la première moitié du IXe s. : 1) Théoktistos qui cumula cette charge, à la fin du règne de Théophile, avec celle de préposé au *kanikléion* (Génésios, éd. Lesmüller-Werner et Thurn p. 50 et 59), et qui promit à l'empereur de ne jamais revenir au culte des images (Théophane continué, Bonn, p. 122) ; 2) Myrôn, beau-père de Pétronas (Léon le Grammairien, Bonn, p. 218) ; 3) Symbatios, gendre de Bardas, dont l'activité semble se situer plus tard, à la fin du règne de Michel III (Théophane continué, Bonn, p. 205). Mais si l'on prête attention au lien de parenté signalé plus bas (19, l. 361) et si l'on comprend que le

le préposé au *kanikléion* et un manglavite (18, l. 339-342). La *Vie des saints David, Syméon et Georges* précise que l'un de ces personnages était un patrice du nom de Kosmas[53]. Un interrogatoire ponctué de cent vingt coups de fouet se déroule de la neuvième heure jusqu'à la tombée de la nuit ; les personnages présents ou à proximité semblent être, outre les trois envoyés de Théophile, Méthode et son codétenu, l'exoriarque resté sur place, deux moines gardiens et un serviteur d'Euthyme (18-19, l. 343-381). Des soins rudimentaires sont donnés à Euthyme, qui survit une semaine sans presque s'alimenter, communie cette fois des mains de Méthode, et meurt le mardi 26 décembre à l'aube, lendemain de Noël, à l'âge de 77 ans (20, l. 382-399). La date de 831 s'obtient sans peine par recoupements : sous le règne de Théophile, le 26 décembre tombe un mardi en 831 et 836 ; mais lorsque Méthode écrit, au lendemain de la mort du saint, Joseph de Thessalonique, mort le 15 juillet 832[54], est encore en vie (14, l. 273). Le décompte de 28 années écoulées entre 803 et la mort d'Euthyme (5, l. 86-89) confirme du reste cette datation. On trouve pourtant dans les autres sources d'assez surprenantes variations : la *Vie des saints David, Syméon et Georges* fait mourir Euthyme sous le règne de Théophile, en prélude à une persécution générale, ce qui est vrai, mais à l'âge de quatre-vingts ans, ce qui est erroné[55] ; le Continuateur de Théophane et tout un pan de la tradition imputent son martyre à Théophile, mais sous le règne de son père Michel II[56] ; le Ps.-Syméon Magistros en rend responsable Léon V[57].

Les quarante jours qui suivent la mort sont décrits avec une égale minutie, car on y cherche des signes dont le constat vaudra procès de canonisation. Euthyme avait prédit sa mort (20, l. 399-408), et il a fermé lui-même ses yeux et sa bouche (21, l. 409-429) ; son corps, que l'on observe intensément, ne se corrompt pas (23 ; 27 ; 30). Aussi le bruit se répand-il que les images ont un nouveau martyr ; les fidèles les plus téméraires commencent à débarquer dans l'île pour toucher la dépouille du saint, qui semble pendant les trois premiers jours au moins abandonnée et accessible (27, l. 552-560). Aussitôt après sa mort, le narrateur avait fait transporter le corps d'Euthyme sur un banc à proximité de sa cellule pour psalmodier près de lui, prier, prendre congé et célébrer ainsi le mieux possible les obsèques (28, l. 561 s.). Euthyme avait ensuite été exposé dans le narthex de l'église de la prison, sur une simple natte et revêtu de ses vêtements d'usage, car son entourage avait pris et caché ses effets, déjà des reliques, sachant que les hommes de l'empereur risquaient de tout confisquer

logothète a la même belle-mère (κηδέστρια) que l'empereur, le logothète ne peut être que le mari de l'une des sœurs de Théodora : soit Arsabèr qui épousa Kalomaria, soit un certain Sergios, apparenté à Photius, qui épousa Irène, soit Constantin Baboutzikos qui épousa Sophie (Génésios, éd. Lesmüller-Werner et Thurn p. 16, 50).

53. Éd. Van den Gheyn p. 238. S'il s'agit bien du logothète, le nom ne correspond à aucun des personnages cités dans la note précédente.

54. Cf. C. Van de Vorst, « La translation de S. Théodore Studite et de S. Joseph de Thessalonique », *Anal. Boll.*, 32, 1913, p. 46.

55. Éd. Van den Gheyn, p. 238 et n. 2.

56. Théophane continué, Bonn, p. 48 ; Skylitzès, éd. Thurn p. 28 ; Zonaras, Bonn, III, p. 338-339 ; Éphrem le Moine, Bonn, p. 99.

57. Bonn, p. 609.

(28, l. 572 s.). Au troisième jour, le corps est déposé dans un cercueil de bois, et le neveu d'Euthyme, un spathaire, vient le voir avec sa famille pour une cérémonie presque sans témoin (29, l. 591 s.). D'autres parents, en toute innocence sans doute, proposèrent ce même jour de faire transporter et d'enterrer le corps en un autre endroit près de chez eux : pour déjouer cette « intrigue », Méthode et ses compagnons se mobilisent, et le saint apparaît à un tiers (45, l. 917-923). Signe divin, en ce 28 décembre il neige (29, l. 604 s.). À l'approche du quarantième jour, les miracles et apparitions se multiplient ; un démoniaque, qui obtient la délivrance, semble faire grand tapage auprès du cercueil encore ouvert, et les gardiens, par crainte de réprimandes, l'interrogent rudement (41, l. 855-870 ; 44, l. 911-916). De fait, Jean le « magicien », ou quelque autre fonctionnaire iconoclaste possédé du démon, décide d'inhumer le corps et d'interdire d'accéder jusqu'à lui (42, l. 883-885). Nous sommes au quarantième jour, le martyr est mort et le saint est né. Et à ce moment précis, à deux pas du tombeau d'Euthyme resté dans l'îlot, le narrateur a déjà la plume à la main.

La Vie a été transmise sans nom d'auteur, et les hagiographes ou synaxaristes qui l'ont utilisée n'ont pas su lui en attribuer un, sinon ils auraient tiré parti de la scène touchante où le martyr reçoit en prison la communion des mains de Méthode, futur patriarche de l'Orthodoxie, son disciple et son émule en sainteté[58]. Les éléments autobiographiques ne font pourtant pas défaut ; ils sont tout exprès entremêlés au récit, soit pour témoigner de son authenticité, soit pour suggérer qu'Euthyme mort, le combat et la persécution des orthodoxes continuent. On en vient à penser que Méthode n'a peut-être choisi de donner à sa narration un point de départ tardif que pour mieux faire coïncider la vie d'Euthyme et la sienne propre. Mis en ordre chronologique, voici les renseignements tirés de l'œuvre elle-même qui concourent à l'identification de son auteur et complètent ce que nous savons de lui par d'autres sources[59].

Il est né après 787, puisque sa mère est encore jeune fille lors du concile de Nicée II (3, l. 40-41). Comme nous savons que sa patrie était Syracuse[60], et qu'il dit lui-même qu'Euthyme « l'a connu enfant et l'a pris dans ses bras » (47, l. 963-964), il n'est pas impossible que leur première rencontre ait eu lieu vers la fin de l'exil de Pantellaria, île proche de la Sicile, entre 804 et 806, et qu'Euthyme soit revenu alors à Constantinople avec le jeune Méthode. Au

58. Les attaques dont Méthode fut l'objet de la part des Stoudites ne sont peut-être pas étrangères à ce brouillage et à ces lacunes de la tradition.

59. Sur le patriarche Méthode, on consultera l'article de V. LAURENT dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, X 2 (1929), col. 1597-1606; D. STIERNON, in *Bibliotheca Sanctorum*, IX, Rome 1967, col. 382-392, et la mise au point du même auteur dans le *Dictionnaire de Spiritualité* X 2 (1979), col. 1107-1109, qui signale une thèse ronéotypée de L. Bernardini (*Metodio I patriarca di Costantinopoli, vincitore del II iconoclasmo*, Rome 1970) que nous n'avons pu consulter. Voir aussi les deux articles de J. PARGOIRE, « Saint Méthode de Constantinople avant 821 » et « Saint Méthode et la persécution », *ÉO*, 6, 1903, p. 126-131 et 183-191. La Vie de Méthode écrite par Grégoire Asbestas, archevêque de Syracuse, n'est malheureusement pas conservée ; la courte notice éditée par les Bollandistes (*AASS*, juin II, p. 961-968) et reprise dans la Patrologie (*PG* 100, col. 1244-1261) n'en est tout au plus qu'un résumé, précieux pour nous mais très allusif et peu sûr ; cf. H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur*, p. 557-558.

60. *Vie de Méthode*, 2, *PG* 100, col. 1245.

moins doit-on penser qu'Euthyme dirigea les premiers pas de ce fils de bonne famille débarqué dans la capitale pour faire carrière, et qu'il fut peut-être cet ascète, dont parle la *Vie de Méthode*[61], qui orienta le jeune homme vers la vie monastique et le fit entrer au monastère de Chènolakkos en Bithynie[62]. Ce n'était pas vraiment renoncer au monde. Méthode acquit très vite une réputation de lettré et de calligraphe[63], et occupa la fonction officielle d'archidiacre auprès du patriarche Nicéphore : sous Michel Ier (811-813), il assiste au synode où est discuté le cas d'Euthyme et est en mesure de rapporter les propos tenus (7, l. 124-125) ; il est également présent, toujours au côté de Nicéphore, à la conférence de Noël 814 (9, l. 172). Lorsque le patriarche est déposé (13 mars 815), il part à Rome pour un long séjour[64], auquel on ne trouve dans la *Vie d'Euthyme* qu'une rapide allusion (13, l. 226), mais qui explique comment le jeune moine (ou higoumène)[65] et archidiacre, qui fut alors ordonné prêtre, devint l'une des personnalités les plus en vue du parti des images. Il avait reçu mission de plaider la cause de l'orthodoxie auprès de Pascal Ier[66] et devint peut-être le conseiller de ce pape pendant quelques années. C'est sans doute à ce titre que Théodore Stoudite lui écrit[67]. À la mort de Léon V, en 821, il rentra à Constantinople porteur d'une lettre, selon son biographe un « tomos d'orthodoxie »[68], que le pape l'avait chargé de remettre à l'empereur.

Commence alors l'histoire des « persécutions » de Méthode, obscurcie par de nombreuses divergences entre des sources qu'il faut ici résumer[69] : 1) La *Vie de Méthode*[70] raconte comment Michel II traita Méthode, dès son arrivée, en fauteur de troubles, le fit fouetter et « enfermer d'abord dans une prison,

61. *Ibid.* La Vie précise que Méthode était εἰς ἄνδρα τελῶν.

62. *Vie de Méthode*, 3, *PG* 100, col. 1245. Sur ce couvent de Bithynie, représenté au concile de Nicée II par son higoumène et qui jouissait d'une belle réputation de culture, cf. J. Pargoire, *op. cit.*, *ÉO*, 6, 1903, p. 127, et surtout R. Janin, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins*, Paris 1975, p. 189-190.

63. *Vie de Méthode*, 11, *PG* 100, col. 1245.

64. Ce séjour à Rome fut marqué par un événement d'ordre personnel : tourmenté par une passion amoureuse, Méthode affirme avoir obtenu de saint Pierre le don de chasteté perpétuelle (Génésios, éd. Lesmüller-Werner et Thurn p. 59-60 ; Théophane continué, Bonn, p. 159 ; Ps.-Syméon, Bonn, p. 652 ; allusion voilée dans la *Vie de Méthode*, 18, *PG* 100, col. 1261). C'est à Rome également, et plus précisément « à Saint-Pierre », que Méthode prépara un recueil de textes hagiographiques en deux tomes (A. Ehrhard, *Überlieferung*, I, p. 22-23).

65. Théodore Stoudite lui donne ce titre (lettre 193, éd. Mai-Cozza Luzi p. 166). Cf. J. Pargoire, *op. cit.*, *ÉO*, 6, 1903, p. 129 ; V. Laurent, *op. cit.*, col. 1598. Méthode semble avoir fondé un monastère, peut-être celui des Élegmoi.

66. Plusieurs sources présentent, en effet, ce départ à Rome comme une mission confiée à Méthode par le patriarche Nicéphore et le parti favorable aux images : Génésios, éd. Lesmüller-Werner et Thurn p. 59, l. 55-56 ; Skylitzès, éd. Thurn p. 87, l. 79-80.

67. En même temps qu'à Jean, évêque de Monemvasie, qui se trouve également à Rome (lettre 193, éd. Mai-Cozza Luzi p. 166-167).

68. *Vie de Méthode*, 5, *PG* 100, col. 1248. Le fragment d'une « Lettre de Pascal Ier, pape de Rome, à l'empereur Léon » a été publié par le cardinal Pitra (*Juris ecclesiastici graecorum historia et monumenta*, II, p. xi-xvii), mais le message rapporté par Méthode à Michel II n'est pas conservé.

69. Comme le fit J. Pargoire, *op. cit.*, *ÉO*, 6, 1903, p. 183-186, en ignorant malheureusement la *Vie d'Euthyme*.

70. 5-9, *PG* 100, col. 1248-1252.

puis dans une sorte de tombeau dans l'île de l'apôtre André », où il partagea un espace étroit et obscur avec un homme grossier condamné pour tyrannie. Il fut libéré au bout de neuf ans. Lorsque Théophile succéda à son père (829) et tenta de fléchir Méthode, sa fidélité aux images lui valut une nouvelle fois d'être battu et jeté dans une cave du Palais, d'où l'empereur le fit sortir ensuite pour l'installer dans le Palais même. 2) La *Vie des saints David, Syméon et Georges*[71] remarque que Méthode fut la seule victime du règne de Michel II, qui lui reprochait d'être allé « secrètement » à Rome. Après l'avoir fait fouetter, l'empereur l'enferma sous bonne garde dans un minuscule et obscur « tombeau » n'ayant qu'une petite ouverture, par laquelle était donné au prisonnier ce qu'il fallait pour survivre. Méthode était en compagnie de deux criminels, qui moururent bientôt et dont les corps en décomposition empestaient la cellule[72]. Méthode resta cinq ans à ce régime, perdant ses cheveux et sa santé. Il n'est pas dit qu'il ait été à nouveau persécuté sous Théophile. 3) Dans le Ps.-Syméon[73], c'est à propos des frères *Graptoi*[74] qu'est évoquée la persécution dont souffrit Méthode. Théophile lui aurait, dans une séance d'interrogatoire et de torture, brisé les dents et la mâchoire, puis l'aurait envoyé dans une prison de l'île d'Antigoni[75], ou pour mieux dire dans un « tombeau ». Il a pour compagnon deux voleurs, dont l'un meurt, empestant la cellule. À la suggestion d'un cubiculaire, Théophile fait sortir Méthode, après sept années de détention, parce que son savoir peut lui être utile ; il l'installe au Palais, en résidence surveillée, et fait de lui son familier. 4) Skylitzès, enfin, rapporte que Méthode fut emprisonné par Michel II dans l'île d'Akritas[76], et note, plus loin dans son récit[77], que Théophile, dont il était devenu le familier un peu suspect, avait l'habitude de l'emmener avec lui dans ses campagnes contre les Arabes. Certaines branches de cette tradition, de même que Zonaras[78], ajoutent à ces indications ce que dit le Ps.-Syméon à propos des frères *Graptoi* : Méthode aurait été « précédemment » enfermé dans un « tombeau » sur une île, en même temps que deux assassins ; il était nourri par un pêcheur du cru. Malgré d'évidentes contradictions, deux points ressortent : Méthode est arrêté dès le début du règne de Michel II, et il passe toute la fin du règne de Théophile dans l'intimité de l'empereur persécuteur. Faut-il penser que la persécution sous Théophile est un simple doublet ou une manière de disculper le futur patriarche ? Sans doute pas.

71. 22, éd. Van den Gheyn p. 237.

72. Ce détail, repris par les historiens (voir plus bas), ne peut se comprendre que si les prisonniers sont emmurés.

73. Bonn, p. 642-645.

74. Théophane et Théodore, que Théophile punit de leur attachement aux images en leur faisant inscrire au fer rouge sur le front douze trimètres de sa composition.

75. L'une des îles des Princes, dans la mer de Marmara, actuellement Burgaz Ada.

76. Éd. Thurn p. 28.

77. *Ibid.*, p. 69.

78. KÉDRÈNOS, Bonn, II, p. 116 (passage non repris dans l'édition de Skylitzès). ZONARAS, Bonn, III, p. 374-376, précise qu'il s'agit de l'île d'Antigonos (Antigoni) et mentionne la détention de Méthode immédiatement après l'élévation de Jean le Grammairien au patriarcat, en 837, laissant ainsi supposer que Méthode, comme les frères *Graptoi*, fut victime de la grande persécution de la fin du règne.

Pour cette période, les allusions autobiographiques de la *Vie d'Euthyme* permettent des conclusions partielles mais sûres. Méthode déclare qu'on lui attribua deux libelles politiques prédisant quelques mois à l'avance la mort de Léon V, puis de Michel II. On sent que cette paternité ne le fâche pas trop et qu'il en tire même vanité ; il ne la récuse pas formellement et se contente d'indiquer les circonstances. Sur le premier libelle, en 820, ses amis ont mis son nom parce qu'il était hors d'atteinte, et nous le savons, en effet, à Rome. Le second libelle, en 829, est anonyme, peut-être sans date, et ce sont les iconoclastes qui le soupçonnent d'en être l'auteur, bien qu'il soit déjà « depuis longtemps en prison et même enchaîné » ; il est alors brutalement interrogé et placé dans l'étroite cellule où il se trouve encore en 831 (13, l. 264-272). À cette dernière date, il est prêtre, puisque Euthyme lui demande où il célèbre la liturgie et reçoit de lui la communion (20, l. 399-408) ; et on le reconnaît comme l'un des chefs du parti des images, puisque Joseph de Thessalonique, en disant adieu à Euthyme le 16 décembre ou peu avant, regrette que lui-même et Méthode ne puissent l'accompagner (15, l. 303-304). Il faut donc supposer que Michel II emprisonna Méthode, peut-être dès 821, pour des raisons politiques autant que religieuses, et qu'à la parution du second libelle, en 829, le même empereur peu avant sa mort (octobre), ou plus vraisemblablement son fils Théophile peu après[79], chercha à faire avouer le prisonnier et durcit ses conditions de détention. Il n'est pas fait allusion à une quelconque libération à la fin du règne de Michel II, mais il y a bien deux ἀθλήσεις, comme dit la *Vie de Méthode*, c'est-à-dire persécution en deux temps, d'abord en 821, ensuite en 829 ou 830, dans la neuvième année de cette première détention. Il n'est pas fait non plus mention d'un transfert d'Akritas au Palais de Constantinople, car c'est après 831 que Théophile changea d'attitude à l'égard de Méthode. Si l'on retenait l'indication de la *Vie des saints David, Syméon et Georges*, on pourrait penser que le séjour dans le « tombeau » dura cinq années et que Méthode fut donc conduit au Palais vers 834-835.

Mais la chronologie n'est pas ce qui importe le plus. Sa détention dans un minuscule cachot d'un couvent de l'îlot Saint-André arrache à l'auteur des plaintes émouvantes (16, l. 311-325). Il se promet d'en parler ailleurs plus longuement, mais donne ici des détails précis. La cellule fut construite vingt-quatre ans plus tôt pour enfermer celui qui est encore en 831-832 son codétenu, un homme qui pourrait être son père (16, l. 320-322 et 46, l. 936-937). Le renseignement donné par la *Vie de Méthode*[80], et qui complète cette description, inspire confiance : cet individu avait été condamné pour tentative d'usurpation, comme Méthode l'est, en somme, pour lèse-majesté ; s'expliquerait ainsi la rigueur d'un emprisonnement dans un « tombeau » sans autre ouverture qu'un étroit guichet, où les deux condamnés sont peut-être littéralement emmurés. Mais à écouter Méthode lui-même, nous comprenons qu'entre ce personnage

79. Le libelle est supposé écrit cinq mois avant la mort de Michel II, qu'il prévoit avec exactitude. Il est raisonnable de conclure à une prophétie *post eventum*, et par conséquent à une enquête menée par Théophile plutôt que par Michel II lui-même.

80. 5, *PG* 100, col. 1248-1249. La tentative d'usurpation se serait donc produite vers 807 ; elle ne semble pas mentionnée ailleurs.

déchu et lui la détention, si insupportable soit-elle, a créé des liens : le « compagnon » participe à tous les événements, est témoin du martyre, en est sanctifié, peut se vanter d'une vision d'Euthyme en gloire au jour de sa mort et trois jours plus tard. Du prêtre ou de l'aventurier, c'est ce dernier qui est choisi comme dépositaire d'une révélation miraculeuse (46, l. 933-944). Et c'est fort bien ainsi ; Méthode n'a du reste qu'une confiance limitée dans les rêves et se défend de céder au goût du merveilleux (47, l. 950-951).

Avec une insistance pathétique, et qui veut l'être, Méthode rappelle à chaque occasion qu'il est toujours, lorsqu'il écrit, enfermé dans ce trou immonde où l'atmosphère est irrespirable, à proximité de cette source de grâce qu'est le tombeau du saint, mais hors d'état de le toucher de ses mains. Dans la nuit de l'iconoclasme triomphant, les orthodoxes touchent le fond du découragement (1, l. 1-2 ; 8, l. 131-132 ; 15, l. 302 ; 45, l. 926-927 ; 47, l. 973-976) ; le récit des combats et de la mort d'Euthyme se présente donc comme un message d'espoir. À trois reprises (1, l. 3-5 ; 9, l. 166-167 ; 47, l. 957-959), Méthode déclare l'avoir entrepris sur l'ordre très pressant d'un certain Syméon, peut-être un parent de Grégoire le Décapolite, dont il est aussi question dans la *Vie d'Euthyme le patriarche*[81].

Doit-on douter de sa sincérité ? On eût aimé de sa part plus de simplicité : il s'excuse de son incompétence d'écrivain en parfait pédant et en rhéteur s'exhibant devant un *théatron* (1, l. 6-11 ; 9, l. 166-170 ; 13, l. 264-266 ; 47, l. 953 s. ; 48, l. 983-984). Ce qu'il dit de sa détention ne permet guère d'imaginer comment il a pu écrire ou dicter son œuvre en prison ; mais il put sans doute compter sur la complicité ou la vénalité des moines-gardiens, et sur des allées et venues qui transformèrent Saint-André, comme autrefois la retraite d'Euthyme, en foyer d'agitation. Il est certes invraisemblable qu'un écrit d'une telle longueur et d'un style aussi contourné ait été composé presque d'un seul jet entre la mort d'Euthyme et la date, plusieurs fois notée, du quarantième jour suivant cette mort (27, l. 538-560 ; 30, l. 620 ; 41, l. 855-856), donc au début de février 832 ; mais cette présentation est bien autre chose qu'un artifice littéraire. Elle veut montrer que le temps s'arrête ou cesse d'être compté au moment précis où le corps d'Euthyme a produit tous les signes qu'on attendait et a été donné à la terre comme sa vie à l'écriture. Quant aux longs développements qui semblent interrompre le récit en s'intercalant entre la biographie proprement dite et les miracles, l'un sur la non-corruption des corps et les fins dernières, l'autre sur les images, ils sont partie intégrante de l'entreprise hagiographique telle que la conçoit Méthode, puisque le premier fonde en théologie le constat

81. Jean Gouillard, *op. cit.* (cf. n. 1), *BZ*, 53, 1960, p. 43, hésitait entre : 1) le Syméon, stylite à Lesbos, dont parle la *Vie des saints David, Syméon et Georges* (éd. Van den Gheyn p. 220 s.) et qui est acclamé à la fête de l'Orthodoxie (*Synodikon, Tr. Mém.*, 2, 1967, p. 53, l. 132) ; 2) le Syméon parent de Grégoire le Décapolite (*Vie de Grégoire le Décapolite*, éd. Dvornik p. 49, 51, 52, 71) cité aussi dans la *Vie d'Euthyme le patriarche* (éd. Karlin-Hayter p. 64). Dans un récent article, Cyril Mango indique sa préférence pour ce dernier, un personnage riche et influent, qui fonda sans doute un monastère à Thessalonique, mais venait d'Isaurie. C'est peut-être en raison de cette origine que Syméon se serait intéressé à la rédaction d'une Vie d'Euthyme, né dans la proche Lycaonie (« On Re-reading the Life of St Gregory the Decapolite », *ΔΩΡΗΜΑ, Mélanges I. Karayiannopoulos* (= *Byzantina*, 13), Thessalonique 1985, p. 645-646 et n. 34-35.

de sainteté et que le second résume la doctrine dont le martyre d'Euthyme prouve désormais l'orthodoxie. Cette défense des images, qui consiste en quelques parallèles entre le Verbe image du Père, la parole image de la pensée et la peinture image du modèle, est moins originale que la dissertation sur les corps et les âmes séparés, qui trouve son pendant dans la *Vie de Théophane* du même Méthode[82] et nous fait pénétrer dans le monde moins bien exploré des croyances[83] ; mais toutes deux ont ici leur place et tirent du récit lui-même leur force démonstrative.

* * *

La *Vie d'Euthyme* par Méthode (*BHG* 2145) est conservée dans un unique manuscrit : Istanbul, Bibliothèque du Patriarcat œcuménique, Sainte-Trinité 88, un ménologe prémétaphrastique pour le mois de décembre, où la Vie occupe les folios 227v-252v[84]. Il s'agit d'un codex de parchemin, mutilé du début, de la fin, et avec une lacune importante entre les folios 61 et 62. Aujourd'hui, le manuscrit compte 285 folios de 39 × 27 cm, écrits en deux colonnes de 36 lignes. L'écriture, une minuscule ancienne très pure, posée sur la ligne, peut être datée de la fin du IXe ou du début du Xe siècle. Dans les marges se trouvent sept notes en petite onciale, avec signe de renvoi au texte (cf. app. crit., l. 1, 2, 5, 43, 132, 443, 573). Le début des paragraphes (notés dans l'apparat critique) est marqué par un blanc, la première lettre de la ligne suivante faisant saillie dans la marge. Le texte le plus récent contenu par ce manuscrit est un éloge de Théodore Graptos, écrit par l'archevêque de Césarée Théophane, un contemporain de Photius encore actif en 886[85]. Rien ne permet, à notre connaissance, de préciser l'origine du manuscrit, bien que, comme le souligne A. Ehrhard[86], la présence de deux éloges dus à Michel le Stoudite puisse faire envisager quelque relation avec le monastère de Stoudios.

Pour l'édition, nous avons suivi autant que possible le texte du témoin unique, utilisé par l'intermédiaire de photographies. Les variantes, même orthographiques, sont relevées dans l'apparat critique ; l'iota souscrit, que le manuscrit ne note pas, a partout été rétabli tacitement. Le texte est accompagné de l'appareil scripturaire et de quelques renvois à la *Vie de Théophane*[87], écrite

82. Éd. Latyšev (cité n. 87) p. 32 s.

83. Sur ce sujet, les études fondamentales sont encore celles de M. Jugie, « La doctrine des fins dernières dans l'Église gréco-russe », *ÉO*, 18, 1914, p. 209-228 (pour les théologiens byzantins des IXe-Xe s., p. 214-215), et *Theologia dogmatica christianorum orientalium ab ecclesia catholica dissidentium*, IV, Paris 1931, p. 96 s. La *Vie d'Euthyme*, que ne connaissait pas Jugie, est une pièce maîtresse qui permettra de reprendre le dossier.

84. Voir A. Ehrhard, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischenLiteratur der griechischen Kirche*, t. I, Leipzig 1937, p. 510-512 ; A. Tsakopoulos, *Περιγραφικὸς κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς βιβλιοθήκης τοῦ Οἰκουμενικοῦ Πατριαρχεἰου. Β'. Ἁγ. Τριάδος Χάλκης*, Istanbul 1956, p. 84-87.

85. Voir J. M. Featherstone, « The Praise of Theodore Graptos by Theophanes of Caesarea », *Anal. Boll.*, 98, 1980, p. 93-150, notamment, sur l'auteur, p. 94-95.

86. A. Ehrhard, *op. cit.* (cf. n. 84), p. 512.

87. *BHG* 1787 z ; éd. B. Latyšev, *Methodii patr. CP. Vita S. Theophanis conf.*, dans *Mémoires de l'Académie de Russie*, VIIIe sér., XIII.4, 1918, p. 1-40.

par le même Méthode, avec laquelle un rapprochement s'impose. Les notes de la traduction visent surtout à éclaircir quelques allusions et à signaler les principales difficultés de construction et de sens.

*
* *

Sommaire

I. — *Prologue — Biographie d'Euthyme du concile de Nicée II (787) jusqu'à la retraite de Michel Ier (813).*

1. L'auteur, au moment d'écrire, se recommande aux prières de Syméon et du saint lui-même.
2. Il ne traitera que de la fin de la vie d'Euthyme : à quoi bon parler de sa famille et de son enfance ?
3. Euthyme au concile de Nicée II ; son ambassade auprès du calife.
4. Hiérarque estimé de tous, il consacre une jeune fille comme moniale.
5. Pour cette raison, l'empereur Nicéphore exile Euthyme à Patallaréa à la suite de l'usurpation de Bardanios Tourkos, puis le rappelle, mais sans lui rendre son siège.
6. Considérations sur cette première persécution.
7. Le patriarche Nicéphore défend Euthyme contre une nouvelle intrigue ; Michel Ier abandonne l'Empire avant d'avoir pris une décision en sa faveur.

II. — *Le second iconoclasme, de l'avènement de Léon V (813) à celui de Théophile (829).*

8. Avènement de Léon V, qui cherche à gagner le saint ; Euthyme tente de le détourner de ses projets.
9. Léon V proclame ouvertement son hérésie ; réponse d'Euthyme sur les images ; retour de la persécution.
10. Exil d'Euthyme à Thasos ; Léon est assassiné ; équivoques du nouveau règne.
11. Michel II réunit une conférence ; Euthyme le réprimande sans ménagement ; une nouvelle sentence d'exil est prononcée, puis rapportée.
12. L'empereur se radoucit et laisse à Euthyme sa liberté de mouvement ; sort du patriarche Nicéphore et, après l'avènement de Théophile, de Théophile d'Éphèse et de Joseph de Thessalonique.

III. — *Arrestation et martyre d'Euthyme.*

13. L'affaire des libelles.
14. Joseph de Thessalonique est enfermé à l'hospice de Saint-Samson, Euthyme arrêté, interrogé par l'empereur, giflé et exilé.

15. Le saint arrive dans l'île Saint-André, où est déjà détenu le narrateur.
16. Exiguïté du cachot où est enfermé le narrateur et où l'on renonce à mettre Euthyme.
17. Entretien, communion et repas avec le saint.
18. Arrivée du logothète, du préposé au kaniklion et du manglavite, qui commencent à torturer Euthyme.
19. Interrogatoire ; le saint reçoit cent vingt coups de fouet.
20. Malgré les soins de ses compagnons, le saint meurt huit jours plus tard, à l'aube du 26 décembre ; il avait prophétisé sa mort.
21. Il ferma lui-même ses yeux et sa bouche ...
22. ... et cela, à l'imitation du Christ.

IV. — *Réflexions sur l'incorruptibilité du corps d'Euthyme et sur les fins dernières.*

23. Dieu a accordé au corps d'Euthyme l'incorruptibilité, signe de la grâce qui illumine son âme.
24. La corruption ou la non-corruption des corps après la mort témoignent d'une rétribution partielle pour ceux qui ont plu ou déplu à Dieu.
25. Cette rétribution partielle ne contredit pas l'enseignement sur les fins dernières ; exégèse de « Afin qu'ils ne soient pas rendus parfaits sans nous » et de « Ils ne sont pas entrés en possession de la promesse ».
26. Cas de ceux qui ne sont ni tout à fait saints ni gravement pécheurs.
27. État du corps d'Euthyme, que l'on vient toucher comme s'il était vivant.
28. Ce qui advint après la mort d'Euthyme ; le narrateur psalmodie et prie sur le corps, transporté à proximité de sa cellule avant d'être exposé dans le narthex de l'église.
29. Au troisième jour, le corps est placé dans un cercueil lors d'une cérémonie presque sans témoins, mais accompagnée de signes.
30. Ni au troisième ni au quarantième jour — au moment même où le narrateur écrit —, le corps d'Euthyme ne se dégrade ni ne se corrompt.
31. La mort du saint est comme un sommeil réparateur.

V. — *Dissertation sur l'image.*

32. Transition : l'incorruptibilité du corps d'Euthyme dénonce l'erreur des iconoclastes, ses ennemis ; l'image est verbe.
33. Exégèse de « Faisons l'homme à notre image... ».
34. Exégèse de « ... et à notre ressemblance ».
35. L'image figurée comparée au mot prononcé.
36. Le Fils image du Père ; l'homme image de Dieu ; Moïse et les images.
37. Salomon a orné le Temple de sculptures ; les prophètes ont eu des visions de Dieu ; le Christ s'est fait voir dans ce monde : condamnation des iconoclastes.

38. Comparaison avec les persécuteurs païens, notamment avec Julien l'Apostat.
39. Caractère et méthodes des persécutions d'aujourd'hui.
40. Invectives contre les persécuteurs iconoclastes ; comme ceux des premiers temps, les martyrs d'aujourd'hui, et particulièrement Euthyme, triomphent après leur mort des démons et des maladies.

VI. — *Miracles et apparitions d'Euthyme.*

41. Guérison de malades et de démoniaques dans les quarante jours qui suivirent la mort du saint.
42. Guérison de malades et de démoniaques de son vivant.
43. Son corps non corrompu manifeste sa sainteté.
44. Des fidèles voient Euthyme en songe peu avant ou après sa mort.
45. Apparition du saint à un notaire pour interdire le transfert de son corps.
46. Le narrateur et son compagnon de détention voient Euthyme en songe.
47. Le narrateur invoque l'aide et la protection d'Euthyme.
48. Il lui demande d'accepter son œuvre comme le Seigneur a accepté la myrrhe et l'aloès de Nicodème.

MÊME MOIS, 26 [DÉCEMBRE]

Vie de notre saint père et hiéromartyr Euthyme

I. — PROLOGUE — BIOGRAPHIE D'EUTHYME DU CONCILE DE NICÉE II (787) JUSQU'À LA RETRAITE DE MICHEL Ier (813)

1. *L'auteur, au moment d'écrire, se recommande aux prières de Syméon et du saint lui-même.*

Du martyr qui doit son nom au bon courage [*euthymia*], de l'évêque artisan de l'ardeur [*prothymia*], en des heures de découragement [*athymia*] et en des lieux d'opprobre[1], j'ai reçu l'ordre et j'ai la volonté de peindre dans un discours et de retracer dans un récit les dernières étapes[2] de la vie et l'immortelle patience ; mais je ne l'ai pas fait sans avoir invoqué tes prières à toi qui me l'avais prescrit, homme de Dieu et ange des naziréens fidèles, ô Syméon[3], obéissant par définition et maître d'obéissance pour tes disciples, et, avant même tes prières et en même temps qu'elles, sans avoir imploré la prière directrice de celui-là même qui va être dépeint afin que, envoyé d'auprès de Dieu devant qui évidemment il se tient, il me saisisse par la main droite, comme il est écrit, donne de l'éclat à la couleur de ma pensée dans mes développements, et redresse le calame de mon ignorance du discours en une expression correcte, pour éviter que je ne balbutie en des détours paresseux ou d'obscurs raccourcis. Et me voici devant mon auditoire pour faire mon récit[4].

2. *Il ne traitera que de la fin de la vie d'Euthyme: à quoi bon parler de sa famille et de son enfance?*

Mais m'adressant à des gens qui connaissent les événements qui ont précédé[5], j'exposerai les dernières étapes de la vie du bienheureux, comme je l'ai dit, et n'essaierai donc pas de retracer à la suite et dans le détail sa biographie. Aussi bien, comme tout un chacun, il est né d'un père et d'une mère et, comme tout le monde, lui aussi a reçu l'éducation du premier âge et la formation morale de l'enfance. Cela va de soi le plus naturellement du monde pour tous, même si l'on peut constater qu'un tel est élevé au-dessus de la plupart par des dons

1. Entendons : pendant la persécution iconoclaste et alors que l'auteur est enfermé en prison, comme l'explique du reste une note marginale ; *Introd.*, p. 15.

2. L'adjectif ἐπιτέλευτος paraît nouveau. Ici et 2, l. 12 et 31, il s'applique aux dernières étapes de la vie du saint. Au chap. 20, l. 403, ἐπιτέλευτα, pris adverbialement, équivaut à ἐπὶ τέλους.

3. Sur l'identification du personnage, *Introd.*, p. 15 et n. 81. L'auteur revient plusieurs fois sur cet « ordre » donné par Syméon (9, l. 166-167 ; 49, l. 957-959). Syméon, fils de Jacob et de Léa, fut ainsi

Μηνὶ τῷ αὐτῷ κϛ'

Βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ἱερομάρτυρος Εὐθυμίου

1. Εὐθυμίας φερώνυμον μάρτυρα, τὸν προθυμίας ἱεράρχην αὐτόχειρα, ἐν ἀθυμίας καιροῖς καὶ ὀλιγωρίας τόποις, κατὰ τὴν ἐπιτέλευτον ζωὴν καὶ ἀθάνατον ὑπομονὴν αὐτοῦ, ἐνιστορῆσαι λόγῳ καὶ διαγράψαι διηγήσει κελευσθεὶς καὶ βουλόμενος, τὰς σὰς τοῦ ἐπιτεταχότος, ἄνθρωπε τοῦ Θεοῦ καὶ ἄγγελε τῶν πιστῶν ναζηραίων, εὐχὰς ἐπικαλεσάμενος, ὦ Συμεών, τῷ ὄντι ὑπήκοε καὶ τῆς ὑπακοῆς παιδευτὰ τοῖς σοι προσανέχουσιν, καὶ πρό
228r γε τούτων || καὶ σὺν αὐταῖς τὴν αὐτοῦ ἐκείνου τοῦ γραφησομένου εὐκτικὴν κυβέρνησιν αἰτησάμενος κρατῆσαί μου τῆς χειρὸς τῆς δεξιᾶς, οἷα γέγραπται, ἀπὸ Θεοῦ δηλαδὴ ἐκπεμπόμενον ᾧ παρέστηκεν, καὶ ἐλλαμπρῦναι τῆς διανοίας τὴν βαφὴν ἐν ταῖς ὑποθέσεσιν, ἰθῦναί τε τοῦ λόγου τῆς ἀμαθίας πρὸς εὐφραδίαν τὸν κάλαμον, ὡς μὴ ψελλίσαι χαυνότητος ἐκτροπαῖς ἢ ἀμβλύτητος ἐλλείψεσι πώποτε, ἰδοὺ κεχώρηκα μέσος τῶν ἀκουόντων ὡς διηγούμενος.

2. Πρὸς τοὺς εἰδότας δὲ τὰ προφθάσαντα, τὴν ἐπιτέλευτον τοῦ μακαρίου ζωὴν ὑφηγήσομαι, ὡς καὶ εἴρηκα, οὐ μὴν καθεξῆς ἐπὶ λεπτῷ τὸν βίον ἱστορῆσαι πειράσομαι. Πάντως γὰρ γονέων ὡς ἅπας γεγέννηται καὶ ἀνατροφῇ νηπιώδει καὶ παιδικῇ ἠθονομίᾳ ὡς πάντες καὶ αὐτὸς ἀνατέθραπτο · τοῦτο γὰρ πᾶσιν ἀκολουθεῖ προσφυέστατα, εἰ καὶ ὑπὲρ τοὺς πολλοὺς τοῖς ὑπὲρ πλείονας γεγενῆσθαι ἐν μέρει τινὰ καταφαίνεται, οἷον γνώμης τις

Tit. : λε' in marg.
1. 1 ἀθυμίας : διωγμός in marg. glos. || 2 τόποις : κεχωσμένος ὁ γράφων in marg. || 5 Συμεών : ὑπήκοος γὰρ ἑρμηνεύεται τῷ Συμεών · πρὸς αὐτὸν δὲ γράφει καὶ ὁ ἱστορῶν in marg. || 9 ψελίσαι || 10 μέσως.
2. 13 post πειράσομαι § || 16 γεγενεῖσθαι.

---

1 αὐτόχειρα cf. *V. Theoph.*, IX. 16, p. 11, l. 26 2 in app. crit. κεχωσμένος cf. *V. Theoph.*, XII, 20, p. 15, l. 17. 7 cf. *Ps.* 72, 23. 8 cf. *III Regn.* 18, 15.

---

nommé parce que Dieu avait exaucé sa mère (*Gen.* 29, 33 : ὅτι ἤκουσεν Κύριος ὅτι μισοῦμαι). L'hébreu *Šime'ôn* se rattache en effet au verbe *šâma'*, « entendre ». C'est l'explication que reprend Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, I, 19, 7 (coll. Loeb, IV, p. 146) : ἐπήκοον αὐτῇ τὸν Θεὸν γεγονέναι. Philon d'Alexandrie insiste en revanche sur la docilité de Syméon : *De mutatione nominum*, 99 (éd. Arnaldez p. 76) et *De somniis*, 34 (éd. Savinel p. 146), le nom est traduit par εἰσακοή ; *De ebrietate*, 94 (éd. Gorez p. 60), par ἀκοή.

4. *Topos* rhétorique de la feinte ignorance de l'art d'écrire, qui se retrouve plus loin (9, l. 166-170 ; 13, l. 265-266 ; 47, l. 956-957 ; 48, l. 981-984) et n'est pas sans parallèle dans d'autres œuvres de Méthode (V. *Theoph.* I-II, p. 1-2).

5. Méthode, écrivant au lendemain de la mort d'Euthyme, s'adresse en effet à des lecteurs avertis ; il ne vise qu'à révéler certains événements cachés et à établir les responsabilités des persécuteurs.

au-dessus du commun, par exemple une certaine innocence de caractère, une heureuse disposition pour l'étude, un comportement plus dévôt, une conduite et une manière d'être plus posées, toutes qualités auxquelles on reconnaît, dès l'enfance, le progrès selon le Seigneur, de même que pour les plantes bien-nées la régularité et l'allongement de la tige. En effet, leur rectitude et leur belle allure rassurent le jardinier sur la belle récolte à venir et le font rayonner d'espérance avant même la jouissance des fruits[6]. Quoi qu'il en soit, sa famille, sa naissance et, comme je l'ai dit, l'accomplissement du héros, de l'enfance à l'âge d'homme, ne sont pas consignés ici, pour la raison que nous ne les connaissons pas et que, forcément, cela n'apporterait à personne de profit. En effet, nul ne pourrait vouloir devenir ni paraître, suivant une exacte réplique, un couple comme les parents de celui-ci, ni les géniteurs d'un tel enfant et de ses frères, ni ses nourriciers, ni ses donneurs de nom, ni rien de semblable, pas plus qu'ils ne sauraient y parvenir. Étant donné l'impossibilité de choisir sa progéniture, les disparités morales et physiques, les raisons de toutes sortes qui surviennent et finalement l'interruption de la mort, ils seraient frustrés dans leur dessein et ne seraient pas en mesure, pour des raisons de temps, de nature et de choix, de se plier, en général, à cette imitation[7]. C'est pourquoi nous n'avons pas cherché à interroger quelqu'un qui connût les prémices de la vie d'Euthyme entre son enfance et l'âge d'homme. C'est bien assez en effet, que, connaissant ne fût-ce que ses dernières étapes, nous les imitions. Ce qu'il est nécessaire et que je me dois de raconter, ne sont-ce pas les actions terminales grâce auxquelles les actions antérieures sont bénies, même inconnues, et glorifiées, quelles qu'elles aient pu être et même si on doit les compter comme excellentes[8]?

3. *Euthyme au concile de Nicée II; son ambassade auprès du calife.*

Donc notre bienheureux, lorsque le septième concile saint et œcuménique, deuxième de Nicée, fut assemblé conformément à la piété et aux canons, après cet étalement du mal sur de longues années, était connu comme moine et archevêque de sa métropole de Sardes, et on le vit faire honneur, par sa dignité, au rang qu'il occupa dans l'assemblée de vérité[9]. À une époque où plusieurs de nos auditeurs étaient sans doute de jeunes enfants, tandis que d'autres étaient encore dans les reins de leur père, de même que Lévi qui a levé la dîme sur ses propres frères était dès avant sa naissance dans les reins d'Abraham, comme il est écrit, — et j'étais de ceux-là, moi qui écris ces mots, vu que ma mère, à ce moment jeune fille, ne m'avait pas encore mis au monde —, à cette époque-là[10], jeune avec un jugement de vieillard, notre très saint personnage, orné de la vraie dignité de l'archevêque et du moine, jouissait non sans raison du respect de l'impératrice théophrone et de la considération du nouveau Constantin, l'empereur son fils[11]. Il prit donc le chemin de la Syrie pour une

6. Évocation des lieux communs hagiographiques qui ne seront pas développés.
7. En énumérant ici tout ce qui relève des disparités naturelles et ne peut être proposé à l'imitation

καθαρότης καὶ εὐφυΐα πρὸς τὴν παιδείαν καὶ φιλοθεώτερος ποσῶς τρόπος καὶ ἡσυχωτέρα διαγωγὴ καὶ κατάστασις, οἷς εὐθὺς ἐκ νηπίου χαρακτηρίζεται ἡ προκοπὴ κατὰ Κύριον, καθάπερ φυτοῖς τῶν εὐγενῶν τὸ εὐθὲς καὶ ἐπιμηκέστατον· τῇ γὰρ ἰθυτενείᾳ καὶ τῷ εὐκόσμῳ τὴν ἐσομένην εὐκαρπίαν τῷ φυτηκόμῳ βεβαιοῖ καὶ ἱλαρύνει ταῦτα δι' ἐλπίδος πρὸ μεταλήψεων. Ἀλλὰ γένος μὲν καὶ τόκος καὶ ἡ, ὡς ἔφην, διὰ παιδὸς εἰς ἄνδρα τελείωσις τοῦ ἀοιδίμου οὐκ ἐκσημαίνεται, οὔτε παρ' ἡμῶν γινωσκομένη, οὔτε μὴν συντελοῦσά τινι ἐξ ἀναγκαίου τὰ πρὸς ὠφέλειαν. Οὐ γὰρ βουληθεῖεν ἄρα τινὲς καὶ σύζυγοι κατὰ γονέας 228v τούτου καὶ τοκεῖς παιδὸς τοιούτου καὶ ἀδελφῶν ‖ αὐτοῦ καὶ ἀνατροφέες καὶ ὀνοματοθέται καὶ εἴ τι ἕτερον, κατὰ παρακολούθησιν ἀκριβῆ, γενέσθαι τε καὶ φανῆναι, ἐπεὶ οὐδὲ φθάσαιεν· ἢ γὰρ τῷ ἀπροαιρέτῳ τῶν τικτομένων ἢ τῇ παραλλαγῇ τῶν ἀλλοιοσχήμων καὶ ἑτεροσώμων ἢ ἄλλως τισὶν προφάσεων ἐπισυμβάσεσιν ἀπειροτρόποις καὶ τελευταῖον τῇ τοῦ θανάτου διακοπῇ τὴν προαίρεσιν ἐκκοπτόμενοι, οὐκ ἰσωθεῖεν καὶ χρονικῶς καὶ φυσικῶς καὶ προαιρετικῶς τῇ τούτου παρακολουθήσει ὑπαχθῆναι ὡς μάλιστα. Διὸ καὶ οὐκ ἐπυθόμεθα τὸν εἰδότα τὰ ἐκ παιδὸς εἰς ἄνδρα αὐτοῦ προτερήματα· μέγα γάρ, εἰ γνόντες κἂν τὰ ἐπιτέλευτα μιμησαίμεθα. Καὶ τάχα ταῦτα τὰ ἀναγκαῖα καὶ ἐποφειλόμενα διηγεῖσθαί μοι, ἐξ ὧν καὶ τὰ πρότερα, κἂν μὴ γινώσκηται, ἐπευφημεῖται, καὶ οἷά περ ἂν εἶεν καὶ αὐτὰ προτερημάτων λόγον ἐπέχοντα, τοῖς τελευταίοις μᾶλλον ἀποσεμνύνεται.

3. Οὗτος τοίνυν ὁ μακάριος, ὅτε ἡ κατὰ Νίκαιαν δευτέρα ἑβδόμη ἁγία καὶ οἰκουμενικὴ σύνοδος, μετὰ τὴν πολυετῆ ἐκείνην τοῦ κακοῦ καταστόρεσιν, θεοφιλῶς καὶ ἐνθέσμως κεκρότητο, μοναχὸς καὶ ἀρχιεπίσκοπος τῆς καθ' ἑαυτὸν Σάρδεων προεδρείας ἐγινώσκετο καὶ τῷ βαθμῷ τὸν τόπον ἐν τῷ συλλόγῳ τῆς ἀληθείας διακοσμῶν κατεφαίνετο. Ὅτε δή τινες μὲν τῶν ἀκροατῶν τυχὸν νηπιώτεροι, ἄλλοι δὲ καὶ πρὸς ὀσφὺν ἰδίου πατρὸς ἔτι ἐτέλουν, ὡς ὁ ἀποδεκατώσας τοὺς ἰδίους ἀδελφοὺς Λευῒ τῇ τοῦ Ἀβραὰμ καὶ πρὸ τοῦ τόκου ὑπῆρχεν, καθὰ γέγραπται, ὧν εἷς καὶ ὁ γραφεὺς τῶν λεγομένων καθέστηκα, οὐ παραχθεὶς ἔτι τότε τῷ βίῳ ἁγνευομένῃ δήπου τῇ μητρὶ ὡς νεάνιδι, τότε δὴ νέος ὢν ἐν πρεσβυτίᾳ φρενὶ ὁ πανίερος τῇ τε ἀρχιεραρχίᾳ καὶ τῷ μοναχικῷ διὰ πράξεως ἐγκοσμούμενος 229r δι' αἰδοῦς τῇ θεόφρονι βασιλίσσῃ καὶ ‖ διὰ τιμῆς τῷ νέῳ Κωνσταντίνῳ τῷ βασιλεῖ καὶ υἱῷ αὐτῆς ὑπῆρχεν ὡς ἄξιος. Ἐστείλατο γοῦν τὴν ἐπὶ Συρίαν πρεσβείᾳ παρεγγυήσεσιν

2. 17 καθαρώτης ‖ 19 ἰθυτεκνία ‖ 21 post μεταλήψεων § ‖ 22 συντελοῦσα : -τ- s.l. ‖ 29-30 ἐποιθώμεθα τῶν ‖ 30 γνῶντες ‖ 32 κἂν : καὶ ‖ οἷάπερ ‖ 33 post ἀποσεμνύνεται §.

3. 36 σάρδέων ‖ 41 post νεάνιδι § ‖ 43 βασιλίσσῃ : περὶ εἰρήνης λέγει in marg. glos.

39-40 cf. *Hebr.* 7, 5 et 10. 41-42 cf. *V. Theoph.*, III.3, p. 2, l. 26 (ἡ νεότης πρεσβυτεύει).

des chrétiens, il n'est pas impossible que Méthode pense à l'astrologie et aux différentes rubriques d'un « horoscope » de naissance.

8. D'autres raisons, comme une ordination ou une élection non canonique à l'évêché de Sardes, ont peut-être poussé Méthode à ne commencer son récit qu'en 787, lorsque Euthyme a déjà 33 ans ; *Introd.*, p. 4-5.

9. *Introd.*, p. 4.

10. Méthode est donc né après 787, sans doute dans la dernière décennie du VIII[e] s.

11. Irène, qui rétablit le culte des images, régna avec son fils Constantin de 780 à 797, puis seule jusqu'en 802. L'auteur se garde bien d'évoquer les péripéties du règne.

ambassade[12], avec leurs instructions et leurs ordres, et l'habile et retors roi des Perses et des Arabes vit en lui un si excellent négociateur de paix qu'à travers l'envoyé il fut rempli d'admiration pour ceux qui l'envoyaient, et mit un point d'honneur à demander à nouer avec eux une amitié durable[13]. Il le fit savoir aux souverains par ses réponses mêmes, tant il avait été impressionné par une telle maturité[14], à la fleur de l'âge, et tant de jugement. C'est une chose connue que les ministres s'entendent à faire honneur à leurs maîtres par leur sagesse ou, inversement, à leur faire du tort par leur étroitesse d'esprit et leur médiocrité.

4. *Hiérarque estimé de tous, il consacre une jeune fille comme moniale.*

Il était aimé par les plus sensés des gens en place, chéri des communautés de prêtres. Il attirait le regard des pauvres, il était accessible aux victimes de l'injustice par son abord facile, il était par sa compassion un recours pour ceux qui avaient trébuché, il se laissait saisir aussi par des femmes affligées à qui leur stérilité ou leur péché faisaient perdre, comme un flux de sang, la fraîcheur de leur âme, et qui le retenaient, tel le Christ, par la frange de sa condescendance. En effet, une disposition naturelle le mettait extraordinairement de plain-pied avec tous les âges, les caractères, bien sûr, et les conditions. Par la majesté de sa silhouette, l'aménité de ses propos, l'acuité de sa pensée, la générosité de ses aumônes, le zèle de son appui, sa miséricorde dans le châtiment, son ouverture aux requêtes, c'était un père et un frère ; par son courage et son ardeur, ses services et ses interventions, il se montrait un intercesseur et un défenseur, se faisant tout à tous pour le bien de tous ou du plus grand nombre, dans l'esprit de l'Apôtre. Notamment, il vient au nom du Christ notre Dieu demander la main d'une jeune fille ; après l'avoir revêtue de l'habit, à sa demande, et lui avoir adressé la catéchèse prescrite par les canons, quand elle eut, selon la loi, formulé son consentement, il la présente, vierge pure, par la consécration du corps, au créateur et fiancé des âmes. J'aborde cette affaire par anticipation, pour qu'elle vienne en tête, mais ne la mentionne ici qu'en passant sans en faire un récit attentif[15].

5. *Pour cette raison, l'empereur Nicéphore exile Euthyme à Patallaréa à la suite de l'usurpation de Bardanios Tourkos, puis le rappelle, mais sans lui rendre son siège.*

À cette époque — et ce fut le point de départ — survint la révolte et l'usurpation de Bardanios Tourkos[16], et notre bienheureux, s'étant trouvé retenu comme beaucoup d'autres dans le territoire où s'était produit ce soulèvement, fut envoyé en exil, après le meurtre de l'usurpateur, à Patallaréa d'Occident[17] avec le proèdre de Nicomédie et confesseur, je veux dire Théophy-

12. Nous conservons le datif πρεσβείᾳ, en sous-entendant τὴν ἐπὶ Συρίαν (ὁδόν), plutôt que de corriger en πρεσβείαν. Cf. Theod. Stud., *Ep.* I, 3 (*PG* 99, 916C1) : καὶ ἡμεῖς ἐστειλάμεθα τὴν ἐξόριστον ὁδοιπορίαν.

αὐτῶν καὶ κελεύσεσιν · καί γε εἰρήνης διαλλακτὴς ὡς ἐπάξιος τῷ πολυβούλῳ καὶ μηχανορράφῳ βασιλεῖ Περσῶν καὶ Ἀράβων κατεφάνη τὰ μάλιστα, ὡς καὶ θαυμάσαι τῷ πεμφθέντι τοὺς πέμψαντας καὶ ἐξαιτῆσαι φιλιάζειν αὐτῶν καὶ προσμένειν ὑπέρτιμα · γνωστόν τε τοῦτο καὶ αὐταῖς ταῖς ἀνταποκρίσεσιν τοῖς κρατοῦσιν ἐποίησεν, καταπλαγεὶς καὶ ὥραν τοῦ πρεσβύτου καὶ ἐννόημα · ἴσασι γὰρ σαφῶς λειτουργοὶ ὑπερτιμᾶν φρονήσει τοὺς δεσποτεύοντας, ὡς αὖθις ἀτιμάζειν τῷ σμικρονόῳ καὶ τοῖς ἐλλείμμασιν.

4. Ἐφιλεῖτο τοίνυν τῶν πρωταρχικῶν τοῖς ἐχέφροσιν, ἐποθεῖτο τῶν ἱερέων συστήμασιν, ἀφωρᾶτο πενήτων τοῖς ὄμμασιν, προσεπελάζετο ἀδικουμένοις διὰ τὸ πανευπρόσιτον, κατετρέχετο <πρὸς> προσκοψάντων διὰ τὸ εὐσυμπάθητον, ἐλαμβάνετο καὶ πρὸς γυναικῶν τεθλιμμένων τῶν ἢ τῇ ἀπαιδίᾳ ἢ ἁμαρτίᾳ τὸ τῆς ψυχῆς ἀνθηρὸν αἱμορροούντων, ἐκ τοῦ τῆς συγκαταβάσεως πτερυγίου κρατούμενος χριστομίμητα. Ἦν γὰρ προσφυὴς δι' εὐφυΐαν ὑπερφυέστατα πάσῃ ἡλικίᾳ καὶ γνώμῃ σαφῶς καὶ ἐπιτηδεύματι · τῷ τε γὰρ τοῦ εἴδους μεγέθει καὶ τῷ τοῦ λόγου ἀστείῳ καὶ τῷ ὀξεῖ τῆς φρονήσεως καὶ τῷ πλουσίῳ τῆς πτωχοτροφίας καὶ τῷ σπουδαίῳ τῆς προστασίας καὶ τῷ οἰκτιρμονικῷ τῆς ἐπιτιμιάσεως καὶ τῷ συγκαταβατικῷ τῶν αἰτήσεων πατὴρ καὶ ἀδελφός, ἀνδρείᾳ καὶ προθυμίᾳ, διακονίᾳ καὶ ἐπανακλήσεσιν, ὑπερεύκτης καὶ ὑπερασπιστὴς ὡς πᾶσι τὰ πάντα γινόμενος εἰς τὴν τῶν πάντων ἢ τῶν πολλῶν ὠφέλειαν ἀποστολοφρόνως ἐδείκνυτο. Σὺν τοῖς πᾶσι γοῦν
229v || καί τινος κόρης μνήστωρ εἰς Χριστὸν τὸν Θεὸν ἡμῶν γίνεται καὶ σχηματίσας αὐτὴν παρακαλοῦσαν μετὰ τοὺς ἀποδέοντας κατηχητικοὺς λόγους, ὡς ἔνθεσμα, παρθένον ἁγνὴν τῷ τῶν ψυχῶν ποιητῇ καὶ μνηστῆρι διὰ σωματικοῦ ἁγιασμοῦ ὁμολογήσασαν, ὡς νόμος, παρίστησιν. Πρωθύστερα μὲν οὖν καὶ ὡς φθάσῃ τὰ περὶ ταύτην τὴν διήγησιν τίθεμαι, παροδικῶς αὐτῆς μιμνησκόμενος, οὐ δι' ἐπιμελείας κατεξηγούμενος.

5. Τοίνυν συνέβη καὶ ἀφορμὴ ἡ κατὰ τὸν Τοῦρκον Βαρδάνιον ἀνταρτικὴ τὸ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ ἐπανάστασις, καὶ κρατηθέντι τούτῳ τῷ μακαρίῳ σὺν πολλοῖς ἄλλοις πρὸς τοῖς ὁρίοις ἐφ' οἷς δὴ τὸ σύστρεμμα ἐκεῖνο γεγένητο, μετὰ τὴν καθαίρεσιν τοῦ τυραννήσαντος ἐξορίᾳ τῇ ἐπὶ Παταλλαρέαν τὴν ἑσπερίαν σὺν τῷ Νικομηδέων προέδρῳ καὶ

3. 45-46 μηχανοράφω || 47 post ὑπέρτιμα §.
4. 51 (πρωτ)αρχικῶν : αραρχικῶν || 52 ἀφορᾶτο || ἀδικούμενος || 54 ἢ τῇ : ἤτοι || 59-60 διακονία καὶ ἐπανάκλησις (ἐπ- s.l.) || 62 μνηστορ || 64 ὡμολο- || 65 post παρίστησιν § || φθάσει || τίθεμαι nos : τίθημι a.c. τίθημαι p.c.
5. 68 συμ.

53-55 cf. *Mt.* 9, *Lc* 8. 54 cf. *V. Theoph.*, II. 2, p. 2, l. 7 (τῷ ἀνθηρῷ ... τῶν ἐδεσμάτων). 60 cf. *I Cor.* 9, 22. 63-65 cf. *II Cor.* 11, 2.

---

13. On peut hésiter entre un adverbe ὑπέρτιμα et une correction en ὑπερετίμα. Le verbe ὑπερτιμᾶν se retrouve plus bas, l. 49. Sur l'ambassade dont Euthyme est chargé, *Introd.*, p. 4-5.

14. Le grec πρεσβύτης, « vieillard », évoque à dessein πρεσβευτής, « ambassadeur », et rappelle l'adjectif πρεσβυτία (l. 42), qui est un hapax. Même jeu de mot dans le passage de la *Vie de Théophane* noté p. 23 dans l'apparat.

15. Cette affaire est à nouveau évoquée plus bas (5, l. 72-76), mais sans plus de détail ; Méthode la sent un peu mince et s'efforce de lui donner une grande portée morale par une comparaison avec les apôtres et saint Jean Chrysostome (6, l. 90-107) ; *Introd.*, p. 6.

16. Août-septembre 803 ; l'usurpateur provoque un soulèvement des thèmes d'Asie Mineure ; *Introd.*, p. 5.

17. Entre la côte d'Afrique et la Sicile, *Introd.*, p. 5 et n. 32.

lacte le trois fois fortuné[18], et Eudoxe le métropolite d'Amorion[19], par ordre du souverain, l'empereur Nicéphore. Il pouvait bien se donner l'air de venger l'affront commis envers la dignité impériale, qu'il disait souillée par la proclamation du tyran Bardanès ; en fait, il obéissait principalement à une raison cachée, la vraie pour ceux qui étaient au courant : la tonsure et les fiançailles avec le Christ de la très belle jeune fille, dont il était, disait-on, épris, et dont il avait ainsi été frustré.

Peu de temps après, l'ayant rappelé de son île avec les autres, il restaura ceux-ci sur leur trône ; quant au théophrone au grand cœur, il le laissa errer et vaquer hors de son siège ; il ne lui suffit pas de l'en chasser, il lui infligea ce qu'il croyait être des railleries. En effet, saint Tarasios[20] eut beau refuser son accord à la déposition qu'il projetait, et lui répondre franchement que le ralliement aux usurpateurs n'entraîne pas pour ceux qui y ont été entraînés de déposition canonique, surtout lorsque ce n'est pas volontairement mais contre leur gré qu'ils ont été retenus[21], il fit tout ce qu'il put pour assouvir son ressentiment en le privant de son trône épiscopal, et il ne cessa de le vilipender par rancune personnelle. Bien qu'orthodoxe et de belle réputation, homme qu'il était, il se laissa aller à ces agissements. Plût au ciel qu'il n'eût pas eu à subir un traitement pire encore, en vertu d'un jugement que le Seigneur seul connaît vraiment, lui qui permit qu'il devînt la victime et le jouet de mains païennes[22]. En tout cas, de ce jour jusqu'à son combat victorieux, le très glorieux Euthyme ne retrouva plus son trône ni son autorité sur le peuple de Sardes — il y aura bientôt vingt-neuf ans[23] —, alors qu'il n'avait cessé d'exercer avec honneur son sacerdoce sans que jamais lui fissent défaut les jugements de Dieu et les suffrages patriarcaux[24].

6. *Considérations sur cette première persécution.*

Eh quoi! les dangers encourus par le saint paraîtront-ils minces aux auditeurs ou l'effet d'une mince cause parce qu'il s'agissait d'une femme cherchant refuge auprès du Dieu auquel elle s'était attachée, ou est-il évident que ces dangers étaient à parité avec ceux des Anciens, débouchaient sur les plus grands enjeux et étaient affrontés pour le Christ lui-même, le saint étendant son action depuis cette âme qui se réfugiait auprès du Seigneur jusqu'au Seigneur qui l'accueillait pour sa fiancée, et tirant de là sa gloire, comme nous l'avons vu? Le bienheureux, en effet, marchait sur les pas des Anciens et méritait d'être comparé à eux lorsque, à cause d'une femme cherchant refuge auprès du Christ, il obtint, en guise de mort, l'exil qui l'amena de l'Orient aux portes de l'Occident, c'est-à-dire de Sardes à la dite Patallaréa où il fut condamné à séjourner, alors

18. Sa *Vie* est éditée par A. Vogt, *Anal. Boll.*, 50, 1932, p. 71-82 ; il n'y est pas fait allusion à cet épisode.

19. Son nom figure à côté de ceux d'Euthyme, d'Aimilianos de Cyzique, de Joseph de Thessalonique et de Michel de Synnada dans la *Vie de Théophylacte*, 12, éd. Vogt (voir note précédente) p. 78. Mais le personnage n'est pas autrement connu.

ὁμολογητῇ, Θεοφυλάκτῳ φημὶ τῷ τρισολβίῳ, καὶ Εὐδοξίῳ τῷ τοῦ Ἀμορίου μητροπολίτῃ πρὸς τοῦ κρατοῦντος Νικηφόρου τοῦ βασιλέως ἐστάλησαν, διεκδικοῦντος μέν, ὥσπερ ᾤετο, τὴν εἰς τὴν βασιλείαν ὕβριν, ὡς φαυλισθείσης αὐτῆς τῇ εὐφημίᾳ Βαρδάνους τοῦ τυραννήσαντος, τῷ κεκρυμμένῳ δὲ καὶ ἀληθεστέρῳ τοῖς συνειδόσι λόγῳ ὡς μάλιστα διὰ τὴν ἀποκαρθεῖσαν καὶ νυμφευθεῖσαν Χριστῷ εὐειδεστάτην κόρην, ἧς ἤρα, ὡς λόγος, καὶ διὰ τούτου ἐστέρητο.

Ὅθεν ἀνακληθέντα σὺν τοῖς ἑτέροις οὐχ ὑπερχρονίᾳ, αὐτοὺς μὲν τοῖς θρόνοις ἀποκαθίστησι, τὸν δὲ θεόφρονά τε καὶ μεγαλήτορα ἀλήτην καὶ πλανήτην ἔξω τῶν θάκων παρείασεν, οὐκ ἐπαρκούμενος τῇ ἐκ τούτων ἀποδιώξει, ἀλλὰ καὶ μώμους ἐπιτρίβων, ὡς ᾤετο. Τοῦ γὰρ ἁγίου Ταρασίου μὴ εὐδοκήσαντος μηδὲ κατανεύσαντος ἥνπερ ἐβούλετο
230r ποιήσειν καθαίρεσιν, ἀποκριθέντος δὲ ἑτοίμως ὡς οὐ τὸ || προστεθῆναι τοῖς τυραννήσασι φέρει τοῖς ὑπαχθεῖσι κανονικήν πω καθαίρεσιν, καὶ μάλισθ' ὅτε οὐχὶ ἑκόντες ἀλλ' ἀβουλήτως κεκράτηνται, πλὴν ὅσον εἶχε δυνάμεως διὰ μήνιδος ἀπεστέρει τῶν θρόνων καὶ ἐκφαυλίζειν οἰκειοπαθῶς οὐκ ἀπέληγεν. Ταῦτα εἰ καὶ ὀρθόφρων καὶ εὐδοξότατος, ὅμως ὡς ἄνθρωπος ἠλέγχθη δράσειν · καὶ εἴθε μὴ ἠλέγχθη πείσεσθαι χείρονα τοῖς κρίμασιν οἷς οἶδεν ἀληθῶς μόνος Κύριος ὁ τοῦτον συγχωρήσας ἔργον χειρῶν ἐθνικῶν γενέσθαι καὶ παίγνιον. Ἔκτοτε γοῦν καὶ μέχρι τῆς ἀθλοφορίας ὁ πανaοίδιμος οὐκ ἔστη κατὰ θρόνους οὐδὲ ηὐθέντησεν λαοῦ Σάρδεων — ἤδη χρόνος εἰκοστὸς ἔνατος — οὗπερ θρόνους παγκοσμίως ἱερατεύσας ἀεὶ κρίσεσί τε Θεοῦ καὶ ψήφοις πατριαρχικαῖς πάντοτε.

6. Τί δέ, ἆρα μικρὰ τοῖς ἀκροαταῖς ἢ ἐπὶ μικραῖς ταῖς προφάσεσι τὰ τοῦ κινδύνου τοῦ ἁγίου, ὅτι περὶ γυναίου προσδραμόντος Θεῷ οὗ ἀντέσχετο, ἢ δῆλον ὅτι τοῖς παλαιοῖς συνιόντα τε καὶ ἀκόλουθα, ἐπὶ μεγίσταις τε ὑποθέσεσι τελευτῶντα καὶ ὑπὲρ αὐτοῦ Χριστοῦ καθιστάμενα, ἀπὸ τῆς προσελθούσης ἐκείνης τῷ Κυρίῳ ψυχῆς ἐπὶ τὸν προσδεξάμενόν τε καὶ νυμφευσάμενον ταύτην Κύριον τῆς περιοχῆς τοῦ ἁγίου αὐξομένης καὶ ἐπὶ τούτῳ δοξουμένης, ὡς ἑωράκαμεν ; Ἀκόλουθον μὲν γὰρ ἦν τοῖς παλαιοῖς καὶ συνέγκριτον, προφάσει τοῦ προσελθόντος Χριστῷ γυναίου ὡς θάνατον τὴν μακρὰν ἐξορίαν ἀπὸ ἀνατολῶν μικροῦ δεῖν μέχρι δύσεων καθιγμένον τὸν μακάριον, ἤγουν ἀπὸ Σάρδεων εἰς τὴν εἰρημένην Παταλλαρέαν κατακριθέντα οἰκεῖν, τὴν χρόνοις ἀπῳκισμένην πολλοῖς πρότερον, ἐπεὶ

5. 71 ἀμωρίου || 72 post ἐστάλησαν § || 76 post ἐστέρητο § || 82 κανω- || 83 ἀπεστέρη || 85 ἠλέχθη bis || πησεσθαι χείρωνα || 86 ἐθνηκῶν || ἐκτότε || 87 ἐστι || 88 σαρδέων.
6. 92 post ἀκόλουθα § || 97 ηγοῦν || σαρδέων.

---

20. Patriarche du 25 décembre 784 au 18 février 806, et restaurateur des images.

21. *Introd.*, p. 5.

22. Nicéphore fut tué, et son armée entière massacrée par Kroum dans les montagnes bulgares le 26 juillet 811 ; on dit même que le khan fit de son crâne une coupe. Sur cet épisode, qui frappa les contemporains, cf. Théophane, éd. de Boor p. 489-492 ; I. Dujčev, « La Chronique byzantine de l'an 811 », *Tr. Mém.*, 1, 1965, p. 205-254.

23. Vingt-huit années séparent en effet l'exil de 803 et la mort en 831 ; *Introd.* p. 10. La phrase implique qu'Euthyme n'a jamais été déposé par un synode patriarcal ; voir plus bas, chap. 6, l. 107-115 ; 7, l. 125-128.

24. Le relatif οὗπερ paraît avoir λαοῦ pour antécédent, mais on notera l'absence de verbe personnel dans la relative.

qu'elle était inhabitée depuis de nombreuses années[25]. Pierre et André aussi, ces princes des théologiens[26], pour avoir enseigné la pitié aux femmes de l'empereur et des gouverneurs ou comtes et les avoir détournées, par amour de la pureté, de se souiller avec leurs maris, trouvèrent le supplice[27] et la fin qui n'en est pas une pour le même motif[28] pour lequel ce véritable apôtre de notre temps a subi l'exil qui vaut la mort[29]. Mentionnerions-nous Chrysostome, notre héros ne lui céderait en rien, encore que son disciple et son cadet par l'époque, si même à vrai dire il ne l'emportait pas quelque peu sur lui, dans la mesure où, tous deux réprimant d'un égal effort les empiètements des empereurs cupides et dévastateurs, ils les frustrèrent chacun selon ses moyens le premier des raisins de la vigne, le second des grappes spirituelles[30].

7. *Le patriarche Nicéphore défend Euthyme contre une nouvelle intrigue; Michel Ier abandonne l'Empire avant d'avoir pris une décision en sa faveur.*

Ainsi la rébellion du démon envieux[31] étendant à partir de là ses ravages, avec la permission de Dieu qui voulait que le très juste fût manifesté, ne permit pas jusqu'à ce jour que le saint fût restauré sur son trône. Et bien qu'il n'eût jamais été privé de ses fonctions sacerdotales[32] et que, au contraire, les saints évêques aient eu fermement l'intention, sous le règne du gendre de Nicéphore, je veux dire de Michel, clément entre les empereurs et pieux entre les moines[33], de mettre le flambeau sur le candélabre qui était sien, afin qu'il ne fût pas plus longtemps caché sous le boisseau de l'envie et de l'errance, afin que l'eau suave et intarissable répandue par sa bouche ne se dispersât pas hors du paradis de son Église et que les arbres plantés par lui çà et là ne se desséchassent point faute d'eau, lorsqu'ils vinrent allumer avec la mèche de la parole sa flamme qui couvait — d'ores et déjà l'illustrissime avait été dégagé de la cendre du silence et avait été réuni dans l'intimité du Conseil aux autres braises[34], les évêques à l'haleine de feu, pour éclairer sur le candélabre patriarcal —, l'intervention d'un individu et un prétendu rapport qui n'était en vérité qu'une calomnie firent que, ce jour-là, on cessa de le placer sur le trône qui lui revenait. Et quand l'origine de ces propos impudents fut connue de tous, le patriarche au nom victorieux[35], d'un ordre sec, qu'il fit transmettre par l'un des métropolites les plus élevés

25. L'île a été abandonnée en raison des incursions arabes, *Introd.*, p. 5. Le sens d'« inhabitée », pour ἀπῳκισμένη, paraît nouveau. On lit bien chez Cyrille d'Alexandrie (cf. *Thesaurus, s.v.* ἀποικίζω, *in fine*) : εἰς ἀβάτους καὶ ἀπῳκισμένας χώρας, mais il s'agit là de lieux « écartés ».

26. Nous corrigeons ἀκρόμωνες, qui n'est pas connu, en ἀκρεμόνες, « grosses branches » : image de la théologie se ramifiant à partir de Pierre et André.

27. Au sens propre « supplice du pal », en réalité celui de la croix.

28. Nous construisons ταὐτῇ προφάσει ... οἷαπερ. L'auteur utilise ταὐτή pour ἡ αὐτή (notre correction l. 351), par analogie de ταὐτό (l. 364 ταὐτά).

29. Première σύγκρισις avec les apôtres d'après les Actes apocryphes de Pierre, où l'apôtre détourne de la vie charnelle les concubines d'Agrippa, la femme d'Abinus et quelques autres, et les Actes d'André, condamné pour avoir détourné Maximilla de ὁ Αἰγεάτης (*Acta Apostolorum Apocrypha*, éd. Bonner I, p. 84-86 ; II, p. 39 s.).

30. L'impératrice Eudoxie aurait, au cours d'une promenade, mangé une grappe de raisin dans une vigne appartenant à une veuve et se serait approprié ce domaine ; Jean Chrysostome aurait dénoncé

καὶ Πέτρος καὶ Ἀνδρέας οἱ τῶν θεολόγων ἀκρεμόνες διδάξαντες τάς τε τοῦ βασιλέως καὶ
230v τῶν ἡγεμόνων ἤτοι κομήτων γυναῖκας || εὐσέβειαν καὶ τοῦ προσφθείρεσθαι τούτοις διὰ τῆς φιλαγνείας σωφρόνως ἀποκωλύσαντες ταύτῃ προφάσει τὸν ἀνασκολοπισμὸν καὶ τὸ ἀτελεύτητον τέλος ἀνεύραντο, οἷάπερ δὴ καὶ τὴν ἰσοθάνατον ἐξορίαν ὁ ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις ἀποστολικώτατος. Τὸν γὰρ Χρυσόστομον εἰ μνησθείημεν, οὐχ ἡττηθείη, κἂν μαθητεύῃ τούτῳ καὶ δευτερεύῃ χρονικῶς ὁ ἡμέτερος, εἰ μή τί γε κατὰ ἀλήθειαν καὶ ὑπερσχοίη, ὅσον ὁ μὲν ἀμπέλων οἴνου, ὁ δὲ ψυχικῶν βοτρύων, τῆς ἐπεμβάσεως τοὺς κερδοτρόπους καὶ λυμαντικοὺς βασιλεῖς ἰσοεργῶς κατῆγχον καὶ ἀπεστέρουν ἑκάτεροι κατὰ δύναμιν.

7. Ἐντεῦθεν λαβοῦσά τινα ὡς νομὴν ἡ τοῦ φθονηροῦ δαίμονος ἔπαρσις ἀπὸ τοῦ συγχωροῦντος Θεοῦ, ἵνα ἀναφανῇ ὁ πανδίκαιος, οὐκ ἐνέδωκεν ἔτι καὶ μέχρις σήμερον πρὸς τὸν οἰκεῖον θρόνον ἀποκατασταθῆναι τὸν ἅγιον. Καὶ μηδέποτε μὲν ἐκπεπαυμένων τῶν ἱερατικῶν ἐγχειρήσεων, ὅμως δὲ προαιρουμένων καὶ βουλομένων τῶν ὁσίων ἱεραρχῶν ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ γαμβροῦ Νικηφόρου, Μιχαὴλ λέγω δὴ τοῦ πανημέρου ἐν βασιλεῦσι καὶ φιλοθέου ἐν τοῖς μονάζουσιν, θεῖναι τὸν λύχνον ἐπὶ τὴν οἰκείαν λυχνίαν, καὶ μὴ τοῦ φθόνου καὶ τῆς ἀλητεύσεως τῷ μοδίῳ εἰσέτι καλύπτεσθαι, μηδ' αὖ τὸ ἐκ στομάτων ἐκείνου γλυκὺ καὶ ἀέναον ὕδωρ ἔξω τοῦ οἰκείου τῆς ἐκκλησίας παραδείσου διασκορπίζεσθαι καὶ τὰ ἐμφυτευθέντα αὐτῷ κατὰ τόπους φυτὰ ἀνυδρίᾳ ξηραίνεσθαι, ὡς ἦλθον ἅψαι τῷ τοῦ ῥήματος θρυαλλιδίῳ τὴν φλόγα τούτου τὴν ὑποσμύχουσαν — ἤδη γὰρ καὶ κεκάθαρτο ἐκ τῆς σιωπηλῆς σποδιᾶς ὁ λαμπρότατος καὶ τοῖς λοιποῖς ἄνθραξι τῶν πυριπνόων ἐπισκόπων ἐπὶ τοῦ προφωτίζειν πατριαρχικοῦ λυχνίτου σηκρητικῶς
231r συνετέτακτο — τινὸς πα||ρεισφορᾷ καὶ ὡς ἐδόκει ὑπομνήσει, ἀληθὲς δὲ εἰπεῖν διαβλήσει, ἐπαύθη τὸ ἐφ' ἡμέρας ἐκείνης τεθῆναι ἐπὶ θρόνον τὸν ἴδιον, καὶ τοῦ μὲν τολμηροῦ τότε φανέντος ἅπασι στόματος, δι' ἐντομωτέρου λόγου καὶ δηλώματος ὁ τροπαιώνυμος πατριάρχης διά τινος τῶν πρώτων ἐν τοῖς μητροπολίταις ἀπέπαυσε τὴν θρασύτητα,

6. 99 ἀκρόμωνες || 100 κομητῶν || 101 ταύτη (cf. l. 351) || 102 οἷά περ || 104 δευτερεύει.
7. 109 ἐκπεπαυμένον || 110 ὁσίων : οἴκων || 116 θρυλλιδίω || 117 σιωπιλῆς || 120 ἐπὶ : ὑπό.

99-102 cf. *Martyrium beati Petri apostoli*, ed. Lipsius-Bonnet, *Acta Apostolorum Apocrypha*, t. I, p. 2-3 ; *Acta Andreae, ibid.*, t. II, 2, p. 39-40. 112 cf. *Mt.* 5, 15. 114 cf. *Gen.* 2, 6.

---

hautement cette confiscation, se brouillant ainsi avec l'impératrice, ce qui aurait entraîné son exil. L'histoire est rapidement évoquée dans la *Vie de Porphyre de Gaza* par Marc le Diacre (37, éd. Grégoire-Kugener p. 32) ; ses développements légendaires sont à suivre dans les *Vies* de saint Jean Chrysostome par Théodore de Trimithonte et Georges d'Alexandrie (F. Halkin, *Douze récits byzantins sur saint Jean Chrysostome*, Bruxelles 1977, p. 20-21 et 191-198) ; cf. F. Van Ommeslaeghe, « Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie », *Anal. Boll.*, 97, 1979, p. 131-159.

31. Nous conservons φθονηροῦ, forme fautive mais constante dans le manuscrit, au lieu de φθονεροῦ (de même l. 914, 915).

32. Voir 5, l. 86-89 et 7, l. 125-128 ; *Introd.*, p. 5.

33. Michel Ier Rangabé (811-813), fervent iconodoule, fit revenir d'exil les Stoudites, et notamment Théodore. Détrôné par Léon V le 11 juillet 813, après avoir été battu par Kroum, il se fit moine.

34. Allusion à un synode réuni sous Michel Ier par le patriarche Nicéphore, comme celui qui condamne les Pauliciens et les Athinganes en 811/812 (V. Grumel, *Regestes*, n° 383). L'adverbe σηκρητικῶς doit faire allusion à une réunion dans le *sècrèton* du patriarche.

35. Littéralement « au nom de triomphe », jeu sur le nom de Nicéphore, comme au chap. 12, l. 240.

en rang, mit un terme à son insolence et lui signifia ceci : « Les évêques que nous sommes suffisons à tout et n'avons pas besoin de toi ; ne te pousse pas en enjambant les rangs, et tiens-toi tranquille »[36]. Moi qui écris ceci j'étais avec celui qui adressait ces propos à l'intéressé et j'en porte témoignage[37]. Mais bientôt le souverain se trouva aux prises avec des embarras politiques[38] et des questions administratives, et la solution de l'affaire du saint resta en suspens. Il n'empêche que le patriarche lui donna sur le moment et dans la suite encore, en tête-à-tête et par des manifestations publiques, l'assurance suivante : « Ton trône reste vraiment tien, et il t'est réservé de plein droit. »[39].

II. — Le second iconoclasme, de l'avènement de Léon V (813) à celui de Théophile (829)

8. *Avènement de Léon V, qui cherche à gagner le saint; Euthyme tente de le détourner de ses projets.*

C'est alors que succéda au très doux Michel Léon le fauve au nom de mauvais augure[40]. Raconter son accession ou son caractère sinistre, je n'en ai pas le loisir aujourd'hui ; je dirai seulement que la nuit succéda au jour, et la nuit la plus longue[41]. Aujourd'hui encore, alors que j'écris ces lignes, c'est la nuit, l'étoile du matin ne se montre pas et la lumière du soleil ne point pas[42]. Et à nouveau le saint doit échanger son errance pour un exil qu'il partage avec tous les notables. Il importe d'indiquer d'abord brièvement les vagues qui l'ont battu avant tous les autres et après tous les autres : lui qui n'avait jamais été le dernier à souffrir avec tous, il ne lui a jamais été épargné d'être harcelé plus que tous et avant tous.

Quand le tanneur[43] eut rejoint le magicien[44], qu'ils se furent laissé entraîner ensemble et que ces individus dignes du pire eurent cru avoir jeté les bases du mal, leur collusion ne faisait pas le poids, tant ils étaient insignifiants. Car le premier n'était en tout et pour tout qu'un calice sans clerc, ou si l'on préfère un clerc sans calice, puisque après avoir décidé de se faire moine et avoir rejeté le calice, changeant d'avis, il prétendit derechef redevenir clerc, mais sans y parvenir, et il finit par être déconsidéré aux yeux de tous par sa vie d'expédients et ses écarts répétés[45]. Quant au second, il incarnait pour ceux qui le connaissaient la pitrerie et l'ivrognerie[46]. Ces misérables allèrent trouver le fauve[47] et montèrent

36. L'affaire est obscure. L'« individu » qui anime un parti hostile à Euthyme, et qui ne paraît pas pour autant avoir été un iconoclaste, semble avoir réussi, malgré l'intervention du patriarche Nicéphore, à le faire rétrograder dans la hiérarchie, sans doute en faisant valoir qu'il n'était plus évêque de Sardes ; *Introd.*, p. 6. La manière dont Nicéphore le rabroue montre que cet adversaire d'Euthyme n'est pas un évêque.

37. Méthode occupe donc à ce moment une fonction officielle auprès du patriarche Nicéphore, sans doute celle d'archidiacre ; *Introd.*, p. 12.

38. Allusion probable à la menace de Kroum sur la Thrace. Dès le printemps 812, le khan prend Déveltos sur la mer Noire.

39. En rapportant ces paroles, Méthode entend démontrer qu'Euthyme était considéré officielle-

δηλώσας ὡς « Ἐπαρκούμεθα καὶ σοῦ ἄνευθεν ἐφ' ἅπασιν οἱ ἐπίσκοποι, καὶ μὴ προβάλλου σαυτὸν ὑπερβάθμια πηδῶν, ἀλλ' ἀπόπαυε », ὡς αὐτὸς ὁ γράφων ἐγὼ συνήμην τῷ λαλοῦντι πρὸς τὸν ἀκούοντα καὶ ταῦτα ἐπιμαρτύρομαι. Γενομένων εὐθύς τε μέσον ἀσχολιῶν τινων κοσμικῶν τῷ κρατοῦντι καὶ διοικήσεων, ἐπαύθη τὸ περὶ τοῦ ἁγίου περατωθῆναι κεφάλαιον, πλὴν ὅτι ἐπηγγέλλετο παρὰ τοῦ πατριάρχου, καὶ τότε καὶ αὖθις μετέπειτα, προσωπικῶς τε καὶ διὰ τῶν δηλώσεων ὡς· « Ὁ θρόνος σου ἀληθῶς σοὶ μένει καὶ σοὶ δικαίως ἀπόκειται ».

8. Ταῦτα καὶ διεδέξατο Μιχαὴλ τὸν παγγάληνον Λέων ὁ θὴρ ὁ δυσώνυμος, οὗπερ ἱστορεῖν τὴν διαδοχὴν ἢ τὸ δύστροπον οὔ τις ἐμοὶ σχολὴ τήμερον, πλὴν ὅτι διεδέξατο ὡς νὺξ ἡμέραν καὶ νὺξ ἡ μακρότατος· ἔτι γὰρ σήμερον, ὡς γράφω ταῦτα, νύξ, καὶ ἑωσφόρος οὐ φαίνεται, καὶ ἡλίου βολὴ οὐκ ἐπέτειλεν. Καὶ πάλιν ἀμείβεται τὸν ἅγιον μετὰ τὴν ἄλην ἐξορία ὡς τῶν λογάδων τοὺς ἅπαντας. Μικρὸν δὲ χρεία προεκσημᾶναι καὶ τὰ πρὸ πάντων ὡς μετὰ πάντας [τὰ] ἐνσπιλάσαντα τούτῳ κύματα· τοῦ γὰρ σὺν ἅπασι κοπιᾶν οὐδέποτε ὑστερούμενος, τὸ ὑπὲρ πάντας πρὸ πάντων καθυπονύττεσθαι οὔποτε συγκεχώρηται.

Ὡς γὰρ τῷ μαγομάντει ὁ βυρσεὺς συναπῆκται καὶ συνεξώκειλεν, καὶ ἤδη ἀρχὴν τοῦ κακοῦ οἱ τῶν κακίστων ἄξιοι, ὡς ᾤοντο, συνεστήσαντο, οὐκ ἦν δὲ τούτοις ἀρκοῦσα 231v || ἡ συγγραφὴ διὰ τὸ ἀπρόσωπον, ἐπείπερ ἦν ὁ μὲν καθόλου οὐδὲν ἀλλ' ἢ καῦκος ἄκληρος, ἴσον δὲ εἰπεῖν καὶ κληρικὸς ἄκαυκος, μοναχὸς δόξας γενέσθαι καὶ τὸν καῦκον ὠσάμενος, κληρικὸς δ' αὖθις εἶναι ἐκ παλινβούλου θέλων καὶ μὴ δυνάμενος, εἶτα τῇ δυσβιώσει καὶ ταῖς ἐξαεὶ παραπτώσεσι καταπεφρόνητο πᾶσιν, καὶ ὁ ἕτερος παίγνιον καὶ μέθυσμα αὐτοουσίως τοῖς γινώσκουσι κηρυττόμενος, ἐλάλησαν τῷ θηρὶ αὐτοὶ ἐκεῖνοι οἱ τάλανες καὶ τὸν ἡμέτερον κριὸν τοῦτον τὸν ποικιλώτατον καὶ ἑτερόχρωμον ἐβουλεύσαντο καὶ ἔδοξαν

7. 125 ταῦτα : ταῦ || 128 post ἀπόκειται §.
8. 132 ἄλην : ἄλλην et in marg. τὴν περιπλάνησιν glos. || 133 ἐξορίαν || post ἅπαντας § || 136 μαγομάντι || συνεξώκιλεν || 143 ἐπεδόχρωμον.

---

136 cf. *V. Theoph.*, XXVIII. 46, p. 30, l. 15-16 (Ἰωάννῃ τῷ μαγομάντει).

---

ment comme archevêque de Sardes par un patriarche orthodoxe, à la veille du second iconoclasme, comme si l'on pouvait douter du caractère canonique de son élévation ou le croire déposé. Voir chap. 5, l. 86-89 ; 6, l. 107-115 ; *Introd.*, p. 5.

40. Michel Ier Rangabè est renversé par Léon V l'Arménien le 11 juillet 813. Les jeux de mots sur le nom de Léon V comme de Léon III sont habituels.

41. Noter le superlatif μακρότατος, au féminin.

42. Indication, parmi d'autres, que la *Vie* est écrite sous le règne de Théophile ; cf. *Introd.*, p. 15.

43. Antoine Kasymatas/Kassimatas, évêque de Sylaion en Pamphylie avant de devenir patriarche de Constantinople de 821 à 837 ; *Introd.*, p. 6 n. 37. Le *Scriptor incertus de Leone Armenio*, Bonn, p. 350-351, fait de lui le fils d'un πρεσβυτέρου τζαγγαρίου.

44. Léon le Grammairien, le futur patriarche Jean VII (837-843), réputé « magicien », sorcier ou *lécanomantis* dans toute la tradition orthodoxe ; *Introd.*, *ibid.*

45. Nous savons par le *Scriptor incertus* (Bonn, p. 350-351) que Constantin Kassimatas avait commencé une carrière de professeur, puis s'était réfugié, pour fuir la justice, dans le couvent dit *Ta Mètropolitôn* où il prit le nom d'Antoine. Il en devint higoumène, mais fut ensuite nommé « on ne sait comment » évêque de Sylaion.

46. Il s'agit ici de Léon le Grammairien, mais le *Scriptor incertus* dit de même d'Antoine de Sylaion qu'il était μυθολόγος τις γέλοια ἀγαπῶν καὶ παιγνίδια (Bonn, p. 351).

47. Léon V. C'est avec ἐλάλησαν que commence la proposition principale, après la longue subordonnée ouverte par ὡς ; nous avons simplifié dans la traduction.

un complot contre notre bélier à la robe bigarrée et variée[48]. Ils s'imaginèrent pouvoir le gagner : le sachant à ce moment injustement traité et brimé, ils avaient bon espoir d'en faire leur proie au plus vite en profitant d'une supposée rancœur. Ils le firent donc chercher avec tous les égards possibles dans la région de l'Opsikion, où il vivait dans la retraite[49], et passèrent deux mois et plus à le cajoler et à le circonvenir, sans arriver, ces ouvriers de malheur, à enfoncer dans cette nature de diamant le clou de la moindre amorce. Tout ce que le très saint a pu répondre à ce fauve avant même la convocation publique[50], je n'ai pas le moyen de le rapporter; du moins, de ce que je lui ai entendu moi-même raconter, je citerai cet extrait pour en donner une idée : « Il n'est pas digne de ta sagesse et de ton jugement, de ta noblesse et de tes sentiments d'ami du Christ, d'avoir de telles préoccupations, Seigneur, garde-t'en bien. En effet, cela viendra bien, nous l'avons appris[51], mais pas de ton fait, car c'est là quelque chose qui ne saurait même être conçu par un chrétien. Celui qui est appelé à faire cela est l'ennemi de Dieu et de sa propre âme ainsi que de tous les chrétiens, l'ami et le précurseur de l'Adversaire, le complice et l'avocat des démons. L'Église n'a absolument rien qui manque ni rien de trop[52], loin de nous cette pensée, et celui qui est mort pour elle et a fait croître en elle la résurrection, le Christ notre Dieu, n'a pas permis qu'elle portât ni tache ni ride. »

9. *Léon V proclame ouvertement son hérésie; réponse d'Euthyme sur les images; retour de la persécution.*

Tels sont les propos, et bien d'autres semblables, que, sous l'impulsion divine, à la faveur de ces trois mois, il opposa jour après jour à l'empereur, sans daigner ne fût-ce que prêter le bout de l'oreille à ses propositions, à savoir pour Euthyme le siège patriarcal[53], son attachement filial et l'humble soumission, à ce qu'il disait, de tous ses sujets. Finalement[54], le tentateur et brigand de grand chemin le laissa, ou plutôt se vit repoussé, penaud, épuisé et d'autant plus contrit d'avoir demandé beaucoup et de n'avoir rien obtenu, pas même une simple réponse aimable. Là-dessus, il commença à agir publiquement[55] : comment, quand et sous quel prétexte, je n'ai pas à l'exposer ici ; cela a pu être déjà écrit ou le sera par d'autres qui feront l'histoire de l'Église. Pour moi, je n'ai à rapporter que ce qui concerne le saint dont on m'a donné l'ordre d'écrire la vie[56], et, en raison de mon peu de talent et de ma rusticité, composer ce récit est comme une peine à laquelle j'aurais été condamné, afin que le bienheureux gagne ici encore la palme d'un second martyre[57] ; car ce qui aurait dû être un récit soutenu est masqué par le halètement continu de mes maladresses d'expression, et moi-même je demeure obscur et incompréhensible pour les lecteurs en raison du décousu et des solécismes de mes phrases bourbeuses.

48. La comparaison d'un évêque avec un bélier est traditionnelle, cf. Eusèbe : Κριοὺς μὲν τοὺς ἄρχοντας τῶν ἐκκλησιῶν (*PG* 23, col. 668). Le manuscrit porte ἐπεδόχρωμον, qui est sans doute une erreur pour ἑτερόχρωμον : Grégoire de Nysse parle de la μίξις τῆς ποικίλης τῶν ἑτεροχροούντων βαφῆς (*PG* 46, col. 73).

49. Ἡσυχάζοντα ne peut guère se dire que pour une retraite dans un monastère.

50. Convocation à la conférence impériale de Noël 814 (voir plus bas) qui précède l'abdication du patriarche Nicéphore Ier (mars 815) et la condamnation synodale des images (avril 815).

προσεγκτήσασθαι, ἅτε δὴ τότε ἠδικημένον καὶ οἷον ἀγέραστον, συλήσειν ὡς διὰ λύπην θᾶττον ἐλπίσαντες. Καὶ δὴ ἀποστείλαντες ἄγουσι διὰ πάσης σεβασμιότητος πρὸς τοῖς τοῦ Ὀψικίου μέρεσιν ἡσυχάζοντα, καὶ ἐν δυσὶ καὶ περαιτέρω μησὶν θωπεύοντές τε καὶ ὑπορύττοντες, οὐδὲ μικρᾶς ἀφορμῆς ἧλον ἐμπεῖραι τῷ ἀδαμαντίνῳ οἱ βαναυσικοὶ δεδύνηνται πώποτε · πολλὰ μὲν γὰρ καὶ ἄλλα ὅσα οὐκ ἔστιν ἐμοὶ δύναμις διηγήσασθαι τῷ θηριοτρόπῳ καὶ πρὸ τῶν κλήσεων ὁ πανάγιος ἀποκέκριται, πλὴν ἐξ ὧν ἤκουσα αὐτὸς αὐτοῦ διηγουμένου λαλήσω εἰς ἔνδειγμα ὅτι · « Οὐκ ἔστιν τῆς σῆς σοφίας τε καὶ συνέσεως οὐδὲ τῆς εὐγενείας καὶ τοῦ χριστοφιλοῦς τρόπου σου τὸ τοιοῦτο διαμεριμνῆσαι, δέσποτα, μή τι γένηται · τὸ μὲν γὰρ ἤδη γενήσεταί ποτε, καὶ ἀκούομεν, ἀλλ' οὐ παρὰ σοῦ · οὐ γὰρ παρὰ χριστιανοῦ τὸ σύνολον κἂν ἐννοηθήσεται. Ὁ γὰρ ἔχων αὐτὸ ποιῆσαι ἐχθρὸς τοῦ Θεοῦ καὶ τῆς αὐτοῦ ψυχῆς καὶ πάντων χριστιανῶν πέφυκεν, τοῦ Ἀντικειμένου καὶ φίλος καὶ πρόδρομος καὶ τῶν δαιμόνων συνεγχειριστὴς καὶ συνήγορος. Οὐ γὰρ ἐλλιπῶς ἢ περιττῶς ἔχει ἡ ἐκκλησία
232r καθόλου, μή τι γένηται, || οὐδὲ σπίλον ἢ ῥυτίδα αὖ ὁ ὑπὲρ αὐτῆς ἀποθανὼν καὶ τὴν ἀνάστασιν ἐν αὐτῇ φυτουργήσας Χριστὸς ὁ Θεὸς ἡμῶν φέρειν αὐτὴν συγκεχώρηκεν ».

9. Ταῦτα εἰπὼν καὶ τὰ ὅμοια καὶ ὅσα ὁ τριμηνιαῖος χρόνος καθ' ἡμέραν ἀνθισταμένῳ λέγειν θεοκινήτως ἐδίδου αὐτῷ, καὶ μὴ ἠξιωκὼς αὐτοῦ τῶν συνταγῶν ὑποσχεῖν κἂν τὸ οὖς τὸ σύνολον — πατριαρχία γάρ τε ἦσαν καὶ ἡ ἑαυτοῦ τέκνωσις καὶ τοῦ ἀμφ' αὐτὸν ὑπηκόου παντός, ὡς ἔλεγεν, δουλεία τε καὶ ὑπόπτωσις — τέλος ἀφῆκεν, μᾶλλον δὲ ἀποκέκρουται ὁ πειραστής τε καὶ λῃστὴς πάνδημος ἐν ἑαυτῷ ἀνακλώμενος καὶ διαλυόμενος καὶ πλέον μεταμελόμενος ὡς ἀξιώσας πολλὰ καὶ μὴ ἀξιωθεὶς μηδὲ κἂν μέχρις ἱλαρευτικῆς τότε ἀποκρίσεως. Εἶτα ἤρξατο μὲν εἰς τὸ κοινὸν τρόπῳ καὶ ἡμέρᾳ καὶ προφάσει ὁποίοις δηλοῦν οὔ μοι ἀνάγκη καθέστηκεν, ἑτέροις τάχα γραφεῖσιν ἢ καὶ γραφησομένοις τοῖς τὰ ἐκκλησιαστικὰ ἱστορήσουσιν · ἐμοὶ γὰρ τὰ τοῦ ἁγίου λεκτέον μόνον τοῦ κελευσθέντος μοι, καὶ τῇ ἀφυΐᾳ καὶ ἀμουσίᾳ μου, ὡς τὰς ποινὰς καταχριθέντι τὴν οἰκείαν διήγησιν, ἵνα ᾖ καὶ ἐκ τούτου ἀθλοφορῶν ὁ μακάριος, τῷ συνεχεῖ τῶν δυσφραδιῶν μου ἄσθματι ἐγκρυπτομένου τοῦ ἐποφειλομένου συντόνου τῶν διηγήσεων, καὶ τῇ σολοίκῳ χάσμῃ τῶν βορβορωδῶν μου λέξεων τοῖς προστυγχάνουσι μένων αὐτὸς ἀσαφὴς καὶ ἀκατανόητος.

8. 144 συλλήσιν || 147 ἐμπηραι || 148 post πώποτε § || 153 post ἐννοηθήσεται § || 155 ἐλλειπῶς || περττῶς || 157 post συγκεχώρηκεν §.
9. 158 ἀνθισταμένως || 163 μεταμελώμενος || 164 post ἀποκρίσεως § || 169 σωλύκω || 170 post ἀκατανόητος §.

155-156 cf. *Eph.* 5, 27.

---

51. La suite montre qu'Euthyme se réfère ici aux révélations d'une apocalypse, genre qui fleurissait alors et ajoutait aux textes de base du Ps.-Daniel ou du Ps.-Méthode toutes sortes d'allusions politiques contemporaines.

52. Entendons : l'empereur ne doit pas ajouter à la tradition, ni aux dogmes, dont l'Église est la gardienne, cette nouveauté que constitue l'iconoclasme et cette amputation qu'est le refus de l'image.

53. Où Euthyme aurait remplacé Nicéphore (815).

54. La proposition principale commence avec τέλος, mais le sujet change : c'est Euthyme dans ce qui précède, l'empereur dans ce qui suit.

55. Le verbe ἤρξατο semble pris ici absolument ; on peut hésiter sur le sens de εἰς τὸ κοινόν : « contre la communauté » ou « publiquement ».

56. Cette expression fortement elliptique (κελευσθέντος *sc.* διηγεῖσθαι) fait allusion à l'ordre d'écrire la vie du saint, que Méthode aurait reçu d'un certain Syméon, cf. chap. 1, l. 3-5 ; *Introd.*, p. 15 et n. 81.

57. Après le martyre pour la foi, le martyre par la littérature. Le lecteur appréciera ...

Évêques et higoumènes furent donc introduits devant Léon, le patriarche siégeait[58] et nous étions tous debout autour de lui et, au gré de la discussion, quiconque le pouvait y allait de sa réponse, et l'un des plus en vue ou même le plus en vue était notre bienheureux[59]. La réponse qu'il adressa à celui qui présidait avait à peu près le tour suivant : « Pour moi, empereur, j'ai été le témoin oculaire privilégié des usages et de l'Orient et de l'Occident, j'ai porté et rapporté des lettres des patriarches et des empereurs, j'ai observé les mœurs et les traditions des lointains peuples chrétiens, proches dans l'unité de pensée autant que distants par l'habitation[60], et j'ai constaté l'unité de tradition de l'Église universelle et une, comme nous la chantons au Seigneur dans la confession de foi[61]. En conséquence, ayant lu les écrits vénérables en l'honneur des saintes images et ayant vu, dans les faits, à Édesse la plus sage et la plus sainte des villes, l'image qui s'est offerte d'elle-même sans être peinte de main d'homme du Fils de Dieu qui a pris chair pour nous, je l'ai adorée avec un grand rassemblement de fidèles[62] ; et grâce au saint et divin Esprit qui se manifeste dans toute image, qui a été donné par le Christ, et qui agit en elle comme partout mais plus que partout, j'ai été sanctifié et illuminé par cette vénération. De sorte que je puis proclamer en toute assurance, énoncer sans hésitation et confesser sans timidité face au peuple et à l'empereur, confirmant et réaffirmant sans rien y changer l'usage en vigueur depuis les apôtres jusqu'à nous en passant par les martyrs et les Pères : ' Celui qui n'adore pas les saintes et vénérables images, anathème! Celui qui ne les tient pas pour telles, anathème! Ceux qui s'écartent des traditions en énonçant à leur sujet des propos étranges et des divagations, anathème! ' »[63]. À quoi succédèrent d'autres discours, diverses vicissitudes au fil des jours, et l'exil et la confiscation des biens du patriarche et de tous, pour beaucoup la torture et le châtiment, le fouet, l'asphyxie par la faim ou la noyade dans la mer, et la mort sous les coups.

10. *Exil d'Euthyme à Thasos; Léon est assassiné; équivoques du nouveau règne.*

Finalement, notre héros lui aussi est exilé à Thasos, une île voisine du Strymon[64]. Et c'est une deuxième série de luttes dans l'arène, qui, par la succession ininterrompue des épreuves, semblerait mériter le rang de première plutôt que de seconde, mais le changement des enquêteurs et des bourreaux, et la différence du lieu d'exil permettent qu'on la qualifie dans ce récit de seconde. Tandis qu'il montrait son endurance dans cet exil, de même que ses autres compagnons de lutte et frères chacun dans le sien, le fauve est égorgé par son « ennemi et vengeur »[65] — il est bien permis, en parfaite conformité avec

58. Remarquer l'emploi absolu du datif (ici suivi d'un génitif absolu), de même qu'aux l. 198, 300, 400, 917.

59. Nous avons ici la meilleure description, par un témoin, de la conférence de Noël 814 qui rassemble au Palais, sous la présidence de l'empereur, les évêques et les higoumènes ainsi que le patriarche ; *Introd.*, p. 6-7 et n. 39. Elle semble avoir pris la forme d'une libre discussion.

60. Euthyme aurait donc beaucoup voyagé : peut-être connut-il les patriarcats orientaux à l'occasion de son ambassade auprès du calife (3, l. 44-45), et passa-t-il par Rome au retour de son exil de Pantellaria ?

Εἰσελθοῦσι γοῦν κατ' ὄψιν τοῦ Λέοντος ἐπισκόποις καὶ ἡγουμένοις καὶ τῷ μὲν πατριάρχῃ συνεδριάζοντι, πάντων δὲ ἡμῶν παρεστηκότων, καὶ ὡς ὁ λόγος ἦγεν, ἀποκριναμένου τοῦ δυναμένου τὰ ἕκαστα, τῶν ἀποβλέπτων ἑνὸς ἢ καὶ πρώτου τοῦ μακαρίου 232v τυγχάνοντος, γίνεται καὶ παρ' αὐτοῦ πρὸς τὸν προκα||θήμενον ἀπόκρισις, τοιοῦτον χαρακτῆρά πως ἔχουσα · « Ἐγώ, βασιλεῦ, αὐτόπτης τῶν κατὰ τὴν ἀνατολὴν καὶ τῶν ἐν δύσει ἐγενόμην τὰ μάλιστα, πατριαρχῶν τε καὶ βασιλέων λόγους ἔφερον καὶ ἀπήγαγον, ἐθνῶν τῶν μακρὰν καὶ χριστιανῶν τῶν τῇ ὁμοφροσύνῃ πάντων ἐγγύς, εἰ καὶ ταῖς παροικίαις διεστηκότων, ἔθη καὶ παραδόσεις ἱστόρησα, ἐκκλησίας τε πάσης ὁμοῦ τῆς μιᾶς, ὡς καὶ ἐν τῇ ὁμολογίᾳ τῆς πίστεως ἡμῶν Κυρίῳ προσᾴδομεν, μίαν κατέμαθον καὶ ἔγνων παράδοσιν, ἐξ οὗ καὶ ἀναγνοὺς γεγραμμένα περὶ εἰκόνων ἁγίων σεβάσμια, καὶ ἰδὼν ἐπὶ πραγμάτων τὴν ἐν Ἐδέσσῃ, τῇ σοφωτάτῃ καὶ σεμνοτάτῃ τῶν πόλεων, τὴν αὐτεπίδοτον καὶ ἀχειρόγραπτον εἰκόνα τοῦ δι' ἡμᾶς σαρκωθέντος Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ προσκεκύνηκα σὺν πληρώματι λαοῦ πολλῷ, καὶ ἀπὸ τοῦ ἐν πάσῃ φανερωθέντος τε καὶ δοθέντος διὰ Χριστοῦ παναγίου καὶ θείου Πνεύματος, ἐνεργοῦντος καὶ ἐν αὐτῇ ὡς ἐπὶ πάντα, ἀλλ' ὑπὲρ πάντα, ἡγίασμαι διὰ τῆς προσκυνήσεως καὶ πεφώτισμαι, ὥστε θαρραλεώτερον ἀποφαίνομαι καὶ ἀνενδοίαστα φθέγγομαι καὶ ὁμολογῶ ἀνεπαίσχυντα ἐναντίον λαοῦ καὶ βασιλέως τὸ ἀποστόλων διὰ μαρτύρων καὶ ἐπὶ πατέρας μέχρις ἡμῶν ἔθος κρατύνων καὶ βεβαιῶν ἀκραιφνέστατα ὡς · ' Ὁ μὴ προσκυνῶν τὰς ἁγίας καὶ σεπτὰς εἰκόνας ἔστω ἀνάθεμα, καὶ ὁ μὴ ἔχων οὕτως ἀνάθεμα, καὶ οἱ περαιτέρω τῶν παραδεδομένων περὶ αὐτῶν ἀλλοτρίως λαλοῦντες ἢ ἀφραίνοντες εἶεν ἀνάθεμα. ' ». Ταῦτα καὶ διαδέχονται λόγοι ἕτεροι καὶ ἀνακυκλεύσεις πραγμάτων καὶ ἡμερῶν διιππεύσεις καὶ ἡ τοῦ πατριάρχου καὶ τῶν ὅλων ἐξορία καὶ δήμευσις, ὁ τῶν πολλῶν τινων ἐτασμὸς καὶ κολασμὸς καὶ αἱ μάστιγες, οἱ ἀπὸ λιμοῦ καὶ θαλάσσης ἀγχονισμοὶ καὶ ἀπὸ πληγῶν θάνατοι.

233r **10.** Καὶ τέλος ἐξορίζεται καὶ οὗτος || ἐν τῇ Θάσῳ, νήσῳ τινὶ πλησιαζούσῃ τῷ Στρυμῶνι, καὶ ἤδη δεύτερα σκάμματα καὶ παλαίσματα, ἅπερ τῷ συνεχεῖ καὶ ἀδιακόπῳ τῶν θλίψεων πρῶτα δοκοῦσιν μᾶλλον ἢ δεύτερα, ἀλλὰ τοῖς ἀμοιβαίοις ἐτασταῖς τε καὶ κολασταῖς καὶ ταῖς ὑπαλλαγαῖς τῶν ἐξοριῶν δεύτερα λέγοιντό τε καὶ γράφοιντο. Οὕτως δὲ ἐγκαρτεροῦντι αὐτῷ μὲν κατὰ ταύτην, τοῖς ἄλλοις δὲ κατὰ τὴν οἰκείαν ἑκάστου τῶν συναγωνιστῶν καὶ συναδελφῶν αὐτοῦ, σφάζεται ὁ θὴρ παρὰ τοῦ ἐχθροῦ καὶ ἐκδικητοῦ

9. 171 εἰς ἔλθουσι || 182 συμπληρώματι || 185 ἀνενδύαστα || 186 an ⟨ἀπὸ⟩ ἀποστόλων? || 193 ἀπὸ πληγῶν : ἀπληγῶν.

10. 195 στρυμῶν || ἀδικόπω.

199 cf. *Ps.* 8, 3.

61. Formule du *Credo*.

62. Euthyme serait passé par Édesse lors de son ambassade. Sur l'image achéiropoiète d'Édesse, cf. E. von Dobschütz, *Christusbilder*, Leipzig 1899, p. 102-196, 158*-249* (pour les sources). La *Vie d'Euthyme* est un témoignage important sur la vénération de cette image dans les dernières années du VIIIe s.

63. Anathème inspiré du concile de Nicée II (787).

64. Certaines sources déforment Thasos en Assos, cf. *Introd.*, p. 7, n. 40.

65. Léon V fut assassiné le jour de Noël 820, par Michel d'Amorion ; mais les équivoques de la politique du nouvel empereur (*Introd.* p. 7) permettent ce jeu de mot : Michel II a bien tué Léon V, mais il prolonge son hérésie.

l'Écriture, d'appeler ainsi son successeur, puisque après lui avoir voué une inimitié mortelle, il entreprend ensuite de le venger contre les complices de l'assassinat et de venger sa doctrine.

On eut l'impression que sa main se relâchait quelque peu de cette espèce de brigandage nocturne et de banditisme homicide exercé contre les orthodoxes, comme s'il était gêné par son changement de personnage et ne voulait pas donner l'impression que c'était toujours sa victime qui disposait sur ce point[66], mais aussi à cause du rebelle qui s'était soulevé dès le règne de son prédécesseur, je veux dire le redoutable Thomas[67]. La lumière et le soleil qui font éclater la vérité en faisant ressortir les déficiences ne se mirent pas pour autant à briller, mais, comme j'ai dit, la main homicide levée contre les adeptes de la piété se retenait seulement quelque peu, sans que la nuit noire[68] de l'impiété se dissipât.

11. *Michel II réunit une conférence; Euthyme le réprimande sans ménagement; une nouvelle sentence d'exil est prononcée, puis rapportée.*

Puis se réunit l'assemblée, convoquée par Dieu, des orthodoxes, et le souverain lui signifia des instructions qui étaient incompatibles avec les règles de l'exactitude ou de la vérité[69]. Plusieurs d'entre eux furent appelés devant l'empereur, parmi lesquels celui qui est aujourd'hui célébré et raconté. Ayant parlé après eux sans ménagement et sur un ton coupant, il est alors dépouillé de son étole par ces impudents et insolents, sur l'ordre de l'empereur assis sur son trône ; on lui enlève aussi sa tunique avec le symbole de l'innocence et la ceinture de cuir qui indique la mortification des passions[70], à lui le très angélique imitateur de Jean. Puis comme le juge considérait le dernier vêtement, impressionné jusqu'au saisissement par son franc-parler, et le fixait avec plus d'attention, les membres du Sénat[71], d'un commun accord, se jetèrent tous ensemble à ses pieds, s'enhardirent brusquement à l'implorer d'épargner à ces cheveux blancs le reste des outrages. Se laissant fléchir par leurs supplication , pris peut-être de crainte à l'égard de la divinité souverainement juste, il ordonna de le rhabiller au plus vite et condamna une fois de plus à l'exil le saint, et lui seul. Sitôt dit, sitôt fait : amené à la mer, et alors que la couronne céleste lui était déjà décernée en récompense de cet exil et lui était tendue par la droite du Tout-Puissant, celui qui l'avait éloigné le rappela, soit qu'il se repentît de sa décision, soit qu'il eût été persuadé d'y renoncer. Lui, rebrousse chemin, portant invisiblement la couronne tressée par Dieu qui récompensait son combat et sa victoire. En effet, la résolution et l'ardeur qui l'avaient fait emmener et avaient inspiré son assurance lui avaient aussi mérité d'être couronné.

66. Comprendre : il ne voulait pas donner l'impression de suivre servilement la politique de Léon V.

67. *Introd.*, p. 7 et n. 42.

68. L'auteur semble décliner σκοτόμηνα (l. 208), génitif σκοτομήνης (l. 978), tandis que le nominatif correct est soit σκοτόμαινα, soit σκοτομήνη.

69. Notre texte est le seul, avec la *Vie de Théodore Stoudite* (*PG* 99, col. 221) à faire allusion à

αὐτοῦ· οὕτω γὰρ καλεῖν τὸν τούτου διάδοχον γραφικώτατα δίκαιον, καθότι ἐχθράνας εἰς θάνατον διεκδικεῖν αὐτὸν πάλιν πειρᾶται ἐπί τε τοὺς συνανδροφόνους, καὶ τὸ δόγμα αὐτοῦ.

Καὶ τῆς μὲν ὡς ἐν νυκτὶ πειρατεύσεως καὶ ληστρικῆς κατὰ τῶν ὀρθοδόξων φονοκτονίας ἐδόκει μικρὸν ἀποπαύειν τὴν χεῖρα, ὡς αἰσχυνόμενος διά τε τὴν τοῦ προσώπου ὑπαλλαγήν, ἵνα μὴ φαίνηται αὐτὸς ὁ σφαγεὶς ἔτι καὶ ἐπὶ τούτου διαταττόμενος, καὶ διὰ τὸν ἤδη προεπαναστάντα ἀπὸ τοῦ πρὸ αὐτοῦ ἀντάρτην, Θωμᾶν φημι τὸν δεινότατον. Αἰθρία δ' ὅμως καὶ ἥλιος ὁ τῆς ἀληθείας ὑποδείκτης καὶ τῶν ἐλαττωμάτων θριαμβευτὴς οὐκ ἐπέλαμψεν, ἀλλ' ὅπερ ἔφην, μόνον ἡ κατὰ τῶν εὐσεβούντων φονοκτόνος χεὶρ εἰς ὅσον κεκράτητο, οὐ μὴν ἡ τῆς ἀσεβείας σκοτόμηνα λέλυτο.

11. Εἶτα ἠθροίσθη ὁ τῶν ὀρθοφρονούντων θεοσυγκρότητος ὅμιλος, καὶ ἐδηλώθη τούτοις παρὰ τοῦ κρατήσαντος ἅπερ ποιεῖν τὸν τῆς ἀκριβείας ἢ ἀληθείας λόγον οὐκ ἐνεδέχετο· ἐξ ὧν καί τινες εἰς ὄψιν τούτου ἐκλήθησαν, ἐν οἷς ἦν καὶ ὁ ᾀδόμενος οὗτος καὶ ἱστορούμενος τήμερον. Μεθ' οὓς λαλήσας ἀνυποστολώτερόν τε καὶ ἐντομώτερον, ἐκδιδύσκεται
233v μὲν τὴν ἐπωμίδα παρὰ τῶν τολμηρῶν ἐκείνων καὶ θρασέων, || τοῦ καθημένου κελεύσαντος, ἀπαμφιέννυται δὲ καὶ τὸν χιτῶνα μετὰ τοῦ τῆς ἀκακίας προσχήματος καὶ τῆς ὑποδηλούσης τὴν τῶν παθῶν νέκρωσιν δερματίνης ζώνης ὁ κατὰ Ἰωάννην ἀγγελικώτατος, εἶτα πρὸς τῷ τελευταίῳ χιτῶνι προσβλέψαντα τὸν ἐτάζοντα καὶ αἰδεσθέντα τὴν παρρησίαν μετὰ ἐκπλήξεως καὶ προσέχοντα ἀτενέστερον, οἱ τῆς συγκλήτου βουλῆς ἀναμὶξ συνιδόντες καὶ πρὸ ποδῶν πεσόντες ὡς ἕτοιμα ἐτόλμων ἱκετεῦσαι συγχωρηθῆναι τῇ πολιᾷ ἐκείνῃ τὸ λεῖπον τῶν ὕβρεων· πεισθεὶς δὲ τοῖς δυσωπήσασι καὶ τάχα φοβηθεὶς τὸ θεῖον πανένδικον, ἐπιτρέψας ἐνδύσασθαι τάχιστα, τῇ ἐξορίᾳ πάλιν κατακρίνει μόνον τὸν ἅγιον. Τοῦτο δὲ θᾶττον ἢ λόγος ἠνύετο· καὶ καταχθεὶς παρὰ θάλασσαν, ἤδη δὲ καὶ τοῦ ὑπὲρ ταύτης τῆς ἐξορίας οὐρανίου στέφους βραβευθέντος αὐτῷ καὶ προταθέντος δεξιᾷ παντοκράτορι, ὁ μὲν ἀποστείλας ἀνακαλεῖται τοῦτον μετεγνωκὼς ἢ ὑποπεισθεὶς τοῦ ψηφίσματος, ὁ δὲ ἐπανέρχεται φορῶν ἀκατοπτεύτως τὸν καὶ ἐκ ταύτης πάλης τε καὶ νίκης θεόπλοκον στέφανον· τῇ γὰρ προαιρέσει καὶ προθυμίᾳ δι' ἧς ἀπῆκτο καὶ δι' ἧς ἐπαρρησιάσατο, διὰ ταύτας δικαίως καὶ ἔστεπτο.

10. 201 post αὐτοῦ § || 208 post λέλυτο §.
11. 211 ἐκλίθησαν || 215 ἀγγελικότατος || post ἀγγελικώτατος § || 217 συνειδόντες || 225 ἀπήκτω || 226 post ἔστεπτο §.

---

215 cf. *Mt.* 3, 4 ; *Mc* 1, 6.

---

ce qui paraît avoir été un synode de conciliation (*Introd.*, p. 7). Par les mots ἀκρίβεια et ἀλήθεια) il semble que Méthode distingue les problèmes canoniques (régularité des consécrations, appel à Rome ...), et les problèmes théologiques (celui des images surtout) sur lesquels Michel II cherchait un compromis. La construction de la phrase n'est pas aisée : peut-être faut-il corriger τὸν λόγον en ὁ λόγος, qui serait alors sujet de ἐνεδέχετο, ou suppléer κατὰ τὸν ... λόγον.

70 Sur le symbolisme des vêtements monastiques, voir notamment Évagre le Pontique, *Traité pratique* ou *Le moine*, Prologue, éd. Guillaumont (Sources Chrétiennes 171), II, p. 482-494.

71. Les sénateurs, ici et plus bas, ne sont pas une assemblée, mais l'entourage de l'empereur, formé des principaux dignitaires civils. Sur le rôle de ce conseil, *Introd.*, p. 7 et n. 45.

12. *L'empereur se radoucit et laisse à Euthyme sa liberté de mouvement; sort du patriarche Nicéphore et, après l'avènement de Théophile, de Théophile d'Éphèse et de Joseph de Thessalonique.*

Alors l'empereur tient à peu près ce langage aux sénateurs qui l'entouraient : « Nous nous sommes laissés aller à la colère et nous avons mal fait. Nous aurions dû convier le vieillard à dîner pour être payé du réconfort ainsi procuré[72] ; mais égaré par la colère et n'y tenant plus, nous l'avons envoyé en exil». Prit-il cette décision par crainte d'être blâmé, simulation d'humanité, ou peut-être changement d'avis à la pensée que celui qui avait maltraité Euthyme et ses pareils ne s'en était pas trouvé bien? Pour ma part, je croirais plutôt qu'il fut conduit par ce dernier calcul. C'est parce qu'il connaissait d'expérience la fin de son prédécesseur — car il ne fait pas de doute que c'était son arrogance à leur égard qui lui avait valu cette extraordinaire catastrophe — qu'il mit un peu d'eau dans son vin. S'il l'épargna tant soit peu, c'est par tiédeur, et il fallut pour lui rendre cette justice son successeur écumant de rage[73], ainsi que nous le montrerons. Euthyme revenu, il lui fit servir à manger, puis le laissa, comme les autres, libre d'aller où il voudrait, pour se reposer et vivre à sa guise[74].

En ce qui concerne les autres pères, comme le très saint patriarche au nom de victoire, le Christ les tira de la cellule que chacun illuminait, pour les transporter au ciel, au moment et de la manière qui lui plut, dans son palais au-dessus des luminaires[75]. Quant à notre héros et aux deux autres survivants, archevêques comme lui, les fameux Théophile d'Éphèse et Joseph de Thessalonique, l'attitude menaçante du successeur et fils de Michel, je veux dire l'empereur Théophile, fit fuir son homonyme le trois fois saint Théophile, qui était recherché pour être mis à mort pour grief de charité envers les pauvres et qui, à la prière de nombreux frères, finit par accepter de laisser passer l'heure de la colère en se cachant[76], tandis que le grand Joseph[77] et le vaillant Euthyme se tinrent, eux, dans les refuges qu'ils s'étaient choisis et qu'ils sanctifiaient depuis des années.

III. — Arrestation et martyre d'Euthyme

13. *L'affaire des libelles.*

Là, bien des gens leur rendaient visite et s'en trouvaient affermis dans la piété. C'est alors que paraît un libelle qui menaçait le souverain en prédisant sa perte ; comme il y en avait eu prédisant sa chute à Léon huit mois à l'avance, et à son père[78] cinq mois à l'avance, pour Théophile aussi, on la lui prédisait dans le délai qui devrait se réaliser[79]. Comme la première et la seconde annonce s'étaient vérifiées, on pensa et l'on jugea que la troisième non plus n'était pas mensongère. Et elle ne fit que l'exciter davantage, alors qu'il aurait dû se

72. Pour être payé dans l'au-delà de cette ἀνάπαυσις procurée ici bas à Euthyme.

73. Méthode veut dire que la brutalité de Théophile fit, après coup, trouver Michel II plutôt modéré. Le mot exprimant la tiédeur, χλιαρότης, évoque *Apocalypse*, 3, 16 : « Puisque te voilà tiède (χλιαρός), ni chaud, ni froid. » Dans la *Vie de Ioannikios* par Sabas, δυσσέβεια caractérise le règne de

12. Φησὶν γοῦν τότε ὁ βασιλεὺς τοιάδε πρὸς τοὺς συνόντας συγκλητικοὺς αὐτῷ· « Παρήχθημεν τῇ ὀργῇ καὶ οὐ καλῶς ἐποιήσαμεν, δέον τὸν γέροντα συνεστιαθῆναι, ἵνα ἀναπαύσαντες μισθὸν ἔχωμεν, αὐτοὶ παροργισθέντες, οὐκ ἐνεγκόντες, ὑπερωρίσαμεν ». Τοῦτο δὲ ἢ φόβῳ τοῦ μὴ κακῶς ἀκοῦσαι, ἢ ὑποκρίσει τοῦ φιλάνθρωπος δόξαι, ἢ καὶ τυχὸν μεταμελείᾳ τῇ διὰ συλλογήσεως ὅτι οὐ καλῶς παρῆλθεν ὁ κακῶς αὐτῷ καὶ τοῖς ὁμοίοις 234r χρησάμενος συνεώρακεν, ᾧ καὶ μᾶλλον σκοπῷ ἀχθῆναι τοῦτον συντίθε||μαι. Τῷ γὰρ πεπειρᾶσθαι τῆς τοῦ πρὸ ἑαυτοῦ καταλύσεως, ὅτι βεβαίως διὰ τὴν κατὰ τῶν τοιούτων θρασύτητα τὴν ξένην ἐκείνην κατάρρηξιν πέπονθεν, ταύτην τὴν ἀνακωχὴν τῆς ἀποτομίας ἠλλάξατο· εἶχεν δὲ ποσῶς καὶ φειδὼ διὰ χλιαρότητα, ὡς δικαιώσει τοῦτον ὁ κληρονόμος αὐτοῦ ἐκβράζων καὶ παφλάζων, καθάπερ δειχθήσεται. Ἐπιστραφέντα τοίνυν κελεύσας ὑπουργηθῆναι δι' ἑστιάσεως, ἀπέλυσεν ὥσπερ τοὺς ἄλλους καὶ αὐτὸν ὅποι βούλεται ἀναπαύεσθαί τε καὶ διαιτᾶσθαι πρὸς ἄδειαν.

Καὶ τοὺς μὲν ἄλλους τῶν πατέρων οἷά περ δὴ καὶ τὸν ἀρχιπάτορα καὶ πανάγιον τροπαιώνυμον Χριστὸς ἀπὸ τῆς κέλλης ἧσπερ ἕκαστος κατεφώτιζεν εἰς οὐρανὸν τὸ ὑπέρφωτον ἀνάκτορον ὅτε καὶ ὅπως ἠβούλετο ἀνεκόμισεν, τούτῳ δὲ περιλειφθέντι ἅμα δυσὶν ἑτέροις ἰσοταγέσιν ἀρχιεπισκόποις τοῖς πάνυ, Θεοφίλῳ φημὶ τῷ τῆς Ἐφέσου καὶ Ἰωσὴφ τῷ Θεσσαλονικέων, ἀπειλῇ μὲν τοῦ διαδόχου καὶ υἱοῦ Μιχαήλ, Θεοφίλου λέγω τοῦ βασιλέως, τὸν ὁμώνυμον καὶ τρισόσιον Θεόφιλον ἐφυγάδευσεν ἐπὶ αἰτίᾳ πτωχοτροφίας ἀναιρεθῆναι ζητούμενον, καὶ μόγις παρακλήσει πολλῶν ἀδελφῶν πεισθέντα ἐκκλῖναι τὴν τῆς ὀργῆς ὥραν ὥστε μὴ φαίνεσθαι· Ἰωσὴφ δὲ τὸν μέγαν καὶ Εὐθύμιον τὸν πολύαθλον τὰ κεκριμένα καταγώγια πρὸ χρόνων εἶχον ἁγιαζόμενα.

13. Ἐν οἷς φοιτώντων πολλῶν καὶ τὰ πρὸς εὐσέβειαν βεβαιουμένων, γίνεταί τις μηνυτικὴ γραφὴ ἐπαπειλοῦσα τῷ κρατοῦντι ἀπώλειαν, οἷα δὴ ἐπὶ Λέοντος πρὸ ὀκταμήνου τῆς καταστροφῆς αὐτοῦ καὶ τοῦ πατρὸς τούτου πρὸ πενταμήνου, οὕτω δὴ καὶ τούτου πρὸ χρόνου τόσου ὅσου συμβήσεται. Ἡ δὲ ἔδοξε καὶ ἐκρίθη, τῷ πρώτῳ καὶ δευτέρῳ τῆς 234v ἐπαληθεύσεως, ἔτι καὶ ἐν τῷ τρίτῳ ἀψευ||δὴς εἶναι καὶ πλέον ἐτάραξεν, δέον μετανοῆσαι,

12. 229 εἴχωμεν || 230 κακὸς || 234 ἀνακοχὴν || 246 post φαίνεσθαι §.
13. 250 πρὸ¹ : πρὸς.

Léon V, χλιαρότης celui de Michel II, στιβαρότης celui de Théophile (*AASS*, Nov. II 1, col. 372). Pour δικαιόω, « justifier », cf. *Ézechiel*, 16, 51.

74. Alors que, sous Michel Ier, Euthyme s'était retiré dans un couvent du thème de l'Opsikion (8, l. 145-146), il semble cette fois rester à Constantinople ; *Introd.*, p. 7 et n. 43 ; plus bas, chap. 14 et n. 85.

75. Nicéphore mourut en 828 ; sa mort marque pour Méthode un changement de génération. Le « palais » ou royaume de Dieu est situé, selon la cosmologie chrétienne traditionnelle, au-dessus du soleil, de la lune et des planètes, au-delà de la voute céleste, στερέωμα en forme de coupole, qui porte les étoiles fixes. Cf. Wanda Wolska, *La topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès*, Paris 1962, notamment chap. IV et planches.

76. Nous ne savons rien de cet épisode concernant Théophile d'Éphèse.

77. Sur Joseph de Thessalonique, frère de Théodore Stoudite, dont il sera encore question plus bas, chap. 13-14, l. 271-274 ; 15, l. 300-304, voir *Introd.*, p. 8 et n. 47.

78. À Michel II, père de Théophile.

79. Le premier libelle, « prédisant » l'assassinat de Léon V, était donc daté de fin avril 820 ; le second, « annonçant » la mort de Michel II, est censé avoir été écrit vers juin 829. Nous avons ici la preuve que le martyre d'Euthyme eut bien lieu sous le règne de Théophile seul empereur, et que la Vie fut composée avant sa mort. Sur l'affaire des libelles, *Introd.*, p. 8 et n. 48 ; 14.

repentir, en se tournant, dirais-je, vers l'exemple de ceux qui avaient été l'objet de semblables prophéties, imiter Ézéchias — pour ne citer que lui —, qui avait racheté sa vie par ses gémissements et ses larmes, au lieu de marcher dans le vide à l'aveuglette et de persécuter l'un après l'autre, en les taxant de folie et de déraison. Si l'auteur a lancé un avertissement véridique, ni lui ni personne ne pourra t'y soustraire ; et s'il est mensonger, comme tu le crois, le veux et t'en vantes très sottement, alors pourquoi te soucier d'un mensonge, prendre si mal le propos et enquêter sur un conte? S'il a raison, comme je l'ai dit, rien ne peut y faire obstacle ; s'il ment et rêve, il sera confondu, et l'échéance de l'année et du jour prouvera de toute façon l'affabulation, et confirmera et renforcera mieux que tout le reste le pouvoir impérial que l'annonce d'événements fâcheux t'avait fait croire ébranlé. Car, si celui qui a prédit quelque chose contre quelqu'un est un menteur, non seulement celui qui a été visé ne saurait en subir de préjudice, mais il sera bien davantage à l'abri du mépris et du dénigrement.

En tout cas, dans le premier libelle, à ce qu'on dit, la date était indiquée et le nom de l'auteur était porté sur l'écrit, et il n'y a pas à chercher celui-ci bien loin : car le libelle avait été mis sous le nom de celui qui bafouille en vous parlant, parce qu'il était alors absent et n'avait rien à craindre[80]. Quant à la deuxième prophétie qui concernait le père [de Théophile], elle ne portait aucun nom, je ne sais même pas si la date était indiquée ; il n'empêche qu'au premier soupçon, celui que j'ai dit, depuis longtemps en prison et même enchaîné, fut soumis, en supplément, à un interrogatoire et à de nombreuses et diverses brutalités, et finalement mis vivant dans la tombe où il est encore, et dans laquelle il écrit ces lignes plus mort que vif[81]. Le troisième libelle eut pour résultat le procès et le combat victorieux des deux pères[82] dont j'ai parlé, les très saints Joseph et Euthyme.

14. *Joseph de Thessalonique est enfermé à l'hospice de Saint-Samson, Euthyme arrêté, interrogé par l'empereur, giflé et exilé.*

Le premier fut arrêté et enfermé — il y est toujours — dans l'hospice de Samson[83], comme on dit, « moins pour être soigné que gardé », tandis que notre illustre et glorieux Euthyme le bien nommé comparut devant le roitelet en personne et s'entendit dire ceci : « Dis-moi, vieux crétin lubrique » — il convient, si blasphématoires qu'elles soient, de reproduire littéralement ses paroles —, « dis-moi quels sont les gens tant de la société que du commun ou de la classe moyenne qui ont fréquenté chez toi assidûment? Et qu'as-tu à recevoir tout le monde et à t'entretenir sans cesse avec tous? Comment et pourquoi ne t'es-tu pas enfermé pour vivre seul, sans parler ni recevoir personne? ». Le saint répondit : « Nous n'avions pas encore reçu ordre ni consigne de ne recevoir personne. Alors pourquoi aurions-nous à dire si quelqu'un fréquentait chez nous? Au contraire, ton père, quand il nous eut rappelé d'exil, a disposé que : ' là où l'un ou l'autre d'entre vous a un familier, un ami, une propriété, un parent

80. Méthode se trouvait alors à Rome ; *Introd.*, p. 12.

πρὸς τοὺς προφητευθέντας ἀποστραφεὶς εἴποιμι, καὶ εἰ μή τινα ἄλλον, ἀλλὰ τὸν Ἐζεκίαν μιμήσασθαι κλαυθμῷ καὶ δάκρυσιν ζωὴν ἐξωνούμενον, ἢ κενεμβατεῖν κατὰ ἀδήλου καὶ κακίζειν ἄλλον ἀντ' ἄλλου ὡς μεμηνότας τε καὶ παράφρονας. Εἰ μὲν γὰρ ἀληθῶς ἐμήνυσεν ὁ γραψάμενος, οὐχ εὑρήσεις οὔτ' αὐτὸν οὔτε τὸν μέλλοντα ὑπαλλάττειν σε· εἰ δὲ ψευδής, ὥσπερ λογίζῃ καὶ βούλῃ καὶ κατανδρίζῃ ἀνούστατα, τί σοι μέλει τοῦ ψεύδους καὶ ἐπαλγεῖς τῷ λόγῳ καὶ ἐκζητεῖς τὸ μυθάριον ; Εἰ γάρ, ὡς ἔφην, ἀληθεύει, οὐ φθάνεται· εἰ δέ γε ψεύδεται καὶ ὀνειροπολεῖ, ἐλεγχθήσεται, καὶ χρόνος καὶ ἡμέρα τὰ ἐπερχόμενα δηλώσει κατὰ πάντα τὸ ψευδηγόρευμα καὶ βεβαιώσει καὶ κρατυνεῖ σοι μάλιστα τὸ βασίλειον, ὅπερ σοι τῇ μηνύσει τῶν ἀπευκταίων ᾠήθης καθυπορύττεσθαι· τὸ γὰρ διεψεῦσθαι τὸν κατά τινός τι προμαντευσάμενον, οὐ μόνον οὐ βλάψειεν τὸν καθ' οὗ εἴρηται, ἀλλὰ μὴν καὶ κυρώσει αὐτῷ τὸ εἰσέτι ἀκαταφρόνητόν τε καὶ ἀνεκφαύλιστον.

Πλὴν τοῦ μὲν πρώτου ὡς λόγος καὶ ἡ ἡμέρα αὐτόδεικτος καὶ τὸ ἐπώνυμον ἐνετέτακτο πιττακίῳ τοῦ γράψαντος, καὶ οὐ μακρὰν οὗτος πέφυκε, τὸν γαργαλοῦντα νυνὶ ταῦτα αὐτὸν ἐπεγέγραπτο διὰ τὸ μὴ παρεῖναι τότε καὶ μὴ δεδίττεσθαι. Τοῦ δευτέρου δὲ καὶ πατρικοῦ τούτου προφητεύματος ὄνομα μὲν οὐκ ἐνετέτακτο πώποτε, οὐκ οἶδα εἰ μηδ' ἡμέρα ἐδείκνυτο, πλὴν ἐκ πρώτης τῆς ὑπονοίας ἤδη πρὸς εἱρκταῖς ἐκ μακροῦ σιδηροφόρον τὸν εἰρημένον κρατούμενον ἐτασμὸς καὶ πληγαὶ πάμπολλαι καὶ διάφοροι καὶ τέλος ζωταφία ἐν ᾗ καὶ ἔστιν προσείληφεν, ἀφ' ἧς καὶ γράφει ταῦτα ἡμιθνὴς καὶ ἡμίζωος. Τοῦ τρίτου ἔργον ἡ τοῖν δυεῖν πατέρων τούτοιν Ἰωσὴφ καὶ Εὐθυμίου τῶν πανιέρων ἐξέτασις καὶ ἀθλοφορία καθέστηκεν.

235r **14.** Ὧν ὁ μὲν εἷς || κεκράτηται καὶ πεφρούρηται καὶ ἔστιν ἐπὶ ξενῶσιν τοῖς τοῦ Σαμψών, ὥσπερ λέγεται, οὐ μᾶλλον ἰατρευόμενος ἢ τηρούμενος· ὁ δὲ ἀοίδιμος καὶ παμμέγιστος καὶ ὄντως Εὐθύμιος, ἐλθὼν εἰς ὄψεις τοῦ βασιλίσκου καὶ ὄμματι, ἤκουσεν· « Εἰπέ, μοιχὲ καὶ μωρόγερε — δίκαιον γὰρ εἰ καὶ βλάσφημον αὐτὰς εἰπεῖν τὰς φωνὰς αὐτοῦ —, εἰπὲ τίς πρὸς σὲ τῶν ἐν τέλει ἢ τῶν χυδαίων τε καὶ μέσων ἐσύχναζεν καὶ προήρχετο ; Τί δὲ τοὺς πάντας προσεδέχου καὶ πᾶσιν ὡμίλεις πάντοτε ; Ποίῳ τρόπῳ καὶ τίνι λόγῳ οὐκ ἠσφαλίζου σαυτὸν καὶ μόνος κεκάθισο, μηδενὶ ὁμιλῶν καὶ μή τινα προσδεχόμενος ; » Ὁ δὲ ἅγιος ἀπεκρίνατο· « Οὔπω μὲν ἡμεῖς περὶ τοῦ μὴ δέχεσθαί τινα ἐκελεύσθημεν ἢ προεφωνήθημεν. Τί δὲ ἄρα καὶ εἴχομεν λέγειν, εἰ πρὸς ἡμᾶς τις ἐφοίτησεν ; Ὁ μέντοι πατήρ σου τῶν ἐξοριῶν ἀνακαλεσάμενος ἡμᾶς διετάξατο ' ὅπου δ' ἂν τις ἔχῃ οἰκεῖον

13. 260 τῶ || 261 ἀπευκτέων || 262 τῶν || 266 post δεδίττεσθαι (δεδείττ- cod.) §.
14. 274 post τηρούμενος § || 277 προείρχετο || 278 ὁμίλεις || 279 post προσδεχόμενος § || 282 ἔχει.

253-254 *IV Regn.* 20, 1-3.

---

81. Le second libelle n'est pas cause de l'arrestation de Méthode, mais de l'aggravation de sa détention ; *Introd.*, p. 14. Ce passage montre bien que Méthode est toujours dans le même « tombeau » au début du règne de Théophile.

82. Noter le duel δυεῖν (l. 271, 651 et 922), non moins correct, au génitif, que δυοῖν. Autres emplois du duel aux l. 348, 386, 532, 906.

83. Sur cet établissement célèbre, qui remonte au moins au VIe s., cf. R. JANIN, *Les églises et les monastères² (La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin)* I, 3, Paris 1969, p. 561-562. Remarquer le dicton attaché à cet hospice-prison.

naturel ou spirituel, il pourra s'installer sans qu'on lui en fasse reproche, à Dieu ne plaise; je vous demande seulement de prier Dieu qui m'a arraché moi aussi à la mort, ce qui m'a fait décider de vous délivrer, tout comme je l'avais été, de vos difficultés[84] '. Nous nous sommes donc installés chacun comme il a pu et où il a trouvé. Or il y a, à côté de ma cellule, un sanctuaire fort renommé[85]; aussi les gens s'y rendent-ils souvent pour y prier. Vais-je compter, classer ou observer toutes les allées et venues de ceux qui viennent prier? Est-ce que par hasard votre patriarche Antoine[86] observe tous ceux qui entrent dans l'église et est capable de vous rapporter leur nom? Sûrement pas!». Incontinent, il ordonne de donner des gifles au saint; il en reçut quatre. Non content de cela, le forcené, bouillant de colère, ordonne de le dévêtir aussitôt. Cela fait, il croyait pouvoir l'effrayer en accumulant les menaces et le terrifier en invoquant les foudres suspendues sur la tête du vieillard, qu'ornait son enfantine nudité dans le Seigneur. Mais il n'obtint pas d'autre réponse du saint, pas plus que le Christ n'en avait donné à Hérode, nous fournissant par là le modèle de cette attitude. Prenant à peine le temps d'ordonner de le rhabiller, il l'exile au plus vite dans l'île du Premier-appelé, le glorieux André, voisine d'Akritas, celle où se trouvait enfermé celui qui écrit ces lignes[87].

15. *Le saint arrive dans l'île Saint-André, où est déjà détenu le narrateur.*

Ceux qui l'escortaient le livrèrent à des compagnons de leur apostasie, notamment à un diacre impérial[88] qui en prit réception et qui s'appelait Konstantinakios. Tandis que celui-ci faisait ses préparatifs et que le saint attendait, l'évêque d'Illyricum, son frère et collègue d'épiscopat dont nous avons parlé[89], échangea quelques mots avec lui, félicitant son émule en sainteté d'être bientôt délivré de personnes cruelles et terribles; et il ajouta : « Plaise à Dieu que moi aussi je sois emmené avec toi et que nous ayons aussi un tel», et il prononça le nom de celui qui parle en ce moment. Une fois prêt, Konstantinakios prit le saint un samedi soir, malgré la pluie menaçante et les vents contraires; et ils arrivèrent à l'île de notre exil, celle du cap Akritas, vers la troisième heure de la nuit[90], trempés. Cette fin de nuit et tout le lendemain, ils demeurèrent hors de notre vue; mais le lundi suivant, vers la septième heure[91], le responsable de notre exil et de celui du saint, Konstantinakios, vint nous voir. Il lança le : « Saints, bénissez» d'usage, en ajoutant aussitôt qu'on allait enfermer avec nous un autre prisonnier, et rien qu'à l'entendre cette nouvelle nous tua.

16. *Exiguïté du cachot où est enfermé le narrateur et où l'on renonce à mettre Euthyme.*

Un autre jour, un autre homme, mais non pas nous aujourd'hui, pourra décrire l'exiguïté insupportable, et immense[92] quant à son extrême étroitesse, du cachot qui nous contient. Car elle est à ce point écrasée et ramassée dans toutes

84. Ces paroles sont celles que Michel II aurait prononcées lorsqu'il rappela d'exil les partisans des images, parmi lesquels Théodore Stoudite et Euthyme, en 821. Nous ne savons pas de quelle mort fut sauvé l'empereur : peut-être tout simplement de la révolte de Thomas.

ἢ φίλον ἢ κτῆμα ἴδιον ἢ προσγενῆ ἢ σύντεκνον, ἀναπαύοιτο, οὐκ ἔχων παρά τινος τὸ καθόλου, μὴ γένοιτο, ἔγκλημα· μόνον ὑπερεύχεσθαι τῷ κἀμὲ θανάτου ῥυσαμένῳ Θεῷ παρακαλῶ καὶ αἰτῶ ὑμᾶς, ἐξ οὗ κἀγὼ συνεώρακα ὡς ἐμαυτὸν καὶ ὑμᾶς λυτρωθῆναι τῶν περιστάσεων'. Ἔνθεν κεκαθίκαμεν ἕκαστος ὡς δεδύνηται καὶ ὡς εὕρηκεν. Ἔστιν δὲ παρὰ τῷ κελλίῳ μου εὐκτήριον πανεπίδοξον, καὶ διὰ τοῦτο συντρέχει πλειστάκις λαὸς παρ' αὐτῷ τῆς εὐχῆς ἕνεκα· μή τι ἐγὼ ἀριθμῶ ἢ κατατάττω ἢ καθορῶ πάντας τοὺς εἰσιόντας καὶ ἐξιόντας προσεύξασθαι ; Ἢ τάχα καὶ ὁ ὑμέτερος πατριάρχης Ἀντώνιος ὁρᾷ τοὺς εἰς τὴν ἐκκλησίαν εἰσιόντας ἅπαντας καὶ τούτους ἐξαπαγγεῖλαί σοι δύναται ; Οὐ λέγω. » Ταῦτα καὶ ῥαπίσμασιν εὐθὺς κελεύει τὸν ἅγιον τύπτεσθαι καὶ ἔλαβεν τέσσαρα·
235ᵛ μὴ ἀρκε||σθεὶς δέ, ἀλλ' ὑπερζέσας ὁ μανικώτατος κελεύει τοῦτον ἀποδυθῆναι παρέτοιμα. Οὗ γενομένου ἐπὶ μακραῖς ἀπειλαῖς φοβεῖν ἐδόκει καὶ μορμολύττεσθαι τῶν κεραυνῶν ἐπεχομένων καὶ τοῦ πρεσβύτου τῇ διὰ Κύριον νηπιοπρεπεῖ γυμνώσει ἐγκοσμουμένου, μὴ ἀξιωθείς τε παρὰ τοῦ ἁγίου ἑτέρας τῆς ἀποκρίσεως κατὰ Χριστὸν τὸν πρὸς Ἡρῴδην ἡμῖν τὸ εἶδος ταύτης τῆς παραστάσεως ἐκτυπώσαντα, κελεύσας μόγις ἐνδύσασθαι ὑπερορίζει θᾶττον τῇ παρὰ τῷ Ἀκρίτᾳ νήσῳ τοῦ πανευφήμου πρωτοκλήτου Ἀνδρέου, ἐν ᾗ καὶ ὁ γράφων ταῦτα κέκλειστο.

15. Καὶ ἦγον μὲν οἱ κομίζοντες τῶν συναποστατῶν τοῖς ἄλλοις, διακόνῳ τινὶ βασιλικῷ παραλαβόντι τοῦτον Κωνσταντινακίῳ τὸ ὄνομα. Ἔτι δὲ τούτου κατευτρεπιζομένου καὶ τοῦ ἁγίου προσμένοντος, ὁ ἀδελφὸς καὶ συναρχιερεὺς τοῦ Ἰλλυρικοῦ, ὃν προέφημεν, συμμιγεὶς ὁμιλίᾳ μικρᾷ τινι ὡς λυτρωθέντα τῶν πικρῶν καὶ δεινῶν ὄψεων τάχιστα τὸν συνόσιον ἐμακάριζεν, εἴθε καὶ ἑαυτὸν προσειπὼν συναπαχθῆναι τούτῳ, ἔχουσιν ἡμῖν δηλαδὴ καὶ τὸν δεῖνα, ὑπειπὼν τοῦ λαλοῦντος τὸ ὄνομα. Εὐτρεπισάμενος οὖν καὶ λαβὼν δειλινῷ σαββάτων τὸν ἅγιον, ὄμβρου ἐπικειμένου καὶ δυσχερίας ἀνέμων ἀντιπνεόντων, ἥκον πρὸς τῇ Ἀκριτιανῇ νήσῳ τῆς καθ' ἡμᾶς ὑπερορίας ὥρᾳ ὡσεὶ νυκτερινῇ τρίτῃ βρεχόμενοι. Καὶ μείναντες ὀψὲ καὶ τῇ ἐπαύριον πάσῃ ἡμῖν ἀκατόπτευτοι, τῇ ἐπιούσῃ δευτέρᾳ, ὥρᾳ ὡσεὶ ἑβδόμῃ, ἦλθεν πρὸς ἡμᾶς ὁ ἐξοριάρχης ἡμῶν τε καὶ τοῦ ἁγίου Κωνσταντινάκιος, τὸν μὲν συνήθη τοῦ « εὐλογεῖτε, ἅγιοι » λόγον φθεγγόμενος, τὸ δὲ συναποκλεῖσαι καὶ ἕτερον εὐθὺς προστιθεὶς καὶ τῷ ἀκοῦσαι νεκρῶν ἡμᾶς.

236ʳ **16.** Τοῦ γὰρ περιέχοντος ἡμᾶς φρουρίου || τὴν ἀνύποιστον καὶ παμμεγίστην ἐν ἄκρᾳ σμικρότητι στένωσιν ἄλλου καιροῦ καὶ ἀνθρώπου καὶ οὐ τοῦ νῦν οὐδὲ ἡμῶν διηγήσασθαι·

14. 291 post λέγω § || 294 νηπιοπρεπῆ.
15. 300 τῶ || post ὄνομα § || 304 post ὄνομα § || 306 ὑπερωρίας || 310 post ἡμᾶς §.

85. À Constantinople même ou aux environs immédiats, voir plus haut n. 74 et *Introd.*, p. 7 et n. 43.

86. Antoine Ier Kassimatas (= Antoine de Sylaion), 821-837 ; voir n. 43.

87. L'île Saint-André, juste au Nord du cap Akritas, en Bithynie, *Introd.*, p. 9 et n. 50. L'auteur y a précédé Euthyme, et il s'y trouve encore lorsqu'il écrit.

88. Diacre attaché au Palais.

89. Joseph de Thessalonique, déjà cité au chap. 12 ; voir n. 77.

90. Le samedi 16 décembre 831, vers 20 h.

91. Le lundi 18 décembre au début de l'après-midi.

92. Noter παμμεγίστην, au lieu de παμμέγιστον, comme l. 868 παναγεστάτην.

ses dimensions qu'il nous est absolument impossible de chanter ensemble un hymne à Dieu : l'air chaud sorti de la bouche rebrousse chemin et asphyxie celui qui tente de psalmodier. C'est peu de dire que ne saurait contenir un autre homme un local qui n'admet même pas la parole. Comment pourrait-on imaginer la chaleur et le froid glacial, l'abondance insupportable de bêtes rampantes et de mouches due à l'obscurité et à la saleté du lieu? Aussi, les pauvres que nous étions nous sommes-nous profondément lamentés sur nous-mêmes en apprenant l'adjonction d'un nouveau venu. Alors, après quelques mots de réponse de notre part, il jugea bon de mesurer avec un roseau la prison exiguë qui était notre sépulcre — nous y étions deux, moi-même et celui qui y avait été enfermé à l'origine, pour lequel la prison avait été faite et qui y avait passé vingt-quatre ans[93] — ; il fut étonné de l'exiguïté du lieu et se laissa fléchir par les pauvres paroles que nous lui avions adressées : il avait du reste reçu des instructions, au cas où la prison ne pourrait le recevoir, de l'enfermer dans une autre. Il se retira, les larmes aux yeux et s'apitoyant sur moi, comme il l'avoua, pour songer où et comment il pourrait enfermer Euthyme.

17. *Entretien, communion et repas avec le saint.*

Il revint ensuite pour s'entretenir avec nous et, selon notre demande, il amena le saint avec une tournure du genre : « Viens voir le lieu dans lequel nous avions reçu l'ordre de t'enfermer ». S'étant assis avec l'arrivant, il nous permit de lui parler et d'écouter ses paroles douces comme le miel, de recevoir sa bénédiction, de communier de sa sainte main au pain et au calice. Nous dîmes au saint : « Nous rendons grâce à Dieu de t'avoir donné comme pasteur aux humbles et pauvres brebis que nous sommes, pour les guider. » Comme il se retirait, nous nous prosternâmes devant sa main, nous la portâmes à nos yeux avec ferveur et amour, et à notre demande il mit sa paume sur notre tête et pria ; et nous prîmes congé, à la fois joyeux et désolés, en l'engageant à dîner, car la neuvième heure du jour était déjà un peu passée[94]. Notre gardien nous ayant invités à manger de tout ce qu'il nous servirait sans distinction — on était dans le carême de la sainte nativité du Christ et à huit jours de la fin de ce carême[95] —, nous y consentîmes et priâmes pour celui qui nous avait amené le saint ; après quoi nous nous mîmes à manger.

18. *Arrivée du logothète, du préposé au kaniklion et du manglavite, qui commencent à torturer Euthyme.*

Mais avant la fin du repas, survint le trident dévorant : je veux dire le logothète[96], le préposé au *kaniklion*, c'est-à-dire celui qui détient le calame de la signature impériale — c'est ce que les Romains appellent *kannikélion*[97] —

93. Sur ce « sépulcre » et le codétenu de Méthode, condamné — selon la Vie anonyme — pour usurpation, *Introd.*, p. 14-15.

94. Le milieu de l'après-midi.

95. Le carême précédant la Nativité.

96. « Le logothète » sans précision est toujours le logothète du Drome ; sur cette fonction, cf. D. A. Miller, « The Logothete of the Drome in the Middle Byzantine Period », *Byz.*, 36, 1966, p. 438-470 ;

τοσοῦτον γάρ ἐστιν ἐκτεθλιμμένον καὶ συμπεπιεσμένον ἐξ ἅπαντος ὡς μηδὲ ὕμνον μετ' ἀλλήλων ἡμᾶς τῷ Θεῷ ᾆσαι δύνασθαι, ἐνστρεφομένης τῆς ἀπὸ τῶν στομάτων θερμότητος καὶ ἀποπνιγούσης τὸν ψᾶλαι πειρώμενον · πολλοῦ γὰρ εἰπεῖν μὴ χωρεῖν ἕτερον ἄνθρωπον χῶρον τὸν μηδὲ ῥῆμα ὑποδεχόμενον. Τί δ' ἄν τις ἐννοήσοι τὰ περὶ καύματος καὶ κρυμοῦ, ἑρπυστικῶν τε κνωδάλων καὶ τῶν μυιῶν, οἷς τὸ ἀφεγγὲς τοῦ τόπου καὶ ῥυπαρὸν παρέχεται, τὸ μέγα τε καὶ δυσφόρητον ; Ἐξ οὗ καὶ βαρὺ τῆς τοῦ ἑτέρου προσθήκης ἐφ' ἡμῖν οἱ τάλανες ἀνῳμώξαμεν ἐπακούσαντες · εἶτα μετά τινα ῥήματα τῶν παρ' ἡμῶν ἀποκρίσεων δόξας καλάμῳ τὸ τοῦ τάφου ἡμῶν σμικροπρεπὲς μετρῆσαι ὀχύρωμα — ἦμεν γὰρ ἐν αὐτῷ ἐγώ τε αὐτὸς καὶ ὁ κατ' ἀρχὰς ἀποκλεισθείς, δι' ὃν καὶ γεγένηται, ὃς καὶ ἦν πεπληρωκὼς ἔτη εἰκοσιτέσσαρα —, θαυμάσας τὸ σμικρὸν τοῦ χωρίου καὶ ὑποπεισθεὶς λαλοῦσιν ἡμῖν τινα εὐτελείας ῥήματα, ἅμα δὲ καὶ ἔχων παραγγελίαν ὡς, εἰ μὴ δυνατὸν χωρεῖν τοῦτον, εἰς ἕτερον ἀποκλείσειεν, ἀπῆλθεν ὑποδακρύσας μὲν καὶ κατελεήσας ἐμέ, ὡς ἀνωμολόγησεν, τέως δὲ μεριμνῆσαι ὅποι καὶ ὅπως αὐτὸν ἐγκαθείρξειεν.

17. Καὶ πάλιν ἐπανελθὼν καὶ συνομιλῶν ἡμῖν, δι' αἰτήσεως τῆς παρ' ἡμῶν, ἤγαγεν τὸν πανάγιον τρόπῳ τοῦ ὅτι « δεῦρο καὶ ὄψῃ τὸν τόπον, ἐν ᾧ ἐπιτετάγμεθα κλεῖσαί σε ». Ὃς ἐλθόντι συγκαθεσθεὶς καὶ ἐνδοὺς ἡμῖν λαλῆσαι καὶ ἀκοῦσαι λόγια παρ' αὐτοῦ τὰ μελίρρυτα εὐλογηθῆναί τε ὑπ' αὐτοῦ καὶ ἄρτον καὶ ποτήριον δέξασθαι διὰ τῆς ἁγίας χειρὸς αὐτοῦ, « Εὐχαριστοῦμεν τῷ Θεῷ », πρὸς τὸν ὅσιον ἔφημεν, « ὅτι σὲ τὸν ποιμένα τοῖς 236v ταπεινοῖς ἡμῖν καὶ μικροῖς προβάτοις εἰς ὁδηγίαν || κεχάρισται ». Προσκυνήσαντες δὲ τὴν χεῖρα ἐν τῷ ἀποχωρεῖν καὶ ἐπ' ὀφθαλμοῖς βαλόντες ἐκθύμως καὶ ποθεινότατα, εἶτα ἐπὶ κορυφὴν ἡμῖν θεμένῳ τὴν παλάμην καὶ ἐπευξαμένῳ ὥσπερ ᾐτήσαμεν, ἀπελύσαμεν χαίροντες ἅμα καὶ κλαίοντες ἐπὶ τὸ δεῖπνον παρηγορήσαντες · ἦν γὰρ ἡμερινὴ ὡσεὶ ἐνάτη ὥρα καὶ πλέον τι, αὐτοί τε ἡμεῖς πρὸς τοῦ κατέχοντος παρακληθέντες φαγεῖν ἐκ πάντων ἀδιακρίτως ὅσων ἂν ἀποστείλῃ ἡμῖν — σαρακοστὴ γὰρ ἦν ἡ τῆς ἁγίας Χριστοῦ γεννήσεως πρὸ ὀκτὼ ἡμερῶν τοῦ ταύτης πληρώματος — συνεθέμεθά τε καὶ ἐπηυξάμεθα τῷ ἀγαγόντι πρὸς ἡμᾶς τὸν ἅγιον καὶ ἤδη καὶ αὐτοὶ πρὸς τὸ ἑστιαθῆναι τετράμμεθα.

18. Πρὸ γοῦν τοῦ τέλους τῆς ἑστιάσεως ἐπῆλθεν ὁ τριόδους τῆς κατατρώξεως, ὁ λογοθέτης φημί, καὶ ὁ τοῦ καννικελίου, εἴτ' οὖν τῆς βασιλικῆς ὑπογραφῆς ὁ κατέχων τὸν κάλαμον — τοῦτο γὰρ παρὰ Ῥωμαίοις τὸ καννικέλιον — καὶ ἕτερος τῶν <τοῦ> μαγγλαβίου,

16. 315 πειρόμενον || post πειρώμενον § || 317 ἑρπισ- || 325 ἐγκαθείρξῃεν || post ἐγκαθείρξειεν §.
17. 327 post σε § || 338 post τετράμμεθα §.

N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IX*e *et X*e *siècles*, Paris 1972, p. 311 ; R. Guilland, « Les logothètes, étude sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin », *RÉB*, 29, 1971, p. 31-70. Sur le personnage ici désigné, *Introd.*, p. 9 et n. 52.

97. Ὁ ἐπὶ τοῦ κανικλείου, haut fonctionnaire de la chancellerie impériale, apparaît précisément au début du ixe s., avec Théoktistos, puis Bardas : cf. F. Dölger et J. Karayannopulos, *Byzantinische Urkundenlehre*, Munich 1968, p. 62-63. Méthode donne ici pour étymologique la forme καννικέλιον, qui est nouvelle, tandis qu'à la l. 373 il emploie la forme syncopée καννίκλιον. La définition qu'il avance est proche de celle de Génésios XXIII, 20, à propos de Théoktistos : τὴν ἐπὶ τοῦ βασιλικοῦ καλάμου ἐγκεχείριστο πρόνοιαν, δι' οὗ κανίκλιος ἐδοξάζετο (cité par Dölger, *loc. cit.*). Le sens de calame, qui renverrait au latin *canna*, est en contradiction avec d'autres gloses qui donnent à *kanikléion* (latin *caniculus*) le sens d'encrier : cf. Du Cange, *s.v.* En raison de sa date, on ne saurait négliger l'étymologie donnée par Jean Lydos, *De mag.*, II, 14 (éd. Bandy p. 106, 2), qui appelle καλλίκλιον le grand encrier d'argent de la préfecture du prétoire et voit dans ce mot un dérivé du grec κάλυξ. Or les glossaires latins

et, en troisième, un membre du corps du *manglavion*[98] ou, comme on dit, du coup. Ils emmenèrent le très endurant de la table dans une salle à l'étage, comme, après la Cène, les scélérats firent sortir du jardin le très bon Jésus. Toutefois, ils ne le conduisirent pas à quelque autre Pilate, ou Anne, ou Caïphe, mais eux-mêmes, sur l'heure, comme ils en avaient l'ordre, ils le firent attacher et disposer au moyen d'une ceinture de chiffons par son propre serviteur, lui à qui la piété donnait la vigueur de la jeunesse ; et à lui, un vieillard, ils lui étendirent les bras pour le tourmenter, à la manière du bienheureux coryphée des apôtres, comme s'ils le mettaient en croix. Alors ils commencèrent à le torturer, tandis que son propre serviteur lui tenait une main, et partageait son combat par la peine de son cœur et ses larmes. Il brûlait, si les tortionnaires avaient voulu l'écouter, de souffrir à la place de son maître. Au moins avait-il l'intention de soutenir la main, et non de la tirer comme faisait l'autre ; car un seul et même service prenait, d'après l'intention de chacun, une valeur toute différente : l'étranger qui ne compatissait pas pouvait être assimilé à un bourreau, tandis que son propre serviteur, qui pleurait sur son sort, soulageait et pour ainsi dire partageait sa souffrance. Quoi qu'il en soit, le martyr inébranlable prenait la forme seule de la croix, et souffrait aussi en vérité ce que souffre un crucifié, mais cela comme s'il n'était pas maintenu et écartelé de force[99].

19. *Interrogatoire; le saint reçoit cent vingt coups de fouet.*

Il semblait en effet à ceux qui le maintenaient et le fouettaient que c'était un autre et non lui qui souffrait, tant était grande son âme et tant il était habité par l'inflexibilité et l'endurance. Comme, après dix coups de fouet, on lui demandait, ainsi qu'on avait fait au palais, qui étaient ceux qui venaient le voir, il dit que personne ne venait, sinon la parente de l'un d'eux — c'est-à-dire du logothète — et de l'empereur lui-même[100]. Le logothète répondit : « Laisse-la ; parle des autres, car c'est sur les autres que je t'interroge et c'est sur eux que tu dois répondre ». Comme lui ne suggérait ni ne prononçait le nom de personne d'autre, les misérables se remirent à le fouetter. Ils ajoutèrent trente coups aux dix et, après ces quarante coups de fouet, les insensés lui renouvelèrent la même question. Et le saint : « Si vous aviez reçu l'ordre et le pouvoir de me tuer d'un coup d'épée vous me rendriez un plus grand service en me libérant plus promptement de cette vie de souffrances. » Comme ils reprenaient : « Parle, il n'est pas possible que sous les coups tu taises les noms », le grand vieillard, sans daigner ajouter un seul mot, endurait ses souffrances. Eux continuèrent à flageller le saint sans relâche, et après être allés jusqu'à cent vingt coups, ils le laissèrent baigné de sueur et empourpré de sang. Sa force commençait à fléchir sous le poids du grand âge, encore que l'énergie gardât son ressort et que la

confirment la formation, sur *calix*, de diminutifs *caliculus*, *calicellus*. L'identité de sens engage à considérer les formes du IXe s., χαννίκλιον et ses variantes, comme le résultat d'une dissimilation de l'ancien καλλίκλιον. Inversement, F. Dölger, *Byzantinische Diplomatik*, Ettal 1956, p. 50-52, considère καλλίκλιον comme une invention de Jean Lydos, ce que l'existence du latin *calicellus* dément, ou une forme dérivée de χαννίκλιον, ce que la chronologie suffit à exclure. L'hypothèse de Dölger que le latin *cornu*, au sens

ἤτοι τῆς πληγῆς ὥσπερ λέγεται, καὶ ἀναλαβόντες ἐκ τῆς τραπέζης ἐν ὑπερῴῳ οἰκήματι τὸν καρτερικώτατον, ὡς μετὰ δεῖπνον ἀπὸ κήπου τὸν ὑπεράγαθον Ἰησοῦν οἱ παράνομοι, οὐκέτι μέν τινι ἄλλῳ κατὰ Πιλᾶτον ἢ Ἄννα ἢ Καϊάφα προσήγαγον, ἀλλ' αὐθωρὸν αὐτοί, ὡς προσετάχθησαν, περιδήσαντες καὶ διαζώστρᾳ ῥακίου διὰ τοῦ ἰδίου οἰκέτου νεανιευόμενον τὴν εὐσέβειαν σχηματίσαντες, ἐκτάσει δὲ τῶν χειρῶν ἐν πρεσβυτικῇ ἡλικίᾳ κατὰ τὸν θεομακάριστον κορυφαῖον τῶν ἀποστόλων ὡς πρὸς σταυρὸν εἰς ποινὰς ἁπλώσαντες, οὕτω τοῦ αἰκίζειν κατήρξαντο αὐτοῦ, τοῦ οἰκείου θεράποντος ἐπικρατοῦντος χεροῖν τὴν μίαν καὶ συναθλοῦντος ἀλγήσει καρδιακῇ καὶ τοῖς δάκρυσιν. Ἦν γάρ, εἰ ἐπακούεσθαι
237r πρὸς τῶν κακούντων ἐδύνατο, || καὶ ἀντιπαθεῖν τοῦ δεσπότου γλιχόμενος, πλὴν ὅτι τῇ προαιρέσει συνεπεκούφιζεν τὴν χεῖρα, οὐχ ὡς ὁ ἕτερος ἐμπαρέτεινεν· ἡ γὰρ μία καὶ ταὐτὴ ὑπουργία διάφορον ἑκάστῳ ταῖς προαιρέσεσι τὴν κρίσιν ἐτίθετο, τοῦ μὲν ξένου καὶ οὐ συμπάσχοντος λογιζομένου καθάπερ τύπτοντος, τοῦ δὲ ἰδίου καὶ ὑπερκλάοντος ἐπικουφίζοντός τε καὶ ὡς ὑπέχοντος, πλὴν ὅτι ἀσάλευτος ὁ μάρτυς ἐνήρει τὸ σχῆμα μόνον τὸ σταυρικὸν καὶ φέρων καὶ τῆς ἀληθείας ὅπερ σταυρούμενος, οὐ μὴν ὡσεὶ κατ' ἀνάγκην κρατούμενος καὶ διατεινόμενος.

19. Ἐδόκει γὰρ τοῖς τε κρατοῦσι τοῖς τε μαστίζουσιν ἄλλος τις εἶναι καὶ οὐκ αὐτὸς ὁ πάσχων διὰ τὸ μεγαλόψυχον, τοσοῦτον ἀτρεψίᾳ καὶ καρτερίᾳ κεκράτητο. Δέκα γοῦν μάστιγας εἰληφὼς καὶ ἐρωτώμενος, κατὰ τὸν ἐν τῷ παλατίῳ τρόπον, τίνες οἱ πρὸς αὐτὸν ἥκοντες, οὐδένα ἔφη, πλὴν εἰ μὴ τὴν τοῦ ἑνὸς αὐτῶν, τοῦ λογοθέτου φημί, καὶ αὐτοῦ βασιλέως κηδέστριαν. Καὶ αὐτὸς ἀπεκρίνατο· « Ἄφες αὐτήν, ἄλλους εἰπέ· περὶ γὰρ ἄλλων ἐρωτῶ καὶ περὶ τούτων ἀπόκριναι. » Ὁ δὲ μηδένα ἄλλον ἢ αἰνιξάμενος ἢ ἀποκρινάμενος, εἴχοντο πάλιν τοῦ μαστίζειν οἱ δείλαιοι. Καὶ προσθέντες ταῖς δέκα τριάκοντα, μετὰ τὰς τεσσαράκοντα μάστιγας ἠρώτων ταὐτὰ οἱ παράφρονες. Καὶ ὁ ἅγιος· « Εἰ καὶ τοῦ ἀποκτεῖναι ἐν συγκοπῇ μαχαίρας ἐξουσίαν εἰλήφατε κελευόμενοι, μείζονας ἄν μοι προσηγάγετε χάριτας λυτρούμενοί με τῆς μοχθηρᾶς ζωῆς ἐντομώτερον. » Τῶν δὲ « Εἰπέ » φασκόντων, « οὐ γὰρ ἐνδέχεταί σε κρύπτειν τυπτόμενον », μὴ ἀξιώσας λόγου ἑτέρου τὸ σύνολον, ἐνεκαρτέρει τοῖς πάθεσιν ὁ πρεσβύτατος. Εἴχοντό γε μὴν ἐκεῖνοι τὸ ἑξῆς μαστίζειν
237v τὸν ἅγιον ἀδιάκοπα, καὶ μέχρις τῶν ἑκατὸν πρὸς τοῖς εἴκοσι πλήξαντες, || ἀφῆκαν ἱδρῶτι περιρρεόμενον καὶ αἵματι φοινιττόμενον· τῷ γὰρ παλαιῷ τῆς ἡλικίας ἡ δύναμις ἤδη λοιπὸν ὤκλαζεν, εἰ καὶ ἡ προθυμία τετόνωτο καὶ ὁ λογισμὸς ἀκαμπὲς ἐτήρει τὸ σῶμα

18. 345 περιδόσαντες || διάζωστρα || 348 χαιροῖν || 349 post δάκρυσιν § || 350 γληχόμενος || 351 ταύτη (cf. l. 101) || 355 ὡσοι.

19. 358 post κεκράτητο § || 359 τῷ in marg. || 362 ἐρωτᾶ || 364 μετὰ τὰς : μετὰς || ταῦτα (cf. l. 351) || 367 λόγον || 370 περιρεόμενον.

342-344 cf. *Jn* 18, 1-14 ; 18, 28.

---

d'« encrier » (Du Cange, *s.v.*), soit à l'origine de κορνίκλ(ε)ιον, devenu plus tard κανίκλειον, ne nous semble pas plausible.

98. Le μαγγλάβιον est en réalité un gourdin ; les manglavites sont les gardes du corps de l'empereur ; cf. N. Oikonomidès, *op. cit.*, p. 328. Le personnage ici désigné n'est pas le chef des manglavites (ὁ ἐπὶ τοῦ μαγγλαβίου), mais un garde parmi d'autres.

99. Ce passage est écrit dans le style de l'*ekphrasis* chrétienne : preuve que l'émotion n'exclut pas la rhétorique.

100. Le logothète est donc parent par alliance de Théophile ; *Introd.*, p. 9, n. 52.

résolution maintînt son corps inflexible et inébranlable. Il était en effet dans la soixante-dix-huitième année de son âge[101]. Alors l'un du groupe, je veux dire le préposé au *kaniklion*, comme on l'appelle : « Ne t'imagine pas que tu en resteras là et que tu couperas court aux interrogatoires ; sache que nous sommes venus pour te châtier. » Le saint lui répondit : « On m'a dit que tu as ta mère et une sœur sous l'habit monastique. » Et lui, sèchement : « Oui, dit-il » ; et le saint : « Les beaux traits, le beau modèle de piété que tu portes en toi ! » Lui, comme foudroyé par l'ironie du bienheureux et ayant avalé le mot comme une pierre qui lui serait restée en travers du gosier, fit taire sa méchanceté et descendit avec les autres pour se retirer. Quant à moi, emmuré dans mon sépulcre, tandis qu'on battait le saint, je tombai face en avant et j'implorais le secours divin sur moi et sur lui en proférant l'appel à la consolation divine : *Kyrie eleison.*

20. *Malgré les soins de ses compagnons, le saint meurt huit jours plus tard, à l'aube du 26 décembre ; il avait prophétisé sa mort.*

Lorsque le saint eut pleinement versé le prix de ses couronnes, l'un de ceux qui l'entouraient me posa la question : « Que pourrions-nous bien faire pour adoucir ses blessures ? » — « Des linges mouillés d'eau », répondis-je, « lui apporteront un soulagement » : je savais que faisaient ainsi, non pas moi, mais les autres avec lesquels j'avais été enfermé. Comme il n'y en avait pas d'assez fins pour convenir à un pansement, je déchirai de très bon cœur mon turban[102] et leur donnai les deux morceaux à appliquer, je veux dire sur sa poitrine et sur son dos, après les avoir mouillés. Cela et tout ce que nos moyens nous permettaient et le dénuement du lieu nous suggérait, nous étions décidés à le faire avec tout le soin possible, une fois que le responsable de l'exil se serait retiré et que nous serions seuls avec les deux moines gardiens[103] et le serviteur du bienheureux. Il avait reçu les coups au coucher du soleil, le lundi, comme j'ai dit ; il survécut aux blessures endurées sept jours pleins, à peu près à jeun et dans un état de grand épuisement : il ne prenait guère qu'un fruit, une poire, en entier ou à moitié, et un peu de liquide, et encore pas jusqu'au bout mais uniquement dans les débuts de son alitement ; car l'extension des plaies finit même par l'en empêcher. Au lever du huitième jour après la flagellation, un mardi, au moment où le soleil s'apprêtait à darder ses rayons, il fut ravi à la rencontre du vrai soleil, le Christ notre Dieu, par une escorte d'anges qui accueillirent son esprit rendu de même nature qu'eux par la disposition au bien, le lendemain de la sainte nativité du Christ, c'est-à-dire le 26 du mois d'Apellaios selon les Grecs[104]. Comme je lui avais préparé la communion aux saints mystères et la lui avais envoyée par la main de l'un de ceux qui nous gardaient en permanence, je me rendis compte d'une chose, c'est que s'était réalisé ce que le bienheureux m'avait dit en arrivant auprès de moi : « Kyr, où célèbres-tu la liturgie ? », voulant ainsi m'indiquer qu'il aurait, à la fin, besoin du sacrement de la communion ; mais, faute de discernement, je n'avais pas saisi ce propos, qui n'était

101. Euthyme est donc né en 754, puisque nous savons qu'il meurt en 831.
102. Les Byzantins portaient une étoffe nouée sur la tête, voir par exemple le *Récit sur la construc-*

καὶ ἀπερίτρεπτον · ἦγεν γὰρ χρόνον τῆς ζωῆς ἑβδομηκοστὸν ὄγδοον. Φησὶν γοῦν ὁ εἷς τῶν ὅλων, τοῦ καννικλίου φημί, ὡς λέγεται · « Μὴ δόξῃς ὡς ἐν τούτοις περιλειφθήσῃ καὶ παροφθήσῃ τῶν ἐξετάσεων, ἀλλὰ καὶ αὖθις ἴσθι ἐληλυθέναι ἡμᾶς καὶ σὲ τιμωρήσασθαι. » Ὁ δὲ ἅγιος πρὸς αὐτὸν ἀπεκρίνατο · « Ἤκουσά σε μητέρα καὶ ἀδελφὴν μοναστρίας κεκτῆσθαι τῷ σχήματι. » Ὁ δὲ ἀποτομώτερον · « Ναί », φησίν. Καὶ ὁ ἅγιος · « Καλοὺς εὐσεβείας ἐν σαυτῷ τοὺς χαρακτῆρας φέρεις καὶ τὸ ἰδίωμα. » Ὁ δὲ πληγεὶς ὡς ὑπὸ βροντῆς τῇ εἰρωνεύσει τοῦ μάκαρος καὶ οἱονεὶ λίθον τὸν λόγον ἐμφρακτικῶς ἐνστοματισάμενος σιωπῇ τὴν κακίαν ἀπέρραψεν καὶ σὺν τοῖς ἄλλοις κατελθὼν ἀνεχώρησεν. Κἀγὼ μὲν τῷ ὀχυρώματι τοῦ οἰκείου τάφου ἐν τῷ τὸν ἅγιον τύπτεσθαι πρηνὴς πεσὼν ἐζήτουν τὴν θείαν βοήθειαν ἑαυτῷ τε κἀκείνῳ τὴν τοῦ « Κύριε ἐλέησον » φωνὴν εἰς θείαν παράκλησιν προτιθέμενος.

20. Ὡς δὲ ἐπληρώθη τὰ τῶν στεφάνων τῷ ἁγίῳ ἐπίχειρα, ἐρωτηθεὶς τῶν ἀμφ' αὐτὸν πρός τινος · « Τί ἄρα δόξαιμεν ποιῆσαι τῶν πληγῶν παραμύθιον ; » — « Ῥάκη μεθ' ὕδατος, ἀπεκρινάμην, ἔσται τὸ παρηγόρημα », ὡς εἰδὼς τοῦτο ποιοῦντας οὐκ ἐμαυτόν, ἀλλὰ τοὺς ἄλλους οἷσπερ συγκατακέκλεισμαι. Μὴ ἐχόντων δὲ τοιαῦτα ψιλὰ καὶ τῆς ἰατρείας ἐπάξια, τὸ ἐμαυτοῦ φακιάλιον ῥήξας προθυμότατα ἐδίδουν ἄμφω τὼ μέρει ἐπιβαλεῖν, ἔμπροσθεν λέγω δὴ καὶ ὄπισθεν, διαβρέχοντας. Καὶ ταῦτα μὲν καὶ ἄλλα ὅσα ἡ δύναμις ἐνεδίδου καὶ ἡ ἀπορία τοῦ τόπου εὕρισκεν ἐδοκῶμεν ποιεῖν σπουδαιότατα, τοῦ κατέχοντος
238r τὴν ἐξορίαν || ἀπαναχωρήσαντος καὶ μονασθέντων ἡμῶν ἅμα τοῖς δυσὶ μοναχοῖς φύλαξι καὶ τῷ ὑπουργῷ τοῦ παμμάκαρος. Ὁ δὲ πρὸς ταῖς ἡλίου δυσμαῖς τῇ δευτέρᾳ τῆς ἑβδομάδος τυφθείς, καθὰ δεδιήγημαι, καὶ ταῖς ἐπὶ ταῖς πληγαῖς καρτερίαις ἑπτὰ ὅλας ἡμέρας ἐπεζηκὼς παρ' ὅσον ἄβρωτος καὶ πολύμοχθος — οὐ γὰρ ἐδέχετο εἰ μὴ ἑνὸς μόγις ἀκροδρύου, ἀπίου τὸ εἶδος, ἢ ὅλον ἢ ἥμισυ, καὶ πόμα ὀλίγιστον, καὶ τοῦτο οὐκ εἰς ἀεὶ ἀλλ' ἐν ἀρχαῖς καὶ μόνον τῆς κατακλίσεως · ἡ γὰρ νομὴ τῶν πληγῶν ἐπαυξομένη καὶ ταῦτα ἐκώλυσεν —, ἐπιφωσκούσης τῆς ὀγδόης ἀπὸ τοῦ δαρμοῦ ἡμέρας, τρίτης δὲ τοῦ σαββάτου, καὶ τάχα τοῦ ἡλίου βολὴν ἀκτῖνος ἐπαφιέναι μέλλοντος, οὕτως ἡρπάγη εἰς ἀπαντὴν τοῦ ἀληθινοῦ ἡλίου Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν δι' ἀγγέλων τῶν ὁδηγούντων καὶ προσλαβομένων τὸ ἰσοφυὲς ἑαυτοῖς δι' ἀγαθῆς προαιρέσεως πνεῦμα αὐτοῦ, ἡμέρᾳ τῆς ἁγίας Χριστοῦ γεννήσεως τῇ ἐπαύριον, ἥτις ἐστὶν ἕκτη καὶ εἰκὰς τοῦ ἀπελλαίου μηνὸς καθ' Ἕλληνας. Κοινωνίαν μὲν τῶν ἁγίων μυστηρίων ἐμοὶ διακονησαμένῳ καὶ ἀποστείλαντι διὰ χειρὸς ἑνὸς τῶν προσμενόντων καὶ φυλαττόντων ἡμᾶς, αὐτὸ δὲ τοῦτο ἀναλογιζομένῳ μοι ὅτι πέφυκεν ὃ ἐν τῷ πρός με ἐλθεῖν ἔφη μοι ὁ μακάριος λέγων « Κύριε, ποῦ λειτουργεῖς ; » δηλῶν ὅτι ἄρα ἐπὶ χρείας γενήσεται ἁγιάσματος τοῦ τῆς μεταλήψεως ἐπιτέλευτα, κἂν οὐ συνῆκα τὸ

19. 372 post ὄγδοον § || 373 περιλειφθείσῃ || 374-375 post τιμωρήσασθαι § || 377 πληγῆς || 381 post προτιθέμενος §.

20. 383 αὐτῶν || 385 ἴψιλὰ || 386 προθυμώτατα || 387 ἔμπροσθε || 390 post παμμάκαρος § || 398 ἑαυτοῖς iter. || 399 ἀπιλλαίου.

396-397 cf. *I Thess.* 4, 17.

---

tion de Sainte-Sophie, éd. Preger, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, II, p. 285, l. 9-10 et Sophocles, *s.v.*. La forme normale est φακιόλιον.

103. Comme il était d'usage, Euthyme et Méthode sont donc emprisonnés à l'intérieur d'un monastère.

104. Le 26 décembre 831.

encore qu'une prophétie, non quelque chose que j'avais sous les yeux. Et moi, je lui avais alors répondu : « Quel bienfait ce sera pour moi, ô très grand, si seulement j'obtiens un jour de communier! Mais pour le moment, où trouverais-je la place et, en tout état de cause, le moyen de dire la messe? », ajoutant encore quelques mots qu'il n'est pas nécessaire d'insérer dans le présent récit. Mais enfin je compris, au moment où le bienheureux émigrait, que sa question[105] : « Où célèbres-tu la liturgie? », était une authentique prophétie.

21. *Il ferma lui-même ses yeux et sa bouche ...*

Au moment de remettre sa très sainte âme au Seigneur son créateur, un des assistants se tenait prêt à fermer les yeux du saint, remplis de la lumière divine, estimant qu'il était dans l'usage de les fermer, et sans doute aussi à lui prendre le saint menton pour fermer sa bouche aux accents suaves, comme lui-même nous le raconta aussitôt après. S'étant donc nettoyé les mains à l'eau, il se tenait prêt et guettait le moment de le toucher. C'est alors qu'inclinant la tête, non pas de côté, mais sur sa poitrine et sa barbe parfumée, il ferme lui-même sa bouche et ses yeux, ô miracle, devenu plus conscient et même plus actif après sa migration qu'avant. Car ce n'est pas le bienheureux qui a clos les yeux à un autre qui décédait, mais c'est lui-même qui en sortant de son corps, par décence, en a fermé les issues. Les témoins restèrent figés, cloués d'immobilité, et abasourdis de saisissement : non seulement ils furent stupéfaits lors de la communion de le voir, lui qui ne pouvait plus rien prendre, quand il lui dirent : « Voici le don, Saint Père, communie », prendre le tout avec aisance; mais encore lorsqu'il se ferma lui-même les yeux et la bouche, ils furent saisis d'effroi devant l'action des grâces divines sur lui. Normalement, il est, en effet, impossible à un homme sortant de son corps de fermer lui-même les orifices de son corps : en effet, l'âme ne saurait plus, du dehors, être en contact sensible avec son propre corps, pas plus que le souffle emprisonné dans la machine ne peut l'actionner après avoir été expulsé à l'extérieur, si du moins il n'y a vraiment plus rien à l'intérieur pour actionner la machine. Mais en fait, tout comme elle était capable, en se penchant par les sens internes, quand elle était encore liée au corps tout entier, d'agir à travers lui et de le mouvoir là où elle voulait, ainsi, après la sortie du corps, mouvait-elle le corps et le fermait-elle grâce à une force que seul le créateur et démiurge pouvait lui avoir accordée, par sa grâce et paradoxalement[106].

22. *... et cela, à l'imitation du Christ.*

De même en effet que, selon les mots du saint Évangile, « après avoir incliné la tête il rendit l'esprit », alors que chez l'homme cette inclinaison se produit après la migration et par le relâchement du corps, de même, le Seigneur seul incompréhensible et tout puissant lui donna à lui aussi ordre et force de s'incliner sur soi-même et de fermer sa bouche et ses yeux, soit qu'il ait permis par son ordre, de façon extraordinaire, que l'âme sortît après avoir au préalable fermé le corps, soit qu'il ait donné à l'âme la force, peut-être après sa sortie, de refermer pour ainsi dire la porte par derrière par l'action d'un ange sur elle, comme d'un geste de bras en arrière, et permis au juste de se fermer les yeux comme pour se

ῥῆμα ὁ ἀδιάγνωστος ὅτιπερ ἦν ἔτι προφητευόμενον, οὐ βλεπόμενον — κἀγὼ μὲν οὖν τότε ἀποκέκριμαι « Ὡς μέγα μοι, ὦ παμμέγιστε, εἰ καὶ μεταλήψεώς πω ἀξιωθήσομαι· ποῦ γὰρ ἢ τόπον ἀρτίως ἢ τρόπον ἄλλως τέ ποτε ἱερουργίας ἐγὼ κέκτημαι ; » καὶ ἄλλα τινὰ ὑπεῖπον, ἅπερ οὐκ ἀναγκαῖον προσθεῖναι τῷ νῦν διηγήματι —, λοιπὸν συνῆκα, ὡς ἀπεδήμει
238v ὁ τρισμακάριος, ὅτι τοῦτο ἦν τὸ « ποῦ λειτουργεῖς ; » ἐρήσασθαί με προφητι||κώτατα.

21. Ἐν τῷ γοῦν παραδιδόναι τὴν παναγίαν ψυχὴν Κυρίῳ τῷ πλάσαντι, τῶν παρεστώτων τις εὐτρεπίσθη κρατῆσαι τοῦ ἁγίου τὰ θεόφωτα ὄμματα, οἰόμενος τῇ συνηθείᾳ μύειν ἁρμόζεσθαι, τάχα δὲ καὶ τῆς ἁγίας γένυος λαβέσθαι καὶ τὸ γλυκύφθογγον στόμα ἀσφαλίσασθαι, ὡς αὐτὸς ἐκεῖνος εὐθὺς ἡμῖν διηγήσατο· καὶ δὴ ῥυφθεὶς τὰς χεῖρας τῷ ὕδατι, στὰς ἐν εὐτρεπισμῷ καὶ ἀφορῶν ὁπότε δέοι ἐφάψασθαι, κλίνας οὐκ ἐπὶ μέρος, ἀλλ' ἐπὶ στῆθος τὴν κεφαλὴν καὶ ἐπὶ τὸν μυρίπνοον πώγωνα ἑαυτῷ καταμύει τὸ στόμα καὶ ὄμματα, ὢ τοῦ θαύματος, εὐαισθητότερος, μᾶλλον δὲ ἐνεργέστερος ἢ πρὸ ἐκδημίας μετὰ τὴν ἐκδημίαν γενόμενος· οὐ γὰρ ἑτέρου ἀποδημοῦντος αὐτὸς κατέμυεν ὁ μακάριος, ἀλλ' ἐξιὼν τοῦ σκήνους εὐσχημοσύνῃ τοῦτο κατέκλειεν. Ἐπάγησαν οἱ καθορῶντες καὶ καθηλώθησαν ἀκινησίᾳ καὶ θάμβει πανέκπληκτοι μείναντες. Οὐ μόνον γὰρ ἐν τῇ μεταλήψει, ὅπως ὁ πρώην μηδὲν δυνάμενος δέξασθαι τῷ προσλαλῆσαι τούτους ὡς· « Δῶρόν ἐστιν, ἅγιε πάτερ, κοινώνησον » ἐδέξατο τὸ ὅλον εὐπρόσιτα, κατεπλάγησαν, ἀλλὰ καὶ ὡς ἐκάμμυσεν ἑαυτὸν καὶ ἀπησφαλίσατο κατεπτήχασιν τὴν ἐπ' αὐτῷ τῶν θείων χαρίτων ἐνέργειαν. Ἔδει γὰρ συνηθείᾳ τῇ κατὰ ἄνθρωπον ἐξελθόντα αὐτὸν τοῦ σκηνώματος μὴ πρὸς ἑαυτοῦ ἀσφαλίσασθαι τοῦτο, καθότι μὴ ἐφάπτοιτο ψυχὴ αἰσθητῶς ἀπὸ τῶν ἔξω τοῦ ἑαυτῆς σώματος, ὡς οὐδὲ πνεῦμα τὸ ἐναπειλημμένον τῷ μηχανήματι δύναται ἐνεργεῖν μετ' ἐκπνοὴν ἀπέξω, εἰ μή τι ἀπέσω ἀληθῶς πρὸς τὸ ἑαυτοῦ μηχανούργημα· νῦν δὲ ὡς ᾔδει ἀπὸ τῶν ἔσω αἰσθήσεων παρακύπτουσα κατὰ τὸν τρόπον τοῦ ἔτι δεδέσθαι πρὸς ὅλον σῶμα, καὶ ἐνεργεῖν δι' αὐτοῦ καὶ κινεῖν ὅπου βούλοιτο, οὕτως μετ' ἔξοδον τὴν ἀπὸ τοῦ σώματος
239r ἐκίνει τὸ σῶμα καὶ ἠσφαλίζετο ὡς μόνος ὁ πλάστης || καὶ δημιουργὸς ἐνέδωκεν καὶ ἐχαρίτωσεν ἐνεργῆσαι αὐτῇ εἰς παράδοξον.

22. Ὡς γὰρ αὐτός, καθά φησιν τὸ ἱερὸν εὐαγγέλιον, « κλίνας τὴν κεφαλὴν παρέδωκεν τὸ πνεῦμα », ὅπερ κλιθῆναι ἀνθρώποις μετὰ τὴν ἐκδημίαν, ὡς παρειμένου τοῦ σώματος, τὸ λοιπὸν ἐγγίνεται, οὕτω κεκέλευκε καὶ ἐνήργηκε νεῦσαι καὶ τοῦτον πρὸς ἑαυτὸν καὶ ἐπιμῦσαι στόμα καὶ ὄμματα ὁ μόνος ἀκατάληπτος καὶ παντοδύναμος Κύριος, καὶ ἤτοι ἐξιέναι προασφαλίσασαν, ὡς ἐκέλευσεν, ξενουργῶς ᾠκονόμησεν, ἢ ἐξιοῦσαν τάχα ὡς θύραν τινὰ προσεῷξαι ὀπίσω τῇ δι' ἀγγέλου ἐπ' αὐτῇ ἐνεργείᾳ καθάπερ χειρὸς ἐπιστροφῇ, καὶ οἱονεὶ αὐθυπουργίᾳ καμμῦσαι τὸν δίκαιον ἑαυτὸν κατενήργησεν, θαῦμα, ὅπως ἂν

20. 404 post βλεπόμενον § || 406 ἄλλος.
21. 411 γλυκύφθεγγον || 414 πόγωνα || post ὄμματα § || 417 post κατέκλειεν § || 420 ἐκάμυσεν || 425 ὡς ἤδη.
22. 431 παρείμενος || 432 post ἐγγίνεται §.

430-431 Jn 19, 30. 435 cf. *Gen.* 19, 6.

105. L'infinitif aoriste sigmatique ἐρήσασθαι, au lieu de ἐρέσθαι, est analogique du futur ἐρήσεσθαι.

106. Dieu opère donc un miracle, mais l'auteur choisit de le présenter comme un « paradoxe mécanique », en empruntant à Héron d'Alexandrie et à ses continuateurs le vocabulaire et les notions physiques nécessaires à la confection des « automates ».

rendre à lui-même ce service[107] : miracle, de quelque manière qu'on le présente, logique[108] pour quelqu'un qui a la ressemblance et possède la grâce en rapport avec le très bon Seigneur Jésus à l'occasion de sa mort vivifiante pour nous, puisque nous sommes « conformes à l'image du Fils » de Dieu, laquelle image est sa chair divine et inséparable qui a subsistance en lui. C'est, en effet, par cette chair que, comme par une image, nous avons vu le Dieu Verbe invisible, et c'est à cette image-là du Fils de Dieu, à savoir sa chair, que les saints sont rendus conformes par les souffrances endurées pour lui.

Voilà pourquoi aussi le cadavre de chaque homme jadis voué à l'abomination, en tant que livré à la mort à cause de la désobéissance, maintenant, grâce à l'habitation du Verbe en nous dans la chair, participe à l'immortalité, est rempli de sa vie et, chez ceux qui ont vécu dans la vertu, est rendu vénérable, de rebut qu'il était, — ce que, dans un autre passage, l'apôtre proclame en ces termes : « Si nous sommes devenus pareils à lui par une mort semblable, nous le serons aussi par une semblable résurrection ». Et les « fils de la résurrection », comme dit le Seigneur, sont comme des anges de Dieu dans le ciel : ceux évidemment pour qui le pouvoir d'intercession de leur corps et la protection due à l'action divine sont l'effet d'une grâce accessible et salutaire.

IV. — Réflexions sur l'incorruptibilité du corps d'Euthyme et sur les fins dernières

23. *Dieu a accordé au corps d'Euthyme l'incorruptibilité, signe de la grâce qui illumine son âme.*

Mais qu'ai-je donc à arrêter ici les beautés de mon récit et, comme si je n'avais rien de plus grand à dire, à m'attarder sur sa merveilleuse migration? Ne serait-ce pas à cause de la commune nature et de l'amour que, plus que personne, j'en suis intimement persuadé, j'éprouvais pour lui, moi indigne, que j'ai considéré comme triste par-dessus tout ce qui a été raconté jusqu'ici en exposant comment je me suis senti physiquement orphelin, et pas seulement moi du reste, mais tout orthodoxe? Or combien ce qui vient après est vraiment éclatant et festif! Et ce qui continuera de s'accomplir chaque jour sera plus éclatant encore[109]. Ces choses-là prouveront bien pour moi qu'il reste un père inséparable et montreront à tous nos frères qu'il vit et partage leur existence.

Lui qui trouva sa fin dans les circontances que nous avons dites, il demeure sans fin au titre particulier de l'incorruption. En effet, celui qui a daigné, à cause de nous, faire siennes nos passions irrépréhensibles à l'exception du seul péché — en tant qu'il crée et par pure grâce nous accorde l'impeccabilité —, celui qui nous a fait partager tous ses biens hormis sa souveraineté de nature, Jésus-Christ notre Seigneur et Dieu, après avoir rendu admirable la migration d'Euthyme et l'avoir assimilée à la sienne propre par le geste de se fermer yeux et bouche, l'a de même honoré au plus haut point par l'incorruptibilité avant même le jour de l'incorruption générale. D'une part il a réservé sa résurrection de peur que, qui sait, les impies de nouveau n'aient l'impudence d'outrager le

θείης τοῦτο, ἀκολουθοῦν ἔχοντος καὶ ὁμοιότητα καὶ χάριν τὴν πρὸς τὸν ὑπεράγαθον Κύριον Ἰησοῦν ἐπὶ τῆς ζωηφόρου ὑπὲρ ἡμῶν τελευτῆς αὐτοῦ κτωμένου, ἐπεὶ καὶ « σύμμορφοι τῆς εἰκόνος τοῦ Υἱοῦ » τοῦ Θεοῦ <ἐσμεν>, ἥτις ἐστὶν ἡ θεία καὶ ἀμέριστος καὶ ἐν αὐτῷ ὑποστᾶσα σάρξ αὐτοῦ· δι' αὐτῆς γὰρ ὡς δι' εἰκόνος τὸν ἀκατόπτευτον Θεὸν Λόγον ἑωράκαμεν, ἧτινι εἰκόνι τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ, ἤγουν τῇ σαρκὶ αὐτοῦ, διὰ τῶν ὑπὲρ αὐτοῦ παθημάτων συμμορφοῦνται οἱ ἅγιοι.

Ἐξ οὗ καὶ τὸ πάλαι ἐβδελυγμένον παντὸς ἀνθρώπου νεκρὸν σῶμα ὡς τῷ θανάτῳ ἀποδοθὲν διὰ τὴν παρακοήν, νῦν τῇ διὰ σαρκὸς ἐν ἡμῖν σκηνώσει ὡς ἀθανασίας μετασχὸν καὶ ζωῆς πλησθὲν σεβάσμιόν τε καὶ οὐκ ἀπερριμμένον τῶν ἐναρέτως βιωσάντων καθέστηκεν, ὡς καὶ ἐν ἑτέρῳ φανεροῖ ὁ ἀπόστολος λέγων· « Εἰ γὰρ σύμφυτοι γεγόναμεν τῷ ὁμοιώματι τοῦ θανάτου αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ τῆς ἀναστάσεως ἐσόμεθα ». Οἱ δὲ τῆς ἀναστάσεως υἱοί, ὡς ἔφη ὁ Κύριος, ὡς ἄγγελοι Θεοῦ εἰσιν ἐν τῷ οὐρανῷ, ὧν δηλαδὴ καὶ ἡ κατὰ τὰ
239v σώματα ἔντευξις καὶ ἡ διὰ θείας ἐνεργείας ἐπισκίασις κεχαρισμένη || καὶ προσιτὴ καὶ σωτήριος.

23. Τί οὖν μέχρις τούτου τὸ φαιδρὸν τῆς διηγήσεως ἐμοὶ ἵσταται, καὶ ὡς οὐκ ἔχων κρεῖττόν τι εἰπεῖν ἐπὶ τῇ παραδόξῳ ἐξοδίᾳ ἠσχόλημαι ; Ἢ καὶ διὰ τὴν φύσιν καὶ διὰ τὴν ἀγάπην ἣν ὑπὲρ πάντας, ὡς ἐμαυτὸν πείθω, πρὸς αὐτὸν εἶχον ἐγὼ ὁ ἀνάξιος, στυγνὰ καὶ μᾶλλον τὰ μέχρις ὧδε τῶν διηγήσεων ἥγημαι ἐν τῷ λαλεῖν με τὸν ἀπορφανισμὸν σωματικῶς ὃν ὑπέμεινα, οὐκ ἐγὼ δ' ὅμως μόνος, ἀλλὰ καὶ πᾶς τις ὀρθόδοξος ; Τὰ μέντοι ἑξῆς, ὡς ἀληθῶς λαμπρὰ καὶ πανέορτα, καί τά γε ὁσημέραι τελεσθησόμενα προσέτι ὑπέρλαμπρα· ταῦτα γὰρ ἐμοὶ καὶ τὸν πατέρα ἀδιάστατον δείξειεν, καὶ τοῖς συναδελφοῖς ἡμῶν ἅπασι ζῶον καὶ συνδιαγωγὸν παραστήσειεν.

Τελευτήσας γὰρ ὃν τρόπον εἰρήκαμεν, ἀτελεύτητος μένει τῷ τῆς ἀδιαφθορίας λόγῳ ὡς μάλιστα. Ὁ γὰρ καταξιώσας ὑπὲρ ἡμῶν τὰ ἡμῶν οἰκειώσασθαι ἀδιάβλητα πάθη μόνης ἁμαρτίας χωρίς, ὡς ἀναμαρτησίας δημιουργὸς καὶ χαριτωτὴς ἡμῖν, καὶ μεταδοὺς ἡμῖν τὰ οἰκεῖα χωρὶς τῆς φυσικῆς δεσποτείας αὐτοῦ, Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ Κύριος καὶ Θεὸς ἡμῶν, καθάπερ τὴν ἔξοδον ἐθαυμάστωσεν καὶ τῇ συννεύσει τῇ ἑαυτοῦ ἐξωμοίωσεν, οὕτω δὴ καὶ ἀφθαρσίᾳ ὑπερετίμησεν πρὸ τῆς κοινῆς ἀφθαρτώσεως· καὶ τὴν μὲν ἐξανάστασιν τεταμίευται, ἵνα μὴ τυχὸν καὶ πάλιν ἀσεβεῖς ἐφυβρίζειν τολμῶσι τὸν ἅγιον μάστιξιν, ἢ ἵνα μᾶλλον

22. 438 κτώμενον || 443 Ἐξ οὗ : περὶ ἁγίων λειψάνων in marg. || 444 μετασχῶν || 447 post ἐσόμεθα §.
23. 454 ἥγειμαι || 455 post ὀρθόδοξος § || 456 ὡσήμεραι || 460 διάβληνα || 462 δεσποτιας.

438-439 *Rom.* 8, 29. 440 cf. *V. Theoph.*, XXIX. 50, p. 32, l. 16-17 (ἀκατόπτευτον). 446-447 *Rom.* 6, 5. 447-448 cf. *Mt.* 22, 30 ; *Lc* 20, 36. 452 cf. *V. Theoph.*, VI. 10, p. 7, l. 13 ; VII. 11, p. 8, l. 17 (ἐξοδία). 454 *V. Theoph.*, XXXV, 5. 7, p. 37, l. 18 (μᾶλλον ἡγούμενοι).

---

107. Le paradoxe n'est plus ici celui d'une machine qui continue de se mouvoir après que l'énergie a été libérée, mais celui d'une demeure fermée de l'intérieur après que son occupant en est sorti. Ou bien l'âme a fermé les ouvertures avant de sortir, ou bien un ange (gardien ou psychopompe) a agi à sa place alors qu'elle était déjà sortie.

108. Noter la construction du participe ἀκολουθοῦν, suivi du génitif au lieu du datif. La correction κτωμένου n'est pas sûre.

109. C'est-à-dire, après sa mort, les signes de la sainteté d'Euthyme et ses premiers miracles ; *Introd.*, p. 10-11.

saint par le fouet, ou pour mieux fonder la croyance que cette pauvre chair mortelle et éphémère, grâce à laquelle l'âme qui choisit librement le bien a acquis les vertus, partage la gloire de l'âme immortelle[110]; mais d'autre part il lui a accordé l'incorruptibilité, autant du moins qu'il le juge bon. C'est ainsi que, tout en plaçant l'âme à part du corps dans un état plus impassible et en lui assignant de se tenir devant lui avec les anges, il a donné au corps aussi d'offrir à la vue les signes de l'incorruptibilité, afin que l'on croie qu'il resplendira au dernier jour en compagnie de l'esprit, d'après ce qu'il a reçu dès maintenant d'éclat partiel. « Tu es juste, en vérité, Seigneur, et droits sont tes jugements. » S'il est vrai, en effet, que par son endurance, et pour ainsi dire par sa seule résolution, l'âme est justifiée et rendue éclatante grâce aux tourments supportés par le corps, n'est-ce pas justice que ce pauvre corps aussi, qui a subi les tortures, soit illuminé, et qu'il reçoive et prenne quelque part de la grâce dévolue à l'âme qui se tient devant le Seigneur? Et quel meilleur moyen y aurait-il de faire croire à la grâce qui rend parfait?

24. *La corruption ou la non-corruption des corps après la mort témoignent d'une rétribution partielle pour ceux qui ont plu ou déplu à Dieu.*

Pour la même raison, par une sorte de contrepartie, le châtiment se caractérise également, pour ceux qui le méritent, sous la forme d'une sorte de poix bouillonnante qui se répand hors des tombeaux, parce qu'à l'âme de ce corps qui dégage de la poix a sans doute dès maintenant été assigné un châtiment, et les symptômes matériels seront la preuve de ces états[111]. Ceux qui ont reçu en partage de plaire à Dieu au plus haut point soit par les combats soit par une conduite très pure de la vie, Paul, en disant à ses disciples : « J'aspire à m'en aller et à être avec le Christ », ainsi que l'effusion guérissante et miraculeuse qui se produit hors des tombeaux[112] — que les corps se soient corrompus ou demeurent longtemps intacts —, témoignent pour eux; inversement, ceux qui sont gravement déchus de Dieu sont désignés par ce jaillissement bouillonnant hors des tombeaux dont nous avons parlé : de la sorte les uns et les autres illustrent par ce que l'on voit dans leur corps le sort réservé à leur âme invisible. Que si tel ou tel objecte : « Comment ce qui est incorporel pourrait-il subir un châtiment? », il aura la réponse par l'exemple des démons pour lesquels précisément le châtiment a été préparé. Et s'il réplique : « Mais à l'inverse, comment ce qui n'a pas de chair pourrait-il entrer en jouissance de la grâce divine? », il n'aura qu'à voir l'exemple des anges. Peut-être insistera-t-il : « C'est seulement au jour du Jugement qu'il est écrit que se fera, comme nous l'avons appris, la séparation des uns et des autres, je veux dire des brebis à droite, des boucs à gauche, à propos desquels il est parlé de vie ou de punition éternelle »; et il se pourrait qu'à ce propos il ajoute : « C'est au jour du jugement que les grands pécheurs de Sodome et de Gomorrhe — est-il dit — seront traités avec plus d'indulgence », y voyant la preuve que c'est alors qu'ils auront à subir le châtiment; mais cela même doit lui faire comprendre aussitôt que « avec plus

110. Méthode imagine que, si le corps d'Euthyme ressuscitait dès maintenant, les iconoclastes risqueraient de le martyriser à nouveau; mais il ajoute que, dans cette étape intermédiaire, après la

πιστεύηται συνδοξασθῆναι τῇ ἀκηράτῳ ψυχῇ σαρκίον τοῦτο τὸ θνητὸν καὶ ἐπίκηρον, δι' οὗ τὰς ἀρετὰς ἡ ἀγαθοπροαίρετος ψυχὴ κατεκτήσατο, τὴν δὲ ἀδιαφθορίαν κεχάρισται ἐφ' ὅσον τέως καὶ βούλεται. Δι' ὃ καὶ τὴν ψυχὴν ἐν ἀπαθεστέρᾳ καταστάσει ἀπομερίσας τούτου καὶ ἀποτάξας πρὸς τὴν ἑαυτοῦ σὺν ἀγγέλοις παράστασιν, δέδωκε καὶ τῷ σώματι τὸ ἀδιάφθαρτον βλέπεσθαι, ἵνα πιστεύηται καὶ ἡ ἐσχάτη συνέκλαμψις μετὰ πνεύματος 240r || καθὼς μερικὴν εἴληφε τήμερον τὴν λαμπρότητα. « Δίκαιος εἶ, Κύριε, ἀληθῶς καὶ εὐθεῖς αἱ κρίσεις σου. » Εἰ γὰρ τῇ καρτερίᾳ καὶ οἱονεὶ μόνον τῇ προαιρέσει ἐκ τῶν παθητικῶν τοῦ σώματος βασάνων ἡ ψυχὴ δικαιοῦται καὶ ἐλλαμπρύνεται, πῶς οὐχὶ δικαιότατα καὶ αὐτὸ ἐκεῖνο τὸ παθὸν τὰς βασάνους σωμάτιον λαμπρυνθείη καὶ τῆς κατὰ ψυχὴν χάριτος, ἧς ἐν τῷ παρεστάναι αὐτὴ Κυρίῳ κομίζεται, λάβοι καὶ αὐτὸ ποσῶς καὶ μετάσχοι εἰς τελειοποιοῦ χάριτος πίστωσιν ;

24. Ἐντεῦθεν τοίνυν ἀντιδόσεως ποσῷ λόγῳ καὶ τὰ κολάσεως τοῖς ἐπαξίοις ταύτης χαρακτηρίζεται, πίσσης τινὸς οἱονεὶ βρασμοῦ ἀπὸ τῶν τάφων ὑπερχεομένου, ὅτιπερ τάχα ἐν κολάσει εὐθὺς ἤδη καὶ ἡ ψυχὴ τοῦ σώματος ἐκείνου τοῦ πισσοβρύτου ἐντέτακται, καὶ πιστώσεται ταύτας τὰς καταστάσεις ἡ τῶν πραγμάτων ἀνάκρισις. Τοὺς γὰρ τῆς ἄκρας Θεῷ εὐαρεστήσεως ἢ δι' ἄθλων ἢ διὰ βίου εὐαγεστάτην ἀγωγὴν εὐμοιρήσαντας ὁ λέγων Παῦλος τοῖς μαθηταῖς ὅτι « Ἐπιποθίαν ἔχω τοῦ ἀναλῦσαι καὶ σὺν Χριστῷ εἶναι », καὶ ἡ ἀπὸ τῶν τάφων εἴτε φθαρέντων εἴτε σώων μενόντων μέχρις πολλοῦ ῥωστικὴ ὅμως καὶ θαυματουργικὴ πρόχυσις βεβαιώσοιτο, τῶν δέ γε πάλιν τῆς πολλῆς ἐκ Θεοῦ ἀποπτώσεως ἡ ἀπὸ τῶν μνημάτων, ὥσπερ ἔφημεν, ἐκριφή τινων καὶ ἀνάβρασις, παραδεικνύντων ἑκατέρων ἀπὸ τῶν κατὰ τὰ ὁρώμενα σώματα τὰ προστυχόντα ταῖς ἀοράτοις ψυχαῖς καταστάματα. Καὶ εἴ τις ἀντεροῖτο « Πῶς τὸ ἀσώματον κολασθήσεται ; », ὡς ἀπὸ τῶν δαιμόνων, δι' οὕσπερ ἡ κόλασις καὶ ἡτοίμασται, τὴν ἀπολογίαν ἐκδέξαιτο· καὶ εἰ ἀντείποι « Καὶ πῶς αὖθις τὸ ἄσαρκον ἐν ἀπολαύσει θείας χάριτος γένηται ; », ἐκ τῶν ἀγγέλων τὸ παρά-240v δειγμα || λήψεται. Εἰ δὲ προσθήσοιτο « Ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως μόνον γεγράφθαι τούτων τε καὶ ἐκείνων τὸν ἀφορισμόν, ὡς ἠκούσαμεν, τῶν ἐκ δεξιῶν φημι προβάτων καὶ τῶν ἐξ ἀριστερῶν ἐρίφων, ἐφ' οὓς καὶ ἡ ζωὴ καὶ ἡ κόλασις εἴρηται ἡ αἰώνιος », καὶ συνεπιβάλοι τῷ λόγῳ ὡς « Ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως τοῖς πολυεξαμάρτοις Σοδομίταις καὶ Γομορρίταις τὸ ἀνεκτότερον λεχθῆναι », ὡς δεικνυμένης τότε ὑπειληφέναι αὐτοὺς τῆς κολάσεως, ἀλλ' αὐτόθεν εὐθὺς νοήσει ὅτι τὸ μὲν ἀνεκτότερον πρὸς ἐμβασανέστερον τὴν ἀναφορὰν κέκτηται,

23. 466 πιστεύητε || 470 αἰσχάτη || 471 εἰλήφει || 473 δικαιώτατα || 475 αὐτὸ : αὐτή.
24. 480 post ἀνάκρισις § || 483 εἴτε[1] : ητε || 486 post καταστάματα § || 492 post αἰώνιος § || συνεπιβαλεῖ || 493 σοδομήταις.

---

472 cf. *Ps.* 118, 137. 479 *V. Theoph.*, IV. 7, p. 5, l. 5 (εὐθὺς ἤδη). 482 cf. *Rom.* 15, 23, combiné avec *Phil.* 1, 23. 487 cf. *Mt.* 25, 41. 491-492 cf. *Mt.* 25, 32-33 et 46. 493 cf. *Mt.* 10, 15.

---

mort et en attendant le Jugement et la Résurrection, le corps porte des signes de la destinée de l'âme dont il a été, pour le meilleur ou pour le pire, l'instrument. Ces signes doivent renforcer la foi en la Résurrection.

111. Cette suppuration infecte faisait de la tombe de Julien l'Apostat, aux Saints-Apôtres, un spectacle d'horreur que l'on montrait pieusement aux pèlerins, cf. K. N. Ciggaar, « Une description anonyme de Constantinople du xiie siècle », *RÉB*, 31, 1973, p. 340.

112. Le saint « myron ».

d'indulgence» est à mettre en opposition avec «plus durement»[113] et ne vise nullement un temps défini. Quant au fait que les uns soient séparés des autres seulement dans le moment indivisible de la reddition des comptes, il exprime le caractère universel d'une juste rémunération pour tous, lorsque âme et corps ensemble, rendus l'un à l'autre, recevront le jugement ou la récompense du juge et rétributeur universel.

25. *Cette rétribution partielle ne contredit pas l'enseignement sur les fins dernières; exégèse de « Afin qu'ils ne soient pas rendus parfaits sans nous » et de « Ils ne sont pas entrés en possession de la promesse ».*

En effet, les rétributions partielles dont nous avons parlé[114], qui ont lieu dès maintenant, dans un sens ou dans l'autre, loin de contredire le sens de « afin qu'ils ne soient pas rendus parfaits sans nous », en sont au contraire une claire démonstration, puisqu'« ils ne sont pas entrés en possession de la promesse », je veux dire celle d'éclipser l'éclat du soleil, mais ils apparaissent à moitié sous la forme d'ossements misérables, encore que s'y déploient d'éclatantes manifestations divines, et c'est en cela qu'ils ne sont pas encore rendus parfaits ; mais lorsqu'ils ressusciteront et éclipseront le soleil par leur éclat, comme cela leur a été promis, alors ils entreront « en possession de toute la promesse », et ce ne sera pas « sans certains hommes », mais avec tous qu'ils « seront rendus parfaits », lorsque Dieu « sera et deviendra tout en tous ». Car bien que Dieu soit dans toute sa création et passe par tous les êtres, ou plutôt bien que tous les êtres passent en lui, parce que issus de lui et demeurant en lui, pourtant l'apôtre confident de ses mystères dit qu'« alors le Fils lui aussi se soumettra à celui qui lui a soumis toutes choses ». Quand cela? sinon lorsque, ainsi qu'il l'a dit, il aura « détruit toute principauté, toute domination et puissance ». « Il faut, en effet, qu'il règne, etc. » ; et encore : « Le dernier ennemi à être détruit, c'est la mort, etc. » ; et il ajoute : « alors le Fils lui-même se soumettra à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. » Ainsi donc, l'apôtre dit : « afin que Dieu soit tout en tous », selon qu'il est en tous, ou plutôt que tous les êtres sont en lui, comme nous avons dit ; mais, tant que les hommes s'opposent entre eux, sur le plan de leurs actions, c'est-à-dire de leur vie, et de leurs paroles, c'est-à-dire de leurs doctrines, on ne dit pas que Dieu est tout en tous, même si de fait il est tout en tous au titre de la création, de la providence et du gouvernement. Et de même en ce qui concerne ces conditions partielles — ou, pour les pécheurs, ces façons de déchoir de Dieu — et ce qui se manifeste dans les corps des uns et des autres, soit action divine, soit suppuration et bouillonnement destructeurs, on ne dit pas qu'en cela consiste la « perfection » ou la « part réservée »[115] de la rémunération totale, mais seulement ce qu'il faut pour suggérer les états partiels des âmes par les honneurs ou les châtiments qui se manifestent à travers les corps auprès des tombeaux, loin que ce caractère « partiel » signifie qu'elles possèdent déjà le tout, comme lorsque le divin apôtre dit : « Ils ne sont pas entrés en possession de la promesse », même s'ils ont été rendus parfaits « par la foi », c'est-à-dire par la persévérance et l'endurance dans la foi, « afin de n'être pas rendus parfaits sans nous » ; en ce cas, « être rendus parfaits » implique la notion d'une certaine récompense partielle, ainsi que dans

οὐ πρὸς καιρὸν διωρισμένον ἀποβλέπει τὸ σύνολον· τὸ δέ γε ἀφωρίσθαι τούτους κἀκείνους εἰς μίαν ὥρας ἀτομότητα καὶ λόγου ἀπόδοσιν τὸν καθολικὸν τῆς ἀξίας ἅπασιν ἀνταποδόσεως λόγον εἰσάγει, ὅταν ψυχὴ καὶ σῶμα ὁμοῦ ἀποδοθέντα ἀλλήλοις τὴν κρίσιν ἤτοι ἀπόληψιν διὰ τοῦ πάντων κριτοῦ καὶ ἀνταποδότου κομίσονται.

25. Αἱ γὰρ ἀπὸ νῦν οὕτως ἢ ἄλλως μερικαὶ ἀποδόσεις ἃς ἔφαμεν οὐ μᾶλλον τῷ σκοπῷ τοῦ « ἵνα μὴ χωρὶς ἡμῶν τελειωθῶσιν » μάχονται, ἀλλ' ἀριδήλως καὶ διαδείκνυνται. « Οὐ γὰρ ἐκομίσαντο τὴν ἐπαγγελίαν », τὸ ὑπερλάμψαι φημὶ τὸν ἥλιον, ἀλλ' ἐν ὀστέοις λυπροῖς τὸ ἥμισυ καθορώμενοι, εἰ καὶ ταῖς ἐπιλαμπούσαις θεοσημείαις κατενεργούμενοι, δι' ὃ καὶ οὐ τετελείωνται, ἀλλ' ὅταν ἐξαναστῶσιν καὶ τὸν ἥλιον ὑπερλάμψωσιν, οἷά περ ἐπηγγέλθησαν, τότε τὴν ὅλην ἐπαγγελίαν ἐκομίσαντο καὶ οὐ χωρίς τινων, ἀλλὰ σὺν ἅπασι τετελείωνται, ὅτε δὴ καὶ τὰ πάντα ἐν πᾶσιν ὁ Θεὸς καὶ ἔστιν καὶ γίνεται. Ὡς γὰρ εἰ καὶ ἐν πάσῃ τῇ οἰκείᾳ κτίσει ὁ Θεὸς ὢν καὶ διὰ πάντων ἥκων, μᾶλλον δὲ τῶν πάντων ἐν αὐτῷ διηκόντων, ὡς ἐξ αὐτοῦ καὶ γενομένων καὶ ἐν αὐτῷ μενόντων, ὅμως εἴρηται τῷ μυστογράφῳ
241r ἀποστόλῳ ὅτι « τότε καὶ αὐτὸς ὁ Υἱὸς || ὑποταγήσεται τῷ ὑποτάξαντι αὐτῷ τὰ πάντα », τότε δὲ πότε ἀλλ' ἤ, ὡς εἶπεν, « ὅταν καταργήσῃ πᾶσαν ἀρχὴν καὶ πᾶσαν ἐξουσίαν καὶ δύναμιν » ; Καὶ « δεῖ γὰρ αὐτὸν βασιλεύειν » καὶ τὰ λοιπά, καὶ ὅτι « ἔσχατος ἐχθρὸς καταργεῖται ὁ θάνατος » καὶ τὰ ἑξῆς, καὶ ἐπιφέρει ὅτι « τότε καὶ αὐτὸς ὁ Υἱὸς ὑποταγήσεται τῷ ὑποτάξαντι αὐτῷ τὰ πάντα, ἵνα ᾖ ὁ Θεὸς τὰ πάντα ἐν πᾶσιν » —, ὡς οὖν εἶπεν ὅτι « ἵνα ᾖ ὁ Θεὸς τὰ πάντα ἐν πᾶσιν » κατὰ τὸ ἐν πᾶσιν εἶναι καὶ μᾶλλον πάντα ἐν αὐτῷ, ὥσπερ ἔφαμεν, ἀλλ' ἕως ἀντιδοξίαν τῶν τε πραγμάτων, ἤτοι βίων, καὶ τῶν λόγων, ἤγουν δογμάτων, ἐμπολιτεύονται, οὐ λέγεται ὁ Θεὸς εἶναι τὰ πάντα ἐν πᾶσιν, καίπερ ὢν τὰ πάντα ἐν πᾶσιν κατὰ τὸν τῆς δημιουργίας τε καὶ προνοίας καὶ διακυβερνήσεως λόγον, οὕτω καὶ ταῖς μερικαῖς ταύταις ἐγκαταστάσεσιν εἴτε Θεοῦ ἐκπτώσεσι τῶν ἁμαρτωλῶν καὶ τῆς περὶ τὰ ἑκατέρων σώματα ἢ θείας ἐνεργείας ἢ πολυφθόρου ἐκβράσεώς τε καὶ ζέσεως οὐ λέγεται εἶναι τὸ τέλειον ἢ τὸ ἀποκείμενον τῆς ὅλης ἀνταποδόσεως, ἀλλ' ὅσον ἐκ τῶν διὰ σώματος ἡμῖν τιμῶν καὶ τιμωριῶν ἐπὶ τοῖς τάφοις προφαινομένων αἱ ψυχικαὶ μερικαὶ καταστάσεις καθυπογράφεσθαι, οὐ μὴν τὸ ὅλον ἔχειν αὐτὰς διὰ τοῦ μέρους κατασημαίνεσθαι, ὡς καὶ ἐν τῷ εἰπεῖν τὸν θεῖον ἀπόστολον ὅτι « τὴν ἐπαγγελίαν οὐκ ἐκομίσαντο », εἰ καὶ τετελείωνται διὰ τῆς πίστεως ἤγουν τῆς ἐν πίστει ὑπομονῆς καὶ ἐγκαρτερήσεως, « ἵνα μὴ χωρὶς ἡμῶν τελειωθῶσιν » · τὸ δὲ « τελειωθῶσιν » τῆς μερικῆς τινος ἀπολήψεως

24. 496 ἀφορίσθαι.
25. 501 διαδείκνυται || 504 τετελείονται || 524 ἠγοῦν.

---

501 *Hebr.* 11, 40. 502 *Hebr.* 11, 39. 502 et 504 cf. *Mt.* 13, 43. 504-506 cf. *I Cor.* 15, 28. 509 *I Cor.* 15, 28. 510-511 *I Cor.* 15, 24. 511 *I Cor.* 15, 25-26. 512-513 *I Cor.* 15, 28. 513-514 *I Cor.* 15, 28. 523-525 *Hebr.* 11, 39-40.

---

113. Du Cange connaît l'adjectif ἐμβάσανος, dont le comparatif paraît nouveau.

114. Sur ce problème des rétributions partielles et des « fins dernières », voir les travaux de M. Jugie cités plus haut, p. 16, n. 83.

115. Ἀποκείμενον, pour la récompense « réservée » dans les cieux ; cf. *Col.* 1, 5 ; *II Tim.* 4 8.

un autre ouvrage nous l'avons déjà montré en alléguant aussi le témoignage de l'Apocalypse de Jean à propos de la tunique simple, c'est-à-dire de la grâce partielle, donnée par Dieu à ceux qui sont morts pour lui et ont reçu la consigne d'attendre « jusqu'à ce que », dit-il, « tous leurs frères » à leur tour arrivent, et c'est bien dans la logique de l'expression « afin de n'être pas rendus parfaits sans nous ».

26. *Cas de ceux qui ne sont ni tout à fait saints ni gravement pécheurs.*

Les dispositions ci-dessus concernent, on l'a dit, ceux qui ont souverainement plu à Dieu ou, inversement, qui lui ont souverainement manqué[116]. Quant à ceux qui sont entre ces deux conditions, ceux qui, sans être morts pour Dieu ni avoir mené une vie absolument juste et droite, n'ont pas renié sans retour et n'ont pas péché très gravement, sans doute la résurrection générale sera-t-elle pour eux le principe de la rétribution, dans la mesure où leurs corps ne connaissent ni dignité ni privilège, mais sont comme ceux d'animaux sans âme ou comme de la simple terre et du bois brut.

27. *État du corps d'Euthyme, que l'on vient toucher comme s'il était vivant.*

Dépassant cette condition moyenne et mortelle, le père et lutteur victorieux entre tous est mort sans mourir du tout et a été déposé sans être entièrement gisant pour ceux qui le voient ; s'il est vrai qu'il est mort, comme en effet il est mort, où sont les signes qui accompagnent la mort ? S'il a été déposé, comme en effet il se trouve là gisant, comment se fait-il que ne soit pas rendu à la terre ce qui vient d'elle et se réduit à la longue en elle ? Comment la poudre ne se disperse-t-elle pas immédiatement en poussière, cette « cendre et poussière » que nous sommes et que nous reconnaissons être selon le mot d'Abraham ? Comment sa beauté ne s'est-elle pas altérée, son visage ne s'est-il pas effacé[117], les traits de son physique harmonieux ne se sont-ils pas déformés ? Et, s'il faut confirmer les mots par les choses d'une façon plus admirable encore — car ce que je dis se voit, et je n'introduis rien d'autre dans mon discours que ce qu'on peut constater[118] —, à présent le saint est plus coloré, ses joues sont rouges, ses sourcils bien en ordre, son front lisse, ses bras souples si on les touche, ses jambes plus mobiles[119] au contact ; rien de roide en lui non plus que de mort, rien de glacial ni de déliquescent, sa chair rayonne, son teint fleuri et coloré[120] est moite comme celui d'un vivant ; la sueur perle sur son front comme chez ceux qui peinent, et il manifeste, même après la mort, les souffrances endurées pour le Christ, dont il a acquis les signes. Et peut-être est-ce là du baume et non de la sueur pour ceux qui s'en emparent. En effet, c'est pour une double raison que ceux qui le veulent, même après sa mort, peuvent recueillir sa compassion spontanément offerte à tous : tout d'abord parce que, comme exilé, il est aban-

116. On attendrait τοῖς ... εὐαρεστήσασι καὶ ... ἐκπεπτωκόσι.

117. Le verbe ἀμαυρόω s'emploie notamment à propos des effigies monétaires, cf. *Parastaseis*, 46, éd. Preger, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, I, p. 52. Sur la croyance que le visage du défunt cesse d'être reconnaissable trois jours après la mort, voir les textes édités par K. Krumbacher, *Studien zu*

εἰσάγει ἔννοιαν, ὡς καὶ ἐν ἑτέρῳ λόγῳ προϋπεδείξαμεν παραγαγόντες καὶ τὴν ἐκ τῆς Ἰωάννου Ἀποκαλύψεως μαρτυρίαν περὶ τῆς δοθείσης ἁπλῆς στολῆς ἀπὸ τοῦ Θεοῦ ἤτοι μερικῆς χάριτος τοῖς ὑπεραποθανοῦσιν αὐτοῦ καὶ τὴν περιμονὴν παραγγελθεῖσιν μέχρις ἄν, φησίν, καὶ οἱ αὐτῶν ἀδελφοὶ πάντες ἐλεύσονται, τρόπῳ καὶ ἀκολουθίᾳ τοῦ « ἵνα μὴ
241ᵛ χωρὶς || ἡμῶν τελειωθῶσιν » καὶ τοῦτο ἐχόμενον.

26. Καὶ τὰ μὲν εἰρημένα τοῖς κατ' ἄκραν, ὡς ἔφημεν, Θεῷ εὐαρέστησιν καὶ κατ' ἄκραν ἔμπαλιν ἔκπτωσιν ἀπὸ Θεοῦ τέθειται, τῶν δέ γε μέσον ἀμφοῖν καταστάσεων τῶν μήτε ὑπεραποθανόντων Θεοῦ, μήτε ἄκρως διὰ βίου κατωρθωμένων καὶ διευθετημένων, καὶ τῶν μήτε κατεξαρνησαμένων ἀμετανόητα, μήτε πάλιν πλημμελησάντων βαρύτερα, τάχα ἡ κοινὴ ἐξανάστασις ἔσται καὶ ἀρχὴ τῆς ἀνταποδόσεως, καθ' ὃ οὐδ' ἔνθεν τὰ σωμάτια τούτων οὔτ' ἐνεργοῦνταί τι τῶν ἀπευκταίων οὔτε προκρίνονται, ἀλλ' ὡς ἀλόγων εἰσὶν ἀψύχων ἢ ὥσπερ γῆ τις ἁπλῆ καὶ ξύλον ἀχρήσιμον.

27. Ὧν ὑπερσχὼν τὸ ἔμμεσον καὶ θνητὸν ὁ ὄντως ἐξοχώτατος πατὴρ καὶ πολύαθλος τέθνηκεν οὐ θανών περ τὸ σύνολον, καὶ τέθειται μὴ κείμενος καθόλου τοῖς ἐπιβλέπουσιν. Εἰ γὰρ τέθνηκεν, ὥσπερ οὖν γε καὶ τέθνηκεν, ποῦ τὰ τοῖς θνήσκουσιν ἐπακόλουθα ; Εἰ τέθειται, καθάπερ καὶ ἔκκειται, πῶς οὐκ ἀποδίδοται τῇ γῇ τὸ ἐξ αὐτῆς εἰς γῆν τέως ἐπαναλυόμενον, οὐδὲ ἡ κόνις εἰς χοῦν εὐθὺς ἐνσκεδάννυται, ἡ τέφρα καὶ σποδὸς οἷά πέρ ἐσμεν καὶ τὸ Ἀβραὰμ ἀνωμολογήμεθα ; Πῶς οὐκ ἠλλοίωται τὸ κάλλος, οὐδὲ ἠμαύρωται ἡ ὄψις, οὐδ' ὁ χαρακτὴρ τῆς εὐμορφίας παρήλλακται ; Εἰ γάρ τι δεῖ καὶ θαυμαστικώτερον τῷ πράγματι τὸ ῥῆμα κυρώσασθαι — ὁρᾶται γὰρ ὁ λόγος, καὶ οὐκ ἐγκρύπτομαι τὴν διήγησιν πλέον ἢ ἕξει — νυνὶ εὐχρώτερος ὑπάρχει ὁ ἅγιος, ἡ παρειὰ ἐρυθρά, αἱ ὀφρύες ἐπὶ σχήματος, τὰ μέτωπα εὔθετα, αἱ χεῖρες τοῖς ἁπτομένοις εὐμετακίνητοι, οἱ πόδες τοῖς προσψαύουσιν μεταγέστεροι, οὐδὲν σκληρὸν ὡς οὐδὲ νεκρὸν ἐν αὐτῷ, οὐδὲν κρυῶδες ὡς οὐδὲ διερρυηκός, ἡ σὰρξ ἔκλαμπρος, τὸ κατὰ χρῶτα τρίχροον ἄνθος νενοτιασμένον ὡς ζῶντός τινος, ἱδρὼς ἐπὶ μετώπου ὡς τῶν ἐν κόπῳ τελούντων ὑφέστηκεν, δηλοῦντος
242ʳ αὐτοῦ καὶ μετὰ τὸν <θάνατον> || τοὺς ὑπὲρ Χριστοῦ μόχθους, ὧνπερ κέκτηται καὶ τὰ σύμβολα. Τάχα δὲ μύρον, οὐκ ἱδρώς, τοῦτο εἶεν τοῖς ὑφαρπάζουσιν, ὅτιπερ διπλῷ τῷ λόγῳ τοῖς βουλομένοις τρυγᾶται καὶ μετὰ θάνατον ἡ τούτου οἰκειόδωρος τοῖς πᾶσι συμπάθεια, τῷ τε ὡς ἐν ἐξορίᾳ εἶναι ἠμελημένος καὶ ἀπερίφρουρος καὶ τῷ ἀφθόνῳ ἡμῶν πρὸς τοὺς

26. 532 τέθηται || 533 διευθετηθεμένων || 536 ἀπευκτέων.
27. 538 ὄντος || 539 τεθηται || 541 τέθηται || οὐκ : οὖν || 544 δὴ || 546 παρειὰ : παρα || 547 αἱ : α || 549 κατὰ χρῶμα τριχῶον || 550 post τινος § || 552 οὐκ : sic || 553 οἰκειοδώρος || 554 τῷ τε : τότε.

526 *V. Theoph.* XXIX. 50-XXXII. 53, p. 32-35. 527 cf. *Apoc.* 6, 11. 541-542 cf. *Gen.* 3, 19. 542-543 cf. *Gen.* 18, 27.

den Legenden des heiligen Theodosios, Sitzungsb. der k. Akad. der Wiss. zu München, philos.-philol. und hist. Cl. 1892, p. 341-355 ; G. Dagron, « Troisième, neuvième et quarantième jours dans la tradition byzantine : temps chrétien et anthropologie », in *Le temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge, IIIe-XIIIe s.*, colloque du CNRS nº 604, Paris 1984, p. 419-430.

118. Le futur ἕξει est peu clair. S'agirait-il plutôt du datif de ἕξις ?

119. Le comparatif μεταγέστεροι est peut-être dérivé, incorrectement, de μετάγω. Le sens est en tout cas « qui se meut facilement ».

120. On peut hésiter entre τρίχροος et περίχρωος, « coloré ». Ἄνθος et ses dérivés (ἀνθηρός) sont d'un usage courant dans les descriptions physiques pour évoquer le « teint fleuri ».

donné et sans garde ; ensuite, parce que nous usons de libéralité à l'égard de ceux qui viennent animés par la foi. Il faut en effet, malgré la crainte de l'hostilité des souverains, permettre à ceux qui viennent de le toucher, puisqu'ils méprisent la peur et la peine dans l'ardeur de leur amour pour le saint martyr[121]. Par tout bras et toute main, il se laisse saisir — de même qu'en tout temps, pour toute âme qui venait à lui, il ouvrait ses entrailles —, afin que tout le monde se rende compte de son état impassible même après la mort, de son indulgence même après sa migration, de sa permanence même après la séparation de l'âme.

28. *Ce qui advint après la mort d'Euthyme; le narrateur psalmodie et prie sur le corps, transporté à proximité de sa cellule avant d'être exposé dans le narthex de l'église.*

Moi-même je l'ai fait venir à moi, mort, porté à bras, tel un étranger et un pauvre[122] — et que pouvait bien être d'autre celui qui était vraiment un exilé comme nous? — et après l'avoir fait placer sur un banc à même une natte[123] devant ma prison-sépulcre, j'ai chanté avec ceux qui étaient là les hymnes appropriés, comme je l'ai pu, j'ai psalmodié et j'ai récité des lectures tirées de l'apôtre et des paroles du Seigneur qui convenaient à un athlète vainqueur, à un prêtre et disciple du Seigneur[124]. Aux divines béatitudes j'ai ajouté les chants qui correspondaient le plus directement à sa personnalité avec des antiennes agréables et non pas, bien sûr, funèbres. Mais je n'ai pas eu la possibilité, vu l'épaisseur du mur qui m'entourait, de baiser, comme de son vivant, ne fût-ce que sa droite, j'ai pu seulement en touchant de ma main toute souillée sa paume pure, m'oindre et me sanctifier de mon mieux à son contact. Puis j'ai pris congé de lui, le laissant reposer dignement auprès du narthex de l'église, encore et toujours exposé sur une natte, lui qui est attablé au banquet des cieux ; et celui « dont le monde n'était pas digne », ainsi qu'il est écrit, n'avait ni couche ni matelas, à cause du Seigneur. Il avait toutefois une couverture[125] et quelques vêtements d'usage, mais son entourage, redoutant la main de Briarée[126], je veux dire la main des brigands, dont ils attendaient une incursion à la première nouvelle, les cachèrent et les mirent provisoirement à l'abri, afin de n'être pas privés, eux ses serviteurs, de la consolation qu'ils en attendaient comme ils l'avaient été de la vie du saint[127]. Quand notre très bon Seigneur ne fut qu'un cadavre suivant l'Économie, les Juifs l'enfermèrent au tombeau pendant trois jours, après avoir demandé à Pilate, qui envoya pourtant quelqu'un, étonné qu'il fût mort, sans cependant pouvoir l'arracher à Joseph qui l'avait demandé le premier et l'avait enveloppé dans un linceul ; mais les impies le mirent sous scellés, dans le tombeau où celui-ci l'avait placé, en y plaçant une garde (on appelle en langue romaine *custodia* les sentinelles ou gardiens)[128], et en présence

121. Méthode semble rédiger ce paragraphe à un moment où l'on peut encore toucher le corps d'Euthyme, exposé sans surveillance, et observer sur lui l'apparition des signes physiques de la sainteté ; *Introd.*, p. 10-11.

122. Thème hagiographique du saint qui, à l'imitation du Christ, meurt comme un étranger et un pauvre que l'on va enterrer dans un ξενοτάφιον.

123. Michel le Syncelle (*BHG* 1296) n'a, lui aussi, pour toute literie qu'un ψιάθιον (éd. Schmit p. 230).

προσιόντας ἐκ πίστεως· δέον γάρ, εἰ καὶ δέος διὰ τὴν τῶν κρατούντων ἐναντιότητα, συγχωρεῖν τοῖς προσιοῦσιν ἐφάπτεσθαι ὡς καὶ φόβου καὶ κόπου καταφρονούντων διὰ τὸν ἐκκαίοντα πόθον αὐτοὺς πρὸς τὸν πανάγιον μάρτυρα. Πάσῃ γοῦν χειρὶ καὶ πάσῃ παλάμῃ κρατεῖσθαι ἐνδίδωσιν, ὡς καὶ πάσῃ πάντοτε ψυχῇ τῇ πρὸς αὐτὸν ἐρχομένῃ τοῖς σπλάγχνοις ἐφήπλωτο, ἵνα μάθοιεν πάντες τὸ ἀπαθὲς αὐτοῦ καὶ μετὰ τὸν θάνατον καὶ τὸ συγγνωστικὸν καὶ μετ' ἔξοδον καὶ τὸ διαρκὲς καὶ μετὰ διάλυσιν.

28. Αὐτὸς μὲν οὖν κοιμηθέντα προσηγαγόμην ἐπὶ χειρῶν τινων οἷά περ ξένον καὶ πένητα — τί γὰρ ἄλλο καὶ εἶεν ὁ καθ' ἡμᾶς τῷ ὄντι ἐξόριστος ; — καὶ σκάμνῳ ἐπὶ ψιαθίῳ ἐνθεὶς πρὸ τοῦ ταφώδους μου ὀχυρώματος ὕμνοις σὺν τοῖς συνευρεθεῖσι τοῖς ἁρμόζουσι, καθὼς εὐπόρησα, ἔψαλλον καὶ ἀναγνώσεις τὰς αἰσίας ὡς ἀθλοφόρῳ καὶ ἱερεῖ καὶ μαθητῇ Κυρίου ὑπεῖπον ἐξ ἀποστόλου καὶ τῶν κυριακῶν ῥήσεων· προσέθηκα δὲ τοῖς θείοις μακαρισμοῖς τὰ εἰς αὐτὸν εὐθέως προσωπικώτερον ᾄσματα μεθ' ὑφηχήσεων τῶν ἀνδανουσῶν καὶ οὐχὶ νεκρωτικῶν, μή τι γένηται. Οὐ μὴν εὐπόρησα διὰ τὸ βάθος τοῦ περικλείοντός με τοίχου κατασπάσασθαι ὡς ἐν τῷ ζῆν κἂν τὴν δεξιὰν αὐτοῦ, μόνον δὲ χειρὶ τῇ ἐναγεστάτῃ τῆς καθαρᾶς αὐτοῦ παλάμης ἁπτόμενος ἑαυτὸν ὅσῃ δύναμις ταῖς ἀντεπαφαῖς ἤλειφα καὶ ἡγίαζον. Ἀπέλυσα δὲ μένειν ἐπὶ σχήματος πρὸς τῷ τῆς ἐκκλησίας τέως καὶ 242v αὖθις ἐπὶ ψιάθου προκεί||μενον νάρθηκι τὸν ἐν οὐρανοῖς ἀνακείμενον· καὶ οὗπερ οὐκ ἦν ἄξιος ὁ κόσμος, ὡς γέγραπται, τούτῳ οὐχ ὑπῆν κλίνη καὶ ἔκστρωμα διὰ Κύριον. Ἦν μέντοι καὶ γονάχιον αὐτῷ καὶ τὰ πρὸς ὑπηρεσίαν ποσῶς ἄμφια, ἀλλὰ τὰς Βριάρεω χεῖρας οἱ περὶ αὐτὸν ὑφορώμενοι, φημὶ δὴ τὰς τῶν ἁρπάγων παλάμας, ὧν προσεδόκων τὴν ἐπίβασιν, εἰ ἀκούσαιεν, τέως ὑπέκρυπτον αὐτὰ καὶ ὑπεθησαύριζον ὡς ἂν μὴ καὶ τῆς ἐκ τούτων παραμυθίας στεροῖντο ὥσπερ οὖν καὶ τῆς ζωῆς τοῦ μακαρίου οἱ τούτου θεράποντες. Νεκρὸν μὲν οὖν τὸν ὑπεράγαθον οἰκονομίᾳ γενόμενον Κύριον ἠσφαλίσαντο παρὰ τάφῳ Ἰουδαῖοι μέχρις τριημερίας, Πιλᾶτον αἰτήσαντες καὶ ὅμως ἀποπεμψάμενον ὡς ἐκπλαγέντα καὶ ὅτι τέθνηκεν, πλὴν ὅτι τοῦ προαιτήσαντος τοῦτον καὶ κηδεύσαντος Ἰωσὴφ οὐκ ἀφήρπασαν, ἀλλὰ πρὸς τάφον αὐτὸν ὃν ἔθετο ἅμα τῇ κουστωδίᾳ κατεσφράγισαν οἱ παράνομοι — κουστωδία δὲ οἱ τηρηταὶ ἤγουν φύλακες ῥωμαίᾳ τῇ φωνῇ λέγονται — ἐφ' ὧν

27. 560 post διάλυσιν §.
28. 561 προσηγαγώμην || τινῶν || οἷάνπερ || 562 ἐξόριστοι || 564 ἔψαλον || 565 post ῥήσεων § || 570 ἤλιφα || 573 γονάχιον : μαλωτάριν in marg. glos. || 576 post θεράποντες § || 577 νεκροί.

571-572 *Hebr.* 11, 38. 577-582 cf. *Jn* 19, 31 ; *Mt.* 27, 57-66 ; *Mc* 15, 42-46.

---

124. Méthode, qui est prêtre, célèbre comme il peut les obsèques du saint dans sa cellule ; il peut seulement voir et toucher le corps par une ouverture étroite pratiquée à travers le mur, qui n'est pas une porte, si lui et son compagnon se trouvent bien emmurés dans ce « sépulcre ».

125. Γονάχιον : « couverture » ou « manteau » d'après *Vie de Jean l'Aumônier*, 19, l. 11 et 45, éd. Festugière p. 366-367, où le mot alterne avec παλλίν (*ibid.*, l. 20). Voir également Achmès : γονάχιον, τάπις καὶ πάλιον (cité par Du Cange, *s.v.* Dans les papyrus du VIII[e] s., le mot désigne le tapis de prière des musulmans).

126. Géant à cent bras de la mythologie.

127. On s'attend à ce que des ordres plus sévères empêchent le culte qui commence à s'établir autour du corps du saint, et l'on fait provision de reliques.

128. Le mot κουστωδία est en *Mt.* 27 et 28. Méthode éprouve le besoin de gloser ce terme latin, comme plus haut καννικέλιον (cf. n. 97).

de ces derniers et avec eux, ils mirent avec soin les scellés en vue de cette surveillance immotivée. Quant à son serviteur, prêtre et martyr, les impies d'aujourd'hui, pires que ces impies-là, ne le remettent pas à ses proches ou à ses disciples pour être enseveli, et ils n'ont pas après trois jours éteint leur malveillance, mais, tant que règne leur souffle impur et autant qu'ils le peuvent, ils l'attaquent et le calomnient en multipliant propos envieux et empêchements venus de tous leurs partisans. Ne trouves-tu pas qu'est arrivé ce que j'ai dit, que les derniers justifieront les premiers, je veux dire que le père très inique sera justifié par son fils qui le dépasse en iniquité? Si, bien sûr!

29. *Au troisième jour, le corps est placé dans un cercueil lors d'une cérémonie presque sans témoins, mais accompagnée de signes.*

La résurrection du Christ au troisième jour est proclamée et montrée; quant au saint, c'est tout juste si on lui a consenti d'être déposé en cachette dans un cercueil de bois le jour même des *trita*[129], tandis que ses proches et parents — je veux parler de celui qui est son fils plutôt que son neveu, le spathaire, et les siens —, s'étaient faufilés et étaient arrivés alors pour le voir. En vérité, il a enduré, dans sa migration même, plus de combats encore que lorsqu'il était souffleté et fouetté : il n'a encore vu aucun de ses parents ou disciples, il n'a pas transmis à ses successeurs ses volontés sur la rectitude de la foi, il n'a pas proclamé le message pour lequel il est mort, il n'a pas mis la clôture de ses malédictions ni, tel Moïse, le sceau de ses bénédictions devant les destructeurs ou sur les gardiens du vrai dogme qui fut le sien, comme il eût été naturel. Aussi bien, qu'était-il besoin de s'adresser à des absents, ou encore quelle voix, quel écrit aurait pu égaler le cri de cet homme d'action[130]? Quand les œuvres crient avec tout le poids des actes, superflue est la parole qui résonne dans les airs. La parole fait en effet silence dès que s'arrête celui qui l'émet; l'œuvre, elle, crie même après que s'est arrêté celui qui l'accomplit, car l'œuvre demeure si elle mérite son nom d'œuvre. Ainsi, tandis qu'on lui rendait les honneurs funèbres sans les lui rendre complètement — car nous attendons, aujourd'hui encore plus qu'au temps du chaste Joseph, le jour où il sera restitué après la visite divine, suivant les promesses, au vrai peuple du Seigneur, je veux dire au parti des orthodoxes —, le pleurèrent, pour tous parents, des nuages célestes qui daignèrent répandre une neige plus brillante que les larmes au lieu d'une pluie ordinaire pour rehausser l'éclat du bienheureux qui s'envolait; cela, afin que même les précipitations tombées sur lui fussent un signe de son éclat, puisque de gémissements, de tristesse, il n'en avait pas besoin. En effet, la mort des saints n'appelle pas de lamentations, seulement les sanglots qui conviennent à la nature et que l'affection tire des entrailles. C'est pourquoi ne furent jamais donnés de coups de tonnerre en place de sanglots qui ne lui étaient pas dus, ni de ces éclairs qui les accompagnent et en proviennent, mais seule la neige se répandit paisiblement, telles des larmes sereines annonçant que le citoyen du ciel était pleuré du haut du ciel, non pour signaler les sanglots des magistrats et des citoyens de la cité céleste, c'est-à-dire des anges et des saints, mais pour rendre, à la place des hommes qui n'étaient pas là, les honneurs décidés par Dieu.

καὶ μεθ' ὧν ἐπιμελῶς ἐσφραγίσαντο εἰς τὴν αὐτῶν ἐκείνων φυλακὴν ἀπροφάσιστον. Τὸν δὲ τούτου οἰκέτην καὶ ἱερέα καὶ μάρτυρα οὔτε πρὸς τάφον οἰκείοις ἢ μαθηταῖς ἐκδιδόασιν οἱ τῶν παρανόμων παρανομώτεροι τήμερον, οὔτε τριημερίᾳ τὸν φθόνον ἀπέσβεσαν, ἀλλὰ μέχρις ἡ μιαρὰ αὐτῶν πνοὴ κατάρχῃ καὶ ἐφ' ὅσον δύνανται, καὶ βάλλουσίν τε καὶ διαβάλλουσιν τῆς βασκανίας τοῖς ῥήμασι καὶ ταῖς ἐκ πάντων ὁμογνωμόνων ἀποκωλύσεσιν. Ἆρα δοκεῖ σοι ἐκδεβηκέναι ὃ προσηγόρευσα, ὡς δικαιώσουσι τοὺς πρώτους οἱ ἔσχατοι, πατέρα φημὶ τὸν πανάδικον ὁ τούτου υἱὸς ὑπεράδικος ; Πάνυ μὲν οὖν.

29. Καὶ Χριστοῦ μὲν τριταία ἡ ἀνάστασις βοᾶται καὶ δείκνυται, τούτῳ δὲ μόλις κἂν ἡ ἐπὶ ξυλίνου γλωσσοκόμου κατάθεσις ἐν τρίτοις αὐτοῖς κρυπτῶς συγκεχώρηται,
243r τῶν αὐτοῦ οἰκείων καὶ προσγενῶν, || λέγω δὴ τοῦ μᾶλλον υἱοῦ ἤπερ ἀνεψιοῦ αὐτοῦ τοῦ σπαθαρίου καὶ τῶν ἀμφ' αὐτόν, ὑποκλεψάντων ἑαυτοὺς καὶ παραγενομένων καὶ τότε ἰδεῖν αὐτόν. Ὄντως γὰρ ἆθλα καὶ ἐν αὐτῇ ἐξόδῳ ὑπέμεινεν πλέον ἢ ὅτε ἐρραπίζετό τε καὶ ἐμαστίζετο · οὐδένα γὰρ τῶν συγγενῶν ἢ μαθητῶν πω ἑώρακεν, οὐ διετάξατο περὶ ἀκριβείας τοῖς διαδόχοις, οὐκ ἐπεκήρυξεν τὸν λόγον οὗπερ προτέθνηκεν, οὐκ ἠσφαλίσατο ταῖς ἀραῖς οὐδὲ ἐσφράγισεν ὡς Μωϋσῆς εὐλογίαις τοὺς τοῦ καθ' ἑαυτὸν ἀληθινοῦ δόγματος καταλυτὰς ἢ τηρητὰς ὡς ἐπέοικεν. Τί γὰρ καὶ ἔδει πρὸς μὴ παρόντας φθέγγεσθαι ἢ πάλιν ποία φωνή, πόσα δὲ γράμματα τοῦ πρακτικοῦ τούτου τῆς βοῆς ἰσωθῆναι ἐδύναντο ; Ὅταν γὰρ ἔργα βοᾷ πρακτικώτατα, περιττόν ἐστι λόγος ψοφῶν ἀερώτατα · ὁ μὲν γὰρ λόγος σιωπᾶται ἅμα παύσεται ὁ λαλῶν αὐτόν, τὸ ἔργον δὲ κραυγάζει καὶ μετὰ παῦλαν τοῦ ἐνεργήσαντος · μένει γὰρ ἔργον, εἰ ἔργον καὶ ἔστιν καὶ λέγεται. Οὕτως οὖν αὐτὸν κηδευόμενον καὶ μὴ ἀποκηδευόμενον — ἐλπίζεται γὰρ καὶ νῦν ἔτι πλέον ἢ κατὰ Ἰωσὴφ τὸν σώφρονα ἡ τούτου μετ' ἐπισκοπὴν θείαν τῷ τοῦ Κυρίου ἀληθῶς λαῷ, τῶν ὀρθοφρόνων φημὶ τῇ μοίρᾳ, ὡς ἐν ἐπαγγελίαις ἀποκατάστασις — ἔκλαυσαν αὐτὸν ἀντὶ συγγενῶν πάντων νεφέλαι οὐρανόθεν δακρύων λευκότερον χιόνα μᾶλλον ἢ ὄμβρον ἀπλοῦν εἰς λαμπροτέραν τοῦ μακαρίου κατάστασιν ἀνιπταμένου προνάειν ἐπευδοκούμεναι, ἵνα καὶ τοῖς σχήμασι τῶν ἐπ' αὐτῷ κατομβρίσεων ἡ τούτου φαιδρότης διασημαίνοιτο, στεναγμῶν δὲ τῶν ἐκ στυγνότητος ἐπεὶ οὐκ ἐδέετο. Οὐ γὰρ θρήνου ὁ ἐπὶ ἁγίοις θάνατος ἄξιος, ἀλλ' ἢ μόνον κλαυθμοῦ τῇ φύσει ἁρμοζομένου καὶ διαθέσει ἐκ σπλάγχνων εἰσαγομένου · διὰ τοῦτο οὐκ ἀντεδόθησαν τῶν
243v μηδὲ χρεωστουμένων στεναγμῶν βρονταὶ || καὶ αἱ σὺν αὐταῖς τε καὶ ἀπ' αὐτῶν ἀστραπαὶ πώποτε, ἀλλ' ἐν εἰρηνικῇ καταστάσει μόνον ὁ χιὼν ὡς δάκρυα γαληνὰ προεχέετο τὸν οὐρανοῦ πολίτην ἐξ οὐρανοῦ κλάεσθαι προμηνύοντα, οὐκ εἰς τὴν οὐράνιον πολιταρχῶν τε καὶ πολιτῶν ἤγουν ἀγγέλων καὶ ἁγίων ἀνοίμωξιν, ἀλλ' εἰς τὴν ἀνθρώπων τῶν μὴ

28. 586 post ἀποκωλύσεσιν § || 588 post οὖν §.
29. 592 ἀμφ' : ἀφ' || 601 μένη || ἢ || post λέγεται § || 604 μύρα || 610 χρεοστουμένων.

587-588 cf. *Ez.* 16, 51-52. 596 cf. *Deut.* 27, 11-26. 597 cf. *V. Theoph.*, VIII. 14, p. 10, l. 21 ; XVII. 31, p. 20, l. 16 (ὡς ἐπέοικεν). 602 cf. *Gen.* 50, 24-25.

129. Cérémonie du troisième jour après la mort.
130. Le terme πρακτικός est difficile à rendre ; il s'applique très habituellement au moine.

Et là-dessus, hymnes, psalmodies, cortèges funèbres : pour la vue, certes, de très pauvre apparence à ne considérer que le petit nombre des gens qui se trouvaient là, mais, pour la foi, plus grands et plus nombreux, formés d'anges.

30. *Ni au troisième ni au quarantième jour — au moment même où le narrateur écrit —, le corps d'Euthyme ne se dégrade ni ne se corrompt.*

Et ce qui faisait croire à cela, c'est ce qui arrivait à sa sainte dépouille. Si, en effet, il n'a pas été applaudi et loué par les puissances bienfaisantes et divines, afin que soit célébrée à son propos la bienveillance de la Théarchie à son égard, à savoir son extrême philanthropie, comment se fait-il que l'incorruption non seulement au troisième jour, mais encore au quarantième[131] — au moment même où j'écris ces mots — triomphe déjà et se voie dans son corps? Comme le savent tous ceux qui ont vu le saint, le théophore avait une certaine corpulence et une taille accomplie : à ceux qui posaient un regard extérieur sur lui, il apparaissait bien fourni de chair et d'os[132], tandis que dans l'esprit de tous il manifestait avec évidence sa grandeur d'âme et les charismes de son élévation spirituelle, représentés par la hauteur et la largeur de son corps. À présent, ses orifices ont été fermés comme à un mort, mais il n'est pas sujet aux symptômes de la mort. Il se tait par loi de nature, mais sa bouche n'a pas grimacé de sourire au titre de la mort; il s'est tu suivant le décret qui régit ceux qui gisent dans le tombeau, mais il ne s'est pas corrompu à la manière de ceux qui sont enterrés dans un sépulcre; un trou a été pratiqué dans le cercueil pour l'écoulement des humeurs, mais sa tunique n'a jamais été imprégnée de sanie, de pus ou de bile. La privation de nourriture a émacié son aspect physique habituel, et il n'a pas eu à gonfler jusqu'à l'éclatement; ses nerfs et ses veines ont cessé leur activité, comme on le voit, mais ils n'ont pas subi évacuation ni relâchement; ses artères ne battent plus, mais il illumine les esprits; il a cessé d'exercer le toucher manuel, mais il gratifie de la puissance qui guérit ceux qui viennent à lui; ses pieds ne se hâtent plus, mais il se présente aussitôt à ceux qui l'invoquent; son nez n'a plus d'odorat, mais en retour il répand sa bonne odeur sur tous ceux qui s'approchent de lui; il ne broie plus le pain de ses dents, mais il confirme en acte la parole du Seigneur, en criant à tous par les faits « de ne pas défaillir dans les tribulations » à cause de l'espérance de la grâce que nous voyons en lui dans les faits, comme nous l'avons jadis reçue par les paroles de l'apôtre, pour notre certitude; il n'a rien évacué du contenu de ses viscères, mais il n'a rien de commun avec ceux qui sont dans les tombeaux; il porte dans son corps les stigmates reçus pour le Seigneur, mais il n'est nullement sujet aux écoulements qui devraient s'ensuivre; c'est par les blessures de son dos que sa vie s'est écoulée mais, une fois mort, les plaies de ses reins ne se sont pas corrompues; son torse et sa poitrine, de son vivant, ont été labourés par les coups de fouet, mais maintenant qu'il est mort il ne laisse pas couler de son corps la moindre sérosité; ses aisselles et ses flancs avaient été précédemment réduits en pourriture, mais maintenant il se montre de toute part intact comme l'acier.

ἐνυπαρχόντων ἀντικήδευσιν θεοκέλευστον, καὶ πάλιν ὕμνοι καὶ ψαλμῳδίαι καὶ προπομπαὶ ἐπιτάφιοι, κἂν πτωχοφανέσταται, αἱ μὲν τῶν εὑρεθέντων ὀλιγαρίθμως ὁρώμεναι, αἱ <δὲ> μείζονές τε καὶ πλείονες ἀγγελικαὶ πιστευόμεναι.

30. Καὶ τὰ τῆς πίστεως τῆς ἐπὶ τούτοις τὰ τῷ ἁγίῳ σκηνώματι ἑφεπόμενα. Εἰ μὴ γὰρ καὶ ἐπεκροτήθη καὶ ἐπαινέθη ὑπὸ τῶν ἀγαθοειδῶν καὶ θείων δυνάμεων ὡς δι' αὐτὸν δοξάσαι τὴν ἐπ' αὐτῷ τῆς θεαρχίας εὐδοκίαν, ὅτιπερ ὑπερφιλάνθρωπος, πόθεν ἡ ἀφθαρσία οὐ μόνον τριταίῳ, ἀλλὰ τεσσαρακονθημέρῳ — ὅτε δὴ καὶ γράφω ταῦτα — ἤδη ἐπιχορεύει καὶ ἐνορᾶται τῷ σώματι ; Ἦν μὲν γάρ, ὡς οἱ πάντες τῶν ἑωρακότων τὸν ἅγιον ἴσασιν, καὶ σῶμα πληθωρικὸν καὶ ἡλικίωσιν τελείαν ὁ θεοφόρος προσκτώμενος, τοῖς μὲν ἔξω ὀφθαλμοῖς τῶν προσβλεπόντων σαρκῶν καὶ ὀστῶν πλήρης δεικνύμενος, ὡς δ' ἀπεδείχθη καὶ διανοίαις πάντων ἀδίστακτα τὴν τῆς ψυχῆς μεγαλειότητα καὶ τοῦ πνευματικοῦ ὕψους τὰ χαρίσματα ἐν τῷ βάθει τε καὶ τῷ πλάτει τῶν σωματικῶν ἐκτυπούμενος. Καὶ νῦν μὲν ὡς νεκρὸς κατακέκλεισται, οὐ πάσχει δὲ τὰ τῶν νεκρῶν ἰδιώματα · σιγᾷ μὲν γὰρ τῷ νόμῳ τῆς φύσεως, οὐ σέσηρεν δὲ λόγῳ τῷ τῆς νεκρώσεως · μέμυκεν ὅρῳ τῶν κοιμωμένων ἐν μνήματι, οὐ μεμύδηκε δὲ κατὰ τὸν τρόπον τῶν ταφέντων ἐν σωριάσματι · τέτρηται τὸ
244r μνημεῖον εἰς ὑπόρρευσιν τῆς ὑ||γρότητος, οὐ δέδευται δ' ὁ χιτὼν ἐκ λύθρου ἤτοι πύου ἢ χολῆς πώποτε · τὴν συνήθη σαρκῶν ἐπιφάνειαν ὡς ἄβρωτος ἐγκατίσχνωται, καὶ ὑπεροίδησιν εἰς ἐκλάκισιν οὐχ ὑπέμεινεν, τῶν νεύρων καὶ τῶν φλεβῶν τὰς ἐνεργείας, ὡς ὁρᾶται, ἐκπέπαυται καὶ τὰς τούτων κενώσεις καὶ διαλύσεις οὐ πέπονθεν, τὰς ἀρτηρίας οὐ σφύζει καὶ τὰς διανοίας φωτίζει, τῶν χειρῶν τὴν ἁπτικὴν ἡσύχασε κίνησιν καὶ προσιοῦσι τὴν ῥωστικὴν χαρίζεται δύναμιν, ποδῶν οὐ τρέχει βαδίσματι καὶ ἐπικαλουμένοις παρίσταται ἑτοιμότητι, ἐπὶ ῥισὶν οὐκ ὀσφραίνεται καὶ ἀντοσφραίνει εὐωδίᾳ τοὺς προσπελάζοντας, ἄρτον ὀδοῦσιν οὐ λεαίνει καὶ λόγον Κυρίου ἔργῳ κρατύνει, διὰ πράγματος βοῶν ἅπασιν μὴ ἐκκακεῖν ἐν ταῖς θλίψεσιν διὰ τὴν ἐλπίδα τῆς χάριτος ἣν ἐπ' αὐτῷ ὁρῶμεν ἐπὶ πραγμάτων ὡς πάλαι διὰ λόγων τοῦ ἀποστόλου εἰς βέβαιον, τῶν ἐν ἐγκάτοις σπλάγχνων οὐδὲν ἐξεκένωσεν, καὶ τῶν ἐν τάφοις ὄντων οὐδ ὅλως μετέσχηκεν, τὰ στίγματα ἐν τῷ σώματι τὰ διὰ Κύριον φέρει καὶ τὰ ἐκ τούτων ἀπορρεύματα οὐδαμῶς πάσχει, ἀπὸ τοῦ νώτου τὸ ζῆν ἐξέρρει τοῖς τραύμασι καὶ κοιμηθεὶς ἐν ψύαις πληγῶν οὐ διέφθορε, τοὺς μαζοὺς καὶ τὰ στήθη τοῖς μάστιξι βιῶν κατακέκοπτο καὶ οὐδ' ἰχῶρα νῦν μετὰ θάνατον ἐξ ἑαυτοῦ δεικνύει ἐκπίπτοντα τοῦ σώματος, καὶ μασχάλας καὶ τὰ πλευρὰ διασέσηπτο πρότερον καὶ ἄρτι ὡς ἀδάμας ἄπληκτος πάντοθεν πρόκειται.

30. 620 τε παρακονθημέρω || 623 προβλεπόντων || 624 διανοίας || 630 ὑπερύδησιν || 632 post πέπονθεν § || 635 ρησὶν || 641 post διέφθορε §.

636-637 cf. *Eph.* 3, 13. 639-640 cf. *Gal.* 6, 17.

---

131. Sur les degrés de corruption et de dissolution des corps aux troisième, neuvième et quarantième jours d'après les sources byzantines, voir les références données plus haut, n. 117.

132. Se reconnaît ici le vocabulaire des descriptions physiques (εἰκονισμοί) : Euthyme était plutôt replet et de bonne taille.

31. *La mort du saint est comme un sommeil réparateur.*

Précieux sommeil, en vérité, au regard du Seigneur que la mort de ses saints, comme il est écrit ; sommeil qui n'admet pas la dispersion, mais bien plutôt le renouvellement du corps, sommeil qui procure aux débiles la santé, à ceux qui peinent une vigueur nouvelle, sommeil assurément, mais non point mort. Voilà comment, même à présent, non seulement il ne se décompose pas, pas plus qu'il n'est mort, mais les plaies dont, vivant et éveillé, il a souffert, il ne les ressent plus du tout maintenant, revigoré par le banquet céleste comme par un sommeil, le très vénérable.

V. — Dissertation sur l'image

32. *Transition: l'incorruptibilité du corps d'Euthyme dénonce l'erreur des iconoclastes, ses ennemis; l'image est verbe.*

L'incorruption qui s'accomplit présentement dans le saint répond à une double signification : ne pas fléchir dans le combat mené jusqu'à la mort pour ses semblables et renforcer, après tant d'autres saints et d'autres preuves, la croyance dans la réalité de la résurrection. Mais il y a aussi une autre signification, qui résulte antithétiquement de la première. En effet, de même qu'il invite et exhorte les nôtres à mourir pour une telle cause, de même, contre les adversaires, il brandit au grand jour la confusion, le désespoir et la perdition pour leurs déraisons. Car, en vérité, ils se sont laissés entraîner dans une fureur déraisonnable et un délire, et ils méritent le nom d'experts et initiateurs de déraison. En effet, de même que le verbe est l'image de la pensée, puisqu'il met au jour et exprime les pensées, de même l'image est le verbe du prototype, puisqu'elle clame au moyen du dessin les propriétés de l'archétype. L'image est donc verbe, et doués de verbe ceux qui font des images, et forcément, qu'ils le veuillent ou non, les gens sans images sont « privés de verbe » et méritent d'être appelés ainsi. Que l'image soit verbe, et inversement que le verbe soit image, ils devraient bien s'en laisser persuader par l'Écriture, ces esprits rebelles qui ne se sont jamais souciés d'aller voir l'Écriture, et s'imaginent nous embarrasser en nous demandant à quel endroit elle mentionne l'image. À ces gens-là, bien qu'absents, nous répondons sans hésiter, comme si nous les avions en face, que la divine Écriture non seulement, dans le récit de notre création, a mis sous nos yeux la confection de l'image à l'intérieur de nous-mêmes, mais encore nous montre que le don gracieux de cette image résulte du Verbe créateur lui-même.

33. *Exégèse de « Faisons l'homme à notre image... ».*

En effet, le Père dit à son Fils et Verbe, son égal en force, en puissance, en volonté et en éternité, créateur et gouverneur de l'univers : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ». Le mot « notre » exprime l'idée d'une seule et même nature et de l'identité d'essence. En effet, l'Écriture, pourvoyeuse

31. Ὄντως τίμιος ὕπνος ἐναντίον Κυρίου ὁ θάνατος τῶν ὁσίων αὐτοῦ, καθὼς γέγραπται, ὕπνος ὁ μὴ δεχόμενος σκορπισμὸν ἀλλὰ καινισμὸν μᾶλλον τοῦ σώματος, ὕπνος ὁ 244v τοῖς ἀσθενέσι μὲν ὑγίειαν, τοῖς ἐν κόποις δὲ νεαρότητα παρεχόμενος, || ὕπνος οὖν καὶ οὕτως σαφέστατα καὶ οὐ θάνατος. Ἰδοὺ γὰρ καὶ νῦν οὐ μόνον οὐ διαλέλυται, ὡς οὐ τέθνηκεν, ἀλλὰ καὶ ἅπερ ὡς γρηγορῶν τῷ ζῆν ὑπήλγησεν τραύματα, ταῦτα οὐδ' ἀλγεῖ ἀρτίως τὸ σύνολον ῥωσθεὶς ὡς ὕπνῳ τῇ ἀνακλίσει ὁ τρισαοίδιμος.

32. Τοίνυν δυεῖν τρόπων χάριν ἡ νῦν ἐν τῷ ἁγίῳ τελουμένη ἀφθαρσία πέφυκεν, τό τε γὰρ μὴ ὀκλάσαι ὑπὲρ τῶν ὁμοίων εἰς θάνατον ἀγωνίσασθαι καὶ τὸ πιστώσασθαι μάλιστα τὴν ἐκ πολλῶν καὶ ἄλλων ἁγίων καὶ πραγμάτων ἀνάστασιν ὡς ὑπάρξειεν. Ἔστιν καὶ ἕτερόν τι καταφαινόμενον, ἀλλὰ τοῦτο ἐκ τοῦ προτέρου κατ' ἐναντιότητα δείκνυται· ὡς γὰρ τοῖς καθ' ἡμᾶς τὸ ὑπὲρ τοιούτων ἀποθανεῖν προτρεπτικῷ λόγῳ παρεισάγεται, οὕτω τοῖς ἐναντίοις τὴν αἰσχύνην καὶ τὴν ἀπόγνωσιν καὶ τῶν ἰδίων ἀλογευμάτων τὸν ὄλεθρον φανερῶς ἐπανατείνεται. Ὄντως γὰρ ἄλογον ὁρμὴν κατώλισθον καὶ παροίστρησαν καὶ ἀλογίας καλοῖντο ἐπιστήμονες καὶ προΐστορες· ὡς γὰρ ὁ λόγος εἰκὼν τοῦ νοήματος — τὰ γὰρ ἐννοηθέντα ὑποφαίνει καὶ διαδείκνυσιν —, οὕτως ἡ εἰκὼν λόγος τοῦ πρωτοτύπου καθίσταται διὰ γραφῆς βοῶσα τοῦ ἀρχετύπου τὰ ἰδιώματα. Οὐκοῦν λόγος ἡ εἰκών, καὶ λογικοὶ οἱ εἰκάζοντες, ὡς ἄλογοι ἐξ ἀναγκαίου, κἂν εἰ μὴ βούλοιντο, καί εισιν καὶ καλοῖντο οἱ ἀνεικόνιστοι. Ὅτι μὲν γὰρ εἰκὼν ὁ λόγος καὶ τὸ ἔμπαλιν λόγος ἡ εικών, ἐκ τῆς γραφῆς πεισθεῖεν οἱ ἀπειθέστατοι οἱ τῇ γραφῇ προσβλέπειν μὴ μελετήσαντες πώποτε καὶ ὅποι γράφει περὶ εἰκόνος ἐπαποροῦντες ἡμᾶς, ὥσπερ οἴονται. Πρὸς οὓς καὶ μὴ παρόντας ὡς ἐν προσώπῳ ὄντας ἑτοίμως ἀποκρινόμεθα ὡς οὐ μόνον ἡ θεία γραφὴ ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς δημιουργίᾳ τὴν τῆς εἰκόνος ἐν ἡμῖν αὐτοῖς ὑπέθετο ποίησιν, ἀλλὰ καὶ ἐξ αὐτοῦ τοῦ δημιουργοῦ Λόγου παρίστησι τὴν ταύτης χαρίτωσιν.

33. Φησὶν γὰρ ὁ Πατὴρ πρὸς τὸν ἰσοσθενῆ καὶ ὁμοδύναμον καὶ ὁμοθελῆ καὶ συναΐδιον 245r αὐτοῦ Υἱὸν καὶ Λόγον || τὸν δημιουργὸν τοῦ παντὸς καὶ πρύτανιν· « Ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν. » Τὸ δὲ « ἡμετέραν » τῆς μιᾶς φύσεώς τε καὶ ταυτοουσιότητος νοῦν ἐπεισάγει· ἐξαγγέλλει μὲν γὰρ ἡμῖν τὸ προσωπικὸν τῆς ἁγίας

31. 650 ἀνακλήσει || post τρισαοίδιμος §.
32. 652 ὠκλάσαι || 655 τοιοῦτον || 658 ἐπιστήμονες : αι ετίμονες || post προΐστορες § || 662 εἰκὼν ὁ λόγος : ἡ εἰκὼν λόγος.

---

645 *Ps.* 115, 6. 669 *V. Theoph.*, XXVIII. 49, p. 31, l. 29 (πρυτάνει). 669-670 *Gen.* 1, 26.

de connaissance, nous enseigne le mystère des personnes de la sainte Trinité, et c'est pourquoi elle montrait d'abord Dieu donnant un ordre, en ces termes : « Et Dieu dit : ' que la lumière soit ', et la lumière fut et ' que le firmament soit ' et ' que soit ' ceci ou cela ». Si elle n'avait pas eu l'intention de préserver l'inconfusion des personnes, elle n'aurait pas employé la parole : « Et Dieu dit ». Car là où, du fait de l'identité d'essence, de la consubstantialité, de l'égalité de vouloir, et j'ajouterai du fait de l'incorporéité, point n'est besoin de voix ni d'appareil auditif, en l'absence d'intermédiaires, air et ensemble organique de membres ou parties adaptés à la parole et à l'audition, le mot « dit » est une précision déplacée, mais qui, comme nous avons dit, sert à Dieu le Père pour montrer l'hypostase vivante et inconfusible de Dieu le Verbe son co-créateur.

En disant maintenant : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance », elle a introduit les trois personnes aussi bien par le mot « faisons » que par le mot « notre ». Les mots « notre » et « faisons », en effet, ne se disent pas de deux, mais d'un nombre pluriel dont le nombre trois est le premier terme, comme cela ressort de la logique arithmétique. Il n'a donc pas dit : « Faisons l'homme selon mon image et ma ressemblance » afin qu'il soit selon toi, qui es mon image. Dans ce cas, en effet, l'homme eût été créé doué seulement de verbe, puisque le Verbe et Fils de Dieu est l'image parfaite de Dieu, ainsi que Paul le dit à son sujet : « Lui qui est l'image du Dieu invisible ». Et l'homme, comme nous l'avons dit, aurait seulement été produit doué de verbe, s'il avait pu être produit ainsi sans intellect en qualité de Père, ni respiration en qualité d'Esprit, — ce qui ne se pouvait, étant donné que tout verbe est mu grâce à l'intellect et demeure en lui, et qu'en tout verbe se contemple et se montre l'esprit.

Mais pourquoi l'Écriture, ou plutôt Dieu le Père dit-il : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance »? C'est que, en vérité, il appartient à l'homme d'être « à l'image » grâce à sa faculté de verbe, parce qu'il a été créé par Dieu le Verbe conformément au Verbe, et cette faculté de verbe, en toute vérité, n'a jamais, comme nous l'avons dit, de mouvement ni d'opération sans intellect en qualité de père et sans respiration en qualité d'esprit, puisque Dieu le Verbe créateur lui-même a été émis par l'intellect Père et puisqu'a été révélé pour la vivification de l'univers, en tant que co-créateur avec le Père et le Fils, Celui qui a été confessé comme un seul et même Dieu avec le Père et le Fils. Donc ce qui nous fait être « à l'image » c'est la faculté de verbe, et c'est en celle-ci que nous possédons le fait d'être « à l'image ». De même que dans le Fils et Verbe nous avons vu et reçu le Père comme intellect et l'Esprit qui repose sur le Fils, ainsi dans notre faculté de verbe se manifestent le mouvement et le vouloir de notre intellect, ainsi que l'inspiration et l'expiration de l'esprit, « attiré » par le moyen de l'air. Et si nous sommes « à l'image », c'est en tant que nous sommes et nous montrons doués de verbe; pour cette raison aussi nous honorons le verbe, nous qui avons été honorés du verbe, et de même la vie de droiture ou la vertu à cause du Dieu Verbe vrai et vivant que nous adorons, lui qui est vraiment la Vertu par essence[133], le pourvoyeur de vertu et notre initiateur à la vertu, notre Seigneur Jésus-Christ, le Dieu Verbe; nous ne déifions pas le verbe extérieur et sage qui est en nous, mais, à partir de Dieu[134], c'est à Dieu, c'est-à-dire au

Τριάδος ἡ γνωσιδότις γραφὴ καὶ διὰ τοῦτο καὶ πρὶν ἐδείκνυ τὸν Θεὸν ὡς προστάσσοντα ἐν τῷ λέγειν « καὶ εἶπεν ὁ Θεός· 'γενηθήτω φῶς καὶ ἐγένετο φῶς' καὶ 'γενηθήτω στερέωμα' καὶ 'γενηθήτω' ἕτερον καὶ ἕτερον. » Εἰ μὴ γὰρ ἐβούλετο τὸ ἀσύγχυτον τῶν προσώπων τηρῆσαι, οὐκ ἂν τὴν τοῦ « καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς » φωνὴν ὑπεσήμηνεν· ὅπου γὰρ οὐκ ἔστιν, διὰ τὸ ταυτοούσιον καὶ ὁμοφυὲς καὶ ἰσοβούλητον, προσθήσω δὲ καὶ ἀσώματον, οὔτε φωνῆς τις χρεία οὔτε ἀκοῆς ἑτοιμασία, μὴ μεσιτεύοντος ἀέρος μηδὲ ὀργανικῆς τινος μερῶν ἢ μελῶν κατασκευῆς εἰς λόγον ἢ ἐπ' ἀκρόασιν, περιττὴ ἡ τοῦ « εἶπεν » φωνὴ πρόσκειται, ἀλλ' ὡς ἔφημεν, ἵνα ἐμφαίνῃ τοῦ συνδημιουργοῦ Θεοῦ Λόγου ὁ Πατὴρ καὶ Θεὸς τὴν ζῶσάν τε καὶ ἀσύγχυτον ὑπόστασιν.

Ἐντεῦθεν τοίνυν εἰπὼν « ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν », ἔδειξεν τριῶν προσώπων εἰσαγωγήν, ὡς καὶ ἀπὸ τοῦ « ποιήσωμεν », οὕτω δὴ καὶ ἀπὸ τοῦ « ἡμετέραν »· τὸ γὰρ « ἡμετέραν » καὶ τὸ « ποιήσωμεν » οὐκ ἐπὶ δύο, ἀλλ' ἐπὶ πλειόνων λέγεται, ὧν καὶ ὁ τρεῖς ἀριθμὸς εἰσαγωγεύς, ὡς καὶ ἐκ τῆς τεχνικῆς ἀκολουθίας παρίσταται. Οὐκοῦν οὐκ εἶπεν· « Ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα τὴν ἐμὴν καὶ ὁμοίωσιν ἵνα ᾖ κατὰ σὲ τὴν ἐμὴν εἰκόνα. » Οὕτω γὰρ ἂν λογικὸς μόνον ὁ ἄνθρωπος ἐδημιουργήθη, ἐπειδὴ ὁ Υἱὸς καὶ Λόγος τοῦ Θεοῦ εἰκὼν αὐτοῦ ἀπαράλλακτος, καθάπερ ὁ Παῦλος περὶ αὐτοῦ λέγει· « Ὅς ἐστιν εἰκὼν τοῦ Θεοῦ τοῦ ἀοράτου »· καὶ γεγόνει ἂν ὁ ἄνθρωπος, καθὰ ἔφημεν, λογικὸς μόνον, εἰ ἄρα καὶ γεγενῆσθαι οὕτω δεδύνητο χωρὶς νοῦ τοῦ ὡς Πατρὸς καὶ ἀερίας ὁλκῆς τῆς ὡς Πνεύματος, ὅπερ οὐκ ἐνεδέχετο διὰ τὸ πάντα λόγον ἐκ
245v νοῦ κινεῖσθαι καὶ ἐν αὐτῷ μένειν, || ἐφ' ᾧ καὶ τὸ πνεῦμα θεωρεῖται καὶ δείκνυται.

Ἀλλὰ τί φησιν ἡ γραφή, μᾶλλον δὲ ὁ Θεὸς καὶ Πατήρ, « ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν »; Ἔχει γὰρ ἀληθῶς ὁ ἄνθρωπος τὸ κατ' εἰκόνα διὰ τοῦ λογικοῦ ὡς ἐκ τοῦ Θεοῦ Λόγου δημιουργηθεὶς λογικῶς, ὅπερ λογικὸν ἀληθέστατα χωρὶς νοῦ τοῦ ὡς πατρὸς καὶ ἀερίας ὁλκῆς τῆς ὡς πνεύματος, καθὰ ἔφημεν, οὔτε κινεῖται οὔτ' ἐνεργεῖ πώποτε, ἐπειδὴ καὶ ὁ δημιουργὸς Θεὸς Λόγος ἐκ νοῦ τοῦ Πατρὸς προβέβληται καὶ εἰς ζωοποίησιν τῶν ἁπάντων ἐγνώρισται ὡς συνδημιουργοῦν Πατρὶ καὶ Υἱῷ ὅπερ εἷς Θεὸς σὺν τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Υἱῷ ὡμολόγηται. Ἔστιν γοῦν ἡμῖν τὸ κατ' εἰκόνα τὸ λογικόν, καὶ ἐν τούτῳ τὸ κατ' εἰκόνα κεκτήμεθα. Ὡς γὰρ ἐν τῷ Υἱῷ καὶ Λόγῳ τόν τε Πατέρα ὡς νοῦν καὶ τὸ ἀναπαυόμενον ἐπὶ τῷ Υἱῷ Πνεῦμα ἑωράκαμεν καὶ ἐλάβομεν, οὕτως ἐν τῷ παρ' ἡμῖν λογικῷ ἥ τε τοῦ νοὸς ἡμῶν κίνησις καὶ βουλὴ καὶ ἡ τοῦ δι' ἀέρος ἑλκομένου ἡμῖν πνεύματος εἰσφορὰ καὶ ἐκφορὰ ἐπιφαίνεται· καὶ ἐν τούτῳ ἔχομεν τὸ κατ' εἰκόνα ἐν τῷ λογικοὶ καὶ εἶναι καὶ διαδείκνυσθαι. Ἐντεῦθεν καὶ τιμῶμεν λόγον οἱ τιμηθέντες λόγῳ ὡς δὲ καὶ βίον εὐθῆ ἤτοι ἀρετὴν διὰ τὸν ἀληθῆ καὶ ζῶντα Θεὸν Λόγον ὃν προσκυνοῦμεν τὸν καὶ ἀρετὴν αὐτὸ ἀληθῶς καὶ ἀρετῆς χορηγὸν καὶ εἰσηγητὴν ἡμῖν ἀρετῆς τὸν αὐτὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν καὶ Θεὸν Λόγον, οὐκ ἐκθεΐζοντες τὸν προφορικὸν καὶ σοφὸν λόγον τὸν ἐν ἡμῖν, ἀλλ' ἐκ Θεοῦ καὶ εἰς Θεόν, τὸν δημιουργόν φημι

33. 672 γνωσιδότης || post προστάσσοντα § || 679 ἐμφήνη || 680 post ὑπόστασιν § || 684 ὧν : ὃ || 685 post παρίσταται § || 693 post ὁμοίωσιν § || 697 συνδημιουργὸν || 703 λόγον : λόγω.

---

673 *Gen.* 1, 3. 673-674 *Gen.* 1, 6. 681-682 *Gen.* 1, 26. 688 *Col.* 1, 15. 700 cf. *Is.* 11, 2. 699-700 cf. *Jn* 14, 9. 702 cf. *Ps.* 118, 131.

---

133. Nous comprenons ἀρετὴν αὐτό, « la vertu en soi » (cf. É. des Places, in *Charisteria F. Novotný*, Prague 1962, p. 127-130).

134. Ἐκ Θεοῦ s'oppose, par goût de l'antithèse verbale, à ἐκθεΐζοντες : en honorant le Verbe dans son image, nous ne déifions pas une créature matérielle (nous ne sommes pas idolâtres), mais nous agissons « de la part de Dieu », selon sa volonté.

Dieu Verbe créateur, que nous rapportons, comme à travers une image à son prototype, l'honneur que nous rendons au verbe extérieur et sage. Il est dit et nous croyons, d'une part, qu'est « image du Dieu invisible » son fils invisible et Dieu, le Verbe créateur de l'univers ; d'autre part qu'est image de notre intellect infirme et pauvre le verbe fluide et répandu qui est le nôtre, dont est constitué le souffle que nous portons en nous, ni vivant ni capable de vivifier à la façon du très saint Esprit seul vivificateur, mais qui tient et reçoit son entrée et sa sortie de l'air et dans l'air. De même que le Fils et Verbe de Dieu nous a annoncé et apporté le dessein et la volonté de son Père — d'où le nom qui lui a été donné d'« annonciateur » ou celui « ange du grand conseil », c'est-à-dire du Père — et que nous avons vu en Lui dans son incarnation le Père invisible et incorporel, comme il a dit lui-même à Philippe l'ami du Père, de même la faculté de verbe[135], créée et donnée à nous selon l'image divine, révèle les traits de son propre intellect en qualité de père, et par l'émission vocale grâce à la langue communique à l'auditeur le souffle qui prend forme par l'absorption et la percussion de l'air, et qui pénètre dans l'auditeur par l'appareil spiral de l'oreille. Donc le « Verbe de Dieu », notre Dieu le créateur est « vivant », comme dit le bienheureux Paul, et « efficace et plus incisif qu'aucun glaive à deux tranchants, etc., et c'est à lui que se rapporte notre discours », comme il l'a dit, celui de notre défense, puisque c'est lui notre juge et notre Dieu, et ce verbe fluide qui résulte de la percussion de l'air, en tant que nous sommes créés « à l'image et à la ressemblance ».

34. *Exégèse de « ... et à notre ressemblance ».*

Nous venons de dire comment nous comprenions « à l'image » ; il nous reste à expliquer « à la ressemblance », encore que nous ayons pris l'un et l'autre dans le même sens. En effet, de même que la faculté de verbe se perfectionne et se développe à force d'éducation, d'exercice et d'application, de même le créateur a permis que la « ressemblance » se développe aussi en nous et se manifeste par l'application et le zèle. En effet, le verbe commun qui résonne seulement dans la voix, tout un chacun y a part, de même que tout un chacun est maître de son action délibérée ; au contraire, entamer et mener à terme des paroles dignes de Dieu et de saintes actions « à la ressemblance » du Seigneur, c'est l'entreprise des hommes zélés et appliqués qui possèdent vraiment le « à l'image et à la ressemblance ». De sorte que nous avons été créés pour avoir le « à l'image et à la ressemblance » de Dieu dans notre faculté de verbe et notre libre arbitre, si toutefois nous nous servons comme il faut du « à l'image et à la ressemblance », c'est-à-dire de notre faculté de verbe et de libre arbitre. Quant à ceux qui ne comprennent même pas le verbe qui nous a été donné dans la création, je veux dire ces hommes entièrement dénués de verbe et sans images, comment pourraient-ils bien s'appliquer à vivre suivant l'image divine d'après laquelle ils ont été créés, alors qu'ils renient jusqu'au fait d'avoir été faits « à l'image », ou bien de « marcher » dans le verbe, c'est-à-dire « dans l'image », comme il est écrit, et sont même incapables de jamais comprendre que cela a été écrit?

135. Τὸ λογικόν : On aimerait traduire par « verbéité » ...

Θεὸν Λόγον, τὴν εἰς τὸν τῆς προφορᾶς καὶ σοφίας λόγον τιμὴν ὡς δι' εἰκόνος εἰς πρωτότυπον ἀναφέροντες. Καὶ « εἰκὼν μὲν τοῦ Θεοῦ τοῦ ἀοράτου » <ὁ> ἀόρατος αὐτοῦ Υἱὸς καὶ Θεὸς ὁ δημιουργὸς τῶν ἁπάντων Λόγος καὶ εἴρηται καὶ πεπίστευται, εἰκὼν δὲ τοῦ ἡμετέρου νοῦ τοῦ ἀσθενοῦς τε καὶ εὐτελοῦς ὁ καθ' ἡμᾶς ἐπίρρυτος καὶ διακεχυμένος λόγος, οὗ καὶ τὸ ἐμφερόμενον πνεῦμα, οὐ ζῶν οὐδὲ ζωοποιεῖν δυνάμενον, κατὰ τὸ πανάγιον καὶ μόνον
246r ζωοποι||όν Πνεῦμα καθέστηκεν, ἀλλ' ἐξ ἀέρος καὶ ἐν ἀέρι τὴν εἰσφοράν τε καὶ ἐκφορὰν ἔχον καὶ κομιζόμενον. Καὶ ὥσπερ τὴν πατρικὴν βουλὴν καὶ τὸ θέλημα ὁ Υἱὸς καὶ Λόγος τοῦ Θεοῦ ἡμῖν ἀνήγγειλεν καὶ ἐκόμισεν, ἐξ οὗ καὶ εἴρηται τῆς μεγάλης βουλῆς τοῦ Πατρὸς δηλαδὴ ἀπαγγελεὺς ἤτοι ἄγγελος, καὶ ἑωράκαμεν ἐν αὐτῷ σαρκωθέντι τὸν ἀόρατον καὶ ἀσώματον Πατέρα, ὡς αὐτὸς ἔφη πρὸς τὸν φιλοπάτορα Φίλιππον, οὕτως τὸ κατὰ τὴν θείαν εἰκόνα δοθὲν ἡμῖν καὶ δημιουργηθὲν λογικὸν τοῦ οἰκείου νοὸς ὡς γεννήτορος ὑποφαίνει τὰ ἐκτυπώματα, καὶ προφορᾷ τῇ διὰ γλώσσης ἐπὶ τὸν ἀκούοντα μεταδίδωσιν πνεύματος, ὁλκῇ καὶ πλήξει τῇ ἀερίῳ τυπουμένου καὶ τῇ τῆς ἀκοῆς ἑλικοειδεῖ καταστάσει ἐμπαρεισδυομένου πρὸς τὸν ἀκούοντα. Ὁ μέντοι « Λόγος τοῦ Θεοῦ » καὶ Θεὸς ἡμῶν ὁ δημιουργὸς « ζῶν », ὥς φησιν ὁ μακάριος Παῦλος, « καὶ ἐνεργὴς καὶ τομώτερος ὑπὲρ πᾶσαν μάχαιραν δίστομον, καὶ τὰ ἑξῆς, πρὸς ὅνπερ ἡμῖν ὁ λόγος », ὡς εἴρηκεν, ὅ τε τῆς ἀπολογίας, ἐπείπερ κριτὴς αὐτὸς καὶ Θεὸς ἡμῶν, καὶ ὁ ἐπίρρυτος οὗτος καὶ ἀεροκτύπητος ὡς κατ' εἰκόνα κτισθεῖσιν καὶ καθ' ὁμοίωσιν.

34. Ἀλλὰ τὸ μὲν κατ' εἰκόνα ἤδη εἰλήφαμεν τρόπῳ ᾧ ἔφημεν, τὸ δὲ καθ' ὁμοίωσιν λείπεται παρ' ἡμῶν εἰσαγαγεῖν μάλιστα, πλὴν ὅτι καὶ αὐτὸ ὡς ἐκεῖνο εἰλήφαμεν· ὡς γὰρ τὸ λογικὸν παιδεύσει καὶ γυμνασίᾳ πλείονι καὶ ἐπιμελείᾳ καλλύνεταί τε καὶ ἐπιγίνεται, οὕτως καὶ τὸ καθ' ὁμοίωσιν ἐπιμελείᾳ τε καὶ σπουδῇ ἐπιγενέσθαι ἡμῖν καὶ ἐπιδειχθῆναι ὁ δημιουργὸς συγκεχώρηκε. Λόγου μὲν γὰρ ἁπλοῦ τοῦ μόνον διὰ φωνῆς κτυπουμένου πᾶς τις μέτοχος, οὕτω δὴ καὶ ἔργου τοῦ κατ' ἐξουσίαν ἕκαστος κύριος, τὸ δὲ τοὺς ἀξίους τῷ Θεῷ λόγους καὶ τὰ καθ' ὁμοιότητα τῷ Κυρίῳ ὅσια ἔργα κινεῖν τε καὶ διαπράττεσθαι
246v τῶν σπουδαίων καὶ ἐπιμελῶν καὶ ἀληθῶς τὸ κατ' εἰκόνα καὶ καθ' ὁμοί||ωσιν κεκτημένων καθέστηκεν ἐπιχείρημα· ὥστε ἐν τῷ λογικῷ καὶ τῷ αὐτεξουσίῳ τὸ κατ' εἰκόνα καὶ καθ' ὁμοίωσιν Θεοῦ ἔχειν δεδημιουργήμεθα, εἰ ἄρα καὶ χρησαίμεθα εἰς δέον τῷ κατ' εἰκόνα καὶ καθ' ὁμοίωσιν, τῷ λογικῷ δηλαδὴ καὶ τῷ αὐτεξουσίῳ. <Οἱ> γὰρ μηδὲ τὸν τῆς δημιουργίας ἡμῖν παραδεδομένον <λόγον> συνιέντες, οἱ ἀλογώτατοί φημι καὶ ἀνεικόνιστοι, πῶς κατὰ τὴν θείαν εἰκόνα σπουδάσαιέν ποτε διαζήσεσθαι, καθ' ἣν καὶ ἐκτίσθησαν, αὐτὸ τὸ κατ' εἰκόνα γεγενῆσθαι, εἴτ' οὖν ἐν λόγῳ διαπορεύεσθαι, ὅ ἐστιν ἐν εἰκόνι, ὡς καὶ γέγραπται, ἐξαρνούμενοι καὶ μηδὲ γεγράφθαι πώποτε συνιέναι δυνάμενοι ;

33. 708 τὴν : τὸν || 714 post κομιζόμενον § || 721 post ἀκούοντα § || 725 post καθ' ὁμοίωσιν §.
34. 727 post εἰλήφαμεν § || 731 δὴ : δὲ || 735 τὸ || 737 παραδεδομένος.

---

709 *Col.* 1, 15. 714-715 cf. *Act.* 20, 27. 715-716 cf. *Is.* 9, 5 716-717 *Jn* 14, 9. 721-723 *Hebr.* 4, 12-13. 724-725 cf. *Gen.* 1, 26. 739-740 *Ps.* 38, 7.

35. *L'image figurée comparée au mot prononcé.*

En effet le verbe est image, et l'image est verbe, comme nous l'avons démontré dans ce long exposé. Donc l'image dessinée équivaut au verbe oral. Si elle a pour objet des choses saintes et la vérité, elle mérite le culte au même titre que les paroles de justice ; mais si elle a pour objet le mensonge et la turpitude, elle ne mérite même pas d'être regardée, et elle est haïssable parce qu'il serait nuisible d'imiter (ce qu'elle représente). Comme nous l'avons dit, Dieu le Verbe et Fils de Dieu est par nature « image du Dieu invisible », il porte en lui-même et révèle entièrement le Père, comme intellect, et l'Esprit co-éternel qui repose sur lui ; et de même, notre verbe fluide et faible, qui se dissout dans l'air, est messager de notre intellect qui le met en branle, et manifeste inspiration et expiration comme de l'esprit, et ce verbe humain créé a le même degré de ressemblance avec le Verbe Dieu qui l'a créé que l'image faite de couleurs avec l'homme vivant, elle qui apparaît révélatrice des traits du prototype, mais qui n'a par elle-même absolument ni la force ni la capacité de dire ce qu'est ce prototype.

36. *Le Fils image du Père; l'homme image de Dieu; Moïse et les images.*

Car, en nous laissant un peu aller à nos conjectures à partir de l'Écriture, le principal nous a échappé. Nous étant ainsi rendu compte de la signification de l'image à la fois d'après le fait qu'est image du Dieu Père invisible le Dieu Verbe invisible que nous avons vu grâce à son incarnation, et pour l'avoir constaté en nous-mêmes qui avons été créés à l'image de Dieu — car, comme le verbe est caché dans l'intellect, le Fils et Verbe de Dieu était caché en Dieu en raison de sa consubstantialité, de son identité de nature et de puissance, encore qu'il se soit manifesté en vertu de la création, dans la narration de l'Écriture et dans son action sur les prophètes, de même du reste que le vivifiant et divin Esprit Saint qui « informait » les mêmes prophètes et les enseignait du dedans —, ainsi donc, comme il a été dit, quand nous avons vu la notion d'image manifestée à partir de Dieu et en nous-mêmes dès l'origine de la création, quelle autre Écriture apostolique devrions-nous encore réclamer, alors que le préambule du récit de Moïse nous montre que la constitution première des êtres qui l'ont précédé, je veux dire l'homme lui-même, a eu lieu « à l'image », et fonde sur un principe nécessaire et indiscutable la pratique de confectionner et de conserver des images? Lui-même, plus loin, dans l'Exode, interdit bien toute espèce d'image à Israël, prompt à regimber[136] et à céder au paganisme, mais il s'agit de l'image divinisée ou faite en l'honneur des démons, non point de celles des serviteurs de Dieu ou du Fils de Dieu qui devait s'incarner. C'est pour cette raison qu'il a fait représenter les Chérubins d'or pour couvrir le propitiatoire de leur ombre, et qu'il les a aussi fait broder à l'aiguille, signifiant par là que par eux et sur eux se manifestait la gloire de Dieu et qu'elle remplissait la Tente.

136. Le composé εὐπαροίστρητος est nouveau, mais παροιστρῶ est scripturaire, cf. *Osée*, 4, 16 : ὡς δάμαλις παροιστρῶσα παροίστρησεν Ἰσραήλ. Méthode emploie ce verbe au chap. 32, l. 657.

35. Εἰκὼν γὰρ ὁ λόγος, καὶ λόγος ἡ εἰκὼν καὶ ἔστιν καὶ διαδέδεικται διεξοδικωτέραις ταῖς ὑφηγήσεσιν · ἐξ οὗ καὶ ἡ γραφομένη εἰκὼν τῷ διὰ στόματος λόγῳ ἴση πέφυκεν. Εἰ μὲν γὰρ ἁγίων καὶ ἀληθείας, προσκυνητὴ ὡς τὰ δικαιοσύνης ῥήματα, εἰ δὲ ψεύδους καὶ αἰσχρότητος, ἀναξία καὶ καθορᾶσθαι καὶ στυγητὴ διὰ τὸ βλαπτικὸν τῆς μιμήσεως. Καί, καθὼς ἔφημεν, εἰκὼν τοῦ Θεοῦ τοῦ ἀοράτου ὁ Θεὸς καὶ Λόγος ὁ Υἱὸς αὐτοῦ πέφυκεν, ὅλον οἷα νοῦν ἐν ἑαυτῷ τὸν Πατέρα καὶ τὸ ἐπαναπαυόμενον αὐτῷ Πνεῦμα τὸ συναΐδιον φέρων τε καὶ δεικνύς, ὥσπερ καὶ ὁ ἡμέτερος ῥευστὸς καὶ ἀσθενὴς καὶ εἰς ἀέρα χεόμενος λόγος, τόν τε νοῦν ἡμῶν ἐξαγγέλλων καὶ παρ' αὐτοῦ κινούμενος καὶ τῆς εἰσπνοῆς τε καὶ ἐκπνοῆς οἷα πνεύματος ὑποδεικτικός, ἔχων τοσαύτην τῆς ἐμφερείας ἐγγύτητα πρὸς τὸν ποιητὴν Λόγον Θεὸν ὁ παρ' αὐτοῦ ποιηθεὶς ἀνθρώπινος, ὅσην εἰκὼν ἡ ἐκ χρωμάτων πρὸς ζῶντα ἄνθρωπον, ἥτις δείκνυται μὲν τὸν τοῦ πρωτοτύπου χαρακτῆρα ἐμφαίνουσα, εἰπεῖν δὲ αὐτὴ τὰ περὶ τοῦ πρωτοτύπου ὅλως ἀσθενὴς καὶ πανάπορος.

36. Μικρὸν γὰρ ἐκ τῆς ἀφορμῆς τῆς γραφῆς στοχασαμένους ἡμᾶς τὸ πλέον διέφυγεν.
247r Ταύτῃ τοι || τὸν τῆς εἰκόνος λόγον ἔκ τε τοῦ εἰκόνα εἶναι τοῦ ἀοράτου Θεοῦ καὶ Πατρὸς τὸν ἀόρατον Λόγον Θεὸν τὸν ὁραθέντα ἡμῖν διὰ σαρκώσεως καταμαθόντες καὶ ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς τοὺς κτισθέντας κατ' εἰκόνα Θεοῦ — ἐκρύπτετο γάρ, ὡς λόγος ἐν τῷ νοΐ, οὕτως ὁ Υἱὸς καὶ Λόγος τοῦ Θεοῦ ἐν αὐτῷ διὰ τὸ ὁμοούσιον καὶ ὁμοφυὲς καὶ ὁμοδύναμον, εἰ καὶ τῷ τῆς δημιουργίας λόγῳ καὶ τῷ διηγήματι τῆς γραφῆς καὶ τῇ ἐν τοῖς προφήταις ἐνεργείᾳ ἐδείκνυτο, οἷά περ δὴ καὶ τὸ ὑποτυποῦν τοὺς αὐτοὺς προφήτας καὶ ἐνδιαθέτως διδάσκον ζωοποιὸν καὶ θεῖον Πνεῦμα πανάγιον — οὕτως οὖν, ὡς εἴρηται, τὸν τῆς εἰκόνος λόγον ἀπό τε Θεοῦ καὶ ἐφ' ἡμᾶς αὐτοὺς κατιδόντες εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς κοσμογενείας διαδεικνύμενον, ποίαν ἄλλην γραφὴν ἀποστολικὴν ἐπιζητεῖν δέοι, ὁπότε τὰ Μωϋσέως πρωτολογήματα τῶν πρὸ αὐτοῦ τὴν κατ' ἀρχὰς σύστασιν, αὐτὸν δή φημι τὸν ἄνθρωπον, κατ' εἰκόνα γεγενῆσθαι ὑποσημαίνουσιν, ἐξ ἀναγκαίου καὶ ἀπαραιτήτου σκοποῦ τὸ τῆς εἰκόνος ἡμῖν καὶ τυποῦσθαι καὶ φυλάττεσθαι χρῆμα εἰσάγοντα ; Αὐτὸς μὲν γὰρ ὑποκατιὼν ἐν τῇ Ἐξόδῳ πᾶσαν εἰκόνα ἀπαγορεύει τῷ εὐπαροιστρήτῳ Ἰσραὴλ καὶ ἐθνόφρονι, ἀλλὰ τὴν ἐπὶ θεοποιΐᾳ καὶ δαιμόνων ὀνόμασι καθισταμένην, οὐ μὴν τὴν ὡς δούλων Θεοῦ ἢ τοῦ σαρκωθησομένου Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ · δι' ὃ καὶ Χερουβὶμ κατασκιάζειν τὸ ἱλαστήριον χρύσεα ἐξεικόνισεν καὶ ῥαφιδευτὰ δὲ ταῦτα αὐτὰ κατεκέντησεν, καὶ ἀπ' αὐτῶν τε καὶ ἐπ' αὐτὰ δόξαν Θεοῦ ἐπιφαίνεσθαι καὶ πληροῦν τὴν σκηνὴν ὑπεσήμηνεν.

35. 743 δικαιωσύνης || 749 ἐγγυήτητα.
36. 753 post διέφυγεν § || 756 εἰκόνα : εἶνα || post Θεοῦ § || 761 κοσμογενίας || 763 τὸν : τῶν p.c. manu recentiore || 767 δουλον || 770 post ὑπεσήμηνεν §.

---

745 *Col.* 1, 15. 746 cf. *Is.* 11, 2. 754-755 *Col.* 1, 15. 768 cf. *Ex.* 25, 18-22 (*Hebr.* 9, 5); *Ex.* 37, 21.

37. *Salomon a orné le Temple de sculptures; les prophètes ont eu des visions de Dieu; le Christ s'est fait voir dans ce monde: condamnation des iconoclastes.*

Ceux qui sont venus après Moïse et qui, plus que nous, parce que plus proches, ont reçu en héritage mieux encore que nous son esprit et sa tradition, je veux dire Salomon et les prophètes, ont représenté les mêmes sujets et d'autres encore. Salomon d'abord, en faisant sculpter dans le Temple, au plafond et partout, sous la forme de palmiers en relief, la parole de son père : « Le juste fleurira tel un palmier », en a fait comme une image, et a préfiguré celle que nous peignons maintenant de nos justes ; les prophètes, ensuite, dans leurs récits incontestables et vénérables, ont écrit qu'ils avaient vu le Seigneur assis sur un trône élevé et sublime, et cela dès avant qu'il s'incarne par amour des hommes. Or on ne les a pas haïs pour ces figures avant les figures, on les a plutôt admirés pour leurs prophéties véridiques, et ils ont donné tant d'importance à l'image de ce qui leur est apparu — bien sûr, les visions qu'ils racontaient n'étaient qu'images, et non pas la puissance divine souverainement incorporelle elle-même, comme s'entêteront à croire les insensés en l'imaginant assise sur son séant dans la sublimité d'un trône — ils ont donc donné tant d'importance à l'image de ce qui leur est apparu que les bienheureux séraphins, qui en cercle clamaient cette trois fois sainte appellation du Dieu des armées Sabaoth, ne rabattaient rien de la gloire qu'ils rendaient à Dieu parce qu'il apparaissait en image, mais modulaient ce même hymne de victoire : « Saint, Saint, Saint, le Seigneur Sabaoth », comme nous l'apprenons. Et en effet, comme nos flambeaux le proclament, avec des mots différents mais de même sens, et comme le dit en propres termes le grand Basile : « L'honneur rendu à l'image passe au prototype ». Si donc, avant même l'incarnation du Christ, Dieu, par la représentation des anges et la possession de l'Esprit, marquait une empreinte sur l'intellect des prophètes et daignait leur faire voir des images de sa gloire qui emplit la terre entière, comment ne dessinerait-on pas, insensés, et ne signifierait-on pas, avec les fleurs de la couleur au même titre qu'avec des caractères tracés à l'encre, Jésus-Christ notre Dieu qui ne s'est aucunement fait encre ni n'a pris les traits d'une lettre mais s'est manifesté vraiment comme un homme, doué d'une figure, d'une couleur et d'une forme vraies? Et s'il est vénéré sous cette forme, ce n'est pas offense de notre part mais philanthropie de sa part : si les habitants de la terre l'adorent ainsi, cette condescendance n'implique pas un péché de notre part mais la rédemption du péché universel[137]. Anathème à l'invention de votre perdition, êtres abominables! Instruments du malin, puissiez-vous être broyés et anéantis! Outils de Satan, puissiez-vous être brisés et périr! Langues des iniques, puissiez-vous être tranchées et raccourcies! Terreur inspirée par les démons, allez-vous en et fuyez au loin!

38. *Comparaison avec les persécuteurs païens, notamment avec Julien l'Apostat.*

Dans les temps anciens, c'est en abusant les souverains païens par les idoles que le misérable fit périr le Christ et les martyrs du Christ, de nos jours c'est en égarant les insensés par le prétexte d'idolâtrie qu'il fait périr et persécute le Christ dans son image [ainsi que] ceux qui vénèrent le Christ [en elle] ; et

37. Οἵ τε μετὰ τοῦτον Μωϋσέα ὑπὲρ ἡμᾶς ὡς ἐγγύτεροι τὸν νοῦν ἐκείνου καὶ τὴν παράδοσιν πλεῖον ἢ ὡς ἡμεῖς εἰληφότες καὶ διαδεξάμενοι, Σολομὼν δὴ λέγω καὶ οἱ προφῆται, τὰ αὐτὰ ταῦτα καὶ ἕτερα ὑπεγράψαντο, ὁ μὲν τὴν πατρῴαν φωνὴν τοῦ « δίκαιος ὡς φοῖνιξ ἀνθήσει » φοινίκων γλυφαῖς ταῖς ἐν τοῖς φατνώμασι καὶ παντὶ τῷ ναῷ ὑποξέσας καὶ 247v οἱονεὶ εἰκό||να ἐγγράψας καὶ ἐπισημασίαν δικαίων τῶν ἄρτι καθ' ἡμᾶς γραφομένων προεκτυπώσας, οἱ δὲ ταῖς σφῶν ἀπαραλογίστοις καὶ προσκυνηταῖς ἡμῖν διηγήσεσι κεκαθίσθαι τὸν Κύριον ἐπὶ θρόνου ὑψηλοῦ καὶ ἐπηρμένου καὶ πρὸ τῆς αὐτοῦ φιλανθρώπου ἐνανθρωπήσεως ἑωρακέναι ἐγγράψαντες, καὶ οὐ μισηθέντες διὰ τὰ πρὸ σχημάτων σχήματα, ἀλλά γε θαυμασθέντες διὰ τὰ ἀληθῆ προφητεύματα καὶ τοσοῦτον δόντες τῇ τῶν φαινομένων εἰκόνι — τάχα γὰρ εἰκὼν ἦσαν τὰ ὁραθέντα καὶ διηγούμενα, καὶ οὐκ αὐτὸ τὸ ὑπερασώματον θεῖον κράτος <ὡς> πεισματίσουσιν οἱ παράφρονες, οἳ δὴ τὴν ἐπ' ἰσχίῳ ἕδραν κατά τινα θρόνου ὑπερφέρειαν κεκαθίσθαι νομίσουσιν — τοσοῦτον οὖν δόντες τῇ τῶν φαινομένων εἰκόνι ὥστε καὶ τὰ κυκλοῦντα μακάρια Σεραφὶμ τὴν τρισαγίαν ἐκείνην κυριολεξίαν τῷ τῶν στρατιῶν Θεῷ Σαβαὼθ ἀνακράζειν, οὐχ ὑφιέμενα τῆς δόξης διὰ τὸ ἐν εἰκόνι προφαίνεσθαι, ἀλλ' αὐτὸν ἐκεῖνον τὸν ἐπινίκιον διαμελῳδοῦντα ὕμνον τὸ « ἅγιος ἅγιος ἅγιος Κύριος Σαβαώθ », ὡς ἀκούομεν · καὶ γάρ, ὡς αὖθις οἱ ἡμέτεροι φωστῆρες ἄλλος ἄλλῃ τῇ λέξει, ὁμονοοῦντες δέ, καὶ Βασίλειος ὁ μέγας ταύτῃ διαγορεύουσιν, « ἡ τιμὴ τῆς εἰκόνος ἐπὶ τὸ πρωτότυπον διαβέβηκεν. » Εἰ οὖν καὶ πρὶν σαρκωθῇ Χριστός, ὁ Θεὸς ἀγγελογράφως καὶ πνευματολήπτως διετύπου τοὺς προφητικοὺς νόας καὶ τῆς πληρωτικῆς πρὸς πᾶσαν γῆν δόξης αὐτοῦ ἠξίου τούτους ὁρᾶν εἰκονίσματα, πῶς οὐ γράφοιτο, ἀλογώτατοι, καὶ διασημαίνοιτο ὡς τοῖς ἐκ μέλανος γράμμασιν, οὕτω δὴ καὶ τοῖς ἐκ χρώματος ἄνθεσιν, ὁ μέλαν μὲν οὔποτε γενόμενος οὔτε γράμμα χαραχθεὶς Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς ὁ Θεὸς ἡμῶν, ἄνθρωπος δὲ φανεὶς ἀληθῶς καὶ σχῆμα καὶ χρῶμα καὶ μορφὴν ἐσχηκὼς κατὰ ἀλήθειαν, 248r καὶ οὐχ ὕβριν τὸ χρῆμα ἀλλὰ φιλανθρωπίαν σε||βόμενος, οὐδ' ἁμαρτίαν τὴν συγκατάβασιν, ἀλλὰ λύτρωσιν παγκοσμίου ἁμαρτίας τοῖς ἐπὶ γῆς προσκυνούμενος ; Ἀνάθεμα τῇ ἐφευρήσει τῆς ἀπωλείας ὑμῶν, μιαρώτατοι · ὄργανα τοῦ πονηροῦ, συνθλάσθητε καὶ ἐξαφανίσθητε · σκεύη τοῦ Σατανᾶ, συντρίβητε καὶ ἀπόλοισθε · γλῶσσαι ἀδίκων, ἐκκόφθητε καὶ ἀμβλώθητε · πτοία δαιμόνων, ἔρρετε καὶ ἐκφεύγοιτε.

38. Πάλαι μὲν γὰρ ἐν τοῖς εἰδώλοις πλανῶν τοὺς ἄρξαντας Ἕλληνας, Χριστὸν καὶ τοὺς Χριστοῦ ἀνήρηκε μάρτυρας · νῦν δὲ ὡς ἐξ εἰδώλων ἀπατῶν τοὺς παράφρονας Χριστὸν ἐν τῇ εἰκόνι αὐτοῦ <καὶ> τοὺς Χριστοῦ προσκυνητὰς ἀναιρεῖ καὶ διώκει ὁ δείλαιος ἵνα ἐν

37. 775 ἐπισημασία || 776 ὁ δὲ || 777 κεκαθῆσθαι || ὑψιλοῦ || 781 οἳ δὴ : οἱ δὲ || 789 διετύπουν || 795 post προσκυνούμενος §.
38. 801 τοὺς : τοῦ.

773-775 *Ps.* 91, 12 ; cf. *III Regn.* 6, 32 ; *Ez.* 41, 18-20. 776-777 *Is.* 6, 1. 785-786 *Is.* 6, 3. 787-788 Basilius Caesar., *De Spiritu Sancto*, 45 (*PG* 32, 149 C).

---

137. Le texte doit être corrompu : les participes passifs σεβόμενος et προσκυνούμενος semblent gouverner des compléments d'objet à l'accusatif, comme s'il y avait σέβομεν et προσκυνοῦμεν.

cela lui permet, à lui le démon infâme et menteur, de glisser sa séduction, suivant son habitude, par un retournement de l'intrigue[138]. En effet, c'était pour venger les idoles que, dans les temps anciens, il tuait et égorgeait les martyrs du Christ ; et de même, faute de pouvoir désormais déshonorer ainsi au grand jour le Christ lui-même, il l'insulte, représenté sous sa forme humaine, par l'intermédiaire de ses adeptes[139] : il blasphème ses images, les brûle et les brise, il égorge et châtie ceux qui les vénèrent. À présent, il vole le mérite du combat contre les images, dont autrefois les prédécesseurs du souverain actuel faisaient ouvertement un chef d'accusation contre ceux qu'ils interrogeaient[140]. Julien, l'apostat et l'impie, voyant que le christianisme brillait d'un grand éclat, mit à mort publiquement nombre de gens pour la cause du Christ et en fit des martyrs, mais pour d'autres, plus nombreux, il les séduisit par surprise[141] et les châtia, soit en les faisant sacrifier aux idoles à l'improviste, soit en les exilant et en les maltraitant comme des coupables ; il est cependant évident qu'il leur enviait leur martyre et s'imaginait les frustrer de l'honneur qu'ils recevraient ensuite des fidèles en ne permettant pas même qu'on fît de compte rendu écrit de leur martyre, comme on faisait pour les autres procès devant les tribunaux[142]. C'est la preuve et le signe que sa conduite surpassait en iniquité celle de tous les païens. Si, en effet, le jugement porté par ton tribunal l'a été suivant l'honnêteté et la justice, lui dirais-je, permets que l'on écrive aussi pour la postérité tes actes, afin de leur ménager éloge et imitation, s'ils le méritent. En t'y refusant, inique personnage, tu as montré, sans le vouloir, infâme, que tu présides et juges en violation absolue des lois.

39. *Caractère et méthodes des persécutions d'aujourd'hui.*

C'est la même chose qui se fait aussi en ce moment, car c'est la vérité devenue semblable à nous qui est adorée dans son image, puisque la vérité représentée constitue une image vraie. Et la vérité, qu'est-ce d'autre que le Christ notre Dieu, de même que très véridiquement son image et celle de ceux qui sont morts pour cette vérité, je veux dire pour le Christ, à savoir les images des apôtres et des martyrs, ces derniers étant de deux sortes : ceux qui ont combattu par le sang et ceux qui ont combattu par la conscience? Nous qui figurons leurs traits pour la gloire de Dieu et la confusion de l'ennemi, pour susciter notre imitation et notre zèle par leur contemplation, qui faisons avant tout des images de la toute sainte Vierge-Mère, la Théotokos, notre souveraine, et des saints anges tels qu'ils ont été vus, nous sommes anathématisés chaque jour de façon injurieuse et grossière par ceux qui règnent à présent ainsi que par leurs séides dans leurs banquets d'ivrognes, leurs courses d'hippodrome et leurs bafouillages sophistiques[143], tandis que les tyrans du jour, qui arrêtent les nôtres et pour ce motif les excluent, comme des bêtes dangereuses, des villes, des carrefours et des places, de tout commerce — au point que la plupart manquent de

138. En assimilant les icônes à des idoles, comme font les iconoclastes.

139. Les adeptes du diable sont évidemment les iconoclastes. On peut hésiter sur le sens de ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς αὐτοῦ ... μορφῇ : « sous la forme qu'il eut lorsqu'il était parmi nous » ou « sous la forme qui le faisait semblable à nous » ?

πρωθυστέρᾳ τῇ ἀντεπεισαγωγῇ τῶν δραμάτων τὴν ἑαυτοῦ ἀπάτην παρεισφέρῃ συνήθως ὁ παμμίαρος ψεύστης διάβολος. Ὡς γὰρ διεκδικῶν εἴδωλα τοὺς Χριστοῦ πάλαι ἀνῄρει καὶ κατέσφαττεν μάρτυρας, οὕτως Χριστὸν αὐτὸν ἔτι φανερῶς ἐκφαυλίζειν οὔτι δυνάμενος ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς αὐτοῦ εἰκαζόμενον μορφῇ ἐγκαθυβρίζει διὰ τῶν πειθομένων, τά τε εἰκονίσματα βλασφημῶν καὶ καίων καὶ συντρίβων καὶ τοὺς προσκυνητὰς αὐτῶν ἀποσφάττων καὶ τιμωρούμενος· κλέπτει δὲ ἤδη καὶ τοῦ περὶ εἰκόνων λόγου τὸν κίνδυνον, ὅνπερ τὸ πάλαι οἱ πρὸ τοῦ νῦν κρατοῦντος ἀναφανδὸν αἰτίαν τοῖς ὑπ' αὐτῶν ἐταζομένοις προϋτίθεσαν. Ἐπεὶ καὶ Ἰουλιανὸς ὁ παραβάτης τε καὶ παράνομος, ὡς εἶδεν προλάμψαντα τὸν χριστιανισμὸν ἐκφανέστατα, πολλοὺς μὲν καὶ φανερῶς περὶ Χριστοῦ ἀνῄρει καὶ τετέλεκε μάρτυρας, πλείους δὲ καὶ κλοπῇ ὑπεσύρετο καὶ ἐκόλαζεν ἢ θυσιάζοντας ἀπροόπτως εἰδώλοις ἢ ὥσπερ πταίσαντας ἐξορίζων καὶ βασανίζων, πλὴν ὅτι προδήλως καὶ τῆς μαρτυρίας αὐτοῖς φθονῶν καὶ τῆς μετὰ ταῦτα, ὡς ᾤετο, τιμῆς παρὰ τῶν πιστῶν ἀποστερῶν, οὐδὲ
248v γράφεσθαι ὡς τὰ ἐπὶ κριμάτων || ἄλλα δικαιωτήρια συνεχώρει τὰ τούτων μαρτύρια. Τοῦτο τῆς καὶ ὑπὲρ πάντας Ἕλληνας ἀνομωτέρας διαγωγῆς αὐτοῦ ἀπόδειξις καὶ σημεῖον πέφυκεν. Εἰ γὰρ καλὸν καὶ εὐθὲς τὸ ὑπὸ τὸ βῆμά σου τελούμενον ἐπέστη κριτήριον, πρὸς αὐτὸν εἴποιμι, ἄφες γράφεσθαι καὶ τοῖς μετέπειτα τὰ σὰ πράγματα εἰς ἔπαινόν τε καὶ μίμησιν, εἴπερ ἄξια· ὡς ἐπειδὴ οὐ βούλει τοῦτο ὁ τοιοῦτος παράνομος ἔδειξας καὶ μὴ βουλόμενος, ὦ παμμίαρε, ἀνομώτατα σεαυτὸν προκαθήμενον καὶ ἐτάζοντα.

39. Ταὐτὸ γοῦν καὶ τήμερον πράττεται, τῆς γὰρ καθ' ἡμᾶς ἀληθείας ἐν τῇ εἰκόνι αὐτῆς προσκυνουμένης· ἀλήθεια γὰρ εἰκαζομένη ἀληθινὴν εἰκόνα παρίστησιν. Τί δὲ καὶ ἆρα ἕτερον εἴη ἀλήθεια ἀλλ' ἢ Χριστὸς ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὡς καὶ ἡ τούτου εἰκὼν ἀληθέστατα καὶ τῶν ταύτης ὑπεραποθανόντων τῆς ἀληθείας, Χριστοῦ δή φημι, τῶν ἀποστόλων τε καὶ μαρτύρων, καὶ τούτων διπλῶν, τῶν μὲν αἵματι, τῶν δὲ συνειδήσει ἀγωνισαμένων; Τούτων εἰκονιζόντων ἡμῶν ἐκτυπώματα εἰς δόξαν μὲν τοῦ Θεοῦ, αἰσχύνην δὲ τοῦ ἐχθροῦ, μίμησίν τε καὶ ζῆλον τῶν θεωμένων ἡμῶν, καὶ πρὸ τούτων τῆς ὑπεραγίας παρθενομήτορος θεοτόκου τῆς δεσποίνης ἡμῶν καὶ τῶν ἁγίων ἀγγέλων ποιούντων ἡμῶν εἰκόνας ὡς ὡράθησαν, ὑπὸ δὲ τῶν νῦν κρατούντων μεθ' ὕβρεων καὶ αἰσχρότητος, πρὸς δὲ καὶ τῶν ὑπασπιστῶν ἀναθεματιζομένων ἑκάστης ἐπὶ ταῖς παροινικαῖς ἑστιάσεσι καὶ ἐπὶ ταῖς ἱππαστικαῖς διαθρέξεσιν, ἀλλὰ μὴν καὶ ἐπὶ ταῖς διαλαλητικαῖς ἐντραυλήσεσιν, τοὺς καθ' ἡμᾶς κρατοῦντες οἱ τυραννοῦντες τῇ σήμερον, καὶ ταύτης ἕνεκα τῆς προφάσεως ὡς θηρία διώκοντες πόλεων καὶ ἀμφόδων καὶ ἀγορῶν καὶ παντὸς συναλλάγματος, ὥστε καὶ τῶν πρὸς ζωὴν χρειῶν ἀπορεῖσθαι τοὺς πλείονας, ἀφέντες τὸ ἀληθὲς κατ' αὐτοὺς αἴτιον, τὸ

38. 802 προθυστέρα || παρεισφέρει || 803 χριστοῦ : χ̄ || 805 ἐγκαθυβρίζῃ || 808 ὑπ' αὐτὸν || 808-809 post προϋτίθεσαν § || 814 ἀλλὰ || 816 ἐπίστη || 817 post εἴποιμι §.
39. 826 θεομένων.

140. Entendons : le diable a réussi ce retournement (appelé plus haut « renversement de l'intrigue ») qui fait que la lutte contre les images, sainte lorsque ces images étaient des idoles païennes, est devenue diabolique maintenant que les images sont chrétiennes.

141. Julien, dit-on, aurait revêtu des statues d'Apollon et d'Artémis de vêtements qui les identifiaient à lui-même et à sa femme pour forcer, par cette ruse, les chrétiens à se prosterner devant elles ; cf. *Parastaseis*, 47, éd. Preger, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, I, p. 53.

142. Je ne sais d'où Méthode tire cette indication.

143. Les trois endroits où les iconoclastes défendent leurs positions sont en effet le Chrysotriklinos à l'occasion d'une réception ou d'un *silention*, l'Hippodrome où l'empereur s'adresse au peuple, et Sainte-Sophie où le patriarche tient les réunions synodales.

ce qu'il faut pour vivre —, escamotant le véritable grief qu'ils ont contre eux, — je veux dire celui des saintes images pour lequel nous, qui sommes sans haine, sommes « haïs d'une haine parfaite » —, incapables d'ouvrir même une discussion là-dessus, parce que la doctrine sur les saintes images est inattaquable et parce que tous les nôtres sont résolus à mourir avec courage pour cette cause, se livrent à un simulacre d'enquête : « Qui as-tu fréquenté ? » ou « Qui est venu te visiter ? » ou « Quels propos as-tu tenus ? » ou « Comment te comportes-tu dans ta retraite ? » ou « Quels sont tes déplacements ? »[144], et ces insensés, ces séducteurs, ces criminels triomphent.

40. *Invectives contre les persécuteurs iconoclastes ; comme ceux des premiers temps, les martyrs d'aujourd'hui, et particulièrement Euthyme, triomphent après leur mort des démons et des maladies.*

« Dis-moi franchement, inique personnage, pour quel motif me poses-tu ces questions ? » — répliquerai-je moi-même — « Pourquoi n'interroges-tu pas l'un ou l'autre de ceux qui s'illustrent et se perdent dans ta perdition sur les circonstances de leurs déplacements, leurs fréquentations, les visites qu'ils reçoivent ? La raison en est claire et évidente, elle ressort, fût-ce malgré toi, faussaire[145], du blasphème quotidien et des outrages posthumes[146] dont tu frappes les patriarches orthophrones et les Pères — car, tout comme tu es trahi par ta langue, tu le seras par ta pensée, percé à jour par le bouillonnement de ton cœur et par les sons inarticulés de ta flûte fendue. Toi certes, mais aussi les démons, tes souffleurs, qui se sont avec toi et avant toi couverts de honte : de même que, dans les temps anciens, après avoir tourmenté les premiers martyrs par l'intermédiaire des persécuteurs tes pareils, les martyrs une fois morts, ils sont expulsés par la grâce divine en poussant des cris par la bouche des possédés, de même aujourd'hui par la vertu de ceux qui ont vaillamment combattu au premier rang et sont morts pour l'image du Christ[147], démons et maladies décampent au jour et à l'heure même, comme le très saint Euthyme en fait la preuve aujourd'hui à travers ceux qui ont déjà réussi à se glisser dans le lieu d'exil où il fut enfermé, et jusqu'à son tombeau. »

VI. — Miracles et apparitions d'Euthyme

41. *Guérison de malades et de démoniaques dans les quarante jours.*

Ainsi deux femmes, une enfant et une jeune fille, affligées de douleur et d'enflure, la première au ventre et au bassin, la seconde à la mâchoire, n'eurent qu'à s'approcher pour être aussitôt guéries. Le quarantième jour, celui où je raconte et écris ces faits[148], un jeune homme qui était depuis son enfance sous l'empire de nombreux démons — ils s'étaient emparés de lui depuis douze années pleines, et il avait à présent vingt-deux ans accomplis — fit la traversée jusqu'à notre isthme, celui de l'île d'Akritas, dans laquelle nous avons été exilés, et se jeta

144. Voir les interrogatoires des chap. 14 et 19.

249r τῶν ἁγίων εἰκόνων φημί, || ἐξ οὗπερ αὐτοῖς τέλειον μῖσος οὐ μισοῦντες μισούμεθα, ἐν τῷ μὴ δύνασθαι κἂν λόγον κινεῖν περὶ τούτου διά τε τὸ ἀκαταγώνιστον τοῦ περὶ τῶν ἁγίων εἰκόνων δόγματος καὶ διὰ τὸ ἐθέλειν προθύμως ὑπεραποθανεῖν τούτου τοῦ σκοποῦ τῶν ἡμετέρων τοὺς ἅπαντας, « τίνι ὡμίλησας ; » καὶ « τίς πρὸς σὲ ἐλήλυθεν ; » ἐρευνᾶν προφασίζονται, καὶ « τί ἐλάλησας ; » καὶ « πῶς κάθησαι ; » καὶ « ποῦ πορεύει ; » οἱ ἀλογώτατοι καὶ πλάνοι καὶ ἀλιτήριοι ἀκμάζουσιν.

40. « Εἰπὲ φανερῶς, τίς ἡ πρόφασις τοῦ ταῦτα παρ' ἐμοῦ σοί, πανάδικε, πυθέσθαι ; », αὐτὸς ἀποκρίνομαι, « Πῶς οὐκ ἐρωτᾷς τῶν ἄλλων τινὰς τῶν μετὰ τῆς σῆς ἀπωλείας εὐδοκούντων καὶ ὀλλυμένων, ποῦ ἢ πῶς ἢ πότε πορεύονται καὶ ὁμιλοῦσιν τίσιν καὶ πρὸς τίνων ἐπισκεπτόμενοι ; Ἀλλ' ἡ αἰτία φανερὰ καὶ ἀρίδηλος καὶ τῇ καθημερινῇ βλασφημίᾳ σου καὶ ἀνασκαφῇ τῶν ὀρθοφρόνων πατριαρχῶν τε καὶ πατέρων δεικνυμένη, κἂν μὴ βούλῃ, παράσημε · γλώσσῃ γὰρ οὐ λανθάνων, οὐδὲ τῇ γνώμῃ λήσῃ, τῇ ζέσει τῆς καρδίας πρὸς καὶ τῇ τοῦ αὐλοῦ τρώσει ἐπὶ τῷ ἀδιάρθρῳ φθόγγῳ τυγχάνων κατάφωρος. Καί γε σύ τε καὶ οἱ σὺν σοὶ καὶ πρὸ σοῦ καταισχυνόμενοι ὑποβολέες σου δαίμονες, ὡς πάλαι μάρτυρας τοὺς πρώτους διὰ τῶν ὁμοίων σου διωκτῶν αἰκισάμενοι, μετέπειτα θανόντων [ἐκ τῆς] τούτων θεοχαρίστως διὰ τῶν ἐνεργουμένων βοῶντες διώκονται, οὕτω καὶ νῦν τῶν ὑπὲρ τῆς εἰκόνος τοῦ Χριστοῦ προτιμητικῶς ἀνδρισαμένων καὶ προαποθανόντων δαίμονες καὶ νόσοι δραπετεύουσιν αὐθωρὸν καὶ αὐθημερόν, ὡς δείκνυσι τήμερον ἀπὸ τῶν τέως δυνηθέντων ὑπεισελθεῖν τὴν ἐφ' ἧς κατακέκλεισται ἐξορίαν καὶ ταφὴν Εὐθύμιος ὁ πανίερος. »

41. Καὶ παῖς μὲν εὐθὺς καὶ παρθένος ἄμφω κόραι, ἡ μὲν τῶν ἐντοσθίων καὶ τῶν 249v ἰσχίων, ἡ δὲ τῆς σιαγῶνος ἀλγήματα καὶ οἰ||δήματα φέρουσαι, τῷ προσπελάσαι μόνον εὐθὺς ἀνερρώσθησαν. Τῇ τεσσαρακοστῇ δ' ἡμέρᾳ, ὅτε δὴ καὶ ταῦτα λέλεκταί μοι καὶ γέγραπται, νεανίσκος τις ἐκ παιδὸς κατισχυμένος δαίμοσι πλείοσιν, οἷς καὶ συνήρπασται ἐφ' ὅλοις ἔτεσι δύο καὶ δέκα, ὑπάρχων δὲ νῦν ὅλων ὡς δύο καὶ εἴκοσι, περαιωθεὶς πρὸς τῷ καθ' ἡμᾶς ἰσθμῷ τῆς Ἀκριτιανῆς νήσου ἐφ' ἧπερ καὶ ἐξωρίσμεθα, παρὰ τῷ γλωσ-

39. 838 κάθισαι || 839 ἀλητήριοι || post ἀκμάζουσιν §.
40. 846 post κατάφωρος (κατάφορος cod.) § || 851 ὡς : οἷς || 852 ἐφ' οἷς.
41. 856 post γέγραπται § || κατισχη- || πλείωσιν.

---

834 *Ps.* 138, 22. 839 cf. *V. Theoph.*, XX. 34, p. 22, l. 22 (ἀλογώτατοι) 839 cf. *V. Theoph.*, XII. 20, p. 15, l. 14 (ἀκμάζουσι ταλαιπωρίαν). 849 cf. *V. Theoph.*, XXVII. 46, p. 29, l. 29-30 (θεοχαρίστως). 851 cf. *V. Theoph.*, XXXIV. 57, p. 37, l. 33. 854 cf. *V. Theoph.*, XXXIV. 57, p. 37, l. 24 (προσπελάσει).

---

145. παράσημος est-il à entendre ici au sens actif « faussaire », ou au sens passif « faux, faussé, dévoyé » (comme on dit vulgairement « faux jeton ») ?

146. Par ἀνασκαφή, le grec entend le pire des outrages posthumes, l'exhumation des ossements. Voir Lampe, *s.v.* ἀνασκάπτω, ἀνασκαφή, ἀνάσκαφος, qui cite notamment Théophane (nombreux exemples dans l'édition de Boor, *index*, p. 729, *s.v.* ἀνασκάπτω), et la *Chronique Pascale*. Voir aussi Ph. Koukoules, *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός*, III (1949), p. 328 (exemples byzantins et survivances dialectales) et Alan Cameron, *Circus factions*, Oxford 1976, p. 322, n. 2 (avec des exemples pris à Jean d'Éphèse).

147. Allusion à un culte des « protomartyres » des icônes, les femmes tuées pour l'image de la Chalkè ?

148. *Introd.*, p. 15. Sur l'importance des célébrations du quarantième jour, voir D. Stiernon, « La Vision d'Isaïe de Nicomédie », *RÉB*, 35, 1977, p. 5-42.

sur le cercueil du hiéromartyr ; retenu et encerclé par de nombreux jeunes gens très vigoureux, il les dominait tous en raison du nombre des démons qui le mouvaient et exerçaient leur pouvoir sur lui, le forçant à prononcer avec cris et gémissements le nom du saint, qu'il ignorait. Le jour même, il vomit tous les démons : au premier interrogatoire, sous la forme d'un chien, d'un serpent, de fumée et d'autres apparences, cinq démons furent expulsés du jeune homme, comme lui-même le reconnut lors des interrogatoires, tandis que les huit restants — car il y en avait treize en tout — le furent la même nuit tandis qu'il demeurait auprès (du tombeau), selon ce qu'il clamait avec des aboiements : « ' Attends ', m'a dit le vieillard qui me consume et m'interroge, m'ouvrant la bouche avec la main et m'ordonnant de ne pas mordre, puis m'enfonçant sa sainte main jusqu'au fond du gosier, et je l'ai vu en extraire une chienne avec ses sept cruels petits ; et à l'instant, il me rendit une parfaite santé[149]. » Vraiment « admirable est Dieu dans ses saints », vraiment « les justes vivent dans les siècles ». « Au regard des insensés » qui l'ont persécuté et tué, « il a paru mourir », le très saint Euthyme, mais en réalité, il est, maintenant plus que précédemment, vivant et secourable auprès de Dieu pour ceux qui par lui recourent au Seigneur.

42. *Guérison de malades et de démoniaques de son vivant.*

Quand il était encore vivant, il a guéri maintes fois hydropisie, fièvre, folie, léthargie, et il a même expulsé les démons de certains. Entre autres, l'un de ceux que le saint exorcisa peu de jours avant son arrestation, au moment d'être chassé par ses prières, menaça de pénétrer dans le magicien[150], qui lui appartenait, et de l'exciter contre le saint pour se venger d'être expulsé. Et le démon, à qui Euthyme demandait s'il le connaissait, répondit que c'était son ami et son fidèle complice. Et, de fait, bientôt après, le Malin mit à exécution ses menaces et suscita contre le saint la persécution finale, mais le saint le poursuit dès maintenant de plus belle et ne cessera de le poursuivre ; et si le Malin a jusqu'à présent répliqué à la persécution par la persécution, il ne pourra plus dorénavant exercer ses représailles, à Dieu ne plaise, même si le fourbe continue de plus belle à s'insinuer et à agir dans le cœur de ses sujets. Il va même aujourd'hui jusqu'à enfermer et enfouir la dépouille du saint ; et personne n'a licence d'y accéder comme il le veut et quand il le désire pour puiser les grâces qui en jaillissent[151].

43. *Son corps non corrompu manifeste sa sainteté.*

Faute de pouvoir présentement beaucoup raconter, du moins avons-nous confirmé la foi par l'exemple de ceux qui ont approché le saint jusqu'ici et ont été instantanément guéris, ainsi que par son incorruption et sa bonne odeur. On dirait vraiment une statue d'or dont le souffle vital, comme la chaleur de la fusion, aurait disparu ; il peut s'être refroidi, il n'en demeure pas moins or — admirable prodige ! — dans la fragilité de sa chair, de sorte que, même s'il est appelé à devenir poussière et se décompose avec le temps, comme les autres

149. Cette guérison du possédé est complétée plus bas (fin du chap. 44) et peut se reconstituer ainsi : en songe, Euthyme lui dit de faire la traversée ; il la fait et se jette sur le cercueil du saint au

σοκόμῳ συνελασθεὶς τοῦ ἱερομάρτυρος καὶ πλείστοις νεανίσκων ἰσχυροτάτοις διακρατούμενος καὶ κυκλούμενος, πάντας δὲ ὑπερισχύων διὰ πλῆθος τῶν κινούντων καὶ ἐνεργούντων ἐπ' αὐτῷ δαιμονίων καὶ τὸν ἅγιον ὡς οὐκ ᾔδει ἐξονομάζειν μετὰ βοῆς τε καὶ οἰμωγῆς ἀναγκαζόντων, αὐθημερὸν τοὺς ὅλους ἐξήμεσε δαίμονας, κυνὸς μὲν καὶ ὄφεως καὶ καπνοῦ καὶ ἄλλων τινῶν φασμάτων ὑποφανέντων τῇ πρώτῃ ἐξετάσει τῶν ἀπ' αὐτοῦ τοῦ παιδὸς ἐκδιωχθέντων δαιμονίων τὸν ἀριθμὸν πέντε, καθὼς αὐτὸς ὡμολόγησεν ἐν ταῖς ἐξετάσεσιν, τῶν δὲ περιλειφθέντων ὀκτώ — ἦσαν γὰρ οἱ πάντες τρισκαίδεκα — διὰ τῆς αὐτῆς νυκτὸς τῷ παραμεῖναι τοῦτον, καθάπερ δὴ καὶ ἀνυλάττων ἐξήγγελλεν ὅτι « ' πρόσμεινον ', εἴρηκέν μοι οὗτος ὁ γέρων ὁ κατακαίων καὶ ἐξετάζων με, τούτου τῇ χειρὶ τὸ στόμα ἀνοίξαντος καὶ τὸ μὴ δακεῖν ἐπιτάξαντος, μέχρις φαρύγγων ἐμβαλόντι τὴν παναγεστάτην δεξιὰν αὐτοῦ, θήλειαν κύνα μετὰ τῶν πικρῶν σκυλάκων ἑπτὰ ἐκδιασῦραι ὦπται, ὡς ἀποδοῦναι θᾶττον πανεύρωστον ». Ὄντως θαυμαστὸς ὁ Θεὸς ἐν τοῖς ἁγίοις αὐτοῦ, ὄντως δίκαιοι εἰς τὸν αἰῶνα ζῶσιν. Ἔδοξε μὲν γὰρ ἐν ὀφθαλμοῖς τεθνάναι ἀφρόνων τῶν διωξάντων καὶ ἀποκτεινάντων αὐτὸν Εὐθύμιος ὁ πανίερος, ὁ δέ ἐστιν μᾶλλον νῦν ἢ πρότερον ζῶν καὶ βοηθῶν πρὸς Θεὸν τοῖς δι' αὐτοῦ Κυρίῳ προστρέχουσιν.

250r **42.** Καὶ περιὼν μὲν σαρκὶ || ὑδερίαν καὶ πυρετὸν καὶ ἔκστασιν καὶ ἀναισθησίαν πολλῶν ἐθεράπευσεν, ἀλλὰ μὴν καὶ δαίμονάς τινων ἐφυγάδευσεν. Ἐξ ὧν καὶ εἷς τις τῶν ἐξεταζομένων πρὸ μικρῶν ἡμερῶν τῆς τοῦ ἁγίου κρατήσεως ἐν τῷ διώκεσθαι ταῖς εὐχαῖς αὐτοῦ ὑπεισελθεῖν τὸν μαγομάντιν ὡς ἑαυτοῦ οἰκεῖον ἠπείλησε καὶ κατὰ τοῦ πανοσίου ὀτρῦναι αὐτὸν ὡς ἀνταμυνόμενος τῆς διώξεως· ἔφη τε ἐρωτηθεὶς ὁ δαίμων εἰ γινώσκει αὐτόν, ὡς φίλος αὐτοῦ καὶ συμμύστης γνήσιος πέφυκε. Καὶ δὴ οὐκ εἰς μακρὰν καὶ καθάπερ ἠπείλησεν ἤδη πέπραχεν ὁ παμπόνηρος καὶ τὸν τελευταῖον διωγμὸν τῷ ἁγίῳ ἀνήγειρεν, δι' οὗ καὶ μᾶλλον διώκεται ἤδη καὶ διωχθήσεται πάντοτε, ἀλλ' εἰ καὶ διωχθεὶς ἀντεδίωξεν, οὐ μὴν διώξει ἔτι ὡς ποιῶν τινα ἀνταπόδοσιν, μή τι γένηται, κἂν ἔτι μᾶλλον ἐν τῇ καρδίᾳ τῶν ὑπηκόων αὐτῷ ἐγκλίνηται καὶ ἐνεργοίη ὁ δόλιος. Ἔτι γε μὴν καὶ κλείει καὶ κατορύττει τὸ τοῦ ἁγίου λείψανον σήμερον, καὶ οὐκ ἐλευθεριάζει τις εἰσιέναι ὡς θέλει καὶ ὅτε βούλοιτο τὰς ἐξ αὐτοῦ βρυούσας ἐπαρύεσθαι χάριτας.

43. Ἀμέλει καὶ πολλὰ διηγεῖσθαι νυνὶ μὴ ἔχοντες, τοῖς προσελθοῦσι τέως καὶ παραυτὰ εὐρωστήσασι καὶ τῇ ἐπ' αὐτῷ ἀφθαρσίᾳ καὶ εὐωδίᾳ τὴν πίστιν ἐσφραγισάμεθα. Ἔστιν γὰρ ὥσπερ χρυσὸς ἀνδριὰς ἀληθῶς τοῦ μὲν ζωτικοῦ ἄσθματος οἷά τινος πυρωτικῆς χωνείας παυσάμενος, εἰς ἑαυτὸν δὲ τάχα ἀποψυχόμενος, καὶ μένων χρυσὸς ὅμως ἐν λεπτότητι σαρκίου πανθαύμαστα, ὡς εἰ καὶ γένοιτο κόνις ποτὲ κατὰ τοὺς λοιποὺς ἁγίους τῷ

41. 861 οἰμογῆς || 864 post ἐξετάσεσιν § || 867 ἐξετάζον || 870 πανεύρρωστον || post πανεύρωστον §.
42. 875 post ἐφυγάδευσεν § || 877 μαγομάντην || 878 γινώσκῃ.
43. 887 post ἐσφραγισάμεθα §.

863 cf. *V. Theoph.*, XXXIV. 57, p. 38, l. 2 (ἐξέτασιν). 870 *Ps.* 67, 36. 870-871 *Sap.* 5, 15 et 3, 2. 877 cf. *V. Theoph.*, XXVIII. 46, p. 30, l. 17 (μαγομάντει).

quarantième jour ; après qu'Euthyme lui a dit dans un nouveau songe de ne pas craindre les gardiens malveillants et de rester là, il est guéri en deux étapes, le quarantième jour et la nuit suivante.

150. C'est-à-dire dans Jean le Grammairien, qui semble particulièrement actif dans la persécution d'Euthyme.

151. Après le quarantième jour, le corps d'Euthyme cesse donc d'être accessible. La situation n'est plus la même que celle décrite aux chap. 27 et 28.

saints, il n'a pas subi les prodromes ni les séquelles de la corruption, je veux dire qu'il n'a pas gonflé ni ne s'est liquéfié en écoulements nauséabonds. Et même s'il vient à perdre un jour, par sa dissolution, ses lignes de statue — jusqu'à présent en tout cas il ne s'est pas du tout décomposé —, il restera le même et en nature et en efficacité de grâce après son retour à la terre, lui qui avait été tiré de la terre comme une créature d'or par le créateur, jusqu'au jour où, une nouvelle fois, celui-ci ordonnera qu'il reprenne forme, passant de la terre à un éclat supérieur au soleil, tel un vrai juste, suivant la promesse. Voilà ce que l'on a vu et que l'on verra concernant notre saint, et nous assisterons à de plus grandes merveilles encore, si le Seigneur donne accès sans obstacle jusqu'à lui à ceux au profit desquels la grâce de Dieu qui agit en lui se manifestera en surabondance.

44. *Des fidèles voient Euthyme en songe peu avant ou après sa mort.*

Quant aux manifestations accordées aux fidèles dans leur sommeil, au moment de sa mort, peu avant et après, combien elles méritent foi et sont remarquables! Un fidèle a vu le saint arriver dans un banquet où se trouvaient nombre d'évêques comme lui et le patriarche lui-même[152] : tous firent la haie en le voyant. Il le vit ensuite s'asseoir à la place d'honneur au milieu de tous, puis quelqu'un lui tendit une coupe en verre rempli d'un vin sans mélange qu'il prit aussitôt des deux mains et vida avec volupté. C'est ce qu'il nous raconta, alors qu'il n'avait pas entendu dire et qu'il ignorait qu'Euthyme fût jamais mort en martyr.

Plusieurs de ceux qui en furent dignes ont rapporté avoir vu clairement qui une merveille, qui une autre à propos du saint. Ainsi la jeune fille qui avait été guérie de sa douleur du ventre et du bassin[153], voit très fréquemment, maintenant qu'il est mort, celui qu'elle n'avait pas vu auparavant : tantôt il l'exhorte et lui fait des recommandations, tantôt il a l'air de parler mais il se fait seulement voir. Quant au jeune homme délivré des esprits mauvais, il s'était vu peu avant attirer de nuit par le saint sur la mer — après quoi, au débarqué, il s'était de lui-même jeté sur le saint — et à nouveau s'entendit recommander de ne pas redouter les malveillants qui le questionnaient[154] ; et il s'obstinait à demeurer auprès du tombeau de son bienfaiteur, mais notre geôlier l'en chassa, tant il redoutait la malveillance des souverains qui s'acharnaient contre le saint même après sa mort.

45. *Apparition du saint à un notaire pour interdire le transfert de son corps.*

Le troisième jour, lorsqu'on le déposa dans son cercueil, un individu fourbe se glissa qui machinait, par intérêt et non pas par amour du Christ, d'emporter la dépouille à un autre endroit près de chez lui[155]. Le saint apparut à un notaire très croyant et qui ignorait tout de l'intrigue, disant qu'il avait à plaider contre un tel et un tel — ceux qui projetaient sa translation —, et il recourut à l'image

152. Thème bien connu du banquet des élus.
153. Voir le début du chap. 42.

χρόνῳ ἀναλυόμενος, ἀλλ' οὐ παθὼν τὰ τῆς φθορᾶς πρόδρομα ἢ ἀκόλουθα, τουτέστιν οὐκ οἰδήσας οὐδ' ὑπορρεύσας δυσωδίαις τε καὶ προχύσεσιν. Καὶ εἰ καὶ διαλυθείη ποτὲ τὸν 250v μορφωτικὸν ἀνδριάντα — οὐ γὰρ τέως μέχρι τοῦ νῦν διαλέλυταί που τὸ σύνολον — || ὅμως ὁ αὐτὸς τὴν φύσιν καὶ τὴν ἐν χάριτι ἐνέργειαν καὶ μετὰ τὴν εἰς γῆν ἀποστροφὴν ἔσται πεφυκώς, οἷά περ δὴ καὶ ἐκ γῆς μεταλλευθεὶς τοιοῦτος χρύσεος τῷ ποιήσαντι ἕως καὶ πάλιν ὁ μόνος δημιουργὸς ἀναμορφῶσαι τοῦτον ἀπὸ τῆς γῆς εἰς τὴν ὑπερήλιον λαμπρότητα ὡς ἀληθῶς δίκαιον κελεύσειεν καθάπερ ἐπήγγελται. Τὰ γοῦν ὁρώμενα ἢ καὶ ὁραθησόμενα περὶ τὸν καθ' ἡμᾶς ἅγιον τοιαῦτα, καὶ ἔτι παραδοξότερα, εἰ δῴη παρρησίαν ὁ Κύριος τοῦ ἀκωλύτως προσιέναι <αὐ>τὸν ἐφ' οἷσπερ ἡ ἐν αὐτῷ Θεοῦ χάρις ἐνεργοῦσα παραδειχθήσεται δαψιλέστατα.

44. Τὰ δέ γε καθ' ὕπνους τῶν πιστῶν καὶ ὑποδεικνύμενα ἐν αὐτῇ τελευτῇ καὶ πρὸ μικροῦ ταύτης καὶ μετὰ ταύτην, ὡς πιστὰ καὶ ἐξαίρετα. Ἄλλος μὲν γὰρ ἐν ἀνακλίσει πολλῶν τῶν συναρχιερέων αὐτοῦ καὶ αὐτοῦ πατριάρχου ἐληλυθότα κατεῖδεν τὸν ἅγιον καί, πάντων ἔνθεν κἀκεῖθεν διαστάντων ἐν τῷ ἰδεῖν αὐτόν, μέσον τῶν ὅλων καθεσθῆναι τοῦτον προτιμητικῶς ἔβλεπεν, εἶτα πλήρη ἀκράτου οἴνου βῖκον ὑέλινον ἐπιδόντος τινός, ἕτοιμα ἀμφοῖν ταῖν χεροῖν εἰληφέναι καὶ μεθ' ἡδονῆς ἐκπεπωκέναι ἀπήγγειλεν μὴ ἀκηκοὼς ἢ ἐπιστάμενος ὅτιπερ μαρτυρήσας τετελείωτο πώποτε. Ἕτερον ἄλλος καὶ ἄλλος ἕτερον τῶν ἀξίων σαφῶς θείων μεγαλείων ἐπὶ τῷ ἁγίῳ τούτῳ ἑωρακέναι τινὰ διηγήσαντο, ὡς καὶ ἡ ῥωσθεῖσα τὰ σπλάγχνα καὶ τὰ ἰσχία παρθένος πολλάκις τε καὶ συχνῶς μὴ ὁραθέντα πρώην ὁρᾷ νυνὶ μετὰ κοίμησιν, πὴ μὲν παραγγέλλοντά τι καὶ ὑποτιθέμενον, πὴ δὲ λαλοῦντά πως καὶ μόνον ὁρώμενον. Αὐτός τε ὁ τῶν πονηρῶν ἐκλυτρωθεὶς πνευμάτων νεώτερος καὶ πρώην ὑπὸ τοῦ τρισοσίου ἑώρα ἑαυτὸν ἐπὶ θαλάσσης νύκτωρ ἐφέλκεσθαι — κἀκεῖθεν 251r συνελασθεὶς πρὸς τὸν ἅγιον ηὐτομόλησεν — καὶ αὖθις μὴ φοβεῖσθαι τοὺς ἀνακρίνοντας φθονηροὺς || παρακελευόμενον· ὃς καὶ προσμένειν τῷ τάφῳ τοῦ εὐεργέτου ἠπείγετο, εἰ μὴ ὁ καθ' ἡμᾶς φρουράρχης τοῦτον ἐδίωξε, τὸ τῶν κρατούντων φθονηρὸν καὶ μετὰ θάνατον πρὸς τὸν ἅγιον ὑφορώμενος.

45. Τῇ τρίτῃ δὲ ἡμέρᾳ, ὅτε καὶ πρὸς γλωσσόκομον τέθειται, δολόφρονί τινι παρεισδύναντι καὶ τὴν ἐφ' ἕτερον τόπον τὸν παρ' ἑαυτῷ μετακομιδὴν φιλοκερδῶς, ἀλλ' οὐ χριστοφιλῶς, συσκευάσαντι, ὀπτάνεταί τινι νοταρίῳ τῶν πιστοτάτων, μὴ συγγινώσκοντι δὲ τὸ δολορράφημα, δίκην ἔχων λέγειν μετὰ τοῦδε καὶ τοῦδε τῶν ὑποθεμένων τὴν τούτου μετά-

43. 891-892 οὐ κυδήσας || 897 post ἐπήγγελται § || 898 παραδοξώτερα || 899 ἀκολύτως || 900 post δαψιλέστατα §.
44. 902 post ἐξαίρετα § || 906 ἐκπεποκέναι || ἀκηκοὸς || 907 post πώποτε § || Ἕτερον : ἕτερος || 916 post ὑφορώμενος §.
45. 917 τέθηται || 918 μετακομίζειν || 919 πιστωτάτων || 920 δολοράφημα.

896-897 cf. *Mt.* 13, 43.

154. Voir chap. 41 et n. 149. La syntaxe de la phrase est compliquée, mais correcte : le jeune homme a vu deux fois le saint lui apparaître (πρώην ... καὶ αὖθις) ; entre ces deux manifestations, c'est lui qui décide de faire la traversée (ηὐτομόλησεν).

155. On trouvera un parallèle à cette histoire, assez banale, de « détournement de relique » dans la *Vie de Basile le Jeune* (xe s.), éd. Vilinskij p. 139 : un certain Constantin, qui a hébergé le saint, veut transporter son corps hors de Constantinople et en est empêché par un disciple.

que voici : « Voilà, j'ai obtenu, disait-il, dans mon exil cette petite source, et un tel et un tel[156] — et de citer les deux noms ; c'étaient en effet des parents à lui[157] — projettent de me priver de l'acquisition. Est-ce que ce jugement te plaît ? » Voilà ce que dit en rêve le très glorieux Euthyme. Pour nous, bien éveillés, cela ne nous plut vraiment pas et dès que nous eûmes cherché à quoi pouvait correspondre, dans l'état de veille, cette scène de rêve nous fûmes d'avis, par un jugement plus fondé, qu'il n'était pas juste qu'il quittât pour le moment le lieu dans lequel il avait plu au Seigneur de le faire combattre, à moins que ne vienne le temps où les orthodoxes retrouvent leur liberté ; et alors, au bon plaisir de Dieu[158]. Voilà pourquoi nous avons gardé auprès de nous le grand et incorruptible trésor, nous indignes ; au lieu de la source qu'il disait lui-même en rêve au notaire avoir obtenue dans son exil, c'est évidemment lui que nous avions acquis comme une source qui ruisselle intarissablement de guérisons et de grâces d'intercession. Mais bien que nous nous trouvions à proximité de cette source, moi qui écris et mon compagnon sommes enfermés dans notre cachot et n'avons pas été jugés dignes de la toucher de nos mains.

46. *Le narrateur et son compagnon de détention voient Euthyme en songe.*

En ce qui me concerne, en raison de la souillure de mes pensées, de l'impureté de mes actions et de l'indignité de ma conduite, il ne m'a été donné que de le voir en songe, présent à mes côtés et souriant, se penchant sur ma couche, comme de son vivant, et me regardant avec une expression aimable et réjouie. Mais mon compagnon, mon père par l'âge et mon frère par la captivité[159], au moment même de la mort du saint et le troisième jour qui suivit, alors qu'on s'apprêtait à le mettre dans le cercueil, le vit en rêve et entendit des choses merveilleuses à son sujet : le premier jour, à l'heure même où il quitta ce monde, il vit à une coudée environ au-dessus de sa poitrine un soleil brillant d'un extraordinaire éclat et de forme circulaire ; le troisième jour à nouveau, comme nous l'avons dit, il entendit une voix qui s'adressait à lui en ces termes : « As-tu vu comment au-dessus de lui — c'est-à-dire du saint — a brillé avant-hier le plus éclatant des soleils ? » A quoi il répondit : « Oui, mon Seigneur, j'ai vu ». Et l'interlocuteur reprit aussitôt : « C'est avec ce soleil que tu as vu que son âme est montée aux cieux. » Ces paroles ont montré en rêve, et les événements survenus ont confirmé en clair, que le juste est dans la main du Seigneur. « Les âmes des justes sont dans la main du Seigneur », comme il est écrit. En effet, parce qu'il est avec Lui, son âme seule reçoit de Lui une énergie et lui-même opère par l'intermédiaire de son corps qui a coopéré avec l'âme à l'exercice des vertus ; c'est pourquoi nous voyons et sommes témoins que ce corps embaume, demeure intact et agit contre les esprits mauvais et l'affliction des maladies.

47. *Le narrateur invoque l'aide et la protection d'Euthyme.*

Ce n'est pas à des rêves que nous accordons foi, ce n'est pas de paroles vaines que nous nous targuons, mais c'est sur les faits que nous fondons la vérité et c'est à l'expérience de la veille que nous confrontons les visions. Pour moi,

156. Le masculin τόσδε καὶ τός, « tel et tel », est analogique de τόδε καὶ τό.

βασιν, καὶ ἅμα παραδείγματι τοιῷδε ἐκέχρητο ὡς· « Ἐγώ, φησίν, ἐν τῇ ἐξορίᾳ τὸ πηγάδιον τοῦτο εἴληφα καὶ τόσδε καὶ τός — τὰ ὀνόματα προσειπὼν τοῖν δυεῖν· εἶεν γὰρ καὶ κασίγνητοι — ἀποστερεῖν με βούλονται τῆς προσκτήσεως· τοῦτο ἀρέσκει ἄρα ὡς κρίνεται ; » Ταῦτα ἔλεγεν ὄναρ ὁ παναοίδιμος. Καί γε μεθ' ὕπαρ ἡμῖν τῷ ὄντι οὐκ ἤρεσεν, ἀλλ' ἅμα τοῖς ὀνείροις συγκρινάντων ἡμῶν τὴν καθ' ὕπαρ ἁρμοδιότητα, ἀληθεστέρᾳ κρίσει συνεωράκαμεν ὡς οὐ δίκαιον καταλείπειν τέως τὸν τόπον ἐφ' ᾧ εὐδόκηται ἀγωνίσασθαι, εἰ μή τι καιρὸς παρρησιάσασθαι δοίη τοὺς ὀρθόφρονας, καὶ τότε ὡς εὐδοκήσει ὁ Κύριος. Δι' ὃ καὶ κατέσχομεν παρ' ἑαυτοῖς τὸν μέγαν καὶ ἄφθαρτον θησαυρὸν οἱ ἀνάξιοι, ἀντὶ μὲν πηγῆς τῆς ἐν ἐξορίᾳ, ἧς αὐτὸς ἔφη κατ' ὄναρ τῷ νοταρίῳ εἰληφέναι, αὐτὸν ἐκεῖνον σαφῶς ἡμεῖς εὐπορήσαντες ἰαμάτων καὶ δωρεᾶς ὑπερευκτικῆς βρύοντα ἀεννάως, ἧς καὶ πλησίον προκαθεστάμεθα, ὅμως δὲ τῇ φρουρᾷ ὁ γράφων αὐτὸς σὺν τῷ ἑταίρῳ μου συγκλειόμενοι καὶ τοῦ ἐφάψασθαι αὐτόχειρες οὐ καταξιούμενοι.

46. Κἀγὼ μέν, διὰ τὸ παναγές μου τῶν νοημάτων καὶ τὸ βέβηλον τῶν πραγμάτων
251v καὶ τὸ ἀνάξιον τοῦ τρόπου, οὐδὲν πλέον ἀλλ' ἢ συνόντα μοι ἱλαρότητι καὶ ἀνα||κλινόμενον ὡς ἐν ζωῇ πρὸς τῷ κοιτωνίσκῳ μου οὕτω δὴ καὶ καθ' ὕπνον ἑώρακα, προσβλέποντά μοι χαρίεντι προσώπῳ καὶ ἐφηδόμενον· ὁ δὲ σὺν ἐμοὶ πατὴρ τῷ χρόνῳ καὶ ἀδελφὸς τὴν κατάκλεισιν, καὶ παραυτὰ τῷ κοιμηθῆναι τὸν ἅγιον καὶ ἐν τῇ τρίτῃ τῶν ἡμερῶν ὡς κηδευθῆναι πρὸς γλωσσοκόμοις κατευτρεπίζετο, εἶδεν αὐτὸν κατ' ὄναρ καὶ τὰ περὶ αὐτοῦ μεγαλεῖα ἐπήκουσεν, τῇ μὲν πρώτῃ ἡμέρᾳ αὐθωρὸν ὅταν ἐξεδήμησεν, ἥλιον ὑπὲρ στῆθος αὐτοῦ πανυπέρλαμπρον κυκλοειδεῖ σχήματι ὡς ἀπὸ πήχεως ἑωρακὼς ἐπιλάμποντα, τῇ τρίτῃ δὲ ἡμέρᾳ πάλιν, ὡς ἔφημεν, φωνῆς ἀκηκοώς τινος πρὸς αὐτὸν ὁμιλούσης τοιοῦτο πρόσρημα· « Εἶδες πῶς ὑπὲρ τοῦτον — τὸν ἅγιον δηλαδή — ἐπέλαμπεν πρὸ τῆς χθὲς ὁ λαμπρότατος ἥλιος ; » Ὁ δὲ ἀπεκρίνατο· « Ναί, κύριέ μου, ἑώρακα. » Καὶ αὖθις ὁ προσλαλῶν φησιν ἕτοιμα· « Σὺν τῷ ἡλίῳ ἐκείνῳ, ὅπερ ἑώρακας, πρὸς οὐρανοὺς ἡ ψυχὴ αὐτοῦ ἀνελήλυθεν. » Ταῦτα καὶ ὄναρ ὑπέδειξεν τὰ εἰρημένα καὶ ἔκβασις πραγμάτων σαφῶς ἐπιστώσατο ὡς ἐν χειρὶ Κυρίου ὁ δίκαιος· ψυχαὶ γὰρ δικαίων ἐν χειρὶ Κυρίου, ὡς γέγραπται. Καὶ γὰρ μετ' αὐτοῦ ὤν, ἁπλῇ τῇ ψυχῇ ἐνεργεῖται παρ' αὐτοῦ καὶ ἐνεργεῖ διὰ τοῦ συνεργασαμένου τὰς ἀρετὰς τῇ ψυχῇ σώματος, ἐξ οὗ καὶ εὐῶδες καὶ ἀδιάρρετον καὶ ἐνεργοῦν κατὰ πνευμάτων πονηρῶν καὶ νοσημάτων ἀλγεινῶν καθορᾶται καὶ βλέπεται.

47. Καὶ οὐκ ὀνείροις τὴν πίστιν διδόαμεν, οὐδὲ ἐν λόγοις ματαίοις φυσώμεθα, ἀλλ' ἐκ πραγμάτων ἱστῶμεν ἀλήθειαν καὶ ἐν γρηγόρσει συμβάλλομεν τὰ ὁράματα. Αὐτὸς μέντοι

45. 923 κασίγνοιτοι || 926 ἐφ' ὧν || ἀγωνήσασθαι || 928 κατέσχωμεν || 932 post καταξιούμενοι §.
46. 936-937 κατάκλησιν || 937 τῷ : τὸ || 940 πήχεος || 944 ὅπερ || 946 post γέγραπται § || 948 ἀδιάρρευτον || 949 ἀλγινῶν.
47. 951 post ὁράματα §.

945-946 *Sap.* 3, 1.

157. Κασίγνητοι : frères entre eux ou parents d'Euthyme ? Le mot est de toute façon hors d'usage.

158. L'histoire doit sans doute se comprendre ainsi : des parents (autres que le neveu spathaire du chap. 29 ?) proposent, au troisième jour, de prendre le corps et de l'enterrer chez eux ; le saint apparaît alors à un notaire, comme s'il avait à plaider contre ses parents qui veulent le dépouiller ; le notaire peut faire ainsi état de ce « témoignage » de l'opposition du saint, et éviter un transfert que Méthode et quelques autres désapprouvent.

159. *Introd.*, p. 14-15.

misérable narrateur, je n'ai rien vu sur son sort dans mon sommeil, et cependant je n'ai jamais douté pendant la veille que Dieu l'ait pris avec lui. C'est pourquoi, si je n'ai rien vu sur son sort, je l'ai vu en personne et j'espère le voir un jour m'instruisant et en même temps m'arrachant à toutes les tribulations. Moi qui, même éveillé, n'ai pas été jugé digne de toucher sa sanctifiante dépouille, me voici aujourd'hui avec mes péchés dans mon tombeau et il m'a seulement été accordé, sous peine d'être soumis à un châtiment, d'écrire tant bien que mal la vie et le martyre du saint ; mais <je ne saurais y parvenir>, si celui qui me l'a ordonné ne me soutient par son intercession, en ce moment comme lorsqu'il a énoncé son ordre, et n'adresse lui aussi avec moi au saint cette prière d'imploration en ces termes : Aiguillonne-moi, toi qui, dans notre génération, fus apostolique entre tous, de nos jours le martyr le plus accompli, toi qui vivant fus un océan débordant de compassion, et mort répands ton action en miracles, toi qui expulses les démons de ceux qui sont visiblement possédés et rends la santé aux corps en proie aux maladies, toi qui autrefois m'as connu enfant et m'as pris dans tes bras[160], qui as souvent par un encouragement durci en courage ma mollesse, toi qui à côté de moi as, par la bienveillance du Seigneur, enduré le divin martyre et as été amené à habiter le même lieu d'exil que moi, moi qui t'aime extraordinairement plus que tous nos contemporains, toi qui as prédit il y a bien des années à nombre de gens ta fin de martyr et qui as trouvé heureusement ce qui t'avait été révélé comme une issue inéluctable, réponds à mon appel comme on t'a répondu. Tu as jadis invoqué toi-même les athlètes qui t'ont précédé, et surtout ton protecteur et celui du monde entier, le Théologien, qui a reposé sur la poitrine de son maître, le bien-aimé, le confident de l'amour, celui qui a été l'interprète de l'amour et qui a si fortement affirmé que Dieu est amour. Alors tu demandais et tu as reçu ; maintenant que tu possèdes en abondance, donne, donne-moi d'acquérir le sens de la crainte de Dieu et de l'amour envers lui et le prochain en intercédant pour moi auprès du Christ ; et encore, procure-moi et à toute la communauté des fidèles la rectitude du dogme ; arrête par l'effusion de ton sang la saignée de l'orthodoxie, trempe dans l'assurance le roseau de la vérité, afin que l'erreur disparaisse sans laisser de trace.

48. *Il lui demande d'accepter son œuvre comme le Seigneur a accepté la myrrhe et l'aloès de Nicodème.*

En effet, pourquoi écrivent-ils sur quantité d'âmes leur « Malheur à toi », eux qui écrivent longuement leur méchanceté? Implore pour nous que vienne enfin le plein jour après la nuit noire, implore que se manifestent les dogmes de la vérité plus éclatants que le soleil, ces dogmes cachés par l'arrogance du mensonge comme par une nuit sans lune ; et comme tu as supporté, imitateur de Dieu, les tourments pour le Christ, ainsi supporte la rusticité et la grossièreté des mots de cette Vie : toi, compatissant entre tous, qui as été livré à l'ignorant que je suis pour que j'écrive ta vie et que je te saisisse avec les mains de mon

160. C'est donc dans son enfance que Méthode a connu Euthyme. En Sicile ? À Constantinople ? *Introd.*, p. 11-12.

τάλας ὁ γραφεὺς περὶ αὐτοῦ καθ' ὕπνους οὐδὲν ἑώρακα, οὐδὲ γὰρ ὕπαρ ἐδίσταζον καθόλου ὡς ἔστιν θεόληπτος. Διό, εἰ καὶ μὴ περὶ αὐτοῦ, ἀλλ' αὐτὸν ἐκεῖνον ἑώρακα, καὶ ὄψομαι δ' ἐλπίζω συνετίζοντα ἅμα καὶ θλίψεων ἐξαιρούμενον πάντοτε, προσψαύειν δὲ καὶ 252r ἐγρηγορὼς τῇ ἁγιαστικῇ κόνει τούτου μὴ κεκριμένος εἶναι || ἐπάξιος, τῇ ἁμαρτίᾳ ἐπὶ τῷ τάφῳ μου σύνειμι καὶ μόνον εὐδοκήθην, εἰ μὴ καὶ δίκην τινὰ εἰσπραχθήσομαι, γράψαι τὸ τοῦ ἁγίου ποσῶς βιότευμα καὶ μαρτυρολόγημα· ἀλλ' εἰ μὴ ὁ ἐπιτάξας συλλαμβάνει καὶ τὰ νῦν, ὡς ἐν ἀρχῇ τῆς προστάξεως, δι' ἐντεύξεων, εἰπὼν καὶ αὐτὸς σὺν ἐμοὶ πρὸς τὸν ἅγιον τὸ ἱκετικὸν τουτὶ πρόσρημα, καὶ οὕτως· ἔνστιξαί μοι ὁ ἐν τοῖς χρόνοις ἡμῶν ἀποστολικώτατος καὶ ἐν ἡμέραις ταῖς ἡμετέραις μαρτυρικώτατος, ὁ συμπαθείας ἐν ζωῇ πελαγίζων κύμασι καὶ ἐνεργείας μετὰ πότμον λιμνάζων θαύμασιν, ὁ ἐκδιώκων τῶν αἰσθητῶς ἐνεργουμένων τὰ πνεύματα καὶ ῥωννύων τοὺς ἀρρωστίᾳ κεκρατημένους ἐπὶ τοῖς σώμασιν, ὁ πάλαι παῖδα ἐγνωκώς με καὶ ὑπαγκαλισάμενος καὶ λόγῳ ἐπαίνου εἰς προθυμίαν πολλάκις τονώσας μου τὴν χαυνότητα, ὁ παρ' ἐμοὶ ἐπευδοκηθεὶς Κυρίῳ τληπαθῆσαι τὸ θεῖον μαρτύριον καὶ σὺν ἐμοὶ οἰκῆσαι τὴν ἐξορίαν ἐνεργηθείς, οἷα φιλοῦντί σε πρὸ πάντων ἄλλων τῶν καθ' ἡμᾶς κατεξαίρετον, ὁ προειπὼν πρὸ χρόνων πολλῶν τὸ ἑαυτοῦ τέλος πλείοσιν διὰ μαρτυρίου γενήσεσθαι καὶ εὑρηκὼς αἰσίως τὸ ἀποκαλυφθέν σοι εἰς ἀπαρόλισθον ἔκβασιν· δός, ὡς εἴληφας, ὑπακοὴν κἀμοὶ ἐξαιτοῦντί σε. Παρεκάλεσάς ποτε καὶ αὐτὸς ἄλλους τοὺς προαθλήσαντας, καὶ μάλιστα τὸν σὸν καὶ παντὸς κόσμου προστάτην τὸν θεολόγον τὸν ἐπιστήθιον, τὸν ἀγαπώμενον καὶ τῆς ἀγάπης συνίστορα, τὸν ὑποδείκτην τῆς ἀγάπης καὶ τὴν ἀγάπην σαφῶς ἐκθεΐζοντα· τότε ζητῶν ἔλαβες, νῦν εὐπορῶν δώρησαι, δός μοι κτήσασθαι διάνοιαν θείου φόβου καὶ ἀγάπης τῆς πρὸς αὐτὸν καὶ τὸν πλησίον ταῖς σαῖς ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς Χριστὸν ἐντεύξεσιν· προσέτι παράσχου κἀμοὶ καὶ τῶν 252v πιστῶν παντὶ τῷ πληρώματι || τὴν ἐπὶ δόγμασιν ὀρθοτόμησιν, στῆσον τῷ λύθρῳ τῶν σῶν αἱμάτων τῆς ὀρθοδοξίας τὴν ἐξυδάρωσιν, βάψον ἐν παρρησίᾳ τῆς ἀληθείας τὸν κάλαμον, ὡς ἂν ἡ πλάνη τελέως ἐξαφανίζοιτο.

48. Ἵνα τί γὰρ γράφουσιν τὸ ἑαυτῶν οὐαὶ ψυχαῖς ἐπὶ πλείοσιν οἱ τὴν πονηρίαν μακρῶς καταγράφοντες; Αἴτησαι ἡμῖν τὴν αἰθρίαν ἀπὸ τῆς σκοτομήνης τὸ λοιπόν, αἴτησαι ὅπως ἀναφανείη τῆς ἀληθείας τὰ ὑπὲρ ἥλιον πυρσότατα δόγματα, τὰ τῆς ψευδολογίας τῇ ἐπάρσει ὡς ἀσελήνῳ νυκτὶ ἐγκατακρυπτόμενα, καὶ ὡς ὑπέμεινας βασάνους διὰ Χριστόν, θεομίμητε, οὕτως ὑπόστηθι καὶ χωρικείαν καὶ ῥυπαρίαν βίου καὶ λέξεων ἐμοὶ καταλειφθεὶς τῷ ἰδιώτῃ συγγραφῆναι καὶ λόγου χερσὶ κρατηθῆναι ὡς συμπαθέστατος.

47. 956 τῶ || 957 βιώτευμα || εἰμι || 958 εἶπον || 959 ἐνστίξαιμι || post μοι § || 962 πν̄ματα || 963 λόγου || 965 τληπαθεῖσαι || 968 post ἔκβασιν § || 970 θεολόγον : σημ(είωσαι) ὅτι προστάτην ἐκέκτητο οὗτος ὁ ἅγιος τὸν κύριν τὸν θεολόγον in marg. || 975 τὸν : τό.
48. 977 πλείωσιν || 978 post καταγράφοντες § || 982 τὸ ἰδιώτην.

970-971 cf. *I Jn* 4, 8. 971 cf. *Mt.* 7, 7. 977-978 cf. *Is.* 10, 1.

discours. Car ce n'est pas là une mince preuve de ta patience que, comme tu avais accepté l'exil de ton vivant et après ta mort, tu aies toléré l'audacieuse entreprise de mon ignorance. Accepte-la, de même que le Seigneur a accepté la myrrhe et l'aloès de son ami nocturne Nicodème ; même si toi non plus tu n'as que faire d'un narrateur de tes exploits, pas plus que le Christ de soins funèbres pour son temple à lui, qu'il allait ressusciter peu après. Aussi bien toi aussi, par l'œuvre des signes divins accomplis en toi, tu peux chaque jour te raconter, père saint ; tu as commencé et tu le feras plus évidemment encore par la grâce de celui qui te donne et qui t'a donné cette force, le Christ Fils de Dieu et notre Dieu, que tu as honoré à travers son image en toute vérité jusqu'au sang et à la mort, par une imitation éclatante, et pour lequel tu es mort. Avec Lui, au Père et au saint et vivifiant Esprit gloire, honneur, puissance, grandeur et majesté comme il était au commencement, maintenant et toujours et pour les siècles des siècles. Amen.

Ἔστιν γάρ σοι καὶ τοῦτο οὐ μικρὸν ὑπομονῆς ἔνδειγμα, ὅτι ὡς ἐξορίαν τὴν ἐν ζωῇ τε καὶ μετὰ θάνατον ἤνεγκας καὶ ἰδιωτίαν τῆς τολμηρᾶς μου προθέσεως · πρόσδεξαι ὡς τὴν σμύρναν καὶ τὴν ἀλόην τοῦ νυκτερινοῦ φίλου Νικοδήμου ὁ Κύριος, εἰ καὶ οὐ χρήζεις οὐδ' αὐτὸς τοῦ ἱστοροῦντος τὰ σὰ κατορθώματα, ὡς οὐδὲ Χριστὸς τῆς κηδευτικῆς ἐπιμελείας τοῦ ἰδίου ναοῦ, ὃν μετ' ὀλίγον ἐξανιστᾶν ἔμελλεν · καὶ γὰρ καὶ σὺ ταῖς ἐνεργείαις τῶν ἐπὶ σοὶ θεοσημειῶν ἀνιστορεῖν ἑκάστης ἑαυτόν, πάτερ ἅγιε, καὶ δύνῃ καὶ ἤρξω καὶ μέλλεις εἰς φανερώτερον χάριτι τοῦ δωρουμένου καὶ δόντος σοι τὴν τοιαύτην ἐνέργειαν Χριστοῦ τοῦ Υἱοῦ <τοῦ Θεοῦ> καὶ Θεοῦ ἡμῶν, ὃν δι' εἰκόνος ἐν ἀληθείᾳ μέχρις αἵματος καὶ θανάτου μιμήσει σαφεῖ ἀπεσέμνυνας, καὶ οὗπερ ἀνθυπερτέθνηκας, μεθ' οὗ τῷ Πατρὶ ἅμα τῷ ἁγίῳ καὶ ζωοποιῷ Πνεύματι δόξα τιμὴ κράτος μεγαλωσύνη τε καὶ μεγαλοπρέπεια, ὡς ἦν ἐν ἀρχῇ καὶ νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

48. 985 ἀλώην || 991 ἀπεσέμνυνα || 992 μεγαλοσύνη.

984-985 cf. *Jn* 3, 2 ; 19, 39. 987 cf. *Jn* 2, 19-21

INDEX GREC

par Denise PAPACHRYSSANTHOU

Les chiffres renvoient aux lignes

'Αβραάμ, 39, 543.
ἄβρωτος, 392, 630.
ἀγαθοειδής, 618.
ἀγαθοπροαίρετος, 467.
ἀγγελικός, 616. — -ώτατος 215.
ἀγγελογράφως, 788.
ἄγγελος, 4, 397, 435, 448, 469, 489, 613, 716, 827.
ἀγέραστος, 144.
ἁγιάζω, 184, 247, 570.
ἁγίασμα, 403.
ἁγιασμός, 64.
ἁγιαστικός, 955.
ἅγιος (ὁ), Euthyme, 91, 94, 109, 126, 132, 166, 220, 280, 291, 295, 301, 305, 308, 337, 364, 369, 375, 376, 380, 382, 410, 465, 546, 621, 651, 861, 876, 880, 884, 898, 903, 908, 913, 816, 937, 942, 957, 959, 988.
ἀγορά, 832.
ἀγχονισμός, 193.
ἀγωνίζομαι, 652, 824, 926.
ἀδαμάντινος (ὁ), Euthyme, 147.
ἀδάμας, 644.
ἀδελφός (spirituel), 245, 301, 529.
ἀδιάβλητος, 460.
ἀδιάγνωστος, 404.
ἀδίαρθρος φθόγγος, 846.
ἀδιάρρετος, 948.
ἀδιάστατος, 457.
ἀδιάφθαρτον (τὸ), 470.
ἀδιαφθορία, 459, 467.
ἀερία ὁλκή, 690, 695, 720.
ἀεροκτύπητος, 724.
ἀερώτατα, 599.
ἀθανασία, 444.
ἆθλον, 481, 593.
ἀθλοφορία, 87, 272.
ἀθλοφόρος, 564.
ἀθλοφορῶ, 168.
αἰθρία, 205, 978.
αἰκίζω, 348, 848.
αἷμα, 370, 824, 975, 990.
αἰσθητῶς, 423.
αἰσχρότης, 744, 828.
αἴτησις, 59, 326.
ἀκακία, 214.
ἀκαμπής, 371.
ἀκαταγώνιστον (τὸ), 835.
ἀκατάληπτος, 433.
ἀκαταφρόνητον (τὸ), 263.
ἀκατόπτευτος, 307, 440.
ἀκατοπτεύτως, 224.
ἄκαυχος, 139.
ἀκήρατος, 466.
ἄκληρος, 138.
ἀκοή, 677, 720.
ἀκραιφνέστατα, 187.
ἀκρεμών, 99.
ἀκρίβεια, 210, 595.
'Ακρίτας, cap, 297.
'Ακριτιανὴ νῆσος, 306, 858.
ἀκρόασις, 678.
ἀκροατής, 38, 90.
ἀκρόδρυον, 392.
ἀκρόμωνες, 99 app.
ἄλγημα, 854.
ἀλείφω, 570.
ἄλη, 132.
ἀλήθεια, 37, 206, 210, 743, 820, 821, 822, 823, 951, 975, 979.
ἀλήτευσις, 113.
ἀλήτης, 78.
ἀλιτήριος, 839.
ἀλλοιόσχημος, 26.
ἀλόγευμα, 656.
ἀλογία, 658.
ἄλογον, 536.
ἄλογος, 657, 661. — -ώτατος, 737, 790, 839.
ἀλόη, 985.
ἀμαθία, 9.
ἁμαρτία, 54, 461, 794, 795, 955.
ἁμαρτωλός, 518.
ἀμβλύτης, 10.

'Αμόριον, 71.
ἀμουσία, 167.
ἄμπελος, 105.
ἄμφια, 573.
ἄμφοδος, 832.
ἀνάβρασις, 485.
ἀνάγνωσις, 564.
ἀνάθεμα, 188, 189, 190, 795.
ἀναθεματίζω, 829.
ἀναισθησία, 874.
ἀνάκλισις, 650, 902.
ἀνακρίνω, 913.
ἀνάκρισις πραγμάτων, 480.
ἀνάκτορον, 241.
ἀνακύκλευσις πραγμάτων, 190-191.
ἀνακωχή, 234.
ἀναμαρτησία, 461.
ἀναπαύω, 229, 237-238, 283.
ἀνασκαφή, 844.
ἀνασκολοπισμός, 101.
ἀνάστασις, 156, 447, 589, 653.
ἀνατροφεύς, 24.
'Ανδρέας, apôtre, 99.
ἀνδρεία, 59.
'Ανδρέου (τοῦ πρωτοκλήτου), île, 297.
ἀνδριάς, 888, 893.
ἀνεικόνιστος, 662, 737.
ἀνεκτότερον (τὸ), 494, 495.
ἀνεκφαύλιστον (τὸ), 263.
ἀνενδοίαστα, 185.
ἀνεπαίσχυντα, 186.
ἀνθηρόν (τὸ), 54.
ἄνθραξ, 117.
ἀνθυπερθνήσκω, 991.
ἀνιστορῶ, 988.
"Αννας, 344.
ἀνοιμώζω, 319.
ἀνοίμωξις, 613.
ἀνούστατα, 257.
ἀνταπόδοσις, 497, 520, 535, 882.
ἀνταποδότης, 499.
ἀνταπόκρισις, 48.
ἀντάρτης, 205.
ἀνταρτικὴ ἐπανάστασις, 67-68.
ἀντεπαφή, 569.
ἀντεπεισαγωγή, 802.
ἀντιδοξία, 515.
'Αντικείμενος, 154.
ἀντικήδευσις, 614.
'Αντώνιος, patriarche, 289.
ἀνυδρία, 115.
ἀνύποιστος, 311.
ἀνυποστολώτερον, 212.
ἀόρατος, 486, 688, 709, 716, 745, 754, 755.
ἀπαγγελεύς, 716.
ἀπαθές (τὸ), 559.
ἀπαθέστερος, 468.
ἀπαιδία, 54.
ἀπαραλόγιστος, 776.
ἀπαρόλισθος, 968.
ἀπάτη, 802.
ἀπειλή, 293.
ἀπερίτρεπτος, 372.
ἀπερίφρουρος, 554.
ἀπευκταῖα (τὰ), 261, 536.
ἄπιον, 392.
ἀπόβλεπτος, 173.
ἀποδεκατῶ, 39.
ἀποδημῶ, 407, 416.
ἀπόδοσις, 497, 500.
'Αποκάλυψις, 527.
ἀποκατάστασις, 604.
ἀποκείμενον (τὸ), 520.
ἀποκείρω, 75.
ἀποκηδεύω, 602.
ἀπόκρισις, 164, 174, 295, 319.
ἀποκώλυσις, 586.
ἀπόληψις, 499, 525.
ἀπολογία, 488, 723.
ἀπόπτωσις, 484.
ἀπόρρευμα, 640.
ἀπορφανισμός, 454.
ἀποστολικός, 762. — -ώτατος, 103, 959-960.
ἀπόστολος, 186, 347, 446, 509, 523, 565, 638, 823.
ἀποστολοφρόνως, 61.
ἀποστροφή, 894.
ἀποσφάττω, 806.
ἀποτομία, 234.
ἀποτομώτερον, 376.
ἀπροαίρετον (τὸ), 26.
ἀπρόσωπον (τὸ), 138.
ἀπροφάσιστος, 582.
ἀπῳκισμένος, 98.
ἀπώλεια, 249, 796, 841.
ἀρά, 596.
"Αραβες, 46.
ἀρετή, 704, 705, 706, 948.
ἅρπαξ, 574.
ἀρτηρία, 632.
ἄρτος, 329, 635.
ἀρχέτυπον, 660.
ἀρχιεπίσκοπος, 36, 242.
ἀρχιεραρχία, 42.
ἀρχιπάτωρ, 239.
ἄσαρκον (τὸ), 489.
ἀσέβεια, 208.
ἀστραπή, 610.
ἀσύγχυτον (τὸ), 674.
ἀσύγχυτος, 680.
ἀσφαλίζομαι, 279, 411, 421 (ἀπ-), 423, 428, 595.
ἀσώματον (τὸ), 487, 676.
ἀσώματος, 717.
ἀτελεύτητος, 101, 459.

ἀτιμάζω, 50.
ἀτομότης, 497.
ἀτρεψία, 358.
αὐθεντῶ, 87.
αὐθυπουργία, 436.
αὐθωρόν, 344, 851, 939.
αὐλός, 846.
αὐτεξούσιον (τὸ), 734, 736.
αὐτεπίδοτος, 181.
αὐτόδεικτος, 264.
αὐτοουσίως, 141-142.
αὐτόχειρ, 1, 932.
ἀφθαρσία, 464, 619, 651, 887.
ἄφθαρτος, 928.
ἀφθάρτωσις, 464.
ἀφορισμός, 491.
ἀφραίνω, 190.
ἄφρων, 871.
ἀφυΐα, 167.
ἀχειρόγραπτος, 181.
ἄψυχος, 537.

βάδισμα, 634.
βαναυσικός (ὁ), 147.
Βαρδάνης, 73 ; cf. Τοῦρκος Β.
βασανίζω, 812.
βάσανος, 473, 474, 980.
βασιλεία, 73, 111.
βασίλειον (τὸ), 260.
Βασίλειος, saint Basile, 787.
βασιλεύς, 43, 46, 72, 99, 106, 111, 175, 176, 186, 227, 244, 361.
βασιλεύω, 511.
βασιλικὴ ὑπογραφή, 340.
βασιλικὸς διάκονος, 299.
βασιλίσκος, 275.
βασίλισσα, 43.
βασκανία, 586.
βῖκος ὑέλινος, 905.
βίος, 13, 41, 481, 515, 533, 704.
βίος, Vie, tit., 981.
βιότευμα, 957.
βλαπτικόν (τὸ), 744.
βλασφημία, 843.
βλάσφημος, 276.
βλασφημῶ, 806.
βορβορώδης, 170.
βότρος, 105.
βρασμός, 478.
Βριάρεως, 573.
βροντή, 377, 610.
βυρσεύς, 136.

γαμβρός, 111.
γαργαλῶ, 265.
γένυς, 411.
γέρων, Euthyme, 228, 867.
γλυκύφθογγος, 411.
γλωσσοκόμος, 590, 858-859, 917, 938.
Γομορρῖται, 493.
γονάχιον, 573.
γράμμα, -τα, 598, 791, 792.
γραφεύς, Méthode, 40, 952.
γραφή, dessin, 660.
γραφή, l'Écriture, 662, 663, 665, 672, 692, 753, 758.
γραφὴ ἀποστολική, 762.
γραφὴ μηνυτική, 249.
γραφικώτατα, 200.
γράφων (ὁ), Méthode, 124, 298, 931.
γρήγορσις, 951.
γύμνωσις, 294.
γύναιον, 91, 96.

δαιμόνιον, 861, 864.
δαίμων 107, 155, 487, 767, 798, 847, 850, 856, 862, 875, 878.
δάκρυα, 254, 349, 605, 611.
δαρμός, 395.
δείλαιος (ὁ), diable, 801.
δεῖπνον, 334, 343.
δεξιά (ἡ), 7, 222, 568, 868.
δερματίνη ζώνη, 215.
δεσποτεία, 462.
δεσποτεύων (ὁ), 50.
δεσπότης, l'empereur, 151.
δεσπότης, maître, 350.
δευτερεύω, 104.
δεύω, 629.
δήλωμα, -ωσις, 121, 128.
δήμευσις, 192.
δημιουργία, 517, 666, 736, 758.
δημιουργός, 428 461, 666, 669, 696, 707, 710, 721, 730, 896.
διάβλησις, 119.
διάβολος, 803.
διαδοχή, 130.
διάδοχος, 200, 243, 595.
διαζώστρα, 345.
διακονία, 59.
διακυβέρνησις, 517.
διαλαλητικὴ ἐντραύλησις, 830.
διαλλακτής, 45.
διάλυσις, 560, 632.
διάνοια, 8, 633, 972.
διήγημα, 407, 758.
διήγησις, 3, 65, 167, 169, 451, 454, 546, 776.
διίππευσις, 191.
δίκαιος (ὁ), Euthyme, 436, 946.
δικαιοσύνη, 743.
δικαιωτήρια, 814.
διοίκησις, 126.
διωγμός, 880.
διώκτης, 848.

δόγμα, 201, 515, 596, 836, 974, 979.
δόλιος (ὁ), diable, 883.
δολορράφημα, 920.
δολόφρων, 917.
δουλεία, 161.
δρᾶμα, 802.
δυσβίωσις, 140.
δύστροπον (τὸ), 130.
δυσφραδία, 168.
δυσώνυμος, 129.
δῶρον, 419.

ἐγκαθείργνυμι, 325.
ἐγκαρτέρησις, 524.
ἐγκατάστασις, 518.
ἔγκλημα, 284.
Ἔδεσσα, 181.
Ἐζεκίας, 253.
ἔθνη, 176.
ἐθνικός, 86.
ἐθνόφρων, 766.
εἴδωλα, 799, 800, 803, 811.
εἰκάζω, 661, 805, 821.
εἰκόνισμα, 790, 805-806.
εἰκών, 180, 182, 188, 439, 440, 441, 658, 659, 660, 662, 661, 666, 670, 681, 685, 686, 687, 688, 693, 698, 699, 703, 708, 709, 710, 718, 724, 726, 733, 734, 735, 738, 739, 741, 742, 745, 750, 754, 756, 760, 763, 764, 766, 775, 780, 783, 784, 787, 801, 807, 820, 821, 822, 827, 834, 836, 850, 990.
εἰρήνη, 45.
εἱρκτή, 268.
εἰρώνευσις, 378.
εἰσηγητής, 705.
ἐκβράζω, 236.
ἔκβρασις, 519.
ἐκδημία, 415, 431.
ἐκδημῶ, 939.
ἐκδιδύσκω, 212.
ἐκδικητής, 199.
ἐκθεΐζω, 706, 971.
ἐκκακῶ, 636.
ἐκκλησία, église, 290, 570.
ἐκκλησία, Église, 114, 155, 178.
ἐκκλησιαστικά (τὰ), 166.
ἐκλάκισις, 631.
ἐκπνοή, 425.
ἔκπτωσις, 518, 532.
ἐκριφή, 485.
ἔκστασις, 874.
ἔκστρωμα, 572.
ἐκτύπωμα, 719, 825.
ἐκφαυλίζω, 83, 804.
ἐλάττωμα, 206.
ἔλλειμμα, 50.
Ἕλληνες, 399, 799, 815.
ἐμβασανέστερον, 495.
ἐμπαρατείνω, 351.
ἐμφρακτικῶς, 378.
ἐναγέστατος, 569.
ἐνανθρώπησις, 778.
ἐνέργεια, 421, 435, 449, 519, 631, 758, 894, 961, 987, 989.
ἐνεργής, 722. — -γέστερος, 415.
ἐνεργῶ, 184, 424, 427, 429, 432, 546, 601, 696, 860, 883, 899, 947, 948, 962, 965.
ἐνθέσμως, ἔνθεσμα, 35, 63.
ἐνιστορῶ, 3.
ἐννόημα, 49.
ἐνσπιλάζω, 134.
ἐνστίζω, 959.
ἐνστοματίζω, 378.
ἔντευξις, 449, 958, 973.
ἐντομώτερον, 212, 366.
ἐντομώτερος, 121.
ἐντόσθια, 853.
ἐξανάστασις, 464, 535.
ἐξανίστημι, 504.
ἐξετάζω, 867, 875-876.
ἐξέτασις, 271, 374, 863, 864.
ἐξοδία, 452.
ἔξοδος, 427, 463, 560, 593.
Ἔξοδος, 765.
ἐξομοιῶ, 463.
ἐξονομάζω, 861.
ἐξορία, 70, 96, 102, 133, 191, 197, 220, 222, 282, 389, 554, 852, 921, 929, 965, 983.
ἐξοριάρχης, 308.
ἐξορίζω, 194, 312, 858.
ἐξόριστος, 562.
ἐξυδάρωσις, 975.
ἐπαγγελία, 502, 505, 523, 604.
ἐπανάκλησις, 60.
ἐπεβόχρωμον, 143 app.
ἐπέμβασις, 105.
ἐπευφημοῦμαι, 32.
ἐπεύχομαι, 333, 337.
ἐπίβασις, 575.
ἐπίκηρος, 466.
ἐπικουφίζω, 354-355.
ἐπιμαρτύρομαι, 125.
ἐπιμύω, 433.
ἐπιποθία, 482.
ἐπίρρυτος, 711, 724.
ἐπισημασία, 775.
ἐπισκίασις, 449.
ἐπισκοπή (θεία), 603.
ἐπίσκοπος, 118, 123, 171.
ἐπιστήθιος, 970.
ἐπιστήμων, 658.
ἐπισύμβασις, 27.
ἐπιτέλευτα, 403.
ἐπιτέλευτος, 2, 12, 31.

ἐπιτήδευμα, 56.
ἐπιτιμίασις, 58.
ἐπίχειρα, 382.
ἐπιχορεύω, 620.
ἐπωμίς, 213.
ἐπώνυμον, 264.
ἔργον, 599, 600, 601, 636, 731, 732.
ἔριφος, 492.
ἑρπυστικὰ κνώδαλα, 317.
ἑστίασις, 237, 339, 829.
ἐτάζω, 216, 808, 819.
ἐτασμός, 192, 269.
ἐταστής, 196.
ἑτερόσωμος, 26.
ἑτερόχρωμος, 143.
ἕτοιμα, ἑτοίμως, 218, 665, 906, 944.
εὐαγγέλιον, 430.
εὐαρέστησις, 481, 531.
εὐγένεια, 150.
Εὐδόξιος, métropolite d'Amorion, 71.
εὐεργέτης, 914.
Εὐθύμιος, métropolite de Sardes, tit., 246, 271, 275, 852, 872.
εὐκαρπία, 20.
εὔκοσμον (τὸ), 20.
εὐκτήριον, 287.
εὐκτικὴ κυβέρνησις, 6.
εὐλογία, 596.
εὐλογῶ, 309, 329.
εὐπαροίστρητος, 766.
εὐπρόσιτα, 420.
εὐσέβεια, 100, 248, 346, 377.
εὐσυμπάθητον (τὸ), 53.
εὐσχημοσύνη, 417.
εὐτέλεια, 323.
εὐτρεπίζομαι, 304, 410.
εὐτρεπισμός, 413.
εὐφημία, 73.
εὐφραδία, 9.
εὐφυΐα, 27, 55.
εὐχή, 4, 288, 876.
Ἔφεσος, 242.
ἐφυβρίζω, 465.
ἐχέφρων, 51.
ἐχθρός, 153, 199, 511.
ἐχθρός (ὁ), diable, 825.
ἑωσφόρος, 131.

ζέσις, 519.
ζωή, 2, 12, 254, 366, 372, 445, 492, 576, 833, 935, 960, 983.
ζωηφόρος, 438.
ζωοποίησις, 697.
ζωοποιός, 713, 760, 992.
ζωοποιῶ, 712.
ζωός, 458.
ζωταφία, 269.
ζωτικὸν ἄσθμα, 888.

ἡγεμών, 100.
ἡγούμενος, 171.
ἠθονομία, 14.
ἡλικίωσις, 622.
ἥλιος, 132, 206, 390, 396, 502, 504, 939, 943, 944, 979.
ἡμίζωος, 270.
ἡμιθνής, 270.
Ἡρῴδης, 295.
ἡσυχάζω, 146.

θᾶκος, 78.
θάνατος, 27, 96, 193, 201, 284, 443, 447, 512, 551, 553, 559, 608, 642, 645, 648, 652, 915, 984, 990.
Θάσος, 194.
θαῦμα, 415, 436, 961.
θαυμαστικώτερον, 544.
θαυμαστῶ, 463.
θαυματουργικός, 484.
θεαρχία, 619.
θεῖον (τὸ), 219.
θεοκινήτως, 159.
θεόληπτος, 953.
θεολόγος, 99, 970.
θεομακάριστος, 347.
θεομίμητος, Euthyme, 981.
θεόπλοκος, 224.
θεοποιΐα, 766.
Θεός, 4, 7, 62, 89, 91, 108, 153, 157, 182, 284, 314, 330, 397, 439, 440, 441, 448, 462, 481, 484, 506, 507, 513, 514, 516, 518, 527, 531, 532, 533, 672, 673, 675, 679, 680, 687, 688, 692, 694, 696, 698, 704, 706, 707, 708, 709, 715, 721, 724, 732, 735, 745, 750, 754, 755, 756, 757, 761, 767, 768, 769, 784, 788, 792, 822, 825, 870, 873, 899, 890.
θεοσημεία, 503, 988.
θεοσυγκρότητος, 209.
Θεόφιλος, empereur, 243.
Θεόφιλος, métropolite d'Éphèse, 242, 244.
θεοφόρος (ὁ), Euthyme, 622.
θεόφρων, 43, 78.
Θεοφύλακτος, métropolite de Nicomédie, 71.
θεόφωτος, 410.
θεοχαρίστως, 849.
θεράπων, 348, 576.
θερμότης, 314.
Θεσσαλονικεῖς, 243.
θήρ, Léon V, 129, 142, 199.
θηρίον, 831.
θηριότροπος, Léon V, 148.
θρασύτης, 122, 234.
θρῆνος, 608.

θριαμβευτής, 206.
θρόνος, siège, 777, 782.
θρόνος, siège épiscopal, 77, 83, 87, 88, 109, 120, 128.
θρυαλλίδιον, 116.
Θωμᾶς, révolté, 205.

ἴαμα, 930.
ἰατρεία, 385.
ἰατρεύω, 274.
ἰδίωμα, 377, 626, 660.
ἰδιώτης, 982.
ἰδιωτία, 984.
ἱδρώς, 369, 550, 552.
ἱεράρχης, 1, 110.
ἱερατεύω, 88.
ἱερατικός, 110.
ἱερεύς, 51, 564, 583.
ἱερομάρτυς, tit., 859.
ἱερουργία, 406.
Ἰησοῦς, 343, 438, 462, 706, 792.
ἰθυτεχνία, 19 app.
ἰθυτενεία, 19.
ἱκετεύω, 218.
ἱλαρευτικός, 163.
ἱλαστήριον, 768.
Ἰλλυρικόν, 301.
Ἰουδαῖοι, 578.
Ἰουλιανὸς ὁ παραβάτης, 809.
ἱππαστικὴ διάθρεξις, 830.
ἰσοβούλητον (τὸ), 676.
ἰσοεργῶς, 106.
ἰσοθάνατος, 102.
ἰσοσθενής, 668.
ἰσοταγής, 242.
ἰσοφυής, 397.
Ἰσραήλ, 766.
ἱστορῶ, 13, 130, 166, 178, 211-212, 986.
ἰσχίον, 781, 854, 909.
ἰχώρ, 642.
Ἰωάννης, apôtre, 215, 527.
Ἰωσήφ, d'Arimathie, 579, 602.
Ἰωσήφ, métropolite de Thessalonique, 243, 246, 271.

καθαίρεσις, déposition, 81, 82.
καθαίρεσις, meurtre, 69.
καθήμενος, 213.
καθυπονύττομαι, 135.
Καϊάφας, 344.
καινισμός, 646.
κακία, 379.
κάλαμος, plume, 9, 341, 975.
κάλαμος, roseau, 320.
καμμύω, 420, 436.
καννικέλιον, 340, 341, 373 (-ίκλιον).
κανονικός, 82.
καπνός, 862.
καρδιακὴ ἄλγησις, 349.
καρτερία, 358, 391, 472.
καρτερικώτατος (ὁ), Euthyme, 343.
κασίγνητος, 923.
καταγώγιον, 247.
κατάθεσις, 590.
κατάκλεισις, 936-937.
κατακλείω, 417, 626, 852.
κατάκλισις, 394.
κατακρίνω, 98, 167, 220.
κατάλυσις, 233.
καταλυτής, 597.
καταμύω, 414, 416.
κατανδρίζω, 257.
κατάρρηξις, 234.
κατάσταμα, 486.
κατάστασις, 18, 468, 480, 522, 532, 606, 611, 720.
καταστόρεσις, 35.
καταστροφή, 250.
κατασφραγίζω, 580.
κατάτρωξις, 339.
κατελεῶ, 324.
κατενεργῶ, 436, 503.
κατεξαίρετος, 966.
κατεξαρνοῦμαι, 534.
κατευτρεπίζομαι, 300, 938.
κατηχητικός, 63.
κατόμβρισις, 607.
κατόρθωμα, 986.
καῦκος, 138, 139.
καῦμα, 316.
κέλευσις, 45.
κελεύω, 3, 166, 213, 236, 280, 291, 292, 296, 365, 432, 434.
κέλλη, 240.
κελλίον, 287.
κενεμβατῶ, 254.
κένωσις, 632.
κεραυνός, 293.
κερδοτρόπος, 105.
κεφαλή, 414, 430.
κηδέστρια, 361.
κηδευτικὴ ἐπιμέλεια, 986.
κηδεύω, 579, 601, 937.
κῆπος, 343.
κίνδυνος, 90.
κλαυθμός, 254, 608.
κλάω, 612.
κληρικός, 139, 140.
κληρονόμος, 235.
κλῆσις, 149.
κλίνη, 572.
κοίμησις, 910.
κοινόν (τὸ), 164.
κοινωνία, 399.

κοινωνῶ, 420.
κοιτωνίσκος, 935.
κόλασις, 477, 479, 488, 492, 494.
κολασμός, 192.
κολαστής, 197.
κόμης, 100.
κόνις, 542, 890, 955.
κορυφαῖος, 347.
κορυφή, 333.
κοσμικός, 126.
κοσμογένεια, 761.
κόσμος, 572, 969.
κουστωδία, 580, 581.
κράτος, 781, 992.
κρατῶν (ὁ), 48, 72, 126, 210 (-τήσας), 249, 808, 828, 915.
κρίμα, 85, 814.
κριός, 143.
κρίσις, 89, 472, 490, 493, 498, 925.
κριτήριον, 816.
κριτής, 499, 724.
κρυμός, 316.
κτίσις, 507.
κυριακὴ ῥῆσις, 565.
κυριολεξία, 783.
Κύριος, 18, 86, 93, 94, 179, 294, 381, 409, 433, 437, 448, 462, 471, 475, 565, 572, 577, 603, 636, 639, 645, 706, 732, 777, 786, 873, 898, 927, 946, 964, 985.
κύων, 862, 869.
Κωνσταντινάκιος, 300, 308.
Κωνσταντῖνος, Constantin VI, empereur, 43.

λαλῶ, 124, 142, 150, 189, 212, 304, 322, 328, 454, 600, 910.
λαμπρότατος (ὁ), Euthyme, 117.
λαός, 88, 182, 186, 287, 603.
λειτουργός, 49.
λειτουργῶ, 402, 408.
λείψανον, 884.
Λευΐ, 39.
Λέων, Léon V, empereur, 129, 171, 249.
ληστής, 162.
ληστρικός, 202.
λιμός, 192.
λογάδες, 133.
λογικόν (τὸ), 694, 699, 701, 718, 728, 734, 736.
λογικός, 661, 686, 689, 703.
λογικῶς, 694.
λογισμός, 371.
λογοθέτης, 340, 360.
λόγος, discours, 3, 9, 63, 176, 526, 982.
λόγος, parole, 57, 121, 190, 258, 309, 367, 378, 493, 515, 545, 595, 599, 636, 638, 658, 659, 660, 662, 678, 690, 703, 704, 707, 708, 711, 723, 730, 732, 737, 739, 741, 742, 748, 754, 756, 760, 807, 835, 950.
Λόγος, Verbe, 440, 667, 669, 679, 687, 694, 696, 699, 704, 706, 708, 710, 714, 721, 745, 750, 755, 757.
λύθρον, 629, 974.
λυμαντικός, 106.
λύτρωσις, 795.
λυχνίτης, 118.
λύχνος, -χνία, 112.

μαγγλάβιον, 341.
μαγόμαντις, 136, 877.
μαζός, 641.
μαθητεύω, 103.
μαθητής, 482, 564, 583, 594.
μάκαρ (ὁ), Euthyme, 378.
μακαρίζω, 303.
μακάριος (ὁ), Euthyme, 12, 34, 68, 97, 168, 173, 402, 416, 576, 605.
μακαρισμός, 566.
μανικώτατος, 292.
μαρτυρία, martyre, 812.
μαρτυρία, témoignage, 527.
μαρτυρικώτατος, 960.
μαρτύριον, 814, 965, 967.
μαρτυρολόγημα, 957.
μαρτυρῶ, 907.
μάρτυς, 1, 187, 354, 557, 583, 800, 804, 811, 824, 847.
μαστίζω, 357, 363, 368, 594.
μάστιξ, 192, 359, 364, 465, 642.
μασχάλη, 643.
μάχαιρα, 365, 722.
μεγαλεῖα, 908, 938.
μεγαλήτωρ, 78.
μεγαλόψυχον (τὸ), 358.
μέθυσμα, 141.
μέλαν (τὸ), 791, 792.
μετάβασις, 920-921.
μεταγέστερος, 548.
μετακομιδή, 918.
μετάληψις, 403, 405, 418.
μέτωπον, 547.
μῆνις, 83.
μήνυσις, 261.
μητροπολίτης, 71, 122.
μηχάνημα, -νούργημα, 424, 425.
μηχανορράφος, 45-46.
μιαρός, 585. — -ώτατος, 796.
μισθός, 229.
Μιχαήλ, Michel I[er], empereur, 111, 129.
Μιχαήλ, Michel II, empereur, 243.
μνῆμα, 485, 628.
μνημεῖον, 629.
μνηστήρ, 64.
μνήστωρ, 62.
μόδιος, 113.
μοιχός, 276.

μονάστρια, 375.
μοναχικόν (τὸ), 42.
μορμολύττομαι, 293.
μορφωτικός, 893.
μόχθος, 551.
μυδῶ, 628.
μυθάριον, 258.
μυῖα, 317.
μυρίπνοος, 414.
μύρον, 552.
μυστήρια (ἅγια), 400.
μυστογράφος, 508.
μύω, 410, 627.
μῶμος, 79.
μωρόγερος, 276.
Μωϋσῆς, 596, 762, 771.

ναζηραῖος, 4.
ναός, 774, 987.
νάρθηξ, 571.
νεανιεύω, 345.
νεαρότης, 647.
νεκρός, 443, 548, 626.
νεκρῶ, 310.
νέκρωσις, 215, 627.
νεκρωτικός, 567.
νεῦρον, 631.
νεφέλη, 604.
νηπιοπρεπής, 294.
Νίκαια, 34.
νίκη, 224.
Νικηφόρος, Nicéphore Ier, empereur, 72, 111.
Νικόδημος, le Pharisien, 985.
Νικομηδεῖς, 70.
νόημα, 658, 933.
νόσος, -σημα, 851, 949.
νοτάριος, 919, 929.
νοῦς, 671, 689, 691, 695, 696, 700, 701, 710, 718, 746, 748, 756, 771, 789.
νυμφεύομαι, 75, 94.
νῶτον, 640.

ξενουργῶς, 434.
ξενών, 273.

ὀδούς, 635.
οἴδημα, 854.
οἰκειόδωρος, 553.
οἰκειοπαθῶς, 84.
οἰκεῖος (ὁ), 282, 583, 591, 877.
οἰκέτης, 345, 583.
οἰκονομία, 577.
οἰκουμενικὴ σύνοδος, 34-35.
οἰκτιρμονικόν (τὸ), 58.
οἶνος, 105, 905.
ὀλιγωρία, 2.
ὄμβρος, 605.
ὅμιλος, 209.
ὄμμα, 52, 275, 410, 414, 433.
ὁμογνώμων, 586.
ὁμοδύναμον (τὸ), 757.
ὁμοδύναμος, 668.
ὁμοθελής, 668.
ὁμοιότης, 437, 732.
ὁμοίωμα, 447.
ὁμοίωσις, 670, 682, 685, 693, 725, 726, 729, 733, 735, 736.
ὁμολογητής, 71.
ὁμολογία, 179.
ὁμοούσιον (τὸ), 757.
ὁμοφροσύνη, 177.
ὁμοφυές (τὸ), 676, 757.
ὄναρ, 924, 929, 938, 945.
ὄνειρον, 925, 950.
ὀνειροπολῶ, 259.
ὀνοματοθέτης, 24.
ὅραμα, 951.
ὀργανικός, 677.
ὀρθοδοξία, 975.
ὀρθόδοξος, 202, 455.
ὀρθοτόμησις, 974.
ὀρθόφρων, 84, 209 (-φρονῶν), 603, 844, 927.
ὅρια, 69.
ὅσιος (ὁ), Euthyme, 330.
ὀστοῦν, 502, 623.
οὐράνιος, 222.
οὐρανός, 240, 448, 571, 612, 944.
ὀφθαλμός, 332, 623, 871.
ὄφις, 862.
ὀφρύς, 546.
ὀχύρωμα, 320, 379, 563.
Ὀψίκιον, 146.

παγγάληνος, 129.
παθητικός, 472.
πάθος, -ημα, 368, 442, 460.
παίγνιον, 86, 141.
παιδευτής, 5.
παλαιοί (οἱ), 91, 95.
πάλαισμα, 195.
παλάμη, 333, 557, 569, 574.
παλάτιον, 359.
πάλη, 224.
παμμάκαρ (ὁ), Euthyme, 390.
παμμίαρος, 803, 819.
παμπόνηρος (ὁ), diable, 880.
παναγές (τὸ), 933.
παναγέστατος, 868.
πανάγιος (ὁ), Euthyme, 149, 327.
πανάδικος, 588, 840.
πανᾳοίδιμος (ὁ), Euthyme, 87, 924.
πανδίκαιος (ὁ), Euthyme, 108.
πανένδικος, 219.
πανέορτα (τὰ), 456.

πανεπίδοξος, 287.
πανευπρόσιτον (τὸ), 52.
πανήμερος, 111.
πανθαύμαστα, 890.
πανίερος, (ὁ), Euthyme, 42, 271, 852, 872.
πανόσιος (ὁ), Euthyme, 877.
παντοκράτωρ, 222.
πανυπέρλαμπρος, 940.
παραγγελία, 323.
παράδεισος, 114.
παράδοσις, 179-180, 772.
παράκλησις, 245, 381.
παρακοή, 444.
παρακολούθησις, 25, 29.
παραμύθιον, -υθία, 389, 576.
παράνομοι (οἱ), 343, 580-581, 584.
παράπτωσις, 141.
παράσημος, 845.
παράστασις, 296, 469.
παράφρονες (οἱ), 364, 781, 800.
παρεγγύησις, 44.
παρειά, 546.
παρέτοιμα, 292.
παρηγόρημα, 384.
παρθενομήτωρ, 826.
παροικία, 177.
παροινικὴ ἑστίασις, 829.
παροιστρῶ, 657.
παρρησία, 216, 898, 975.
παρρησιάζω, 225, 927.
Παταλλαρέα, île, 70, 98.
πατήρ (spirituel) tit., 187, 239, 271, 420, 457, 538, 844.
Πατήρ, 668, 679, 690, 692, 695, 696, 697, 698, 700, 715, 717, 746, 754, 991.
πατριάρχης, 122, 127, 172, 176, 191, 289, 844, 903.
πατριαρχία, 160.
πατριαρχικός, 89, 118.
πατρικός, -ῶος, 266, 714, 773.
Παῦλος, apôtre, 482, 687, 722.
παφλάζω, 236.
πειραστής, 162.
πειράτευσις, 202.
πένης, 52, 562.
περιμονή, 528.
περίστασις, 286.
Πέρσαι, 46.
Πέτρος, Apôtre, 99.
πηγάδιον, πηγή, 921, 928.
Πιλᾶτος, 344, 578.
πίσσα, 478.
πισσόβρυτος, 479.
πίστις, 179, 524, 555, 617, 887.
πίστωσις, 476.
πιττάκιον, 265.
πλάνη, 976.
πλανήτης, 78.
πλάνος, 839.
πλάστης, 428.
πλευρόν, 643.
πληγή, 193, 269, 342, 383, 391, 394, 641.
πληθωρικός, 622.
πνεῦμα, 398, 424, 431, 470, 702, 712, 719, 749.
Πνεῦμα, 184, 690, 691, 695, 700, 713, 746, 760, 992.
πνεῦμα πονηρόν, 911, 948-949, 962.
πνευματικός, 624.
πνευματολήπτως, 789.
ποίησις, 666.
ποιητής, 64, 750.
ποιμήν, 330.
ποινή, 167, 347.
πολιά (ἡ), 218.
πόλις, 181, 832.
πολιτάρχης, 612.
πολίτης, 612, 613.
πολύαθλος, 246, 538.
πολύβουλος, 45.
πολυεξάμαρτος, 493.
πολύμοχθος, 392.
πολύφθορος, 519.
πόμα, 393.
πονηρία, 977.
πονηρός (ὁ), 796.
ποτήριον, 329.
πότμος, 961.
πούς, 218, 547, 634.
πρακτικός, 598.
πρακτικώτατα, 599.
πρεσβεία, 44.
πρεσβύτατος (ὁ), Euthyme, 368.
πρεσβύτης, 49, 294.
πρεσβυτία φρήν, 42.
πρεσβυτικός, 346.
προαθλῶ, 969.
προαίρεσις, 28, 225, 351, 352, 398, 472.
προαιρετικῶς, 29.
προασφαλίζω, 434.
πρόβατον, 331, 491.
προεδρεία, 36.
πρόεδρος, 70.
προεπανίστημι, 204-205.
προθυμία, 1, 59, 225, 371, 964.
προΐστωρ, 658.
προκαθήμενος, 174, 819.
προμαντεύομαι, 262.
προνάω, 606.
πρόνοια, 517.
προπομπὴ ἐπιτάφιος, 614-615.
προσγενής, 283, 591.
προσθήκη, 318.
προσκύνησις, 185.
προσκυνητής, 801, 806.

προσκυνῶ, 182, 188, 331, 795, 821.
προσλαλῶ, 419, 943.
προσοίγνυμι, 435.
πρόσρημα, 941, 959.
πρόσταξις, 958.
προστασία, 58.
προστάτης, 970.
προσφθείρομαι, 100.
πρόσχημα, 214.
προσωπικόν (τὸ), 671.
προσωπικῶς, 127.
προσωπικώτερον, 566.
προτέρημα, 30, 33.
προτιμητικῶς, 850, 905.
πρόφασις, 27, 90, 96, 101, 164, 831, 840.
προφῆται, 758, 759, 772.
προφήτευμα, 267, 779.
προφητεύω, 253, 404.
προφητικός, 789.
προφητικώτατα, 409.
προφωνῶ, 281.
πρόχυσις, 484, 892.
πρύτανις, 669.
πρωταρχικοί (οἱ), 51.
πρωτόκλητος, 297.
πρωτολόγημα, 762.
πρωτότυπον, 659, 708, 751, 752, 788.
πτερύγιον, 55.
πτοία, 798.
πτωχοτροφία, 57-58, 244.
πτωχοφανέστατος, 615.
πύον, 629.
πυρετός, 874.
πυρίπνοος, 118.
πυρωτικὴ χωνεία, 888-889.
πώγων, 414.

ῥακίον, -κος, 345, 383.
ῥαπίζω, 593.
ῥάπισμα, 291.
ῥαφιδευτός, 769.
ῥίς, 635.
ῥυπαρία, 981.
ῥύπτομαι, 412.
ῥωμαία φωνή, 581.
Ῥωμαῖοι, 341.
ῥωστικός, 483, 633.

Σαβαώθ, 784, 786.
σαίρω, 627.
Σαμψών (τοῦ), hospice, 274.
Σάρδεις, 36, 88, 97.
σαρκίον, 466, 890.
σαρκοῦμαι, 182, 716, 767, 788.
σάρκωσις, 755.
σάρξ, 440, 441, 444, 549, 623, 630, 874.
Σατανᾶς, 797.
σεβασμιότης, 145.
Σεραφίμ, 783.
σηκρητικῶς, 118.
σιαγών, 854.
σιδηροφόρος, 268.
σκάμμα, 195.
σκάμνος, 562.
σκηνή, 770.
σκῆνος, -ωμα, 417, 422, 617.
σκήνωσις, 444.
σκορπισμός, 646.
σκοτόμηνα (ἡ), 208, 978.
σκύλαξ, 869.
σμικρόνοος, 50.
σμικροπρεπής, 320.
σμύρνα, 985.
Σοδομῖται, 493.
Σολομών, 772.
σοφία, 150.
σπαθάριος, 592.
σπλάγχνα, 558, 609, 638, 909.
σποδιά, 117.
σποδός, 542.
σταυρικὸν σχῆμα, 354-355.
σταυρός, 347.
σταυρῶ, 355.
στεναγμός, 607, 610.
στένωσις, 312.
στέφος, -ανος, 222, 225, 382.
στέφω, 226.
στῆθος, 413, 641, 939.
στίγμα, 639.
στολή, 527.
στόμα, 113, 121, 314, 411, 414, 433, 742, 867.
Στρυμών, 195.
στυγητός, 744.
συγγνωστικόν (τὸ), 559.
συγκατάβασις, 55, 794.
συγκαταβατικόν (τὸ), 59.
συγκλητικοί (οἱ), 227.
σύγκλητος βουλή, 217.
συλλόγησις, 231.
σύλλογος, 37.
συλῶ, 144.
σύμβολον, 552.
Συμεών, commanditaire de la Vie, 5.
σύμμορφος, 438.
συμμορφοῦμαι, 442.
συμμύστης, 879.
σύμφυτος, 446.
συναγωνιστής, 199.
συναδελφός, 199, 457.
συναθλῶ, 349.
συναΐδιος, 668, 746.
συνάλλαγμα, 832.
συνανδροφόνος, 201.
συναποστάτης, 299.

συναρχιερεύς, 301, 903.
συνδημιουργός, 679.
συνδημιουργῶ, 697.
συνδιαγωγός, 458.
συνέγκριτος, 95.
συνεγχειριστής, 155.
συνείδησις, 824.
συνέκλαμψις, 470.
συνεξοκέλλω, 136.
συνεπικουφίζω, 351.
σύνεσις, 150.
συνήγορος, 155.
συνίστωρ, 970.
σύννευσις, 463.
συνόσιος, 302.
σύντεκνος, 283.
Συρία, 44.
συρραφή, 138.
σύστρεμμα, 69.
σφάζω, 199, 204.
σφραγίζω, 582, 596, 887.
σχηματίζω, faire moine, 62.
σχηματίζω, mettre en croix, 346.
σῶμα, 371, 424, 426, 427, 428, 431, 443, 449, 469, 473, 479, 486, 498, 519, 521, 621, 622, 639, 643, 646, 948, 963.
σωματικός, 64, 625.
σωματικῶς, 454.
σωμάτιον, 474, 535.
σωρίασμα, 628.

Ταράσιος, patriarche, 80.
ταυτοούσιον (τὸ), 676.
ταυτοουσιότης, 671.
ταφή, 852.
τάφος, 320, 380, 478, 483, 521, 577, 580, 583 639, 914, 956.
ταφώδης, 563.
τέκνωσις, 160.
τέλειον (τὸ), 520.
τελειοποιός, 776.
τελειοῦμαι, 501, 504, 506, 524, 525, 530.
τελευτή, 438, 901.
τέφρα, 542.
τεχνικὴ ἀκολουθία, 684.
τηρητής, 581, 597.
τιμή, 521, 708, 813, 992.
τιμωρία, 521.
τοῖχος, 568.
τοκεύς, 24.
τομώτερος, 722.
Τοῦρκος Βαρδάνιος, révolté, 67 ; cf. Βαρδάνης.
τράπεζα, 342.
τραῦμα, 641, 649.
Τριάς, 672.
τριόδους (ὁ), 339.
τρισαοίδιμος (ὁ), Euthyme, 650.
τρισμακάριος (ὁ), Euthyme, 408.
τρίτα (τὰ), 590.
τρίχροος, 549.
τροπαιώνυμος, 121, 240.
τύπτω, 291, 353, 367, 380, 391.
τυραννῶ, 69-70, 74, 81, 831.

ὕβρις, 73, 219, 794, 828.
ὑδερία, 874.
Υἱός, 439, 441, 509, 512, 669, 687, 697, 698, 699, 700, 709, 714, 745, 757, 768, 990.
ὕμνος, 313, 563, 614, 785.
ὑπακοή, 5, 968.
ὕπαρ, 924, 925, 952.
ὑπασπιστής, 829.
ὑπεράδικος, 588.
ὑπεραποθνήσκω, 528, 533, 823, 836.
ὑπερασπιστής, 60.
ὑπερασώματος, 780.
ὑπερβάθμια, 124.
ὑπερεύκτης, 60.
ὑπερευκτικὴ δωρεά, 930.
ὑπερήλιος, 896.
ὑπερκλάω, 353.
ὑπερλάμπω, 502, 504.
ὑπεροίδησις, 630.
ὑπερορία, 306.
ὑπερορίζω, 229, 297.
ὑπέρτιμα, 47.
ὑπερτιμῶ, 49, 464.
ὑπερφέρεια, 782.
ὑπερφιλάνθρωπος, 619.
ὑπερφυέστατα, 56.
ὑπέρφωτος, 241.
ὑπερχρονία, 77.
ὑπερῷον οἴκημα, 342.
ὑπήκοον (τὸ), 161.
ὑπήκοος, 5, 883.
ὕπνος, 645, 646, 647, 650, 901, 935, 952.
ὑποβολεύς, 847.
ὑποδακρύω, 324.
ὑποδείκτης, 206, 971.
ὑποθησαυρίζω, 575.
ὑποκλέπτομαι, 592.
ὑπόκρισις, 230.
ὑπόμνησις, 119.
ὑπομονή, 2, 524, 983.
ὑπόνοια, 268.
ὑποξέω, 774.
ὑπόπτωσις, 161.
ὑπόρρευσις, 629.
ὑπόστασις, 680.
ὑποτάττω, 509, 512, 513.
ὑπουργία, 352.
ὑπουργός, 390.
ὑπουργῶ, 237.

ὑφήγησις, 742.
ὑφήχησις, 566.

φακιάλιον, 386.
φάρυγξ, 868.
φάσμα, 863.
φάτνωμα, 774.
φαυλίζω, 73.
φθονηρόν (τὸ), 915.
φθονηρός, 107, 914.
φθόνος, 113, 584.
φιλαγνεία, 101.
φιλανθρωπία, 794.
φιλάνθρωπος, 230, 777.
φιλιάζω, 47.
Φίλιππος, apôtre, 717.
φιλόθεος, 112. — -ώτερος, 17.
φιλοπάτωρ, 717.
φλέψ, 631.
φοῖνιξ, 773, 774.
φοινίττω, 370.
φονοκτονία, 202.
φονοκτόνος, 207.
φρόνησις, 49, 57.
φρουρά, 931.
φρουράρχης, 915.
φρούριον, 311.
φυγαδεύω, 244.
φυλακή, 582.
φύλαξ, 389, 581.
φυτηκόμος, 20.
φυτόν, 19, 115.
φυτουργῶ, 157.
φωνή, 276, 581, 598, 675, 677, 678, 730, 773, 941.
φωστῆρες, 786.

χαρακτήρ, 174-175, 377, 544, 751.
χάρις (θεία), 421, 437, 475, 476, 489, 528, 637, 894, 899, 989.
χάρισμα, 625.
χαριτῶ, 428-429.
χαρίτωσις, 667.
χαριτωτής, 461.
χάσμη, 169.
χαυνότης, 9, 964.
χείρ, 7, 86, 203, 207, 329, 332, 346, 348, 351, 400, 412, 435, 547, 557, 561, 568, 573, 633, 867, 906, 946, 982.
Χερουβίμ, 768.
χιτών, 214, 216, 629.
χιών, 605, 611.
χλιαρότης, 235.
χολή, 630.
χορηγός, 705.
χοῦς, 542.
χριστιανισμός, 810.
χριστιανός, 152, 154, 177.
χριστομίμητα, 55.
Χριστός, 62, 75, 92, 96, 157, 183, 240, 295, 397, 462, 482, 551, 589, 706, 788, 792, 799, 800, 801, 803, 804, 810, 822, 823, 850, 973, 981, 986, 989.
Χριστοῦ γέννησις, 336, 398.
χριστοφιλής, 151.
χριστοφιλῶς, 918-919.
Χρυσόστομος, 103.
χρώς, 549.
χωρικεία, 981.

ψάλλω, 315, 564.
ψαλμῳδία, 614.
ψευδηγόρευμα, 260.
ψευδολογία, 979-980.
ψεῦδος, 257, 743.
ψεύστης, 803.
ψήφισμα, 223.
ψῆφος, 89.
ψιάθιον, ψίαθος, 562, 571.
ψύα, 641.
ψυχή, 54, 64, 93, 154, 409, 423, 466, 467, 468, 473, 474, 479, 486, 498, 558, 624, 944, 946, 947, 948, 977.
ψυχικός, 105, 521.

LE CADASTRE D'APHRODITÔ *

par Jean Gascou et Leslie MacCoull

Le présent document, un cadastre du début du VIe s., fait partie d'un lot de papyrus acheté en 1908 au Caire par Sir Charles Freer. Il est conservé depuis lors à la Freer Gallery of Art de Washington sous les numéros d'inventaire 08.45 a et b. D'après les fiches de la conservation, il se composait, jusqu'à la mise sous verres en 1971, de deux rouleaux a et b.

a) Actuellement sous 4 verres, correspondant à nos colonnes I à VI; dimensions H. 29,5 × l. 127,5 cm. La précision du dernier chiffre est illusoire puisque les colonnes I à III n'existent qu'à l'état de montage photographique et se présentent matériellement comme une collection désordonnée de fragments. La vraie longueur, restituable comparativement, a dû se situer autour de 160 cm.

b) Sous 3 verres, nos colonnes VII à IX; même hauteur et 86,2 cm de longueur.

Ces deux pièces firent l'objet d'une première édition par L. MacCoull en 1973, sous les n°s 1 et 2 de ses *Greek and Coptic Papyri in the Freer Gallery of Art*, Washington, mais cette dissertation ne fut pas imprimée. En 1982/83, Gascou reprit la question à l'aide du dossier photographique de MacCoull et d'un examen de l'original à Washington. Il en résulta des vues nouvelles sur la forme, la succession des colonnes, le texte et la nature du document. Une réédition parut dès lors nécessaire : la voici[1].

I. — Caractères extérieurs.

Les deux rouleaux sont jointifs, le raccord passant entre les colonnes VI et VII. Il est clair que ces deux pièces ont autrefois formé un seul et même volumen, tronçonné ultérieurement, à une époque et dans une intention indéterminables. Le document, consigné parallèlement aux fibres à l'intérieur de ce

* Pour les recueils papyrologiques, les sigles utilisés sont ceux de J. F. Oates, R. S. Bagnall, W. H. Willis et K. A. Worp, *Checklist of Editions of Greek Papyri and Ostraca*, Third Edition, 1985.

1. Notre tâche a été grandement facilitée par M. Craig Korr, conservateur à la Freer Gallery, à qui nous adressons ici l'expression de notre reconnaissance. Les clichés publiés aux pl. I-IX sont la propriété de la Freer Gallery.

rouleau originel, se développe sur 9 colonnes comportant de 33 à 37 lignes jusqu'à la col. VIII et seulement 27 pour la col. IX. La mise en page est très régulière. On discerne deux mains. Celle à qui nous devons l'essentiel du document est une cursive épaisse et droite, très proche de celles de livres de comptes d'Aphroditô du début du VIe s.[2]. La deuxième, très droite, très fine et menue, ne se rencontre pratiquement que dans de brèves formules de récapitulation, généralement apposées au bas des colonnes.

La langue n'appelle pas d'observations particulières. A noter cependant l'accusatif en -ν des noms propres de la 3e déclinaison à génitif en -τος, trait morphologique déjà attesté à l'époque byzantine, particulièrement à Aphroditô[3]. Nous citons comme exemples :

Ἀπολλῶς (-ῶτος)	→	Ἀπολλῶν (l. 78)
Βησσουροῦς (-οῦτος)	→	Βησσουροῦν (l. 111)
Μουσῆς (-ῆτος)	→	Μουσῆν (l. 150)
Πνῖς (-ῖτος)	→	Πνῖν (l. 166)
Σανσνεῦς (-εῦτος)	→	Σανσνεῦν (l. 259)

II. — Provenance.

Notre document provient du village d'Aphroditô (κώμη Ἀφροδίτης) en Moyenne-Égypte, l'actuel Kûm Ishqaw, à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Assiout, site qui, depuis le début du siècle, a livré des centaines de papyrus d'époques byzantine et arabe[4]. La κώμη Ἀφροδίτης est mentionnée explicitement aux lignes 294, 305, 308. Quand bien même nous ne disposerions pas de cette donnée, les nombreuses correspondances prosopographiques entre ce papyrus et d'autres textes de cette provenance suffiraient à nous en garantir l'origine.

III. — Finalité et date.

Au début du VIe s. probablement, et sans doute peu de temps avant juin-juillet 524, le lettré, σχολαστικός, et recenseur, κηνσίτωρ, Jean réforma l'assiette de la fiscalité foncière d'Antaeopolis, actuel Kaw al-Kebir, cité dont dépendait Aphroditô. Il procéda pour cela à un arpentage, μέτρησις. Il en résulta un nouvel inventaire foncier, *census*, δημοσία ἀπογραφή, conservé dans un κῶδιξ. D'autres

2. Particulièrement *P. Flor.* III 297, de 525/26 (voir R. Rémondon, *Studi Volterra* V, Milan 1971, 775) et *P. Cairo Masp.* II 67138 + 67139, qui couvrent les années 541 à 546 (R. Rémondon, *ibid.*, 775).

3. Voir F. Gignac, *Grammar* II, 59-61.

4. Voir, en attendant l'ouvrage plus étoffé qu'il nous annonce sur Aphroditô, J. Keenan, *BSAC*, 26, 1984, 51-63. Sur l'état de la documentation d'Aphroditô voir, pour l'époque byzantine, J. Gascou, *Aeg.*, 61, 1981, 275 ; listes à compléter par *P. Hamb.* III 230-34, *SB* XIV 11855 ; textes divers repris dans *SB* XVI 12256, 12370-71, 12510 et 12542. Rééditions partielles par J. Gascou, *CRIPEL*, 7, 1985, 129-35 (*P. Mich.* XIII 665) et J. Keenan, *BASP*, 20, 1983, 127-34 (*PSI* VIII 935).

arpentages eurent lieu vers la même époque dans le même ressort[5], mais le registre de Jean fut apparemment jugé le plus fiable et on s'y référa de préférence, dans les questions fiscales, jusqu'à 566 au moins, soit longtemps après la mort de ce personnage, intervenue entre 524/25 et 547[6].

Pour asseoir les impôts, l'administration villageoise d'Aphroditô se procura un extrait de ce *kôdix*, limité à son terroir : notre document.

Quelle certitude en avons-nous?

P. Freer 08.45 a + b comporte, disséminées en divers lieux, onze entrées au nom d'un propriétaire bien connu dans l'Aphroditô de la première moitié du VIe s., le comte (du consistoire) Ammônios, fils de Theodosios[7]. Or nous possédions déjà un inventaire des propriétés de cet Ammônios ayant servi au calcul de ses impôts reproduisant les dites entrées à peu près *in terminis* dans l'ordre même où elles se présentent ici. Le tout sous le titre :

[+ Γ]νῶ[σ(ις) ἀ]ρο[υρῶν τοῦ] μεγαλοπρ[επε(στάτου) κόμε]τος Ἀμμωνί[ου] | πρὸς κῴ[δικ(α)] Ἰωάννου ἐλλογι(μωτάτου) σχολ[αστικοῦ) κ(αὶ) κ]ηνσίτορος[8].

P. Freer 08.45 a + b dérive donc bien du cadastre du censiteur Jean. Peut-on dès lors en préciser la date? On serait tenté de répondre immédiatement un peu avant juin-juillet 524, *terminus ante quem* de la *metrèsis* de notre censiteur. Mais ce n'est pas si simple.

Il semble qu'à l'occasion de son arpentage, le censiteur Jean avait détaché certaines parcelles du territoire d'Aphroditô pour les incorporer à la *kômè* voisine de Monechthè. Cela donna lieu, de la part d'un certain Psimanôbet fils de Kuros à des contestations qui aboutirent, en 524/25, par décision du *defensor* d'Antaeopolis, au retour des parcelles à Aphroditô[9]. Parmi les propriétaires touchés figurait l'église du village d'Euphrosunos. Or nous retrouvons dans notre

5. Ceux de Dioskoridès, du *scholastikos* Mammas et d'autres encore (voir J. GASCOU, *Aeg.*, 61, 1981, 280-81).

6. Dossier de Jean : juin-juillet 524 (*P. Cairo Masp.* I 67117, 13-14) ; 524/25 (*P. Cairo Masp.* III 67329 i, 4-5 et 10 ; sur la date, voir *P. Ross. Georg.* III 34, p. 141 ; le πρώην de la l. i, 4 suggère que l'opération de Jean est récente) ; Jean est encore vivant dans le texte non daté *P. Cairo Masp.* III 67140, qui dérive du nôtre (ci-dessous, Appendice I, p. 146-148). Jean est mort avant 547 (*P. Cairo Masp.* I 67118, 29-31) ; peut-être avant 539 (*P. Michaël.* 41, 23-24), encore que 554 soit encore, pour le texte de référence, une date possible. Attestations ultérieures en 565 (*P. Lond.* V 1686, 17-20), 566 (*P. Michaël.* 42A, 19-21). Pièces non datées postérieures à la mort de Jean : *P. Cairo Masp.* I 67097 *r*, 40-42 ; *P. Herm. Rees* 32, 10-11 ; *P. Michaël.* 40, 24-26 ; *P. Mich.* XIII 667, 10-11. Dans *P. Vatic. Aphrod.* 25C, 24, on ne peut décider si Jean vit encore (voir J. GASCOU, *Aeg.*, 61, 1981, 280). Sur le censiteur Jean, voir R. RÉMONDON, *CdE*, 30, 1955, 121 et A. CLAUS, Ὁ σχολαστικός, diss. Cologne 1965, 118 s.

7. L. 21, 58-59, 74-75, 133-34, 181-82, 183-84, 224, 228, 230-31, 232, 286-88. Sur cet Ammônios, voir *P. Ross. Georg.* III 37, n. 3 ; *PSI* VIII 933 ; *P. Vatic. Aphrod.* 1, 21. A la l. 16 de *P. Cairo Masp.* I 67107, restituer [Ἀμμωνίου Θεο]δοσίου (correction inédite de R. Rémondon, que nous avons plaisir à faire connaître ici).

8. *P. Cairo Masp.* III 67140, 1-2. Ce rapprochement permet d'ailleurs de mieux établir le texte du document de référence (voir notre Appendice I, ci-dessous p. 146-148) et aussi *P. Freer* 08.45 a + b lui-même, notamment aux l. 19, 21, 58-59 et 74-75.

9. *P. Cairo Masp.* III 67329 (pour la date, voir ci-dessus n. 6), complété par sa notice technique *P. Cairo Masp.* II 67150.

cadastre la surface correspondante[10]. De quoi on conclura que la rédaction de *P. Freer* 08.45 a + b est postérieure à la rectification de 524/25. L'est-elle de beaucoup? Antérieure du moins à juillet/août 540[11], elle semble en fait très proche de l'année 525/26 à cause de nombreux recoupements prosopographiques avec le livre de comptes fiscal *P. Flor.* III 297[12].

IV. — L'inventaire foncier (l. 1 à 293).

1. Description générale.

Cette partie du document se présente comme une suite d'entrées au nom de personnes physiques ou morales, désignées collectivement comme des κτήτορες, propriétaires (l. 304), ou, plus techniquement, comme des ὀνόματα (l. 292)[13]. Nous ne discernons pas dans leur succession un principe organisateur d'ensemble[14]. Presque chaque entrée est précédée d'un tiret oblique, sans doute une marque de collationnement[15], avec parfois, devant, un ζ barré[16], signe interprété comme ζητητέον ou comme une forme abrégée de ζητέω indiquant que l'entrée est à compléter ou à vérifier[17]. Les mentions marginales κωμητικ(όν), l. 77, 86, 102, 178, se rapportent à des modifications de la classe comptable de l'entrée[18].

En regard des entrées sont consignées, afférentes à des parcelles, des données superficiaires, en aroures[19] et fractions d'aroures[20], selon quatre catégories cadastrales déjà bien connues dans la région d'Aphroditô[21], successivement la

10. *P. Freer* 08.45 a + b, 178-80 ; cf. *P. Cairo Masp.* III 67329 i, 16 et II 67150, 1.

11. Un certain Charisios fils d'Hermauôs (l. 37 et 156) est présenté comme mort en juillet-août 540 par *P. Michaël.* 45, 32.

12. Voir les notes du texte ; sur la date de *P. Flor.* III 297, voir ci-dessus n. 2.

13. Ὄνομα : le propriétaire en tant que titulaire d'une entrée dans un livre cadastral ; par extension, les éléments figurant sous cette entrée, tels la propriété ou la cote fiscale ; cf. *CPR* IX 79, 4, 8 ou *P. Oxy.* I 126, 8 (Wilcken, *Chrest.* 180).

14. On observe quelques passages ordonnés autour du *topos* ou lieu-dit (voir n. 55) ; de l'*ekbolè* (terme discuté ci-dessous § IV, 5, b, p. 109-110 ; voir n. 45). Mais aucun enseignement général ne ressort de ces remarques et la manière dont le censiteur Jean a conçu son codex nous échappe.

15. Voir *CPR* V 26, n. 4.

16. L. 61, 97, 99, 158, 169.

17. Voir *WB* I, col. 646 § 9 ; *P. Ness.* 36, n. 15/16 ; plus récemment *CPR* V 26, n. 212, *P. Landlist.*, p. 51, n. 62.

18. Voir ci-dessous p. 113-114.

19. L'aroure est traitée ici comme unité d'assiette de l'impôt (R. Rémondon, *Proceedings XIIth Congress*, Toronto 1970, 433 s.).

20. Notre document met en œuvre la suite habituelle 1/2, 1/4, 1/8, etc. et ne descend guère au-dessous de 1/64, conformément à l'usage (voir U. Wilcken, *Grundz.*, p. lxxii ; H. C. Youtie, *Scriptiunculae* II, 837, 1014 et n. 25). Mais il y a des exceptions : à nos l. 296-301 apparaissent les fractions ρ' et σ', en fait des abréviations de 1/128 et 1/256. Le signe χ, l. 84, qui ne s'intègre pas aux suites précédentes si on lui confère la valeur 1/600, est peut-être une marque de contrôle (cf. H. C. Youtie, *Scriptiunculae* I, 131).

21. Essentiellement et dans le même ordre, avec cependant inclusions de νῆσοι (voir ci-dessous p. 115), par *P. Cairo Masp.* I 67057 iii (voir A. C. Johnson et L. C. West, *Byzantine Egypt*, 275-79). Nos catégories sont du reste très bien attestées en Égypte aux époques antérieures.

terre arable, σπόριμος ou σπορίμη (γῆ)[22], la terre à joncs, θρυΐς pour θρυΐτις (γῆ)[23], les vignobles, ἄμπελος, et les vergers, παράδεισοι, désignés par d'autres textes d'Aphroditô comme δένδρα ou δενδρικὴ (γῆ)[24].

L'inventaire se clôt, l. 292-93, par le total des aroures recensées dans chaque classe, respectivement 1375 1/2 1/8; 12; 21 1/2 et 61 3/4 1/32.

Chaque colonne a été sommée par le deuxième scribe.

La l. 1 fait allusion à des renseignements qui devaient figurer sur une colonne précédente : l'inventaire est donc lacuneux. On peut évaluer approximativement cette perte en comparant les chiffres qui nous restent, ou les totaux partiels, à ceux du total général. Il y a concordance pour la terre à joncs, les vignobles et les vergers : comme la colonne I, la partie manquante n'enregistrait que de la σπορίμη. Nous notons en effet sur ce point un déficit de 109,7345 aroures. Si nous considérons l'ordre de grandeur des surfaces recensées dans nos colonnes I à VIII, toujours plus de 109 aroures et souvent beaucoup plus; si nous considérons enfin qu'une partie du déficit est à mettre au compte de lacunes dans le texte de la colonne II, nous conviendrons qu'il ne doit manquer tout au plus qu'une colonne, et encore en réservant un large espace pour un titre[25].

2. Les entrées : les titulaires.

Comme nous l'indiquions plus haut, les entrées sont au nom de personnes physiques et morales.

Dans les dernières, nous ne comptons que des institutions religieuses, 5 ἐκκλησίαι, 3 εὐκτήρια, 8 μοναστήρια et un ξενεών, hôpital ou hôtellerie. Ces établissements sont déterminés par un nom propre et/ou par une donnée topographique[26].

Les personnes physiques sont identifiées par le nom et, selon des combinaisons variables, par le patronyme (plus rarement le nom du grand-père), la parenté ou les alliances[27], la profession ou la qualité et l'origine géographique. Beaucoup de titulaires figurent ici sous leurs κληρονόμοι, ce qui ne signifie pas nécessairement que leur succession soit restée indivise, mais que l'administration la considère techniquement comme telle[28].

22. Σπορίμη est en fait la forme usuelle à l'époque. A ce terme correspond apparemment σιτ(ικὴ) dans *P. Cairo Masp.* I 67059 ii, 1.

23. Voir l. 302. Θρυΐς aussi dans *P. Cairo Masp.* I 67057 iii, 3 et dans *P. Goth.* 20, 18 (voir ci-dessous p. 149-151), mais θρυΐτις (seule forme retenue par *WB*) dans *P. Cairo Masp.* I 67118, 20. Voir aussi *P. Cairo Masp.* I 67059 ii, 1 et III 67140, 12 et 14 (voir ci-dessous p. 146-148). Sur l'utilité économique des joncs et roseaux voir *CPR* VII 8, intr.

24. *P. Cairo Masp.* I 67059 ii, 1 ; 67118, 20-21 ; III 67140, 13. Sur la notion cadastrale et fiscale de *paradeisos*, voir H. Geremek, *Karanis*, Wrocław-Varsovie-Cracovie 1969, 105 s.

25. Le document reste incomplet à un autre point de vue ; voir ci-dessous p. 113-114.

26. Les ἐκκλησίαι, sauf celle de s. Dèmètrios d'Antaeopolis (l. 9, 165 et 185), n'ont pas de dédicataire, ce qui est le propre d'églises épiscopales ou principales de villages ou de quartiers de villes (*P. Strasb.* 470-80, p. 206).

27. Une femme peut être déterminée par le nom de son mari (l. 22, 130), de son frère (l. 122, 146, 161, etc.).

28. La succession de Truphiodôros, sténographe de Panopolis (l. 158-60) semble avoir été divisée entre ses fils Dios (l. 124-25) et Jôannès (l. 169-71, 187-88, 207-9, 267-68). Sur les *klèronomoi* dans les cadastres, voir *P. Berl. Bork.*, p. 28-29.

3. La copropriété.

Rapport relativement fréquent ici, mais difficile à élucider[29], la copropriété s'exprime de plusieurs manières et selon deux points de vue.

a) La responsabilité de l'impôt du bien-fonds pèse sur l'ensemble des copropriétaires. Dans ce cas, l'entrée comportera plusieurs titulaires :

— sans distinction des parts; comme exemples :

Κ̣ῦρις Ἄρωνος πρε[σβ](ύτερος) (καὶ) λοι(ποί) ... (l. 28)
Βίκτωρ Χ̣αργ̣α̣ῦ̣ς ἀπὸ Ἀπόλλωνος καὶ Τασίας ἀπὸ Ἀνταίου ... (l. 99)

— en distinguant les parts :

μο]ναστήρ(ιον) Ἄπα Σουροῦτος τὸ (ἥμισυ) (καὶ) Πανόλβιος πολ(ιτευόμενος) τὸ (ἥμισυ) (l. 4)
κλ(ηρονόμοι)]Τιμοθέου Ἀντᾶ Ουωε(...) (τὸ) (δίμοιρον) (καὶ) ἐκκλ(ησία) Δημητρίου Ἀνταίου τ̣ὸ (τρίτον) (l. 8-9)

b) Pas de solidarité; l'administration considérant un propriétaire donné indépendamment de ses associés. Pour ces entrées, le schéma invariable est :

ὁ δεῖνα κατὰ κοινωνίαν τοῦ δεῖνος ... ἀπὸ ἀρουρῶν *N* ὑπὲρ μ̣έρους *x* ἄρουραι *n*[30].

Les copropriétaires introduits par κατὰ κοινωνίαν peuvent réapparaître en d'autres lieux du cadastre comme titulaires d'entrées, mais jamais pour la quotité restante. Nous proposons plus bas une explication[31].

4. La représentation : διὰ τοῦ δεῖνος ; ὀνόματος τοῦ δεῖνος.

Ces formules sont fréquentes dans les cadastres et les pièces fiscales en général.

a) Tel titulaire est à l'occasion représenté διὰ τοῦ δεῖνος. Quand plusieurs personnes représentent, s'introduit parfois un système de parts comme dans la copropriété[32]. Ὁ δεῖνα porte devant le fisc la responsabilité du paiement de l'impôt[33]. Ce cas se présente surtout à propos de *consortia* d'héritiers[34], ce qui laisse à penser que le représentant appartient à la parentèle, aux descendants ou aux ayants-droit du défunt à un titre quelconque[35]. Mais d'autres explications restent possibles[36].

29. Voir *P. Berl. Bork.*, *ibid.*
30. Quand la catégorie cadastrale n'est pas expressément précisée, il est entendu, d'après le contexte, qu'il s'agit toujours de *sporimè*.
31. Ci-dessous n. 79.
32. Voyez l. 158-60 et 169-71.
33. Ceci est bien connu et prouvé, en l'occurrence, par le dossier *P. Cairo Masp.* III 67329 i, 9-12 et II 67150, surtout les l. 6-7 du dernier texte. Voir nos n. 36 et 37.
34. L. 8, 114, 124-25, 158-60, 169-71, 187, 207, 213, 267. L'exception de l. 178 concerne une église représentée par un prêtre.
35. Voir l. 158-60 et 169-71.
36. Voir ci-dessous § b et *P. Berl. Bork.*, p. 30-32.

b) Tel titulaire représente en fait une autre personne. L'entrée suit alors le schéma ὁ δεῖνα ὀνόματος (pour le compte) τοῦ δεῖνος, équivalent renversé de la formule ὁ δεῖνα διὰ τοῦ δεῖνος[37]. Les contextes n'éclairent guère le sens de ces médiations. Dans l. 286, ὀνόματος semble introduire un ancien propriétaire dont le « nom » servait encore à l'enregistrement des impôts du propriétaire actuel (le comte Ammônios). D'après un dossier lié au présent document et déjà évoqué[38], un propriétaire d'Aphroditô, Psimanôbet fils de Kuros paye les impôts de certaines aroures, à la fois pour son propre *onoma* et pour ceux de propriétaires du voisinage. Parmi eux, deux soldats d'Hermopolis, des non-résidents, qui ont pu trouver commode de laisser Psimanôbet s'occuper à leur place de leurs affaires.

5. Propriétés d'origine particulière : μετάπτωσις ; ἐκβολή.

Dans les papyrus, l'origine de la propriété se marque souvent par ἀπό suivi du titre de propriété : ainsi ἀπὸ διαδοχῆς καὶ κληρονομίας[39]. Ici l'origine n'est spécifiée que dans les cas ἀπὸ μεταπτώσεως et ἀπὸ ἐκβολῆς, modes d'accès à la propriété plus rares que l'héritage ou l'achat et plus notables.

a) Μετάπτωσις.

Une fois seulement dans l. 183 (et dans l'extrait *P. Cairo Masp.* III 67140, 8) : ὁ αὐτὸς [ἀ]π̣ὸ̣ μεταπτ(ώσεως) ἀδεσπ(ότου *sc.* γῆς) κώμ(ης) Μονεχθή. Le titulaire est ici le comte Ammônios/Theodosios (cf. l. 181). Apparemment, de la terre ἀδέσποτος du village limitrophe de Monechthè, des biens vacants[40] ont été rattachés à Aphroditô et répartis sur des propriétaires du ressort, dont notre Ammônios. Μετάπτωσις paraît se rapporter techniquement au « changement » ou au « transfert » de la propriété au bénéfice d'un tiers[41]. Nous avons déjà examiné un cas de modification des limites de Monechthè au profit d'Aphroditô, avec μετάθεσις de la contribution grevant les parcelles transférées[42].

b) 'Ἐκβολή.

Ce vocable se rencontre souvent dans notre cadastre comme détermination des propriétés de divers titulaires d'entrées, dans les expressions ἀπὸ ἐκβολῆς τοῦ δεῖνος/τῶν δείνων[43]. Ὁ δεῖνα peut lui-même réapparaître comme titulaire

37. Comparer *P. Cairo Masp.* III 67329 i, 9-12 et II 67150, 7. Voir *P. Landlist.* I, 54 et II, 73, 251 et 416. Nous n'adhérons pas à la théorie faisant de *onomatos* un équivalent occasionnel de *dia* (*P. Cairo Isid.* 6, p. 56-57 et *P. Oxy.* XLIV 3169, 155 n.).

38. Voir n. 33.

39. *P. Cairo Masp.* II 67151, 109.

40. Catégorie cadastrale bien connue ; voyez *P. Corn.* 20, p. 108-12, *P. Cairo Isid.* 2, p. 31 et *P. Mich.* VI 891, 7-8 et 894, 4 ; voir aussi N. Svoronos, *BCH*, 83, 1959, 46. Noter deux siècles plus tard à Aphroditô les ἀδέσποτα κτήματα de *P. Lond.* IV 1419, 1225.

41. Voir *CIG* III 3702 cité par LSJ, *s.v.* Noter l'emploi correspondant de μεταπίπτω dans *SPP* IV, p. 114, *P. Oxy.* III 636, *PSI* VIII 874, 12.

42. Ci-dessus p. 105.

43. Voir col. I, *pass.* et l. 37, 67, 91, 93, 100, 103, 104, 108, 113, 115, 127, 128, 134, 144, 156, 165, 172, 185, 197, 207, 213, 215 et 242.

d'entrée, comme propriétaire[44]. Nous avons relevé un rôle organisateur « local » de l'ἐκϐολὴ τοῦ δεῖνος dans la succession de certaines entrées[45]. Les allusions à l'ἐκϐολὴ τοῦ δεῖνος suivent souvent une entrée dont ὁ δεῖνα est propriétaire titulaire[46].

Le mot en cause est déjà apparu dans la documentation d'Aphroditô. Il s'agit de *P. Cairo Masp.* III 67140, 3 et 6, simple extrait de notre texte, de *P. Goth.* 20, fragment de type cadastral peu explicite[47] et de *P. Cairo Masp.* II 67243, location de terres mutilée du temps de Justinien, portant, l. 10-11, sur : τῶν πολλάκεις εἰρη[μ]ένω[ν ἀ]ρουρῶ[ν δέκα] δύο τριάντου σὺν τῇ εἰρημένῃ ἐκϐολῇ τῆς μιᾶς ὀγ[δό]ου [ἀρ]ούρης πλέω ἔλαττον κτλ.

'Εκϐολή se restitue d'autre part dans l'acte de transfert de propriété, ἐπίσταλμα τοῦ σωματισμοῦ, de juin-juillet 524 *P. Cairo Masp.* I 67117, 13 : ἐκϐολήν au lieu de εἰσϐολήν. Mais le contexte est mutilé et la syntaxe obscure.

En papyrologie, ἐκϐολή revêt de nombreux sens, parfois mal précisés. Nous renvoyons sur ce point à *WB* I-II *s.v.* L'éd. de *P. Cairo Masp.* II 67243 propose « contribution ». *WB* donne pour ce texte « saillant » ou « bout de terrain », Vorsprung, Zipfel. Le présent contexte, en l'espèce le parallélisme avec ἀπὸ μεταπτώσεως, montre qu'il s'agit plutôt d'une marque d'origine de la propriété[48]. Nous proposons donc de retenir ici une acception bien connue d'*ekbolè*, et soutenue par des emplois parallèles du verbe ἐκϐάλλειν, celle d'« expulsion »[49]. Une entrée comme ὁ δεῖνα ἀπὸ ἐκϐολῆς τοῦ δεῖνος ἄρουραι *n* se traduira : « un tel (possède) par suite de l'expulsion de un tel, *n* aroures ». Nous pensons, à propos de *P. Cairo Masp.* I 67117 et II 67243, que le mot *ekbolè* a pu en venir à désigner la pièce de terre ainsi acquise. On notera que dans *P. Freer* 08.45 a + b, l'« expulsé » est parfois maintenu dans les lieux à titre de locataire, γεωργός[50].

Notre document ne fournit pas la raison de ces expropriations. Peut-être sont-elles à mettre au compte de remembrements fonciers ou de suppressions de titres de propriété douteux opérés par le censiteur Jean au cours de sa *metrèsis*[51].

44. Par ex. le monastère d'Apa Sourous (l. 31, cf. 32 ; 97, cf. 100 ; 103, 104 et 108) ; le *comes* Eruthrios et ses frères (l. 112, cf. 113 et 115) ; les héritiers de Dios fils de Truphiodôros (l. 124, cf. 127 et 128) ; le *xeneôn* d'Apa Dios (l. 142, cf. 144) ; les héritiers de Iôannès fils de Truphiodôros (l. 169, cf. 172-73). Dans l. 269, un certain Hermias fils de Iôannès apparaît comme copropriétaire du titulaire de l'entrée où il figure au titre d'une *ekbolè* (l. 242).

45. Voir l. 13-18 ou 99-108.

46. Voir les 5 premiers cas cités n. 44.

47. Voir notre Appendice II, ci-dessous pp. 149-151.

48. C'est ce qu'a compris en un sens l'éd. de *P. Cairo Masp.* III 67140, d'après sa traduction « acquises (?) des héritiers de Papnoute le médecin » (intr. ; cf. ici même, l. 19 et 21).

49. Ce sens est donné par LSJ ; pour ἐκϐάλλω au sens d'expulser ou déposséder d'une terre, voir *WB* I-II, *s.v.* et, particulièrement, *P. Flor.* III 319, 4-6.

50. Voir l. 134, 185-86, 197-98, 207-09, 213-14 et 215-16.

51. L'*ekbolè*, chez nous, ne porte que sur de la *sporimè*, terre probablement plus facile à remembrer que des plantations permanentes comme les vignobles et les vergers.

6. Ἄφεσις.

Une attestation dans l. 164 :

τὸ (αὐτὸ) (le monastère d'Apa Sourous), ἐν ἀφέσει σπο(ρ.) (ἀρ.) (ἥμισυ) dλϐ'.

Le sens de l'expression ἐν ἀφέσει, appliquée à la terre, est controversé[52]. D'après les archives d'Aphroditô, il s'agit de terrain χερσώδης καὶ ἀμμώδης, « aride et sablonneux » (*P. Cairo Masp.* I 67118, 36-37), ou ἄσπορος (*P. Lond.* V 1674, 57), supportant néanmoins l'impôt, ce qui suggère de rejeter ici, pour *aphesis*, le sens d'exemption fiscale[53], au profit du « unbearbeitet » de *WB* I-II, *s.v.* Mais dans *P. Goth.* 20, 20 (notre Appendice II, p. 149-151), la terre ἐν ἀφέσει est dégrevée, tout au moins de loyer. Il se présente donc, dans la définition de cette notion, une difficulté qu'un nouveau document lèvera peut-être bientôt.

7. Localisation des biens-fonds : le τόπος.

La localisation de la parcelle n'est pas toujours donnée. Quand le scribe la consigne, c'est d'une manière assez vague, par référence au τόπος ou, peut-être, τοποθεσία[54]. Le rôle organisateur du *topos*, dans la succession des entrées, est faible[55] et un même *topos* peut revenir à des endroits très éloignés les uns des autres dans le cadastre[56]. A supposer que le censiteur Jean ait effectué un travail *in situ*, une καταπάτησις[57], cela ne se reflète pas directement.

8. Responsables de l'exploitation : ὑπὸ τὸν δεῖνα.

En matière d'impôts, les autorités locales devaient, au jour le jour, traiter plutôt avec les usagers des biens-fonds, leurs exploitants, qu'avec les propriétaires, lointains souvent ou, dans le cas des indivisions successorales, mal connus[58]. Aussi, la majorité des entrées donnent-elles le nom du responsable de l'exploitation, généralement à la fin. Ces agents sont introduits de deux manières. 1) Assez marginalement, au titre d'une *ekbolè* les ayant réduits à la condition de *geôrgoi*[59] et 2), beaucoup plus fréquemment, à l'aide de ὑπό suivi d'accusatif, expression où se mêlent les idées de « occupé par », « utilisé par », « loué par », « sous la responsabilité de » et tout ce qui peut relever du droit d'usage par opposition à la propriété abstraite[60].

52. Voir J. Shelton, *CdE*, 46, 1971, 113-19 ; *P. Tebt.* IV, p. 3.

53. Sens bien attesté, par ex. par Bas., *Ep.* 104.

54. Comme notre texte ne donne qu'une forme abrégée τοπ( ), les deux vocables, également attestés dans la documentation d'Aphroditô au sens de « lieu-dit » sont des résolutions également plausibles. A l'avantage de τοποθεσία, on pourrait même faire valoir la forme complète donnée l. 277. Voir cependant l'objection présentée, note *ad loc.*

55. Quelques exemples cependant aux l. 189-92, 261-62 et 272-74.

56. Voir l. 204 et 269-70 ; 87 et 232.

57. Sur ce terme, voir A. Passoni Dell'Acqua, *Atti XVII Congresso* III, Naples 1984, 1309-1315.

58. D'après un reçu d'Aphroditô du début du VIe s., *PSI* VIII 937, 4, Apollôs fils de Dioskoros, fermier d'une église du village, portait directement les impôts au *dèmosion* pour le compte du propriétaire. Nombreux cas dans *P. Flor.* III 297 ; *mos solitus* d'après *CJ* XI, 48, 20 § 3.

59. Voir ci-dessus n. 50.

60. Sur cette valeur de ὑπό, voir, à propos de maisons, G. Husson, *ZPE*, 46, 1982, 227-30. Pour les terres, elle est illustrée à Aphroditô par des quittances de rente telles que *P. Flor.* III 289, 6-7, *P. Michaël.* 49, 5, *P. Ross. Georg.* III 41, 2, *PSI* VIII 937, 2.

Certaines suites d'entrées semblent déterminées par la communauté d'exploitant, ce qui laisse à penser que le censiteur a organisé ces passages non pas, classiquement, à l'aide des *professiones*, ἀπογραφαί, soumises par les propriétaires, mais d'après des informations recueillies auprès des exploitants ou d'après des déclarations souscrites par eux au nom de plusieurs κτήτορες[61].

Ces exploitants sont le plus souvent des colons ou fermiers, γεωργοί[62], seuls ou associés[63]. Quand la qualité de *geôrgos* manque, il y a parfois lieu de la présumer[64]. Ce milieu comprend des femmes[65]. Des *geôrgoi* sont autrement connus comme propriétaires[66]. Le cumul de la qualité de *geôrgos* avec une autre profession est fréquent. Il ne surprend pas outre mesure quand il s'agit de bergers, ποιμένες[67]. Mais nous relevons aussi des colons prêtres[68], diacres[69], un moine[70], un menuisier[71], un huilier[72], un boulanger[73], un médecin[74], un notaire[75], d'anciens magistrats et agents administratifs communaux[76]. Ces associations, peu compatibles avec le travail effectif aux champs, suggèrent que la notion de *geôrgos*, tout au moins dans notre texte, est plus juridique que technique. Le colon devait être avant tout le titulaire du bail et le responsable du paiement

61. Voir par ex. les l. 74-77, 85-88, 135-38, 221-23 et 249-51. Sur les déclarations de recensement présentées par des locataires, voir *P. Berl. Bork.*, pp. 31-32.

62. On peut se faire une idée des termes de leurs contrats d'après des μισθώσεις d'Aphroditô où certains réapparaissent. On rapprochera ainsi *P. Cairo Masp.* III 67301, 8 de l. 78, 80, 82-83, 131-32, 277-78 ; *P. Lond.* V 1695, 21 de l. 125 ; *P. Flor.* III 279, 3 de l. 182 ; III 282, 6-7 de l. 259 ; III 286, 9-10 de l. 10-11 et 90 (sur les problèmes de l'identification du colon, voir cependant n. 10-11 de notre texte).

63. Associations l. 7 (frères), 106-07 (monastère et colon), 111 (frères), 155, 157, 214, 217-18, 233-34, 235, 277-78 (trois associés dont deux frères), 286-87 (frère et sœur). Nous ne manquons pas de contrats de location souscrits par des colons associés.

64. Soit on la tire d'autres textes, ainsi *P. Cairo Masp.* III 67140, 7, pour le moine Isakos fils de Biktôr de l. 182 ; soit elle apparaît en d'autres lieux du cadastre : les cas des l. 81, 84, 127, 135 s'éclaircissent par l. 121, 137-38 ; de même l. 204 par 243.

65. L. 215-16 et 287.

66. Iôannès fils de Mousaios (petit-fils de Suriôn), l. 228 et 231, est ou a été copropriétaire l. 286 (voir sur cette famille notre n. *ad* l. 286-88). Autre cas de locataire propriétaire avec Biktôr fils de Prômaôs (l. 218, 284 et 219).

67. Par ex. Anouphis fils d'Abraamios (l. 250-51) ; Biktôr fils de Prômaôs (l. 218 et 219) ; Isakos fils de Psenthaèsios (l. 187-88). Bergers d'Aphroditô louant des terres dans *P. Cairo Masp.* I 67101, *P. Flor.* III 281, *P. Lond.* V 1689, *P. Michaël.* 48 et *PSI* VIII 931. Sur la position sociale des bergers à Aphroditô, voir J. Keenan, *YClS*, 28, 1985, 245-59.

68. Prêtres et *geôrgoi* : Abraamios (l. 163 et 272) ; Hellôs (l. 204 et 243) ; prêtre seulement : Apollôs (l. 221, 223, 261 et 263).

69. Diacre et colon : Iôannès fils de Psaïos (l. 244).

70. Isakos fils de Biktôr (l. 182), *geôrgos* dans *P. Cairo Masp.* III 67140, 7, réapparaît comme locataire dans *P. Flor.* III 279, 3-4. Les moines en position de locataires nous paraissent rares dans les papyrus (mais voir *P. Oxy.* XVI 1917, 11 et 65).

71. Iôannès fils de Hermauôs, τέκτων et γεωργός (l. 10-11, 90 ; cf. *P. Flor.* III 286, 9-10).

72. Iôsèphios fils de Biktôr (l. 196).

73. Abraamios, prêtre, colon et ἀρτοκόλλυτος (l. 163 et 272).

74. Mousès fils d'Hermauôs (l. 31 et 167).

75. Isakos le *nomikos* (l. 49-50).

76. Un ex-*prôtokômètès* (l. 139, 150-51) ; un ex-*boèthos* (l. 42).

du loyer et de l'impôt, les tâches pouvant incomber à des subrogés ou à des salariés[77].

Ὑπό introduit aussi une personne morale, le monastère de Tarouthis[78]. Il est difficile de se faire une idée de la forme juridique de la relation.

9. Ἀστικά et κωμητικά.

D'après les l. 292-93 et 304, les titulaires des entrées sont des ἀστικὰ ὀνόματα ou encore des ἀστικοὶ κτήτορες.

Sous le rapport des surfaces enregistrées, respectivement pour les quatre catégories : 1375 1/2 1/8; 12; 21 1/2; 61 3/4 1/32 aroures (l. 293 et 304), et par comparaison avec le montant total de la κώμη (l. 294) : 5 200; 34 3/4 1/8; 101 et 570 1/2 aroures, ces *onomata* ne détiennent que la moindre part du terroir, soit, proportionnellement *ca* 1/4, *ca* 1/3, *ca* 1/5 et *ca* 1/9.

Quelles que soient les lacunes intrinsèques de notre rouleau, il manque donc une partie bien plus considérable, le *census* des propriétaires non *astikoi*[79] qui devait porter, d'après la l. 307, sur 3 824 1/4 1/8; 22 3/4 1/8; 79 1/2 et 508 3/4 aroures[80].

Nous conjecturons qu'il s'agissait des κωμητικοὶ κτήτορες ou κωμητικὰ ὀνόματα. Nous nous fondons pour cela sur les mentions κωμητικόν introduisant les entrées des l. 77, 86, 102 et 178. Sans doute a-t-on voulu ici corriger ou modifier le classement initial dans les *astika*. Noter, dans notre sens, que les surfaces manquantes étaient supposées contribuer διὰ τῆς κώμης Ἀφροδίτης (l. 305).

L'opposition entre ἀστικός et κωμητικός recouvrait, à Aphroditô, une distinction comptable entre la partie des impôts du village enregistrée à la caisse municipale d'Antaeopolis, εἰς ἀστικὸν Ἀνταίου[81], pour les δημόσια ἀστικὰ πόλεως Ἀνταίου[82] et celle acquittée, comme le dit notre document, διὰ τῆς κώμης[83], à la caisse villageoise, εἰς τὸ κωμητικὸν[84], ou δημόσιον τῆς κώμης[85], ὑπὲρ κώμης Ἀφροδίτης[86]. *Astikos* et *kômètikos* s'appliquaient aussi aux κτήματα chargés des dits impôts[87] et, d'après notre texte, à leurs propriétaires.

Pas de comparaison possible avec la vieille distinction entre πολῖται et κωμῆται des villages du Fayoum, fondée sur la résidence et sur la position sociale des intéressés[88], puisque un même *klètôr*, tel notre comte Ammônios fils de

77. Sur ces μισθωταί, voir par ex. la location d'Aphroditô *P. Cairo Masp.* I 67108.

78. L. 98, 101, 103, 104 et 106.

79. Ainsi s'expliqueraient certaines absences relevées ci-dessus p. 108.

80. Montant repris l. 308, mais avec intégration de la terre à joncs à la terre arable, peut-être parce qu'elle supportait alors les mêmes taux d'imposition.

81. *P. Cairo Masp.* II 67139 v, *r*, 27.

82. *P. Cairo Masp.* I 67045, 1 ; 67046, 1 ; III 67347 i, *r*, 19.

83. L. 305.

84. *P. Cairo Masp.* I 67060, 3 (Wilcken, *Chrest.* 297) (cf. l. 5).

85. *P. Cairo Masp.* II 67139 v, *r*, 26.

86. *P. Cairo Masp.* II 67138 ii, *v*, 21 ; iv, *r*, 4 ; 67139 ii, *v*, 12 ; *P. Flor.* III 298, 55.

87. *P. Cairo Masp.* II 67139 iv, *r*, 5.

88. Voir A. E. R. Boak, *JEA*, 40, 1954, 11-14. Pour Aphroditô, J. Maspero, *P. Cairo Masp.* II, p. 23, explique l'institution par la résidence.

Theodosios, payait des impôts aussi bien au titre de l'*astikon* qu'à celui du *kômètikon*[89]. Des μεγάλοι κτήτορες de la ville d'Antaeopolis ressortissaient au κωμητικόν d'Aphroditô[90], alors qu'une famille purement rurale, comme celle d'Apollôs fils de Dioskoros s'acquittait d'une ἀστικὴ συντέλεια[91].

Cette institution, dont nous ignorons la raison d'être, a duré à Aphroditô jusqu'au début du VIIIe siècle[92]. Elle est attestée ailleurs[93].

V. — La récapitulation générale (l. 294-308).

Cette section finale du document, très courte, nous donne la distribution des surfaces entre *astika* et *kômètika* et le montant de la « superficie fiscale » du village, soit, selon les habituelles catégories :

5 200; 34 3/4 1/8; 101 et 570 1/2 aroures (l. 294).

R. Rémondon avait déjà calculé, par des procédés indirects, « que la superficie du territoire du village devait s'élever à un peu plus de 4 000 aroures »[94]. On peut au moins concéder à ce maître qu'il avait correctement déterminé l'ordre de grandeur.

Nous avons abordé la discussion de cette récapitulation au § précédent. Nous voudrions traiter surtout ici des difficiles l. 295-303. Elles détaillent les aroures selon un classement transcendant les quatre catégories mises en œuvre jusqu'à présent. Neuf τάξεις, cette fois, mesurées au 1/256 d'aroure près (l. 296 et 297), fractions absentes de la partie conservée du document. Les deux dernières de ces nouvelles classes, θρυΐς et ἄμπελος (l. 302 et 303), ne font que reprendre les montants correspondants du total général. On a inexplicablement laissé de côté les παράδεισοι.

Les autres catégories, d'après le total des surfaces recensées, 5 199, 9 997 aroures, recouvrent en fait la σπορίμη, mais selon le statut juridique et non plus l'aptitude agricole. Pourtant notre cadastre les met sur le même pied que la θρυΐς et l'ἄμπελος. Sans doute entraînaient-elles des taux d'imposition particuliers, mais il est curieux, en ce cas, qu'aucune des entrées individuelles conservées n'en fasse état.

Tout d'abord, l. 295-296, l'ἰδ(ιωτικὴ) κτ(ῆσις), de beaucoup la mieux représentée, avec 4 130 aroures, et la βασ(ιλικὴ) κτ(ῆσις), pour seulement 577 1/32 1/64

89. Voyez ses livres de comptes *P. Cairo Masp.* II 67138 ii, *v* ; 67139 ii, *v* ; iv, *r* ; v, *r*, 26-27 ; aussi les quittances III 67347 i, *r*, 5 et 19. C'est à tort que RÉMONDON, *Studi Volterra* V, Milan 1971, 773-74, interprète les *astika* d'Ammônios comme une allusion aux biens qu'il aurait possédés dans l'Antaeopolite (par opposition à Aphroditô). Meilleure explication dans A. C. JOHNSON et L. C. WEST, *Byzantine Egypt*, 303.

90. *P. Cairo Masp.* I 67060, 2-3 (WILCKEN, *Chrest.* 297).

91. *P. Lond.* V 1686, 23 ; *P. Cairo Masp.* I 67045 et 67046.

92. *P. Lond.* IV 1419, 439, 826 et 1358 (cf. Addendum, p. VII).

93. *P. Oxy.* XVI 1905, 23 et 26.

94. *Studi Volterra* V, 773, n. 19. A titre de comparaison, Rémondon se référait aux cas de Kerkéosiris (4700 aroures), Hiéra Nèsos (4061), Ptolémaïs Néa (3924 1/16), Karanis (4600) et Sesonchôn (4023).

1/256 ar. Nous retrouvons ainsi, avec surprise, sous une formulation légèrement différente, l'ἰδιωτικὴ γῆ et la βασιλικὴ γῆ que l'on croyait disparues depuis fort longtemps[95]. Puis, l. 297, la νησ(ιωτικὴ) κτ(ῆσις) ou propriété constituée sur les « îles » au sens égyptien, c'est-à-dire des sortes de bas-fonds qui émergent peu à peu par accumulation de limon, ce que les Égyptiens appelaient « terres neuves », qui finissent par être soudées aux rives du Nil[96]. Dans le cadastre contemporain d'Antaeopolis, les νῆσοι figurent comme catégorie agricole distincte de la σπορίμη[97] et non plus juridique. Comprenne qui pourra.

L. 298 et 299, βασ(ιλικὴ) πατρε(μουνιαλία), *sc.* γῆ ou κτ(ῆσις)[98] et νησ(ιωτικὴ) πατρ(εμουνιαλία) ou νῆσ(οι) πατρ(εμουνιάλιαι)[99]. Il s'agit de terres ou propriétés « patrimoniales », constituées sur la terre royale et la terre rapportée. Encore que la *domus divina*, du moins du temps de Justinien et de Théodora, soit bien attestée à Aphroditô, où elle exerçait même une sorte de tutelle administrative d'ensemble[100], la terre « patrimoniale » n'a rien à voir avec les biens du *sacrum patrimonium* restauré par Anastase[101]. La présente notion, attestée depuis la première moitié du IIIe s., équivaut à l'οὐσιακὴ γῆ, la terre des domaines impériaux sans doute, mais du vieux *patrimonium principis*, à notre époque appropriée privativement[102]. Nous connaissions déjà pour le IVe s. les νῆσοι « patrimoniales » (*SPP* X 189, 4), mais l'association avec la βασιλική est inédite, encore que nous trouvions, sous Dioclétien, des biens ταμιακά recensés dans la dernière catégorie[103].

L. 300 et 301 : une zone d'obscurité totale avec la terre οβο( ), de statut « royal » ou « insulaire », comparativement très marginale.

Mme A. Swiderek, dans son édition du cadastre du Mendésien daté de 297/308, a noté une catégorie de terre recensée successivement dans la *basilikè*, dans l'*idiôtikè*, dans les *paradeisoi*, dans la *chersampelos* et dans les *chersoparadeisoi*, appelée ταμιακὰ ἀουνδίκια, s'opposant aux aroures des κτήτορες, pour des montants « strikingly small ». Voici sa discussion[104].

« The word αουνδικιων (...) may be compared with the word οουε̣ν̣δι( ) which is found in P. Ryl. 655 v. ii 4, written οδενδικ( ) *ibid.* l. 14 (cf. line 1 cited in the

95. Voir *P. NYU* 20, intr. et n. 9. Tenir compte cependant de notre n. 112. Sur la *basilikè*, on se reportera plus spécialement à A. Tomsin, *Mélanges Fohalle*, Gembloux 1969, 271-80.

96. D. Bonneau, *Le fisc et le Nil*, Paris 1971, 70, 115 et 168.

97. *P. Cairo Masp.* I 67057 iii, 2.

98. Voir la forme πατρεμουνίου de *P. Strasb.* 337, 4-5.

99. Résolution appuyée sur *SPP* X 189, 4 : νῆσος π[α]τριμ( ).

100. Voir *CPR* V 18, intr.

101. Voir M. Kaplan, *Les propriétés de la couronne et de l'église dans l'empire byzantin*, Paris 1976, 11-12.

102. Voir *P. Charite* 14, n. 2 ; 15, n. 4-7 et § F de l'éd. (p. 14). Ajouter aux textes cités *P. Strasb.* 315, 12, 14 (1re moitié du IIIe s.) et *SPP* X 189, 4 (IVe s.). Le *patrimonium* au sens cadastral semble réapparaître à l'époque arabe dans *CPR* IX 45 *v*, 4 (voir sur ce texte J. Gascou, *Bib. Or.*, 43, 1986, col. 95-96).

103. *SB* XII 10891 (*P. Oxy.* XLIV 3205).

104. Voir n. préc. ; éd. pr. *in JJP* 16/17, 1971, 31-44. La rééd. *SB* XII 10891 est à certains égards supérieure à celle de *P. Oxy.* XLIV 3205. Les lignes citées de A. Swiderek se trouvent aux p. 32-35 de *JJP* 16/17.

introduction) and also with the word οουενδ( ) which has now to be substituted for the Editor's οὐένδ(ιτον) in P. Oxy. XIV 1660, where it is found together with κτητόρων designating a category of land. The same word appears as ουεντι[.]...ων in P. New York inv. nº XIVc 50, l. 4 (published by N. Lewis, *The Journal of Juristic Papyrology* XV, 1965, p. 159 ss)[105]. The Editors of P. Ryl. 655 suggest *ad locum*, « that the word intended is *vindicata* though what *terra vindicata* is, whether in *privatam* or a *privata* is obscure ». The amount is so small, that the Editors believe it to be « a relatively unimportant category, perhaps land whose exact status was still *sub judice* ». The text published by N. Lewis is addressed to the *magister rei privatae* and concerns the sale of estates and land parcels belonging to the ταμιεῖον, cf. lines 4-5: ...]ς πράσεως οὐσ[ι]ῶν ταμιακῶν καὶ χωρίων οὐεντι [.]...ων περιελθόντων εἰς τὸ ἱερώτατον ταμῖον. In his commentary ad locum N. Lewis writes: « ουεντι[.]...ων is obviously a Latin word in Greek transliteration... In attempting restoration at least three possibilities must be considered ». These are according to the Editor: 1) a form of *vendere* (e.g. οὐεντι[δ]ιλιων « from *vendibilis* », 2) a form of *vindicare*, 3) and adjectival form from a Roman name e.g. Ventidius.

The occurrence of the same word in P. Ryl. 655 and in P. Oxy. XIV 1660 taken together with αουνδικιων in our text, allows to reject the last of the three proposals made by N. Lewis. It is at any rate obvious that the land called ταμιακῶν ἀουνδικίων is the land belonging to the ταμιεῖον (claimed by the ταμιεῖον? cf. P. Ryl. 655 v. i 1 ο[..].ονδ[ι]κ( ) ἀπὸ ἰδίας and as such opposed to the land of κτήτορες... ».

Au dossier rassemblé par Mme Swiderek s'ajoute, d'après une amicale suggestion de K. A. Worp, *P. Oslo.* III 113 (Hermopolite; 346). Il s'agit d'un cautionnement de γεωργοί (sans doute de terres publiques), très fragmentaire, adressé par un diacre de village à un *praepositus pagi*. La garantie porte sur la mise en culture, γεωργ(ε)ῖν (l. 11) de ο ουινδικιων |[12] ...]κλήρου ... [τ]οῦ αὐτῶν (*sc.* les γεωργοί) πατρὸς κτλ. L'association avec un *klèros* permet de reconnaître ici dans ὀουινδικίων la catégorie cadastrale étudiée par Mme Swiderek[106].

Sans doute notre classe οβο( ), peut-être pour ὀβο(υινδίκια) ou ὀβο(υενδίκια), n'en représente-t-elle qu'une nouvelle forme, tout aussi mystérieuse pour nous que pour les précédents éditeurs.

Noter qu'à cette notion semble correspondre dans *SPP* X 189, 5 (IVe s., un terme σουδικ( ).

VI. — Intérêt de *P. Freer* 08.45 a + b.

1. Pour l'histoire du cadastre.

Nous ne possédions pas de cadastre égyptien si tardif[107] et, à ce titre, le présent papyrus intéresse l'histoire d'un genre documentaire. À vrai dire, en

105. Actuel *SB* VIII 9883.

106. L'interprétation de ce passage proposée par K. F. W. Schmidt, p. 279 des *P. Oslo.* III est négligeable à cause, principalement de la témérité des restitutions sur lesquelles elle s'appuie.

107. Les dernières pièces datées étaient jusqu'à présent, à notre connaissance, les *P. Landlist.* I et II, postérieurs à 346/47 (W. VAN GUCHT, *Atti XVII Congresso* III, 1135-40) et attribuables au 3e quart du IVe s. d'après les connexions prosopographiques exposées p. 19 de l'éd.

l'état actuel de la documentation et de la littérature scientifique, il nous paraît difficile de nous faire une doctrine[108]. Cependant, pour autant que nous puissions nous permettre d'en juger, notre document, rapporté aux tendances de son temps, paraît assez traditionnel.

À compter de la deuxième moitié du IVe s., comme le montrent les *P. Landlist.* I et II, le cadastre est normalement consigné sur codex ou « polyptyque »[109]. Or notre document est un rouleau, alors qu'il procède d'un κῶδιξ[110] et que le codex, comme support de documents fiscaux et de livres de comptes était déjà très répandu à Aphroditô[111]. Il y a là un trait d'archaïsme flagrant.

Nous avons observé, dans le développement précédent, le maintien, pour désigner le statut de la terre, de catégories juridiques anciennes. Mais nous manquons trop d'éléments de comparaison pour décider si cet apparent conservatisme de *P. Freer* 08.45 a + b lui appartient en propre. Certaines observations devraient plutôt nous inciter à la prudence[112].

P. Freer 08.45 a + b, évoquant en cela certains cadastres du IVe siècle, ne spécifie pas la charge fiscale du κτήτωρ[113]. Or elle tendait à figurer dans les cadastres depuis le début du Ve siècle[114]. Justinien, en 545, considère que les δημόσιαι ἀπογραφαί donnent normalement la ποσότης des δημόσια[115]. C'était bien le cas dans l'Oxyrhynchus du VIe et dans l'Hermopolis du début du VIIe s.[116]. Il y a toutefois des exceptions[117].

108. Voir A. Déléage, *Et. de Pap.*, 2, 1934, 73-225, sp. 79-147 ; du même auteur, *La capitation du Bas-Empire*, Mâcon 1945, 65-66 et 106-11 ; A. H. M. Jones, *The Roman Economy*, Oxford 1974, 228-56. Pour Byzance, se reporter à l'étude bien connue de N. Svoronos citée ci-dessus n. 40.

109. Aussi *P. Flor.* I 64, à peu près contemporain des *P. Landlist.* Voir W. Goffart, *Speculum*, 47, 1972, 377 s. Au VIe s. le cadastre d'Oxyrhynchus était un assemblage de δημόσιαι πτυκταί de papyrus (cf. *P. Oxy.* I 126, 8 [Wilcken, *Chrest.* 180] et *P. Warr.* 3, 9).

110. Voir ci-dessus p. 105. Sur le mot κῶδιξ comme désignation du cadastre à Byzance, voir N. Svoronos, ét. cit. ci-dessus n. 40, p. 109.

111. Voir par ex. *P. Cairo Masp.* II 67138 + 67139 ; 67141 ; 67212 ; 67213 ; 67217 (+ 67218 ?) ; 67219 ; 67221 ; III 67325 ; 67341 ; 67347 ; *P. Flor.* III 297 + 298 + *P. Strasb.* 699.

112. La *basilikè* est mentionnée par *P. Michaël.* 33, qui date probablement du début du Ve s. (*BL* IV s.n. et *PSI XVII Congr.* 29 n. 3-4). De même, nous trouvons encore l'*idiôtikè* (ce qui implique le maintien des autres catégories) dans *P. Warr.* 3 (fin Ve/déb. VIe s., mais avant 504 ; voir J. Keenan, *ZPE*, 17, 1975, 236) et dans *CPR* IX 79 (VIe s., d'après l'éd., mais attribuable aussi au Ve d'après l'écriture). Noter aussi la *dèmosia gè* dans *P. Oxy.* XVI 2019, 20 (VIe s.).

113. Voir sur ce point, outre les *P. Landlist.*, *P. Cairo Isid.* 6, *P. Sakaon* 4, *P. Lips.* 101, *P. Rain. Cent.* 154 et *SPP* X 221. Ce trait du cadastre d'Aphroditô se déduisait déjà des actes de transfert cadastral *P. Cairo Masp.* I 67117 à 67119 (+ 67048) qui ne portent que sur des surfaces. On y trouve bien une clause relative à l'impôt, mais sans détail du paiement.

114. W. Goffart, *Speculum*, 47, 1972, 380-81.

115. *NJ* 128, 4.

116. Nous nous fondons sur des actes de transfert cadastral. Pour Oxyrhynchus, *P. Michaël.* 33 (déb. Ve s. ? ; cf. n. 112) ne donne que la surface (voir aussi pour l'Arsinoé du IVe s. *P. Würzb.* 18). Mais *P. Warr.* 3 (fin Ve/déb. VIe s., avant 504 ; cf. n. 112) porte déjà sur le transfert du *telesma* de la surface. Dans les actes suivants, *P. Oxy.* XVI 1887 et I 126 (Wilcken, *Chrest.* 180), il n'est plus question que des impôts. Pour Hermopolis, le texte le plus ancien, *CPR* IX 79 (cf. n. 108) semble n'avoir mentionné que les surfaces, mais la série du début du VIIe s. *P. Herm. Rees* 67, *P. Laur.* II 26, III 77 et *P. Würzb.* 19 détaille et les surfaces et les charges.

117. Le cadastre de Nessana, en 569, ne comportait sans doute que les surfaces (*P. Ness.* 24). Inversement, des documents du Ve s., comme *P. Flor.* I 64 et *P. Ross. Georg.* V 58 donnent les charges. Noter que le premier de ces textes a plutôt le caractère d'un cahier des *phoroi* de terres publiques concédées que d'un cadastre. Le second pourrait entrer dans cette classe sans difficulté.

2. Pour l'histoire économique et sociale.

La mutilation initiale du document et la perte de l'inventaire des *kômètika onomata* rendent pour le moment difficile ou aléatoire son exploitation par l'historien des relations économiques et sociales. Néanmoins, la récapitulation générale (voir ci-dessus § V) nous livre des données d'ensemble complètes sur la distribution des surfaces cultivées[118]. On les comparera à celles dont nous disposions déjà pour Antaeopolis, grâce à *P. Cairo Masp.* I 67057 iii :

Catégorie	Aphroditô (aroures)	Antaeopolis (aroures)
σπορίμη	5200	40403
νῆσοι	(dans la *sporimè*)	6873,50
θρυΐς	34,875	200
ἄμπελος	101	2578,50
παράδεισοι	570,50	1600
Total.........	5906,375	51655

Comme on voit, l'agriculture locale consacrait beaucoup plus d'espace aux céréales qu'aux autres cultures. C'est du reste un trait connu de l'Égypte romaine, conforme à sa vocation annonaire. Aphroditô semble proportionnellement moins adonnée que la *civitas* à la viticulture, mais se distingue par l'étendue des vergers et, à un moindre degré, des terres à joncs.

Dans le détail des entrées, il y a matière à observations. Sur les structures foncières, petitesse des parcelles[119], dispersion de la propriété, le document ne fait que confirmer des faits connus. Il apporte du neuf, en revanche, sur la concentration de la richesse foncière aux mains des institutions religieuses, des monastères en particulier qui, à 7, détiennent *ca* 1/3 des terres recensées. Les monastères sont absents des cadastres du IVe siècle : on mesure le progrès parcouru. Il est vrai que nous ignorons dans quelle mesure les renseignements de notre document sont généralisables.

118. Il faudrait bien sûr pouvoir prouver que le fisc byzantin tenait compte de toute la terre.

119. La plus grande, relevée l. 97, mesure 26 + ar. Les surfaces inférieures à l'unité sont nombreuses.

Col. I. (Planche I)

Ἠ]λίας Νεμεσιανοῦ πọλ(ιτευόμενος) ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) τῶṿ αὐτῶν	σπ(ορίμης γῆς) (ἀρούρης) η' ις' λϐ'
Δα]μιανὸς Ἰωάννου Ἡσυχίου ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) Ἰọσ̣ηφίου	
Ἑρμαυῶτος πρεσϐ(υτέρου) τοῦ (καὶ) γεωργ(οῦ)	σπ(ορ.) (ἄρ.) ε η' ις' λϐ'
μο]ναστήρ(ιον) Ἄπα Σουροῦτος τὸ L (καὶ) Πανόλβιος πολ(ιτευόμενος) τὸ L	
ὑπὸ Ψάϊọν Πατερμούθου ποιμ(ένα) γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) ιγ L η' ις'
Ἀν]αστάσιος Ὀννοφρίọυ ἀπὸ Πούχ(εως) ἀπὸ ẹ̓[κϐ(ολῆς)] Ψάϊον Μουσαίου	
καὶ λοιπ(ῶν) ὑπὸ Παπνοῦθιν (καὶ) Ψάϊọṿ Π̣α̣τερμούθου ποιμ(ένας)	σπο(ρ.) (ἄρ.) L η' ις'
κλ(ηρονόμοι)] Τιμοθέου Ἀντᾶ Ουωε δ(ιὰ) Θεοδ..... (καὶ) λ̣οι(ποὶ) κοιν(ωνοὶ) τὸ (δίμοιρον)	
(καὶ) ἐκκλ(ησία) Δημητρίου Ἀνταίου τọ̀ (τρίτον) ὑπὸ Ψανμαριάμ	σπ[ο](ρ.) (ἄρ.) ιδ L
Βίκ]τωρ Νεμεσιανοῦ πολ(ιτευόμενος) ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) Ἰωάννου Ἑρμαυῶτος	
τέκτ(ονος) τοῦ καὶ γεωρ(γοῦ)	σπο(ρ.) (ἄρ.)α̣ L ḍ η' [
μο]ναστ(ήριον) Πόρϐεως ὑπὸ Μουσαῖον Ψ̣ιμανωϐὲτ γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) δ̣ Ḷ [
κλ(ηρονόμοι)] Μαρκελλίνου πολ(ιτευομένου) ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) κλ̣(ηρονόμων) Π̣α̣τ̣ε̣μουῶτος (καὶ) κλ(ηρονόμων)	
Πεκυσίου ὑπὸ Ἀπολλῶν Πε̣χ̣υ̣σ̣ίου γεωρ(γόν)	[
Ἀλέξ]ανδρος Ἡρώδου σιγγ(ουλάριος) δουκ(ικὸς) ἀ̣π̣ọ̀ ἐκϐ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν) ὑπ(ὸ) Ἀπολλῶ[ν γεωρ(γόν)	
κλ(ηρονόμοι)] Διονυσίου Μαυρικί[ο]υ ἀπὸ ẹ̓κ̣ϐ(ολῆς) τῶν α̣ὐ̣τ̣ῶ̣ṿ ὑπὸ τὸν αὐτὸν [	
Σιλ]ϐανὸς Θω[μᾶ	
Παν]όλβιος πọ[λ(ιτευόμενος)]ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) [τῶν] (α̣ὐ̣τ̣ῶ̣ṿ)	σπ(ορ.) (ἀρ.) [
Ὁ δεῖνα ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) κ]λ̣[(ηρονόμων) Πα]π̣ν̣[οῦτε] ἰ̣ατροῦ ὑπ[ὸ Ἀ]πọλλῶν γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἀρ.) [
κλ(ηρονόμοι) Ἐ]λευσινίου κ̣[όμ(ετος) ἀ]πọ̀ ἐκϐ(ολῆς) τῶṿ αὐ̣[τῶν ὑ]πọ̀ τὸν (αὐτὸν) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) L [
/ [Ἀμμ]ώνιος Θεọ[δοσί]ου κόṃ(ης) ọ̓ṿό(ματος) Ψα̣[ῖο]υ [Φὴ]ρ̣ ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) ḍ [
/ Θε̣[ο]δω[σ]ί̣α Νεμε̣[σιαν]ọῦ γαμ(ετὴ) επ.ο. ... ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) β [
/ μοναστ(ήριον) Ἄπ̣α̣ Σου[ροῦτο]ς ὑπ(ὸ) Φοιϐάμμ[ωνα Ἑρ]μαυῶτος Χῶροṿ	σπο(ρ.) <(ἄρ.)> β d ι̣[ς'
. Ἀναστάσιος Ὀνṿ[οφρίου] ἀπὸ ẹ̓χ̣ϐ̣(ολῆς) μ̣[ονασ]τ̣(ηρίου) Ἄπα Σουρ(οῦτος) ὑπὸ τὸν (αὐτὸν)	σπο(ρ.) <(ἀρ.)> d ις'
/ κλ(ηρονόμοι) Μακαρίου Δαμια[νοῦ] Πρωμα̣[ῶτος ἀπὸ] Ἀνταίου ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς)	
Ταὰμ Πεχ̣υσίου (καὶ) κλ(ηρονόμ̣ων) Πατεμ̣ο[υῶτο]ς̣ ὑπὸ Πεκῦσιν γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) α d ις'
/ Μαρτύριος ἀπὸ Ἀνταίου ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) τῶ[ν αὐτ]ῶν ὑπὸ τὸν αὐτὸν γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) α̣ η' ις'
/ Κ̣ῦρις Ἀρῶνος πρε[σϐ](ύτερος) (καὶ) λοι(ποὶ) ὀνό(ματος) ... ọ̓δώρου Ὥρου ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς)	
τῶν αὐτῶ[ν ὑ]πὸ τὸν α̣ὐτὸν [γεωρ(γὸν) ?]	σπ(ορ.) (ἀρ.).d ις'
/ Ἀπολλωνίδης σχ̣[ρ](ινιάριος) ὑ[πὸ] Μαθ[....]γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἀρ.) ι L d η'
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουρ[οῦ]τ̣ọς ὑπὸ Μ̣[ουσῆν Ἑρμαυῶ]τος ἰατροῦ γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἀρ.) ς
/ κλ(ηρονόμοι) Ἐλευσινίου κ̣[ό]μ(ετος) ἀπὸ ẹ̓[κϐ(ολῆς) μοναστ]η̣[ρ(ίου) Ἄ]πα [Σου]ρọῦτος	
ὑπὸ τ[ὸν αὐτὸν γ]ε̣ω̣ρ̣(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) β L η' [ι] ς'
/ μοναστήρ̣(ιον) Ἄπα Σουροῦτος ὑπὸ Πεκ[ῦσιν...]..ρọ[.]γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊθ L ḍ
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδω[σ]ίου [σ]χο(λαστικοῦ) ὑπὸ [Ἀ]π̣ολ[λῶν Ἀϐρααμ]ίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) κδ
2e main // σ̣π̣(ορ.) (ἄ̣ρ̣.) ρ̣κζ η' ις'	

Col. II. (Planche II)

Ἡ]λίας πολ(ιτευόμενος) [ἀπὸ ἐ]κϐ(ολῆς) Χα[ρισίου Ἑρμαυῶτος ὑπὸ τὸν (αὐτὸν)] γεωρ(γὸν)	[σπο(ρ.)] (ἄρ.) ε
Σ]α̣ραπ[ί]ων[......].ψ̣ίο̣υ α̣[± 19]γεωρ(γὸν)	σ̣π(ορ.) (ἄρ.) γ d
]μοναστ(ήριον) Ἄπ[α Σουρο]ῦτος ὑπ̣[ὸ Ῥαχ]ὴλ Μα[καρίου]	σ̣π̣(ορ.) (ἄρ.) δ L d ις′ [ἀ]μ(πέλου) (ἀ̣ρ̣.) L d
]κλ(ηρονόμοι) Διο[νυ]σίο[υ....]ιω.[..].λλω[......].β..	σπο(ρ.) (ἄρ.) δ Ḷ η′
]κλ(ηρονόμοι) Τσίλλας [.....] ... [..] Φοιϐάμμωνο[ς] κ[ατ]ὰ κο(ινωνίαν) Κορν[ηλ]ίου	
πρεσ[ϐ(υτέρου)] ὑπ(ὸ) χ̣[..]α̣ν̣ ἀπὸ βοηθ(ῶν) ἀπὸ (ἀρ.) [γ] η̣′ (ὑπὲρ) (μέρους) 2ᵉ main L	σ̣π(ορ.) <(ἄρ.> α L ις′
]Δαμιανὸς κόμ(ης) ...[.....]εω ἐ̣ποικ(ίου)	παρ(αδείσου) [(ἀρ.) L
]μοναστ(ήριον) Ἄπα Ζην[ο]ϐ̣[ίου κατὰ] κ̣(οινωνίαν) κλ(ηρονόμων) Ἀνουϐίωνο̣[ς] Κολοσιρέου	
καὶ̣ λοιπ(ῶν) [ὑπὸ....... Β]ησαρ̣[ί]ωνος ἀπ[ὸ] (ἀρ.) ις L (ὑπὲρ) (μέρους) ς′	σπο(ρ.) (ἄρ.) β L d
]μοναστ(ήριον) [Σμ]ῖνος [±12]χίου Ἡ̣σαι. [Κ]αλαπησε	σπο(ρ.) (ἀρ.) d η′
]Δαμιανὸς κόμ(ης) ὑπ̣[ὸ].[±12]υ̣ γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) γ
]Σ̣ενούθης Ψαΐου Ἁρ̣ηοῦτ̣[ος ὑπὸ ...... ἀ]πὸ Τανυα̣ίθ(εως) γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) ζ
]μ̣ο̣ναστ(ήριον) Ἄπα Σινούθου α̣[± 8]δώρου ὑπὸ Ἴσακον	
ν̣ομικ(ὸν) κ[α]ὶ Ἰω.[± 6]γεωρ(γούς)	σπ(ορ.) (ἄρ.) ῑε d
/ μο[ν]αστ(ήριον) Ἄπα Ζηνο̣[ϐ]ί̣ο̣υ [± 8].σ̣α̣κ̣ίο̣υ̣ Πρωμαῶτος	
ὑπὸ[.]...[ ]	[σ]π̣(ορ.) (ἀρ.) [.].[ ]
/ μ̣ο̣ναστ(ήριον Ἄπ[α........] ὑπὸ.[.]α[ ]	[σπο(ρ.)] (ἄρ.) ιγ d η′ ἀμ(π.) (ἀρ.) .η′
/ μ[ο]ναστ(ήριον) Ἄπα Ζηνο̣ϐ̣ίο̣υ̣ ὑπὸ [Ἑρμαυῶν Ψ]ύρου πρεσϐ(ύτερον) γεωρ(γὸν)	σ̣[πο(ρ.)] (ἄρ.) ῑ L d ις′
/ μ[ο]ν̣αστ̣(ήριον) Ἄπα Σουρ̣οῦτος κ[ατὰ κο(ινωνίαν)] μ̣οναστ(ηρίου) Ἀοσίτου ὑπ(ὸ)	
Φοιϐάμ[μ]ω̣να μ[....]ενελοολε̣ γεωργ(ὸν)	
ἀ̣π̣ὸ̣ (ἀρ.) ...[(ὑπὲρ) μέρ(ους).].	σπ(ορ.) (ἄρ.) ε L ις′
/ Ἀ̣μ̣μώνιος Θεοδωσίου [ὀνό(ματος) Κύρα]ς̣ Πρωμαῶτος ὑπὸ	
Ὧρον Π[αρᾶς] γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) η π̣α̣ρ̣(αδ.) (ἀρ.) Ḷ η̣′
/ Σεν̣ούθης Ψαΐου Ἁρηοῦτο[ς]	σ̣π̣ο(ρ.) (ἄρ.) ζ
ζ ( ) / μ̣ο̣ναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος [τὸ L (καὶ)] Σ̣ε̣νούθης Ψαΐου Ἁρηοῦ̣τ̣ος	
τὸ L τόπ(ου) Ἰσακιο̣[..].θου ὑπ(ὸ) Σαϐῖνον Ψεμπν[ούθου]	
δου[κικ](ὸν) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ῑς ⟦.⟧
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ̣[(ου) τ]ῶ̣ν ἀπὸ Ἀνταίου	σπο(ρ.) (ἄρ.) η λϐ′
/ τὸ αὐ̣τὸ τόπ(ου) Ψεκῆτος χαλ[κο]τ̣(ύπου) ὑπ(ὸ) Ῥαχὴλ Μακαρίου̣	σπο(ρ.) (ἄρ.) ς
/ τὸ αὐ̣τὸ τόπ(ου) Ἁτρῆτος ἐλαιουρ(γοῦ) [ὑπ(ὸ) Φοι]ϐ̣άμμωνα Ἰωσηφίου	σπο(ρ.) (ἄρ.) η L η′ ις′
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Ζηνοϐίου ἀπὸ ἐ[κϐ(ολῆς)] κ̣λ̣(ηρονόμων) Ῥωμ̣ανοῦ Βίκτορος	
[ὑ]πὸ Ῥαχὴλ Μ̣[ακ]α̣ρίου	σπο(ρ.) (ἄρ.) γ
/ μον[ασ]τ̣(ήριον) Ἄπα Σο[υρ]οῦτος τόπ(ου) [....]τ̣ο̣ς ἐλαι(ουργοῦ) ὑπ(ὸ) Φοιϐάμμωνα	
[Ἰ]ωσηφίο̣υ [γε]ω̣ργὸν	σπο(ρ.) (ἄρ.) α
2ᵉ main // σπ(ορ.) (ἄ̣ρ̣.) [.]. d η′ ις′ λϐ′ ἀμ(π.) (ἄρ.) β L d η′ παρ(αδ.) (ἄρ.) α η′	

Col. III. (Planche III)

/ τὸ α[ὐ]τ(ὸ) ὑπὸ Ἀβραάμιν α.ψιν.[.]α γεωργὸν	σπ(ορ.) [ ] [
/ τὸ α[ὐ]τ(ὸ) ὑ[π]ὸ Ὧρον εκυ..ον.. γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) θ η′ [
/ Ἀμμώνι[ος] Θεοδοσίου ὀνό(ματος) Βησαρίω[νο]ς πρωτοκ(ωμήτου) ὑπὸ Ἰακ[ῦ]διν	
/ [Μα]ξίμου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) β
/ μοναστ(ήριον) [.....]ρμουθίας ὑπὸ τὸν (αὐτὸν)	[σ]πο(ρ.) (ἄρ.) γ d η′[ἀ]μ(π.) (ἀρ.) η′ ις′ παρ(αδ.) (ἀρ.) ις′
κωμητικ(ὸν) Ἀναστάσι[ος Ὀν]νοφρίου ὀνό(ματος) Ἰσακίου ἀπὸ Πούχ(εως) ὑπ(ὸ) τὸν (αὐτὸν)	[σπο(ρ.)] (ἄρ.) δ L η′
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδωσ[ίου] σχο(λαστικοῦ) ὑπὸ Ἀπολλῶν Ἀβρααμίου γεωρ(γὸν)	σ[πο(ρ.)] (ἀρ.) L
/ οἱ (αὐτοὶ) ὑπὸ Ἱερ[α]κίωνα πρεσβ(ύτερον) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) δ ἀμ(π.) (ἄρ.) α L [παρ(αδ.)] (ἄρ.) β
/ οἱ (αὐτοὶ) ὑπὸ Ἀπολλῶν Ἀβρααμίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) L
/ μοναστ(ήριον) Σμῖνος ὑπὸ Παλῶν Πατάϊτος τ[όπ(ου) Πμ]ουναχῶν	[σπο(ρ.)] (ἀρ.) L d η′ ις′ ἀμ(π.) (ἄρ.) α L [
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδωσί[ο]υ σχο(λαστικοῦ) κατὰ κ(οινωνίαν) Βίκτορος Πι.νίο[υ] ὑπὸ [Ἀ]πολλῶν	
Ἀβρααμίου ἀπὸ (ἀρ.) d ις′ (ὑπὲρ) μέρ(ους) L	σπο(ρ.) [(ἀρ.)] η′ λβ′
/ εὐκτ(ήριον) τοῦ Ἀρχ[αγγ]έλου Μιχαὴλ ἐν Ἀνταίου ὑπ(ὸ) Παλῶν Πατάϊτ(ος)	σπ[ο(ρ.) (ἀρ.).] L ις′ χ
/ ἐκκλ(ησία) Ἀντ[.... ὑ]π(ὸ) Φοιβάμμωνα Μαρτυρίου γεωργ(ὸν)	σπ(ορ.) [(ἀρ.)] L.
κωμητικ(ὸν) ξενεὼν Ἄπα Δίου ἐν Συνορίας ὀνό(ματος) Κυριακοῦ Ἑρμαυῶτ[ο]ς	
τόπ(ου) Πιαϛ Μελε ὑπὸ Φοιβάμμωνα Μαρτυρί[ο]υ	σπο(ρ.) (ἄρ.) ε η′ λβ′ πα[ρ(αδ.)] (ἄρ.) [d] η′
]μοναστ(ήριον) [Σ]μῖνος τόπ(ου) Χιχόϊτο[ς ὑ]πὸ τὸ[ν (αὐτὸν)	]σπο(ρ.) (ἄρ.) β L η′ ις′ ἀμ(π.) (ἀρ.) L d η′
]ξενεὼν Ἄπα Δίου ὑπὸ Βίκτορα Ἁτρῆτος ποι[μ(ένα)	] σπο(ρ.) (ἀρ.) d η′ ἀμ(π.) (ἀρ.) L d ις′
/ Λεοντία ..πρου ὑπὸ Ἰωάννην Ἑρμαυῶτος [γεωρ](γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) L ις′
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδο[σίου σ]χο(λαστικοῦ) ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) Λεοντίας αμπ..	σπο(ρ.) (ἀρ.) L η′ ις′
κλ(ηρονόμοι) .]ιλήμωνος Πεκυσίου ὀνό(ματος) κλ(ηρονόμων) Κύρας Σαραποδώρου	
ἀ]πὸ Ἀνταίου ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) ἐκκλ(ησίας) νοτίνης καὶ λοιπ(ῶν)	
ὑπ(ὸ) Ἑρμαυῶν Ψύρου πρεσβ(ύτερον) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) L η′ ις′
/ κλ(ηρονόμοι) Δωραντινόου ἀπ[ὸ] Ἀντινόου ὑπὸ Ἑρμαυῶν	
Πρωμαῶτος γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) κ ⊢ παρ(αδ.) (ἄρ.) β d η′
ζ ( ) / μοναστ(ήριον) [Ἄ]πα Σουροῦτος τὸ L d (καὶ) Υἱνίας σχο(λαστικὸς) τὸ d	
ὑπ(ὸ) τὸ μοναστήρ(ιον) Ταρούθ(εως)	σπο(ρ.) (ἄρ.) κϛ[.]ξδ′
ζ ( ) / Βίκτωρ Χαργαῦς ἀπὸ Ἀπόλλωνος καὶ Τασίας ἀπὸ Ἀνταίου	
ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) μοναστ(ηρίου) Ἄπα Σουροῦτος καὶ λοιπ(ῶν)	
ὑπ(ὸ) τὸ μοναστήρ(ιον) Ταρούθ(εως)	σπο(ρ.) (ἄρ.) .
κωμητ[ι]κ(ὸν) Τ..α....λαβελ πρεσβ(υτ- ?) ἀδελφ( ) Μαυρικίου	
ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν) ὑπ(ὸ) τὸ μοναστ(ήριον) Ταρούθ(εως)	σπο(ρ.) (ἄρ.) α .
/ Πανόλβιος πολ(ιτευόμενος) ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν) ὑπὸ τὸ (αὐτὸ)	σπο(ρ.) (ἄρ.) β
/ μοναστ(ήριον) Τα[ρ]ούθεως κατὰ κο(ινωνίαν) Ἀπολλῶτος Διοσκόρου	
ὀνό(ματος) Ἀθανασίας ὑπ(ὸ) τὸ (αὐτὸ) μοναστ(ήριον) καὶ	
Ἑρμαυῶς Πτολεμαίου ἀπ[ὸ] (ἀρ.) .d ις′ (ὑπὲρ) μέρ(ους) γ′	σπο(ρ.) (ἀρ.) L [?] η′ ις′

2e main (à droite des l. 106-07) [//] σπ(ορ.) (ἄρ.) ρμϛ L ξ[δ′ ἀ]μ(π.) (ἄρ.) δ L d η′ παρ(αδ.) (ἄρ.) [δ] L d ις′

Col. IV. (PLANCHE IV)

/ Ψάϊς οἰκέτ(ης) Ἀλεξάνδρου Ἡρώδου σ[ιγ]γ(ουλαρίου) ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) L d η′
/ κλ(ηρονόμοι) Κύρου γραμματικοῦ τὸ L (καὶ) εὐκτ(ήριον) Ἁγίου Βίκτορος ἐν Ἀνταίου	
(καὶ) εὐκτ(ήριον) Ἁγίου Ἰωάννου ἐν τῇ νήσ(ῳ) τῆς πόλ(εως) τὸ L ὑπὸ	
Βησσουροῦν Ἑρμίου (καὶ) Ἑρμαυῶν ἀδε(λ)φ(ὸν) γεωρ(γούς)	σπ(ορ.) (ἀρ.) η η′ ις′
/ Ἐρύθριος κ[α]ὶ οἱ ἀδε(λ)φ(οὶ) ὑπ(ὸ) Ἴσακον Παλάϊτος	σπο(ρ.) (ἀρ.) ι η′ ις′
/ κλ(ηρονόμοι) Μαρκελλίνου πολ(ιτευομένου) ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) Ἐρυθρίου (κ̣α̣ὶ̣) τ̣ῶ̣ν ἀδε(λ)φ(ῶν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) β d ις′
/ κλ(ηρονόμοι) Θηρακλείας δ(ιὰ) Ὑπατείας καὶ λοι(πῶν) ὀν̣ό(ματος) Τισίας Κωμασίου	
ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν) ὑπὸ τὸν αὐ̣τὸν γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἀρ.) β d ις′
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Π̣α̣σίρ[ε]ως ὑπὸ Ἰακῦϐιν Μαξίμου	σπο(ρ.) (ἀρ.) ϊε
/ τὸ αὐτὸ̣ τ̣ό̣π(ου) Ἶδε.... ὑ̣πὸ[.....] Ψ̣αΐου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) ϊα d ις′
/ τὸ αὐτὸ τόπ(ου) Καροὺρ ὑ̣πὸ Φρύριο̣ν̣[....]ου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) ε d ις′
/ Ἐρύθριος κόμ(ης) καὶ οἱ ἀδε(λ)φ(οὶ) [ ]	σπο(ρ.) (ἀρ.) L η′ ις′
/ ξενεὼν Ἄπα Δίου ἐν Συνορ(ί̣α̣) ὑ̣π̣(ὸ) [Βίκτο]ρα Ἀτρῆτος ποιμ(ένα) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) η ις′
/ μοναστ(ήριον) Σμῖνος ὑπ(ὸ) Παλῶν Π̣α̣τ̣[άϊτο]ς γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἀρ.) ϊε
/ Εὐδοξία ἀδε(λ)φ(ὴ) Θεοτέκνου κό[μ(ετος) ὑπὸ Παμ]οῦν Παπνουθίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) κ παρ(αδ.) (ἀρ.) β
/ Ἀνοῦφι[ς] Ἰακυϐίου ἐντολ(εύς) ὑπ(ὸ) Ἄπα Ζω[...] Βασιλίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) α L η′ λϐ′ ξδ′
/ κλ(ηρονόμοι) Δίου Τρυφιοδώρου ἐξκ(έπτορος) ἀπὸ Π̣α̣ν̣[ὸς] δ(ιὰ) Πρισαντινόου	
καὶ Μεγάλου ὑπὸ Ψ̣[αχ]ῶν Β̣[ίκτορ]ος γ̣εωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) ϊδ
/ Μ̣α̣ρ̣κ̣ε̣λ̣λ̣ῖ̣νος κόμ(ης) [ἀπὸ] Ἀντ̣[αίου ὀ]νό(ματος) κλ(ηρονόμων) Εὐστοχίου	
ἀ̣πὸ̣ ἐκϐ(ολῆς) κλ(ηρονόμων) Δίου Τρυφιοδώρο[υ ὑπ(ὸ)] Παλῶν Πατάϊτος	σπο(ρ.) (ἀρ.) α d ις′
/ μον(αστήριον) Σμῖνος ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) τῶν (αὐτῶν) ὑπὸ [τ]ὸν (αὐτὸν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) L
]ἐκκλ(ησία) παρὰ ποταμ(ὸν) Ἀνταίου καὶ Ἀχ[ι]λλεὺς Πτὲς διάκ(ονος)	
τὸ L (καὶ) Σοφίας Δωροθέου γ[α]μ(ετὴ) Ἀνουφίου ἐντολ(έως)	
τὸ d κατὰ κο(ινωνίαν) Ἀπολλῶτος Βη[σί]ου ὑ̣π̣(ὸ) Ἀπολλῶν	
Ἀϐρααμίου γεωρ(γὸν) ἀπὸ (ἀρ.) θ ḍ [η′] (ὑπὲρ) μέρ(ους) L d	σπο(ρ.) (ἀρ.) ζ
]Ἀμμώνιος Θεοδωσίου ὀνό(ματος) Ἑρμ[αυῶτο]ς Ψενθαησίου	
ἀπὸ ἐκϐ(ολῆς) Βησσουροῦν Προ[μαῶ]τος τοῦ (καὶ) γεωρ(γοῦ)	σπ(ορ.) (ἀρ.) α L
]μ̣οναστ(ήριον) Σμῖνος ὑπὸ̣ Παλῶν Πατ[άϊτος] γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἀρ.) α L
]μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος ὀνό(ματος) Ταχ̣[υμί]α̣ς κατὰ κο(ινωνίαν) κλ(ηρονόμων)	
Ἑρμίου Βίκτορος καὶ λοιπ[(ῶν)] ὑ̣π̣(ὸ) Παλῶν Πατάϊτος	
γεωρ(γὸν) ἀ̣π̣ὸ̣ (ἀρ.) ς η′ ις′ (ὑπὲρ) μέ̣[ρ](ους) θ̣′	σπο(ρ.) (ἀρ.) L η′ ις′
/ Κομίτης κόμ(ης) ὑπὸ Μουσ[ῆ]ν ἀπὸ πρωτοκ(ωμητῶν)	σπο(ρ.) (ἀρ.) κα ις′ παρ(αδ.) (ἀρ.) α̣ ḍ η̣′
2e main [//] σ̣π(ορ.) (ἀρ.) ρμη d η′ ις′ λϐ′ ξδ′ παρ(αδ.) (ἀρ.) γ d η′	

Col. V. (Planche V)

/ Ἠλίας πολ(ιτευόμενος) ὑπὸ Φ[ο]ιβάμμωνα Παμο[υ]νίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ιη
/ ξενεὼν Ἄπα Δίου ἐν Συνορ(ίᾳ) ὑπὸ Τσουροοσε Ἀτρῆτος	
ποιμ(ένα) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊ L
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σενού[θ]ου ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) ξενεῶνος Ἄπα Δίου	
ὑπὸ Τσουρ[ο]ο̣σ[ε] Ἀτρῆτος γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) δ
/ Εὐδοξία ἀδελφ(ὴ) Θεοτέκ̣νου κόμ(ετος) ὑπὸ Φοιβάμμωνα	
Βίκτορος ταουα̣[..]ου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊς παρ(αδ.) (ἄρ.) α L d ις'
/ κλ(ηρονόμοι) Σαραποδώρου δ(ιὰ) Ταλ.[..] γαμ(ετῆς) Ἀρῶνος ἀπὸ Συνορ(ίας)	
ὑπὸ Μηνᾶν Πονίτου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ) (ἄρ.) β L d η' ις' ξδ'
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Ψιλάμπων ὑπὸ Μουσῆν	
ἀπὸ πρωτοκ(ωμητῶν) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ε
/ μοναστ(ήριον) Σμῖνος ὀνό(ματος) Σ̣οφία Χαιρήμωνος ὑπὸ	
Παλῶν Πατάϊτος γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ε L ἀμ(π.) (ἀρ.) L d ις'
/ κλ(ηρονόμοι) Χριστοδώρου ἐξκ(έπτορος) ὑπ(ὸ) Ψεμπνοῦθιν Πανο[...]. γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) κ L d η'
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος ὑπὸ Χρήστην Ἰωάννου καὶ Μουσῆν	σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊς
/ Ἠλίας πολ(ιτευόμενος) ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) Χαρισίου Ἑρμαυῶτος	σπο(ρ.) (ἄρ.) θ
/ Ἐρύθριος κόμ(ης) (καὶ) οἱ̣ ἀδε(λ)φ(οὶ) ὑπ(ὸ) Ἑρμίαν (καὶ) λοιπ(οὺς) γεωρ(γούς)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ε L d ις'
ζ( ) / κ̣λ̣(ηρονόμ̣οι) Τ̣ρυφιοδώρου ἐξκ(έπτορος) δ(ιὰ) τῆς ἐκκλ(ησίας) Πανὸς τὸ ς' (καὶ)	
Ὑπατείας γαμ(ετῆς) Πέτρου τὸ L ιβ' (καὶ) Τρυφιοδώρου Δίου ἐξκ(έπτορος) τὸ ιβ'	
(καὶ) Ἀνδρέου Θεοφίλου τὸ ς' ὑπ(ὸ) Ἐνὼχ Πανουφίου Ψανταμ( )	σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ L
/ Ἐυδοξία ἀδελφ(ὴ) Θεοτέκνου κόμ(ετος) ὑπ(ὸ) Ἑρμαυῶν Πα̣ν̣ουφί[ο]υ	σπο(ρ.) (ἄρ.) β L η'
/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος ὑπ(ὸ) Παῦλον Ψινπούρης γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ
/ τὸ (αὐτὸ) ὑπ(ὸ) Ἀβραάμιον πρεσβ(ύτερον) ἀρτ̣οκόλλ(υτον) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) δ L
/ τὸ (αὐτὸ) ἐν ἀφέσει̣	σπο(ρ.) (ἀρ.) L d λβ'
/ ἐκκλ(ησία) Δημητρ[ίου Ἀντ]αίου ἀπὸ ἐκ̣β(ολῆς) Πόνιτος Πίνωνος	σπο(ρ.) (ἄρ.) α L ις'
/ εὐκτ(ήριον) τοῦ Ἀρχαγγ[έλο]υ Μιχαὴλ ἐν Ἀνταίου ὑπὸ Πνῖν Πιρί[ω]ν̣(ος)	σπο(ρ.) (ἄρ.) θ L
/ μον(αστήριον) Ἄπα Ζηνοβί̣[ο]υ ὑ̣π(ὸ) Μουσῆν Ἑρμαυῶτος ἰατροῦ γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) ϊ
/ κλ(ηρονόμοι) Χριστοδώρου ἐξκ(έπτορος) ὑ̣π(ὸ) Ἀβραάμι̣ο̣ν̣ Κρατίστου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) κγ L
ζ ( ) / κλ(ηρονόμοι) Ἰωάννου Τρυφιοδώρου δ(ιὰ) τῆς ἐκκλ(ησίας) Πανὸς τὸ γ'	
καὶ Ὑπατείας γαμ(ετῆς) Πέτρου τὸ γ' καὶ Τρυφιοδώρου	
Δίου ἐξκ(έπτορος) τὸ γ' ὑπ(ὸ) Ἰωάννη̣ν̣ Ἰσακίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊγ L d
/ εὐκτ(ήριον) τοῦ Ἀρχαγγέλου Μιχαὴλ ἐν Ἀνταίου ἀπὸ ἐκβολ(ῆς)	
κλ(ηρονόμων) Ἰωάννου Τρυφιοδώρου ὑπ(ὸ) Ἰωάννην γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) δ
/ Πέτρος Κοπ[.]ί̣του πρεσβ(ύτερος) ὑπ(ὸ) Θ̣εωνᾶν Πανουφίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) [ι d]
2e main // σπ(ορ.) (ἄρ.) ση η' ις' λβ' ξδ' ἀμπ(έλ.) (ἀρ.) Ḷ d ις' παρ(αδ.) (ἄρ.) α L d ις'	

Col. VI. (Planche VI)

/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Ψιντασε ὑπὸ Ἀβραάμιον
Κρατίστου γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἄρ.) θ L η′ ις′[
κωμητικ(ὸν) ἐκκλ(ησία) κώμης Εὐφροσύνου δ(ιὰ) Ἰωάννου πρεσβ(υτέρου)
ε̣ο.χ̣ σὺν ὀνό(ματι) κλ(ηρονόμων) Ταδώρας ὑπ(ὸ) Χαρίσιον
Ψιμανωβὲτ γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἄρ.) ε L d [λβ′
/ Ἀμμώ[νι]ο̣ς Θεοδοσίου ὀνό(ματος) Βίκτωρος Μακαρίου
τ̣ό̣π̣(ου) [Ἄ]πα Ψοΐου ὑπ(ὸ) Ἴσακον Βίκτορος μονάζ(οντα) σπο(ρ.) (ἄρ.) ς d παρ(αδ.) (ἀρ.) L
/ ὁ αὐτὸς [ἀ]π̣ὸ̣ μεταπτ(ώσεως) ἀδεσπ(ότου) κώμ(ης) Μονεχθὴ τόπ(ου)
. . . ς ἀπὸ Ἶτος ὑπ(ὸ) Ἀνοῦφιν Μουσαίου γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἄρ.) ῐγ[ ]
/ ἐκκλ(ησία) Δη[μ]ητρίου Ἀνταίου ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) Δαυεὶδ Βίκτορος
τόπ(ου) Φαμχοῒ τοῦ̣ (καὶ) γ̣ε̣ω̣ρ(γοῦ) σπο(ρ.) (ἄρ.) α L η′ ις′
/ κλ(ηρονόμοι) Ἰωά̣ν̣ν̣ο̣υ Τρυφιοδώρου δ(ιὰ) Ὑπατείας ὑπ(ὸ) Ἴσακον
Ψενθαησίου̣ ποιμ(ένα) γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἄρ.) ῐη L[ ]παρ(αδ.) (ἄρ.) β
/ Ἀπολλ[ω]ν̣ί̣δης σκρι(νιάριος) τόπ(ου) Φένεως ὑπ(ὸ) Ἰωάννην
Ταλουχίας γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἄρ.) ῐγ L[ ]παρ(αδ.) (ἀρ.) [L
/ μοναστ(ήριον) Ἄ̣πα Σουροῦτος τόπ(ου) Φένεως ὑπὸ Ἰερημία̣ν̣
Κύρου γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἄρ.) ῐα̣[
/ τὸ (αὐτὸ) τόπ(ου) Φαναὼμ ὑπὸ Ἴσακον Ψεμπνούθο̣[υ] γεωρ(γὸν) [σ]πο(ρ.) (ἄρ.) ῐ L[
/ τὸ (αὐτὸ) τόπ(ου) Ψιντεσορίου ὑπ(ὸ) Καλλίνικον Ἀπολλῶ̣τ̣ο̣ς σπο(ρ.) (ἄρ.) γ ḍ[
/ τὸ (αὐτὸ) τόπ(ου) Ὀστρακίνου ὑπ(ὸ) Ἀβραάμιο̣ν̣ Κρατίστου γεωρ(γὸν) σ̣πο(ρ.) (ἄρ.) α̣ Ḷ[
/ κλ(ηρονόμοι) [Θ]εοδοσίου σχο(λαστικοῦ) ὑπ(ὸ) Ἰωσῆφιν Βίκτορος ἐλαι[ου]ρ̣(γὸν) σπ(ορ.) (ἀρ.) [
/ μοναστ(ήριον) [Ἄπα] Σουροῦτος ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) Ψενθαησίου Ψεμπνούθου
πρεσβ(υτέρου) τοῦ (καὶ) γεωρ(γοῦ) σπο(ρ.) (ἄϱ.) β[
/ Σεν[ού]θης Ἀρηοῦτος τόπ(ου) Ψενθαησίου ἐλαιουργ(οῦ)
ὑπ(ὸ) Μελίτιον Παχυμίου ... γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἀ̣ρ̣.) . . [
/ Εὐδ[ο]ξία ἀδελφ(ὴ) Θεοτέκνου κόμ(ετος) τόπ(ου) Πασκλο ὑπ(ὸ)
Σενοῦθιν (καὶ) Ὧρον (καὶ) Μακάριον γεωρ(γούς) σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ[ ]θρ(υΐδος) [(ἄρ.)
/ Κομήτης κόμ(ης) τόπ(ου) τοῦ ἐξάκτορ(ος) ὑπ(ὸ) Μ[ουσ]ῆν Ψιμανωβὲτ σπ(ορ.) (ἀρ.).d [ι]ς′ ἀ[μ(π.) (ἀρ.) .]η′ παρ(αδ.) (ἀρ.) ις′
/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Ἀβάκτο[υ] ὑ̣π̣(ὸ) Ἑλλῶ̣ν πρεσβ(ύτερον) σπο(ρ.) (ἄρ.) ῐς d ἀμ[(π.)] (ἀρ.) L η′ ις′
/ Ἀπολλωνίδης σκρ(ινιάριος) τόπ(ου) τῶν Βλ̣ε̣μ̣μ̣ύ̣ω̣ν̣ ὑπ(ὸ)
Ἰωάννην Π̣ερσεφΐου γεωρ(γὸν) σ̣πο(ρ.) (ἄρ.) .ζ d η′ ἀμ̣(π.) (ἄρ.) β d παρ(αδ.) (ἀρ.) η′
/ κλ(ηρονόμοι) Ἰ̣ωάννου Τρυφιοδώρου δ(ιὰ) Ὑπατείας ἀπὸ ἐκβ(ολῆς) κλ(ηρονόμων)
Σοφίας <Σ>ουροῦτος τόπ(ου) Περισ̣[τε]ρ̣ε̣ῶνος
τῶν (καὶ) γεωρ(γῶν) σπο(ρ.) (ἀρ.) ḍ [ ]
/ Κωστάντιος σχο(λαστικὸς) καὶ ἀπὸ φισκο̣σ̣υνηγόρ(ων) τόπ(ου) Βίκτορος
Ἡρακλείου ὑπ(ὸ) Ἰερημίαν Κύρου γεωρ(γὸν) σπο(ρ.) (ἄρ.) β [L] ḍ η′
2ᵉ main // σ̣π(ορ.) (ἄρ.) ρϥη θρ(υΐδ.) (ἄρ.) ς L η′ ἀμ(π.) (ἄρ.) δ η′ ις′ παρ(αδ.) δ d ις′

Col. VII. (Planche VII)

/ κλ(ηρονόμοι) Σαραποδώρου δ(ιὰ) Βίκτορος καὶ Κύρας ἀπὸ ἐκβο(λῆς)
Ψενθαησίου Ψενουσιρέου καὶ λοιπ(ῶν) τῶν (καὶ) γεωρ(γῶν) — σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊ L η′ ις′
/ μον(αστήριον) Ἄπα Ζηνοβίου ἀπὸ ἐκβο(λῆς) Κολευχίας Πρωμαῶτος
τόπ(ου) τοῦ ἀναχωρητοῦ τῆς (καὶ) γεωρ(γοῦ) — σπο(ρ.) (ἄρ.) α L d η′
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδωσίου σχο(λαστικοῦ) τόπ(ου) Βάνου ὑπὸ Ἡράκλειον Οὐερσενουφ(ίου)
καὶ Βίκτορα Πρωμαῶτος ποιμ(ένας) γεωρ(γούς) — σπο(ρ.) (ἄρ.) θ θρ(υΐδ.) (ἄρ.) β παρ(αδ.) (ἄρ.) β
/ μον(αστήριον) Ἄπα Ζηνοβίου κατὰ κο(ινωνίαν) Βίκτορος Προμαῶτος ποιμ(ένος)
/ τόπ(ου) Σαλαδόκου ὑπ(ὸ) Πουώνσιον ἀπὸ (ἀρ.) ϊ L d (ὑπὲρ) μέρ(ους) L d — σπο(ρ.) (ἄρ.) η ις′
/ Ἀπολλωνίδης σκρ(ινιάριος) τόπ(ου) Μοναξίου ὑπ(ὸ) Ἀπολλῶν πρεσβ(ύτερον)
μοναστηρ(ίου) Ἄπα Ψεμπνούθου — σπο(ρ.) (ἄρ.) ς θρ(υΐδ.) (ἀρ.) L ξδ′
/ Ἐρύθριος κόμ(ης) (καὶ) οἱ ἀδε(λ)φ(οὶ) ὑπὸ Ἀπολλῶν Παλῶτος πρεσβ(ύτερον) — σπο(ρ.) (ἄρ.) β η′ ις′
/ Ἀμμώνιος Θεοδοσίου ὑπ(ὸ) Πρωμαῶν Ἰσακίου — σπο(ρ.) (ἄρ.) ε ἀμ(π.) (ἄρ.) α
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδοσίου σχο(λαστικοῦ) κατὰ κο(ινωνίαν) κλ(ηρονόμων) Χαιρήμωνος Ἰσιδώρου τόπ(ου)
Γερμανοῦ ὑπ(ὸ) Ἰακῦβιν Φοιβάμμωνος γεωρ(γὸν)
ἀπὸ (ἀρ.) θ L d παρ(αδ.) (ἀρ.) L d (ὑπὲρ) μέρ(ους) L d — σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ d ις′ παρ(αδ.) (ἀρ.) L ις′
/ Ἀμμώνιος Θεοδοσίου τόπ(ου) Νεμύφεως ὑπ(ὸ) Ἰωάννην Μουσαίου — σπο(ρ.) (ἄρ.) η παρ(αδ.) (ἀρ.) L
/ Ἐρύθριος (καὶ) οἱ ἀδελφ(οὶ) τόπ(ου) Σανξοὺρ ὑπ(ὸ) Φοιβάμμωνα Ἑρμαυῶτ(ος) — σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊ d ις′
/ Ἀμμώνιος Θεοδωσίου ὀνό(μα)τ(ος) Κύρας Προμαῶτος ὑπὸ
Ἰωάννην Μουσαίου γεωρ(γὸν) — σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ η′ παρ(αδ.) (ἀρ.) L η′
/ ὁ (αὐτὸς) τόπ(ου) Πια Μελε ὀνό(ματος) Λουκανὸς Χαιρήμωνος — σπο(ρ.) (ἄρ.) γ θρ(υΐδ.) (ἄρ.) α
/ μον(αστήριον) Ἄπα Ζηνοβίου τόπ(ου) Πιλήμωνος ὑπ(ὸ) Κυριακὸν Βίκτορος
καὶ Βίκτορα Ἀνωμερίδ(ου) γεωρ(γούς) — σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊβ d η′ ις′
/ τὸ (αὐτὸ) τόπ(ου) Καλαῦ ὑπ(ὸ) Ἰωάννην Ψάτου καὶ Ψάτην Μάρτου γεωρ(γούς) — σπο(ρ.) (ἄρ.) δ θρ(υΐδ.) (ἀρ.) L d η′ παρ(αδ.) (ἄρ.) ε L η′ ις′
/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Ψιντασε ὑπ(ὸ) Πατερμούθην Μακαρίου — σπ(ορ.) (ἄρ.) η
/ Θεοφίλης Διοσκόρου τὸ L (καὶ) μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος τὸ L τόπ(ου)
Ὡρκαμῆτος ὑπ(ὸ) Ψάτην Ψαΐου γεωρ(γὸν) — σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊη
/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Πατήϊτος ὑπ(ὸ) Φοιβάμμωνα Ἰωάννου γεωρ(γὸν) — σπο(ρ.) (ἄρ.) δ d η′ ἀμ(π.) (ἄρ.) α d
/ τὸ (αὐτὸ) ὑπὸ Παῆσιν Ἀληθίου γεωρ(γὸν) — σπο(ρ.) (ἄρ.) α η′ ις′ ἀμ(π.) (ἄρ.) γ
/ ἐκκλ(ησία) Ἀπόλλωνος τόπ(ου) Ἰσακίου Τεσαυρίου ὑπ(ὸ) Ἠλίαν Βίκτορος — σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊζ L d ις′ παρ(αδ.) (ἄρ.) α
/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος ἀπὸ ἐκβο(λῆς) Ἑρμίου Ἰωάννου (καὶ) Ῥαχὴλ ἀδελφ(ῆς)
τόπ(ου) Χινᾶν ἐμφ(υτευτοῦ) ὑπ(ὸ) Ἑλλῶν πρεσβ(ύτερον) γεωρ(γὸν) — σπο(ρ.) (ἄρ.) γ d ις′
/ μοναστήρ(ιον) Ἄπα Ζηνοβίου ὑπ(ὸ) Ἰωάννην Ψαΐου διάκ(ονον) γεωρ(γὸν) — σπο(ρ.) (ἀρ.) η′ ξδ′
/ τὸ (αὐτὸ) τόπ(ου) Πρωμαῶτος Ματάϊτος — σπο(ρ.) (ἄρ.) α ις′
2e main // σπ(ορ.) (ἄρ.) ρμη L d η′ ξδ′ θρ(υΐδ.) (ἄρ.) δ d η′ ξδ′ ἀμ(π.) (ἄρ.) ε d παρ(αδ.) (ἄρ.) ϊ d η′

Col. VIII. (Planche VIII)

/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) τοῦ μοναστ(ηρίου) Ψιντασε ὑπ(ὸ) Παυηρίαν	
Ἰωάννου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ς d
/ μον(αστήριον) Σμῖνος τόπ(ου) Μακαρίου Ἁρποκρᾶ καὶ τόπ(ου) Ἀλαπανε	
ὑπ(ὸ) Ἀνοῦφιν Ἀβρααμίου ποιμ(ένα) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ d λϐ′ ἀμ(π.) (ἀρ.) d ιϛ′
/ τὸ (αὐτὸ) τόπ(ου) Ψοΐου Πανίσκου ὑπ(ὸ) τὸν (αὐτὸν) Ἀνοῦφιν	σπο(ρ.) (ἄρ.) δ L d λϐ′ ἀμ(π.) (ἄρ.) α d
/ μον(αστήριον) Ἄπα Ζηνοβίου κατὰ κο(ινωνίαν) Θέκλας Βίκτορος τόπ(ου) Παρὸϐ	
Λεονίδου ὑπ(ὸ) Καλλίνικον Ἀπολλῶτ(ος) ἀπὸ (ἀρ.) α d η′ (ὑπὲρ) μέρ(ους) L	σπο(ρ.) (ἀρ.) L η′ ιϛ′
/ Δῖος Τιμοθέου καὶ λοι(ποὶ) ἀδελφ(οὶ) (καὶ) Ἀχιλλέως Πτὲς διάκ(ονος) ἀπὸ Ἀνταίου	
τόπ(ου) τοῦ Κουσσίτου ὑπ(ὸ) Παμοῦν Παπνουθίου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊϐ η′ ἀμ(π.) (ἄρ.) α d παρ(αδ.) (ἀρ.) d
/ Εὐδοξία ἀδελφ(ὴ) Θεοτέκνου κόμ(ετος) τόπ(ου) ἐποικ(ίου) Κεραμεὺς	
ὑπ(ὸ) Ἑρμαυῶν Πανουφίου γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) α
/ Σενούθης Ψοΐου Ἁρηοῦτος τόπ(ου) Ἑρμαυῶτος Διδύμου ὑπ(ὸ)	
Σανσνεῦν Ψαΐου γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) θ
/ κλ(ηρονόμοι) Εὐστοργίας λαμπρ(οτάτης) τόπ(ου) Ψινιω ὑπ(ὸ) Πεκῦσιν Ἀκε γεωρ(γὸν)	σπ(ορ.) (ἄρ.) ϊϐ L η′
/ Δωρόθεος Ταλωτίου τόπ(ου) τῆς οὐσίας ὑπ(ὸ) Ἀπολλῶν πρεσϐ(ύτερον)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ς L
/ Βησᾶς Δελματίου τόπ(ου) τῆς οὐσίας ὑπ(ὸ) Ἰακῦβιν Σονσνεῦτος γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) θ d η′ ιϛ′
/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Ῥωμανοῦ ὑπ(ὸ) Ἀπολλῶν πρεσϐ(ύτερον)	σπ(ορ.) (ἄρ.) ϊε παρ(αδ.) (ἄρ.) β
/ Λαμπρότατος Θεοσεβείου τόπ(ου) Φερκὼ ὑπ(ὸ) Παῦλον Κρατίστου	σπ(ορ.) (ἄρ.) ς
/ μον(αστήριον) Ἄπα Ζηνοβίου κατὰ κο(ινωνίαν) Βησᾶτος Ἰσακίου καὶ λοιπ(ῶν)	
τόπ(ου) Φερκὼ ὑπ(ὸ) Ψάτην Πνῖτος γεωρ(γὸν) ἀπὸ (ἀρ.) γ L η′ ιϛ′ (ὑπὲρ) μέρ(ους) d	σπο(ρ.) (ἀρ.) L d η′ λϐ′ ξδ′
/ κλ(ηρονόμοι) Ἰωάννου Τρυφι[ο]δώρου δ(ιὰ) Ὑπατείας (καὶ) Ἀνδρέου Θεοφίλου κατὰ τὸ L	
τόπ(ου) Φανσ.[..] ὑπ(ὸ) Παῦλον Κρατίστου γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊγ d η′
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουρο[ῦτ]ος κατὰ κο(ινωνίαν) Ἑρμίου Ἰωάννου καὶ λοιπ(ῶν) τόπ(ου)	
/ Ἀβάκτου ὑπ(ὸ) Ἀνοῦφιν Πνῖτος γεωρ(γὸν) ἀπὸ (ἀρ.) ιγ παρ(αδ.) (ἀρ.) β	
(ὑπὲρ) μέρ(ους) ς′	σπο(ρ.) (ἄρ.) β η′ λϐ′ ξδ′ παρ(αδ.) (ἀρ.) d ιϛ′ λϐ′
/ τὸ (αὐτὸ) τόπ(ου) ποιμὴν ὑπ(ὸ) Ἀβραάμιον πρεσϐ(ύτερον) γεωρ(γὸν)	σπο(ρ.) (ἄρ.) β L
/ τὸ (αὐτὸ) κατὰ κο(ινωνίαν) κλ(ηρονόμων) [Λ]ιμενίου τόπ(ου) ποιμὴν ὑπ(ὸ) Ἀβραάμιον Ψινθαησίου	
γεωρ(γὸν) ἀπὸ (ἀρ.) [α d] η′ ιϛ′ (ὑπὲρ) μέρ(ους) L	σ[πο](ρ.) (ἀρ.) L′ η′ ιϛ′ λϐ′
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Ζηνοβίου κατὰ κο(ινωνίαν) Καλλιμάχου Ἀπολλῶτος (καὶ) λοιπ(ῶν)	
ὑπ(ὸ) Ἀπολλῶν Ἡ[ρ]ακλείου ἀπὸ (ἀρ.) ε L (ὑπὲρ) μέρ(ους) d	σ[πο](ρ.) (ἄρ.) α d′ η′
/ μον(αστήριον) Ἄπα Σουροῦτος ἐν τοπο[θ]εσ(ίαις) δύο ὑπὸ Ἰωσῆφιν Ἀβρααμίου	
(καὶ) Ἀπολλῶν ἀδελφ(ὸν) (καὶ) Φοιβάμμωνα Πνῖτος γεωρ(γούς)	σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ d παρ(αδ.) (ἄρ.) ϊγ d
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδοσίου σχο(λαστικοῦ) κατὰ κ(οινωνίαν) Τασίας Χαιρήμωνος ὑπ(ὸ) Χάρην μο[.]ου	
γεωρ(γὸν) ἀπὸ (ἀρ.) δ παρ(αδ.) (ἀρ.) δ (ὑπὲρ) μέρ(ους) [L d]	σπο(ρ.) (ἄρ.) γ παρ(αδ.) (ἄρ.) γ
2e main // σπ(ορ) (ἄρ.) ρχϐ ἀμ[(π.) (ἄρ.) β L d]ιϛ′ παρ(αδ.) (ἄρ.) ιη L d ιϛ′ λϐ′	

Col. IX. (Planche IX)

/ μον(αστήριον) Πόρβεως κατὰ κο(ινωνίαν) Δανιὴλ Ἰσακίου καὶ λοιπ(ῶν) τόπ(ου) Ψ̣α̣υμαῦ
ὑπ(ὸ) Ἑρμαυῶν Ψαχῶτος γεωρ(γὸν) ἀπὸ (ἀρ.) ϊ (ὑπὲρ) μέρ(ους) γ' — σπο(ρ.) (ἄρ.) γ d ι̣ς' ξδ'
/ κλ(ηρονόμοι) Θεοδωσίου σχο(λαστικοῦ) τόπ(ου) Τνουε ὑπ(ὸ) Βίκτορα Πρωμαῶτος — σπ(ορ.) (ἀρ.) L θρ(υΐδ.) (ἄρ.) α παρ(αδ.) (ἄρ.) ε
/ μοναστ(ήριον) Ἄπα Σουροῦτος τόπ(ου) Πια Κορτοὺτ — σπο(ρ.) (ἄρ.) β L η' παρ(αδ.) (ἄρ.] β L η'
/ Ἀμμώνιος Θεοδοσίου ὀνό(ματος) Ἰωάννου Μουσαίου Συρίωνος κατὰ κ(οινωνίαν)
Εἰρήνης ἀδε(λ)φ(ῆς) τόπ(ου) Πια Κὰμ τῶν (καὶ) γεωρ(γῶν)
ἀπὸ (ἀρ.) θ παρ(αδ.) (ἀρ.) θ (ὑπὲρ) μέρ(ους) L — σπο(ρ.) (ἀρ.) δ L παρ(αδ.) (ἄρ.) δ L
/ μον(αστήριον) Ἄπα Ζηνοβίου ὑπ(ὸ) Κυριακὸν Βίκτορος γεωρ(γὸν) — σπο(ρ.) (ἄρ.) α d λϐ' ἀμ(π.) (ἀρ.) d η' ις'
/ μον(αστήριον) Πόρβεως τόπ(ου) Φαλιλάδος — σπο(ρ.) (ἄρ.) δ
/ ἐκκλ(ησία) Ἀπόλλωνος τόπ(ου) Πετὸ ὑπ(ὸ) Σαβῖνον Ἀνωμερίδ(ου) — σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊε d παρ(αδ.) (ἄρ.) ε
ὁ(μοῦ) ἀστικ(ῶν) ὀνομ(άτων) οὕ(τως) 2e main // σπ(ορ.) (ἄρ.) λα̣ d η' ις' λϐ' ξδ' θρ(υΐδ.) (ἄρ.) α ἀμ(π.) (ἀρ.) d η' ις' παρ(αδ.) (ἄρ.) ϊζ η'
σπο(ρ.) (ἄρ.) / Ατοε L η' θρ(υΐδ.) (ἄρ.) ϊϐ ἀμ(π.) (ἄρ.) κα L παραδ(είσ.) (ἄρ.) ξα L d λϐ'
ὁ(μοῦ) κώμ(ης) Ἀφροδίτ(ης) — σπο(ρ.) (ἄρ.) / Εσ θρ(υΐδ.) (ἄρ.) λδ L d η' ἀμ(π.)[(ἄρ.)] ρα παρ(αδ.) (ἄρ.) φο L
ἰδ(ιωτικῆς) κτ(ήσεως) (ἄρ.) Δρλ
βασ(ιλικῆς) κτ(ήσεως) (ἄρ.) φπζ λϐ' ξδ' σ(νς)'
νησ(ιωτικῆς) κτ(ήσεως) (ἄρ.) τις d η' ις' λϐ' ρ(κη)' σ(νς)'
βασ(ιλικῆς) πατρε(μουνιαλίας) (ἄρ.) λς ξδ' ρ(κη)'
νησ(ιωτικῆς) πατρ(εμουνιαλίας) (ἄρ.) οδ L ις' ξδ' ρ(κη)'
βασ(ιλικ.) οϐο( ) (ἄρ.) ϊϐ L η' ις' ρ(κη)'
νησ(ιωτικ.) οϐο( ) (ἀρ.) μγ η' λϐ' ρ(κη)'
θρυΐδ(ος) (ἄρ.) λδ L d η'
ἀμ(π.) (ἄρ.) ρα
ἀφ(' ὧν) (ὑπὲρ) ἀστικ(ῶν) κτητόρ(ων) σπο(ρ.) (ἄρ.) / Ατοε L η' θρ(υΐδ.) (ἄρ.) ϊϐ ἀμ(π.) (ἄρ.) κα L παρ(αδ.) (ἄρ.) ξα L d λϐ'
λοιπ(αὶ) δ(ιὰ) τῆς κώμ(ης) Ἀφροδίτης
οὕ(τως)
σπο(ρ.) (ἄρ.) / Γωκδ d η' θρ(υΐδ.) (ἄρ.) κϐ L d η̣' ἀμ(π.) (ἄρ.) οθ L παρ(αδ.) (ἄρ.) φη L d
ὁ(μοῦ) κώμ(ης) Ἀφροδίτ(ης) σπο(ρ.) σὺν θρ(υΐδ.) (ἄρ.) / Γωμζ d ἀμ(π.) (ἄρ.) οθ L παρ(αδ.) (ἄρ.) φη L d

TRADUCTION

Col. I

Elias fils de Nemesianos, curiale, par suite d'expulsion des mêmes personnes : 1/8 1/16 1/32 aroure de terre arable.

Damianos fils de Iôannès, petit-fils d'Hèsuchios par suite d'expulsion de Iôsèphios fils d'Hermauôs, prêtre, également fermier : 5 1/8 1/16 1/32 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, pour la moitié et Panolbios, curiale, pour (l'autre) moitié, aux mains de Psaïos fils de Patermouthès, berger et fermier : 13 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Anastasios fils d'Onnophrios de Pouchis, par suite d'expulsion de Psaïos fils de Mousaios *et al.* aux mains de Papnouthis et de Psaïos fils de Patermouthès, bergers : 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Héritiers de Timothéos fils d'Antas, petit-fils d'Ouôe, représentés par Theod ..., et autres copropriétaires, pour les deux tiers, et l'église de (s.) Dèmètrios d'Antaeopolis pour le tiers, aux mains de Psanmariam : 14 1/2 ar. de terre arable.

Biktôr fils de Nemesianos curiale, par suite d'expulsion de Iôannès fils d'Hermauôs, charpentier, également fermier : 1 1/2 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Monastère de Porbis, aux mains de Mousaios fils de Psimanôbet, fermier : 4 1/2 ar. de terre arable.

Héritiers de Markellinos, curiale, par suite d'expulsion des héritiers de Patemouôs et des héritiers de Pekusios, aux mains d'Apollôs fils de Pekusios, fermier : ....

Alexandros fils d'Hèrôdès, *singularis* de l'administration ducale, par suite de l'expulsion des mêmes, aux mains du même : ...

Héritiers de Dionusios fils de Maurikios, par suite d'expulsion des mêmes, aux mains du même...

Silbanos fils de Thômas ....

Panolbios, curiale ..... par suite d'expulsion des mêmes : *n* ar. de terre arable.

(Un tel) .... par suite d'expulsion des héritiers de Papnoute, médecin, aux mains d'Apollôs, fermier : *n* ar. de terre arable.

Héritiers d'Eleusinios le comte, par suite d'expulsion des mêmes, aux mains du même fermier : 1/2 ... ar. de terre arable.

Ammônios fils de Theodosios le comte, pour le compte de Psaïos fils de Phèr, par suite d'expulsion des mêmes : 1/4 ... ar. de terre arable.

Theodôsia fille de Nemesianos, épouse de Ep ... par suite d'expulsion des mêmes : 2 ... ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, aux mains de Phoibammôn fils d'Hermauôs petit-fils de Chôros : 2 1/4 1/16 (ar.) de terre arable.

Anastasios fils d'Onnophrios, par suite d'expulsion du monastère d'Apa Sourous, aux mains du même : 1/4 1/16 (ar.) de terre arable.

Héritiers de Makarios fils de Damianos petit-fils de Prômaôs, d'Antaeopolis, par suite d'expulsion de Taam fille de Pekusios et des héritiers de Patemouôs, aux mains de Pekusis, fermier : 1 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Marturios d'Antaeopolis, par suite d'expulsion des mêmes, aux mains du même fermier : 1 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Kuris fils d'Arôn, prêtre *et al.*, pour le compte de ... odôros fils d'Hôros, par suite d'expulsion des mêmes aux mains du même (fermier) : [.] 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Apollônidès, employé de bureau, aux mains de Math ... fermier : 10 1/2 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, aux mains de Mousès fils d'Hermauôs, médecin et fermier : 6 ar. de terre arable.

Héritiers d'Eleusinios le comte, par suite d'expulsion du monastère d'Apa Sourous, aux mains du même fermier : 2 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, aux mains de Pekusis ... fermier : 19 1/2 1/4 ar. de terre arable.

Héritiers de Theodôsios, lettré, aux mains d'Apollôs fils d'Abraamios, fermier : 24 ar. de terre arable.

Soit 127 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Col. II

Elias, curiale, par suite d'expulsion de Charisios fils d'Hermauôs, aux mains du même fermier : 5 ar. de terre arable.

Sarapiôn .... : 3 1/4 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, aux mains de Rachèl fille de Makarios : 4 1/2 1/4 1/16 ar. de terre arable ; 1/2 1/4 de vignes.

Héritiers de Dionusios ... : 4 1/2 1/8 ar. de terre arable.

Héritiers de Tsilla ......, en copropriété avec Kornèlios le prêtre, aux mains de Ch .. as, ex-auxiliaire de bureau, sur 3 1/8 ar. (de terre arable), la moitié, soit : 1 1/2 1/16 (ar.) de terre arable.

Damianos le comte, (lieu-dit) du hameau de ... : 1/2 ar. de vergers.

Monastère d'Apa Zènobios, en copropriété avec les héritiers d'Anoubiôn fils de Kolosireos *et al.*, aux mains de *x* fils de Bèsariôn, sur 16 1/2 ar. (de terre arable), le sixième, soit : 2 1/2 1/4 ar. de terre arable.

Monastère de Smin ..... : 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Damianos le comte, aux mains de *x*, fermier : 3 ar. de terre arable.

Senouthès fils de Psaïos, petit-fils d'Harèous, aux mains de *x*, de Tanuaithis, fermier : 7 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sinouthès ... aux mains d'Isakos, notaire et de Iô ..., fermiers : 15 1/4 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Zènobios ...., aux mains de *x* : *n* ar. de terre arable.

Monastère d'Apa ... aux mains de *x* : 13 1/4 1/8 ar. de terre arable, [.] 1/8 de vignes.

Monastère d'Apa Zènobios, aux mains d'Hermauôs fils de Psuros, prêtre et fermier : 10 1/2 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, en copropriété avec le monastère de l'Oasite (aosite) aux mains de Phoibammôn fils de M ... petit-fils de (Se)neloole, fermier, sur *n* ar. (de terre arable), (telle part), soit : 5 1/2 1/16 ar. de terre arable.

Ammônios fils de Theodôsios, pour le compte de Kura fille de Promaôs, aux mains d'Hôros fils de Paras, fermier : 8 ar. de terre arable, 1/2 1/8 de vergers.

Senouthès fils de Psaïos, petit-fils d'Harèous : 7 ar. de terre arable.

À vérifier: monastère d'Apa Sourous, pour la moitié, et Senouthès fils de Psaïos, petit-fils d'Harèous pour (l'autre) moitié, lieu-dit d'Isakios ..., aux mains de Sabinos fils de Psempnouthès, fermier ducal : 16 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit des gens d'Antaeopolis : 8 1/32 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit de Psekès le dinandier, aux mains de Rachèl fille de Makarios : 6 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit d'Hatrès l'huilier, aux mains de Phoibammôn fils de Iôsèphios : 8 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Zènobios, par suite d'expulsion des héritiers de Rômanos fils de Biktôr, aux mains de Rachèl fille de Makarios : 3 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de ... l'huilier, aux mains de Phoibammôn fils de Iôsèphios, fermier : 1 ar. de terre arable.

Soit : [..] 1/4 1/8 1/16 1/32 ar. de terre arable ; 2 1/2 1/4 1/8 de vignes ; 1 1/8 de vergers.

Col. III

Le même, aux mains d'Abraamis ... fermier : *n* ar. de terre arable.

Le même, aux mains d'Hôros ... fermier : 9 1/8 ar. de terre arable.

Ammônios fils de Theodosios, pour le compte de Bèsariôn, chef du village, aux mains de Iakubis fils de Maximos, fermier : 2 ar. de terre arable.

Monastère d'(Ama Te)rmouthia, aux mains du même : 3 1/4 1/8 ar. de terre arable, 1/8 1/16 de vignes, 1/16 de vergers.

Paye au village: Anastasios fils d'Onnophrios, pour le compte d'Isakios de Pouchis, aux mains du même : 4 1/2 1/8 ar. de terre arable.

Héritiers de Theodôsios le lettré, aux mains d'Apollôs fils d'Abraamios, fermier : 1/2 ar. de terre arable.

Les mêmes, aux mains de Hierakiôn, prêtre et fermier : 4 ar. de terre arable, 1 1/2 de vignes, 2 de vergers.

Les mêmes, aux mains d'Apollôs fils d'Abraamios, fermier : 1/2 ar. de terre arable.

Monastère de Smin, aux mains de Palôs fils de Pataïs, lieu-dit de Pmounakôn : 1/2 1/4 1/8 1/16 ar. de terre arable, 1 1/2 de vignes.

Héritiers de Theodôsios le lettré, en copropriété avec Biktôr fils de Pi ... aux mains d'Apollôs fils d'Abraamios, sur 1/4 1/16 ar. (de terre arable), la moitié, soit : 1/8 1/32 ar. de terre arable.

Oratoire de l'Archange Michel à Antaeopolis, aux mains de Palôs fils de Pataïs : 1/2 1/16 [.] ar. de terre arable.

Église d'Ant..., aux mains de Phoibammôn fils de Marturios, fermier : 1/2 ar. de terre arable.

Paye au village: hôpital d'Apa Dios de Sunoria, pour le compte de Kuriakos fils d'Hermauôs, lieu-dit Piah Mele, aux mains de Phoibammôn fils de Marturios : 5 1/8 1/32 ar. de terre arable, 1/4 1/8 de vergers.

Monastère de Smin, lieu-dit de Chichoïs, aux mains du même : 2 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable, 1/2 1/4 1/8 de vignes.

Hôpital d'Apa Dios, aux mains de Biktôr fils d'Hatrès, berger : 1/4 1/8 ar. de terre arable, 1/2 1/4 1/16 de vignes.

Leontia, aux mains de Iôannès fils d'Hermauôs, fermier : 1/2 1/16 ar. de terre arable.

Héritiers de Théodôsios le lettré, par suite d'expulsion de Leontia... : 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Héritiers de [.]ilèmôn fils de Pekusios, pour le compte des héritiers de Kura fille de Sarapodôros, d'Antaeopolis, par suite d'expulsion de l'église du sud et d'autres, aux mains d'Hermauôs fils de Psuros, prêtre et fermier : 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Héritiers de Dôrantinoos, d'Antinoopolis, aux mains d'Hermauôs fils de Prômaôs, fermier : 20 [.] ar. de terre arable, 2 1/4 1/8 de vergers.

À vérifier: monastère d'Apa Sourous, pour les trois quarts et Huinias le lettré pour le quart, aux mains du monastère de Tarouthis : 26 [.] 1/64 ar. de terre arable.

À vérifier: Biktôr fils de Chargaus, d'Apollinopolis (Parva) et Tasia, d'Antaeopolis, par suite d'expulsion du monastère d'Apa Sourous et d'autres, aux mains du monastère de Tarouthis : *n* ar. de terre arable.

Paye au village: T ......, frère (ou sœur) de Maurikios, par suite d'expulsion des mêmes, aux mains du monastère de Tarouthis : 1 [.] ar. de terre arable.

Panolbios, curiale, par suite d'expulsion des mêmes, aux mains du même : 2 ar. de terre arable.

Monastère de Tarouthis, en copropriété avec Apollôs fils de Dioskoros, pour le compte d'Athanasia, aux mains du même monastère et d'Hermauôs fils de Ptolemaios, sur [.]1/4 1/16 ar. (de terre arable), le tiers, soit : 1/2 [.] 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Soit 146 1/2 1/64 ar. de terre arable ; 4 1/2 1/4 1/8 de vignes ; 4 1/2 1/4 1/16 de vergers.

Col. IV

Psaïs domestique du *singularis* Alexandros fils d'Hèrôdès, par suite d'expulsion des mêmes : 1/2 1/4 1/8 ar. de terre arable.

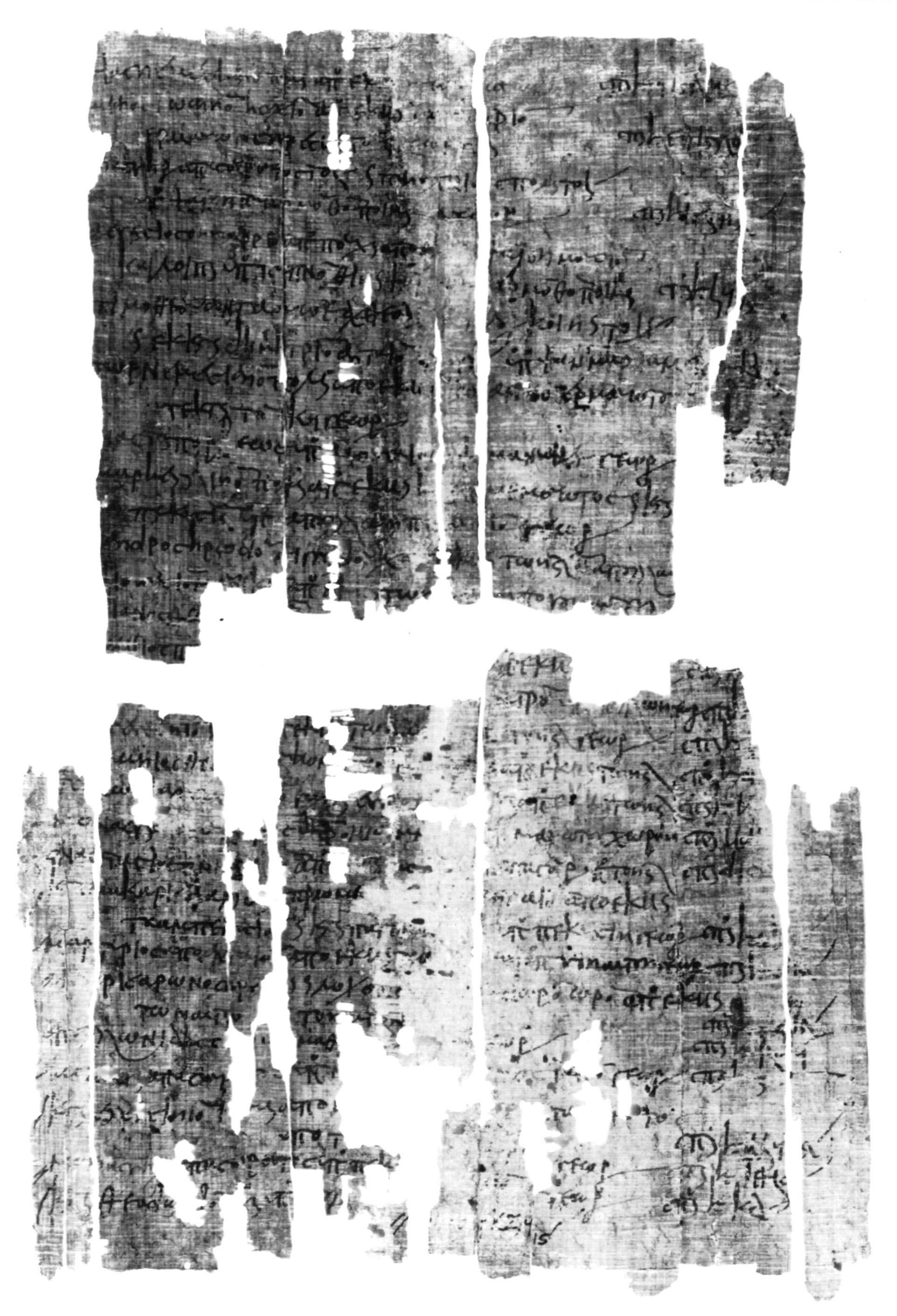
Héritiers de Kuros, professeur de littérature, pour moitié, et l'oratoire de s. Victor d'Antaeopolis et l'oratoire de s. Jean de l'île de la ville, pour moitié, aux mains de Bèssourous fils d'Hermias et d'Hermauôs son frère, fermiers : 8 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Eruthrios et ses frères, aux mains d'Isakos fils de Palaïs : 10 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Héritiers de Markellinos, curiale, par suite d'expulsion d'Eruthrios et de ses frères : 2 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Héritiers de Thèrakleia, représentés par Hupateia *et al.*, pour le compte de Tisias fils de Kômasios, par suite d'expulsion des mêmes, aux mains du même fermier : 2 1/4 1/16 ar. de terre arable.

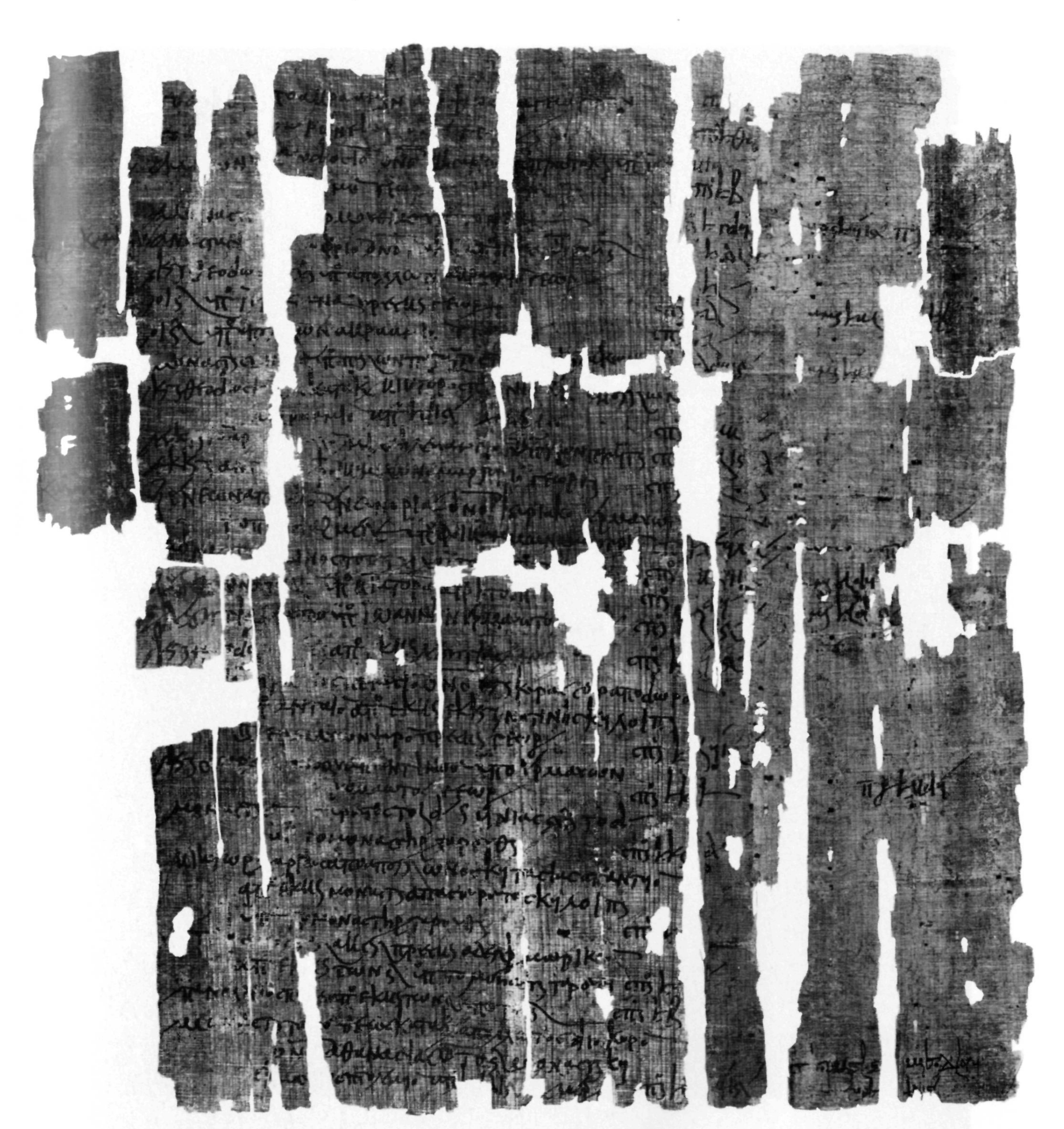
Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Pasiris, aux mains de Iakubis fils de Maximos : 15 ar. de terre arable.



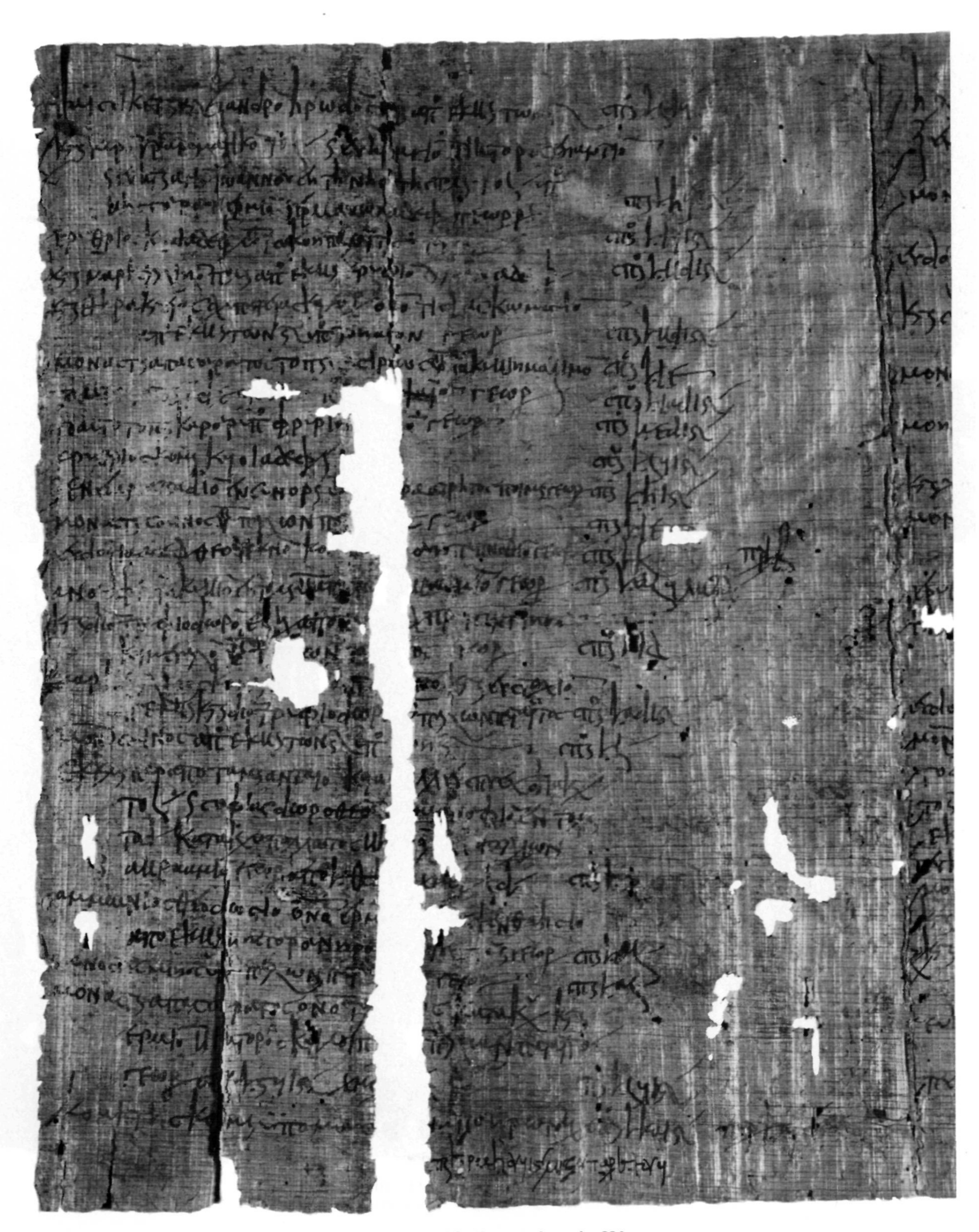
P. Freer 08.45 a + b col. I (montage).



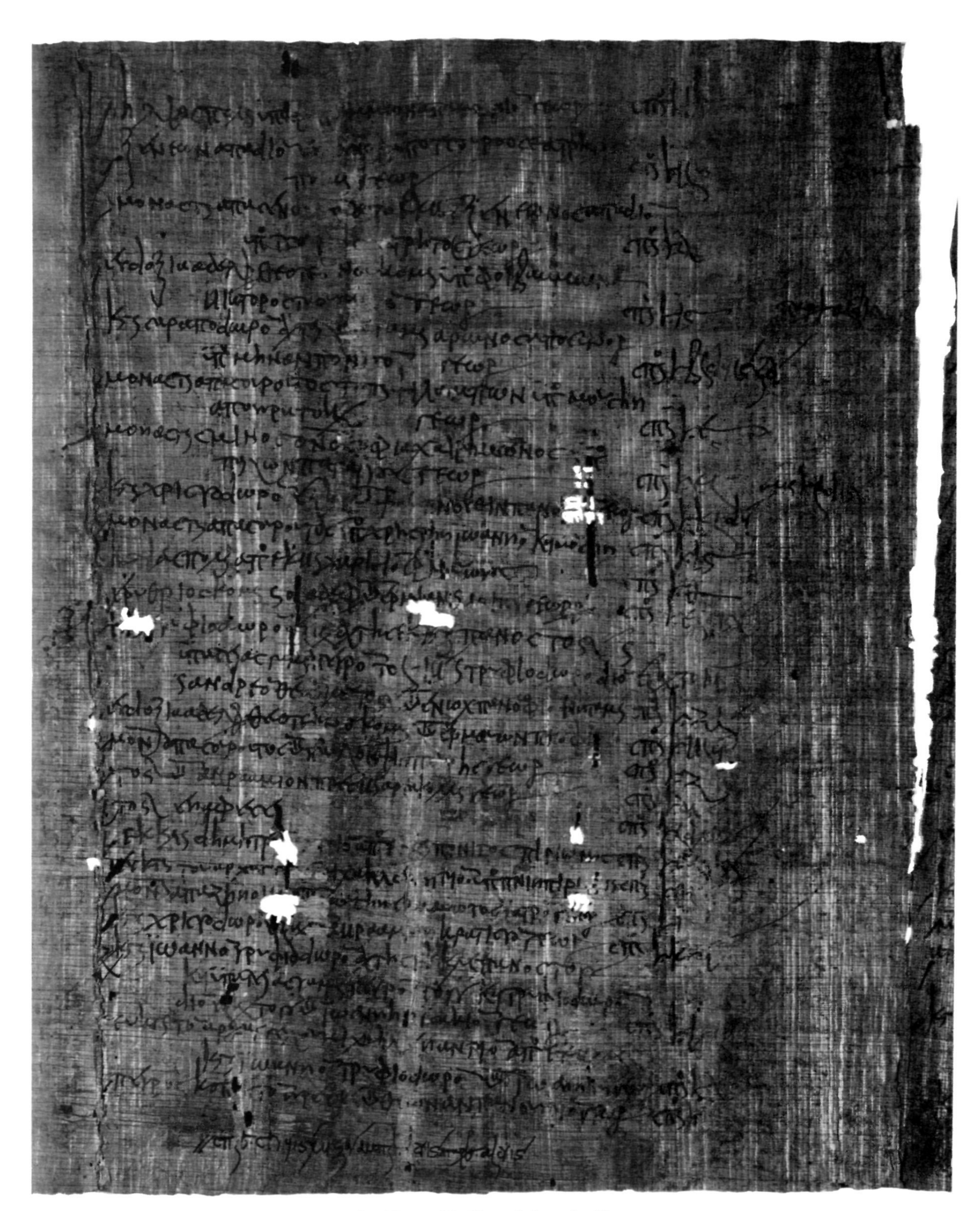
P. Freer 08.45 a + b col. II (montage).



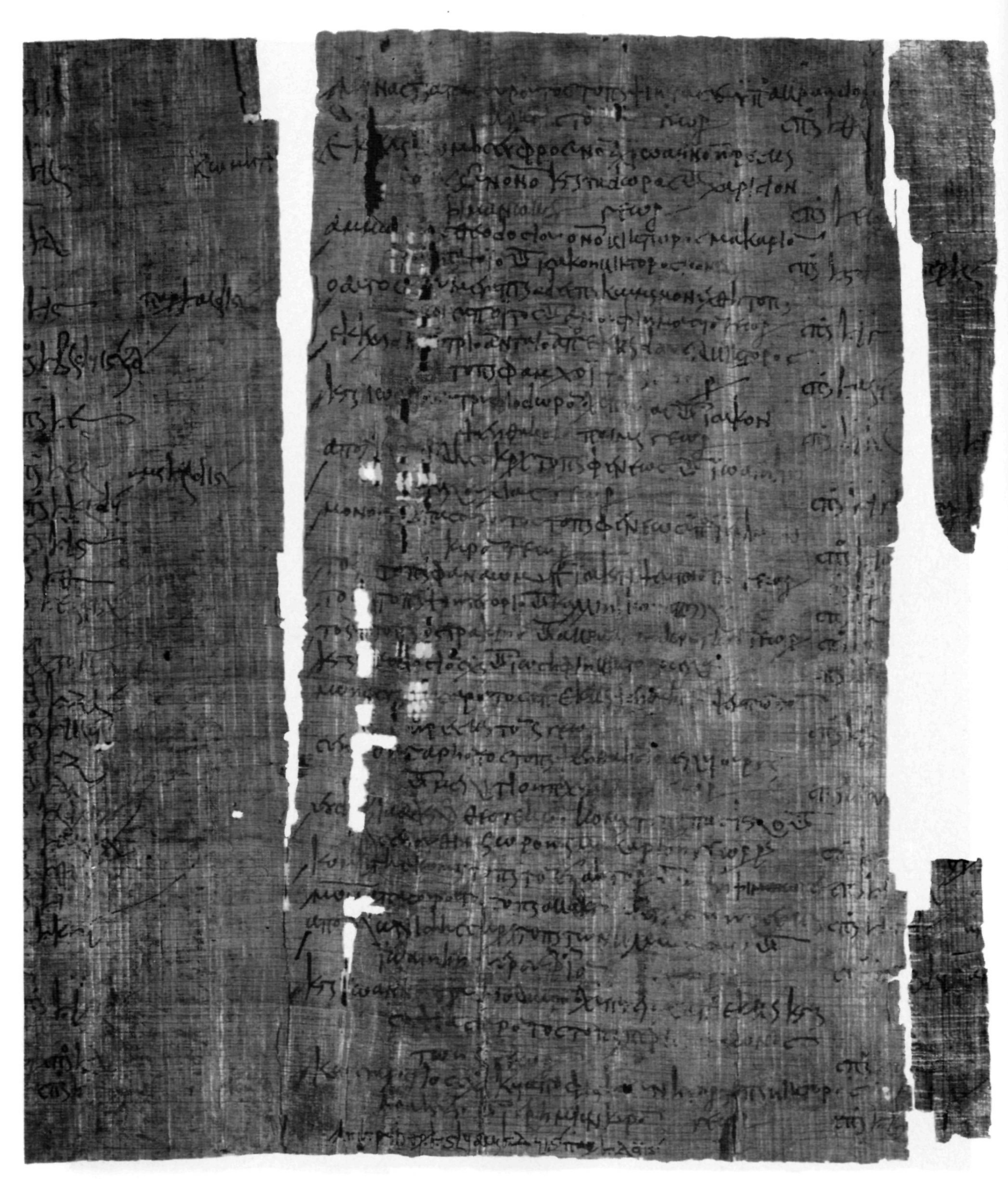
P. Freer 08.45 a + b col. III (montage).



P. Freer 08.45 a + b col. IV.



P. Freer 08.45 a + b col. V.



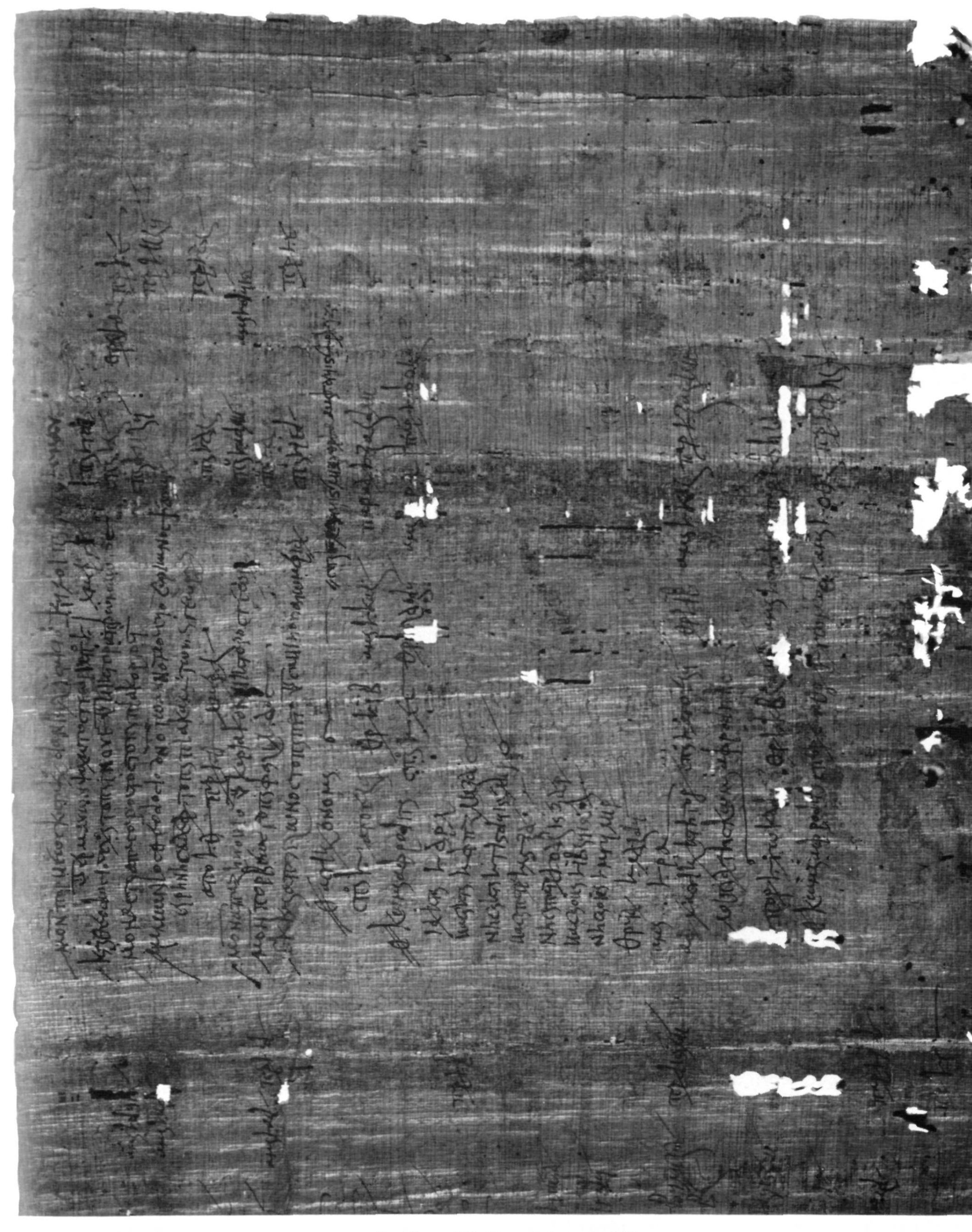
P. Freer 08.45 a + b col. VI (montage).



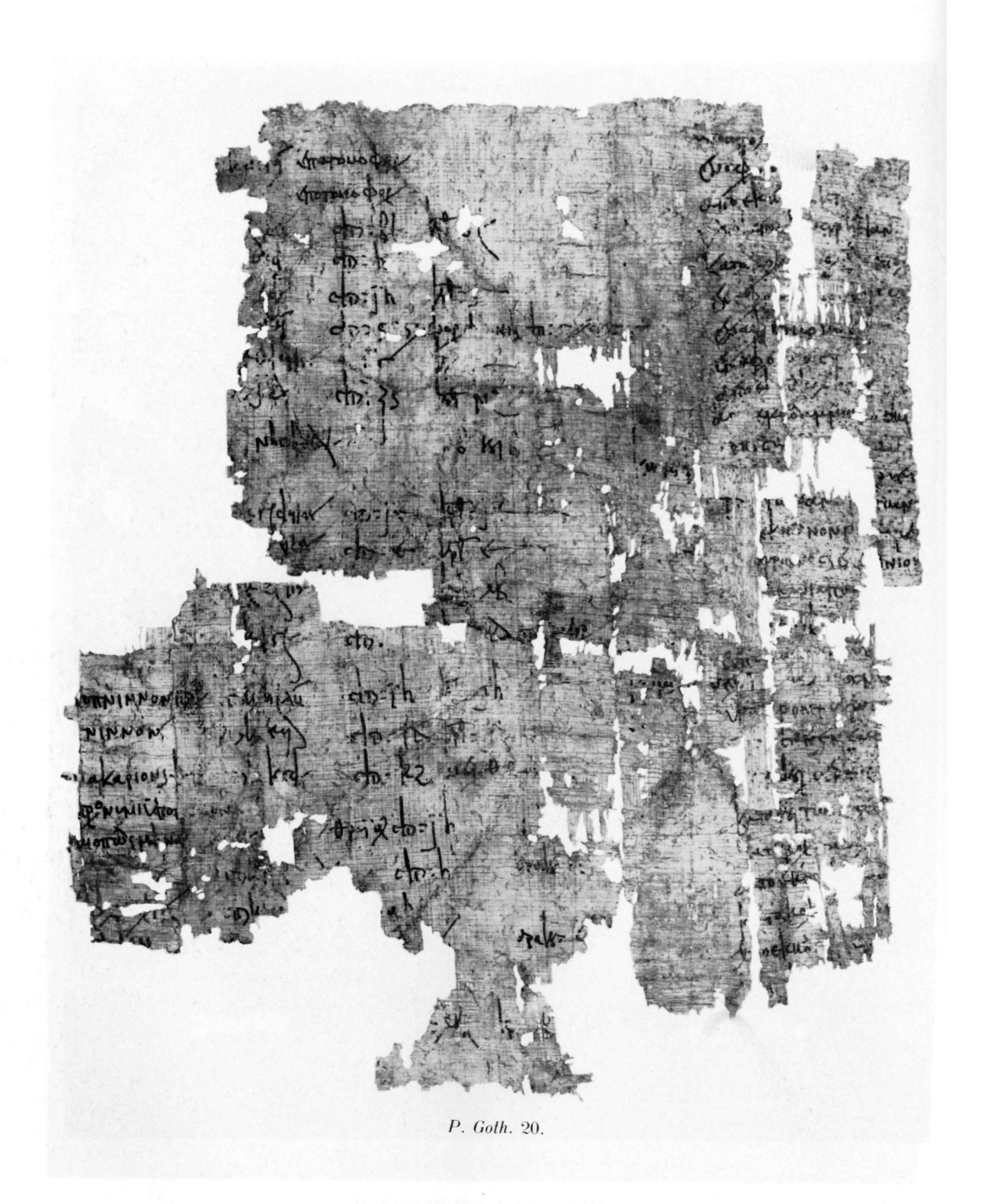
P. Freer 08.45 a + b col. VII.



P. Freer 08.45 a + b col. VIII.



P. Freer 08.45 a + b col. IX.



P. Goth. 20.

Le même, lieu-dit d'Ide .... aux mains de *x* fils de Psaïos, fermier : 11 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit de Karour, aux mains de Phrurios fils de *x*, fermier : 5 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Eruthrios, le comte, et ses frères : 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Hôpital d'Apa Dios de Sunoria, aux mains de Biktôr fils d'Hatrès, berger et fermier : 8 1/16 ar. de terre arable.

Monastère de Smin, aux mains de Palôs fils de Pataïs fermier : 15 ar. de terre arable.

Eudoxia, sœur de Theoteknos, le comte, aux mains de Pamoun fils de Papnouthios fermier : 20 ar. de terre arable ; 2 de vergers.

Anouphis fils de Iakubios, fondé de pouvoir, aux mains d'Apa Zô ... fils de Basilios, fermier : 1 1/2 1/8 1/32 1/64 ar. de terre arable.

Héritiers de Dios fils de Truphiodôros, sténographe de Panopolis, représentés par Prisantinoos et Mégas, aux mains de Psachôs fils de Biktôr, fermier : 14 ar. de terre arable.

Markellinos, le comte, d'Antaeopolis, pour le compte des héritiers d'Eustochios, par suite d'expulsion des héritiers de Dios fils de Truphiodôros, aux mains de Palôs fils de Pataïs : 1 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Monastère de Smin, par suite d'expulsion des mêmes, aux mains du même : 1/2 ar. de terre arable.

Église au bord du fleuve d'Antaeopolis et Achilleus fils de Ptes diacre, pour la moitié et Sophia fille de Dôrothéos, épouse du fondé de pouvoir Anouphis, pour le quart, en copropriété avec Apollôs fils de Bèsios, aux mains d'Apollôs fils d'Abraamios, fermier, sur 9 1/4 1/8 ar. (de terre arable), les trois quarts, soit : 7 ar. de terre arable.

Ammônios fils de Theodôsios, pour le compte d'Hermauôs fils de Psenthaèsios, par suite d'expulsion de Bèssourous fils de Promaôs, également fermier : 1 1/2 ar. de terre arable.

Monastère de Smin, aux mains de Palôs fils de Pataïs, fermier : 1 1/2 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, pour le compte de Tachumia, en copropriété avec les héritiers d'Hermias fils de Biktôr *et al.*, aux mains de Palôs fils de Pataïs, fermier, sur 6 1/8 1/16 ar. (de terre arable), le neuvième, soit : 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Komitès le comte, aux mains de Mousès, ex-chef du village : 21 1/16 ar. de terre arable, 1 1/4 1/8 de vergers.

Soit 148 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64 ar. de terre arable ; 3 1/4 1/8 de vergers.

Col. V

Elias, curiale, aux mains de Phoibammôn fils de Pamounios, fermier : 18 ar. de terre arable.

Hôpital d'Apa Dios de Sunoria, aux mains de Tsouroose fils d'Hatrès, berger et fermier : 10 1/2 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Senouthès, par suite d'expulsion de l'hôpital d'Apa Dios, aux mains de Tsouroose fils d'Hatrès, fermier : 4 ar. de terre arable.

Eudoxia sœur du comte Theoteknos, aux mains de Phoibammôn fils de Biktôr Taoua ... fermier : 16 ar. de terre arable, 1 1/2 1/4 1/16 de vergers.

Héritiers de Sarapodôros, représentés par Tal ... épouse d'Arôn de Sunoria, aux mains de Mènas fils de Ponis, fermier : 2 1/2 1/4 1/8 1/16 1/64 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Psilampôn, aux mains de Mousès ex-chef du village, fermier : 5 ar. de terre arable.

Monastère de Smin, pour le compte de Sophia fille de Chairèmôn, aux mains de Palôs fils de Pataïs, fermier : 5 1/2 ar. de terre arable, 1/2 1/4 1/16 de vignes.

Héritiers de Christodôros le sténographe, aux mains de Psempnouthis fils de Pano ..., fermier : 20 1/2 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, aux mains de Chrèstè fille de Iôannès et de Mousès : 16 ar. de terre arable.

Elias, curiale, par suite d'expulsion de Charisios fils d'Hermauôs : 9 ar. de terre arable.

Eruthrios, le comte, et ses frères, aux mains d'Hermias *et al.*, fermiers : 5 1/2 1/4 1/16 ar. de terre arable.

À vérifier: héritiers de Truphiodôros le sténographe, représentés par l'église de Panopolis, pour le sixième, par Hupateia, épouse de Petros, pour la moitié et un douzième, par Truphiodôros fils de Dios, sténographe, pour un douzième, et par Andreas fils de Theophilès pour un sixième, aux mains d'Enôch fils de Panouphios petit-fils de Psantam ( ) : 7 1/2 ar. de terre arable.

Eudoxia sœur du comte Theoteknos aux mains d'Hermauôs fils de Panouphios : 2 1/2 1/8 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, aux mains de Paulos fils de Psinpourès, fermier : 7 ar. de terre arable.

Le même, aux mains d'Abraamios, prêtre, boulanger et fermier : 4 1/2 ar. de terre arable.

Le même, en jachère ? : 1/2 1/4 1/32 ar. de terre arable.

Église de (s.) Dèmètrios d'Antaeopolis, par suite d'expulsion de Ponis fils de Pinôn : 1 1/2 1/16 ar. de terre arable.

Oratoire de l'Archange Michel d'Antaeopolis, aux mains de Pnis fils de Piriôn : 9 1/2 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Zènobios, aux mains de Mousès fils d'Hermauôs, médecin et fermier : 10 ar. de terre arable.

Héritiers de Christodôros le sténographe, aux mains d'Abraamios fils de Kratistos, fermier : 23 1/2 ar. de terre arable.

À vérifier: héritiers de Iôannès fils de Truphiodôros, représentés par l'église de Panopolis pour le tiers, par Hupateia, épouse de Petros, pour le tiers, et par Truphiodôros fils de Dios, sténographe, pour le tiers, aux mains de Iôannès fils d'Isakios, fermier : 13 1/2 1/4 ar. de terre arable.

Oratoire de l'Archange Michel d'Antaeopolis, par suite d'expulsion des héritiers de Iôannès fils de Truphiodôros, aux mains de Iôannès, fermier : 4 ar. de terre arable.

Petros, fils de Kop ..., prêtre, aux mains de Theônas fils de Panouphios, fermier : (10 1/4) ar. de terre arable.

Soit : 208 1/8 1/16 1/32 1/64 ar. de terre arable ; 1/2 1/4 1/16 de vignes ; 1 1/2 1/4 1/16 de vergers.

Col. VI

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Psintase, aux mains d'Abraamios fils de Kratistos, fermier : 9 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Paye au village: église du village d'Euphrosunos, représentée par Iôannès, prêtre ... avec le compte des héritiers de Tadôra, aux mains de Charisios fils de Psimanôbet, fermier : 5 1/2 1/4 1/32 ar. de terre arable.

Ammônios fils de Theodosios, pour le compte de Biktôr fils de Makarios, lieu-dit d'Apa Psoïos, aux mains d'Isakos fils de Biktôr, moine : 6 1/4 ar. de terre arable, 1/2 de vergers.

Le même, par suite de transfert de propriétés vacantes du village de Monechthè, lieu-dit de ... de Itos, aux mains d'Anouphis fils de Mousaios, fermier : 13 ar. de terre arable.

Église de (s.) Dèmètrios d'Antaeopolis, par suite d'expulsion de Daueid fils de Biktôr, lieu-dit de Phamchoï (le dit Daueid étant) également fermier : 1 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Héritiers de Iôannès fils de Truphiodôros représentés par Hupateia aux mains d'Isakos fils de Psenthaèsios berger et fermier : 18 1/2 ar. de terre arable, 2 de vergers.

Apollônidès, employé de bureau, lieu-dit de Phenis, aux mains de Iôannès fils de Talouchia, fermier : 13 1/2 ar. de terre arable, 1/2 de vergers.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Phenis, aux mains de Ierèmias fils de Kuros, fermier : 11 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit de Phanaôm, aux mains d'Isakos fils de Psempnouthès, fermier : 10 1/2 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit de Psintesorios, aux mains de Kallinikos fils d'Apollôs : 3 1/4 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit des Tessons, aux mains d'Abraamios fils de Kratistos, fermier : 1 1/2 ar. de terre arable.

Héritiers de Theodosios le lettré, aux mains de Iôsèphis fils de Biktôr, l'huilier : *n* ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, par suite d'expulsion de Psenthaèsios fils de Psempnouthès, prêtre, également fermier : 2 ar. de terre arable.

Senouthès fils d'Harèous, lieu-dit de Psenthaèsios l'huilier, aux mains de Melitios fils de Pachumios ... fermier : *n* ar. de terre arable.

Eudoxia sœur de Theoteknos le comte, lieu-dit de Pasklo, aux mains de Senouthis, d'Hôros et de Makarios, fermiers : 7 ar. de terre arable, *n* de terre à joncs.

Komètès, le comte, lieu-dit du Percepteur, aux mains de Mousès fils de Psimanôbet : [.] 1/4 1/16 ar. de terre arable, [.] 1/8 de vignes, 1/16 de vergers.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de l'*ab actis*, aux mains d'Hellôs le prêtre : 16 1/4 ar. de terre arable, 1/2 1/8 1/16 de vignes.

Apollônidès l'employé de bureau, lieu-dit des Blemmyes, aux mains de Iôannès fils de Persephios, fermier : [.] 7 1/4 1/8 ar. de terre arable, 2 1/4 de vignes, 1/8 de vergers.

Héritiers de Iôannès fils de Truphiodôros, représentés par Hupateia, par suite d'expulsion des héritiers de Sophia fille de Sourous, lieu-dit du Colombier (les dites personnes étant) également fermiers : 1/4 ar. de terre arable.

Kôstantios, lettré et ancien avocat du fisc, lieu-dit de Biktôr fils d'Hèrakleios, aux mains de Ierèmias fils de Kuros, fermier : 2 1/2 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Soit : 198 ar. de terre arable ; 6 1/2 1/8 de terre à joncs ; 4 1/8 1/16 de vignes ; 4 1/4 1/16 de vergers.

Col. VII

Héritiers de Sarapodôros, représentés par Biktôr et Kura, par suite d'expulsion de Psenthaèsios fils de Psenousireos *et al.*, aussi fermiers : 10 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Zènobios, par suite d'expulsion de Koleuchia, fille de Prômaôs, lieu-dit de l'Anachorète (la dite personne étant) la fermière : 1 1/2 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Héritiers de Theodôsios, le lettré, lieu-dit de Banos, aux mains d'Hèrakleios fils de Ouersenouphios et de Biktôr fils de Prômaôs, bergers et fermiers : 9 ar. de terre arable, 2 de terre à joncs, 2 de vergers.

Monastère d'Apa Zènobios, en copropriété avec Biktôr fils de Promaôs, berger, lieu-dit de Saladokos, aux mains de Pouônsios, sur 10 1/2 1/4 ar. (de terre arable), les trois quarts, soit : 8 1/16 ar. de terre arable.

Apollônidès, employé de bureau, lieu-dit de Monaxios, aux mains d'Apollôs, prêtre du monastère d'Apa Psempnouthès : 6 ar. de terre arable, 1/2 1/64 de terre à joncs.

Eruthrios, le comte, et ses frères, aux mains d'Apollôs fils de Palôs, prêtre : 2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Ammônios fils de Theodosios, aux mains de Prômaôs fils d'Isakios : 5 ar. de terre arable, 1 de vigne.

Héritiers de Theodosios le lettré, en copropriété avec les héritiers de Chairèmôn fils d'Isidôros, lieu-dit de Germanos, aux mains de Iakubis fils de Phoibammôn, fermier, sur 9 1/2 1/4 ar. (de terre arable) et 1/2 1/4 de vergers, les trois quarts, soit : 7 1/4 1/16 ar. de terre arable, 1/2 1/16 de vergers.

Ammônios fils de Theodosios, lieu-dit de Nemuphis, aux mains de Iôannès fils de Mousaios : 8 ar. de terre arable, 1/2 de vergers.

Eruthrios et ses frères, lieu-dit de Sanxour, aux mains de Phoibammôn fils d'Hermauôs : 10 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Ammônios fils de Theodôsios, pour le compte de Kura fille de Prômaôs, aux mains de Iôannès fils de Mousaios, fermier : 7 1/8 ar. de terre arable, 1/2 1/8 de vergers.

Le même, lieu-dit de Pia Mele, pour le compte de Loukanos fils de Chairèmôn : 3 ar. de terre arable, 1 de terre à joncs.

Monastère d'Apa Zènobios, lieu-dit de Pilèmôn, aux mains de Kuriakos fils de Biktôr et de Biktôr fils d'Anômeridès, fermiers : 12 1/4 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit de Kalau, aux mains de Iôannès fils de Psatès, et de Psatès fils de Martès, fermiers : 4 ar. de terre arable, 1/2 1/4 1/8 de terre à joncs, 5 1/2 1/8 1/16 de vergers.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Psintase, aux mains de Patermouthès fils de Makarios : 8 ar. de terre arable.

Theophilès fils de Dioskoros, pour la moitié, et le monastère d'Apa Sourous, pour (l'autre) moitié, lieu-dit d'Hôrkamès, aux mains de Psatès fils de Psaïos, fermier : 18 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Patèïs, aux mains de Phoibammôn fils de Iôannès, fermier : 4 1/4 1/8 ar. de terre arable, 1 1/4 de vignes.

Le même, aux mains de Paèsis fils d'Alèthios, fermier : 1 1/8 1/16 ar. de terre arable, 3 de vignes.

Église d'Apollinopolis (Parva), lieu-dit d'Isakios fils de Tesaurios, aux mains d'Elias fils de Biktôr : 17 1/2 1/4 1/16 ar. de terre arable, 1 de vergers.

Monastère d'Apa Sourous, par suite d'expulsion d'Hermias fils de Iôannès et de Rachèl, sa sœur, lieu-dit de Chinas (Chènas ?) l'emphytéote, aux mains d'Hellôs, prêtre et fermier : 3 1/4 1/16 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Zènobios, aux mains de Iôannès fils de Psaïos, diacre et fermier : 1/8 1/64 ar. de terre arable.

Le même, lieu-dit de Prômaôs fils de Mataïs : 1 1/16 ar. de terre arable.

Soit 148 1/2 1/4 1/8 1/64 ar. de terre arable ; 4 1/4 1/8 1/64 de terre à joncs ; 5 1/4 de vignes ; 10 1/4 1/8 de vergers.

Col. VIII

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit du monastère de Psintase, aux mains de Pauèrias fils de Iôannès, fermier : 6 1/4 ar. de terre arable.

Monastère de Smin, lieux-dits de Makarios fils d'Harpokras et d'Alapane, aux mains d'Anouphis fils d'Abraamios, berger et fermier : 7 1/4 1/32 ar. de terre arable, 1/4 1/16 de vignes.

Le même, lieu-dit de Psoïos fils de Paniskos, aux mains du même Anouphis : 4 1/2 1/4 1/32 ar. de terre arable, 1 1/4 de vignes.

Monastère d'Apa Zènobios, en copropriété avec Thekla fille de Biktôr, lieu-dit de Parob fils de Leonidès, aux mains de Kallinikos fils d'Apollôs, sur 1 1/4 1/8 ar. (de terre arable), la moitié, soit : 1/2 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Dios fils de Timotheos et le reste de ses frères et Achilleus fils de Ptes, diacre d'Antaeopolis, lieu-dit du Koussite, aux mains de Pamoun fils de Papnouthios, fermier : 12 1/8 ar. de terre arable, 1 1/4 de vignes, 1/4 de vergers.

Eudoxia, sœur de Theoteknos, le comte, lieu-dit du hameau du Potier, aux mains d'Hermauôs fils de Panouphios, fermier : 1 ar. de terre arable.

Senouthès fils de Psoïos (Psaïos), petit-fils d'Harèous, lieu-dit d'Hermauôs fils de Didumos, aux mains de Sansneus fils de Psaïos, fermier : 9 ar. de terre arable.

Héritiers d'Eustorgia la clarissime, lieu-dit de Psiniô, aux mains de Pekusis fils d'Ake, fermier : 12 1/2 1/8 ar. de terre arable.

Dôrotheos fils de Talôtios, lieu-dit du Domaine, aux mains d'Apollôs, le prêtre : 6 1/2 ar. de terre arable.

Bèsas fils de Delmatios, lieu-dit du Domaine, aux mains de Iakubis fils de Sonsneus (Sansneus) : 9 1/4 1/8 1/16 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Rômanos, aux mains d'Apollôs, prêtre : 15 ar. de terre arable, 2 de vergers.

Lamprotatos fils de Theosebeios, lieu-dit de Pherkô, aux mains de Paulos fils de Kratistos : 6 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Zènobios, en copropriété avec Bèsas fils d'Isakios *et al.*, lieu-dit de Pherkô, aux mains de Psatès fils de Pnis, fermier, sur 3 1/2 1/8 1/16 ar. (de terre arable), le quart, soit : 1/2 1/4 1/8 1/32 1/64 ar. de terre arable.

Héritiers de Iôannès fils de Truphiodôros, représentés par Hupateia et Andréas fils de Theophilos (chacun) pour la moitié, lieu-dit de Phans . . ., aux mains de Paulos fils de Kratistos, fermier : 13 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, en copropriété avec Hermias fils de Iôannès *et al.*, lieu-dit de l'*ab actis*, aux mains d'Anouphis fils de Pnis, fermier, sur 13 ar. (de terre arable) et 2 de vergers, le sixième, soit : 2 1/8 1/32 1/64 ar. de terre arable et 1/4 1/16 1/32 de vergers.,

Le même, lieu-dit du Berger, aux mains d'Abraamios le prêtre, fermier : 2 1/2 ar. de terre arable.

Le même, en copropriété avec les héritiers de Limenios, lieu-dit du Berger, aux mains d'Abraamios fils de Psinthaèsios, fermier, sur (1 1/4) 1/8 1/16 ar. (de terre arable), la moitié soit : 1/2 1/8 1/16 1/32 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Zènobios, en copropriété avec les héritiers de Kallimachos fils d'Apollôs *et al.*, aux mains d'Apollôs fils d'Hèrakleios, sur 5 1/2 ar. (de terre arable), le quart, soit : 1 1/4 1/8 ar. de terre arable.

Monastère d'Apa Sourous, en deux *topothesiai*, aux mains de Iôsèphis fils d'Abraamios, d'Apollôs son frère et de Phoibammôn fils de Pnis, fermiers : 7 1/4 ar. de terre arable, 13 1/4 de vergers.

Héritiers de Theodosios le lettré, en copropriété avec Tasia fille de Chairèmôn, aux mains de Charès . . . fermier, sur 4 ar. (de terre arable) et 4 de vergers, les (trois quarts), soit : 3 ar. de terre arable et 3 de vergers.

Soit : 122 ar. de terre arable ; (2 1/2 1/4) 1/16 de vignes; 18 1/2 1/4 1/16 1/32 de vergers.

Col. IX

Monastère de Porbis, en copropriété avec Danièl fils d'Isakios *et al.*, lieu-dit de Psaumau, aux mains d'Hermauôs fils de Psachôs, fermier, sur 10 ar. (de terre arable), le tiers, soit : 3 1/4 1/16 1/64 ar. de terre arable.

Héritiers de Theodôsios le lettré, lieu-dit de Tnoue, aux mains de Biktôr fils de Promaôs : 1/2 ar. de terre arable, 1 de terre à joncs, 5 de vergers.

Monastère d'Apa Sourous, lieu-dit de Pia Kortout : 2 1/2 1/8 ar. de terre arable, 2 1/2 1/8 de vergers.

Ammônios fils de Theodosios, pour le compte de Iôannès fils de Mousaios, petit-fils de Suriôn, en copropriété avec Eirènè sa sœur, lieu-dit de Pia Kam, par ailleurs fermiers, sur 9 ar. (de terre arable) et 9 de vergers, la moitié, soit : 4 1/2 ar. de terre arable et 4 1/2 de vergers.

Monastère d'Apa Zènobios, aux mains de Kuriakos fils de Biktôr, fermier : 1 1/4 1/32 ar. de terre arable, 1/4 1/8 1/16 de vignes.

Monastère de Porbis, lieu-dit de Phalilas : 4 ar. de terre arable.

Église d'Apollinopolis (Parva), lieu-dit de Peto, aux mains de Sabinos fils d'Anômeridès : 15 1/4 ar. de terre arable, 5 de vergers.

Soit : 31 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64 ar. de terre arable ; 1 de terre à joncs ; 1/4 1/8 1/16 de vignes ; 17 1/8 de vergers.

En tout, pour les comptes citadins, comme suit :

1375 1/2 1/8 ar. de terre arable ; 12 de terre à joncs ; 21 1/2 de vignes ; 61 1/2 1/4 1/32 de vergers.

En tout pour le village d'Aphroditè : 5200 ar. de terre arable ; 34 1/2 1/4 1/8 de terre à joncs ; 101 de vignes ; 570 1/2 de vergers.

[Classes juridiques, à l'exception des vergers]

Propriété constituée sur la terre privée : 4130 ar.

Propriété constituée sur la terre royale : 587 1/32 1/64 1/2(56) ar.

Propriété constituée sur les « îles » : 316 1/4 1/8 1/16 1/32 1/1(28) 1/2(56) ar.

Terre patrimoniale de classe royale : 36 1/64 1/1(28) ar.

Terre patrimoniale « insulaire » : 74 1/2 1/16 1/64 1/1(28) ar.

Terre obo( ) de classe royale : 12 1/2 1/8 1/16 1/1(28) ar.

Terre obo( ) « insulaire » : 43 1/8 1/32 1/1(28) ar.

Terre à joncs : 34 1/2 1/4 1/8 ar.

Vignes : 101 ar.

Sur ce nombre, appartiennent aux propriétaires payant à la caisse de la cité : 1375 1/2 1/8 ar. de terre arable ; 12 de terre à joncs ; 21 1/2 de vignes ; 61 1/2 1/4 1/32 de vergers.

Restent (contribuant) par (la caisse du) village d'Aphroditè, comme suit :

3824 1/4 1/8 ar. de terre arable ; 22 1/2 1/4 1/8 de terre à joncs ; 79 1/2 de vignes ; 508 1/2 1/4 de vergers.

Au total, pour le village d'Aphroditè : 3847 1/4 ar. de terre arable, y compris la terre à joncs ; 79 1/2 de vignes ; 508 1/2 1/4 de vergers.

Notes du texte

Col. I

1. Le curiale Elias fils de Nemesianos réapparaît l. 37, 141 et 156. Décédé avant le 3.v.555 (*P. Lond.* V 1692a, 12 ; cf. b, 9). Frère du curiale Biktôr (l. 10). Nemesianos doit être le *scholastikos* dont fait état *P. Cairo Masp.* III 67327, 31.

4. Le monastère d'Apa Sourous, malgré quelques *ekbolai* (l. 24, 32, 100, 103, 104, 108) est le plus gros propriétaire des *astika* (l. 23, 31, 34, 39, 55, 61, 64-66, 69, 72, 73, 97, 116-18, 136, 150, 155, 162-64, 176, 191-95, 197, 204, 236-40, 242, 247, 263, 269-73, 277, 285). C'est un établissement local, dont l'éponyme, et sans doute fondateur, est un ancêtre de notre Rômanos fils de Biktôr (l. 67 ; cf. *P. Cairo Masp.* I 67110, 26-28 de 565). Voir d'autre part *P. Mich.* XIII 667, intr. et notre n. 67-68.

   Panolbios le curiale (cf. l. 18 et 104), fils du curiale Iôannès, *riparius* d'Antaeopolis en 517 (*P. Flor.* III 281, 4-5), est encore mentionné par *P. Lond.* V 1689, 3-5 (527) et le non-daté *P. Cairo Masp.* I 67113, 1 *(BL* I, suppl., *s.n.).*

5. Psaïos ou Psaïs fils de Patermouthès (cf. l. 7), berger et agrophylaque d'Aphroditô en 521 (*P. Cairo Masp.* III 67328 vi, 9 et 24) au titre de la division territoriale ou décanie de Psilampôn (cf. l. 150). Son fils, peut-être, dans *P. Cairo Masp.* II 67143 *r*, 33 et III 67330 ii, 20. Son frère Papnouthis, l. 7.

6. Anastasios fils d'Onnophrios revient l. 24.

   Pouchis (cf. l. 77) est un village de l'Antaeopolite (*P. Köln* III 157, n. 7).

   Lire Ψαΐου. Psaïs fils de Mousaios était déjà connu en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 37, 248, 352 ; en 526/27 par *P. Cairo Masp.* I 67114, 10 (cf. I 67107) et entre 527 et 547 par *P. Mich.* XIII 659, *saep.*

8. Le nom Antas est attesté à Aphroditô par *P. Cairo Masp.* III 67288 v, 13 et 67355.

9. L'église de s. Dèmètrios d'Antaeopolis, inconnue jusqu'alors, réapparaît aux l. 165 et 185.

10-11. Iôannès fils d'Hermauôs (cf. l. 90). Un homonyme (décédé) en 525/26 (*P. Flor.* III 297, 3 et 78) ; un autre en 535 (*P. Cairo Masp.* III 67297 + *P. Flor.* III 287, 7) et en 552 (*P. Flor.* III 286, 9-10). Auquel rapporter *P. Lond.* V 1687, 21 (523) ?

12. Monastère de Porbis (cf. l. 282 et 290). Porbis est un village de l'Hermopolite attesté en copte sous les formes Pôrb et Pôrf (M. Drew-Bear, *Le nome hermopolite,* Missoula 1979, 231) ; d'après Ryl. 111 et 120, il faut distinguer un Pôrf est et un Pôrf ouest. Le nom paraît vouloir dire « la retraite » ou « la solitude ».

    Le colon Mousaios fils de Psimanôbet est connu en 514 (*P. Cairo Masp.* I 67001, 46) et en 525/26 (*P. Flor.* III 297, 300, 315, 323).

13. Les héritiers du curiale Markellinos (cf. l. 113) réapparaissent en 541/42 (*P. Cairo Masp.* II 67138 i, *r*, 16).

14. Un Apollôs fils de Pekusios dans *P. Cairo Masp.* III 67288 iv, 18 (prôtokômète).
15. Un serviteur du courrier du bureau ducal (de Thébaïde) Alexandros l. 108.
19. Ligne restituée d'après *P. Cairo Masp.* III 67140, 3 ; cf. l. 21.
20. Voir l. 32. Les héritiers du *comes* Eleusinios sont connus par *P. Cairo Masp.* II 67139 v, *v*, 5 (542/43).
21. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 3. Sur le comte Ammônios fils de Theodosios, voir ci-dessus, p. 105.
22. Theodôsia est peut-être la sœur de Elias (cf. l. 1) et de Biktôr (l. 10).
23. Le tenancier se retrouve l. 229. Le nom Chôros (l. Χώρου) est mentionné comme éponyme de *topos* dans *P. Lond.* IV 1419, 638.
26. Taam, une des héritières de Pekusis de l. 13-14.
30. L'employé de bureau Apollônidès réapparaît l. 189, 205 et 221. Il est connu en 525/26 (*P. Flor.* III 297, 50, 274, 308, 366 et 401) et en 526 (*P. Michaël.* 43, 8).
31. Mousès fils d'Hermauôs, médecin et colon ; cf. l. 167.
35. Ligne lue d'après l. 78. Les héritiers du lettré Theodosios reviennent aux ll. 78-80, 82, 91, 196, 217, 225, 279 et 284.
36. Le signe // correspond à (ὁμοῦ) ou (γίνονται).

Col. II

37. Ligne restituée d'après l. 156. Charisios fils de Hermauôs vivait en 506 (*P. Cairo Masp.* I 67100, 24) ; avant 514 (*P. Cairo Masp.* I 67124, 1, 17-18) ; était συντελεστής en juin-juillet 524 (*P. Cairo Masp.* I 67117, 7-8, 21). Il mourut entre cette date et juillet-août 540 (*P. Michaël.* 45, 32). Il a été magistrat communal, d'après le dernier texte et *P. Cairo Masp.* I 67052, 9 ; 67124, 1-2 ; II 67199 *v* ; 67264, int. ; III 67281, 3 ; 67335, 1 ; *P. Flor.* III 290, 11 ; *P. Lond.* V 1667, 9 ; 1668, 6, 12 ; 1669, 9.
39. Rachèl réapparaît aux l. 65 et 68 ; voir n. 67-68.
41-42. Kornèlios : voir *P. Cairo Masp.* II 67227, 5.
43. Voir l. 47.
44. Le monastère d'Apa Zènobios fait partie des plus riches *astika onomata* (voir l. 51, 54, 67, 167, 215, 219, 233, 235, 244, 245, 252, 265, 275, 289). Connu encore en 525/26 (*P. Flor.* III 297, 16, 158, 225, 267, 298). Établissement panopolite (voir *P. Lond.* IV 1460, 34 ; cf. 1419, 320, 572 ; *APEL* III 167, 20 et n.). Sur l'éponyme, voir *Syn.*, 6 Amchir, *PO* 11, 795-96 et W. C. Till, *Koptische Heiligen- und Märtyrerlegenden* I, Rome 1935, 125-38.
46. Le monastère de Smin revient aux l. 81, 88, 121, 128, 135, 152, 249 et 251. Connu sous les formes Smin ou Zmin, en 525/26 (*P. Flor.* III 297, 208, 294, 303, 376), en 527 (*P. Lond.* V 1690, 2-3), vers le milieu du VIe s. (*P. Cairo Masp.* II 67170 et 67171) et en 565 (*P. Lond.* V 1686, 7). Les trois derniers textes situent l'établissement dans la « pérée » de Panopolis. Sans doute faut-il identifier notre monastère avec la fondation pachômienne de Tesmine ou Tismènai (cf. *APEL* III 167, n. 17). Noter le *topos* Zminos ou Tsminos de *P. Lond.* IV 1420, 46 et 1424, 14.
48. Senouthès réapparaît comme propriétaire aux l. 60, 61 et 258.
    Tanuaithis est un village bien connu de l'Apollinopolite Mineur (voir *P. Köln* III 157, p. 158), région limitrophe, vers le Nord, d'Aphroditô.
49. Le monastère d'Apa Sinouthès ou Senouthès (l. 144), n'est autre que le célèbre Couvent Blanc, près de Sohag, dans l'ancienne « pérée » panopolite, toujours appelé Dayr Anbâ Shenûdâ. Voir *P. Ross. Georg.* III 48, n. 1 et ajouter au dossier *P. Cairo Masp.* III 67319, 15 (?) ; 67338 ; *P. Lond.* IV 1419, p. 583, 584, 591 ; V 1698, 3.
49-50. Notre *nomikos* Isakos est-il le même que le *nomikos* Isakios qui a souscrit, vers la même époque, de nombreux actes notariés d'Aphroditô ? Voir *P. Flor.* III 279 (514) ; *P. Cairo Masp.* I 67001 (514) ; III 67328 iii

(521) ; I 67114 (512-27) ; II 67264 (*ca* 524) ; II 67262 ; *P. Lond.* V 1844 ; mention en 525/26 dans *P. Flor.* III 297, 34 et 411.

54. Ligne restituée d'après l. 94. Hermauôs est attesté en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 46 et 177 ; présenté comme mort par *P. Mich.* XIII 659, 147-48, rédigé entre 527 et 546/47.

55. Lire Ὀασίτου. Le monastère de l'Oasite, ou « des Oasites », attesté deux siècles plus tard par *P. Lond.* IV 1419, 1256, est à rapprocher d'une diaconie (bureau de charité) homonyme connue par *P. Flor.* III 285, 4 (552) et d'un certain *topos* des Oasites (*P. Cairo Masp.* III 67325 i *r*, 26 ; *v*, 5 ; *P. Lond.* IV 1419, 1258 et 1260). Le nom fait apparemment allusion à une population venue du désert occidental.

56. Restituer peut-être Σ]ενελοολε forme de Σινελοολε, éponyme de lieu-dit dans *P. Lond.* IV 1419, 156, 649 ; 1421, 30, 69, 92 ; 1422, 26 (Ψιν-).

58-59. Pour les lectures, voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 4 ; aussi notre l. 230.
Παρᾶς est sans doute une forme de Παραϣ (*P. Cairo Masp.* II 67139 iii, *r*, 13, 18 et iii, *v*, 10 et v, *v*, 7, 44). Ce nom attesté par *NB* se restitue peut-être dans *P. Lond.* IV 1461, 70 :].. παρας.

63. Δουκικὸς γεωργός. Allusion à un colon des domaines du duc de Thébaïde, ou à un statut protecteur accordé par le duc ? Voir *P. Cairo Masp.* I 67002 ii, 14, iii, 8-9.

64. Toponyme inconnu jusqu'à présent à Aphroditô.

65. Un ἐποίκιον Ψεκῆτος dans *P. Cairo Masp.* I 67102, 4 et 67112, 5.
Le χαλκοτύπος est un « dinandier », à distinguer du χαλκεύς ou forgeron (cf. *P. Hamb.* I 56). Les *chalkotupoi* sont identifiés aux χαλκοπρᾶται par *P. Lond.* IV 1419 (R. Rémondon, *CdE*, 40, 1965, 401-30).

66. Phoibammôn fils de Iôsèphios : voir l. 69-70. Un *singularis* homonyme dans *P. Cairo Masp.* I 67103, fr. 1, 6 (526).

67-68. L'association de Rachèl avec les héritiers de Rômanos fils de Biktôr permet d'identifier cette dame avec l'Ἄμα Ῥαχήλ qui paie pour les héritiers du même Rômanos dans *P. Flor.* III 297, 305 et 334 (525/26). Rômanos descend du fondateur du monastère d'Apa Sourous (voir n. 4).

69. Restituer sans doute [Ἀτρῆ]τος d'après l. 66.

Col. III

74. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 5. Le prôtokômète, ou magistrat communal, Bèssariôn, est probablement l'oncle du poète Dioscore d'Aphroditô. Son *floruit* se situe entre 520 et 526. Voir *P. Lond.* V 1694, intr. ; ajouter à présent *P. Ross. Georg.* III 33, de 522 (voir *BL* IV *s.n.*).
Le colon Iakubis fils de Maximos réapparaît l. 76, 77, et 116.

76. Restituer peut-être [Ἄμα Τε]ρμουθίας. Le nom Termouthia est attesté à Aphroditô par *P. Cairo Masp.* II 67142 ii, 4. Le monastère lui-même est inconnu.

78. Le colon Apollôs fils d'Abraamios (cf. l. 35, 37, 80, 82-83, 131-32), frère de Iôsèphios (l. 277-78), est connu par *P. Cairo Masp.* I 67001, 9, 41 (514) et, en 531, par *P. Cairo Masp.* III 67301, 8, 35. Il habitait alors le village apollinopolite de Tanuaithis (l. 10 ; cf. ci-dessus n. 48).

81. Palôs fils de Pataïs : voir nos l. 84, 121, 127, 128, 135, 137-38, 153.
Nous interprétons le toponyme comme une forme de Πμουνλακών (voir *P. Lond.* IV 1419, 659, 723, 745 ; 1420, 100 et 107 ; *P. Ross. Georg.* IV 24 A, 5). Mais on pourrait lire Τμουνακών (*P. Lond.* VI 1914, n. 61).

84. Voir l. 172. Sans doute faut-il retrouver cet établissement antaeopolite dans *P. Cairo Masp.* III 67297, 3 + *P. Flor.* III 287 (535) ; dans *P. Cairo Masp.* I 67110, 24 (565) et 67111, 4 (585).

85. Ἀντ[αίου ou Ἀντ[ινόου *sc.* πόλεως ? La dernière de ces villes ne peut être exclue au vu de l. 95.

86. Lire Συνορίᾳ. L'établissement d'Apa Dios revient l. 89, 120, 142 et 144. Il est mentionné comme ξενοδοχεῖον par *PSI* IV 284, 1. Simple *topos* dans

le même texte, l. 6 ; un εὐκτήριος τόπος du même nom dans *P. Cairo Masp.* I 67117, 11 (524), à retrouver sans doute dans *P. Cairo Masp.* III 67355, f° 2. La forme ξενεών, équivalent de ξενών, se retrouve dans *Conc. Chalc.* (*ACO* II, 1), 215, dans *P. Cairo Masp.* II 67151, 183 et 191 et dans *P. Gen.* inv. 301, texte provenant de l'Apollinopolite Mineur, publié par B. BOUVIER et C. WEHRLI, *CdE*, 59, 1984, 152-53, l. 24 et 25 (lire ξε[ν]εῶνος et ξενεῶνα au lieu de Ζε[ν]έωνος et Ζενέωνα).

Συνορία a été interprété par G. Husson comme un équivalent de ὅρος, *gabal* (remarque *ad PSI* IV 284, 1-2, *in Akten XIII. Kongresses*, Munich 1974, 175, n. 39). D'après notre texte, il s'agit d'un toponyme, sans doute du Panopolite (cf. *P. Beatty Panop.* 1, 190 et 272), à rapprocher peut-être de la forme copte ⲦⲤⲨⲚϨⲰⲢ de WS 219, 2 *et al.*). Sur les problèmes posés par le mot *sunoria*, voir M. LEWUILLON-BLUME, *CdE*, 53, 1978, 120-22, *ad* actuel *SB* XIV 11890, 1 et 4. Noter que le Συνορία de *PSI* IV 284 a bien été enregistré comme toponyme par *WB* III § 16 a. Kuriakos fils d'Hermauôs : un huilier homonyme dans *P. Flor.* III 285, 6-7 (552) ; un autre homonyme, mais orfèvre, dans *P. Cairo Masp.* III 67288 iii, 24.

87. Πιαϩ Μελε (cf. l. 232), « le champ salin ». Voir sur ce lieu-dit *P. Ross. Georg.* IV 24 A, 6 et n.

88. Le lieu-dit, inconnu de nous, porte un nom de personne (*P. Cairo Masp.* III 67288 ii, 30).

89. Voir l. 120.

90. Le colon est aussi τέκτων d'après l. 10-11.

92. Voir l. 213. Au début, restituer Φιλήμωνος ou Πιλήμωνος (cf. l. 233).

93. L'église méridionale d'Aphroditô est bien connue d'après *P. Cairo Masp.* I 67088, 5 et 67118, 35 ; voir aussi II 67206 ; III 67283 ii, 5 ; *P. Lond.* IV 1419, 526, 1076 ; 1432, 15 ; 1471.

94. Personnage connu en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 46 et 177.

95. Un fils de Dôrantinoos dans *P. Flor.* III 297, 31 et 132 (525/26).

95-96. Un Hermauôs fils de Prômaôs en 525/26 dans *P. Flor.* III 297, 97.

96. La valeur du sigle suivant κ, dans le titre σπορίμη, nous échappe.

97. Le nom Ὑινίας nous est inconnu. Forme altérée de Αἰνείας (Αἰνέας) ? Voir *P. Cairo Masp.* III 67327, 45.

98. Voir l. 101, 103 à 106. Ταροῦθις est un village de l'Antaeopolite selon *P. Lond.* III 1007, 4-5, p. 264-65 (558) (forme Ταρροῦθις) et IV 1438, 7 (cf. 1461, 75) (forme Τερῦθις). A distinguer d'un homonyme de l'Apollinopolite Mineur (*P. Giess.* 58, p. 6 III, n. 4).

99. Lire Τασία. Le nom Χαργαῦς nous est inconnu.

105-07. Le sens général de cette entrée fait difficulté, puisque le titulaire, le monastère de Tarouthis, copropriétaire d'Apollôs fils de Dioskoros, y figure aussi comme locataire.

Apollôs est sans doute le père du poète Dioscore d'Aphroditô, mort en 546/47. Voir, sur ce personnage, J. KEENAN, *Atti XVII Congresso* III, Naples, 1984, 957-63.

Col. IV 109. Les héritiers du grammairien Kuros se retrouvent dans *P. Cairo Masp.* III 67326, 1-2. Kuros, selon l'éd., est à rapprocher du curiale homonyme de II 67134, 1 et souscr., 67135, 1, 67139 vi, *v*, 4 et III 67327, 5. Photius, *Bibl.* (Henry VIII), 188 a connu, entre autres productions littéraires égyptiennes du Bas-Empire, les œuvres d'un certain Κῦρος Ἀντιοπολίτης (certainement un Antaeopolite), rapproché de notre *grammatikos* par R. KEYDELL, *RE* suppl. 6, col. 28 (voir du même auteur *BNJ*, 10, 1934, 343, n. 4). Voir en dernier lieu J. KEENAN, *BASP*, 22, 1985, 137-69.

109-10. Ces deux *euktèria* antaeopolites n'étaient pas autrement connus.

111. Bèssourous fils d'Hermias figure dans *P. Flor.* III 297, 138 et 204 (525/26).

112. Eruthrios et ses frères reviennent aux l. 113, 119, 157, 223 et 229.
114. Le nom féminin Thèrakleia se retrouve dans *P. Cairo Masp.* III 67288 iv, 26 et 67301,9.
Les représentants Hupateia *et al.*, doivent recouvrir certaines des personnes mentionnées aux l. 158-60, 169-71, 187, 207 et 267.
Lire Τισίου.
116. Τόπος Π̣α̣σίρ[ε]ως. Un nom de personne ; voir *P. Lond.* IV 1420, 168.
118. Τόπος Καρούρ. Nom de personne. Voir *P. Cairo Masp.* III 67288 iv, 9 ; Lef. 672 ; U. Wilcken, *APF*, 1, 1901, 414, n. 6 et *P. Apoll.* 92, C 5.
120. Ligne restituée d'après l. 89.
122. Voir l. 146, 161, 201 et 256. Pour le colon, voir l. 255.
Le *comes* Theoteknos habitait le bourg panopolite de Toetô, actuel Tahta (voir *P. Cairo Masp.* II 67212, 3 et *BL* I suppl., *s.n.*).
123. Anouphis fils de Iakubios, « procurateur », ou « fondé de pouvoir », se retrouve l. 130 (son épouse Sophia, fille de Dôrotheos). Mentions de ce personnage dans *P. Cairo Masp.* III 67287 iv, 4 et, en 525/26, dans *P. Flor.* III 297, 189 (sans profession marquée). On le trouve aussi, vers 527/47, dans *P. Mich.* XIII 659, 314, car nous conjecturons que la vraie lecture doit être ici Ἀνοῦφις Ἰακυβίου ἀπὸ Ἀντι(νόου *sc.* πόλεως) ἐντολ(εύς) et non ὑπὸ Ἀντι( ) ἐντολ(έως). Ce texte préciserait ainsi l'origine de notre propriétaire. Mais il n'y a pas de planche permettant de vérifier notre proposition. Sur l'*entoleus*, voir *P. Oxy.* XVI 1882, n. 5 et XIX 2244, 64.
124. Dios fils de Truphiodôros, sténographe de Panopolis (cf. l. 127), père de Truphiodôros, (l. 159 et 170-71) sténographe, fils d'un sténographe (l. 158 et n.), frère de Iôannès (l. 169 et n., 173, 187, 207, 267).
Sur la profession d'*exceptor* ou sténographe, voir en dernier lieu H. C. Teitler, *Notarii en exceptores*, Amsterdam 1983.
Nous ne connaissions pas le nom Prisantinoos.
125. Ligne restituée d'après *P. Lond.* V 1695, 21 et *v* (531 ? 516 ?). Le colon Psachôs fils de Biktôr, d'après ce texte, vivait sur le *ktèma* de Πιαϩ Πετο, d'où l'identification proposée n. 21 avec le colon Psachôs de Peto qui revient plusieurs fois dans les livres de comptes du *comes* Ammônios, *P. Cairo Masp.* II 67138 iii, *r*, 31 ; iii, *v*, 9 ; 67139 i, *v*, 6 (rest.) ; ii, *v*, 5, 16 ; iii, *r*, 5, 12 et v, *v*, 19 (vers 542/43 à 545/46). Le lieu-dit Peto revient chez nous l. 291.
129. Église inconnue jusqu'à présent. Pour d'autres églises et monastères « au bord du fleuve », voir *P. Ant.* III 203 ii, 4 ; *P. Lond.* V 1762, 19 ; *P. Amst.* I 81, 1.
Le diacre Achilleus fils de Ptes réapparaît l. 254 (un Antaeopolite). Le nom Πτές, sous la forme Πτῆς, se retrouve dans *SB* XIV 11842, 5.
130. Lire Σοφία. Voir n. 123.
131. Apollôs fils de Bèsis est témoin, en 514, dans *P. Flor.* III 280, 26-27. Mentionné en 525/26 dans *P. Flor.* III 297, 109 et 184. Aussi dans *P. Lond.* V 1662, 1 et 18-19, attribué à la 1re moitié du VIe s., d'après l'éd., mais pas plus tardif que 533/34, à cause d'une allusion à Apollôs fils de Dioskoros (cf. ci-dessus, n. 105-07), mort en 546/47.
133-34. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 6.
Hermauôs fils de Psenthaèsios est un prêtre d'après *P. Flor.* III 297, 309 (525/26).
134. Lire Βησσουροῦτος. Voir *P. Flor.* III 297, 44 et 167 (525/26).
137. Les héritiers de Hermias fils de Biktôr : voir *P. Flor.* III 297, 133, 157, 197, 212, 239, 247, 255 (525/26). Hermias est à distinguer d'un homonyme de *P. Cairo Masp.* I 67109, 46 (565).
139. Κομίτης ou Κομήτης (l. 203). Rapprocher ce personnage, peut-être, d'un pagarque d'Antaeopolis homonyme du début du VIe s. (cf. *SB* XVI

12370, 2), présenté comme décédé en 555 et 556 (*P. Lond.* V 1692 a, 13 et b, 10).
Mousès, ex-prôtokômète ou magistrat communal, fils de Psimanôbet : cf. l. 150-51 et 203.

Col. V 142. Τσουροοσε (cf. l. 145). Nom féminin à rapprocher du Τσουρόσε de *SB* I 5448, 4 et du Τσουρωσία ou Τσυρωσία de *PSI* XII 1239, 2, 8, 24.
148. Voir l. 213. Les héritiers de ce Sarapodôros sont mentionnés en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 93, 216 et 306.
Sur le village de Sunoria, voir ci-dessus, n. 86.
149. Lire Πόνιτος.
150. Le *topos* Ψιλάμπων : voir *P. Lond.* V 1692 a, 15 et b, 11. C'est la dénomination d'une décanie ou ressort de police d'après *P. Cairo Masp.* III 67328 vi, 9. Enregistré comme nom de personne par *NB*.
152. Lire Σοφίας.
154. Voir l. 168. Lire peut-être, à la fin, Πανο[υφίο]υ, car plusieurs *geôrgoi* de cette colonne ont pour père Panouphios (l. 160, 161 et 174).
158. Sur la famille du sténographe Truphiodôros, voir ci-dessus n. 124. Truphiodôros est une forme tardive, « adaptée », du nom théophore typiquement panopolite Triphiodôros (voir B. Gerlaud, *Triphiodore, La prise d'Ilion*, Paris 1982, 5), et il n'y a aucun doute, d'après les contextes, sur l'origine de notre Truphiodôros. Ses héritiers reviennent indistinctement en 525/26 dans *P. Strasb.* inv. 1596 *r*, 17, feuillet inédit de *P. Flor.* III 297, où on note la forme ancienne, « paganisante », Triphiodôros (cf. aussi *P. Flor.* III 281, 13).
160. Andreas fils de Theophilès : voir l. 267. Enoch fils de Panouphios est sans doute le frère de Hermauôs (l. 161), de Theônas (l. 174) et, si notre conjecture regardant l. 154 est fondée, de Psempnouthis. Une belle famille de cultivateurs.
161. Hermauôs fils de Panouphios : voir n. préc. et l. 257.
162. Ψινπούρης : quelque forme du nom Ψενποῦρις *(Onomasticon)*.
163. Ἀρτοκόλλυτος. Cette désignation du boulanger paraît jusqu'à présent propre à Aphroditô, d'après *P. Hamb.* I 56 v, 4 et vi, 8 (cf. R. Rémondon, *CdE*, 40, 1965, 401-30), *P. Strasb.* 699, 10 (feuillet de *P. Flor.* III 297) et *P. Lond.* IV 1419, 1222 (ἀρτοκωλυτ). Explication difficile.
Le colon Abraamios revient l. 272, mais sans son titre de boulanger.
164. Voir ci-dessus, p. 111.
165. Ligne lue d'après l. 9 et 185. Le nom Πίνων n'était pas attesté par nos répertoires.
166. Le nom Πνῖς revient l. 266, 270 et 278, où il se rapporte au père de divers *geôrgoi*. A rapprocher des formes Πνέϊ(ς) attestées à diverses périodes à Aphroditô, d'après *NB* et *Onomasticon* ; voir aussi ⲁⲡⲁ ⲡⲛⲓ de *Esna* IV, 70 n° 75.
168. Abraamios fils de Kratistos : cf. l. 176-77 et 195. Mentionné en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 99 (κρατ-).
169. Iôannès fils de Truphiodôros : voir n. 158 et 124. Ses héritiers mentionnés en 517 par *P. Flor.* III 281, 12-13. Voir d'autre part l. 173, 187, 207 et 267.
171. Le même colon Iôannès fils d'Isakios, sans doute, l. 173.
Un homonyme dans *P. Michaël.* 40, 18 et 67 (544 ou 559).
174. Sur Theônas fils de Panouphios, voir ci-dessus, n. 160.

Col. VI *N.B.* :les fins des l. 190, 203 et 206 ont été lues d'après un fragment dont la photographie n'a pu être faite. Notre l. 177 est actuellement mieux lisible que ne le suggère la planche.
176. Τόπος Ψιντασε (cf. l. 236) ou τοῦ μοναστηρίου Ψιντασε (l. 247), également à propos de terres du monastère d'Apa Sourous. Cf. l'οἶκος λεγόμενος Ψιντσε de *P. Flor.* III 295, 8.

178-80. Voir sur cette entrée nos p. 105-106. Sur la κώμη Εὐφροσύνου, voir la rééd. partielle de *P. Cairo Masp.* I 67068, sp. 3 et 11, par P. JERNSTEDT, *Aeg.*, 10, 1929, 77-79. Ce village est apparu plus récemment dans Bal. II 286, 2. L'église paye ici en son nom et aussi pour l'*onoma* d'un *consortium* d'héritiers.

179. Au début, toponyme ? Fonction subsidiaire du prêtre ?

179-80. Un Charisios fils de Psimanôbet en 506 (*P. Cairo Masp.* I 67100, 5) et en 525/26 (*P. Flor.* III 297, 69, 125, 194, 232, 284, 362).

181-82. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 7.

181. Biktôr fils de Makarios est partie contractante dans le bail *PSI* VIII 934, 15. C'est un berger d'après *P. Cairo Masp.* III 67328 xii, 4-5 et 25 (521). Il réapparaît en 525/26 dans *P. Flor.* III 297, 252.

182. Isakos fils de Biktôr, moine ; aussi *geôrgos* d'après *P. Cairo Masp.* III 67140, 7 ; déjà connu en 514 par *P. Flor.* III 279, 3-4 et, en 525/26, par *P. Flor.* III 297, 9 et 20. Sur son frère le prôtokômète Daueid, voir ci-dessous n. 185. Son père est mentionné dans l'acte de transfert cadastral *P. Cairo Masp.* I 67048 + 67119.

183. Voir sur cette entrée, notre p. 109. Sur Μονεχθή, Τμονεχθή, Τμοναχθή, etc., voir *P. Mich.* XIII 670, 12 et n.

184. Ἀπὸ Ἴτος (pour Ἴτου). Il y a là une allusion à l'origine de l'éponyme du *topos*. Sur le village panopolite d'Itos, voir *P. Berl. Bork.* VII, 5 et n. On pourrait aussi couper ...σα Ποΐτος, mais le nom Poïs n'est pas attesté à Aphroditô ni dans sa région.

185. Daueid fils de Biktôr, frère d'Isakos le moine (cf. l. 182). Ex-prôtokômète en 514 (*P. Flor.* III 280, 3-4 et 25) ; mentionné en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 126 et le feuillet inédit appartenant à ce codex *P. Strasb.* inv. 1596 *r*, 35.

186. Τόπος Φαμχοΐ, « du constructeur de bateaux ». Ce lieu-dit revient, sous la forme copte Φαμϫοϊ dans *P. Lond.* IV 1419, 752 ; 1474. Comparer avec Φαμϫαϊ de *P. Cairo Masp.* III 67325 i, *r*, 22.

187-88. Isakos fils de Psenthaèsis, berger et agrophylaque de la « décanie » (ressort de police) de Phennis (cf. l. 189 et 191), en 521 d'après *P. Cairo Masp.* III 67328 x, 8-9, 26.

189. Τόπος Φένεως (cf. l. 191), ou Φόννεως, Φόνεως, Φενε, Φηνε, Φῆνις. Voir n. préc. et *P. Cairo Masp.* I 67087, 7 (*BL* I, suppl., *s.n.*), III 67301, 17 ; *P. Flor.* III 342, 14 ; *P. Lond.* IV 1419, 716, 764, 941, 1026 ; 1420, 88 ; 1432, 71 ; V 1692 b, 13 et n.

190. Ταλουχία. Mètronyme apparemment. Le nom ne nous était pas connu.

191-92. Le colon Ierèmias fils de Kuros revient l. 211 et dans *P. Flor.* III 297, 60, 135, 209, 262 et 312 ; aussi dans un feuillet inédit de ce codex *P. Strasb.* inv. 1595 *r*, 18 (525/26), sans indication de profession. Ce personnage est le frère du Psimanôbet fils de Kuros dont nous parlons ci-dessus p. 105 (voir *P. Cairo Masp.* II 67150, 2 et 7).

193. Τόπος Φαναώμ. Deux siècles plus tard, nous retrouvons une οὐσία du même monastère au même τόπος Φαναϩομ (*P. Lond.* IV 1419, 1143, 1149, 1152 et 1154). Le nom, attesté à Aphroditô sous diverses formes comme Φαναχύμιος, Φαναχώμ, Φαναχῶμις, fait allusion au faucon.

194. Le colon se retrouve l. 253.

195. Τόπος Ὀστράκινος ; κλῆρος homonyme dans *P. Cairo Masp.* I 67101, 14 ; rapprocher ce lieu-dit de l'ἐποίκιον Ὠστρακο( ) de *P. Lond.* IV 1459, 63, identifié, à tort certainement, avec l'Ὀστρακίνη/Psenbelǧ du Panopolite. Le lieu a dû servir un jour de dépotoir de tessons.

197-98. Psenthaèsis fils de Psempnouthès, prêtre et colon, se retrouve en 525/26 dans *P. Flor.* III 297, 30, 64, 288, prêtre *ibid.*, l. 174 (cf. l. 113). Mention dans le feuillet inédit de ce codex *P. Strasb.* inv. 1596 *r*, 20.

203. Τόπος τοῦ ἐξάκτορος : voir *P. Cairo Masp.* III 67319, 16.

204. Τόπος Ἀβάκτου (cf. l. 269-70), ou « de l'*ab actis* ». Ce lieu-dit était déjà attesté par *P. Lond.* IV 1419, 86 ; 1421, 11 ; 1422, 13, 63 et 1481 ; sous la forme coptisée Παβάκτης dans *P. Lond.* IV 1419, 702.
Le prêtre Hellôs revient l. 243.
205. Τόπος τῶν Βλεμμύων. Sur la présence permanente des Blemmyes en Égypte, dans la région de Gebelein, voir en dernier lieu *P. Köln Aeg.* I 13 et K. A. Worp, *ZPE*, 61, 1985, 93-96. Bien que les archives d'Aphroditô fassent allusion à ce peuple (*P. Cairo Masp.* I 67004, 9 et 67009 *v*, 18), on ne peut être sûr que notre toponyme se réfère à une ethnie effectivement installée dans le village.
206. Π̣ερσέφιος, nom inconnu de nous. Le Π est d'ailleurs très douteux. Lire peut-être ο̣υ̣.
208. Τόπος Περιστερεῶνος. Lire sans doute, dans *P. Lond.* IV 1459, 64, ἐποίκιον Περιστερ(εῶνος) plutôt que Περιστερ(ᾶς). Le « colombier » est autrement attesté en toponymie égyptienne par *SB* XVI 12433, 3-4.
210. Lire Κωνστάντιος. Le φισκοσυνήγορος, *advocatus fisci*, est mentionné par *P. Cairo Masp.* I 67057 ii, 23 et *SPP* VIII 1028 ; sur cet agent, voir E. Stein, *HBE* I, 46 et A. H. M. Jones, *LRE* I, 509-10. L'association de cette fonction avec le titre de *scholastikos* se retrouve dans *I. Syr.* 1242.
210-11. Un γναφεύς (foulon) Βίκτωρ Ἡρακλείου dans *P. Cairo Masp.* III 67288 v, 21.

Col. VII 213. Voir, sur cette entrée, la n. 148. Κύρα pourrait être la fille (morte en fait) de ce Sarapodôros. Voir l. 92.
216. Cf. le τόπος Παναχωρε(ι) de l'Aphroditô arabe (*P. Lond.* IV 1419, 307, 311, etc. ; 1474 ; 1481).
217. Τόπος Βάνου : cf. le *topos* Βαναν de *P. Lond.* IV 1419, 697. Nom de personne, fréquent, en particulier, dans la région d'Hermopolis Magna.
218. Βίκτωρ Πρωμαῶτος (Προμαῶτος) : voir l. 219 et 284. Personnage connu en 514 par *P. Cairo Masp.* I 67001, 9 et 41. Un homonyme prêtre dans *P. Michaël.* 45, 72 (540) et dans *P. Cairo Masp.* I 67094, 23 (553).
220. Τόπος Σαλαδόκου : lieu-dit mentionné, sous la forme Σαλατωκε, dans *P. Lond.* V 1693, 14 (cf. *P. Ross. Georg.* III 36, n. 6). Rapproché par l'éd. du texte de Londres du Σαρατωκε des *P. Lond.* IV 1419, 1175, 1239 ; 1421, 138 ; 1422, 12 ; 1425, 1. Nom de personne d'après *P. Ross. Georg.* III 36, 6 (Σαλάτοκος).
Πουώνσιος ou Πουῶνσις, « le loup », « le chacal ». Sur ce nom, ses formes et sa diffusion, voir J. Bingen, *CdE*, 59, 1984, 368 et W. Vycichl, *DELC*, 235. Noter le Φούνσιος fils de Σαλάτοκος de *P. Ross. Georg.* III 36, 6. L'éponyme du *topos Saladokou* serait-il le père de notre Pouônsios ?
221. Τόπος Μοναξίου : cf. le lieu-dit Μουναξε dans *P. Lond.* IV 1474.
222. L'établissement était déjà connu par *P. Lond.* IV 1419, 363, 1002, 1133 et 1421, 87.
223. Le tenancier est sans doute à identifier au prêtre Apollôs de l. 221.
224. Cf. *P. Cairo Masp.* III 67140, 9. Le tenancier est attesté en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 110, 173, 191, 198, 223, 297, 304, 330, 335, 351 et 391.
228. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 10. Le τόπος Νεμύφεως ou, dans *P. Cairo Masp.* III 67140, 10, Νεμήφεως, est attesté sous la forme copte Νεμϩηϥ par *P. Lond.* IV 1419, 6, 117, 773, 780. Sur le tenancier Iôannès fils de Mousaios (qui revient l. 231), voir l. 286-88 et n.
229. Τόπος Σανξούρ, « du serrurier ».
230-31. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 11.
232. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 12. Sur le *topos*, voir n. 87. *P. Cairo Masp.* III 67140, 12 le donne sous la forme Πια Μυλ. Loukanos (lire Λουκανοῦ) fils de Chairèmôn est attesté en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 412.
233. Kuriakos fils de Biktôr revient, au service du même établissement, l. 289.

Πιλήμων (Πελήμων dans *P. Cairo Masp.* I 67102, 3) : une forme de Φιλήμων ?

234. Βίκτωρ Ἀνωμερίδου : ce personnage est attesté, vers la même époque, par *P. Cairo Masp.* II 67147 *v*, 4. Sur le patronyme Ἀνωμερίδης et le nom « opposé » Κατομερίδης, voir, pour les références, *P. Rain. Cent.* 160, n. 9. Il faut bien cependant accepter ces formes comme des noms de personnes et non comme des Herkunftsbezeichnungen. L'ostracon oasite du IVe ou du Ve s., *SB* XVI 12358, 5, donne un nominatif Ἀννούμερις.

235. Τόπος Καλαῦ : voir J. Gascou, *CdE*, 52, 1977, 366 et *P. Ross. Georg.* IV 23, 9 (Πκαλοῦ) et 12 (Πκαλαῦ).

238. Τόπος Ὡρκαμῆτος (Ερκαμε dans *P. Lond.* IV 1420, 223). Lire ce nom, peut-être, dans le texte panopolite de 330 *SB* V 7666, 3, au lieu de Ὁρκατῆτος.

239. Τόπος Πατήϊτος, appelé, deux siècles plus tard. Τενεετε Πατηϊ, c'est-à-dire, « le monastère de Patêï ». Le monastère d'Apa Sourous y possédait toujours des terres (*P. Lond.* IV 1419, 970). Rapprocher du τόπος Πατειτε de *P. Lond.* IV 1420, 118. Patêï(s) est un nom de personne *(NB)*.

241. Voir l. 291 et *P. Flor.* III 297, 201. Sur Apollinopolis Parva, actuel Kûm Isfaht, cité limitrophe d'Aphroditô, au nord, voir *P. Köln* III 157, p. 157-58.

243. Lire Χινᾶ. Le nom Χινᾶς doit être une forme de Χηνᾶς *(NB ; Onomasticon)*. Il existait, dans l'Aphroditô du début du VIIIe s., un ἐποίκιον ἐμφυτευτῶν (*P. Lond.* IV, p. 586 ; *P. Cairo Masp.* III 67359 iii, *v*, 4, etc.).

244. Iôannès fils de Psaïos ou Psaïs réapparaît en 525/26 dans *P. Flor.* III 297, 53.

Col. VIII 247. Παυηρίας : nom déjà attesté sous la forme Παυῆρις *(Onomasticon)*.

249-50. Ἀλαπανε : nom à rapprocher du *topos* Φαλαπανε de *P. Ross. Georg.* IV 24, 11. Le tenancier est connu en 514 par *P. Cairo Masp.* I 67001, 7 et 36.

252-53. Τόπος Παρὸβ Λεονίδου : on trouve un τόπος Παρόβ ou Παράβ dans *P. Lond.* IV 1419, 171, 658, 748, 947, 962, ou Παρὸβ Κελώλ (p. 588). Parob est un nom de personne (Bal. II 288, 3-6).

254. Lire Ἀχιλλεύς ; cf. l. 129.

255. Κουσσίτης, ethnique de Κοῦσσαι (Cusae), actuel al-Qûsiya, au sud de l'Hermopolite.

256. Lire Κεραμέως ; cf. le lieu-dit Κεραμείου dans *P. Cairo Masp.* II 67143 *r*, 27. Ce hameau a gagné en importance au VIIIe s. et devient alors une subdivision territoriale et administrative d'Aphroditô (*P. Lond.* IV, p. xiv ; cf. *P. Cairo Masp.* III 67359 v, *v*, 8 ; vi, 5).

258. Lire Ψαΐου ; cf. les l. 48, 60 et 61. Les héritiers de l'éponyme du *topos* sont mentionnés dans *P. Cairo Masp.* II 67227, 6.

259. Ce colon loue des terres en 520 auprès d'Apollôs fils de Dioskoros (cf. ci-dessus n. 105). On trouve son neveu Iôannès fils de Dôrotheos en 536 dans *P. Flor.* III 283, 6-7.

260. Τόπος Ψινιω : on trouve, dans *P. Cairo Masp.* I 67108, 10, un ἐποίκιον Ψινίου νοτίνης πεδιάδος κώμης Ἀφροδίτης ; voir aussi *P. Cairo Masp.* I 67093, 5-6 ; III 67325 i, *r*, 16, 30 ; i, *v*, 16 ; 67333, 7 ; *P. Michaël.* 40, 5 ; 53, 14.

Ἀχε est sans doute une forme du nom Ἀχῆς, copte ϩⲁϭⲉ.

261. Ταλώτιος correspond au Ταλωτει de *P. Lond.* IV 1419, 349.

262. Lire Σανσνεῦτος.

264. Λαμπρότατος méconnu comme nom propre dans *P. Cairo Masp.* I 67054 i, 12.

Τόπος Φερκώ (cf. l. 266) : plusieurs attestations dans *P. Cairo Masp.* I 67106, 14 (cf. *BL* I, suppl., *s.n.*) ; II 67226, 3 ; III 67325 ii, *r*, 11 ; 67328 iii, 10 ; *P. Flor.* III 282, 15 ; *P. Hamb.* I 68, 9 ; *PSI* VIII 932, 8.

Paulos fils de Kratistos (cf. l. 268) est peut-être le frère d'Abraamios (cf. l. 168 et n.).

266. Sur le nom Pnis, voir n. 166. Notre Pnis est sans doute le père d'Anouphios (l. 270) et de Phoibammôn (l. 278).

272 (et 273). Τόπος Ποιμήν (Ποιμένος). Ce lieu-dit revient souvent à l'époque arabe, comme ἐποίκιον ou hameau. Il est curieux que, comme ici, Ποιμήν ne soit pas fléchi (*P. Lond.* IV, p. 589 et *P. Cairo Masp.* III 67359 v, *r*, 3 et vi, 6).

277. Τοποθεσία : le parallélisme avec notre l. 249 suggère de conférer à ce mot le sens de « lieu-dit » (*P. Cairo Masp.* II 67162, n. 9) et en ce cas, il faudrait partout dans notre texte, résoudre τοποθεσία là où nous avons préféré τόπος (voir notre commentaire p. 111). D'un autre côté, cas unique dans *P. Freer* 08.45 a + b, τοποθεσία n'est suivi d'aucune détermination toponymique, ce qui invite à lui conférer ici le sens de « parcelle », qui ressort bien de *P. Cairo Masp.* III 67169 *bis*, 45, 52 et 72.

278. Phoibammôn fils de Pnis : voir ci-dessus n. 266.

Col. IX 282. Un Danièl fils d'Isakios prêtre est attesté en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 145, 180 et 236 ; cf. le Danièl prêtre de *P. Lond.* V 1687, 13-14 (523).

284. Τόπος Τνουε ou « du Sycomore ».

285. Τόπος Πια Κορτούτ, « le champ de Kortout » (nom de personne ; cf. *P. Cairo Masp.* II 67139 v, *v*, 32, Κερτούτ, avec *BL* I, *s.n.*). Notre monastère y possédait encore une οὐσία au début du VIIIe s. (*P. Lond.* IV 1419, 1171, τόπος Κερτούτ ; cf. 1422, 53, Κερδούτ).

286-88. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 13 ; II 67138 ii, *v*, 27 et 29.

Iôannès fils de Mousaios petit-fils de Suriôn possède ou a possédé des terres en copropriété avec sa sœur Eirènè. Ils sont en même temps exploitants. Le *comes* Ammônios est responsable du paiement de l'impôt afférent à la part de Iôannès. Pour rendre compte ici de la qualité de *geôrgoi* des deux associés, il faut peut-être supposer qu'Ammônios leur a acheté leurs terres, tout en les y maintenant comme exploitants, mais que les impôts continuent à être enregistrés sous les anciens *onomata.*

Iôannès doit être identifié au locataire homonyme au service du *comes* Ammônios, l. 228 et 231. Ce personnage est connu en 525/26 par *P. Flor.* III 297, 136. Il appartient par ailleurs à une famille de notables et de propriétaires fonciers. Voir *P. Lond.* V 1695, 4-5 (531 ?) et *P. Cairo Masp.* III 67300, 2-3 (527). Notre Iôannès est-il l'orfèvre de *P. Cairo Masp.* II 67143 *r*, 7 ?

287. Τόπος Πια Κάμ, « le champ des roseaux » ; cf. *P. Lond.* IV 1420, 18, 91 ; 1424, 10.

290. Τόπος Φαλιλάδος, ou « du Scarabée » ? (voir W. Vycichl, *DELC*, 297).

291. Voir *P. Cairo Masp.* III 67140, 16.

Πετό est un toponyme bien connu à Aphroditô. Voir les *P. Cairo Masp.* II 67138 + 67139 pass. ; III 67290, 3 ; 67347 i, *v*, 2 ; III 67300, 8 (Πια Πετο) et *P. Lond.* IV 1419, 215, 613, 1078, 1254 ; V 1695, 7, 26 (Πιαϩ Πετο-Πετω).

292-308. Pour l'explication de ces lignes, voir commentaire, p. 113-116.

APPENDICE I

RÉÉDITION DE *P. CAIRO MASP.* III 67140

Comme nous l'indiquions ci-dessus p. 105, *P. Cairo Masp.* III 67140 reprend dans l'ordre même où elles se présentent dans notre cadastre, les entrées consacrées aux biens *astika* du *comes* Ammônios fils de Theodosios. La confrontation des deux documents aide à l'établissement du texte de *P. Freer* 08.45 a + b, mais permet aussi d'introduire de substantielles améliorations dans *P. Cairo Masp.* III 67140, surtout à compter de sa l. 8. Cela justifie une nouvelle présentation. Nous regrettons toutefois de n'avoir pas pu vérifier nos lectures sur l'original ou sur une photographie.

Nous avons relevé de menues différences par rapport à *P. Freer* 08.45 a + b. Ainsi d'autres graphies pour des lieux-dits (l. 10 et 12), des omissions de *topoi* (l. 7 et 13) ou de noms d'ascendants (l. 13 et 16), une terminologie particulière pour les *paradeisoi* (l. 13 et 16), des variantes dans l'ordre des éléments de certaines entrées (l. 12 et 16). Peut-être le scribe s'est-il référé à une copie de *P. Freer* 08.45 a + b déjà divergente. Peut-être devrions-nous plutôt compter avec sa négligence ou les libertés qu'il s'est autorisées.

Nous tenons ce texte pour contemporain de *P. Freer* 08.45 a + b, sans pouvoir préciser davantage. Sur son intérêt et le parti qu'on peut en tirer, voyez la discussion de R. Rémondon, *Studi Volterra* V, Milan 1971, 773 sq.

2. προς χω̣[δικ(α) éd. ; cf. *BL* I suppl. *s.n.*
3. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 21 et 19. Nous empruntons à Maspero la lecture Παπνοῦτε proposée à notre l. 19, très douteuse.
4. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 58-59.
5. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 74-75.
6. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 133-34.
7. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 181-82. Le scribe n'a pas repris τ̣ό̣π̣(ου) [Ἄ]πα Ψοΐου après Μακαρίου.
8. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 183-84 ; [ἀ]πὸ μετ̣α̣λ τ̣ς αδεσπ éd. ; [ἀ]πὸ μετ̣α̣λ̣(ειφθείσης) γ(ῆς) ἀδεσπ(ότου) *BL* I, p. 449. Maspero, n. 8, avait pourtant songé à μεταπτ(ώσεως). Le scribe, comme à la l. 7, n'a pas repris le toponyme après Μονεχθή (τόπ(ου) ...ς ἀπὸ Ἶτος). Il a d'autre part omis κώμ(ης).
9. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 224.
10. Κ̣εμήφεως éd. ; Νεμύφεως *P. Freer* 08.45 a + b, 228.
11. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 230-31.
12. Τόπ(ου) Πια Μελε ὀνό(ματος) Λουκανὸς κτλ. *P. Freer* 08.45 a + b, 232. Maspero, n. 12, avait rapproché Πια Μυλ' (Μουλ, index II) de Πια Μελ(ε).

[+ Γ]νῶ[σ(ις) ἀ]ρο[υρῶν τοῦ] μεγαλοπρ[επε(στάτου κόμε]τος Ἀμμω̣ν̣ί[ου]
πρὸς κώ̣[δικ(α)] Ἰωάννου ἐ̣λ̣λ̣ο̣γι(μωτάτου) σχο̣λ̣[(αστικοῦ) κ(αὶ) κ]η̣νσίτορος
ὀνό(ματος) Ψαΐ[ου] Φὴρ ἀπ̣[ὸ ἐ]κϐολ(ῆς) κλ̣(ηρονόμων) Πα[πνοῦ]τ̣ε̣ ἰ̣α̣τ̣ρ̣ο[ῦ ὑπ(ὸ)] Ἀπολλῶν γεωρ(γὸν)   σπο(ρ.) (ἄρ.) d
ὀ̣ν̣ό̣(ματος) Κ̣[ύρα]ς̣ Πρωμ[α]ῶ̣τος ὑπ(ὸ) Ὧρο[ν] Παρᾶς γε[ωρ(γὸν)]   σπο(ρ.) (ἄρ.) η   παραδ(είσου) (ἄρ.) L η'
ὀνό(μάτος) Βησαρίωνος πρ[ω]τ̣ο̣κ̣ω̣μήτο[υ ὑπ(ὸ)] Ἰ̣α̣κ̣ῦ̣διν̣ Μα̣ξίμου γε̣ω̣ρ(γὸν)   σπο(ρ.) (ἄρ.) β
ὀνό(μάτος) Ἑρ̣μ̣αυῶτος Ψενθαησίου ἀπὸ ἐκ[ϐ]ο̣λ̣(ῆς) Βησσο[υροῦ]τος Π[ρομ]α̣ῶτος γεωρ(γοῦ)   σπο(ρ.) (ἄρ.) α L
ὀνό(ματος) Βίκτορος Μακαρίου ὑπ(ὸ) Ἴσακον Βι̣[κ]τορος μον̣ά̣[ζ](οντα) (κ̣α̣ὶ̣) γεωρ(γὸν   σπο(ρ.) (ἄρ.) ς ḍ   παραδ() (ἄρ.) L
[ἀ]πὸ μεταπτ(ώσεως) ἀδεσπότ(ου) Μον̣εχ̣θὴ ὑπ(ὸ) Ἀνοῦφ[ι]ν Μουσα̣ί̣ο̣υ̣ γεωρ(γὸν)   σπο(ρ.) (ἄρ.) ϊγ
ὑ̣π(ὸ) Πρωμ̣αῶν Ἰσακί[ου]   σπο(ρ.) (ἄρ.) ε   ἀμπέλ(ου) (ἄρ.) α
τόπ(ου) Νεμήφεως ὑπ(ὸ) Ἰωάννη[ν] Μουσαίου γεωρ(γὸν)   σπο(ρ.) (ἄρ.) η   παραδ( ) (ἄρ.) L
ὀνό[(ματος)] Κύρας Πρωμαῶτος ὑπ(ὸ) Ἰω̣[άνν]ην Μο̣υ̣σαίο̣υ γ̣εωρ(γὸν)   σπο(ρ.) (ἄρ.) ζ η'   παραδ( ) (ἄρ.) Lη'
ὀνό(ματος) Λ[ο]υκανοῦ Χ[αι]ρ̣ήμ̣ωνος τόπ(ου) Πι̣α Μυλ'   σπο(ρ.) (ἄρ.) γ   θρ(υΐδος) (ἄρ.) α
ὀ̣ν̣ό̣(ματος) Ἰω[άν]νου Μ[ουσαίου] κα̣τ̣ὰ̣ κο(ινωνίαν) Εἰρήν[ης] ἀδελφ(ῆς)
ἀπὸ (ἀρουρῶν) θ δ(ενδρικῆς) θ (ὑπὲρ) μ(έρ)ο(υς) L   σπο(ρ.) (ἄρ.) δ L   παραδ( ) (ἄρ.) δ L
(ὁμοῦ) σπ(ορ.) (ἄρ.) νη L η' θρ(υΐδ.) [(ἄρ.) α] ἀ̣[μπ]έ̣λ(ου) (ἄρ.) α π̣α̣ρ̣α̣δ̣( ) (ἄρ.) [ς] L d
ν̣σ̣..κ δ.ι̣ ... χ̣ρ̣υ̣σ̣ικ( ) νο(μίσματα) ϊ. κ(εράτια) ε

[en bas de la page, les ll. suivantes]

τόπ[(ου) Πετὸ ἐκ]κλ(ησία) [Ἀπ]ό̣λλωνος ὑπ(ὸ) [Σαϐῖνον]   σπ(ορ.) (ἄρ.) ιε   δενδρ(ικῆς) (ἄρ.) ε
[ ]...........α̣γ [.....χρυ]σ̣ικ( ) νο(μίσματα) β κ(εράτια) ιθ

13. Voir *P. Freer* 08.45 a + b, 286-88 ; 'Ἰω[αν]νου .[.......]κατακ°/ειρημ[ ]αδελφ/ των ς γεωργς απο (αρ.) θ δ- θ (υπερ) μ° L éd. ; ἀπὸ (ἀρουρῶν) θ γ(ίνονται) θ (ὑπέρ) μ(ου) (ἥμισυ) σπ(ορίμης γῆς) (ἄρουραι) δ (ἥμισυ) *BL* IV *s.n.* Le scribe n'a pas repris τόπ(ου) Πια Κάμ, donné par *P. Freer* après ἀδε(λ)φ(ῆς). Il a négligé aussi le nom du grand-père de Jean, Συρίωνος. Pour notre δ(ενδρικῆς), voir n. 16 et ci-dessus p. 107.

15. Cette ligne donnait la cote fiscale d'Ammônios, calculée par application aux aroures, de taux spécifiques dont, pour l'impôt en nature, un texte tel que *P. Cairo Masp.* I 67057 iii nous donne un barème. Devaient tout d'abord figurer ici les σιτικά. Nous savons par ailleurs qu'ils devaient atteindre quelque 74 artabes de blé ; voyez R. Rémondon, *Studi Volterra* V, Milan 1971, 773-74. Nous n'avons conservé à peu près intacte que la partie relative aux χρυσικά. L'éd. pr., à ce propos, lit ν̊ ιγ κ(εράτια) ε. Mais le livre de comptes d'Ammônios, *P. Cairo Masp.* II 67138 ii v, permet d'évaluer ce montant à 11 sol. et 5 carats. Faut-il préférer ici ιγ ou ια ? Seul l'original permettrait de trancher. En faveur de ια toutefois on peut faire valoir que nous obtenons ainsi un taux moyen à l'aroure de *ca* 4 carats, plus compatible avec les données de la l. 17 que celui de 4, 70 c. qui se tire du premier chiffre. En adoptant le taux de 4, nous dépassons il est vrai de 14 carats la somme consignée l. 16. Mais, encore une fois, il s'agit d'un taux moyen. Peut-être la difficulté se résoudrait-elle si nous connaissions les taux effectivement appliqués alors à chacune des quatre catégories cadastrales (quelques données disponibles dans l'étude citée de Rémondon, p. 773 n. 19 et, du même auteur, *CdE*, 40, 1965, 428).

16. τοπ[( )........]κιου (?) [Απ]ολλωνος υπ( ) [........] σπ( ) (αρ.) ιγ d' δενδρ( ) (αρ.) ε éd. ; restituée grâce à *P. Freer* 08.45 a + b, 291, ἐκκλ(ησία) 'Απόλλωνος τόπ(ου) Πετὸ ὑπ(ὸ) Σαβῖνον 'Ανωμερίδ(ου) σπο(ρ.) (ἄρ.) ιε d παρ(αδ.) ε. D'après la longueur estimée de la lacune correspondant au nom du colon, il ne nous a pas paru possible de restituer le patronyme de Sabinos. L'équivalence de παράδεισος et de δενδρική ou δένδρα ressort bien de cette ligne et du passage cité de *P. Freer*.

17. Cote fiscale du propriétaire précédent ; voir n. 15.

APPENDICE II

RÉÉDITION DE *P. GOTH.* 20 (INV. 2) (PLANCHE X)

Le fragment *P. Goth.* 20, mesurant 28 × 24 cm, attribuable, d'après l'écriture, plutôt au début du VIe s. qu'au VIIe-VIIIe (éd.), présente une affinité frappante avec *P. Freer* 08.45 a + b. Du reste il provient certainement d'Aphroditô et fut même rédigé à la même époque que le texte de Washington. Cela se tire de l'allusion, l. 27, au curiale Panolbios, sur lequel nous renvoyons aux l. 4, 18 et 104 de *P. Freer* 08.45 a + b.

Cette affinité se percevra mieux d'après la présente réédition, fondée sur une photographie aimablement procurée par les autorités de la Göteborgs Universitetsbibliotek (notre planche X). Sans prétendre, loin de là, avoir résolu toutes les difficultés de *P. Goth.* 20, nous pensons, grâce aux lieux parallèles de *P. Freer*, en avoir substantiellement amélioré le texte. Nos divergences par rapport à l'éd. pr. sont nombreuses, trop nombreuses même pour faire l'objet d'un relevé complet. La différence essentielle porte sur le sigle de l'aroure, non identifié par l'éd. et transcrit κ/ et sur l'abréviation de σπορίμη γῆ, transcrite επ/ bien que l'éd., p. 37, ait envisagé une lecture σπ.

P. Goth. 20, feuillet ou tronçon de rouleau, conserve, consignées parallèlement aux fibres dans une cursive droite et épaisse, deux colonnes de texte, toutes deux incomplètes en bas, et aussi à gauche pour celle de gauche, et à droite pour celle de droite. Malgré ces mutilations, on voit facilement qu'elles étaient bâties de la même manière : une succession d'entrées décrivant des propriétés et des données superficiaires.

Les entrées rappellent fort celles de *P. Freer* 08.45 a + b : localisation des biens-fonds par le *topos*, allusions à l'éviction d'un tel, ἀπὸ ἐκβολῆς τοῦ δεῖνος, à la copropriété, κατὰ κοινωνίαν τοῦ δεῖνος, à l'ἄφεσις. Les exploitants sont introduits par ὑπό.

Quant aux surfaces, nous retrouvons la σπορίμη, la θρυΐς et les νῆσοι. Ces dernières sont traitées comme catégorie agricole et non comme sous-classe juridique de la σπορίμη, mais c'est aussi le cas dans *P. Cairo Masp.* I 67057 III.

Par rapport avec *P. Freer* 08.45 a + b, on doit toutefois noter deux différences majeures. Les entrées de *P. Goth.* 20 ne donnent pas le nom du propriétaire actuel, ce qui veut dire, à notre avis, qu'elles se rapportent toutes au même *ktètôr*. Nous avons certainement affaire ici au relevé des biens d'une personne donnée, analogue à celui qui a été compilé dans *P. Cairo Masp.* III 67140 pour le comte Ammônios (cf. Appendice précédent).

Autre particularité, *P. Goth.* 20 spécifie la charge des aroures, en artabes

de blé, d'orge, de pois chiches ou gesses et en monnaie d'or, le tout à raison de taux à la fois variables et, relativement aux taux d'imposition déjà connus pour Aphroditô et sa région, très élevés (voir R. Rémondon, *CdE*, 40, 1965, 427-28 et *Studi Volterra* V, Milan 1971, 773 n. 19). Sans doute ne s'agit-il pas ici d'impôts, mais de loyers (incluant peut-être les impôts). Notre document, encore que dérivant d'un cadastre de la propriété d'Aphroditô, servait plutôt de cahier de charges domanial que de « matrice des contributions » (éd.).

Col. I

σ]π̣(ορ.) (ἄρ.) α d η' εποτομαφορ( )
] εποτοπαφορ( )
] L.. σίτ(ου) (ἀρτάβαι) β L κριθ(ῆς) < (ἀρτ.) > β̣ L
] .d σίτ( ) (ἀρτ.) η
].Ld σίτ( ) (ἀρτ.) ῑη κριθ( ) (ἀρτ.) ς̣
]α̣ η' σίτ( ) (ἀρτ.) ς (καὶ) (ὑπὲρ) φόρ(ου) φο̣ι̣νίκ(ων)
σίτ( ) (ἀρτ.) γ (γίνονται) σίτ( ) (ἀρτ.) γ
] (ἄρ.) δ L η' ις' σ̣ί̣τ̣( ) (ἀρτ.) γ κρι̣θ̣( ) (ἀρτ.) ς̣
] (ἄρ.) ῑδ σίτ( ) (ἀρτ.) ξς κριθ( ) < (ἀρτ.) > ν
]νήσ(ων) (ἄρ.) δ L ν̣ο̣(μίσματα) β̣ κ(εράτια) ιϐ
] (ἄ̣ρ̣.) γ Ld η' ις' σίτ( ) (ἀρτ.) ιε̣ κριθ( ) (ἀρτ.) ιε̣
].η' ις' σίτ( ) (ἀρτ.) ε κριθ( ) < (ἀρτ.) > ε
]σ̣π̣(ορ.) (ἄ̣ρ̣.) ζ Lη' ις' [ ] κριθ( ) (ἀρτ.) λϐ
] (ἄρ.) ιγ L σίτ( ) (ἀρτ.)[ ] κ[ριθ( ) (ἀρτ)]δ πρ..μ̣ετρ( )
ὑ]π̣ὸ Πνίννον προ̣( ) σ̣π̣(ορ.) (ἄρ.) η Lλϐ' σίτ( ) (ἀρτ.) ῑη κρ[ι]θ( ) (ἀρτ.) ιη
Π]νίννον σ̣π̣(ορ.) (ἄρ.) ε η' σίτ( ) (ἀρτ.) ιδ κριθ( ) (ἀρτ.) ι̣δ̣
]. Μακάριον (καὶ) Ψά̣ϊ̣ον σπ(ορ.) (ἄρ.) κς d σίτ( ) (ἀρτ.) κζ μ̣ερ( ) θ....
] προ( ) νυνὶ ὑπὸ I..νν.
ὀ]ρϐιοπώλ(ην) (καὶ) Μηνᾶ̣ν̣ [ ] L θρυΐδ(ος) σίτ( ) (ἀρτ.) ῑη
] σπ(ορ.) (ἄρ.) ... σίτ( ) (ἀρτ.) η ἀράκ(ου) (ἀρτ.)..
]φλ..... σπ(ορ.) (ἄρ.)..[ἐ]ν̣ ἀφ(έσει)
]...ν [.].[.] σ̣π̣(ορ.) [ ]. . ἀρακ( ) (ἀρτ.) δ[
σίτ( )] (ἀρτ.) λϐ L κρ[ιθ ( ) (ἀρτ.)]λϐ L[

Col. II

ὑπὸ 'Α̣πολλ[
ἐν ἀφ(έσει) ..[..]..[
ἀπὸ ἐκϐ[ο]λ[(ῆς) .].κτ..[
ὑπὸ Κ̣ιναφ̣ [Κ]α̣στρησιανοῦ[
κατὰ κ̣οι(νωνίαν) [Πα]ν̣ολ̣ϐ̣ίου πολ̣(ιτευομένου) [
ἐν ἀφ(έσει) α.[.]...μ..[
ἐν ἀφ(έσει) ὁμοίως [
ἐν ἀφ(έσει) ὁμ̣ο̣ίως [
ἀπὸ ἐκϐ̣ολ(ῆς) κληρ(ονόμων) Ψ. [
ἀπὸ ἐκϐολ(ῆς) 'Αμμω...ς καὶ [
τόπ(ου) Σα... [....]..[
κώμ(η) Φ[θλᾶ] ..... [ ]ουευ.[
τό[π(ου)]τῶ̣ν̣ αν.ι[.].ων[
ἀπὸ ἐκϐολ(ῆς) Νόνν[ας] γαμε̣τ̣(ῆς) [
]..υρωνος (καὶ) 'Ελε[υσ]ινίου [
]νυνὶ ὑπὸ λ[
]...ι( ) [
ὑπὸ............ε[

κώμ(η) Ṃ[ο]νεχθ(ὴ) [ ]... [Κ]οσμᾶ[
ὑπὸ [Ὦ]ρον Ψαχῶτος [
ṭ[όπ(ου)] Σανε Νεμε[
κ[α]τὰ κοι(νωνίαν) Σερ.... [
κατὰ κοι(νωνίαν) τῶν .... [
ḳατ̣ὰ κοι(νωνίαν) .α̣.[
ἀπὸ ἐκβ̣(ολῆς) [....]..[
κ[α]τὰ κοι(νωνίαν) [ ]..[
ἀπὸ ἐκβολ[(ῆς) ..]υ.[
[.

1-2. ειτοτομοφορ( ) éd. ; forme aussi obscure pour nous que pour l'éd. La terre ainsi qualifiée est dégrevée. Interprétations négligeables dans *BL* II, p. 70.
6. φόρος φοινίκων. Rente d'une palmeraie payée en blé ? Titre fiscal des palmeraies ou des dattes (cf. *P. Flor.* III 297, 431) ?
9.]νη..δι ṿο κοι β éd.
13. πρ̣[οσ]μ̣ετρ/ pour προσμετρούμενα éd. (des suppléments à la rente ou à l'impôt) ? Ou bien πρὸς μέτρησιν, « selon l'arpentage » ?
14.]οπνιννον éd. ; Πνίννος, voir *P. Cairo Masp.* II 67141 iv *r*, 12 et 16 (non enregistré à l'index et donc dans *NB*). Προ̣( ), à résoudre, selon l'éd., προνοητήν (intendant domanial) ou, moins probablement à notre avis, προεστῶτα (supérieur de monastère).
16. Ψάϊον non lu par l'éd. ; μ̣ερ( ) difficile à interpréter dans ce contexte.
17. νυμιυπο éd.
18.]μιοπώλ(ην) éd. (cf. *BL* II p. 70). La profession d'ὀρβιοπώλης ou marchand de vesces est bien attestée à Aphroditô (cf. *WB* I-II *s.v.* et *P. Mich.* XIII 665, 38-39). θρυϊ.. éd. ; θρυΐς équivaut à θρυΐτις γῆ. Cf. ci-dessus p. 107.
20.].φ éd. ; si notre lecture ἐ]ν̣ ἀφ(έσει) est correcte, la terre ainsi classée est dégrevée de rente et peut-être d'impôts (voir ci-dessus p. 111).
26. ὑπο.λι̣ ..[.].αγρησιαν[éd. ; Καστρησιανός est ici le patronyme du colon Kinaph (lecture bien douteuse), et non une fonction (cf. *P. Cairo Masp.* II 67146, 5).
27. κατὰ κοι/[....]ολ... éd. (cf. *BL* II p. 70). Sur Panolbios, cf. ci-dessus p. 136.
31. κλήρ[ο]υ Σ̣τ̣[éd.
32. Ἄμμωνος καὶ[éd.
34. Φ[θλᾶ] non lu par l'éd. ; restitution difficile à éviter. Sur le village de Phthla, limitrophe d'Aphroditô, voir S. SAUNERON, *Villes et légendes d'Égypte*, Le Caire 1974, 73-75. Notre propriétaire a donc inclus dans son relevé foncier les terres qu'il possédait dans les villages entourant Aphroditô, ici Phthla, plus bas Monechthè (ci-dessous l. 41).
35. Sans doute ici un *topos* τῶ̣ν Ἀντ̣ι[νο]έων inconnu par ailleurs.
37. [τοπ/ ?] .γρωνος (καὶ) Ἐ.[.]νίου éd.
38. ἀπο.[éd.
39-40. Non lues par l'éd.
41. κωμ/ ...εχθ̣[ ]ο̣σνυ̣[éd. Sur Monechthè, voir ci-dessus n. 34 et *P. Freer* 08.45 a + b, 183.
42. ὑ[πο ? .]ρον τοῦ̣ ωτο[éd.
43. Σανενέως éd. Le nom Σανε apparaît dans *P. Cairo Masp.* III 67288 ii, 28. Pour le patronyme, on a le choix entre Νεμε[σιανοῦ, Νεμε[σίωνος, Νεμε[σίνου etc.

INDEX

Les chiffres renvoient aux lignes.

I. — PERSONNES PHYSIQUES

ʼΑϐραάμις α.ψιν.[.]α γεωργός, 72.
ʼΑϐραάμιος ἀρτοκόλλυτος γεωργός, 163.
ʼΑϐραάμιος πρεσϐύτερος γεωργός, 272.
ʼΑϐραάμιος Κρατίστου γεωργός, 168, 176-77, 195.
ʼΑϐραάμιος Ψινθαησίου γεωργός, 273-74.
ʼΑϐραάμιος p. ʼΑνοῦφις ποιμὴν γεωργός, 250.
ʼΑϐραάμιος p. ʼΑπολλῶς γεωργός, [35], 78, 80, 84, 132, 278 ; et de ʼΙωσῆφις, 277.
ʼΑθανασία, 106.
ʼΑχε p. Πεκῦσις γεωργός, 260.
ʼΑλέξανδρος ʽΗρώδου σιγγουλάριος, 15, 108.
ʼΑλήθιος p. Παῆσις γεωργός, 240.
ʼΑμμώνιος Θεοδοσίου κόμης, 21, 58, 74, 133, 181, 224, 228, 230, 286, App. I, 1.
ʼΑμμω., App. II, 32.
ʼΑναστάσιος ʼΟννοφρίου de Ποῦχις, 6, 24, 77.
ʼΑνδρέας Θεοφίλου, 160, 267.
ʼΑνουϐίων Κολοσιρέου, 44.
ʼΑνοῦφις ʼΑϐρααμίου ποιμὴν γεωργός, 250, 251.
ʼΑνοῦφις ʼΙακυϐίου ἐντολεύς, 123, 130.
ʼΑνοῦφις Μουσαίου γεωργός, 184, App. I, 8.
ʼΑνοῦφις Πνῖτος γεωργός, 270.
ʼΑντᾶς Ουωε p. Τιμόθεος, 8.
ʼΑνωμερίδης p. Βίκτωρ γεωργός, 234.
ʼΑνωμερίδης p. Σαϐῖνος, 291.
ʼΑπα Ζω[Βασιλίου γεωργός, 123.
ʼΑπολλωνίδης σκρινιάριος, 30, 189, 205, 221.
ʼΑπολλῶς πρεσϐύτερος, 261, 263.
ʼΑπολλῶς πρεσϐύτερος du μοναστήριον ʼΑπα Ψεμπνούθου, 221-22.
ʼΑπολλῶς ʼΑϐρααμίου γεωργός [35], 78, 80, 82-83, 131-32, 278.
ʼΑπολλῶς Βησίου, 131.
ʼΑπολλῶς Διοσκόρου, 105.
ʼΑπολλῶς ʽΗρακλείου, 276.
ʼΑπολλῶς Παλῶτος πρεσϐύτερος, 223.
ʼΑπολλῶς Πεκυσίου γεωργός, 14, 15?, 19?, App. I, 3.
ʼΑπολλῶς p. Καλλίμαχος, 275.
ʼΑπολλῶς p. Καλλίνικος, 194, 253.
ʼΑπολλ[, App. II, 23.
ʽΑρηοῦς p. Σενούθης, 199.
ʽΑρηοῦς p. Ψάϊος/Ψόϊος g.p. Σενούθης, 48, 60, 61, 258.
ʼΑρών de Συνορία, 148.
ʼΑρών p. Κῦρις πρεσϐύτερος, 28.
ʽΑτρῆς p. Βίκτωρ ποιμὴν γεωργός, 89, 120.
ʽΑτρῆς p. Τσουροοσε ποιμὴν γεωργός, 143, 145.
ʼΑχιλλεὺς Πτὲς διάκονος d'ʼΑνταιούπολις, 129, 254.

Βασίλιος p. ʼΑπα Ζω[γεωργός, 123.
Βησαρίων, 45.
Βησαρίων πρωτοκωμήτης, 74, App. I, 5.
Βησᾶς Δελματίου, 262.
Βησᾶς ʼΙσακίου, 265.
Βῆσις p. ʼΑπολλῶς, 131.
Βησσουροῦς ʽΕρμίου γεωργός, 111.
Βησσουροῦς Προμαῶτος γεωργός, 134, App. I, 6.
Βίκτωρ, 213.
Βίκτωρ ʼΑνωμερίδου γεωργός, 234.
Βίκτωρ ʽΑτρῆτος ποιμὴν γεωργός, 89, 120.
Βίκτωρ Μακαρίου, 181, App. I, 7.
Βίκτωρ Νεμεσιανοῦ πολιτευόμενος, 10.
Βίκτωρ Πι.νίου, 82.
Βίκτωρ Πρωμαῶτος ποιμὴν γεωργός, 218, 219, 284.
Βικτωρ Ταουα... p. Φοιϐάμμων γεωργός, 147.
Βίκτωρ Χαργαῦς d'ʼΑπόλλωνος πόλις, 99.
Βίκτωρ p. Δαυεὶδ γεωργός, 185.
Βίκτωρ p. ʽΕρμίας, 137.
Βίκτωρ p. ʼΗλίας, 241.
Βίκτωρ p. Θέκλα, 252.
Βίκτωρ p. ʼΊσακος μονάζων, 182, App. I, 7 (γεωργός).
Βίκτωρ p. ʼΙωσῆφις ἐλαιουργός, 196.
Βίκτωρ p. Κυριακὸς γεωργός, 234, 289.
Βίκτωρ p. ʽΡωμανός, 67.
Βίκτωρ p. Ψαχῶς γεωργός [125].

Δαμιανὸς κόμης, 43, 47.
Δαμιανὸς ʼΙωάννου ʽΗσυχίου, 2.
Δαμιανὸς Προμαῶτος p. Μακάριος d'ʼΑνταιούπολις, 25.
Δανιὴλ ʼΙσακίου, 282.

Δαυεὶδ Βίκτορος γεωργός, 185-86.
Δελμάτιος p. Βησᾶς, 262.
Διονύσιος, 40.
Διονύσιος Μαυρικίου, 16.
Δῖος Τιμοθέου, 254.
Δῖος Τρυφιοδώρου ἐξκέπτωρ de Πανὸς πόλις, 124, 127, 159, 171.
Διόσκορος p. 'Απολλῶς, 105.
Διόσκορος p. Θεοφίλης, 237.
Δωραντίνοος d''Αντινοούπολις, 95.
Δωρόθεος Ταλωτίου, 261.
Δωρόθεος p. Σοφία, 130.

Εἰρήνη (Μουσαίου Συρίωνος) γεωργός, 287, App. I, 13.
εκυ..ος ('Εκύσιος?) p. Ὧρος γεωργός, 73.
'Ελευσίνιος κόμης, 20, 32, App. II, 37?
'Ελλῶς πρεσβύτερος γεωργός, 204, 243.
'Ενὼχ Πανουφίου Ψανταμ( ), 160.
επ.ο ép. Θεοδωσία, 22.
'Ερμαυῶς 'Ερμίου γεωργός, 111.
'Ερμαυῶς Πανουφίου γεωργός, 161, 257.
'Ερμαυῶς Πρωμαῶτος γεωργός, 95-96.
'Ερμαυῶς Πτολεμαίου, 107.
'Ερμαυῶς Ψαχῶτος γεωργός, 283.
'Ερμαυῶς Ψενθαησίου, 133, App. I, 6.
'Ερμαυῶς Ψύρου πρεσβύτερος γεωργός [54], 94.
'Ερμαυῶς Χώρου p. Φοιβάμμων, 23, 229.
'Ερμαυῶς p. 'Ιωάννης τέκτων γεωργός, 10, 90.
'Ερμαυῶς p. 'Ιωσήφιος, 3.
'Ερμαυῶς p. Κυριακός, 86.
'Ερμαυῶς p. Μουσῆς ἰατρὸς γεωργός, 31, 167.
'Ερμαυῶς p. Χαρίσιος γεωργός [37], 156.
'Ερμίας γεωργός, 157.
'Ερμίας Βίκτορος, 137.
'Ερμίας 'Ιωάννου, 242, 269.
'Ερμίας p. Βησσουροῦς et 'Ερμαυῶς γεωργοί, 111.
'Ερύθριος κόμης, 112, 113, 119, 157, 223, 229.
Εὐδοξία s. Θεότεχνος κόμης, 122, 146, 161, 201, 256.
Εὐστοργία λαμπροτάτη, 260.
Εὐστόχιος, 126.

'Ηλίας Βίκτορος, 241.
'Ηλίας Νεμεσιανοῦ πολιτευόμενος, 1, 37, 141, 156.
'Ηράκλειος Οὐερσενουφίου ποιμὴν γεωργός, 217-18.
'Ηράκλειος p. 'Απολλῶς, 276.
'Ηρώδης p. 'Αλέξανδρος σιγγουλάριος, 15, 108.
'Ησαι.. Καλαπησε p.]χιος, 46.
'Ησύχιος p. 'Ιωάννης g.p. Δαμιανός, 2.

Θέκλα Βίκτορος, 252.
Θεοδόσιος / Θεοδώσιος σχολαστικός, 35, 78, 82, 91, 196, 217, 225, 279, 284.
Θεοδόσιος / Θεοδώσιος p. 'Αμμώνιος κόμης, 21, 58, 74, 133, 181, 224, 228, 230, 286.
Θεοδωσία Νεμεσιανοῦ, 22.
Θεοδ..., 8.
Θεοσέβειος p. Λαμπρότατος, 264.
Θεότεχνος κόμης, 122, 146, 161, 201, 256.
Θεοφίλης Διοσκόρου, 237.
Θεόφιλος p. 'Ανδρέας, 160, 267.
Θεωνᾶς Πανουφίου γεωργός, 174.
Θηράκλεια, 114.
Θωμᾶς p. Σιλβανός, 17.

'Ιακῦβις Μαξίμου γεωργός, 74-75, 116, App. I, 5.
'Ιακῦβις Σονσνεῦτος γεωργός, 262.
'Ιακῦβις Φοιβάμμωνος γεωργός, 226.
'Ιακύβιος p. 'Ανοῦφις ἐντολεύς, 123.
'Ιερακίων πρεσβύτερος γεωργός, 79.
'Ιερημίας Κύρου γεωργός, 191-92, 211.
'Ισάκιος de Ποῦχις, 77.
'Ισάκιος p. Βησᾶς, 265.
'Ισάκιος p. Δανιήλ, 282.
'Ισάκιος p. 'Ιωάννης γεωργός, 171.
'Ισάκιος p. Πρωμαῶς, 244, App. I, 9.
Ἴσακος νομικὸς γεωργός, 49-50.
Ἴσακος Βίκτορος μονάζων, 182, App. I, 7.
Ἴσακος Παλάϊτος, 112.
Ἴσακος Ψεμπνούθου γεωργός, 193.
Ἴσακος Ψενθαησίου ποιμὴν γεωργός, 188.
'Ισίδωρος p. Χαιρήμων, 225.
'Ιωάννης πρεσβύτερος, 178.
'Ιωάννης 'Ερμαυῶτος τέκτων γεωργός, 10, 90.
'Ιωάννης 'Ησυχίου p. Δαμιανός, 2.
'Ιωάννης 'Ισακίου γεωργός, 171, 173?
'Ιωάννης Μουσαίου Συρίωνος γεωργός, 228, 231, 286, App. I, 10, 11, 13.
'Ιωάννης Περσεφίου γεωργός, 206.
'Ιωάννης Ταλουχίας γεωργός, 189-90
'Ιωάννης Τρυφιοδώρου, 169, 187, 207, 267.
'Ιωάννης Ψαΐου διάκονος γεωργός, 244.
'Ιωάννης Ψάτου γεωργός, 235.
'Ιωάννης p. 'Ερμίας et 'Ραχήλ, 242, 269.
'Ιωάννης p. Παυηρίας γεωργός, 248.
'Ιωάννης p. Φοιβάμμων γεωργός, 239.
'Ιωάννης p. Χρήστη, 155.
'Ιωάννης σχολαστικὸς κηνσίτωρ, App. I. 2.
'Ιωσῆφις 'Αβρααμίου γεωργός, 277-78.
'Ιωσῆφις Βίκτορος ἐλαιουργός, 196.
'Ιωσῆφις 'Ερμαυῶτος πρεσβύτερος γεωργός, 3.
'Ιωσῆφις p. Φοιβάμμων, 66, 70.
'Ιω.[γεωργός, 50.

Καλαπησε p. 'Ησαι... g. p.]χιος, 46.
Καλλίμαχος 'Απολλῶτος, 275.
Καλλίνικος 'Απολλῶτός, 194, 253.
Καστρησιανός , App. II, 26.
Κολευχία Πρωμαῶτος γεωργός, 215-16.
Κολοσίρεος p. 'Ανουβίων, 44.
Κομήτης/Κομίτης, 139, 203.
Κοπ.ίτης p. (ou ethnique?) de Πέτρος πρεσβύτερος 174.

Κορνήλιος πρεσβύτερος, 41-42.
Κοσμᾶς, App. II, 41.
Κράτιστος p. ᾽Αβραάμιος γεωργός, 168, 177, 195.
Κράτιστος p. Παῦλος γεωργός, 264, 268.
Κύρα Πρωμαῶτος [58], 230, App. I, 4.
Κύρα Σαραποδώρου d᾽ ᾽Ανταιούπολις, 92-93, 213?
Κυριακὸς Βίκτορος γεωργός, 233-34, 289.
Κυριακὸς ῾Ερμαυῶτος, 86.
Κῦρις ᾽Αρῶνος πρεσβύτερος, 28.
Κῦρος γραμματικός, 109.
Κῦρος p. ᾽Ιερημίας γεωργός, 192, 211.
Κωμάσιος p. Τισίας, 114.
Κωστάντιος σχολαστικὸς ἀπὸ φισκοσυνηγόρων, 210.

Λαμπρότατος Θεοσεβείου, 264.
Λεοντία, 90, 91.
Λιμένιος, 273.
Λουκανὸς Χαιρήμωνος, 232, App. I, 12.

Μαθ[γεωργός, 30.
Μακάριος γεωργός, 202.
Μακάριος Δαμιανοῦ Προμαῶτος d᾽ ᾽Ανταιούπολις, 25.
Μακάριος p. Βίκτωρ, 181, App. I, 7.
Μακάριος p. Πατερμούθης, 236.
Μακάριος p. ῾Ραχήλ, [39], 65, 68.
Μακάριος, App. II, 16.
Μάξιμος p. ᾽Ιακῦβις γεωργός, 75, 116, App. I, 5.
Μαρκελλῖνος κόμης d᾽ ᾽Ανταιούπολις, 126.
Μαρκελλῖνος πολιτευόμενος, 13, 113.
Μάρτης p. Ψάτης γεωργός, 235.
Μαρτύριος d᾽ ᾽Ανταιούπολις, 27.
Μαρτύριος p. Φοιβάμμων γεωργός, 85, 87.
Μαυρίκιος, 102.
Μαυρίκιος p. Διονύσιος, 16.
Μέγας, 125.
Μελίτιος Παχυμίου γεωργός, 200.
Μηνᾶς Πονίτου γεωργός, 149.
Μηνᾶς, App. II, 18.
Μουσαῖος Συρίωνος p. ᾽Ιωάννης γεωργός, 228, 231, 286 ; p. Εἰρήνη γεωργός, 287, App. I, 10, 11, 13.
Μουσαῖος Ψιμανωβὲτ γεωργός, 11.
Μουσαῖος p. ᾽Ανοῦφις γεωργός, 184, App. I, 8.
Μουσαῖος p. Ψάϊος, 6.
Μουσῆς ἀπὸ πρωτοκωμητῶν, 139, 150-51, 155.
Μουσῆς ῾Ερμαυῶτος ἰατρὸς γεωργός, [31], 167.
Μουσῆς Ψιμανωβέτ, 203.

Νεμεσιανός p. ᾽Ηλίας πολιτευόμενος, 1 ; p. Βίκτωρ, 10 ; p. Θεοδωσία?, 22.
Νεμε[p. Σανε, App. II, 43.
Νόννα, App. II, 36.

᾽Οννόφριος p. ᾽Αναστάσιος, 6, 24, 77.
Οὐερσενούφιος p. ῾Ηράκλειος ποιμὴν γεωργός, 217.
Ουωε p. ᾽Αντᾶς g. p. Τιμόθεος, 8.

Παῆσις ᾽Αληθίου γεωργός, 240.
Παλάϊς p. ῎Ισακος, 112.
Παλῶς Πατάϊτος γεωργός, 81, 84, 121, 127, 135, 137-38, 153.
Παλῶς p. ᾽Απολλῶς πρεσβύτερος, 223.
Παμοῦν Παπνουθίου γεωργός, 122, 255.
Παμούνιος p. Φοιβάμμων γεωργός, 141.
Πανόλβιος πολιτευόμενος, 4, 18, 104, App. II, 27.
Πανούφιος Ψανταμ ( ) p. ᾽Ενώχ, 160.
Πανούφιος p. ῾Ερμαυῶς γεωργός, 161, 257.
Πανούφιος p. Θεωνᾶς γεωργός, 174.
Πανο... p. Ψεμπνοῦθις γεωργός, 154.
Παπνοῦθις Πατερμούθου ποιμήν, 7.
Παπνούθιος p. Παμοῦν γεωργός, 122, 255.
Παπνοῦτε ἰατρός, [19], App. I, 3.
Παρᾶς p. ῟Ωρος γεωργός, [59], App. I, 4.
Πατάϊς p. Παλῶς γεωργός, 81, 84, 121, 127, 135, 137, 153.
Πατεμουῶς, 13, 26.
Πατερμούθης Μακαρίου, 236.
Πατερμούθης p. Ψάϊς, 5 ; p. Παπνοῦθις, 7.
Παυηρίας ᾽Ιωάννου γεωργός, 247-48.
Παῦλος Κρατίστου γεωργός, 264, 268.
Παῦλος Ψινπούρης γεωργός, 162.
Παχύμιος p. Μελίτιος γεωργός, 200.
Πεκῦσις γεωργός, 26, 34.
Πεκῦσις ᾽Αχε γεωργός, 260.
Πεκύσιος p. ᾽Απολλῶς γεωργός, 14.
Πεκύσιος p. Ταάμ, 14, 26.
Πεκύσιος p.]ιλήμων, 92.
Περσέφιος p. ᾽Ιωάννης γεωργός, 206.
Πέτρος Κοπ. ίτου πρεσβύτερος, 174.
Πέτρος ép. ῾Υπάτεια, 159, 170.
Πίνων p. Πόνις, 165.
Πιρίων p. Πνῖς, 166.
Πι.νιος p. Βίκτωρ, 82.
Πνίννος προ( ), App. II, 14, 15.
Πνῖς Πιρίωνος, 166.
Πνῖς p. Φοιβάμμων γεωργός, 278.
Πνῖς p. ᾽Ανοῦφις γεωργός, 270 ; p. Ψάτης, γεωργός, 266.
Πόνις Πίνωνος, 165.
Πονίτης p. Μηνᾶς γεωργός, 149.
Πουώνσιος, 220.
Πρισαντίνοος, 124.
Προμαῶς p. Βησσουροῦς γεωργός, 134, App. I, 6.
Προμαῶς p. Δαμιανός g. p. Μακάριος d᾽ ᾽Ανταιούπολις, 25.
Πρωμαῶς ᾽Ισακίου, 224, App. I, 9.
Πρωμαῶς p. Βίκτωρ ποιμὴν γεωργός, 218, 219, 284.
Πρωμαῶς p. ῾Ερμαυῶς γεωργός, 96.
Πρωμαῶς p. Κολευχία γεωργός, 215.
Πρωμαῶς / Προμαῶς p. Κύρα, 58, 230, App. I, 4.
Πρωμαῶς p.].σάκιος, 51.
Πτές p. ᾽Αχιλλεὺς διάκονος, 129, 254.
Πτολεμαῖος p. ῾Ερμαυῶς, 107.

῾Ραχήλ ᾿Ιωάννου, 242.
῾Ραχήλ Μακαρίου [39], 65, 68.
῾Ρωμανὸς Βίκτορος, 67.

Σαβῖνος ᾿Ανωμερίδου, 291, App. I, 17.
Σαβῖνος Ψεμπνούθου δουκικὸς γεωργός, 63.
Σανε Νεμε[, App. II, 43.
Σανσνεὺς Ψαΐου γεωργός, 259.
Σαραπίων, 38.
Σαραπόδωρος p. Κύρα d' ᾿Ανταιούπολις, 92?, 148, 213.
Σενούθης ῾Αρηοῦτος, 199.
Σενούθης Ψαΐου / Ψοΐου ῾Αρηοῦτος, 48, 60, 61, 258.
Σενοῦθις γεωργός, 202.
Σερ[, App. II, 44.
Σιλβανὸς Θωμᾶ, 17.
Σονσνεὺς p. ᾿Ιακῦβις γεωργός, 262.
Σουροῦς p. Σοφία, 208.
Σοφία Δωροθέου ép. ᾿Ανοῦφις ἐντολεύς, 130.
Σοφία Σουροῦτος, 208.
Σοφία Χαιρήμωνος, 152.
Συρίων p. Μουσαῖος g. p. ᾿Ιωάννης γεωργός, 286 ; g. p. Εἰρήνη γεωργός, 287.

Ταὰμ Πεκυσίου, 26.
Ταδώρα, 179.
Ταλουχία m. ᾿Ιωάννης γεωργός, 190.
Ταλώτιος p. Δωρόδεος, 261.
Ταλ.[ép. ῏Αρων de Συνορία, 158.
Ταουα... p. Βίκτωρ g. p. Φοιβάμμων, 147.
Τασία d' ᾿Ανταιούπολις, 99.
Τασία Χαιρήμωνος, 279.
Τισίας Κωμασίου, 114.
Τιμόθεος ᾿Αντᾶ Ουωε, 8.
Τιμόθεος p. Δῖος, 254.
Τρυφιόδωρος Δίου ἐξκέπτωρ, 159, 170-71.
Τρυφιόδωρος ἐξκέπτωρ p. Δῖος ἐξκέπτωρ de Πανὸς πόλις et de ᾿Ιωάννης, 124, 127, 158, 169, 187, 207, 267 ; g. p. Τρυφιόδωρος ἐξκέπτωρ (cf. ci-dessus).
Τσίλλα, 41.
Τσουροοσε ῾Ατρῆτος ποιμῆτος γεωργός, 143, 145.
Τ...α, 102.

Υἱνίας σχολαστικός, 97.
῾Υπατεία, 114.
῾Υπατεία ép. Πέτρος, 159, 170, 187, 207, 267.

Φὴρ p. Ψάϊος, [21], App. I, 3.
Φοιβάμμων, 41.
Φοιβάμμων Βίκτορος Ταουα... γεωργός, 146-47.
Φοιβάμμων ῾Ερμαυῶτος Χώρου, 23, 229.
Φοιβάμμων ᾿Ιωάννου γεωργός, 239.
Φοιβάμμων ᾿Ιωσηφίου, 66, 68-69.
Φοιβάμμων Μαρτυρίου γεωργός, 85, 87.
Φοιβάμμων μ[...]ενελοολε γεωργός, 56.
Φοιβάμμων Παμουνίου γεωργός, 141.
Φοιβάμμων Πνῖτος γεωργός, 278.
Φοιβάμμων p. ᾿Ιακῦβις γεωργός, 226.
Φρύριος γεωργός, 118.

Χαιρήμων ᾿Ισιδώρου, 225.
Χαιρήμων p. Λουκανός, 232, App. I, 12.
Χαιρήμων p. Σοφία, 152.
Χαιρήμων p. Τασία, 279.
Χαργαῦς p. Βίκτωρ d' ᾿Απόλλωνος πόλις, 99.
Χάρης μο.ου γεωργός, 279-80.
Χαρίσιος ῾Ερμαυῶτος γεωργός, [37], 156.
Χαρίσιος Ψιμανωβὲτ γεωργός, 179-80.
Χρήστη ᾿Ιωάννου, 155.
Χριστόδωρος ἐξκέπτωρ, 154, 168.
Χῶρος p. ῾Ερμαυῶς g. p. Φοιβάμμων, 23, 229.
Χ[...]ᾶς ἀπὸ βοηθῶν, 42.

Ψάϊς οἰκέτης, 108.
Ψάϊος/Ψόϊος ῾Αρηοῦτος p. Σενούθης, 48, 60, 61, 258.
Ψάϊος Μουσαίου, 6.
Ψάϊος Πατερμούθου ποιμὴν γεωργός, 5, 7.
Ψάϊος Φήρ, [21], App. I, 3.
Ψάϊος p. ᾿Ιωάννης διάκονος γεωργός, 244.
Ψάϊος p. Σανσνεύς, 259.
Ψάϊος p. Ψάτης γεωργός, 238.
Ψάϊος p. *x* γεωργός, 117.
Ψάϊος App. II, 16.
Ψανμαριάμ, 9.
Ψανταμ ( ) p. Πανούφιος g. p. ᾿Ενώχ, 160.
Ψάτης Μάρτου γεωργός, 235.
Ψάτης Πνῖτος γεωργός, 266.
Ψάτης Ψαΐου γεωργός, 238.
Ψάτης p. ᾿Ιωάννης γεωργός, 235.
Ψαχῶς Βίκτορος γεωργός, 125.
Ψαχῶς p. ῾Ερμαυῶς γεωργός, 283.
Ψαχῶς p. ῟Ωρος, App. II, 42.
Ψεμπνούθης p. p. ῏Ισακος γεωρός, 193.
Ψεμπνούθης p. Σαβῖνος δουκικὸς γεωργός, 63.
Ψεμπνούθης p. Ψενθαήσιος πρεσβύτερος γεωργός, 197-98.
Ψεμπνοῦθις Πανο... γεωργός, 154.
Ψενθαήσιος Ψεμπνούθου πρεσβύτερος γεωργός, 197-98.
Ψενθαήσιος Ψενουσιρέου, 214.
Ψενθαήσιος p. ῾Ερμαυῶς, 133, App. I, 6.
Ψενθαήσιος p. ῏Ισακος ποιμὴν γεωργός, 188.
Ψενουσίρεος p. Ψενθαήσιος, 214.
Ψιμανωβέτ p. Μουσαῖος γεωργός, 11.
Ψιμανωβέτ p. Μουσῆς, 203.
Ψιμανωβέτ p. Χαρίσιος γεωργός, 180.
Ψινθαήσιος p. ᾿Αβραάμιος γεωργός, 273.
Ψινπούρης p. Παῦλος γεωργός, 162.
Ψῦρος p. ῾Ερμαυῶς πρεσβύτερος γεωργός, 54, 94.
Ψ. App. II, 31.

ʼΩρος γεωργός, 202.
ʼΩρος εκυ..ον γεωργός, 73.
ʼΩρος Παρᾶς γεωργός, 59, App. I, 4.
ʼΩρος Ψαχῶτος, App. II, 42.
ʼΩρος ρ. ...όδωρος, 28.
...όδωρος ʼΩρου, 28.
].σάκιος Πρωμαῶτος, 51.
]δωρος, 49.
]χιος ʼΗσαι.. Καλαπησε, 46.
]ιλήμων Πεχυσίου, 92.
]ύρων, App. II, 37.

II. — TOPONYMES

Villes et villages

ʼΑνταίου (πόλις), 9, 25, 27, 64, 84, 93, 99, 109, (110), 126, 129, 165, 166, 172, 185, 254.
ʼΑντινόου (πόλις), 95.
ʼΑντ[, 85.
ʼΑπόλλωνος (πόλις), 99, 241, 291, App. I, 16.
ʼΑφροδίτης (κώμη), 294, 305, 308.
Εὐφροσύνου (κώμη), 178.
ʼΙτος (douteux), 184.
Μονεχθή (κώμη), 183, App. I, 8.
Πανός (πόλις), 124, 158, 169.
Πόρβις, 11, 282, 290.
Ποῦχις, 6, 77.
Σμῖν, 46, 81, 88, 121, 128, 135, 152, 249.
Συνορία, 86, 120, 142, 148.
Τανυαῖθις, 48.
Ταροῦθις, 98, 101, 103, 105.
Φθλᾶ (κώμη), App. II, 34.

Lieux-dits

τόπος ʼΑβάκτου, 204, 269-70.
τόπος ʼΑλαπανε, 249.
τόπος τοῦ ἀναχωρητοῦ, 216.
τόπος τῶν ἀπὸ ʼΑνταίου, 64.
τόπος τῶν αν.ι[.].ων (ʼΑντινοέων?), App. II, 35.
τόπος ʼΑπα Ψοΐου, 182.
τόπος ʽΑτρῆτος ἐλαιουργοῦ, 66, 69?
τόπος Βάνου, 217.
τόπος Βίκτορος ʽΗρακλείου, 210-11.
τόπος τῶν Βλεμμύων, 205.
τόπος Γερμανοῦ, 225-26.
τόπος τοῦ ἐξάκτορος, 203.
τόπος ʽΕρμαυῶτος Διδύμου, 258.
τόπος ἐποικίου Κεραμεύς *(sic)*, 256.
τόπος Ιδε..., 117.
τόπος ʼΙσακίου Τεσαυρίου, 241.
τόπος ʼΙσακίο[...].θου, 62.
τόπος Καλαῦ, 235.
τόπος Καρούρ, 118.
τόπος τοῦ Κουσσίτου, 255.
τόπος Μακαρίου ʽΑρποκρᾶ, 249.
τόπος Μοναξίου, 221.
τόπος Νεμύφεως, 228, App. I, 11 (Νεμήφεως).
τόπος ʼΟστράκινος, 195.
τόπος τῆς οὐσίας, 261, 262,
τόπος Παρὸϐ Λεονίδου, 252-53.
τόπος Πασίρεως, 116.
τόπος Πασκλο, 201.
τόπος Πατήϊτος, 239.
τόπος Περιστερεῶνος, 208.
τόπος Πετό, 291, App. I, 16.
τόπος Πια Κάμ, 287.
τόπος Πια Κορτούτ, 285.
τόπος Πια/Πιαϩ Μελε, 87, 232, App. I, 12 (Μυλʼ).
τόπος Πιλήμωνος, 233.
τόπος Πμουνακών, 81.
τόπος ποιμήν *(sic)*, 272, 273.
τόπος Πρωμαῶτος Ματάϊτος, 245.
τόπος ʽΡωμανοῦ, 263.
τόπος Σαλαδόκου, 220.
τόπος Σανξούρ, 229.
τόπος Σα..., App. II, 33.
τόπος Τνουε, 284.
τόπος Φαλιλάδος, 290.
τόπος Φαμχοΐ, 186.
τόπος Φαναώμ, 193.
τόπος Φανσ..., 268.
τόπος Φένεως, 189, 191.
τόπος Φερκώ, 264, 266.
τόπος Χινᾶν ἐμφυτευτοῦ, 243.
τόπος Χιχόϊτος, 88.
τόπος Ψαυμαῦ, 282.
τόπος Ψεκῆτος χαλκοτύπου, 65.
τόπος Ψενθαησίου ἐλαιουργοῦ, 199.
τόπος Ψιλάμπων, 150.
τόπος Ψινιω, 260.
τόπος τοῦ μοναστηρίου Ψιντασε, 247.
τόπος Ψιντασε, 176, 236.
τόπος Ψιντεσορίου, 194.
τόπος Ψοΐου Πανίσκου, 251.
τόπος ʽΩρκαμῆτος, 237-38.
τόπος ... ἀπὸ ʼΙτος, 183-84.
]εω ἐποίκιον, 43.

III. — FONDATIONS PIEUSES

ἐκκλησία 'Αντ[, 85.
ἐκκλησία 'Απόλλωνος (πόλεως), 241, 291, App. I, 16.
ἐκκλησία Δημητρίου 'Ανταίου (πόλεως), 9, 165, 185.
ἐκκλησία κώμης Εὐφροσύνου, 178.
ἐκκλησία νοτίνη, 93.
ἐκκλησία Πανός (πόλεως), 158, 169.
ἐκκλησία παρὰ ποταμὸν 'Ανταίου (πόλεως), 129.
εὐκτήριον 'Αγίου Βίκτορος ἐν 'Ανταίου (πόλει), 109.
εὐκτήριον 'Αγίου 'Ιωάννου ἐν τῇ νήσῳ τῆς πόλεως ('Ανταίου), 110.
εὐκτήριον τοῦ 'Αρχαγγέλου Μιχαὴλ ἐν 'Ανταίου (πόλει), 84, 166, 172.

μοναστήριον Ἄπα Ζηνοβίου, 44, 51, 54, 67, 167, 215, 219, 233, 244, 252, 265, 275, 289.
μοναστήριον 'Οασίτου ('Αοσίτου), 55.
μοναστήριον Πόρβεως, 12, 282, 290.
μοναστήριον Ἄπα Σενούθου/Σινούθου, 49, 144.
μοναστήριον Σμῖνος, 46, 81, 88, 121, 128, 135, 152, 249.
μοναστήριον Ἄπα Σουροῦτος, 4, 23, 24, 31, 32, 34, 39, 55, 61, 64, 69, 97, 100, 116, 136, 150, 155, 162, 176, 191, 197, 204, 236, 237, 239, 242, 247, 263, 269, 277, 285.
μοναστήριον Ταρούθεως, 98, 101, 103, 105, (106).
μοναστήριον Ἄπα Ψεμπνούθου, 222.
μοναστήριον Ἄπα..., 53.
μοναστήριον [.....]ρμουθίας, 76.

ξενεὼν Ἄπα Δίου ἐν Συνορίᾳ, 86, 89, 120, 142, 144.

IV. — VOCABULAIRE

ἀδελφός, 102, 111, 112, 113, 119, 122, 146, 157, 161, 201, 223, 228, 242, 244, 256, 278, 287, App. I, 13.
ἀδέσποτος, 183, App. I, 8.
ἄμπελος, col. II, III, V, VI, VII, VIII, IX, App. I.
ἄρακος, App. II, 19, 21.
ἄρουρα, *pass.*
ἀρτάβη, App. II, col. I.
ἀρτοκόλλυτος, 163.
ἀστικός, 292, 304.
ἄφεσις, 164, App. II, 20, 24, 28, 29, 30.

βασιλικός, 296, 298, 300.
βοηθός, 42.

γαμετή, 22, 130, 148, 159, 170, App. II, 36.
γεωργός, 3, 5, 11, 12, 14, 15, 19, 20, 26, 27, 28, [29], 30, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 47, 48, 50, 54, 56, 59, 63, 70, 72, 73, 75, 78, 79, 80, 85, [90], 94, 96, 111, 115, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 125, 132, 134, 135, 138, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 154, 157, 162, 163, 167, 168, 171, 173, 174, 177, 180, 184, 186, 188, 190, 192, 193, 195, 198, 200, 202, 206, 209, 211, 214, 216, 218, 231, 234, 235, 238, 239, 240, 243, 244, 248, 250, 255, 257, 259, 260, 262, 266, 268, 270, 272, 274, 278, 280, 283, 287, 289, App. I, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10.
γνῶσις, App. I, 1.
γραμματικός, 109.

δενδρικός, App. I, 13, 16.
διάκονος, 129, 244, 254.
δουκικός, 15, 63?

ἐκβολή, 1, 2, 6, 10, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 32, 37, 67, 91, 93, 100, 103, 104, 108, 113, 115, 127, 128, 134, 144, 156, 165, 172, 185, 197, 207, 213, 215, 242, App. I, 3, 6, App. II, 25, 31, 32, 36, 47, 49.
ἐλαιουργός, 196.
ἐλλογιμώτατος, App. I, 2.
ἐντολεύς, 124, 130.
ἐξκέπτωρ, 124, 154, 158, 159, 168, 171.

θρυΐς, col. VI, VII, IX, App. I, App. II, 18.

ἰατρός, 19, 31, 167, App. I, 3.
ἰδιωτικός, 295.

κεράτιον, App. I, 15, 17.
κηνσίτωρ, App. I, 2.
κληρονόμος, 8, 13 (× 3), 16, 19, 20, 25, 26, 40, 41, 44, 67, 78, 82, 91, 92 (× 2), 95, 109, 113, 114, 124, 126, 127, 136, 148, 154, 158, 168, 169, 173, 179, 187, 196, 207 (× 2), 213, 217, 225 (× 2), 260, 267, 273, 279, 284, App. I, 3, App. II, 31.
κοινωνία, 41, 44, [55], 82, 105, 131, 136, 219, 225, 252, 265, 269, 273, 275, 279, 282, 286, App. I, 13, App. II, 27, 44, 45, 46, 48.
κοινωνός, 8.
κόμης, 20, 21, 32, 43, 47, 119, 126, 139, 146, 161, 201, 203, 223, 256, App. I, 1.

κριθή, App. II, col. I.
κτῆσις, 295, 296, 297.
κτήτωρ, 304.
κῶδιξ, App. I, 2.
κωμητικός, 77, 86, 102, 178.

λαμπρότατος, 260.
λοιπός, 7, 8, 28, 45, 93, 100, 114, 137, 157, 214, 254, 265, 269, 275, 282, 305.

μεγαλοπρεπέστατος, App. I, 1.
μετάπτωσις, 183, App. I, 8.
μονάζων, 182, App. I, 7.

νησιωτικός, 297, 299, 301.
νῆσος, App. II, 9.
νομικός, 50.
νόμισμα, App. I, 15, 17, App. II, 9.

οδο ( ), 300, 301.
οἰκέτης, 108.
ὄνομα, 21, 28, [58], 74, 77, 86, 92, 106, 114, 126, 133, 136, 152, 179, 181, 230, 232, 286, 292, App. I, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13,
ὀρδιοπώλης, App. II, 18.

παράδεισος, col. II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, App. I.
πατρεμουνιάλιος, 298, 299.
ποιμήν, 5, 7, 89, 120, 143, 188, 218, 219, 250.
πολιτευόμενος, 1, 4, 10, 13, 18, 37, 104, 113, 141, 156, App. II, 27.
πρεσβύτερος, 3, 28, 42, 54, 79, 94, 102, 178, 198, 204, 221, 223, 243, 261, 263, 272.
πρωτοκωμήτης, 74, 139, 151, App. I, 5.

σιγγουλάριος, 15, 108.
σῖτος, App. II, col. I.
σκρινιάριος, 30, 189, 205, 221.
σπόριμος, *pass.*
σχολαστικός, 35, 78, 82, 91, 97, 196, 210, 217, 225, 279, 284, App. I, 2.

τέκτων, 11.
τοποθεσία, 277.

φισκοσυνήγορος, 210.
φοῖνιξ, App. II, 6.
φόρος, App. II, 6.

χρυσικός, App. I, 15, 17.

QUADRIVIUM ET CURSUS D'ÉTUDES AU VIIe SIÈCLE EN ARMÉNIE ET DANS LE MONDE BYZANTIN

d'après le « K'nnikon » d'Anania Širakac'i

par Jean-Pierre MAHÉ

Consulté sur le calendrier par le Catholicos Anastas (661-667), le savant arménien Anania Širakac'i[1], qui nous transmet l'enseignement de son maître

1. Voir les différentes formes de ce nom (Širakuanc'i, Širakayni, Širakuni, Anec'i) ainsi qu'un bref aperçu biographique dans H. ANASYAN 1959, t. 1, col. 731-733. Lui-même, Anania, nomme son père Yovhannēs Širakayni (ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 299), mais nous nous plions à l'usage moderne en l'appelant Širakac'i.
Sur l'autobiographie de cet auteur, voir P. LEMERLE 1964. 1971, mentionnés ci-dessous n. 2 et 3. Nous remercions très vivement Monsieur P. Lemerle d'avoir bien voulu nous conseiller et nous encourager dès le début de la rédaction du présent article. À l'autobiographie d'Anania on peut joindre un minuscule colophon, malheureusement d'une interprétation difficile et controversée, conservé avec l'arithmétique de cet auteur. Cf. ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 38 s. et 236 : « C'est pourquoi, après avoir recherché cet (art) au prix d'un grand effort et en usant d'un soin scrupuleux, je te l'ai rapporté en ce pays d'Arménie, lot de saint Grigor où l'on aime le Christ, quand s'accomplit la 668e année du Verbe Dieu (né) du sein de la Vierge, la 11e année de mon voyage et la 19e année de [Cons]tant (II), moi, Anania Širakac'i, du village d'Anēnk'. Et vous, disciples, voyez et admirez ! ». S. HAYRAPETYAN 1941, p. 6, se sert de cette date de 668 pour fixer le cadre chronologique de la carrière d'Anania. Mais il faut observer avec Ṙ. VARDANYAN 1987, p. 196, que 668 est donné d'après le comput byzantin et correspond en fait à l'an 660 de l'ère chrétienne, qui est bien la 19e année de Constant II (641-668). Si l'on retenait cette dernière date comme authentique, Anania serait parti en 648 et aurait étudié chez Tychikos en 651, soit trente ans plus tard que la date évaluée par P. LEMERLE (1964, p. 202), non pas d'après un seul indice isolé, mais d'après l'ensemble des données incluses dans l'autobiographie sur la carrière militaire et civile de Tychikos. Selon P. LEMERLE 1964, p. 201-202, ce dernier personnage serait né vers 560. Sa carrière militaire aurait commencé sous Tibère vers 580. Il aurait été blessé près d'Antioche en 606-607, serait arrivé à Constantinople en 610 et serait entré dans sa ville natale de Trébizonde vers 615 ou un peu plus tard. Anania Širakac'i y aurait suivi son enseignement *à partir de* 620 environ et au plus tard vers 630, si bien que sa naissance se situerait « à la fin du VIe s. ou, au plus tard, au début du VIIe siècle ». Selon J. Markwart (HIPPOLYTUS 1929, p. 447), discutant les mêmes données de l'autobiographie, dont il donne une traduction allemande (p. 436-441), Anania serait né vers 620, aurait étudié chez Tychikos entre 635 et 643 environ et, d'après une indication de l'historien Samuēl Anec'i, aurait vécu au moins jusqu'à 712 (*ibidem*, p. 433). La différence de quelque dix ans qui sépare la chronologie de P. Lemerle de celle de J. Markwart pour les années d'études du savant arménien a finalement peu d'importance

Tychikos[2], instruit à Alexandrie, puis à Constantinople dans les débuts du VIIe s., est un témoin très important de la science byzantine, quelque cinquante ou soixante ans après le moment où l'illustre savant Étienne d'Alexandrie enseignait dans l'université impériale de Constantinople, rouverte par Héraclius[3]. Du point de vue arménien, son activité marque pour ainsi dire le terme d'une époque : les trois siècles où se sont peu à peu édifiés les fondements culturels de l'Arménie chrétienne médiévale.

Depuis la conversion officielle du royaume arsacide par un prédicateur venu de Cappadoce au début du IVe s.[4], cette période se caractérise tout d'abord par une ouverture d'une ampleur sans précédent à l'hellénisme[5]. Cette ouverture culmine dans le second quart du Ve s., grâce aux initiatives du Catholicos Sahak Part'ew qui, avec le savant Maštoc', inventeur de l'alphabet arménien, dirige la traduction de la Bible et de divers recueils liturgiques et exégétiques[6]. À partir de la seconde moitié du Ve s., les guerres pour la défense de la foi contre les Perses sassanides, puis la crise chalcédonienne, dont les effets ne se font guère sentir en Arménie avant le début du VIe s. pour aboutir à une rupture religieuse vers 555[7], contribuent à isoler, puis à replier progressivement le pays sur lui-même. Lorsque surviennent les invasions arabes, dans la seconde moitié du VIIe s., la rupture religieuse avec les Grecs se double d'une rupture politique. En fait, même après sa soumission officielle à la domination arabe en 661,

pour l'analyse des travaux qu'il effectua vers 665, à la demande du Catholicos Anastas. Voir aussi ANANIA ŠIRAKAC'I (1944, p. 37 s.) pour une discussion de la chronologie d'Anania.

2. Les seules données connues sur ce personnage sont celles que nous transmet Anania dans sa prétendue autobiographie, qui, comme le remarque P. LEMERLE 1971, p. 82, est en fait une « note rédigée par Anania sur les conditions dans lesquelles il acquit sa formation scientifique ». On verra ci-dessous où cette note prenait place dans l'œuvre d'Anania. Les données concernant Tychikos sont soigneusement examinées par P. LEMERLE 1964, dont nous adoptons la chronologie.

3. Cf. K. VOGEL 1967, p. 267, d'après qui Étienne d'Alexandrie serait à Constantinople à partir de 612. « Nous pouvons du moins dire qu'il vint à Constantinople et y enseigna au temps d'Héraclius », écrit P. LEMERLE 1971, p. 80, n. 29, qui remarque (p. 84) que l'autobiographie « nous fait connaître trois générations d'enseignants — le ' docteur d'Athènes ' à Constantinople, le grand Tychikos à Trébizonde, ... Anania en Arménie —, qui couvrent toute la fin du VIe s. et la première moitié du VIIe s. Anania nous montre Constantinople au centre du savoir, mais il évoque encore Alexandrie et Athènes ».

4. Que Grégoire l'Illuminateur ait été ou non fils d'Anak le Parthe, comme le veut la tradition arménienne, ne change rien au fait qu'il porte un nom grec et fut élevé en Cappadoce. Sur la difficulté de dater précisément la conversion du royaume arsacide, voir P. ANANIAN 1961. Il paraît d'autre part assez probable, en dehors du courant d'évangélisation de langue et de tradition grecques, qu'il y ait eu aussi, dans les marches sud-est du pays, un courant de tradition syriaque.

5. Sur les traductions arméniennes d'auteurs grecs, voir la bibliographie de K. ZARPHANALEAN 1889 et la chronologie sommaire de V. INGLISIAN 1963, p. 157-159, 163-164 et 169-176. Nous avons fait ailleurs (J.-P. MAHÉ 1986) une mise au point bibliographique sur les auteurs grecs traduits en arménien du Ve au IXe s. qui entraient encore dans les cursus d'études du XIIIe s.

6. Bien que Maštoc', originaire du Tarōn, ait créé son alphabet en milieu syriaque et ait fait tout d'abord traduire des auteurs syriaques à ses élèves, Sahak renverse radicalement cette tendance, peu avant 435, en faisant rapporter de Constantinople, puis traduire en arménien, des exemplaires révisés des Écritures, plusieurs ouvrages des Pères et les Canons de Nicée et d'Éphèse (cf. P. PEETERS 1929, p. 299-217).

7. D'après P. ANANEAN 1957-58, c'est en 552-553 qu'eut lieu la condamnation de Chalcédoine et non, comme on l'admet souvent, en 506 ou en 555 ; sur ces discussions, voir B. L. ZEKIYAN 1982, p. 158-160.

l'Arménie recouvre à cette époque une liberté[8] dont elle avait été privée depuis un siècle et qui se traduit aussitôt par l'affirmation de son originalité culturelle. L'aspect le plus visible de cette affirmation est l'âge d'or de l'architecture arménienne[9] qui s'épanouissait déjà sous le pontificat du Catholicos Nersès III Šinoł (« Le Bâtisseur », 641-661).

Sur le plan de l'enseignement et de la vie intellectuelle, les efforts des savants visent à l'autarcie, à la création d'instruments assurant les bases d'une culture autonome. L'influence grecque n'est pas rejetée, elle est désormais étroitement limitée à un certain nombre d'ouvrages qui seront pratiquement « canonisés »[10] dans la tradition scolastique arménienne dès le VIIIe s. Encore que de nombreuses incertitudes subsistent sur la chronologie des traductions arméniennes de manuels scolaires relevant de ce qu'on appelle l'« École hellénisante »[11], il paraît assuré que ces traductions concernèrent d'abord les disciplines littéraires, grammaire, rhétorique et dialectique. Simple nécessité pratique, après l'expulsion des philosophes païens d'Athènes en 529[12], ou méfiance à l'égard de l'orthodoxie byzantine, les auteurs qu'on traduit en arménien à partir de 555, peu après la *Réfutation de Chalcédoine* de Timothée Aelure, sont liés, pour une large part, à la science alexandrine[13]. On verra par la suite Anania Širakacʻi en appeler aux traditions alexandrines contre les opinions erronées de l'Église grecque sur la Pâque.

Dans la première moitié du VIIe s., quand Anania se mit à l'école de son maître Tychikos, à Trébizonde, il nous assure lui-même formellement qu'il n'y avait « personne en Arménie qui connût la philosophie et qu'il ne s'y trouvait même pas de livres de sciences[14] ». La mission qu'il se donna, et qu'il remplit

8. Voir A. TER ŁEWONDYAN 1984, p. 199-203, sur l'épanouissement de l'Arménie au VIIe siècle.

9. *Ibid.*, p. 202, n. 50 et 51.

10. Le processus de codification de la culture arménienne se poursuit sur le plan de la théologie, de l'histoire et du droit durant le VIIIe s., comme l'observe R. THOMSON (1978, p. 60-61).

11. Cf. V. INGLISIAN 1963, p. 163-164. Discussion des travaux récents par A. TERIAN 1982.

12. Cf. K. VOGEL 1967, p. 266 : les platoniciens d'Athènes doivent alors se réfugier en Perse. C'est un peu plus tard, dans la deuxième moitié du Ve s. que, selon la tradition arménienne (cf. S. AREVŠATYAN 1981, p. 34-35), le philosophe Dawitʻ, né à Nergin dans le Tarōn vers 475, instruit à Alexandrie, Athènes et Constantinople, aurait regagné sa patrie et assisté à la traduction de ses œuvres. Mais cette tradition est douteuse ; le prétendu toponyme *Nergin*, non identifié, pourrait être une mauvaise interprétation de *nerkʻin* « de l'intérieur » : David ayant été considéré au Moyen Âge comme un philosophe « de l'intérieur », c'est-à-dire chrétien, à qui l'on attribuait, entre autres, un *Panégyrique de la Croix*. En fait, on peut tenir pour très probable que les œuvres de Dawitʻ, élève de l'alexandrin Olympiodore le Jeune, furent traduites en arménien à la fin du VIe s. ou plutôt au début du VIIe s., puisque Anania, qui les ignore encore au début de sa carrière (H. BERBÉRIAN 1964, p. 191), les cite dans son *Kʻnnikon.*

13. D'après S. AREVŠATYAN 1971, p. 16-17, le premier groupe des traductions hellénisantes inclut la *Grammaire* de Denys de Thrace, les *Chries* (manuel de rhétorique résultant de la contamination des *Progymnasmata* d'Aphthonios et de ceux de Nicolas de Myrrhe), Philon d'Alexandrie, Irénée et le Pseudo-Callisthène. Le deuxième groupe inclut Timothée Aelure, Théon d'Alexandrie, Hermès Trismégiste, Porphyre, la *Logique* d'Aristote et un commentateur anonyme. Dawitʻ, qui se situe un peu après, relève, lui aussi, du milieu alexandrin. Selon B. KENDALL et R. THOMSON (DAVID L'INVINCIBLE 1983, p. XII-XIII), l'influence de Dawitʻ en Arménie s'inscrit bien dans le rayonnement de l'École d'Alexandrie en dehors de l'Empire byzantin et dans le monde islamique aux VIIe-VIIIe s.

14. H. BERBÉRIAN 1964, p. 191. Il faut toutefois observer que, dans son *Kʻnnikon* rédigé à la fin du VIIe s., Anania cite, entre autres livres de philosophie ou de science, la traduction arménienne d'Hermès

d'ailleurs avec éclat, consista donc précisément à importer dans sa langue maternelle les disciplines scientifiques du quadrivium : arithmétique, musique, géométrie et astronomie.

Pour acquérir ces connaissances, il s'adressa au plus grand savant de son temps, Tychikos de Trébizonde, disciple des maîtres d'Alexandrie, que l'empereur Héraclius avait vainement tenté de retenir puis de rappeler dans la capitale et chez qui le patriarche Sergios envoyait étudier son diacre Philagre[15]. Comme nous ne possédons pas d'écrits de Tychikos, Anania se trouve être un témoin de premier plan pour l'histoire de l'enseignement, aussi bien en Arménie que dans le monde byzantin. Indépendamment de l'étude de J. Markwart sur la *Chronique* d'Hippolyte[16], son témoignage a été exploité il y a quelque vingt ans par P. Lemerle[17], qui s'appuyait alors sur une traduction de H. Berbérian, puis récemment encore par W. Wolska-Conus[18].

Néanmoins, les travaux effectués en Arménie durant les quarante-cinq dernières années n'ont pas seulement conduit à amplifier et à améliorer considérablement notre documentation sur le fondateur de la science arménienne médiévale, mais à modifier radicalement le jugement que nous pouvions porter sur la nature même de cette œuvre dans son ensemble, sur son organisation interne, aussi bien que sur sa signification historique.

Du fait que ces travaux semblent avoir trouvé encore assez peu d'échos en dehors de l'Arménie, nous nous proposons tout d'abord d'en donner ici une présentation critique, principalement fondée sur l'approbation raisonnée des thèses d'A. Mat'evosyan[19], l'éminent codicologue du Maténadaran, qui prolongent, en quelque sorte, certaines intuitions de J. Markwart sur l'œuvre principale d'Anania, le *K'nnikon.* Nous montrerons la convergence des preuves et des indices qui viennent confirmer ces thèses; nous brosserons le tableau des divers domaines scientifiques systématisés par Anania; nous examinerons ses normes de classement et d'organisation des connaissances; nous essaierons enfin de mettre en évidence les principes implicitement sous-jacents à ces normes quant à l'origine et aux critères mêmes de validation du savoir : la révélation, la raison spéculative, l'expérience ou l'observation.

Trismégiste (cf. *infra* n. 194), celles de Dawit' Anyałt', du Pseudo-Aristote et de Porphyre (*infra* n. 84, 112, 132, 176) et inclut des traductions d'Euclide (*infra* n. 146) ou d'Épiphane (*infra* n. 24) qui ne sont vraisemblablement pas de lui (pour Aratos, cf. *infra* n. 30).

15. H. Berbérian 1964, p. 192 et P. Lemerle 1964, p. 201.

16. Hippolytus 1929, p. 436-447.

17. P. Lemerle 1964, puis 1971. Outre l'ouvrage de J. Markwart, il faut observer que la valeur historique du document avait déjà été soulignée par A. Vasiliev 1898, p. 649-650.

18. En 1983, à la Fondation Hugot du Collège de France, au cours d'un exposé sur Étienne d'Alexandrie, qui n'a pas encore été publié. Nous remercions très vivement Madame W. Wolska-Conus d'avoir bien voulu lire et discuter une des premières rédactions du présent travail.

19. Voir A. Mat'evosyan dans la bibliographie ci-dessous. Au mois de septembre des années 1985 et 1986, à Erévan, Monsieur A. Mat'evosyan a bien voulu nous donner des explications orales sur ses articles déjà publiés et des informations sur l'ouvrage plus important qu'il prépare sur Anania Širakac'i ; en outre il nous a communiqué sa traduction (en arménien oriental) de la *Lettre 2* de Grigor Magistros (cf. traduction N° 5, *infra* p. 197-199), dont J. Markwart citait déjà un extrait à propos du *K'nnikon* (Hippolytus 1929, p. 426-427), mais sans en faire une analyse précise. Nous le remercions très vivement de son aide.

*
* *

Les quelque quarante-cinq ans qui se sont écoulés depuis les éditions critiques des œuvres d'Anania Širakacʻi par Ašot Abrahamyan[20] ont confirmé à la fois le mérite et l'intérêt de ces travaux exploratoires, qui ont mis à la disposition des chercheurs une part essentielle de la documentation, et l'absolue nécessité de procéder, dans l'avenir, à un examen exhaustif et minutieux[21], traité par traité, non seulement de la tradition manuscrite directe, mais encore de la tradition indirecte, de la critique des sources, aussi bien dans l'original grec que dans les différentes versions orientales.

Cet effort a déjà été tenté avec succès dans le cas de certains traités. C'est ainsi que M. Stone et M. Van Esbroeck ont récemment édité séparément, mais non sans consultation mutuelle, l'un, le traité sur les *Poids et mesures*[22], attribué à Anania Širakacʻi (c'est-à-dire, comme nous le verrons, effectivement inclus dans son *Kʻnnikon*), et l'autre, sa source directe, la version géorgienne de l'opuscule d'Épiphane[23] sur le même sujet : telle erreur de l'arménien paraît bien ne pouvoir s'expliquer que par un intermédiaire géorgien[24].

Quant à la *Cosmographie* d'Anania, éditée par A. Abrahamyan en 1940[25], non seulement la traduction russe de K. Ter Davtjan et S. Arevšatjan[26], en 1962, a permis de corriger des erreurs matérielles qui avaient subsisté dans la lecture de ce texte difficile, mais surtout, en 1976, la monographie de K. Muradyan sur l'*Hexaéméron* de Basile de Césarée dans la tradition arménienne[27] démontre que l'ancienne version de cette œuvre (effectuée, comme l'a établi depuis L. Ter Petrosyan, non à partir du grec, mais à partir du syriaque)[28] est une source essentielle d'Anania et impose, en de nombreux passages, de corriger la leçon, même des plus anciens manuscrits. De ce fait, une nouvelle édition du traité semble désormais indispensable. S'inspirant des travaux de Y. Tʻorosean, G. Abgaryan a d'autre part souligné l'influence de Basile sur

20. Cf. ANANIA ŠIRAKACʻI 1940. 1944. 1962, qui, pour le moment et non sans inconvénient, remplacent et complètent ANANIA ŠIRAKACʻI 1877, édité par Kʻ. Patkanean. La plupart de ces œuvres sont reprises dans la traduction de 1979 (en arménien oriental).

21. H. ANASYAN 1959, t. 1, col. 734-759, dresse une liste des œuvres d'Anania, encore incomplète si l'on adopte le point de vue d'A. Matʻevosyan, mais qui comporte beaucoup d'observations critiques importantes.

22. À paraître dans le *CSCO*. Commentaire par H. MANANDIAN 1966 et 1968.

23. Cf. ÉPIPHANE DE CHYPRE 1984. D'Épiphane dépendent, chez Anania, les *Poids et mesures*, les *Pierres précieuses* (cf. EPIPHANIUS 1934, p. 196-233), le *Nombre des chapitres et versets de l'Ancien et du Nouveau Testament*.

24. Cf. M. VAN ESBROECK 1984, p. 489.

25. ANANIA ŠIRAKACʻI 1940.

26. ANANIA ŠIRAKACʻI 1962 [b], p. 118-127. Beaucoup d'erreurs ont été corrigées dans la traduction (en arménien oriental) de 1979 par A. ABRAHAMYAN et G. PETROSYAN.

27. Cf. K. MURADYAN 1976, p. 214-245. Voir aussi les parallèles signalés par K. MURADYAN 1975 et dans l'édition critique, par le même savant, de BASILE DE CÉSARÉE (1984, p. XVII-XIX).

28. Cf. L. TER PETROSYAN 1983. L'édition critique de Basile (1984) ne tient malheureusement pas compte du syriaque.

le traité *Des nuées et des signes du ciel*[29], où H. Bart'ikyan avait reconnu la trame et les matériaux essentiels des *Διοσημεῖα (sic)* ou *Προγνωστικά* d'Aratos[30].

Notons enfin l'édition critique en cours, par S. Eremyan[31], de la *Géographie (Ašxarhac'oyc')*, faussement attribuée à Movsēs Xorenac'i, qu'A. Abrahamyan eut le mérite de restituer à Anania[32], ainsi que les importantes rectifications aux éditions imprimées de divers traités qui ont été proposées d'après les manuscrits par A. Mat'evosyan[33]. Pour conclure sur ces travaux d'inventaire et d'établissement des textes, il apparaît que nous disposons actuellement, pour un grand nombre d'œuvres d'Anania[34], d'éditions encore utilisables, mais un peu dépassées par les progrès de la philologie. Quant à l'adaptation de la *Chronique* d'Hippolyte, qui figurait dans le *K'nnikon* juste avant la *Géographie*, elle doit être distinguée, comme nous le verrons, à la fois de la compilation historique du VIIe s. quelquefois attribuée par erreur à Anania et du *Canon chronologique* mentionné dans son *Discours sur la Pâque*[35].

Cependant, au-delà de ces problèmes philologiques, les travaux récents d'A. Mat'evosyan[36] remettent en question la nature même des œuvres que les manuscrits nous transmettent sous le nom d'Anania Širakac'i. Au premier abord la brièveté et l'hétérogénéité de ces œuvres donnent une impression d'émiettement qui correspond mal au grand renom de solidité scientifique de leur auteur. Après une autobiographie captivante et d'un accent incontestablement authentique, on se trouve confronté à une poussière d'opuscules hétéroclites sur l'arithmétique, la cosmologie, le calendrier, la géographie, la météorologie, les poids et mesures, les pierres précieuses, etc. Certains de ces opuscules sont très originaux, ingénieux et amusants, comme les problèmes d'arithmétique, dont les énoncés sont d'un intérêt littéraire, d'un réalisme historique et économique qui a frappé tous les lecteurs modernes[37]; d'autres semblent être, au contraire, de simples traductions — et encore, incomplètes et souvent inexactes,

29. Cf. ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 304-309 et 1979, p. 315-324 et G. ABGARYAN 1971. 1972. 1974.

30. Cf. H. BART'IKYAN 1964. Malgré les réserves de G. Abgaryan signalées dans la note précédente, les rapprochements relevés par l'auteur sont très éclairants sur le sens et sur le contenu de l'œuvre d'Anania. Le *Thesaurus linguae graecae* signale un féminin *Διοσημία* et tient la leçon *Διοσημεῖα* pour fautive.

31. Cf. S. EREMYAN 1972-1973. Texte critique avec commentaire historique et remarques sur les sources ; ce travail s'ajoute à S. EREMYAN 1963 (texte et traduction en arménien oriental des chapitres concernant l'Arménie).

32. Cf. ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 150-200 et R. H. HEWSEN 1967, p. 416 s.

33. Voir notamment *infra* traductions N°s 1 et 2, p. 195-196.

34. On verra ci-dessous que certains textes et traductions demeurés anonymes dans la tradition manuscrite arménienne doivent être rattachés au *K'nnikon* d'Anania, dont il existe d'autre part des résumés (au moins partiels). A. MAT'EVOSYAN prépare une édition d'ensemble de ces matériaux.

35. Cf. ANANIA ŠIRAKAC'I (1944, p. 294 et 1979, p. 164), qui mentionne un *Canon chronologique*, qu'on ne saurait identifier ni à la compilation éditée dans B. SARGISEAN 1904 et HIPPOLYTUS 1929, ni au texte figurant dans le manuscrit de Zmmaṙ N° 204 (cf. *infra* n. 157 et A. MAT'EVOSYAN 1986, p. 131).

36. Cf. A. MAT'EVOSYAN 1974 [b. c.], 1979 [a. b.], 1980 et 1981.

37. Voir, par exemple, G. GARITTE 1952, p. 185 et A. TER ŁEWONDYAN 1984, p. 204, qui utilisent des informations historiques authentiques contenues dans l'énoncé des problèmes d'Anania. Plus anciennement, I. Orbeli (ANANIA 1918) avait attiré l'attention sur l'intérêt de ces problèmes.

quand on les compare à l'original grec[38]. Est-ce là le travail d'un disciple de Tychikos, qui demeura huit ans auprès du maître pour acquérir une parfaite connaissance de son enseignement?

Sans vouloir prêter à Anania un savoir scientifique aussi vaste ou un génie aussi subtil qu'aux savants de langue grecque des générations précédentes, comme l'illustre commentateur d'Archimède, Eutocius d'Ascalon (né en 480), ou Apollonius Pergaeus, qui avait été l'élève d'Ammonius (mort en 510) à Alexandrie, on peut néanmoins s'étonner qu'une personnalité manifestement aussi forte et aussi persévérante que la sienne n'ait rien écrit de plus ample et de plus suivi. L'hypothèse d'A. Matʿevosyan tend à résoudre ce problème en posant que le morcellement de l'œuvre d'Anania, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est un accident de la tradition manuscrite. Les fragments dispersés par les scribes dans divers manuscrits ne seraient, pour l'essentiel, que le monnayage pédagogique de deux ensembles plus grands.

1. Une lettre au Catholicos Anastas (661-667)[39] sur la date des fêtes religieuses, réunissant les opuscules qui nous sont parvenus sur Noël[40] et sur Pâque[41], et annonçant un ouvrage plus ample qui contiendrait :

a) une table indiquant, dans l'ancien calendrier arménien, où les deux fêtes sont mobiles[42], les dates de Noël et de Pâque sur une période de 532 ans, soit de 828 à 1360 de l'ère alexandrine, c'est-à-dire de 553 (année où finissent les tables d'André[43] fixant la date de Pâque depuis le Concile de Nicée) jusqu'à 1085 (en tout vingt-huit cycles lunaires de dix-neuf ans)[44]; *b)* une comparaison du

38. Voir par exemple la traduction des *Poids et mesures* d'Épiphane et les fautes signalées par M. Van Esbroeck 1984.

39. Cf. H. Ačaṙyan 1972, t. 1, p. 156, nº 2 ; R. Grousset 1947, p. 305 et traductions Nºs 7 et 8, *infra* p. 199-200.

40. Cf. Anania Širakacʿi 1944, p. 283-291 et 1979, p. 148-160. Traduction anglaise par F. Conybeare 1896. Dans le titre des manuscrits, la fête est appelée *yaytnutʿiwn* « manifestation, épiphanie », la nativité et l'épiphanie se célébrant le même jour dans la tradition arménienne.

41. Cf. Anania Širakacʿi 1944, p. 292-299 et 1979, p. 160-173. Traduction anglaise par F. Conybeare 1896.

42. Cf. Anania Širakacʿi 1944, p. 300-303 et 1979, p. 174-249. Sur l'ancien calendrier arménien voir V. Bănăţeanu 1980 (spécialement p. 35-36 sur l'instabilité de ce calendrier et sur les données du problème posé à Anania). Sur les fêtes ecclésiastiques, cf. H. Badalyan 1976, p. 135-136. Sur l'ère nationale et le cycle pascal arménien, voir V. Grumel 1958, p. 140-145 et E. Dulaurier 1859, t. 1.

43. Sur ce personnage, voir V. Grumel 1958, p. 44 s. (et n. 1, p. 44), N. Finck 1903 et Anania Širakacʿi 1944, p. 295 et 1979, p. 166. « Au temps de Constance, fils de Constantin, André, frère de l'évêque Magnos, ordonna un calendrier de 200 ans, qui toutefois n'était pas sans incertitude. Puis, quand prit fin le calendrier de 200 ans d'André, aux jours de l'empereur Justinien, il y eut de grandes recherches chez les plus habiles philosophes parce qu'on ne savait pas évaluer exactement la succession du cycle des 19 ans qui, au bout de 95, composaient une révolution complète ». L'opuscule intitulé « D'André le Grand : Sur l'avance et le retard de la sainte Pâque et sur l'exposé des 200 ans » a été publié par A. Abrahamyan 1967, p. 75-81, qui mentionne en outre (p. 62-63) d'autres opuscules attribués au même auteur.

44. Cf. V. Grumel 1958, p. 136 s. Sur les cycles de Méton (vᵉ s. avant J.-C.), voir l'exposé d'Anania Širakacʿi 1962 [a] et 1979, p. 127-147. Cet écrit est sans doute postérieur à la table des 532 ans, déjà prête au moment où Anania écrivait au Catholicos.

calendrier hébraïque avec le calendrier arménien et celui des autres nations[45]; *c)* un traité de cosmographie[46].

2. Un ouvrage théorique, le *K'nnikon*, joignant, aux travaux annoncés ci-dessus, tous les autres fragments et traités d'Anania, plus d'autres matériaux aujourd'hui dispersés dans l'anonymat ou perdus, l'ensemble constituant un exposé exhaustif des quatre disciplines mathématiques et des autres connaissances scientifiques nécessaires à la fois au comput ecclésiastique et à la formation des futurs théologiens.

Le premier point ne prête guère à discussion et n'a d'ailleurs pas été contesté. Quoique les copistes les aient séparés par des titres distincts, la rédaction même des discours d'Anania sur Noël et sur Pâque démontre bien, comme l'observe A. Mat'evosyan[47], que l'auteur les avait conçus comme une œuvre unique, dont il annonce l'objet dès la première phrase du discours sur Noël : « Le plus gros du travail que nous avons entrepris concernait les fêtes du Dieu saint. Nous avons atteint cet (objet) et nous nous sommes rendu digne de l'exposer[48] ». Le pluriel « les fêtes » *(tawnic')* est significatif : il ne peut se rapporter à la seule nativité. Celle-ci n'est d'ailleurs annoncée que comme le premier point de l'ouvrage : « (commençons) tout d'abord *(nax)* par la fête de la nativité du Christ, notre Dieu, qui est le commencement de nos fêtes et de nos (célébrations) annuelles, le principe de nos solennités et la première de toutes les commémorations du Christ[49] ». De fait, le développement sur la nativité s'achève sans doxologie et Anania commence directement son développement sur Pâque : « C'est de Moïse que nous avons appris notre sainte fête de Pâque[50] ». Mais cette fois-ci, le discours est conclu par un colophon mentionnant le nom de l'auteur et la rédaction de la table des 532 ans[51].

Cependant, A. Mat'evosyan[52] remarque, à certains indices, que le discours s'adresse au Catholicos des Arméniens. Donnons-en un exemple. « Il convient, écrit Anania, d'exposer la cause de chacune de ces fêtes, la nativité et le baptême (du Christ), afin que vous aussi les célébriez avec le même zèle[53] ». Qui pourrait décider de la façon, et plus encore du jour, de célébrer ces fêtes, sinon le Catholicos en personne? Plus précisément, les historiens Yovhannēs Drasxanakertc'i

45. Notons que H. Anasyan 1959, t. 1, col. 748, conteste l'attribution à Anania des calendriers de diverses nations (cf. Anania Širakac'i 1944, p. 103. 110-112 et 1979, p. 250-257). En revanche l'authenticité des tables lunaires exprimées en différents calendriers (Anania Širakac'i 1979, p. 140-141) n'a pas été contestée.

46. Cf. Anania Širakac'i 1940 et *infra* n. 166. Sur le *Canon chronologique* mentionné dans le *Discours sur la Pâque*, cf. *supra* n. 35.

47. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [c], p. 79.

48. Cf. Anania Širakac'i 1944, p. 283 et 1979, p. 148.

49. *Ibid.*

50. Anania Širakac'i 1944, p. 292 et 1979, p. 160.

51. Anania Širakac'i 1944, p. 299 et 1979, p. 173 ; on notera la solennité avec laquelle Anania énonce aussi le nom de son père : « moi Anania, fils de Yovhannēs Širakayni ».

52. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [c], p. 79.

53. Anania Širakac'i 1944, p. 284 et 1979, p. 149.

et Step'annos Asołik[54] nous informent que le Catholicos Anastas Akoṙec'i avait demandé à Anania d'étudier une réforme du calendrier arménien, afin de déterminer plus aisément la date des fêtes religieuses. Vraisemblablement cet événement est lié au problème du *cṙazatik* ou « fausse Pâque »[55], qui eut lieu en 665, lorsqu'on s'aperçut que Grecs et Arméniens n'étaient plus d'accord sur la date de la célébration. Anania se mit au travail et dut probablement adresser au Catholicos un mémoire préliminaire sur la date des fêtes religieuses. Esquissant successivement l'historique des deux fêtes, il oppose les conceptions des Grecs et des Arméniens, justifiant ces derniers aussi bien par la tradition et par l'Écriture que par le raisonnement mathématique. On remarquera, à ce propos, qu'il défend le comput de l'Alexandrin Aeas, approuvé par un aréopage international de savants, contre celui d'Iron (*Ἥρων*) qui, malgré son origine alexandrine alléguée par certains, agit en tant que « docteur de la cour impériale de Constantinople[56] ».

Tout en réservant pour un autre ouvrage la réforme du calendrier, le savant nous renseigne lui-même sur les progrès de son entreprise : il explique qu'il a déjà établi un tableau comportant « en tout 532 années considérées une à une, soit 28 canons, où j'ai inclus l'ensemble de ce nombre, c'est-à-dire 532 lignes, et où j'ai indiqué la date de Pâque sur chaque ligne et pour chaque année ». Il précise en outre ce qui lui reste à faire : « Exposer selon son ordre le calendrier (*tomar*) de chaque nation, en commençant par ordonner en premier lieu le calendrier de la nation hébraïque, car c'est la tête et le modèle de toutes les autres nations[57] ».

Dans le corps même de son discours, Anania laissait entendre que ces considérations sur le comput ecclésiastique seraient accompagnées d'un exposé cosmographique à propos des deux luminaires et des constellations créés par Dieu pour fixer les époques de l'année : « Quant à la mesure de leur grandeur, aux places où ils ont été créés, à ce sur quoi ils dominent et à ce qu'ils séparent, à l'ordre et aux singularités des autres étoiles (cf. *Gen.* 1, 14-16), je m'abstiendrai, pour le moment, d'en parler, en attendant d'avoir achevé tout le mystère de la sainte Pâque et le calendrier de toutes les nations. Alors, j'exposerai sur ce point l'avis des (philosophes) du dehors et celui des ecclésiastiques[58] ».

Si l'ouvrage ainsi annoncé doit être entendu non seulement comme la cosmographie et le calendrier d'Anania, mais aussi comme le *K'nnikon*[59] incluant, avec ces opuscules, toutes les autres œuvres de l'auteur pour fournir un exposé exhaustif des arts du quadrivium, le problème a été vivement discuté parmi les arménistes. Tandis que certains savants, comme S. Eremyan[60],

54. Cf. traductions Nos 7 et 8, *infra* p. 199-200.
55. Cf. S. Eremyan 1980, p. 146.
56. Cf. Anania Širakac'i 1944, p. 296 et 1979, p. 166 ; cf. V. Grumel 1958, p. 98 s. et p. 103 sur Aeas et Iron.
57. Cf. Anania Širakac'i 1944, p. 298 et 1979, p. 171.
58. Anania Širakac'i 1944, p. 293 et 1979, p. 162-163.
59. Au sens strict Anania n'annonce ici que sa *Cosmographie*, mais celle-ci est incluse dans le *K'nnikon*, où sont exposés les quatre arts.
60. Cf. S. Eremyan 1980, p. 145-147.

approuvent la thèse d'A. Mat'evosyan, d'autres la rejettent entièrement, comme G. Petrosyan[61], auteur d'un ouvrage sur *Les mathématiques en Arménie dans l'Antiquité et au Moyen Âge*[62] et collaborateur d'A. Abrahamyan pour la traduction, en arménien moderne, des œuvres d'Anania[63].

La première question qui se pose est le sens du mot *K'nnikon*. Ce mot désigne une œuvre d'Anania, uniquement chez deux auteurs : Step'annos Asołik et Grigor Magistros[64]. Step'annos se limite à dire qu'Anania, invité par le Catholicos Anastas à réformer le calendrier arménien, « composa le prodigieux *K'nnikon (hrašazan k'nnikon)*, dans lequel il rendit fixe notre calendrier *(tomar)* ». Les éditeurs de la chronique, K. Šahnazarean, puis S. Malxaseanc', ont cru bon de corriger le texte en *K'rōnikon*[65]. Sans préjuger pour le moment de l'étymologie du terme, on notera que cette correction est imprudente car la forme *k'nnikon*, attestée dans les manuscrits, se rencontre aussi dans d'autres documents[66]. Mais une fois rétablie la leçon originale, le problème étymologique n'en continue pas moins à se poser.

Par sa terminaison *-ikon*, qui n'a pas cours en arménien, *k'nnikon* se dénonce comme la déformation d'un mot grec. Faudrait-il songer à un autre mot que *χρονικόν*, implicitement proposé par K. Šahnazarean et S. Malxaseanc'? J. Markwart formulait l'hypothèse que le grec *κριτικόν* avait été rendu en arménien par un hybride, constitué du radical *k'nnel* « examiner » et du suffixe *-ikon*[67]. On ne voit vraiment pas pourquoi, dans ce cas, l'arménien n'aurait pas, tout simplement, utilisé l'adjectif *k'nnakan* « critique », régulièrement constitué.

A. Mat'evosyan[68] suggère qu'il faut partir du grec *κανονικόν*, mais il n'explique pas comment ce terme aurait évolué en *k'nnikon*. On peut observer à ce sujet que le grec *κανών*[69] a eu une double postérité en arménien. A côté de l'emprunt direct *kanovn* ou *kanon*, dont la consonne initiale n'a pas été altérée, il existe aussi une forme *k'anun*, *k'anovn* ou *k'anon*, avec un dérivé *k'annak*, dont l'initiale aspirée s'explique, d'après H. Ačaṙyan, par l'intermédiaire, « soit du syriaque, soit du pehlevi[70] ». L'hypothèse d'un intermédiaire de ce genre

61. Cf. G. Petrosyan 1980 et 1983 et *infra* n. 108 ; voir aussi la position de G. Abgaryan 1985, discutée *infra* n. 78.

62. Cf. G. Petrosyan 1959, qui contient (p. 42-93) une fine analyse de l'arithmétique d'Anania, le texte intégral de ses problèmes (cf. p. 263-269) et des hypothèses intéressantes sur le moyen de les résoudre par les méthodes de calcul connues à cette époque (l'algorithme conduisant à la solution des problèmes 22 et 24 est encore inconnu).

63. Cf. Anania Širakac'i 1979.

64. Cf. traductions N[os] 5 et 8, *infra* p. 197-199, 200.

65. Step'annos Tarōnec'i (Asołik) 1859, p. 101 et 1885, p. 99 et traduction N° 8, *infra* p. 200. *K'nnikon* est aussi donné pour une graphie fautive de *K'ronikon* dans *NBHL*, t. 2, p. 1009.

66. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [b], p. 69-70, sur la tradition manuscrite de Step'annos Asołik. Le mot est aussi attesté, dans le manuscrit de papier de l'an 981, Erévan N° 2679 (p. 202 b), chez Grigor Magistros (traduction N° 5, *infra* p. 197-199), Vardan Bałisec'i 1903, p. 183, 188 etc.

67. Cf. Hippolytus 1929, p. 429. J. Markwart explique cette formation extraordinaire par « l'enthousiasme d'Anania pour la science grecque ».

68. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [b], p. 77.

69. Cf. H. Ačaṙyan 1971-1979, t. 2, p. 515-516 et t. 4, p. 552.

70. H. Ačaṙyan (*ibid.*, t. 4, p. 552) cite, en syriaque, les formes *qanūnā* et *kanūntā*, mais ne donne aucune forme pehlevie.

pourrait-elle expliquer aussi la chute des voyelles radicales? Cela ne paraît pas impossible, bien que Grigor Magistros connaisse en outre, en un autre sens (« droit, tiré à la règle »), une forme pleine *k'anonikon*[71]. En tout cas, l'évolution *χρονικόν* > *k'nnikon* ne serait pas phonétiquement plus régulière que *κανονικόν* > *k'nnikon*.

Au point de vue du sens, *κανονικόν* conviendrait peut-être mieux que *χρονικόν* à l'ample exposé théorique qu'A. Mat'evosyan entend supposer sous ce titre. Chez Épicure, *τὸ κανονικόν* désigne la logique par opposition à la physique et à l'éthique[72]; l'adjectif s'applique aussi à la connaissance de diverses règles : le calcul, la théorie de la musique ou les canons de l'Église[73]. Faudrait-il admettre qu'il désigne ici un ouvrage définissant l'ordre des études ou embrassant l'ensemble des sciences profanes nécessaires à l'étude des sciences ecclésiastiques, c'est-à-dire aussi bien le calendrier que les arts du quadrivium?

Contre cette interprétation, on peut faire valoir qu'on ne connaît guère, à l'époque byzantine, d'ouvrage de ce genre intitulé *κανονικόν*[74], et qu'Anania lui-même a employé ailleurs *k'nnikon* en un sens étroitement chronologique, par exemple pour désigner la nouvelle ère de Rome, c'est-à-dire ce qu'on nomme normalement un *χρονικόν*[75]. De plus, G. Abgaryan a récemment montré que le mot *k'ronikon* < *χρονικόν* a été très anciennement soumis en arménien à diverses déformations, en sorte qu'une seule et même chronique peut être désignée par des formes telles que *k'rinikon*, *k'rikon*, *k'nnokon*, *k'nokon et k'nnikon*[76].

Il paraît donc probable que l'étymologie de *K'nnikon*, titre donné par Step'annos Asołik et Grigor Magistros à l'ouvrage d'Anania, est bien *χρονικόν*, mais il est en même temps tout aussi clair que cet ouvrage n'est pas une chronique ni un simple calendrier. Réservons pour un examen détaillé l'ample témoignage de Grigor Magistros sur les diverses sciences incluses dans le *K'nnikon*. Le témoignage beaucoup plus bref de Step'annos Asołik nous assure formellement que le *K'nnikon* d'Anania n'est pas en lui-même un calendrier mais qu'il contient *(yorum)*, sous une forme prodigieuse *(hrašazan)*, un projet de réforme du calendrier[77].

Reste à expliquer, dans ce cas, l'apparente distorsion de sens entre le titre, à première vue spécialisé, de *χρονικόν*/*K'nnikon*, et le vaste contenu de l'ouvrage.

71. Grigor Magistros cité dans *NBHL*, t. 2, p. 980.

72. Diogène Laërce x, 30 (trad. 1941) : « La logique contient l'introduction à la doctrine, elle est exposée dans le livre unique intitulé *Canon* ».

73. Exemples dans A. Bailly 1963, p. 1017.

74. Nous devons cette remarque à Madame W. Wolska-Conus.

75. Cité par A Mat'evosyan 1974 [b], p. 77, d'après le manuscrit Erévan N° 1999, p. 35 a : « À partir de la Grande Ère, qui est l'ère de Rome proprement dite..., écarte-toi de 532 (ans) et ce qui reste est appelé *K'nnikon*, c'est-à-dire Nouvelle Ère ». Par la suite on a également appelé *k'nnikon* différents calendriers, dont celui de Yovhannēs Sarkawag Imastasēr, continuateur, au XIe s., des tableaux d'Anania Širakac'i (cf. V. Hakobyan 1956, p. 341).

76. Cf. G. Abgaryan 1986, p. 30-33.

77. Cf. traduction N° 8, *infra* p. 200. Yovhannēs Drasxanakertc'i précise (traduction N° 7, *infra* p. 199-200) que cette réforme ne peut pas être adoptée à cause de la mort d'Anastas, mais il ignore le mot *k'nnikon*. Outre la table des 532 ans, Anania avait-il réellement créé un calendrier fixe ? Cf. *infra* n. 216.

Faut-il supposer, comme le suggère G. Abgaryan, que ce titre désigne le tout par la partie, c'est-à-dire l'ensemble des opuscules contenus dans les manuscrits d'Anania par le titre du plus notable d'entre eux, le *K'nnikon* ou *Canon chronologique* joint à un calendrier[78]? Pour ingénieuse qu'elle soit et conforme à certaines habitudes de langage médiéval, cette explication ne nous paraît pas réellement pertinente. On ne voit pas pourquoi, à deux générations de distance, Step'annos Asołik et Grigor Magistros se seraient arrêtés à ce titre de *K'nnikon*, s'il n'avait pas été en quelque sorte le titre institutionnel de l'ouvrage. Mais, d'un autre côté, pourquoi eût-on choisi d'appeler le recueil des œuvres d'Anania invariablement *K'nnikon* (et non pas, par exemple, *Arithmétique* ou *Cosmographie*), si l'auteur lui-même, par l'ordonnance générale de son propos, n'avait justifié ce titre en faisant du calendrier et de l'établissement d'un comput ecclésiastique rigoureux, le centre et l'aboutissement de tous ses efforts, comme l'indique clairement le témoignage des historiens. Ainsi, croyons-nous, *K'nnikon* n'est probablement pas une désignation impropre ou fortuite, mais plus vraisemblablement le véritable titre de l'ouvrage. Que celui-ci, loin d'être un simple recueil composé d'opuscules hétéroclites, ait été conçu comme un ensemble cohérent, va nous devenir évident, lorsque nous aurons confronté le témoignage de Grigor Magistros aux indices codicologiques et rédactionnels que nous livrent les manuscrits d'Anania.

Réclamant, sans doute en 1037, au Catholicos Getadarj[79] une copie du *K'nnikon* pour enseigner, dans son école de Bǰni, Grigor Magistros en décrit le contenu, en omettant de mentionner les projets de réforme du calendrier qui furent à l'origine de sa composition. Pour comprendre ces explications, il faut observer que Grigor a un style à la fois très savant et très recherché. Partant de la terminologie scientifique byzantine de son temps, il la traduit en arménien, tantôt en usant des mots de l'École hellénisante, artificiellement calqués sur le grec[80], tantôt en substituant à ces mots, par coquetterie de plume et recherche de la variété, des vocables rares qui contrastent quelque peu avec la précision analytique du vocabulaire de l'École : dans ce cas, il devient plus difficile de rétablir le terme technique grec auquel il veut faire allusion. Si l'on essaie de faire l'exégèse de sa *Lettre*, il apparaît que le *K'nnikon* d'Anania contenait les

78. G. Abgaryan 1986, p. 26-27, cite notamment le cas d'un manuscrit désigné dans un inventaire sous le titre suivant : « Livre d'histoire de Movsēs où il y a sept livres d'histoire, Agat'angelos, Movsēs, Ełišē, l'histoire de Nersēs, de Łazar P'arpec'i et de Xosrov ». Il assimile le *K'nnikon* au *Canon chronologique* d'Anania, aujourd'hui disparu (cf. *supra* n. 35). Voir aussi la position de G. Petrosyan (*infra* n. 108).

79. Cf. traduction N° 5, *infra* p. 197-199. R. Grousset 1947, p. 556-557, expose comment ce patriarche (qui devait son surnom de « Retourne-fleuve » à un miracle opéré au commencement de l'année 1022 lors de la liturgie de bénédiction des eaux) fut relégué durant l'année 1036 dans la forteresse de Bǰni et rétabli l'année suivante sur le trône catholicossal. A. Mat'evosyan 1974 [b], p. 70, pense que le titre de la *Lettre 2* de Grigor fait allusion à ces événements.

80. Pour une vue d'ensemble sur ce procédé, cf. Ch. Mercier 1978-1979.

matières suivantes : « non seulement les quatre arts[81] » (*k'aric'n arhestk'* : littéralement *τῶν τεσσάρων αἱ τέχναι* « les arts des quatre <sciences> » ou peut-être *τέσσαρες τέχναι* -?-), mais « les études de tous les êtres » (*bolor ēakac'n xokmuns* : *πάντων τῶν ὄντων μελέται*[82]). Grigor distingue ensuite plus en détail :

1. Des « notions divines » (*togork' astuacayin*, peut-être *θεολογούμενα* -?-), c'est-à-dire des définitions générales de théologie précédant l'exposé complet des sciences profanes, comprises comme une propédeutique à la théologie[83].

2. La « science de tout art » (*amenayn arhesti makac'ut'iwn*, *πάσης τέχνης ἡ ἐπιστήμη*), c'est-à-dire l'exposé des arts du quadrivium[84], soit successivement l'arithmétique *(t'uakanut'iwn/ἀριθμητική)*, la musique *(eražštakanut'iwn/μουσική)* : — Grigor précise que ces deux premiers arts, à la différence des deux suivants, « ont pour éléments la quantité discontinue[85] —, la géométrie *(erkrač'ap'ut'iwn/γεωμετρία)*, et l'astronomie *(aštełabašxut'iwn/ἀστρονομία)*.

À ces (disciplines, *zkni aysoc'ik*) sont annexés des arts, sciences et écrits, et il écrit que c'est toute la discipline rhétorique, mais par petits morceaux semblables à des grains de pollen... qu'il a entassée dans cette ruche : des extraits de recherches variées (tirés) des ouvrages des Chaldéens, des Grecs et de toutes les nations ».

Si l'on veut suivre ici l'interprétation d'A. Mat'evosyan[86], qui voit dans

81. J. Markwart (HIPPOLYTUS 1929, p. 427) traduit littéralement « die Künste der Vier », estimant qu'il s'agit des quatre opérations arithmétiques. Cela n'est pas exclu, mais la *Lettre 2* de Grigor est surtout centrée sur les quatre arts.
Ilsetraut HADOT 1984, p. 67-69, observe que le moyen-platonicien Nicomaque de Gérase (IIe s. après J.-C.) est le premier à exposer dans son *Introduction à l'arithmétique* la solidarité des quatre arts, qu'il appelle *τέσσαρες μέθοδοι*, c'est-à-dire quadrivium dans la traduction de Boèce.

82. D'après les *Définitions* de DAVID L'INVINCIBLE (1960, p. 1 et 1983, p. 2) : « La science des êtres ... c'est la philosophie ». De fait les quatre arts semblent avoir été précédés, dans le *K'nnikon*, d'un exposé général d'ontologie. D'après NICOMAQUE DE GÉRASE (1866, p. 6, traduit par I. HADOT 1984, p. 67), sans les sciences du quadrivium « il n'est pas possible de connaître exactement les espèces de l'être, ni donc de trouver la vérité qui est dans les êtres ».

83. Traduction N° 5, *infra* p. 197-199.

84. « Science de tous les arts » pourrait, dans un autre contexte, signifier un exposé dialectique préliminaire à l'étude du quadrivium, comme celui qui est mentionné *supra* n. 82. C'est ainsi que PLATON (*Rep.* 537 c) assigne à la dialectique le rôle de donner une vue d'ensemble des rapports des sciences entre elles et à la nature de l'être *(εἰς σύνοψιν οἰκειότητος ἀλλήλων μαθημάτων καὶ τῆς τοῦ ὄντος φύσεως)*.

85. On retrouve la même succession des quatre arts justifiée de la même façon chez DAVID L'INVINCIBLE (1960, p. 130 et 1983, p. 131) « parce que la quantité discontinue a plus de prix que la quantité continue ». Voir *infra* n. 140 un autre cas où Anania a pu s'inspirer de David. La même succession des quatre arts se rencontre aussi bien, avec des justifications différentes ou sans justification, chez NICOMAQUE DE GÉRASE (1866, p. 6) ou chez JEAN TZETZÈS (XIIe s.), *Chiliades* XI, 377. Sur d'autres successions possibles, voir I. HADOT 1984, p. 171.

86. A. MAT'EVOSYAN 1974 [b], p. 71. On pourrait être tenté d'appuyer la reconstruction du plan du *K'nnikon*, proposée ici par A. Mat'evosyan d'après la lettre de Grigor, sur les indications données par Anania lui-même à propos de ses lectures chez Tychikos dans l'*Autobiographie* qui, nous le verrons, servait de préface à l'ouvrage : « Je m'instruisis de beaucoup de livres qui n'ont pas été traduits en notre langue ; car il y avait tout chez lui : (livres) connus (*yaytni* / *εὔγνωστος?)* et secrets (*gałtni* / *ἀπόκρυφος)*, profanes (*artak'in* / *ἔξωθεν)*, concernant les arts (*aruestakan* / *τεχνικός)* et historiques (*patmagir* / *ἱστορικός)*, médicaux (*bžškakan* / *ἰατρικός)*, chronographiques (*žamanakagir* / *χρονογραφικός)*. Et

chacun de ces termes l'indication d'un chapitre supplémentaire du *K'nnikon*, on détaillera la suite du recueil comme ci-dessous :

3. « Arts » appliqués *(arhestk'/τέχναι)*, c'est-à-dire, vraisemblablement, le calendrier, considéré comme un art ou un ensemble d'arts par les chroniqueurs anciens[87].

4. « Sciences » *(makac'ut'iwnk'/ἐπίστημαι)*. A. Mat'evosyan suppose qu'il s'agirait particulièrement de la philosophie.

5. « Écrits » *(matenagrut'iwnk'/συγγραφαί)*, sur quoi aucune explication n'est avancée.

6. « Toute la discipline rhétorique » (*varžumn hřetorakan/παιδεία ῥητορική*).

7. « Extraits... des Chaldéens, des Grecs et de toutes les nations ».

L'interprétation d'A. Mat'evosyan nous paraît comporter ici quelques difficultés. Observons tout d'abord que le point 3, si vraiment il s'agit du calendrier, a un rapport étroit avec le quatrième art énuméré sous le point 2, c'est-à-dire l'astronomie, dont il n'est que l'application pratique. Quant aux points 4 à 7, on doit, certes, avouer que notre connaissance actuelle des manuscrits arméniens est encore trop incomplète pour qu'on puisse exclure l'interprétation d'A. Mat'evosyan. En effet, il est fort possible qu'on découvre un jour d'excellentes raisons d'attribuer à Anania Širakac'i des textes demeurés jusqu'à présent anonymes ou d'attribution incertaine et qu'il faudrait absolument inclure sous les points 4 à 7. Dans ce cas, on devrait évidemment s'incliner devant les faits. Toutefois, pour le moment, A. Mat'evosyan lui-même ne désigne pas d'écrits précis répondant à cette définition et, s'il venait à en désigner quelques-uns dans la suite de ses recherches, il devrait non seulement démontrer leur appartenance effective à Anania, mais aussi le fait qu'ils ne peuvent être inclus sous les points 1 à 3, tels que les désigne Grigor Magistros.

pourquoi les nommer tous un à un ? Car il n'existe pas le moindre livre qui ne se trouvât pas chez lui » (cf. ANANIA 1944, p. 207 ; H. BERBÉRIAN 1964, p. 192). En fait, il est probable que les matières énumérées ici ont trouvé place dans le *K'nnikon*, y compris peut-être des écrits médicaux (n. 187) et certaines spéculations à la limite de l'ésotérisme, par exemple sur les nombres (n. 133), sans qu'il soit besoin pour autant d'attribuer à Anania des ouvrages plus inquiétants, comme le traité magique *Vec'hazareak* (n. 130) ou, en suivant la tradition, l'*Heptagramme* (n. 133) et quelques écrits astrologiques (n. 169, 170, 171) qui contredisent sa *Cosmographie*. Mais la question est de savoir si histoire, médecine et chronographie étaient rejetées en bloc après les quatre arts mathématiques, ou réparties après chaque art dans les applications pratiques. On verra ci-dessous que l'arithmétique théorique était suivie d'un art pratique du calcul et que la géométrie était suivie d'une « Histoire des langues » (n. 157) et de la géographie, ce qui donne à penser qu'il en allait de même pour les autres arts. En un mot, il faut se garder, croyons-nous, d'une interprétation trop pointilliste des explications de Grigor comme de celles d'Anania dans son *Autobiographie*. Tous deux nous donnent bien le contenu du *K'nnikon* et l'indice que les sciences théoriques y précèdent les applications pratiques, mais non pas, comme on le constate en examinant dans le détail les textes d'Anania et les matériaux qui s'y rattachent, la succession précise et le plan détaillé de toutes les matières incluses dans l'ouvrage.

87. A. MAT'EVOSYAN 1981, p. 234, rappelle le témoignage de Yovhannēs Drasxanakertc'i (traduction N° 7, *infra* p. 199-200) sur Anania, habile en « l'art » du calendrier et celui de KIRAKOS GANJAKEC'I (1961, p. 62), qui le déclare « savant en tous les arts du calendrier ».

D'autre part, l'interprétation proposée ci-dessus de la *Lettre 2* du savant Pahlawuni présente l'inconvénient de contredire les hypothèses qu'on peut légitimement former sur les cursus d'études qui s'établissent peu à peu en Arménie, entre le ve et le viiie s. En effet, si les travaux récents d'I. Hadot prouvent qu'on ne saurait, contrairement à une opinion encore défendue naguère par H.-I. Marrou[88], « retrouver le cycle des sept arts, aussi bien dans l'enseignement scolaire grec de l'époque hellénistique que chez Cicéron[89] », il paraît néanmoins assuré que le quadrivium, c'est-à-dire le cycle des quatre sciences mathématiques, appelées *τέσσαρες μέθοδοι*, existe dès Nicomaque de Gérase au iie s. de notre ère[90], tandis que la conception du trivium comme un cycle de trois arts préliminaires au quadrivium est un peu plus tardive : il s'agit d'un « système élaboré au plus tard par Porphyre au iiie s. de notre ère[91] », qui est exposé pour la première fois dans le *De ordine* de saint Augustin, avant de devenir la base de l'éducation médiévale en Occident, notamment grâce à Cassiodore, écrivain ecclésiastique du vi^e^ s., établi au monastère de Vivarium en Italie méridionale[92], et à Isidore, évêque de Séville, entre 600 et 636 environ[93].

Ainsi donc, au début du viie s., le cycle des sept arts libéraux, déjà vieux de deux siècles au moins, était en passe de devenir une institution dans la moitié occidentale du Bassin méditerranéen. Quant à l'Orient, les données sont moins claires. I. Hadot écrit, avec quelque hésitation, que ce système n'a, « semble-t-il, jamais eu cours dans la partie Est de l'Empire romain, sauf éventuellement chez Synésius[94] ». Cette affirmation est principalement fondée sur l'étude, par K. Praechter, de la situation à Byzance aux xi-xiie s. L'ordre des disciplines est alors le suivant : grammaire, rhétorique et philosophie, cette dernière incluant la logique *(Organon)*, la physique, les quatre sciences mathématiques et la théologie[95]. Ce cursus possède au moins un point commun avec le système des sept arts : les matières littéraires précèdent les sciences mathématiques, même si la logique fait partie, avec ces dernières, d'un second cycle culminant avec la théologie.

En Arménie, où la traduction des manuels de grammaire, de rhétorique et de logique a, dans l'ensemble, précédé celle des manuels de sciences mathématiques[96], c'est apparemment le même ordre qui fut adopté dans les études. Élève d'Olympiodore le Jeune à Alexandrie, le philosophe David (en arménien Dawit'), commentateur d'Aristote, dont la traduction arménienne, sans doute déjà connue d'Anania à la fin de sa carrière, s'impose par la suite comme

88. H.-I. Marrou 1969, p. 20.
89. I. Hadot 1984, p. 52.
90. Cf. *supra* n. 81.
91. I. Hadot 1984, p. 100.
92. *Ibid.*, p. 191.
93. *Ibid.*, p. 207. J. Fontaine 1983, p. 446, n. 29, compare le niveau scientifique des connaissances d'Isidore et d'Anania, en s'appuyant, pour ce dernier, sur R. H. Hewsen 1968, dont la documentation est aujourd'hui quelque peu dépassée.
94. *Ibid.*, p. 281.
95. K. Prächter 1910.
96. Cf. *supra* n. 13.

l'unique manuel de logique et de philosophie, préconise, dans ses *Prolégomènes* (appelés en arménien *Définitions*), un cursus d'études aristotélicien, où l'enseignement de la philosophie théorique, divisée en physique, mathématiques et théologie, est probablement précédé d'une propédeutique constituée de la grammaire et de la rhétorique[97]. Rejetant la thèse platonicienne qui tient les mathématiques pour une propédeutique à la philosophie[98], David la suit au contraire pour considérer la logique, non comme une partie seulement (thèse stoïcienne) ou comme un outil seulement (thèse aristotélicienne), mais comme partie et instrument de la philosophie[99]. De cette façon donc grammaire, rhétorique et logique précèdent obligatoirement l'étude de la philosophie proprement dite, qui commence par les quatre sciences mathématiques.

De fait, dans les universités médiévales plus tardives, principalement aux XIIe-XIIIe s., où nous avons des informations plus précises sur l'ordre des études, nous savons que grammaire, rhétorique et logique ont toujours précédé les arts mathématiques[100]. Il serait donc, à première vue, très surprenant qu'Anania, qui se situe après la traduction arménienne de David et paraît s'être donné pour tâche de combler l'intervalle qui sépare la logique de la théologie, préconise, comme l'impliquerait l'interprétation de la *Lettre* de Grigor Magistros suggérée par A. Matʿevosyan, un retour à la rhétorique et aux disciplines littéraires après l'étude des sciences mathématiques.

Sans rejeter *a priori* la possibilité que des faits viennent un jour confirmer cette hypothèse, nous croyons néanmoins utile de montrer que les termes de Grigor analysés par A. Matʿevosyan sous les points 4 à 7 peuvent également concerner les disciplines du quadrivium annoncées sous les points 2 et 3. Bien plus, Grigor commente ici d'une façon particulièrement éclairante le type d'exposition adopté par Anania dans l'ensemble de son *Kʿnnikon*, quelle qu'en ait été l'étendue, ce qui n'est évidemment pas sans conséquence pour les quatre arts.

Reprenons un à un les termes de Grigor. « Après ces matières », dit-il, c'est-à-dire, croyons-nous au contraire d'A. Matʿevosyan, non pas nécessairement ou exclusivement à la fin de l'exposé du quadrivium, comme une partie distincte, mais après chacune des quatre disciplines prise séparément, sont annexés des « arts, sciences et écrits ». Nous verrons en effet ci-dessous que chacune des disciplines théoriques du quadrivium est suivie de l'art appliqué correspondant : ainsi, l'arithmologie est suivie du calcul, la musique, vraisemblablement, d'instructions pour le chant, la géométrie, d'applications géographiques, l'astronomie, de l'art du calendrier. Ne serait-ce pas ce type d'exposé que Grigor décrit ici en observant qu'à « la science de tout art » sont joints les arts corres-

97. DAVID L'INVINCIBLE 1960, p. 12, 14 (1983, p. 13, 15).

98. *Ibid.*, 1960, p. 126. (1983, p. 127).

99. Cf. DAVID L'INVINCIBLE 1967, p. 64 (ce commentaire de l'*Analytique* d'Aristote n'est conservé qu'en arménien) et G. BRUTYAN 1980, p. 7.

100. GRIGOR MAGISTROS 1910, p. 105 et, pour les cursus tardifs, cf. S. AREVŠATYAN - A. MATʿEVOSYAN 1984, p. 28-30.

pondants, des sciences annexes et des traités particuliers? Par exemple, les traités sur les poids et mesures et sur les pierres précieuses font suite à l'arithmologie et au calcul; la météorologie complète l'astronomie et le calendrier, etc.

Que le *K'nnikon* dans son ensemble, avec les « notions divines », « la science de tous les êtres », les disciplines du quadrivium et leurs applications,puisse être appelé « toute la discipline rhétorique » ne paraîtra pas impossible, si l'on considère que, dans certains textes médiévaux, *hřetorakan* (rhétorique) peut renvoyer, au sens large, non pas seulement à l'art de l'éloquence *(čartasanut'iwn)*, mais à la culture libérale dans son ensemble, et spécialement à la philosophie[101], dont le quadrivium, inclus dans le *K'nnikon*, est assurément une partie intégrante.

Or cet enseignement des quatre arts, Anania ne le dispense pas exclusivement à l'aide de ses compositions personnelles. Bien au contraire, il s'est efforcé de choisir « comme une abeille industrieuse », les extraits des écrits « des Chaldéens, des Grecs et de toutes les nations » les plus propres à son exposé. Que ces explications de Grigor, sans annoncer nécessairement un développement nouveau, puissent se rapporter aussi bien à ce qui précède, c'est-à-dire précisément aux disciplines du quadrivium, nous paraît probable en raison d'un passage du philosophe David, qu'Anania citait sans doute lui-même dans le *K'nnikon*[102] : « Il faut savoir, écrit David après la définition des quatre arts, que de l'arithmétique les Phéniciens furent les inventeurs, parce qu'ils étaient commerçants et avaient besoin d'arithmétique pour compter. Quant à la musique, ce furent les Thraces, car c'est de là-bas qu'était Orphée, dont on dit qu'il inventa tout d'abord la musique. Et pour l'astronomie, ce furent les Chaldéens, parce que, l'air étant chez eux sans nuages et constamment limpide, ils purent facilement comprendre les mouvements des étoiles. Enfin, la géométrie, les Égyptiens l'inventèrent par nécessité, parce que, quand le cours du Nil inondait l'Égypte et embrouillait les limites des champs, des guerres et des meurtres se produisaient... »[103].

On voit donc ce que pourrait entendre Grigor par « les Chaldéens, les Grecs et toutes les nations ». Pour exposer les sciences du quadrivium, Anania a compilé en traduction arménienne essentiellement des sources grecques, par exemple, Euclide, Ptolémée, Épiphane, Hippolyte, etc. Mais ces sources représentent les livres des Chaldéens, s'il s'agit d'astronomie, et ceux des autres nations, Phéniciens, Thraces et Égyptiens, s'il s'agit d'arithmétique, de musique ou de géométrie.

101. Cf. S. Arevšatyan - A. Mat'evosyan 1984, p. 27, où est cité le témoignage de Kirakos sur son maître T'ovma Mecop'ec'i : « Il était paré de toutes les vertus ... il avait étudié les douze parties de la philosophie ... l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie et toutes les notions du génie rhétorique des sept livres de la philosophie païenne, c'est-à-dire la *Grammaire*, les *Définitions*, Porphyre, les *Catégories* d'Aristote etc. ». On voit que l'auteur appelle ici « rhétorique » des ouvrages proprement philosophiques. D'autre part, dans la suite même de la *Lettre 2* (traduction N° 5, *infra* p. 197-199), Grigor entend par rhétorique la philosophie et les arts libéraux.

102. Cf. *infra* n. 140, la définition de la géométrie.

103. David l'Invincible 1960, p. 132 (1983, p. 133).

Que chacune de ces sciences ait pour annexes *(yaramaneal)*, comme l'indique précisément Grigor, différents arts appliqués, est mentionné dans la suite du texte de David : « À l'arithmétique est annexé *(yarakayanay)* le calcul... à la musique est annexée la musique matérielle... à la géométrie est annexé le partage des terres... à l'astronomie est annexée la sphérique... »[104].

Ainsi, sans prétendre trancher, sur la base de la documentation probablement incomplète dont nous disposons actuellement, la question de savoir si, malgré toutes nos informations sur l'ordre des études, avant et après Anania, le *K'nnikon* comportait ou non des développements littéraires après l'exposé des quatre sciences mathématiques, l'enseignement le plus net que nous croyions pouvoir tirer de la *Lettre* de Grigor est que chacune de ces disciplines comportait une partie théorique et une partie pratique, le tout s'appuyant essentiellement non pas sur des écrits originaux d'Anania, mais sur des extraits d'ouvrages traduits du grec et contenant ce que les Grecs eux-mêmes considéraient comme hellénique et ce qui — *jure aut injuria* — passait pour la science des nations barbares, Phéniciens, Chaldéens, Égyptiens ou Thraces. Certaines des traductions arméniennes de ces textes devaient être l'œuvre d'Anania, d'autres existaient probablement avant lui[105].

Que l'on retienne notre interprétation de la *Lettre* de Grigor, ou celle d'A. Mat'evosyan, on peut supposer que le *K'nnikon* n'était pas un simple mémoire sur le calendrier, mais un vaste système de connaissances disposées en un ordre raisonné, à la fois pour répondre à la question pratique posée par le Catholicos Anastas et pour parfaire la culture philosophique des futurs théologiens par un exposé détaillé des disciplines du quadrivium et de leurs principales applications. La *Lettre* de Grigor, qui déclare qu'avant le patriarcat de Petros le *K'nnikon*, dont il réclame une copie à son usage personnel, était « enfoui sous une masse de documents, caché et tombé en oubli » dans les archives catholicossales, ne peut guère être comprise que comme une description partielle ou totale de cet ouvrage monumental.

On ne saurait, estimons-nous, affaiblir la portée de ce témoignage en objectant, comme G. Petrosyan[106], que le terme de *k'nnikon* ne se trouve pas dans le texte de la *Lettre*, mais seulement dans le titre de celle-ci, qui a pu être ajouté ultérieurement par un scribe plus ou moins informé. Sans même parler du fait que les titres des lettres de Grigor Magistros sont généralement pertinents[107] au contenu et qu'on voit assez mal un copiste retrouver ce terme plutôt inattendu de *k'nnikon* pour l'appliquer spontanément à Anania, il est manifeste que le corps de la lettre n'énumère pas cette poussière d'opuscules détachés les

104. *Ibid.*, 1960, p. 134 (1983, p. 135).

105. Il paraît improbable qu'Anania — qui avait sans doute appris le grec auprès de Tychikos — soit directement responsable de la grossière faute de traduction relevée par M. Van Esbroeck 1984, p. 487 s., dans le traité des *Poids et mesures*, surtout si cette faute s'explique par un substrat géorgien. Bien plutôt, il a incorporé au *K'nnikon*, sans la vérifier sur l'original, une traduction arménienne défectueuse déjà en usage de son temps.

106. Cf. G. Petrosyan 1980, p. 215.

107. Cf. A. Mat'evosyan 1981, p. 231, à propos des neuf lettres adressées par Grigor Magistros à Petros Getadarj.

uns des autres, que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Širakac'i, mais présente un tout cohérent, un ouvrage bien ordonné, que Grigor désigne au singulier, comme « Le livre d'Anania » *(saks matenin Ananiayi)*[108]. Évidemment, ce livre constitue un ensemble complexe, comparé à une ruche emplie de différents pollens, ce qui répond partiellement à ce que nous avons conservé, mais le plan d'ensemble reste systématique. Il faut donc admettre nécessairement, sur la foi du témoignage de Grigor, que les opuscules actuellement attribués à Anania — à l'exception des discours sur Noël et sur la Pâque — ne sont, pour l'essentiel, que des parties détachées du *K'nnikon*, qui ne nous a probablement pas été transmis dans son entier.

Le témoignage capital de Grigor est confirmé par des indices de deux ordres : *a)* codicologiques, *b)* rédactionnels.

Du point de vue codicologique, bien qu'aucun manuscrit ne nous conserve plus aucun ouvrage d'Anania intitulé *K'nnikon*, A. Mat'evosyan signale deux indices importants. Tout d'abord, dans le catalogue des manuscrits d'Amrdol, composé par Vardan Bałišec'i (mort en 1705), on trouve mention de deux manuscrits contenant le *K'nnikon* d'Anania[109]. « D'après leurs titres, observe A. Mat'evosyan, on peut affirmer que ces deux manuscrits n'ont pas été copiés l'un sur l'autre et représentent vraisemblablement des parties différentes du *K'nnikon*; autrement, selon son habitude, Vardan aurait noté ' deux *K'nnikon* '[110] ». D'autre part, dans la seconde moitié, demeurée inédite, de son catalogue des manuscrits du Vaspurakan[111], E. Lalayean mentionne, sous le N° 1178, un florilège extrait d'Anania Širakac'i, dont le colophon précise la provenance exacte : une copie partielle du *K'nnikon* effectuée à Bałēs, en mémoire de Vardan[112].

On conçoit aisément, pour des raisons pratiques, qu'un ouvrage de l'ampleur du *K'nnikon* ait été rarement copié dans son ensemble. Même après le moment où Petros et Grigor l'eurent tiré de l'oubli et, vraisemblablement, remis en honneur à l'école de Bǰni, comme dans différents monastères de la région[113], on jugea sans doute plus expédient de copier, suivant les besoins, tantôt l'arithmé-

108. Cf. traduction N° 5, *infra* p. 197-199.
Matean peut désigner soit un codex contenant divers écrits hétérogènes, comme le pense G. Abgaryan (cf. *supra* n. 78), soit un seul écrit *(συγγραφή)* : ce que nous jugeons plus vraisemblable d'après le contexte. Les « livres » mentionnés au pluriel dans le texte de Grigor nous paraissent être les sources du *K'nnikon* (cf. *infra* n. 210). Mais le texte est d'interprétation difficile.

109. VARDAN BAŁIŠEC'I 1903, p. 183 et 188.

110. Cf. A. MAT'EVOSYAN 1974 [b], p. 73.

111. Maténadaran, catalogue inédit N° 8, p. 31 b. Sur ce catalogue, voir H. ANASYAN 1959, t. 1 (p. LXXXV, N° 76). La cote actuelle au Maténadaran est donnée par A. MAT'EVOSYAN 1974 [b], p. 73, n. 25.

112. A. MAT'EVOSYAN 1974 [b], p. 74, donne le texte de ce colophon d'après M. TĒR MOVSISEAN (Maténadaran, catalogue inédit N° 133) : « Fin de la copie de ce *K'ronikon* (correction de *K'nnikon* par un scribe du XVIIe s.) fait par Anania Širakuni, discours utile ; (copié) en la ville de Bałēš, sous la protection de saint Jean Baptiste, à la mémoire de Tēr Vardan, théologien et vaillant rhéteur, de ses parents, Ełia et Łarip, et de moi, le clerc Grigor, (copiste), obéré de péchés ».

113. A. MAT'EVOSYAN 1981, p. 228, à propos des cursus d'études à Ani et à Sanahin.

tique, tantôt la géométrie, tantôt le calendrier, etc. C'est ainsi que l'ouvrage se défit peu à peu, morcelé dans divers manuscrits. Tandis que certains extraits connurent une tradition plus ou moins autonome, perdant même tout lien apparent avec Anania Širakac'i (ainsi, la partie théorique de la géométrie, extraite d'Euclide, et sa partie appliquée, la géographie, c'est-à-dire *Ašxarhac'oyc'*, anonyme dans les manuscrits anciens, puis tardivement attribuée à Movsēs Xorenac'i), d'autres extraits furent transmis par conglomérats conservant, avec l'attribution à Anania, la succession des matières dans l'ouvrage primitif.

Par exemple, trois fragments d'un manuscrit du VIIe s. conservés, pour deux d'entre eux, dans la reliure d'un manuscrit du XIIIe s., nous transmettent des extraits de plusieurs opuscules d'Anania : des problèmes, des tables de multiplication, de division et de soustraction, qui appartenaient, sans aucun doute, à un unique traité d'arithmétique, inclus à son tour dans le *K'nnikon*[114]. Dans les manuscrits Erévan Nos 699 et 10381, on peut lire dans le même ordre deux séries de problèmes arithmétiques d'Anania précédés de son autobiographie et suivis des traités sur les poids et mesures, le compte des versets des deux Testaments et les douze pierres précieuses. Le scribe signale enfin que le recueil partiel qu'il avait sous les yeux s'arrêtait à cet opuscule : « fin du recueil d'Anania Širakuni »[115]. D'autres recueils partiels du même genre seront signalés dans la suite de l'exposé.

Sans énumérer en détail tous les indices codicologiques, voyons seulement comment ils convergent avec le témoignage de Grigor Magistros et les indications rédactionnelles d'Anania pour permettre une reconstruction au moins partielle du *K'nnikon*, à l'aide des matériaux qui nous sont parvenus.

*
* *

1. L'autobiographie d'Anania Širakac'i, que les manuscrits nous transmettent sous le titre *Sur le caractère de sa vie*, et que Grigor[116] nomme *makagrut'iwn*, c'est-à-dire *ἐπιγραφή, inscriptio* du livre d'Anania, a toutes les caractéristiques d'une préface, sinon à l'ouvrage tout entier, du moins à l'un de ses développements essentiels.

A ce sujet, on notera tout d'abord que la dernière phrase de ce document, dont le texte exact a été rétabli, conformément aux manuscrits, par A. Mat'evosyan, ne se lit pas, comme le croyait H. Berbérian d'après le texte fautif d'A. Abrahamyan, « Maîtres qui viendrez après moi, je vous laisse ceci comme un testament éternel : (ne mettez pas d'obstacle) à ceux qui aiment s'instruire et qui désirent la sagesse et la science[117] », mais très différemment : « Je vous laisse ce maître immortel, (ô) vous qui viendrez en ce monde après

114. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [a], à propos du manuscrit Erévan N° 363.
115. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [c], p. 72.
116. Cf. traduction N° 5, *infra* p. 197-199.
117. Cf. H. Berbérian 1964, p. 194.

moi, amis de l'étude épris de sagesse et de science[118] ». De quel « maître immortel » Anania voudrait-il parler, sinon de l'ouvrage qu'il vient de composer et présente ainsi aux lecteurs nécessairement dans une sorte de préface ?

P. Lemerle a très justement observé que le texte contient « en fait une double biographie », celle d'Anania lui-même et « celle du professeur auquel il doit sa formation et sa science, Tychikos de Trébizonde[119] ». La raison précise de cette singularité littéraire tient sans doute aux accusations formulées contre Anania par certains de ses anciens élèves : « ils disaient contre moi des reproches d'ignorance, eux qui avaient été formés par moi »[120]. Non seulement Anania juge indigne de leur dérober son savoir, quelle que soit leur ingratitude[121], mais il estime nécessaire, à titre d'avertissement préliminaire au lecteur, de présenter aussi le maître éminent auprès duquel il a acquis toutes les connaissances qu'il entend exposer.

On peut néanmoins se demander où figurait exactement cet avertissement dans l'ensemble du *K'nnikon*. A. Mat'evosyan ne le situe pas précisément au début de l'ouvrage, ni même au début de l'exposé du quadrivium, mais à l'intérieur de l'arithmétique, entre l'exposé théorique d'arithmologie, suivi des tables des principales opérations, et des exercices pratiques de calcul (c'est-à-dire l'énoncé de 24 problèmes)[122].

Cette position est fondée sur deux arguments :

a) Grigor Magistros écrit dans sa lettre qu'Anania exprime « avant son *tramabanut'iwn* beaucoup de déceptions et de regrets sur le fait que notre nation négligeait de tels travaux[123] ». C'est là une allusion au passage de l'autobiographie où Anania déclare : « Personne... n'a apprécié mon travail, car nos compatriotes n'aiment pas les études et les sciences. Ils sont paresseux et se lassent[124] ». Or, d'après Grigor Magistros, ce texte se situe avant le (ou au début du) *tramabanut'iwn* d'Anania. Ce dernier mot est normalement le calque de *διάλογος* ou de *διαλεκτική*, mais on peut aussi l'employer au sens de *λογική*, tandis que l'adjectif arménien correspondant, *tramabanakan*, signifie *διαλεκτικός*, *λογικός* ou *λογιστικός*[125]. Si l'on suppose donc, comme A. Mat'evosyan, que *tramabanut'iwn* correspond ici à *λογιστική*[126], on peut soutenir que, d'après Grigor Magistros, l'autobiographie d'Anania se situait avant un exposé relatif à l'art du calcul.

b) C'est d'ailleurs le cas dans les manuscrits qui nous conservent l'autobiographie : elle y figure juste avant le texte des problèmes.

118. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [c], p. 73 et traduction N° 1, *infra* p. 195.
119. Cf. P. Lemerle 1964, p. 195. Voir traduction N° 1, *infra* p. 195, n. 202 ; la correction envisagée insisterait davantage sur l'importance de Tychikos.
120. Cf. H. Berbérian 1964, p. 194 et traduction N° 1, *infra* p. 195.
121. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [c], p. 74.
122. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [b], p. 73 : « l'arithmétique pratique, au début de quoi se trouvait la préface contenant les plaintes de l'auteur » (c'est-à-dire l'autobiographie) ; toutefois (p. 74) il précise que cette autobiographie « est une section de la préface du *K'nnikon* ».
123. Cf. traduction N° 5, *infra* p. 197-199.
124. Cf. H. Berbérian 1964, p. 193.
125. Cf. *NBHL*, t. 2, p. 895.
126. Cf. A. Mat'evosyan 1974 [c], p. 73.

Si solide que paraisse l'argumentation, on hésitera toutefois à admettre qu'un texte aussi manifestement destiné à servir de préface ait pu se trouver occulté entre deux chapitres d'arithmétique. Bien plutôt, on s'attendrait à le voir figurer soit tout à fait en tête du *K'nnikon*, soit avant l'arithmétique, non seulement pratique, mais aussi théorique, c'est-à-dire avant l'exposé du quadrivium. Aussi bien, le témoignage de Grigor n'est-il pas formellement opposé à l'une ou l'autre de ces deux interprétations. Si *tramabanut'iwn* est employé en son sens le plus courant de *διαλεκτική*, on peut entendre que l'autobiographie se situait avant les développements initiaux du traité sur « la science de tout art[127], les notions divines » ou « les études concernant tous les êtres ». Si l'on retient le sens de *λογιστική*, l'antériorité indiquée par Grigor peut n'être pas strictement immédiate. L'autobiographie peut se situer avant l'art du calcul, sans être pour autant après l'exposé théorique d'arithmologie. Quant à l'état actuel de la tradition manuscrite, il pourrait s'expliquer par le déclassement de l'arithmologie d'Anania et par la disparition partielle des matériaux qui constituaient les premiers chapitres du *K'nnikon*. Toutefois, même s'il est difficile de préciser la place exacte de cette autobiographie, on ne saurait douter que son contenu l'apparente à une préface.

2. On peut se demander si ces premiers chapitres étaient constitués, comme le pense A. Mat'evosyan, de développements distincts sur « les études concernant tous les êtres » ou les « notions divines » mentionnées par Grigor, ou si ces expressions définissent plutôt le caractère philosophique de l'ouvrage dans son ensemble. Les faits tendent ici à confirmer l'opinion d'A. Mat'evosyan. En effet, on rencontre, dans certains manuscrits arméniens, l'exposé abrégé des quatre sciences mathématiques précédées de questions sur Dieu et sur les êtres, qui pourraient correspondre aux indications de Grigor. Ainsi, dans la partie ancienne du manuscrit Erévan N° 20, copié en 1497, puis restauré et augmenté sans doute à Lvov en 1614, A. Mat'evosyan a récemment reconnu[128], des p. 277 a à 295 a, un ensemble d'écrits dont certains remontent, sans aucun doute possible, à Anania Širakac'i et qui paraissent reproduire dans l'ordre, mais assez brièvement, la succession des matières du *K'nnikon*. Énumérons et identifions ces matières d'après la description détaillée de ce manuscrit dans le nouveau catalogue d'Erévan[129] et les indications d'A. Mat'evosyan.

a) Exposé théologique sous forme de questions et réponses : « Qu'est-ce que Dieu ? ... Qu'est-ce que l'être ? ... Quelles sont les divisions de l'être ? ... ». Il pourrait s'agir des « notions divines » mentionnées par Grigor Magistros.

b) Exposé philosophique : « Qu'est-ce que l'essence selon Platon ? ... Quelles sont les dix catégories d'Aristote ? ... Sur quoi porte l'*Isagogê* de Porphyre ? ... Qu'est-ce que la philosophie ? Réponse : la philosophie est la connaissance des êtres ». Il pourrait s'agir des « études de tous les êtres », com-

127. Cf. *supra* n. 84.

128. Renseignements communiqués oralement en septembre 1985 ; en septembre 1986, Monsieur A. Mat'evosyan nous a aimablement autorisé à lire le texte de ce document qu'il prépare pour l'impression.

129. O. Eganyan - A. Zeyt'unyan - P'. Ant'abyan 1984, col. 66-67.

plétées par un exposé sur les créatures : « Combien de créatures existe-t-il en tout ? Réponse : dix; les cieux et les êtres célestes, l'air et les êtres aériens, la terre et les êtres terrestres, la mer et les êtres marins, les anges et les hommes ».

À vrai dire, la séparation des points *a* et *b* est probablement discutable. Les « notions divines » du point *a* s'accompagnent en effet d'indications, souvent détaillées, sur tous les autres êtres. On pourrait soutenir qu'il n'y a là qu'un seul développement à la fois ontologique et théologique. L'ensemble se termine ainsi : « Nous avons appris au sujet des êtres en combien ils se divisent et quels ils sont. Et maintenant nous voulons étudier les mathématiques car on a dit auparavant qu'elles se divisent en quatre : arithmétique, musique, géométrie et astronomie ».

c) Vient alors l'exposé des quatre arts du quadrivium. Dans l'exposé détaillé qui suit, la géométrie est liée explicitement aux *Distances milliaires (Młonačʿapʿkʿ)* d'Anania. Il y a donc probablement lieu de soupçonner que nous avons affaire ici à un texte en rapport avec le *Kʿnnikon*, grâce à quoi nous pouvons mettre un contenu plus précis sous les deux premières subdivisions *(a-b)* qui précèdent les quatre arts libéraux.

Sur la façon dont était exposé chacun de ces derniers, on peut apporter les précisions suivantes.

L'arithmétique d'Anania se composait, après une définition de cette science, d'un exposé sur la science des nombres, *ἀριθμητική*, suivi des tables d'addition, de soustraction, de multiplication et, en guise de tables de division, de la « table des 6000 » *(vecʿhazareak)*[130], puis d'un art du calcul *(λογιστική)*, contenant 24 problèmes et leurs solutions, des jeux arithmétiques « pour les festins » *(xraxčanakankʿ)*, auxquels il faut peut-être joindre une série d'énigmes[131], l'opuscule sur les poids et mesures, le compte des versets des deux Testaments et l'opuscule sur les pierres précieuses. Or, si les manuscrits nous conservent, dans un ordre à peu près stable, les tables, les problèmes et les autres écrits relevant de l'art du calcul, on peut se demander s'il reste aujourd'hui quelque chose de l'arithmétique théorique, à l'exception d'une simple table des nombres pairs et impairs jointe aux tables arithmétiques.

Cependant, une courte préface, publiée pour la première fois en 1896 par G. Tēr Mkrtčʿean[132], malheureusement d'après un seul manuscrit assez fautif,

130. ANANIA ŠIRAKACʿI 1944, p. 210-226 et 1979, p. 30-53. Ces tables sont présentées avec leurs prologues et commentées par G. PETROSYAN 1959, p. 55-70 ; des papyri et des tablettes des VIe-VIIe s. comportant des tables analogues sont signalés par K. VOGEL 1967, p. 269. En dehors de la « Table de division des six mille », *Vecʿhazareak* est aussi le nom d'un écrit magique.

131. Cf. A. MNACʿAKANYAN 1980, p. 49-57 et 176-183, sur les énigmes attribuées à Anania ; nous en avons étudié deux (J.-P. MAHÉ 1981, p. 47, 54, 56). Des énigmes étaient également mêlées aux problèmes amusants recueillis par MÉTRODORE (1970, p. 27-107), à la fin du Ve ou au début du VIe s. Nous traduisons ci-dessous (traduction No 2, *infra* p. 195-196) l'un des problèmes d'Anania.

132. Cf. G. TĒR MKRTČʿEAN 1979, p. 251-252, et traduction No 2, *infra* p. 195-196 (en rectifiant les lectures défectueuses d'après le ms. cité par A. MATʿEVOSYAN 1979 [a], p. 176). Selon A. MATʿEVOSYAN 1974 [c], p. 78, cette préface faisait suite à l'autobiographie. Mais le texte (où l'auteur s'inspire du début de l'*Isagogê* de Porphyre en version arménienne) pourrait se rapporter seulement aux tables d'opérations. Cette interprétation neutraliserait l'argument d'A. Matʿevosyan.

semblerait faire allusion à des développements théoriques et à des explications sur les quatre opérations et les démonstrations. Le titre de la préface est parfaitement clair : « Sur l'achèvement de l'arithmétique et sur les formes de problèmes ». S'adressant à son correspondant du discours sur les fêtes religieuses, le Catholicos d'Arménie ou, plus généralement, à quelque lecteur supposé, à qui il promet un abrégé débarrassé de toute complication inutile, Anania déclarerait avoir fini d'exposer l'arithmétique (théorique -?-*hamarołut'iwn*, sans doute *ἀριθμητική*) et qu'il aborde maintenant la solution des problèmes.

On en déduirait donc l'existence d'un traité sur la science des nombres, qui précéderait, dans le *K'nnikon*, les tables de calcul et les problèmes. Ce traité aurait-il quelque rapport avec le discours « d'Anania... sur l'explication des nombres »[133], dont l'attribution est discutée du fait que l'épithète Širakac'i n'apparaît pas dans le titre, mais qui rappelle un peu, pour le fond, la *Cosmographie* de Širakac'i? L'auteur tente d'y concilier la signification symbolique des nombres dans l'Écriture et l'avis des sages païens, mais certains indices linguistiques et codicologiques suggèrent une composition plus tardive qu'on a imputée à Anania Narekac'i (xe s.). Dans ce cas, l'opuscule arithmologique de Širakac'i, postulé par A. Mat'evosyan, serait perdu. La question reste disputée.

Quant à la théorie de la musique, nous pouvons seulement mentionner l'exposé inclus dans le manuscrit Erévan N° 20 (p. 289 a-293 a)[134], qui recoupe un document publié à Venise en 1921[135], et indique, après la définition de la musique et de ses différents genres, les noms des neumes, les quatre voix, etc. Mais l'attribution à Anania demeure hypothétique[136]. Sur le plan pratique, les

133. ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 237-250. Comme l'observe A. Abrahamyan (ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 74), les deux manuscrits qui nous livrent cette œuvre (Erévan N° 3710 du XIIIe s. et sa copie, N° 497 de 1671) l'attribuent à « Anania, le docteur des Arméniens », ce qui n'est pas la façon normale de désigner « Anania Širakuni, le calculateur », et pourrait indiquer plutôt une autre personnalité. Or, précisément dans ces manuscrits, l'opuscule est précédé de la profession de foi d'Anania Narekac'i (xe s.). De plus la langue du texte paraît plus hellénisante que la *Cosmographie* de Širakac'i. Outre des termes techniques compliqués (qui ne prouvent pas grand-chose en eux-mêmes car ils sont inhérents au sujet), on y trouve des formes artificielles de démonstratif féminin *sē* et, d'après A. Abrahamyan, un mot arabe. H. T'AMRAZYAN 1986, p. 77 s., donne des arguments solides en faveur d'Anania Narekac'i. On a parfois aussi attribué à Širakac'i un *Heptagramme (Eōt'nagreank')*, qui contient des spéculations cabalistiques sur la valeur des voyelles ; cf. N. ADONTZ 1970, p. LXI, qui rejette cette attribution traditionnelle, et *supra* n. 86.

134. O. EGANYAN - A. ZEYT'UNYAN - P'. ANT'ABYAN 1984, col. 67.

135. Cf. *Bazmavēp* 1921, p. 98. À notre avis, bien que ce texte s'inspire du genre de sources grecques auxquelles Anania pouvait avoir accès au VIIe s., il porte aussi la trace d'interventions plus tardives. Certains termes techniques sont glosés en arabe ; certains genres musicaux mentionnés pourraient être postérieurs au VIIe s. En un mot, s'il s'agit vraiment d'un texte influencé par le *K'nnikon* d'Anania, il a dû être remanié ou interpolé ultérieurement. La fin de l'extrait indique l'influence de la musique sur les quatre humeurs et son utilité pour le traitement des maladies.

136. A. Mat'evosyan, qui a attiré notre attention sur ces documents, se propose de les publier intégralement et de discuter en détail leur appartenance à Anania Širakac'i. Rappelons aussi que N. T'AHMIZYAN 1960, p. 61, croit pouvoir donner une signification musicale à ce qu'on tient ordinairement pour une table de multiplication incluse dans le manuel d'arithmétique d'Anania.

auteurs médiévaux attribuent explicitement les tropaires *(šarakan)* à Anania Širakacʿi[137].

Observons que la tradition scolaire ultérieure semble avoir retenu, plutôt que le nom d'Anania Širakacʿi, celui de Stepʿannos Siwnecʿi (mort en 735), qui aurait adopté et classé les huit modes de l'octoèchos arménien[138] ou, au siècle suivant, les travaux d'Anania Narekacʿi[139].

La géométrie est la partie la mieux connue du *Kʿnnikon*, grâce à la perspicacité d'A. Matʿevosyan. Après la définition de cette discipline, venait un exposé théorique, suivi d'un exposé pratique comportant une partie historique sur le peuplement de la terre, puis une partie géographique et l'indication des distances terrestres, marines et célestes.

La définition de la géométrie, empruntée au texte du philosophe David[140], que nous avons cité précédemment, nous est conservée dans les manuscrits Erévan Nos 20 et 6686. Quant à l'exposé théorique, il ne serait autre, d'après A. Matʿevosyan, qu'un extrait de la traduction arménienne des *Éléments* d'Euclide. On sait que l'attribution de cette traduction est disputée : tandis que N. Akinean[141] la situait, pour des raisons linguistiques, dans le courant du VIIe s., et mentionnait à ce propos le nom de Tychikos, maître d'Anania Širakacʿi, M. Leroy[142], dont l'avis a été généralement suivi, s'appuyait sur la *Lettre 21* de Grigor Magistros pour lui attribuer cette traduction.

Sachant que le style du savant Pʿahlawuni n'est pas des plus limpides, on ne s'étonnera pas que son témoignage puisse, une fois de plus, prêter à des interprétations opposées[143]. « Nous n'avons jamais cessé, déclare l'auteur, de nous livrer à la traduction ». Vient ensuite une série d'accusatifs que ne précède aucun verbe transitif. Pour ne pas laisser ces accusatifs en suspens, M. Leroy rajoute deux fois de suite, entre crochets, non pas dans le texte arménien, mais dans l'interprétation qu'il en donne, une forme du verbe « traduire » : « <Nous avons traduit> beaucoup d'écrits que nous n'avons pas trouvés dans notre langue »; et à quelques lignes de là, toujours dans la même énumération : <Nous avons traduit aussi> beaucoup d'autres œuvres des philosophes ». Du fait que

137. Cf. N. Tʿahmizyan 1985, p. 163, qui appuie l'attribution de ces tropaires à Anania Širakacʿi sur le témoignage de deux auteurs du XIIIe s., Vanakan Vardapet et Sargis Erēcʿ.

138. Cf. B. Outtier 1973, p. 182.

139. Cf. N. Tʿahmizyan 1976 ; N. Tʿahmizyan 1982 ne nous a pas été accessible.

140. Cf. David l'Invincible 1960, p. 132 (1983, p. 133). Comme l'observe A. Matʿevosyan 1980, p. 93, n. 19, le texte du *Kʿnnikon* diffère sur quelques détails de celui de David. Pour un autre exemple de dépendance d'Anania envers cet auteur voir *supra* n. 85.

141. Cf. N. Akinean 1959 (réimpression de 1937), p. 38 s.

142. Cf. M. Leroy 1935, p. 279-281 (mais voir *infra* n. 147 et 215) et traduction N° 6, *infra* p. 199 (d'après Grigor Magistros 1910, p. 66).

143. Citons à ce sujet le jugement d'A. Matʿevosyan (1980, p. 91) : « Grigor Magistros est connu dans la littérature arménienne comme un auteur au style pesant et au discours obscur, dont les phrases enchevêtrées, avec plusieurs degrés de subordination, rendent difficiles la lecture courante et la compréhension exacte du contenu ». Nous ne saurions trouver meilleure appréciation pour excuser la discussion un peu fastidieuse de la traduction de M. Leroy (*infra* p. 183-185), ainsi que les faiblesses de nos propres traductions.

l'idée de traduire est effectivement incluse dans le mot « traduction », qui précède toute cette série de compléments d'objet, il n'y a certainement rien d'illégitime, dans le principe, à suppléer ces formes verbales. C'est sans doute l'interprétation qui paraît d'emblée la plus plausible de ce passage très difficile. Toutefois A. Matʿevosyan[144] en propose une autre, qui mérite au moins d'être considérée, même si elle comporte quelques difficultés.

Pour éviter de sous-entendre dans le texte des formes verbales transitives qui ne s'y trouvent pas formellement, il suffit, d'après A. Matʿevosyan, de rattacher tous ces accusatifs pendants à la seule forme personnelle de verbe transitif qu'on puisse lire effectivement quelques lignes plus bas. Cela est possible si l'on supprime les points finaux introduits à trois reprises par M. Leroy dans la traduction de cette longue période, mais qui ne figurent pas dans l'édition de K. Kostaneancʿ. M. Leroy ponctue ainsi : « <Nous avons traduit> beaucoup d'écrits... deux livres de Platon... et... beaucoup d'autres œuvres des philosophes... Mais de plus, nous avons trouvé aussi, transcrits en langue arménienne... Olympiodore... Callimaque et Andronicos. Mais j'ai commencé aussi à traduire la *Géométrie* d'Euclide. Et si le Seigneur veut encore prolonger notre vie... ». Supprimons les points de façon à revenir le plus près possible du texte reçu; supprimons aussi l'addition entre crochets, relions le verbe « j'ai commencé à traduire » aux accusatifs du début, rapprochons Euclide d'Olympiodore, Callimaque et Andronicos et considérons l'ensemble comme une de ces parenthèses si naturelles au style un peu prolixe du savant épistolier. Le texte se présente maintenant tout autrement : « Beaucoup de livres... deux livres de Platon... et beaucoup d'autres œuvres des philosophes (mais encore nous avons trouvé, transcrits en langue arménienne... Olympiodore, Callimaque et Andronicos, mais encore la *Géométrie* d'Euclide), j'ai commencé de (les) traduire et, si le Seigneur veut encore que nous nous prolongions en cette vie, je ne tarderai pas, en me chargeant de bien des soins, à traduire tout ce qui reste des Grecs et des Syriens. Et je regrette bien que tu ne sois pas là pour m'aider en de telles affaires; à défaut, aide-moi par tes prières ».

Comme on le voit, cette lecture de la phrase conduit à une interprétation diamétralement opposée du texte. Si on l'entend comme M. Leroy et la plupart des spécialistes, Grigor témoignerait qu'il a « commencé à traduire » la *Géométrie* d'Euclide; mais si l'on suit A. Matʿevosyan, il affirme, au contraire, qu'il a déjà trouvé cette œuvre toute traduite.

Il faut bien reconnaître qu'on hésite à suivre A. Matʿevosyan quand il introduit une brusque rupture entre « la *Géométrie* d'Euclide » et « j'ai commencé de traduire ». On trouverait plus naturel de suivre ici M. Leroy en faisant débuter une nouvelle phrase avec la conjonction *baycʿ ew* « mais encore », qu'il semble difficile de séparer du verbe principal. Mais, dans ce cas, on retomberait dans les mêmes difficultés que précédemment en laissant en suspens les accusatifs du début de la phrase.

144. Cf. A. Matʿevosyan 1980, p. 92, et notre traduction Nº 6, *infra* p. 199 pour l'ensemble du passage. L'intérêt de la solution proposée est de maintenir le texte tel qu'il est, sans recourir aux corrections radicales de N. Akinean 1937, p. 227.

C'est pourquoi nous avons cru utile, ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse et sans rien dissimuler des difficultés qu'elle comporte, de discuter en détail l'interprétation d'A. Matʿevosyan et de proposer, en guise de récapitulation, la traduction de tout le passage (traduction Nº 6, *infra* p. 199).

Si l'on se reporte au contexte, on se rend compte que contrairement à ses interprètes modernes, Grigor Magistros est moins soucieux d'établir un bilan rigoureux de ce qui était ou n'était pas traduit en arménien à son époque que de parler de son humeur, du plaisir que la traduction lui a fait ressentir toute sa vie, des douceurs qu'il en attend dans sa vieillesse et de la joie qu'il éprouverait d'avoir auprès de lui son correspondant, le vardapet Sargis, pour partager ses doctes loisirs.

Or, si l'interprétation de M. Leroy semble tout d'abord grammaticalement plus aisée que celle d'A. Matʿevosyan, la conclusion à laquelle elle aboutit en attribuant à Grigor Magistros l'ancienne version arménienne d'Euclide se heurte à des objections linguistiques et codicologiques qui ne sont pas négligeables. Au contraire l'hypothèse d'A. Matʿevosyan nous paraît avoir l'avantage de rechercher un point de convergence entre tous ces indices, plutôt que de se fonder exclusivement sur l'interprétation du témoignage de Grigor Magistros.

Du point de vue linguistique, M. Leroy[145] a joint à son édition et à sa traduction latine du fragment de Pavie de l'Euclide arménien d'excellentes remarques lexicologiques qui font apparaître, pensons-nous, que le texte ne comporte pratiquement pas de calques hellénisants du vocabulaire grec. Par exemple, au lieu de rendre le mot *διάμετρος* par *tramačʿapʿ (δια-/tram-; -μετρος/-čʿapʿ)*, le traducteur se contente d'une transcription *diametrovn*; au lieu de traduire *ἐπίπεδος* par *makardak (ἐπι-/mak-; -πεδος/-ardak)*, il préfère forcer le sens de l'adjectif *parz*, qui signifie habituellement « simple »; *παράλληλοι* est rendu par une périphrase, ainsi que plusieurs autres termes techniques de la géométrie. En un mot, le vocabulaire est assez différent de celui, volontiers hellénisant, de Grigor Magistros. Cette répugnance au néologisme est plutôt un indice d'ancienneté; elle plaide plus en faveur d'une datation au VIᵉ ou au VIIᵉ s. qu'au XIᵉ s. et l'on a même tout lieu de croire, comme N. Akinean, qu'Anania

145. Cf. M. Leroy 1936, p. 806-815 et 1937, p. 6, à qui nous nous référons pour les exemples cités ci-dessous. Nous ne comprenons pas comment il peut conclure que « la traduction arménienne serre de près l'original et reste en cela dans les meilleures traditions de l'École hellénisante ». Les calques du grec présentés par M. Leroy 1936, p. 809 s., ne relèvent pas du procédé (bien expliqué par Ch. Mercier 1978-1979) qui consiste à traduire automatiquement les préfixes grecs par des équivalents arméniens artificiellement créés pour cet usage. Le seul mot « hellénophile » que cite M. Leroy est *ver-erew-utʿiwn (ἐπι-φάν-εια)*. A vrai dire, on pourrait mentionner aussi *par-unak-im (περι-έχο-μαι)*, employé à plusieurs reprises, ou encore *ner-gorc-el (ἐν-εργ-εῖν)*.
N. Akinean 1937, p. 240, cite aussi, avec le préfixe *par-*, *par-a-gr-em* comme traduction de *περιέχω* et *par-un-ol* comme traduction de *περιφέρω*. Les vrais calques du grec auraient été respectivement *par-unak-em* et *par-ber-em*; la traduction ne s'opère donc pas avec l'automatisme attendu par la suite dans l'École hellénisante. Néanmoins, il faut bien remarquer que l'absence des termes techniques de la géométrie, dénoncée par M. Leroy lui-même, dénote un état de langue qui n'est guère concevable après le VIIᵉ s.

a emprunté à un traducteur antérieur cette version incluse dans son *K'nnikon*[146]. À supposer même qu'on dût tenir pour établi, en maintenant l'interprétation de la *Lettre 21* proposée par M. Leroy, que Grigor ait entrepris de traduire Euclide, rien ne prouve qu'il ait achevé cette traduction, ni qu'il faille l'identifier à celle qui nous est parvenue et qui semble plus ancienne[147].

Quant aux indices codicologiques, il faut observer qu'une certaine section des *Éléments* d'Euclide a été conservée dans deux types de recueils[148] : soit dans une variante du *Tōnapatčaṙ* (« Explication des fêtes »), soit aux chapitres 40-46 d'une traduction de Jean Damascène, effectuée à une date inconnue, entre le VIIIe et le XIIIe s., par un certain Bagarat Mamikonean. Dans ces deux recueils le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage sont correctement indiqués : « d'Euclide, *Sur les éléments de la géométrie* ». De plus, les *Éléments* y sont accompagnés des opuscules suivants : *Distances milliaires de la géométrie (Młonač'ap'k' erkrač'ap'ut'ean)*, *Géométrie astronomique*[149] et *Sur les poids et mesures*, attribué par ailleurs à Anania Širakac'i.

Cependant, ce dernier groupe d'écrits est lié, dans d'autres manuscrits, non plus à la *Géométrie*, mais à la *Géographie*, c'est-à-dire à l'ouvrage connu sous le nom d'*Ašxarhac'oyc'*[150]. Ainsi, dans les manuscrits Erévan Nos 1717 et 5613, l'*Ašxarhac'oyc'* est suivi des *Młonač'ap'k'*, de la *Géométrie astronomique*[151] et des *Poids et mesures*.

On sait, depuis les travaux d'A. Abrahamyan[152], que l'*Ašxarhac'oyc'* doit être attribué à Anania Širakac'i. En effet, l'attribution à Movsēs Xorenac'i, qui prévalait au XIXe s., se rencontre surtout dans les manuscrits tardifs, postérieurs à 1600[153]. D'autre part, l'étude des rédactions les plus anciennes fait apparaître que le texte a été écrit au VIIe s., avant ou peu après l'arrivée des Arabes en Arménie. Enfin, le titre[154] de l'ouvrage apparaît, dans les manuscrits

146. Cf. N. AKINEAN 1937, p. 240-241. Dans sa *Cosmographie*, ANANIA (1940, p. 7) emploie le calque hellénistique *tram-a-gic (διά-γραμμα)* et d'autres, comme *bał-ka-nam (συν-ίστα-μαι)*, ou *šar-a-das-el (συν-τάσσ-ειν)* etc.

147. En comprenant comme nous le texte No 6 (*infra*, p. 199), S. AREVŠATYAN 1971, p. 10 s., suppose aussi que Magistros n'a pas achevé ses traductions de Platon et que celles qui nous sont parvenues sont plus anciennes.

148. Cf. A. MAT'EVOSYAN 1979 [a], p. 166 et les manuscrits Erévan No 4166, p. 216 a *(Tōnapatčaṙ)* et No 8132, p. 180 b (Damascène), ainsi que N. AKINEAN 1937, p. 230 s., sur les manuscrits connus antérieurement. L'ancienne traduction d'Euclide que ces manuscrits nous transmettent diffère de la version récente publiée dans *Euclide*, éd. 1962.

149. Sur les deux opuscules, voir G. PETROSYAN 1972.

150. Dans les manuscrits de ce type, le nom d'Anania est explicitement cité à propos des *Poids et mesures*.

151. Cf. A. MAT'EVOSYAN 1979 [a], p. 167 s.

152. Cf. *supra* n. 32.

153. Observons néanmoins que l'attribution à Movsēs figure dans le manuscrit Zmmaṙ No 204, p. 1 a (M. KESCHISCHIAN 1964, p. 487), dont la première partie date de 1178 et la seconde partie de 1123. Faudrait-il supposer, avec A. Mat'evosyan que le nom de Movsēs a été ajouté ultérieurement ? On ne peut se prononcer sans voir le manuscrit.

154. S. EREMYAN 1963, p. 17, cite le témoignage du lexicographe S. Malxaseanc', qui interprète *ašxarhac'oyc'* comme « carte représentant le monde » et suppose que le texte présent servait de légende à une quinzaine de cartes. Cela reste une hypothèse qu'aucun indice matériel n'est encore venu confirmer (cf. S. EREMYAN 1980, p. 143 s.).

les plus anciens, tantôt sous la forme « De la géographie », tantôt sous la forme « Géométrie(s) » *(Erkrač'ap'k')*, c'est-à-dire, au sens concret du terme « Mesures de la terre », faisant corps précisément avec les mesures des distances terrestres (anonyme) et astronomiques (attribué par certains manuscrits à Anania Širakac'i)[155].

Attesté par la tradition manuscrite, ce lien est explicitement confirmé par la phrase de conclusion de l'*Ašxarhac'oyc'* : « Fin de l'Univers entier et des Histoires des langues; et maintenant, je veux en indiquer brièvement la Mesure en parcours mesuré en milles, en y adjoignant la Théorie des distances en stades astronomiques *(asparēz)*[156] ». Anania énonce ici clairement une suite composée de quatre opuscules : *a)* «l'Univers», c'est-à-dire l'*Ašxarhac'oyc'* ; *b)* « les Histoires des langues », que nous n'avons pas encore rencontrées; *c)* les *Młonač'ap'k'* ; *d)* « la Théorie des distances en stades astronomiques », c'est-à-dire la Géométrie astronomique.

Le texte intitulé « Histoires des langues » correspond vraisemblablement à l'exposé sur le peuplement de la terre et l'origine des races humaines, qui précède l'*Ašxarhac'oyc'* dans le manuscrit Zmmaṙ N° 204[157]. Il s'agit d'une version partielle de la *Chronique* d'Hippolyte, vraisemblablement extraite de la version complète de cet auteur[158] conservée, sous le nom d'Eusèbe, dans le manuscrit Erévan N° 5443 et différente, par son objet comme par ses limites[159], de la version glosée[160] du manuscrit Erévan N° 2679, dont une rédaction plus courte et, semble-t-il, plus ancienne[161] a été conservée dans le manuscrit Erévan N° 5254. Après avoir exprimé l'intention d'expliquer par l'Écriture sainte l'origine et la chronologie des lignées humaines depuis la création du monde, l'auteur expose effectivement les généalogies d'Adam à Noé et la descendance des fils de Noé, en précisant : « Quant aux langues issues de la confusion postérieure au Déluge, elles étaient 72 ». Le développement suivant s'intitule : « Voici les noms des 72 langues ». On précise ensuite les régions occupées par chacune

155. Cf. R. HEWSEN 1967, p. 417.

156. Cf. ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 354 et 1979, p. 312.

157. Cf. M. KESCHISCHIAN 1964, p. 487 s.; A. MAT'EVOSYAN 1979 [a], p. 171-174 et 1979[b], p. 79-80.

158. A. MAT'EVOSYAN 1979 [b], p. 79 ; cf. HIPPOLYTUS 1929 : la préface conservée en arménien dans le manuscrit Zmmaṙ N° 204 correspond au texte grec, p. 47-48.

159. Cf. A. MAT'EVOSYAN 1979 [b], p. 80 : « On est autorisé à supposer qu'il s'agit d'une traduction indépendante et sui generis ». Ce point est contesté par G. ABGARYAN 1986, p. 39. En réalité la même traduction peut avoir été utilisée différemment par Anania, qui extrait ce qui concerne la population de la terre, et par l'auteur anonyme du texte reflété par les manuscrits Erévan N°s 2679 et 5254, qui y ajoute des gloses d'André ou des extraits de Movsēs Xorenac'i.

160. Cf. B. SARGISEAN 1904 et HIPPOLYTUS 1929, p. 393-558. Dans le manuscrit, le texte d'Hippolyte est écrit en gros caractères et nettement distingué des gloses et additions.

161. Document commenté par H. BART'IKYAN 1967 sur la base du manuscrit Erévan N° 5254 de l'an 1280. Bien que ce manuscrit soit plus récent que celui qui est mentionné dans la note précédente, le texte qu'il nous livre est plus proche de l'original. H. Bart'ikyan estime que le traducteur P'ilon, mentionné dans le titre, est le P'ilon Tirakac'i, qui traduisit à la fin du VIIe s. l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate (cf. V. INGLISIAN 1963, p. 173). Ce point est contesté par G. ABGARYAN 1986, p. 35, qui estime que le copiste du manuscrit attribue à Philon d'Alexandrie les renseignements contenus dans la *Chronique* et explique ainsi la mention de Philon dans le titre.

des nations correspondantes, puis les douze grandes montagnes et les quarante principaux fleuves de l'univers[162].

Ces « Histoires des langues » sont donc manifestement destinées à expliquer l'origine du peuplement de la terre et de ses différents pays, dont la description est ensuite donnée dans l'*Ašxarhacʻoycʻ*. Alors que ce développement historique se fonde « sur le témoignage des saintes Écritures », les tout premiers mots de l'*Ašxarhacʻoycʻ* indiquent au contraire la nécessité, en matière de géographie, de suppléer à l'information biblique déficiente par des observations empiriques : « Dans les livres inspirés par Dieu, on ne trouve pas une connaissance complète des caractères des différents pays : c'est pourquoi, nous sommes contraint d'avoir recours aux auteurs du dehors, qui ont constitué la géographie à l'aide des voyages et des navigations, puis l'ont confirmée par la géométrie, tandis que la géométrie elle-même fut découverte grâce à l'astronomie[163] ».

Il est particulièrement difficile de se faire une idée exacte de l'astronomie d'Anania Širakacʻi d'après les éditions d'A. Abrahamyan ou de son prédécesseur Kʻ. Patkanean[164]. Ces éditions paraissent en effet pécher tantôt par excès et tantôt par défaut de matière. Tandis que l'authenticité de certaines œuvres qu'elles attribuent à Anania a été contestée par la critique, des lacunes ont aussi été signalées.

C'est ainsi que H. Anasyan[165] considère comme inauthentiques les 73 chapitres[166] sur les corps célestes et la science du calendrier qu'A. Abrahamyan attribue à Anania parce que, dans les manuscrits Erévan N° 2180 (copié en 1644) et N° 2762 (du XVIIIe s.), ces chapitres sont écrits et numérotés à la suite des chapitres de la *Cosmographie* du célèbre mathématicien. Cette numérotation, objecte H. Anasyan, prouve d'autant moins l'unité de l'ensemble que les chapitres sur le calendrier paraissent résulter de la compilation de trois écrits bien connus d'autre part : a) *Commentaire du calendrier d'André;* b) *Sur l'ère des Romains;* c) *Questions du chroniste Eusèbe à l'évêque Anatole.*

H. Anasyan conteste également l'attribution à Anania d'une « copie du calendrier des Arméniens », accompagnée d'une copie des calendriers « des Romains, des Hébreux, des Assyriens, des Grecs et des Égyptiens »[167]. En effet, les six manuscrits, postérieurs à 1614, dont A. Abrahamyan se réclame pour cette attribution, appartiennent à la même famille et s'inspirent d'un écrit de Yovhannēs Sarkawag (XIe s.).

162. Cf. M. KESCHISCHIAN 1964, p. 487-489, où le texte arménien est cité in extenso.

163. Cf. A. SOUKRY 1881, p. 5 (texte arménien), p. 1 (traduction française — que nous modifions quelque peu).

164. Cf. ANANIA ŠIRAKACʻI 1877. Nous ne rappellerons pas dans le détail les positions de Kʻ. Patkanean ; voir, à ce sujet, H. ANASYAN 1959, t. 1, œuvre par œuvre.

165. Cf. H. ANASYAN 1959, t. 1, col. 746-749, pour l'ensemble des arguments rapportés ci-dessous à cet auteur.

166. Cf. ANANIA ŠIRAKACʻI 1940, p. 60-93. Ces chapitres ont été supprimés de la traduction (en arménien moderne) de la *Cosmographie* parue en 1979 ; R. VARDANYAN 1987, p. 202-203, mentionne au contraire certains d'entre eux comme authentiques.

167. Cf. ANANIA ŠIRAKACʻI 1944, p. 103. 110-122 et 1979, p. 254-257. Voir cependant (*supra* n. 75) la mention d'un calendrier (inédit ?) qu'A. Matʻevosyan attribue à Anania.

Pour des raisons de fond, H. Bart'ikyan[168] estime qu'Anania ne saurait être l'auteur de trois opuscules qui lui ont été attribués par les éditeurs, ou même par la tradition manuscrite : *a)* une traduction des *Isagogika* de Paul d'Alexandrie[169] (bien que les manuscrits n'indiquent pas le nom du traducteur, A. Abrahamyan pense qu'il s'agit d'Anania); *b)* un écrit anonyme « Sur l'influence des étoiles »[170]; *c)* un écrit attribué à Anania dans la tradition manuscrite « Sur le cours du soleil selon le zodiaque »[171]. Mais faut-il vraiment contester ce dernier écrit, plus technique que superstitieux?

Les deux premiers écrits témoignent de la même croyance dans l'art et dans les pronostics des astrologues, qu'Anania condamne pourtant formellement dans sa *Cosmographie* :

« Or, pour ma part, je condamnerai les horoscopes des Chaldéens, auxquels beaucoup ont ajouté foi, parmi les Grecs et d'autres nations, pour s'exercer à des billevesées ; et je les condamnerai, non par ma voix, mais par celle de saint Basile qui déclare : ' Nous ne devons pas perdre de temps à ressasser leurs histoires absurdes, parce qu'ils se trouvent (d'emblée) condamnés par la parole véridique de notre foi '. Eh bien, revenons à eux ! Je vais maintenant aborder la discussion, non en y mêlant mes propres mots, mais en citant contre eux leurs mots à eux, pour les condamner par leurs propres mots, afin que ceux qui ont précédemment succombé à leurs impiétés puissent, éventuellement, y trouver un remède et que ceux qui n'ont pas été entraînés au péché par leurs mensonges y trouvent une mise en garde ...[172] ».

Si l'on tient compte, en sens contraire, des œuvres omises dans les premières éditions d'A. Abrahamyan, ou attribuées par erreur à d'autres auteurs, il semble qu'on puisse actuellement rattacher à l'astronomie d'Anania les textes suivants :

1. La *Cosmographie*[173], c'est-à-dire l'exposé promis dans la *Lettre* au Catholicos Anastas sur les fêtes, afin de discuter l'avis des philosophes païens et des auteurs ecclésiastiques sur le monde et les luminaires créés par Dieu pour mesurer le cours du temps. C'est à cette promesse que se réfère l'auteur en intitulant l'exposé « D'Anania Širakuni le mathématicien, quant à ses promesses » et en commençant par les mots « Acquittons-nous du discours que nous avions promis, en commençant la controverse par les (sages) du dehors pour que, venant ensuite aux auteurs ecclésiastiques, la composition se poursuive comme il convient ». L'introduction est alors suivie de 19 chapitres, sur le ciel, la terre, la mer, les parures du ciel, les phénomènes météorologiques, la voie lactée, les étoiles septentrionales, la lune et le soleil. Le chapitre sur le soleil

168. Cf. H. Bart'ikyan 1977, p. 143-147, à quoi nous nous référons pour l'ensemble des arguments rapportés ci-dessous à cet auteur.

169. Réédité (cf. Anania Širakac'i 1944, p. 327-330), avec le texte grec en regard, un glossaire bilingue et des notes critiques ; en revanche, ce document est exclu d'Anania Širakac'i 1979.

170. Cf. Anania Širakac'i 1944, p. 331-333 (cet écrit ne figure plus dans la traduction en arménien moderne de 1979). L'opuscule est suivi d'un développement géographique sur les vents (*ibid.* 1944, p. 333-334) qui pourrait avoir eu quelque rapport avec l'*Ašxarhac'oyc'*.

171. Anania Širakac'i 1944, p. 315-317 et 1979, p. 250-254. Cet écrit diffère du chapitre sur la marche du soleil dans les *Poids et mesures* (cf. H. Manandian 1968, p. 404).

172. Anania Širakac'i 1940, p. 23-24 et 1979, p. 89, cité par H. Bart'ikyan 1977, p. 146 s.

173. Anania Širakac'i 1940, p. 1-60 et 1979, p. 64-114.

s'achève par une prosopopée où l'astre lui-même réprimande ses adorateurs et rend gloire au vrai Dieu trinitaire, son créateur.

2. On peut rapprocher de cette *Cosmographie* deux fragments, l'un sur le zodiaque et sur le nom des planètes[174], l'autre[175] sur l'astronomie et les régions célestes, dont l'authenticité n'a, semble-t-il, pas été contestée. On remarquera que le premier fragment, comme la *Cosmographie*, condamne résolument les superstitions astrologiques, tandis que le second se réfère à l'autorité des Pères de l'Église.

3. La tradition manuscrite attribue enfin à Anania douze chapitres sur l'avis des philosophes quant au mouvement des cieux, sur la pluie, le brouillard, le tonnerre, la neige, la grêle, les noms des vents, l'ouragan *(p'ot'orik)*, les signes dans l'air, la voie lactée, les sources, l'origine du mouvement et la réfutation de la théorie aristotélicienne de l'éther[176].

Au-delà de ces exposés purement théoriques, d'autres fragments et opuscules concernent le calendrier, la chronologie pratique et la prévision du temps.

4. Pour l'explication du cycle lunaire de 19 ans, Anania avait composé 19 tableaux, indiquant, pour chaque mois, les phases de la lune[177]; un tableau exprimant la date de la pleine lune lors de l'équinoxe de printemps dans les calendriers hébraïque, romain, grec, syrien, égyptien, éthiopien et géorgien[178]; une description des différentes phases du mois lunaire[179]; un schéma, suivi d'un tableau, représentant la position de la lune par rapport au soleil selon les jours du mois et par rapport aux signes du zodiaque au cours des douze mois de l'année[180]. On peut y rattacher un bref fragment sur la conjonction du soleil et de la lune[181].

5. À la table, sans doute déjà prête au moment de la *Lettre* au Catholicos Anastas, qui indiquait, pour 532 ans, les dates de Noël et de Pâque dans les calendriers arménien et romain, ainsi qu'au *Canon chronologique*, aujourd'hui perdu, mentionné dans la même *Lettre*[182], il faut peut-être joindre un

174. Anania Širakac'i 1944, p. 323-325 et 1979, p. 114-118 ; il y aurait aussi l'opuscule sur le zodiaque, signalé *supra* n. 171, s'il est authentique.

175. *Ibid.* 1944, p. 325-327 et 1979, p. 118-120. On peut toutefois observer que l'auteur de ce fragment pose l'existence de huit sphères célestes, alors que les autres écrits attribuables à Anania en mentionnent seulement sept.

176. *Ibid.* 1944, p. 318-322 et 1979, p. 120-126. L'auteur s'inspire de la version arménienne du *De mundo* ps.-aristotélicien. Le manuscrit d'Antélias N° 119, p. 376 a-378 b (A. Danièlean 1984, p. 387) donne une variante intéressante de ces textes.

177. Publié, sous le nom de Yovhannēs Imastasēr, par A. Abrahamyan 1956, p. 283-293 ; cf. Anania Širakac'i 1979, p. 128-136 (rédaction brève : p. 137-139).

178. Cf. Anania Širakac'i 1979, p. 140-141. Peut-être faut-il en rapprocher le fragment signalé par H. Anasyan 1959, t. 1, col. 743 : « Si tu veux savoir aujourd'hui le cycle de 19, commence à partir de Nisan... » ? H. Anasyan donne le texte pour inédit ; de fait, nous n'avons rien trouvé de tel dans les éditions que nous avons pu consulter.

179. Anania Širakac'i 1979, p. 142-143.

180. *Ibid.* 1979, p. 143-147.

181. Anania Širakac'i 1944, p. 335.

182. Cf. *ibid.* 1944, p. 262-281 et 1979, p. 174-249 (table de 532 ans) et *supra* n. 35 pour le *Canon chronologique*.

fragment[183] indiquant le nombre de mois, de semaines et de jours contenus dans 532 ans, le moyen de savoir l'heure en mesurant les ombres, le calcul des synchronismes dans différents calendriers, la date de divers événements de la vie du Christ, de saint Jean l'Évangéliste, etc. Un autre fragment anonyme[184] concerne le calendrier et le jour de la semaine où ont eu lieu les grands événements de la création et du salut.

6. Il est enfin assez vraisemblable d'imputer à Anania l'opuscule intitulé, dans certains manuscrits *Sur les nuages et sur les signes*, qui contamine les *Prognostica* d'Aratos avec l'*Hexaéméron* de Basile, l'une des principales sources de la *Cosmographie*[185].

Comme on le voit, les éditions imprimées de l'astronomie d'Anania parviennent à grand-peine à démêler l'écheveau extrêmement embrouillé de la transmission des textes. On ne peut donc considérer cet essai d'inventaire comme exhaustif et définitivement clos. Tel qu'il se présente néanmoins, il nous incite à situer la *Cosmographie* d'Anania, qui nous semble un ouvrage entièrement théorique, dans la première partie de l'astronomie, à la différence des explications sur le cycle lunaire et sur le calendrier, qui visent plutôt à des applications pratiques. Au contraire, A. Mat'evosyan[186] incline plutôt à voir dans la *Cosmographie* le début d'une seconde partie du *K'nnikon* qui, après l'art du calendrier, comporterait des écrits divers, notamment rhétoriques et philosophiques, qu'il ne désigne pas précisément.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, un tel retour sur les disciplines littéraires, après l'exposé du quadrivium, ne correspondrait pas à l'évolution ultérieure des cursus d'études arméniens. Si pourtant d'autres documents devaient être rattachés, grâce aux progrès de la recherche, à l'activité d'Anania, nous songerions peut-être en premier lieu à des textes médicaux, qui ont d'ailleurs un certain rapport avec l'astronomie et la musique et côtoient, dans le manuscrit d'Antélias N° 119, des fragments cosmographiques d'Anania[187]. Mais il faut certainement attendre de nouveaux progrès dans la connaissance des manuscrits arméniens pour pousser plus loin la reconstruction du *K'nnikon*.

* * *

183. Cf. *ibid.* 1944, p. 300-303 ; n'apparaît plus dans la traduction de 1979.

184. *Ibid.* 1944, p. 310-313. Ces fragments seraient-ils issus du *Canon chronologique* mentionné n. 35 ? La seule chose que nous sachions sur ce texte est qu'il définissait le passage du Jourdain comme la sortie d'Égypte ; cf. G. ABGARYAN 1986, p. 24-25, qui rapproche ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 294 et 1979, p. 164, de STEP'ANNOS ASOŁIK 1885, p. 11-12.

185. Cf. *supra* n. 29 et 30. L'édition bilingue (grec-français) de H. BART'IKYAN (1964) est évidemment préférable à ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 304-309 (traduction de 1979, p. 315-323).

186. Cf. A. MAT'EVOSYAN 1974 [b], p. 71.

187. Cf. *supra* n. 135 (musique) et 175 (astronomie). Les textes médicaux figurent aux p. 361 b - 374 b du manuscrit. Nous avons décrit brièvement les plus importants d'après d'autres manuscrits (J.-P. MAHÉ 1978-1979, p. 415-416). Les anonymes philosophiques qu'on pourrait essayer de rattacher à Anania ne sont pas très nombreux. En tout cas nous avons montré ailleurs (J.-P. MAHÉ 1982, p. 344-348) qu'on ne saurait y inclure les *Témoignages des philosophes extérieurs sur la divinité*, dont la visée apologétique est contraire à celle d'Anania Širakac'i.

Au-delà de ce que l'état présent de la recherche nous laisse apercevoir de cet exposé des quatre sciences mathématiques au VIIe s., nous pouvons aussi poser la question des fondements du savoir pour Anania lui-même et pour son maître Tychikos, éminent représentant de la science byzantine des VIe-VIIe s. Pour nous en tenir aux principes généraux, il semble qu'Anania distingue trois domaines du savoir.

1. Les sciences mathématiques, dont la légitimité n'est même pas examinée, tant elle paraît évidente. Dans son autobiographie, Anania déclare simplement : « Aimant beaucoup l'art du calcul, je pensai que rien ne peut être fondé sans le nombre et je tins cet (art) pour la mère de toutes les études[188] ». Telle est la science qu'il étudie auprès de Tychikos, ce savant recherché même des empereurs. « Et moi », dit-il, « humble Arménien, j'ai appris cet art si puissant, convoité par les rois, et je l'ai apporté dans notre pays[189] ».

Si les mathématiques méritent une telle primauté, c'est qu'elles sont le fondement théorique des autres arts. Sans peut-être la formuler explicitement, Anania pratique la règle énoncée par le philosophe David : « En premier lieu la théorie, parce qu'elle est plus précieuse que la pratique; car toutes choses sont soumises à la théorie, mais à la pratique, seulement les âmes humaines[190] ». De fait, nous l'avons vu dans le *K'nnikon*, l'exposé théorique de chaque art précède toujours les applications pratiques.

Les mathématiques sont même un instrument qui permet de comprendre convenablement les données de la révélation. On le voit bien dans la lettre sur les fêtes du Seigneur au Catholicos Anastas, où l'arithmétique, jointe à la science du calendrier et aux sciences naturelles, permet de calculer, à partir du retour de Zacharie près de sa femme, après la fête des Tabernacles[191], la date de la conception de Jean-Baptiste, qui précède de six mois l'Annonciation et la conception du Christ (cf. *Lc* 1, 23-26), lequel, mathématiquement, devait naître le 6 janvier et non pas le 25 décembre[192], contrairement à ce que prétendent les adversaires. De même, le calcul des cycles lunaires permet d'affirmer que la lune, dont le cycle sert à fixer la fête de Pâque, a été créée dans sa plénitude, c'est-à-dire sous la forme du disque complet du quatorzième jour[193].

Ainsi l'ordre mathématique n'est pas impropre à exprimer l'ordre du monde créé par Dieu et l'économie du salut. On peut même supposer qu'il existe une sorte de coïncidence entre ces deux ordres. C'est pourquoi, déclare Anania dans sa cosmographie, en citant Hermès Trismégiste, « elle me paraît vraie, à moi, comme à tous ceux qui s'adonnent aux études théoriques, cette parole

188. H. BERBÉRIAN 1964, p. 191 (traduction modifiée).
189. *Ibid.* p. 193 (traduction modifiée).
190. DAVID L'INVINCIBLE 1960, p. 120 et 1983, p. 121. Anania cite parfois David dans le *K'nnikon*, mais il a pu se familiariser avec la science alexandrine indépendamment de David dès ses années d'études auprès de Tychikos.
191. ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 288 et 1979, p. 156.
192. *Ibid.* 1944, p. 290 et 1979, p. 159.
193. *Ibid.* 1944, p. 293 et 1979, p. 162.

dite par les meilleurs des anciens : ' au discours (rationnel) rien n'est inexprimable, à l'intellect, rien n'est (in)accessible '[194] ».

2. Dans le domaine des sciences physiques et cosmologiques, on peut, dans une certaine mesure, connaître la vérité en procédant d'une façon rationnelle, à la façon des philosophes du dehors, pour autant que ceux-ci n'entrent pas en conflit avec l'Écriture sainte. Mais c'est bien la révélation qui doit avoir le dernier mot sur la raison humaine. Par conséquent, si, en se fondant sur l'enseignement de Paul (cf. *Rom.* 1, 19-21), on reconnaît aux sages païens le pouvoir de concevoir Dieu comme « unique... inengendré, créateur de toutes choses[195] », on distinguera entre « les bons philosophes »[196], dont l'enseignement est compatible avec la Bible, et « les méchants philosophes »[197], dont l'enseignement doit être rejeté.

Que l'Écriture et la révélation passent, en ces matières, avant l'argumentation rationnelle, apparaît bien dans l'anecdote personnelle que raconte Anania, à propos de la théorie des antipodes[198]. Exposant l'argument des sages du dehors qui déclarent que les antipodes tiennent debout sur l'hémisphère inférieur de la terre, comme des mouches tout autour d'une pomme, et qu'il n'est pas croyable que le soleil parcoure en vain la moitié de sa course sans éclairer personne, Anania croit pouvoir les réfuter par la simple raison humaine, en évitant de recourir aux Écritures divines qui les condamnent : n'est-il pas vrai que, même dans le monde connu, le soleil éclaire plus souvent des régions désertes que des zones habitées ? Cependant, ce n'est pas cet argument rationnel qui a eu raison de ses doutes, c'est la conjonction entre l'enseignement de Tychikos, inspiré de l'Écriture, et une sorte de révélation personnelle.

Alors que, malgré l'Écriture sainte et l'avis de ses interprètes les plus autorisés, il inclinait à croire aux arguments des sages du dehors sur l'existence des antipodes, Anania se met en prière dans le martyrium de saint Eugène, à Trébizonde, où son maître s'était établi. Il s'endort et croit voir apparaître le soleil, un jeune garçon aux boucles dorées, qui lui révèle que, durant la moitié de sa course, il ne brille pour personne, en sorte que les antipodes n'existent pas. Tout heureux de cette révélation, Anania s'en ouvre à Tychikos, qui lui remontre que tout était déjà écrit dans le commentaire d'Amphiloque sur *Job* 38,19. Ainsi donc, conclut Anania, « nous devons croire en ce grand docteur et aux hommes de Dieu, semblables à lui, plutôt qu'aux (sages) du dehors ».

Cette anecdote montre clairement qu'en matière de cosmologie, la raison humaine chancelle, tant qu'elle n'est pas soutenue par la révélation divine. Certes, elle peut, après coup, trouver des justifications purement rationnelles à

194. Cf. ANANIA ŠIRAKAC'I 1940, p. 2 (en corrigeant, comme dans la traduction de 1979, p. 68, en *<in>accessible* le texte « accessible » imprimé par A. Abrahamyan). « Les meilleurs des anciens » désigne en fait Hermès Trismégiste ; cf. *Définitions* hermétiques v, 2 (J.-P. MAHÉ 1982, p. 372 s.) : « Pour l'intellect, il n'est rien d'inaccessible, pour le discours, rien d'inexprimable ».

195. ANANIA ŠIRAKAC'I 1940, p. 1 et 1979, p. 65.

196. *Ibid.* 1940, p. 1, 3, et 1979, p. 64, 66.

197. *Ibid.* 1940, p. 4, et 1979, p. 67.

198. Cf. traduction N° 4, *infra* p. 196-197.

la vérité révélée, mais elle ne peut se passer de cette révélation. Or, celle-ci est tout entière contenue dans les saintes Écritures. Et, si nous demeurons parfois incrédules sur tel ou tel point, il ne nous reste pas d'autre ressource que de prier, non pas tant pour recevoir une révélation particulière que pour acquérir une intelligence plus exacte des textes déjà reçus. Ainsi, la vision qu'Anania se flattait d'avoir le renvoie en fin de compte à un enseignement qu'il aurait dû connaître depuis longtemps : elle lui permet de saisir par illumination un passage de l'Écriture où tout se trouvait d'avance expliqué.

3. Il reste enfin certains domaines de la connaissance extérieurs à la révélation divine. Dans ces domaines, il est possible de s'appuyer uniquement sur la raison et sur l'expérience. Tel est le cas de la géographie : du fait que l'Écriture n'en parle pas, les savants ont toute liberté pour recueillir les informations empiriques et en discuter rationnellement. Anania distingue cette science de l'histoire biblique du peuplement de la terre; c'est une conception très positive par rapport à beaucoup de géographies médiévales encore encombrées de notions théologiques[199].

Ainsi, quoique la science et la philosophie soient subordonnées à la théologie, but, source et limite de toute connaissance, Anania laisse, dans le *K'nnikon*, une place assez large à l'exercice de la raison humaine; il lui reconnaît même des domaines où elle est exclusivement compétente, sans nul recours à la révélation. Dans quelle mesure cette position du savant arménien reflétait-elle celle de son maître Tychikos ? Il est difficile de le dire, bien que l'influence du savant byzantin ait certainement été considérable sur son disciple.

Ainsi, le *K'nnikon* jette quelques lumières sur la science byzantine des VIe-VIIe s., tout en définissant les limites et les méthodes des recherches scientifiques et philosophiques en Arménie, pratiquement du VIIe au XVe s.[200]. Bien que l'œuvre ait rarement été copiée en entier, certains des documents qui s'y trouvaient inclus sont devenus les manuels classiques d'arithmétique, de géométrie, de géographie et d'astronomie, inspirant aux savants arméniens, dans le cadre de la théologie médiévale, un assez haut niveau de confiance en la raison humaine.

199. Cf. ANANIA ŠIRAKAC'I 1944, p. 336, et 1979, p. 258, ainsi que le document cité *supra* n. 157. Notons qu'Anania nuance même l'affirmation biblique que Jérusalem est le milieu de la terre, en citant les mesures de Ptolémée, cf. A. SOUCRY 1881, p. 13 (arménien) et p. 15 (traduction française).

200. Cf. J.-P. MAHÉ 1986 sur les cursus tardifs.

TRADUCTION N° 1

ANANIA ŠIRAKAC'I, *Autobiographie*, texte établi par A. Mat'evosyan, *Lraber*, 1974/fasc. 8, p. 73-74, dont la traduction ci-dessous est à substituer à celle de H. Berbérian, *REArm*, NS 1, 1964, p. 194, effectuée d'après l'édition d'A. Abrahamyan, Erévan, 1944, p. 209; cf. aussi la traduction allemande de J. Markwart (HIPPOLYTUS 1929, p. 440-441), d'après Anania Širakac'i, éd. 1877.

...En outre, ils disaient contre moi des reproches d'ignorance, eux qui avaient été formés par moi[201]. Or, si j'avais été aussi méchant qu'eux, je n'aurais pas ouvert la bouche pour enseigner qui que ce soit[202], comme (il aurait convenu de le faire) pour ces véritables ingrats. Cependant, songeant à la voix du Seigneur qui dit : « À moi est la vengeance et c'est moi qui rétribuerai » (*Dt.* 32, 35; *Rom.* 12, 19; *Heb.* 10, 30), et en outre : « Place mon or chez les banquiers et quand je reviendrai je te le réclamerai avec les intérêts » (*Mt.* 25, 27), alors je n'ai écarté personne (de ceux) qui voulurent étudier et je n'écarterai plus (quiconque) désormais. Bien plus, je vous laisse ce maître immortel, (ô) vous qui viendrez dans ce monde après moi, amis de l'étude, épris de sagesse et de science...

TRADUCTION N° 2

Préface aux problèmes d'arithmétique d'Anania Širakac'i; texte établi par A. Mat'evosyan, *Lraber*, 1974/fasc. 8, p. 76-78, et *Patma-Banasirakan Handes*, 1979/fasc. 2, p. 176; remplace le texte de G. Tēr Mkrtč'ean (*Ararat* 1896), repris dans *Hayagitakan usumnasirut'yunner*, t. 1, Erévan, 1979, p. 251-252.

D'Anania sur l'achèvement de l'arithmétique et sur les formes de problèmes

J'ai exposé tous les chapitres[203], quoique en peu (de mots) sur (une matière) abondante, à savoir : ce qu'est l'addition, ce qu'est la soustraction, ce qu'est le multiple et tout ce qui concerne les divisions, ainsi que les démonstrations de ce qui est nécessaire à l'examen théorique de ces (questions).

Te transmettant un (cours) abrégé, j'essaierai brièvement, comme en guise d'introduction, en passant sur les propos des anciens et en allant, dans la mesure convenable, au plus simple, de rester à l'écart des questions les plus ardues.

Maintenant donc, aussitôt, sur le problème et la solution.

201. Nous maintenons sur ce point la traduction de H. Berbérian contre A. Abrahamyan et G. Petrosyan (ANANIA ŠIRAKAC'I 1979, p. 29) qui comprennent « (reproches) qui avaient été forgés par eux » : leur interprétation s'accorde mal avec le sens laudatif du verbe *yeriwrel* « façonner, ajuster, former, redresser ». Le réfléchi *yink'enē* peut aussi bien se rapporter à Anania qu'à ses élèves.

202. Variante du ms Erévan N° 511, p. 6 a, signalée par A. Mat'evosyan : *oč' umek'ē ari vardapetut'iwn*, c'est-à-dire « je n'ai reçu d'enseignement de personne ». Anania rapporterait-il à la première personne une calomnie de ses disciples ? Mais en retenant cette leçon telle qu'elle est, il serait difficile de construire le reste de la phrase. Peut-être faudrait-il corriger : « je n'aurais pas ouvert la bouche sur celui dont *(yumē)* j'ai reçu l'enseignement » ? Anania expliquerait ainsi la raison qui l'incite, dans son autobiographie, à parler longuement de son maître Tychikos. Même si le texte est ici corrompu, il nous paraît plus prudent de renoncer à toute correction et de choisir la leçon des manuscrits qui offre d'elle-même un sens.

203. *Zamenayn asac'i masuns*, ms. Jérusalem N° 68, *Bazmavēp* 1853 : *zamenayn asac' imastunn* (« le sage a tout exposé »), G. Tēr Mkrtč'ean (cf. *supra* n. 132). Le rétablissement de la 1re pers. (« j'ai exposé ») permet de supposer qu'il s'agit bien d'un texte d'Anania et non d'une glose de copiste.

Problème nº 1 (édition d'A. ABRAHAMYAN, Erévan, 1944, p. 227).

J'ai ouï dire à mon père que, du temps où les Arméniens guerroyaient contre les Perses, Zawrak Kamsarakan accomplissait de formidables prouesses. C'est ainsi, dit-on, qu'attaquant l'armée perse à trois reprises en un mois, la première fois il massacra la moitié de leurs troupes; poursuivant son effort, la seconde fois il massacra le quart de leurs troupes, et la troisième fois, le onzième. Les survivants en déroute se réfugièrent à Naxčawan au nombre de 280. Maintenant, à nous de savoir, d'après le nombre de ces survivants, combient ils étaient avant le massacre[204].

TRADUCTION Nº 3

ANANIA ŠIRAKAC'I, *Xraxčanakank'* (« (jeux) pour les festins »), éd. A. Abrahamyan, Erévan, 1944, p. 233.

J'écris pour vous des (jeux mathématiques) pour les festins, quand au moment de manger et de boire, vous vous amusez et désirez tenir des propos gais et plaisants.

Nº 1. Dis à ton compagnon : « Je peux savoir à quelle heure tu désires dîner et combien de coupes de vin tu veux boire ». Et s'il te dit : « Essaie de le savoir », dis-lui : « Garde à l'esprit le nombre correspondant à l'heure où tu désires dîner, double-le, ajoute cinq, multiplie par cinq, ajoute dix, multiplie par dix, ajoute le nombre de coupes de vin que tu veux boire ». Quand il aura fait ce que tu lui dis, demande-lui alors le résultat du calcul. Et quelque nombre qu'il te dise, soustrais toujours 350. Dans le nombre restant, examine combien il y a de centaines : c'est l'heure où il doit dîner; quant au nombre restant, inférieur à cent, sache que c'est le nombre de coupes de vin qu'il veut boire. Et si ton compagnon manque d'expérience et que le nombre de coupes qu'il veut boire atteigne la centaine, réponds-lui qu'il est impossible, en une fois, de boire cent coupes de vin.

TRADUCTION Nº 4

ANANIA ŠIRAKAC'I, éd. A. Abrahamyan, *Tiezeragitut'iwn ew tomar* (Cosmographie et calendrier), Erévan, 1940, p. 12-14, chap. 3.

Les (sages) du dehors disent que la terre est habitée par des vivants de ce côté-ci et de l'autre et qu'il y a, en dessous de la terre, des hommes et d'autres (êtres) vivants qui sont nos antipodes. Comme les mouches adhèrent tout autour d'une pomme, de même aussi les hommes, tout autour de la terre. Et ils insistent en disant : « S'il n'y avait pas d'antipodes habitant en dessous de nous, à qui le soleil donnerait-il (sa) lumière la moitié du jour, tandis qu'avec les ombres il fait venir la nuit? Car il est impossible de dire que le soleil dépense en vain sa course ». Ce qu'ils disent là me paraît être une grande irréflexion et une erreur plus grande encore. En effet, sans parler des objections tirées des Écritures divines, quand on examine (le cas) avec la sagesse des hommes, l'irréflexion de leur discours apparaît clairement, car il est vrai qu'ici même, dans le monde, le soleil donne plus souvent (sa) lumière à des (régions) inhabitées et sans vie qu'aux lieux qui sont habités et où il y a des (êtres) vivants, par exemple le nord est sans vie, à cause des gels; de même la terre du sud, qu'on appelle la zone brûlante, à cause de son excessive chaleur; de même le désert d'Orient, où l'on ne voit même pas la moindre bête rampante.

Cependant, il convient de vous raconter le doute qui survint dans mes pensées, à propos de cette (question des antipodes). Bien que j'entendisse des prophètes et de tous les livres divins, (ainsi que) des docteurs de l'Église, qu'il n'y a pas de vivants habitant en dessous de nous, toutefois je m'étais laissé convaincre de l'existence des antipodes, et je croyais pouvoir plier les paroles divines au gré de mes pensées. Or, ne me blâmez pas,

204. Réponse : 1760.

chers (amis). Celui qui connaît les secrets, sait que je ne mens pas. Tandis que j'étais en prière, le matin, dans le martyrium de saint Eugène, et que mon intellect flottait en ces pensées, le sommeil m'emporta. Et j'eus cette vision : comme si le soleil, au moment de son lever, déviait vers le bas et descendait sur terre. Je courais à sa rencontre et le recevais dans mes bras : c'était un jeune garçon imberbe avec des boucles dorées et dont les lèvres semblaient serties d'or. Lui-même était revêtu de vêtements blancs resplendissants et une vive lumière lui sortait de la bouche. Et je lui dis : « Il y a longtemps que j'avais le désir d'entendre un mot de toi. Eh bien! raconte-moi, quand tu te caches de nous, à qui donnes-tu ta lumière? Existe-t-il des vivants sur la face inférieure de la terre ou non? ». Et lui (me) dit : « Non!, mais c'est à des (êtres) inertes que je donne (ma) lumière, aux montagnes, aux gorges escarpées, aux cavernes ».

Et quand j'eus raconté cela à mon maître (Tychikos), il me dit : « Pourquoi ne me posais-tu pas la question? » — Et il me montra les discours du bienheureux Amphiloque, expliquant le *Livre de Job* et cette parole du Seigneur : « Quels seront les lieux où, la nuit, je cache le soleil de la face de tous les vivants?[205] ». Or nous devons croire en ce grand docteur et aux hommes de Dieu semblables à lui, plutôt qu'aux (sages) du dehors...

TRADUCTION N° 5

Grigor MAGISTROS, *Lettre 2*, éd. K. Kostaneancʿ, Alekʿsandrapol, 1910, p. 4-10 (extraits); cf. traduction allemande partielle par J. Markwart (HIPPOLYTUS 1929, p. 426-428).

[p. 4, titre]. À Tēr Petros, au temps où des troubles s'étaient produits en ville contre lui : discours de consolation et question (concernant) le livre d'Anania Širakayni, qu'on appelle le Grand *Kʿnnikon.*

[p. 8]... Vicaire de Jésus, nous osons (te demander) à toi qui, sans jamais prendre nul retard, es toujours coutumier des grâces abondantes et dispenses sans cesse les (lumières) les plus fortes et les plus utiles, le livre d'Anania Širakayni[206]. En ce (livre), qu'il a compilé au prix d'un grand travail et de la fatigue d'un vaste parcours, (en puisant) à toutes sortes d'ouvrages aux multiples fruits, se trouvent exposés non seulement les arts des quatre (sciences)[207], mais aussi des études concernant tous les êtres. Aujourd'hui, dans la maison du Seigneur, ce (livre) demeurait avant toi enfoui sous une masse de documents, caché et tombé en oubli. Mais justement, (l'auteur) lui-même qui l'avait composé, (exprime) au début de sa « Logistique »[208] beaucoup de déceptions et de regrets sur le fait que notre nation négligeait de tels travaux. On y trouve un recueil des notions divines et l'exposé de la science de tout art. En premier lieu sont exposées l'arithmétique et la musique, qui ont pour éléments la quantité discontinue, tandis que la géométrie et l'astronomie procèdent de la quantité continue; à ces (disciplines) sont annexés des arts, sciences et écrits, et il écrit que[209] c'est toute la discipline rhétorique, mais par petits morceaux semblables à des grains de pollen, que, tel une abeille industrieuse, il a entassée en cette ruche : des extraits de recherches variées (tirés) des ouvrages des Chaldéens, des Grecs et de toutes les nations pour s'instruire des (connaissances) qui ont été assemblées avant ces livres-là,

205. *Job* 38, 19 : « Quelle sera la terre où la lumière passe la nuit et quel est le lieu des ténèbres ? ».

206. Nous interprétons ce passage difficile d'après une traduction inédite de la *Lettre 2* de Grigor Magistros en arménien oriental contemporain, dont Monsieur A. Matʿevosyan a eu la générosité de nous faire part, et à laquelle nous nous référons dans les notes suivantes.

207. J. Markwart entend les quatre opérations arithmétiques.

208. Ou « Dialectique » *(tramabanutʿiwn).*

209. Dans *grē etʿē*, que nous traduisons ici par « il écrit que », on pourrait voir l'équivalent de *gretʿē* « presque », en supposant que *grē* n'est pas l'indicatif présent (3e pers. sg.) de *grel* « écrire », mais une contraction médiévale de l'impératif *grea.* Dans ce cas on pourrait entendre : « et presque toute la discipline rhétorique, mais par petits morceaux semblables à des grains de pollen... ».

en acquérant la science de la philosophie ; car ceux qui ne s'y sont pas exercés tout d'abord, *il leur est tout à fait impossible de parcourir de tels discours divins*[210]. En effet, il convient de s'élever tout d'abord, à partir de la science de la nature, vers la mathématique et, de là, vers la théologie. Car quiconque a d'autres desseins médite, comme on l'a dit[211], de « poser <Ossa> *(Sestos)* sur Olympe *(Olompios)* et, par-dessus, d'y entasser encore le Pélion *(Bilon)* au feuillage tremblant pour s'en faire une voie à fouler jusqu'aux cieux » : c'est là le vœu d'esprits fort déraisonnables et enfantins. C'est pourquoi aussi Platon en personne donne tel avertissement dans sa théologie : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre[212] ». Il entend interdire à quiconque d'entrer dans la salle de cours sans une connaissance parfaite des quatre (arts). Car cet (homme) prodigieux avait pour caractère de vaquer uniquement à la théologie et d'y confirmer ceux qui s'y adonnent, à la façon dont les charpentiers acquièrent la science de leur art : ils ne se hâtent pas d'abord vers les forêts ou les pinèdes pour y couper le bois, car d'autres s'en occupent; d'autres encore rabotent et scient et enfin les derniers, avec des tours et d'autres outils, ajustent magnifiquement des trônes, des sièges et d'autres meubles. De même aussi pour ceux qui travaillent l'or, le fer ou le cuivre.

Et maintenant, puisque c'est le livre d'Anania qui nous a rappelé de philosopher, allons, (ne laissons) rien dans l'ombre, sans oser l'exprimer. Nous voulons t'exposer notre requête, à toi, notre Illuminateur. Du fait que de telles études et de tels exercices étaient dédaignés de ceux qui n'ont jamais blanchi sur le stade des champions de la chose écrite et des rhéteurs expérimentés, il advint non seulement à un tel livre de tomber dans l'oubli, mais encore à beaucoup d'autres, comme nous l'avons appris de notre Movsēs[213] et comme nous le lisions dans la préface de ce livre. Car la nature fière et rude de notre nation arménienne, ses mœurs obstinées ne condescendent pas à se plaire durablement à de telles études et ceux à qui est échu le sort du commandement ne se sont pas souciés de rechercher avec révérence les arts de la sagesse comme parures du palais royal, à la façon de Ptolémée le Grand et de ses semblables. Mais puisque au bout de beaucoup de fatigues et de labeurs, tandis que j'étais aux jours de ma jeunesse, je me suis à grand-

210. À partir de « pour s'instruire des (connaissances) », nous ne sommes pas sûr de la traduction de cette phrase. « Ces livres-là » (si tant est qu'on puisse construire *zaynosik ... mateans* comme si l'on avait *zmateansn zaynosik*) se rapporte, croyons-nous, aux sources compilées dans le *K'nnikon*, lui-même désigné par « de tels discours divins ». J. Markwart (p. 427) traduit : « um bekannt zu werden mit den Büchern, welche vor jenen aufgehäuft waren, nachdem er gelehrt geworden war in der Philosophie. Denn die, welche nicht von vorne an unterrichtet worden sind, können absolut unmöglich die Schwingen regen (den Flug nehmen) zu derartigen theologischen Dingen ». A. Mat'evosyan comprend : « pour s'informer des (choses) qui, avant la compilation de ce livre, ont été matière à examen pour la science philosophique, car ceux qui n'ont pas été instruits tout d'abord, il leur est absolument impossible d'accéder à la théologie ». En fait Grigor écrit *zaynpisi astuacabanut'iwns*, où le *-s* final doit, à notre avis, s'interpréter plutôt comme une désinence d'accusatif pluriel. Il ne s'agit donc pas de *la* théologie, mais d'enseignements sur le divin, qui peuvent être les définitions théologiques sommaires figurant au début du *K'nnikon*, soit la science même des nombres.

211. David l'Invincible 1960, p. 124 et 1983, p. 125, est la source de ce passage apparemment très déformé par la tradition manuscrite des *Lettres* de Grigor. Après avoir expliqué qu'on ne peut passer directement de la science de la nature à la théologie sans l'intermédiaire des mathématiques, Dawit' écrit : « Ceux qui voudraient le faire sont désignés allégoriquement par le poème (Homère, *Odyssée* xi, 308-316) concernant Otys et Éphialte, qui s'empressèrent de poser le mont Ossa sur l'Olympe puis, sur l'Ossa, le Pélion au feuillage tremblant, pour s'en faire une voie à fouler jusqu'au ciel ». Apparemment, dans la *Lettre* de Grigor, le texte a été raccourci par haplographie et un copiste a transformé le nom du géant Otys (*Otos* en arménien, confondu avec celui de la montagne Ossa) en *Sestos*.

212. Cf. Philoponos, *Comment. in Aristot.*, p. 117, et Jean Tzetzes, *Chiliades* viii, 973. Sur la nécessité d'étudier la géométrie, cf. Platon, *République* vii, 526 c - 527 c.

213. Movsēs Xorenac'i i, 2-3 (éd. R. Thomson 1978, p. 67-68), qui blâme le peu d'intérêt des anciens rois d'Arménie pour les lettres, et loue Ptolémée ii Philadelphe d'avoir fait traduire en grec les livres et les histoires de toutes les nations.

peine instruit de ces (matières), acquérant quelque peu (de la science) des êtres, d'après les Arabes, les Chaldéens et les Grecs, je ne tarderai pas à soumettre (le livre) à l'épreuve d'un examen[214].

Et je supplie Ta Splendeur de nous accorder (un exemplaire) neuf de ce livre. Car maintenant nous sommes arrivé bien près de la vieillesse et nous aurons plus de facilité à le lire et à le comprendre, dans la mesure de nos capacités, si nous n'avons pas à combattre de deux côtés à la fois, du côté de la vue et du côté de la pensée. Aussi bien est-ce par Ta Lumière que nous voyons la lumière (*Ps.* 35, 10). Mais si cette (requête) n'agrée pas à Ta divine Souveraineté, quoi qu'Elle veuille, nous le tenons pour un don de Dieu. Porte-toi bien, Vicaire de Dieu.

TRADUCTION N° 6

GRIGOR MAGISTROS, *Lettre 21* (au Vardapet Sargis), éd. K. Kostaneancʽ, Alekʽsandrapol, 1910, p. 66 (extrait). Pour faire le point sur l'interprétation d'A. MATʽEVOSYAN, *Lraber*, 1980/fasc. 1, p. 92, qui diffère de la traduction française de M. LEROY, *Mélanges J. Capart*, Bruxelles, 1935, p. 279-280.

...Car nous n'avons jamais cessé (de nous occuper) de traduction : beaucoup de livres que nous n'avons pas trouvés dans notre langue, deux livres de Platon, celui du dialogue de *Timée* et celui du *Phédon*, où cet esprit divinateur a renfermé tous ses arguments, ainsi que beaucoup d'autres parmi les philosophes, (et) chacun de ces livres dépasse le Recueil annuel pour les fêtes *(Tawnacʽoycʽ)* — mais encore, nous avons trouvé, justement écrits en langue arménienne par les traducteurs, les livres d'Olympiodore que mentionne Dawitʽ, poèmes prodigieux et admirables qui égalent tous les discours philosophiques; j'ai trouvé aussi l'(œuvre) de Callimaque et celle d'Andronicos en langue arménienne[215], mais encore la *Géométrie* d'Euclide — j'ai commencé de (les) traduire et, si le Seigneur veut que nous nous prolongions encore en cette vie, je ne tarderai pas, en me chargeant de bien des soins, à traduire tout ce qui reste des Grecs et des Syriens. Et je regrette bien que tu ne sois pas là pour m'aider à de telles affaires; à défaut, aide-moi par tes prières.

TRADUCTION N° 7

YOVHANNĒS KATʽOŁIKOS DRASXANAKERTCʽI, *Histoire d'Arménie*, Tiflis, 1912, p. 92-93; cf. aussi la traduction allemande de J. Markwart (HIPPOLYTUS 1929, p. 423) d'après l'édition de Jérusalem (1867, p. 67) et la traduction française de M. J. SAINT-MARTIN, Paris, 1841, p. 180.

Or le patriarche Anastas se préoccupa de notre calendrier arménien, (essayant), éventuellement, de le rendre fixe[216], comme celui des autres nations, afin que les fêtes annuelles demeurent toujours immuables et que les temps et les saisons (cessent d'être) variables. C'est pourquoi il fit appeler à lui Anania Anecʽi, qui était parfaitement expert en cet art, lui ordonnant de composer ce qu'il demandait. Et ce dernier, s'étant mis à la tâche, établit notre calendrier arménien avec la même sûreté que celui des autres nations. En effet, il

214. Nous corrigeons le texte imprimé *očʽdandalecʽay* « je ne tardai pas » en *očʽdandalecʽaycʽ* « je ne tarderai pas » : à une lettre près, le futur nous paraît plus logique dans ce contexte.

215. On pourrait, à la rigueur, modifier la ponctuation, en plaçant ici un tiret long plutôt qu'après Euclide ; ainsi on comprendrait que *Timée* et *Phédon* ainsi que la *Géométrie* d'Euclide feraient partie des œuvres dont Magistros a commencé, mais non pas nécessairement achevé, la traduction (cf. *supra* n. 147).

216. Ṙ. VARDANYAN 1987, p. 207, estime que l'attribution d'un calendrier fixe à Anania Širakacʽi n'est pas confirmée.

ajusta nos (traditions) à ce qu'il y avait de meilleur, en sorte que nous n'ayons nullement besoin de nous aligner sur les Romains (c'est-à-dire les Byzantins). Mais, tandis qu'Anastas le Grand envisageait de faire approuver cela par un synode d'évêques, la fin de sa vie arriva, alors qu'il avait occupé le siège patriarcal durant six ans. Ses successeurs ayant été négligents, on maintint l'ancien ordre (du calendrier) et son cycle toujours changeant.

TRADUCTION N° 8

Step'annos Asołik, *Histoire universelle*, Saint-Pétersbourg, 1885, p. 99; cf. aussi la traduction allemande de J. Markwart (Hippolytus 1929, p. 426) et la traduction française d'E. Dulaurier, Paris, 1883, p. 128.

Anastas, envisageant d'instituer un calendrier fixe comme celui des autres nations, pour nous, les Arméniens, ordonne à Anania Širakac'i de composer le prodigieux *K'nnikon*, dans lequel il rendit fixe notre calendrier (cf. n. 216). Et comme Anastas envisageait de faire approuver le *K'nnikon* par un synode d'évêques, il meurt, ayant occupé son siège durant six ans.

BIBLIOGRAPHIE

Abgaryan (G. V.), 1971. « Širakac'un veragrvac ' Yałags ampoc' ew nšanac' ' ašxatut'yan masin » (À propos de l'œuvre attribuée à Širakac'i, *Sur les nuages et les signes*), *Patma-Banasirakan Handes*, 1971/fasc. 1, p. 77-94, Erévan.

— , 1972. « Aratos Solac'u *Διοσημεῖα* ašxatut'yan karcec'eal t'argmanut'yan masin » (Sur une traduction supposée de l'œuvre d'Aratus de Soles, *Διοσημεῖα*), *Patma-Banasirakan Handes*, 1972/fasc. 4, p. 185-199, Erévan.

— , 1974. « Krkin Aratos Solac'u poemi masin » (De nouveau sur le poème d'Aratus de Soles), *Patma-Banasirakan Handes*, 1974/fasc. 3, p. 206-218, Erévan.

— , 1986. « Anania Širakac'u *Žamanakakan k'anonĕ* kam *K'nnikonĕ* » (Le *Canon chronologique* ou *K'nnikon* d'Anania Širakac'i), *Banber Matenadarani*, 15, 1986, p. 21-43 (résumé en français p. 43), Erévan.

Abrahamyan (A. G.), 1940. *Xorenac'un veragrvoł Ašxarhac'oyc'i helinaki harc'i šurjĕ* (Sur la question de l'auteur de l'*Asxarhac'oyc'*, attribué à Movsēs Xorenac'i), Erévan, 1940.

— , 1956. *Hovhannes Imastaseri matenagrut'yunĕ* (Œuvres de Yovhannēs Imastasēr), Erévan, 1956.
[Certaines œuvres incluses dans ce volume sont en réalité d'Anania Širakac'i].

— , 1967. « Andreasi tomaragitakan ašxatut'iwnnerĕ (Les travaux d'André sur la science du calendrier), *Bnagitut'yan ew texnikayi patmut'iwnĕ Hayastanum* (Histoire des sciences de la nature et des techniques en Arménie), t. 4, Erévan, 1967, p. 68-82 (résumé en russe p. 81-82).

Ačaṙyan (H.), 1971-1979. *Hayeren armatakan baṙaran* (Dictionnaire étymologique arménien), 4 vol., Erévan, 1971-1979.
[Réédition d'un ouvrage paru en de nombreux fascicules de 1926 à 1935].

— , 1972. *Hayoc' anjnanunneri baṙaran* (Dictionnaire des anthroponymes arméniens), 5 vol., Beyrouth, 1972.
[Réédition d'Erévan, 1942 s.].

Adontz (N.), 1970. *Denys de Thrace et les commentateurs arméniens* (trad. R. Hotterbeex), Louvain, 1970.
[Traduction de l'ouvrage russe, paru à Saint-Pétersbourg en 1915]

AKINEAN (N.), 1959 (1937). *Ewklideay girk' yałags erkrač'aput'ewn* (La *Géométrie* d'Euclide), Vienne, 1959.
[Réimpression d'un article paru dans *Handes Amsorya*, 51, 1937, p. 225-242].

ANANEAN (P.), 1957-1958. « Patmakan yišatakaran mě Duini II žołovk'i masin » (Un colophon historique sur le II[e] concile de Duin), *Bazmavēp*, 115, 1957, p. 111-121 et 116, 1958, p. 64-71, 117-131, Venise.
— (ANANIAN), 1961, « La data e le circostanze della consecrazione di San Gregorio Illuminatore », *Le Muséon*, 74, 1961/fasc. 1-2, p. 43-74 et 1961/fasc. 2-4, p. 317-360.

ANANIA ŠIRAKAC'I, éd. 1877. *Mnac'ordk' banic'* (Discours et fragments), éd. K'. P. (c'est-à-dire K'erobē Patkanean), Saint-Pétersbourg, 1877.
— , trad. 1918. *Voprosy i rešcnija vardapeta Anananij Širakca, armjanskogo matematika VII veka* (Problèmes et solutions du vardapet Anania Širakac'i, mathématicien arménien du VII[e] s.), trad. I. Orbeli, Petrograd, 1918.
— , éd. 1940. *Anania Širakac'i, Tiezeragitut'iwn ew tomar* (Cosmographie et calendrier), éd. Abrahamyan (A. G.), Erévan, 1940.
— , éd. 1944. *Matenagrut'yun* (Œuvres), éd. Abrahamyan (A. G.), Erévan, 1944.
— , trad. 1962 [a]. *Tablicy lunnogo kruga* (Tables du cycle lunaire), éd. Abrahamyan (A. G.), Erévan, 1962.
[Traduction russe d'un texte d'Anania inclus, par erreur, en 1956, dans l'édition des œuvres de Yovhannēs Imastasēr par le même auteur].
— , trad. 1962 [b]. *Kosmografija*, perevod... K. S. Ter Davtjana i S. S. Arevšatjana (*Cosmographie*, trad. Ter Davtyan (K. S.) et Arevšatyan (S. S.)), Erévan, 1962.
— , trad. 1979. *Matenagrut'yun* (Œuvres), trad. Abrahamyan (A. G.) et Petrosyan (G. B.) (en arménien moderne), Erévan, 1979.

ANASYAN (H. S.), 1959. *Haykakan Matenagitut'yun* (Bibliologie arménienne) V[e]-XVIII[e] s., tome 1 *(A- Aṙak'el Salajorec'i)*, Erévan, 1959.

AREVŠATYAN (S. S.), 1971. « Platoni erkeri hayeren targmanut'yan žamanakě » (À propos de l'époque de la traduction en arménien des dialogues de Platon), *Banber Matenadarani*, 10, 1971, p. 7-20, Erévan (en arménien, avec résumé en français p. 19-20).
— , 1981. « David l'Invincible et sa doctrine philosophique », *REArm*, NS 15, 1981, p. 33-43.

AREVŠATYAN (S. S.) et MAT'EVOSYAN (A. S.), 1984. *Glajori hamalsaraně mijnadaryan Hayastani lusavorut'yan kentron* (L'université de Glajor, centre culturel de l'Arménie médiévale), Erévan, 1984.

BADALYAN (H. S.), 1976. *Hayoc' tomari patmut'yun* (Histoire du calendrier arménien), Erévan, 1976.

BAILLY (A.), 1963. *Dictionnaire grec-français*, Paris, 1963 (26[e] édition).

BĂNĂŢEANU (Vlad), 1980. « Le calendrier arménien et les anciens noms des mois », *Studia et Acta Orientalia*, 10, 1980, p. 33-46, Bucarest.

BART'IKYAN (H.), 1964. « Une ancienne traduction arménienne de l'ouvrage d'Aratus de Soles, *Διοσημεῖα* ou *Προγνωστικά* », *Banber Matenadarani*, 7, 1964, p. 331-363, Erévan (en arménien, avec synopse du texte grec et résumé en français p. 362-363).
— , 1967. « A propos de la Chronographie attribuée à Anania Širakac'i et de son véritable compilateur », *Banber Matenadarani*, 8, 1967, p. 57-77, Erévan (en arménien, avec un résumé en français p. 76-77).
— , 1971. « Darjeal Anania Širakac'un veragrvac *Yałags ampoc' ew nšanac' ašxatut'yan masin* » (De nouveau à propos de l'œuvre attribuée à Anania Širakac'i *Sur les nuages et les signes*), *Patma-Banasirakan Handes*, 1971/fasc. 4, p. 133-150, Erévan.
— , 1974. « Verjin angam Aratosi erki hayeren t'argmanut'yan veraberyal » (Une dernière fois sur la traduction arménienne d'Aratus), *Patma-Banasirakan Handes*, 1974/fasc. 3, p. 193-205, Erévan.

BASILE DE CÉSARÉE, éd. 1984. *Barseł Kesarac'i, Yałags vec'awreay ararč'ut'ean* (Basile de Césarée, *Homélies sur l'Hexaéméron*), éd. de la version arménienne ancienne par Muradyan (K. M.), Erévan (Maténadaran), 1984.
[Compte rendu par Mahé (J.-P.) dans *REArm*, NS 20, 1986].

Bazmavēp, 1921. « Eražštakan nšxark' naxneac' matenagrut'ean » (Fragments musicaux de l'ancienne littérature), *Bazmavēp*, 79, 1921, p. 97-99, Venise.

BERBÉRIAN (H.), 1964. « Autobiographie d'Anania Širakac'i », *REArm*, NS 1, 1964, p. 189-194.

BRUTYAN (G. A.), 1980. *Dawit' Anhałt'i usmunk'ě tramabanut'yan masin* (La théorie de la logique chez David l'Invincible), Erévan (Académie), 1980.

CONYBEARE (F. C.), 1896. « Ananias of Shirak upon Christmas », *The Expositor*, 1896, p. 321-337.

— , 1897. « Ananias of Shirak », *Byzantinische Zeitschrift*, 6, 1897, p. 572-584. [Article en deux parties : « His Autobiography » p. 572-574 ; « His Tract on Easter » p. 574-584].

DANIĒLEAN (A.) [= TANIELIAN], 1984. *Mayr c'uc'ak jeragrac' meci tann Kilikioy kat'ołikosut'ean* (Catalogue of the Armenian Manuscripts in the Collection of the Armenian Catholicosate of Cilicia), Antélias, 1984.

DAVID L'INVINCIBLE, éd. 1960. *Dawit' Anyałt', Sahmank' imastasirut'ean* (Définitions de la philosophie), éd. Arevšat'yan (S. S.), Erévan, 1960 (avec traduction russe).

— , éd. 1967. *Dawit' Anyałt'. Meknut'iwn i verlucakann Aristotēli* (David l'Invincible. Commentaire de l'*Analytique* d'Aristote), éd. Arevšatyan (S. S.), Erévan, 1967 (avec traduction russe).

— , trad. 1983. *Definitions and Divisions of Philosophy by David the Invincible Philosopher*, transl. Kendall (B.) and Thomson (R. W.), Chico (California), 1983.

DIOGÈNE LAËRCE, trad. 1941. *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, trad. Genaille (R.), 2 vol., Paris, 1941.

DULAURIER (E.), 1859. *Recherches sur la chronologie arménienne*, tome 1 : Chronologie technique, Paris, 1859.

— , 1883 (trad.). Cf. Step'annos Tarōnec'i Asołik.

EGANYAN (O.), ZEYT'UNYAN (A.), ANT'ABYAN (P'.), 1984. *Mayr c'uc'ak hayerēn jeṙagrac' Maštoc'i anuan matenadarani* (Grand Catalogue des manuscrits du Maténadaran Maštoc'), Erévan, 1984.

ÉPIPHANE DE CHYPRE, éd. 1984. *Les versions géorgiennes d'Épiphane de Chypre. Traité des Poids et mesures*, éd. trad. Van Esbroeck (M.), *CSCO* 460-461, Louvain, 1984.

EPIPHANIUS, éd. 1934. *De Gemmis*, éd. Blake (R. P.) et De Vis (H.), Londres, 1934.

EREMYAN (S. T.), 1963. *Hayastaně ěst Ašxarhac'oyc'i* (L'Arménie d'après l'*Ašxarhac'oyc'*), Erévan, 1963.

— , 1972, 1973. « *Ašxarhac'oyc'i* skzbnakan bnagri verakangnman p'orj » (Essai de restitution du texte primitif de l'*Ašxarhac'oyc'*), *Patma-Banasirakan Handes*, 1972/fasc. 4, p. 208-238 ; 1973/fasc. 1, p. 238-252 ; 1973/fasc. 2, p. 261-274, Erévan.

— (= ÉRÉMIAN), 1980. « La reconstitution des cartes de l'atlas arménien du monde ou *Ašxarhac'oyc'* », *REArm*, NS 14, 1980, p. 143-155.

EUCLIDE, éd. 1962. *Erkrač'aput'iwn Ewglitin* (*Géométrie* d'Euclide), éd. d'une version arménienne tardive par Petrosyan (G. B.) et Abrahamyan (A. G.), Erévan, 1962.

FINCK (N.), 1903. « Zur Persönlichkeit des Chronisten Andreas », *Zeitschrift für armenische Philologie*, 2/16, 1903, p. 73-74, Marburg.

FONTAINE (J.), 1983. *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, t. 3, Notes complémentaires, Paris, 1983.

GARITTE (G.), 1952. *La Narratio de rebus Armeniae, CSCO* 132 (subsidia 4), Louvain, 1952.

GRIGOR MAGISTROS, éd. 1910. *Tʻłtʻer* (Lettres), éd. Kostaneancʻ (K.), Alexandrapol, 1910.

GROUSSET (R.), 1947. *Histoire de l'Arménie,* Paris, 1947.

GRUMEL (V.), 1958. *La chronologie,* Paris, 1958.

HADOT (I.), 1984. *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique,* Paris, 1984.

HAKOBYAN (V.), 1956. *Manr žamanakagrutʻyunner XIII-XVIII dd* (Petites chroniques des XIIIe-XVIIIe s.), tome 2, Erévan, 1956.
[Compte rendu par Berbérian (H.), *REArm,* NS 2, 1965, p. 474-478].

HAYRAPETIAN (S.), 1941. « Anania Širakacʻu kyankʻn u gorcuneutʻyunĕ » (La vie et l'œuvre d'Anania Širakacʻi), *Gitakan nyutʻeri žołovacu,* 1, 1941, p. 1-17, Erévan, 1941.

HEWSEN (R. H.), 1967. « On the Date and the Authorship of the *Ašxarhacʻoycʻ* », *REArm,* NS 4, 1967, p. 409-432.
— , 1968. « Science in Seventh-Century Armenia: Ananias of Širak », *Isis,* 59, 1968, p. 32-45.

HIPPOLYTUS, éd. 1929. *Die Chronik,* éd. Bauer (A.), contenant (p. 393-558) une « Armenische Chronik vom Jahre 686/687 », trad. Markwart (J.), *GCS* 36 (Hippolytus Bd. 4), Leipzig, 1929.

INGLISIAN (V.), 1963. « Die armenische Literatur » in SPULER (B.), *Handbuch der Orientalistik* I, 7, Leyde, 1963, p. 156-254.

JEAN TZETZES, éd. 1826. *Chiliades,* éd. Kiessling (T.), Leipzig, 1826.

KESCHISCHIAN (M.), 1964. *Katalog der armenischen Handschriften in der Bibliothek des Klosters Bzommar,* Vienne, 1964 (en arménien, avec titre allemand).

KIRAKOS GANJAKECʻI, éd. 1961. *Patmutʻyun Hayocʻ* (Histoire de l'Arménie), éd. Melikʻ Ōhanjanyan (K.), Erévan, 1961.

LEMERLE (P.), 1964. « Note sur les données historiques de l'autobiographie d'Anania de Shirak », *REArm,* NS 1, 1964, p. 195-202.
— , 1971. *Le premier humanisme byzantin. Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance, des origines au Xe s.,* Paris, 1971.

LEROY (M.), 1935. « Grégoire Magistros et les traductions arméniennes d'auteurs grecs », *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves* (Mélanges J. Capart), 3, 1935, p. 263-294.
— , 1936. « La traduction arménienne d'Euclide », *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves* (Mélanges F. Cumont), 4, 1936, p. 785-816.
— , 1937. « Un nouveau fragment de la traduction arménienne d'Euclide », *Revue des Études Indo-Européennes,* 1, 1937, p. 3-8, Bucarest.

MAHÉ (J.-P.), 1978-1979. « H. S. Anasyan, bibliologue de la littérature arménienne ancienne », *REArm,* NS 13, 1978-79, p. 409-420.
— , 1981. « Six énigmes arméniennes anciennes sur le mythe de l'homme primordial », *REArm,* NS 15, 1981, p. 45-57.
— , 1982. *Hermès en Haute-Égypte,* tome 2, Québec, 1982.
— , 1986. « Une université arménienne médiévale », *REArm,* NS 20, 1986.

MANANDIAN (H.), 1966. « Les poids et les mesures dans les plus anciennes sources arméniennes », *REArm,* NS 3, 1966, p. 315-346.
[Traduction d'un ouvrage en arménien, paru à Erévan en 1930].
— , 1968. « Les mesures attribuées à Anania Širakacʻi converties en poids et mesures actuels », *REArm,* NS 5, 1968, p. 369-419.
[Traduction française d'un ouvrage en arménien, paru à Erévan en 1930].

MARKWART (J.). Cf. HIPPOLYTUS, éd. 1929.

MARROU (H.-I.), 1969. « Les arts libéraux dans l'antiquité classique », dans *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge* (Actes du IV[e] congrès international de philosophie médiévale : 27 août-29 septembre 1967 à Montréal), Paris, 1969, p. 5-27.

MATʻEVOSYAN (A. S.), 1974 [a]. « Norahayt patařikner Anania Širakacʻu tʻvabanutʻyan dasagrkʻicʻ » (Fragments nouvellement découverts du manuel d'arithmétique d'Anania Širakacʻi), *Lraber*, 1974/fasc. 6, p. 65-76, Erévan.

— , 1974 [b], [c]. « Anania Širakacʻu *Kʻnnikonĕ* » (Le *Kʻnnikon* d'Anania Širakacʻi) *Lraber*, 1974/fasc. 7, p. 66-78 ; 1974/fasc. 8, p. 71-81, Erévan.

— , 1979 [a]. « Anania Širakacʻu *Kʻnnikoni* erkračʻapʻutʻyan bažinĕ » (La section géométrique du *Kʻnnikon* d'Anania Širakacʻi), *Patma-Banasirakan Handes*, 1979/ fasc. 2, p. 163-178, Erévan.

— , 1979 [b]. « Anania Širakacʻu *Ašxarhagrutʻyan* het kapvac mi kʻani harcʻer » (Quelques questions relatives à la *Géographie* d'Anania Širakacʻi), *Lraber*, 1979/fasc. 9, p. 78-86, Erévan.

— , 1980. « Evklidesi *Tarerkʻĕ* Anania Širakacʻu *Kʻnnikoni* erkračʻapʻutyan mas » (Les *Éléments* d'Euclide comme partie du *Kʻnnikon* d'Anania Širakacʻi), *Lraber*, 1980/fasc. 1, p. 89-95, Erévan.

— , 1981. « Noricʻ Širakacʻu *Kʻnnikoni* masin » (De nouveau sur le *Kʻnnikon* de Širakacʻi), *Patma-Banasirakan Handes*, 1981/fasc. 2, p. 223-239, Erévan. [Réponse à Petrosyan (G. B.) 1980].

— , 1986. « Stepʻanos Taronacʻi Asołikĕ ew Anania Širakacʻu *Kʻnnikonĕ* » (Stepʻannos Taronacʻi Asołik et le *Kʻnnikon* d'Anania Širakacʻi), *Patma-Banasirakan Handes*, 1986/fasc. 3, p. 125-133.

MERCIER (Ch.), 1978-1979. « L'École hellénistique dans la littérature arménienne », *REArm*, NS 13, 1978-79, p. 59-75.

MÉTRODORE, éd. trad. 1970. « Collection de jeux mathématiques » dans PATON (W. R.), *The Greek Anthology* 5, XIV, Londres, 1970, p. 27-107.

MNACʻAKANYAN (A. Š.), 1980. *Hay miǰnadaryan hanelukner* (Énigmes arméniennes médiévales), Erévan (Maténadaran), 1980.

MURADYAN (K. M.), 1975. « Kesaracʻu *Vecʻōrean* Širakacʻu ałbyur » (L'*Hexaéméron* de Basile de Césarée, source de Širakacʻi), *Lraber*, 1975/fasc. 1, p. 55-72 ; 1975/fasc. 3, p. 95-114, Erévan.

— , 1976. *Barseł Kesaracʻin ew nra « Vecʻōrean » hay matenagrutʻyan meǰ* (Basile de Césarée et son *Hexaéméron* dans la littérature arménienne), Erévan, 1976. [Compte rendu par OUTTIER (B.) dans *REArm*, NS 12, 1977, p. 386-388].

NBHL. *Nor bařgirkʻ haykazean lezui* (Nouveau dictionnaire de la langue arménienne), Venise, 1837 (2 vol.).

NICOMACHUS GERASENUS, éd. 1866. *Arithmetica introductio*, éd. Hoche (R.), Leipzig, 1866.

OUTTIER (B.), 1973. « Recherches sur la genèse de l'Octoéchos arménien », *Études Grégoriennes*, 14, 1973, p. 130-211.

PEETERS (P.), 1929. « Pour l'histoire des origines de l'alphabet arménien », *REArm*, 10, 1929, p. 203-237.

PETROSYAN (G. B.), 1959. *Matʻematikan Hayastanum hin ew miǰin darerum* (Les mathématiques en Arménie, dans l'Antiquité et au Moyen Âge), Erévan, 1959, 436 p. (résumé très détaillé en anglais : p. 391-421).

— , 1972. « *Młonačʻapʻkʻ* ew *Astłabašxakan erkračʻapʻutʻiwn* ašxatutʻiwnneri harcʻi šurǰo » (Sur la question des œuvres : *Distances milliaires* et *Géométrie astronomique*), *Patma-Banasirakan Handes*, 1972/fasc. 4, p. 200-208, Erévan.

— , 1980. « Anania Širakacʻu *Kʻnnikonĕ* » (Le *Kʻnnikon* d'Anania Širakacʻi), *Patma-Banasirakan Handes*, 1980/fasc. 2, p. 212-220, Erévan. [Critique des travaux de Matʻevosyan (A. S.)].

— , 1983. « Noric' Anania Širakac'u *K'nnikoni* masin » (De nouveau sur le *K'nnikon* d'Anania Širakac'i), *Patma-Banasirakan Handes*, 1983/fasc. 4, p. 131-137, Erévan.

PRAECHTER (K.), 1910. « Beziehungen zur Antike in Theodoros Prodromos Rede auf Isaak Komnenos », *Byzantinische Zeitschrift*, 19, 1910, p. 314-329.

REArm = *Revue des Études Arméniennes*, Paris.

SAINT-MARTIN (M. J.), trad. 1841. Cf. Yovhannēs Kat'ołikos Drasxanakertc'i.

SARGISEAN (B.), 1904. *Ananun žamanakagrut'iwn, xmbagir yōrineal yĒ daru i hnagoyn žamanakagroc'* (éd.) (Chronique anonyme, compilée au VIIe s. à partir de chroniqueurs anciens), Venise, 1904.

SOUKRY (A.), 1881. *Géographie de Moïse de Corène d'après Ptolémée*, Venise, 1881. [Édition et traduction française de la version longue de l'*Ašxarhac'oyc'* d'Anania Širakac'i ; le livre est paginé ainsi : p. 1-46 (texte arménien), p. I-VIII (introduction en français), p. 1-62 (traduction française).

STEP'ANNOS TARŌNEC'I ASOŁIK, éd. 1859. *Patmut'iwn tiezerakan* (Histoire universelle), éd. Šahxat'uneanc' (K.), Paris, 1859.

— , trad. 1883. *Histoire universelle d'Étienne Açogh'ig de Daron*, trad. Dulaurier (E.), Paris, 1883.

— , éd. 1885. *Patmut'iwn tiezerakan* (Histoire universelle), éd. Malxaseanc' (S.), Saint-Pétersbourg, 1885.

T'AHMIZYAN (N.), 1960. « Mi ēǰ haykakan vał miǰnadaryan eražštut'yan tesut'yunic' » (Une page de théorie musicale en Arménie durant le Haut Moyen Âge), *Banber Matenadarani*, 5, 1960, p. 43-76, Erévan.

— , 1976. « Anania Narekac'u ew Narekavank'i eražštakan avanduyt'neri masin » (Sur Anania Narekac'i et les traditions musicales du monastère de Narek), *Ēǰmiacin*, 1976/fasc. 8-9, p. 33-34.

— , 1982. *Eražštut'yunĕ hin ew miǰnadaryan Hayastanum* (La musique dans l'Arménie ancienne et médiévale), Erévan, 1982.

— , 1985. *Grigor Narekac'in ew hay eražštut'yunĕ V-XV dd* (Grigor Narekac'i et la musique arménienne du Ve au XVe siècle), Erévan (Maténadaran), 1985.

T'AMRAZYAN (H.), 1986. *Anania Narekac'i*, Erévan, 1986.

TANIELIAN, cf. DANIĒLIAN.

TERIAN (A.), 1982. « The Hellenizing School : Its Time, Place and Scope of Activities Reconsidered » dans GARSOÏAN (N. G.) et alii, *East of Byzantium: Syria and Armenia in the Formative Period*, Dumbarton Oaks, 1982, p. 175-186.

TER ŁEWONDYAN (A.), 1984. « Observations sur la situation politique et économique de l'Arménie aux VIIe-IXe s. », *REArm*, NS 18, 1984, p. 197-213.

TĒR MKTRTČ'EAN (G.), 1896, 1979. « Anania Širakac'i », *Ararat*, 1896/fasc. 2-4 et 6-7, Vałaršapat.
[Réimpression dans le recueil des œuvres de l'auteur : *Hayagitakan usumnasirut'yunner*, éd. Hakobyan (P. H.) et Pivazyan (E. A.), tome 1, Erévan, 1979, p. 235-297].

TER PETROSYAN (L. H.), 1983. « Barseł Kesarac'u *Vec'oreayk'i* hayeren t'argmanut'yan naxōrinakĕ » (Le substrat de la traduction arménienne de l'*Hexaèméron* de Basile de Césarée), *Patma-Banasirakan Handes*, 1983/fasc. 2-3, p. 264-278, Erévan.

THOMSON (R. W.), éd. 1978. *Moses Khorenats'i, History of the Armenians*, Harvard University Press, 1978.

T'OROSEAN (Y.), 1896. « Anania Širakac'in ew *Ararat* t'ert'in mi yaweluacĕ » (Anania Širakac'i et une addition à la Revue *Ararat*), *Bazmavēp*, 1896, p. 220, Venise.

VAN ESBROECK (M.), 1984. « L'origine de *Pemeniay* chez Anania Širakac'i », *REArm*, NS 18, 1984, p. 487-489.

VARDAN BAŁIŠEC'I, éd. 1903. « Ays en vardapetakan greank' i vank'n Amrdolu... » (Voici les livres d'enseignement du monastère d'Amrdol), *Ararat*, 1903, p. 178-189, Vałaršapat.

VARDANYAN (Ṙ. H.), 1987. « Anania Širakac'u hišatakaranneri meknut'yan šurjě ew mi k'ani tomarakan-žamanakagrakan harc'er » (L'interprétation des colophons d'A. Š. et quelques questions de calendrier et de chronologie), *Patma-Banasirakan Handes*, 1987/fasc. 1, p. 195-210.

VASILIEV (A.), 1898. « Slavjane v Grecii » (Les Slaves en Grèce), *Vizantijskij Vremennik*, 5/4, 1898, p. 649-650.

VOGEL (K.), 1967. « Byzantine Science », dans HUSSEY (J. M.) (éd.), *The Cambridge Medieval History*, IV, 2, p. 265-306.

YOVHANNĒS KAT'OŁIKOS DRASXANAKERTC'I
— éd. 1867. *Patmut'iwn Hayoc'*, Jérusalem.
— éd. 1912. *Patmut'iwn Hayoc'*, Tiflis.
— trad. 1841. *Histoire d'Arménie par le Patriarche Jean VI, dit Jean Catholicos*, trad. Saint-Martin (M. J.), Paris, 1841.

ZARPHANALEAN (K.), 1889. *Catalogue des anciennes traductions arméniennes (IVe-XIIIe s.)*, Venise, 1889.
[Ouvrage sans nom d'auteur, en arménien, avec des titres français, grecs et latins].

ZEKIYAN (B. L.), 1982. « La rupture entre les Églises géorgienne et arménienne, au début du VIIe siècle », *REArm*, NS 16, 1982, p. 155-174.

« CEUX D'EN FACE »

Les peuples étrangers dans les traités militaires byzantins[1]

par Gilbert DAGRON

Le soldat est sans doute l'homme pour lequel l'existence des autres est la moins douteuse. En face de lui se trouve un adversaire dont dépend son propre comportement et, en fin de compte, sa vie. La distance d'observation qui définit l'étranger pour un voyageur curieux d'exotisme semble ici s'épaissir en une barrière infranchissable, et les contrastes qui permettent à ce même voyageur ou géographe, dont Hérodote reste le modèle, d'expliquer en quoi les autres diffèrent de lui-même et de ses lecteurs, deviennent une confrontation préfigurant le choc des armes. On pourrait donc croire que la guerre place ceux qu'elle oppose dans une situation d'altérité radicale, et attendre des traités de tactique ou de stratégie qu'ils donnent des différents peuples avec lesquels un conflit armé est en cours ou attendu une description à la fois précise, sommaire et efficace. Mais c'est compter sans l'élément abstrait, voire utopique, qui caractérise toute cette littérature. L'armée que l'on y déploie, et dont on décrit complaisamment les rouages sans trop évoquer son enracinement social, est conçue comme une entité qui n'a besoin de se définir ni de l'intérieur, ni de l'extérieur. De l'adversaire on parle peu ; c'est par effort qu'on lui donne un nom et plus rarement des noms multiples. Le plus souvent, il est singulier et transparent, parce qu'il change et parce qu'il doit être interchangeable, pouvoir changer sans remettre fondamentalement en cause la théorie.

1. Le présent article reprend et développe une communication faite au XVI[e] Congrès international des Sciences Historiques (Stuttgart, 25 août-1[er] juillet 1985), sur le thème « l'image de l'autre » (séance du 29 août, présidée par I. Ševčenko).

Parcourons Végèce[2], afin de mesurer la distance entre Rome et Byzance, et entre l'Empire de la fin du IVe siècle et celui de la fin du VIe. Mis à part quelques allusions aux Perses disséminées dans le corps des *Institutions militaires*, le problème des peuples étrangers est expédié en deux chapitres liminaires. Le premier oppose la science des armes, apanage des Romains, aux qualités naturelles qui auraient dû rendre invincibles beaucoup d'ethnies pourtant soumises :

I, 1. — « En tout combat, c'est moins le nombre et un courage maladroit que l'art et l'exercice qui donnent ordinairement la victoire. Ainsi constatons-nous que rien d'autre n'a permis aux Romains de soumettre l'univers que le maniement des armes, la discipline des camps et l'apprentissage du métier militaire. Qu'auraient pu, en effet, leur petit nombre contre la multitude des Gaulois, et leur petite taille contre l'immensité des Germains ? Il est évident que les Espagnols nous surpassent tant par le nombre que par la force du corps ; nous ne pouvons rivaliser avec les Africains pour la ruse et pour les richesses ; personne ne doute de la supériorité des Grecs sur nous en ce qui concerne les arts et la science. Mais à tous ces avantages nous avons pu opposer l'art de choisir correctement une recrue, de lui enseigner — si je puis dire — le ' droit ' usage des armes, de le fortifier par un entraînement quotidien... »

Le deuxième chapitre répond donc très logiquement à la question : *Ex quibus nationibus tirones legendi sint :*

I, 2. — « ... Il naît, bien sûr, en tout pays des gens indolents et des gens énergiques. Pourtant, telle nation est plus douée que telle autre à la guerre, et la latitude influe beaucoup sur la vigueur non seulement des corps, mais des âmes... Toutes les nations voisines du soleil, desséchées par l'excès de chaleur, ont, dit-on, plus de jugement mais moins de sang, ce qui fait qu'elles manquent de fermeté et de confiance en soi pour combattre au corps à corps, parce que, sachant qu'elles ont peu de sang, elles craignent les blessures ; les peuples septentrionaux, au contraire, éloignés des ardeurs du soleil, sont irréfléchis, mais, emportés par le sang dont ils abondent, ils vont à la guerre avec plus d'impétuosité. Il faut donc tirer les recrues des latitudes tempérées, où le soldat ait assez de sang pour mépriser les blessures et la mort, et où l'on trouve aussi cette sagesse qui maintient le bon ordre dans les camps et n'est pas moins utile dans les combats que dans les conseils. »

On ne peut mieux dire que la maîtrise dans l'art de la guerre, en permettant de surclasser n'importe qui, dispense de prêter attention à la diversité des adversaires éventuels. La notion même d'ennemi disparaît à l'horizon du passé, derrière une frontière progressivement repoussée jusqu'aux limites du monde perçu. L'adversaire d'hier n'est, en somme, que le fédéré d'aujourd'hui ou de demain, pris dans une définition géographique et un classement « ethnologique » dont les Romains ont seuls la clé. Du point de vue de Végèce, il n'y a pas d'ethnologie des peuples étrangers et hostiles à l'Empire, il n'y a qu'une physiologie comparée du recrutement romain.

2. Flavius Vegetius Renatus écrivit sans doute son traité vers la fin du IVe s. ; à noter toutefois un article récent de W. Goffart, qui propose d'en placer la composition au milieu du Ve s. (« The Date and Purpose of Vegetius' *De re militari* », *Traditio*, 33, 1977, p. 65-100). Les deux passages cités ci-dessus sont traduits d'après l'éd. Lang, p. 5-7.

Deux siècles plus tard, cette souveraine indifférence fait place à une extrême attention, sans que le décor ait fondamentalement changé. Nous sommes encore dans un Empire romain réputé universel et que borde un *limes*, mais de l'autre côté apparaissent des ethnies. Maurice (ou celui dont l'œuvre est mise sous le nom de cet empereur) est le premier, entre 592 et 602, à consacrer dans son *Stratègikon* un chapitre entier aux « mœurs de chaque peuple et à sa tactique » (Περὶ τῶν ἑκάστου ἔθνους ἐθῶν τε καὶ τάξεων)[3]; et il est en vérité le seul, puisque Léon VI ne fait ensuite, vers 900, que reprendre son plan, et s'aperçoit, chemin faisant, qu'il ne lui convient plus[4]. Sont distingués en quatre sections : les Perses, ennemi héréditaire bien connu et identifié, les « Scythes, c'est-à-dire les Avars, les Turcs et les autres peuples qui mènent la même vie qu'eux », entendons les peuples nomades venus de l'Asie Centrale, sur lesquels les Byzantins commencent à être très bien renseignés, les « peuples blonds, c'est-à-dire les Francs, les Lombards et les autres peuples ayant le même genre d'existence », autrement dit les Occidentaux d'origine germanique, un danger et un souci relativement lointains, enfin les Slaves et les Antes, nouveaux venus qui intéressent et inquiètent beaucoup plus, et auxquels sont consacrées autant de pages qu'à tous les autres réunis.

À chacun de ces peuples, il s'agit d'adapter (ἁρμόζεσθαι)[5] tactique et stratégie. Ce précepte simple et de bon sens souligne, avec le retard habituel de la théorie sur la pratique, un tournant important qui conduit de la guerre de conquête romaine vers la guérilla byzantine. S'adapter à l'adversaire, c'est ce que faisaient depuis toujours les bons généraux, mais à quoi les théoriciens, nous l'avons vu, consentaient mal, sauf à brosser en quelques pages, comme fait Arrien dans son Ἔκταξις κατὰ Ἀλανῶν[6], un simple dispositif de marche et de combat convenant particulièrement aux opérations dans tel ou tel pays. Le *Stratègikon* va beaucoup plus loin : s'adapter signifie d'abord, pour Maurice, connaître non pas seulement les armes et les habitudes au combat, mais aussi la psychologie et la sociologie de chaque peuple. De là une grille qui, dans chacune des sections, permet de classer les renseignements sur les mœurs (caractère dominant; sont-ils bons ou méchants, dissimulés ou francs...), sur le degré d'organisation sociale (liens

3. Éd. Dennis, trad. Gamillscheg (CFHB, 17), Vienne 1981, p. 352-389. Sur le *Stratègikon*, on consultera A. Dain et J.-A. de Foucault, « Les stratégistes byzantins », *Tr. Mém.*, 2, 1967, p. 344-346 ; G. Moravcsik, *Byzantinoturcica*, I, p. 417-421 ; H. Hunger, *Die hochsprachliche Literatur der Byzantiner*, II, p. 329-331. Le problème de l'attribution à l'empereur Maurice a fait couler beaucoup d'encre sans progresser d'un seul pas ; qu'il nous suffise de préciser ici que l'œuvre s'inscrit dans la tradition des stratégistes, et qu'elle fut écrite dans les dernières années du VIe ou les premières du VIIe s. Le chapitre consacré aux ethnies a inspiré quelques travaux notables : Bohumila Zástěrová, *Les Avares et les Slaves dans la Tactique de Maurice* (Rozpravy Čekoslovenské Akademie véd, Řada společenských véd, 81, 3), Prague 1971 ; J. E. Wiita, *The Ethnika in Byzantine Military Treatise*, University of Minnesota, Ph. D. 1977, éd. photogr. 1978.

4. Voir plus bas, p. 216-217.

5. Maurice, *Stratègikon*, XI, Préambule et titre des chapitres, l. 2, 3, 5, 7, 9 de l'éd. Dennis.

6. *Flavii Arriani quae exstant omnia*, éd. Roos-Wirth, II, p. 177-185. L'auteur, né à Nicomédie, se distingua comme officier contre les Alains et les Massagètes sous le règne d'Hadrien. L'Ἔκταξις n'est peut-être qu'un extrait d'une Ἀλανική perdue ; cf. A. Dain et J.-A. de Foucault, « Les stratégistes... », *op. cit.*, p. 331.

familiaux, obéissance à des chefs, notion de patrie, diversification de la vie économique), sur le tempérament ou la complexion au sens mi-astrologique mi-médical où s'entend alors le mot κρᾶσις[7] (prédominance du chaud, du froid, du sec ou de l'humide, d'où il résulte qu'on est réfléchi ou impulsif, bon ou mauvais négociateur). On passe ensuite seulement à l'armement et à la tactique du peuple considéré, et à la conduite à tenir à son égard.

C'est ici que la notion d'adaptation prend son sens le plus concret. Adaptation en partie positive : l'armée de Maurice a déjà emprunté, de façon souvent avouée, aux Avars et aux peuples nomades quelques nouveautés technologiques ou tactiques, l'étrier, la tente ronde, les défenses de feutre, l'arc « composite » court et sans doute le *sôlènarion* ou arc à fléchettes multiples, le modèle du cavalier polyvalent maniant selon les situations la lance, l'épée ou l'arc, et opérant « en essaim »[8]. En partie aussi négative : avec la naïve simplification propre aux écrits militaires, on fait correspondre à chaque trait de mœurs un trait contraire sous la rubrique « leur sont dommageables... » (Λυπεῖ δὲ αὐτούς) et une riposte sous la rubrique « il faut donc... » (Χρὴ τοίνυν)[9]. Les Scythes sont de caractère indépendant et se querellent souvent entre eux; ils craignent les désertions qu'il faut donc favoriser[10]. Les peuples blonds sont impatients et se démobilisent facilement; leur sont dommageables les délais, qu'il faut donc multiplier en différant le combat[11]. Par un jeu d'oppositions mécaniques, on cherche à accentuer et à exploiter les différences, ou, s'il y a des ressemblances, comme dans le cas des Perses, à en limiter les inconvénients.

La ligne au-delà de laquelle on observe « les autres » est encore dans Maurice un *limes* de conception romaine; bien plus qu'une frontière, une limite dont le franchissement fait quitter la civilisation, la géographie et l'histoire, fait passer de l'unité (celle de l'Empire) à la pluralité (celle des ethnies), et souvent de la

7. Cette notion est fondée sur la médecine hippocratique, qui distingue dans le monde et dans l'homme des éléments (terre, air, feu, eau) et des qualités correspondantes (sec, froid, chaud, humide), dont le dosage dans une race ou dans un individu crée ce que nous appellerions le « tempérament ». À l'époque chrétienne, la notion de κρᾶσις est d'usage courant chez les médecins et les astrologues ; elle est notamment utilisée par le Ps.-Anastase, sans doute un médecin chypriote du VIIe s., qui s'efforce de faire la part de ce qui est disposition physique et de ce qui est vertu morale (ANASTASE, *Quaestiones*, 95-96, *PG* 89, col. 733-749).

8. MAURICE, *Stratègikon*, I, 2, l. 41-42 et II, 9, l. 22-28 (étrier) ; I, 2, l. 60-61 (tente ronde) ; I, 2, l. 37-38, 50 et XI, 2, l. 28-29 (défenses de feutre) ; I, 1, l. 5 (arc composite court) ; XII B, 5 *(sôlènarion)* ; IV, 5, l. 6-10 et XI, 2, l. 40-43 (cavaliers opérant δρουγγιστί et non κατ' ὄρδινον ἀκίας). Sur ces problèmes de technologie militaire, cf. J. F. HALDON, « Some Aspects of Byzantine Military Technology from the Sixth to the Tenth Century », *Byzantine and Modern Greek Studies*, 1, 1975, p. 11-47 (avec une erreur d'interprétation en ce qui concerne le *sôlènarion*) ; G. DAGRON et H. MIHĂESCU, *Le traité sur la guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*, Paris 1986, p. 142-143 et n. 10-14.

9. MAURICE, *Stratègikon*, XI, 1, l. 41 (λυπεῖ δὲ αὐτῷ) et 54 ; XI, 2, l. 66 (ἐναντιοῦται δὲ αὐτοῖς) et 79 ; XI, 3, l. 25 et 36 ; XI, 4, l. 69 et 82.

10. *Ibid.*, XI, 2, l. 74-78. Bon exemple de cette crainte des désertions dans THÉOPHYLACTE SIMOKATTÈS, *Hist.*, VIII, 6. Les Scythes ont un grand nombre de chevaux et ne supportent pas de combattre à pied ; aussi redoutent-ils le manque de pâturages ; il faut donc les attaquer en février-mars, lorsque les chevaux, au sortir de l'hiver, ne se sont pas encore refaits : *Stratègikon*, XI, 2, l. 31-32, 66-70 et VII A, pr., l. 34-37.

11. *Ibid.*, XI, 3, l. 27-29 et 39-42.

réalité au fabuleux. Mais si le *limes* reste une notion commode pour explorer d'un regard circulaire les alentours de la Romanité, il a perdu presque toute signification militaire depuis les invasions slaves et avares, et toute valeur conceptuelle depuis que, de Constantinople, on a commencé à se familiariser avec ces peuples périphériques, qui apportent souvent le trouble et la guerre, mais aussi le ferment de la nouveauté et l'enrichissement démographique par flux et pulsions migratoires. Les ethnies ont pris une singulière épaisseur, en cette fin du VIe siècle, et l'on dispose incontestablement sur elles d'une excellente information; après Procope et beaucoup mieux que lui, Ménandre le Protecteur et Théophylacte nous en sont témoins. Les relations avec les Perses sont parvenues à un point critique où tout peut arriver; et l'on se prend à rêver d'une conversion religieuse ou d'une fusion politique entre les deux Empires rivaux[12]. Du monde nomade, que l'on croyait sans structures et sans économie, on connaît beaucoup mieux les clivages ethniques et l'importance économique[13]. De toutes ces sources de renseignements, le *Stratègikon* ne retient, il est vrai, qu'assez peu de choses, une sorte de schéma simplifié jusqu'à la caricature, mais où chaque mot renvoie à un savoir accumulé. Seul le développement sur les Slaves est en grande partie original et atteint la proportion d'un petit traité, car il n'existe encore, pour ce peuple nouvellement apparu et qui pose un problème militaire brûlant, aucun schéma classificatoire. Or décrire, c'est ici rattacher tant bien que mal un faisceau d'informations objectives à des modèles d'époques et d'origines différentes, devenus les supports d'une classification beaucoup plus géographique qu'historique. Trois de ces modèles se reconnaissent facilement à travers les pages de Maurice. Ils correspondent à trois directions.

À l'Orient, les Perses sont à peine une ethnie tant leur civilisation les met, dans presque tous les domaines, et particulièrement dans l'art de la guerre, à

12. Cf. AGATHIAS, *Hist.*, II, 22, 6 - 27, 9 et IV, 23, 7 - 30, 5 (excursus sur la religion et les mœurs des Perses et sur l'histoire des Sassanides) ; MÉNANDRE LE PROTECTEUR, frag. 11-13 (ambassade de Pierre le Patrice), 17, 36-41, 46-47, 54-55, 60, éd. Müller, *FHG* IV, p. 206-218, 222-225, 238-244, 254-258, 260-263 (la récente édition donnée par R. C. Blockley, *The History of Menander the Guardsman*, Liverpool 1985, adopte une autre numérotation des fragments) ; THÉOPHYLACTE SIMOKATTÈS, *Hist.*, XI, 5 - 18, 5 (sur la guerre avec les Perses de 572 à 582) et III, 18, 6-14 (sur les races perses), qui s'inspire de Jean d'Épiphanéia. Pour l'intérêt porté par les Byzantins dans la deuxième moitié du VIe s. aux progrès du christianisme et aux martyrs chrétiens en Perse, cf. *Anth. Palat.*, I, 101 (poésie de Ménandre le Protecteur sur saint Iazbozid, voir aussi *FHG* IV, p. 232, frag. 38 a) ; P. PEETERS, « Sainte Golindouch, martyre perse († 13 juillet 591) », *Anal. Boll.*, 62, 1944, p. 74-125. Parmi les travaux récents sur Byzance et la Perse aux VIe et VIIe s., citons Averil CAMERON, « Agathias on the Sassanians », *DOP*, 23-24, 1969-1970, p. 67-183 ; P. SCHREINER, « Theophylaktos Symokattes und das Perserbild der Byzantiner im 6. und 7. Jh. », *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Suppl. V (XXI. Deutscher Orientalistentag, Berlin 1980), p. 301-306 ; C. MANGO, « Deux études sur Byzance et la Perse sassanide », *Tr. Mém.*, 9, 1985, p. 91-118.

13. Cf. MÉNANDRE LE PROTECTEUR, frag. 3-5, 9-10, 14, 18-21 (négociations et ambassades entre 558 et 569), éd. Müller, *FHG* IV, p. 202-203, 205, 218-219, 225-229. Théophylacte Simokattès poursuit l'*Histoire* de Ménandre après la prise de Sirmium par les Avars en 582 et s'attarde longuement sur l'origine des « Scythes » (*Hist.*, VII, 7, 6 - 9, 12) ; cf. J. HAUSSIG, « Theophylacts Exkurs über die skythischen Völker », *Byz.*, 23, 1953, p. 275-462 ; L. N. GUMILEV, « Biografija tjurskogo hana v Istorii Feofilakta Simokatty i v dejstvitel'nosti », *Viz. Vrem.*, 26, 1965, p. 67-76. Sur les Avars, on consultera A. AVENARIUS, *Die Awaren in Europa*, Bratislava 1974.

parité avec les « Romains »[14]. De ce côté, et malgré l'information de plus en plus solide que l'on peut avoir, les fantasmes véhiculés par des œuvres de pure imagination comme le *Roman d'Alexandre*[15] ou le début de l'*Expositio totius mundi et gentium*[16] gardent une influence indéniable encore que, sans doute, indirecte. La Perse n'est que la dernière étape d'un long itinéraire qui part, à l'extrême Orient, du pays des Bienheureux. Ces derniers, nous dit-on[17], mènent une vie quasi divine selon des règles purement naturelles et ignorent toute organisation sociale. En venant de ces fabuleux lointains, on traverse le territoire de peuples chez qui les éléments de culture sont de plus en plus nombreux : obéissance à une autorité, semailles et moissons, cuisson des aliments, vêtements, lois civiles et justice, richesse et commerce, guerre enfin, au sens d'*ars bellica*, où culmine la civilisation et s'abolit définitivement l'ordre naturel. Ainsi arrive-t-on jusqu'aux Perses « qui sont voisins des Romains ». Et l'*Expositio* poursuit, en résumant d'autres sources : « On raconte qu'ils sont tout à fait remarquables dans tout ce qui est mal et pleins de valeur dans les guerres. On dit qu'ils commettent de grandes impiétés : ignorant la dignité de la nature, ainsi que des bêtes sans raison, ils couchent avec leurs mères et leurs sœurs »[18]. Cette marche dans le sens du soleil trace donc dans l'espace une histoire de l'humanité; elle a sa logique, qui donne un sens bien précis aux observations — souvent justes — des historiens sur les mœurs efféminées des Perses, leur goût des fêtes et des parures, leur crainte des lois, leur amour des combats, leur culte du feu et leurs pratiques funéraires jugées aberrantes[19]. À cette frontière orientale, qui n'est pas tout à fait un *limes* puisqu'on lui suppose cet immense arrière-fond, la Perse offre à l'Empire romain une image pervertie de lui-même, la hideuse mais fascinante caricature d'une civilisation que son accomplissement même jette dans la malfaisance, l'inceste, l'impiété, et frappe de négativité. Par là s'explique la forme de certains jugements de Maurice dans le *Stratègikon* : les Perses obéissent à des chefs, mais c'est par peur; ils sont réfléchis, mais n'in-

14. Tout le développement consacré aux Perses (XI, 1) montre une grande proximité entre eux et les « Romains » en ce qui concerne l'armement, les dispositifs de combat, la tactique. Les principales différences relevées concernent l'art de l'archerie, l'utilisation de la cavalerie et, bien sûr, le tempérament et la psychologie des combattants. On sent que les deux adversaires se sont progressivement modelés l'un sur l'autre, cf. N. V. PIGULEVSKAJA, *Vizantija i Iran na rubeže VI i VII vv.*, Moscou-Leningrad 1946, p. 233 s., qui fait un parallèle entre le *Stratègikon* de Maurice et la tradition perdue, mais ancienne, d'où est issu le traité iranien d'art militaire du XIIIe s., *Âdâb al-harb wa-š-šağâ'a* (éd. A. Zajaczkowski, Varsovie 1969).

15. Cf. H.-G. BECK, *Geschichte der byzantinischen Volksliteratur*, Munich 1971, p. 31-32 ; Leif BERGSON, *Der griechische Alexanderroman, Rezension β* (Studia Graeca Stockholmiensia III), Stockholm 1965 ; voir aussi l'importante étude de A. R. Anderson, citée plus bas (n. 22).

16. § 1-21, éd. trad. Rougé, p. 140-155. Sur les rapports entre ce texte et l'*Itinéraire du Paradis d'Éden au pays des Romains* (réédité par Rougé, *op. cit.*, p. 350-355), voir W. WOLSKA, *La topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès*, Paris 1962, p. 255-256, et J. ROUGÉ, dans l'Introduction de son édition, p. 56-69.

17. *Expositio*, 4-7, éd. trad. Rougé, p. 142-147. Les Bienheureux sont appelés *Camarini*, nom qui leur viendrait d'un peuple d'Indochine et non de la déformation de *Makarioi*.

18. *Ibid.*, 19, éd. trad. Rougé, p. 152-155.

19. Voir, par exemple, l'excursus d'AMMIEN MARCELLIN, XXIII, 6, 75-84.

ventent que des ruses; sont courageux, mais se fient surtout à leur habileté tactique; négocient volontiers, mais attendent les propositions de leur adversaire[20].

Au Nord ou au Nord-Est de l'Empire, il y a les « Scythes », dont on sait qu'ils viennent par vagues successives des confins chinois, d'un Orient cette fois migrateur et non sédentaire. Ce second modèle, déjà parfaitement au point dans l'œuvre d'Hérodote[21], a résisté à la fois aux débordements légendaires et aux résultats d'enquêtes étonnamment précises. Il s'est seulement diversifié et complété, mais reste placé sous le signe de l'ambiguïté et de l'ambivalence. Les peuples relevant de cette catégorie, y compris les fabuleuses Amazones ou les monstrueux Gog et Magog[22], sont caractérisés par leur pluralité et l'uniformité de leur mode de vie, par la complexité reconnue des liens tribaux qui les unissent ou les opposent (on le voit quand Théophylacte distingue les « vrais » et les « faux Avars »)[23], et par la difficulté qu'a la diplomatie byzantine à entamer l'unité de cette polyarchie. Tout de suite quelques images paradoxales s'imposent: ils ont de l'or et manquent de fer[24], vivent dans un mélange de luxe et de rusticité[25], sont riches sans vie économique différenciée, ont abondance d'hommes dans des steppes désertiques où ils se nourrissent du lait des juments[26]; on se demande s'ils connaissent la civilisation urbaine[27]; on dit qu'ils adorent leurs épées[28], par une singulière contamination de la guerre et de la religion; car ici encore, la guerre apparaît comme l'élément le plus révélateur d'un niveau de culture. À l'égard des Scythes, on éprouve fascination et dégoût; un fragment de Priscus Panitès (traduit plus bas) montre que le Hun, comme le « bon sauvage » du XVIIIe siècle, servait à dresser un réquisitoire contre la civilisation romaine et à camper l'utopie d'une société sans contradictions, réduite à rien lorsqu'on se décidait à arracher le masque. De tout cela l'auteur du *Stratègikon* se souvient lorsqu'il note, non sans raison, que les Scythes sont divisés en multiples commandements, mais ont une seule manière de se conduire et un seul type de tactique[29];

20. XI, 1, l. 2-14. L'auteur anonyme du *De rebus bellicis* (rédigé entre 366 et 375) écrit de même : « Persarum sane gens, cui praeter ceteras nationes et dolus cordi et corpori suppetit virtus... » (29, 2, éd. E. A. Thompson, *A Roman Reformer and Inventor*, Oxford 1952, p. 104).

21. Voir le récent livre de F. HARTOG, *Le miroir d'Hérodote, essai sur la représentation de l'autre*, Paris 1980.

22. Cf. A. R. ANDERSON, *Alexander's Gate, Gog and Magog and the Inclosed Nations*, Cambridge Mass. 1932.

23. *Hist.*, VIII, 7, 10 s.

24. HÉRODOTE, I, 214 (à propos des Massagètes), IV, 5 et 7 (l'or sacré des Scythes) ; MÉNANDRE LE PROTECTEUR, frag. 10, éd. Müller, *FHG* IV, p. 228 ; voir aussi le *Roman d'Alexandre* (éd. Leif Bergson, citée plus haut n. 15, III, 27), où Alexandre, dans une lettre à sa mère Olympias, décrit les Amazones, qui ont des armes d'argent parce qu'elles ne connaissent pas le fer.

25. Ce contraste est relevé dans les récits que font Priscus Panitès (voir plus bas n. 107) et Ménandre le Protecteur (voir plus haut n. 13) des ambassades chez les Huns et chez les Avars.

26. HÉRODOTE, IV, 2.

27. HÉRODOTE, IV, 46 et 127 ; MÉNANDRE LE PROTECTEUR, frag. 18, éd. Müller, *FHG* IV, p. 225-226.

28. HÉRODOTE, IV, 62 ; le thème se retrouve même chez les Pères de l'Église : CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Protrepticus*, IV, 46, 1-2 et V, 64, 5, éd. Stählin, p. 35 et 49.

29. XI, 2, l. 4-5.

qu'ils ne connaissent ni métiers ni commerce, mais ont un appétit insatiable d'argent[30]; qu'ils ont la nature ambiguë d'hommes-centaures, dont les jambes souffrent d'atrophie[31], et l'armement ambivalent d'archers (normalement à pied) et de lanciers (normalement à cheval)[32]. Ce sont les ennemis les plus redoutés, en raison notamment de leurs singularités, mais aussi les plus imités : les changements et progrès technologiques introduits au VIe siècle dans l'armée byzantine viennent d'eux.

« Occidentaux », mais venus du Nord et apparus sur le Danube, ceux que nous appellerons les « Germains » en pensant à Tacite[33] et à la littérature sur les invasions des IVe-VIe siècles[34], correspondent à un modèle encore différent : celui de peuples proches de l'état de nature, avec ce que cela suppose de force et de vulnérabilité : cheveux longs et blonds, taille gigantesque, grand appétit, gosier en pente et sommeil de plomb, courage et impétuosité au combat, mais manque de résistance physique, de persévérance et de patience, nudité du corps exposé aux coups, absence de technologie militaire et de tactique; ils vivent enterrés; leur goût de la liberté exclut l'obéissance; leur organisation sociale ne dépasse pas la famille; la guerre, qui ne fait que rompre une vie d'oisiveté, satisfait chez eux un instinct querelleur et la joie naïve de la chevauchée[35]. Les « peuples blonds » de Maurice, germaniques eux aussi, relèvent de ce portrait type : rien ne vaut pour eux la liberté[36]; ils sont téméraires dans la charge de cavalerie et vigoureux dans le corps à corps[37], mais ne résistent ni à la fatigue ni au froid, ni au chaud, ni à l'absence de vivres (et surtout de vin), ni à l'attente[38]; seules donnent un semblant d'organisation à leur ordre de bataille la parenté et des « affinités » où Léon VI devinera plus tard un engagement personnel de type vassalique[39]; à leur incapacité à obéir s'ajoute leur manque de subtilité

30. XI, 2, l. 17.

31. XI, 2, l. 66-70 ; cf. AMMIEN MARCELLIN, XXXI, 2, 6 et ZOSIME, IV, 20, 4, à propos des Huns.

32. XI, 2, l. 24-27. Cette ambivalence est déjà notée par Hérodote à propos des Scythes (IV, 46) ; les sources arabes en font une caractéristique des Turcs (Djâhiz, traduit dans J. Sauvaget, *Historiens arabes*, Paris 1946, p. 7-10) ; Maurice, et peut-être déjà Justinien, ont cherché à appliquer ce modèle à l'armée byzantine (plus haut, n. 8).

33. *De origine et situ Germanorum*. On a reconnu qu'une bonne partie de la documentation de Tacite dans cet ouvrage venait des *Bellorum Germaniae viginti libri* perdus de Pline l'Ancien (cf. E. NORDEN, *Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania*, Leipzig 1924, p. 207-312 ; TACITE, *La Germanie*, éd. trad. Perret, p. 11-13).

34. Voir notamment PROCOPE, *Bell. goth.*, II, 25, sur les Francs ; AGATHIAS, *Hist.*, I, 2-4, sur les Francs, identifiés aux anciens Germains ; cf. B. S. BACHRACH, « Procopius, Agathias and the Frankish Military », *Speculum*, 45, 1970, p. 435-441 ; Averil CAMERON, « Agathias on the Early Merovingians », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, Ser. 2, 37, 1968, p. 95-140 ; A. GARZYA, « I Germani nella letteratura greca tardoantica », in *Mélanges Stratos*, Athènes 1986, « repris » dans *Il mandarino e il quotidiano, saggi sulla letteratura tardo-antica e bizantina*, Naples 1983, p. 171-198.

35. TACITE, *Germ.*, IV, VI, VII, XI-XVII, XXII-XXIII.

36. *Stratègikon*, XI, 3, l. 3.

37. *Ibid.*, XI, 3, l. 6-10, 11-12 et 18-20.

38. *Ibid.*, XI, 3, l. 25-29 et 39-42.

39. *Ibid.*, XI, 3, l. 13-15 : τῇ πρὸς ἀλλήλους συγγενείᾳ τε καὶ προσπαθείᾳ, peut-être inspiré de TACITE, *Germ.*, VII ; Léon VI (*Taktika*, XVIII, 84, 83 Vári) ajoute : πολλάκις δὲ καὶ συνωμοσίᾳ ; cf. J. E. WIITA, *op. cit.*, p. 221-227, qui évoque à ce propos le *fara* lombard.

tactique : il suffit d'une embuscade, d'une ruse ou d'un plan de campagne un peu réfléchi pour les vaincre[40]. Mais ces Francs ou Lombards, qui ont formé d'imposants royaumes en Occident, n'ont plus toute la fraîcheur des anciens barbares du Danube, que l'on retrouve inversement chez les Slaves et les Antes. Pour décrire ces nouveaux peuples, le *Stratègikon* puise au même modèle, ou plutôt file différemment sur la même trame : ils ne consentent d'aucune manière à être asservis ou commandés[41]; leur habitat est dissimulé aux regards[42] ; ils vivent enfouis dans l'eau des marais et l'obscurité des forêts[43], ne connaissent qu'une organisation familiale, ont le respect de l'étranger et du devoir sacré de l'hospitalité[44], le désaccord règne entre eux[45]. Dans le domaine militaire certains traits rappellent les ruses des Scythes[46], mais la psychologie (proche de la nature) et le paysage (bois et eau) correspondent bien au type « germanique ».

Sous l'apparence fort simple d'un tour d'horizon au-delà du *limes*, nous avons donc affaire à une opération plus complexe de mise en ordre. Tous les peuples ne sont pas apparus en même temps aux frontières de l'Empire, et les modèles servant à les décrire appartiennent eux-mêmes à des couches différentes de la culture grecque et romaine. La pluralité des ethnies décrites correspond à des situations historiques et à des héritages culturels différents dont la projection géographique cache les discontinuités. La classification de Maurice vise à stabiliser une réalité mouvante et à donner une certaine permanence à une carte des ethnies que les hasards de l'histoire ne devraient plus ensuite profondément perturber. La géographie commande à l'ethnologie : ainsi reporte-t-on sur les Slaves plusieurs *topoi* appliqués d'habitude aux Germains qui les ont précédés sur le Danube; ainsi fait-on naître un système d'oppositions sur l'axe Orient-Occident, qui fait des « peuples blonds » l'exacte antithèse des Perses et place les Byzantins dans un heureux équilibre entre les deux; ils joueront la carte occidentale face aux Perses et la carte orientale face aux Francs et aux Lombards. Contre les Perses, qui diffèrent le combat jusqu'aux fortes chaleurs de la mi-journée, ils attaqueront sans tergiverser; contre des Occidentaux fougueux mais vite démobilisés, ils multiplieront les délais[47]. Contre les Scythes, ils prendront garde aux fuites simulées, contre les « peuples blonds », ils en useront[48]; contre les Perses, ils utiliseront la tactique et l'armement des Scythes, et contre les Scythes le bel ordre tactique des Perses[49]; contre les Slaves ils auront recours à la technique des Scythes pour construire des ponts de bateaux[50]. La théorie des

40. *Stratègikon*, XI, 3, l. 36-39.
41. *Ibid.*, XI, 4, l. 3-5.
42. *Ibid.*, XI, 4, l. 23-27 ; cf. V. Popović, « Note sur l'habitat paléo-slave », in P. Lemerle, *Les plus anciens recueils des Miracles de saint Démétrius*, II, Paris 1981, p. 235-241.
43. *Ibid.*, XI, 4, l. 23-29, 57-58, 60-61, 165-172.
44. *Ibid.*, XI, 4, l. 8-16.
45. *Ibid.*, XI, 4, l. 51, 65-68, 128.
46. Fuite simulée ou repli stratégique : XI, 4, l. 59-63.
47. *Ibid.*, XI, 1, l. 32-38, 54-59 ; XI, 3, l. 39-42.
48. *Ibid.*, XI, 2, l. 52-55 ; XI, 3, l. 33-34.
49. *Ibid.*, XI, 1, l. 46-50 ; XI, 2, l. 32-34, 40-41, 55-59, 90-97, 101-105.
50. *Ibid.*, XI, 4, l. 77-78.

klimata est sous-jacente[51]; elle permet de placer la Romanité au centre du tableau et d'annuler en elle toute marque d'ethnicité.

Ces derniers exemples nous révèlent en outre qu'avec la classification géographique va de pair une permanence des fonctions représentées par telle ou telle ethnie. Structuraliste sans le savoir, Maurice assigne un rôle précis à chaque peuple dans une définition négative de la Romanité. De même que la description des Scythes, des Amazones et des Perses servait à Hérodote à décrire l'hellénisme par une série de portraits inversés et organisés autour de ce que G. Lloyd et F. Hartog appellent des « polarités »[52], de même la description des ethnies, par jeu de comparaison et de contraste, dresse un inventaire des formes recensées d'altérité et définit ainsi, par oppositions et touches successives, une entité centrale sur laquelle rien de positif n'est dit : l'Empire, dont n'apparaissent que les ennemis et l'armée protéiforme.

L'ethnologie, science des autres, est bien ici une recherche de sa propre identité. Et notre « ethnologue » militaire se trouve dans une situation à certains égards comparable à celle de l'hérésiologue. Pour le théologien aussi, les hérésies sont virtuellement en nombre illimité, comme les peuples ennemis, mais cette pluralité est toujours réductible à l'unité d'une machination diabolique et à celle d'une injure : athéisme; et pour plus d'efficacité tactique, l'hérésiologue s'en tient à quelques types bien étiquetés (manichéisme, messalianisme...), contre lesquels on sait agir et auxquels on rattachera, pour cette raison, toutes les manifestations possibles d'hétérodoxie, en ne retenant d'une information complète que les éléments qui confirment ce classement, et la condamnation correspondante. Enfin les hérétiques, soit qu'ils singent la piété comme les Perses singent la Romanité, soit qu'ils s'en écartent ouvertement comme les Scythes du mode de vie des Romains, définissent une orthodoxie par jeu de contraste et d'équilibre. Dans ce chapitre du *Stratègikon*, où il lui serait facile d'opposer des ethnies païennes (ou d'un christianisme encore un peu suspect) à un Empire chrétien, Maurice ne fait aucune allusion au christianisme, mais il pense la Romanité en termes d'orthodoxie.

Trois siècles plus tard, vers 895[53], Léon VI reprend Maurice et tente de l'adapter, traitant négligemment ce qui lui semble périmé et ajoutant fort

51. J'entends moins ici la théorie géographique des latitudes que son prolongement astrologique appelé depuis Ptolémée « chorographie » zodiacale, planétaire ou mixte, qui permet de brosser la psychologie d'un peuple. Exposé d'ensemble sur cette question dans A. Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, Paris 1899, p. 327-347 ; voir aussi E. Honigmann, *Die sieben Klimata und die πόλεις ἐπίσημοι*, Heidelberg 1929. A. Miquel a parfaitement montré comment les géographes arabes ont eux aussi tiré parti de la « chorographie » de Ptolémée pour dresser une carte mi-géographique mi-astrologique du monde ayant pour centre la région où est né l'Islam (*La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI*e *siècle*, II, Paris 1975, p. 31-70).

52. Cette notion, étudiée par G. Lloyd (*Polarity and Analogy*, Cambridge 1966), a été très judicieusement utilisée par F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, *op. cit.* (cf. n. 21), notamment p. 225-231 (« Une rhétorique de l'altérité : différences et inversions »).

53. Date approximative, qui n'exclut pas des remaniements postérieurs à 900 ; cf. A. Schminck, *Studien zu mittelbyzantinischen Rechtsbüchern* (Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte, 13), Francfort 1986, p. 96-98.

heureusement à son modèle un très long développement sur les Arabes, où il voit l'essentiel de son œuvre personnelle[54]. Autre temps, autre Empire, autre guerre. Les territoires byzantins ne sont plus cernés par un *limes*, même théorique, mais défendus à deux frontières; l'universalisme de l'Empire, qui ne peut plus prétendre à une expression géographique, a gagné les hauteurs de l'idéologie; la guerre, qui, dans les Balkans, peut encore être imputée à la poussée désordonnée des ethnies, est devenue en Orient un phénomène saisonnier, durable et, jusque vers 960, calculé pour durer, contre un ennemi bien installé et bien connu, l'Islam.

L'empereur n'en recopie pas moins son prédécesseur, comme il l'avait, quelques années auparavant, découpé en « questions et réponses »[55]; mais il est contraint de modifier certains passages en raison des changements intervenus. Il lit, pour ainsi dire, Maurice devant nous, et nous le voyons biffer les passages devenus inutiles, notamment sur les Perses, en mettre d'autres au passé (« Il y avait des peuples, comme les Perses, qui, lorsqu'ils combattaient jadis contre les Romains, mis en difficulté, s'abstenaient de faire d'eux-mêmes les propositions qu'ils souhaitaient pour assurer leur salut, et attendaient qu'elles leur fussent faites par l'ennemi; tant était grande leur résistance dans les épreuves »)[56]; entrecouper le texte de réflexions ou d'associations d'idées (par exemple sur la réhabilitation de l'archerie)[57], agrémenter son texte de remarques ou de souvenirs personnels (ainsi à propos de l'indépendance des Francs, qui retournent souvent chez eux avant la fin de la campagne[58], ou de leur vénalité : « On les corrompt facilement avec de l'argent, car ils sont cupides. Et de cela nous avons nous-même fait l'expérience avec les gens qui sont souvent venus ici d'Italie pour quelque affaire; et c'est je pense la conséquence du fait qu'ils sont de races mélangées, ont été barbarisés et ont hérité des mœurs des autres)[59]. Enfin, pour

54. La Constitution XVIII des *Taktika*, Περὶ μελέτης διαφόρων ἐθνικῶν τε καὶ ῥωμαϊκῶν παρατάξεων, suit à peu près la classification de Maurice du § 16 au § 107 (XVIII, 16-41 = *Stratègikon*, XI, 1, sur les Perses ; XVIII, 42-73 = *Stratègikon*, XI, 2, sur les Scythes ; XVIII, 78-97 = *Stratègikon*, XI, 3, sur les peuples blonds ; XVIII, 18, 99-107 = *Stratègikon*, XI, 4, sur les Slaves). Les textes sont étudiés en parallèle dans J. E. WIITA, *The Ethnika*, *op. cit.* (cf. n. 3). Léon VI parle ensuite des Arabes (XVIII, 109-141) et précise, dans une sorte de conclusion, que tout son traité a été composé « en pensant à eux » (XVIII, 142). Enfin, dans une dernière partie, l'auteur revient sur des problèmes d'effectifs et de dispositifs de combat de façon plus concise et plus actuelle que dans les Constitutions précédentes (XVIII, 143-154). Les références à la Constitution XVIII des *Taktika* sont données ici d'après la Patrologie (*PG* 107, reprenant la vieille édition de J. Meurs corrigée par J. Lami), avec, entre parenthèses, la numérotation de l'édition presque introuvable de R. Vári, si elle est différente (in PAULER et SZILÁGYI, *A Magyar honfoglalás Kutfôi*, Budapest 1900, p. 5-89).

55. LÉON VI, *Problemata*, éd. A. Dain, Paris 1935 ; cf. A. DAIN et J.-A. DE FOUCAULT, « Les stratégistes byzantins », *Tr. Mém.*, 2, 1967, p. 354.

56. XVIII, 21, correspondant à *Stratègikon*, XI, 1, l. 12-14.

57. *XVIII*, 22-23.

58. XVIII, 87 (86 Vári), développant *Stratègikon*, XI, 3, l. 20-23.

59. XVIII, 89 (88 Vári), développant *Stratègikon*, XI, 3, l. 23-24. Le portrait des Occidentaux vus de Byzance est fait de la superposition de traits de mœurs notés par Tacite, venant donc d'un modèle littéraire, et d'observations directes et contemporaines. Les Germains. écrivait Tacite, sont forts mais peu résistants, farouchement indépendants, fidèles aux seuls liens familiaux, engagés à un chef par serment, portés sur la nourriture et sur la boisson, sensibles aux cadeaux, issus bien souvent de races

ne pas « perdre une fiche », Léon VI transforme souvent le trait de caractère d'une ethnie en un conseil général à l'adresse de son stratège : le patriotisme, la résistance, la capacité de dissimulation des Perses deviennent tout simplement une exhortation aux soldats et aux chrétiens à faire preuve de ces qualités ou de ces dispositions[60].

Bien des choses ont changé, mais la typologie des ethnies était si bien ajustée par Maurice aux permanences géographiques du monde environnant, que Léon VI ne se sent qu'à moitié dépaysé. Les « peuples blonds » et les Slaves ne sont plus dans les mêmes rapports avec l'Empire, mais ils sont toujours là; et si les Avars et les Turcs de Maurice ne sont plus là[61], on peut leur substituer les Bulgares et les Hongrois (appelés Turcs) sans que l'ancien schéma cesse de fonctionner et sans que les notations ethnologiques soient tout à fait fausses. Notons seulement que cette substitution terme à terme n'est valable que pour les peuples de la frontière danubienne, et que Léon VI l'évite soigneusement là où on l'attendrait peut-être le plus, pour les Perses qu'ont remplacés les Arabes.

Une idée le gêne : celle d'ethnie, qui faisait l'unité du chapitre XI du *Stratègikon*. Elle lui semble incompatible avec le nouveau critère qui lui sert à réorganiser le monde balkanique et occidental : celui de christianisation ou non-christianisation. Quelques passages importants sont ici à traduire :

XVIII, 42 (41 Vári). — « Puisque j'ai évoqué les Turcs[62], il ne me paraît pas hors de propos de dire quelle formation ils adoptent au combat et comment, à l'inverse, il faut leur faire front, car nous en avons acquis une certaine expérience lorsque nous les avons eus pour alliés, après que les Bulgares eurent rompu les traités de paix et envahi la Thrace. Le juste châtiment d'un parjure contre le Christ Dieu ne tarda pas à les accabler : nos forces étant immobilisées contre les Saracènes, la divine providence arma les Turcs (= Hongrois) à la place des Romains contre les Bulgares, après qu'une flotte impériale leur eut fait traverser le Danube et les eut appuyés. Et ces Turcs vainquirent en trois combats l'armée bulgare qui s'était vilainement attaquée à des chrétiens, Dieu ayant envoyé contre eux les Turcs (païens) comme des bourreaux, afin que les Romains chrétiens ne se souillent pas volontairement du sang des Bulgares chrétiens. »

mêlées (*Germ.*, IV, VII, XI, XIII-XV, XXII, XLVI). Maurice se souvient d'avoir eu souvent recours' comme ses prédécesseurs, à la corruption dans sa politique occidentale ; Léon VI n'a peut-être pas oublié que son père, Basile Ier, avait reproché aux Francs de n'avoir pas eu la patience d'attendre la fin du siège de Bari, en 871, et de s'être retirés chez eux *motu subitaneo et clandestino*, laissant les Byzantins seuls ; cf. la lettre de Louis II à Basile Ier conservée dans le *Chronicon Salernitanum*, 107, éd. Westerbergh, p. 115-116 = *MGH, s.s.* III, p. 521-527. Le même document, que je remercie mon ami le Professeur G. Arnaldi de m'avoir signalé, montre que Basile Ier se moquait aussi de l'ivrognerie des Francs. Plus tard, Nicéphore Phocas reprochait aux Occidentaux en termes encore plus violents leur bâtardise et leur *gastrimargia* : « Leur dieu c'est leur ventre, leur audace la goinfrerie, leur courage la soûlerie... » (Liutprand, *Legatio*, 11, éd. Becker, p. 182).

60. XVIII, 16-20, correspondant à *Stratègikon*, XI, 1, l. 2-12.

61. Les Turcs du *Stratègikon* de Maurice, distingués des Avars et des autres peuples nomades (Huns Hephtalites, Onogours, Outigours, Koutrigours, Sabirs...) étaient les Turcs occidentaux connus des Perses dès le ve s., qui étaient arrivés au plus près des territoires byzantins, en Crimée orientale, vers 576, qui s'étaient alors manifestés par une série d'ambassades, et que l'Empire cherchait à utiliser contre les Avars ; cf. L. N. Gumilev, *Drevnie Tjurki*, Moscou 1967.

62. Dans un développement précédent (XVIII, 40-41, 39-40 Vári), Léon VI reprenait une remarque de Maurice sur les Perses, qui ne rompent pas les rangs, comme font les Scythes, lorsqu'ils poursuivent des adversaires en fuite (*Stratègikon*, XI, 1, l. 82-85). Mais les Perses ne sont même plus cités, et les Scythes deviennent des Turcs, autrement dit des Hongrois.

XVIII, 44 (43 Vári). — Mais les Bulgares ayant choisi la paix dans le Christ et ayant rejoint les Romains dans la foi chrétienne après cette expérience du parjure, nous ne voulons pas armer notre bras contre eux et comptons désormais sur la divinité pour les opérations à entreprendre contre eux ; pour cette raison, nous ne souhaitons pas décrire plus avant ni leur dispositif de combat face à nous, ni le nôtre face à eux, vu qu'ils sont devenus nos frères par l'unité de la foi et qu'ils ont annoncé leur intention de se conformer à nos propositions »[63].

Les Bulgares ne seront donc pas décrits comme l'étaient, dans le *Stratègikon*, les Avars; mais les Turcs/Hongrois le sont, par simple emprunt à Maurice, jusqu'à cette conclusion :

XVIII, 61 (60 Vári). — « Voilà pour les peuples Turcs, qui ne diffèrent des Bulgares qu'en ceci que ces derniers, ayant embrassé la foi chrétienne, se sont progressivement transformés sous l'influence des mœurs romaines et ont perdu, en même temps que leur incroyance, leur caractère sauvage et nomade. »

Si nous passons des Scythes aux peuples blonds, les mêmes scrupules, sincères ou conventionnels, apparaissent, avec d'importantes nuances de ton :

XVIII, 78 (77 Vári). — « Il y a certains peuples, comme les Francs et les Lombards, qui étaient auparavant pleins d'impiété et qui ont maintenant embrassé la vraie foi des chrétiens[64] ; certains sont amis, d'autres sujets de notre divine royauté. Ils ont aussi des particularités dans leur manière de combattre, certains par adoption, d'autres par tradition nationale ; et je vais t'en faire part, Stratège, non en prévision de leurs attaques — comment serait-il possible de la part de gens en paix, alliés, de même religion et soumis à notre autorité ? —, mais afin que tu choisisses dans leurs coutumes et organisations, au besoin en en prenant le contre-pied, ce qui te paraîtrait utile... »

Mêmes idées dans un autre style à propos des Slaves :

XVIII, 79 (78 Vári). — « Il y avait aussi, jadis, les Slaves, lorsqu'ils habitaient de l'autre côté de l'Ister, que nous appelons Danube, avec lesquels les Romains combattaient et qui menaient eux aussi une vie de nomades, avant qu'ils ne franchissent l'Ister et ne plient la nuque sous le joug de la puissance romaine... »[65].

XVIII, 99 : « Les peuples slaves avaient, les uns et les autres, même genre de vie et mêmes habitudes, étaient indépendants et ne consentaient à être ni commandés, ni asservis, surtout lorsqu'ils habitaient de l'autre côté du Danube, dans leur propre pays[66]. Depuis lors, ayant

63. Syméon de Bulgarie envahit la Thrace et battit l'armée byzantine en 894. Les Byzantins eurent, en effet, recours contre eux aux Hongrois, qui occupaient le pays situé entre Dniepr et Danube. Ce fut la première intervention de ce peuple en Europe, sous le commandement d'Arpad et de Kousan. Le drongaire de la flotte, Eustathios, fit traverser le Danube aux Hongrois, qui attaquèrent les régions septentrionales de la Bulgarie, tandis que Nicéphore Phocas l'Ancien occupait la frontière méridionale. Pour gagner du temps, Syméon signa alors un armistice avec Byzance, et il semble que les choses en soient là lorsque ce chapitre des *Taktika* est rédigé. Les Bulgares se retournèrent ensuite contre les Hongrois, qu'ils défirent, puis battirent les Byzantins à Boulgarophygon, en 896. Ces événements nous sont rapportés notamment par le CONTINUATEUR DE THÉOPHANE, Bonn, p. 357-359, par le CONTINUATEUR DE GEORGES LE MOINE, *ibid.*, p. 853-855, et par CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De administrando imperio*, 40, éd. Moravcsik-Jenkins, p. 174-176.

64. Entendons qu'ils sont passés de l'hérésie arienne, qui caractérisait les peuples germaniques autrefois installés dans l'Empire, à l'orthodoxie.

65. C'est par association d'idées que Léon VI introduit ce premier paragraphe sur la christianisation des Slaves dans la section consacrée aux Francs et aux Lombards.

66. Reprise de *Stratègikon*, XI, 4, l. 3-5, où Maurice choisit de décrire les mœurs des Slaves « chez eux » (ἐν τῇ ἰδίᾳ χώρᾳ), c'est-à-dire au Nord du Danube, sans ignorer que de gros contingents ont déjà traversé ce fleuve pour s'installer définitivement en Grèce.

traversé de ce côté-ci et ayant été pour ainsi dire forcés à se plier à la servitude, ils n'acceptèrent pourtant pas facilement d'obéir à un autre, mais seulement — pour ainsi dire — à eux-mêmes ; ils aimaient mieux, en effet, être conduits à leur perte par un chef de leur tribu que d'être assujettis et de se soumettre aux lois romaines ; et ils n'avaient pas reçu le baptême jusqu'à nos jours tant ils gardaient jalousement leurs habitudes anciennes d'indépendance »[67].

XVIII, 101 : « Mon père de bienheureuse mémoire, l'empereur Basile, les a persuadés de changer leurs anciennes mœurs, les a grécisés (γραικώσας), les a honorés du baptême et les a affranchis de leurs propres chefs, les a entraînés à servir dans l'armée contre les peuples ennemis des Romains, et, s'étant appliqué à cette tâche, a libéré les Romains du souci des fréquentes révoltes des Slaves, ces Romains qui avaient eu précédemment bien des difficultés et des guerres de leur fait »[68].

Que la christianisation soit un instrument de la romanisation politique et de l'hellénisation culturelle, ces textes, avec beaucoup d'autres[69], le confirment; il serait même préférable de dire, pour ne pas imaginer du machiavélisme là où il y a bonne foi candide, que les deux notions se confondent. Mais cette équation est surtout importante par ses conséquences. Aux nouveaux peuples chrétiens, Léon VI ne pense pas que puisse être appliqué le mode de description ethnologique qui objectivise, oppose, place celui qui décrit en position d'observateur et les autres hors de la Romanité, au-delà d'un *limes* théorique ou réel. Le christianisme intervient comme une « savonnette à ethnies », faisant perdre une grande partie de leur spécificité à ceux qu'il a touchés. Les Bulgares sont devenus moins sauvages et moins nomades, les Slaves moins rebelles et moins hospitaliers,

67. Jusqu'à la fin du règne de Maurice, le Danube resta la frontière théorique (et parfois reconnue, cf. Théophylacte Simokattès, *Hist.*, VII, 15, 14) entre les Byzantins et les Avars. Mais la première installation de Slaves au Sud du Danube, et jusque dans le Péloponnèse, semble remonter à 587 / 588; la date est donnée par la *Chronique de Monemvasie*, qui précise que l'Empire ne reprit le contrôle du Péloponnèse qu'en 804/805, sous Nicéphore Ier ; cf. P. Lemerle, « La Chronique improprement dite de Monemvasie », *RÉB*, 21, 1963, p. 5-49, repris dans *Essais sur le monde byzantin*, Londres, Variorum Reprints, 1980 ; Id., *Les plus anciens recueils des Miracles de saint Démétrius*, II, Paris 1981, notamment p. 53-69 et 182-193 ; V. Popović, « Aux origines de la slavisation des Balkans : la constitution des premières sklavinies macédoniennes vers la fin du vie siècle », *CRAI*, 1980, p. 230-257.

68. C'est à Nicéphore Ier (802-811) que la *Chronique de Monemvasie* attribue le mérite de la conversion des Slaves du Péloponnèse en même temps que la réorganisation de l'Église locale autour d'une nouvelle métropole, Patras (cf. P. Lemerle, « La Chronique improprement dite de Monemvasie », *op. cit.*, p. 10 et 17-22). Cette christianisation, qui succéda à une reconquête militaire et s'accompagna du transfert de populations chrétiennes (Théophane, éd. de Boor, p. 486), ne se fit pourtant pas en quelques années, et elle fut entrecoupée de révoltes, sous le règne de Nicéphore Ier lui-même (cf. Constantin Porphyrogénète, *De administrando imperio*, chap. 49) et sous les règnes de Théophile et de Michel III (*ibid.*, chap. 50) ; Léon VI, en attribuant le mérite de la conversion au seul Basile Ier, son père, est évidemment tendancieux, mais il est fort possible que cet empereur ait achevé l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs et réorganisé les Églises de Grèce et du Péloponnèse où étaient implantés des Slaves (F. Dvornik, *Byzantine Missions among the Slavs*, Rutgers University 1970, p. 40-42). En ce qui concerne les royaumes slaves indépendants (bulgare et russe), c'est aussi à Basile Ier (au lieu de Michel III) et au patriarche Ignace (au lieu de Photius) que Constantin Porphyrogénète donne le rôle de convertisseurs (*Vita Basilii*, 96-97, in Théophane Continué, Bonn, p. 342-343).

69. Ainsi la lettre encyclique de Photius aux sièges archiépiscopaux d'Orient, où la conversion des Bulgares et des Russes est étroitement associée à leur soumission à Byzance : *ep.* 2, éd. Laourdas-Westerink, I, p. 41 et 50.

les Lombards moins épris de liberté[70]. C'est peu dire qu'il y a modification de leurs mœurs : il y a dépérissement de leur identité ethnique et, plus encore, inconvenance morale à les considérer sous l'angle de cette franche et simple altérité. Léon VI justifie son silence ou ses réticences par le refus a priori d'envisager que des chrétiens puissent devenir des ennemis de l'Empire, sinon par accident ou violation provisoire de la foi jurée. Vœu pieux que dément la terrible guerre bulgare; mais il est vrai que ne lui convient plus la géographie simplificatrice de Maurice, où le classement des nations ressemblait un peu à une rose des vents; le phénomène de la christianisation, plus ou moins ancien et plus ou moins profond, l'aide à concevoir le monde comme un vaste et complexe système de parenté : quelques ethnies subsistent (les Hongrois, avec lesquels une alliance est pourtant bénéfique); à quelques peuples on sent bien que le baptême n'a pas encore totalement retiré des caractères ethniques qui pèsent sur eux comme une tare; à d'autres reste attaché le souvenir d'une hérésie prête à resurgir, comme une brouille de famille est toujours prête à renaître (les Occidentaux, autrefois ariens); enfin, des degrés sont subtilement marqués de l'asservissement des Slaves à l'amitié distante ou au loyalisme supposé des Francs et des Lombards. Ce changement d'optique lance le jeu diplomatique parallèlement à celui de la guerre, mais surtout il sauvegarde une apparence d'universalisme malgré la perte de tous les territoires qui faisaient de l'Empire un monde. Faute de pouvoir maîtriser une périphérie, un *limes*, on confirme la position centrale de Constantinople, capitale d'une chrétienté, d'un Χριστιανῶν ἔθνος[71].

À la frontière orientale, les Arabes posent un problème tout différent. L'adversaire est cette fois au singulier. La manière embarrassée et contradictoire dont Léon VI aborde la description qu'il consacre à ces ennemis connus pourtant depuis longtemps, montre que l'information recueillie sur eux manque encore, vers l'an 900, d'un moule tout à fait adapté. L'empereur tente bien de traiter les Arabes comme une ethnie, c'est-à-dire de leur appliquer les déterminismes physio-psychologiques de l'ethnologie antique[72] :

70. Pour les Bulgares, cf. *Taktika*, XVIII, 61 (60 Vári), traduit plus haut ; pour les Slaves, XVIII, 99-105 (98-104 Vári), où les traits de mœurs sont mis au passé et déclarés « surtout » valables lorsque les Slaves vivaient au Nord du Danube ; pour les Lombards, XVIII, 80 (79 Vári) : « Francs et Lombards font grand cas de la liberté ; mais les Lombards ont maintenant perdu en grande partie cette qualité. Eux et les Francs étaient extrêmement audacieux... ».

71. *Taktika*, XVIII, 19 ; voir G. DAGRON, « Byzance et le modèle islamique, à propos des Constitutions tactiques de l'empereur Léon VI », *CRAI*, 1983, p. 219-232 ; G. DAGRON et H. MIHĂESCU, *Le traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas* (cf. n. 8), p. 147-149 et 284-286.

72. Dans ce même style, l'une des toutes premières descriptions des Arabes, datant de 775/776, avait la forme d'un thème horoscopique et avait été mise sous le nom d'Étienne d'Alexandrie (éd. H. USENER, *De Stephano Alexandrino commentatio*, Bonn 1880, repris dans *Kleine Schriften*, III, p. 266-289). L'état du ciel est dressé à la date supposée (1er septembre 621) et à l'heure où un marchand aurait annoncé à Étienne la prédication de Mohammed et la naissance, avec l'Islam, d'un « peuple » nouveau ; les planètes dominantes étant Saturne et, accessoirement, Vénus, ce peuple aura l'esprit hautain et indépendant, des projets ambitieux, un régime alimentaire simple et frugal ; il sera circoncis (Saturne est castrateur), débauché, au moral mâle et viril, au physique lascif et efféminé ; il aimera les couleurs vives, les belles étoffes, les ablutions ; Saturne étant en aspect diamétral avec Mars, toute la prospérité de ce peuple lui viendra de l'épée et de sa force irrépressible. Après cette description de l'« ethnie » (p. 273-279), viennent des prédictions *post eventum* sur les règnes des califes. Sur la description des Arabes par Léon VI,

XVIII, 109 : « Puisque nous avons évoqué la tactique et les mœurs des différentes ethnies, ajoutons donc celle d'un peuple qui, de nos jours, porte le trouble dans notre *politeia* romaine, les Saracènes, en évoquant autant que possible quelle est leur nature (φύσις), comment ils se servent de leurs armes pendant leurs expéditions, quelles sont leurs habitudes au combat, et comment il faudrait adapter notre armement et nos opérations à cet adversaire. »

C'est bien, dans un plan repris du *Stratègikon*, l'esprit et le langage de Maurice. Il est ensuite question de l'origine des Saracènes « qui sont de la race des Arabes, établie jadis à l'entrée de l'Arabie Heureuse, mais qui, avec le temps, s'est répandue en Syrie et en Palestine, d'abord comme pour s'y établir (pacifiquement), ensuite, lorsque Mohammed fut devenu l'initiateur de leur superstition démoniaque, en s'emparant par les armes des provinces susdites, de même que de la Mésopotamie, de l'Égypte et des autres contrées que la situation de l'Empire romain, occupé à lutter contre les Perses, leur a donné libre champ de prendre »[73]. À ces nomades sédentarisés on prête quelques traits caractérisant les Scythes :

XVIII, 137 : « La plupart des Saracènes font campagne bien moins par souci de gloire et de renom que pour s'enrichir et gagner ce qu'il faut pour vivre. En effet, ils ne savent pas cultiver la terre, qui permettrait aux pauvres d'assurer leur subsistance, et on les dresse depuis l'enfance à ne compter que sur leur seule épée pour vivre ou mourir »[74].

Au fil des pages apparaissent quelques couples d'oppositions dans le goût de Maurice : ils sont de constitution chaude, en raison de la latitude à laquelle ils habitent, il faut donc les attaquer lorsqu'il fait froid; ils sont bons dormeurs, il faut donc prévoir contre eux des combats de nuit[75]. Il y a enfin, disséminés dans tout le chapitre, des éléments de pittoresque et d'exotisme qui, même périmés ou démodés, ont frappé l'imagination de Léon VI : les chameaux dont les chevaux byzantins ont peur, le bruit des tambours et des cymbales[76], la présence en première ligne de fantassins noirs à moitié nus[77].

Mais les Arabes non plus ne sont pas une ethnie, et Léon VI comprend que ces oppositions ou inversions mécaniques ne permettent pas de rendre compte d'un face-à-face entre Byzance et l'Islam dans lequel l'idéologie est essentielle. Aussi ajoute-t-il l'injure, quasi rituelle s'agissant des musulmans, mais à peu près absente — notons-le — dans la description des ethnies, et avec l'injure la dénonciation de tout ce qui est simulacre : ils semblent pieux, mais sont athées[78]; ils semblent avoir du courage, mais sont poussés par l'appât du gain[79]. Nous retrouvons quelques-uns des procédés qui permettaient de suggérer que les Perses avaient atteint un niveau de civilisation comparable à celui des Romains,

voir T. C. Kolias, « The Taktika of Leo VI the Wise and the Arabs », *First International Congress on Greek and Arabic Studies*, III, Athènes 1984, p. 129-135.

73. *Taktika*, XVIII, 110.
74. À rapprocher de ce que Maurice dit des Turcs, *Stratègikon*, XI, 2, l. 7-10.
75. *Taktika*, XVIII, 114, 124-126.
76. *Ibid.*, XVIII, 112.
77. *Ibid.*, XVIII, 114 (115 Vári).
78. *Ibid.*, XVIII, 111, 128-129.
79. *Ibid.*, XVIII, 24, 128, 132, 137 (traduit plus haut).

mais étaient eux-mêmes pervertis et porteurs de toute négativité. Il semble que Léon VI aurait pu démarquer le modèle perse du *Stratègikon* de Maurice pour nourrir ses développements sur les Arabes, mais il s'en garde et n'esquisse un parallèle que pour affirmer : « Ce peuple voisin de notre *politéia* ne nous cause pas moins d'ennuis aujourd'hui que l'ancien peuple perse n'en a causés aux empereurs d'autrefois, et il n'afflige pas moins quotidiennement nos sujets »[80]. C'est en pensant aux Arabes, dit-il avec force dans le même passage, qu'il a composé tout son ouvrage tactique; et c'est assez dire qu'avec cet adversaire un seuil est franchi, où l'image de l'adversaire exclut la pluralité qui était celle des ethnies et l'accommodement de frontières reconnues. L'autre, c'est un de trop. La frontière qui sépare Byzance de l'Islam n'est pas une limite tolérable en droit. L'Empire et la vérité religieuse ne se partagent pas. De part et d'autre, au lieu des espoirs de fraternisation qui animaient parfois les souverains perses et byzantins, on compte sur la conquête ou la reconquête pour parachever ou restaurer une œuvre d'unité.

La coexistence se pense mal dans un tel contexte idéologique; mais qu'elle soit exclue n'interdit pas, et même favorise la fascination. Oubliant les différences ethniques, les injures jetées aux « athées » et les jugements dépréciatifs, Léon VI présente aussi les Arabes comme un modèle à imiter. Ils viennent en foule pour participer aux expéditions militaires, librement et sans être inscrits sur des rôles, poussés par l'esprit de guerre sainte, soutenus matériellement par ceux de leurs coreligionnaires qui ne participent pas personnellement au combat, méprisant les dangers de la guerre par appât du gain, peut-être, mais aussi par l'espoir d'une rémunération *post mortem* s'ils sont tués sous l'étendard de l'Islam. Si les Romains en faisaient autant, dit très clairement Léon VI, ils seraient invincibles, puisque cette foi et cet élan de solidarité seraient au service du vrai Dieu et au bénéfice du seul empereur légitime[81]. Pareille description idéalisée du *djihad* et du système des biens *habus* « consacrés à la guerre » ne prend son sens que par rapport à Byzance, où l'armée manque de soldats, où la guerre est difficilement financée et où la religion s'est le plus souvent tenue prudemment à l'écart (nous l'avons vu à propos de Maurice qui n'en souffle mot) de tout le tintamarre guerrier. « Celui d'en face » présente ici l'image de ce qu'on devrait être, et de ce qu'on pourrait en effet devenir en adoptant certaines de ses institutions et certains de ses comportements.

Est-ce en contradiction avec le contexte idéologique dont je parlais à l'instant? Nullement. L'idéologie (en l'occurrence le mélange du religieux et du politique) autorise l'imitation et fait même naître le mimétisme, dans la mesure où elle pose au départ une incompatibilité radicale, que la multiplication des similitudes ne pourra jamais supprimer et, au contraire, renforcera. L'altérité ne se peint plus par contraste, opposition ou inversion, comme dans le cas des Scythes ou des Perses, mais par jeu d'analogies. On ne pose plus une hétérogénéité de principe, mais une équivalence globale. La Romanité du VIe siècle cherchait

80. *Ibid.*, XVIII, 142.

81. *Ibid.*, XVIII, 128-133, textes traduits et commentés dans mon article, « Byzance et le modèle islamique... », *op. cit.* (cf. n. 71), p. 221 s.

à se différencier des ethnies périphériques; le Χριστιανῶν ἔθνος ne sent jamais autant sa différence avec l'Islam que dans une parfaite symétrie. Disons, pour nuancer et pour tenir compte du fait que les Arabes ne sont pas l'Islam, que leur description dans les sources byzantines fait d'autant moins de place aux caractéristiques ethniques qu'elle est plus marquée idéologiquement.

Qu'observe-t-on dans les écrits militaires des générations suivantes, dont les auteurs se sont formés à la guerre dans le Taurus et se réfèrent souvent aux *Taktika* pour justifier leurs méthodes et leurs ambitions de chefs de guerre? De l'adversaire arabe presque plus rien n'est dit : il est connu. L'Islam et les Saracènes reçoivent encore leur lot d'injures (« négateurs du Christ », « athées »...), mais on préfère parler des gens de Tarse, d'Adana ou d'Alep, tout proches[82]. Le mimétisme a produit ses effets. À lire le *De velitatione* de Nicéphore Phocas, on retire l'impression que la tactique et la stratégie des deux adversaires sont devenues strictement complémentaires; la typologie des raids est sans surprise; la défense régionale a ses règles; les rôles sont interchangeables dans l'attaque comme dans la défense. Les tambours ni les chameaux ne surprennent plus personne; l'armement des soldats est à peu près identique des deux côtés, l'escrime cavalière aussi[83]. De part et d'autre s'est opéré un remodelage du système administratif et des commandements : les « petits thèmes » se calquent sur la géographie arabe des *Thughûr*; le domesticat d'Orient et l'émirat Hamdanide d'Alep sont à parité d'effectifs[84]. De chaque côté de la frontière, on a souvent relevé le parallélisme entre l'akrite chrétien et le *ghâzî* musulman[85]; au premier, Nicéphore Phocas tente d'octroyer, s'il meurt au combat, un statut de « martyr de la foi » assez comparable à celui du *shahîd*[86]; et lorsque les *Praecepta militaria* prescrivent au soldat byzantin, à l'heure de la prière, où qu'il soit, de descendre de cheval et de se prosterner en direction de l'Orient[87], on pense à celui d'en face, qui en faisait autant.

Sans quitter la guerre, mais seulement les traités militaires pour la littérature

82. Nicéphore Phocas parle plus volontiers des Tarsiotes, des Ciliciens ou des Syriens que des « Agarènes », « Saracènes » ou Ismaëlites en général ; il souhaite que puisse être connue l'origine des divers contingents qui se réunissent en août pour participer à l'expédition de septembre contre l'Empire byzantin (*De velitatione*, VII, 1-2, éd. Dagron-Mihăescu, p. 51, éd. Dennis, p. 162). Nicéphore Ouranos conseille de jouer des divisions de l'Islam et, en tout cas, d'éviter que ne se crée de ville en ville un mouvement de solidarité et de résistance islamique ; cf. J.-A. de Foucault, « Douze chapitres inédits de la Tactique de Nicéphore Ouranos », *Tr. Mém.*, 5, 1973, p. 296 (chap. LXV, 1-13). C'est au morcellement de l'Islam qu'Ibn Hawqal attribue les défaites face aux Byzantins (*Configuration de la terre*, trad. Kramers-Wiet, I, p. 195).

83. Voir G. Dagron et H. Mihăescu, *Le traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas* (cf. n. 8), p. 177-193.

84. *Ibid.*, p. 151, 181-182.

85. A. Pertusi, « Tra storia e leggenda : Akritai e Ghâzi sulla frontiera orientale di Bizanzio », *Actes du XIVe Congrès International des Études Byzantines (Bucarest, 6-12 sept. 1971)*, Bucarest 1974, I, p. 237-283.

86. Skylitzès, éd. Thurn, p. 274-275 ; Zonaras, Bonn, III, p. 506 ; voir V. Grumel, *Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, n° 790 ; G. Dagron, « Byzance et le modèle islamique... » (cf. n. 71), p. 231-232.

87. Éd. Kulakovskij, p. 20, l. 29-31.

d'imagination, nous voyons dans *Digénis Akritas*[88] à quoi tend cette mutuelle fascination. La grande épopée des guerres byzantino-arabes prêche paradoxalement la mixité. Un émir arabe, maître de la Syrie-Cilicie et ennemi juré de Byzance, se convertit par amour, épouse la fille d'un stratège de Cappadoce, vient s'établir en Romanie avec toute sa parentèle et engendre le grand héros Digènis, le modèle des akrites. Cette intrigue romanesque ne se comprend que si on la rapproche du récit biblique, présent à la conscience de tout Byzantin et rappelé par le nom même d'« Agarène », qui fait des Arabes et du « peuple élu » (donc des Byzantins par détournement d'élection) la double postérité d'Abraham, par Ismaël d'une part, fils de la servante Agar, et par Isaac d'autre part, fils de l'épouse légitime Sarah[89]. Cette dualité mythique qui opposait des « frères ennemis », l'épopée la résorbe en imaginant un enfant « né des deux races », en qui s'incarnent toutes les perfections. L'étude de détail montre avec quel soin sont coupés les liens de filiation naturelle : l'émir — nous dit-on — n'a pas connu son père, et le stratège vit et meurt en exil[90]. *Exeunt patres*. Ne restent que les mères, ethniquement moins marquées. Encore celle de l'émir est-elle baptisée par son fils, en une « renaissance » qui fait de lui le père d'une nouvelle famille[91]. Toutes ces précautions permettent de lever la fatalité qui divisait les deux races. Mais pourquoi ce fantasme d'une réconciliation, dont on trouve quelques éléments inversés dans l'épopée arabe de *Delhemma*[92]? Sans doute moins pour éteindre le conflit idéologique par une conversion religieuse que pour souligner tout ce qui unit les akrites des deux camps (code de l'honneur, mode de vie, manière de se battre) et rêver d'un pays béni, aussi éloigné de Constantinople que de Bagdad, où les vertus du guerrier pourraient s'exercer en paix contre des fauves, des amazones ou des marginaux[93]. L'épopée transforme la frontière en un royaume autonome de guerriers sans guerre, qui a rompu avec les Empires rivaux[94].

88. Sur cette épopée, voir H.-G. Beck, *Geschichte der byzantinischen Volksliteratur*, Munich 1971, p. 63-97 ; N. Oikonomidès, « L'épopée de Digénis et la frontière orientale de Byzance aux xe et xie siècles », *Tr. Mém.*, 7, 1979, p. 375-397, qui distingue avec raison le « chant de l'émir », vraisemblablement du xe s., et le « chant de Digénis », sans doute du xiie s. L'édition synoptique de E. Trapp (Vienne 1971) permet de comparer les différentes versions de l'œuvre ; par commodité, nous renvoyons à l'édition de J. Mavrogordato (Oxford 1956).

89. *Genèse*, 16-17.

90. G (Grottaferrata) I, v. 270-271, 283-288 ; IV, v. 55.

91. G III, v. 330-333 : καὶ τὴν μητέρα τὴν αὐτοῦ ὁ ἀμηρᾶς βαπτίσας,/αὐτὸς ταύτην ἐδέξατο ἐν τῇ ἀναγεννήσει,/ὡσαύτως καὶ τοὺς συγγενεῖς τοὺς σὺν αὐτῷ ἐλθόντας,/καὶ πατὴρ πάντων γέγονεν ἐν Πνεύματι Ἁγίῳ. On ne peut mieux dire que, par le baptême qu'il lui confère, l'émir devient le père de sa mère et le nouveau fondateur de sa race.

92. Cf. M. Canard, « Un personnage de roman arabo-byzantin », *Revue Africaine*, Alger 1932, p. 1-14 ; Id., « Delhemma, épopée arabe des guerres arabo-byzantines », *Byz.*, 10, 1935, p. 283-300 ; ces deux études sont reprises dans M. Canard, *Byzance et les musulmans du Proche-Orient*, Londres, Variorum Reprints, 1973. Les guerres arabo-byzantines servent, dans ce roman, de toile de fond à des aventures qui opposent deux clans et plus particulièrement deux hommes, Battâl, le bon musulman, et Oqba, lié aux Byzantins et secrètement chrétien ; l'action rebondit interminablement grâce, notamment, à des conversions dans les deux sens.

93. Dans la deuxième partie de *Digénis Akritas* (G IV à VI en particulier), le héros chasse des animaux sauvages, combat les bandits Apélates, lutte et s'unit avec l'amazone Maximô, avant de la tuer.

94. *Ibid.*, G IV, v. 971-1089 : Digénis, après avoir refusé d'aller à Constantinople, reçoit sur son territoire la visite de l'empereur Basile, qui confirme son autorité sur les *akrai*. Sur cette rencontre, qui

La réalité n'est pas très différente; l'imagination se contente d'anticiper un peu sur elle. Dans les régions où elle se joue, la guerre a créé de nouveaux équilibres et, peu à peu, un milieu cohérent. Les mouvements démographiques ont favorisé le bilinguisme ou le trilinguisme (grec, arabe, arménien), et surtout l'implantation de minorités que l'on combat ou que l'on utilise, mais que l'on ne contrôle plus[95]. Le *De re militari* reconnaît que les akrites sont désormais différents des autres citoyens de l'Empire[96]. La frontière que tracent les combats est moins une séparation que l'axe d'une vaste zone où s'organisent des échanges économiques et des stratégies d'alliance.

L'œuvre qui montre le mieux l'aboutissement de ce processus n'est pas exactement un traité militaire, malgré son titre de *Stratègikon*, mais un recueil de conseils pratiques et moraux que son auteur, Kékauménos, livre vers 1075/1078 à ceux qui embrasseront le même genre de carrière que lui[97]. Il veut leur dire « ce qui ne se trouve ni dans un autre *Stratègikon*, ni dans aucun autre livre, mais qui est le fruit de sa réflexion propre et de son expérience vraie »[98]. Et il est déjà remarquable que la tradition des tacticiens s'interrompe au moment où se confirme l'apparition d'une aristocratie militaire[99], comme si les problèmes de la guerre étaient alors devenus des problèmes familiaux, moraux, à traiter entre soi. Lorsque Kékauménos écrit, la frontière orientale existe encore, mais il n'en est plus question. Elle compte beaucoup moins que le réseau de liens personnels, plus ou moins contraignants et toujours récusables, qui unissent les chefs militaires locaux à l'empereur. L'akrite peut avoir une charge de stratège ou rester indépendant sur son territoire (ἐξουσιαστής, εἰς τὴν ἰδίαν χώραν), et le toparque ou phylarque d'en face peut prendre l'aspect d'un ennemi traditionnel ou faire lui-même allégeance[100]. L'immigration arménienne brouille encore un

montre l'indépendance de fait de Digénis par rapport à l'Empire, cf. E. Trapp, « Hatte das Digenisepos ursprünglich eine antikaiserliche Tendenz ? », *Βυζαντινά*, 3, 1971, p. 203-211. Les chefs musulmans des *Thughûr*, comme l'émir de Tarse, jouissaient le plus souvent de la même indépendance.

95. Cf. G. Dédéyan, « L'immigration arménienne en Cappadoce au XIe siècle », *Byz.*, 45, 1975, p. 41-117 ; G. Dagron, « Minorités ethniques et religieuses dans l'Orient byzantin à la fin du Xe et au XIe siècle : l'immigration syrienne », *Tr. Mém.*, 6, 1976, p. 177-216.

96. Chap. XXVIII, éd. Vári, p. 49, l. 5-9, éd. Dennis, l. 24-27.

97. Cf. P. Lemerle, *Prolégomènes à une édition critique et commentée des « Conseils et récits » de Kékauménos*, Bruxelles 1960. Je renvoie dans la suite à l'édition de G. G. Litavrin, *Sovety i rasskazy Kekavmena, sočinenie vizantijskogo polkovodca XI veka*, Moscou 1972, en indiquant entre parenthèses la numérotation et la pagination de l'ancienne édition de Wassiliewsky-Jernstedt (Saint-Pétersbourg 1896), plus facile à trouver.

98. Éd. Litavrin, 21, p. 156 (Wassiliewsky-Jernstedt, 54, p. 19).

99. Toute la tradition des tacticiens aboutit, à la fin du Xe ou dans les premières années du XIe s., à la *Tactique* de Nicéphore Ouranos, simple compilation (A. Dain et J.-A. de Foucault, « Les stratégistes byzantins », *op. cit.*, p. 371-373). Il n'y a plus ensuite d'œuvres originales non plus que de grandes collections, mais seulement une transmission des textes. Le petit traité de Kékauménos, qui s'adresse à l'aristocratie militaire, appartient à la littérature morale ; quant aux curieux *Enseignements* de Théodore Paléologue, rédigés en 1326 et qui ne sont plus connus qu'en traduction française sous le titre « Enseingnemens ou Ordenances pour un seigneur qui a guerres et grans gouvernemens à faire », ils s'apparentent au genre des « miroirs de princes » (éd. Christine Knowles, Londres 1983).

100. Éd. Litavrin, 89, p. 298 (Wassiliewsky-Jernstedt, 218, p. 76) : « Si tu as des *kastra* et des villages sur un territoire à toi, et si tu y es toparque et indépendant, ne te laisse pas tourner la tête par

peu plus ces clivages, et fait en sorte que les mêmes rôles opposent parfois les membres d'une même communauté ethnique, ou qu'ils sont successivement tenus par un même individu : le grand-père de Kékauménos avait d'abord été toparque ennemi avant de devenir stratège au service de l'empereur[101]. Dès lors, rien d'étonnant à ce que les rapports recommandés par Kékauménos entre le chef de guerre akrite et son voisin toparque soient moins faits d'hostilité que d'un mélange de défiance et de connivence :

« Si tu es un akrite et que tu as un toparque voisin, s'il est en paix avec toi, sois en paix avec lui ; mais n'aie pas confiance en lui. Contente-toi de ne pas lui nuire et protège soigneusement ton territoire. Si, sans qu'il ne t'ait rien fait, tu l'agresses, d'abord tu l'excites, lui et les autres toparques, contre toi, et tu fais que tous se détachent des Romains et complotent contre eux ; ensuite, effrayés par ta duplicité, ils le protégeront et s'attaqueront à toi, secrètement ou ouvertement, pour s'emparer de ta personne ; s'ils n'y parviennent pas, ils te causeront en tout cas de grands dommages, à toi et au territoire de l'empereur. Et à partir de ce moment, même si tu veux faire amitié avec eux, ils manqueront de franchise à ton égard »[102].

La guerre existe encore, mais comme une fonction sociale et non pas comme un dérèglement. Les rapports entre gens de guerre sont régis par un code moral : ils sont du même monde.

L'opposition entre *ethnikoi* et *Rômaioi* apparaît bien une fois encore dans le *Stratègikon* du XIe siècle, mais c'est à propos de l'attribution par l'empereur, aux uns et aux autres, des commandements et des dignités[103].

« L'autre » n'est plus celui contre qui, parfois, on prend les armes. La vraie frontière passe désormais à l'intérieur de la société. Dans une page vibrante du *De velitatione*, Nicéphore Phocas demande déjà que tout ce qui concerne « ses » soldats relève de l'autorité du stratège et de ses officiers, et que par conséquent la division entre affaires civiles et affaires militaires dans les thèmes évolue dans le sens d'une coupure entre une société civile et une société militaire[104]. Un siècle plus tard, ceux dont Kékauménos reconnaît et dénonce l'altérité, ce sont les habitants de Constantinople, les fonctionnaires des bureaux centraux ou leurs homologues provinciaux symbolisés par l'image du percepteur : « N'accepte surtout jamais une charge fiscale de perception! On ne peut servir Dieu et Mammon (*Mat.* 6, 24). Tu ne peux être stratège et percepteur plumitif »[105]. Et,

la richesse, les titres et les grandes promesses des empereurs, et ne donne pas ton territoire à l'empereur contre de l'argent et des terres, même si tu devais recevoir quatre fois plus. Garde ton territoire, même petit et infime. C'est ton avantage d'être ami et indépendant, plutôt qu'asservi et dépendant... » Suivent deux exemples où un toparque de Dalmatie et un philarque arabe perdent leur liberté et leur commandement pour avoir fait acte de soumission à l'empereur au lieu de rester simplement son allié : éd. Litavrin, 90, p. 300-302 (Wassiliewsky-Jernstedt, 220-221, p. 77-78).

101. Éd. Litavrin, 30, p. 168-170 (Wassiliewsky-Jernstedt, 73, p. 26) ; le grand-père maternel de Kékauménos fut, lui aussi, toparque d'une place forte soumise aux Bulgares avant de passer au service de Basile II : éd. Litavrin, 31, p. 174 (Wassiliewsky-Jernstedt, 76, p. 28-29) ; cf. P. Lemerle, *op. cit.*, p. 20-37.

102. Éd. Litavrin, 29, p. 166 (Wassiliewsky-Jernstedt, 68, p. 24-25).

103. Éd. Litavrin, 81, p. 268 (Wassiliewsky-Jernstedt, 242, p. 95).

104. XIX, 6-8, éd. Dagron-Mihăescu, p. 109-111, commentaire p. 269-272.

105. Éd. Litavrin, 20, p. 154 (Wassiliewsky-Jernstedt, 52, p. 19).

reprenant un peu plus loin le même conseil, Kékauménos raconte l'histoire dissuasive de membres de l'aristocratie militaire fourvoyés à Constantinople dans des emplois fiscaux, du même ton qu'on raconterait l'histoire d'un byzantin parti vivre chez les Huns ou passé par aberration à l'Islam[106].

Il n'est certes pas étonnant qu'en cinq siècles les ennemis aient changé de nom, la guerre de règles, l'Empire de limites, le pouvoir politique d'assise et de langage. Du Hun soudain apparu sur la toile de fond du *limes* jusqu'au toparque voisin établi sur une frontière épaissie et parcellisée, ce que nous font voir à leur manière les traités militaires, c'est le lent cheminement de l'« autre » au « même ». Dans le cas qui pourrait sembler le plus défavorable, celui d'adversaires affrontés, on ne pose une altérité radicale que pour entreprendre aussitôt ùn progressif rattrapage. Mises et observées à distance, les « ethnies » sont destinées à être enrôlées (Végèce) ou à servir de modèles (Maurice). Elles seules prêtent à dire, parce qu'elles seules proposent des différences à mesurer et à réduire. Mais l'assimilation, dans quelque sens qu'elle se produise, est une loi de la guerre. Sous le masque de l'opposition idéologique, c'est-à-dire d'un antagonisme qui suppose parité de niveau et symétrie de structures, nous avons vu se développer un mimétisme d'autant plus efficace qu'il est plus explicitement récusé. On en trouverait d'autres exemples dans le monde contemporain. Les Byzantins y furent trompés, sauf dans leurs rêveries épiques; quelques historiens aussi. Des Arabes, les tacticiens n'ont plus rien à dire; on leur jette quelques injures et l'on s'invente un père de leur race. Par un curieux retournement, « ceux d'en face », que l'on pouvait définir en termes d'ethnologie ou d'idéologie, apparaissent sociologiquement comme des frères. Voilà à quoi aboutit la guerre, au moins la guerre permanente ou prolongée. Elle est moins importante par les combats, que généralement elle évite, que par les équilibres et les fonctions qu'elle crée, par le paysage et la société qu'elle modèle, là où elle se joue, dans ce pays de guerriers qu'est devenue la frontière, loin, très loin de Constantinople.

106. Éd. Litavrin, 37, p. 194-198 (Wassiliewsky-Jernstedt, 95-96, p. 39-40) ; voir P. Lemerle, *op. cit.*, p. 90-91.

APPENDICE

Les Romains et les Huns (Priscus, frag. 8)

Qu'on me permette d'ajouter à cette étude la traduction d'un texte de Priscus Panitès qui en illustre un aspect et se passe presque de commentaire[107]. Priscus au ve siècle, comme Ménandre le Protecteur au vi^e, est de ces historiens cultivés et plus ou moins « classicisants » qui ne nous sont plus connus que par les *excerpta* que Constantin VII Porphyrogénète a tirés de leurs œuvres et répartis entre les différents chapitres de son encyclopédie morale (« Des ambassades », « De la vertu et du vice »...)[108]. On ne sait s'il faut savoir gré à l'empereur du xe siècle de nous les avoir conservés, ou regretter que ses coups de ciseaux aient sans doute favorisé la disparition des œuvres dans leur entier. Ce qui nous reste prouve en tout cas que la Constantinople des ve et vi^e siècles ne comptait pas seulement des historiens sectaires ou bornés comme Zosime, Socrate, Sozomène et Malalas, mais des écrivains de talent et des témoins intelligents, conscients d'assister à une transformation profonde du monde environnant, et réagissant à l'irruption des « ethnies » avec un mélange d'effroi et de fascination.

Priscus, né à Panium en Thrace entre 410 et 420, reçut sans aucun doute une très bonne formation de rhéteur, puis accompagna un militaire de haut rang, Maximinus, dans différentes missions ou ambassades à Rome, en Égypte, mais d'abord et surtout à la cour d'Attila. L'ouvrage qu'il composa, probablement sous le titre d'*Histoire de Constantinople et de la guerre contre Attila*[109], comptait huit livres et couvrait approximativement la période 434-474. Le plus long passage conservé raconte une ambassade conduite en 449 par Maximinus, à laquelle participa Priscus[110] ; il s'agissait d'amadouer Attila, notamment sur le problème des Huns transfuges qu'il exigeait qu'on lui livrât. Priscus décrit en détail l'itinéraire en deçà puis au-delà du Danube, les banquets et réceptions, les intrigues et coups de théâtre : on voit ce que diplomatie veut dire. Comme toujours en pareilles circonstances, il y a des temps morts : un matin, dans le *vicus* danubien où est installé le palais, Priscus va porter à l'un des chefs de guerre les plus proches d'Attila, Onègèsios, des cadeaux de l'ambassade. Il trouve porte close, doit attendre, voit venir à lui un Grec devenu « Scythe » d'adoption, lequel se déclare heureux d'avoir quitté l'Empire romain et de par-

107. Frag. 8, éd. Müller, *FHG* IV, p. 86-88, tiré des *Excerpta de legationibus* composés sur l'ordre de Constantin Porphyrogénète, éd. de Boor, I, p. 135-138. Sur Priscus, on consultera *RE*, XXIII 1, col. 9-10, Priscus 35 (Ensslin 1957) ; B. BALDWIN, « Priscus of Panium », *Byz.*, 50, 1980, p. 18-61 ; R. C. BLOCKLEY, *The Fragmentary Classicising Historians of the Later Roman Empire, Eunapius, Olympiodorus, Priscus and Malchus* (ARCA, Classical and Medieval Texts, Papers and Monographs, 6), Liverpool 1981, p. 48-70, plus particulièrement p. 55-59 pour le fragment ici traduit, qui porte le n° 11, 2 dans l'édition avec traduction anglaise donnée par le même auteur dans un second tome de la même collection (Liverpool 1983, p. 266-273).

108. Voir P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin*, Paris 1971, p. 280-288.

109. Précision donnée par la *Souda*, *s.v.* Priskos : Ἱστορία βυζαντιακὴ καὶ τὰ κατὰ Ἀττήλαν. Les *Excerpta de legationibus* appellent l'ouvrage *Histoire* ou *Histoire des Goths* ; il partait de l'avènement d'Attila et s'arrêtait à peu près à la mort de Léon Ier. Sur Attila, on consultera l'ouvrage classique de E. A. THOMPSON, *A History of Attila and the Huns*, Oxford 1948.

110. Éd. Müller, frag. 7-8, *FHG* IV, p. 76-95 ; éd. Blockley, frag. 11, *op. cit.*, II, p. 242-281. Sur Maximinus, cf. J. R. MARTINDALE, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, II, Cambridge 1980, p. 743, Maximinus 11.

tager la vie des Huns. La joute oratoire qui s'engage alors est sans doute un morceau de bravoure littéraire ; mais le personnage du commerçant grec de Viminacium, fait prisonnier par les Huns lors de la chute de cette ville en 441 et adoptant bon gré mal gré le mode de vie des conquérants, est peut-être réel et à coup sûr très vrai. Il a une longue postérité dans les Balkans des VIe-VIIe siècles : transfuges ou prisonniers qui, pour se venger de leurs compatriotes, mettent leur compétence ou leur courage au service de l'ennemi[111], populations déportées et à moitié barbarisées dont les descendants, s'ils reviennent en Illyricum comme ῥέφουγοι, sont tenus en légitime suspicion[112].

Sans doute Priscus a-t-il rencontré l'un d'entre eux et imaginé un dialogue auquel le style indirect donne un peu le ton d'un débat de conscience. Le caractère troublant de ce texte vient d'un certain nombre d'inversions : un faux « Scythe » mis en position de juger la *politéia* romaine comme un Romain pourrait juger une ethnie, objectivement, extérieurement, de l'autre côté du *limes* ; un « bon sauvage », donc, mais qui n'est qu'un Romain déguisé auquel il suffira d'arracher le masque pour qu'il fonde en larmes et avoue sa mauvaise foi ou son volontaire aveuglement ; en face, un vrai Romain réduit à reconnaître que les fonctionnaires dénaturent l'excellente *politéia* romaine. Car tout se résume à cette question : vaut-il mieux une bonne pratique sans théorie, comme chez les Scythes, ou une belle théorie viciée dans la pratique, comme chez les Romains ? Heureusement, personne ne donne l'impression d'être dupe : ni le virulent accusateur qui ne peut soutenir le paradoxe et assumer jusqu'au bout l'« altérité », ni l'ennuyeux défenseur qui aligne des *topoi* en feignant un instant d'oublier Attila...

« Tandis que je tuais le temps en faisant les cent pas devant le mur d'enceinte des habitations (d'Onègèsios)[113], quelqu'un s'approcha de moi, que j'aurais pris pour un barbare à son costume scythe ; il me salua en grec en me disant « Χαῖρε », et je m'étonnai de trouver un Scythe parlant la langue grecque. En effet, dans ce ramassis de peuples, chacun connaît sa propre langue, celle des Huns, celle des Goths, voire celle des Ausoniens (= le latin) pour ceux qui sont en rapport avec les Romains, mais personne chez eux ne parle couramment le grec, sinon les prisonniers ramenés de Thrace ou d'Illyricum maritime[114]. Mais ces derniers, on les reconnaît, quand on les rencontre, à leurs vêtements en loques et à la saleté de leur chevelure, car ils sont tombés dans une situation inférieure, tandis que mon homme ressemblait à un Scythe opulent, bien habillé, les cheveux coupés en rond[115]. Après avoir répondu à son salut, je lui demandai donc qui il était et d'où il était venu s'installer en terre barbare en choisissant le mode de vie des Scythes. Il répondit en me demandant pourquoi je lui posais cette question ; je lui dis que la cause de ma curiosité

111. Bon exemple dans THÉOPHYLACTE SIMOKATTÈS, *Hist.*, II, 16 : un certain Bousas, ulcéré de ne pas avoir été racheté par ses compatriotes, apprend aux Avars à construire des machines de siège.

112. Maurice (*Stratègikon*, XI, 4, l. 131-136) les accuse d'être souvent des agents de renseignement des Slaves ; pour le VIIe s., les *Miracles de saint Démétrius* montrent parfaitement comment les populations déportées vers 614-619 continuent de vivre sous la domination des Avars comme un groupe ethnique semi-autonome, et reviennent en terre byzantine deux générations plus tard, vers 680, avec des intentions subversives : cf. P. LEMERLE, *Les plus anciens recueils des Miracles de saint Démétrius*, I (texte), p. 222-224, II (commentaire), p. 141-142.

113. R. C. BLOCKLEY, *op. cit.*, I, p. 55, remarque que ce début est inspiré de PLATON, *Phèdon*, 227 a, ce qui donne le ton.

114. Priscus désigne ainsi les provinces hellénophones du diocèse de Thrace (Scythie bilingue, Mésie Seconde, Hémimont, Thrace proprement dite, Rhodope), qui forment en effet l'Illyricum « maritime » par opposition à l'Illyricum continental (diocèse de Dacie). L'adjectif πάραλος n'est pas ici l'équivalent de *ripensis* et ne caractérise pas les régions bordant le Danube, puisque leurs habitants ne parlent pas le grec. Sur la frontière linguistique, voir en dernier lieu B. GEROV, « Die lateinisch-griechische Sprachgrenze auf der Balkanhalbinsel », in *Die Sprachen im römischen Reich der Kaiserzeit*, Cologne 1980, p. 147-165.

115. Un peu plus tard, sous Justinien, cette coupe de cheveux οὐννικόν fit fureur dans la jeunesse de Constantinople (PROCOPE, *Hist. arc.*, VII, 8-10).

était sa connaissance du grec. Alors il se mit à rire et me déclara qu'il était de race grecque : il était venu pour faire du commerce à Viminacium, la ville de Mésie sur le Danube[116] ; il y avait passé très longtemps et y avait épousé une femme riche. Mais tout le bénéfice qu'il en avait tiré, il en avait été dépouillé lorsque la ville avait été prise par les Barbares ; et il était tombé, à cause de sa richesse, dans le lot de butin d'Onègèsios lui-même. Car les notables scythes se réservent, après Attila, ceux des prisonniers qui sont riches, parce qu'ils sont plus considérés. Pour s'être distingué ensuite dans les combats contre les Romains et contre la nation des Akatires[117], ayant donné à son maître barbare — selon la coutume des Scythes — ce qu'il avait gagné à la guerre, il avait reçu la liberté. Il avait épousé une femme barbare et en avait eu des enfants ; il partageait la table d'Onègèsios et estimait sa vie présente préférable à celle d'avant.

Il poursuivit : chez les Scythes, on vit, après la guerre, sans souci, et chacun jouit de ce dont il dispose sans être du tout, ou fort peu, l'objet de tracasseries ; tandis que les Romains, eux, risquent toujours de se ruiner quand ils font des guerres, étant donné qu'ils confient à d'autres leurs chances de salut et ne mettent pas, à cause des tyrans, tout le monde sous les armes[118]. Et pour ceux qui sont sous les armes, un danger encore pire vient des généraux, qui se désintéressent de la guerre[119]. Ce qui survient en temps de paix dépasse encore les malheurs de la guerre, en raison du poids insupportable des impôts et des dommages des gens méchants ; car le bénéfice des lois n'est pas à la portée de tous : si c'est un riche qui transgresse le droit, il peut fort bien ne pas être condamné pour son injustice ; et si c'est un pauvre qui porte plainte, il lui faudra attendre patiemment la sanction de la loi, s'il ne meurt pas avant le jugement, tant se prolongent les délais de justice et tant ils entraînent de dépenses. Et ce qu'il y a de plus révoltant, c'est qu'on doit payer pour obtenir ce qu'assure la loi ; quelqu'un qui a été lésé n'accédera pas au tribunal s'il ne verse pas de l'argent au juge et à ses collaborateurs.

Tels sont, avec une foule d'autres, les griefs qu'il mettait en avant. Alors, prenant la parole, je lui demandai d'écouter posément ce qu'à mon tour j'allais dire. Je déclarai que les inventeurs de la *politéia* romaine étaient des hommes sages et bons : pour éviter la confusion[120], ils ont établi les uns gardiens des lois, et confié aux autres le soin des armes et l'entraînement militaire, de sorte qu'ils n'aient à se préoccuper de rien d'autre que d'être prêts à en découdre et, rendus sûrs d'eux par des exercices constants, à aller au combat, une fois délivrés de la peur par l'entraînement. Ils en ont établi d'autres encore qui se consacrent à la terre et à l'agriculture et nourrissent, en plus d'eux-mêmes, ceux qui combattent pour eux, en s'acquittant de l'annone militaire. D'autres encore pour veiller aux intérêts des gens victimes d'injustices, soit en prenant la défense de ceux qui, par faiblesse naturelle, ne peuvent soutenir eux-mêmes leur bon droit, soit en assurant par leurs jugements le respect des prescriptions légales... Pour (ces juges et avocats), on a fixé qu'ils recevraient une certaine somme d'argent de ceux qui recourent aux tribunaux[121], comme les soldats reçoivent quelque chose des paysans. N'est-ce pas un devoir de nourrir celui qui vous assiste et de répondre à sa sollicitude ?... Quant au long délai nécessaire à l'aboutisse-

116. Province de Mésie Première. La ville fut prise par les Huns en 441.

117. Tribu nomade assujettie aux Huns.

118. Il faut sans doute comprendre que, par crainte des révoltes et usurpations, les empereurs ont préféré à une armée nationale levée par conscription une armée de métier fortement barbarisée. C'était, vers l'an 400, le sujet d'une âpre controverse, Thémistios justifiant l'enrôlement des Goths (voir notamment le *Disc.* XVI, du 1er janvier 383) et Synésios de Cyrène prêchant une grande croisade nationale (*Discours sur la royauté,* adressé à l'empereur Arcadius). Au ve s., les bourgades de Thrace et d'Illyricum arment des milices faute de pouvoir compter sur l'armée régulière ; cf. PRISCUS, frag. 2 (Margus) et 5 (Asémos), éd. Müller, *FHG* IV, p. 72-73.

119. Généraux ou officiers qui restent inactifs et que l'on accuse parfois de détourner à leur profit soldes et ravitaillement.

120. Principe platonicien de la séparation des pouvoirs.

121. Système bien connu des sportules, où le contradicteur de Priscus voit une forme de vénalité et Priscus une juste rétribution ; ils ont tous deux raison...

ment d'une action de justice, si c'est bien le cas, il faut y voir une prudence du droit, pour éviter que les juges, par précipitation, ne faillissent à l'exactitude. Il vaut mieux clore un procès tard mais avec réflexion, que dans la hâte au risque de léser quelqu'un et de commettre une faute contre Dieu, inventeur de la justice. Les lois sont à la portée de tous, si bien que l'empereur lui-même se soumet à elles[122] ; et il n'est pas vrai, comme le suggérait son accusation, que les riches puissent faire impunément violence aux pauvres, à moins qu'ils n'échappent au châtiment en agissant en cachette ; et ce peut être aussi bien le cas des pauvres que des riches, car les pauvres aussi ne seront pas punis si leurs fautes ne sont pas découvertes. Cela arrive partout, pas seulement chez les Romains. Lui-même devait imputer à la chance sa liberté retrouvée, et non au maître qui l'avait envoyé faire la guerre dans de telles conditions qu'il aurait pu, par inexpérience, soit être tué par l'ennemi, soit prendre la fuite et être puni par son propriétaire. Les Romains ont coutume d'en mieux user avec leurs serviteurs ; ils font office auprès d'eux de pères et de précepteurs : pour les détacher du mal et les faire participer à ce qu'ils estiment être le bien, ils les corrigent de leurs fautes comme leurs propres enfants. Et il n'est pas licite, comme chez les Scythes, de les mettre à mort. Il y a même chez les Romains bien des façons de concéder la liberté, qu'on en fasse don (à ses esclaves) de son vivant ou aussi bien à sa mort, en disposant de ses biens comme on l'entend[123]. Or ce que chacun, en mourant, a décidé de faire de ce qui lui appartient a la valeur d'une loi.

Alors lui, se mettant à pleurer, dit que les lois étaient belles, et bonne la *politéia* des Romains, mais que les fonctionnaires, qui n'avaient pas le même état d'esprit que les gens d'autrefois, les pervertissaient. »

122. Allusion à la dialectique célèbre de l'empereur que son pouvoir place au-dessus des lois, mais qui perdrait sa légitimité s'il ne choisissait pas de se soumettre à elles.

123. Les Romains, puis les Byzantins, affranchissaient souvent leurs esclaves par disposition testamentaire.

UN FRAGMENT INÉDIT DE LA VIE D'EUTHYME LE PATRIARCHE ?

II. Vie d'Euthyme ou Vie de Nicétas ?

par Bernard FLUSIN

Le récit mutilé que nous avons publié d'après un bifolium conservé au patriarcat grec orthodoxe de Jérusalem[1] est le précieux témoin d'événements qui marquèrent la fin du règne de Léon VI. Sa valeur, essentiellement, est historique. Mais il s'agit d'un document littéraire, et la question que nous chercherons prioritairement à résoudre sera donc elle aussi d'ordre littéraire. Nous tenterons, autant que cela nous est possible, de déterminer l'œuvre à laquelle appartenait ce fragment, ou, à tout le moins, le milieu qui a pu la produire. Le problème que nous faisons nôtre est donc proche de celui qu'énonçait déjà Papadopoulos-Kérameus[2] quand il envisageait l'appartenance du fragment à la Vie d'Euthyme[3], mais avec cette différence que, comme il nous est apparu, pour des raisons que nous exposerons, que cette appartenance était exclue, nous aurons à chercher une solution dans d'autres directions.

Les quatre pages qui nous sont parvenues présentent une particularité de composition. Le récit comporte deux parties traitées successivement, alors qu'elles sont chronologiquement parallèles : un premier épisode, l'histoire des démêlés de l'empereur Léon VI avec un personnage appelé le Nouveau David, occupant les paragraphes 23 à 28 (l. 1-88), couvre en effet les dernières années du règne de Léon jusqu'à la mort de celui-ci et au début du règne d'Alexandre ; la seconde séquence narrative (paragraphes 29 à 31, l. 89-122) est consacrée à d'autres événements — la succession de Léon VI et le rappel de Nicolas — allant, eux aussi, de « quelques années avant la mort » de Léon jusqu'au moment où

1. Voir *Tr. Mém.*, 9, 1985, p. 119-131. Nous renvoyons au fragment édité p. 123-131 par le n° du paragraphe ou de la ligne.

2. *Ibid.*, p. 119.

3. *BHG* 651 ; cité d'après l'édition de Patricia Karlin-Hayter, *Vita Euthymii Patriarchae CP.*, Bruxelles 1970 (Bibliothèque de Byzantion 3) = *V. Euth.*

Alexandre prend possession du sceptre impérial. Par commodité, pour mieux résoudre la question que nous avons posée, nous inverserons dans notre commentaire l'ordre de ces deux séries et nous examinerons tout d'abord les paragraphes 29 à 31.

Léon VI règle sa succession

Le chapitre 29 du fragment de Jérusalem vaut essentiellement par deux aspects : les faits qu'il relate, bien sûr, mais aussi la verve polémique d'une acerbe Kaiserkritik dont Léon VI fait les frais. Il est aisé de discerner les trois éléments qui charpentent le récit : une réunion, où l'empereur prend certaines dispositions pour sa succession (l. 89-95) ; une tentative de revirement (l. 95-100) ; la transmission du sceptre à Alexandre (l. 100-106). Mais bien évidemment la relation n'est pas neutre et l'anonyme auteur entend moins enregistrer des faits que dénoncer des fautes.

Le vice fondamental du comportement de Léon — dû sans doute au dérèglement de sa conduite, auquel semblent faire référence en particulier les mots disparus de la l. 89 — est le manque de confiance en Dieu, l'ἀπιστία θεοῦ (l. 89), qui le pousse, au lieu de s'en remettre à la Providence, à recourir à la prudence humaine[4] : de là la réunion ; de là le parjure et la tentative de fratricide ; de là enfin la vanité des efforts déployés et la ridicule résignation finale, quand Léon doit faire appel à un frère qu'il déteste et qu'il a voulu écarter. Dernière flèche décochée : si notre auteur, avec d'autres sources[5], se plaît à rappeler la phrase prophétique et malveillante de Léon pour Alexandre, il ajoute — et, croyons-nous, il est le seul témoin de cela — que Basile, en de semblables circonstances, avait eu des mots plus durs encore pour Léon[6]. Celui-ci se trouve ainsi rabaissé, ou presque, au niveau d'Alexandre. Il y a là une attitude originale qui doit être prise en compte par qui veut situer l'auteur du fragment. Il y a là aussi, pour l'analyse des données, deux enseignements : les faits rapportés peuvent être gauchis en fonction du parti-pris et du dessein de l'auteur ; surtout, le paragraphe, littérairement composé d'une façon concertée et construit sur

4. Dans un cas semblable, le Continuateur de Théophane, Bonn, p. 78-79, qui raconte les tentatives faites par Michel II pour que les sénateurs reconnaissent comme impératrice sa deuxième femme et s'engagent à reconnaître comme empereurs les enfants qu'il aurait d'elle, porte sur les efforts de cet empereur le jugement que voici : οὕτως οὐ τοῦ κατ' ἐκεῖνον, ἀλλὰ καὶ τοῦ μετ' αὐτὸν ᾤετο κατακρατήσειν αἰῶνος, δέον πάντα ἐκ θεοῦ ἀλλ' οὐκ ἐκείνων ἀναρτῆσαι χειρί, δι' ὃν βασιλεῖς βασιλεύουσι καὶ τύραννοι κρατοῦσι γῆς. Une telle condamnation de la prudence humaine s'applique au cas de Léon. Sur le passage du Continuateur de Théophane, voir F. H. Tinnefeld, *Kategorien der Kaiserkritik in der byzantinischen Historiographie von Prokopios bis Niketas Choniates*, München 1971, p. 97.

5. Par ex., Cedrenus, Bonn, t. II, p. 274, l. 7-8 ; Georg. mon., Bonn, p. 871, l. 3-4 ; Leo Gramm., Bonn, p. 285, l. 12-13 ; Sym. Mag. (Ps.-), Bonn, p. 715, l. 16-17 ; Theoph. cont., Bonn, p. 377, l. 14-15 ; Zonaras, XVI, 14, 37 (Bonn, p. 455, l. 11-12).

6. Leo Grammaticus, Bonn, p. 260, l. 21 - 261, l. 2, rapporte que Basile avait porté sur Léon un jugement très défavorable : ὁ δὲ βασιλεὺς ἀντιστραφεὶς ἀπελογίσατο αὐτοῖς « δοξάζετε περὶ τοῦ υἱοῦ μου τὸν θεόν ; πολλὰς θλίψεις ὑπ' αὐτοῦ ἔχετε ὑπομεῖναι καὶ ἐπωδύνους ἡμέρας ». Mais cet épisode se situe lors de la disgrâce de Léon, alors que le fragment de Jérusalem parle de Basile à son lit de mort (l. 105).

une série d'oppositions, forme un tout cohérent, de sorte qu'il est légitime de faire appel à l'ensemble pour reconstruire les parties manquantes. Les quelques lignes[7] consacrées à la réunion provoquée par Léon VI sont en effet rendues obscures par deux lacunes, l'une, d'un mot, touchant la composition de cette assemblée, l'autre, d'une ligne, qui a fait disparaître la première des dispositions prises lors de cette réunion, et notre premier effort portera sur ces deux points précis.

Dans l'assemblée que Léon VI, mort le 11 mai 912, réunit « quelques années avant sa mort »[8], on note, aux côtés du patriarche Euthyme (ce qui situe l'événement en 907 au plus tôt) et des hauts dignitaires ecclésiastiques et militaires, une présence et une absence. L'absence est celle d'Alexandre, frère de Léon VI et co-empereur avec celui-ci. La présence, qui nous occupe maintenant, est celle d'un « cousin » (ἐξάδελφος, l. 92) de l'empereur, dont nous ne savons rien, sinon que son nom commençait par un R. On peut supposer, vu sa présence en cette occasion, qu'il s'agissait de l'un des grands personnages de l'Empire et, puisque de toute évidence l'effort de Léon tendait à assurer l'avenir de son fils Constantin, que ce cousin n'était pas défavorable à celui-ci. Nous ne présenterons, pour occuper cette place et combler la lacune, qu'un seul nom ; encore n'est-ce qu'avec hésitation.

D'un frère ou d'une sœur de Basile Ier dont les enfants aient joué un rôle à la cour de Léon, il ne semble pas y avoir de trace. Si jamais Basile eut à ses côtés des parents — ce que sa carrière rend peu vraisemblable —, il n'est pas certain que Léon ait songé à trouver des appuis dans la famille d'un père dont il n'était pas sûr. Mieux vaut sans doute rechercher l'anonyme cousin de l'empereur dans la famille de sa mère, Eudokia Ingerina, c'est-à-dire parmi les Μαρτινάκιοι[9]. C. Mango, dans un article consacré à Eudokia[10], ne mentionne, parmi les parents de celle-ci, aucun nom qui puisse convenir ; mais il faut noter que les Μαρτινάκιοι constituaient une famille suffisamment diversifiée pour qu'à la fois la mère et la première femme de Léon VI aient pu en faire partie[11].

Nous avons par ailleurs la trace d'un personnage dont la femme était une parente de Léon VI. Léon Choirosphaktès, en effet, dans une lettre qu'il adresse à Léon VI pour tenter de rentrer en grâce, après avoir rappelé les ambassades où il s'était illustré, utilise cet argument : ἀπόϐλεψον ὡς γένος εἰμὶ συζύγου τῆς σῆς (Zoé Karbonopsina, quatrième femme de Léon VI), ἡ δ' ἐμὴ σύζυγος τῶν σοι προσηκόντων αἷμα τὸ ἐγγύτατον[12]. Léon Choirosphaktès n'entre pas en ligne de compte ; tout le disqualifie. Mais dans une autre lettre, le même personnage

7. Voir l. 89-95.

8. Voir l. 90.

9. Αὕτη (*scil.* Εὐδοκία) δὲ ἦν θυγάτηρ τοῦ ... διαϐοήτου Ἴγγερος, τοῦ γένους καταγομένου τῶν Μαρτινακίων, Cedrenus, Bonn, t. II, p. 198, l. 9-11.

10. C. Mango, « Eudocia Ingerina, the Normans, and the Macedonian Dynasty », *ZRVI*, 14-15, 1973, p. 17-27.

11. Théophanô, la première femme de Léon VI, est fille de Martinakios (voir par ex. Théodore Skoutariotès, éd. Sathas, p. 145, l. 15-16.

12. Léon Choirosphaktès, *Lettre* XXIII, éd. G. Kolias, *Léon Choirosphactès, magistre, proconsul et patrice* (Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie 31), Athènes 1939, p. 115.

nous parle d'un de ses parents par alliance, un possible parent, donc, de sa femme et de l'empereur : λογίζου δὴ καὶ μελέτα κινῶν σου πρὸς ἐκεῖνα τὸν νοῦν, dit Choirosphaktès à son correspondant, le fils du patrice Nicétas Monomaque, qu'il prie d'intervenir en sa faveur, καὶ κατευθυνθήσεται τὰ ἡμέτερα, μάλιστα Λέοντι τῷ Ῥαβδούχῳ τῷ μαγίστρῳ καὶ λογοθέτῃ τοῦ δρόμου, φημὶ δὴ τῷ συγγάμβρῳ ἡμῶν, λέγων ἀντ' ἐμοῦ τὰ ὑπὲρ ἐμοῦ[13].

Léon Rhabdouchos, dont le nom commence par R, suffisamment important pour avoir été, à un moment de sa carrière, magistre et logothète du drome, tenant au moins par alliance à la famille de l'empereur : nous ne sommes pas loin de ce que nous cherchons. Cependant, il faut noter que le lien de parenté entre Léon Rhabdouchos et Léon VI n'est nullement assuré et qu'un cousinage pourrait même être exclu[14]. Quant à la carrière de Rhabdouchos, elle est encore obscure, et ce n'est sans doute qu'après 917 que ce personnage devint logothète du drome[15]. L'hypothèse que nous présentons est donc faible ; elle a surtout pour avantage de rappeler qu'il existe, autour de l'empereur Léon, un réseau apparemment assez dense de grands personnages qui sont liés à la famille impériale par la naissance ou par alliance, et sur lesquels Léon VI pouvait s'appuyer pour assurer l'avenir de son fils Constantin.

Quant aux dispositions prises par l'assemblée qu'avait convoquée Léon, elles revêtirent la forme d'une promesse (ὁμολογίαν, l. 95-96), sans doute même d'un engagement écrit, puisque le sens propre du mot σταυροπατῆσαι (l. 96) implique qu'il y eut signature. L'accord conclu comprenait deux clauses, dont la seconde seule nous est intégralement conservée. Elle est fort claire et stipule qu'immédiatement après la mort de Léon on ne reconnaîtrait pas d'autre empereur que Constantin Porphyrogénète, Alexandre étant explicitement écarté d'une succession à laquelle il pouvait, en tant que frère de Léon et

13. Léon Choirosphaktès, *Lettre* XXVII, éd. Kolias, *op. cit.*, p. 129.

14. Si Rhabdouchos est σύγγαμβρος de Choirosphaktès, c'est qu'il a vraisemblablement épousé une parente de la femme de celui-ci, donc une parente de Léon VI : il peut donc difficilement être un cousin de celui-ci.

15. Sur la carrière de Léon Rhabdouchos et les questions qu'elle soulève, voir R. J. H. Jenkins, *Constantine Porphyrogenitus. De administrando imperio*, vol. II, *Commentary*, Londres 1962, p. 135. Léon Rhabdouchos est connu comme gouverneur de Dyrrhachion en 880 ; après la mort de Léon VI, c'est encore à ce titre, d'après Constantin Porphyrogénète (*DAI* 32, 83-84), qu'il aurait été envoyé en mission auprès du prince de Serbie Pierre Gojniković et il n'aurait été logothète qu'après 917. L'autre hypothèse, selon laquelle la lettre de Léon Choirosphactès daterait d'avant 911 (Rhabdouchos aurait alors été logothète avant Himérios), entraînerait la révision de la chronologie des princes de Serbie. Aux sources et à la littérature secondaire citées par Jenkins, *loc. cit.*, on peut ajouter : D. A. Miller, « The Logothete of the Drome in the Middle Byzantine Period », *Byz.*, 36, 1966, p. 463, et surtout R. Guilland, *Les logothètes*, Paris 1971, p. 54, pour qui Rhabdouchos ne fut logothète que sous Romain Lécapène. Si nous admettons que les Rhabdouchoi sont apparentés à Léon VI, peut-être conviendrait-il d'envisager un autre candidat, Jean Rhabdouchos, suffisamment influent à la cour de Léon pour avoir rendu service à Aréthas (voir R. J. H. Jenkins et B. Laourdas, « Eight Letters of Arethas on the Fourth Marriage of Leo the Wise », *Hellenika*, 14, 1956 [= R. J. H. Jenkins, *Studies on Byzantine History of the 9th and 10th Centuries*, Londres 1970, n° VII], p. 332, l. 6-7 et p. 350). Nous remercions M. N. Oikonomidès pour ces références. L'intervention de Jean date de 900-901 (cf. *Arethae scripta minora*, éd. L. G. Westerink, Leipzig 1972, t. II, p. 50, l. 1-14, où le nom du protecteur d'Aréthas n'est pas cité) ; le nom apparaît dans une autre lettre d'Aréthas, adressée en 907 à Léon VI (*Arethae scripta minora*, II, p. 110, l. 7-8).

co-empereur avec celui-ci, légitimement prétendre. Notons au passage la distance prise par l'auteur du fragment avec le titre de Porphyrogénète[16] : c'est la marque, bien sûr, d'une réticence vis-à-vis de la légitimité de Constantin, mais aussi l'indice que l'on prétend reproduire certains des termes même de l'accord signé à cette occasion.

La première clause, défigurée par une lacune d'une ligne[17], peut être rétablie avec quelque vraisemblance si l'on observe qu'elle est déterminée par deux oppositions : opposition avec la seconde clause tout d'abord ; opposition aussi de l'ensemble du contenu de l'engagement avec les dispositions que Léon, nous dit-on, tenta en vain d'imposer par la suite[18].

Peu avant sa mort, en effet (donc en avril-mai 912 sans doute), Léon aurait tenté de faire tuer Alexandre[19] : bien que le fragment de Jérusalem soit seul à mentionner ce fait, cette intention de Léon, il n'y a rien là que de vraisemblable. Le seul souci de Léon, après qu'il eut obtenu le fils qu'il avait tant désiré, fut en effet de s'assurer que celui-ci lui succéderait. La progression marquée par notre fragment est satisfaisante : dans un premier temps, vers 908, avant sa maladie donc, Léon se contente d'un engagement assurant à son fils de puissants soutiens ; dans un deuxième temps, comme il se voit près de la mort, alors que Constantin est encore tout enfant[20], il doit envisager des mesures plus énergiques. Il cherche donc à éliminer le plus dangereux rival de son fils et désigne comme épitrope le patrice Himérios (voir l. 98-99), dont le fait qu'il était parent par alliance de Zoé Karbonopsina, et donc un oncle de Constantin, semblait garantir qu'il saurait veiller sur les intérêts de ce dernier.

Aucune des deux mesures envisagées par Léon ne s'oppose à la seconde clause de l'engagement signé précédemment. Tout au contraire, il s'agit dans les deux cas d'écarter Alexandre et de favoriser Constantin, et c'est la même pensée, la même politique successorale que Léon VI poursuit avec obstination. C'est donc la clause disparue qui s'opposait soit au projet qu'eut Léon d'assassiner Alexandre, soit à la désignation d'Himérios comme épitrope de Constantin. À ne considérer que ce dernier élément, on peut se demander si Léon n'avait pas, au cours de la réunion mentionnée par le fragment de Jérusalem, fait désigner une autre personne comme futur régent, par exemple son cousin. Mais cette

16. Voir l. 95 : τὸν Πορφυρογέννητον, ὡς αὐτὸς ἐπωνόμασεν.

17. Voir l. 93-94 : ἀναγι [±55] ἕως ἂν ζῇ Κωνσταντῖνος. L'opposition avec la seconde clause (l. 94 : πλὴν εὐθὺς μετ' αὐτόν) nous fait rejeter l'interprétation que nous avions proposée dans notre traduction (« tant que vivrait Constantin son fils ») et retenir celle que nous avions suggérée n. 34 : « tant qu'il vivrait (*i. e.* : lui-même, Léon) ; mais qu'aussitôt après lui (c'est-à-dire après sa mort à lui, Léon) ... » ; Κωνσταντῖνος ὁ υἱός doit être alors considéré comme le sujet d'un verbe à un mode personnel disparu (l. 93).

18. Voir l. 94-96.

19. Voir l. 97-98 : ἐβουλήθη μὲν τὸν ἀδελφὸν ἀπολέσαι κακῶς.

20. Voir l. 99 : τῷ παιδίῳ πενταετεῖ ὄντι. Constantin VII était né en 905 ; au témoignage de THEOPH. CONT., Bonn, p. 381, l. 4, du PS.-SYMÉON, Bonn, p. 718, l. 5 et du Continuateur de GEORGES LE MOINE, Bonn, p. 874, l. 7-8, il avait sept ans à la mort de son père le onze mai 912. L'âge que lui donne notre fragment est donc une approximation et peut témoigner d'une certaine distance entre l'auteur et les événements qu'il relate. Sur la date de la naissance de Constantin, voir D. PINGREE, « The Horoscope of Constantine VII Porphyrogenitus », *DOP*, 27, 1973, p. 219-251.

solution ne tiendrait pas compte du fait que la première clause de l'engagement avait pour objet la situation du vivant même de Léon et, par ailleurs, on ne voit pas l'opposition qu'il y aurait alors entre la première et la seconde clause de l'acte. Il convient donc de supposer que c'est le fait d'avoir projeté la mort d'Alexandre qui constitue une violation de l'un des points de l'ὁμολογία par laquelle Léon s'était lié et que la clause mutilée concernait Alexandre. Disons même qu'elle ne lui était pas défavorable : elle se serait opposée ainsi à la fois à la seconde clause, qui écarte Alexandre de la succession, et à la tentative d'assassinat.

La solution la plus simple est que la première partie de l'ὁμολογία, sous une forme ou sous une autre, stipulait que, tant que vivrait Léon, Constantin serait, avec Alexandre, associé à la dignité impériale. Cette disposition est en conformité avec ce que nous savons par ailleurs. Alexandre qui, dès le règne de Basile Ier, avait été co-empereur en même temps que Léon ne cessa pas de l'être durant le règne de celui-ci, même si Léon, qui ne l'aimait pas, semble lui avoir retiré tout pouvoir[21]. En 906, Alexandre fut même le parrain du jeune Constantin VII, lors du baptême que célébra le patriarche Nicolas[22] et, en 907, un traité byzantino-russe fait expressément mention de deux empereurs, Léon et Alexandre[23]. Constantin VII ayant été couronné en 908[24], un autre traité russe, daté de 911 et révisant celui de 907, mentionne logiquement trois empereurs : « Léon et Alexandre et Constantin, grands autocrates en Dieu, empereurs grecs »[25]. L'ordre même est significatif et peut être mis en relation avec un incident, précédant de peu la disgrâce de Samonas, où nous voyons d'après le chroniqueur que, dans l'esprit de Léon, le second personnage de l'Empire était encore Alexandre[26].

L'engagement, avec ses deux clauses, l'une, restituée hypothétiquement, stipulant que Constantin et Alexandre étaient co-empereurs avec Léon, la seconde, plus neuve, prévoyant qu'après la mort de Léon, Alexandre serait écarté de la succession et Constantin proclamé seul empereur, peut-il être daté avec précision ? Nous avons déjà dit que la présence, lors de l'assemblée réunie par Léon, du patriarche Euthyme imposait une date postérieure à février 907[27]. D'après le texte même du fragment de Jérusalem, l'événement eut lieu « quelques

21. Voir sur ces questions G. Ostrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, Paris 1956, p. 269 et n. 2, qui montre, contre d'autres auteurs, qu'Alexandre fut co-empereur durant tout le règne de Léon VI.

22. Selon la Vie d'Euthyme (*V. Euth.*, p. 71), c'est Euthyme, assisté par Samonas, qui aurait été le parrain de Constantin. Mais d'après la chronique (par ex. Theoph. cont., Bonn, p. 370, l. 11-15), ce fut Alexandre, Samonas et οἱ ἐν τέλει πάντες.

23. Voir I. Sorlin, « Les traités de Byzance avec la Russie », *Cahiers du monde russe et soviétique*, 2, 1961, p. 329.

24. Voir R. J. H. Jenkins et Ph. Grierson, « The Date of Constantin VII's Coronation », *Byz.*, 32, 1962, p. 133-138 (repris dans R. J. H. Jenkins, *Studies on Byzantine History of the 9th and 10th centuries*, Londres 1970, nº XIII).

25. I. Sorlin, *op. cit.*, p. 332.

26. Voir Cedrenus, Bonn, p. 272, l. 15-16 ; Leo Gramm., Bonn, p. 284, l. 11-13. L'éclipse de lune mentionnée est celle du 20 mars 908 ; la disgrâce de Samonas date de juin 908 et le couronnement de Constantin du 15 mai de la même année. Pour ces dates, voir R. J. H. Jenkins, « The Flight of Samonas », *Speculum*, 23, 2, 1948, p. 235 (= R. J. H. Jenkins, *Studies on Byzantine History* ..., Londres 1970, nº X).

27. Sur la date à laquelle Euthyme devint patriarche, voir A. Vogt, « Note sur la chronologie des patriarches de Constantinople », *ÉO*, 32, 1933, p. 277.

années » avant la mort de Léon VI (11 mai 912)[28] ; sans doute, donc, en 909 au plus tard. Pour préciser, il convient de rapporter la réunion dont nous parlons à l'événement qui, d'après nos conjectures, lui est évidemment lié : le couronnement de Constantin VII le 15 mai 908[29]. Ou bien Léon fit d'abord signer l'engagement que nous conserve le fragment de Jérusalem, puis procéder au couronnement de son fils, ou bien l'inverse. Bien que nous ne voyions pas d'argument décisif, la seconde solution nous paraît plus satisfaisante. La progression qui apparaîtrait alors semble en effet cohérente : Léon, après la naissance (905) et le baptême (906) de Constantin, s'occupe de régler la situation de Zoé Karbonopsina ; ensuite, en 908, il fait couronner Constantin ; enfin, il tente, sans toucher encore au statut de son frère, de s'assurer qu'après sa mort Constantin sera seul empereur. Selon ce raisonnement, nous proposons de dater de 908-909 la réunion convoquée par Léon et l'acte qui en résulta.

À le considérer dans son ensemble, le paragraphe 29 du fragment de Jérusalem est consacré tout entier à dépeindre l'échec de la politique successorale de Léon et, de ce fait, il décrit quelle fut cette politique, de la réunion de 908-909 jusqu'à mai 912. Les événements nouveaux dont il est pour nous la seule source permettent de mieux voir sur quels appuis comptait l'empereur pour assurer à son fils l'exercice du pouvoir : sa famille, probablement maternelle (son cousin) ; les grands officiers ; Euthyme et les membres du haut clergé qui s'étaient ralliés à lui. En particulier, Léon, peu avant sa mort, semble avoir mis toute sa confiance dans le patrice Himérios, qui fut logothète du drome et dont la carrière, les succès et les échecs à la tête de la flotte impériale nous sont connus par d'autres sources[30]. La *Vie d'Euthyme* nous apprend qu'Himérios était apparenté à la quatrième femme de Léon VI, l'impératrice Zoé Karbonopsina[31] ; le fragment de Jérusalem précise qu'il avait épousé la sœur de celle-ci, qu'il était donc le beau-frère de Zoé et le σύγγαμβρος de l'empereur[32]. Il est assez naturel que Léon, voyant venir la mort, ait songé à confier l'avenir de Constantin à cet allié de sa femme, par ailleurs influent dans l'Empire. La donnée nouvelle selon laquelle il envisagea de désigner Himérios comme épitrope de Constantin VII[33] paraît très vraisemblable dans la mesure où elle explique de façon précise les représailles qu'Himérios eut à subir de la part d'Alexandre qui, une fois Léon mort, le fit enfermer dans un monastère, où il ne tarda guère à mourir[34].

28. Bien que notre fragment date la mort de Léon du 12 mai 912 (l. 115-116 : πεντεκαιδεκάτῃ μὲν ἰνδικτιόνι, μαΐου δὲ δωδεκάτῃ), nous ne croyons pas qu'il y ait là une raison suffisante pour revenir sur la date du 11 mai, plus généralement attestée ; la date donnée par le fragment peut être soit une légère inexactitude, soit une faute de minuscule.

29. Pour cette date, voir R. J. H. JENKINS et Ph. GRIERSON, « The Date of Constantine VII's Coronation » (cité n. 24).

30. Sur la carrière d'Himérios, voir P. KARLIN-HAYTER, *V. Euth.*, p. 220-222. Selon notre fragment, Himérios était patrice (l. 98 : Ἡμέριον δὲ τὸν πατρίκιον) : ce renseignement est confirmé par le *De Cerimoniis*, p. 651, l. 15-16, ou encore par *DAI* 50, 176, 191, 194.

31. *V. Euth.*, p. 109, l. 24-27 : τοῦ τε Ἱμερίου ... καὶ Νικολάου πατρικίου, ἀμφοτέρων συγγενῶν ὑπαρχόντων <τῆς Ζωῆς> τῆς Καρβονόψιδός φημι.

32. Voir l. 98-99.

33. Voir l. 98-99.

34. Par ex., SYM. MAG. (Ps.-), Bonn, p. 717, l. 8-12 ; LEO GRAMM., Bonn, p. 287, l. 13-18.

Les partisans d'Alexandre nous sont moins connus que ceux de Léon et de Constantin, mais on notera au moins que le Sénat, qui ne participa pas à la réunion organisée par Léon et empêcha celui-ci par la suite de tuer son frère semble ne pas avoir été, en tant que corps, hostile à Alexandre. Quand Léon se vit contraint de transmettre à son frère le sceptre impérial, tout l'édifice qu'il avait construit s'écroulait. Ceux qui avaient appuyé sa politique firent les frais de ce revirement. Himérios en est l'exemple ; Euthyme et son clergé, eux aussi, furent alors sacrifiés. Le rappel de Nicolas, historiquement, prend place dans cette perspective.

Léon VI rappelle Nicolas Mystikos

Le dernier épisode du fragment de Jérusalem[35] doit être interprété littérairement dans la même optique que le passage précédent, avec lequel il forme un tout. L'information à laquelle il est consacré — le rappel de Nicolas par Léon VI mourant — mérite certes l'attention, mais elle ne doit pas masquer le but auquel tendent les efforts de l'auteur : rabaisser l'empereur, montrer que son règne, entaché d'une faute grave, a été vain et que Léon dut finalement défaire ce qu'il avait fait. En ce sens, l'élément caractéristique est le jugement final, point culminant des chapitres 29 et 30 : Léon VI ne laissa derrière lui « qu'une seule œuvre digne de mémoire : le monastère de Saint-Lazare. Quant au temple de Théophanô, il n'était pas agréable à Dieu ; c'est pourquoi il le laissa inachevé »[36].

La mention conjointe des deux principales constructions pieuses rapportées à Léon VI se retrouve chez certains chroniqueurs, mais dans un autre esprit et dans un ordre inverse[37]. Sur Saint-Lazare, notre auteur ne trouve rien à redire, et pour cause : à en croire le Pseudo-Syméon, cette fondation daterait de la treizième année de Léon (899-900)[38], avant donc le scandale du quatrième mariage de l'empereur ; et, selon la Vie d'Euthyme[39], l'higoumène de Saint-Lazare Hiérothée aurait su préserver la pureté de son monastère en empêchant que Léon y fît ensevelir sa troisième femme, Eudokia Baianè, une fermeté qui ne peut avoir déplu à l'auteur de notre fragment. Quant à Sainte-Théophanô, nulle part, à notre connaissance, ailleurs que dans notre texte on ne trouve mentionnée la circonstance : ἀπρόσδεκτον δὲ τὸν τῆς Θεοφανοῦς ναόν, διὸ καὶ ἀτελῆ κατέλιπεν αὐτόν (voir l. 118-119). D'autres auteurs louent la beauté de la construction[40]. Cependant, Nicéphore Grégoras[41] est l'écho d'une tradition selon laquelle

35. Chapitre 30, l. 107-119.
36. Voir l. 117-119 (l. 119, lire αὐτόν).
37. Voir par ex. LEO GRAMM., Bonn, p. 274, l. 10-12.
38. SYM. MAG. (Ps.-), Bonn, p. 704, l. 3-5. Sur le monastère de Saint-Lazare, voir R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin. Première partie, Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. Tome III: Les églises et les monastères*, 2e éd., Paris 1969, p. 298-300.
39. *V. Euth.*, p. 63, l. 18-22.
40. Par ex., LEO GRAMM., Bonn, p. 274, l. 10.
41. NICÉPHORE GRÉGORAS, *Éloge de sainte Théophanô*, éd. E. Kurtz (*BHG* 1795), p. 42-43. Sur Sainte-Théophanô, voir G. DOWNEY, « The Church of All Saints (Church of St. Theophano) near the

Léon VI aurait été empêché, διὰ φθόνον οὐκ εὔλογον ἐπισκόπων τινῶν, de consacrer le temple à sa défunte épouse et contraint de le dédier plus discrètement à Tous-les-Saints. Le renseignement nouveau que fournit notre texte, par différence, prend tout son relief : que le sanctuaire eût été, à la mort de Léon, encore en chantier ou simplement qu'il n'eût pas encore été consacré, son inachèvement est le signe visible que l'offrande que l'empereur comptait faire n'était pas agréable à Dieu. De même, le récit du rappel d'Alexandre, puis de Nicolas, dans un autre registre, est le récit d'un échec.

Le fait même du rappel de Nicolas par Léon n'est pas une grande nouveauté. Mais comme les opinions à ce sujet ont parfois différé[42] et que le fragment de Jérusalem nous paraît de nature à éclairer la discussion, nous reprendrons ici les pièces d'un dossier peu nombreux.

La question peut être ainsi résumée[43] : le patriarche Nicolas Mystikos, qui n'avait pas pu accorder à l'empereur l'οἰκονομία que celui-ci demandait pour son quatrième mariage, avait été exilé par Léon VI le 2 février 907[44]. Il rédigea et signa plusieurs démissions (παραιτήσεις)[45]. Le siège de Constantinople, à la suite de la résignation de Nicolas, étant canoniquement vacant, Euthyme accepta de l'occuper et la régularité de cette intronisation fut confirmée par un concile[46], dont P. Karlin-Hayter a raison de dire qu'il était œcuménique par sa composition, à défaut de l'avoir été par sa réception[47]. Après la mort de Léon VI, nous retrouvons Nicolas patriarche, siégeant aux côtés de l'empereur Alexandre dans une assemblée, à la fois σελέντιον et σύνοδος, qui prononce la condamnation d'Euthyme[48]. Qui a rappelé Nicolas pour le rétablir sur le trône patriarcal ? Léon, pour les uns ; Alexandre pour les autres. Dans les deux cas, un empereur : ce qui est remarquable, car Nicolas avait démissionné. En fait, la thèse qui semble avoir triomphé était celle de Nicolas, selon qui la démission qu'on lui avait arrachée était nulle, étant en particulier entachée d'un vice

Church of the Holy Apostles at Constantinople », *DOP*, 9-10, 1955-56, p. 301-305 ; R. JANIN, *op. cit.*, p. 245 ; G. P. MAJESKA, « The Body of St. Theophano the Empress and the Convent of St. Constantine », *Byzantinoslavica*, 38, 1977, p. 14-21 (étudie les divers endroits où fut déposé le corps de sainte Théophanô).

42. A. VASILIEV, *History of the Byzantine Empire*, Madison 1952, p. 334 et A. KAŽDAN, *Dve vizantijskie hroniki X veka*, Moscou 1959, tiennent que Nicolas fut rappelé par Léon VI ; en faveur d'un rappel par Alexandre, nous citerons G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, Paris 1956, p. 287, P. KARLIN-HAYTER, *V. Euth.* et divers articles (voir plus bas n. 57) et N. OIKONOMIDÈS, « La dernière volonté de Léon VI ... » et « La ' Préhistoire ' de la dernière volonté de Léon VI », *BZ*, 56, 1963, p. 46-52 et 265-270.

43. Pour un exposé court et clair de la question, voir *Nicolai I Constantinopolitani patriarchae epistolae*, éd. R. J. H. Jenkins et L. G. Westerink, Washington 1973, p. XVII-XIX.

44. *V. Euth.*, p. 83-89.

45. La Vie d'Euthyme (*V. Euth.*, p. 91-93, 99, 139, l. 20) mentionne trois résignations de Nicolas ; voir R. J. H. JENKINS et L. G. WESTERINK, *op. cit.*, p. XVIII et n. 14.

46. *V. Euth.*, p. 101.

47. P. KARLIN-HAYTER, « Le synode à Constantinople de 886 à 912 et le rôle de Nicolas le Mystique dans l'affaire de la tétragamie », *JÖB*, 19, 1970 (= P. KARLIN-HAYTER, *Studies in Byzantine Political History*, Londres 1981, n° XVI), p. 64.

48. Voir p. ex. GEORG. CONT., Bonn, p. 871, l. 14-17.

de forme que ses adversaires n'avaient su voir[49]. Nicolas, même en exil, n'avait pas cessé d'être le seul patriarche légitime et Euthyme était un usurpateur. C'était la décision fautive de l'empereur qui avait causé la déposition de Nicolas ; une décision de l'empereur suffisait donc à son rétablissement. C'est là le point important. Mais il est clair aussi que, pour Nicolas et ses partisans, il était plus satisfaisant que ce fût Léon lui-même qui, se repentant, prît la décision de rappeler le patriarche qu'il avait exilé. On comprend, dans ces conditions, que tout document rapportant à Léon le rappel de Nicolas soit soupçonné d'émaner des partisans du patriarche et de représenter une version officielle et suspecte, alors que les témoignages rapportant ce rappel à Alexandre, allant contre la thèse officielle, méritent à ce titre une grande attention.

Les pièces du dossier, outre le fragment de Jérusalem et la Vie d'Euthyme, dont nous parlerons dans un instant, sont essentiellement au nombre de cinq. D'un côté, les diverses chroniques dérivées de Syméon Logothète — et représentant donc un seul témoignage — répètent, avec des variantes mineures, le récit suivant, que nous empruntons au continuateur de Georges le Moine[50] : Ἀλέξανδρος ... ἀποστείλας ... ἤγαγεν Νικόλαον ἐκ Γαλακρηνῶν, καταγαγὼν Εὐθύμιον πατριάρχην, καὶ ἐνεθρόνισε τὸ δεύτερον τὸν αὐτὸν Νικόλαον πατριάρχην. ἐποίησε δὲ σελέντιον καὶ σύνοδον Ἀλέξανδρος ἐν τῇ Μαγναύρᾳ, ἀγαγὼν Εὐθύμιον ἐκ τοῦ Στενοῦ ἀπὸ τῶν Ἀγαθοῦ · καὶ συγκαθίσας ἅμα Νικολάῳ πατριάρχῃ ἐποιήσαντο τὴν κατ' αὐτοῦ καθαίρεσιν (suit le récit de la condamnation d'Euthyme et des outrages que celui-ci eut à subir).

De l'autre côté, outre notre fragment, quatre sources rapportent à Léon le rappel de Nicolas : les Annales d'Eutychès[51] ; un catalogue des patriarches de Constantinople publié par F. Fischer[52] ; la Μετάνοια Λέοντος βασιλέως ἐπὶ τῇ αὐτοῦ ἐξόδῳ découverte et publiée par N. Oikonomidès[53] ; enfin, une lettre adressée par Nicolas Mystikos lui-même, en 912, au pape Anastase III et à son clergé[54]. Ces quatre documents, où l'on trouve des détails différents, s'accordent substantiellement.

49. Sur l'interprétation que Nicolas donne lui-même de sa résignation, voir Νικολάου πατριάρχου τὰ κατ' αὐτὸν καὶ τοὺς τότε ἀρχιερεῖς διὰ τὴν τετραγαμίαν, éd. L. G. Westerink (*Arethae scripta minora*, t. II, Leipzig 1972, p. 115-121).

50. Georg. cont., Bonn, p. 871, l. 11-17.

51. *Euthymii patriarchae annales*, éd. L. Cheikho (CSCO, Script. arab., textus. Ser. tert., t. VI-VIII), t. II, Paris 1909, p. 81-82. La traduction de M. Canart, dans A. A. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, t. II, *La dynastie macédonienne*, 2e partie, *Extraits des sources arabes*, Bruxelles 1950, p. 26, saute quelques mots du texte (en italique ci-dessous), de sorte que le passage paraît plus inexact qu'il n'est réellement : « Quant au roi Léon, il tomba gravement malade et, craignant de mourir, il fit mander le patriarche Nicolas qu'il avait exilé, se réconcilia avec lui et le remit sur le trône patriarcal. Il éloigna Euthymios et le relégua dans un monastère de Constantinople. Il y resta deux ans et mourut. Le roi Léon, après cet événement, resta malade un certain nombre de mois, puis mourut. Après lui régna sur les Rum *Alexandre son frère pendant sept années, puis il mourut. Après lui régna sur les Rum* Constantin, fils de Léon, qui avait 23 ans (var. : 13 ans). »

52. F. Fischer, *De Patriarcharum Constantinopolitanorum catalogis et de chronologia octo primorum Patriarcharum*, Iéna 1884, p. 43. Ce catalogue est édité par Fischer d'après deux manuscrits, qui diffèrent par le détail des notices, les *Vindob. theol. gr.* 77 et 303.

53. N. Oikonomidès, « La dernière volonté de Léon VI au sujet de la tétragamie (mai 912) », *BZ*, 56, 1963, p. 46-52.

54. Nicolas Mystikos, *ep.* 32 (éd. Jenkins-Westerink, p. 214-244 ; en particulier, p. 242, l. 494-505).

Paradoxalement, c'est la pièce essentielle du dossier qui a suscité le doute. La lettre très officielle de l'un des principaux intéressés, si habilement insultante pour le Siège Apostolique, a paru suspecte : Nicolas, selon Runciman[55], aurait déformé la réalité pour la tourner plus clairement en sa faveur. Cautionnée par Ostrogorsky dans une note[56], cette thèse a été reprise et développée par P. Karlin-Hayter[57]. Pour cet auteur, aucune des sources relatant le rappel de Nicolas par Léon ne mérite créance : le catalogue des patriarches de Constantinople mentionné par Každan ne paraît pas avoir retenu l'attention ; la lettre de Nicolas déforme la réalité[58] ; la Μετάνοια Λέοντος est un faux, mis en circulation par Nicolas lui-même ou par ses partisans, qui n'en étaient pas à leur coup d'essai[59] ; les Annales d'Eutychès reflètent la même propagande nicolaïte[60]. Positivement, P. Karlin-Hayter trouve un appui dans un épisode de la *Vie d'Euthyme.*

Alors qu'Euthyme, en effet, en délicatesse avec Léon VI, s'était retiré dans son monastère, peu avant la mort d'Eudokia Baianè, un certain moine Épiphane, qui avait eu à souffrir pour la foi sous l'empereur Théophile, fit au saint cette prophétie : γνωστὸν ἔστω σοι, κύρι Εὐθύμιε, πατριάρχης γίνῃ Κωνσταντινουπόλεως, καὶ ὁ βασιλεὺς Λέων πάλιν ἱκέτης ἐλεεινός σοι γενήσεται, καὶ οὐκέτι παρ' αὐτοῦ ἐναντίον τί σοι συμβήσεται[61]. La dernière partie de cette prédiction semble bien exclure que Léon, selon cette Vie, ait jamais pu déposer Euthyme[62].

L'argumentation est cohérente et le nouveau témoignage qu'apporte le fragment de Jérusalem peut sans doute, à son tour, être récusé : l'auteur pourrait lui aussi, même à son insu, avoir été influencé par la propagande de Nicolas. À vrai dire, selon le même système — et c'est peut-être une de ses faiblesses —, tout document peut être rejeté, fût-ce un autographe de Léon : car le machia-

55. S. RUNCIMAN, *The Emperor Romanus Lecapenus and his reign*, Cambridge 1929, p. 45.

56. G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, Paris 1956, p. 287, n. 2.

57. P. KARLIN-HAYTER, « Notes on the ' Vita Euthymii ' », *Byz.*, 32, 1, 1962, p. 317-322 (recension de l'ouvrage de A. KAŽDAN, *Dve vizantijskie hroniki ...*, Moscou 1959) ; dans un autre article (« La ' préhistoire ' de la dernière volonté de Léon VI », *Byz.*, 33, 1963, p. 483-486 (= P. KARLIN-HAYTER, *Studies in Byzantine Political History*, nº XII), le même auteur intègre à sa théorie les remarques de N. OIKONOMIDÈS, « La ' préhistoire ' de la dernière volonté de Léon VI au sujet de la tétragamie », *BZ*, 56, 1963, p. 265-270, et conclut ainsi : « A présent, M. Oikonomidès et moi avons, me semble-t-il, démontré irréfutablement que c'est l'empereur Alexandre, fils de Basile, qui a rappelé Nicolas » (*op. cit.*, p. 486) ; voir aussi (simple rappel), du même auteur, « Le synode à Constantinople de 886 à 912 ... », p. 70, 93 et n. 62.

58. P. KARLIN-HAYTER, « La ' préhistoire ' ... », p. 486, admet que Nicolas est de mauvaise foi.

59. *Ibid.*, p. 484 : « Ces documents apparaissent dans de bien curieuses conditions, et Aréthas a pu de façon plausible les attaquer comme faux, en accusant Nicolas d'avoir imité l'écriture de l'empereur. » L'auteur fait ici allusion à une lettre d'Aréthas (*Arethae scripta minora*, éd. Westerink, t. II, p. 122-131) où celui-ci accuse Nicolas d'avoir mis en circulation une fausse lettre de Léon le rappelant au trône patriarcal. N. Oikonomidès (« La ' préhistoire ' ... », p. 265-267) a montré que cette lettre de Léon, vraie ou fausse, datait de 907.

60. P. KARLIN-HAYTER, « Notes on the Vita Euthymii », p. 321 : « Eutychius ' information reflects curiously closely Nicolas' own words. »

61. *V. Euth.*, p. 61, l. 21-25.

62. P. KARLIN-HAYTER, « Notes on the Vita Euthymii », p. 321, commente ainsi la prophétie d'Epiphane : « Could he have used those words if Leo had been going to expel Euthymius ? ».

vélique patriarche savait, nous dit-on, contrefaire l'écriture de l'empereur[63]. Pour notre part, nous voulons simplement montrer que la version des faits présentée par notre fragment a sa propre cohérence et que les obstacles qu'elle paraît rencontrer (témoignage de la chronique et prophétie d'Épiphane) ne doivent pas être surestimés.

Le document fondamental pour la reconstruction que nous tentons nous paraît être, avec toute sa sécheresse, le catalogue des patriarches de Constantinople édité par Fischer d'après deux manuscrits de la bibliothèque nationale de Vienne : Νικόλαος μυστικὸς καὶ πρωτασηκρήτις ... ἐπὶ ἐνιαυτοὺς ς' κατασχὼν τὸ πατριαρχεῖον ... ἐκβάλλεται τοῦ θρόνου ὑπὸ Λέοντος βασιλέως· μετὰ ε' ἐνιαυτοὺς καὶ μῆνας δ' πάλιν ἀποκαθίσταται τὸ δεύτερον γνώμῃ τοῦ Λέοντος συγγνώμην αἰτησαμένου ἐν τῇ τελευτῇ μετὰ Ἀλεξάνδρου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ. Καὶ χρόνους ἄρξας τὸ δεύτερον ιγ' καταλύει τὸν βίον τῇ ιε' τοῦ Μαΐου μηνός[64]. Outre la chronologie, l'essentiel de cette notice est d'ordre juridique. Il s'agit, en quelques mots, d'exposer le statut canonique de la déposition, puis du rappel de Nicolas : sa déposition fut l'effet, comme le dit le *Vindobonensis theol. gr.* 77[65], d'une décision arbitraire et injuste de Léon ; comme telle, elle pouvait être et fut réellement annulée par une décision contraire du même empereur. La faute de Léon, mentionnée explicitement dans le *theol. gr.* 77, implicitement dans le *theol. gr.* 303, concerne personnellement Nicolas, qui est qualifié pour accorder le pardon demandé par Léon, à la fois comme offensé et comme patriarche (il n'a jamais cessé de l'être, peut-on dire : le catalogue ne mentionne pas Euthyme). Ce document reflète donc un point de vue très favorable à Nicolas. Mais nous ne croyons pas que cette partialité évidente doive conduire à rejeter les événements même qu'il relate. Dans l'ordre des faits, nous apprenons que la décision de rappeler Nicolas fut prise peu avant la mort de Léon (ἐν τῇ τελευτῇ) par Léon lui-même « avec son frère Alexandre ». Le catalogue de Vienne est le seul document, croyons-nous, à mentionner cette circonstance. Mais il s'agit là d'un renseignement hautement vraisemblable.

Léon VI en effet était malade depuis plusieurs mois κοιλιακῷ νοσήματι[66]. Cette maladie l'empêcha de prononcer l'homélie prévue pour le premier jour du Carême 912[67]. De cette date au moins jusqu'au jour de sa mort, soit le 11 mai 912, il eut le temps de voir venir la mort et de la préparer à la fois personnellement (car c'était un homme pieux, et il n'y a pas lieu de négliger ce qu'il entra de crainte religieuse et de repentir dans sa décision de rappeler Nicolas) et politiquement, en réglant sa succession, c'est-à-dire en rappelant malgré lui Alexandre, et en tentant de mettre un terme à la crise qu'il avait ouverte dans l'Église.

63. *Arethae scripta minora*, éd. Westerink, t. II, p. 129, l. 25-29.

64. F. FISCHER, *De Patriarcharum Constantinopolitanorum catalogis ...*, p. 43, d'après le *Vindob. theol. gr.* 303 ; le texte du *Vindob. theol. gr.* 77, édité par le même auteur au même endroit, diffère légèrement : Νικόλαος ... ἐκβάλλεται ὑπ' αὐτοῦ καὶ ἦν ἀπόθρονος ε' ὅλους ἐνιαυτοὺς καὶ μῆνας δ'. Εἶτα πάλιν παρὰ τοῦ αὐτοῦ βασιλέως μεταμεληθέντος ἐπὶ τῷ παραλόγῳ καὶ ἀδίκῳ τούτῳ ἔργῳ καὶ συγγνώμην αἰτησαμένου καὶ ἀποκατέστη εἰς τὴν ἰδίαν ποιμνὴν καὶ ἐπεσκόπησεν αὐτῆς πάλιν τὸ δεύτερον ἔτη ιγ'.

65. Voir n. 64 : ἐπὶ τῷ παραλόγῳ καὶ ἀδίκῳ τούτῳ ἔργῳ.

66. Par ex., voir LEO GRAMM., Bonn, p. 285, l. 6 ; SYM. MAG. (Ps.-), Bonn, p. 715, l. 11-12 ; THEOPH. CONT., Bonn, p. 377, l. 5-8.

67. Voir par ex. LEO GRAMM., Bonn, p. 285, l. 6-7.

Il est difficilement pensable que les décisions ultimes prises par l'empereur dans ce domaine l'aient été sans l'accord d'Alexandre, successeur désigné.

L'article du catalogue éclaire les récits des autres sources qui, à leur tour, le complètent. Tout d'abord, la lettre de Nicolas à Anastase III : « Comme Dieu avait déjà étendu la main sur notre bon empereur, celui-ci, touchant au terme de sa vie, a obtenu (telle est la confiance que je place en la divine Providence) d'échapper à la condamnation et à l'anathème, en reconnaissant son propre péché et en implorant notre pardon et la levée de l'interdiction à laquelle nous l'avions soumis, en nous rendant le troupeau dont nous avions été chassé et en nous remettant tout à administrer comme bon nous semblerait, en accord avec la volonté de Dieu et avec les saints canons »[68].

On ne s'étonnera pas que Nicolas ne mentionne pas, aux côtés de Léon le rappelant, la présence d'Alexandre : un tel détail n'avait que faire dans son argumentation. Sur un autre point, la lettre est au contraire plus détaillée que le catalogue : l'empereur ne demande pas seulement au patriarche son pardon, mais la « levée de la condamnation à laquelle nous l'avions soumis », c'est-à-dire de l'excommunication prononcée par Nicolas contre Léon à la suite du quatrième mariage de celui-ci. Le catalogue des patriarches, uniquement soucieux de la déposition et du rétablissement de Nicolas, ne s'occupe pas de ce qui concerne la tétragamie.

Quant à la Μετάνοια Λέοντος, N. Oikonomidès a montré son parfait accord avec la lettre 32 de Nicolas Mystikos[69]. Les ressemblances verbales sont telles que l'on doit supposer que Nicolas écrivant au pape avait cette Μετάνοια en mémoire. Peut-être même l'avait-il personnellement rédigée. Mais nous ne voyons aucune raison de contester l'authenticité de ce document, que Nicolas, c'est ce que nous apprend le fragment de Jérusalem, eut l'occasion d'arracher à l'empereur agonisant. La Μετάνοια complète et éclaire la lettre 32 sur plusieurs points qui sont traités allusivement dans celle-ci : anathème jeté sur la tétragamie et sur l'économie accordée à la tétragamie ; accord donné par anticipation à l'anathème qui sera jeté sur les partisans de l'économie ; rétablissement de Nicolas. Elle n'est cependant pas, pour le point qui nous intéresse, d'une importance fondamentale. Il semble simplement que son authenticité est renforcée par le témoignage du fragment de Jérusalem : en effet, si c'est bien Léon qui a rappelé Nicolas, pourquoi celui-ci, ou ses partisans, aurait-il forgé un faux pour attester ce qui s'était réellement passé ?

Quand bien même nous considérerions que la Μετάνοια de Léon est suspecte et que les quatre documents — catalogue, Annales d'Eutychès, lettre de Nicolas, Μετάνοια — se ramènent à une seule source, à savoir la version des faits présentée par Nicolas, le témoignage du fragment de Jérusalem forme une deuxième source qui vient confirmer que cette version officielle respecte la matérialité des faits.

La relation que nous trouvons dans le fragment présente, par rapport aux autres sources, la particularité d'être dramatisée. Si les autres documents disent que Léon, proche de sa mort, avait manifesté son repentir et pris la

68. Nicolas Mystikos, *ep.* 32, éd. Jenkins-Westerink, p. 242, l. 494-503.
69. N. Oikonomidès, « La dernière volonté de Léon VI au sujet de la tétragamie », p. 49-50.

décision de rappeler Nicolas, ils laissent dans l'obscurité les circonstances précises, au point que N. Oikonomidès, reprenant le dossier à l'occasion de la publication de la Μετάνοια Λέοντος, pouvait conclure ainsi son examen : « Le dernier passage de notre texte nous donne la solution de ce problème : Nicolas sera rétabli dans son poste, dont à présent (ἐν τῷ παρόντι) il continue à être éloigné. Donc au moment de la rédaction du ' testament ' de Léon VI, Nicolas n'était pas encore réintégré — il se trouvait encore en exil, dans le couvent de Galakrinoi en Asie Mineure — et ce fut en exécution de ce ' testament ' qu'il a été rappelé à son poste par l'empereur Alexandre, les funérailles de son frère étant à peine terminées »[70].

Le fragment de Jérusalem montre une autre réalité. Léon rappelle Nicolas et, ce dernier étant revenu auprès de lui (puisqu'un dialogue s'engage), lui demande trois choses : συγγνώμην, φιλανθρωπίαν, κοινωνίαν. Avec συγγνώμη, nous retrouvons un des termes de la lettre de Nicolas[71], le seul que reprenne le catalogue de Fischer. À κοινωνία correspond le second (λύσιν τῆς καταδίκης ... ἣ παρ' ἡμῶν ὑποβέβλητο)[72], puisque la condamnation portée par Nicolas contre Léon était une excommunication.

Nicolas pose alors ses conditions — il veut recouvrer son trône — et l'empereur s'y plie, le rétablissement de Nicolas impliquant la déposition d'Euthyme et sa relégation, pour lesquelles le fragment rejoint le témoignage d'Eutychès[73]. Le rôle joué par Nicolas marchandant avec Léon à l'agonie a quelque chose d'odieux, que l'auteur du fragment renforce encore en soulignant que l'empereur, en lui cédant, se trompait lui-même et qu'il était la dupe de son entourage[74]. Il est clair qu'une telle présentation des choses n'est pas favorable au patriarche et que nous voyons une source hostile à Nicolas s'accorder avec la version des faits officialisée par la lettre à Anastase III sur le point du rappel de Nicolas par Léon. Ajoutons que l'originalité du récit que nous examinons est telle qu'à moins de voir en lui une simple fiction littéraire, il faut admettre qu'il ne peut dériver des autres documents qui nous ont été conservés.

Si le fragment de Jérusalem ne mentionne pas explicitement la présence d'Alexandre aux côtés de Léon, il n'y a rien là qui doive étonner. Acharné à dénigrer Léon, à montrer ses échecs et ses revirements, c'est tout naturellement qu'il fait porter sur cet empereur tout le poids du récit, laissant le reste dans l'ombre. On remarquera de plus que notre auteur semble suggérer que Léon,

70. N. Oikonomidès, *op. cit.*, p. 50 ; Id., « La ' préhistoire ' ... », p. 270.
71. Nicolas Mystikos, *ep.* 32, éd. Jenkins-Westerink, p. 242, l. 499.
72. *Ibid.*, l. 499-500.
73. Voir fragment, l. 112-113 (εὐθὺς παραδίδωσιν ... Εὐθύμιον ... καταγαγεῖν ἐκεῖθεν καὶ [τῇ αὐτοῦ] περιορίσαι μονῇ ; Eutychès (voir n. 50) dit que Léon « éloigna Euthymios et le relégua dans un monastère de Constantinople ». Le parallèle est frappant ; cependant, nous n'avons pas cru devoir utiliser le témoignage d'Eutychès (« dans un monastère de Constantinople ») pour combler la lacune du fragment. Il est vraisemblable que Léon, que nulle hostilité n'animait contre Euthyme, relégua simplement celui-ci dans l'un de ses monastères, Psamathia ou τὰ 'Αγαθοῦ, plus probablement ce dernier, d'où Alexandre le fit revenir pour le juger, au témoignage des chroniqueurs (p. ex. Georg. cont., Bonn, p. 871, l. 15-16). C'est dans ce monastère que nous situerions volontiers l'entrevue entre Euthyme, Aréthas et les métropolitains que rapporte *V. Euth.*, p. 113-115.
74. Voir fragment, l. 110-115.

rappelant Nicolas, cédait aux pressions de son entourage[75] et surtout que, dans l'ordre du récit, dont il est naturel de penser qu'il reflète l'ordre chronologique, la désignation d'Alexandre comme successeur de son frère précède le rappel de Nicolas.

La chronologie — les témoins s'accordent pour situer le rappel de Nicolas très peu avant la mort de Léon, et donc dans les jours qui précèdent le 11 mai 912 — et la circonstance, mentionnée par l'une des sources, qu'Alexandre était présent aux côtés de son frère en cette occasion, contribuent à expliquer la version des chroniqueurs : Ἀλέξανδρος ... ἀποστείλας... ἤγαγεν Νικόλαον ἐκ Γαλακρηνῶν[76]. Peut-être cela fut-il vrai à la lettre, mais avec ce correctif important que ce rappel eut lieu du vivant de Léon et à l'initiative de celui-ci. Si le chroniqueur change la chronologie et ne mentionne pas le rôle de Léon, ces déformations peuvent résulter du fait que l'événement important dont il entend rendre compte est le σελέντιον et la σύνοδος qu'Alexandre, en compagnie de Nicolas, organise à la Magnaure le 15 mai 912. Le rappel de Nicolas n'est mentionné que parce qu'il est nécessaire pour expliquer cette σύνοδος[77]. Quant à la prophétie du moine Épiphane, elle ne constitue pas un réel obstacle. Le cas d'une autre prédiction, d'Euthyme lui-même cette fois[78], montre avec quelle habileté on savait mettre en accord événement et prévision. Une telle subtilité peut avoir présidé à l'interprétation des dires d'Épiphane : il suffit, par exemple, que l'auteur de la Vie d'Euthyme ait, dans son récit, fait porter sur un autre que sur Léon agonisant la responsabilité du fait de la déposition d'Euthyme. Vu les circonstances, il n'y avait pas là de réelle difficulté.

En conclusion, nous proposons, pour le rappel de Nicolas, de suivre contre le chroniqueur les témoignages concordants des autres sources que nous avons invoquées. L'empereur, à l'agonie, par faiblesse et par remords, défaisait ou laissait défaire ce qu'il avait construit. À ses côtés, Alexandre, successeur désigné, commençait, du vivant même de son frère, la politique qu'il allait poursuivre après la mort de celui-ci : écarter les partisans de Léon pour les remplacer par les siens propres[79].

Dans son ensemble, le tableau historique que le fragment de Jérusalem retrace du règne de Léon finissant, même s'il est confirmé partiellement par

75. C'est ce qui paraît ressortir de la l. 115 du fragment.

76. GEORG. CONT., Bonn, p. 871, l. 11-13.

77. R. J. H. JENKINS, « The Chronological Accuracy of the 'Logothete' for the Years A.D. 867-913 », *DOP*, 19, 1965, p. 92, définit ainsi la manière du chroniqueur : « Most often the chronicler will wait until the story ends, and then write it down connectedly from the beginning, so that all of it appears in his narrative at the chronological stage of its last significant event. » Pour Syméon, le « dernier événement significatif » de l'épisode paraît être le synode où Euthyme est condamné ; c'est à partir de ce point que, μικρόν τι ἀναλαβόντες, cf. Jenkins, *loc. cit.*, il recompose — et fausse — le récit.

78. *V. Euth.*, p. 43, l. 1 : οὐκέτι γὰρ ἐνταῦθα ὄψει με, dit Euthyme à Théophanô. Cette prédiction, dont le sens naturel est que Théophanô mourra sans revoir Euthyme, est tournée par la suite. Euthyme et Théophanô se rencontrent à nouveau, mais en un autre endroit (aux Blachernes : *V. Euth.*, p. 45, l. 14-18).

79. Cette politique est celle que décrit le début du par. 31, l. 120-122 ; cf. *DAI* 50, 196-201. Voir P. KARLIN-HAYTER, « The Emperor Alexander's Bad Name », *Speculum*, 44, 1969, p. 585-596 (= P. KARLIN-HAYTER, *Studies in Byzantine Political History*, n° XV).

certains documents, se distingue des autres sources relatives à la même époque aussi bien par les faits nouveaux dont il est le témoin que par la violence de ses attaques contre Léon VI. Il convient maintenant de chercher à déterminer la nature d'un récit caractérisé par une telle originalité.

Le fragment de Jérusalem et la Vie d'Euthyme

La suggestion de Papadopoulos-Kérameus, selon laquelle le bifolium de Jérusalem nous conserverait un fragment de la Vie d'Euthyme, peut s'expliquer de plusieurs façons, en particulier par le fait que l'*editio princeps* de cette Vie par C. De Boor date de 1888 et le catalogue de Papadopoulos-Kérameus de 1894 : cette proximité a pu jouer son rôle, étant donné (bien sûr) que le fragment contenait le nom d'Euthyme. Mais, indépendamment de cette coïncidence, certains arguments peuvent être invoqués : le contenu, tout d'abord, dont nous avons dit qu'il correspondait dans ses grands traits à celui qui devait figurer dans une lacune de l'actuelle Vie d'Euthyme[80] ; la qualité du récit encore, ou le niveau de la langue et du style, qui mêlent curieusement, moins toutefois dans le fragment que dans la Vie, des recherches de vocabulaire et des maladresses syntaxiques. Bien que, selon nous, la question de la relation entre le fragment et la Vie ne puisse être tranchée de façon convaincante par une analyse des particularités stylistiques, nous voulons signaler deux points, qui peuvent contribuer à donner aux deux textes un certain air de famille.

Le premier est un simple détail. Alors que les chroniqueurs, parlant de la quatrième femme de Léon VI, s'accordent pour la nommer Καρβωνοψῖνα, le fragment de Jérusalem et la Vie d'Euthyme la nomment Καρβώνοψις[81]. Deuxièmement, on remarque pour les deux textes que nous comparons une même façon de noter le temps. Ainsi, pour les mois, deux expressions de notre fragment, l. 33 (Μὴν ἤδη πέμπτος ἐνίστατο) et l. 72 (Μάϊος ἐνίστατο μήν) trouvent des parallèles dans la Vie d'Euthyme : Μὴν ἐφίστατο αὔγουστος (*V. Euth.*, p. 3, l. 2) ; Μάϊος ἐνίστατο μήν (p. 33, l. 22) ; Νοέμβριος παρῆν μήν (p. 45, l. 14). Dans un document de même nature et d'époque comparable, la *Vita Ignatii*, nous trouvons une fois Αὔγουστος ἐνίστατο μήν[82]. Certes, la Vie d'Euthyme est plus variée dans l'expression que notre fragment et il est probable, comme le montre l'exemple de la *Vita Ignatii*, qu'il s'agit là d'un trait banal. Cependant, l'autre façon qu'a notre fragment de marquer la chronologie, à savoir la référence à l'année liturgique, correspond également à une habitude de l'anonyme auteur de la *Vie* d'Euthyme[83], de sorte que, sur ce point, les deux textes sont en accord.

Il va de soi que de telles remarques n'ont pas force d'arguments et ne

80. Voir *Tr. Mém.*, 9, 1985, p. 120.

81. Καρβουνοψῖνα : SYM. MAG. (Ps.-), Bonn, p. 705, l. 11 ; Καρβωνοψίναν, CEDRENYS, Bonn, t. II, p. 261, l. 18 ; Καρβονοψῖνα, ZONARAS, XVI, 3, 5 ; Καρβονόψιδος, *V. Euth.*, p. 109, l. 27 ; Καρβωνόψιδος, fragm., l. 98 (corriger l'accent).

82. *PG* 105, 525 A 1.

83. Pour le fragment, voir l. 34, 57, 62, 64 ; pour la Vie, voir par ex. *V. Euth.*, p. 17, l. 27 ; p. 19, l. 3-4. Toutefois, la précision avec laquelle notre fragment indique la date de la mort de Léon VI, l. 115-116, ne semble pas avoir de parallèle dans la Vie.

conduisent à aucune conclusion[84]. La question ne peut être décidée que si l'on prend en compte l'économie d'ensemble des récits et le rôle qu'y jouent les mêmes personnages.

P. Karlin-Hayter définit ainsi le contenu du seizième cahier (perdu) du témoin unique de la Vie d'Euthyme : « Inspite of the two passages before the lacuna, where he is referred to already as ἐστεμμένος, it seems to me likely that the coronation of Constantine Porphyrogennetos, performed by Euthymios ... was related ... Above all, here came the death of Leo, the recall of Nicolas, Alexander's ascent of the throne[85] ». À part le couronnement de Constantin, tous les événements mentionnés se retrouvent dans le fragment de Jérusalem. Ajoutons que, dans le récit qu'il consacre à Nicétas David Paphlagon, l'auteur de la Vie d'Euthyme, en notant que celui-ci resta deux ans à τὰ Ἀγαθοῦ[86], semble bien préparer ses lecteurs à un second épisode des aventures de ce héros : or le fragment contient un tel épisode. Substantiellement donc, la teneur du fragment et celle de la partie perdue de la vie d'Euthyme concordent.

Mais l'éclairage diffère. La Vie d'Euthyme est une œuvre hagiographique, ce qui implique deux conséquences : le récit est centré sur un personnage, en l'occurrence Euthyme[87] ; ce personnage est évidemment valorisé[88]. Dans notre

84. D'autres détails vont dans un autre sens. Ainsi, l'auteur de la Vie d'Euthyme affectionne la tournure τῇδε κἀκεῖσε (p. 3, l. 6, 20-21 ; p. 5, l. 1-2, 12 ; p. 27, l. 14-15 ; p. 29, l. 13-14 ; p. 133, l. 21-22) ; l'auteur du fragment emploie ὧδε κἀκεῖ, l. 17. D'autre part, il convient de signaler que la division en paragraphes du fragment ne correspond pas aux divisions de la Vie d'Euthyme dans le ms. de Berlin (et donc dans les éditions). On peut calculer que le paragraphe 1 du fragment se trouvait 13 pages environ avant les premiers mots qui nous sont conservés. Une page du ms. de Jérusalem contient environ 2 200 signes, contre 1 000 environ pour le *Berolinensis gr. fol.* 55. Les paragraphes 1 à 31 du texte dont est issu le fragment occupaient l'équivalent de 38 pages environ du *Berolinensis*. C'est trop peu pour le texte intégral de la Vie d'Euthyme, beaucoup trop pour l'un de ses chapitres. La Vie d'Euthyme, par ailleurs, semble avoir été divisée en στάσεις : στάσις α', *V. Euth.*, p. 7 ; στάσις β', *V. Euth.*, p. 59. Les divisions du texte de Jérusalem pourraient, à la rigueur, correspondre à celles d'une στάσις. Mais nous ne le croyons pas, pour deux raisons. Premièrement, les στάσεις sont des unités de lecture, et il serait étrange qu'on les ait considérées comme une division essentielle du texte. Deuxièmement, de quelle στάσις s'agirait-il ? Certainement pas la seconde, qui commence trop tôt, d'après nos calculs. Quant à la troisième, nous ne savons rien d'elle. Cependant, si les divisions du fragment et celles de la Vie ne correspondent pas, on ne peut rien en conclure quant à la relation des deux textes. On peut se demander, en particulier, si le manuscrit de Jérusalem n'aurait pas contenu un abrégé, ou des extraits de la Vie d'Euthyme. En effet, par trois fois (l. 6, 89, 107), les paragraphes de notre fragment commencent par Ὅτι. Peut-être s'agit-il d'un tic de style. Peut-être est-ce la marque de coupures : on sait que les excerpteurs font souvent précéder leurs extraits d'un ὅτι déclaratif.

85. *V. Euth.*, p. 32 (introduction).

86. *V. Euth.*, p. 109, l. 19-20.

87. Voir C. De Boor, *Vita Euthymii. Ein Anecdoton zur Geschichte Leo's des Weisen A. 886-912*, Berlin 1888, p. 81 : « Denn dass wir es nicht mit dem Fragment einer Zeitgeschichte, sondern einer Biographie des Patriarchen Euthymius zu thun haben, erkennt man auf den ersten Blick ; so sehr auch manchmal die Erzählung seine Person aus den Augen zu verlieren scheint, so stehen doch zuletzt alle erzählten Ereignisse zu ihr in Beziehung, und nur solche sind ausgewählt, die entweder von ihr in Mahnung, Warnung, Prophezeiung ausgegangen sind oder auf ihr Erscheinen auf oder Verschwinden von der Bühne hinauslaufen. »

88. *Ibid.*, p. 88 : « So warm der Ton der Verehrung ist, mit dem er von seinem geistlichen Vater redet, so verfällt er doch nie in die excentrisch panegyristische Art, die seinen Zeitgenossen eigen ist, welche sich ähnliche litterarische Aufgaben gestellt haben. »

fragment, Euthyme est mentionné deux fois : Léon réunit, avec d'autres personnages, τοῦτόν τε τὸν πατριάρχην [αὐ]τοῦ Εὐθύμιον[89] ; ailleurs[90], le même empereur ordonne qu'Euthyme soit déposé (Εὐθύμιον ... καταγαγεῖν ἐκεῖθεν καὶ [τῇ αὐτοῦ] περιορίσαι μονῇ). La première tournure, par la distance qu'elle implique vis-à-vis du patriarche, exclurait à elle seule que nous ayons affaire à un fragment d'une Vie d'Euthyme : mais comme le texte est ici altéré et que nos restitutions ne vont pas sans problèmes, nous laisserons de côté cet argument. Quant à la deuxième tournure (Euthyme tout court), qui paraît bien sèche, elle n'est pas sans exemple dans la *V. Euth.*[91] et peut à la rigueur s'expliquer par la volonté de rapporter les termes même de la déposition.

Mais si étranges qu'aient été les pratiques de l'auteur de la *V. Euth.* en matière de composition — et elles ont pu faire douter que cette œuvre, dont le titre est perdu, fût bien une Vie de saint[92] —, on ne peut imaginer qu'alors que, partout ailleurs, Euthyme est central, dans un épisode essentiel comme l'est sa déposition il soit réduit à un rôle très secondaire, le devant de la scène étant occupé par Nicolas et par Léon. Un si grand silence sur les circonstances précises, sur les réactions du saint, ne pourrait s'expliquer, à moins de supposer que l'épisode ait été traité deux fois : hypothèse par elle-même peu naturelle, et que rien ne vient favoriser.

Cette première constatation trouve une confirmation quand on examine le rôle, beaucoup plus développé dans notre fragment que celui d'Euthyme, qui est tenu par l'empereur Léon VI. Nous avons déjà noté, en parlant des paragraphes 29 et 30, que le jugement porté sur cet empereur, son règne, ses revirements et ses échecs, était des plus défavorables. Si nous considérons maintenant l'ensemble du fragment, ces deux paragraphes forment une suite de couleur plus historique à un épisode hagiographique où nous voyons Léon, face au Nouveau David, agir comme un persécuteur face aux martyrs, ou comme un empereur iconoclaste en face d'un confesseur orthodoxe. Il est inutile d'insister sur les moyens de pression, promesses ou violences, dont Léon aurait usé pour se concilier David et l'amener à choisir « la voie aisée et large du péché[93] ». Nous relèverons simplement quelques détails plus originaux.

Léon, qui est tout d'abord appelé, ainsi qu'il convient, κρατῶν (l. 4, l. 70) ou βασιλεύς (l. 23), voit ensuite son image se ternir. Au paragraphe 25, on notera l'épithète λαγνίστατος[94], qui, bien en situation dans ce contexte, puisque Léon loue devant David la beauté des femmes[95], nous paraît signifier plus. N'est-ce pas un rappel du goût immodéré de l'empereur pour les mariages, que notre auteur aurait interprété comme la marque d'une nature débauchée ? On comparera ce que dit Théodore Skoutariotès qui, prenant la défense de Léon,

89. Voir l. 90-91.
90. Voir l. 113.
91. *V. Euth.*, p. 115, l. 20 ; p. 117, l. 33.
92. Voir A. Každan (cité n. 42), réfuté par P. Karlin-Hayter, *Byz.*, 32, 1962, p. 320-321.
93. Voir l. 12-13.
94. Voir l. 26.
95. Voir l. 25.

attribue ses quatrièmes noces οὐ τῷ λάγνος εἶναι καὶ παράνομος, ἀλλ' ἐφέσει τεκνογονίας[96].

Au paragraphe suivant, après une insolente tirade de David, l'empereur, courroucé, demande : « Veux-tu donc trouver le salut loin de (litt. : sans) Notre Majesté, sans notre prière ni notre intercession (μεσιτείας)[97] ? » L'argument est curieux : l'empereur, dont le rôle religieux n'est certes pas à négliger, serait ainsi la seule voie de salut, l'intercesseur obligé entre ses sujets et Dieu. La revendication par un empereur d'une telle μεσιτεία — nous n'en connaissons pas d'autre exemple — nous paraît surprenante et, pour tout dire, nous y voyons une prétention exorbitante, que l'auteur met dans la bouche de l'empereur par raillerie et par charge. Les multiples interventions de ce souverain, en matière religieuse, tant par ses écrits que par ses actes, préparaient le terrain pour une telle critique.

Enfin, emporté par la rage et la colère, Léon, pour notre auteur, devient un τύραννος[98]. Il faut entendre par là, croyons-nous, de même que pour l'expression de la ligne 90 (ὁ λεγόμενος βασιλεύς), non pas un doute émis sur la légitimité de Léon, mais une condamnation de son action qui, entachée d'une grave faute religieuse, va d'abus en faiblesses et n'est plus digne d'un empereur. On comparera cette façon de traiter Léon VI avec ce que la Vie d'Euthyme nous dit du « très doux prince »[99], et la violence pamphlétaire dont témoigne notre texte avec le jugement que porte De Boor sur l'auteur de la Vie : « Jedenfalls bezeugt der Ton der Darstellung, dass unser Biograph die Bitterkeit der Zeit des Kampfes überwunden hat, zeigt überhaupt, dass derselbe einen ruhigen, besonnenen, jeder Ueberschwänglichkeit abholden Geist besass. » Et si De Boor reconnaît que cet auteur peut cependant se laisser aller à une pieuse colère (il s'agit des mauvais traitements infligés à Euthyme), c'est pour ajouter aussitôt : « Und überall hält er sich fern von dem Schwalle beschimpfender Worte, allgemein gehaltener Verdächtigungen, tendenziöser Entstellungen und Erfindungen, wie sie so gerne fromme Skribenten auf ihre Feinde häufen.[100] »

De telles différences entre les deux textes nous paraissent considérables. À moins de supposer que le texte de la Vie d'Euthyme, précisément dans sa partie perdue, ait changé de ton et de point de vue, il faut conclure que notre fragment ne peut être rattaché à cette Vie et chercher maintenant à quelle œuvre il a pu être arraché. C'est ce que nous ferons en examinant le rôle et la personnalité du seul héros positif que connaisse notre texte : le Nouveau David.

Nicétas David Paphlagôn

L'essentiel du fragment — les six premiers paragraphes — relate les tribulations d'un personnage que Léon VI persécute et qui est appelé ὁ νέος Δαβίδ (l. 18) ou tout simplement David (l. 65, 72, 81). Nous proposons d'identifier

96. Théodore Skoutariôtès, éd. Sathas, p. 146, l. 23-24.
97. Voir l. 43-45.
98. Voir l. 51.
99. *V. Euth.*, p. 25, l. 4 : ὁ δὲ γλυκύτατος ἄναξ.
100. C. De Boor, *op. cit.*, p. 88.

ce personnage avec Nicétas David Paphlagôn, hagiographe abondant, auteur (ou remanieur) de la Vie du patriarche Ignace[101], que les travaux de R. Jenkins ou de L. G. Westerink[102], puis une découverte de G. Dorival[103] nous ont appris à mieux connaître.

Les sources qui nous renseignent sur Nicétas sont relativement nombreuses : ses propres lettres[104], plus quelques rares renseignements autobiographiques épars dans le reste de son œuvre ; des écrits d'Aréthas de Césarée[105] ; un épisode de la Vie d'Euthyme[106].

Nicétas, dit aussi David[107], un Paphlagonien d'origine[108], était le neveu du sacellaire patriarcal Paul[109], higoumène de Saint-Phokas, qui le fit venir à Constantinople et veilla sur son éducation. Nicétas fut le disciple admiratif d'Aréthas de Césarée[110] et, après de brillantes études[111], il devint à son tour un professeur renommé. Aux côtés d'Aréthas, il s'engagea dans l'affaire de la tétragamie puis, son maître s'étant rallié à l'économie et au patriarche Euthyme, continua, apparemment seul (« in a singlehanded fight against everybody », dit Westerink[112]), à s'entêter dans son radicalisme. Arrêté et jugé en 907, Nicétas dut à une intervention du patriarche Euthyme d'échapper à la peine qui le menaçait[113]. Il se retire alors à τὰ 'Αγαθοῦ, l'un des monastères d'Euthyme, où

101. *BHG* 817. P. Karlin-Hayter, *V. Euth.*, p. 218, suppose que Nicétas a remanié un document antérieur ; voir L. G. Westerink, « Nicetas the Paphlagonian on the End of the World », dans *Essays in Memory of Basil Laourdas*, Thessalonique 1975 (= L. G. Westerink, *Texts and Studies in Neoplatonism and Byzantine Literature*, Amsterdam 1980, n° XX, p. 357-375), p. 181.

102. R. J. H. Jenkins, « A Note on Nicetas David Paphlago and the Vita Ignatii », *DOP*, 19, 1965, p. 241-247 (= R. J. H. Jenkins, *Studies in Byzantine History of the 9th and 10th Centuries*, Londres 1970, n° 11) ; L. G. Westerink, « Nicetas the Paphlagonian... » (voir n. 101).

103. G. Dorival, « Le Commentaire sur les Psaumes de Nicétas David (début du xe siècle). Une œuvre inconnue dans un manuscrit de la Bibliothèque de Leyde », *RÉB*, 39, 1981, p. 251-300.

104. Elles ont été éditées par L. G. Westerink, dans *Arethae archiepiscopi Caesariensis scripta minora*, II, Leipzig 1972, p. 149-182.

105. *Arethae scripta minora*, I, éd. L. G. Westerink, Leipzig 1968, op. n°s 32, 45-47, 56.

106. *V. Euth.*, p. 105-109.

107. Par ex., dans le titre du *Commentaire sur les Psaumes*, Νικήτα τοῦ καὶ Δαβὶδ δούλου 'Ιησοῦ Χριστοῦ τοῦ φιλοσόφου (G. Dorival, *op. cit.*, p. 272). Sur le fait qu'il ne faut pas distinguer deux Nicétas, (thèse qui était encore celle de J. Darrouzès, « Inventaire des épistoliers byzantins du xe siècle », *RÉB*, 18, 1960, p. 126-127), voir R. J. H. Jenkins, « A Note on Nicetas David ... », et G. Dorival, *op. cit.*, p. 267.

108. Il est souvent désigné dans les mss. comme Παφλαγών ; son oncle, Paul le Sacellaire, était Paphlagonien lui aussi (*V. Euth.*, p. 105, l. 15-16) ; voir aussi G. Dorival, *op. cit.*, p. 269, qui cite et analyse le témoignage de Nicétas d'Héraclée.

109. La personnalité et le rôle de Paul nous sont connus à la fois par *V. Euth.*, p. 105, l. 14-17, p. 109, l. 10-11 et par deux lettres de Nicétas : Παύλῳ ἡγουμένῳ καὶ θείῳ, éd. L. G. Westerink, *Arethae scripta minora*, II, p. 164-167 ; 'Αρέθᾳ πρωτοθρόνῳ, *ibid.*, p. 169, l. 22-23 ; p. 172, l. 26-173, l. 3.

110. Cf. *Arethae scripta minora*, I, p. 340 : πρὸς Νικήταν ἕνα τῶν συσχολαζόντων ; *V. Euth.*, p. 109, l. 11-12 ; et les lettres de Nicétas, en particulier celles citées à la n. 109.

111. Cf. *V. Euth.*, p. 105, l. 18-21. Nicétas semble avoir étudié le droit (cf. Westerink, « Nicetas the Paphlagonian... », p. 178 et n. 6), la rhétorique et la philosophie, qu'il enseigna sans doute : d'où les titres de rhéteur et de philosophe (« which in this cas does *not* mean monk », Westerink, *op. cit.*, p. 182) que lui donnent les mss.

112. Westerink, « Nicetas the Paphlagonian... », p. 178.

113. *V. Euth.*, p. 105-109.

il reste de 907 à 909[114]. Nous perdons ensuite sa trace. Si l'on accepte l'authenticité du traité Πρὸς τοὺς ἐν τῇ δύσει ἐπισκόπους περὶ συντελείας κόσμου et la date proposée par son éditeur[115], Nicétas mourut après 942-950. Sans doute fut-il évêque de Dadybra en Paphlagonie, bien que ce renseignement, tiré du titre de l'une des œuvres de Nicétas dans certains manuscrits, ait été révoqué en doute[116].

Pour identifier ce personnage avec le héros de l'épisode que nous examinons, nous proposerons cinq arguments. Premièrement, le rôle de Nicétas et celui du Nouveau David dans l'affaire de la tétragamie sont compatibles, comme nous le verrons tout à l'heure à loisir. Deuxièmement, Nicétas est Paphlagonien : David l'est aussi sans doute, puisque son frère Pierre, retourné « dans sa patrie », part de Paphlagonie quand il revient à Constantinople pour secourir son frère[117]. Ensuite, Nicétas a pour oncle le sacellaire Paul, higoumène de Saint-Phokas, favorable à l'économie dans l'affaire des mariages de Léon VI : David a un oncle higoumène, auquel Léon le confie pour le ramener à plus de raison[118]. L'identification de l'oncle de David avec le sacellaire Paul implique celle du monastère où David fut enfermé « pendant vingt mois pleins » avec Saint-Phokas[119]. Quatrièmement, Nicétas, qui était un professeur connu de l'empereur, avait des disciples[120] : David en a lui aussi, et l'empereur lui propose d'enseigner la philosophie ou la rhétorique[121]. Enfin, le nom même de David et plus précisément de Nouveau David[122] nous paraît l'argument décisif. Nous avons d'un côté un Nicétas Paphlagôn, dit aussi David ; de l'autre un nouveau David, originaire de Paphlagonie. Tout le reste concordant par ailleurs, nous jugeons qu'il faut identifier les deux personnages et nous joindrons ce que nous savons de Nicétas avec ce que le fragment de Jérusalem nous apprend de David.

Le nom même de David est problématique. On y a vu un nom de religion

114. *V. Euth.*, p. 109, l. 18-20 : ἐν προαστείῳ ἐξῆει τῆς τοῦ Ψαμαθία μονῆς Ἀγαθοῦ προσαγορευόμενον ἐνιαυτοὺς δύο ἐκεῖσε διαπεράνας ἀπρόοπτος. Sur le monastère d'Agathos, sur la côte asiatique du Bosphore, voir R. JANIN, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins*, Paris 1975, p. 23.

115. WESTERINK, « Nicetas the Paphlagonian... », p. 185.

116. R. J. H. JENKINS, « A Note on Nicetas David... », p. 242.

117. Voir l. 14-15 et 72.

118. Voir l. 58-59 et 63.

119. Sur Saint-Phokas, voir R. JANIN (cité n. 38), p. 498-499. Le monastère se trouvait sur la côte européenne du Bosphore, entre Saint-Mamas et Anaplous. L'hésychastère de Saint-Michel Archange dont parle notre fragment (l. 63) n'est pas attesté par ailleurs ; on peut rapprocher son titre de celui du grand sanctuaire de l'Anaplous.

120. Cf. *V. Euth.*, p. 105, l. 17-22.

121. Voir l. 38-40 ; cette proposition faite par Léon à David de le nommer professeur de philosophie ou de rhétorique n'est pas inintéressante pour l'histoire de l'enseignement à Byzance. Pour la question qui nous occupe, il convient d'examiner les l. 17-18 : Τῶν ἄλλων δὲ μαθητῶν ὧδε κἀκεῖ δεδιωγμένων, μόνος ὁ νέος Δαβίδ... Le sens naturel de cette phrase peut être que David était un μαθητής parmi d'autres. Mais il nous semble probable que les μαθηταί dont il est ici question sont tout simplement ceux de David et qu'il faut comprendre : « alors que les autres, ses disciples, étaient persécutés çà et là, seul le Nouveau David... » ; l'emploi de ἄλλος (l. 17) ne nous paraît pas impliquer nécessairement que le Nouveau David soit lui aussi un disciple (cf. PLATON, *Gorgias*, 473 c : ζηλωτὸς ὢν ὑπὸ τῶν πολιτῶν καὶ τῶν ἄλλων ξένων).

122. Voir l. 18.

et supposé que Nicétas avait pris l'habit lors de son séjour à τὰ 'Αγαθοῦ[123]. Le fragment de Jérusalem montre qu'il n'en est rien. La chronologie, que nous examinerons plus bas, impose que nous situions l'épisode dont notre texte est le témoin après le séjour de Nicétas à τὰ 'Αγαθοῦ. Or, parmi les séductions que Léon déploie pour s'attacher David, il faut remarquer la circonstance « qu'il lui dépeignait en paroles la beauté des femmes[124] ». Tout « débauché » que fût Léon, il est peu vraisemblable que cet empereur eût proposé au jeune homme de se perdre dans la fornication ; bien plutôt fit-il miroiter quelque mariage avantageux. Il est donc probable — et la réponse de l'intéressé le confirme — que Nicétas, à l'époque, n'était pas encore moine, s'il le fut jamais. De plus, si le nom de David est un nom de religion acceptable, celui de Nouveau David ne nous paraît pouvoir être qu'un nom honorifique et, parmi les solutions proposées, celle de G. Dorival, pour qui Nicétas aurait été ainsi nommé par allusion à l'important et original Commentaire sur les Psaumes qu'il composa, nous paraît avoir les meilleures chances de rencontrer la vérité[125].

Pour la famille de Nicétas, nous connaissions déjà le nom d'un oncle, le sacellaire Paul. Le fragment de Jérusalem apporte plusieurs éléments nouveaux. Le père de Nicétas David, André, frère de Paul, était prêtre en Paphlagonie[126]. Il avait plusieurs fils : David, Pierre[127] et un troisième fils, dont seule la finale du nom nous est conservée[128]. Tous — sauf, bien sûr, Paul — eurent à souffrir de la persécution de Léon et si Pierre et André purent retourner dans leur patrie, l'autre frère de Nicétas mourut des mauvais traitements qu'on lui fit subir.

Mais l'essentiel de ce que nous apprend le fragment de Jérusalem n'est pas dans ces détails ; il concerne le rôle de David dans l'affaire de la tétragamie. Avant de reprendre l'ensemble du dossier, nous devons débrouiller la chronologie du nouvel épisode que nous révèle notre texte, grâce aux indications assez nombreuses et apparemment précises qu'il contient.

David, après la confrontation avec l'empereur Léon VI sur laquelle s'ouvre le fragment, est enfermé dans le monastère de son oncle où il restera « pendant vingt mois pleins »[129]. Au début du mois de février suivant la confrontation avec l'empereur, le cinquième mois après le commencement des épreuves de David[130], celui-ci comparaît à nouveau devant l'empereur. C'est le Dimanche

123. Voir R. J. H. Jenkins, « A Note on Nicetas David ... », p. 241 : « He was ... a monk (that is the explanation of his other name « David ») » ; *ibid.*, p. 244 ; L. G. Westerink, « Nicetas the Paphlagonian ... », p. 182, est plus réservé et suppose que, si Nicétas devint jamais un moine, ce ne fut que tard dans sa vie.

124. Voir l. 25-26.

125. Voir G. Dorival, « Le Commentaire sur les Psaumes... », p. 268, n. 49.

126. Voir l. 8-17. Pour ὡς μυλικὸς, l. 9, corriger la traduction (μυλικὸς nous semble désigner plutôt l'esclave qui actionne la meule) et la n. 7 (la comparaison, ainsi comprise, cesse d'être elliptique ; la correction suggérée à la fin de la note est inutile).

127. Voir l. 14-15, 72-73, 79-80.

128. Voir l. 6-8.

129. Voir l. 18 : ἐφ' ὅλοις εἴκοσι μησί.

130. Voir l. 33-34.

de la Tyrophagie[131]. David passe la nuit du dimanche au lundi dans la prison de Dalmatos[132], puis, le lundi, premier jour du Carême[133], est confié derechef à son oncle et retourne au monastère où il passe toute une année[134] à subir les brimades que lui infligent les moines. Au terme de cette année, aux alentours du Dimanche de la Tyrophagie[135] (l'année est donc comptée comme l'espace de temps entre deux débuts de Carême), il obtient de son oncle la permission de se retirer dans l'hésychastère de Saint-Michel Archange qui jouxte le monastère ; il y séjourne jusqu'à Pâques. Au début du mois de mai suivant[136], son frère Pierre vient tenter de le libérer. Pierre et David se réfugient dans le sanctuaire d'une église et y subissent les assauts de leurs adversaires (les moines de Saint-Phokas[137] ?), auxquels David casse pieusement la tête. Les adversaires, refoulés, vont se plaindre à Alexandre « qui venait juste d'hériter du sceptre impérial[138] ». Alexandre fait enfermer David pendant sept jours[139] dans un cachot de l'Hippodrome, puis décide de le libérer.

Le mois de mai dont il est question en dernier lieu — celui au cours duquel eut lieu l'échauffourée — est évidemment celui de l'année 912, puisque Alexandre vient de monter sur le trône. La chronologie s'établit donc ainsi régressivement : Carême 912 à Saint-Michel, jusqu'au 12 avril 912, jour de Pâques, date à laquelle Nicétas est ramené sur une charrette à Saint-Phokas, où il reste enfermé quelque temps dans un silence volontaire ; l'année au cours de laquelle Nicétas resta à Saint-Phokas est comptée depuis le début du Carême 911 jusqu'au début du Carême 912, et c'est donc le Dimanche de la Tyrophagie 911 que Nicétas comparut pour la seconde fois devant Léon. D'après l'auteur de notre fragment, ce Dimanche de la Tyrophagie tombait au début de février, cinquième mois après le πειρασμός. Si l'on identifie ce terme avec la première entrevue de Nicétas et de Léon, celle-ci aurait eu lieu en octobre 910. D'octobre 910 à mai 912, on trouve les vingt mois que dura au total la réclusion de David au monastère de son oncle, et qui sont « pleins » si on les compte du début octobre à la fin mai 912 (ou du début d'octobre 910 au début juin 912).

Malheureusement, cette chronologie comporte une difficulté. Les données pour l'année 911 (selon notre calcul) sont contradictoires, puisque, cette année-là, le Dimanche de la Tyrophagie tomba le 3 mars et non pas au début de février.

131. Voir l. 34.

132. Voir l. 53. Sur le couvent de Dalmatos, son usage comme lieu d'internement et le nom de Katadikè qui lui fut donné, voir R. Janin, *La géographie ecclésiastique* (cité n. 38), p. 82-83 ; en particulier, en 913, Constantin Helladikos est enfermé ἐν τῇ τοῦ Δαλμάτου ... μονῇ ... τῇ λεγομένῃ Καταδίκῃ (Georg. cont., Bonn, p. 876 ; cité par Janin).

133. Voir l. 57.

134. Voir l. 60 : ὅλον οὖν ἐκεῖνον τὸν ἐνιαυτόν.

135. Voir l. 62 : πρὸς τὰς εἰσβάσεις [δὲ] τῶν νηστειῶν ἐκείνου τοῦ καιροῦ.

136. Voir l. 72.

137. C'est l'hypothèse la plus simple ; mais on remarquera que, dans la Vie d'Euthyme, il est déjà question d'ennemis de Nicétas : ὁ δὲ (*scil.* Nicétas) τὴν τῶν ἐχθραινόντων αὐτῷ δεδιὼς ἔφοδον (*V. Euth.*, p. 109, l. 17-18). Peut-être sont-ce les mêmes que nous voyons à l'œuvre dans le fragment de Jérusalem.

138. Voir l. 85.

139. Voir l. 86.

Pour les années 907-912, les dates de la Tyrophagie sont les suivantes : 15 février 907 ; 7 février 908 ; 26 février 909 ; 11 février 910 ; 3 mars 911 ; 23 février 912. À ne considérer que la coïncidence notée par notre texte entre le Dimanche de la Tyrophagie et le début février, on pourrait être tenté de dater la seconde comparution de David devant Léon VI de 910 ou même de 908. Mais même la date de 910 détruirait la chronologie relative du passage : car, répétons-le, il n'y a qu'un an entre le Dimanche de la Tyrophagie dont nous cherchons la date et le Dimanche de la Tyrophagie 912[140]. C'est donc, selon nous, la concordance notée qui est fausse : nous conserverons l'année que nous avions calculée, 911, quitte à choisir, pour la seconde entrevue de David et de Léon, entre le début février 911 et le 3 mars de la même année. La date liturgique, plus remarquable, a de fortes chances d'être la bonne : mais alors, il semblerait que David ait été enfermé seulement dix-neuf mois au monastère de son oncle, de novembre 910 à mai 912.

L'incertitude chronologique résultant de la contradiction que nous avons notée est gênante. Mais si l'on observe que David fut certainement libéré en mai-juin 912 et que tout indique que ses épreuves durèrent moins de deux ans, l'essentiel reste acquis : l'épisode relaté par notre fragment est postérieur à la réclusion de Nicétas à τὰ 'Αγαθοῦ qu'atteste la Vie d'Euthyme et qui dura de 907 à 909[141]. Il convient donc, pour comprendre le récit conservé par le fragment, d'examiner quelle fut, lors de l'affaire de la tétragamie, l'attitude de Nicétas David telle qu'elle nous est connue par les Lettres de Nicétas et par la Vie d'Euthyme.

Le document fondamental qui fait connaître cette attitude est la lettre que Nicétas adressa à son maître le prôtothrone Aréthas[142] pour lui relater le dîner qu'il avait fait, au soir de la Noël 906, avec le patriarche Nicolas, en présence de son propre oncle, le sacellaire Paul. Nicolas cherchait alors le moyen d'accorder à l'empereur Léon VI l'économie que demandait celui-ci pour son comportement peu conforme aux saints canons (après trois mariages infructueux Léon venait d'épouser en quatrièmes noces sa maîtresse Zoé Karbonopsina). Nicolas, dans sa volonté de conciliation, se heurtait à plusieurs obstacles et en particulier à l'attitude intransigeante d'Aréthas qui, hostile à l'économie, s'était coupé de tout contact avec Nicolas et ses partisans. Le patriarche décide alors de tâter le terrain du côté de Nicétas, un ami et un conseiller d'Aréthas : c'est pourquoi il prie celui-ci à dîner, une invitation à laquelle il était difficile se se soustraire.

En présence du sacellaire Paul, le patriarche Nicolas accueille Nicétas avec grand honneur puis, après un repas auquel Nicétas ne touche pas, lui fait tout d'abord des reproches sur un ton plutôt badin : pourquoi Nicétas

140. Voir l. 60.

141. Le jugement de Nicétas par Léon VI est postérieur à l'élection d'Euthyme comme patriarche (février 907) ; c'est, dans la Vie d'Euthyme (*V. Euth.*, p. 105-109), le premier épisode qui suive cette élection. Jenkins propose comme date soit 907-909 (*Hellenica*, 14, 1956, p. 346), soit 908-910 (*DOP*, 19, 1965, p. 244).

142. Nicetas Paphlago, *ep.* 'Αρέθᾳ πρωτοθρόνῳ, éd. L. G. Westerink (*Arethae scripta minora*, II, p. 168-174).

ne vient-il plus voir d'anciens amis ? Serait-ce parce qu'il est devenu un dieu[143] ? La réponse ironique de Nicétas ayant mis Nicolas en colère, celui-ci passe à un grief plus sérieux : ἔφη γὰρ αὐτοῦ τοῦτο δὶς τοῦ κρατοῦντος ἀκοῦσαι, « ὅτι σύ » (πρὸς ἐμὲ λέγων) « τὴν ἀμείλικτον τοῦ Καισαρείας ὑποχαλῶσαν ἤδη γνώμην πρὸς σταθερότητα περιέτρεψας »[144]. Cette opinion de l'empereur, rapportée par Nicolas, selon laquelle l'intransigeance d'Aréthas serait la conséquence des mauvais conseils de Nicétas, fait se récrier celui-ci.

Nicolas recourt ensuite aux menaces[145], puis, très vite, aux promesses et à une tentative de corruption pour que Nicétas, en accord avec les patriarches orientaux qui vont arriver, conseille à Aréthas de revenir à plus de modération[146]. Nicétas, bien sûr, refuse, tout comme il a su résister aux larmes et aux gémissements de Paul, son oncle[147].

D'après cette lettre, Nicétas David apparaît donc — c'est du moins l'avis de l'empereur, qui pouvait être bien informé — comme un conseiller influent d'Aréthas et comme le plus ferme partisan de l'intransigeance dans l'affaire des mariages de Léon. C'est cette position qui permet de comprendre l'épisode qui, dans la Vie d'Euthyme, est consacré à Nicétas.

Dans cette Vie[148], Nicétas, dont on rappelle qu'après de brillantes études menées grâce à Paul, son oncle, il est devenu très jeune un professeur connu, décide subitement de quitter le monde. Il vend ses biens, distribue sa fortune à ses disciples et part, à l'insu de tous, s'établir dans une grotte sur les bords de la mer Noire, non loin du territoire bulgare. L'empereur le recherche ; Nicétas est arrêté par le stratège de Thrace qui l'envoie à Constantinople, où l'empereur va se charger lui-même de l'interroger. Au cours d'une première entrevue, deux griefs sont évoqués : le premier, théologique, concerne certaines opinions hasardeuses professées par Nicétas ; le second, politique, sa présence sans autorisation non loin du territoire bulgare. Le temps de mieux s'informer sur ce dernier point, Léon fait enfermer Nicétas. Mais l'affaire change subitement d'aspect : l'un des ex-disciples de Nicétas porte à la connaissance de l'empereur un pamphlet dont l'auteur, Nicétas lui-même, insulte violemment l'empereur et le patriarche[149]. Nicétas comparaît alors devant l'empereur, le patriarche

143. Cf. NICETAS PAPHLAGO, *op. cit.*, éd. Westerink, p. 169, l. 31 : ἐφ' οἷς καὶ θεωθῆναι κατειρωνεύετο. Ce curieux détail est à mettre en rapport avec le reproche fait par Léon VI à Nicétas, *V. Euth.*, p. 105, l. 35-107, l. 1 : οὐδὲ τοῦτο καθομολογήσεις ὡς Χριστὸν σεαυτὸν ὠνόμασας ; voir à ce propos J. G. WESTERINK, « Nicetas the Paphlagonian ... », p. 179. La réponse de Nicétas, *V. Euth.*, p. 107, l. 3-4, montre que, pour ce point particulier, l'interprétation de *Ps.* 82, 6 devait jouer un grand rôle. Malheureusement, le Commentaire sur les Psaumes de Nicétas retrouvé par Dorival ne va pas, dans son état actuel, au-delà de *Ps.* 75, 8-10.

144. NICETAS PAPHLAGO, Ἀρέθᾳ πρωτοθρόνῳ, p. 170, l. 27-30.

145. *Ibid.*, p. 170, l. 30-171, l. 1. L'empereur était décidé à exiler les opposants.

146. *Ibid.*, p. 171, l. 3-17 ; Nicolas promet à Nicétas la charge d'ἀσηκρῆτις et la dignité de σπαθοφόρος.

147. Paul, dont la présence est signalée p. 169, l. 22-23, intervient p. 172, l. 26-173, l. 3.

148. *V. Euth.*, p. 105-109.

149. *Ibid.*, p. 107, l. 9-10 : ἦν γὰρ λογογραφήσας κατά τε τοῦ ἀρχιερέως καὶ αὐτοῦ τοῦ ἄνακτος λίαν ἀπεχθῶς καὶ ἀνιαρῶς. R. J. H. JENKINS, « A Note on Nicetas David ... », p. 246, a proposé

Euthyme, le synode et le Sénat. On lit le pamphlet, qui provoque l'indignation. Nicétas, sur les recommandations du logothète du drome Thomas, avoue sa faute et demande un pardon que l'empereur, furieux, refuse de lui accorder. Le patriarche Euthyme intervenant alors en faveur du coupable — malgré Aréthas et le sacellaire Paul qui, présents, préconisent la sévérité —, déclare qu'il démissionnera si Nicétas n'est pas grâcié. L'empereur cède. Nicétas est libre, mais, par crainte de ses ennemis, il se retire dans un monastère d'Euthyme, τὰ 'Αγαθοῦ, où il reste deux ans.

Hagiographiquement, l'épisode est destiné à illustrer la clémence d'Euthyme qui, pardonnant à celui qui l'a insulté, n'hésite pas, seul, à le défendre devant l'empereur. Ce n'est évidemment pas la seule fonction du récit[150]. Nous sommes en 907. Depuis Noël 906, la situation a bien changé : Nicolas a été déposé, Euthyme l'a remplacé et, en accord avec les patriarches orientaux et avec le pape, a consenti à l'empereur la dispense que celui-ci demandait pour ses quatrièmes noces. Aréthas s'est rallié à Euthyme et donc, par un retournement remarquable, à l'économie. Il est très probable, comme l'a vu Westerink[151], que c'est à cause du revirement d'Aréthas que Nicétas a quitté le monde pour une solitude sur les rivages de la mer Noire. L'insistance sur la proximité avec le territoire bulgare est intéressante : Nicétas aurait-il été tenté de quitter l'Empire pour aller chercher ailleurs un prince chrétien ? Mais l'essentiel est, bien sûr, l'affaire du pamphlet, qui montre qu'à cette époque encore, Nicétas luttait contre l'économie et ses partisans. Quant à la clémence d'Euthyme, elle est aussi un geste politique : le nouveau patriarche, récemment rallié à l'économie, veut montrer que cette position nouvelle n'entraîne pas l'abandon de ceux qui, comme lui-même l'avait fait naguère, continuent aujourd'hui encore de prêcher l'intransigeance.

Le fragment de Jérusalem vient prendre la suite. Au monastère de τὰ 'Αγαθοῦ, ou bien peu de temps après en être sorti, Nicétas dut à nouveau attirer l'attention de l'empereur. Il n'est pas difficile d'en deviner la cause : nous voyons clairement, en effet, que Nicétas n'était pas seul. Autour de lui s'étaient regroupés un cercle de disciples et sa proche famille[152]. Il y avait là un petit foyer d'agitation, dont il fallait s'occuper. Si les griefs invoqués par l'empereur contre le Nouveau David sont perdus, il est raisonnable de penser que la persécution dont celui-ci et ses proches furent les victimes était cette fois encore liée à l'affaire de la tétragamie et que « le péché et la voie aisée et large préco-

d'identifier ce σύγγραμμα de Nicétas David (*V. Euth.*, p. 107, l. 11) avec un passage de la *Vita Ignatii* ; mais L. G. WESTERINK, « Nicetas the Paphlagonian ... », p. 181, avec de bonnes raisons, rejette cette identification.

150. L. G. WESTERINK, « Nicetas the Paphlagonian ... », p. 180, à propos de cet épisode, remarque : « the Vita Euthymii ... however, seems to tell it backwards, the basic facts being revealed only gradually, as the story develops. » Le récit de la Vie d'Euthyme est assez peu clair et, si nous n'avions que lui, la véritable personnalité de Nicétas, ainsi que son rôle dans l'affaire de la tétragamie nous échapperaient. De plus, le lien avec ce qui précède n'est pas facile à établir. Toutes ces observations, jointes au fait que l'auteur de la Vie d'Euthyme attribue tout un chapitre à cet incident, montrent bien qu'il y a anguille sous roche.

151. L. G. WESTERINK, *op. cit.*, p. 181.

152. Pour la famille de Nicétas, voir fragment, l. 6-17 ; pour les disciples, l. 17.

nisés » par l'empereur très débauché étaient le ralliement à l'économie, avec son corollaire, la faveur impériale. Nous convenons que le terme pour nous principal, la tétragamie, ne figure pas dans les lignes qui nous sont conservées, ce qui donne à notre construction un tour hypothétique : mais son pouvoir explicatif pour l'ensemble du fragment, c'est-à-dire à la fois pour la persécution du Nouveau David et pour la relation tendancieuse des dernières années de Léon, est tel que nous ne croyons pas qu'il convienne d'envisager une autre hypothèse.

Alors que les comparses sont traités de façon plus expéditive ou plus négligente, Nicétas David, comme chef de parti, est l'objet d'une attention particulière : à la fois on s'acharne contre lui plus longtemps, et l'on cherche à se l'attacher par des offres flatteuses. C'est là encore le signe que Léon voulait non pas punir un crime, mais obtenir un ralliement.

La personnalité du Nouveau David permet de préciser celle de l'auteur de notre fragment. La façon très favorable dont David est présenté, en vrai confesseur face à un empereur hérétique, ne laisse pas place au doute : notre auteur adhère pleinement aux positions qu'avait prises son héros. Le milieu dans lequel notre texte a pris naissance est alors déterminé. Nous avons affaire, avec le fragment de Jérusalem, à une œuvre produite dans le cercle de ceux qui, comme Nicétas, ne se rallièrent jamais à l'économie dans l'affaire de la tétragamie, condamnèrent constamment Léon, et semblent n'avoir jamais accepté ni l'attitude du patriarche Euthyme, ni celle de Nicolas, même quand celui-ci, à la suite des péripéties que l'on sait, en vint à se présenter comme un champion de l'intransigeance. Entre Euthymiens et Nicolaïtes a existé, autour de Nicétas David, un tiers parti d'irréductibles. La trace qui nous en est parvenue est faible : elle se réduit pour l'instant au fragment de Jérusalem et aux données de la Vie d'Euthyme que ce fragment permet de mieux interpréter[153].

Faut-il préciser, et chercher à déterminer de quelle œuvre provient notre texte ? Les œuvres littéraires sont des machines trop incertaines pour que l'on puisse, de l'examen d'une partie, déduire avec sûreté la nature de l'ensemble. Nos conclusions sur ce point seront donc hésitantes.

Le récit conservé par le fragment de Jérusalem a deux aspects, l'un hagiographique, l'autre historique. Il a deux valeurs, selon qu'on prend en compte les couronnes tressées pour le Nouveau David ou les critiques dirigées contre Léon. On pourrait donc se demander si nous ne sommes pas en présence d'une chronique consacrée à l'affaire de la tétragamie, avec une tendance pamphlétaire : l'héritier, en quelque sorte, du σύγγραμμα composé par Nicétas. Mais nous ne connaissons pas, à l'époque qui nous intéresse, d'œuvre qui pourrait fournir un parallèle. Au contraire, la Vie d'Ignace, par Nicétas elle aussi, qui n'est pas exempte de développements historiques ou polémiques[154], et plus encore la Vie d'Euthyme, où hagiographie et chronique se mêlent intimement, nous paraissent les meilleurs exemples pour imaginer ce que fut l'ensemble dont est issu notre fragment. Si la Vie de saint que nous supposons était consacrée à Nicétas David,

153. Nous songeons à l'épisode concernant Nicétas, *V. Euth.*, p. 105-109.
154. Voir par exemple *PG* 105, 492 B-493 D ; 500 B-501 A.

la date de sa composition peut difficilement être antérieure à 942-950[155], et l'auteur de ce récit engagé et bien documenté aurait donc écrit quelque quarante années après les événements qu'il relate. Les quelques inexactitudes que nous avons pu noter, par exemple pour la chronologie, s'expliqueraient alors aisément. La passion dont notre texte nous paraît témoigner serait certes plus surprenante, mais on remarquera que Nicétas David, dans le dernier texte datable que nous possédions de lui, semble ne rien avoir perdu de son amertume contre les empereurs et les évêques[156]. Un autre élément de datation, contradictoire, est celui que relève A. Schminck[157] : le ton de la polémique contre Léon VI semble impliquer que nous soyons avant le début effectif du règne de Constantin VII (16 décembre 944). Il conviendrait alors de revoir la question de la date du second traité de Nicétas *Sur la fin du monde*, ou peut-être de son authenticité. Des incertitudes demeurent donc. Mais, au total, il paraît raisonnable de voir, dans le récit qui nous a occupé, le fragment d'une Vie perdue de Nicétas David Paphlagôn écrite par l'un de ses disciples.

155. C'est la date approximative du second traité *Sur la fin du monde*, voir WESTERINK, « Nicetas the Paphlagonian », p. 186.

156. Voir le second traité *Sur la fin du monde*, éd. WESTERINK, *op. cit.*, p. 194-195, l. 99-112.

157. Voir A. SCHMINCK, *Studien zu mittelbyzantinischen Rechtsbüchern* (Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte, 13), Frankfurt am Main 1986, p. 107, n. 342. Les solutions proposées par cet auteur (Vie de Nicétas écrite entre la mort de Nicolas et le début du règne personnel de Constantin VII par un disciple de Nicétas, peut-être moine à Saint-Lazare) sont vraisemblables.

NOUVEAUX DOCUMENTS DU MONASTÈRE DE PHILOTHÉOU*

par Vassiliki KRAVARI

OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ

AGGÉLOPOULOS, *Kabasilas* : A. AGGÉLOPOULOS, Τὸ γενεαλογικὸν δένδρον τῆς οἰκογενείας τῶν Καβασιλῶν, *Makédonika*, 17, 1977, p. 367-396.

AHRWEILER, *Smyrne* : Hélène AHRWEILER, L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317), *TM*, 1, 1965, p. 1-204.

Akty Russkago : *Akty Russkago na svjatom' Afonē monastyrja sv. velikomučenika i cēlitelja Panteleimona*, Kiev 1873.

BAKALOPOULOS, *Thasos* : A. BAKALOPOULOS, *Ἱστορία τῆς Θάσου 1453-1912*, Thessalonique 1984.

BARSKIJ : V. GRIGOROVIČ BARSKIJ, *Stranstvovanija Vasil'ja Grigoroviča — Barskago po svjatym' mēstam' Vostoka s' 1723 po 1747 g.*, 3e partie, Saint-Pétersbourg 1887.

Chilandar : Actes de l'Athos V, *Actes de Chilandar. Première partie : Actes grecs*, par L. Petit, *Viz. Vrem.*, 17, 1911, Priloženie 1 ; réimp. Amsterdam 1975.

Chilandar slave : Actes de l'Athos V, *Actes de Chilandar. Deuxième partie : Actes slaves*, par B. Korablev, *Viz. Vrem.*, 19, 1915, Priloženie 1 ; réimp. Amsterdam 1975.

Chil. suppl. : V. MOŠIN - A. SOVRE, *Supplementa ad acta graeca Chilandarii*, Ljubljana 1948.

DENNIS, *Manuel II* : G. DENNIS, The Reign of Manuel II Palaeologus in Thessalonica, 1382-1387, *Orientalia Christiana Analecta*, 159, Rome 1960.

Dionysiou : Archives de l'Athos IV, *Actes de Dionysiou*, par N. Oikonomidès, Paris 1968.

Docheiariou : Archives de l'Athos XIII, *Actes de Docheiariou*, par N. Oikonomidès, Paris 1984.

* M. H.-G. Beck, de l'Académie des Sciences de Bavière, a bien voulu nous envoyer la photographie Dölger du document publié ici sous le n° 1 ; Mme I. F. Grigorieva, de la Bibliothèque Saltykov-Ščedrin de Léningrad, nous a transmis en microfilms les photographies Sevast'janov des documents *Philothéou* nos 2, 3, 7 et 9 ; Mlle Denise Papachryssanthou et Mme Mirjana Živojinović m'ont beaucoup aidée en me donnant des renseignements qui m'étaient indispensables ; M. N. Oikonomidès a vérifié sur place certains passages difficiles. Je les remercie de tout cœur. Ma dette est particulièrement grande à l'égard de MM. P. Lemerle et J. Lefort : ils ont suivi ce travail dès le début, ont lu le manuscrit et m'ont donné de précieux conseils ; qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Dölger, *Regesten* : F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, I-IV, Munich et Berlin 1924-1960 ; V, par F. Dölger et P. Wirth, Munich et Berlin 1965.

Esphigménou : Archives de l'Athos VI, *Actes d'Esphigménou*, par J. Lefort, Paris 1973.

Fassoulakis, *Raoul* : S. Fassoulakis, *The Byzantine Family of Raoul-Ral(l)es*, Athènes 1973.

Florinskij, *Akty* : T. Florinskij, *Afonskie Akty i fotografičeskie snimki s' nih' v' sobranijah' P. I. Sevast'janova*, Saint-Pétersbourg 1880.

Grég. Pal. : *Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς*.

GSND : *Glasnik Skopskog Naučnog Društva*.

Guilland, *Institutions* : R. Guilland, *Recherches sur les institutions byzantines*, I, II, Berlin - Amsterdam 1967.

Hunger, *Chortasmenos* : H. Hunger, *Johannes Chortasmenos ...*, Vienne 1969.

Iviron : Archives de l'Athos XIV, *Actes d'Iviron* I, par J. Lefort, N. Oikonomidès, Denise Papachryssanthou, Paris 1985.

Janin, *Églises et monastères* II : R. Janin, *Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. Les églises et les monastères des grands centres byzantins*, Paris 1975.

Karakalla : Praktikon de Karakalla, janvier 1342, édité dans Lemerle, *Praktikon*, p. 281-286.

Kastamonitou : Archives de l'Athos IX, *Actes de Kastamonitou*, par N. Oikonomidès, Paris 1978.

Kutlumus : Archives de l'Athos II, *Actes de Kutlumus*, par P. Lemerle, Paris 1945 (nouvelle édition refondue sous presse).

Langlois : V. Langlois, *Le Mont Athos et ses monastères*, Paris 1867.

Lavra : Archives de l'Athos V, VIII, X, XI, *Actes de Lavra* I-IV, par P. Lemerle, N. Svoronos, A. Guillou, Denise Papachryssanthou, Paris 1970, 1977, 1979, 1982.

Lefort, *Chalc. occ.* : J. Lefort, *Villages de Macédoine, I: La Chalcidique occidentale*, Paris 1982.

Lemerle, *Praktikon* : P. Lemerle, Un praktikon inédit des archives de Karakala (janvier 1342) et la situation en Macédoine orientale au moment de l'usurpation de Cantacuzène, *Χαριστήριον εἰς 'Αναστάσιον Κ. 'Ορλάνδον*, I, Athènes 1965, p. 278 sq. ; réédition dans P. Lemerle, *Le monde de Byzance: Histoire et Institutions*, Londres 1978, nº XVIII.

Maksimović, *Uprava* : Lj. Maksimović, *Vizantijska provincijska uprava u doba Paleologa*, Belgrade 1972.

Mošin, *Akti* : V. Mošin, Akti iz svetogorskih arhiva, *Spomenik Srpske Kraljevske Akademije*, 91, 1939, p. 155-260.

Nicol, *Kantakouzenos* : D. Nicol, *The Byzantine Family of Kantakouzenos (Cantacuzenus), ca. 1100-1460*, Washington D. C. 1968.

Pantokratôr : Actes de l'Athos II, *Actes du Pantocrator*, par L. Petit, *Viz. Vrem.*, 10, 1903, Priloženie 2.

Papadopulos, *Genealogie* : A. Papadopulos, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen 1259-1453*, Munich 1938.

Paysages : P. Bellier, R.-C. Bondoux, J.-C. Cheynet, B. Geyer, J.-P. Grélois, Vassiliki Kravari, *Paysages de Macédoine. Leurs caractères, leur évolution à travers les documents et les récits des voyageurs*, Paris 1986.

Philothéou : Actes de l'Athos VI, *Actes de Philothée*, par W. Regel, E. Kurtz, B. Korablev, *Viz. Vrem.*, 20, 1913, Priloženie 1.

PLP : E. Trapp, *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, Vienne 1976 →

POLEMIS, *Doukai* : D. POLEMIS, *The Doukai. A Contribution to Byzantine Prosopography*, Londres 1968.

Prodrome : A. GUILLOU, *Les archives de Saint-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée*, Paris 1955.

Prôtaton : Archives de l'Athos VII, *Actes du Prôtaton*, par Denise Papachryssanthou, Paris 1975.

Saint-Pantéléèmôn : Archives de l'Athos XII, *Actes de Saint-Pantéléèmôn*, par P. Lemerle, G. Dagron, S. Ćirković, Paris 1982.

Schatzkammer : F. DÖLGER, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges*, Munich 1948.

SM : A. SOLOVJEV - V. MOŠIN, *Grčke povelje Srpskih vladara*, Belgrade 1936 ; réimp. Londres 1974.

SMYRNAKÈS : G. SMYRNAKÈS, *Τὸ Ἅγιον Ὄρος*, Athènes 1903.

Stoicheia : *Στοιχεῖα συστάσεως καὶ ἐξελίξεως τῶν δήμων καὶ κοινοτήτων*, Athènes 1962 : n° 32, νομὸς Λέσβου, n° 43, νομὸς Σερρῶν.

THÉOCHARIDÈS, *Tzamplakônés* : G. THÉOCHARIDÈS, Οἱ Τζαμπλάκωνες. Συμβολὴ εἰς τὴν βυζαντινὴν Μακεδονικὴν προσωπογραφίαν τοῦ ΙΔ' αἰῶνος, *Makédonika*, 5, 1961/63, p. 125-183.

USPENSKIJ, *Istorija* : P. USPENSKIJ, *Vostok' hristianskij. Afon' : Istorija Afona*, I-III$_1$, Kiev 1877 ; III$_2$, Saint-Pétersbourg 1892.

USPENSKIJ, *Putešestvie* : P. USPENSKIJ, *Pervoe putešestvie v' Afonskie monastyri i skity*, Kiev 1877.

Vatopédi : documents inédits de Vatopédi dont les photographies sont au Collège de France.

VLACHOS : K. VLACHOS, *Ἡ χερσόνησος τοῦ Ἁγίου Ὄρους Ἄθω...*, Volos 1903.

Xénophon : Archives de l'Athos XV, *Actes de Xénophon*, par Denise Papachryssanthou, Paris 1986.

Xèropotamou : Archives de l'Athos III, *Actes de Xèropotamou*, par J. Bompaire, Paris 1964.

Zak Spom : S. NOVAKOVIĆ, *Zakonski Spomenici srpskih država srednjega veka*, Belgrade 1912.

Zographou : Actes de l'Athos IV, *Actes de Zographou*, par W. Regel, E. Kurtz, B. Korablev, *Viz. Vrem.*, 13, 1907, Priloženie 1 ; réimp. Amsterdam 1969.

Carte administrative : feuilles au 1/200000, éditées par le Service général de statistiques de la Grèce.

Carte américaine : feuilles au 1/50000, établies par le Service cartographique de l'Armée américaine.

Carte anglaise : feuilles au 1/50000, établies par l'État-Major britannique.

Carte militaire : feuilles au 1/200000, éditées par le Service géographique de l'Armée de Grèce.

Carte topographique : feuilles au 1/50000, éditées par le Service géographique de l'Armée de Grèce.

INTRODUCTION

LES ARCHIVES DE PHILOTHÉOU

Les archives de Philothéou sont mal connues. Depuis le XVIII[e] s., quelques visiteurs ou des moines athonites ont noté, parfois transcrit, les documents qu'ils ont vus dans le monastère; leurs listes se recoupent et se complètent, mais aucune d'entre elles n'est exhaustive : le fait que personne ne signale cinq des documents que nous publions ici (nos n[os] 1, 4, 5, 7 et l'Appendice II) en est la preuve; il faut cependant noter que certains documents ne sont connus que par ces mentions. D'autre part, plusieurs documents de Philothéou ont été photographiés par Sevast'janov en 1859/60 et par Dölger en 1941 (cf. plus bas), mais ces collections de photos ne couvrent pas, elles non plus, l'ensemble des documents du monastère. Enfin, une partie des documents mentionnés, qui avaient été photographiés ou du moins transcrits, ont été publiés en 1913 par W. Regel, E. Kurtz et B. Korablev; nous revenons plus loin sur cette édition.

En 1972, grâce à une mission du CNRS, le père J. Darrouzès et J. Lefort ont pu décrire et photographier, non pas l'ensemble des actes, mais quinze documents conservés dans les archives de Philothéou, dont certains étaient passés jusqu'alors inaperçus (nos n[os] 5, 7, notre Appendice II) et dont sept sont inédits[1]. Cette mission est à l'origine de la présente édition. Notre information s'est ainsi enrichie, mais l'état actuel des archives est encore pratiquement inconnu : nous ne savons pas si certains des documents mentionnés dans le passé, mais dont nous n'avons ni transcription ni photographie, sont conservés, ni (ce qui est vraisemblable) s'il en existe d'autres. Nous donnons ci-dessous un tableau où sont résumées l'ensemble des informations que nous avons sur les documents médiévaux de Philothéou[2].

1. Parmi les quinze documents photographiés figure une quittance du Prôtaton, inconnue autrement, mais le négatif en a été abîmé. En outre, il existe actuellement au Collège de France une photographie de notre n° 1, faite d'après celle de Dölger, ainsi que des reproductions des photographies Sevast'janov des documents suivants : *Philothéou* n° 2, *Philothéou* n° 9 (l'original ; la copie a été photographiée en 1972), *Philothéou* n° 3 et notre n° 2 (qui furent également photographiés en 1972).

2. Nous n'avons pas reproduit sur ce tableau le catalogue de J. MÜLLER, Historische Denkmäler in den Klöstern des Athos, éd. F. MIKLOSICH, *Slavische Bibliothek*, 1, 1851, p. 123-258 (catalogue p. 147-199), car l'auteur ne mentionne pas de documents de Philothéou autres que ceux inventoriés par Uspenskij. En revanche, nous avons retenu le catalogue de LANGLOIS, p. 43-44, qui déclare avoir eu comme sources Uspenskij, Müller, Avraamović et les photographies Sevast'janov, mais qui signale des documents inconnus des trois auteurs, et que Sevast'janov ne semble pas avoir photographiés.

TABLEAU I. — Les documents médiévaux connus des archives de Philothéou[3]

Date	Mentions						Transcr. Usp.	Photos			Éditions
	Ms. de Ph.	Grig.	Usp.	D.-P.	Lang.	Sm.		Sev.	Dö.	Darr.-Lef.	
				I. *Documents authentiques (originaux ou copies fiables)*							
1046			p. 72		x	x					
1087, août	x		p. 72		x	x	x	x		x	*Philothéou* n° 1
1287, avril	x ?[4]		p. 44	n° 2	x			x	x	x	*Philothéou* n° 3
1287 (lettre du prôtos)					x	x					
1312	x										*Prôtaton* n° 12
1326, juin									x		notre n° 1
1326, octobre	x		p. 45	n° 5	x	x	x				*Philothéou* n° 6
1342, novembre				n° 6	x[5]			x	x	x	*Philothéou* n° 7 ; notre n° 2
1344, juillet				n° 8					x	x	notre n° 3
1344, novembre			p. 47	n° 11	x	x		x		x	*Philothéou* n° 8
1346, avril (orig.)	x	x	p. 170	n° 9	x	x	x	x			*Philothéou* n° 9 (v. aussi p. 271-272)
— — (copie)				n° 10					x	x	SM n° 8
1347, septembre									x	x	notre n° 4
1354, mai	x	x	p. 48	n° 7	x		x	x	x	x	*Philothéou* n° 10
1355, décembre										x	notre n° 5
1376, décembre			p. 63	n° 12	x		x[6]		x	x	*Philothéou* n° 11 (fragm.) ; Goudas[7] ; notre n° 6
fin xive-début xve s.										x	notre n° 7
1406	x										*Prôtaton* n° 13
xve s. (Vlad)			p. 182								
1541, février										x	notre Appendice II
				II. *Faux ou suspects*							
« 1284 », juillet	x	x	p. 44	n° 1	x	x	x	x	x		*Philothéou* n° 2
« 1287 », avril		x	p. 44		x	x	x				*Philothéou* n° 4
« 1292 », version a				n° 3				x	x	x	*Philothéou* n° 5
« 1292 », version b				n° 4[8]	x[9]					x	notre Appendice I

Légende : Ms. de Ph. = Manuscrit de Philothéou (v. p. 267) ; Grig. = Grigorovič ; Usp. = Uspenskij ; D.-P. = Dmitriev - Petkovič ; Lang. = Langlois ; Sm. = Smyrnakès ; Sev. = Sevast'janov ; Dö = Dölger ; Darr.-Lef. = Darrouzès-Lefort.

3. Nous incluons dans ce tableau l'acte de 1541, qui est notre Appendice II.

4. L'auteur de ce manuscrit (sur lequel cf. plus bas, p. 267) mentionne l'*incipit* d'un chrysobulle d'Andronic II de 1287 ; il peut s'agir de *Philothéou* n° 3 ou n° 4, dont le préambule est identique.

5. Langlois, qui note qu'il s'agit d'un chrysobulle de Jean V, donne comme date du document « 135. (685.) » ; en effet, le dernier chiffre de l'an du monde a disparu sur ce document (cf. notre n° 2, notes).

6. Seul un fragment de ce document a été transcrit.

7. Sur cette édition, cf. plus loin, p. 315.

8. Petkovič a lu la date « 6810 (1302) » et non 6800 = 1292 ; il est probable qu'il a vu ce document,

Nos connaissances sur les archives: mentions, photos.

1) BARSKIJ visita le monastère de Philothéou en 1725[10] et en 1744[11]; c'est au cours de son second voyage qu'il eut accès à certains documents, dont trois sont byzantins : un chrysobulle d'Andronic Paléologue, qui peut être, d'après les indications données par l'auteur sur sa signature, soit *Philothéou* n° 6, d'Andronic II (de 1326), soit notre Appendice I (faux de « 1292 »); et deux chrysobulles de Jean V, qui doivent être deux des trois documents suivants : notre n° 2 de 1342, *Philothéou* n° 8 de 1344, ou *Philothéou* n° 10 de 1354.

2) Un manuscrit, aujourd'hui perdu, écrit au XIXe s. par un moine de Philothéou, qui contenait l'histoire des premiers temps du monachisme à l'Athos et qu'Uspenskij a publié en grande partie[12], mentionne neuf documents qui étaient conservés dans le monastère, avec date et *incipit* (cf. Tableau I)[13]. Notons que l'auteur attribue à tort à Andronic III le chrysobulle d'Andronic II d'octobre 1326 (*Philothéou* n° 6) et qu'il signale, parmi les documents de Philothéou, un chrysobulle d'Andronic II de 1312 et un chrysobulle de Manuel II de 1406, peut-être des copies des actes *Prôtaton* nos 12 et 13, ou bien les originaux, s'ils se trouvaient à Philothéou à cette époque (ils sont actuellement conservés à Iviron)[14].

3) Victor GRIGOROVIČ visita Philothéou en octobre 1844[15]; on lui montra six chrysobulles, quatre en grec (*Philothéou* nos 2, 4, 9, 10) et deux en valaque. Notons que le chrysobulle de Dušan de « 1347 » doit être celui de 1346 (*Philothéou* n° 9)[16]. D'après le récit de cet auteur, les moines, s'apprêtant à lui montrer d'autres chrysobulles, l'emmenèrent dans un grenier obscur, où ces documents étaient conservés; Grigorovič y a vu des livres sur des rayons, mais, se plaint-il, ceux qu'il a réussi à examiner n'étaient que des ouvrages ecclésiastiques[17].

qui concerne, comme il le note, des biens à Thasos ; ce document présente, dans son état actuel, une lacune après les deux premiers chiffres de l'an du monde.

9. Il s'agit selon l'auteur d'un « chrysobulle d'Étienne (?), tzar de Servie » de « 1392 (6800) », en parchemin avec bulle d'or, ce qui suffit à l'identifier à notre Appendice I (cf. notes à ce document).

10. V. G. BARSKIJ, *Stranstvovanija Vasil'ja Grigoroviča Barskago po Svjatym' mĕstam' Vostoka s' 1723 po 1747 g.*, 1re partie, Saint-Pétersbourg 1885, p. 237.

11. BARSKIJ, p. 118 sq.

12. *Istorija* III$_1$, p. 259-308.

13. *Ibidem*, p. 307-308. Sur ce manuscrit et son auteur, dont le nom est incertain, voir *Prôtaton*, p. 171. Le manuscrit existait encore en 1863, lorsqu'il a été vu par K. Phréaritès : KOURILAS dans *EEBS*, 7, 1930, p. 186 n. 5.

14. Cf. *Prôtaton*, p. 169, pour le transfert de documents du Prôtaton dans d'autres monastères en cas de danger.

15. V. GRIGOROVIČ, *Očerk putešestvija po Evropejskoj Turcii*, Moscou 1877, p. 18.

16. Notre n° 4 est un chrysobulle de Dušan de 1347, mais l'an du monde n'est pas mentionné, et par conséquent Grigorovič n'aurait pas pu facilement le dater ; en outre, le chrysobulle dont parle l'auteur confirmait « d'anciennes donations d'empereurs », ce qui est vrai pour le chrysobulle de 1346 et non pour celui de 1347, par lequel Dušan attribue de nouveaux biens au monastère.

17. Notons que R. Curzon (*Visits to the Monasteries of the Levant*, Londres 1881, p. 321), qui voyagea vers la même époque (en 1837), n'eut pas accès aux archives de Philothéou, les moines lui ayant dit qu'il n'y avait pas de bibliothèque ; frappé par leur manière rude, le visiteur quitta vite le monastère, qui n'avait pas d'intérêt pour lui.

4) L'archimandrite Porphyre USPENSKIJ visita Philothéou en 1845, au cours de son premier voyage au Mont Athos[18]; il donne la liste des documents qu'il a vus dans un article publié en 1847[19]; il y signale onze documents médiévaux de Philothéou, dont neuf sont édités (*Philothéou* n°s 1, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10, notre n° 6)[20]; les deux autres, l'acte de vente de 1046 et la copie sans date d'un chrysobulle de Jean Vlad (voévode d'Oungrovlachie à la fin du xve s.), ne sont connus que par des mentions. De plus, Uspenskij a transcrit un certain nombre de documents de Philothéou (cf. Tableau I).

5) Le peintre D. AVRAAMOVIĆ séjourna au Mont Athos et publia à Belgrade deux ouvrages : *Opisanie drevnostij srbski u Svetoj Gori* (1847), où il ne signale (p. 72) que l'acte de Vlad; et *Sveta Gora sa strane vere, hudožestva i povestnice* (1848), où il note (p. 93-94) qu'il a vu à Philothéou un document en valaque, un autre en russe et un troisième en serbe, sur parchemin, émis par le voévode Jean Vlad.

6) Le savant bulgare K. DMITRIEV-PETKOVIČ[21] visita Philothéou en 1852. Ses impressions de voyage se lisent dans Obzor' Afonskih' drevnostej, *Zapiski Imperat. Akademii Nauk'*, 6, Priloženie 4, Saint-Pétersbourg 1865 (en russe). À Philothéou, l'auteur a vu (p. 20-21) douze documents grecs (cf. Tableau I), un slave (le chrysobulle de Michel Theodorovič, *Philothéou sl.* n° 1), et un turc. Les documents grecs qu'il signale sont souvent mal datés[22], mais ses regestes, malgré quelques mélectures de toponymes (cf. n. 22), en permettent l'identification.

7) En 1859-1860, une mission russe, comprenant des peintres, des photographes et des topographes, dirigée par P. I. SEVAST'JANOV (qui avait déjà visité le Mont Athos en 1851 et en 1857), effectua un important travail sur la Sainte Montagne[23]. Un grand nombre de documents furent photographiés, mais aucune publication n'en résulta. Les photographies d'actes de Philothéou, signalées par Florinskij[24], sont aujourd'hui conservées dans deux bibliothèques de l'Union Soviétique : dix dans la bibliothèque Saltykov-Ščedrin à Léningrad, une au moins au département de manuscrits de la bibliothèque Lénine à Moscou[25].

18. USPENSKIJ, *Putešestvie*, p. 317-342.

19. P. USPENSKIJ, Ukazatel' aktov' hranjaščihsja v'obiteljah' sv. Gory Afonskoj, *Žurnal Ministerstva Narodnoj Prosveščenija*, 55, 1847, p. 24-74, 169-200.

20. Notons à propos du n° 8 qu'Uspenskij a mal compris l'objet de la donation et a pensé qu'il s'agissait du village de Zichna, tandis qu'en réalité il s'agit d'un village voisin ; cf. plus bas, p. 271.

21. Sur l'origine et la carrière de ce personnage, cf. J. IVANOV, *B'lgarski starini iz Makedonija*, Sofia 1908, réimp. Sofia 1970, p. 83.

22. Exemples : *Philothéou* n° 6, de 1326, est daté de 1323 ; notre n° 3, de 1344, est daté de 1342 ; *Philothéou* n° 8, de 1344, est daté de 1345 ; en outre, l'auteur a cru que ce document concernait le monastère, alors que c'est un chrysobulle accordé à Jean Choumnos (cf. p. 271) ; mais les toponymes qu'il mentionne, bien que mal lus, sont reconnaissables et montrent qu'il s'agit bien de ce document. Ajoutons à propos de *Philothéou* n° 3, qui est relatif à des biens sis en Asie Mineure, que Petkovič a cru que les biens mentionnés dans ce document se trouvaient à l'Athos.

23. Sur la mission Sevast'janov, voir FLORINSKIJ, *Akty*, p. 15-52 ; cf. aussi A. VIKTOROV, *Sobranie rukopisej P. I. Sevast'janova*, Moscou 1881, en particulier p. 89 sq.

24. FLORINSKIJ, *Akty*, p. 45-47.

25. E. GRANDSTREM-I. MEDVEDEV, Photographies de documents athonites (collection P. I. Sevast'janov), *REB*, 33, 1975, p. 280-281, 293.

Les documents dont les photographies sont conservées à Léningrad sont identifiables et publiés (*Philothéou* nos 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 14)[26].

8) Le moine athonite Smyrnakès a probablement eu accès aux archives de Philothéou; il signale (p. 587) huit pièces (cf. Tableau I), parmi lesquelles le document de 1046, connu uniquement par des mentions.

9) F. Dölger a photographié divers documents de Philothéou au cours de son séjour au Mont Athos en 1941[27]. Il existe actuellement, à l'Académie des Sciences de Bavière, des photographies Dölger des documents suivants : *Philothéou* nos 2, 3, 5, 9, 10 et nos nos 1, 2, 3, 4, 6.

L'édition des Actes de Philothéou dans les « Actes de l'Athos ».

W. Regel, E. Kurtz et B. Korablev ont présenté l'édition philologique d'une partie des documents de Philothéou[28], qu'ils n'ont apparemment pas vus eux-mêmes[29], en donnant, pour chaque document, le regeste et parfois un apparat. Cette édition, qui repose sur des photographies Sevast'janov et sur des copies d'Uspenskij, est en général bonne (sauf cas particuliers, dont nous parlerons), mais sans critique; les documents publiés sont considérés comme des originaux (ce qui n'est pas toujours le cas), sauf un (le n° 5), dont il est simplement dit qu'il « paraît d'une origine fort suspecte », alors qu'il s'agit manifestement d'un faux. C'est pourquoi il nous a paru utile de présenter brièvement les documents de cette édition — y compris les trois documents grecs post-byzantins auxquels nous aurons à faire allusion plus bas — en donnant un résumé de ceux sur lesquels nous ne revenons pas par la suite dans cette introduction.

N° 1 : acte du prôtos Sabas, août 1087. Délimitation du domaine du monastère de Chaldou (cf. plus bas, p. 276-277). Il en existe : l'original mutilé (photographies Sevast'janov, Darrouzès-Lefort au Collège de France); une copie ancienne, dont l'état s'est détérioré depuis le xixe s. (photographies *idem*); une copie moderne (photographies *idem*). L'édition est faite d'après les photographies Sevast'janov, les lacunes de l'original étant comblées par les copies. L'édition est bonne, mais il y a des erreurs dans l'apparat.

N° 2 : faux chrysobulle d'Andronic II, « juillet 1284 » (photographie Sevast'janov au Collège de France). *Résumé* : Deux hiéromoines de Philothéou, Macaire et Gennadios, entreprennent un voyage à Constantinople, où ils retiennent l'attention de l'empereur, qui fait de Macaire son père spirituel; ce dernier saisit

26. Le chrysobulle d'Andronic [II] de 1292, « sans signature mais avec une bulle » (Florinskij, *Akty*, p. 46), doit être le n° 5, qui en effet n'est pas signé et sur lequel sont encore visibles les trous du cordon où était attaché un sceau. Le fragment de chrysobulle indéchiffrable (*ibidem*, repris dans *REB*, 33, p. 280, n° 24) est *Philothéou* n° 7 (notre n° 2 : nous avons vu la photographie Sevast'janov) ; la photographie de *Philothéou* n° 4, si elle a jamais existé, n'a pas été retrouvée (*contra REB*, 33, p. 281, n° 28 ; il s'agit de *Philothéou* n° 3, de même date).

27. Sur le séjour de Dölger au Mont Athos, voir *Schatzkammer*, p. 7, et F. Dölger, *Mönchsland Athos*, Munich 1945, p. 11-12.

28. *Actes de Philothée*, Actes de l'Athos VI, *Viz. Vrem.*, 20, Priloženie 1, Saint-Pétersbourg 1913.

29. Cf. *ibidem*, préface.

l'occasion de demander à l'empereur la main droite de saint Jean Chrysostome; celui-ci accepte (quoiqu'un peu à contrecœur) et offre au monastère, outre la relique, une boîte en fils d'or (χρυσόπλεκτον κιβώτιον) pour la conserver, ainsi que le droit de recevoir annuellement, de la caisse impériale, « dix grands talents »[30]. — Cette relique fut réellement offerte à Philothéou, où l'on peut encore la voir, mais on ne sait pas à quelle date le monastère l'a acquise[31]. Le document (faux du xv[e]-xvi[e] s., cf. Dölger, *Regesten* IV, n° 2101) est publié d'après la photographie Sevast'janov.

N° 3 : chrysobulle d'Andronic II, avril 1287 (photographie Darrouzès-Lefort au Collège de France). *Résumé* : L'empereur confirme les biens [sis en Asie Mineure] du monastère de la Vierge à Stèlaria[32], fondé par le moine Anthime Chrysographos[33], notamment : des terrains et des ateliers près du monastère, une vigne, un moulin sur les biens de l'évêché de Stèlaria, un métoque des Saints-Théodores nommé Kyparissos[34], un métoque de Saint-Georges près d'Aréthos, un métoque de Saint-Jean-le-Théologien dans le kastron de Stèlaria, des maisons [dans le kastron], un monydrion de Saint-Jean-le-Théologien avec un moulin à Mélania[35], une terre à Madarobounion, un champ, une vigne, une terre à Aréthos, des parèques avec leurs biens, un métoque de la Vierge dans le village Séliana, un métoque de Sainte-Anastasie avec ses biens à Deuriana, dans le katépanikion de Palaia[36], un métoque de l'Archange Michel près de Lopadion[37], avec ses biens, des moulins près de la rivière Lampos, un *lagkadion* à Sklèthron avec des moulins, les revenus de la foire du 8 novembre dans le village Saint-Georges, deux bateaux équipés et ayant le droit de pêche sur le lac d'Apollônis, un métoque de la Vierge à Métopa[38], un terrain à Chalbanochrion. — Original, publié d'après la photographie Sevast'janov; sa présence dans les archives de Philothéou n'est pas expliquée.

30. Nous rencontrons ce terme dans le chrysobulle de Basile II et de Constantin VIII de 978 : *Lavra* n° 7. Selon E. Schilbach (*Byzantinische Metrologie*, Munich 1970, p. 173), un grand talent vaut une *argyrikè litra*, soit 333,333 g.

31. Uspenskij, *Putešestvie*, p. 321 ; Smyrnakès, p. 587. Notons que la tradition veut que cette donation ait été faite par Théodose II en 447. Vlachos (p. 260 n. 1) est le seul à s'en étonner.

32. Stylarion est une montagne sur une presqu'île en face de Chio, où Ahrweiler localise la *ville* Estilar, connue, uniquement sous cette forme, au xiii[e] s. (*Smyrne*, p. 54-55 ; cf. carte face à la p. 178). On peut en rapprocher le *kastron* de Stèlaria mentionné plus bas dans notre document.

33. Fondation et fondateur ne semblent pas être autrement connus.

34. Peut-être à rapprocher du village Kyparission près de Smyrne (cf. Ahrweiler, *Smyrne*, p. 57 pour ce village), où bien de Kyparissos près de Kios, région voisine d'autres biens du monastère (cf. Janin, *Églises et monastères* II, p. 163).

35. Vraisemblablement dans la région de Stèlaria d'après le contexte.

36. W. M. Ramsay (*The Historical Geography of Asia Minor*, Londres 1890, p. 163) signale deux évêchés de ce nom, un en Galatie (cf. aussi Janin, *Églises et monastères* II, carte p. 126) et un en Lycie, ainsi qu'une forteresse nommée Palia ou Paléai en Isaurie. C. Foss (Late Byzantine Fortifications in Lydia, *JÖB*, 28, 1979, p. 314) mentionne une forteresse Palaeapolis en Lydie.

37. Aujourd'hui Uluabat, sur le lac d'Apollonias, à 60 km environ à l'Ouest du mont Olympe ; cf. Janin, *Églises et monastères* II, carte p. 130. Notons qu'une église du Taxiarque existait à l'époque moderne dans la ville d'Apollonias (aujourd'hui Apolyont), qui n'est pas loin d'Uluabat (*ibidem*, p. 139).

38. Métopa était une forteresse sur la rive Sud du lac d'Apollonias : *ibidem*.

N° 4 : copie falsifiée (?) d'un chrysobulle d'Andronic II, « avril 1287 ». Nous ne connaissons pas de photographie de ce document (cf. ci-dessus, p. 269, n. 26), qui concerne des biens à Thasos (cf. notre Appendice I, notes). Dölger (*Regesten* IV, n° 2122) en a relevé les points suspects. L'édition est faite d'après une copie d'Uspenskij.

N° 5 : faux chrysobulle d'Andronic II de « 1292 » (photographie Darrouzès-Lefort au Collège de France). À quelques détails près, le contenu de cette pièce est conforme à celui du n° 4 (cf. notre Appendice I, notes). Le document ne comporte pas de signature, ni le mot *logos*. L'édition est faite d'après la photographie Sevast'janov. Il existe une version inédite, plus brève, de ce document, inconnue de Dölger (cf. *Regesten* IV, n° 2146), que nous donnons ici : c'est notre Appendice I, aux notes duquel on trouvera une localisation de certains biens qui sont également mentionnés dans *Philothéou* n°s 4 et 5.

N° 6 : chrysobulle d'Andronic II, octobre 1326. L'empereur confirme à Philothéou ses biens en Macédoine. Le document n'a pas été retrouvé. Il est publié d'après une copie d'Uspenskij. Il n'y a pas de raison, à notre avis, de mettre en doute son authenticité (il suffit de comparer son contenu à celui de notre n° 1 et de *Philothéou* n° 9, qui sont des originaux).

N° 7 : chrysobulle de Jean V, novembre 1342 (photographie Darrouzès-Lefort au Collège de France), que nous rééditons (notre n° 2). Original partiellement déchiffré et publié, d'après la photographie Sevast'janov, comme un chrysobulle de Jean VI Cantacuzène, sans doute parce que le document porte actuellement un sceau de Matthieu Cantacuzène (cf. notes à notre n° 2).

N° 8 : chrysobulle de Jean V, novembre 1344 (photographie Darrouzès-Lefort au Collège de France). *Résumé* : Jean V accorde à Jean Choumnos, stratopédarque des *monokaballoi*, à titre patrimonial, le village Loktista près de Zichna[39], avec une *planina* nommée Pesthlabis, une terre de 300 modioi appelée Harménon à Nébolianis[40], enfin une vigne et une terre de 40 modioi appelées Kosnéapolin[41]. — Original, publié d'après la photographie Sevast'janov. Le document n'a pas de rapport connu avec Philothéou.

N° 9 : chrysobulle de Stefan Dušan, avril 1346 (au Collège de France : photographie Sevast'janov de l'original, photographie Darrouzès-Lefort d'une copie figurée). Confirmation des biens de Philothéou en Macédoine. — Original, publié d'après la photographie Sevast'janov et une copie d'Uspenskij; édité également, avec des lacunes, d'après la même photographie, par Florinskij, *Akty*, p. 81-84, et, d'après cette édition, par Novaković, *Zak Spom*, p. 561-565;

39. Le toponyme est conservé : Lokhtitsa figure, sur la carte américaine, feuille Prosotsani, à 7,5 km environ au Nord-Est de Néa Zichnè ; sur la carte topographique, feuille Prosotsani, on trouve un ruisseau Lochtista au même endroit.

40. Aujourd'hui Bambakia (*Paysages*, p. 216), à 16 km environ à l'Ouest de Serrès (carte administrative, feuille Serrès).

41. Signalons un toponyme Kosna, dans la région de Serrès (*Kullumus* n°s 8, 18, *Prodrome* n°s 4, 9, 10, 35), que Guillou localise au Nord-Est de la ville (*Prodrome*, p. 44).

édition d'après la copie dans SM nº 8 (la copie est fidèle; elle est utilisée par Dölger, cf. *Schatzkammer*, nº 53).

Nº 10 : chrysobulle de Jean V, mai indiction 7 [1354] (photographie Darrouzès-Lefort au Collège de France). Confirmation des biens de Philothéou à Lemnos. Le document porte l'an du monde 6863 (= 1355), qui ne concorde pas avec l'indiction; mais, malgré cette anomalie, il n'y a pas de raison apparente d'en mettre en doute l'authenticité (cf. Dölger, *Regesten* V, nº 3041); la signature est identique à celle de *Lavra* nº 141 (de 1362) et nº 142 (de 1365). Le document est publié, avec la date 1355, d'après la photographie Sevast'janov et une copie d'Uspenskij.

Nº 11 : acte de Théodora Palaiologina Philanthrôpènè, décembre 1376 (au Collège de France : photographie Dölger, photographie Darrouzès-Lefort). Original. Quelques lignes seulement sont publiées, avec mélectures, d'après une copie d'Uspenskij. Il en existe aussi une édition complète, due à Goudas (cf. plus bas, p. 315); nous rééditons cet acte (notre nº 6).

Nº 12 : rapport de l'évêque de Kassandreia, février 1580 (nous n'en connaissons pas de photographie). Règlement d'un différend entre Philothéou et Lavra. L'édition est faite d'après une copie d'Uspenskij.

Nº 13 : lettre patriarcale (de Jérémie II), août 1581. Règlement d'un différend entre Philothéou et Lavra. Publiée d'après la photographie Sevast'janov (non vue par nous).

Nº 14 : lettre patriarcale (de Parthénios Ier), mai 1641. Règlement d'un différend entre Philothéou et Iviron. Publiée d'après la photographie Sevast'janov (non vue par nous).

PHILOTHÉOU AU MOYEN ÂGE

Entouré de denses forêts de châtaigniers et conifères, le monastère de Philothéou, dédié à l'Annonciation, jouit d'un site célébré par les voyageurs[42]. Situé à environ 300 m d'altitude, sur un replat du versant Nord-Est de l'Athos, et entouré de ruisseaux, le monastère est à la fois proche et éloigné de la mer; à vol d'oiseau, la distance est faible entre Philothéou et la côte Est de l'Athos (1,5 km seulement), mais il faut une bonne heure de montée pour accéder au monastère. Ses voisins les plus proches sont le monastère de Karakalla (1,5 km à l'Est) et celui d'Iviron (3,5 km environ au Nord; cf. fig. 1); le territoire de Philothéou est séparé de celui d'Iviron par le bien de Lavra à Mylopotamos, bien qui fit long-

42. Barskij, qui donne une description détaillée du site (p. 119), fut frappé par la grosseur des arbres de la forêt voisine. Smyrnakès (p. 583) insiste sur la beauté du site et précise que la forêt s'étend à l'Ouest, au Sud-Ouest et en partie au Sud-Est et au Nord-Ouest du monastère. Cf. aussi Vlachos, p. 257.

temps l'objet de querelles entre ce monastère et le nôtre[43]. Les relations de Philothéou avec ses voisins nous sont inconnues, ou presque; nous ne savons rien sur ses rapports avec Karakalla, le peu de documents connus de ce monastère ne faisant aucune mention de Philothéou; notre monastère a apparemment vécu en paix avec Iviron, le seul conflit connu entre les deux monastères, à propos de Magoula, ne remontant pas plus haut que le XVIIe s. (*Philothéou* n° 14).

Les origines.

Les débuts de Philothéou se perdent dans la légende. Sous Constantin le Grand, nous dit-on, l'Athos étant encore païen, un *Épiskopeion* aurait été fondé à l'emplacement de Philothéou[44]. En 558, des émigrants de la ville thessalienne de Phtérè (à l'embouchure du Pénée), fuyant les Huns, auraient fondé, « à l'Ouest de Philothéou, semble-t-il »[45], une ville, à laquelle ils auraient donné le nom de celle d'où ils venaient et qui aurait été détruite par les Arabes dans les années 70 du VIIe s.[46]; un certain Arsénios aurait reconstruit l'église de Phtérè vers 680[47]. Le monastère aurait survécu pendant l'époque iconoclaste et aurait été de nouveau déserté en 830[48]; en 868, le moine Xénophon de Thasos aurait séjourné sur le territoire du monastère[49]. Le monastère de Phtérè aurait été fondé à nouveau après 870 par un certain moine Philothéos[50], d'où son double nom : Phtérè et Philothéou. Une autre légende veut que les fondateurs de Philothéou aient été trois personnes : Arsénios, Philothéos et Denis[51]. Un moine de Philothéou du XIXe s., qui rédigea le mémoire déjà mentionné (p. 267) sur les débuts du monachisme à l'Athos, note que, d'après un codex de Lavra de 6500 (= 991/2), relatif à Kaspakos et Atziiôannou, Philothéou était déjà un monastère à l'époque de saint Athanase [de Lavra], et qu'il était appelé τῆς Φτέρης καὶ Φιλοθέου[52].

Si ces légendes, qui insistent sur l'ancienneté de Philothéou[53], ne nous apprennent rien sur l'histoire du monastère, elles soulèvent pourtant une question importante, celle des rapports de notre monastère avec Phtérè.

43. Cf. *Philothéou* n°s 12, 13 ; S. Eustratiadès, Ἱστορικὰ μνημεῖα τοῦ Ἄθω, *Hellènika*, 2, 1929, p. 345-346.

44. Smyrnakès, p. 583 ; cf. Uspenskij, *Putešestvie*, p. 335.

45. Smyrnakès, p. 583.

46. Uspenskij, *Putešestvie*, p. 336-337 ; Idem, *Istorija* II, p. 121-122 (l'auteur remarque qu'aucun historien byzantin ne parle de cette ville) ; Idem, *Istorija* III_1, p. 9 ; Smyrnakès, p. 583.

47. Uspenskij, *Putešestvie*, p. 338.

48. *Ibidem*, p. 338-339.

49. Smyrnakès, p. 583-584.

50. Uspenskij, *Putešestvie*, p. 339. Cette personne aurait été un hésychaste ou un saint ; cf. Barskij, p. 118, Vlachos, p. 257.

51. Barskij, p. 119 ; Langlois, p. 18. Smyrnakès (p. 583), pour concilier les deux traditions, place le premier fondateur au IXe s. et les trois autres au XIe ; mais Vlachos remarque (p. 257-258 n. 1) que Denis vécut au XVIe s., et que les deux autres sont mal attestés : à Philothéou, il n'existe qu'une acolouthie et une biographie de ces « fondateurs », du XIXe s.

52. Uspenskij, *Istorija* III_1, p. 65-66.

53. Notons qu'une copie falsifiée de « 1287 » rapporte une tradition selon laquelle Philothéou serait « l'aîné » des monastères athonites : *Philothéou* n° 4, l. 16-17, ἣν δῆτα μονὴν πρεσβυγενῆ οὖσαν ἴσμεν τῶν ἐν Ἄθῳ σεβασμίων μονῶν.

Il est évident que la légende relative à la ville de Phtérè est purement fantaisiste, mais toujours est-il qu'un monastère de ce nom a existé au Mont Athos : il est attesté en 1013 (Georges, higoumène du monastère de la Vierge τῆς Πτέρεως, signe *Iviron* n° 18) et mentionné en 1017 (*Lavra* n° 21). Les données dont nous disposons permettent à notre avis de proposer l'identification de ce monastère à Philothéou. Nous savons en effet que Phtérè possédait un entrepôt *(apothèkè)* près de Mylopotamos, mentionné en 1017 (*Lavra* n° 21, l. 21-23); cet entrepôt était situé en face de la crête (ῥαχώνη) de Saint-Élie, propriété de Lavra, c'est-à-dire exactement à l'endroit où se trouvait l'entrepôt de Philothéou, selon un document tardif (*Philothéou* n° 12, de 1580, l. 57-59) : au-dessous d'une hauteur *(bigla)* appelée Saint-Élie par les Lavriotes. Il s'agit manifestement du même bâtiment (notons qu'il était en ruine en 1580 : παλαιόκτισμα), et cette identité probable est à notre avis un argument en faveur de l'identification de Phtérè et de Philothéou. En outre, nous avons des raisons d'identifier l'higoumène de Phtérè Georges (1013, *Iviron* n° 18) à Georges, higoumène de Philothéou (première signature 1015, *Iviron* n°s 20 et 21) : les premiers mots, communs, des deux signatures (Γεώργιος μοναχὸς καὶ ἡγούμενος) se ressemblent beaucoup; en outre, nous connaissons bien l'écriture de Georges de Philothéou par les documents *Xèropotamou* n° 3 et Vatopédi de décembre 1018, et nous avons ainsi plus d'éléments de comparaison avec la signature complète de Georges de Phtérè; à notre avis, l'identité de ces personnages fait peu de doute. Il s'ensuit que Phtérè et Philothéou sont vraisemblablement le même établissement. Ajoutons que l'explication τῆς Πτέρης *ἤγουν* (ou : *ἤτοι*) *τοῦ Φιλοθέου,* introduite au XIIIe s. dans la copie d'un document de 1017 (*Lavra* n° 21)[54], suggère l'identité des deux monastères. Nous pensons que notre monastère avait porté au début le nom de Phtérè, probablement d'après l'endroit où il avait été fondé, puis qu'il a pris celui de Philothéou, vraisemblablement d'après le fondateur (cf. l'expression τῆς μονῆς τοῦ κῦρ Φιλοθέου dans *Iviron* n°s 20, 21, *Xèropotamou* n° 3 et dans un inédit de Vatopédi d'avril 1018), les deux noms ayant coexisté un certain temps[55].

La première attestation de notre monastère remonterait donc à 1013, mais il est vraisemblable qu'il avait été fondé plus tôt (fin X^e^/début XIe s.), la date exacte restant inconnue.

Le XIe siècle.

Il semble qu'au début du XIe s. Philothéou eut la chance d'avoir un higoumène remarquable, Georges; il est le scribe des documents mentionnés plus haut; la qualité de la rédaction montre qu'il était un lettré. Georges est attesté jusqu'en 1018 (signature en avril, mention en décembre, dans deux inédits de Vatopédi).

Sous l'higouménat de Georges, Philothéou possédait, autour du monastère, un domaine exigu. Nous avons une idée de l'étendue de ce territoire en 1017

54. Cf. *Lavra* I, p. 163.
55. Une autre hypothèse, selon laquelle il s'agirait de deux monastères différents, Phtérè ayant été absorbé par Philothéou (cf. *Prôtaton*, p. 90), est à notre avis à écarter.

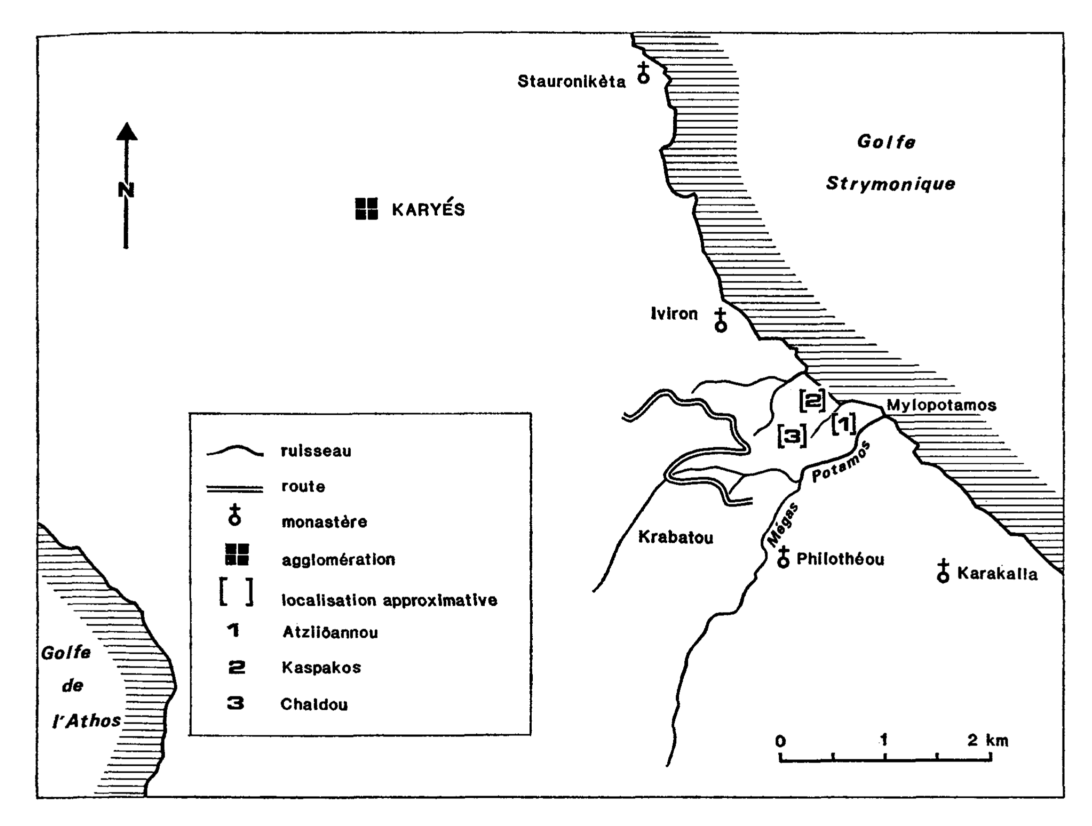


Fig. 1. — Philothéou et ses voisins.

par le document *Lavra* nº 21[56] : Philothéou devait se contenter, vers l'Ouest, de la terre située sur la rive droite du Philothéïtikos lakkos (= *Mégas Potamos*, l. 16; cf. *Lavra* I, carte p. 62-63), que ses moines n'avaient pas le droit de franchir, car sur la rive opposée s'étendaient les biens de Lavra à Krabatou (cf. fig. 1)[57]. Vers l'Est, le domaine de Philothéou s'étendait, semble-t-il, jusqu'à la mer, où le monastère possédait, nous l'avons vu, une *apothèkè*, mais là encore le Philothéïtikos lakkos était la limite Nord du territoire du monastère; au-delà de la rivière se trouvait, à cet endroit, le bien de Lavra à Mylopotamos (*Lavra* nº 21, l. 21-22). Vers le Sud, les biens de Philothéou devaient être limités par ceux de Karakalla, monastère attesté de façon sûre en 1076 (*Chil. suppl.* nº 1), mais qui existait déjà, vraisemblablement, au début du XIe s. (*Lavra* nº 23, de 1018/19?, cf. notes à ce document).

A une date comprise entre 1016 et 1046, Philothéou obtint, on ne sait

56. Le copiste de ce document a mal lu le nom de l'higoumène de Philothéou, qu'il a transcrit « Gabriel ».

57. Pour la localisation de ce domaine, cf. *Iviron*, p. 72 et carte p. 71.

comment, un petit monastère voisin, Atziiôannou[58], qui est attesté pour la première fois en 985 (*Iviron* nº 7), et dont nous connaissons l'emplacement grâce à ses disputes avec un autre petit monastère, Kaspakos[59], disputes qui aboutirent, après plusieurs interventions des autorités de l'Athos (*Lavra* nº 17, l. 3-6), à l'établissement définitif des limites communes en 1012 (délimitation *ibidem*, l. 16-28); la ligne commençait à la mer, suivait le ruisseau Larnakin (vraisemblablement le ruisseau d'Atziiôannou mentionné dans *Lavra* nº 21, l. 28), et se dirigeait vers la montagne à l'Ouest, aboutissant à une route près de laquelle le prôtos Nicéphore II choisit comme limite un rocher qu'il marqua. Atziiôannou était au Sud du ruisseau Larnakin — Kaspakos étant au Nord — et était voisin, à l'Ouest, d'une partie du territoire de Chaldou, monastère sur lequel nous reviendrons (cf. fig. 1). En 1016, Saint-Élie fut uni à Atziiôannou (*Lavra* nº 19, cf. notes à ce document). Ce couvent de Saint-Élie se trouvait au voisinage d'Atziiôannou, près de Mylopotamos; il n'est plus attesté après cette date comme monastère indépendant. Les biens d'Atziiôannou et de Saint-Élie passèrent ensuite à Philothéou et restèrent sous sa dépendance jusqu'en 1046, lorsque Philothéou les vendit à Lavra; on trouve un écho de cette affaire dans un acte de 1087 (*Philothéou* nº 1), où Atziiôannou, *alias* Saint-Élie, est propriété de Lavra (l. 49-50 : τῇ μονῇ τοῦ 'Ατζιωάννου, ἥτις μονὴ λέγεται ἄρτι τοῦ 'Αγιοηλίτου, τὸ καὶ μετόχιον ὄντα τῆς Μεγάλης Λαύρας). À partir de 1046, Philothéou se vit donc de nouveau limité à ses anciennes possessions; on ne sait si cette vente avait apporté au monastère un profit quelconque; il est plus vraisemblable que Philothéou avait été contraint à céder le bien sous la pression de la puissante Lavra.

Ouvrons ici une parenthèse. À cette époque, le couvent de Chaldou, dans la région de Magoula, était encore indépendant, mais loin d'être prospère. La plupart de nos informations sur l'histoire de cet établissement proviennent d'un acte du prôtos Sabas, de 1087 (*Philothéou* nº 1). On sait, grâce à ce document, que ce monastère avait été fondé par un moine nommé Sabas le Chaldéen (l. 10; la date de la fondation reste inconnue)[60] et qu'il avait été d'abord peuplé d'hésychastes vivant des aumônes distribuées par les monastères voisins (l. 18-22), jusqu'à ce qu'il se transformât en monastère cénobitique (l. 27-29)[61]. Deux prôtoi non nommés assignèrent à Chaldou un territoire (l. 44-46). Nous avons des éléments pour identifier l'un de ces prôtoi à Nicéphore II : nous savons en effet, par le document *Lavra* nº 17, que ce prôtos avait fixé, en 1012, la limite entre Kaspakos et Atziiôannou (cf. plus haut), limite qui s'arrêtait à une ἐσφραγισμένη πέτρα

58. Sur ce monastère, cf. *Lavra* nº 19, notes.

59. Sur ce monastère, voir *Lavra* nº 17, notes ; *Saint-Pantéléèmôn* nº 8, notes.

60. Uspenskij (*Istorija* III$_1$, p. 145) date l'activité de Sabas le Chaldéen de la fin du IXe s., bien sûr sans donner de références.

61. Il ressort de *Philothéou* nº 1 que les hésychastes de Chaldou ont conservé pendant longtemps leur façon de vivre (l. 22 ἐπὶ πολύ) et qu'ils ont tardé à se constituer en monastère (cf. *Prôtaton*, p. 87, 102 et n. 70). Notons que même après cette transformation, qu'on daterait donc vers la fin du Xe s. (cf. *Prôtaton*, p. 87), le monastère de Chaldou a continué à être appelé monastère des hésychastes : cf. en 1012 *Lavra* nº 17, l. 37-38, en 1065 *Lavra* nº 34 et en 1081 *Xèropotamou* nº 6 (signatures d'higoumènes τῶν 'Ησυχαστῶν), enfin en 1087 *Philothéou* nº 1, l. 60-61 (τῶν ἡσυχαστῶν ἤτοι τοῦ Χάλδου τῆς μονῆς).

(l. 36), et qu'il avait fait rédiger son acte en deux exemplaires (ἰσότυπα χαρτία, l. 48), remis aux deux intéressés (*ibidem*; cf. l. 45); dans cet acte, Nicéphore II avait indiqué que le territoire s'étendant, des deux côtés, au-dessus de la limite, c'est-à-dire au-dessus de Kaspakos et d'Atziiôannou, appartiendrait aux hésychastes de Chaldou (l. 36-38). Nous retrouvons les mêmes informations, à propos de la terre octroyée à Chaldou, dans *Philothéou* nº 1 : deux exemplaires du même acte *(amoibaia)* étaient conservés, l'un à Kaspakos, l'autre à Atziiôannou (l. 48-49); ils contenaient la délimitation entre ces deux monastères (l. 51-52), jusqu'à une ἐσφραγισμένη πέτρα (l. 101); cet acte assignait aux hésychastes de Chaldou le territoire au-dessus des deux monastères (l. 53-54). Il est clair que l'acte résumé dans *Philothéou* nº 1 est celui de Nicéphore II de 1012. L'autre prôtos mentionné dans notre document est inconnu[62].

Les moines de Chaldou eurent ensuite des difficultés avec leurs voisins, qui usurpèrent apparemment une partie de leur terrain, de sorte que celui-ci ne leur suffisait plus (l. 33-34, 37); ils demandèrent l'intervention d'un prôtos Paul, qui confirma l'acte dont nous venons de parler (l. 35 sq.); ce prôtos est Paul de Docheiariou (1070-1081, 1089)[63], et non Paul de Xèropotamou (1001)[64], qui, étant antérieur à Nicéphore II, ne disposait pas de l'acte de 1012. Au fond, l'acte de Paul n'ajoutait rien à celui de 1012, sinon, peut-être, des précisions sur la limite entre Atziiôannou et Chaldou, celle entre Kaspakos et Chaldou restant imprécise (l. 55 sq.). Il semble que les moines d'Atziiôannou aient respecté la décision des prôtoi relative au terrain de Chaldou; mais ceux de Kaspakos, avec les moines de Kallinikou[65], empêchaient les hésychastes de Chaldou de couper du bois et de cueillir des châtaignes (l. 63-67). En 1087, les disputes prirent fin, lorsque le prôtos Sabas fixa la limite entre Kaspakos et Chaldou, et établit, à cette occasion, l'acte que nous avons déjà utilisé (*Philothéou* nº 1). D'après la délimitation faite par ce prôtos, la limite se dirigeait d'abord vers le Nord, en séparant les biens de Kaspakos [à l'Est] de ceux de Chaldou [à l'Ouest], puis tournait vers le Nord-Ouest, atteignant une crête, et aboutissait à la route du *Mégas Bounos* (l. 101-113). Tout le territoire au Sud-Ouest appartenait à Chaldou. C'est de cette année 1087 que date la dernière attestation de Chaldou comme monastère indépendant. À une date inconnue, il devint propriété de Lavra, qui possédait déjà dans la région, nous l'avons vu, le domaine d'Atziiôannou; nous verrons qu'il passera à Philothéou au XIIe s.

62. On a proposé Jean Phakènos (991-996 : cf. *Prôtaton*, p. 102 n. 70), en se fondant sur le manuscrit de Philothéou que nous avons mentionné plus haut (p. 267), mais cette source est peu sûre. Une copie du XIXe s. du document *Lavra* nº 17 donne les noms — disparus sur l'original — de trois prôtoi qui s'étaient occupés de Kaspakos et d'Atziiôannou avant 1012 : Jean [Phakènos], Nicéphore [Ier], Paul [Ier]; nous n'avons pas d'éléments pour choisir parmi ces prôtoi. D'autre part, il n'est pas impossible que le prôtos inconnu de notre document ait été un des successeurs de Nicéphore II, qui aurait confirmé l'acte de 1012.

63. Pour les dates de ce prôtos, cf. *Xénophon* nº 1, notes.

64. *Contra* J. Darrouzès, Liste des prôtes de l'Athos, *Le Millénaire du Mont Athos* I, Chevetogne 1963, p. 410, 413, et *Prôtaton*, p. 130.

65. La localisation de ce monastère fait problème ; d'après notre source, il devait être voisin de Chaldou ; Smyrnakès (p. 431) le localise près de Vatopédi. Un acte de Vatopédi de 1071 mentionne les biens de Kallinikou.

Nous n'avons pas d'informations sur Philothéou pour la seconde moitié du XIe s. Selon une tradition, Nicéphore Botaniate aurait offert à Philothéou une partie d'un clou de la Crucifixion et aurait rénové le monastère, devenant ainsi son second ktitôr[66].

Les XIIe-XIIIe siècles.

Sauf durant les années 1141-1154, nous n'avons pas d'informations sur Philothéou pour les XIIe-XIIIe s. Ce silence n'est pas exceptionnel : d'autres monastères athonites plus importants, notamment Xèropotamou, Esphigménou et Xénophon, ne possèdent pas de documents de cette époque, et cette absence de documents est, en partie du moins, explicable[67].

Entre le milieu du XIe et celui du XIIe s. nous n'avons aucune mention de Philothéou, qui apparemment continuait à mener une existence modeste, se contentant du peu de terres qu'il avait pu rassembler à l'Athos. Mais en 1141, sous l'higouménat d'Arsène, le monastère s'enrichit d'un nouveau domaine : le monastère de Kalyka (près de Chilandar), un des plus anciens monastères de l'Athos (première attestation en 982, *Iviron* no 4)[68] ; il était complètement ruiné à cette époque et son higoumène Macaire le céda à Philothéou comme métoque, parce qu'il n'avait plus les moyens de l'entretenir (*Lavra* no 61); ce monastère possédait des terres d'une surface considérable, terres qui atteignaient (d'après la délimitation contenue dans le document sus-mentionné) à la fois le golfe Strymonique et le golfe de l'Athos; en absorbant Kalyka, Philothéou devint maître de ce territoire. Le seul des anciens biens de Kalyka que Macaire conserva était un *agros* à Karyés. Nous avons une raison de penser que les biens de Kalyka acquis par Philothéou ne se limitaient pas au Mont Athos; nous savons en effet, par un document du XIIIe s. (*Lavra* no 71, de 1259), que Kalyka avait aussi possédé un terrain à Hiérissos, dont l'acquisition pourrait être ancienne; le fait que l'higoumène de Kalyka signe, en 982, un accord entre Iviron et les habitants d'Hiérissos (*Iviron* no 4) suggère en effet que Kalyka avait des intérêts à Hiérissos. Dans l'acte de 1141, ce bien à Hiérissos n'est pas mentionné, mais on pourrait supposer que Philothéou l'obtint avec le reste. En 1153, lorsque Lavra acquit l'*agros* de Kalyka à Karyés, Kalyka est de nouveau mentionné comme dépendance de Philothéou (*Lavra* no 62). Mais Philothéou n'était pas en mesure de mettre en valeur son nouveau domaine, et le métoque de Kalyka fut une source d'ennuis plutôt que de revenus; il était très loin de Philothéou, et sa situation proche de la mer en faisait une proie facile pour les corsaires (*Lavra* no 63); on comprend que Philothéou n'avait pas les moyens d'y construire les défenses qui l'eussent protégé. En 1154, il se débarrassa de Kalyka en le cédant à Lavra, qui avait depuis longtemps des intérêts économiques dans la même

66. SMYRNAKÈS, p. 583 ; la relique fut ensuite conservée dans le métoque de Philothéou au village Théologos à Thasos : *ibidem*, p. 584-585 ; cf. VLACHOS, p. 261.

67. Cf. *Esphigménou*, p. 20.

68. Cf., pour le monastère et son histoire, *Lavra* I, p. 316-317.

région de l'Athos (métoque à Platys, acquis en 991, *Lavra* nº 9); Philothéou demanda en échange le petit monastère *(agros)* de Chaldou, qui était proche de ses autres biens (*Lavra* nº 63). L'higoumène de Lavra accepta volontiers cet échange, qui lui apporta, non seulement le domaine considérable qu'avait jadis possédé Kalyka (et que Lavra avait les moyens d'exploiter), mais aussi, on peut le penser, le terrain à Hiérissos, que l'on trouve en possession de Lavra au XIIIe s. (*Lavra* nº 71). C'est probablement à l'occasion de l'annexion de Chaldou que Philothéou reçut l'acte du prôtos de 1087 (*Philothéou* nº 1, cf. plus haut, p. 276-277), qu'il conserve depuis dans ses archives. L'acte d'échange, dont une copie est conservée (*Lavra* nº 63), fut rédigé en deux exemplaires, mais celui que Philothéou dut recevoir a, semble-t-il, disparu; personne ne l'a jamais mentionné.

Cet acte d'échange est important pour l'histoire de Philothéou, car il est le seul document à fournir une image de l'organisation du monastère. Il porte au début deux suscriptions (la première est celle de l'higoumène Sabas) et les *signa* de seize moines de Philothéou, avec mention de leurs fonctions. Trois ont des fonctions liturgiques : l'ecclésiarque, responsable de toutes les affaires ayant trait à l'église (qui a apposé sa suscription immédiatement après celle de l'higoumène), le parecclésiarque son assistant, et un prêtre. Tous les autres moines, à l'exception d'un *gérôn* qui n'est pas autrement qualifié, étaient responsables d'un service lié à la gestion ou exerçaient un métier. Il apparaît ainsi qu'au milieu du XIIe s. de nombreux services fonctionnaient dans le monastère. En tête de ces services était placé l'économe, responsable de toute la gestion du monastère; on trouvait à Philothéou un cellerier, un cuisinier, un *apothèkarès* (gardien du grenier), un tisserand, un tailleur, un cordonnier; le monastère avait aussi son propre charpentier. D'autres métiers exercés par les moines étaient liés à la pêche et à la viticulture. Philothéou étant proche de la mer, et ayant un entrepôt sur la côte, il est naturel que ses moines se soient adonnés à la pêche : outre un pêcheur (τοῦ ἁλίου), on trouvait dans le monastère un marin *(nauklèros)*, dont la présence suggère que Philothéou avait des bateaux. On sait, par la mention d'un vigneron *(ampélikos)*, qu'il avait des vignes, et l'on peut déduire, de la présence d'un tonnelier *(bagénarès)*, qu'il produisait une quantité notable de vin. Notons enfin qu'un moine résidait dans « le métoque » de Philothéou.

On voit donc que, si Philothéou n'était pas encore, au milieu du XIIe s., un monastère riche (comme le montre son incapacité d'exploiter le domaine de Kalyka), il n'était plus, toutefois, un établissement modeste; au contraire, ce qui ressort du document que nous venons d'utiliser, c'est l'image d'un monastère bien géré, dont l'organisation rappelle celle des grands monastères athonites.

La signature d'un higoumène de Philothéou en 1169 (*Saint-Pantéléèmôn* nº 8) vient clore cette brève période relativement connue et inaugurer un nouveau silence de presque deux siècles. Nous savons seulement que saint Sava rénova le monastère dans la première moitié du XIIIe s.[69]; pour le reste, ce siècle est

69. TEODOSIJE HILANDARAC, *Život Svetoga Save*, éd. Dj. Daničić, Belgrade 1860 (réimp. Belgrade 1973), p. 66-67 ; selon l'auteur, le monastère aurait été encore inachevé à cette époque, faute de moyens, et saint Sava aurait fourni, à la demande du fondateur, le nécessaire pour l'achèvement de la construction. Il s'agit vraisemblablement d'une rénovation, Philothéou étant, nous venons de le voir, un monastère bien organisé au milieu du XIIe s. déjà. En commentant ce passage de Teodosije, D. Bogdanović

blanc pour Philothéou, qui ne possède que des faux prétendument de cette époque (cf. plus haut, p. 269-271).

Le XIVe siècle.

Ce siècle, pour Philothéou comme pour les autres monastères athonites, est mieux connu et marqué par un enrichissement du monastère; c'est alors que s'est constituée la fortune foncière de Philothéou, relativement modeste par rapport à celle des grands monastères athonites, et pourtant non négligeable. Les documents conservés permettent de suivre d'assez près l'évolution de cette fortune, bien que nous ne connaissions pas de praktika (seule exception notre n° 7), qui nous en fourniraient une image plus précise.

Au début du XIVe s., Philothéou est une βασιλικὴ μονή (première attestation en 1322, *Chilandar* n° 77); à cette époque, de nouveaux ktitorés de Philothéou apparaissent : les parents de Théodora Palaiologina Philanthrôpènè d'une part, qui avaient des liens de parenté avec la famille impériale (cf. notre n° 6), mais dont les bienfaits pour le monastère sont inconnus; d'autre part, le protovestiaire Andronic Paléologue, neveu d'Andronic II, dont on sait qu'il prit part à la guerre civile en 1328 (cf. notre n° 1, notes), et qui avait la curatelle de Philothéou (notre n° 1, l. 5 : ἐφορεύεται ; *Philothéou* n° 6, l. 2-4 : ἔχων κτητορικὸν δίκαιον εἰς τὴν ἐφορείαν τῆς ... μονῆς). Notre monastère doit beaucoup à ce personnage; c'est de son temps qu'il apparaît comme un établissement financièrement puissant, avec plusieurs domaines en Macédoine; c'est manifestement grâce à l'intervention du protovestiaire qu'Andronic II mit fin, par un prostagma de juin 1326, aux dommages causés à un bien de Philothéou (notre n° 1); et c'est le même ktitôr qui engagea Andronic II à confirmer par chrysobulle (*Philothéou* n° 6), en octobre de la même année, les droits de Philothéou sur tous les biens qu'il avait acquis récemment (l. 7 ἀρτίως). La plupart de ces biens, qui sont presque tous localisables[70], étaient situés dans la basse vallée du Strymon et celle de l'Angitès. On peut répartir les biens du Strymon en trois groupes : 1) Dans la région de Serrès, le métoque Saint-Georges tou Bobasè, inconnu par ailleurs (avec 500 modioi de terre à Zésérianè, deux moulins près de Serrès, un *ésôthyrion* et un *kèpotopion* de 19 modioi à proximité, et des parèques); une terre de 420 modioi à Lestianè[71], au lieu-dit Kisterna, terre voisine des biens de Troulinos et de ceux du monastère d'Hèliokalou[72]; une terre de 200 modioi à Kala Dendra[73]; cinq maisons autour d'une

(*Žitije Svetog Save*, Belgrade 1984, p. 245) suppose que l'absence de mentions de Philothéou après 1169 indique que le monastère fut ruiné dans la seconde moitié du XIIe s. et qu'il a fallu le rénover entièrement. Il n'y a pas de raisons qui nous obligent à accepter cette hypothèse.

70. Deux lieux-dits mentionnés dans ce chrysobulle nous sont inconnus : Gouritzai, où Philothéou possédait une terre de 150 modioi, et Dobristikeia, où il avait une vigne en friche de 10 modioi ; nous pensons qu'il faut les chercher dans la région du Strymon, car ils sont mentionnés entre les biens sis dans la région de Serrès et Tzainou.

71. Non identifié. Guillou a proposé un rapprochement avec Elsanè (aujourd'hui Karpérè, cf. *Paysages*, p. 146, à 10 km au Nord-Ouest de Serrès) : cf. *Prodrome*, p. 124 n. 5.

72. Kisterna et Troulinos sont connus par les documents *Prodrome* n°s 4, 5, 8. Le monastère

cour dans le kastron de Serrès, quartier Saint-Nicolas. 2) Plus bas sur le Strymon, à Tzainou, un métoque comprenant une vigne de 16 modioi, une terre de 3 000 modioi (dont 1 000 incultes) ayant sa propre délimitation, et un pêcheur; ce métoque avait souffert des vexations d'Alexis Tzamplakôn, auxquelles un prostagma d'Andronic II avait mis fin (notre nº 1) quelques mois avant l'émission du chrysobulle; la région de Tzainou était convoitée par plusieurs puissants : d'autres monastères (le Prodrome par exemple, plus tard Vatopédi) et des particuliers (comme la famille des Cantacuzènes) y avaient des biens; l'importance du bien de Philothéou en fit bientôt un objet de litige. 3) Dans la région de Zichna, métoque de la Vraie Croix à Zélichoba[74] (avec 32,5 modioi de vignes); vigne de 15 modioi libre de charges; champs faisant au moins 37 modioi (dont un, non mesuré, à Pèlorègia, près du ruisseau de Zélichoba); deux moulins libres de toute charge.

Les biens de Philothéou en Chalcidique et dans la région des lacs étaient en 1326 (et ont toujours été) plus modestes et plus dispersés; ils comprenaient le métoque Saint-André à Kalamaria[75] avec 8,5 modioi de vignes et un moulin *(mylotopion)* utilisant l'eau du ruisseau voisin; un métoque à Xylorègion[76], avec 5 modioi de vignes, 10 modioi de jardins *(kèpourotopion)* et 50 modioi de terre; et le métoque Saint-Nicolas à Porobikon, près de Stéphaniana[77], avec 20 modioi de vignes, 4 modioi de vergers, deux moulins à eau, des arbres fruitiers, 80 modioi de terre et quelques parèques. Enfin, dans la ville de Thessalonique même, Philothéou possédait deux métoques, celui des Saints-Apôtres Pierre et Paul et celui de Saint-Georges tou Lagkadinou, dont les biens [communs] comprenaient 8 modioi de vignes, des vergers, des maisons données en location et un terrain sur lequel se tenait la foire de saint Georges.

Entre 1326 (année de l'émission du chrysobulle d'Andronic II) et l'arrivée des Serbes (1345 : prise de Serrès et de la plus grande partie de la Macédoine orientale), les biens de Philothéou subirent des transformations : le monastère en perdit quelques-uns, en raison surtout des guerres qui sévissaient en Macédoine jusqu'en 1345 (guerres civiles, guerres contre les Serbes), mais aussi en raison des usurpations (cf. notre nº 4)[78]; ces pertes furent compensées par l'acquisition de nouveaux biens. On peut constater ces changements si l'on compare le chrysobulle de 1326 que nous venons d'analyser avec le chrysobulle que Dušan accorda au monastère en 1346 (*Philothéou* nº 9); dans ce dernier document, on retrouve plusieurs biens mentionnés en 1326, mais pas tous, ainsi qu'un certain nombre de biens ne figurant pas dans le chrysobulle de 1326, que le monastère a dû acquérir avant la conquête serbe.

d'Hèliokalou pourrait être identifié à l'église de la Vierge Hèliokalè, qui subsiste près de Serrès (cf. *Paysages*, p. 241).

73. A 5 km environ à l'Ouest-Nord-Ouest de Serrès ; cf. la carte administrative, feuille Serrès.

74. Aujourd'hui Néa Zichnè ; cf. *Paysages,* p. 259.

75. Dans la commune de Basilika ; cf. Lefort, *Chalc. occ.*, p. 142.

76. Dans la commune de Sourôtè ; cf. *ibidem,* p. 180-181.

77. Aujourd'hui Stéphanina (cf. *Paysages,* p. 246).

78. Notons qu'en 1346 Dušan constate que les biens de Philothéou avaient gravement souffert, plus que ceux des autres monastères (*Philothéou* nº 9, l. 44-45, 50-51).

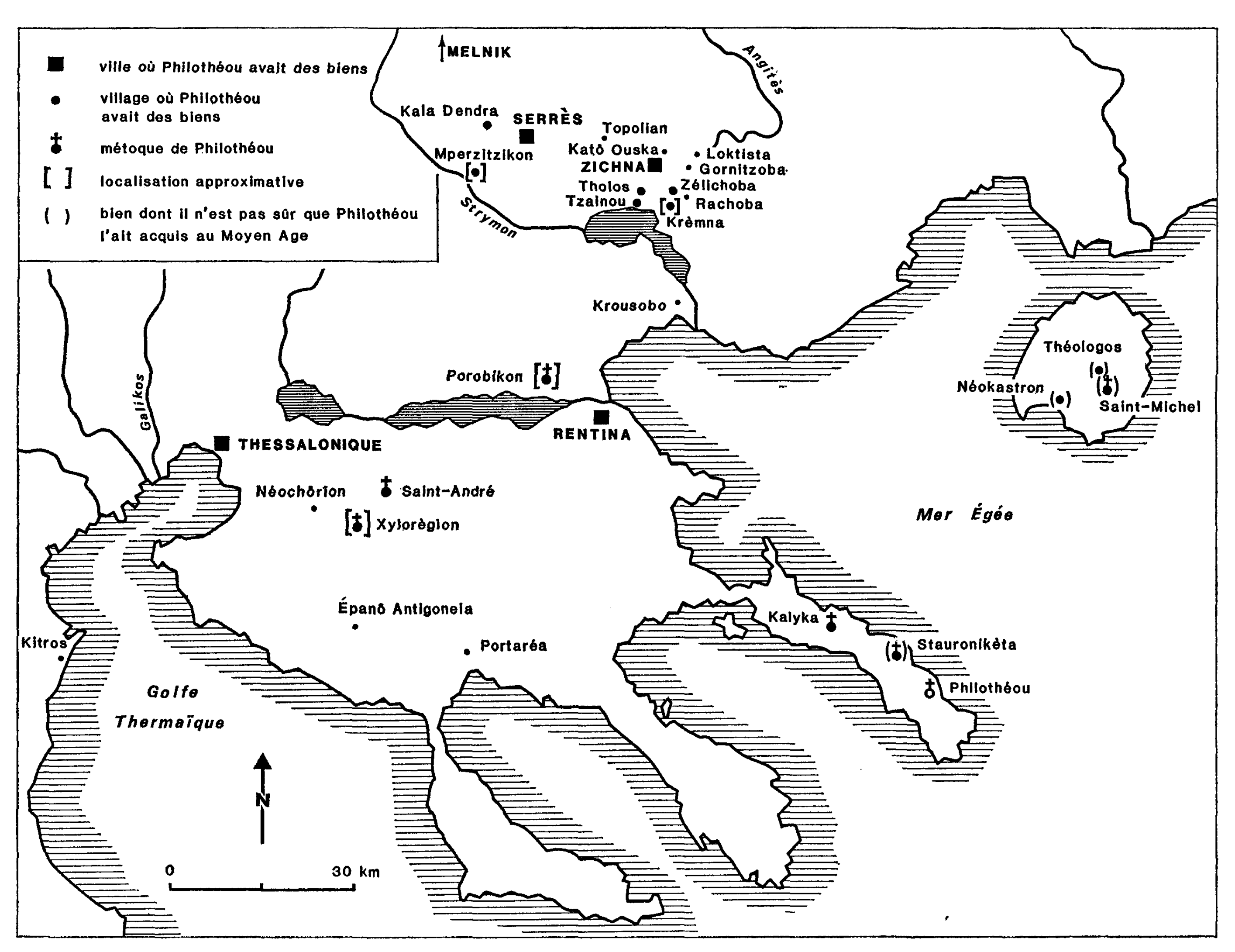


Fig. 2. — Les biens de Philothéou en Macédoine.

Les biens de Philothéou que nous pouvons considérer comme perdus, puisqu'ils ne figurent pas dans le chrysobulle de 1346, sont, dans la région du Strymon, le métoque Saint-Georges tou Bobasè avec ses biens, les terres à Gouritzai et à Dobristikeia (cf. p. 280 n. 70) et le champ à Pèlorègia. Toujours dans la vallée du Strymon, signalons aussi que Philothéou a perdu une partie de son bien à Tzainou, usurpé par les Cantacuzènes avant 1342 (cf. notre nº 4; les droits du monastère sur la partie qui lui restait sont confirmés en 1346). En Chalcidique, le métoque Saint-André à Kalamaria n'a plus de moulin à eau (mais il reste, avec ses autres biens, sous la dépendance de Philothéou); notre monastère se vit en outre dépossédé de son métoque à Xylorègion.

Les nouvelles acquisitions de Philothéou, antérieures à 1346, sont suffisamment importantes pour donner l'impression qu'alors le monastère gagna plus qu'il ne perdit. Dans la région du Strymon, où se trouvait le gros de ses biens, Philothéou acquit, près de Serrès, le métoque Saint-Georges Kryonéritès[79], qui avait été offert au Prodrome en 1339 et était resté en la possession de ce monastère jusqu'en 1342 environ (*Prodrome* nºs 34, 35)[80]; Saint-Georges Kryonéritès avait été construit par la nonne Hypomonè et son mari Mourmouras avant d'être offert au Prodrome; il n'y a pas de raison de l'identifier à Saint-Georges tou Bobasè, qui, nous l'avons vu, appartenait à Philothéou en 1326. Philothéou acquit Saint-Georges Kryonéritès, on ne sait pas dans quelles circonstances, entre 1342 environ et 1346. À Kala Dendra, où Philothéou n'avait qu'une terre en 1326, les moines édifièrent un métoque dédié à saint Blaise; le bien comportait des parèques et un moulin à Prillapeia (localité non identifiée). Près de son métoque mutilé à Tzainou, Philothéou acquit de nouveaux biens dans la région de Tholos : un *proasteion* et le métoque Saint-Blaise avec ses champs. Dans la région de Zichna, il acquit un second métoque à Zélichoba, dédié à la Vierge Zérichiôtissa, qui s'ajouta à celui de la Vraie Croix dans le même village, et un troisième sous le vocable de Saint-Michel, dans le kastron de Zichna. Dans la région des lacs, tout en gardant son métoque de Porobikon, que le chrysobulle de 1346 mentionne comme voisin de Rentina, Philothéou obtint un second métoque près de cette ville, à Rogozin, ainsi que des maisons dans le kastron de Rentina. Il faut encore ajouter des acquisitions dans des régions où Philothéou n'avait auparavant rien possédé, notamment une terre et des maisons près du Galikos et, près de Melnik, le métoque Saint-Démétrius à Rakistianis, avec des parèques, des vignes et une terre.

L'arrivée des Serbes inaugure une nouvelle période de prospérité pour le monastère. Dušan n'a pas manqué, on le sait, de manifester ses faveurs aux monastères athonites. Nous avons déjà utilisé le chrysobulle qu'il délivra à Philothéou en avril 1346 (*Philothéou* nº 9). Ajoutons qu'on apprend, par ce même chrysobulle, quelles mesures Dušan lui-même a prises à l'égard des biens de Philothéou : au moment de l'émission du chrysobulle, il avait déjà donné l'ordre de confisquer le métoque Saint-Michel à Zichna avec ses maisons, pour la construction des nouvelles fortifications de la ville (l. 45-48). Mais il dédommagea le monastère en lui accordant, outre les six hyperpres que les parèques de Kala

79. Au Nord-Est de Serrès : *Prodrome*, p. 24 n. 2.
80. Pour la date du nº 35, cf. *ibidem*, p. 114-115.

Dendra devaient payer à Patrikios, des biens situés entre Tzainou et l'Angitès, dont une partie au moins avait appartenu au prôtostratôr Théodore Synadènos : les *proskathèménoi* et les parèques à Tzainou avec leurs biens, le droit de pêche à Tzainou, un marécage *(balta)* entre Krèmna (?) et l'Angitès (cf. notre n° 5, notes), une terre ayant successivement appartenu à la commune de Zélichoba et à une dame nommée Pentaklèsiôtissa, un rouissoir, le champ de Prounaia, enfin l'exemption de toute charge sauf le φόνος et l'εὕρεσις θησαυροῦ.

Entre 1346 et la fin du XIVe s., les biens de Philothéou s'accroissent dans deux directions : dans la région du Strymon, dominée par les Serbes, et à Lemnos, restée aux mains des Grecs.

1) Les dispositions favorables de Dušan continuèrent à se manifester après 1346, et les moines de Philothéou en profitèrent pour arrondir leurs possessions dans la région comprise entre Tzainou, Zichna et l'Angitès : un zeugèlateion près de Zichna, appelé tou Kraniarè, que Dušan avait accordé aux archontopouloi de Zichna en 1344 (notre n° 3) et que ces derniers avaient vendu à Masgidas, fut offert à Philothéou par l'acheteur; Dušan confirma cette donation en 1347 (notre n° 4). Cette même année vit la restitution à Philothéou de la partie usurpée de son métoque à Tzainou, qui avait entre-temps changé plusieurs fois de maître (notre n° 4; cf. notes à ce document et à notre n° 2). Avant 1355, Philothéou obtint Krèmna sur l'Angitès, et ce bien fut délimité, ainsi que la totalité du métoque de Tzainou, en 1355, en présence du métropolite Jacob de Serrès (notre n° 5). Enfin, en 1376, un nouveau bien s'ajouta à ceux qui étaient situés dans la région de Serrès, le village Saint-Georges Mperzitzikon, offert par Théodora Palaiologina Philanthrôpènè (notre n° 6).

2) L'intérêt des moines de Philothéou pour Lemnos commença à se manifester relativement tard; dans les années 50 du XIVe s., ils obtinrent divers biens dans l'île, qui furent confirmés et dont le nombre fut augmenté par le chrysobulle de Jean V de 1354 (*Philothéou* n° 10). Ces biens, éparpillés, donc difficiles à gérer, furent regroupés vers la fin du siècle par le recenseur Trichas, et Philothéou se trouva finalement en possession de biens situés dans la partie Sud de l'île : à Palaiokastron et dans sa région, à Laktoboïdin, à Phakos (cf. fig. 4); cette situation se reflète dans le praktikon établi lors d'un nouveau recensement au tournant du XIVe s. (notre n° 7).

Le XVe siècle.

Nous savons peu de choses sur l'histoire de Philothéou au XVe s. Au début du siècle, le monastère a des intérêts à Komitissa : en 1405, d'âpres querelles opposèrent Philothéou à Lavra à propos d'une pêcherie à cet endroit; pour mettre fin à cette dispute, le prôtos Jérémie accorda à Lavra une pêcherie nommée tou Plaka, qui avait appartenu au Prôtaton (*Lavra* n° 158). Cette décision suggère que Philothéou était dans son droit en revendiquant la pêcherie à Komitissa et qu'il l'a conservée. Nous ne savons ni à quelle date ni dans quelles conditions Philothéou avait acquis des droits sur elle; rien ne permet d'affirmer que cette pêcherie a un rapport avec le bien de Kalyka dont il a été question plus haut (p. 278).

À partir de 1405 et jusqu'à la fin du xve s. nous n'avons que quelques signatures et mentions d'higoumènes et de représentants du monastère (cf. la liste plus bas). Il est possible qu'au xve s. (ou peut-être plus tôt) Philothéou ait obtenu des biens à Thasos (cf. notre Appendice I), qui sont attestés de façon sûre au xvie s. seulement (cf. notre Appendice II). À une date inconnue, Philothéou acquit le *kathisma* de Stauronikèta, qu'il vendit en 1533 (*Grég. Pal.*, 2, 1918, p. 371-374). Si ce kathisma est bien l'ancien monastère de Stauronikèta (attesté depuis 1012, *Lavra* n° 17)[81], comme semble le suggérer l'acte de vente de 1533 (le kathisma est en ruine depuis longtemps, l'acheteur a l'intention de le rénover et d'y reconstituer un monastère)[82], Philothéou a dû l'obtenir après 1313/14, date à laquelle Stauronikèta était, semble-t-il, indépendant (Théodose ὁ Σταυρονικύτας signe *Kutlumus* n° 9)[83]. On trouvera sur les fig. 1, 2 et 4 la localisation des biens de Philothéou à l'époque médiévale.

*
* *

L'histoire de Philothéou pourra être précisée lorsque nous connaîtrons l'ensemble de ses archives byzantines. Toutefois, les informations contenues dans les documents connus mettent en évidence les grands traits de son évolution. Philothéou a débuté, sous le nom de Phtérè d'abord, comme un établissement modeste. Nous ignorons dans quelles circonstances il a pu se développer; en tout cas, au milieu du xiie s., il apparaît comme un monastère bien organisé, même s'il n'est toujours pas riche. C'est au début du xive s. que, grâce à la protection du protovestiaire Andronic Paléologue, le monastère devient un grand propriétaire foncier, jouissant d'un prestige qui lui permet de continuer à s'enrichir au cours de ce siècle : des puissants lui font des donations, les autorités serbes et byzantines lui accordent leur appui et augmentent ses biens. Philothéou compte alors parmi les monastères athonites importants. C'est vraisemblablement cet essor qui lui a permis d'être aujourd'hui un des vingt grands monastères de l'Athos. Et c'est le souvenir de cette époque de prospérité qu'évoquent avec nostalgie, en 1533, les moines de Philothéou alors en détresse, en écrivant : « Autrefois, notre saint et vénérable monastère de Philothéou (...) disposait de revenus abondants et de propriétés foncières, jouissait d'une grande réputation, était plein de moines (...); et il ne lui manquait alors rien des choses nécessaires, mais il avait en abondance toute sorte de richesses » (acte de vente mentionné ci-dessus).

81. Sur l'histoire de ce monastère au Moyen Âge, cf. *Iviron* n° 20, notes.
82. Cf. SMYRNAKÈS, p. 613, qui ne considère pas cette identification comme improbable.
83. Le monastère avait été donné à Kutlumus en 1287 (*Kutlumus* n° 3) ; son sort entre cette date et 1313/14 est inconnu.

HIGOUMÈNES ET REPRÉSENTANTS DE PHILOTHÉOU

GEORGES, higoumène. *Iviron* nº 18, avril 1013 : signature (hig. de Ptérè); *Iviron* nºs 20, 21, avril 1015 : signature (hig. de Philothéou); *Xèropotamou* nº 3, août 1016 : scribe du document; Vatopédi, avril 1018 : signature; Vatopédi, décembre 1018 : scribe du document. — Cf. plus haut, p. 274.

GABRIEL, higoumène. *Saint-Pantéléèmôn* nº 1, février 1030 : signature.

ANTOINE, moine, épitérète. *Saint-Pantéléèmôn* nº 4, mai 1048 : signature; *Zographou* nº 3, avril 1049 : mention et signature. — Cf. *Prôtaton*, p. 156.

THÉOLEPTE, kathigoumène. *Zographou* nº 4, août 1051 : signature.

ARSÈNE, higoumène. *Lavra* nº 61, juin 1141 (copie) : mention; Pantokratôr inédit, janvier 1142 (copie) : reproduction de sa signature (kathigoumène).

SABAS, hiéromoine et kathigoumène. *Lavra* nº 63, novembre 1154 (copie) : reproduction de sa suscription et mention. A la même date, JEAN est ecclésiarque (*ibidem*, suscription), JACQUES est économe, IÔANNIKIOS est prêtre, ABRAMIOS est *apothèkarès*, IÔAKEIM est *gérôn*, THÉODORE est moine « du métoque » de Philothéou (*ibidem*, signa). — Cf. plus haut, p. 279.

GABRIEL, hiéromoine et kathigoumène. *Saint-Pantéléèmôn* nº 8, août 1169 : signature.

[Gennadios, hiéromoine. *Philothéou* nº 2, « 1284 » : mention][84].

[Macaire, hiéromoine. *Philothéou* nº 2, « 1284 » : mention].

[Théophane, hiéromoine et higoumène. Copie remaniée de *Lavra* nº 79, août [1287] : signature].

KALLINIKOS, moine, *dikaiou*. *Kutlumus* nº 9, septembre 1313-août 1314 : signature.

MATTHIEU, hiéromoine, *dikaiô*. *Esphigménou* nº 12, mai 1316 : signature (il existe deux originaux du même acte).

GÉRASIMOS, hiéromoine, *dikaiou*. *Chilandar* nº 77, avril-août [1322] : signature.

MATTHIEU, hiéromoine et kathigoumène. Vatopédi, mai 1325 : signature[85].

THÉODOSE, higoumène, v. 1330-1345. Vie de saint Denis, éd. LAOURDAS, *Archeion Pontou*, 21, 1956, § 11-12 : mention. — Cf. *Dionysiou*, p. 4 n. 5.

[Maxime, hiéromoine et higoumène. *Chilandar* nº 128, « mai 1338 » : signature].

LAZARE, higoumène, 1342. Lettre de Grégoire Palamas à Philothéos, éd. P. CHRÈSTOU, *Γρηγορίου τοῦ Παλαμᾶ Συγγράμματα* II, Thessalonique 1966, p. 536, § 19 : mention.

84. Entre crochets : les informations suspectes ou provenant de faux documents.
85. La signature est différente de celle de Matthieu attesté en 1316.

LUC, hiéromoine et kathigoumène. *Kutlumus* nº 16, mai 1330 ou 1345 (nouvelle datation de l'éditeur) : signature (non autographe); Vatopédi, mars 1347 : signature. — Le même? *Kutlumus* nº 23, février 1348 (nouvelle datation de l'éditeur) : signature[86]; *Zographou* nº 38, mai [1348] : mention.

[Matthieu, hiéromoine et kathigoumène. *Chilandar* nº 136, « décembre 1347 », nº 137, « avril 1348 » : signature; *Chilandar slave* nº 37, « décembre 1347 », nº 40, « avril 1348 » : mention].

ABBAKOUM, hiéromoine et kathigoumène. *Kastamonitou* nº 5, octobre 1362 : signature (disparue sur l'original, mais donnée par une copie); *Saint-Pantéléèmôn* nº 13, avril 1363 : signature.

ZÔSIMAS, hiéromoine, *dikaiô*. *Chilandar* nº 152, novembre 1366 : signature; *Chilandar* nº 153, décembre [1370] : signature.

EUTHYME, hiéromoine et higoumène. *Kutlumus* nº 36, juillet 1378 : signature.

MACAIRE, hiéromoine, *dikaiou*. *Lavra* nº 158, juillet 1405 : signature; *Kutlumus* nº 43, août 1405 : signature.

JACQUES, hiéromoine et kathigoumène. Saint-Paul inédit, mai 1423 : signature; *Saint-Pantéléèmôn* nº 20, janvier 1430 : mention.

N, représentant de Philothéou. *Dionysiou* nº 23, novembre 1427 : signature slave (... Filotēisky).

CALLISTE, higoumène, 1444. Cyriaque d'Ancône, éd. E. BODNAR-C. MITCHELL, *Cyriacus of Ancona's Journeys in the Propontis and the Northern Aegean, 1444-1445*, Philadelphia 1976, p. 52 : mention.

ANTOINE, hiéromoine et kathigoumène. *Kastamonitou* nº 7, avril 1471 : signature. La même année, IÔAKEIM, *gérôn* de Philothéou, signe un inédit de Vatopédi.

ABERKIOS, hiéromoine. *Dionysiou* nº 34, janvier 1481 : signature.

FILOTHJEI, hiéromoine, prohigoumène. *Zographou* nº 55, juin 1483 : signature.

THÉODOSE, higoumène. *Dionysiou* nº 36, 1493/94 : signature.

GIRMAN, hiéromoine, prohigoumène. *Dionysiou* nº 37, entre 1494 et 1496 : signature.

BASILE, hiéromoine et kathigoumène. Vatopédi, mars 1499 : signature.

86. La signature de Luc dans le document de Vatopédi de 1347 est différente de celle qu'on trouve en 1348 dans celui de Kutlumus ; certains indices (la proximité des dates, l'absence d'attestation d'un autre higoumène entre-temps) font penser qu'il s'agit du même personnage, mais un doute subsiste.

TEXTES

NOTE SUR LE MODE D'ÉDITION DES ACTES

Les principes de cette édition sont ceux des volumes de la collection « Archives de l'Athos ». Esprits et accents sont reproduits tels qu'ils figurent, sauf que nous avons ramené le grave à l'aigu devant une ponctuation ; dans les cas douteux, nous avons mis l'esprit ou l'accent correct.

Signes conventionnels :

α̣β̣	lettres de lecture incertaine.
.....	lettres non déchiffrées ou disparues (nombre exact).
..±6..	lettres non déchiffrées ou disparues (nombre approximatif).
[αβ]	restitution.
{αβ}	lettres à éliminer.
<αβ>	lettres omises par le scribe mais nécessaires.
(αβ)	résolution d'une abréviation.
/αβ/	addition interlinéaire.

1. PROSTAGMA D'ANDRONIC II PALÉOLOGUE

πρόσταγμα (l. 10-11, [12]) — juin, indiction 9 [1326]

Andronic II ordonne à Alexis Tzamplakôn de mettre fin à ses vexations à l'encontre du métoque de Philothéou à Tzainou.

Le texte. — Original (archives de Philothéou). Papier, collé sur papier de renfort, 155 × 305 mm (d'après Dölger). Trois plis verticaux marqués, deux horizontaux. Conservation médiocre : trous en bas et le long des plis verticaux, grande tache en bas à gauche (lettres disparues, entre autres la plus grande partie du ménologe). Encre brune, encre [rouge] claire pour le ménologe (d'après Dölger). Nombreux trémas, moins souvent des points, sur des iota, plus rarement au-dessus des hypsilon (l. 3, 4, 6, 7, 9); apostrophes (l. 3, 9); tilde au-dessus de noms sacrés (l. 1, 2). — Pl. I.

Inédit. Nous éditons d'après la photographie de Dölger, qui nous a été communiquée par l'Académie des Sciences de Bavière.

Bibliographie: DÖLGER, *Regesten* IV, nº 2551.

ANALYSE. — Adresse à Alexis Tzamplakôn, *oikeios* de l'empereur [Andronic II], grand *tzaousios* et képhalè de Serrès et de Popolia (l. 1). Les moines du monastère athonite de la Vierge dit de Philothéou ont fait rapport à l'empereur : leur métoque près du Strymon, dit de Tzainou, subit de graves vexations du fait de [Tzamplakôn], qui exige le *mitaton*, [la fourniture de] paille et d'autres produits; ils ont prié l'empereur [de leur rendre justice] (l. 1-4). Si donc [Tzamplakôn] fait subir de telles vexations au métoque dudit monastère — dont la curatelle est exercée (ἐφορεύεται) par le neveu de l'empereur, le protosébaste et protovestiaire [Andronic Paléologue] — ou à d'autres, ..., il le regrettera et en subira les conséquences (l. 4-6). L'empereur ne veut pas que le bien de quiconque subisse de telles injustices; et s'il ordonne ceci pour les autres, d'autant plus veut-il que le métoque sus-mentionné reste sans trouble ni vexation (l. 6-8). L'empereur ordonne à [Tzamplakôn] de ne plus importuner ledit métoque et de ne point l'inquiéter en exigeant le mitaton, de la paille ou autre fourniture; davantage : [Tzamplakôn] doit défendre ce métoque et [veiller à ce] qu'il ne soit pas inquiété [par d'autres] (l. 8-10). Que [Tzamplakôn] se conforme donc au présent prostagma et qu'il le remette auxdits moines, afin que ceux qui exerceront la charge de képhalè après lui assurent de la même façon la tranquillité dudit métoque, sur présentation du [prostagma] de l'empereur (l. 10-12). Ménologe (l. 13).

NOTES. — *Prosopographie.* Alexis Tzamplakôn (l. 1), grand tzaousios, képhalè de Serrès et de Popolia, est mentionné sous le même titre dans deux autres prostagmata de juillet 1326 (*Prodrome* nº 19 d'Andronic II, nº 20 d'Andronic III); fidèle à Andronic II au début de la guerre civile (cf. THÉOCHARIDÈS, *Tzamplakônés*, p. 161), il devint grand papias en 1327; il passa aux côtés d'Andronic III pendant la dernière phase de la guerre civile, qui commença alors, ce qui lui valut le commandement de Zichna en 1328; il était vraisemblablement encore en vie en 1334 (cf. *Esphigménou* nº 19 : mention du grand papias Tzamplakôn; identifié au nôtre, *ibidem*, p. 131). Ce personnage est à distinguer du moine Arsénios Tzamplakôn, grand papias lui aussi, dont il était le père (cf. THÉOCHARIDÈS, *Tzamplakônés*, p. 160-164; LEMERLE, *Praktikon*, p. 296; *contra* GUILLAND, *Institutions* I, p. 599, qui identifie les deux personnages). Ajoutons qu'un Alexis Tzamplakôn (le nôtre?), *doulos* de l'empereur, signe un inédit de Vatopédi d'avril 1317. — L'empereur (l. 1, 4, 5, 6, 7, 8, 10) est Andronic II, comme le montre, non seulement la comparaison du ménologe de notre document avec ceux d'autres prostagmata du même empereur, mais aussi le fait que le protovestiaire (Andronic Paléologue, cf. ci-dessous) est qualifié dans notre document (l. 5) de « neveu de l'empereur ». — Le protosébaste et protovestiaire, neveu de l'empereur et protecteur de Philothéou (l. 5), est Andronic Paléologue, connu, avec les mêmes qualifications, dans *Philothéou* nº 6 (mentionné aussi, comme neveu d'Andronic II, par Cantacuzène, Bonn, I, p. 211 et 232-233); partisan d'Andronic II au cours de la guerre civile, à laquelle il participa activement (*ibidem*, p. 260-261), Andronic dut s'enfuir, en 1328, auprès des Serbes, qui lui conférèrent la ville de Prilep, où il mourut de chagrin (*ibidem*,

p. 276-285; Grégoras, Bonn, I, p. 413). Sur ce personnage et sa famille, voir Papadopulos, *Genealogie*, nº 50 (qui ne mentionne pas son rôle durant la guerre civile).

Topographie. Tzainou (l. 3) : c'est la première fois que nous rencontrons ce métoque de Philothéou, qui est confirmé par chrysobulle au monastère en octobre 1326 (*Philothéou* nº 6; cf. Introduction, p. 281); nous suivons le sort de ce bien dans nos nºs 2, 4, 5 ci-dessous. Le toponyme est conservé : Tsanos est l'ancien nom du village actuel Néa Pétra (cf. *Stoicheia* nº 43, Index *s.v.*), situé à 22 km environ au Sud-Est de Serrès et à 7 km environ au Nord-Est de Péthélinos (carte administrative, feuille Serrès); dans le passé, le village était à 5,5 km environ au Sud de Péthélinos (selon la carte anglaise), près de la rive du lac d'Achinos; le village médiéval, proche de Zélichoba (*Philothéou* nº 6, cf. *Prodrome* nº 39), était probablement au même endroit, comme le suggère l'expression εἰς τὴν παραλιμνίαν τοῦ ποταμοῦ τοῦ Στρυμόνος (*Philothéou* nº 6), la mention de pêche (*ibidem* et *Philothéou* nº 9) et celle d'un marécage (*ibidem*; cf. *Karakalla*).

L. 1, μέγας τζαούσιος : officier chargé de régler l'ordre de la suite impériale (Pseudo-Codinos, éd. Verpeaux, p. 182; Guilland, *Institutions* I, p. 597 sq.).

L. 3, 9, μιτᾶτον : obligation d'héberger des soldats, plus tard aussi des fonctionnaires; voir SM, p. 466-467 et Maksimović, *Uprava*, p. 95-96.

L. 4, 9, ἄχυρον : comme redevance, le terme ne semble pas fréquent; dans les documents connus on trouve plus souvent le terme *xylachyron* (redevance en nature de bois et de paille, cf. SM, p. 471).

L. 5 : nous sommes tentée de restituer οὐ μ(α)θ(ὸν) (pour μαθών) et de comprendre la phrase ainsi : si à l'avenir tu fais quelque vexation de ce genre, sans tenir compte de ce prostagma (littéralement : « sans avoir été enseigné »), tu le regretteras...

L. 11-12, κεφαλατίκιον : le terme est surtout connu comme impôt (cf. *Schatzkammer*, p. 176); dans notre texte, le mot désigne la charge du képhalè (cf. Maksimović, *Uprava*, p. 73); nous connaissons d'autres textes où le mot *képhalatikion* est employé dans le même sens : MM V, p. 82, de 1319; *Lavra* nº 128, de 1347 ; MM I, p. 482, de 1366. Dölger comprend le *képhalatikion* de notre document comme unité administrative (*Regesten* IV, nº 2551 : « thème »), mais, comme le signale Maksimović, une telle interprétation n'est pas confirmée par les sources.

Acte mentionné : Rapport (ἐξ ἀναφορᾶς, l. 1) des moines de Philothéou dénonçant les abus d'Alexis Tzamplakôn : perdu.

+ Οἰκεῖε τῇ βασιλ(εία) μου, μεγα τζαούσιε, κεφαλὴ Σερρῶν (καὶ) Ποπολί(ας), κῦρ 'Αλέξιε Τζαμπλάκων. Ἡ βασιλ(εία) μου ἐγνώρισ(εν) ἐξ ἀναφορᾶς || [2] τῶν μοναχῶν τῆς ἐν τῷ Ἁγιω Ὄρει σ(εβασμίας) μονῆς τῆς εἰς ὄνομα τιμωμένης τῆς ὑπεραγί(ας) Θ(εοτό)-κου (καὶ) ἐπικεκλ[η]μ(ένης) τοῦ Φιλοθέου, ὅτι εἰς τ(ὸ) || [3] περὶ τὸν Στρυμμόνα μετόχιον αὐτῶν τὸ ἐπιλεγόμ(εν)ον τοῦ Τζαίνου ἐπάγεις οὐκ ὀλίγην ζημί(αν) (καὶ) κατατριβὴν

δι' ἀπαιτησ(εως) μιτάτου καὶ || 4 ἀχύρου (καὶ) ἑτέρων εἰδῶν, (καὶ) παρεκλήτευσαν περὶ τούτου τὴν βασιλ(είαν) μου· ἐὰν γοῦν εἰς τὸ τοιοῦτον μετόχιον το[ῦ] εἰρημ(έν)ου μοναστηρίου, ὅπερ || 5 ἐφορεύεται παρὰ τοῦ περιποθ(ή)τ(ου) ἀνεψιοῦ τῆς βασιλεί(ας) μου τοῦ πρωτοσεβάστου (καὶ) πρωτοβεστιαρ(ίου), ποιεῖς τοιαῦ[τα, ἢ] εἰς ἄ<λ>λ(ους) τί οὐ μ( ).(ὸν) ποιήσῃς, || 6 λυπηρὸν (καὶ) ἐπιζήμιον· τὸ θέλημα τῆς βασιλ(είας) μου ἔνι, ἵνα οὐδὲ τ[ὸ] τοῦ τυχόντος κτῆμα κάτατρίβηται (καὶ) ἀδ[ι]κῆται κ(α)τ(ὰ) τὸν τοιοῦτον τρόπον· || 7 καὶ ἐὰν εἰς τοὺς ἄλλους [ὁ]ρίζῃ τοῦτο ἡ βασιλ(εία) μου, πολλῷ μᾶλλον ἔν[ι] τὸ θέλημα αὐτῆς ἵνα συντηρῆται τὸ εἰρημ(έν)ον μετόχιον ἀνενόχλητον (καὶ) || 8 ἀδιάσειστον. Ὅθ(εν) (καὶ) ἔχει [θ]έλημα (καὶ) διορίζετ(αί) σοι η βασιλ(εία) μου ὡς ἂ[ν] συντηρῇς αὐτὸ δὴ τὸ εἰρημ(έν)ον μετόχιον εἰς παντελῆ ἀνενοχλησίαν, || 9 (καὶ) οὔτε δι' ἀπαίτησ(ιν) μι[τ]άτου ἐνοχλήσῃς αὐτῷ, οὔτε δι' ἀπα[ί]τησ(ιν) ἀχύρου, οὔτε δι' ἀπαίτησ(ιν) ἄλλου τινὸς εἴδους, ἀλλὰ μᾶλλον || 10 δεφενδεύῃς αὐτὸ (καὶ) εὑρ[ίσ]κητ(αι) εἰς τὴν ἀνενοχλησί(αν) εἰς ἣν ὁριζ[ει] ἡ βασιλ(εία) μου εὑρίσκεσθαι αὐτό· τοίν[υν] .. ποίησ(αι) κ(α)τ(ὰ) τὸ παρὸν πρόσ-|| 11 ταγμα, ὃ (καὶ) ἀντίστρεψον π[ρὸ]ς τοὺς εἰρημ(έν)ους μοναχούς, ὡς ἂν τῇ ἐ[μ]φανείᾳ τούτου (καὶ) οἱ μετὰ σὲ μέλλοντ[ες εὑρ]ίσ[κ]εσθαι εἰς τὸ τοιοῦτ(ο) κεφαλα-|| 12 τίκιον συντηρῶσ[ι] κ(α)τ(ὰ) τὸ[ν ὅ]μοιον τρόπον τὸ δηλωθ(ὲν) μετόχιον [εἰς ἀν]ενοχλησίαν ὡς διορίζετα[ι τὸ παρὸν πρόσταγ]μά μου +

|| 13 ΜΗ[ΝῚ ᾽ΙΟΥ]Ν[ΊΩ] (᾽ΙΝΔΙΚΤΙΩ͂ΝΟΣ) Θ' +

L. 10 ποίησ(αι) : lege ποίησε vel ποίησον.

2. CHRYSOBULLE DE JEAN V PALÉOLOGUE

χρυσόβουλλον (l. 3) novembre, indiction 11
χρυσόβουλλος λόγος (l. 17, 30-31, 40) a.m. 685[1] (1342)

Jean V Paléologue confirme à Georges Margaritès la jouissance d'une rente fiscale de 50 hyperpres.

Le texte. — Original (archives de Philothéou). Parchemin, 600 × 190 à 230 mm. Trou d'origine (l. 10-11), obturé avant la rédaction du document. Trois plis verticaux, dont un est bien visible presque au milieu, les deux autres moins, dans la moitié droite; plusieurs plis horizontaux (rouleau aplati). Mauvaise conservation : la partie droite du document a été déchirée sur toute la longueur en dents de scie, ce qui a occasionné la perte d'une partie du texte : une à vingt lettres manquent à la fin de la plupart des lignes. L'encre, marron foncé, a presque partout pâli, et le texte est difficilement lisible, voire complètement effacé par endroits, surtout dans la moitié supérieure. Les mots *logos*, la date et la signature de Jean V sont à l'encre rouge. La signature impériale est écrite en retrait. Sur le nom Γεώργιος (l. 2 et 20), qui fait difficulté, voir notes. — Une bulle d'or de Matthieu Cantacuzène est suspendue au document au moyen d'un cordon de coton blanc. Au droit, le Christ debout devant le trône, tenant l'Évangéliaire de la main gauche et bénissant de la main droite; de part et d'autre, en haut,

IC XC. Au revers, l'empereur debout tenant l'akakia de la main gauche et le sceptre crucigère de la main droite. Inscription de part et d'autre + ΜΑ|ΤΘΕ|ΟΣΕ|ΝΧΩ̃Α|ΥΤΟΚ|ΡΑΤΟ|Ρ Α|ΣΑ|ΝΙΣ|Ο|ΚΑ|ΝΤΑ|ΚΟΥ|ΖΙΝ|ΟΣ : + Ματθαῖος ἐν Χ(ριστ)ῷ αὐτοκράτωρ 'Ασάνης ὁ Καντακουζηνός. — *Verso* (lecture Oikonomidès) : [.. ±20..] κ[αὶ] Τζ[ά]νου. — Pl. II-III; sceau, pl. XIII.

Édition partielle: Philothéou n° 7, avec mélectures; la bulle a été lue 'Ιωάννης Καντακουζηνός. Nous éditions d'après la photographie qui se trouve au Collège de France; nous indiquons en apparat les lectures divergentes de l'édition Regel (R).

Bibliographie : DÖLGER, *Regesten* V, n° 2884, d'après une photographie de l'Académie des Sciences de Bavière; Dölger a lu plusieurs noms qui n'avaient pas été déchiffrés par les éditeurs.

ANALYSE. — *Exposé* : l'*oikeios* de l'empereur [Jean V], Georges Margaritès, a demandé à recevoir un chrysobulle [lui confirmant] la *posotès* de 50 hyperpres qu'il détient, en dehors de sa rente fiscale *(oikonomia)* (l. 1-5) : [le bien] dit tou Bosnitzè, le *mésobounion...* avec un monydrion; dans le village Épanô Antigoneia à Kalamaria, les parèques que détenait l'« infidèle » Dèmètrios Pharmakès et ceux que détenait l'« infidèle » Nicéphore Cantacuzène; la terre de l'« infidèle » [Manuel] dioikètès, à Néochôrion, qui fait 150 modioi; la moitié ... du zeugèlateion dit Tzanou, qui appartenait jadis au « rebelle et infidèle » Cantacuzène (l. 5-15). *Dispositif* : accueillant favorablement cette demande, l'empereur délivre le présent chrysobulle, en vertu duquel son *oikeios* Georges Margaritès possédera, de façon intangible et à titre patrimonial, cette *posotès* de 50 hyperpres (l. 16-23); il lui est permis d'y effectuer des aménagements et des améliorations selon ses désirs et ses moyens et de transmettre ce bien à ses enfants et héritiers légitimes, qui [le détiendront] de la même façon (l. 23-29). Conclusion (reprise du dispositif); date (l. 30-46). Signature (l. 46-48).

NOTES. — À première vue, notre document n'a pas de rapport avec Philothéou, mais il est possible d'expliquer sa présence dans les archives du monastère : on voit en effet, dans ce chrysobulle, un Margaritès recevant de l'empereur Jean V Paléologue un bien situé à Tzainou, qui avait appartenu aux Cantacuzènes; or en 1347, par chrysobulle de Dušan (notre n° 4), Philothéou récupère son ancien bien de Tzainou, qui lui avait été enlevé par les Cantacuzènes et qu'un Margaritès, qui l'avait reçu des Paléologues, avait ensuite vendu. Ces coïncidences permettent de supposer que dans les deux documents il s'agit du même bien et du même Margaritès; on peut même penser que le chrysobulle de Jean V a dû entrer au monastère au moment de la restitution de Tzainou, c'est-à-dire en 1347.

Diplomatique. L'authenticité de notre chrysobulle ne fait pas de doute (il suffit de comparer la signature avec celle d'autres chrysobulles du même empereur à la même époque : *Lavra* n° 123 de 1342, *Docheiariou* n° 21 de 1343, *Lavra* n° 124 de 1345). Mais on remarque dans notre document quelques particularités : par deux fois (l. 1, 19) un espace blanc a été laissé à l'endroit où l'on attendrait le titre du bénéficiaire, et le prénom Georges (l. 2, 20) a été écrit, dans un espace

trop petit, après la rédaction du document. On peut en outre se demander si Γεώργιος n'est pas écrit après grattage, auquel cas le document pourrait avoir été falsifié. Mais cette falsification, dont on verrait d'ailleurs mal les raisons, n'est pas sûre, principalement parce que le mot Γεώργιος paraît être de la main du scribe. Quoi qu'il en soit, l'existence d'une personne nommée Georges Margaritès, tant qu'elle n'est pas confirmée par ailleurs, reste une hypothèse. — Le sceau de Matthieu Cantacuzène, qui figure en bas du document (cf. LE TEXTE), a été rapporté.

Le contexte historique. Notre document reflète la situation qui prévalait en Macédoine au début de la guerre civile entre Cantacuzène et les Paléologues : représailles contre les amis du rebelle, récompenses aux fidèles serviteurs de la dynastie légitime. Ces faits sont connus; notre document apporte quelques informations complémentaires, que nous essaierons de placer dans leur contexte.

Rappelons que les confiscations des biens de Cantacuzène et de ses partisans commencèrent au lendemain de son couronnement à Didymoteichon, en octobre 1341 (sur la situation en Macédoine orientale au moment de l'usurpation de Cantacuzène, voir LEMERLE, *Praktikon*, p. 292-294). À ce moment, Guy de Lusignan, ennemi de Cantacuzène, étendait son autorité, depuis sa résidence de Serrès, sur la région comprise entre le Strymon et Christoupolis (GRÉGORAS, Bonn, II, p. 623), la région au-delà du Strymon étant contrôlée par le prôtostratôr Théodore Synadènos, épitrope de Thessalonique *(ibidem)*; mais son pouvoir ne tarda pas à s'étendre, semble-t-il, sur tout le pays situé à l'Ouest du Strymon, à l'exception de Thessalonique (cf. LEMERLE, *Praktikon*, p. 294). Guy saisit les nombreux biens de Cantacuzène et de ses amis, situés dans la région de Serrès (CANTACUZÈNE, Bonn, II, p. 192; GRÉGORAS, Bonn, II, p. 623); selon les historiens byzantins, il se les appropria (cf. la remarque de Cantacuzène : Guy avait été soupçonné d'avoir choisi de faire la guerre contre lui, parce qu'elle lui offrait une excellente raison de s'enrichir); mais en réalité, une partie au moins des biens usurpés alla enrichir les partisans des Paléologues. Les confiscations continuèrent après 1342, au moins jusqu'en 1344 (cf. Tableau II).

Les historiens byzantins se contentent d'une mention générale des confiscations et n'entrent pas dans les détails. Mais grâce aux données des documents d'archives, on peut avoir une image plus concrète des changements de propriété en Macédoine orientale dans les années 40 du XIVe s. Nous présentons dans le Tableau II ci-dessous les informations que nous avons à ce sujet.

Ce tableau permet de constater que la plupart des biens confisqués étaient situés dans la région de Zichna et du Strymon (cf. fig. 2), c'est-à-dire dans le domaine contrôlé dès le début de la guerre par Guy de Lusignan; mais on trouve aussi plusieurs biens à Kalamaria, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle Synadènos n'y exerçait plus d'autorité en 1342 (cf. plus haut).

Les principales victimes des confiscations sont, pour la plupart, connues. Outre la famille de Cantacuzène lui-même, les mesures des Paléologues frappent surtout Arsénios Tzamplakôn (cf., sur ce personnage, THÉOCHARIDÈS, *Tzamplakônés*, p. 164-169; LEMERLE, *Praktikon*, p. 296-297) et Dèmètrios Kabasilas, dont tous les biens sont confisqués, d'après un chrysobulle de Cantacuzène

Tableau II. — Confiscations en Macédoine pendant la seconde guerre civile

Date	Bien enlevé à	Bien attribué à	Localisation du bien	Source
peu avant janvier 1342	[Arsénios] Tzamplakôn[1]	Jean Margaritès	Gornitzoba[2], Rachoba, Gostompous (région de Zichna)	*Karakalla*
			Topolian (région de Serrès)	—
—	Cantacuzène	— —	Tzainou (région de Zichna)	—
—	Manuel dioikètès	— —	Néochôrion (Kalamaria)	—
1342	Arsénios Tzamplakôn	Tzimpanos	Thessalonique	Cantacuzène, Bonn II, p. 256
av. nov. 1342	Dèmètrios Pharmakès	« Georges » Margaritès	Épanô Antigoneia (Kalamaria)	notre document
—	Nicéphore Cantacuzène	— —	— — —	— —
—	Cantacuzène	— —	Tzainou (région de Zichna)	— —
—	[Manuel] dioikètès	— —	Néochôrion (Kalamaria)	— —
av. nov. 1344	Maurophoros	Jean Choumnos	Loktista (région de Zichna)	*Philothéou* n° 8
			Nébolianis (— Serrès)	(cf. Introduction, p. 271)
av. 1346	Esphigménou	Anataulas	Portaréa (Kalamaria)[3]	*Esphigménou* n° 22
av. 1347	—	Gabrièlopoulos	Krousobo (région du Strymon)	*Esphigménou* n° 23
—	—	Pharmakès	— (— — —)[4]	— —
—	Dèmètrios Kabasilas[5]	?	?	*Dionysiou* n° 2

(*Dionysiou* n° 2; cf., sur ce personnage, Aggélopoulos, *Kabasilas*, p. 377); dans une moindre mesure, le dioikètès Manuel (sur lequel cf. ci-dessous); Maurophoros, mentionné aussi en 1348 comme *kritès tou phossatou*, propriétaire à Chrysoupolis et près du Nestos (SM n° 18); Dèmètrios Pharmakès (voir ci-dessous). Même les monastères ne sont pas, semble-t-il, à l'abri des événements : le monastère d'Esphigménou perd une partie de ses biens à cette époque.

Les personnes qui bénéficient des réattributions, d'après les données actuellement disponibles, sont Choumnos, à qui sa fidélité aux Paléologues vaut, en outre, la dignité de grand stratopédarque (Cantacuzène, Bonn, II, p. 218),

1. Pour l'identification de Tzamplakôn avec le grand papias Arsénios, cf. P. Lemerle, Autour d'un prostagma inédit de Manuel II. L'aulè de Sire Guy à Thessalonique, *Silloge bizantina in onore di S. G. Mercati*, Rome 1957, p. 282-283 ; Idem, *Praktikon*, p. 293.

2. Le toponyme est conservé, à 1,5 km environ au Nord-Ouest de Rachôba : carte américaine, feuille Prosotsani.

3. Le bien est restitué à Esphigménou par Dušan en 1346.

4. Les biens à Krousobo sont restitués à Esphigménou par Dušan en 1347.

5. En 1347, Kabasilas est dédommagé par Cantacuzène avec des biens sis à Kalamaria.

et, outre quelques personnages difficilement identifiables (Anataulas, Gabrièlopoulos, Pharmakès — sur lesquels cf. *Esphigménou* n°s 22, 23, notes — et le « barbare » Tzimpanos), le (ou les) Margaritès.

Prosopographie. L'étude de la famille Margaritès, à laquelle appartient le bénéficiaire de notre document, est encore à faire. Nous connaissons : Dèmètrios Margaritès, propriétaire près du Galikos, mentionné en 1047 (*Iviron* n° 29) et en 1104 (Iviron inédit); Georges Margaritès, dont le sceau inédit, conservé au Cabinet des Médailles à Paris (n° 217), et qui pourrait dater, selon J.-C. Cheynet, du XIe/XIIe s., porte la légende Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ Γεωργίῳ Μαργαρίτῃ (lecture Laurent); Constantin Margaritès, *mégas tzaousios*, puis archonte *tou allagiou* en 1255 (Acropolite, éd. Heisenberg, p. 122-126). Pour l'époque des Paléologues, voir *PLP* n°s 16845-16851. Retenons ici, car nous aurons à revenir sur lui, Jean Margaritès (*PLP* n° 16850), *oikeios* de l'empereur (milieu du XIVe s.; encore en vie en 1348, cf. SM n° 18) : fidèle aux Paléologues, il acquit, en janvier 1342, une série de biens confisqués en Macédoine orientale (régions de Zichna et de Serrès, Kalamaria) et, en Macédoine occidentale, dans la région de Kitros (*Karakalla*; cf. le Tableau III ci-dessous); il possédait d'autres biens, dans la région de Zichna et de Serrès, qu'il offrit à Vatopédi avant 1348 (SM n° 18); à cette date il était grand hétériarque *(ibidem).* Il faut probablement identifier à ce personnage le Margaritès sans prénom qui obtint, en octobre 1342, l'exemption de ses biens sis à Katô Ouska et à Rachoba (*Prodrome* n° 36; Jean Margaritès avait, on le sait par *Karakalla*, des biens à Rachoba), offrit au Prodrome une partie de son *oikonomia* à Katô Ouska avant 1345 (*Prodrome* n° 39) et se retira dans ce monastère sous le nom de Joasaph (*Prodrome*, p. 27). Quant au bénéficiaire de notre document (l. 2, 20), qu'il ait été ou non prénommé Georges (cf. plus haut, *Diplomatique*; Georges Margaritès = *PLP* n° 16849), il a un rapport, nous l'avons vu, avec le Margaritès sans prénom de notre n° 4. Si notre Margaritès ne s'appelle pas Georges, on pourrait songer, à première vue, à l'identifier à Jean : en effet, à quelques mois de distance, Jean Margaritès obtint un praktikon de mise en possession, et notre Margaritès un chrysobulle de confirmation, pour des biens enlevés aux ennemis des Paléologues et situés dans les mêmes régions, voire au même endroit (cf. Tableau III). Mais à y regarder de près, on constate que le chrysobulle de confirmation (notre document) ne peut pas avoir de rapport avec le praktikon de Jean Margaritès : en janvier 1342, ce dernier est mis en possession, à titre patrimonial, d'une *posotès* de 55 hyperpres dont nous connaissons la composition; en novembre 1342, notre Margaritès se fait confirmer, à titre patrimonial lui aussi, une *posotès* de 50 hyperpres dont la composition est, pour le plus important, différente de celle de Jean. Ces remarques nous conduiraient à dissocier Jean Margaritès de notre bénéficiaire. Dans ce cas, les biens à Tzainou et à Néochôrion accordés à Jean Margaritès sont nécessairement différents de ceux attribués à « Georges » dans les mêmes villages. — Dèmètrios Pharmakès (l. 9-10) : un Dèmètrios Pharmakès, *mégalodoxotatos*, est témoin dans un acte de garantie de 1321 (Vatopédi); il peut être le nôtre, lui-même identifiable à un homonyme qui, en 1339, participe à une enquête dans la région de Lozikion (*Chilandar* n° 130). Les Pharmakès avaient des biens dans cette région

Tableau III. — Les attributions à Jean et « Georges » Margaritès

Jean Margaritès, janvier 1342 55 hyperpres		« Georges » Margaritès, novembre 1342 50 hyperpres	
localisation du bien	ancien propriétaire	localisation du bien	ancien propriétaire
I) *Région du Strymon*		I) *Région du Strymon*	
Gornitzoba Rachoba Gostompous Topolian	Tzamplakôn		
Tzainou (zeugèlateion + terre)	Cantacuzène	Tzainou (moitié d'un zeugèlateion)	Cantacuzène
II) *Kalamaria*		II) *Kalamaria*	
Néochôrion (150 mod de terre)	Manuel dioikètès	Néochôrion (150 mod de terre)	[Manuel] dioikètès
		Épanô Antigoneia (parèques)	Dèmètrios Pharmakès et Nicéphore Cantacuzène
III) *Macédoine occid.*			
Kitros	Spiggès		
		III) ?	
		Bosnitzè	?
		... avec un monydrion	?

en 1327 déjà (*Chilandar* n° 116); avant 1347, un membre de la famille obtint une partie de Krousobo (*Esphigménou* n° 23). Nous connaissons aussi des Pharmakès détenteurs de biens à Kalamaria : outre le Dèmètrios de notre document, Georges Pharmakès, déjà mort en 1347 (*Dionysiou* n° 2). Pour la famille, cf. *Esphigménou*, p. 145. — Nicéphore Cantacuzène (l. 10-11) : cousin de Jean VI, sébastocrator, il fut emprisonné à Constantinople en 1341; il défendit Andrinople en 1352 et fut commandant de cette ville en 1355; cf. Nicol, *Kantakouzenos*, n° 34; *PLP* n° 10986. — Manuel, dioikètès (l. 12) : le document *Karakalla* permet la restitution du prénom; *oikeios* de Cantacuzène, Manuel fut envoyé par lui en Thessalie en 1342, pour accompagner Jean Ange (Cantacuzène, Bonn, II, p. 311) et fut képhalè de Thessalie en 1359 (SM n° 31; cf. *PLP* n° 16684). Le terme *dioikètès* est employé, entre le viiie/ixe et le xiie s., pour désigner le responsable de la perception de l'impôt d'un thème ou d'une circonscription fiscale (*dioikèsis*; cf. F. Dölger, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung*, Leipzig 1927, réimp. Hildesheim 1960, p. 70 sq.); il est remplacé par *praktôr* par la suite. Dans notre document nous avons une des rares mentions tardives de ce terme (autre attestation, Cantacuzène, Bonn, II, p. 81), qu'on doit probablement comprendre comme désignant un employé du fisc (s'il ne s'agit pas d'un simple titre honorifique : cf. Dölger, *op. cit.*, p. 71). Sur le dioikètès, voir aussi G. Ostrogorsky, Die ländliche Steuergemeinde des byzantinischen Reiches

im X. Jahrhundert, *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* (Stuttgart), 19, 1927, p. 9, 85-87; Hanton dans *Byz.*, 4, 1927-28, p. 75-76; Maksimović, *Uprava*, p. 94 n. 157, p. 131 n. 98.

Topographie. Bosnitzè (l .6) ne nous est pas connu. — Épanô Antigoneia (l .8) : dans la commune actuelle de Néa Gônia; voir Lefort, *Chalc. occ.*, p. 30-31. — Néochôrion (l. 12) : aujourd'hui Hagia Paraskeuè; voir *ibidem*, p. 106-108. — Tzanou (l. 14) : voir notes à notre n° 1.

L. 43 : nous complétons la date d'après l'indiction.

Acte mentionné : Requête (ἐζήτησε καὶ παρεκάλεσεν l. 2, παράκλησιν l. 16) de Margaritès à l'empereur, en vue de l'obtention du chrysobulle : perdue.

+ Ἐπε[ὶ ὁ οἰ]κεῖος τ[ῇ] βασιλεία μου *vacat* || [2] κῦρ Γεώργιος ὁ Μαργα[ρ]ί[τ]ης ἐζήτ[ησε] καὶ π[αρ]ε̣κ̣ά̣[λεσεν ἵνα πορί-]||[3]σηται χρυσοβουλλον τῆς βασ[ιλεί]ας μ[ου ἐπὶ τῇ] τῷ̣[ν πεν-]||[4]τή̣κοντα (ὑπερ)π(ύ)ρ(ων) ποσ[ότη]τι ἣ̣ν̣ κέκτηται εκ̣τὸ[ς] του̣ πο̣[σοῦ τῆς] || [5] ο[ἰκο]ν̣ομί̣ας αὐτοῦ εἰς τ[..±12..] α[..±8..] || [6] καλουμενο[ν] του Βοσνιτζη̣, το μεσοβούνιον κ[..±7..-]||[7]νίτζη μετὰ τοῦ ἐν αὐτῶ μονυδριου, ἔτι τ̣ε̣ κα̣[ὶ τοὺς εἰς τὸ] || [8] περὶ τὴν Καλαμα̣ρ[ίαν] χω[ρ]ίο̣[ν] τ̣ὴ̣ν [Ἐ]πάν̣ω Ἀντι̣γ̣ο[νειαν] || [9] παροίκους οὓς προκατεῖ̣χ[εν] ὁ ἄπιστος Φαρμάκ[ης Δη-]||[10]μήτριος, ἀλλὰ δὴ καὶ οὓς κατεῖχεν ὁ ἄπιστος [Καντα-]||[11]κουζηνὸς Νικηφ[όρ]ος, καὶ τὴ̣ν̣ γῆν τοῦ ἀπί̣στ[ου Μανουὴλ] || [12] τοῦ διοικητοῦ τὴν εἰς τὸ Νεοχώριον μοδ[ίων ὡσεὶ] || [13] ἑκατὸν πεντήκοντα, ἔτι δὲ̣ καὶ̣ τὸ ἥ̣μισυ τοῦ [..±7..] || [14] ζευγηλατείου τοῦ καλουμένου Τζάνου, ὅπερ προκ[ατείχετο] || [15] παρα τοῦ ἀποστάτου καὶ ἀπίστου Κανтακουζηνοῦ, τὴ̣[ν] || [16] παράκλησιν αὐτο̣ῦ̣ εὐμενῶς προσδεξαμένη ἡ βασιλ[εία μου] || [17] ἀπολύε̣ι̣ τὸν παρ[όν]τα χ[ρ]υσ[ό]βουλλ[ον] ΛΌΓΟΝ [αὐτῆς], || [18] δι' οὗ προστάσσ[ει] κ̣αὶ διορίζεται κ̣ατέχειν κα[ὶ νέμεσθαι] || [19] τὸν δηλωθέντα [οἰ]κεῖ̣[ον] αὐτῆ *vacat* || [20] κῦρ Γεώργιον τὸν Μαργα[ρί]την τὴν [ῥη]θεῖσαν ποσό̣[τητα τῶν] || [21] πεντήκοντα (ὑπερ)π(ύ)ρ(ων) ἀν̣[ε]νοχλήτως παντάπασι κ[αὶ ἀδιασεί-]||[22]στως, ἔτι τὲ ἀναφαιρέτως καὶ ἀναποσπάστω̣[ς καὶ] || [23] κατὰ λόγον γονικότητος, καὶ ἔχειν ἐπ' ἀδείας συνι̣[στᾶν] || [24] καὶ βελτιοῦν αὐτὴν καὶ ἐπὶ τὸ κρεῖττον καὶ βέ[λτι]ον || [25] προάγειν κατὰ τ̣ο̣ν̣ ἐγχωροῦντα καὶ δυνατὸν α̣[ὐτῷ] || [26] τρόπον καὶ ὡ[ς] βούλεταί [τε] καὶ δύναται, [καὶ παρα-]||[27]πέμπειν ταύτη̣[ν] καὶ πρὸς τοὺς ἐξ ὀσ̣[φύος γνησίους] || [28] παῖδας καὶ κλ̣ηρονομους αὐτοῦ ἐ[πὶ τὸ κατέχεσθαι] || [29] καὶ παρ' αὐτῶν κατὰ τὸν ἴσον καὶ ὅμ[οιον τρόπον]. || [30] Τῇ γοῦν ἰ̣σχύι καὶ̣ δυνάμει τοῦ παρόντος χρ[υσοβούλλου] || [31] ΛΌΓΟΥ τῆς βασιλ(είας) μου καθέξει μὲν οὗτος [καὶ νε-]||[32]μηθησεται τὴν ῥηθεῖσαν ποσότητα τῶν πεντή-||[33]κοντα (ὑπερ)π(ύ)ρ(ων), μετὰ τῶν ἐν αὐτῇ γενη̣σομένων β[ελ-]||[34]τιώσεων, ἀναφαιρέτως πάντη καὶ ἀναποσ̣[πάστως] || [35] καὶ ἀνεπαυξήτως, μετὰ δὲ τὴν αὐτο[ῦ τελευτὴν] || [36] καθέξουσι ταυτην καὶ νεμηθήσον[ται καὶ οἱ ἐξ] || [37] ὀσφύος αὐτοῦ γνήσιοι παῖδες κ[αὶ κληρονόμοι] || [38] κατα τὸν ἴσον καὶ ὅμοιον τρόπον, ω[ς προστάσσει] || [39] ἡ βασιλεία μου · τούτου γ[ὰρ]

L. 1 τ[ῇ] βασιλεία μου : τῇ βασιλεία [μου καὶ] R || l. 2 ὁ Μαργα[ρ]ί[τ]ης : (ὁ Μαρκ...) R || l. 2-7 pauca legit R (l. 4 : πο, l. 6 : καλουμενον ... ζιννιτ... τ...) || l. 8 περὶ τὴν Καλα[μαρίαν] ... R || l. 9 post προκατεῖχεν desinit R || l. 10 μήτρι... ἀλλὰ δικαι..κα... ὁ ἄπιστος R || l. 11 Νικηφόρος τοῦ ... του ... R || l. 12 τοῦ διοικητοῦ ... τὸ χωρίον ... [εἰς ποσότητα] R || l. 13 ἑκατὸν πεντήκοντα ὑπερπύρων ... του συ... R || l. 14 ζευγηλατείου τοῦ καλουμένου ... R || l. 16 προσδεξαμένη : ἀποδεξαμένη R || l. 19 καὶ post αὐτῇ add. R || l. 20 Μαργα[ρί]την : Μαρκ... R || ποσ[ότητα τῶν] : ποσ[ότητα τῶν ἑκατὸν] R || l. 22 καὶ post τε add. R || l. 38 καὶ post τρόπον add. R.

χά[ρι]ν ἐ̣γ̣ένετ[ο αὐτῷ] || 40 καὶ ὁ παρὼν χρυσοβουλλος ΛΌΓΟΣ [τῆς βασι-]||41 λεί(ας) μου, ἀπολυθεὶς κατὰ μηνα ΝΟΈΒΡΙΟ[Ν] || 42 τῆς νῦν τρεχού̣σης ʽΕΝΔΕΚΆΤΗΣ ἰνδι-κτιῶν[ος] || 43 τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ ὀκ[τακο]σιοσ[τοῦ] ΠΕΝΤ[ΗΚΟΣΤΟΫ ΠΡΏΤΟΥ] || 44 ἔτους, ἐν ὧ καὶ τὸ ἡ̣μ̣έτερο̣ν [εὐσεβὲς] || 45 (κ̣α̣ὶ̣) [θεοπρ]ό[βλη]τον ὑπεση̣[μήνατο] || 46 [κρ]ά̣τ̣ο̣ς.

+ ᾿ΙΩ(ΆΝΝΗΣ) ᾿ΕΝ Χ(ΡΙΣΤ)Ω͂ ΤΩ͂ Θ(Ε)Ω͂ [ΠΙΣΤῸΣ ΒΑ-]||47 ΣΙΛΕΫ̀Σ ΚΑῚ ΑΫ̓ΤΟ̣[ΚΡΆΤΩΡ] || 48 ʽΡΩΜΑΐ(ΩΝ) ʽΟ ΠΑΛΑ̣[ΙΟΛΌΓΟΣ +]

L. 48 ʽΟ ΠΑΛΑ̣[ΙΟΛΌΓΟΣ] : ʽΟ Καντακουζηνός R.

3. CHRYSOBULLE DE STEFAN DUŠAN

χρυσόβουλλος λόγος (l. 1, 15, 24) — juillet, indiction 12
a. m. 6852 (1344)

Stefan Dušan fait don aux archontopouloi [de Zichna] d'un zeugèlateion, avec droit de le transmettre.

Le texte. — Original (archives de Philothéou). Papier, 320 × 287 mm (hauteur conservée). Pli vertical au centre, plusieurs plis horizontaux peu marqués. Mauvaise conservation : la partie supérieure du document a disparu; le bas du document pourrait être coupé; grand trou, en haut à droite, petits trous d'usure alignés verticalement dans la moitié droite, déchirures à l'endroit du pli vertical, qui affectent le texte; taches d'humidité. Encre marron clair, pâlie, voire effacée par endroits, dans la partie droite. Le mot *logos* a été porté trois fois dans l'espace réservé (l. 1, 15, 24); en revanche, aucun élément de la date n'est mis en vedette. Tréma sur de nombreux iota, mais parfois aussi sur d'autres voyelles prononcées « i » (l. 4, η, l. 14, υ). Orthographe défectueuse. Dans l'état actuel de la pièce, pas de trace de sceau. — Rien au *verso*. — Pl. IV.

Inédit.

Analyse. — [Le début manque]. *Dispositif* : par le [présent] chrysobulle, [Stefan Dušan ordonne que] les [archontopouloi] (liste de 16 noms, l. 4-7) possèdent le [zeugèlateion] libre de toute charge; chacun d'eux aura le droit, dans la part *(méridion)* qui lui revient, d'effectuer des [aménagements et des] améliorations, d'installer des paysans « libres », non inscrits dans les praktika [d'autrui], d'exiger d'eux les redevances habituelles, selon la coutume « romaine », et de disposer de sa part comme il l'entendra : la vendre, offrir, échanger, donner en dot, transférer à des églises et monastères, enfin la transmettre à ses enfants légitimes et autres successeurs et héritiers, avec tous les aménagements et les améliorations éventuels (l. 1-14). En vertu du présent chrysobulle du kral, les archontopouloi sus-mentionnés et leurs enfants et descendants disposeront de ce

zeugèlateion sans que les gouverneurs *(képhalatikeuontés)*, généraux ou locaux, y mettent obstacle, et jouiront de tous les droits et privilèges qu'avait auparavant la partie de Raléna (l. 15-20). Si l'un des anciens détenteurs se soumet au kral et revendique le bien, celui-ci ne lui sera pas restitué, mais [les archontopouloi] le conserveront, et [l'ancien détenteur] recevra en échange un bien équivalent *(isoposon)* (l. 20-24). Conclusion, date (l. 24-26). Signature slave de Stefan Dušan (l. 27).

NOTES. — *L'affaire.* Le nom et la localisation du bien dont il est question dans le présent acte figuraient dans la partie perdue. Ce qui ressort du fragment conservé, c'est qu'en 1344, un groupe d'archontopouloi (cf. plus bas) obtint de Dušan, par chrysobulle, la concession d'un zeugèlateion à titre patrimonial (cf. l. 11-14), et que ce bien avait appartenu à la famille Rallès. La mention des archontopouloi (l. 16) permet de rapprocher le présent chrysobulle de notre n° 4, de 1347, où l'on apprend que des archontopouloi de Zichna avaient vendu à Jean Masgidas le zeugèlateion de Kraniarè, qu'ils avaient possédé à titre patrimonial (n° 4, l. 27), en vertu d'un chrysobulle du même empereur (*ibidem*, l. 25-27); l'acheteur offrit ensuite le bien à Philothéou. Ces coïncidences permettent de déduire que le présent document concerne le zeugèlateion de Kraniarè (sur lequel voir notre n° 4, notes) et qu'il est le chrysobulle mentionné dans notre n° 4, l. 27. Notons en outre que trois des archontopouloi du présent document s'appellent Mésopotamitès, Mamènos et Katabolènos, et que des personnes portant ces noms nous sont connues comme propriétaires dans la région de Zichna; il en est de même pour les Rallès, anciens propriétaires du bien (cf. ci-dessous, *Prosopographie*). Ajoutons enfin que Dušan campait à Zichna en 1343/44 (CANTACUZÈNE, Bonn, II, p. 423), c'est-à-dire à l'époque où notre document fut émis.

Résumons. Le zeugèlateion de Kraniarè avait été détenu par la famille Rallès avant 1344, date de sa donation par Dušan aux archontopouloi de Zichna; peu après, ces derniers le vendirent à Jean Masgidas, qui l'offrit à Philothéou en 1347. Ceci explique la présence du document dans les archives du monastère.

La mention d'une revendication éventuelle du bien par d'anciens propriétaires qui feraient allégeance à Dušan (l. 21-22) fait penser que les Rallès s'étaient enfuis à l'arrivée des Serbes et que les archontopouloi, s'étant soumis au kral, reçurent le bien en récompense.

Prosopographie. Plusieurs familles auxquelles appartiennent les personnes citées dans le document sont connues en Macédoine. Jean Rizènos (l. 4) : un Rizènos, originaire de Koutzè sur le Strymon, est attesté en 1378 (*Chilandar* n° 157). — Jean Koubaras (l. 4) : on connaît des Koubaras à Serrès; Jean Koubaras, domestique de la métropole de Serrès, mentionné en 1323 (Vatopédi); Manuel, économe de la métropole, attesté entre 1323 et 1360 (sources dans *PLP* n° 13357); Nicolas, *prôtekdikos* de la même métropole en 1353 (sources *ibidem* n° 13358); Théodore, chartophylax de Serrès, attesté entre 1365 et 1388 (sources *ibidem* n° 13355); enfin un Koubaras de prénom inconnu, *prôtopsaltès*, sans doute à Serrès, déjà mort en 1360 (*Chilandar* n° 146; cf. *PLP* n° 13353). — Andronic Mésopotamitès (l. 5) : un sébaste Mésopotamitès (*PLP* n° 17954) est propriétaire

dans la région de Zichna en 1342 (*Karakalla*); en 1343, syr Manuel Mésopotamitès (*PLP* n° 17955) est mentionné comme propriétaire à Drachoba (*Chilandar* n° 132). — Jean Manikaïtès (l. 5) : un Manikaïtès de prénom inconnu est propriétaire à Zombatou (en Chalcidique) en 1240 (*Lavra* n° 70); pour d'autres Manikaïtès connus, cf. *PLP* n°s 16632-16639; signalons, en 1374, un Manikaïstès, protonotaire à Thessalonique (*Chilandar* n° 154). — Mamènos (l. 6) : la famille est attestée en Macédoine au début du XIVe s.; un Mamènos de prénom inconnu (*PLP* n° 16568) est détenteur d'une pronoïa à Néon Chôrion (Chalcidique occidentale, cf. LEFORT, *Chalc. occ.*, p. 25, 108) entre 1300 et 1321 (*Lavra* n°s 90, 108); un Jean Mamènos est attesté en 1310 à Aétophôléa (région de Thessalonique; Vatopédi); en 1355, la terre de Mamènos est voisine de celle de Philothéou à Tzainou (région de Zichna; notre n° 5, l. 15-16); un Mamènas, propriétaire à Potholinos (près de Tzainou), est mentionné dans le faux *Chilandar* n° 150 (mélecture Μαμονᾶ). — Kladôn (l. 6) : mention d'un Kladôn, de prénom inconnu, dans la région de Serrès en 1336 (*Chilandar* n° 127; cf. *PLP* n° 11765). — Jean Katabolènos (l. 6-7) : outre Jean Katabolènos, *oikétès* d'Anne de Savoie en Thrace en 1343 (sources dans *PLP* n° 11408), notons qu'un Jean Katabolènos signe un inédit de Vatopédi en 1366 et qu'un Alexis Katabolènos est attesté à Zichna en 1355 (*Chilandar* n° 143; cf. *PLP* n° 11406). — Aarôn (l. 7) : un Asklèpios kyr Aarôn est attesté en 1314 (*Chilandar* n° 27); vers 1321, Théodore Aarôn est, avec Oinaiôtès, recenseur du thème de Boléron, Mosynopolis, Serrès et Strymon (*Lavra* n° 112; cf. *PLP* n° 4); pour d'autres Aarôn, cf. *PLP* n°s 1-7. — Raléna (l. 20), qui n'était peut-être pas en vie en 1344 (cf. l. 20 τὸ μέρος τῆς Ραλένης), doit appartenir à la famille Raoul-Rallès (sur laquelle voir FASSOULAKIS, *Raoul*). Nous avons ici, vraisemblablement, l'attestation la plus ancienne de la forme hellénisée du patronyme (Ralès); elle est antérieure à celle citée par Fassoulakis comme la première (n° 34). Nous connaissons un autre membre de la famille Raoul qui, vers la même époque, avait des biens dans la région de Zichna, le grand domestique Alexis (cf. notre n° 5); on devrait peut-être mettre en rapport avec ce personnage la Raléna de notre document. Signalons aussi la présence possible d'une Raoulaina à Serrès dans les années 20 du XIVe s. (FASSOULAKIS, *Raoul*, n° 24). On connaît enfin un Ralès, mort avant 1371, propriétaire d'un zeugèlateion près de Rentina (Vatopédi).

L. 2, ἀναθεώρητον, intangible; cf. SM, p. 80.

L. 9-10, τὰ συνήθη δίκαια τῶν προσκαθημένων : nous trouvons une formule semblable dans SM n° 6 (ἀναζητεῖν καὶ τοὺς παροίκους καὶ προσκαθημένους αὐτοῖς (...), καὶ λαμβάνῃ ἐξ αὐτῶν ὀφειλόμενα δίκαια παρ' αὐτῶν). Cf. aussi *Dionysiou* n° 13, l. 9-11.

L. 10, κατὰ τὴν ῥωμαϊκὴν κατάστασιν : notons que Dušan n'a pas changé les obligations auxquelles étaient soumis les parèques sous le régime byzantin.

L. 16, ἀρχοντόπουλοι : on connaît des archontopouloi à Serrès en 1348 (*Kutlumus* n° 21, cf. notes à ce document); le rapprochement que nous proposons entre le présent document et notre n° 4 suggère la présence d'archontopouloi à Zichna; nous trouvons ce terme dans d'autres documents (MM V, p. 168 de 1317; SM n°s 9 de 1346 et 24 de 1352); ajoutons que des *dysikoi archontopouloi*, quatre

frères appelés Sgouroi Orestai, sont attestés en Macédoine orientale vers 1365 (Vatopédi). Dans notre document, il doit s'agir d'un groupe de pronoiaires qui se partagent un bien octroyé par le roi serbe; le terme archontopouloi correspond au serbe *vlasteličići* (cf. SM, p. 403), qui désigne des membres de la petite aristocratie, auxquels étaient confiées des fonctions de responsabilité : ils exercent la fonction de képhalè dans le chrysobulle de Dušan pour Zographou de 1346 (*Zographou* nº 37 = SM nº 9), ils sont responsables de la garde des marchés de Dubrovnik dans le chrysobulle de Dušan de 1362 (mentionné dans T. Taranovski, *Istorija srpskog prava u nemanjićkoj državi* I, Belgrade 1931, p. 17; pour plus de détails sur les vlasteličići, cf. *ibidem*, p. 15-17). — Sur le partage d'un bien entre plusieurs pronoiaires, cf. N. Oikonomidès, A propos des armées des premiers Paléologues et des compagnies de soldats, *TM*, 8, 1981, p. 367-368.

L. 18-19, τῶν καθολικῶς ἢ μὴν καὶ κατὰ μέρους κεφαλατικευόντων : sur le képhalè, *katholikè* et *mérikè*, cf. Maksimović, *Uprava*, p. 80 sq. L'existence d'un képhalè à Zichna est attestée au début du xive s. (*Prodrome* nº 6).

[..±15..] δὲ (καὶ) ἐπιχ[ο]ρηγεῖ τὸν [παρόντα χρυσόβουλλον] ΛΌΓΟΝ [αὐτῆς, δι'] ο̣ὗ [προστάσσει κατέχειν] ‖ [2] τούτους αὐτὸ ἀνενοχλήτο̣ς παντι (καὶ) ἀδιασίστως, ἀ̣ναθεόρητον, [..±10..]σ̣τον, ἀναφέρετον, ἀ̣-‖[3]ναπόσπαστον, ἐλεύθερον (καὶ) ἀκαταδούλοτον, ἐκτὸς π̣ά̣σ̣ης [..±7..] (καὶ) [..±15..] παντ(ας) αὐτ(ούς), ‖ [4] τόν τε Ιω(άνν)ην τον Ρηζηνόν, Θεὅδωρον τὸν Μύ.ο̣ν, [Ἰ]ω(άννην) τὸν [.......]ην, Ἰωα[ν]νην τὸν Κου̣βαρᾶν, Ιω(άννην) τ̣ὸν Α[..±5..], ‖ [5] Ἀνδρό(νικον) τὸν Μεσωποταμήτ(ην), Ἰω(άννην) τὸν Μανικαΐτην, [...τ]ὸν Σμολεανίτην, Γε[ώ]ργιον τον Μ̣....ίτ(ην), Μανουὴλ τ̣ὸ̣ν ‖ [6] Ἀντιοχίτην, Λέοντα τον Γοβενόν, Νικήταν τον [Ἀρ]χοντίτζην, ὁ Μαμ̣ηνός, [..±6..]ς ὁ Κλάδων, Ἰω(άννης) ‖ [7] ὁ Καταβοληνός, ὁ Ἀαρῶν, ἔχειν τὲ πάντα[ς] ἐπ' αδί(ας) ἕκαστον α[ὐτῶν συνιστᾶν τε καὶ βελ]τ̣ιοῦν τὸ ἐ̣π̣ι-‖[8]βάλ(ων) αὐτὸ μερίδιον καθῶς ἂν εὐπορὴ καὶ δ̣ύναται, (καὶ) ἀν(θρώπ)ους ἐλευθέ̣ρους (καὶ) μ̣ὴ εν τισι πρακτικοῖς ‖ [9] κ(α)τ(α)γεγραμένης ἐν αὐτῶ πρὸσκαθήσι(ν) (καὶ) ἀπετὴν ἐξ αὐτῶν τὰ συνήθει δ̣ί̣και[α] τ̣ῶ̣ν̣ προ̣(σ)κ[α]-‖[10]θημ(ένων) κ(α)τ(ὰ) τὴν ρωμαϊκὴν κατάστασ(ιν), (καὶ) .. [ἔ]τ̣ερ(ον) πᾶν ἔτι βούλ[ετα]ι̣ πράττ̣ε̣ιν ἐπ' αὐτῶ, ἤγουν ‖ [11] πολήν, δωρήσθαι, ἀνταλάττειν, πριχ[ίζειν], εἰς ἐκλησί(ας) (καὶ) μοναστηρια (καὶ) ἀλαχοῦ ἔνθα βού-‖[12]λεται παραπέμπειν ἀκολίτος, ἀλα δὴ καὶ πρὸς τοὺς ἐξ ὀ̣σ̣φίως γνησίους παίδας καὶ λοιπ(οὺς) ‖ [13] διαδόχους (καὶ) κληρονόμ̣ους αὐτῶν μετ(ὰ) (καὶ) τῶν παρ' αὐτῶν γενησομ(ένων) βελτιόσεόν τ̣ε̣ κ̣α̣ὶ̣ ‖ [14] συστημάτων, κἂν εἰς ὅσην παρ' αὐτῶν ἁπάντ(ων) προχωρήσου<σι> τὴν ἐπαύξησ(ιν) (καὶ) ἐπίδωσην· ὅθ(εν) ‖ [15] καὶ τη ἰσχίι καὶ δυνάμει τοῦ παρόντος χρυσοβούλλου ΛΌΓΟΥ τῆς κραλότ(η)τ(ός) μου καθέξουσ(ιν) ‖ [16] (καὶ) νεμηθήσονται αὐτὸ δὴ τὸ ζευγηλατίον [καθώς δε]δήλωται ἡ δηλ̣ωθέντες ἀρχοντοπούλλοι (καὶ) ἡ παῖδ(ες) ‖ [17] κ(αὶ) ἀπ̣ό̣γονι αὐτῶν κ(α)τ(ὰ) διαδωχὴν ἡ ετερος [τις πρ]ος ὃν ἕκαστος ὡς βούλετα̣ι̣ τὸ οἰκεῖον μ̣ερίδιον [παρα]-‖[18]πέμ̣ψη, (καὶ) οὐδὲν εὑρήσουσιν παρά τινος τῶν ἁπάν[των] ἢ τῶν καθολικὸς ἢ μ̣ὴ̣ν̣ κ̣α̣ὶ̣ κ(α)τ(ὰ) μέρους κ̣α̣ι̣φα-‖[19]λατικευώντ(ων) εἰς τον τοιουτ(ον) τόπ(ον) διενόχλησ[ιν κ]αὶ ἐμποδισμὸν τον τυχόντα επι τῆ τούτου νομη τε ‖ [20] (καὶ) κατοχὴ (καὶ) πᾶσι τοῖς δικαίοις (καὶ) προνομί-[ο]ις ἧς ἐνέμετο τὸ μέρος τῆς Ραλένης· εὐεργετ̣ε̣ῖ̣ (δὲ) κ(αὶ) ‖ [21] τούτο προς αὐτούς ἡ

Lege l. 7-8 ἐπιβάλλον αὐτῷ ‖ l. 9 καταγεγραμμένους ‖ προσκαθίσειν ‖ ἀπαιτεῖν ‖ l. 10 ἔτι : ὅ, τι ‖ l. 11 πωλεῖν ‖ l. 12 ἀκωλύτως ‖ l. 16 η[1, 2] : οἱ ‖ l. 18 καθολικῶς ‖ l. 20 ἧς : οἷς.

κραλότης μου (καὶ) πρὸστάσι καὶ διορίζεται ἵνα ἐάν της εκ των πρωκατε-||[22]χόντ(ων) τούτον προσέλθη εἰς την δουλοσύνην και υπὸχειριότητα ταῦτης (καὶ) ἀνακαλέσηται τούτο, || [23] πρὸς οὐδένα τούτον δωθὴ ἀλα κατέχηται παρ' αὐτῶν, (καὶ) ἀντ' αὐτω[ν] δωθὴ πρὸς ἐκείν(ον) || [24] ἕτερον ἰσοπόσ(ον). Τούτου γὰρ χάριν ἐγένε[το] αὐτοῖς (καὶ) ὁ παρὸν χρυσόδουλλος ΛΌΓΟΣ τῆς κρ[α]-||[25]λότητός μου, ἀπολυθεῖς κ(α)τ(ὰ) μ(ήν)α ἰούλλιον τῆς δωδεκάτης ἰνδικτηόνος τοῦ εξακισ-||[26]χιλλιοστοῦ ὀκτακοσιοστοῦ πεντηκοστοῦ δευτ(έ)ρ(ου) ἔτους. || [27] + St(e)f(a)n v' H(rist)a B(o)ga blagovērni kral Sr'bljem i Gr'kωm +

Lege : l. 21 προστάσσει || της : τις || l. 22 τούτον : τοῦτο || l. 23 τούτον : τούτων vel τοῦτο || αὐτῶν[a] : αὐτοῦ.

4. CHRYSOBULLE DE STEFAN DUŠAN

χρυσόβουλλος λόγος (l. 19-20, 24, 29) septembre, indiction 1 [1347]

Stefan Dušan restitue à Philothéou la partie de son métoque, sis à Tzainou, qui avait été usurpée, et confirme ses droits sur le zeugèlateion de Kraniarè.

Le texte. — Original (archives de Philothéou). Papier collé sur papier, 310 × 287 mm (hauteur conservée). Sept plis horizontaux, pli vertical presque au milieu. Conservation médiocre : le bas, avec la plus grande partie de la signature et la bulle, a disparu; trous de vers dans la partie gauche, qui n'affectent guère le texte; usure au bord, à l'endroit des plis; taches d'encre rouge. Encre marron foncé. Le mot *logos* (trois fois), la date (mois et indiction, cf. notes) et la signature sont à l'encre rouge très épaisse. Tréma au-dessus de plusieurs iota et de quelques hypsilon; nombreux iota souscrits. — *Verso* : sur l'original, rien n'apparaît par transparence à travers le papier de support; sur celui-ci, notice, peut-être du xv[e] s. (lecture Darrouzès) : + Χρυσόβουλον μετὰ βούλης τοῦ Φιλοθέου. — Pl. V.

Inédit.

Analyse. — *Préambule* : ceux qui exercent le pouvoir doivent réparer les injustices (l. 1-2). *Exposé* : l'higoumène et les moines du monastère athonite de la Vierge dit de Philothéou ont présenté une requête à l'empereur [Stefan Dušan] : feue [Théodora] Cantacuzène, à l'occasion de la donation du terrain qui lui avait été faite par un tiers, s'était emparée d'une terre relevant de leur métoque dit de Tzainou et y avait même établi une ferme *(kathédra)* (l. 2-7). Les moines ont protesté, et l'empereur a d'abord demandé au métropolite hypertime et protothrone de Skopje d'enquêter et de trancher; celui-ci, persuadé que le monastère avait subi une injustice, a établi un rapport (σημειῶδες γράμμα) lui donnant raison (l. 7-11). Mais le bašta (μπαστᾶς) [de Chilandar] avait acheté la terre de Cantacuzène à Margaritès, à qui [l'impératrice], la *despoina* Palaio-

logina, [qui avait confisqué cette terre], en avait fait cadeau, et il ne voulait pas l'abandonner (l. 11-14). L'empereur a ordonné au métropolite hypertime de Serrès de se rendre sur place et de faire une enquête (l. 14-15). Ce qu'il a fait, en compagnie du métropolite de Zichna, d'officiers de leurs deux églises et d'archontes; il a lui aussi constaté l'injustice [faite au monastère], au témoignage de tous, comme les moines [l'] avaient dénoncée, et a établi un rapport (σημειῶδες γράμμα) [en faveur du monastère] (l. 15-19). *Dispositif* : par le présent chrysobulle, l'empereur restitue à [Philothéou] le bien qui lui avait été soustrait, les moines devant cependant verser au bašta le prix qu'il avait payé à Margaritès; ils ne pourront être à l'avenir inquiétés par qui que ce soit au sujet de cette terre, dès lors qu'ils présenteront ce chrysobulle (l. 19-24). En outre, l'empereur confirme à [Philothéou] la possession du zeugèlateion dit tou Kraniarè, qui lui avait été offert par l'*oikeios* de l'empereur Jean Masgidas, lequel l'avait acheté aux archontopouloi de Zichna; ces derniers l'avaient détenu à titre patrimonial par chrysobulle du même empereur (l. 24-27). Le monastère doit détenir ces biens à titre définitif en vertu du présent chrysobulle (l. 27-29). Date (l. 29-30). Signature (l. 31-32).

NOTES. — *Authenticité.* Il nous semble que ce document est authentique, bien que certains indices puissent en faire douter :

1) D'un point de vue diplomatique, il est le seul des chrysobulles grecs de Dušan que nous connaissions à ne pas mentionner l'an du monde; également surprenant est le fait que, outre les trois *logos*, toute la date soit écrite à l'encre rouge, tandis que, dans les autres chrysobulles du même empereur qui ne sont pas évidemment faux, seuls le nom du mois, le quantième de l'indiction et les deux derniers chiffres de l'an du monde sont à l'encre rouge (*Zographou* n° 37 et SM n° 11 de 1346, *Esphigménou* n° 23 de 1347, SM n°s 18, 20, 21 de 1348), comme dans les chrysobulles byzantins, ou bien toute la date est de la main du scribe (notre n° 3 de 1344, SM n°s 6 et 7 et *Philothéou* n° 9 de 1346, *Docheiariou* n° 25 de 1349, *Xénophon* n° 29 de 1352). Ces constatations ne permettent cependant pas d'affirmer que notre document est un faux, étant donné que nous ne savons pratiquement rien sur les usages de la chancellerie de Dušan. Le mot *kratos* n'est pas le premier de l'avant-dernière ligne de notre document, mais il en est de même dans les chrysobulles *Esphigménou* n° 23, *Docheiariou* n° 25, *Xèropotamou* n° 25, *Lavra* n° 128, les deux derniers du moins étant indubitablement des originaux. En outre, si les *logos* de notre document sont différents de ceux des chrysobulles dont l'authenticité est assurée, *Esphigménou* n° 22 et *Xèropotamou* n° 25, ils sont presque identiques à ceux qu'on trouve dans d'autres chrysobulles de Dušan : notre n° 3, *Lavra* n° 128, *Esphigménou* n° 23, SM n° 18, *Docheiariou* n° 25; la signature ressemble beaucoup à celle du chrysobulle *Esphigménou* n° 23.

2) Passons au contenu. À première vue, les événements rapportés dans notre document, qui est daté de 1347, rappellent étrangement ceux qui se passent en 1355 d'après notre n° 5 : l'ordre donné par Dušan au métropolite de Serrès de se rendre à Tzainou, et l'exécution de cet ordre par le métropolite, accompagné du métropolite de Zichna et d'archontes, pourraient faire penser que notre document est un faux fabriqué d'après l'acte de 1355. Mais les deux documents sont

indépendants l'un de l'autre et reflètent deux situations différentes : d'après notre chrysobulle, le rôle du métropolite de Serrès est de faire une enquête à propos d'une partie d'un bien sur lequel les droits de Philothéou sont contestés, l'empereur devant prendre ensuite la décision qui convient. Dans l'acte de 1355, on voit le métropolite fixer les limites de la totalité d'un bien qui appartient incontestablement à Philothéou.

Mais ce qui est pour nous l'argument décisif en faveur de l'authenticité, c'est la mention du remboursement au bašta (l. 21-22), mention que les moines n'auraient eu aucun intérêt à insérer dans un document qu'ils auraient fabriqué eux-mêmes.

L'affaire. Peu avant 1326, Philothéou obtint un métoque à Tzainou, qui lui fut confirmé par Andronic II (*Philothéou* nº 6; cf. Introduction, p. 281). Au milieu du XIVe s., la famille de Cantacuzène détenait un zeugèlateion à Tzainou (cf. *Karakalla*), que Théodora Cantacuzène agrandit, avant 1342, en usurpant une partie du métoque de Philothéou (notre document, l. 5-7); au début de la guerre civile, ces biens furent, en partie au moins, confisqués : en janvier 1342, une partie du zeugèlateion de Cantacuzène à Tzainou fut attribuée à Jean Margaritès *(Karakalla)*; en novembre de la même année, Georges (?) Margaritès obtint la moitié de ce zeugèlateion (notre nº 2). Il n'est pas difficile de voir, dans cette affaire, le rôle joué par Anne de Savoie, la Palaiologina de notre document, qui exerçait alors la régence. Entre novembre 1342 et 1347, un Margaritès, à notre avis celui qui est mentionné dans notre nº 2 (cf. notes à ce document), vendit ses biens de Tzainou au bašta de Chilandar (notre document, l. 12-13). Entretemps, le monastère de Philothéou continuait à posséder le reste de son métoque à Tzainou, qui avait échappé à Théodora Cantacuzène : en octobre 1345, ce bien de Philothéou est mentionné comme voisin de celui du Prodrome à « Tzyanou » (*Prodrome* nº 39). En avril 1346, les moines de Philothéou obtinrent un chrysobulle de Dušan, leur confirmant entre autres leur métoque à Tzainou (*Philothéou* nº 9; cf. Introduction, p. 283). C'est peut-être à cette occasion que les moines de Philothéou, voyant les dispositions favorables de Dušan, en profitèrent pour arrondir leur bien à Tzainou et demandèrent à l'empereur, en outre, le terrain que s'étaient approprié les Cantacuzènes (notre document, l. 3-8). Dušan chargea d'abord le métropolite de Skopje de faire une enquête; son rapport, favorable à Philothéou, entraîna des complications avec le nouveau propriétaire du bien, le bašta de Chilandar. C'est alors le métropolite de Serrès qui fut chargé de cette affaire délicate; son rapport, de nouveau favorable à Philothéou, entraîna la restitution de Tzainou à ce monastère, mais Dušan (pour complaire, peut-être, au représentant du monastère serbe) imposa aux moines de Philothéou de racheter au bašta leur ancien bien. Il semble pourtant que l'affaire ne fut pas définitivement réglée par ce chrysobulle et que des problèmes de limites surgirent; ils furent résolus en 1355, lorsque le domaine de Tzainou fut délimité et que Philothéou en fut mis en possession, en présence des métropolites de Serrès et de Zichna (notre nº 5).

Prosopographie. L'higoumène de Philothéou, qui n'est pas nommé (l. 4), est vraisemblablement Luc (cf. Introduction, p. 287). — Ἡ Καντακουζηνή (l. 5, 13) :

il s'agit de Théodora, mère de Jean VI, morte en janvier 1342 (Cantacuzène, Bonn, II, p. 222); sur cette personne, bienfaitrice de monastères athonites, voir *Kutlumus* nº 18, notes, et Nicol, *Kantakouzenos*, nº 21. Ajoutons que les biens des Cantacuzènes à Serrès furent considérablement accrus grâce à Théodora, qui acheta, en 1337-1338, 110 parcelles de terre dans la région (Vatopédi). — Le métropolite de Skopje (l. 8-9) n'est pas nommé; il s'agit de Jean, qui nous est connu par les notices d'expédition portées sur trois documents de 1346 (*Esphigménou* nº 22, *Xèropotamou* nº 25, SM nº 11). Au lendemain du couronnement de Dušan, l'évêché de Skopje avait été promu métropole protothrone, ayant sous sa juridiction Zletovo et l'ex-évêché de Morozvižde (*Zak Spom*, p. 677). — Μπαστᾶς (l. 11, 21) : sur le bašta, le père spirituel de Chilandar, qui occupait, dans ce monastère, un rang élevé, voir Mirjana Živojinović, Duhovnik manastira Hilandara, *Istorijski Časopis*, 28, 1981, p. 5-16. Le bašta de notre document peut être, soit Amfilohije, attesté entre 1336 vraisemblablement (*Zak Spom*, p. 400) et 1345 (*Chilandar slave* nº 34), soit Antoine, attesté comme bašta entre environ 1336 (F. Miklosich, *Monumenta serbica spectantia historiam Serbiae, Bosnae, Ragusii*, réimp. Graz 1964, nº 111) et 1348 (*Chilandar slave* nº 41; mentionné aussi en 1345 : *Chilandar* nº 134), comme prôtos à partir de mai 1348 (*Zographou* nº 38; cf. *Prôtaton*, p. 137-138 et n. 267). Il est difficile de choisir entre ces deux personnages : on sait, par le document *Chilandar slave* nº 34, qu'Amfilohije défendit les intérêts de Chilandar auprès de Dušan, comme le fait le bašta de notre document, mais on ignore s'il était encore en vie en 1347; d'autre part, Antoine était déjà âgé à cette date (cf. *Chilandar slave* nº 41). — Margaritès (l. 13, 22) : voir notre nº 2, notes. — Palaiologina (l. 14) : il s'agit manifestement d'Anne de Savoie : c'est elle, en effet, qui exerçait le pouvoir en 1342, au moment où Margaritès reçut ses biens. Ajoutons que le nom de Palaiologina était effectivement attribué à Anne de Savoie : trois sceaux (G. Zacos-A. Veglery, *Byzantine Lead Seals* I, Bâle 1972, nº 127), un passage de Cantacuzène (Bonn, II, p. 321) et l'inscription sur une porte de Thessalonique (Spieser, dans *TM*, 5, 1973, p. 176; Aggélopoulos, *Kabasilas*, p. 388) l'attestent. Notons aussi que dans ces deux dernières sources Anne Palaiologina est qualifiée de *despoina*, comme dans notre document (l. 13). — Le métropolite de Serrès, qui n'est pas nommé (l. 14), est Jacob (1345 — entre 1360 et 1365); sur ce personnage, voir S. Stanojević, Serskij mitropolit Iakov, *Seminarium Kondakovianum*, 10, 1938, p. 95-98; *Esphigménou* nº 26, notes; *Spomenici za srednovekovnata i ponovata istorija na Makedonija* III, Skopje 1980, p. 415 n. 11, 416 n. 13 (avec bibliographie). — Le métropolite de Zichna n'est pas nommé non plus (l. 16-17); un métropolite qui aurait porté le nom de Sôphronios est mentionné par Christophore, *Προσκυνητάριον τῆς ἐν Μακεδονίᾳ (...) Μονῆς τοῦ Ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Προδρόμου*, Leipzig 1904, p. 25, qui avait lu son nom dans le cartulaire B du Prodrome; il était en fonction en 1334 et, selon une tradition, en 1332 déjà (cf. *Prodrome*, p. 11, 29). En 1355, nous avons deux signatures du métropolite de Zichna Sophonias (*Chilandar* nºs 142, 143); on peut se demander s'il ne s'agit pas du métropolite attesté en 1334, dont le nom aurait été mal transcrit; s'il en était ainsi, le métropolite de notre document serait Sophonias. — Jean Masgidas (l. 26) : la famille avait des biens dans la région de Zichna depuis le xiiiᵉ s. (Mas-

gidas Arbanitès, voisin d'un bien d'Iviron à Kotzakion en 1273, Iviron inédit); avant 1310, Théodore Masgidas (*PLP* n° 17221) possédait une terre dans le katépanikion de Zichna (*Schatzkammer*, n° 37). Notre Jean Masgidas, qui acheta aux archontopouloi de Zichna leur zeugèlateion pour l'offrir à Philothéou, est vraisemblablement le propriétaire Kalojan Mazgida de Zichna (*PLP* n° 17222), dont la *baština*, comprenant le village Dragošta, des maisons dans la ville de Zichna et le zeugèlateion Kocak au-delà du Panax, fut offerte par Dušan, en 1349, à Saint-Pantéléèmôn (*Akty Russkago* n° 48; cf. *Saint-Pantéléèmôn* serbe n° 1). On peut penser que les biens donnés par Dušan furent, en partie du moins, restitués à Jean Masgidas, puisque, en 1351 ou peu avant, celui-ci légua à Iviron son bien sis à Kotzakion (Iviron inédit), et que Jean V fit don à Saint-Pantéléèmôn, en 1353, du bien situé à Dragosta (*Saint-Pantéléèmôn* n° 11). Pour les autres Masgidas connus, cf. *PLP* n°s 17217-17220, 17223. — Ζιχνιωτῶν ἀρχοντοπούλων (l. 27) : voir notre n° 3, notes.

Topographie. Tzainou (l. 7) : voir nos n°s 1 et 5, notes. — Kraniarè (l. 25) : la localisation exacte de ce bien nous est inconnue; en tout cas, il devait être près de Zichna, puisqu'il avait été un bien des archontopouloi de cette ville. Un monastère de la Vierge tès Kraniôtissès, près du Strymon, est mentionné à la fin du XIIIe s. (*Zographou* n°s 11 et 13). Notons les toponymes actuels Kranotopos, à 2 km environ à l'Ouest d'Emmanouèl Pappas (région de Zichna; carte topographique, feuille Serrès), Kranika, à 6,5 km environ au Sud-Ouest de Zichna (*ibidem*, feuille Prosotsani) et Kraniés, à 2 km environ au Sud de Tholos (*ibidem*, feuille Rodolibos).

L. 10-11, 19, σημειῶδες γράμμα : nous rencontrons ce terme moins souvent que *sèmeiôma*, *sèmeiôsis* (cf., sur ces documents, F. Dölger-J. Karayannopulos, *Byzantinische Urkundenlehre*, Munich 1968, p. 85), mais il est possible qu'il se réfère à un document de même type; les *sèmeiôdè grammata* que nous connaissons sont des actes établis par des tribunaux, souvent, mais pas toujours, ecclésiastiques (cf. Chomatianos, éd. Pitra, col. 393-394); ce sont des rapports mettant fin à une enquête et contenant éventuellement des jugements (*Chilandar* n°s 88 et 134; notre document; *sèmeiôdés gramma* mentionné dans un testament de 1325, éd. G. Théocharidès, *Μία διαθήκη καὶ μία δίκη βυζαντινή*, Thessalonique 1962, n° 2, l. 164); souvent (comme il apparaît dans ce dernier document et dans le nôtre) ils entraînaient une ordonnance impériale. Notons que le document *Chilandar* n° 88 est un *sèmeiôdés gramma* établi dans des conditions semblables à celles qu'on trouve dans notre chrysobulle (conformément à un horismos, l'évêque d'Hiérissos se rend à l'endroit contesté pour faire une enquête). Cf. aussi σημειώδης γραφή, *Zographou* n° 7 (l. 128-129, 130) et n° 28 (l. 75).

Actes mentionnés. Relatifs à Tzainou : 1) Donation d'une terre à [Théodora] Cantacuzène [avant 1342] (δοθείσης αὐτῇ παρά τινος, l. 5-6) : perdue. 2) Donation (δωρηθεῖσαν, l. 13) de la terre de Tzainou à Margaritès : peut-être notre n° 2, de 1342 (cf. notes à ce document). 3) Acte de vente (ἐξωνήσατο, l. 12) de la terre de Tzainou au bašta par Margaritès [entre 1342 et 1347] : perdu. 4) Requête (écrite?) des moines de Philothéou (ἐνεκλήτευσαν, l. 4) à Dušan, visant à la restitution de leur bien de Tzainou [entre avril 1346 et septembre 1347] : perdue.

5) Horismos (διωρίσατο, l. 8) de Dušan, adressé au métropolite de Skopje, le chargeant de juger l'affaire de Tzainou [entre avril 1346 et septembre 1347] : perdu. 6) Rapport (σημειῶδες γράμμα, l. 10-11) du métropolite de Skopje en faveur de Philothéou [entre avril 1346 et septembre 1347] : perdu. 7) Horismos (διωρίσατο, l. 14) de Dušan au métropolite de Serrès, le chargeant de l'affaire de Tzainou [peu? avant septembre 1347] : perdu. 8) Rapport (σημειῶδες γράμμα, l. 19) du métropolite de Serrès en faveur de Philothéou [peu avant septembre 1347] : perdu. *Concernant Kraniarè* : 9) Chrysobulle de Dušan (διὰ χρυσοβούλλου τῆς βασιλείας μου, l. 27) confirmant aux archontopouloi de Zichna leurs droits héréditaires sur Kraniarè : notre nº 3, de 1344 (cf. plus haut). 10) Acte de vente (ἐξ ἀγορᾶς, l. 26) du zeugèlateion de Kraniarè à Jean Masgidas [entre 1344 et 1347] : perdu. 11) Acte de donation (ἀφιέρωται, l. 25), par Jean Masgidas, de Kraniarè à Philothéou [entre avril 1346 et septembre 1347] : perdu.

+ Τί χεῖρον εἴποι τὶς ἂν τοῦ ἀδικεῖν ; Ὅσον οὖν χεῖρον, τοσοῦτο χρὴ τοῖς ἔχουσιν ἐξου-||²σ[ίαν] τῶν ἀδικουμ(ένων) ἀντιλαμβάνεσθαι. Ὅθεν καὶ ὁ τῆς σε(βασμίας) μο(νῆς) τῆς κατὰ τὸ || ³ ἅγιον τὸν Ἄθω ὄρος τῆς ὑπεραγί(ας) Θ(εοτό)κου τῆς ἐπικεκλημένης τοῦ Φιλοθέου || ⁴ τιμιώτατος καθηγούμενος καὶ οἱ ὑπ' αὐτὸν μοναχοὶ ἐνεκλήτευσ(αν) εἰς τὴν βασιλ(είαν) || ⁵ μου λέγοντες ὡς ἡ Κανταχουζηνὴ ἐκείνη, ἀπό τινος γῆς δοθείσης αὐτῇ παρά || ⁶ τινος, ἥρπασε γῆν τῆς μο(νῆς) αὐτῶν ἀπὸ τῆς περιοχῆς τοῦ μετοχείου αὐτῶν τοῦ || ⁷ λεγομ(έν)ου Τζαίνου, ἐφ' ᾗ δὴ γῇ ἐποίησε καὶ καθέδραν · ὑπὲρ ἧς δὴ ἀδικί(ας) κατεβόων || ⁸ μεν οἱ μοναχοί, καὶ τούτου ἕνεκ(εν) διωρίσατο ἡ βασιλ(εία) μου, πρότερον μ(ὲν) τῷ ἱερωτάτω μ(ητ)ροπολ(ί)τ(η) || ⁹ Σκοπί(ων) ὑπερτιμῳ καὶ πρωτοθρόνῳ, ὡς ἂν ἀκούσῃ καὶ διαγνῷ τὰ τῆς τοιαύτ(ης) ἀδικί(ας) || ¹⁰ ὡς οἱ μοναχοὶ ἐνεκλήτευσαν. Καὶ ἤκουσε καὶ διέγνω ἀδικεῖσθαι τὴν μονήν, καὶ γράμμα || ¹¹ τούτ[ου] προέβη σημειῶδες δικαιοῦν ταύτην. Ὡς δὲ οὐκ ἤθελ(εν) ὁ τιμιώτατος μπαστ(ὰς) καταλιπ(εῖν) || ¹² τὴν ῥηθεῖσαν γῆν τῆς τοιαύτης σε(βασμίας) μονῆς — οὗτος γὰρ ἐξωνήσατο τὴν διαληφθεῖσ(αν) γῆν τῆς || ¹³ Κανταχουζηνῆς ἀπὸ τοῦ Μαργαρίτου, δωρηθεῖσαν αὐτῷ παρὰ τῆς ἀδελφῆς μου δεσποίνης || ¹⁴ τῆς Παλαιο<λο>γίνης — αὖθις διωρίσατο ἡ βασιλ(εία) μου τῷ ἱερωτάτω μ(ητ)ροπολίτῃ Σερρῶν (καὶ) ὑπερτί-||¹⁵μῳ, ὡς ἂν παραγενόμενος ἐκεῖσε ἐξετάσῃ περὶ τῆς τοιαύτης ὑποθέσε(ως). Καὶ δὴ παραγενόμ(εν)ος || ¹⁶ μετὰ καὶ ἐντίμων ἐκκλησιαστικῶν αὐτοῦ, καὶ ἐπιστὰς τῷ τόπῳ, μετὰ τοῦ ἱερωτ(ά)τ(ου) μ(ητ)ροπολίτου || ¹⁷ Ζιχνῶν καὶ ἐκκλησιαστικῶν αὐτοῦ καί τινων ἀρχόντων, εὗρε καὶ οὗτος, καταβοώντων ἁπάντ(ων) || ¹⁸ μαρτυρούντ(ων), τὴν τοιαύτην ἀδικίαν, ὡς καὶ οἱ μοναχοὶ ἐνεκλήτευσ(αν), προβάντος καὶ τούτου || ¹⁹ [σ]ημειῶδες ἐπὶ τῇ ὑποθέσει γράμμα. Ζῆλον οὖν θεῖον ἐνδεικνυμ(έν)η ἡ βασιλ(εία) μου, τὸν παρόντα χρυσο-||²⁰βουλλον ἀπολύει ΛΟΓΟΝ, δι' οὗ καὶ διαλύει τὴν τοιαύτην ἀδικί(αν) καὶ διορίζεται ἔχ(ειν) μ(ὲν) || ²¹ τὴν μο(ν)ὴν τὴν ἁρπαγεῖσ(αν) ἐξ αὐτῆς γῆν, δῶσ(ειν) δὲ πρὸς τὸν τιμιώτ(α)τ(ον) μπαστᾶν τὸ τίμημα ὅπερ δέδωκε || ²² τῷ Μαργαρίτῃ, καὶ λαβεῖν τὴν ἐξωνηθεῖσ(αν) γῆν, ὥσπερ καὶ οἱ ἱερώτατοι μ(ητ)ροπολῖται κατὰ νόμ(ους) || ²³ διέγνωσ(αν), καὶ οὐδὲν του λοιποῦ εὑρήσουσιν ὄχλησίν τινα ἐπὶ τῆς αὐτῆς δεσποτείᾳ καὶ κατοχῇ, ἐμφα-||²⁴νιζομένου τοῦ παρόντος χρυσοβούλλ(ου) ΛΟΓΟΥ τῆς βασιλ(είας) μου. Πρὸς τούτοις ὀφείλει ἔχ(ειν) ἡ τοιαύτη || ²⁵ μο(ν)ὴ ἀναφαιρέτως καὶ ἀναποσπάστως

L. 9 τοιαύτ(ης) : (ης) post corr. supra (ου) || l. 19 lege σημειώδους γράμματος || l. 23 τῆς αὐτῆς : lege τῇ αὐτῇ.

καὶ τὸ ζευγηλατεῖον τὸ λεγόμ(εν)ον τοῦ Κρανιάρη, ὅπερ ἀφιερωτ(αι) || [26] αὐτῇ παρὰ τοῦ οἰκείου τῇ βασιλ(εία) μου κυ(ροῦ) Ἰωάνου τοῦ Μασγιδᾶ, ἐξ ἀγορᾶς ἔχοντος τοῦτο ἀπὸ τ(ῶν) || [27] Ζιχνιωτῶν ἀρχοντοπούλ(ων), οἵτινες εἶχον τοῦτο γονικὸν διὰ χρυσοβούλλ(ου) τῆς βασιλ(είας) μου. Ταῦτα || [28] ὀφείλει ἔχειν ἡ διαληφθεῖσα σεβασμία μονὴ ἀναπόσπαστα καὶ ἀναφαίρετα, ὡς || [29] ὁ παρὼν χρυσόβουλλος ΛΌΓΟΣ τῆς βασιλ(είας) μου προστάσσει καὶ διορίζεται, ὃς δὴ καὶ ἀπελύθη κατ(ὰ) || [30] τὸν ἐνεστῶτα /ΜΗ͂ΝΑ/ ΣΕΠΤΈΒΡΙΟΝ τῆς νῦν τρεχούσης (ἸΝΔΙΚΤΙΩ͂ΝΟΣ) ΠΡΏΤ(ΗΣ) + || [31] ἐν ᾧ (καὶ) τὸ ἡμέτερον εὐσεβὲς καὶ θεοπρόβλητον ὑπεσημήνατο κράτος.

+ ΣΤΈΦΑΝΟΣ || [32] [ἘΝ Χ(ΡΙΣΤ)Ω͂ ΤΩ͂ Θ(Ε)Ω͂ Π]Ι[ΣΤῸΣ] ...

L. 28 ἀναφαίρετα : post corr. (accentus primitivus ἀνά- cancellatus).

5. ACTE DE LA MÉTROPOLE DE SERRÈS

γράμμα (l. 30) décembre, indiction 9
a. m. 6864 (1355)

Le métropolite de Serrès fixe les limites des biens de Philothéou à Tzainou et à Krèmna.

Le texte. — Original (archives de Philothéou). Parchemin, 630 × 280 mm. Treize plis horizontaux. Conservation médiocre : usure aux bords, quelques trous et taches; dans le haut du document, des parties du texte sont effacées. Le texte et les quatre premières signatures sont d'une encre marron clair, les deux dernières signatures d'une encre plus foncée. Tréma au-dessus de plusieurs iota et de quelques hypsilon. Signature slave, en grandes capitales, de Jacob de Serrès. Grand blanc avant les trois dernières signatures. — *Verso* : 1) (xve-xvie s.?) Του μοναστηρι[ου] μέσα εδό. 2) (xviiie s.?) Ἀποδεικτικὸν τῶν ὁροθεσίων τοῦ Μετοχίου | εἰς τὸ χωρίον Τζάνου εἰς Ζίχναν τῆς Μονῆς | τοὺ Φιλοθέου. Traces d'autres notices. — Pl. VI-VII.

Inédit.

Analyse. — *Exposé* : les [moines] de Philothéou [ont présenté] au métropolite [de Serrès Jacob] un prostagma : l'empereur [lui ordonne] de se rendre au village de Tzanou accompagné du métropolite de Zichna et de Raoul, [grand] domestique et képhalè, de reconnaître avec exactitude la terre possédée par le [monastère en vertu] de chrysobulles et d'ordonnances impériales, d'actes de vente ou de donation et d'autres titres de propriété, et de mettre le monastère en possession de cette terre (l. 1-7). Conformément à cet ordre, le [métropolite de Serrès], celui de Zichna, le grand domestique et des officiers des deux métropoles se sont rendus à Tzanou, emmenant avec eux l'*oikeios* de l'empereur Doukas

Korésès, dont les moines déclaraient qu'il connaissait parfaitement les limites et le statut de toute leur terre, ainsi que d'autres notables *(gérontés)*, eux aussi bien informés (l. 7-12). Ils ont parcouru cette terre, ils en ont fixé les limites, en plaçant partout des bornes (στήλας καὶ γνωρίσματα), pour éviter les contestations dans l'avenir (l. 12-13). *Dispositif* : délimitation de la terre [de Philothéou à Tzanou] (sont mentionnés : Aggélokômè, les biens de Mamènos, la terre du monastère de Pétra, [le lieu-dit] Teslitza, un petit monastère, Asômatos et la route qui en descend, la terre d'Achéraïtès, la route impériale, le carrefour de Slaboporès, la terre de Pentaklèsiôtèsa, une route qui descend de Zichna; l. 14-21); délimitation [du bien] de Krèmna (sont mentionnés : la rivière Panax, Charabitza, Alépotripéai, une route venant de la *kleisoura*, la grand-route — καθολικὴ ὁδός — près de la terre de Pentaklèsiôtèsa; l. 21-25). Les limites ainsi fixées en présence [des métropolites et des témoins] doivent rester sûres et inchangées; les moines de Philothéou doivent posséder toute cette terre comme auparavant, en vertu de leurs titres de propriété, sans être inquiétés par qui que ce soit, et jouir à l'avenir du revenu de cette terre, sur simple présentation du présent acte (l. 25-30). Date (l. 30-31). Signatures (l. 32-38).

NOTES. — *Diplomatique.* La signature de Jacob de Serrès (l. 32) est elliptique, contrairement à la plupart des autres signatures slaves de ce métropolite qui nous sont connues, où il signe comme « l'humble métropolite de Serrès Jacob » (*Chilandar* n°s 140 et 146, *Kutlumus* n° 21, *Esphigménou* n° 26). Ce n'est que dans *Zographou* n° 39 que l'expression employée dans la signature est identique à la nôtre. On notera que dans les autres signatures slaves de ce métropolite, la forme des lettres diffère le plus souvent de celle qu'on trouve dans notre document; dans l'acte *Kutlumus* n° 21, seul le prénom « Iakov » est écrit de la même façon que dans le présent document (manque seulement le signe dur à la fin du nom, mais il n'est pas exclu qu'il ait été écrit, l'acte étant abîmé à l'extrémité droite). Nous ne connaissons pas de photographie de *Zographou* n° 39. — Les officiers de la métropole de Zichna, pourtant présents à la délimitation (l. 9-10), ne signent pas notre document. Il est possible que leurs signatures aient été prévues dans l'espace laissé vide au milieu des signatures (cf. LE TEXTE).

Prosopographie. L'empereur (l. 3) est Stefan Dušan, maître de Serrès depuis 1345 et en vie jusqu'au 20 décembre 1355. — Le métropolite de Zichna (l. 4, 8) peut être Sophonias, attesté en mars-avril 1355 (cf. notes à notre n° 4). — Alexis Doukas Raoul, grand domestique et képhalè, oncle de l'empereur (l. 4-5, 36-37) : au milieu du XIVe s., nous avons plusieurs mentions de Raoul dont le prénom, la fonction et parfois l'origine invitent à songer au nôtre : *a)* le duc Alexis Raoul joua, en 1345, le principal rôle dans l'assassinat d'Apokaukos (GRÉGORAS, Bonn, II, p. 732-733 : Raoul; CANTACUZÈNE, Bonn, II, p. 543 : duc Alexis, neveu d'Apokaukos); *b)* le grand domestique Alexis Raoul offrit au monastère des Asômatoi près de Zichna une terre sise à Zèliachoba (*Prodrome* n° 25), à une date discutée, qu'on peut placer, selon G. Ostrogorsky (Alexios Raul, Grossdomestikos von Serbien, *Byzanz und die Welt der Slawen*, Darmstadt 1974, p. 96), après 1345; *c)* le grand domestique de Serbie Raoul, originaire de Zichna, est attesté, sans prénom, en 1366 (MOŠIN, *Akti*, n° 1); *d)* un Alexis Raoul est

mentionné dans un praktikon inédit de Zographou (signalé par Mošin, *Akti*, p. 213 n. 51). Il semble peu douteux que dans les trois premiers cas au moins on ait affaire à une même personne (cf. Mošin, *Akti*, p. 156; Fassoulakis, *Raoul*, n° 32; *contra* F. Dölger, *Byzantinische Diplomatik*, Ettal 1956, p. 302-303, qui est enclin à dissocier *b* et *c*), personne à laquelle nous devons vraisemblablement identifier l'Alexis Raoul de notre document. — Doukas Korésès, *oikeios* de l'empereur (l. 11, 35) : un Doukas Korésès, peut-être le même, vend à un métoque de Chilandar, avant 1360, un champ situé près de Serrès et détient injustement, en 1360, une terre du même métoque, sise dans la même région, terre qu'il prétend avoir achetée (*Chilandar* n° 146). Un Korésès de prénom inconnu, habitant de Serrès, est mentionné dans *Kutlumus* n°s 19 (de 1341), 33 et 34 (de 1375). Sur les Korésès, voir *PLP* n°s 13171-13184. — Sur Mamènos, voisin de Philothéou (l. 15, 16), cf. notre n° 3, notes. — Achéraïtès, voisin (l. 18) : des membres de cette famille sont connus, comme propriétaires dans la région de Zichna, au XIVe s. : Constantin Achyraïtès (*PLP* n° 1720), kastrophylax de Zichna en 1321 (*Chilandar* n° 69), possède une terre à Tholos en 1333 (*Prodrome* n° 28). Georges Achyraïtès (*PLP* n° 1719) est mentionné en mars 1355 comme voisin d'une terre à Tholos vendue à Chilandar (*Chilandar* n° 142). C'est peut-être avec ce dernier que nous devons identifier l'Achéraïtès de notre document, et il est également possible qu'il faille le rapprocher de l'Achéraïtès de prénom inconnu mentionné comme propriétaire à Péthélinos dans un faux daté de « 1365 » (*Chilandar* n° 150). — Pentaklèsiôtissa, voisine (l. 20, 25) : elle avait reçu une terre détachée du territoire de Zélichoba avant 1346, date à laquelle elle n'était plus en vie; cette terre fut offerte à Philothéou par Dušan (*Philothéou* n° 9). D'après notre document, cette dame devait avoir possédé d'autres terres dans la même région. — Sur le métropolite de Serrès Jacob (l. 32), cf. notre n° 4, notes. — Serge Synadènos, skeuophylax de la métropole de Serrès (l. 33) : attesté comme *prôtekdikos* de cette métropole entre environ 1338 et 1348 (Vatopédi; *Prodrome* n° 34; *Kutlumus* n° 21); skeuophylax déjà en octobre 1353 (*Chilandar* n° 140); sur ce personnage, voir Ch. Hannick-G. Schmalzbauer, Die Synadenoi, *JÖB*, 25, 1976, n° 41. — Georges Tribolès, sakelliou de la métropole de Serrès (l. 34), signe (même écriture) deux documents de Chilandar, où les éditeurs n'ont déchiffré que « Tri... » : en 1353, comme sakelliou de la métropole de Serrès (*Chilandar* n° 140); en 1360, comme chartophylax de la même métropole (*Chilandar* n° 146). Il n'est pas impossible que ce soit la même personne qui signe, en 1357, comme chartophylax de la métropole de Serrès, *Zographou* n° 39 (lecture des éditeurs : Γεώργιος ἱερεὺς ὁ Πριβέλης). Georges Tribolès appartient apparemment à la même famille que son homonyme, primicier des tabullaires de la métropole de Serrès en 1308/9 (*Lavra* n° 102) et peut avoir un rapport avec le Tribolès de prénom inconnu, dont les biens, sis dans la région de Serrès, étaient voisins de ceux du Prodrome (*Prodrome* n°s 9, 10, 35; mentionné comme mort dans ce dernier document, qui date d'entre 1339 et 1342). — Dèmètrios Paléologue Raoul (l. 38) : l'identification de ce personnage fait difficulté; un homonyme a combattu les Francs et les Turcs dans le Péloponnèse un demi-siècle plus tard (sur ce dernier, voir Fassoulakis, *Raoul*, n° 46).

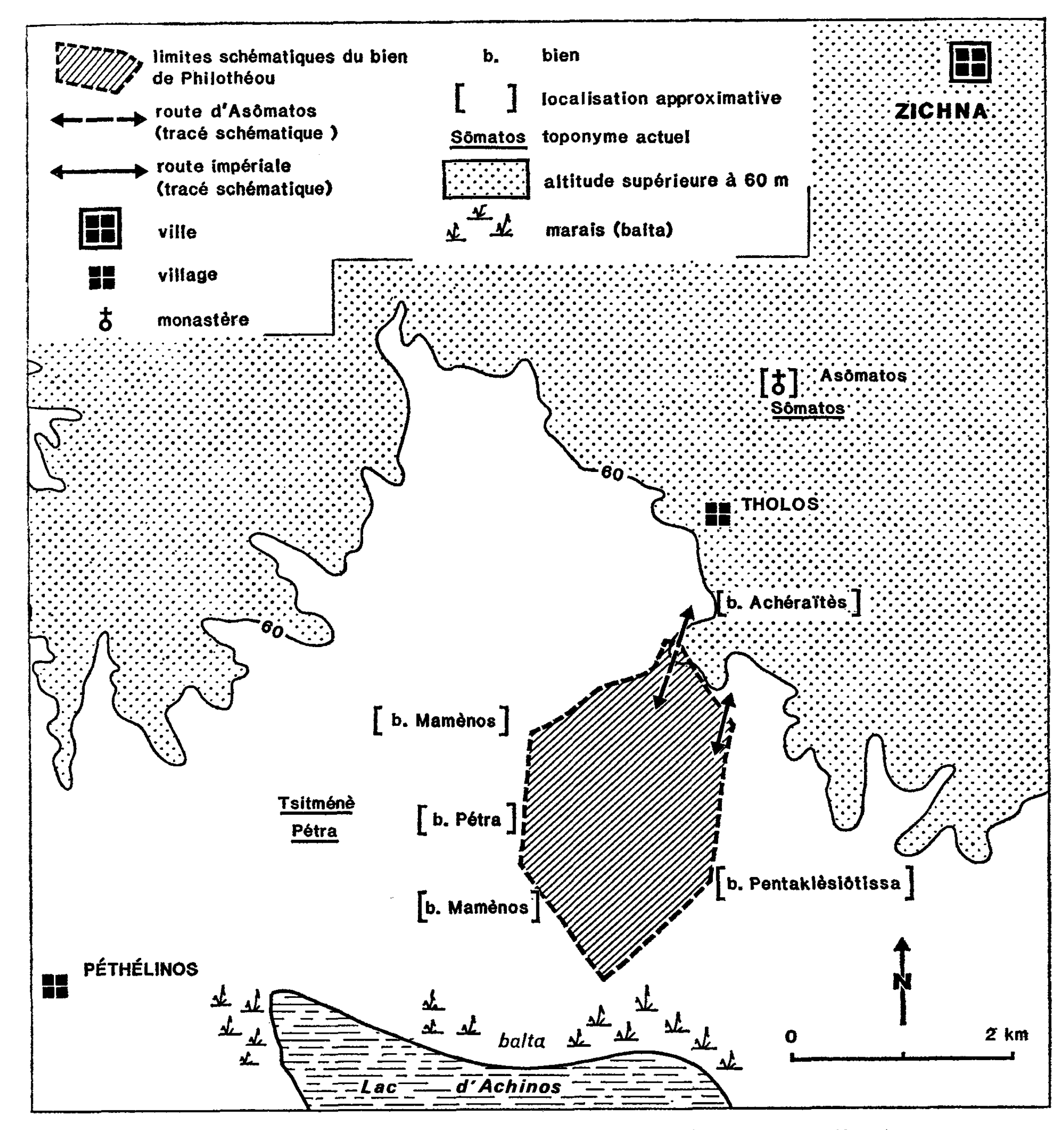


Fig. 3. — Le bien de Philothéou à Tzainou (tracé schématique).

Topographie. 1) Sur la localisation du village de Tzainou, cf. notre nº 1, notes. Nous savons par le chrysobulle d'Andronic II de 1326 que le métoque de Philothéou à Tzainou était situé entre le lac traversé par le Strymon et le territoire de Zélichoba (*Philothéou* nº 6, l. 27-31). La délimitation contenue dans notre document permet d'apporter quelques précisions sur la localisation de ce bien (cf. fig. 3). Pour ses limites Nord, nous avons comme repère la route d'Asômatos (l. 16-17), que la limite du bien traverse. Asômatos est le métoque du monastère du Prodrome sur le Ménoikion, mentionné dans un prostagma (*Prodrome* nº 25;

sur la date, cf. plus haut), dans un chrysobulle de Dušan de 1345 (*Prodrome* n° 39, l. 56 : après une terre à « Tzyanou »), ainsi que dans un prostagma du même empereur de 1348 (*Zak Spom*, p. 741, où est signalée la proximité d'Asômatos et de Zichna); il est possible de mettre ce monastère en rapport avec le lieu-dit actuel Sômatos, à 1,5 km environ au Nord de Tholos et à 3,5 km environ au Sud-Ouest de Zichna (carte topographique, feuille Prosotsani); la route qui, selon notre document, descendait d'Asômatos, se dirigeait nécessairement vers le Sud, vue la topographie; nous sommes donc au Sud d'Asômatos. Nous pouvons dire plus précisément que nous sommes au Sud de Tholos, dont le territoire ne fait pas partie du bien délimité. D'après notre document, à l'extrémité opposée de l'endroit où la limite franchissait la route d'Asômatos, donc au Sud, le bien était limité par une *balta*, mentionnée au point de départ et d'arrivée (l. 14, 21); cette *balta* n'est certainement pas le lac d'Achinos, mais en était vraisemblablement voisine pour des raisons topographiques (on sait que le lac d'Achinos arrivait dans le passé jusqu'à 5 km environ au Sud de Tholos et qu'il était marécageux à cet endroit; cf. la carte anglaise); par ailleurs, il est question de pêche à Tzainou dans les chrysobulles de 1326 (*Philothéou* n° 6) et de 1346 (*Philothéou* n° 9). Pour les limites Ouest du bien nous disposons de données sur deux terres voisines, le bien de Mamènos et la terre du monastère de Pétra (l. 15). Il semblerait, si l'on retient une information contenue dans un faux médiéval (*Chilandar* n° 150), que la famille Mamènos ait eu des biens à Péthélinos; celui qui est mentionné dans notre document pourrait être proche de ce village. Quant au monastère de Pétra (nous pensons qu'il s'agit d'un monastère local plutôt que de celui de Pétra à Constantinople), on pourrait le mettre en rapport avec le lieu-dit actuel Τσιτμένη Πέτρα, à 3 km environ au Nord-Est de Péthélinos (carte topographique, feuille Sitochôrion; rappelons aussi que le nom moderne de Tsanos est Néa Pétra); ces rapprochements suggèrent que le bien de Philothéou était situé à l'Est-Nord-Est de Péthélinos. Nos informations sont plus imprécises sur les limites Est du bien; nous savons qu'après avoir rencontré une route impériale (l. 19), elles s'approchaient d'une autre route qui venait de Zichna (l. 21). Nous savons enfin que le bien avait une superficie de 3 000 modioi; la représentation schématique sur la figure 3 correspond à une superficie équivalente.

2) Krèmna (l. 21) : le village de Krèmna sur le Panax était détenu, en 1333, par le prôtostratôr Théodore Synadènos (*Chilandar* n° 123). Notre document nous apprend qu'en 1355 le monastère de Philothéou possède Krèmna. On ne peut dire à quelle date et de quelle façon Philothéou a acquis ce bien. Peut-être lui fut-il offert par les Paléologues, après la confiscation des biens du prôtostratôr en 1344 (cf. Cantacuzène, Bonn, II, p. 492), mais dans ce cas Dušan aurait dû le mentionner, comme il le fait pour les autres anciens biens de Philothéou, dans son chrysobulle de 1346. Peut-être Krèmna faisait-il partie des anciens biens du prôtostratôr offerts par Dušan en 1346 (*Philothéou* n° 9, l. 71-72), mais nous n'avons, dans ce chrysobulle, que la mention d'une *balta* qui s'étendait jusqu'à Krèmna, ou *μέχρι καὶ τῶν κρημνῶν* (l. 66-67), et il nous paraît douteux que cette expression puisse désigner le bien décrit dans notre document. Peut-être enfin le bien fut-il offert à Philothéou entre 1346 et 1355, par Dušan sans doute

(on sait que cet empereur a fait d'autres donations au monastère après 1346, comme le montre notre nº 4), mais ce n'est qu'une hypothèse.

La localisation de Krèmna fait difficulté, la délimitation étant imprécise. Il était au bord de l'Angitès (Panax, l. 21), et il était traversé ou limité par une route venant de la *kleisoura* (l. 23), c'est-à-dire du défilé de l'Angitès; la limite du bien atteignait une grand-route (l. 25 : καθολικὴ ὁδός), qui devait être, d'après la délimitation, perpendiculaire à l'Angitès, et dont la dénomination indique qu'elle était une route importante, peut-être celle de Serrès à Chrysoupolis, qui traversait l'Angitès dans les environs de Drabèskos. Krèmna devait être sur la rive droite de l'Angitès plutôt que sur la rive gauche, où les toponymes sont connus par les documents de Chilandar. Le village (?) Charabitza (l. 22 : noter l'expression πλήρωμα τῆς Χαραβίτζας, qui doit désigner, à notre avis, l'extrémité d'un territoire), inconnu par ailleurs, n'est pas identifiable à l'actuel Hagios Christophoros, jadis appelé Chôrobista (*Paysages*, p. 138), qui est loin de l'Angitès, à 5 km environ à l'Ouest-Nord-Ouest de Néa Zichnè (carte administrative, feuille Serrès). L'expression ὅρια τοῦ τοιούτου χωρίου (l. 24) est ambiguë et peut se rapporter aussi bien à Charabitza qu'à Krèmna.

3) Aggélokômè (l. 14) est inconnu; signalons, dans la région de Serrès, le lieu-dit tou Aggélitzè ou Aggélitzès, mentionné dans un acte de vente de 1305 (*Kutlumus* nº 7) et, entre 1339 et 1342, dans un praktikon (*Prodrome* nº 35 : entre des biens près de Serrès et un bien près de Zichna).

4) Teslitza (l. 16) n'est pas localisé; le toponyme est slave (*teslica* = hache, F. Miklosich, *Lexicon Palaeoslovenico-Graeco-Latinum*, Vienne 1865, réimp. Darmstadt 1963, *s.v.*).

Actes mentionnés : 1) Prostagma de l'empereur [Stefan Dušan], ordonnant au métropolite de Serrès d'enquêter sur les limites du terrain de Philothéou à Tzainou (l. 2-3) : perdu. 2) Chrysobulles et prostagmata attribuant Tzainou à Philothéou (l. 6, 28-29) : parmi eux, le chrysobulle de confirmation d'Andronic II de 1326 (*Philothéou* nº 6) et ceux de Dušan, de 1346 (*Philothéou* nº 9) et de 1347 (notre nº 4). 3) Actes de vente (ἐξ ἀγορασίας, l. 6) par Philothéou de terrains dans la région de Tzainou : perdus. 4) Actes de donation (προσενέξεως, l. 6) à Philothéou de terrains dans la région de Tzainou : peut-être, entre autres, l'acte de donation, par Masgidas, du zeugèlateion tou Kraniarè (cf. notre nº 4, notes).

[+ 'Επεὶ οἱ ἐνασκούμενοι ἐν τῇ σεβασμία βασιλι]κῇ μονῇ τῇ κατὰ τὸ ἅγιον ὄρ[ος] τοῦ Ἄθω διακειμένη καὶ ἐπικεκλ[ημένη τοῦ Φιλοθέου] || 2 [..±40.. τῇ ἡμῶν ταπειν]ότητι θεῖον καὶ προσκυνητὸν πρόσταγ[μα τοῦ κραταιοῦ καὶ] || 3 ἁγίου ἡμῶν αὐθέντου καὶ βασιλέως [..±15.. ἐλθ]εῖν με εἰς τὸ χωρίον τῶν τοιούτων μ[οναχῶν ..±15..] || 4 τοῦ Τζάνου μετα καὶ τοῦ πανϊερωτάτου μ(ητ)ροπολίτου Ζιχνῶν καὶ ὑπερτίμου καὶ μετα τοῦ εὐγ[ενεστάτου μεγάλου δομε-]||5 στικου καὶ κεφαλῆς τοῦ 'Ραοὺλ καὶ ἐξετάσομεν ἵνα εὕρομεν ἀκριβῶς ἣν κέκτηται γῆν ἡ δεδηλωμ[ένη μονὴ ..±12..] || 6 σεπτῶν χρυσοβούλλων (καὶ) θείων καὶ προσκ[υνητῶν προσ]ταγμάτων, ἀλλὰ δὴ καὶ ἐξ αγορασίας καὶ [προσ]ενέξεως (καὶ) λοιπῶν || 7 δικαιωμάτων, καὶ παραδώσομεν ταύτην πρὸς [τὴν] τοιαύτην σεβασμίαν μονήν, ἤδη κατὰ τὸν ὁρισμὸν καὶ τὸ θεληµα τῆς ἁγί(ας) || 8 [βασι]λείας

αὐτοῦ παρεγενόμην καὶ μετὰ τοῦ πανιερωτάτου μ(ητ)ροπολίτου Ζιχνῶν καὶ ὑπερτίμου καὶ μετὰ τοῦ πανευγενε-||⁹[στάτου με]γάλου δομεστίκου, συμπαρόντων ἡμῖν καὶ ἐκκλησιαστικῶν ἀρχόντων ἀπό τε τῆς καθ' ἡμᾶς ἐκκλησίας τῶν Σερρ(ῶν) || ¹⁰ [καὶ τ]ῆς τῶν Ζιχνῶν, εἰς τὸ δεδηλωμένον χωρίον τοῦ Τζάνου, καὶ ἐδηλώθη ἡμῖν παρὰ τῶν μοναχῶν ὁ οἰκεῖος τῷ κρατ(αι)ῷ καὶ ἁγίῳ || ¹¹ ἡμῶν αὐθέντῃ καὶ βασιλεῖ Δοῦκας ὁ Κορέσης εἰδέναι ἀκριβῶς τὰ σύνορα καὶ προνόμια τῆς ἁπάσης αὐτῶν γῆς· ὃν δὴ συμ-||¹²παραλαβόντες μετὰ καὶ ἑτέρων γερόντων τῶν ἀκριβῶς περὶ ταύτης εἰδότων, τὴν ἅπασαν διήλθομ(εν) γῆν, ὀροστατή-||¹³σαντες καὶ στείλας καὶ γνωρίσματα κατὰ παντὸς θέμενοι τόπου, ὡς ἂν εἰς τοὺς ἑξῆς χρόνους διατηρῶνται ἀνενόχλητοι. || ¹⁴ Ἔχει δὲ ὁ περιορισμὸς τῆς ἁπάσης αὐτῶν γῆς οὕτως· ἄρχεται ἀπὸ τῆς Ἀγγελόκο̣ρμης ἐν ᾗ καὶ βάλτα, καὶ ἔρχετ(αι) || ¹⁵ εἰς τοῦ Μαμηνοῦ καὶ εἰς τὴν γῆν τοῦ μοναστηρίου τῆς Πετρας, κατέρχεται τὴν ῥάχην, καὶ διέρχεται εἰς τὴν παλαιὰν ὁδόν, || ¹⁶ καὶ καταντᾶ πάλιν εἰς τὴν γῆν τοῦ Μαμηνοῦ, καὶ διέρχεται τὴν Τεσλίτζαν, καὶ καταντᾶ εἰς τὴν ὁδὸν τὴν κατερχομένην ἀπὸ || ¹⁷ τ̣ὸν Ἀσώματον, καὶ πλησιάζει τὸ μοναστηρίτζη, καὶ αὖθ(ις) ἄρχεται τὴν ὁδὸν τὴν ἀπὸ τὸν Ἀσώματον, ἔνθα ἵσταται πέτρα || ¹⁸ διερούσα τὴν γῆν τοῦ Ἀχερα̣ΐτου, ἀφ' ἧς πάλιν διέρχεται δεξιᾶ, καὶ ἀπέρχεται τὴν ῥάχην, καὶ καταντᾶ εἰς τὰς κορμὰς τῶν συκῶν, || ¹⁹ (καὶ) αὖθις διέρχεται καὶ ἀκουμβίζει εἰς τὴν ὁδὸν τὴν βασιλικὴν ἐν ᾗ (καὶ) στήλη, καὶ ἔρχεται καὶ καταντᾶ εἰς τὸ τριώδ[ι]ο̣ν τοῦ || ²⁰ Σ̣λαβοπόρη, καὶ διέρχεται δεξιᾶ τὴν ὁδόν, καὶ κατέρχεται μ̣έχρι τῆς γῆς τῆς Πενταχλησιωτήσης, ἀφ' ἧς πά̣λ̣ι̣ν ἔρ-||²¹χεται ὁδὸς ἀπὸ τὰ Ζίχνα, καὶ κατέρχεται εἰς τὴν βάλταν. Ὁ δε περιορισμὸς τῶν Κρημνῶν· ἄρχεται ἀπὸ τῆς ποταμ[ίας] τοῦ Πάνακ̣[ος], || ²² καὶ σχίζει τὴν μικρὰν τούμβαν τὴν εὑρισκομένην εἰς τὸ πλήρωμα τῆς Χαραβίτζας, καὶ διέρχεται τὴν μικρὴν ῥάχη̣ν, κατέρ-||²³χεται εἰς τὸν λάκον, καὶ ἔρχεται εἰς τὰς Ἀλεποτριπέας, καὶ διέρχεται εἰς τὴν στράταν τὴν ἐρχομένην ἀπὸ τὴν κλεισούραν, εἰς || ²⁴ ἣν ἵ̣σ̣ταται καὶ πέτρα μεγάλη παλαιὸν σύνορον, καὶ αὖθις ἔρχεται τὸν λάκον εὑρίσκον τὰ ὅρια τοῦ τοιούτου χωρίου, μέχρις ἂ̣[ν] || ²⁵ ακουμβίσῃ εἰς τὴν καθολικὴν ὁδὸν τὴν πλησιάζουσαν τὴν γῆν τῆς Πενταχλησιωτήσης. Ταῦτα οὕτως ὀρωστατηθέντα κα[ὶ] || ²⁶ δ̣ι̣αχωρι̣σ̣θέντα ἐνώπιον ἡμῶν ὀφείλουσι βέβαια καὶ ἀμεταποίητα διατηρεῖσθαι, κατέχεσθαί τε τὴν δεδηλωμένην ἅ-||²⁷πασαν γῆν παρὰ τῶν τιμιωτάτων μοναχῶν τῶν Φιλοθεΐτων καθὼς κατείχετο καὶ πρότερον παρ' αὐτῶν, μὴ εὑρίσκειν το̣ύ̣[τ]ο̣υ̣ς̣ || ²⁸ τ̣ὴν τυχοῦσαν διενόχλησιν παρά τινος τῶν ἁπάντων, καθὼς καὶ τὰ σεπτὰ τούτων χρυσόβουλλα̣ καὶ τὰ θεια καὶ προσκυνητὰ || ²⁹ προσ̣τάγματα καὶ τὰ λοιπὰ δικαιώματα διαλαμβάνουσιν, καὶ τὴν δι' αὐτῆς ἀποφέρονται πρό[σ]ωδον εἰς τοὺς ἑξῆς ἅπαντας || ³⁰ κ̣αὶ διηγ̣ε̣κεῖς χρόνους τῇ ἐμφανείᾳ τοῦ παρόντος ἡμῶν γράμματος, το̣ῦ κα̣ὶ γεγονότος τούτο̣ι̣ς δι' ἀσφάλειαν μ̣ην[ὶ] || ³¹ δεκεβρίῳ (ἰνδικτιῶνος) ἐννάτης τοῦ ,ϛοῦ ωοῦ ξοῦ τετάρτου ἔτους +

|| ³² + ΙΑΚΟV' S'Ρ̣Ω

|| ³³ + Ὁ σκευοφύλαξ τῆς ἁγιωτ(ά)τ(ης) μ(ητ)ροπ(ό)λ(εως) Σερρῶν Σέργιος ὁ Σ̣υναδηνός + :

|| ³⁴ + Ὁ σακελλίου τ(ῆς) ἁγιωτ(ά)τ(ης) μ(ητ)ροπόλ(εως) Σερρῶν Γεώργιος ιερεὺς ὁ Τριβόλ̣ης +

|| ³⁵ + Ὁ δοῦλος τοῦ κρατ(αι)οῦ (καὶ) ἁγίου ἡμῶν αὐθ(έν)του (καὶ) βασιλέως Δούκας ὁ Κορέσης +

|| ³⁶ + Ὁ δοῦλος καὶ θεῖος τοῦ κραταιοῦ καὶ ἁγιου ἡμῶν αὐθ(έν)του καὶ βασιλέ(ως) Ἀλέξιος Δούκας Ῥαοῦλ + Ὁ ΜΈ-||³⁷ΓΑΣ ΔΟΜΈΣΤΙΚΟΣ +

|| ³⁸ + Ὁ δοῦλος καὶ υἱὸς τοῦ ἁγίου μοι αὐθ(έν)του Δημήτρ(ιος) Παλ<α>ιολόγος + Ὁ ῬΑΟΫ́Λ +

Lege : l. 13 στήλας || l. 17 ἄρχεται : ἔρχεται || l. 18 διαιροῦσα || pro τοὺς κορμοὺς || l. 24 lege εὑρίσκων.

6. DONATION DE THÉODORA PALAIOLOGINA PHILANTHRÔPÈNÈ

ἀφιερωτήριον γράμμα (l. 42, 49-50) décembre, indiction 15 a. m. 6885 (1376)

Théodora Palaiologina Philanthrôpènè offre au monastère de Philothéou le village Saint-Georges Mperzitzikon, dans la plaine de Serrès, pour le salut de l'âme des membres de sa famille.

Le Texte. — Original (archives de Philothéou). Parchemin assez fin, 610 × env. 370 mm. Dix-huit plis horizontaux, trois plis verticaux visibles. Conservation médiocre : bord droit endommagé de façon irrégulière; seules les l. 32, 33 et 40 sont entièrement conservées; ailleurs, quelques lettres du texte (de 4 à 12) ont disparu; lettres effacées, surtout dans la partie gauche. Encre brun clair; celle des signatures, aux reflets violets, transparaît au verso. Blancs correspondant à des changements de paragraphe (l. 11 avant πρῶτον, l. 12 avant δεύτερον, l. 13 avant τρίτον, l. 17 avant τοῦ γάρ, l. 27 avant τοῦ πάππου). Point et tréma sur nombreux iota, moins souvent sur des hypsilon; tilde au-dessus des noms propres Alexios et Philothéou (l. 21 etc.); apostrophes fréquentes (l. 1 etc.); plusieurs iota souscrits, surtout sous l'article (l. 2 etc.). La partie gauche de la l. 25 a été soulignée. Six signatures au recto (y compris celle de la donatrice), deux au verso. — *Verso* : 1) notice ancienne : ὁ μέγ(ας) Γεόργιος τὸν Μπερζίτζικον; d'une main plus récente, sur la même ligne : λεγόμενων χρυσσόβουλον ; 2) notice slave au-dessus de la précédente : Se[rsk]o pole metoh s(ve)t(a)go Geωrgia u Berziku; 3) notice moderne : εν ἔτει ,ϛωπ[ε'] χρυσόβουλον τοῦ μετοχίου τῶν Σεῤῥων. — Pl. VII-IX.

Éditions. 1) Édition partielle (l. 23-26, 48-49, 52) avec mélectures : *Philothéou* n° 11; 2) M. Goudas, Βυζαντιακὰ γράμματα τῆς ἐν Ἄθῳ ἱερᾶς μονῆς τοῦ Φιλοθέου, *Δελτίον Χριστιανικῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας*, 2/2, Athènes 1925, p. 13-17 (édition complète). Nous éditons d'après la photographie du document qui se trouve au Collège de France; nous avons aussi utilisé la photographie de Dölger pour quelques lectures en fin de ligne (l. 11, 38, 40). Nous indiquons en apparat les lectures et les restitutions des éditions lorsqu'elles diffèrent des nôtres (R = *Philothéou* n° 11, G = Goudas); aux l. 2, 8, 18, 19, 34, 37, nous avons adopté les restitutions de Goudas.

Bibliographie. F. D[ölger], compte rendu de l'édition de Goudas, *BZ*, 27, 1927, p. 429-430.

Analyse. — *Préambule* : même si la vie était éternelle, il faudrait faire l'aumône aux pauvres pour le bien de la société; en raison de l'instabilité des affaires humaines, qui doit conduire l'homme vers [Dieu], il convient que tous donnent aux pauvres, en vue d'une récompense future, sinon la totalité, du moins

une partie de leur fortune. L'homme doit faire la charité lui-même sa vie durant, ou du moins au moment de sa mort, et sinon, par ses dispositions testamentaires; il est même convenable, quoique de moindre mérite, que celui qui gère les biens du défunt les partage entre les enfants de ce dernier et les pauvres, pour le salut de l'âme [du mort] (l. 1-17). *Exposé* : la donatrice [Théodora Palaiologina Philanthrôpènè] est curateur *(épitropos)* des enfants, de la fortune, de l'âme même de son neveu Alexis Paléologue, mort au combat, qu'elle avait considéré comme un fils, et non comme un neveu, et qu'elle avait élevé depuis qu'il était enfant comme une vraie mère, car le père [d'Alexis] — son frère à elle — était mort jeune, comme tout le monde le sait (l. 17-22). *Dispositif* : après la mort [d'Alexis], [la donatrice], prenant soin de l'âme si précieuse du défunt, offre au monastère athonite de la Vierge, dit de Philothéou, pour [le salut de] l'âme du défunt, le village Saint-Georges dit Mpéritzitzikon, sis dans la plaine de Serrès, avec tous ses droits et biens, [qui comprennent] un lac et un bois *(logkos)* (l. 22-26). En raison des bouleversements [qui sont survenus], Alexis Paléologue n'avait pu entrer en possession de ce bien, mais il lui appartenait vraiment, comme on va le voir (l. 26-27) : le grand-père de l'empereur et père de [la donatrice] avait, au moment de sa mort, légué à son petit-fils Alexis Paléologue, par testament, ce village Saint-Georges Mperzitzikon, avec tous ses droits et biens, qu'il avait détenu comme bien patrimonial et qui avait été depuis toujours un bien de la famille de [la donatrice] — ceux qui connaissent bien l'affaire pourront en témoigner —, [bien pour lequel le père de Théodora] avait reçu en outre un chrysobulle [de confirmation] (l. 27-31); en mourant, il avait laissé le village — son testament légal le montre — à son petit-fils Alexis [Paléologue] et au monastère de Philothéou, [Alexis] Paléologue recevant la propriété du village, et le monastère annuellement dix hyperpres pour l'âme [du donateur] (l. 31-33). Alexis Paléologue étant mort lui aussi, [Théodora], de nouveau curateur (ἐπίτροπός τε καὶ οἰκονόμος) des biens, des enfants et de l'âme du défunt, offre au monastère de Philothéou tout le village en question, à savoir Saint-Georges Mperzitzikon, avec tous ses droits et biens, le lac et le bois, pour le salut de l'âme de son père à elle, de son neveu Alexis Paléologue et des enfants d'[Alexis] (l. 33-37). Les moines de ce monastère doivent posséder ce village sans contestation, comme maîtres absolus, sans être inquiétés par qui que ce soit; ils ont le droit de faire tout ce que les saints canons recommandent aux économes des biens ecclésiastiques, avec l'obligation de prier Dieu pour les parents [de Théodora], *ktètorés* du monastère, et pour son neveu Alexis Paléologue, afin d'être récompensés le jour du jugement dernier (l. 37-41). Conclusion (l. 41-42). Adresse (l. 42-43). Date (l. 43). Annonce des témoins signataires (l. 44). Signatures de Théodora Palaiologina Philanthrôpènè et de sept témoins (l. 44-52).

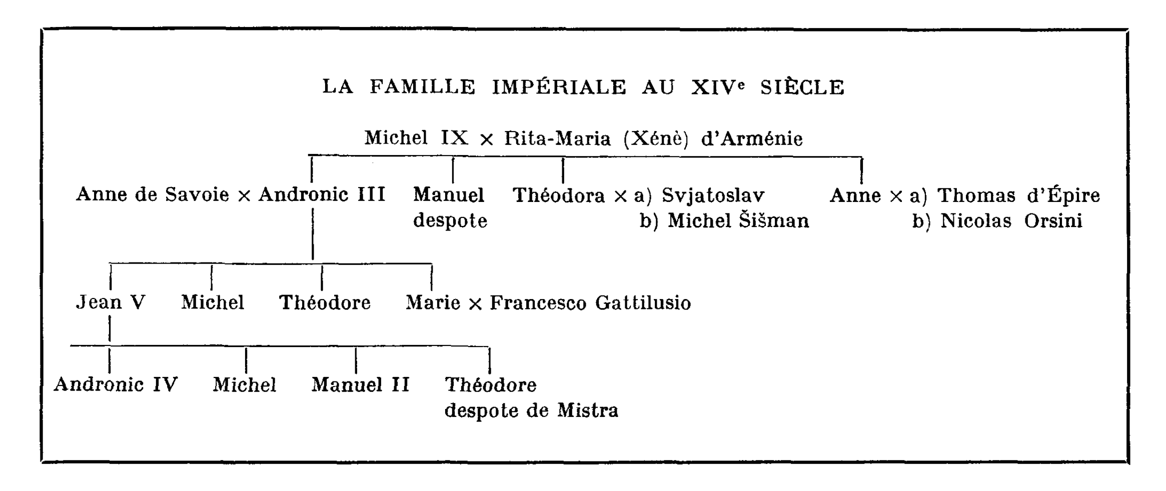
Notes. — *Diplomatique.* La phrase des l. 49-50 semble ne pas être de la main du scribe, mais faire partie de la signature de Tarchaneiôtès, qui aurait délivré le document *(ekdosas)*. Des deux signatures du verso, la première doit être contemporaine du document, car la phrase qui la précède (ὁ δοῦλος...) est de la main du scribe, ce qui indique que cette signature était prévue au moment de la rédaction; c'est probablement le cas pour la seconde, bien que la phrase initiale soit apparemment écrite par une main différente.

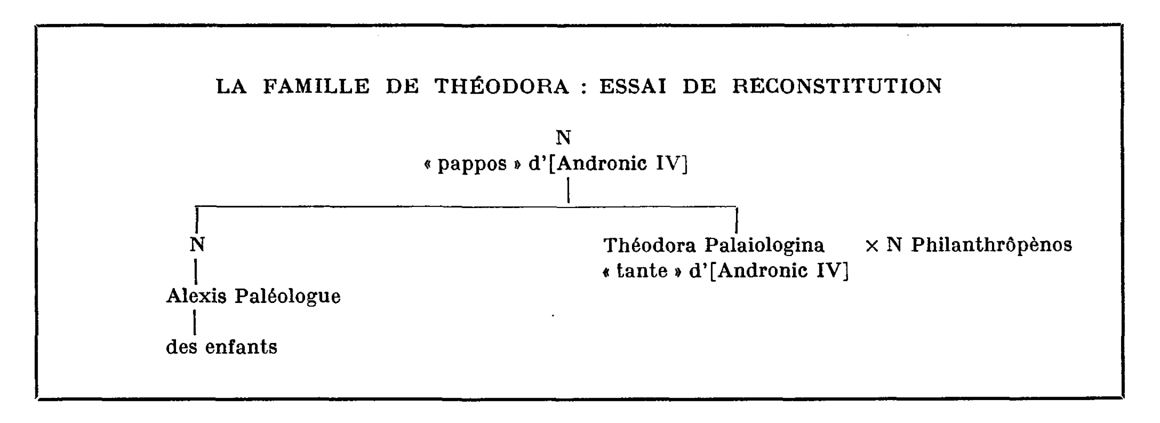
L'affaire. La famille de Théodora Palaiologina, qui avait une parenté proche avec la famille impériale, avait acquis le village Saint-Georges Mperzitzikon longtemps avant l'établissement de notre acte et l'avait possédé depuis comme bien patrimonial (« depuis toujours », dit-elle l. 30). Le père de Théodora s'était fait confirmer ce bien par chrysobulle. Du vivant de son père, Théodora perdit son frère encore jeune, et se chargea de la tutelle du fils de ce dernier, Alexis Paléologue, resté orphelin en bas âge. Des années s'écoulèrent, Alexis grandit, se maria et eut des enfants. Son grand-père, le père de Théodora, rédigea au moment de mourir un testament, par lequel il léguait le village Saint-Georges Mperzitzikon à Alexis, mais prévoyait aussi que le monastère de Philothéou reçoive annuellement dix hyperpres pris sur [les revenus de] ce village. Mais ce legs resta lettre morte en raison de la situation politique compliquée (τὰς τῶν πραγμάτων συγχύσεις, dit Théodora l. 27; fait-elle allusion en même temps aux luttes des Byzantins contre les Turcs et à l'usurpation d'Andronic IV?); Alexis mourut à son tour au cours d'une bataille (peut-être peu après la mort de son grand-père), sans jamais avoir eu l'occasion d'entrer en possession de son héritage. Théodora se vit de nouveau chargée de la tutelle d'orphelins, cette fois ses petits-neveux; notre document ne fait pas état de la femme d'Alexis (serait-elle morte aussi entre-temps?). Saint-Georges Mperzitzikon revenait normalement aux enfants d'Alexis, mais Théodora, qui gérait la fortune de ce dernier, crut bon d'en faire don à Philothéou comme *psychikon*, offrande pour le salut de l'âme des membres de sa famille, morts ou vivants. La famille avait d'autres biens que ce village, qui devaient suffire à la subsistance des enfants d'Alexis; sinon, il ne serait pas (allusivement) question, dans le préambule de notre document (l. 16-17), d'une division des biens du défunt en une *oikonomia* pour ses enfants et un *psychikon.*

Nous ne savons pas où fut établi le présent acte, dont le rédacteur était certainement une personne lettrée. Le rassemblement d'un si grand nombre de signataires provenant de familles pour la plupart importantes, et le fait que Théodora était la tante de l'empereur régnant, peuvent faire songer que l'acte fut rédigé à Constantinople; mais d'autre part, comme le bien offert était situé près de Serrès et que certaines familles des signataires sont bien attestées en Macédoine, il est également possible que le document ait été établi dans cette région.

Prosopographie. Théodora Palaiologina Philanthrôpènè (l. 44), tante de l'empereur (l. 50; cf. l. 27-28) : partant de l'idée que l'empereur régnant au moment de la donation était Jean V, Goudas a identifié Théodora à la fille de Michel IX connue sous ce nom, dont on sait qu'après deux mariages avec des rois bulgares elle prit le voile sous le nom de Théodosia (Grégoras, Bonn, I, p. 283, 390-391; Cantacuzène, Bonn, I, p. 13, 108, 186-187; II, p. 222); à l'appui de son hypothèse Goudas signale que notre document mentionne (l. 20-21) la mort prématurée du frère de la donatrice et rappelle que le fils cadet de Michel IX, le despote Manuel, est mort très jeune et dans des circonstances tragiques. Il n'est cependant pas possible, comme l'a déjà remarqué Dölger (*BZ*, 27, 1927, p. 429), d'accepter cette proposition, dont Goudas lui-même a

reconnu la faiblesse (il faudrait supposer que Théodora avait épousé en troisièmes noces un Philanthrôpènos et qu'elle n'était pas encore moniale en 1376, au moment de la rédaction de notre document; or la fille de Michel IX était déjà moniale en 1342, d'après Cantacuzène, Bonn, II, p. 222) : en effet, l'empereur mentionné dans notre document, daté de décembre 1376, est Andronic IV, le fils de Jean V, qui régnait depuis juillet 1376. En se fondant sur l'expression « grand-père de l'empereur », employée dans notre document (l. 27 : *pappos*) pour désigner le père de la donatrice, Dölger voit en Théodora une fille d'Andronic III, qui « semble être autrement inconnue » (proposition acceptée par Papadopulos, *Genealogie*, n° 79). Mais, quoique cette hypothèse fasse de Théodora une tante de l'empereur régnant (cf. le schéma ci-dessous), elle ne nous paraît pas davantage possible, car elle fait d'Alexis Paléologue le fils d'un fils d'Andronic III, auquel ce dernier aurait légué un bien dans son testament (l. 28-29, 31-32 de notre document); or Andronic III est mort jeune, laissant des fils mineurs (l'aîné, Jean V, avait 9 ans), et n'a jamais pu avoir de petit-fils à qui léguer un bien; en outre, le père de Théodora n'est nulle part mentionné comme empereur dans notre document; ajoutons que sa qualification de grand-père de l'empereur n'est pas contraignante pour l'identifier à Andronic III, vu le sens large du mot *pappos* (« ancêtre »). Il faut également exclure que le père de Théodora soit le despote Manuel (frère d'Andronic III), qui, surpris par une mort violente encore très jeune, n'a pas dû rédiger de testament au moment de sa mort (comme il est dit aux l. 28 et 31 de notre document), et qui ne semble pas avoir eu de descendants. Reste donc à supposer (puisque notre document nous apprend que Théodora est une parente assez proche de l'empereur régnant) que notre donatrice est la fille, soit d'un autre frère, inconnu, d'Andronic III, soit, plus vraisemblablement, de l'une des deux sœurs de cet empereur. Quant au mari de notre donatrice, qui appartenait à la famille des Philanthrôpènoi (sur laquelle cf. la bibliographie donnée dans *Kutlumus*, p. 127, et *Lavra* III, p. 31), il n'est pas identifiable avec certitude. Notons que Théodora serait, dans notre hypothèse, la cousine de Jean V, et que nous connaissons un Michel Philanthrôpènos, grand stratopédarque, qui est mentionné en 1350 (?) comme « cousin de l'empereur » [Jean V] (*Lavra* n° 129). — À propos d'Alexis Paléologue, neveu de Théodora (l. 18, 21, 26, 29, 32, 33, 36, 40-41), que nous ne pouvons pas davantage identifier, signalons kyr Alexis Paléologue, propriétaire à Tholos en 1333 (*Prodrome* n° 28), mais cette date exclut l'identification. Nous devons également exclure une identification avec le doulos de l'empereur Alexis Paléologue, attesté en 1375 (*Saint-Pantéléèmôn* n° 15), propriétaire à Antzista, près du Strymon, car ce personnage était le fils d'un Michel Kabalaris, qui ne peut pas être le père de notre Alexis, c'est-à-dire le frère de Théodora (l. 20 de notre document). — Michel Astras (l. 45) : nous connaissons deux personnes de ce nom, que nous n'avons pas d'éléments suffisants pour identifier (*contra PLP* n° 1599) : *a)* Michel Astras Synadènos, fils du grand stratopédarque Georges Astras Synadènos (sur ce dernier, sources dans *PLP* n° 1598); Michel est connu par des documents athonites (acte de Vatopédi de 1366, éd. GOUDAS, *EEBS*, 4, 1927, p. 246-248; *Zographou* n° 47 de 1378 : « oncle de l'empereur »; *Chilandar* n° 157 de 1378 : *idem*, mélecture 'Ασλᾶν pour 'Αστρᾶν); il était corres-





pondant de Cydonès (éd. LOENERTZ, *Studi e Testi*, 208, nº 422), et doit être identifié, en raison du contexte, avec l'Astras (dont le prénom n'est pas conservé) qui est mentionné dans un acte patriarcal de 1399 (MM II, p. 322); en effet, dans ce document, Astras, « gendre de l'empereur », dénonce les dommages causés à des biens ecclésiastiques sis à Lemnos par le grand stratopédarque [Georges] Astras, et on sait par ailleurs (acte de 1366 mentionné ci-dessus) que ce dernier avait usurpé des biens de Vatopédi lorsqu'il était gouverneur de Lemnos, et que son fils Michel Astras avait réparé ces injustices. *b)* Kyr Michel Astras, « gendre de l'empereur » [Manuel II] et oncle d'une Anne Palaiologina, attesté en juin 1400 dans un acte patriarcal concernant une vigne à Constantinople (MM II, p. 400); il n'a vraisemblablement pas de rapport avec l'Astras de prénom inconnu, *oikeios* de l'empereur et gendre d'une autre Anne Palaiologina, qui est mentionné dans des documents patriarcaux de 1400 (MM II, p. 329 sq. de janvier 1400, p. 422-423 d'août 1400 : décédé; peut-être le même que l'Astras d'un acte patriarcal de 1400, *ibidem*, p. 362). Nous considérons comme probable que le signataire de notre document est le premier des deux Michel Astras qui était actif

en Macédoine d'après les documents athonites. — Théodore Cantacuzène (l. 46) : il signe une copie de *Dionysiou* n° 4 (original de 1374); en 1383, il aida Manuel II à défendre Thessalonique (sources dans *PLP* n° 10965). — Georges Gabrièlopoulos (l. 47) : sur les Gabrièlopouloi connus, cf. *PLP* n°s 3431-3435; un Georges Gabrièlopoulos, philosophe (1348-1383), est correspondant de Cydonès (*PLP* n° 3433 = 3431?), mais aucun élément ne permet actuellement de le rapprocher du signataire de notre document. — Doukas Malésènos (l. 48) est inconnu. Un prêtre Nicolas Malésènos est attesté à Constantinople en 1357 (*PLP* n° 16515). — Andronic Tarchaneiôtès (l. 49), qui ne semble pas autrement connu, est probablement la personne qui a établi le document sur ordre de la donatrice (cf. plus haut, *Diplomatique*). Sur la famille Tarchaneiôtès, cf. *Kutlumus*, p. 124-125, *Lavra* III, p. 114, Hunger, *Chortasmenos*, p. 83 (avec partout des indications bibliographiques), Polemis, *Doukai*, p. 183-184. On connaît un Andronic Tarchaneiôtès, grand connétable, mais au XIIIe s. (Papadopulos, *Genealogie*, n° 23). — Andronic Oinaiôtès (l. 51) peut être le juge général de ce nom, destinataire d'une lettre de Cydonès de 1369-1371 (éd. Loenertz, *Studi e Testi*, 186, n° 36; sur ce personnage, voir P. Lemerle, Documents et problèmes nouveaux concernant les juges généraux, *Variorum Reprints*, Londres 1978, n° XIV, p. 35 et S. Kourousès, *Μανουὴλ Γαβαλᾶς, εἶτα Ματθαῖος μητροπολίτης Ἐφέσου (1271/2-1355/60). Α' Τὰ βιογραφικά*, Athènes 1972, p. 108; pour la famille, cf. *ibidem*, p. 106-110). Signalons que le monocondyle Oinaiôtès est (par tradition de famille?) identique dans plusieurs signatures de différentes personnes plus ou moins éloignées dans le temps (notre Andronic en 1376; Georges Oinaiôtès, juge général, *Lavra* n° 160 en 1407; Constantin Paléologue Oinaiôtès, membre du collège de recenseurs Radènos-Oinaiôtès-Radènos, *Lavra* n° 165 en 1420, *Dionysiou* n° 20 en 1421; Oinaiôtès sans prénom, mais avec les mêmes collègues, *Docheiariou* n° 56 en 1418; Oinaiôtès sans prénom, avec Jean Radènos, inédit de Vatopédi de [1420]; identification des auteurs des quatre dernières signatures par Oikonomidès, *Dionysiou*, p. 115-116; ajoutons qu'on trouve le même monocondyle d'un Oinaiôtès sans prénom dans un autre inédit de Vatopédi de 1421). — Comnène Branas (l. 52) : sur la famille Branas, cf. Hunger, *Chortasmenos*, p. 74-75. Un Comnène Branas est mentionné comme mort dans un acte patriarcal de janvier 1400 (MM II, p. 329 sq.; cf. *PLP* n° 3177).

Toponymie. Le village de Saint-Georges dit Mperzitzikon (l. 25, 29, 35) n'est pas connu; il était situé dans la plaine de Serrès (l. 25), vraisemblablement sur un marécage près du lac d'Achinos (cf. l. 26, 35). Le toponyme, qui n'est pas grec (noter l'hésitation du scribe, qui l'écrit de deux façons différentes), peut provenir du slave *br'z'*, « rapide », qui est une épithète de saint Georges.

L. 40 : notons que les parents de Théodora Palaiologina étaient *ktitorés* de Philothéou (cf. Introduction, p. 280).

Actes mentionnés : 1) Testament (διαθήκη, l. 28, 31) du grand-père d'Alexis Paléologue, en vertu duquel ce dernier hérite du village Saint-Georges Mperzitzikon : perdu. 2) Chrysobulle (l. 31) confirmant au grand-père d'Alexis ses droits sur le village : perdu.

+ Εἰ μὲν ἦν ὁ βίος ἀθάνατος καὶ πανθ' ὅσαπερ ἄν(θρωπ)οι χρώμενοι διατελοῦσι ζῶντες ἐν κόσμω, οὐδ' οὕτως ἂν ἔδει τὸν ἐγνωκότα τὸ τῆς κοινωνίας καλὸ[ν ἑαυτῶ?] || 2 μόνω πρὸς σώματος κόσμον καὶ λαιμῶ τῷ ἰδίῳ τὰ πάντα χαρίζεσθαι πράγματα, τιθέμενον προὔργου τὴν ἡδονὴν (καὶ) περὶ πλείστου ποιούμενον, ἀλλὰ πάν[τως] || 3 [ἐ]χρῆν οἶμαι τὴν κοινωνίαν αἰδεσθέντα τῆς φύσε(ως) ὡς ἀπὸ πηγῆς τῶν ἑαυτῶ γε προσόντων τὶ μετοχετεύειν καὶ πρὸς τοὺς πένητας, ἵν' ᾖ πεφραγμένον τὸ καλὸν [τῆς] || 4 ἀγάπης ἐν κόσμῳ, καὶ μηδ' ὁπωσοῦν τὸ τῆς κοινωνίας ὁρᾶται διαφθειρόμενον χρῆμα· ἐπεὶ δ' οὐδὲν τῶν ἐν ἀν(θρώπ)οις ἐστὶ βέβαιον, οὐ πλοῦτος, οὐκ εὐγενεί(ας) ὄγ[κος, οὐ δό-]||5ξα, ἀλλ' ἄνω τὲ καὶ κάτω τὰ πάντα στροβίλου δίκην περιχωρεῖ, καὶ πολλάς ἐστι τῶν πραγμάτων τὰς μεταβολὰς θεωρῆσαι ἐν μιᾶ καιροῦ ῥοπῆ γιγνο[μένας, τί] || 6 παθόντες ἄν(θρωπ)οι πάντες οὐ τὰ σφῶν αὐτῶν παρατίθενται πράγματα ἔνθα τῶν σαλευόντων μηδὲν δυνάμενον φαίνεται ταῦτα κινεῖν, καὶ κ(α)τ(ὰ) τὴν μεγάλην [..±5..] || 7 ὅπου κλέπται οὐ διορύττουσιν οὐδὲ κλέπτουσι καὶ σὴς (καὶ) βρῶσις οὐκ ἀφανίζει; Προσῆκον μὲν οὖν ἐστι πᾶσιν ἀν(θρώπ)οις, ὥς γέ μοι φαίνεται, ἔξοχα δὲ τοῖς μ[..±5..-]||8λωμένοις τῷ βίῳ, ἑαυτοῖς ξύμπαντα τὰ προσόντα τῷ τῶν πάντων ἀνατιθέναι Θ(ε)ῶ διὰ τῶν πενήτ(ων), ὡς ἂν ἀσφαλῶς φυλάττειεν ταῦτα καὶ κ(α)τ(ὰ) τον [καιρὸν] || 9 ὁ δοὺς ἀπολήψεται τὸν προσήκοντα κ(α)τ(ὰ) τὴν ἐπαγγελίαν σὺν τόκω· τοῖς δὲ ταῖς τοῦ βίου κρατηθεῖσι παγίσι δέον ἐστὶ κ(α)τ(ὰ) τὸν ἀπόστολον διατροφὰς καὶ σκεπάσματα κεκτ[η-]||10[μένοι]ς ἀρκεῖσθαι, καὶ τὰ πλείω τούτοις τυγχάνοντα ὁμοίως τοῖς ἄνω ποιεῖν, ἐπείπερ τὸ τῆς χάριτος κήρυγμα πρὸς πάντας ἴσως ἐξήγγελται (καὶ) πρὸς τὴν τοῦ [Σ(ωτῆ)ρ(ο)ς] || 11 διδασκαλίαν ἴσως πάντας παρακαλεῖ. Πρῶτον τοίνυν μὲν ἀγαθὸν ἔμοιγε καὶ προσηκόντως νομίζεται τὸ τὸν ἄν(θρωπ)ον δι' αὐτοῦ τὸν πρὸς τοὺς πέν[ητας] || 12 ἔλεον δρᾶν, μᾶλλ(ον) δὲ δι' αὐτῶν ἀνατιθέναι τὰ ἑαυτοῦ τῷ Θ(ε)ῷ, ἕως τὸν τοῦ ματαίου βίου δίαυλον διανύων ἐστί· δεύτερον δὲ τὸ κ(α)τ(ὰ) τὸν καιρὸν δράσ[αι τὸν πρὸ] || 13 τοῦ τέλους τὴν εὐποιΐαν αὐτοῦ, τοὺς περὶ τὴν ἐνδεκάτην εἰσελθόντας μιμούμενος εἰς τὸν ἀμπελῶνα· τρίτον δ' αὖθις τὸ προαιρεῖσθαι μὲν τὰ καλὰ καὶ τοι[αῦτα] || 14 τίθεσθαι περὶ πλείστου, μήπω δὲ τοῦ πράγματος κύριον δι' οὗ τὸν ἔλεον ἔργοις φθάσαντα δείξη γενέσθαι, διὰ συγγεν(ῶν) ἢ συνήθων ἐκείνου τὸ προσ[ῆκον (καὶ)] || 15 βουλητὸν καὶ μετὰ θάνατον πράττεται· ἔξω δὲ τούτων, ὃ καὶ τελευταῖον πάντων νομίζεται, τὸ μετὰ θάνατόν τινος οἰκονομῆσαί τινα τῶν ἐκείνου συνήθω[ν] || 16 δικαίως τὲ καὶ νομίμ(ως) τἀκείνου χρήματα, διαμερισάμενον εἴς τε τοὺς παῖδας (καὶ) τὴν ψυχήν, καὶ τοὺς μὲν οἰκονομία προνοήσασθαι χρηστῆ καὶ νομίμω, τῆ δὲ [δοῦ-]||17ναι τὶ τῶν ἐκείνης αὐτῆ διὰ τῶν πενήτων, μᾶλλον δ' ὑπὲρ ἐκείνης τῶ Χ(ριστ)ῶ διὰ τούτων, ὡς καὶ νῦν ἐστιν ἐφ' ἡμᾶς. Τοῦ γὰρ ἐμοῦ πεσόντος ἀδελφόπαιδος ἐν πολέμ[ω] || 18 Παλαιολόγου τοῦ κυρ(οῦ) Ἀλεξίου, κρίμασιν οἷς ὁ Θ(εὸ)ς οἶδεν ἀρρήτοις, ὁ τὰ πάντα προσηκόντ(ως) οἰκονομῶν καὶ τὸν τῆς ζωῆς ὅρον συμφερόντ(ως) ἑκάστω [νέμων], || 19 αὐτὴ τῶν ἐκείνου παίδων καὶ τῶν πραγμάτων καὶ αὐτῆς γε τῆς ἐκείνου ψυχῆς ἀναγκαί(ως) ἐπίτροπος ἔστην, ἐπείπερ ἐν τοῖς υἱοῖς μᾶλλ(ον) ἐκεῖνον ἐλογιζόμη[ν ὄντα] || 20 μοι, ἀλλ' οὐκ ἓν τῶ μέρει τῶν ἀδελφοπαίδων τελοῦντα μοι· τίς γὰρ τ(ῶν) πάντων οὐκ οἶδ(εν), ὅπ(ως) ὁ μὲν ἐμὸς ἀδελφός τε π(ατ)ὴρ δ' ἐκείνου τὸ κοινὸν ἀπέδωκε χ[ρέος καὶ] || 21 δὴ νέος, τὸν

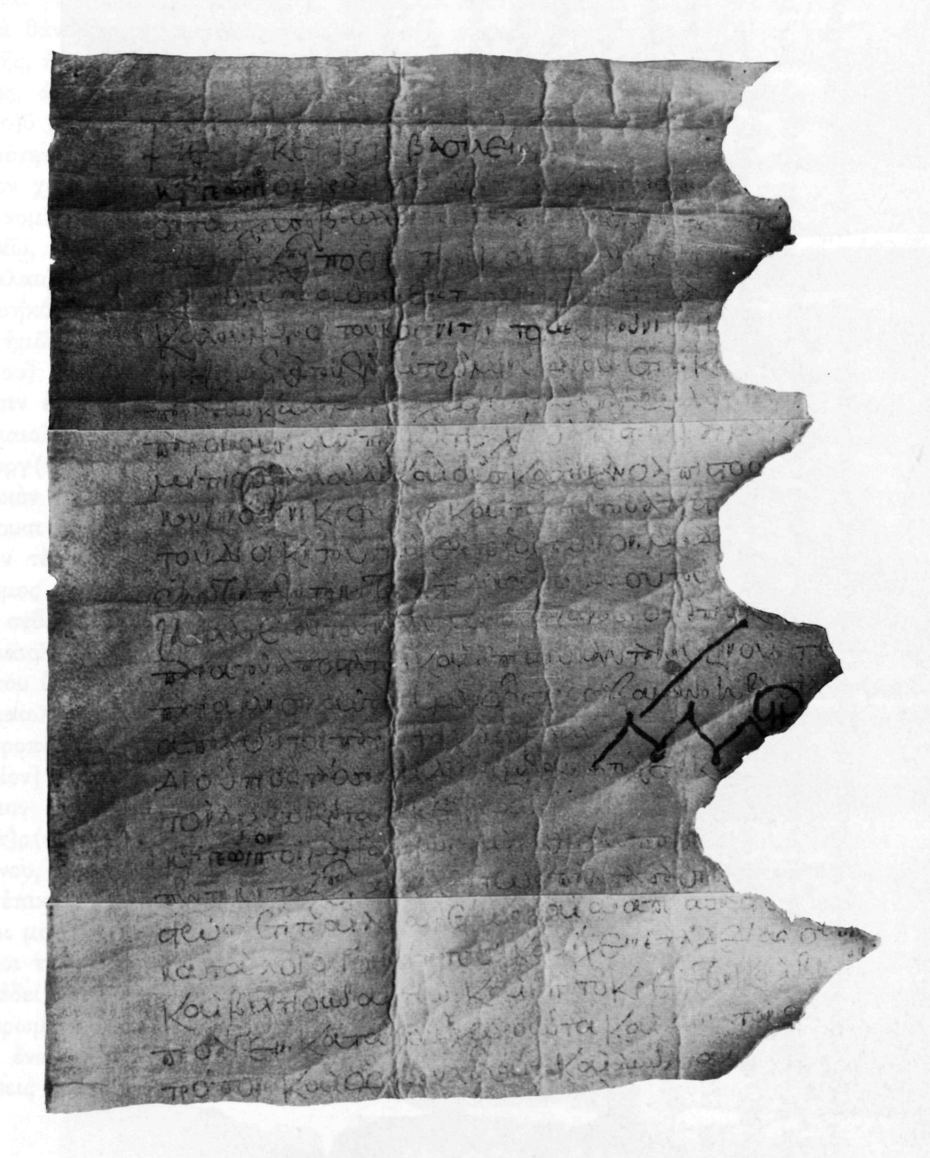
L. 1 καλὸ[ν ἑαυτῶ] : καλ[ὸν] G || l. 3 καλὸν [τῆς] : καλὸ[ν τὸ τῆς] G || l. 4 ὁρᾶται : ὁρᾶτε G || ὄγ[κος, οὐ δό-] : ὄ[νομα οὐδὲ δό-] G || l. 5 γιγνο[μένας, τί] : γιγνο[μένας, οὐκ οἶδα τί] G || l. 6 [..±5..] : [ῥῆσιν] G fort. ἀγ[γελίαν] cf. l. 22 ἀγαθοί || l. 7 *Matth.* 6, 20 || l. 7 μ[..±5..-] : μ[εγάλα ἐ-] G fort. legendum μ[ὴ δεδου-] || l. 9-10 cf. *Tim.* I, 6, 8 || l. 10 [Σ(ωτῆ)ρ(ο)ς] : σ(ωτῆ)ρ[ος] G || l. 11 δι' : ἀπ' G || l. 12 δράσ[αι τὸν πρὸ] : δρά[σαι πρὸ] G || l. 13 cf. *Matth.* 20, 5, 9 || τοι[αῦτα] : τ[οῦτο] G || l. 14 δείξη : δείξει G || προσ[ῆκον καί] : προ[σῆκον] G || l. 17 ἐκείνης[1] : ἐκείνου G lege ἐκείνου || l. 20 ἓν : ἂν G || ἀδελφός : post corr. supra -φὸς || l. 20-21 χ[ρέος καὶ] δή : [χρεὼν κομι] δῆ G.

ἴδιον ἐάσας υἱὸν Παλαιολόγον τὸν κῦριν Ἀλέξιον ἄωρον ὄντα πάνυ τῇ ἡλικίᾳ, ὅπ(ως) δ' αὐτὸν λαβοῦσα ἀνέθρεψά τε καὶ περιεπ[οίησα], || 22 καὶ τέλος ὅσαπερ ἐν τοῖς υἱοῖς ἀγαθοί τὲ καὶ γνήσιοι δρῶσι π(ατέ)ρες, ταῦτα καὶ αὐτὴ πεποίηκα ἐν ἐκείνω; ἔνθέν τοι (καὶ) νῦν μετὰ θάνατον τὸν ἐκείνου, [ἅτε] || 23 τῶν ἐκείνου πάντων φροντίζουσα καὶ τῆς ἐκείνου ψυχῆς, ἧς οὐδ' ὁ σύμπας κόσμος ἐστὶν ἄξιος, κ(α)τ(ὰ) τὴν θαυμαστὴν φωνὴν τοῦ Σ(ωτῆ)ρ(ο)ς, ἀνατίθημι τὶ τ[ῆς] || 24 ψυχῆς ἕνεκα τῆς ἐκείνου τῇ πανυπεράγνω μ(ητ)ρὶ τοῦ Θ(εο)ῦ μου, καὶ παρατίθημι πρὸς τὴν ταύτης σεβασμί(αν) μονὴν τὴν ἐν τῷ Ἄθω διακειμένην καὶ ἐπικεκλημ[ένην] || 25 του Φιλοθέου τὸ περὶ τὸν κάμπον τῶν Σερῶν διακείμενον χωρί(ον) τὸν Ἅγιον Γεώργιον (καὶ) ἐπωνομαζόμεν(ον) τὸ Μπεριτζίτζικον μετὰ τῆς νομῆς (καὶ) περιοχῆ[ς] || 26 πάσης αὐτοῦ, σὺν τῇ ἐν αὐτῷ οὔσῃ λίμνῃ καὶ τῷ ἐν αὐτῷ λόγκω, ὅπερ οὐκ ἔφθασε μὲν χωρίον λαβεῖν ὁ περιπόθητός μοι ἀνεψιὸς κῦρ Ἀλέξιος ὁ [Παλαιολόγος] || 27 διὰ τὰς τῶν πραγμάτων συγχήσεις, ἦν δ' ὡς ἀληθ(ῶς) ἓν τῶν ἐκείνω προσηκόντων κτημάτων, καθῶς δηλωθήσεται. Τοῦ πάππου τοῦ κρατ[αιοῦ (καὶ) ἁγίου] || 28 ἡμῶν αὐθέντου (καὶ) βασιλέως, τοῦ αὐθέντ(ου) μου τοῦ π(ατ)ρ(ό)ς μου τοῦ μακαρίτ(ου) ἐκείνου, μέλλοντος μεθίστασθαι τῶν ἐνθάδε καὶ πρὸς Θ(εὸ)ν ἀποδημεῖν, ἐπαφίησιν ἐν δι[αθήκῃ] || 29 τῷ ἐγγόνῳ μὲν ἐκείνου, ἐμῷ δὲ ανεψιῷ, κυρῷ Ἀλεξίω τῷ Παλαιολ(ό)γω, λεγάτου χάριν, τὸ παρ(ὸν) χωρί(ον) τὸ ἐπωνομαζόμενον ὁ Ἅγιος Γεώργ(ιος) τὸ Μπερζίτζικον μετὰ τ[ῆς νομῆς] || 30 καὶ περιοχῆς αὐτοῦ, ὅπερ ἦν μὲν γονικὸν τοῦ αὐθέντ(ου) μου τοῦ π(ατ)ρ(ό)ς μου, ἡμῶν τοῦ γένους ἀνέκαθεν, (ὡς) μαρτυρήσουσι πάντες οἱ τὸ πρᾶγμα καλῶς εἰδότες, ἐ[χορηγήθη] || 31 [δὲ] τούτω καὶ χρυσόβουλον θεῖον τὲ καὶ σεπτόν· ὅθεν καὶ πρὸς Θ(εὸ)ν ἀπαίρων ἐκεῖνος ἐπάφῆκε τοῦτο, (ὡς) ἡ ἔννομος ἐκείνου διαθήκη διδάσκει, τῷ τε ἰδ[ίω] || 32 ἐγγόνῳ κυρῷ Ἀλεξίω καὶ τῇ θεία καὶ σεβασμία μονῇ τοῦ Φιλοθέου· καὶ τὴν μὲν τοῦ χωρίου δεσποτείαν ἐπαφῆκε τῷ Παλαιολόγω, τὴν δὲ σεβασμίαν μονὴν || 33 λαμβάνειν κατ' ἔτος ἀπό γε δὴ τοῦ χωρίου τούτου ὑπέρπυρα δέκα ψυχῆς ἕνεκεν τῆς ἐκείνου· λειτουργήσαντος δὲ τῷ χρεῶν καὶ τοῦ Παλαιολ(ό)γου κυρ(οῦ) Ἀλεξίου, || 34 ἅτε τῶν ἐκείνου καὶ πάλιν αὐτὴ γενομένη πραγμάτων ἐπίτροπός τε καὶ οἰκονόμος καὶ τῶν παίδων ἐκείνου καὶ τῆς ψυχῆς, ἀνατίθημι τὸ ε[ἰρημένον χωρίον] || 35 ἅπαν μετὰ τῆς νομῆς αὐτοῦ καὶ περιοχῆς, τῆς λίμνης τὲ καὶ τοῦ λόγγου, τὸν Ἅγιον Γεώργ(ιον) τὸ Μπερζίτζικον λέγω, ὑπὲρ τῆς ψυχῆς τοῦ αὐθέντου μου τ[οῦ π(ατ)ρ(ό)ς μου καὶ] || 36 τοῦ ἀνεψιοῦ μοι κυροῦ Ἀλεξίου τοῦ Παλαιολόγου καὶ τῶν παίδων ἐκείνου, πρὸς τὸ μέρος τῆς σεβασμί(ας) μονῆς τῆς πανυπεράγνου (καὶ) Θεομ(ήτο)ρ[(ος) τῆς ἐπικεκλη-]||37μένης τοῦ Φιλοθέου· ὅθεν καὶ ὀφείλουσιν οἱ ἐν τῇ ῥηθείσῃ μονῇ ἐνασκούμενοι μοναχοὶ καθέξειν αὐτὸ δὴ τὸ χωρί(ον) χωρὶς λόγου τινὸς καὶ προ[φάσεως] || 38 ὡς κύριοι τέλειοι, μὴ παρά τινος εὑρίσκοντες ἐμποδισμὸν τὸν τυχόντα, ἔχειν τὲ τοὺς μοναχοὺς ἐπ' ἀδεί(ας) ποιεῖν ἐπ' αὐτὸ δὴ ὅσαπερ οἱ ἱεροὶ καὶ θεῖοι κ[ανόνες] || 39 τὰ τῷ Θ(ε)ῷ ἀφιερωμένα παρακελεύονται δρᾶν τοῖς οἰκονόμοις κτημάτ(ων) τῶν ἱερῶν, ὀφειλόντ(ων) τῶν ἐνασκουμενων ἐν τῇ ῥηθείσῃ σεβασμία μονῇ μοναχῶν [ἁπάντων] || 40 ποιεῖσθαι δεήσεις πρὸς τὸν Θ(εὸ)ν ὑπέρ τε τῶν σφῶν κτητόρων, τῶν ἁγί(ων) μοι ἐκείν(ων) αὐθέντων

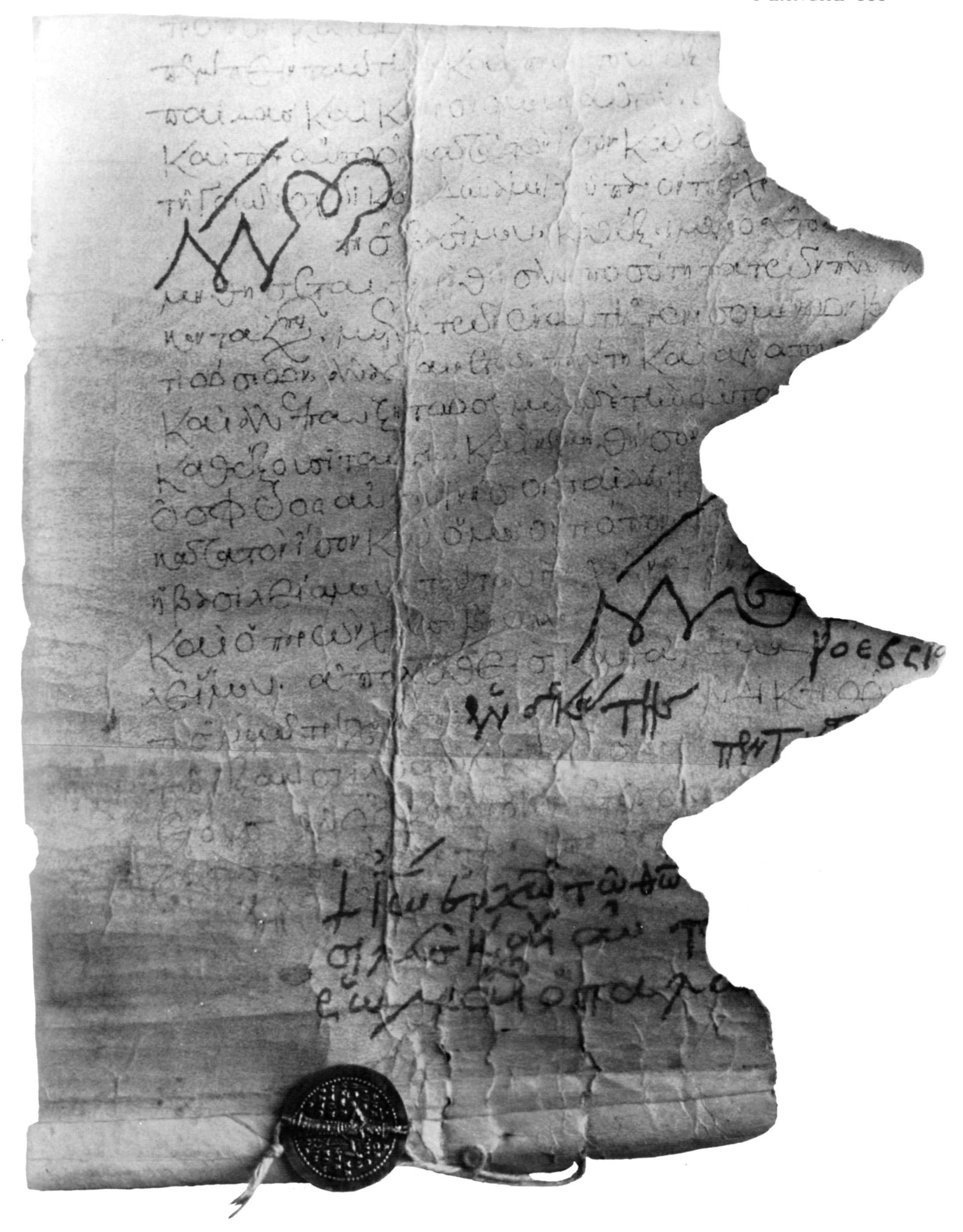
L. 21 περιεπ[οίησα] : περιέ[πουσα ἦν] G || l. 22 [ἅτε] (cf. l. 34) : [τῶν] G || l. 23 τῶν ἐκείνου : [ἐκείνου] G || cf. *Matth.* 16, 26 || l. 23-24 τὶ τῆς ψυχῆς ἕνεκα τῆς ἐκείνου : om. R || l. 25 Σερῶν : Σερρῶν R || χωρί(ον) : μόριον R || καί[1] : om. R || ἐπωνομαζόμενον : ἐπονομαζόμενον R || Μπεριτζίτζικον : Μπερίτζικον R Μπερτζίτζικον G || l. 26 λόγκω : λόγγῳ R || κῦρ : (κῦρις) G || l. 27 καθῶς : καθὼς G || κρατ[αιοῦ (καὶ) ἁγίου] : κρα[ταιοῦ] G || l. 30 ἐ[χορηγήθη] : ἐ[κύρωσε] G || l. 31 [δέ] : δὲ G || l. 32 μονὴν : μο[νὴν] G || l. 33 τῷ χρεῶν : lege τὸ χρεὼν || l. 36 μοι : μου G || l. 37 ῥηθείσῃ : post corr. supra -θεῖσῃ || l. 39 [ἁπάντων] : ἁπάν[των] G.



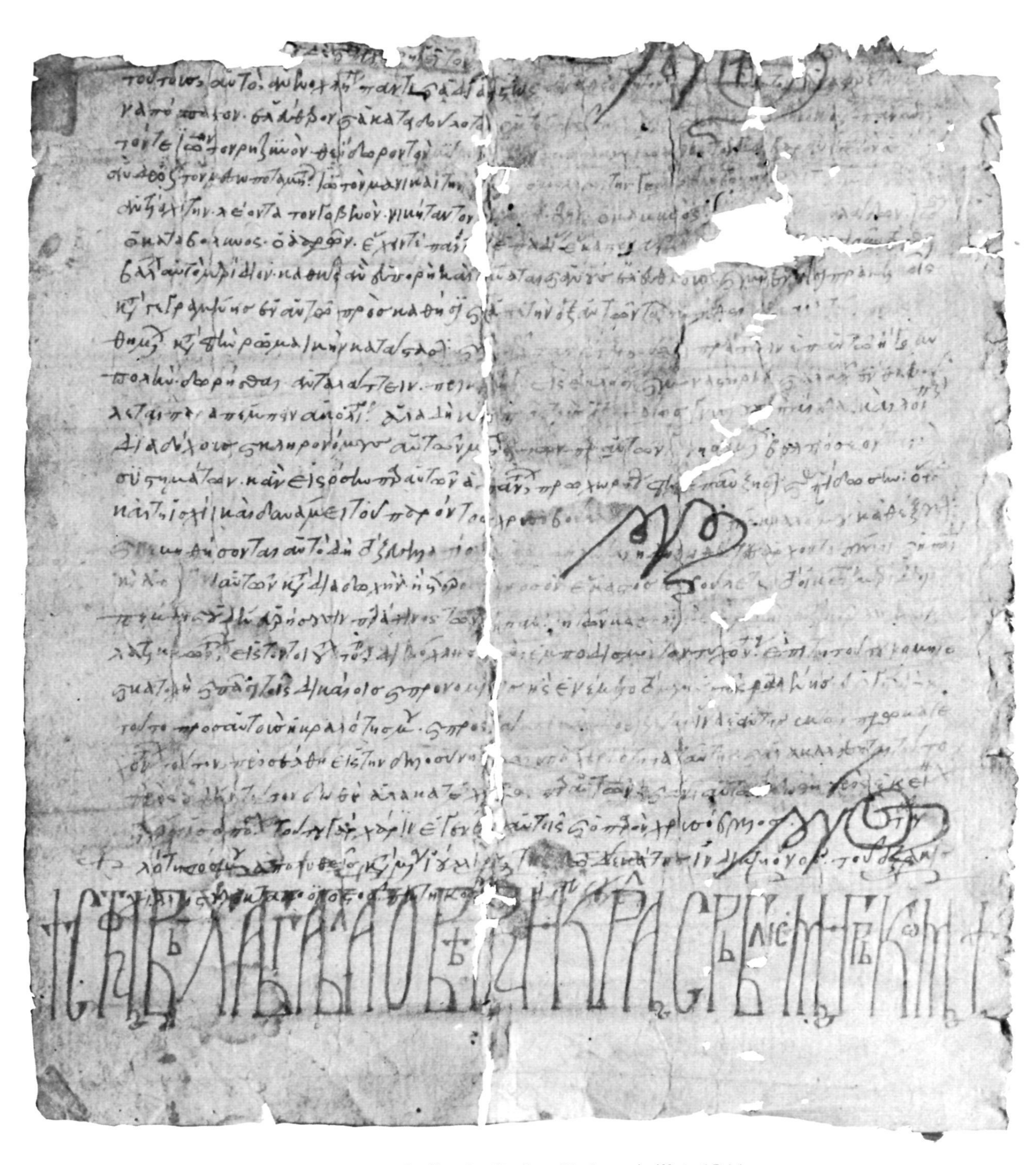
1. Prostagma d'Andronic II Paléologue, juin [1326].



2. Chrysobulle de Jean V Paléologue, novembre 1342 : l. 1-26.

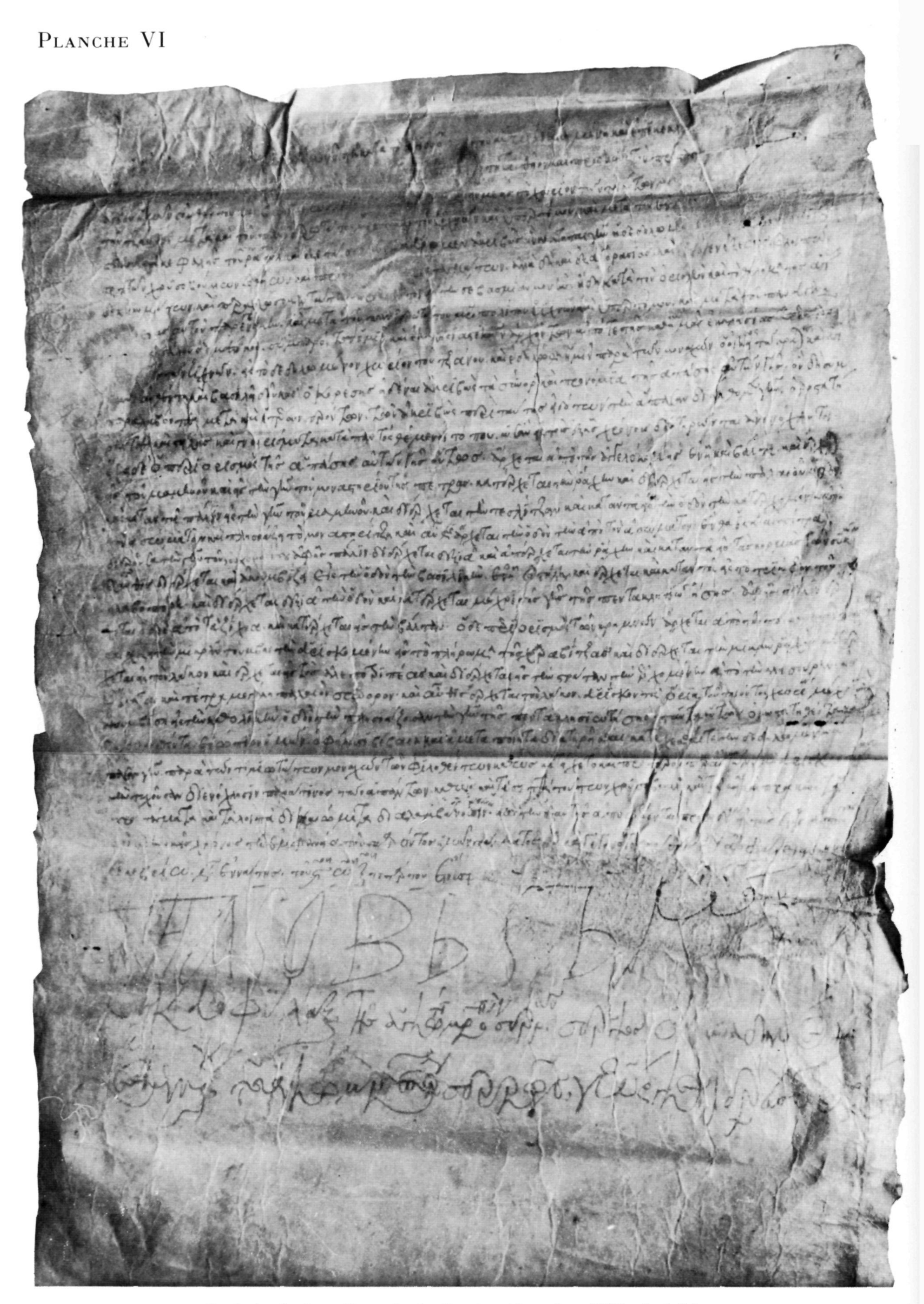


2. Chrysobulle de Jean V Paléologue, novembre 1342 : l. 27-48.

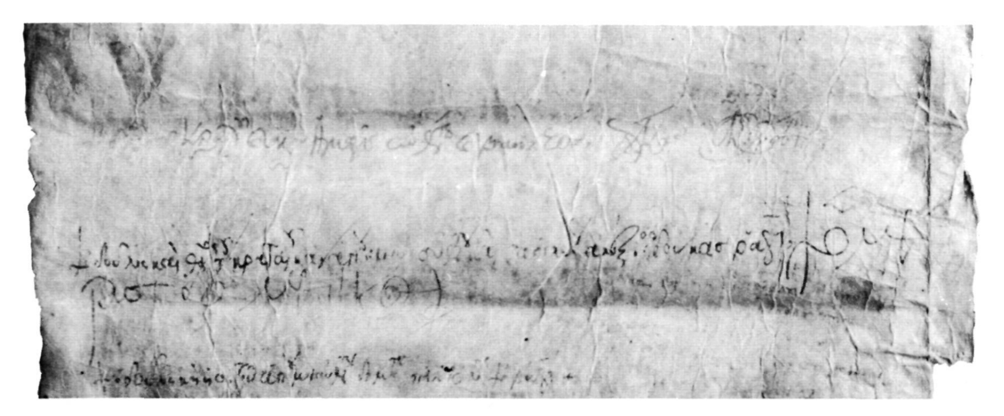


3. Chrysobulle de Stefan Dušan, juillet 1344.

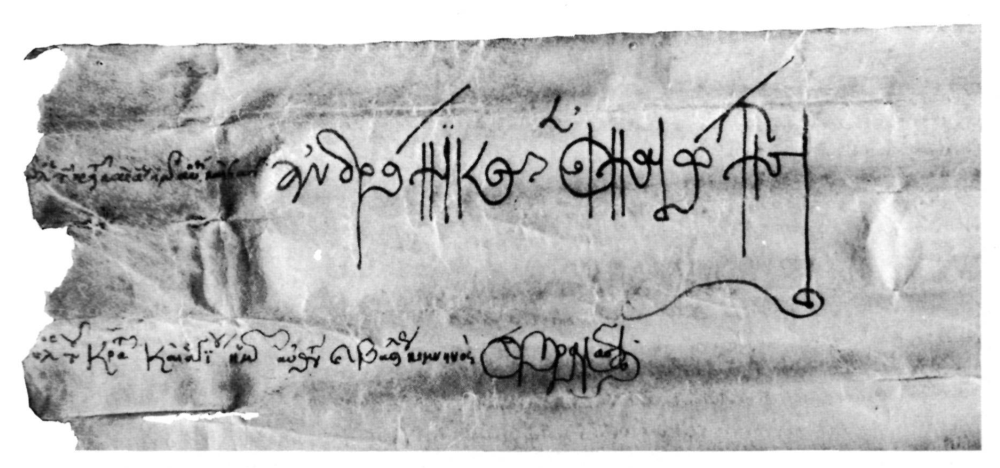
4. Chrysobulle de Stefan Dušan, septembre [1347].



5. Acte de la métropole de Serrès, décembre 1355 : l. 1-34.



5. Acte de la métropole de Serrès, décembre 1355 : l. 35-38.



6. Donation de Théodora Palaiologina Philanthrôpènè, décembre 1376 : l. 51-52.

6. Donation de Théodora Palaiologina Philanthrôpènè, décembre 1376 : l. 1-30.



6. Donation de Théodora Palaiologina Philanthrôpènè, décembre 1376 : l. 26-50.



7. Acte de recenseurs, [fin du xive ou début du xve s.].



Appendice I. Faux chrysobulle d'Andronic II Paléologue.

Appendice II. Acte des moines de Philothéou, février 1541.





2. Chrysobulle de Jean V Paléologue, novembre 1342 : le sceau.





Appendice I. Faux chrysobulle d'Andronic II Paléologue : le sceau.

τὲ καὶ γονέων, (καὶ) ὑπὲρ τοῦ περιποθ(ή)τ(ου) μοι ἀνεψιοῦ κυροῦ Ἀλεξίου τοῦ || [41] Παλαιολόγου, ὡς τῆς ἐκ δεξιῶν στάσεως τύχωσι τοῦ Σ(ωτῆ)ρ(ο)ς ἐν τῇ τῆς ἀναστάσεως φρικτῇ τὲ καὶ θεία ἡμέρα· τούτου καὶ γὰρ χάριν ἐγέ[νετο (καὶ) τὸ παρὸν] || [42] ἡμέτερον ἀφιερωτήριον γράμμα (καὶ) ἐπεδόθη πρὸς τὸ μέρος τῆς σεβασμί(ας) (καὶ) ἱερᾶς μονῆς τῆς ὑπεράγνου (καὶ) Θεομ(ήτο)ρ(ο)ς τῆς ἐν τῷ ἱερῷ Ἄθω δι[ακειμένης (καὶ) ἐπι-]||[43]κεκλημένης τοῦ Φιλοθέου, κ(α)τ(ὰ) μῆνα δεκέβριον τῆς πεντεκαιδεκάτης ἰνδικτιῶνος τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ ὀκτακοσιοστοῦ ὀγδοηκοστοῦ πέμ[πτου ἔτους], || [44] ἐνώπιον τῶν ὑπογραψάντων ἀρχόντων ἀξιοπίστων μαρτύρων +

\+ Θεοδορα Παλεολογινα η Φιλανθρωπ[ηνή]

|| [45] + Ὁ δοῦλος τοῦ κρατ(αιοῦ) (καὶ) ἁγ(ίου) ἡμ(ῶν) αὐθ(έν)τ(ου) (καὶ) βασιλέως ΜΙΧ(ΑΗ)Λ Ὁ ἈΣΤΡΑ͂Σ +

|| [46] + Ὁ δοῦλος τοῦ κρατ(αιοῦ) καὶ ἁγ(ίου) ἡμ(ῶν) αὐθ(έν)τ(ου) (καὶ) βασιλέ(ως) ΘΕΌΔΩΡΟΣ Ὁ ΚΑΝΤΑΚΟΥΖΗΝΟΣ +

|| [47] + Ὁ δοῦλος τοῦ κρατ(αιοῦ) (καὶ) ἁγ(ίου) ἡμ(ῶν) αὐθ(έν)τ(ου) (καὶ) βασιλέως ΓΕΏΡΓΙΟΣ Ὁ ΓΑΒΡΙΗΛΌΠΟΥ[ΛΟΣ +]

|| [48] + Ὁ δοῦλος τοῦ κραταιοῦ (καὶ) ἁγ(ίου) ἡμ(ῶν) αὐθ(έν)τ(ου) (καὶ) βασιλέ(ως) ΔΟΥ͂ΚΑΣ Ὁ ΜΑΛΕΣΗΝΟΣ +

|| [49] + Ὁ δοῦλος τοῦ κρατ(αιοῦ) (καὶ) ἁγ(ίου) ἡμ(ῶν) αὐθ(έν)τ(ου) (καὶ) βασιλέως ἈΝΔΡΌΝΙΚΟΣ ΤΑΡΧΑΝΕΙΏΤΗΣ Ὁ ἈΠ..ΔΑ͂Σ + [τὸ παρὸν ἀφιερω-]||[50]τήριον γράμμα προστάξῃ τῆς θεί(ας) τοῦ βασιλέ(ως) ἐκδόσας μαρτυρίας ἕνεκεν ὑπέγραψα +

Verso || [51] [+ Ὁ δ]οῦλος τ(οῦ) κρατ(αιοῦ) καὶ ἁγ(ίου) ἡμ(ῶν) αὐθ(έν)τ(ου) καὶ βασιλ(έως) ἈΝΔΡΌΝΙΚΟΣ Ὁ ΟἸΝΑΙΏΤΗΣ +

|| [52] [+ Ὁ δ]οῦλος τοῦ κρατ(αιοῦ) καὶ ἁγίου ἡμ(ῶν) αὐθ(έν)τ(ου) (καὶ) βασιλέ(ως) Κομνηνὸς Ὁ ΒΡΑΝΑ͂Σ +

L. 41 cf. *Matth.* 25, 33-34 || Σ(ωτῆ)ρ(ο)ς : π(ατ)ρ(ὸ)ς G || l. 45 Ἀστρᾶς : Ἀφρᾶς G || l. 47 Γεώργιος ὁ Γαβριηλόπου[λος] : Κωνσταντῖνος ὁ .... G || l. 48 Μαλεσηνος : Μαχωνέος R .... G || l. 49 Ταρχανειώτης ὁ Ἀπ..δᾶς : Παλαιολόγος R Ταρχανειώτης ..... G || l. 50 προστάξῃ : προστάξει G || lineas 51 et 52 om. G || l. 52 Βρανᾶς : Βραγλάσιος R.

7. ACTE DE RECENSEURS

πρακτικόν (l. 41)
γράμμα (l. 46)

[fin du XIVe ou début du XVe s.]

Recensement des biens de Philothéou à Lemnos.

LE TEXTE. — Copie (archives de Philothéou) sans marque d'authentification (XVe-XVIe s.). Parchemin, légèrement irrégulier en bas, 510/515 × 340/370 mm. Neuf plis horizontaux, deux verticaux. Très bonne conservation. Encre noire. Orthographe et accentuation défectueuses. Manquent parfois des syllabes à l'intérieur de mots, voire des mots entiers (l. 1, 16, 20, 31, 32, 38, 39, 40, 43); souvent des lettres au milieu d'un mot, ou des mots entiers, sont écrits en inter-

ligne, probablement par le scribe après relecture. Point sur nombreux iota, mais aussi sur d'autres voyelles iotacisées (hypsilon surtout, quelques èta l. 13, 22, 32, 41); pas de trémas, sauf l. 27; une apostrophe (l. 5); tilde au-dessus des chiffres (l. 6, 8, 22, 26, 36). Noter l'abréviation de α par le signe « : » (l. 33, 41, 42). Le copiste a omis deux fois (l. 8, 23) le chiffre des modioi sans laisser de blanc. — *Verso* (lectures Darrouzès) : 1) + Χρησοβουλλον διὰ τῆν Λημνον; 2) Ὅλα αὕτα τῆς Λήμνου. — Pl. X.

Inédit.

Analyse. — L'empereur a ordonné [aux recenseurs de Lemnos] de procéder au recensement et de mettre chacun en possession de son bien; ils ont trouvé, en particulier, que le monastère athonite de la Vierge dit de Philothéou possède, dans l'île de Lemnos, les biens suivants (l. 1-3) : 1) un métoque à l'intérieur de Palaiokastron, [qui comprend] l'église de Saint-Démétrius et des maisons à deux niveaux avec une cour devant [cette] église (l. 3-5); 2) [autres biens à Palaiokastron] : une cour près de Kausoulos et de la muraille du kastron, deux maisons offertes par feu l'hétériarque Kalygas, une autre [maison] à l'*emporion* du kastron, offerte par Aliazès (l. 5-7); 3) un jardin irrigué de deux modioi, près de Mésaion Phréar (l. 7); 4) une vigne de *vacat* modioi à Platys, offerte par Ponèris (l. 7-8); 5) une vigne de 20 modioi, ayant sa propre délimitation, près du palaiokastron de Sainte-Thècle (l. 8); 6) une terre près du village tou Laktoboïdi, qui avait été délimitée et remise aux moines bien auparavant par feu Trichas (qui avait fait le recensement de Lemnos sur ordre de l'empereur), en échange de la terre mentionnée dans le chrysobulle antérieurement délivré [au monastère], terre qui était dispersée dans plusieurs villages et à divers endroits, ce qui était nuisible au fisc et peu profitable aux moines (l. 8-12). Délimitation de cette terre; sont mentionnés : la montagne tou Kaniklè dite Mégala Brachè, le cours d'eau qui descend jusqu'aux clôtures *(périphragmata)* de Kaniklès, la terre donnée au fils de Skotarogénès, le palaiochôrion de Koulinara et le sentier qui y conduit, le sentier venant des Hèliokautai, l'église en ruine de Saint-Athanase, le ruisseau Kédrènos, le sentier des Hèliokautai à Salonikaios, celui de Chaoulinè, le ruisseau qui descend de l'Hébraïkè, l'église de Sainte-Hélène, la route publique de Kotzinos à Palaiokastron, la terre du fisc attribuée au stratège Sidèrakès, la terre du kastrophylax Mougdouphès. Soit une terre de 1828 modioi, dont *vacat* modioi incultes et non irrigués (l. 13-23). A l'intérieur de cette délimitation, les moines de [Philothéou] possèdent tous les bâtiments en ruines *(oikochalasmata)* au palaiochôrion, l'église de Sainte-Paraskeuè qu'ils ont rebâtie, près de cette [église] une parcelle de vigne (μερικὸν ἀμπέλιον) qu'ils ont récemment plantée, diverses maisons où ils résident (καταμονὰς αὐτῶν), des *pitharia* et trois *doulika zeugaria* (l. 23-26). Les moines ont demandé aux [recenseurs] d'être maîtres des parèques *(anthrôpoi)* qu'ils feront venir éventuellement de loin et installeront dans le métoque; [ils ont demandé] que les agents du fisc n'aient pas le droit de détacher [du métoque] certains de ces [parèques] pour les soumettre au fisc, dès lors que [les moines] auront déclaré ces hommes aux képhalai successifs [de Lemnos] et aux agents du fisc; en vertu de l'autorité qui leur est conférée par l'empereur, les [recenseurs] ordonnent que, si les moines agissent ainsi, les

[parèques] en question seront libres et que le fisc ne les inquiétera pas (l. 26-31). 7) Le monastère possède en outre une bergerie *(mandrotopion)* à Phakos, au lieu-dit Spèlaia. Délimitation; sont mentionnés : le muret *(pétrostichon)* qui est au carrefour, le ruisseau descendant de Spiri et de Koulinara, Bourléa, Bigli, le guet *(mérobigli)* à Skopos, au [lieu-dit] Anémodouri, Maurochoma et Astrapomandra (l. 31-35). 8) Le monastère possède un moulin *(pyrgomylona)* à Palaiokastron, taxé par Trichas à trois nomismata, somme que confirment les [recenseurs] (l. 35-37). 9) Le monastère possède également un terrain pour un moulin *(mylotopion)*, dont le quart appartient à Loumpertopoulos; Komnènos a réclamé ce [terrain], comme non utilisé, pour [y] reconstruire un moulin, [s'offrant à] payer au fisc la taxe habituelle telle qu'elle a été fixée, mais les moines ayant revendiqué le terrain et [demandé] à payer eux-mêmes la taxe de trois nomismata, les [recenseurs] le leur accordent (l. 37-40). De plus, le métoque [de Philothéou] sera grevé du *bigliatikon* annuel, tandis que tous les autres [biens] enregistrés dans ce praktikon jouiront de l'exemption accordée au monastère par le chrysobulle (l. 40-43). La terre de feu Chalibéris, que détenait le moine Raoul pour deux nomismata, est comprise dans le [domaine] délimité ci-dessus; les moines doivent posséder cette terre sans être inquiétés par qui que ce soit (l. 43-46). Conclusion (l. 46). Annonce des signatures (l. 46). Adresse (l. 46-47).

NOTES. — *Date.* Cette copie non datée du praktikon contient quelques éléments permettant de proposer une datation approximative de l'original. Le praktikon est postérieur au chrysobulle de Jean V de 1354 (*Philothéou* nº 10) : c'est en effet de ce chrysobulle qu'il est question aux l. 11-12 et 42 de notre document puisque, comme le notent nos recenseurs, les moines de Philothéou détenaient un chrysobulle qui leur confirmait des parcelles dispersées à Lemnos (ce qui est précisément le cas du chrysobulle de Jean V, cf. plus bas, *Domaine*) et les exemptait de toute charge (cf. *Philothéou* nº 10, l. 175-181 et l. 42-43 de notre document). Notre praktikon est aussi postérieur au recensement de Trichas (mentionné l. 9-10), qui a été fait avant juin 1387, date à laquelle Trichas n'était plus en vie (Vatopédi : *ékeinos*), mais à une date assez proche de celle-ci, puisqu'en juin 1387 vivaient encore à Lemnos des *gérontés* qui y avaient assisté *(ibidem)*. Notre praktikon est donc vraisemblablement postérieur au troisième quart du XIVᵉ s.

Ce praktikon a été établi sous le règne de l'empereur qui avait donné l'ordre à Trichas de procéder au recensement de Lemnos (cf. l. 10 de notre document); il est difficile d'admettre que cet empereur soit Jean V, qui est mort en 1391, à une date assez proche, selon nous, du recensement de Trichas; il ressort en effet de notre document que ce recensement lui était bien antérieur (l. 9 : πρὸ χρόνων). Dans ce cas, l'empereur en question serait Manuel II, qui était gouverneur de Thessalonique entre automne 1382 et avril 1387 (cf. DENNIS, *Manuel II*, p. 57 sq.); durant cette période, Manuel agissait en seigneur indépendant (émission de chrysobulles, DÖLGER, *Regesten* V, nᵒˢ 3173a, 3175b, 3180a, etc.; cf. DENNIS, *Manuel II*, p. 99) et était peut-être maître, en 1385 au moins, d'une partie de Lemnos (cf. *ibidem*, p. 124).

Le domaine de Philothéou à Lemnos. Avant 1354, Philothéou construisit un métoque à Palaiokastron (*Philothéou* nº 10, l. 53-56) et acquit, par achat ou

donation, divers bien dans l'île, dont il fut mis en possession par deux recenseurs : a) le grand hétériarque Nicéphore Choumnos (*ibidem*, l. 58-61, autre que son homonyme l'*épi tou kanikleiou* attesté à la fin du XIIIe s. et au début du XIVe), vraisemblablement sous le règne de Jean V, dont Choumnos était l'*oikeios* (*ibidem*, l. 59); b) Jean Bryennios Laskaris, « oncle » de Jean V (*ibidem*, l. 170-171 : mélecture Λαοκαρίου), à une date proche de 1354 : nous savons en effet que Laskaris Bryennios (nommé à tort selon nous Manuel dans *Lavra* III, p. 60) établit en 1355 un praktikon des biens de Lavra à Lemnos (*Lavra* n° 136). Les biens de Philothéou à Lemnos comprenaient à cette époque trois maisons et une cour à Palaiokastron, près du métoque (*Philothéou* n° 10, l. 168-169, qui sont sans doute les οἰκήματα ἀνωγαιοκάτωγα μετ' αὐλῆς τῆς ἔμπροσθεν τοῦ ναοῦ des l. 4-5 de notre document); un *topion* au même endroit (*Philothéou* n° 10, l. 169), qu'on ne peut identifier; plusieurs parcelles dispersées à Laktoboïdin et ailleurs (*ibidem, passim)*, dont certaines se retrouvent dans notre praktikon; un bien de Ponèrès à Platys (*ibidem*, l. 110-111, qui doit être la vigne mentionnée, sans indication chiffrée, aux l. 7-8 de notre document) et un *kèpotopion* de deux modioi près d'un puits (*Philothéou* n° 10, l. 105-106, vraisemblablement le même que le κηπάριον ὑπόποτον à Mésaion Phréar, qui fait aussi deux modioi, l. 7 de notre document); en outre, trois moulins à vent (*Philothéou* n° 10, l. 167-168; l'un d'entre eux peut être le *pyrgomylôn* de la l. 36 de notre document) et trois parèques (*Philothéou* n° 10, l. 96-99). En 1354, Jean V confirma au monastère, par chrysobulle, tous ces biens, auxquels il ajouta la terre de l'hétériarque Stylianos et des parèques (*ibidem*, l. 124-162), et qu'il exempta d'impôt.

Après l'émission du chrysobulle, Philothéou obtint à Lemnos d'autres biens, que nous connaissons par notre document : une cour et trois autres maisons à Palaiokastron (l. 5-7), une vigne de 20 modioi à Sainte-Thècle (l. 8), une bergerie à Phakos (l. 31). Nous ne savons pas si ces biens furent acquis avant ou après le nouveau recensement de Trichas. En tout cas, par ce recensement (avant juin 1387, cf. plus haut), la plupart des parcelles dispersées furent regroupées et Philothéou fut mis en possession d'un domaine de 1828 modioi à Laktoboïdin (l. 8-23). Le même recenseur taxa le *pyrgomylôn* (l. 37), peut-être aussi les autres moulins du monastère, s'ils fonctionnaient encore; c'est à l'occasion de ce recensement que dut être imposé, en outre, le *bigliatikon* (l. 41), dont il n'est pas question dans le chrysobulle de Jean V et que les recenseurs de notre document trouvent déjà fixé.

Il ressort de notre document qu'au tournant du XIVe s. le monastère a subi des pertes à Lemnos, mais qu'il essaie de mettre en valeur ses biens au moment de l'émission de notre acte : il n'a plus de parèques, un de ses trois moulins n'est plus mentionné, l'autre est tombé en ruines (l. 37-38, 39, 40 : *mylotopion*; un moulin y avait jadis existé : cf. ἀνακτίσῃ l. 38); le domaine de Laktoboïdin est abandonné (cf. *palaioklèsin* l. 16, *palaiochôrion*, *oikochalasmata* l. 24); mais les moines se livrent à des aménagements : ils ont transformé leur *kèpotopion* en un verger irrigué (l. 7) et sont en train de repeupler le village de Laktoboïdin; ils y construisent une église (l. 24), plantent une vigne, commencent à y habiter eux-mêmes (l. 25); ils y ont trois attelages (l. 26) et pensent à y installer des paysans (cf. l. 26-27).

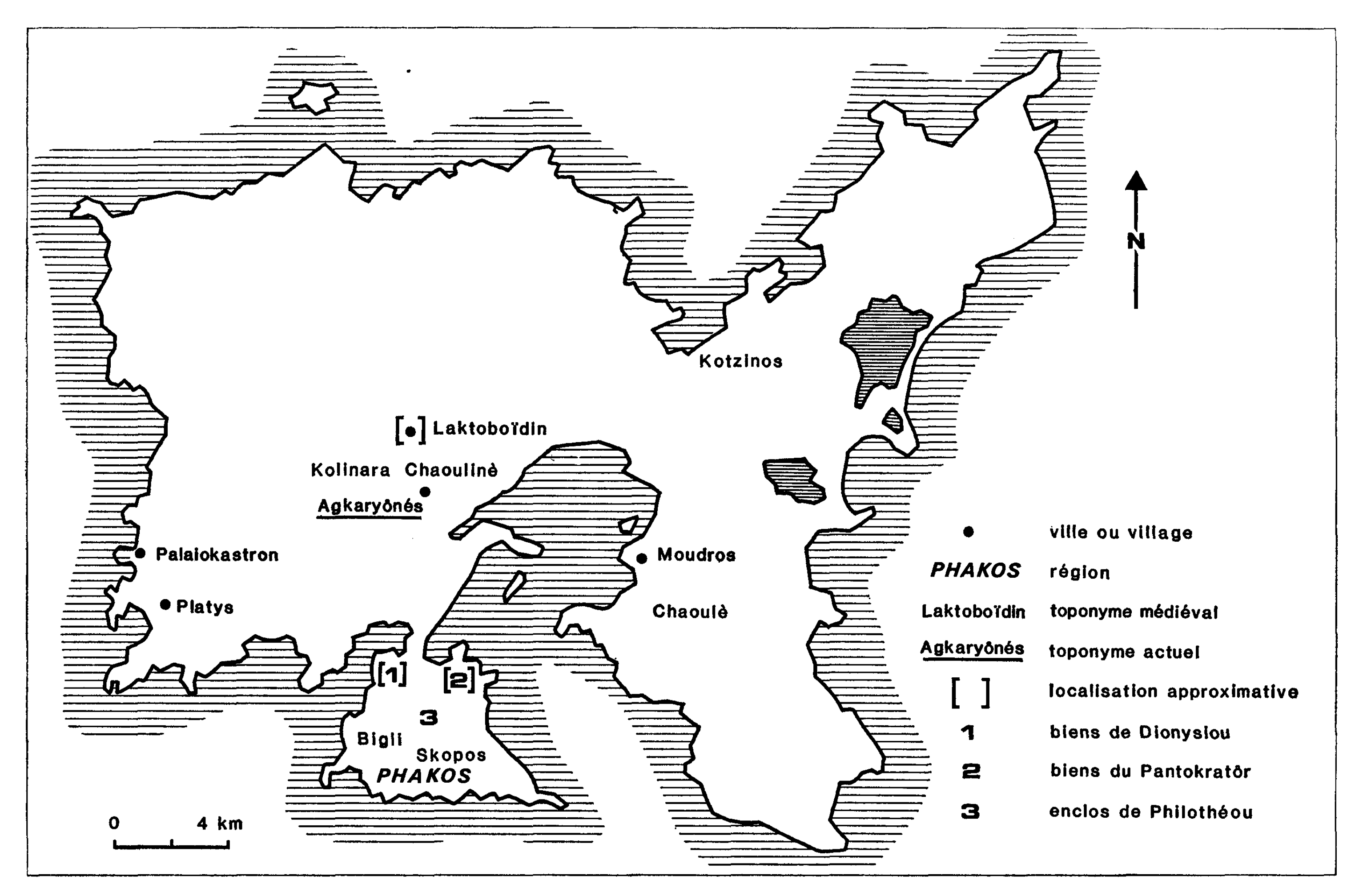


Fig. 4. — Localisation des biens de Philothéou à Lemnos.

Topographie. Palaiokastron (l. 4, 19, 36), appelé Kastron au XIIIe s. (*Lavra* nos 73, 74, 77), Palaiokastron aux XIVe-XVe (*Lavra* nos 136, 139, *Dionysiou* no 25, *Saint-Pantéléèmôn* no 17), est l'actuel Myrina (Kastron jusqu'en 1955 : *Stoicheia* no 32, p. 9; cf. *Lavra* IV, p. 141 n. 504, *Dionysiou*, p. 140), sur la côte Ouest de l'île; qualifié de kastron à diverses reprises (*Lavra* no 136, l. 7; *Philothéou* no 10, l. 54-55; notre document, l. 5, 7); il est question dans les documents de son *emporion* (*Saint-Pantéléèmôn* no 17, notre document, l. 6-7) et de sa muraille (notre document, l. 5). — Platys (l. 7) est aujourd'hui un village à 2 km environ au Sud-Est de Myrina (carte administrative, feuille Lesbos). — Le palaiokastron de Sainte-Thècle (l. 8) nous est inconnu. — Laktoboïdin (l. 9) n'est connu que par les documents de Philothéou (*Philothéou* no 10, l. 69, 101, 103 — au lieu de Λαυτεράνης — et notre document) et n'est pas localisable avec précision. Les microtoponymes de la délimitation de ce village sont pour la plupart inconnus; parmi ceux-ci notons la montagne tou Kaniklè (l. 13, cf. l. 14; réminiscence d'un *épi tou kanikleiou*?), le ruisseau Kédrènos (l. 17), en rappelant que Kédros était le nom d'un propriétaire à Laktoboïdin en 1354 (*Philothéou* no 10, l. 103; mélecture Κεδρινοῦ) et Hébraïkè (l. 18), qui n'est pas le seul toponyme évoquant des Juifs à Lemnos (lieu-dit Αἱ Ἑβραῖαι près de Moudros attesté dans des praktika inédits de Vatopédi de [1368], 1387, 1442, 1463). La délimitation de Laktoboïdin contient deux toponymes identifiables, qui permettent de proposer une localisation approximative du village : ce sont le palaiochôrion de Ko(u)linara (l. 15), aujourd'hui lieu-dit Kolinara, au Nord-Est du village actuel Agkaryônés (carte touristique 1/60 000), et le [lieu-dit] Chaoulinè (l. 17-18), qui est sûrement le lieu-dit actuel Chablina, à 3,5 km environ à l'Est de Kolinara (même carte; rappelons qu'un Chaouliôtès est attesté à Laktoboïdin en 1354, *Philothéou* no 10, l. 103 : mélecture Χμουλιώτη); notons en passant que ce lieu-dit n'a pas de rapport avec tou Chaoulè, lieu-dit près de Moudros (aujourd'hui Chaboulia, carte hors-texte dans L. Koubarès, *Νέα (...) Γεωγραφία — Ἄτλας τῆς Ἑλλάδος* V, Athènes 1964, face à la p. 848), où Vatopédi avait des biens. La localisation de ces deux toponymes (Koulinara, Chaoulinè) permet d'interpréter la délimitation de Laktoboïdin : la ligne de délimitation commençait au Nord de Koulinara et se dirigeait vers l'Est (le domaine délimité étant à gauche, cf. l. 15); elle devait ensuite tourner vers le Nord (ce qui n'est pas dit dans le document) et à partir du moment où elle suivait le sentier de Chaoulinè elle se dirigeait vers le Sud (l. 18) pour aboutir à la route publique de Kotzinos à Palaiokastron (l. 19, 21), route orientée Nord-Est/Sud-Ouest, qu'elle suivait jusqu'au point du départ, donc en se dirigeant vers l'Ouest. Cette interprétation de la délimitation nous amène à localiser Laktoboïdin au Nord d'Agkaryônés (cf. fig. 4). Nous en avons probablement une confirmation par la carte française au 50 000e (Archives de l'Armée d'Orient à Vincennes, 20 N 282, no 3817), qui mentionne les « sources de Lacrobodis » à l'endroit où nous pensons que se situait Laktoboïdin. — Kotzinos (l. 19) est aujourd'hui le lieu-dit Kotsinos, sur la côte Nord de l'île, au fond de la baie de Mpournia : voir *Dionysiou*, p. 87 (avec bibliographie), *Docheiariou* no 60, et inédits de Vatopédi de [1348], [1368], 1387, 1430, 1442, 1463. — Phakos (l. 31) est encore le nom de la presqu'île au Sud de Lemnos. Plusieurs monastères y avaient des biens; mais à part Lavra, qui y possédait des terres et

un *pyrgos* (*Lavra* n°s 126, 136, 141), les autres n'y avaient que des bergeries : Dionysiou en avait deux, dans la partie occidentale de la presqu'île (*Dionysiou* n°s 22, 25; localisation *ibidem*, p. 141), vraisemblablement proches du bien de Philothéou (en raison de la mention de Bigli dans le n° 25, cf. ci-dessous); le Pantokratôr avait également deux bergeries (une est mentionnée en 1396, *Pantokratôr* n° 10, deux en 1442, praktikon inédit), vraisemblablement dans la partie orientale de la presqu'île, près de la mer (cf. les deux documents sus-mentionnés); les biens du Pantokratôr à Phakos, près de Mikros Skopos, pourraient être aussi voisins de celui de Philothéou (cf. ci-dessous). Saint-Paul avait aussi une bergerie à Phakos, d'après un inédit de 1436. Enfin, Philothéou possédait à Phakos, on ne sait depuis quand, une bergerie, qui est délimitée dans notre document (l. 32-35); d'après la délimitation, cette bergerie devait être dans la partie centrale de la presqu'île, au Sud de celles de Dionysiou et du Pantokratôr : en effet, la limite passait par Skopos (l. 34), colline de 319 m au centre de la presqu'île de Phakos (carte militaire), et par Bigli (l. 34), sans doute la colline appelée actuellement Bigla, au Nord-Ouest de Skopos (carte touristique 1/60 000); nous n'avons pas de raison de penser que le territoire de cette bergerie atteignait la mer; au contraire, la délimitation suggère que nous sommes le plus souvent en terrain montagneux (la limite remonte un ruisseau, l. 32-33, et passe par les collines sus-mentionnées; le toponyme Anémodouri, l. 34, « endroit battu par les vents », peut suggérer une hauteur). Notons enfin que le toponyme Koulinara mentionné dans cette délimitation (l. 33) est à dissocier du palaiochôrion homonyme proche de Laktoboïdin (cf. ci-dessus).

Prosopographie. Nous n'avons pas d'arguments suffisants, notamment dans le formulaire de notre praktikon, pour identifier le collège des recenseurs qui l'ont établi avec l'un des collèges connus à Lemnos à la fin du XIVe s. et au début du XVe : Sébastopoulos-Cheilas (Pantokratôr inédit de [1388]), Iagoupès-Kalothétos (*Saint-Pantéléèmôn* n° 17 de 1407) et Gazès-Iôasaph (*Lavra* n° 164 de [1415]). — Kausoulos (l. 5), voisin à Palaiokastron : la confusion, facile par écrit, entre αυ et ουν, fait penser à une faute du copiste pour Kounsoulos, nom connu à Lemnos : père d'un parèque de Philothéou en 1354 (*Philothéou* n° 10, l. 129, cf. *PLP* n° 13492); propriétaire à Mélaggeia avant 1415 (*Lavra* n° 164, cf. *PLP* n° 13493). — L'hétériarque Kalygas (l. 6), donateur de deux maisons, est inconnu; cf. la veuve Kalè Kalygina en 1355 (*Lavra* n° 136) et une (autre?) Kalygina en 1361 (*Lavra* n° 139). — Aliazès (l. 6), donateur d'une maison : pour les personnes de ce nom, cf. *PLP* n°s 654, 655, 656. Notons qu'un Algazès est mentionné comme propriétaire à Moudros dans des praktika de Vatopédi (de 1415, éd. dans *Grég. Pal.*, 3, 1919, p. 434 — mélecture Ἀγλαζῆ, Ἀγλατζῆ —, inédits de 1442 et de 1463). — Ponèris (l. 8), donateur d'une vigne à Platys, est connu par le document *Philothéou* n° 10 comme ancien propriétaire de terres de Philothéou à Platys et à Chourtoura (l. 111, 112; selon le même document, il était *syggambros* d'un tzaousios). — Trichas (l. 10, 37), recenseur de Lemnos, est connu par des praktika inédits de Vatopédi (de 1387, 1442, 1463; cf. plus haut, *Date*). Un Constantin Trichas est attesté en 1382 (cf. DENNIS, *Manuel II*, p. 50); pour les autres Trichas connus, cf. POLEMIS, *Doukai*, p. 185 (mais rien n'autorise à mettre l'un d'entre eux en rapport avec le nôtre). — Skotarogénès (l. 14), dont

le fils avait reçu une terre près de Laktoboïdin : dans *Philothéou* nº 10, on trouve, parmi les paysans « libres » de Philothéou, un Dèmètrios Skoutarogénès (l. 132; mélecture Σκουταρόγηην) ; on peut penser qu'il s'agit de la même personne. — Les autres personnes mentionnées dans notre document, qui ne sont pourtant pas toutes de simples paysans (parmi eux un kastrophylax et un stratège), nous sont inconnues.

L. 25, πιθάρια : jarres pour la conservation du vin, de l'huile ou de céréales (cf. *Dionysiou*, p. 146, *Docheiariou*, p. 304, *Iviron*, p. 174), dont les mentions sont surtout fréquentes dans les îles : à Lemnos notamment (*Iviron* nº 11, *Dionysiou* nos 21, 25, *Docheiariou* nº 60, *Lavra* nº 164 : *pithostasion*, notre document), une fois à Thasos (*Lavra* nº 137).

L. 26, δουλικὰ ζευγάρια : attelages de labour; cf. Dölger, dans *BZ*, 38, 1938, p. 529 (« Paar Arbeitsochsen »); *contra* V. Mošin, Δουλικὸν ζευγάριον, k voprosu o servaže v Vizantii, *Seminarium Kondakovianum*, 10, 1938, p. 113-137 (paysans avec leurs biens soumis à un seigneur).

L. 41, βιγλιατικόν : taxe pour le guet, pour la garde du pays; cf. SM, p. 412-413 *Schatzkammer*, p. 109, *Docheiariou*, p. 306 (avec indications bibliographiques).

Actes mentionnés. À une exception près (le nº 1 de la liste qui suit), tout le dossier de Philothéou concernant Lemnos est perdu. Nous présentons les documents dans un ordre chronologique approximatif.

1) Chrysobulle (l. 12, 42) accordant à Philothéou plusieurs terres et l'exemption pour ses biens : c'est le chrysobulle de Jean V de 1354 (*Philothéou* nº 10). 2) Horismos (l. 10) de l'empereur à Trichas, le chargeant de procéder au recensement de Lemnos [avant juin 1387]. 3) Acte par lequel Philothéou est mis en possession d'une terre à Laktoboïdin (l. 9 παρεδόθη, l. 10 παραδόντος), établi par Trichas [avant juin 1387] et contenant une délimitation du domaine (l. 9 περιωρίσθη) et l'imposition de divers biens du monastère (cf. plus haut, *Domaine*). 4) Actes de donation (l. 6, 7-8 ἀπὸ προσενέξεως, l. 6 προσηνέχθη) : *a)* de maisons à Palaiokastron par Kalygas et par Aliazès; *b)* d'une vigne à Platys, par Ponèris [entre 1354 et 1425]. 5) Acte d'attribution (l. 14 δοθεῖσαν) d'une terre au fils de Skotarogénès [avant 1425]. 6) Acte d'attribution (l. 20 δοθεῖσαν) d'une terre du fisc au stratège Sidèrakès [avant 1425]. 7) Horismos (l. 1 διωρίσατο) de l'empereur aux recenseurs qui établissent notre praktikon, leur ordonnant de faire le recensement [général de Lemnos] [avant 1425].

+ Ἐπὶ διωρίσατο ὁ κρατεὸς καὶ ἅγιος ἡμῶν αὐθέ/ν/της καὶ βασιλεὺς ὡς ἂν ποιήσωμ(εν) ἀπὸγραφικὴν ἐξήσωσην <καὶ> ἀπὸκατάστασ(ὴν) || [2] εἰς τὸ οἰκεῖον τι ἕκαστον ἀπὸκἀτἀστῆσαι δίκαιον, μετὰ τῶν ἄλλ(ων) εὕρομεν καὶ τὴν ἐν τῶ ἁγίω ὄρει τοῦ Ἄθω διὰκειμένην σεβασμίαν βασιλη-||[3]κὴν μονὴν τῆς ὑπεράγνου Θεομήτορος καὶ ἐπικεκλημένην τοῦ Φιλοθέου κατέχουσαν περὶ τὴν νῆσον Λήμνον ταύτα· μετόχιον ἐν-||[4]τὸς τοῦ Πἀλαιὁκἀστρου, θεῖον ναὸν τοῦ ἁγίου ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος καὶ θαυματουργοῦ Δημητρίου τοῦ

Lege : l. 1, 26, 35 ἐπεὶ.

μυροβλύτου{του}, οἰκή-||[5]ματα ἀνώγεωκάτεγα μετ' αὐλῆς τῆς ἔμπροσθεν τοῦ ναοῦ· ἑτέραν αὐλὴν πλησίον τοῦ Καύσούλου καὶ τοῦ τεῖχους τοῦ κάστρου· ἕτερα || [6] οἰκεῖματα β' ἀπὸ προσενέξεως ἑταιρειάρχου τοῦ Καλυγὰ ἐκεῖνου· ἕτερον ὃ προσυνέχθη παρὰ τοῦ Ἀλιάζη εἰς τὸ ἐμπόρι-||[7]ον τοῦ κάστρου· κηπάριον ὑπόποτον μοδίον δύο πλησίον τοῦ λεγομ(έ)νου Μεσαίου Φρέατος· ἀμπέλιον εἰς τὸν Πλατὴν ἀπὸ προσε-||[8]νέξεως του Πονήρι μοδίον <...>· περὶ τὸ παλαιόκαστρον τῆς Ἁγίας Θέκλης, ἀμπέλιον ἴδιον περιόριστον μοδί(ων) κ'· καὶ γὴν περὶ τὸ χωρί(ων) || [9] τοῦ Λακτοβοΐδι, ἥτις περὶωρίσθη καὶ παρεδόθη παρὰ τοῦ τὴν ἀπὸγραφικὴν εξίσωσην ποιησαμένου προ χρόν(ων) || [10] ὁρισμῶ τοῦ κραταιοῦ (καὶ) ἁγίου ἡμῶν αὐθέντου καὶ βασιλέως ἐν τῆ νήσω Λήμνω Τριχᾶ ἐκεῖνου, παρὰδόντος πρὸς τοῦς || [11] μοναχοῦς διὰ περὶδρου ἄντι τοῖς ἐν πολλοῖς χωρίοις καὶ διαφόροις τόποις διὰλαμβανομένης γῆς ἐν τῶ προγεγονό-||[12]τι θεῖω χρυσοβούλ(λω), διὰ τὸ πολλὰ μ(ὲν) ἐκ τούτον ζημιοῦσθαι το μέρος τοῦ δημοσίου, τοὺς δὲ μοναχοῦς ὀλίγα λυσιτελεῖσθαι· || [13] ἧς δητὰ γῆς ὁ περιορισμὸς ἔχ(ει) οὕτως· ἄρχ/ε/ται ἀπὸ τοῦ βουνοῦ τοῦ Κανίκλη του λεγομένου Μεγάλα Βράχη τὰ κατὰρρέοντα ὕδα-||[14]τα εἰς τὰ περὶφράγματα τοῦ Κανίκλη, (καὶ) κρατοῦσα μ/ο/νοπάτην ἐᾶ ἐκτὸς τ(ὴν) δοθεῖσαν γὴν τῶ υἱῶ τοῦ Σκοταρογένη, κράτ(ων) τὸ προ-||[15]εἰρημένον μονοπάτη τὸ ἀπὲρχομένον εἰς τὴν Κουλινάραν, ἐᾶ ἐκτὸς τοῦ παλαιοχόρι τῆς Κολινάρας, ἀριστερὰ το περὶοριζόμ(εν)ον, || [16] λαμβάνει ἕτερον μονοπάτι τὸ ἀπὸ τῶν Ἡλιοκαὐτῶν, εἰσάγει ἐντὸς τοῦ περὶόρου παλαιοκλήσ(ιν) τὸ λεγομένον τοῦ ἁγίου Ἀθα<να>σίου, εἰσέρχε-||[17]ται τὸν Κεδρην(ὸν) ῥύακα, εἶτα λαμβάνει μ/ο/νοπάτην τὸ ἀπὸ τῶν Ἡλιοκαυτῶν εἰς τὸ Σαλονικαίος, λαμβάνει ἕτερον μονοπάτην τῆς Χα-||[18]ουλί-ν(η)ς, καὶ κράτῶν αὐτὸ βλέπ(ων) τε εἰς μεσημβρί(αν) εἰσέρχεται ρύακαν τὸν κατερχόμενον εἰς την Ἑβραϊκὴν σὺνπερὶλαμβάν(ὸν) || [19] ἐντὸς /(καὶ)/ τὸν ναὸν τῆς ἁγί(ας) Ἐλένης, εἶτα λαμβάνει διμοσίαν ὁδῶν τ(ὴν) ἀπὸ τοῦ Κοτζίνου εἰς τὸ Παλαιόκαστρον, καὶ κρατ(ὸν) αὐτὴν ἐᾶ || [20] ἐκτὸς τὴν δημοσιακὴν γὴν την δοθ/ή/σαν στρατηγῶ τῶ Σ<ι>δηράκη, ἐξέρχεται τῆς ὁδοῦ (καὶ) ὑπάγη τὸν /μ/πρήνον, καὶ κρα-||[21]τον τὴν ράχιν εἰσέρχεται αὔτην τὴν ὁδόν, ἐᾶ ἐκτὸς τὴν γὴν καστροφύλακος τοῦ Μουγδουφῆ, καὶ καταντα /εἰς/ στὸν προ-||[22]εἰρημένον βουνὸν τὸ λεγόμενον Μεγάλα Βράχη, ὅθεν καὶ τὴν ἀρχὴν ἥληφε· καὶ ἕνι γὴν μοδί(ων) ͵αωκη', ἀφ' ἧς χερ-||[23]σέα καὶ ἀνήρωτος μόδί(ων) <...>· ἐντὸς τοῦ τιοῦτου περὶόρισμὸν ἔχουσιν οἱ μοναχοὶ τῆς προηρημένης σεβασμίας μονῆς || [24] τ(ῆς) ἐν το παλαιοχωρίω πάντα οἰκοχαλάσματα, ἀνέκτισαν (δὲ) καὶ θεῖον ναὸν τῆς ἁγίας Παρασκευῆς (καὶ) πλησίων τού-||[25]τού μερικὸν ἀμπέλιον καταφυτευθὲν ἄρτι παρὰ τῶν μοναχῶν (καὶ) οἰκεῖματα διάφορα κατὰμονὰς αὐτῶν, π(ι)θ(ά)ρ(ια) || [26] (καὶ) δου/λ(ι)/κᾶ ζευγάρια γ'· ἐπὶ δὲ ἐζητήθη πρὸς ἡμᾶς παρὰ τῶν μοναχῶν ὡς ἂν ἐπιμεληθῶσιν καὶ φέρωσιν ἀν(θρώπ)ους || [27] ἀπὸ πέραν καὶ πρὸσκαθήσωσην εἰς τὸ μετόχιον, ἐξουσιάζην αὐτῶν (καὶ) μὴ ἐξεῖναι τῆς τὰ δημόσια ἐνεργούσιν ἀπὸ-||[28]σπάσαι τινὰς ἐξ αὐτῶν καὶ εἰσσάξαι εἰς τὸ δημόσιον, δείξαντας πρώτερον τούς τιοῦτους ἀν(θρώπ)ους τοῖς κατὰ κερ(ὸν) || [29] ἐνταύθα κεφαλατικεύουσι (καὶ) τοῖς τὰ δημόσια ὑπηρετοῦσιν, ἤδει ἀπὸ τῆς πρὸς ἡμᾶς ἐλεημοσύνης τοῦ κρα-||[30]ταιοῦ καὶ ἁγίου ἡμῶν αὐθεντ(ου) καὶ βασιλέως τάττομεν ὡς ἐὰν ἡ μοναχοὶ τούτ(ο) ποιήσωσιν, ἔχειν τοὺς ριθεντ(ας) || [31] ἐλευ<θε>ρί(αν) (καὶ) ἀνεν/ο/χλησί(αν) ἀπὸ τοῦ μέρους τοῦ δημ/ο/σίου. Ἐπεὶ (δὲ) εὕρομ(εν) τ(ὴν) τῆαὔτ(ὴν) σεβασμίαν μονὴν

Lege : l. 5 ἀνωγαιοκάτωγα || l. 8 ἰδιοπεριόριστον || l. 11 τοῖς : τῆς || l. 12 ἐκ τούτον : ἐκ τούτου || l. 13 δῆτα || l. 14 κρατοῦσα : κρατῶν || l. 15 τοῦ : τὸ || l. 18 συμπεριλαμβάνων || l. 19 ὁδὸν || κρατῶν || l. 20 πρίνον || l. 20-21 κρατῶν || l. 22 γῆ || l. 23 περιορισμοῦ || l. 24 τῆς[1] : τὰ || l. 27 τῆς : τοῖς || l. 28 δείξαντες || l. 29 ἤδη || l. 30 ἡ : οἱ.

ἔχουσ(αν) κ(αὶ) μ(αν)δροτόπι(ὸν) εἰς τὸν Φακόν, || [32] εἰς τ(ὴν) λεγομένην Σπηλαία, κ(αὶ) διὰλαμβάν(ὸν) ὁ πε<ρι>/ο/ρισμὸς τῆς μ(άν)δρας· ἄρχεται ἀπὸ το πετρόστιχον εἰς το διόδι, καὶ ἀνέρ<χ>αιτ(αι) || [33] εἰς τὸν ρύακαν τὸν κατερχόμενον ἀπο τοῦ Σπιρὶ κ(αὶ) ἀπο τ(ὴν) Κουλι/ν(ά)/ρα, τ(ὴν) επὸνομαζομένην Βουρλέα, καὶ ἀνέρχεται || [34] εἰς τὸν ἀνήφορον, κ(αὶ) ἀκουμβίζει εἰς τὸ Βιγλί, (καὶ) διὰπερνὰ τὸ μεροβίγλη εἰς τὸν Σκοπὸν εἰς τὸ Ἀνεμοδούρι, καὶ κατὰβέ-||[35]νη εἰς τὸ Μαυρόχομα, εἰς τὴν Ἀστραπόμανδρα, κ(αὶ) ἀκου/μ/πίζει εἰς τὸ πετρό/στη/χον ὅθεν καὶ ἀρχὴν ἥληφε· ἐπὶ εὕρομ(εν) τὴν τοιαῦτ(ὴν) || [36] σεβασμίαν μον(ὴν) ἔχουσαν εἰς τὸ Παλαιόκαστρον πυργομύλονα εἰς ὃν (καὶ) ἐδίδου πρὸς τὸ μέρος τοῦ δημ/ο/σίου τέλ(ος) (νομίσματ)α γ′, ἰδοῦ || [37] ὡς εὕρομ(εν) τάττομ(εν) οὕτως ἔχειν κ(αὶ) ἀπὸδίδοσθαι παρὰ τῆς μον(ῆς) τὸ ἀπὸτὰχ/θ/ὲν παρὰ τοῦ Τριχᾶ τέλος. Ἔχει ὁμοίως ἡ μον(ὴ) καὶ μυ-||[38]λοτόπην, ἐν /ῶ/ δὴ τὸ μυ/λ(ο)/τ/ό/πι(ὸν) ἔχει ὁ Λ/ου/μ-περτόπουλος μεριδ(α) (τετάρτην), ἐζητήθη καὶ παρὰ τοῦ Κομνηνοῦ ὡς ἀργὸν ἵνα ἀνὰκτίση μύ/λ(ω)/να καὶ ἀπο-||[39]διδῶ τῶ μέρει τοῦ δημοσίου τὸ ἀπὸτετα<γ>μένον καὶ σύνηθες τ/έ/λος, ζητησάντων δὲ πάλην τ(ῶν) μοναχ(ῶν) τὸ εἰρημένον μυλο/τό/πην ὡσσὰν δίδοσιν || [40] αὐτὴν τὸ ἀνικον τέλ(ος) ἤτοι (νομίσματ)α τρία, δεδώ<κα>μ(εν) αὐτοῖς τούτο δη τὸ μυλοτοπ(ιον) κατέχεσθαι περὶ αὐτῶν· ἀπὸδιδῶ (δὲ) ὁμοί(ως) τὸ μετόχι τῆς || [41] σεβασμί(ας) μονῆς τὸ ἀπὸταχθὲν καὶ ετησί(ως) διδώμενον βιγλιὰτιακόν, εἰς δὲ πάντ(α) τὰ ἄλλα τὰ κατὰ μέρος ἐν τῶ πρακτικῶ τῶ || [42] παρόντι γραφόμενα κατέχεσθαι παρὰ τῶν μοναχῶν ἐλεύθέρως κατ(ὰ) τὴν τοῦ θεῖου καὶ σεπτοῦ χρυσωβούλλ(ου) ἀπὸλυ-||[43]θεῖσαν πρὸς το μέρος τῆς <σ>εβασμί(ας) μονῆς ἐλευθερίου τὲ καὶ ἐξκούσειαν. Ἐπεὶ (δὲ) ἐντὸς τοῦ προηρειμένου περὶόρισμοῦ || [44] εὑρίσκεται ἡ γῆ τοῦ Χαλιβέρι εκείνου ἣν ἐκράτη μον/α/χὸς ὁ Ραοὺλ (νομισμάτων) δύο, εἰσίχθη δὲ ἐν τῶ ἠρημένω περὶόρω, ὀφεῖ-||[45]λουσιν οἱ δηλοθέντες μοναχοὶ κατέχειν καὶ ταύτ(ὴν) ἀνενοχλήτος, παρὰ μηδὲνὸς περὶ τῶν εἰρημένον εὑρίσκοντες τὴν τ/η/χού-||[46]σαν ἐπήρειαν· τούτου χάριν ἐγένετο τὸ παρὸν γράμμα, ὃ (καὶ) συνήθως ὑπὸγραφὲν ἐπεδοθ(η) τῶ μέρει τῆς τῆαύτης σεβασμί(ας) || [47] μονῆς δι' ἀσφάλειαν : +

L. 32 lege διαλαμβάνει || l. 33 Βουρλέα : αι rescriptum supra ε || l. 34-35 lege καταβαίνει || l. 39 πάλιν || l. 40 αὐτὴν : αὐτοὶ || περὶ : παρ' || l. 43 ἐλευθερίαν || l. 45 εἰρημένων.

APPENDICE I

FAUX CHRYSOBULLE D'ANDRONIC II PALÉOLOGUE

χρυσόβουλλος λόγος (l. 24) — indiction 10, 68..

Andronic II confirme les biens de Philothéou à Thasos.

Le texte. — Faux (seconde moitié du xive-xve s.? Archives de Philothéou). Parchemin, 330 × 256 mm. Huit plis horizontaux, un pli vertical. Conservation médiocre : taches, lettres effacées, surtout dans la partie inférieure du document, petits trous. Encre marron foncé, rouge pour le mot *logos*, le quantième de l'indiction et la signature. Les deux derniers chiffres (ou le dernier) de l'an du monde ont été laissés en blanc. Dans la marge droite, au niveau des l. 30-31, le mot ἰουλίῳ. Tréma sur nombreux iota, quelques hypsilon (l. 8, 12, 20, 27), une fois sur èta (l. 5). — En bas, une bulle de Dušan (cf. plus bas, *Le Sceau*) a été attachée au document avec son cordon bleu. Au droit, le Christ debout devant le trône, tenant l'Évangéliaire des deux mains; de part et d'autre, en haut, ΙC XC. Au revers, l'empereur debout, tenant le sceptre crucigère de la main droite; inscription de part et d'autre ΣΤ|ΕΦ|ΑΝΟ|ΣΕΝ|ΧΡ|Ι — ΣΤΟ|.ΟΘ|ΕΟ|ΠΥ|ΣΤΟΒΑ|ΣΙΛ|ΕΣ : Στέφανος ἐν Χριστῷ [τ]ῷ Θεῷ πιστὸ(ς) βασιλε(ύ)ς. — *Verso* (lecture Darrouzès) : Χρυσοβολον τῶν μετοχίων τῆς Θάσσου. — Pl. XI; sceau, pl. XIII.

Inédit. Les restitutions des l. 27 et 28 proviennent de *Philothéou* nº 5, autre faux, dont le contenu est très proche de celui de notre document (cf. plus bas, *Diplomatique*).

Analyse. — *Préambule* : d'après la plus admirable des paroles de l'Apôtre, l'homme d'État doit d'abord bien gérer sa propre maison (l. 1-4). *Exposé* : le neveu de l'empereur, le protosébaste et protovestiaire Andronic Paléologue, ktètôr [de Philothéou], et les moines du monastère athonite de la Vierge dit de Philothéou, qui mènent une vie ascétique et agréable à Dieu, [ont] sollicité un chrysobulle [confirmant] au monastère ses biens récemment [acquis] (l. 4-9). Ces [biens], d'après le rapport des moines de ce monastère, sont les suivants : 1) métoque Saint-Jean-le-Théologien à Thasos, avec tous ses biens et droits, deux moulins à eau et une (?) *dristria*; 2) métoque de l'[Archange] Michel avec tous ses biens et droits, champs et verger; 3) métoque Saint-Nicolas, [avec] champs et oliviers; 4) métoque à Bathypotamia, [avec] champs et oliviers; 5) métoque Saint-Georges à Palirè, [avec] verger, champs et oliviers; 6) métoque à Drimonari, [avec] champs et oliviers; 7) [métoque] Saint-Georges à Kastanitarè, [avec] champs et oliviers; 8) métoque Saint-Théodore avec tous ses biens

et droits; 9) métoque [Saint]-Georges à Hagioi Apostoloi, avec tous ses biens et droits et un champ dans la plaine; 10) à l'intérieur de Néokastron, [métoque de] l'[Archange Michel], avec ses droits [et] des maisons louées, où [une foire] a lieu chaque année (l. 9-21). *Dispositif* : l'empereur, agréant la demande de son neveu, le protosébaste et protovestiaire [Andronic Paléologue], délivre le présent chrysobulle au monastère de Philothéou, [pour qu'il soit à l'abri] de toute sorte d'attaques et de vexations : ni les képhalai successifs, ni les agents du fisc de la région, ni qui que ce soit d'autre ne s'empareront avidement ni injustement de ces [biens], qui resteront à l'abri d'attaques et de vexations de leur part (l. 21-28). Conclusion, date (l. 28-32). Signature (l. 33-34).

NOTES. — *Le sceau.* Tant la légende que les thèmes iconographiques rappellent le sceau de Dušan appendu au chrysobulle pour Iviron de janvier 1346 (pour les divers types de sceaux de Dušan, cf. A. SOLOVJEV, Pečati na dušanovim poveljama, *GSND*, 2, 1927, p. 37-46, en particulier p. 44; et D. KORAĆ, Povelja kralja Stefana Dušana manastiru svete Bogorodice u Tetovu, *ZRVI*, 23, 1984, p. 144-155). Nous pensons qu'il faut attribuer le sceau de notre document à cet empereur, dont on connaît trois chrysobulles pour Philothéou; le sceau en question peut avoir été détaché de celui de 1347 (notre n° 4), dont le bas est coupé, et qui a vraisemblablement eu une bulle (cf. la notice au *verso* de ce document). Signalons que, parmi les sceaux de Dušan que nous connaissons, le nôtre est le seul à porter une légende grecque, les bulles conservées des chrysobulles grecs de cet empereur (SM n° 6, *Philothéou* n° 9) ayant une légende slave. — Pour un aperçu général sur les sceaux serbes médiévaux, cf. V. MOŠIN, Srednjevekovni srpski pečati, *Umetnički Pregled*, 1, 1939, p. 6-11.

Diplomatique. La fausseté de notre document est patente : l'écriture, qui ne peut pas être de l'époque d'Andronic II, les anacoluthes, le *ductus* de la signature, la présence d'un seul *logos*, en sont des preuves suffisantes. La ressemblance entre notre document et le faux de « 1292 » (*Philothéou* n° 5) est frappante : même préambule, mêmes fautes de syntaxe, mêmes biens mentionnés (sauf Sainte-Photide, qui ne figure pas dans notre document); mais les deux documents divergent sur plusieurs points : toutes les délimitations contenues dans *Philothéou* n° 5 sont omises dans notre document, ainsi que certaines dépendances de métoques (surtout des vergers); d'autre part, le faussaire de notre document a pris soin de lui donner un aspect d'authenticité en ajoutant le mot *logos*, le quantième de l'indiction, et en imitant une signature impériale. Il est possible que la copie falsifiée de « 1287 » (*Philothéou* n° 4), qui est écrite dans une langue correcte et plus archaïque, et qui mentionne les mêmes biens, ait servi de modèle à ces deux documents.

Les biens de Philothéou à Thasos. Philothéou a réellement acquis, à un moment donné, des biens à Thasos, comme en témoigne notre Appendice II; on ne sait pas de quand date cette acquisition (l'Appendice II est post-byzantin); elle est en tout cas antérieure à la fabrication de notre document; on ne sait pas non plus si Philothéou a possédé tous les biens mentionnés ici (dans l'Appendice II il est question de divers biens de Philothéou à Thasos, mais on n'y trouve le nom

que de deux biens cités dans notre document, dont un seul, Saint-Jean-le-Théologien, est explicitement mentionné comme propriété de Philothéou).

Les biens qui sont mentionnés, tant dans notre document que dans *Philothéou* n°s 4 et 5, ne sont pas tous localisables. Le métoque Saint-Jean-le-Théologien (l. 10-11) était probablement à Théologos, aujourd'hui village au centre de Thasos, où Philothéou a conservé un métoque jusqu'à nos jours (Smyrnakès, p. 587; Vlachos, p. 261). — Le métoque Saint-Michel (l. 12-13) : selon *Philothéou* n° 4, il était situé sur les anciennes carrières de Thasos (l. 37-38 : ἐπὶ τῇ τῶν Θασίων λίθων ἀρχαίᾳ λατομίᾳ; cf. notre Appendice II, l. 19 : στὰ λατόμια); il s'agit vraisemblablement de l'église Saint-Michel, à 6 km environ au Sud de Théologos, qui est près d'anciennes carrières importantes (cf. J.-P. Sodini, Anna Lambraki et T. Koželj, Les carrières de marbre d'Aliki à l'époque paléochrétienne, *Études Thasiennes*, 9, 1980, p. 81-83), et où Philothéou a possédé un métoque à l'époque moderne (cf. Vlachos, p. 261; l'église figure sur la carte militaire). — Bathypotamia (l. 14-15), ou Batheia Potamia selon *Philothéou* n°s 4 et 5 : le toponyme est conservé près de Saint-Michel (communication de J.-P. Sodini). D'après la délimitation contenue dans *Philothéou* n°s 4 et 5, le bien de Philothéou à Bathypotamia était au bord de la mer; les microtoponymes mentionnés dans cette délimitation (les *krokaria* appelés Kritharistriai, la route dite tou Staurè, le lieu-dit tou Zachariou) nous sont inconnus (seul Zachariou se retrouve dans notre Appendice II). — Kastanitarè (l. 17) : signalons une montagne Kastania, près de la côte Nord-Est de l'île (carte militaire). — Néokastron (l. 20) doit être l'actuel Kastron, à 2 km environ de la côte Sud de l'île (cf. Bakalopoulos, *Thasos*, p. 121 : ce village était appelé en turc Génisar — Yeni Hisar —, c'est-à-dire « nouvelle forteresse », « Néokastron »).

L. 5 : sur le protovestiaire Andronic Paléologue, cf. notre n° 1, notes.

L. 12, δρίστρια : le mot nous est inconnu; on le trouve dans *Philothéou* n°s 4 (ἡ δρύστρα) et 5 (ἡ ὑδρίστρια) et dans *Prodrome* n° 39 (ἡ δρύστρα), toujours associé à des moulins; il est repris dans notre Appendice II, l. 5 ([τὰ] δρήστρια).

+ Πάντα μὲν δὴ τὰ τοῦ Ἀποστόλου θαυμασιώτατα κ(αὶ) τοῦ παντός μοι τιμώμενα, ἐκεινα δὲ μάλλον || [2] ἐν οἷς ἄξιοῖ τ(ὸν) καλῶς οἰκίας τῆς ἑαυτοῦ προέστάναι διανοούμενον ἀξιόχρεων κ(αὶ) πόλεως εἶ-||[3]ναι τυγχάνειν προστάτην· καὶ ἀδύνατά πως ἄλλως, ἐμοὶ δοκεῖν, πέφυκε πολιτικὸν τινᾶ κ(αὶ) δημο-||[4]τικ(ὸν) ἄριστον γενέσθαι, εἰ μὴ πολλῶν πρότερον σοφῶς αὐτῶ τὰ τῆς οἰκί(ας) οἰκονομηθήσεται. Ἐπεὶ ὁ περι-||[5]πόθητος ἀνεψιὸς τῆς βασιλεί(ας) μου πρωτ(ο)σέβαστος καὶ πρωτ(ο)βεστηᾶριος κῦ(ρ) Ἀνδρόνικος ο Παλαιολό-γ(ος), || [6] ἔχων κτητορικ(ὸν) δίκαιον τοῦτ' ἄν[τι]κρυς νῦν, κ(αὶ) οἱ κατὰ τὸ ἅγιον τίμιον ὄρος τοῦ Ἄθω θειότατοι μοναχ(οὶ) || [7] κ(αὶ) τ(ὸν) ἀσκητικὸν ὁμοῦ καὶ φιλόθεον καταλήλως ἀσκούμενη διακειμένης σεβασμί(ας) μονῆς τῆς εἰς ὄνομα || [8] τιμωμ(ένης) τῆς ὑπεράγί(ας) Θ(εοτό)κου ἐπικεκλημένης τοῦ Φιλοθέου, παρεκλήτευσεν ἵνα ἐπιχορηγηθῇ χρυ-||[9]σόβουλον τῆς βασιλείας μου τῇ αὐτῇ σεβασμία μονῆ ἐφ' οἷς κατέχει ἀρτίως· αὐ δικαίως ἀνέφερον || [10] οἱ ἐν αὐτῇ μοναχοι εἰσὶ ταῦτα· μετόχιον περὶ τὴν νήσον Θάσον εἰς ὄνομα τημώμενον

L. 2-3 : cf. *Ti* 3, 5 || l. 3 lege δοκεῖ || l. 7 ἀσκούμενοι || l. 8 παρεκλήτευσαν || l. 9 ἃ δὴ καὶ ὡς ἀνέφερον.

τοῦ ἁγ(ί)ου καὶ ἐν-||11δόξου ἀποστόλ(ου) καὶ εὐαγγελιστοῦ Ἰωάνου τοῦ Θεολόγου, μετὰ πάσης τῆς περιοχῆς κ(αὶ) νομῆς <καὶ> τῶν δικ(αίων) || 12 αὐτοῦ κ(αὶ) ὑδρομύλωνας δύο καὶ δρίστρια· ἕτερον μετόχιον ἀρχιστρατήγου τῶν ἄνω δυνάμεων Μιχα-||13ῆλ μετὰ πάσης τῆς περιοχῆς καὶ νομῆς <καὶ> τῶν δικαίων αὐτοῦ, χωράφια καὶ περιβόλιον· ἕτερ(ον) || 14 μετόχιον τοῦ παμάκαρος ἁγίου Νικολάου, χωράφια καὶ ἐλέας· ἕτερον μετόχιον εἰς τὴν Βαθυ-||15ποταμίαν, χωράφια καὶ ἐλέας· [ἕτε]ρον μετόχιον τοῦ ἁγίου Γεωργίου εἰς τὸ Παλίρη, περιβόλιον, || 16 χωράφια καὶ ἐλέας· ἕτερον μετόχιον εἰς τὸ Δριμονάρι, χωράφια καὶ ἐλέας· ἕτερον τοῦ ἁγ(ί)ου || 17 Γεωργ(ίου) εἰς τὸ Καστανιτάρη, χωράφια καὶ ἐλέας· ἕτερον μετόχιον τὸν Ἅγιον Θεώδωρον μετὰ πά-||18σης τῆς περιοχῆς καὶ νομῆς αὐτοῦ· ἕτερον μετόχιον τὸν μέγαν Γεώργιον εἰς τοὺς Ἁγίους Ἀ-||19ποστόλ(ους) μετὰ πάσης τῆς περιοχῆς καὶ τῶν δικαιωμ(ά)τ(ων) αὐτοῦ, καὶ εἰς τ(ὸν) κάμπον χωράφιν· || 20 καὶ ἐντός τοῦ Νεοκάστρου ὁ Ἀρχιστράτηγος τῶν ἄνω δυνάμεων με<τὰ> τῶν δικαιομάτων αὐτοῦ, || 21 οἰκήματα ἐνηκηακὰ ἐν ὧ τελεῖται κατ' ἔτος <πανήγυρις>. Ἡ βασιλεία μου τὴν τοιαῦτην παράκλη-||22σιν τοῦ δουλωθέντος περὶποθητοῦ ἀνεψιοῦ αὐτῆς τοῦ προτοσεβαστου καὶ πρωτοβεστιαρίου || 23 προσδεξαμένη, ἐπὶχορηγεῖ καὶ ἐπιβραβεύει τῆ δηλοθείση σεβασμία μονῆ τοῦ Φιλοθέου || 24 τὸν παρόντα χρυσόβουλλον ΛΟΓΟΝ τα[ύτης τ]ῆ τοιαύτη σεβασμία μονὴ ἐκτὸς πασης καὶ παντοί(ας) || 25 ἐπιθέσεως καὶ ἐνοχλήσεως· ο[ὔτε] γὰρ οἱ κατα καιροὺς κεφαλατικεύοντες εἰς τὸν δηλωθέντᾶ || 26 τόπον ἐν ὧ ταῦτα εὑρίσκονται, [οὔ]τε οἱ τὰ δημόσια διενεργοῦντες ἐκεῖσε, οὔτε ἕτεροι || 27 τινὲς τῶν ἁπάντων ἐπιβαλ[οῦσι χεῖρα πλ]εονεκτικὴν καὶ ἄδικον ἐπ' αὐτοῖς, ἀλλὰ συντηρη-||28θήσονται ἀνώτερα τῆς ἐξ αὐτῶν ἐ[πιθέσ]εως καὶ ἐνοχλήσεως. Τουτο[υ γὰρ] χάριν ἐγένετο || 29 τῆ δηλωθείση σεβασμία μονῆ καὶ ὁ παρὸν χρυσόβουλος τῆς βασιλείας μου, ἀπολυθεὶς || 30 κατὰ τὴν ὀκτῶ καὶ δεκάτην τοῦ παρόντος *vacat* μηνὸς τῆς ἐνισταμένης || 31 ΔΕΚΆΤΗΣ ἰνδι[κ]τιῶνος τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ ὀκτακοσιοστοῦ *vacat* ετους, || 32 ἐν ὧ καὶ τὸ ἡμέτερον εὐσεβὲς καὶ θεόπρόβλητον ὑπεσημήνατο ΚΡΆΤΟΣ.

|| 33 + ΑΝΔΡΌΝΙΚΟΣ ἘΝ [Χ(ΡΙΣΤ)Ω̃ ΤΩ̃ Θ(Ε)Ω̃] ΠΙΣΤῸΣ ΒΑΣΙΛΕΎΣ Κ(ΑῚ) ΑΥ̓ΤΟ-||34ΚΡΆΤΩΡ [Ρ]ΩΜΑΊ(ΩΝ) Ο ΠΑΛΑΙΟΛΌΓΟΣ ÷

L. 21 lege ἐνοικιακὰ || πανήγυρις : cf. *Philothéou* n° 4, l. 79 || l. 22 lege δηλωθέντος.

APPENDICE II

ACTE DES MOINES DE PHILOTHÉOU

γραφή (l. 41) février, indiction 14
7049 (1541)

Les moines de Philothéou fixent, avec les locataires de leurs biens à Thasos, le montant des redevances à verser au monastère.

Le Texte. — Original (archives de Philothéou). Papier, 316 × 218 mm. Plis horizontaux et verticaux, peu marqués. Assez bonne conservation, sauf pour la partie inférieure du document (petit trou en bas à droite, lettres effacées dans la dernière ligne, bord déchiré en bas à gauche); quelques taches d'humidité. Encre marron. Orthographe et accentuation défectueuses; tréma et point sur de nombreux iota et des hypsilon; parfois deux accents graves sur δὲ (l. 6, 42) et μὴ (l. 8, 26, 28, 42); tilde sur certains noms propres (l. 16, 18, 19, 44, 45). — *Verso* (lectures Darrouzès) : 1) Δια τη Θάσο τον τοπον. 2) Τὸ παρὸν διαλαμβάνει διὰ τὰ ἐν τῇ Θάσῳ κτήματα τοῦ μοναστηρίου μας Φιλοθέου. — Pl. XII.

Inédit.

Analyse. — En ce jour, au mois de février, sont arrivés [à Thasos] les moines de Philothéou, envoyés par [leur] monastère pour rassembler les olives; ils ont apporté le chrysobulle, l'horismos du sultan (μέγας αὐθέντης) [Soliman le Magnifique] et les horismoi du patriarche œcuménique Jérémie [Ier], afin d'inspecter les métoques du monastère, [notamment] d'examiner où sont ses champs, ses vergers, ses oliviers, ses moulins, ses *drèstria*, ses maisons *(kathismata)*, ses métoques et [leurs] limites, et de [tout] mettre en ordre avec ceux qui obéissent à l'Église de Dieu; ceux qui désobéissent, où qu'ils se trouvent, et ceux qui n'aiment point la sainte Église, recevront leur dû selon l'horismos du roi (l. 1-7). [Les moines ont été chargés de] mettre de l'ordre dans les affaires du monastère, où que soient leurs propriétés *(moulkia)*, afin que dorénavant ni le monastère de Philothéou, ni les pères qui se trouvent dans le métoque de Saint-Jean-le-Théologien, ne souffrent plus de scandales; car tel est l'ordre qu'ils ont reçu du monastère (l. 7-9). Les moines du monastère [de Philothéou] sont [en effet] venus, entre autres le *gérontas* kyr Sampson, l'économe et *gérontas* kyr Mélétios, le parecclésiarque kyr Gennadios; ils ont mis de l'ordre dans les [biens du monastère], où qu'ils soient; le monastère s'est [ainsi] pacifié et le peuple chrétien a été soulagé des scandales permanents, des troubles et des excommunications (l. 9-14). Les moines ont remercié Dieu d'abord et ensuite leurs frères chrétiens, les travailleurs, qui ont peiné pour leur âme et pour leur vie et ont donné, guidés par Dieu, une partie, même petite, [de la récolte], pour la terre du monastère, qu'ils

ont mise en valeur (l. 14-17). [Les moines] ont trouvé en outre un verger, qui était détenu par [la famille des] deux frères Mélisadés, feu Dèmètrios et Jean; [ce verger est] à la limite du Taxiarque Michel à Koukoudiés, à Toumpa, au-dessous des carrières de Zacharie, à Bigli, [près des] ruchers des Charikéadés; [les moines] se sont arrangés avec Jean Mélisos, son neveu Georges et sa belle-sœur (?) Trantaphyllina : ceux qui travailleront [dans le verger] recevront les trois quarts [de la récolte], et le monastère en recevra le quart; ces travailleurs cueilleront les fruits, les prépareront, et les pères [de Philothéou] viendront recevoir la part du monastère toute prête, sans être inquiétés; car c'est sous ces mêmes conditions qu'ils ont donné à cultiver leurs autres vergers, où qu'ils fussent détenus; [ils ont ordonné] à tous leurs autres frères de travailler [sur ces biens] mieux qu'avant; pour cette raison, [les moines] ont laissé [aux paysans] un certain champ, et ceux-ci ne donneront aucune partie [de sa récolte] au monastère, ni eux-mêmes ni leurs enfants; en effet, [les paysans] se plaignaient violemment qu'ils peinaient beaucoup dans le verger; c'est pourquoi les moines [de Philothéou] qui étaient sur place, les *gérontés* envoyés [par le monastère], ainsi que les autorités religieuses de l'île de Thasos, ont ordonné que [ces paysans] ne donnent aucune partie [de la récolte] pour [ce] champ (l. 17-30). Les limites du verger [des Mélisadés] sont les suivantes : le Taxiarque à droite, le rocher de Zacharie à gauche, Bigli en haut, la mer en bas (l. 30-32). Près du verger des Mélisadés se trouve celui de Manuel Kontos, séparé par un mur des biens du monastère; le propriétaire *(oikokyrès)* Manuel donnera lui aussi le quart [de la récolte] au monastère et [gardera] les trois quarts; et qu'il en soit ainsi tant que le monastère existera (l. 32-34). Ce même Manuel a un autre [verger] à proximité, que son père Georges Kontos avait acheté; comme [les arbres] étaient des sauvageons, il les a cédés à ce même Jean Mélisos pour les greffer, [sous condition] qu'il ait la moitié [des fruits]; mais les moines sont venus, ont enquêté sur les limites [des biens] du monastère et ont repris ces [arbres], comme ceux des autres voisins; ils ont donc arrangé cette affaire de la même façon [qu'ils l'ont fait] pour tous leurs autres frères, et ils partageront les fruits de la même façon (l. 35-38). [Les moines] ont encore un mot à dire : près de cet endroit, à l'intérieur des limites [des biens] du monastère, se trouvent les ruchers des Charikéadés, Manuel, Stéphanos et Jean; [les moines] se sont arrangés avec les Charikéadés : quand ils auront des abeilles dans les ruchers, ils donneront au monastère une livre, soit une oque, de cire, comme supplication *(paraklèsin)* à la Vierge; quand ils ne mettront pas d'abeilles, ils ne devront rien donner au monastère (l. 38-41). C'est pour cette raison que le [présent] acte a été établi, pour confirmation, et pour que dorénavant ni les pères [de Philothéou] ni leurs frères chrétiens ne soient empêchés ni inquiétés; c'est pour la même raison que les ouvriers *(argologés)* ont été payés davantage (?) devant [les témoins suivants] (l. 41-43). Noms des témoins (l. 44-46). Date (l. 46).

NOTES. — *Les biens de Philothéou à Thasos.* Le nom de Thasos est occasionnellement prononcé, une fois seulement, au milieu du document (l. 30); mais on peut deviner, dès le début de l'acte, qu'il s'agit de biens situés dans cette île : en effet, certains biens dont il est question dans notre document et quelques

éléments de leur localisation se retrouvent dans les trois faux qui concernent Thasos (*Philothéou* n°s 4 et 5, notre Appendice I). Comme nous l'avons dit plus haut (p. 285), c'est grâce à notre document que nous avons une idée des biens que Philothéou détenait à Thasos au XVIe s. : *a)* le métoque Saint-Jean-le-Théologien (l. 9; pour la localisation, cf. notre Appendice I, notes); *b)* peut-être le métoque du Taxiarque Michel — ce qui n'est pas dit dans notre document — qu'on peut identifier au métoque de même vocable mentionné dans les trois faux (cf. notes à notre Appendice I).

Notre document permet de deviner quels étaient les principaux produits de ces biens sis à Thasos : des olives (l. 2, 4), des fruits (vergers l. 4, 17, 23-24, 32, 35), du miel et de la cire (ruchers l. 39, 40; cire l. 40). Ces indications concordent avec les informations contenues dans *Philothéou* n°s 4 et 5 et, dans une moindre mesure, dans notre Appendice I (où l'on remarque pourtant que les vergers sont souvent omis). Pas plus que dans les autres documents (sauf *Philothéou* n° 5, l. 40), il n'est question ici de vignes (à moins qu'il ne soit fait allusion à ceux qui la cultivent l. 43 ἀργολόγες : ἀργολογῶ = tailler une vigne). Il est à noter qu'on ne trouve pas dans notre document de mention de bois (contrairement à *Philothéou* n° 4, l. 49 : δρυμοὺς καὶ ὕλας), qui était, à l'époque ottomane, un des principaux produits de l'île (cf. BAKALOPOULOS, *Thasos*, p. 68).

L'affaire. En 1541, le monastère de Philothéou possédait à Thasos un certain nombre de biens en vertu de quelques documents officiels : au moins ceux du sultan [Soliman le Magnifique] (l. 3) et du patriarche Jérémie [Ier] (l. 3-4), qui était en fonction à l'époque de l'établissement de notre acte (1522-1545), devaient être authentiques. Notre document ne permet pas de savoir depuis quand le monastère était en possession de ces biens, mais il est possible que leur acquisition n'ait pas été tout à fait récente; sinon, les moines n'auraient pas montré un chrysobulle (même si celui-ci n'était qu'un faux) parmi leurs titres de propriété (l. 2-3). Mais Philothéou n'a pas pu, nous le voyons, jouir de ces biens en toute tranquillité : des disputes ont éclaté entre le monastère (ou plutôt les moines résidant dans le métoque Saint-Jean-le-Théologien) et les locataires de certains biens situés dans la région du Taxiarque; ces disputes, qui doivent avoir été violentes (mention de scandales l. 8, 13, de troubles et d'excommunications l. 13, de confusions l. 14, de désobéissances l. 6), étaient des conflits de propriété (il ressort de notre document que des paysans avaient usurpé des biens du monastère) et concernaient aussi, vraisemblablement, le montant des redevances à verser au monastère; il est en outre probable qu'en raison de cette situation tendue, les paysans n'avaient pas montré d'empressement à travailler sur les biens du monastère (cf. l. 25-26). Il a donc fallu envoyer sur place des moines, munis de papiers officiels, pour défendre les intérêts du monastère et faire reconnaître ses droits; ces représentants de Philothéou, qui ont dû collaborer avec les autorités ecclésiastiques locales (cf. l. 29), ont fixé le montant des redevances au quart de la récolte, les trois quarts restant aux locataires, et ont en outre réglé un certain nombre de cas particuliers (l. 17 sq.).

Actes mentionnés. 1) Chrysobulle (l. 3) : il peut s'agir de l'un des trois faux chrysobulles que nous connaissons (*Philothéou* n°s 4 et 5, notre Appendice I),

mais il est également possible de songer à un acte authentique, inconnu par ailleurs; il est possible que l'« horismos du roi » (l. 6-7) soit identique à ce chrysobulle, mais on ne peut pas exclure que ce document soit le nº 2.2) Horismos du sultan [Soliman le Magnifique] (l. 3) : inconnu. 3) Horismoi du patriarche Jérémie [Ier] (l. 3-4) : inconnus.

+ Κατὰ τὴν σήμερον ἡμέρ(αν) ἐν μηνῇ Φευ(ρουα)ρι(ω) ἐλθῶν ὑμεῖς οἱ μοναχοὶ οἱ Φιλλοθεοιτες οἱ ἀπεσταλμένοι ἀπὸ || 2 τὸ ἅγιον τὸ μοναστήριν εἰς ὑπηρεσίαν διὰ να σηνάξομεν τῶν καρπ(ὸν) τῶν ἐλαιῶν, καὶ εἰφέραμε καὶ τὸ ἅγιον || 3 τὸ χρυσόβουλλον και τῶν ὡρησμὸν τοῦ μεγάλου αὐθεντὸς καὶ τοῦ ἁγίου τοῦ οἰκουμενοικοῦ κῦρ Ἱερεμίου τοῦ π(ατ)ρι-||4άρχου τοῦς ὡρησμούς, να οἰδούμε τὰ μετόχια τοῦ μοναστηρίου, ὅπου καὶ ἀν ἔχομαι χωράφεια, περιβόλλαια, ἐλαιών(ας), || 5 μύλ(ους), δρήστρια, καθήσμ(α)τ(α), μετόχια, σήνωρα, να τὰ ἐξετάξομαι, να τὰ διόρθόσομαι με τὴν ἐκκλησί(αν) τοῦ Θ(εο)ῦ ὅσοι || 6 πείθοντ(αι) — οἱ δὲ ἀπηθείς, ὅπου να εὑρεθοῦν καὶ οὐδὲν στέργουν τὴν ἁγί(αν) μεγάλλην εκκλησί(αν) τοῦ Θ(εο)ῦ, πάλλιν δὲ με τῶν ὡ-||7ρησμὸν τοῦ βασιλλέος θέλουν ἀπολλαῦσι τὸ δίκεόν /τ(ους)/ ὡς κάθῶς τοῦς πρέπει — να διόρθόσομαι τὰς δουλλίες τοῦ μονα-||8στηρίου ὅποθεν καὶ ἀν εἶναι τὰ μούλκιά μ(ας), να μὴδὲν ἔχομε πλέ(ων) ἀπὸ τοῦ νῦν σκάνδαλον τὸ μοναστήριν τοῦ κῦρ Φιλοθ(έ)ου, || 9 μήτ(ε) οἱ π(ατέ)ρες οἱ εὑρισκόμενοι στὸ μετόχιν τοῦ ἁγίου Ἰω(άνν)ου τοῦ Θεολόγου, διότις εἰς τοῦτο μας ἐπρόσταξε τὸ μοναστήρι. Καὶ ἤρ-||10θαμε οἱ εὑρισκόμενοι ἀδελφοὶ τοῦ μοναστηρίου, ὅ τε γέρ(ον)τας ὁ κῦρ Σαμψών, καὶ κῦρ Μελέτιος ὁ οἰκονόμος καὶ γέρ(ον)-||11τας τοῦ μοναστηρίου, καὶ κῦρ Γεννάδιος ὁ παρακλησιάρχ(ης), καὶ οἱ επίλληποι ἀδελφοὶ τοῦ μοναστηρίου, καὶ ἐξορθόσα-||12μέ τα ὅποθεν καὶ ἀν εἶσαν, μα τοὺς ἀγαθοὺς χρηστηανούς, καὶ εἰρήνευσαι καὶ τὸ μοναστήριν, καὶ ἀναπαύθησαν καὶ ὁ λαὸς || 13 οἱ χρηστηανοὶ ἀπὸ τὰ σκάνδαλλα τὰ καθήμερινὰ καὶ τὰς ὄχλησες καὶ τοῦς ἀφωρησμούς, καὶ εἰσιάσαμέ τα ὅπο-||14θεν καὶ ἀν εἶσαν, καὶ ἀναπαύθη καὶ τὸ μοναστήριν ἀπὸ τὰς σύγχησες, καὶ εὐχαριστήσαμε τῶ Θ(ε)ῶ πρῶτ(α) και δεύτερ(ον) || 15 τοὺς ἀγαθοὺς χρηστηανοὺς τοὺς ἀδελφοὺς ὑμ(ῶν) ὁποῦ ἐκοποίασ(αν) διὰ τὴν ψυχήν τους καὶ διὰ τὴν ζωήν τους καὶ ἔ-||16δοσαν μερτικόν τί παρὰ μικρ(όν), εἴ τι τοῦς ὡδύγησε ὁ Θ(εό)ς, διὰ τὸν τόπ(ον) τοῦ μοναστηρίου, ὁποῦ ἀνάστησαν οἱ κοποι-||17αστὲ οἱ εὐλογημένοι. Διότις ηὕραμε καὶ ἕτερον περιβόλλι ἀκόμοι εἰς χεῖρας τῶν Μελισάδ(ων), || 18 οἱ δύο ἀδελφοὶ — Δημητρ(ι)ος ὁ κεκοιμοιμένος καὶ Ἰω(άν)ν(ης) ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ —, εἰς τὸ σήνωρον τοῦ Ταξιάρχου Μυχαήλ, || 19 εἰς τὰς Κουκουδίες, στὴν Τούμπαν, ἀπὸ κάτω στῆ Ζαχαρία, στα λατόμια, στὸ Βιγλῖ, στ(ῶν) Χαρικεάδ(ων) τὰ μελισουρία· || 20 λλοιπ(ὸν) εἰσιαστείκαμε καὶ με αὐτὸν τὸν Ἰω(άν)ν(ην) τὸν Μελισὸν καὶ με τὸν ἀνεψιόν του τὸν Γεώργ(ιον) καὶ με τὴν Τρ(αν)ταφι-||21λλίνα τὴν νήφοι του : να πέρνουν αὐτίνοι ὁποῦ κοποιάζουν μερτικὰ τρια καὶ τὸ μοναστήριν μερτικὸν || 22 ἕνα, καὶ να σηνάζουν τὸν καρπ(ὸν) αὐτίνοι οἱ κοποιαστέ, να τὸν ποιοῦν ἕτοιμον, να ἔρχοντε οἱ π(ατέ)ρες να || 23 πέρνουν τὴν μήρα τοῦ μοναστηρίου ἕτιμοι ἀνενοχλίτος, χόρις λόγου καὶ ἔργου· διότις καὶ τὰ ἄλλα τὰ περιβό-||24λλια, ὅπου καὶ ἀν τα ἐκρατούσαν, οὗτος τὰ ἐδόσαμε να τὰ δουλεύουν ὡς καθῶς γράφομεν ἄνοθεν, || 25 καὶ τοὺς ἑτέρους ἀδελφ(οὺς) ὁμοίως ὅλλους να τὰ δουλεύουν, να τὰ λατρέβουν, να τὰ κοποιάζουν καλλιοτερ(α) || 26 παρ' οὗ πρῶτ(α)· καὶ εἰς τοῦτο τοὺς

L. 1 lege ἤλθομεν ἡμεῖς || l. 2 τῶν[1] : τὸν || l. 3 τῶν : τὸν || l. 4 ἔχωμε || l. 6-7 μὲ τὸν ὁρισμὸν τοῦ βασιλέως || l. 7 ἀπολαύσει || l. 8 ἔχομε : ἔχουσι || πλέον || l. 11 ἐπίλοιποι || l. 12 ὅποθεν : alterum θ supra lineam || lege εἰρήνευσε || l. 13 ἰσιάσαμε || l. 15 ἡμῶν || τὴν[2] : τ post corr. || l. 16-17, 22 lege κοπιασταί || l. 19 στῆ : στοῦ || l. 20 ἰσιαστήκαμε || l. 21 νύφη || l. 23 μοίρα || ἕτοιμη ἀνενοχλήτως, χωρὶς || l. 24, 28, 34 οὕτως.

ἀφήσαμε καὶ τὸ χωράφει να μὴ δοίδουν μερτικὸν τύποτες εἰς τὸ μοναστήρ(ιν), || [27] μήτ(ε) αὐτίνοι μήτ(ε) τὰ παιδ(ι)ά τους, διὅτις ἔκλεγαν σφόδρα πῶς εἶχαν κόπ(ον) πολλὴν εἰς τὸ περιβόλλ(ιν)· || [28] καὶ εἰς τούτο ἐπροστάξαμε να μὴ δοίδουν τύποτες μερτικὸν διὰ τὸ χωράφει· οὗτος τὸ ἐπροστάξαμε ἐμεῖς οἱ || [29] π(ατέ)ρες οἱ εὑρισκόμενοι τοῦ μοναστηρίου οἱ γέρ(ον)τες οἱ ἀπεσταλμένοι με τοὺς κληρικοὺς τοὺς ἄρχοντες της νήσσου || [30] Θάσσου. Καὶ τοῦ περιβολλ(ί)ου τὰ σήνορα εἶναι ἐτοῦτα ἅπερ γράφομεν· ἀπὸ τὸ δεξιὸν μέρος ὁ Ταξιάρχ(ης) τῶν ἄνω δη-||[31]νάμεων, καὶ ἀπὸ τὸ ἀριστερὸν μέρος ὁ βράχος τοῦ Ζαχαρία, καὶ ἀπὸ τὸ ἄνω μέρος τὸ Βιγλῖ, καὶ ἀπὸ τὸ κάτω μέρος οἱ θά-||[32]λλασσα. Καὶ αὐτοῦ πλησοί(ον) τοῦ περιβολλ(ί)ου τῶν Μελισάδ(ων) τῶν ἄνοθ(εν) γεγραμμέν(ων) εἶναι καὶ τοῦ Μανόλλ(ι) τοῦ Κοντοῦ περιβόλλ(ιν) χό-||[33]ριά του με τὸν τύχ(ον) εἰς τὸ σήνωρον τοῦ μοναστηρίου· καὶ να δίδοι καὶ αὐτὸ μερτικὸν ἕνα στὸ μοναστήρι, καὶ ὁ οικοκήρις || [34] ὁ Μανόλλ(ις) μερτικα τρία, ὡς καὶ τὰ ἄνωθ(εν) καὶ αὐτός· οὗτος να εἶναι ζωῆς καὶ θανάτου ἕως οὗ ἵστατ(αι) τὸ ἅγιον τὸ μοναστήρ[ιν]. || [35] Καὶ πάλλιν αὐτοῦ πλησί(ον), ἔχει (δὲ) καὶ ἕτερ(ον) αὐτὸς ὁ Μανόλλ(ις) ἀγωραστ(ὸν) τοῦ π(ατ)ρ(ό)ς του /Γεόργι/ τοῦ Κοντοῦ, καὶ ἔδοκε /τα/ <δένδρα> ὅτι εἶσαν ἄγρια να τὰ ἡ-||[36]μερόσ(ι) αὐτὸς ὁ Ἰω(άν)ν(ης) ὁ Μελισός, να ἔχῃ τὰ ἥμυσα, καὶ τώρα ἦρθαν οἱ π(ατέ)ρες καὶ ἐγήρεψαν τὰ σήνωρα τοῦ μοναστηρίου καὶ ἐ-||[37]πήραν τα καὶ αὐτὰ ὥσπερ καὶ τὰ ἄλλα τῶν ἑτέρ(ων) γειτόν(ων) καὶ ἀδελφ(όν)· λλοιπ(ὸν) εἰσιάστεισ(αν) καὶ εἰς αὐτά, ὥσπερ καὶ τὰ ἄνω ὅλλ(ον) || [38] τ(ῶν) ἀδελφ(όν), να μηράζουν τῶν καρπ(ὸν) ὁμοί(ως). Πλ(ὴν) (δὲ) ἔχομεν κ(αὶ) ἕτερ(ον) λόγ(ον) ὑπεῖν : αὐτοῦ πλησοί(ον) μέσα εἰς τὸ σήνωρον τοῦ μονα-||[39]στηρίου εἶναι καὶ μελισουρία τῶν Χαρικεάδ(ων), τοῦ Μανόλλ(ι), τοῦ Στεφάνου καὶ τοῦ Ἰω(άν)ν(ου)· καὶ εἰσιάστησαν καὶ αὐτίνοι οἱ Χα-||[40]ρικεάδες : ὅταν ἔχουν μελησα μέσα στὰ μελισουρία, να δοίδουν παράκλησιν στ(ὴν) Πανάγία κερὶ λ(ί)τρ(αν) ἤγουν ὠκᾶ μιά, καὶ ὅ-||[41]ταν οὐδὲν βάνουν /μ(ε)λλ(ί)σια/, να μὴ χρεωστοῦν τύποτες να δόσουν στὸ μοναστήριν. Καὶ διὰ τούτο ἐποιήσαμε καὶ τ(ὴν) γρα(φ)ὴν εἰς ἀσφά(λει)-||[42]αν καὶ βεβαίωσ(ιν), να μὴδὲν γέν(η) ἐμπωδησμὸ(ς) πλέ(ων) ἀπο τ(ὴν) σημ(ε)ρ(ον) μήτ(ε) ὄχλησ(ιν) ἢ εἰς τ(οὺς) π(ατέ)ρες ἢ εἰς τ(οὺς) ἀδελφ(οὺς) τοὺς χρηστηανούς· || [43] καὶ διὰ τούτο ἐπληροθ(η)σαν οἱ ἀργολογες ἀπὸ τοῦ νῦν πλέ(ων) κατ' ἔμπρωσθ(εν) τ(ῶν) τιμιωτ(ά)τ(ων) κ(αὶ) εὐλαβεστάτων εν ἱερο(μον)άχ(οις) παπ(ὰ) || [44] κῦρ Ἰωσῆφ κ(αὶ) πν(ευματ)ικοῦ π(ατ)ρ(ὸ)ς ἡμ(ῶν) ἀπὸ τ(ὴν) ἁγίαν μ(ε)γ(ά)λλ(ην) μον(ὴν) τοῦ Βατοπεδ(ί)ου, κ(αὶ) παπ(α) κῦρ Συμεὼν οἱερο-(μον)άχ(ου), Κλον(α)ρ(ί)ου ἱερέ(ως) υἱός, κ(αὶ) παπ(ὰ) Δη-||[45]μητρ(ί)ου ἀπὸ τὸ Νεώκαστρ(ον), κῦρ Σεβαστὸ(ς) ὅ γέρ(ον)τας κ(αὶ) ὁ υἱός του [..]τίμοιρος, Δημήτρ(ι)ος ὁ Μαυρομ(ά)τ(ης), Ἰω(άν)ν(ης) Πέρσις, Μανωὴλ Χαρικέ(ας), || [46] Γεωργι(ος) .... κ(αὶ) ... ὁ γράψ(ας) Γεωργι(ος) ὁ Παρων(ᾶς). Ἐν ἔτι ,ζμθ', (ἰνδικτιῶνος) ιδ'.

Lege : l. 27 πὼς || πολὺν || l. 32-33 χώρια του μὲ τὸν τοῖχον || l. 33 οἰκοκύρης || l. 35-36 ἡμερώση || l. 37 ἀδελφῶν || ἰσιάστησαν || ὅλων || l. 38 τῶν² : τὸν || l. 42, 43 πλέον || l. 42 ὄχλησις.

INDEX

Les chiffres gras renvoient aux numéros des actes, les chiffres ordinaires aux lignes, les chiffres en italiques aux pages et aux notes.

Sont cités en abrégé : app. = apparat ; App. = Appendice ; Asie Min. = Asie Mineure ; Chalc. = Chalcidique ; Chi = Chilandar ; CP = Constantinople ; fig. = figure ; (kat)hig. = (kat)higoumène ; Macéd. = Macédoine ; n. = note ; not. = notice ; occ. = occidental ; or. = oriental ; Phi = Philothéou ; prohig. = prohigoumène ; Thess. = Thessalonique ; Va = Vatopédi.

'Ααρών, archontopoulos (1344), **3**, 7.
'Ααρών ('Ασκληπιὸς), témoin à Thess. (1314), **3** not.
'Ααρών (Θεόδωρος ὁ), recenseur (v. 1321), **3** not.
'Αββακούμ, hiéromoine, kathig. de Phi (1362-1363), *287*.
'Αβέρκιος, hiéromoine de Phi (1481), *287*.
'Αβράμιος, cellerier de Phi (1154), *286*.
'Αγγελίτζη (τοῦ), 'Αγγελίτζης (ὁ), lieu-dit dans la région de Serrès, **5** not.
'Αγγελόκωμη, près de Tzainou, **5** not., 14.
'Αγγίτης, rivière en Macéd. or. (= Panax), *282* fig. 2, *284* ; **5** not.
'Αγία 'Αναστασία, métoque à Deuriana de 1 Théotokos, *270*.
'Αγία 'Ελένη, église à Lemnos, **7**, 19.
'Αγία Θέκλα, palaiokastron à Lemnos, **7** not., 8.
'Αγία Παρασκευή, village (nom actuel) en Chalc. occ. (= Néochôrion), **2** not.
'Αγία Παρασκευή, église à Lemnos, **7**, 24.
'Αγία Φωτίδα, bien de Phi (?) à Thasos, App. I not.
'Αγιοηλίτου (τοῦ), cf. 'Ατζιωάννου.
῞Αγιοι 'Απόστολοι, lieu-dit à Thasos, App. I, 18-19.
῞Αγιοι 'Απόστολοι Πέτρος καὶ Παῦλος, métoque de Phi à Thess., *281*.
῞Αγιοι Θεόδωροι, métoque de 1 Théotokos dit Kyparissos, en Asie Min. [occ. ?], *270* et n. *34*.
῞Αγιον ῎Ορος, **1**, 2. — cf. ῎Αθως.
ἅγιος, cf. ἐκκλησία, πατριάρχης.
῞Αγιος 'Αθανάσιος, église en ruine à Lemnos, **7**, 16.
῞Αγιος 'Ανδρέας, métoque de Phi en Chalc. occ., *281* et n. *75*, *282* fig. 2, *283*.
1 ῞Αγιος Βλάσιος, métoque de Phi à Kala Dendra, *283*.
2 ῞Αγιος Βλάσιος, métoque de Phi à Tholos, *283*.
῞Αγιος Γεώργιος, village en Asie Min., *270*.
1 ῞Αγιος Γεώργιος, métoque de Phi (?) à Thasos, App. I, 15.
2 ῞Αγιος Γεώργιος, métoque de Phi (?) à Thasos, App. I, 16-17.
3 [῞Αγιος] Γεώργιος, métoque de Phi (?) à Thasos, App. I, 18 (τὸν μέγαν Γεώργιον).
4 ῞Αγιος Γεώργιος, métoque de 1 Théotokos, *270*.
5 ῞Αγιος Γεώργιος, dit τοῦ Βοβάση, métoque de Phi près de Serrès, *280*, *283*.
6 ῞Αγιος Γεώργιος, dit Κρυονερίτης, métoque de Phi près de Serrès, *283* et n. *79*.
7 ῞Αγιος Γεώργιος, dit τοῦ Λαγκαδινοῦ, métoque de Phi à Thess., *281*.
῞Αγιος Γεώργιος τὸ Μπερζίτζικον, village dans la région de Serrès, *282* fig. 2, *284* ; **6** not. (ὁ μέγας Γεώργιος τὸν Μπ., Svetago Geωrgia u Berziku), 25 (τὸν ῞Αγ. Γεώργ. καὶ ἐπονομ. τὸ Μπεριτζίτζικον), 29, 35.
1 ῞Αγιος Δημήτριος, métoque de Phi près de Melnik, *283*.
2 ῞Αγιος Δημήτριος, métoque de Phi à Lemnos, **7**, 4.
῞Αγιος Θεόδωρος, métoque de Phi (?) à Thasos, App. I, 17.
1 ῞Αγιος 'Ιωάννης ὁ Θεολόγος, métoque de Phi à Thasos, App. I not., 10-11 ; App. II not., 9.
2 ῞Αγιος 'Ιωάννης ὁ Θεολόγος, métoque de 1 Théotokos, à Stèlaria, *270*.
3 ῞Αγιος 'Ιωάννης ὁ Θεολόγος, monydrion près de Stèlaria, bien de 1 Théotokos, *270*.

1 ["Αγιος] Νικόλαος, métoque de Phi dans la région des lacs, *281*.
2 "Αγιος Νικόλαος, métoque de Phi (?) à Thasos, App. I, 14.
"Αγιος Χριστόφορος, village (nom actuel) dans la région de Zichna (= Chôrobista), **5** not.
Ἁγίου Ἠλιοῦ (μονὴ τοῦ), *276*.
Ἁγίου Ἠλιοῦ (τοῦ), lieu-dit à l'Athos, *274*.
Ἁγίου Νικολάου (τοῦ), quartier de Serrès, *281*.
Ἁγίου Παντελεήμονος (μονὴ τοῦ), **4** not.
Ἁγίου Παύλου (μονὴ τοῦ), **7** not.
Ἀγκαρυῶνες, village moderne à Lemnos, **7** not. et fig. 4.
ἀγορά, achat, **4**, 26.
ἀγορασία, **5**, 6.
ἀγοραστός, App. II, 35.
ἄγριος (à propos d'arbres), App. II, 35.
ἀγρός, du monastère de Kalyka, à Karyés, *278*.
ἄδεια : ἐπ' ἀδείας ἔχω, **2**, 23 ; **3**, 7 ; **6**, 38.
ἀδελφή, **4**, 13.
ἀδελφοί, moines, App. II, 10, 11.
ἀδελφοί, frères, au sens chrétien, App. II, 15, 25, 37, 38, 42.
ἀδελφόπαις, **6**, 17, 20.
ἀδελφός, **6**, 20 ; App. II, 18.
ἀδιάσειστος, **1**, 8.
ἀδιασείστως, **2**, 21-22 ; **3**, 2.
ἀδικία, **4**, 7, 9, 18, 20.
ἄδικος, cf. χείρ.
ἀδικῶ, -οῦμαι, **1**, 6 ; **4**, 1, 2, 10.
Ἀδριανούπολις, ville en Thrace, **2** not.
"Αθως, **4**, 3 (ἅγιον τὸν "Α. ὄρος) ; **5**, 1 (τὸ ἅγ. ὄρ. τοῦ "Α.) ; **6**, 24, 42 (ὁ ἱερὸς "Α.) ; **7**, 2 (τὸ ἅγ. ὄρ. τοῦ "Α.) ; App. I, 6 (τὸ ἅγιον τίμιον ὄρος τοῦ "Α.).
ἀκαταδούλωτος, **3**, 3.
ἀκωλύτως, **3**, 12.
Ἀλγαζῆς, propriétaire à Lemnos (xv[e] s.), **7** not.
Ἀλέξιος, cf. Καταβοληνός, 1 Παλαιολόγος, 2 Παλαιολόγος, 3 Παλαιολόγος, 1 Ῥαούλ, 2 Ῥαούλ, 3 Ῥαούλ, 1 Τζαμπλάκων, 2 Τζαμπλάκων.
Ἀλεποτριπέαι, lieu-dit près de Krèmna, **5**, 23.
Ἀλιάζης, donateur à Lemnos, **7** not., 6.
ἁλιεύς, *279* (τοῦ ἁλίου).
ἀμεταποίητος, **5**, 26.
ἀμοιβαῖα (documents), *277*.
ἀμπελικός, vigneron, *279*.
ἀμπέλιον, **7**, 7, 8 (ἰδιοπεριόριστον, cf. app.), 25 (μερικόν).
Amfilohije, bašta de Chi (1336-1345), **4** not.
ἀναθεώρητος, à propos d'un bien, **3** not., 2.
ἀνακαλοῦμαι, revendiquer, **3**, 22.
ἀνακτίζω, **7**, 24, 38.
ἀναπόσπαστος, **3**, 2-3 ; **4**, 28.
ἀναποσπάστως, **2**, 22, 34 ; **4**, 25.
ἀνασταίνω, mettre en valeur, App. II, 16.
Ἀνατανλᾶς, détenteur d'un bien (av. 1346), **2** not.
ἀνατίθημι, offrir, **6**, 8, 12, 23, 34.
ἀνατρέφω, **6**, 21.
ἀναφαίρετος, **3**, 2 ; **4**, 28.
ἀναφαιρέτως, **2**, 22, 34 ; **4**, 25.
ἀναφορά, rapport, **1**, 1.
Ἀνδρόνικος [II] ὁ Παλαιολόγος, *269*, *270*, *271*, *280*, *281* ; **1** not. ; **4** not. ; **5** not. ; App. I, 33-34.
Ἀνδρόνικος [III Paléologue], **1** not. ; **6** not.
Ἀνδρόνικος [IV Paléologue], **6** not.
Ἀνδρόνικος, cf. Μεσοποταμίτης, Οἰναιώτης, Παλαιολόγος, 1 Ταρχανειώτης, 2 Ταρχανειώτης.
Ἀνεμοδούρι, lieu-dit à Lemnos, **7** not., 34.
ἀνενοχλησία, **1**, 8, 10, 12 ; **7**, 31.
ἀνενόχλητος, **1**, 7 ; **5**, 13.
ἀνενοχλήτως, **2**, 21 ; **3**, 2 ; **7**, 45 ; App. II, 23.
ἀνεπαυξήτως, **2**, 35.
ἀνεψιός, **1**, 5 (περιπόθητος) ; **6**, 26 *(id.)*, 29, 36, 40 (περιπόθ.) ; App. I, 4-5 *(id.)*, 22 *(id.)* ; App. II, 20.
ἀνήκων, cf. τέλος.
ἀνήροτος, **7**, 23.
ἀνήφορος, **7**, 34.
"Ανθιμος Χρυσογράφος, moine, fondateur de 1 Théotokos, *270* et n. *33*.
ἄνθρωποι, à propos de parèques, **3**, 8 ; **7**, 26, 28.
"Αννα, cf. 1 Παλαιολογίνα, 2 Παλαιολογίνα.
Anne de Savoie, cf. Παλαιολογίνα.
ἀνταλλάττω, **3**, 11.
Ἀντιοχίτης (Μανουὴλ ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 5-6.
Antoine, bašta de Chi (1336-1348), puis prôtos, **4** not.
1 Ἀντώνιος, moine de Phi, épitérète [de l'Athos] (1048-1049), *286*.
2 Ἀντώνιος, hiéromoine, kathig. de Phi (1471), *287*.
ἀνωγαιοκάτωγος, cf. οἴκημα.
ἀξιόπιστος, cf. μάρτυρες.
Ἀπ..δᾶς, cf. 2 Ταρχανειώτης (Ἀνδρ.).
ἀπαίτησις, d'une redevance, **1**, 3, 9.
ἀπαιτῶ, réclamer une redevance, **3**, 9.
ἀπειθεῖς, App. II, 6.
ἄπιστος, à propos de rebelles, **2**, 9, 10, 11, 15.
ἀπόγονοι, **3**, 17.
ἀπογραφικός, cf. ἐξίσωσις.
ἀποδεικτικόν, document, **5** not.
ἀποδίδωμι, payer l'impôt, **7**, 37, 38-39, 40.
ἀποθηκάρης, cellerier, *279*, *286*.
ἀποθήκη, de Phtérè/Phi, à l'Athos, *274*, *275*.
ἀποκαθίστημι, **7**, 2.
ἀποκατάστασις, mise en possession, **7**, 1.
Ἀπολλωνιάς, Ἀπολλωνίς, ville en Bithynie, *270* et n. *37*.
ἀπολύω, délivrer un document, **2**, 17, 41 ; **3**, 25 ;

4, 29 ; App. I, 29. — à propos d'exemptions, **7**, 42-43.
Apolyont, ville en Bithynie (= Apollônias), *270* n. *37*.
ἀποσπῶ, **7**, 27-28.
ἀποστάτης, **2**, 15.
ἀποτάσσω, **7**, 37, 39, 41.
᾿Αρβανίτης, cf. Μασγιδᾶς.
ἀργολόγες, App. II not., 43.
ἀργολογῶ, tailler une vigne, App. II not.
ἀργός, qui n'est pas exploité, **7**, 38.
῎Αρεθος, lieu-dit en Asie Min., *270*.
῞Αρμενον, nom d'une terre dans la région de Serrès, *271*.
ἁρπάζω, usurper, **4**, 6, 21.
1 ᾿Αρσένιος, prétendu fondateur de Phi, *273* et n. *51*.
2 ᾿Αρσένιος, kathig. de Phi (1141-1142), *278*, *286*.
᾿Αρσένιος, cf. Τζαμπλάκων.
ἀρχαῖος, cf. λατομία.
1 ᾿Αρχιστράτηγος Μιχαήλ, métoque de Phi (?) à Thasos, *282* fig. 2 ; App. I not., 12-13 (ἀρχ. τῶν ἄνω δυνάμεων Μ.) ; App. II not., 18 (Ταξιάρχης Μιχαήλ), 30-31 (Ταξ. τῶν ἄνω δυν.).
2 ᾿Αρχιστράτηγος [Μιχαήλ], métoque de Phi (?) à Thasos, App. I, 20 (ὁ ᾿Αρχ. τῶν ἄνω δυνάμεων).
3 ᾿Αρχιστράτηγος Μιχαήλ, métoque en Bithynie de 1 Théotokos, *270*.
᾿Αρχιστράτηγος τῶν ἄνω δυνάμεων, cf. 1 ᾿Αρχιστράτηγος Μιχαήλ, 2 ᾿Αρχιστράτηγος Μιχαήλ.
ἄρχοντες, **4**, 17 ; **5**, 9 (ἐκκλησιαστικοί) ; **6**, 44 ; App. II, 29.
᾿Αρχοντίτζης (Νικήτας ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 6.
ἀρχοντόπουλοι, *284* ; **3** not., 16 ; **4**, 27.
ἄρχων τοῦ ἀλλαγίου, cf. Μαργαρίτης (Κ.).
᾿Ασάνης, cf. Καντακουζηνός (Μ.).
᾿Ασκληπιός, cf. ᾿Ααρών.
ἀσκοῦμαι, pratiquer l'ascèse, App. I, 7.
᾿Ασλᾶς, mélecture pour ᾿Αστρᾶς, **6** not.
᾿Αστραπόμανδρα, lieu-dit à Lemnos, **7**, 35.
᾿Αστρᾶς, oikeios de l'empereur († av. août 1400), **6** not.
1 ᾿Αστρᾶς (Μιχαὴλ ὁ), doulos de l'empereur (1376), **6** not., 45.
2 ᾿Αστρᾶς (Μιχαὴλ ὁ), « gendre de l'empereur » (1400), **6** not.
᾿Αστρᾶς, cf. Συναδηνός (Γ.), Συναδηνός (Μ.).
ἀσφάλεια : δι' ἀ., **5**, 30 ; **7**, 47 ; εἰς ἀ., App. II, 41-42.
᾿Ασώματος (ὁ), monastère près de Zichna, **5**, not. (᾿Α., ᾿Ασωμάτων) et fig. 3, 17.
᾿Ατζιωάννου (μονὴ τοῦ), *275* fig. 1, *276* (τῇ μονῇ τοῦ ᾿Α., ἥτις ... λέγεται ἄρτι τοῦ ῾Αγιοηλίτου) et n. *58*, *277*.
αὐθέντης, à propos de l'empereur, **5**, 38 ; à propos de parents, **6**, 28, 30, 35, 40. — μέγας αὐθέντης, le sultan, App. II, 3.
αὐθέντης, cf. βασιλεύς.
αὐλή, **7** not., 5.
αὐτοκράτωρ, cf. βασιλεὺς καὶ αὐτ.
ἀφιερῶ, **4**, 25 ; **6**, 39 (τὰ τῷ Θεῷ ἀφιερωμένα).
ἀφιερωτήριος, cf. γράμμα.
ἀφορισμός, App. II, 13.
᾿Αχεραΐτης, voisin de Phi à Tzainou (1355), **5** not., 18.
᾿Αχινοῦ (τοῦ), lac dans la vallée du Strymon, **5** not. et fig. 3.
᾿Αχυραΐτης Γεώργιος, propriétaire à Tholos (1355), **5** not. (= Achéraïtès ?).
᾿Αχυραΐτης (Κωνσταντῖνος ὁ), kastrophylax de Zichna (1321), propriétaire à Tholos (1333), **5** not.
ἄχυρον, redevance, **1** not., 4, 9.
ἄωρος : ἄ. ... τῇ ἡλικίᾳ, **6**, 21.

βαγενάρης, tonnelier, *279*.
Βαθεῖα Ποταμία, cf. Βαθυποταμία.
Βαθυποταμία, lieu-dit à Thasos, App. I not. (Β., Βαθεῖα Ποταμία), 14-15.
βάλτα, marécage, *284* ; **5** not. et fig. 3, 14, 21.
Βαμβακιά, village moderne dans la région de Serrès (= Nébolianis), *271* n. *40*.
βασιλεία, de l'empereur, **1**, 1, 4, 5, 6, 7, 8, 10 ; **2**, 1, 3, 16, 31, 39, 40-41 ; **4**, 4, 8, 14, 19, 24, 26, 27, 29 ; **5**, 8 ; App. I, 5, 9, 21, 29.
Βασίλειος, hiéromoine, kathig. de Phi (1499), *287*.
βασιλεύς, **6**, 50 ; App. I not. ; App. II, 7.
βασιλεύς : αὐθέντης καὶ β., **5**, 3, 11, 35, 36 ; **6**, 28, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52 ; **7**, 1, 10, 30.
βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ ῾Ρωμαίων, **2**, 46-48 ; App. I, 33-34.
βασιλικός, cf. μονή, ὁδός.
bašta, cf. μπαστᾶς.
Βατοπεδίου (μονὴ τοῦ), *281* ; **2** not. ; **7** not. ; App. II, 44 (ἁγία μεγάλη μονὴ τοῦ Β.) ¶ ᾿Ιωσήφ.
βεβαίωσις, App. II, 42.
βελτιῶ, **2**, 24 ; **3**, 7.
βελτιώσεις, d'un bien, **2**, 33-34 ; **3**, 13.
βίγλα, sommet d'une colline, *274*.
Βίγλα, colline (nom actuel) à Lemnos, **7** not.
Βιγλί, [colline] à Lemnos, **7** not. et fig. 4, 34.
Βιγλί, lieu-dit à Thasos, App. II, 19, 31.
βιγλιατικόν, taxe, **7** not., 41 (βιγλιατιακόν).
βίος, **6**, 1, 8, 9, 12 (μάταιος).
blagovērni, cf. kral.
vlasteličići, terme équivalent à archontopouloi, **3** not.
Βοβάση (τοῦ), cf. 5 ῞Αγιος Γεώργιος.
Βοσνίτζη, lieu-dit (localisation inconnue), **2** not., 6.

Βοτανειάτης, cf. Νικηφόρος [III].
βούλλα, **4** not.
βουνός, **7**, 13, 22.
Βουρλέα, lieu-dit à Lemnos, **7**, 33.
Βρανᾶς (Κομνηνὸς ὁ), doulos de l'empereur (1376), **6** not., 52.
βράχος, App. II, 31.
Βρυέννιος, cf. Λάσκαρις (Ἰω.).

1 Γαβριήλ, hig. de Phi (1030), *286*.
2 Γαβριήλ, hiéromoine, kathig. de Phi (1169), *286*.
3 Γαβριήλ, prétendu hig. de Phi, *275* n. *56*.
Γαβριηλόπουλος, détenteur d'un bien (av. 1347), **2** not.
1 Γαβριηλόπουλος (Γεώργιος ὁ), philosophe (1348-1383), **6** not.
2 Γαβριηλόπουλος (Γεώργιος ὁ), doulos de l'empereur (1376), **6** not., 47.
Γαζῆς-Ἰωάσαφ, collège de recenseurs (début du xve s.), **7** not.
Γαλικός, fleuve en Macéd. or., *282* fig. 2, *283*.
γείτονες, App. II, 37.
1 Γεννάδιος, hiéromoine de Phi (?) (« 1284 »), *269*, *286*.
2 Γεννάδιος, parecclésiarque de Phi (1541), App. II, 11.
γένος, famille, **6**, 30.
Γεράσιμος, hiéromoine, dikaiou de Phi ([1322]), *286*.
γέροντες, notables, **5**, 12 ; **7** not. ; App. II, 45.
γέρων, moine vénérable, *279*, *286*, *287* ; App. II, 10 (γέροντας), 10-11 *(id.)*, 29 ¶ 1 Ἰωακείμ, 2 Ἰωακείμ, Σαμψών.
1 Γεώργιος, hig. de Phtérè et de Phi (1013-1018), *274*, *286*.
2 Γεώργιος ..., témoin à Thasos (1541), App. II, 46.
Γεώργιος, cf. Ἀχυραΐτης, 1 Γαβριηλόπουλος, 2 Γαβριηλόπουλος, Κοντός, Μ....ίτης, 1 Μαργαρίτης, 2 Μαργαρίτης, Μελισός, Οἰναιώτης, Παρωνᾶς, Πριβέλης, Συναδηνός, 1 Τριβόλης, 2 Τριβόλης, Φαρμάκης.
γῆ, **2**, 11 ; **4**, 5, 6, 7, 12, 21, 22 ; **5**, 5, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 20, 25, 27 ; **7**, 8, 11, 13, 14, 20 (δημοσιακή), 22, 44.
Girman, hiéromoine, prohig. de Phi (entre 1494 et 1496), *287*.
γνήσιος, cf. παῖδες, πατήρ.
γνωρίσματα, repères, **5**, 13.
Γοβενός (Λέων ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 6.
γονεῖς, **6**, 40.
γονικός, à propos d'un bien, **4**, 27 ; **6**, 30.
γονικότης : κατὰ λόγον γονικότητος, **2**, 23.
Γορνίτζοβα, village dans la région de Zichna, *282* fig. 2 ; **2** not.
Γοστόμπους, village dans la région de Zichna, **2** not.
Γούριτζαι, lieu-dit dans la région du Strymon, *280* n. *70*, *283*.
γράμμα, **5**, 30 ; **7**, 46 ; ἀφιερωτήριον γρ., **6**, 42, 49-50 ; σημειῶδες γρ., **4** not., 10-11, 19.
γραφή, document, App. II, 41. — cf. σημειώδης γρ.
γράψας (ὁ), App. II, 46.
Guy de Lusignan, maître de Serrès en 1342, **2** not.

δέησις, **6**, 40.
δένδρον, App. II, 35.
δέσποινα, à propos d'Anne de Savoie, **4** not., 13.
δεσποτεία, **4**, 23 ; **6**, 32.
δεσπότης, cf. 1 Μανουήλ.
Δευριανά, village en Asie Min., *270*.
δεφενδεύω, **1**, 10.
Δημήτριος, prêtre à Thasos (1541), App. II, 44-45.
Δημήτριος, cf. Καβάσιλας, Μαργαρίτης, Μαυρομάτης, Μελισός, 1 Ῥαούλ, 2 Ῥαούλ, Σκουταρογένης, Φαρμάκης.
δημόσια (τὰ), les affaires de l'État, **7**, 27, 29 ; App. I, 26.
δημοσιακός, cf. γῆ.
δημόσιον (τὸ), l'impôt, **7**, 28.
δημόσιος (ὁ), le fisc, **7**, 31, 36, 39.
δημόσιος, cf. ὁδός.
διαγιγνώσκω, **4**, 9, 10, 23.
διαδοχή : κατὰ διαδοχήν, **3**, 17.
διάδοχος, **3**, 13.
διαθήκη, **6**, 28, 31 (ἔννομος).
διαιρῶ, **5**, 18.
διαχωρίζω, **5**, 26.
διδασκαλία, **6**, 11.
δίδωμι, attribuer un bien, **3**, 23 ; **4**, 5 ; **7**, 14, 20, 40.
διενεργῶ, App. I, 26 (οἱ τὰ δημόσια διενεργοῦντες).
διενόχλησις, **3**, 19 ; **5**, 28.
δίκαια, biens, App. I, 11, 13.
δίκαια, droits, **3**, 20.
δίκαια, droits dus par les parèques, **3** not. (συνήθη), 9 *(id.)*.
δίκαιον, *280* (κτητορικόν) ; **7**, 2 (οἰκεῖον) ; App. I, 6 (κτητορικόν).
δικαίου, δικαίῳ, représentant d'un couvent, *286*, *287* ¶ Γεράσιμος, Ζωσιμᾶς, Καλλίνικος, 3 Μακάριος, 1 Ματθαῖος.
δικαιῶ, **4**, 11.
δικαιώματα, titres de propriété, **5**, 7, 29.
δικαιώματα, au sens de biens, App. I, 19, 20.
διόδι, **7**, 32.
διοίκησις, circonscription fiscale, **2** not.
διοικητής, percepteur, **2** not., 12 ¶ 2 Μανουήλ.
Διονύσιος, prétendu fondateur de Phi (xvie s.), *273* et n. *51*.

Διονυσίου (μονὴ τοῦ), **7** not.
διορίζομαι, **1**, 8, 12 ; **2**, 18 ; **3**, 21 ; **4**, 8, 14, 20, 29 ; **7**, 1.
Δοβριστίκεια, lieu-dit dans la région du Strymon, *280* n. *70*, *283*.
δομέστικος (d'une métropole), cf. 1 Κουδαρᾶς (Ἰω.).
Δούκας, cf. Κορέσης, Μαλεσηνός, 3 Ῥαούλ (Ἀλ.).
δουλεία, au sens moderne, « travail », App. II, 7.
δουλεύω, cultiver une terre, App. II, 24, 25.
δουλικὸν ζευγάριον, attelage de labour, **7** not., 26.
δοῦλος, de l'empereur, **5**, 35, 36, 38 ; **6**, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52.
δουλοσύνη : προσέρχομαι εἰς τὴν δ., faire allégeance, **3**, 22.
δούξ, cf. 1 Ῥαούλ (Ἀλ.).
Δράγοστα (Dragošta), village dans la région de Zichna, **4** not.
δρήστρια, cf. δρίστρια.
Δριμονάρι, lieu-dit à Thasos, App. I, 16.
δρίστρια (ἡ, τὰ), App. I not. (δ., δρύστρα, ὑδρίστρια, δρήστρια), 12 ; App. II, 5 (δρήστρια).
δρυμός, App. II not.
δρύστρα, cf. δρίστρια.
δύναμις, cf. ἰσχὺς καὶ δ.
δωροῦμαι, **3**, 11 ; **4**, 13.

Ἑβραΐαι (αἱ), lieu-dit à Lemnos, **7** not.
Ἑβραϊκή, lieu-dit à Lemnos, **7** not., 18.
ἔγγονος, **6**, 29, 32.
ἐγκλητεύω, porter plainte, **4**, 4, 10, 18.
ἐκδίδωμι, délivrer un document, **6** not., 50 (ἐκδώσας).
ἐκκλησία, **3**, 11.
ἐκκλησία, à propos d'une métropole, **5**, 9 ; à propos du patriarcat, App. II, 5 (ἐκ. τοῦ Θεοῦ), 6 (ἁγία μεγάλη ἐκ. τοῦ Θεοῦ).
ἐκκλησιάρχης, *279*, *286* ¶ 2 Ἰωάννης.
ἐκκλησιαστικοί, membres du clergé, **4**, 16 (ἔντιμοι), 17.
ἐκκλησιαστικός, cf. ἄρχοντες.
ἐλαία, App. I, 14, 15, 16, 17 ; App. II, 2.
ἐλαιών, App. II, 4.
ἐλεημοσύνη, de l'empereur, **7**, 29.
ἔλεος (ὁ), **6**, 12, 14.
ἐλευθερία, exemption, **7**, 31, 43 et app.
ἐλεύθεροι, catégorie de paysans, **3**, 8.
ἐλεύθερος, à propos d'un bien, **3**, 3.
ἐλευθέρως, **7**, 42.
ἐμποδισμός, **3**, 19 ; **6**, 38 ; App. II, 42.
ἐμπόριον, port marchand, **7** not., 6-7.
ἐμφάνεια, présentation, **1**, 11 ; **5**, 30.
ἐνασκοῦμαι, pratiquer l'ascèse, **6**, 37, 39.
ἐνεργῶ : οἱ τὰ δημόσια ἐνεργοῦντες, **7**, 27.
ἔννομος, cf. διαθήκη.
ἐνοικιακός, cf. οἴκημα.
ἐνόχλησις, App. I, 25, 28.
ἔντιμος, cf. ἐκκλησιαστικοί.
ἐξετάζω, **4**, 15 ; **5**, 5 ; App. II, 5.
ἐξίσωσις (ἀπογραφική), **7**, 1, 9.
ἐξκουσσεία, **7**, 43.
ἐξουσιάζω, **7**, 27.
ἐξωνοῦμαι, **4**, 12, 22.
Ἐπάνω Ἀντιγόνεια, village en Chalc. occ., *282* fig. 2 ; **2** not., 8.
ἐπαύξησις, amélioration apportée à un bien, **3**, 14.
ἐπαφίημι, léguer un bien, **6**, 31.
ἐπήρεια, **7**, 46.
ἐπὶ τοῦ κανικλείου, cf. 1 Χοῦμνος (N.).
ἐπιβραδεύω, délivrer un document, App. I, 23.
ἐπιδίδωμι, délivrer un document, **7**, 46.
ἐπίδοσις, amélioration apportée à un bien, **3**, 14.
ἐπίθεσις, App. I, 25, 28.
Ἐπισκοπεῖον, *273*.
ἐπιτηρητής (de l'Athos), cf. 1 Ἀντώνιος.
ἐπίτροπος, **6**, 19, 34.
ἐπιχορηγῶ, délivrer un document, **3**, 1 ; App. I, 8, 23.
Estilar, ville en Asie Min. occ., *270* n. *32*.
Ἐσφιγμένου (μονὴ τοῦ), *278* ; **2** not.
ἐσφραγισμένος, cf. πέτρα.
ἐσωθύριον, *280*.
ἑταιρειάρχης, **7**, 6 ¶ Καλυγᾶς, Στυλιανός.
εὐγένεια, **6**, 4.
εὐεργετῶ, **3**, 20.
Εὐθύμιος, hiéromoine, hig. de Phi (1378), *287*.
εὐποιΐα, **6**, 13.
εὕρεσις θησαυροῦ, charge fiscale, *284*.
ἐφορεία, curatelle d'un monastère, *280*.
ἐφορεύομαι, *280* ; **1**, 5.

Ζαχαρίου (τοῦ), lieu-dit à Thasos, App. I not. ; App. II, 19 (στῇ Ζαχαρία), 31 (τοῦ Ζαχαρία).
Ζελίχοβα, village dans la région de Zichna, *281*, *282* fig. 2, *283*, *284* ; **5** not. (Z., Ζηλιάχοβα).
Ζεριχιώτισσα, cf. 3 Θεοτόκος.
Ζεσεριανῆς (τῆς), lieu-dit près de Serrès, *280*.
ζευγάριον, cf. δουλικὸν ζευγάριον.
ζευγηλατεῖον, *284* ; **2**, 14 ; **3** not., 16 ; **4**, 25.
Ζηλιάχοβα, cf. Ζελίχοβα.
ζημία, **1**, 3.
ζημιοῦμαι, **7**, 12.
Ζίχνα, ville, *281*, *282* fig. 2, *283*, *284* ; **1** not. ; **2** not. ; **3** not. ; **4** not. ; **5** not. et fig. 3, 21 (τὰ Ζίχνα).
Ζιχνῶν (κατεπανίκιον), **4** not.
Ζιχνῶν [μητρόπολις], **5**, 10.
Ζιχνῶν (μητροπολίτης), **4** not., 16-17 ; **5** not., 4, 8 ¶ Σοφονίας, Σωφρόνιος.
Zletovo, ville en Macéd. or., **4** not.
ζωή, **6**, 18 ; App. II, 15.
Ζωσιμᾶς, hiéromoine, dikaiô de Phi (1366-1370), *287*.

Ἡλιοκάλου (μονὴ τοῦ), à Serrès (?), *280* et n. *72*.
Ἡλιοκαυτῶν (τῶν), lieu-dit à Lemnos, **7**, 16, 17.
ἡμερώνω, greffer un arbre, App. II, 35-36.
ἡσυχασταί, de Chaldou, *276* et n. *61* (τῶν Ἡσυχαστῶν, τῶν ἡσ. ἤτοι τοῦ Χάλδου τῆς μονῆς), *277*.

θάλασσα, App. II, 31-32.
θάνατος, **6**, 15, 22.
Θάσος, île, *271*, *285* ; **7** not. ; App. I not., 10 ; App. II not., 30.
θεία, **6**, 50.
θεῖος, **5**, 36.
θεῖος, cf. κανόνες.
θέλημα, volonté de l'empereur, **1**, 6, 7, 8 ; **5**, 7.
Θεοδοσία, cf. Θεοδώρα.
1 Θεοδόσιος ὁ Σταυρονικύτας (1313/14), *285*.
2 Θεοδόσιος, hig. de Phi (v. 1330-1345), *286*.
3 Θεοδόσιος, hig. de Phi (1493/94), *287*.
Θεοδώρα, fille de Michel IX, **6** not. (Θ., moniale Θεοδοσία).
Θεοδώρα, cf. Καντακουζηνή, Φιλανθρωπηνή.
Θεόδωρος, moine du métoque de Phi (1154), *286*.
Θεόδωρος, cf. Ἀαρών, Καντακουζηνός, Κουβαρᾶς, Μασγιδᾶς, Μύ.ος, Συναδηνός.
Θεόληπτος, kathig. de Phi (1051), *286*.
Θεολόγος, village moderne à Thasos, *278* n. *66*, *282* fig. 2 ; App. I not.
Θεολόγος, cf. 1 Ἅγιος Ἰωάννης, 2 Ἅγιος Ἰωάννης, 3 Ἅγιος Ἰωάννης.
1 [Θεοτόκος], monastère de la Vierge à Stèlaria (Asie Min. occ.), *270* et n. *33* ¶ Ἄνθιμος Χρυσογράφος.
2 [Θεοτόκος], métoque à Séliana de 1 Théotokos, *270*.
3 Θεοτόκος ἡ Ζεριχιώτισσα, métoque de Phi à Zélichoba, *283*.
Θεοφάνης, hiéromoine, hig. de Phi (?) ([1287]), *286*.
Θεσσαλονίκη, *281* ; **2** not. ; **6** not. ; **7** not.
θησαυρός, cf. εὕρεσις θησαυροῦ.
Θολός, village dans la région de Zichna, *282* fig. 2 ; **5** not. et fig. 3.

Ἰαγούπης-Καλόθετος, collège de recenseurs (début du xve s.), **7** not.
Iakov', cf. Jacob.
1 Ἰάκωβος, économe de Phi (1154), *286*.
2 Ἰάκωβος, hiéromoine, kathig. de Phi (1423, 1430), *287*.
Ἰβήρων (μονὴ τῶν), *272*, *273*, *275* fig. 1, *278* ; **4** not.;
ἰδιοπεριόριστος, cf. ἀμπέλιον.
Ἱερεμίας (Ier), patriarche de CP (1522-1545), App. II not., 3.
Ἱερεμίας (II), patriarche de CP (1572-1579, 1580-1584, 1587-1595), *272*.
Ἱερεμίας, prôtos (1405-1407), *284*.
ἱερεύς, **5**, 34 ; App. II, 44.
Ἱερισσός, ville en Chalc. or., *278*, *279*.
ἱερομόναχος, App. II, 43, 44.
ἰσιάζω, -ομαι, (s') arranger, App. II, 13, 20, 37, 39.
ἰσόποσος, à propos d'un bien, **3**, 24.
ἰσότυπα χαρτία, *277*.
ἰσχύς, vertu d'un document, **2**, 30 (ἰσ. καὶ δύναμις) ; **3**, 15 *(id.)*.
1 Ἰωακείμ, gérôn de Phi (1154), *286*.
2 Ἰωακείμ, gérôn de Phi (1471), *287*.
Ἰωάννης [V] ὁ Παλαιολόγος, *271*, *272*, *284* ; **2** not., 46-48 ; **4** not. ; **6** not. ; **7** not.
Ἰωάννης [VI] Καντακουζηνός, *271* ; **2** not., 15 (Καντ.).
1 Ἰωάννης ὁ Φακηνός, prôtos (991-996), *277* n. *62*.
2 Ἰωάννης, ecclésiarque de Phi (1154), *286*.
3 Ἰωάννης, métropolite de Skopje (1346), **4** not.
Ἰωάννης, cf. 1 Καταβοληνός, 2 Καταβοληνός, 3 Καταβοληνός, 1 Κουβαρᾶς, 2 Κουβαρᾶς, Λάσκαρις, Μαμηνός, Μανικαΐτης, Μαργαρίτης, Μασγιδᾶς, Μελισός, Πέρσις, Ῥιζηνός, Χαρικέας, Χοῦμνος.
Ἰωαννίκιος, prêtre de Phi (1154), *286*.
Ἰωάσαφ, nom monastique de Margaritès Iôannès, **2** not.
Ἰωάσαφ, cf. Γαζῆς-Ἰωάσαφ.
Ἰωσήφ, prêtre, moine de Va (1541), App. II, 44.

Jacob, métropolite de Serrès (1345-entre 1360 et 1365), *284* ; **4** not. ; **5** not., 32 (Iakov' S'rω).

Καβαλάρις (Μιχαὴλ ὁ), grand hétériarque (1375), **6** not.
Καβάσιλας (Δημήτριος ὁ), grand papias (1347), **2** not.
καθέδρα, ferme, **4**, 7.
καθηγούμενος, **4**, 4.
κάθισμα, *285* ; App. II, 5.
καθολικός, cf. κεφαλή, ὁδός.
καθολικῶς, cf. κεφαλατικεύοντες.
Καλὰ Δένδρα, village dans la région de Serrès, *280*, *281* n. *73*, *282* fig. 2, *283*, *283-284*.
Καλαμαρία, région en Chalc. occ., *281*, *283* ; **2** not., 8.
Καλή, cf. Καλυγίνα.
Καλλίνικος, moine, dikaiou de Phi (1313/14), *286*.
Καλλινίκου (μονὴ τοῦ), *277* et n. *65*.
Κάλλιστος, hig. de Phi (1444), *287*.
Kalojan Mazgida, cf. Μασγιδᾶς (Ἰω.).
Καλόθετος, cf. Ἰαγούπης-Καλόθετος.
Καλυγᾶς, hétériarque à Lemnos (xɪv^e^/xve s.), **7** not., 6.
Καλυγίνα, ancien propriétaire à Lemnos (1361), **7** not.
Καλυγίνα (Καλὴ ἡ), veuve, ancien propriétaire à Lemnos (1355), **7** not.

Καλύκα (μονὴ τοῦ), *278* et n. *68*, *279*, *282* fig. 2, *284* ¶ 1 Μακάριος.
κάμπος, **6**, 25 ; App. I, 19.
Κανίκλη (τοῦ), mont à Lemnos, **7** not., 13. — le même ?, **7**, 14.
κανόνες (θεῖοι), **6**, 38.
Καντακουζηνή [(Θεοδώρα)], mère de Jean VI († 1342), **4** not., 5, 13.
Καντακουζηνοί (famille des), *281*, *283* ; **2** not. ; **4** not.
Καντακουζηνός (Θεόδωρος ὁ), doulos de l'empereur (1376), **6** not., 46.
Καντακουζηνός (Ματθαῖος 'Ασάνης ὁ), *271* ; **2** not.
Καντακουζηνός (Νικηφόρος), sébastocrator (1342), **2** not., 10-11.
Καντακουζηνός, cf. 'Ιωάννης [VI].
Καρακάλλα (μονὴ τοῦ), *272*, *273*, *275* et fig. 1.
καρπός, App. II, 2, 22, 38.
Καρυαί, à l'Athos, *275* fig. 1, *278*.
Κάσπακος (μονὴ τοῦ), *275* fig. 1, *276* et n. *59*, *277*.
Κασσανδρείας ἐπίσκοπος, *272*.
Καστανιά, mont à Thasos (nom actuel), App. I not.
Καστανιτάρη (τὸ), lieu-dit à Thasos, App. I not., 17.
κάστρον, **7**, 5, 7.
Κάστρον, ville à Lemnos (= Palaiokastron), 7 not.
Κάστρον, village (nom actuel) à Thasos, App. I not.
καστροφύλαξ, **5** not. ; **7**, 21 ¶ 'Αχυραΐτης (K.), Μουγδουφῆς.
κατὰ μέρους, cf. κεφαλατικεύοντες.
Καταβοληνός ('Αλέξιος ὁ), propriétaire dans la région de Zichna (1355), **3** not.
1 Καταβοληνός ('Ιωάννης), serviteur d'Anne de Savoie (1343), **3** not.
2 Καταβοληνός ('Ιωάννης ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 6-7.
3 Καταβοληνός ('Ιωάννης), doulos de l'empereur (1366), **3** not.
καταβοῶ, **4**, 7, 17.
καταγράφω, **3**, 9.
καταμονή, au sens de résidence, **7**, 25.
καταρρέοντα, cf. ὕδωρ.
κατατριβή, **1**, 3.
κατατρίβομαι, **1**, 6.
καταφυτεύω, **7**, 25.
κατεπανίκιον, cf. Ζιχνῶν, Παλαιά.
κατοχή, **3**, 20 ; **4**, 23.
Κάτω Οὔσκα, village dans la région de Zichna, *282* fig. 2 ; **2** not.
Καύσουλος, voisin à Lemnos (XIVe/XVe s.), **7** not., 5.
Κεδρηνός, ruisseau à Lemnos, **7** not., 17.
Κεδρινός, mélecture pour Κέδρος, **7** not.
Κέδρος, paysan à Lemnos (1354), **7** not.
κεκοιμημένος, mort, App. II, 18.
κερί, App. II, 40.
κεφαλατικεύοντες, **3** not., 18-19 (καθολικῶς ἢ... κατὰ μέρους) ; **7**, 29 ; App. I, 25.
κεφαλατίκιον, impôt, **1** not. ; charge du képhalè, **1** not., 11-12.
κεφαλή, **1**, 1 ; **3** not. (καθολική, μερική) ; **5**, 5. — cf. Σερρῶν καὶ Ποπολίας ¶ 2 Μανουήλ, 3 'Ραούλ ('Αλ.), 2 Τζαμπλάκων ('Αλ.).
κηπάριον, **7** not. (ὑπόποτον), 7 *(id.)*.
κηποτόπιον, *280* ; **7** not.
κηπουροτόπιον, *281*.
κιβώτιον, *270* (χρυσόπλεκτον).
Κιστέρνα, lieu-dit dans la région de Serrès, *280* et n. *72*.
Κίτρος, ville en Macéd. occ., *282* fig. 2 ; **2** not.
1 Κλάδων, témoin, dans la région de Serrès (1336), **3** not.
2 Κλάδων, archontopoulos (1344), **3**, 6.
κλεισούρα, le défilé de l'Angitès, **5** not., 23.
κληρικός, App. II, 29.
κληρονόμος, **2**, 28, 37 ; **3**, 13.
Κλωνάριος, prêtre à Thasos (1541), App. II, 44.
κοινωνία, la société, **6**, 1, 3, 4.
Κολινάρα, lieu-dit (nom actuel) à Lemnos, **7** not.
Κομίτισσα, village près de l'Athos, *284*.
Κομνηνός, paysan à Lemnos (XIVe/XVe s.), **7**, 38.
Κομνηνός, cf. Βρανᾶς.
Κοντός (Γεώργης ὁ), paysan à Thasos (1541), App. II, 35.
Κοντός (Μανόλης ὁ), paysan à Thasos (1541), App. II, 32, 34 (M.), 35 (M.).
κοπιάζω, cultiver, App. II, 15, 21, 25.
κοπιασταί, cultivateurs, App. II, 16-17, 22.
Κορέσης, habitant de Serrès (1341, 1375), **5** not.
Κορέσης (Δούκας ὁ), oikeios de l'empereur (1355), **5** not., 11, 35.
κορμός, **5**, 18 (τὰς κορμάς) et app.
κόσμος, parure, **6**, 2.
Κόσνα, lieu-dit dans la région de Serrès, *271* n. *41*.
Κοσνεάπολιν, lieu-dit en Macéd. or., *271*.
Κοτζάκιον, village dans la région de Zichna, **4** not. (K., Kocak).
Κότζινος, ville à Lemnos, **7** not. et fig. 4, 19.
Kocak, cf. Κοτζάκιον.
Κουβαρᾶς, prôtopsaltès [à Serrès] († av. 1360), **3** not.
Κουβαρᾶς (Θεόδωρος), chartophylax de la métropole de Serrès (1365-1388), **3** not.
1 Κουβαρᾶς ('Ιωάννης), domestique de la métropole de Serrès (1323), **3** not.
2 Κουβαρᾶς ('Ιωάννης ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 4.
Κουβαρᾶς (Μανουήλ), économe de la métropole de Serrès (1323-1360), **3** not.
Κουβαρᾶς (Νικόλαος), prôtekdikos de la métropole de Serrès (1353), **3** not.

Κουκουδίες, lieu-dit à Thasos, App. II, 19.
Κο(υ)λινάρα, palaiochôrion à Lemnos, **7** not. et fig. 4, 15.
Κουλινάρα, lieu-dit à Lemnos, **7** not., 33.
1 Κούνσουλος, paysan à Lemnos (1354), **7** not.
2 Κούνσουλος, paysan à Lemnos (av. 1415), **7** not.
Κουτλουμουσίου (μονὴ τοῦ), *285* n. *83*.
Κραβάτου, lieu-dit à l'Athos, *275* et fig. 1 et n. *57*.
kral, **3**, 27 (blagovĕrni).
κραλότης (ἡ), Stefan Dušan, **3**, 15, 21, 24-25.
Κρανιάρη (τοῦ), zeugèlateion dans la région de Zichna, *284* ; **3** not. ; **4** not., 25.
Κρανιές, lieu-dit (nom actuel) dans la région de Zichna, **4** not.
Κράνικα, lieu-dit (nom actuel) dans la région de Zichna, **4** not.
Κρανιωτίσσης (τῆς), monastère de la Vierge près du Strymon, **4** not.
Κρανότοπος, lieu-dit (nom actuel) dans la région de Zichna, **4** not.
κράτος, le pouvoir de l'empereur, **2**, 46 ; **4**, 31 ; App. I, 32.
κρατῶ, détenir, **7**, 44 ; App. II, 24.
Κρημνά, village dans la région de Zichna, *282* fig. 2, *284* ; **5** not., 21.
Κριθαρίστριαι, lieu-dit (?) à Thasos, App. I not.
κριτὴς τοῦ φοσσάτου, **2** not. ¶ Μαυροφόρος.
κροκάρια, App. I not.
Κρούσοβο, village près de l'embouchure du Strymon, *282* fig. 2 ; **2** not.
Κρυονερίτης, cf. 6 Ἅγιος Γεώργιος.
κτῆμα, **1**, 6 ; **6**, 27, 39 ; App. II not.
κτητορικός, cf. δίκαιον.
κτίτωρ, *278*, *280* ; **6**, 40.
Κυπαρίσσιον, village près de Smyrne, *270* n. *34*.
Κυπάρισσος, lieu-dit en Bithynie, *270* n. *34*.
Κυπάρισσος, cf. Ἅγιοι Θεόδωροι.
κύριος, **6**, 38 (τέλειοι).
Κωνσταντῖνος, cf. Ἀχυραΐτης, Μαργαρίτης, Οἰναιώτης, Τριχᾶς.

Λαγκαδινοῦ (τοῦ), cf. 7 Ἅγιος Γεώργιος.
λαγκάδιον, *270*.
Λάζαρος, hig. de Phi (1342), *286*.
λάκκος, **5**, 23, 24.
Lacrobodis (sources de), lieu-dit à Lemnos sur une carte moderne, **7** not.
Λακτοβοΐδιν, village à Lemnos, *284* ; **7** not. et fig. 4, 9.
Λάμπος, ruisseau en Bithynie (?), *270*.
Λαοκαρίου, mélecture pour Λασκαρίου, **7** not.
λαός, App. II, 12.
Λαρνάκιν, ruisseau à l'Athos, *276*.
Λάσκαρις (Ἰωάννης Βρυέννιος ὁ), « oncle » de Jean V (1354, 1355), **7** not.
λατομία (ἡ), carrière, App. I not. (ἀρχαία).
λατόμια (τὰ), carrières, App. I not. ; App. II, 19.
λατρεύω, travailler une terre, App. II, 25.
Λαύρας (μονὴ τῆς), *272*, *274*, *275*, *276* (τῆς Μεγάλης Λ.), *277*, *278*, *279*, *284* ; **7** not.
Λαυτεράνης, mélecture pour Λακτοβοΐδιν, **7** not.
λεγάτον, legs, **6**, 29.
Λεστιανή, lieu-dit dans la région de Serrès, *280* et n. *71*.
Λέων, cf. Γοβενός.
Λῆμνος, île, *272*, *284* ; **6** not. ; **7** not., 3, 10.
λίθος, App. I not.
λίμνη, **6**, 26, 35.
λίτρα, mesure de poids, App. II, 40.
λόγγος, **6**, 26, 35.
Λοκτίστα, village dans la région de Zichna, *271* et n. *39*, *282* fig. 2 ; **2** not.
Λοπάδιον, village en Bithynie, *270* et n. *37*.
Λουκᾶς, hiéromoine, kathig. de Phi (1345-1347 ; 1348 ?), *287* et n. *86* ; **4** not.
Λουμπερτόπουλος, propriétaire à Lemnos (XIVe/XVe s.), **7**, 38.
Λοχτίστα, ruisseau (nom actuel) dans la région de Zichna, *271* n. *39*.
Lokhtitsa, lieu-dit (nom actuel) dans la région de Zichna, *271* n. *39*.
λυσιτελοῦμαι, **7**, 12.

Μ....ίτης (Γεώργιος ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 5.
Μαγουλᾶ, lieu-dit à l'Athos, *273*, *276*.
Μαδαροβούνιον, lieu-dit près de Stèlaria, *270*.
Mazgida, cf. Μασγιδᾶς (Ἰω.).
1 Μακάριος, hig. de Kalyka (1141), *278*.
2 Μακάριος, hiéromoine de Phi (?) (« 1284 »), *269*, *286*.
3 Μακάριος, hiéromoine, dikaiou de Phi (1405), *287*.
μακαρίτης, **6**, 28.
Μαλεσηνός (Δούκας ὁ), doulos de l'empereur (1376), **6** not., 48.
Μαλεσηνός (Νικόλαος), prêtre à CP (1357), **6** not.
Μαμηνᾶς, dans un faux document, **3** not.
1 Μαμηνός, détenteur d'un bien en Chalc. occ. (1300-1321), **3** not.
2 Μαμηνός, archontopoulos (1344), **3**, 6.
3 Μαμηνός, voisin de Phi à Tzainou (1355), **3** not. ; **5** not., 15 (εἰς τοῦ Μαμηνοῦ), 16.
Μαμηνός (Ἰωάννης ὁ), propriétaire dans la région de Thess. (1310), **3** not.
μάνδρα, **7**, 32.
μανδροτόπιον, **7**, 31.
Μανικαΐστης, protonotaire à Thess. (1374), **3** not.
Μανικαΐτης, propriétaire en Chalc. (1240), **3** not.
Μανικαΐτης (Ἰωάννης ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 5.
Μανόλης, cf. Κοντός, Χαρικέας.
Μανουὴλ [II Paléologue], **6** not. ; **7** not.
1 Μανουήλ, despote, fils de Michel IX († 1320), **6** not.

2 Μανουήλ, dioikètès (1342), képhalè de Thessalie (1359), **2** not., 11.
Μανουήλ, cf. 'Αντιοχίτης, Κουβαρᾶς, Μεσοποταμίτης, Χαρικέας.
Μάξιμος, hiéromoine, hig. de Phi (?) (« 1338 »), *286*.
Μαργαρίτης, détenteur d'une terre à Tzainou (av. 1347), **4** not., 13, 22 (= 2 Margaritès Géôrgios ?).
1 Μαργαρίτης (Γεώργιος) (XIe/XIIe s.), **2** not.
2 Μαργαρίτης (Γεώργιος ?), oikeios de l'empereur, propriétaire en Macéd. or. (1342), **2** not., 2, 20 ; **4** not.
Μαργαρίτης (Δημήτριος ὁ), propriétaire en Macéd. or. (1047, 1104), **2** not.
Μαργαρίτης ('Ιωάννης ὁ), oikeios de l'empereur, propriétaire en Macéd. (1342), grand hétériarque (1348), **2** not. ; **4** not.
Μαργαρίτης (Κωνσταντῖνος), archonte tou allagiou, mégas tzaousios (1255), **2** not.
μάρτυρες, **6**, 44 (ἀξιόπιστοι).
μαρτυρία, **6**, 50.
μαρτυρῶ, **4**, 18 ; **6**, 30.
Μασγιδᾶς 'Αρβανίτης, propriétaire en Macéd. or. (1273), **4** not.
Μασγιδᾶς (Θεόδωρος), propriétaire en Macéd. or. (av. 1310), **4** not.
Μασγιδᾶς ('Ιωάννης ὁ), oikeios de l'empereur (1344), *284* ; **3** not. ; **4** not. ('Ι. Μ., Kalojan Mazgida), 26.
μάταιος, cf. βίος.
1 Ματθαῖος, hiéromoine, dikaiô de Phi (1316), *286*.
2 Ματθαῖος, hiéromoine, kathig. de Phi (1325), *286* et n. *85*.
3 Ματθαῖος, hiéromoine, kathig. de Phi (?) (« 1347-1348 »), *287*.
Ματθαῖος, cf. Καντακουζηνός.
Μαυρομάτης (Δημήτριος ὁ), témoin à Thasos (1541), App. II, 45.
Μαυροφόρος, kritès tou phossatou (1342, 1348), **2** not.
Μαυρόχομα, lieu-dit à Lemnos, **7**, 35.
Μεγάλα Βράχη, mont à Lemnos, **7**, 13 (= tou Kaniklè), 22.
μέγας, cf. αὐθέντης, ἐκκλησία, πέτρα, τάλαντον.
Μέγας Βουνός, à l'Athos, *277*.
Μέγας Γεώργιος, cf. Ἅγιος Γεώργιος τὸ Μπερζίτζικον.
μέγας δομέστικος, **5**, 4-5 (εὐγενέστατος), 8-9 (πανευγενέστατος), 36-37 ¶ 2 'Ραούλ ('Αλ.), 3 'Ραούλ ('Αλ.).
μέγας δομέστικος Σερβίας, cf. 1 'Ραούλ.
μέγας ἑταιρειάρχης, cf. Καβαλάρις, Μαργαρίτης ('Ιω.), 2 Χοῦμνος (Ν.).
μέγας παπίας, cf. Καβάσιλας, Τζαμπλάκων ('Αρσ.).
Μέγας Ποταμός (= Philothéïtikos lakkos), *275* et fig. 1.
μέγας στρατοπεδάρχης, 2 not. ¶ Συναδηνός (Γ.), Φιλανθρωπηνός, Χοῦμνος ('Ιω.).
μέγας τζαούσιος, **1** not., 1 ¶ Μαργαρίτης (Κ.), 2 Τζαμπλάκων ('Αλ.).
Μελάγγεια, lieu-dit à Lemnos, **7** not.
Μελάνια, lieu-dit en Asie Min. [occ.], *270* et n. *35*.
Μελένικον, ville en Bulgarie, *283*.
Μελέτιος, économe de Phi, gérôn (1541), App. II, 10.
Μελισάδες, famille à Thasos (1541), App. II, 17, 32.
[Μελισός] Γεώργιος, paysan à Thasos, neveu de Jean Mélisos (1541), App. II, 20.
[Μελισός] (Δημήτριος), paysan à Thasos († av. févr. 1541), App. II, 18.
Μελισός ('Ιωάννης ὁ), paysan à Thasos (1541), App. II, 18 ('Ιω.), 20, 36.
μελισουρία (τὰ), cf. μελισσουργεῖον.
μελίσσια, App. II, 40, 41.
μελισσουργεῖον, App. II, 19 (τὰ μελισουρία), 39 *(id.)*, 40 *(id.)*.
μερίδιον, partie d'un bien, **3**, 8, 17 (οἰκεῖον).
μερικός, cf. ἀμπέλιον, κεφαλή.
μερίς, **7**, 38.
μεροβίγλι, **7**, 34.
μερτικόν, App. II, 16, 21, 26, 28, 33, 34.
Μεσαῖον Φρέαρ, lieu-dit à Lemnos, **7** not., 7.
μεσοβούνιον, **2**, 6.
Μεσοποταμίτης, sébaste (1342), **3** not.
Μεσοποταμίτης ('Ανδρόνικος ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 5.
Μεσοποταμίτης (σὺρ Μανουὴλ ὁ), propriétaire en Macéd. or. (1343), **3** not.
μεταβολαί (τῶν πραγμάτων), **6**, 5.
Μέτοπα, forteresse en Bithynie, *270* et n. *38*.
μετόχιον, *276* ; **1**, 3, 4, 7, 8, 12 ; **4**, 6 ; **5** not. ; **6** not. ; **7**, 3, 27, 40 ; App. I not., 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18 ; App. II, 4, 5, 9.
μητρόπολις, **5**, 33, 34. — cf. Ζιχνῶν, Σερρῶν, Σκοπίων.
μητροπολίτης, **4**, 8, 14, 16, 22 ; **5**, 4, 8. — cf. Ζιχνῶν, Σερρῶν, Σκοπίων.
Μικρὸς Σκοπός, lieu-dit à Lemnos, **7** not.
μιτᾶτον, charge fiscale, **1** not., 3, 9.
Μιχαήλ [IX Paléologue], **6** not.
Μιχαήλ, cf. 1 'Αστρᾶς, 2 'Αστρᾶς, Καβαλάρις, Συναδηνός, Φιλανθρωπηνός.
μόδιος, unité de superficie, **2**, 12 ; **7**, 7, 8, 22, 23.
μοίρα, partie de la récolte, App. II, 23 et app.
μοναστήριον, **1**, 4 ; **3**, 11 ; **5** not., 15 ; App. II not., 2, 4, 7-8, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 21, 23, 26, 29, 33, 34, 36, 38-39, 41.
μοναστηρίτζι, **5**, 17.
μοναχός, **1**, 2, 11 ; **4**, 4, 8, 10, 18 ; **5**, 10, 27 (τιμιώτατοι) ; **6**, 37, 38, 39 ; **7**, 11, 12, 23, 25,

26, 30, 39, 42, 44, 45 ; App. I, 6 (θειότατοι), 10 ; App. II, 1.
μονή, *276*, *280* (βασιλική) ; **1**, 2 ; **4**, 2, 6, 10, 12, 21, 25, 28 ; **5** not., 1, 5, 7 ; **6**, 24, 32, 36, 37, 39, 42 ; **7**, 2-3 (βασιλική), 23, 31, 36, 37, 41, 43, 47 ; App. I, 7, 9, 23, 24, 29 ; App. II, 44.
μονοκάβαλλοι, *271*.
μονοπάτιν, **7**, 14, 15, 16, 17.
μονύδριον, **2**, 7.
Morozvižde, ancien évêché, suffragant de la métropole de Skopje, **4** not.
Μουγδουφῆς, kastrophylax, à Lemnos (xive/xve s.), **7**, 21.
Μοῦδρος, village à Lemnos, **7** not. et fig. 4.
μούλκι, bien en pleine propriété, App. II, 8.
Μουρμουρᾶς, fondateur de 6 Hagios Géôrgios, *283*.
μπαστᾶς, père spirituel de Chi, **4** not. (bašta), 11 (τιμιώτατος), 21 *(id.)*.
Μπερ(ιτ)ζίτζικον, cf. Ἅγιος Γεώργιος.
μπρῆνος, cf. πρίνος.
Μύ.ος (Θεόδωρος ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 4.
Μυλοπόταμος, lieu-dit à l'Athos, *272*, *274*, *275* et fig. 1, *276*.
μύλος, App. II, 5.
μυλοτόπιον, emplacement pour un moulin, *281* ; **7** not., 37-38, 38, 39, 40.
μύλων, **7**, 38.
Μύρινα, ville (nom actuel) à Lemnos, **7** not.

ναός, **7** not., 4, 5, 19, 24.
ναύκληρος, *279*.
Νέα Πέτρα, village moderne dans la région de Zichna, **1** not. ; **5** not.
Νεβόλιανις, village dans la région de Serrès, *271* et n. *40* ; **2** not.
νέμομαι, **2**, 18, 31-32, 36 ; **3**, 16, 20.
Νεόκαστρον, village à Thasos, *282* fig. 2 ; App. I not., 20 ; App. II, 45.
Νεοχώριον, village en Chalc. occ., *282* fig. 2 ; **2** not., 12.
νῆσος, **7**, 3, 10 ; App. I, 10 ; App. II, 29.
Νικήτας, cf. Ἀρχοντίτζης.
Νικηφόρος [III Botaniate], *278*.
Νικηφόρος (Ier), prôtos (998), *277* n. *62*.
Νικηφόρος (II), prôtos (1007-1019 ?), *276*, *277*.
Νικηφόρος, cf. Κανταχουζηνός, 1 Χοῦμνος, 2 Χοῦμνος.
Νικόλαος, cf. Κουβαρᾶς, Μαλεσηνός.
νομή, jouissance d'un bien, **3**, 19.
νομή, droits d'un village ou d'un domaine, **6**, 25, 29, 35 ; App. I, 11, 13, 18.
νόμισμα, **7**, 36, 40, 44.
νόμος, **4**, 22.
νύφη, App. II, 21 et app.

Ξενοφῶν, moine de Thasos (ix^e^ s.), *273*.
Ξενοφῶντος (μονὴ τοῦ), *278*.
Ξηροποτάμου (μονὴ τοῦ), *278*.
ξυλάχυρον, redevance, **1** not.
Ξυλορήγιον, village en Chalc. occ., *281* et n. *76*, *282* fig. 2, *283*.

ὁδός, **5** not. (καθολική), 15 (παλαιά), 16, 17, 19 (βασιλική), 20, 21, 25 (καθολική) ; **7**, 19 (δημοσία), 20, 21.
οἰκεῖος, de l'empereur, **1**, 1 ; **2**, 1, 19 ; **4**, 26 ; **5**, 10.
οἰκεῖος, cf. δίκαιον, μερίδιον.
οἴκημα, **7** not. (ἀνωγαιοκάτωγα), 4-5 *(id.)*, 6, 25 ; App. I, 21 (ἐνοικιακά).
οἰκοκύρης, App. II, 33.
οἰκονομία, rente fiscale, **2** not., 5.
οἰκονομία, pour l'entretien de quelqu'un, **6** not., 16.
οἰκονόμος, *279*, *286* ; **6**, 34, 39 ; App. II, 10 ¶ 1 Ἰάκωβος, Μελέτιος.
οἰκονόμος (d'une métropole), cf. Κουβαρᾶς (Μ.).
οἰκονομῶ, **6**, 15, 18.
οἰκουμενικός, cf. πατριάρχης.
οἰκοχαλάσματα, **7** not., 24.
Οἰναιώτης (Ἀνδρόνικος ὁ), doulos de l'empereur (1376), **6** not., 51.
Οἰναιώτης (Γεώργιος ὁ), juge général (1407), **6** not.
Οἰναιώτης (Κωνσταντῖνος Παλαιολόγος ὁ), recenseur (1418-1421), **6** not.
ὀκά, mesure de poids, App. II, 40.
Ὀρέσται, cf. Σγοῦροι Ὀρ.
ὅρια, **5**, 24.
ὁρίζω, **1**, 7, 10.
ὁρισμός, ordonnance ou ordre, **5**, 7 ; **7**, 10 ; App. II, 3, 4, 6-7.
ὁροθέσια, **5** not.
ὁροστατῶ, **5**, 12-13, 25.
ὀσφύς : ἐξ ὀσφύος, **2**, 27, 36-37 ; **3**, 12.
ὄχλησις, **4**, 23 ; App. II, 13, 42.

παῖδες, **2**, 27-28 (γνήσιοι), 37 *(id.)* ; **3**, 12 *(id.)*, 16 ; **6**, 16, 19, 34, 36 ; App. II, 27 (παιδιά).
Παλαιά, katépanikion en Asie Min., *270* et n. *36*.
Παλαιάπολις, forteresse en Lydie, *270* n. *36*.
παλαιόκαστρον, **7**, 8.
Παλαιόκαστρον, ville à Lemnos, *284* ; **7** not. et fig. 4, 4, 19, 36.
παλαιοκκλήσιν, **7** not., 16.
παλαιόκτισμα, *274*.
Παλαιολογίνα (= Anne de Savoie), **4** not., 14.
1 Παλαιολογίνα (Ἄννα ἡ) (juin 1400), **6** not.
2 Παλαιολογίνα (Ἄννα) (1400), **6** not.
Παλαιολογίνα, cf. Φιλανθρωπηνή.
Παλαιολόγοι, famille des, **2** not. ; **5** not.
1 Παλαιολόγος (Ἀλέξιος), propriétaire à Tholos (1333), **6** not.
2 Παλαιολόγος (Ἀλέξιος ὁ), doulos de l'empereur, propriétaire dans la région du Strymon (1375), **6** not.

3 Παλαιολόγος ('Αλέξιος ὁ), neveu de Philanthrôpènè († av. 1376), **6** not., 18, 21, 26, 29, 32 ('Αλ., Παλ.), 33, 36, 40-41.
Παλαιολόγος ('Ανδρόνικος ὁ), neveu d'Andronic II, protosébaste, protovestiaire (1326), *280*, *285* ; **1** not. ; App. I, 5.
Παλαιολόγος, cf. 'Ανδρόνικος [II], 'Ανδρόνικος [III], 'Ανδρόνικος [IV], 'Ιωάννης [V], Μανουήλ [II], Μιχαήλ [IX], Οἰναιώτης (Κ.), 1 'Ραούλ (Δ.), 2 'Ραούλ (Δ.).
παλαιός, cf. ὁδός, σύνορον.
παλαιοχώριον, **7** not., 15, 24.
Παλιά (Παλεαί), forteresse en Isaurie, *270* n. *36*.
Παλίρη (τὸ), lieu-dit à Thasos, App. I, 15.
Παναγία, métoque à Métopa de 1 Théotokos, *270*.
Πάναξ, rivière en Macéd. or., **5** not., 21.
πανήγυρις, App. I, 21.
πανιερώτατος, à propos d'un métropolite, **5**, 4, 8.
Παντοκράτορος (μονὴ τοῦ), **7** not.
παπᾶς, App. II, 43, 44.
πάππος, **6** not., 27.
παραδίδωμι, remettre un bien, **5**, 7 ; **7**, 9, 10.
παρακλησιάρχης, cf. παρεκκλησιάρχης.
παράκλησις, requête, **2**, 16 ; App. I, 21-22.
παράκλησις, supplication, App. II, 40.
παραλιμνία, **1** not.
παραπέμπω, transmettre, **2**, 26-27 ; **3**, 12, 17-18.
παρατίθημι, consacrer, **6**, 6, 24.
παρεκκλησιάρχης, *279* ; App. II, 11 (παρακλ.) ❡ 2 Γεννάδιος.
Παρθένιος (I[er]), patriarche de CP (1639-1644), *272*.
πάροικοι, *280*, *281*, *283*, *284* ; **2**, 9 ; **3** not. ; **7** not.
Παρωνᾶς (Γεώργιος ὁ), scribe à Thasos (1541), App. II, 46.
πατέρες, moines, App. II, 9, 22, 29, 36, 42.
πατήρ, **6**, 20, 22 (ἀγαθοί τε καὶ γνήσιοι), 28, 30, 35 ; App. II, 35.
πατὴρ (πνευματικός), App. II, 44.
πατριάρχης, App. II, 3-4 (ἅγιος, οἰκουμενικός) ❡ 'Ιερεμίας (I[er]), 'Ιερεμίας (II), Παρθένιος (I[er]).
Πατρίκιος, détenteur de parèques (1346), *284*.
Παῦλος (I[er]), prôtos (1001), *277* et n. *62*.
Παῦλος (II), prôtos (1070-1081, 1089), *277* et n. *63*.
Πεθελινός, village dans la région de Zichna, **1** not. ; **5** not. et fig. 3.
πένητες, **6**, 3, 8, 11, 17.
Πενταχλησιώτισσα, propriétaire dans la région de Zichna († av. 1346), *284* ; **5** not., 20, 25.
περιβόλιον, App. I, 13, 15 ; App. II, 4, 17, 23-24, 27, 30, 32.
περιορίζω, **7**, 9. — τὸ περιοριζόμενον, **7**, 15.
περιορισμός, **5**, 14, 21 ; **7**, 13, 23, 32, 43.
περίορος, délimitation ou domaine délimité, **7**, 11, 16, 44.
περιοχή, territoire d'un village ou d'un domaine, **4**, 6 ; **6**, 25, 30, 35 ; App. I, 11, 13, 18, 19.
περιπόθητος, cf. ἀνεψιός.
περιποιῶ, **6**, 21.
περίφραγμα, clôture, **7**, 14.
Πέρσις ('Ιωάννης), témoin à Thasos (1541), App. II, 45.
Πέσθλαβις, lieu-dit dans la région de Zichna, *271*.
πέτρα, *276* (ἐσφραγισμένη), *277* (*id.*) ; **5**, 17, 24 (μεγάλη).
Πέτρας (τῆς), monastère, en Macéd. or.?, **5** not., 15.
πετρόστιχον, muret, **7**, 32, 35.
Πηλορήγια, lieu-dit dans la région de Zichna, *281*, *283*.
πιθάρια, **7** not., 25.
πιθοστάσιον, **7** not.
Πλακᾶ (τοῦ), pêcherie à l'Athos, *284*.
πλάνινα, *271*.
Πλατύς, presqu'île à l'Athos, *279*.
Πλατύς, village à Lemnos, **7** not. et fig. 4, 7.
πλεονεκτικός, cf. χείρ.
πλήρωμα, extrémité d'un territoire, **5** not., 22.
πλησιάζω, **5**, 17, 25.
πλοῦτος, **6**, 4.
πνευματικός, cf. πατήρ.
πόλεμος, **6**, 17.
Πονήρης, ancien détenteur de biens à Lemnos (milieu du XIV[e] s.), **7** not., 8.
Ποπολίας, cf. Σερρῶν καὶ Π.
Ποροβίκον, village dans la région des lacs, *281*, *282* fig. 2, *283*.
Πορταρέα, village en Chalc. occ., *282* fig. 2 ; **2** not.
ποσόν (d'une oikonomia), **2**, 4.
ποσότης, **2** not., 4, 20, 32.
ποταμία, **5**, 21.
πράγματα, **6**, 2, 5, 6, 19, 34.
πρακτικόν, **3**, 8 ; **7** not., 41.
πράκτωρ, percepteur (XII[e] s. →), **2** not.
Πριβέλης (Γεώργιος ... ὁ), prêtre, chartophylax de la métropole de Serrès (1357), **5** not. (= 2 Tribolès?).
Prilep, ville en Macéd. occ., **1** not.
Πριλλάπεια, lieu-dit (région de Serrès?), *283*.
πριμμικήριος τῶν ταβουλλαρίων, cf. 1 Τριβόλης (Γ.).
πρίνος, **7**, 20 (μπρῆνος) et app.
προάστειον, *283*.
προβαίνω, être établi, à propos d'un document, **4**, 11, 18.
Προδρόμου (μονὴ τοῦ), en Macéd. or., *281*, *283* ; **2** not. ; **5** not.
προικίζω, **3**, 11.
προνόμια, **3**, 20 ; **5**, 11.
προσένεξις, **5**, 6 ; **7**, 6, 7-8.
προσκαθήμενοι, *284* ; **3** not., 9-10.
προσκαθίζω, **3**, 9 ; **7**, 27.

πρόσοδος, **5**, 29.
προσόντα (τὰ), les biens, **6**, 3, 8.
πρόσταγμα, ordonnance, **1**, 10-11, 12 ; **5**, 2 (θεῖον καὶ προσκυνητόν), 6 *(id.)*, 28-29 *(id.)*.
πρόσταξις, **6**, 50.
προστάσσω, **2**, 18, 38 ; **3**, 1, 21 ; **4**, 29 ; App. II, 9, 28.
προσφέρω : προσηνέχθη, **7**, 6.
Προυναία, lieu-dit [dans la région de Zichna], *284*.
Πρωτᾶτον, *284*.
πρωτέκδικος (d'une métropole), cf. Κουβαρᾶς (N.).
πρωτοβεστιάριος, **1**, 5 ; App. I, 5, 22 ¶ Παλαιολόγος ('Ανδρ.).
πρωτόθρονος, à propos du métropolite de Skopje, **4**, 9.
πρωτονοτάριος (d'une métropole), cf. Μανικαΐτστης.
πρῶτος, cf. Antoine, 'Ιερεμίας, 1 'Ιωάννης, Νικηφόρος (Ier), Νικηφόρος (II), Παῦλος (Ier), Παῦλος (II), 2 Σάβας.
πρωτοσέβαστος, **1**, 5 ; App. I, 5, 22 ¶ Παλαιολόγος ('Ανδρ.).
πρωτοστράτωρ, cf. Συναδηνός (Θ.).
πρωτοψάλτης, cf. Κουβαρᾶς.
Πτέρεως (τῆς), Πτέρης (τῆς), cf. Φτέρης.
πυργομύλων, **7** not., 36.
πωλῶ, **3**, 11 et app.

'Ρακίστιανις, village près de Melnik, *283*.
'Ράλενα (ἡ), ancien propriétaire du zeugèlateion de Kraniarè (av. 1344), **3** not., 20.
'Ράλης, propriétaire près de Rentina († av. 1371), **3** not.
1 'Ραούλ, grand domestique de Serbie (1366), **5** not. (= 3 Raoul Al.?).
2 'Ραούλ, moine, ancien détenteur d'un bien à Lemnos (XIVe/XVe s.), **7**, 44.
1 'Ραούλ ('Αλέξιος), duc (1345), **5** not. (= 3 Raoul Al.?).
2 'Ραούλ ('Αλέξιος ὁ), grand domestique (après 1345), **5** not. (= 3 Raoul Al.?).
3 'Ραούλ ('Αλέξιος Δούκας), grand domestique et képhalè, oncle de l'empereur (1355), **3** not. ; **5** not., 4-5 (εὐγενεστάτου μεγάλου δομεστίκου καὶ κεφαλῆς τοῦ 'Ρ.), 36-37.
1 'Ραούλ (Δημήτριος Παλαιολόγος ὁ), doulos et « fils » de l'empereur (1355), **5** not., 38.
2 'Ραούλ (Δημήτριος Παλαιολόγος) (XVe s.), **5** not.
ῥάχη, **5**, 15, 18, 22 (μικρή) ; **7**, 21.
'Ράχοβα, village dans la région de Zichna, *282* fig. 2 ; **2** not.
ῥαχώνη, *274*.
'Ρεντίνα, ville en Macéd. or., *282* fig. 2, *283*.
'Ριζηνός, paysan dans la région du Strymon (1378), **3** not.
'Ριζηνός ('Ιωάννης ὁ), archontopoulos (1344), **3**, 4.
'Ρογόζιν, métoque de Phi près de Rentina, *283*.
ῥύαξ, **7**, 17, 18, 33.
ῥωμαϊκὴ κατάστασις, **3** not., 10.
'Ρωμαῖοι, cf. βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ 'Ρωμαίων.

S'rω, cf. Σέρραι.
Sava, saint (XIIIe s.), *279* et n. *69*.
1 Σάβας, moine, dit Χάλδος, fondateur du monastère de Chaldou, *276* et n. *60*.
2 Σάβας, prôtos (1087), *269*, *276*, *277*.
3 Σάβας, hiéromoine, kathig. de Phi (1154), *279*, *286*.
σακελλίου, **5**, 34 ¶ 2 Τριβόλης (Γ.).
Σαλονικαῖος (τὸ), lieu-dit à Lemnos, **7**, 17.
Σαμψών, gérôn de Phi (1541), App. II, 10.
Svetago Geωrgia u Berziku, cf. "Αγιος Γεώργιος τὸ Μπερζίτζικον.
Σγοῦροι 'Ορέσται, archontopouloi (v. 1365), **3** not.
σεβαστοκράτωρ, cf. Κανταχουζηνός (N.).
Σεβαστόπουλος-Χειλᾶς, collège de recenseurs (XIVe s.), **7** not.
Σεβαστός, notable à Thasos (1541), App. II, 45.
σεβαστός, cf. Μεσοποταμίτης.
Σελιανά, village en Asie Min., *270*.
Σέργιος, cf. Συναδηνός.
Σέρραι, ville en Macéd. or., *280*, *281*, *282* fig. 2, *283*, *284* ; **2** not. ; **3** not. ; **5** not., 32 (S'rω) ; **6** not., 25.
Σερρῶν καὶ Ποπολίας (κεφαλή), **1**, 1 ¶ 2 Τζαμπλάκων ('Αλ.).
Σερρῶν (μητρόπολις), **5**, 9 (ἐκκλησία), 33, 34.
Σερρῶν (μητροπολίτης), *284* ; **4** not., 14 ¶ Jacob.
Sersko pole, **6** not.
σημειώδης γραφή, **4** not.
σημειώδης, cf. γράμμα.
σημείωμα, **4** not.
σημείωσις, **4** not.
Σιδηράκης, stratège, à Lemnos (XIVe/XVe s.), **7**, 20.
σκάνδαλον, App. II, 8, 13.
σκευοφύλαξ, **5**, 33 ¶ Συναδηνός (Σ.).
Σκλῆθρον, lieu-dit en Asie Min., *270*.
Σκοπίων (μητρόπολις), **4** not.
Σκοπίων (μητροπολίτης), **4** not., 8-9 ¶ 3 'Ιωάννης.
Σκοπός, colline à Lemnos, **7** not. et fig. 4, 34.
Σκοταρογένης, habitant de Lemnos (XIVe/XVe s.), **7** not., 14.
Σκουταρογένης (Δημήτριος ὁ), paysan à Lemnos (1354), **7** not.
Σκουταρόγης, mélecture pour Σκουταρογένης, **7** not.
Σλαβοπόρης, lieu-dit près de Tzainou, **5**, 20.
Σμολεανίτης, archontopoulos (1344), **3**, 5.
Σοφονίας, métropolite de Zichna (1355), **4** not. ; **5** not.

Σπηλαία, lieu-dit à Lemnos, **7**, 32.
Σπίγγης, ancien détenteur d'un bien en Macéd. occ. (1342), **2** not.
Σπιρί (τοῦ), lieu-dit à Lemnos, **7**, 33.
Σταυρῆ (τοῦ), route à Thasos, App. I not.
Σταυρονικήτα (μονὴ τοῦ), *275* fig. 1, *282* fig. 2, *285* (kathisma) et n. *81*.
Σταυρονικύτας, cf. 1 Θεοδόσιος.
Στέφανος [Dušan], *271*, *281*, *283*, *284* ; **2** not. ; **3** not., 27 (Stefan ... blagovērni kral Sr'bljem i Gr'kωm) ; **4** not., 31 ; **5** not. ; App. I not.
Στέφανος, cf. Χαρικέας.
Στηλάρια, ville en Asie Min. [occ.], *270* et n. *32*.
στήλη, **5**, 13 et app., 19.
στράτα, **5**, 23.
στρατηγός, **7**, 20 ¶ Σιδηράκης.
στρατοπεδάρχης τῶν μονοκαβάλλων, *271* ¶ Χοῦμνος (Ἰω.).
Στρυμών, fleuve, *282* fig. 2 ; **1** not., 3 ; **2** not.
Στυλάριον, mont en Asie Min. occ., *270* n. *32*.
Στυλιανός, hétériarque, ancien détenteur d'un bien à Lemnos (1354), **7** not.
συγγενεῖς (οἱ), **6**, 14.
σύγχυσις, App. II, 14 ; συγχύσεις τῶν πραγμάτων, **6** not., 27.
συκῆ, **5**, 18.
Συμεών, prêtre, hiéromoine (1541), App. II, 44.
Συναδηνός (Γεώργιος Ἀστρᾶς ὁ), grand stratopédarque (av. 1366), **6** not.
Συναδηνός (Θεόδωρος ὁ), prôtostratôr (1346), *284* ; **2** not. ; **5** not.
Συναδηνός (Μιχαὴλ Ἀστρᾶς ὁ), fils de Synadènos Géôrgios (1366-1399), **6** not. (= 1 Astras?).
Συναδηνός (Σέργιος ὁ), skeuophylax de la métropole de Serrès (1355), **5** not., 33.
συνήθεις (οἱ), **6**, 14, 15.
συνήθης, cf. δίκαια, τέλος.
συνιστῶ, aménager un bien, **2**, 23 ; **3**, 7.
σύνορον, **5**, 11, 24 (παλαιόν) ; App. II, 5, 18, 30, 33, 36, 38.
συστήματα, aménagements, **3**, 14.
Σώματος, lieu-dit (nom actuel) près de Zichna, **5** not. et fig. 3.
Σωφρόνιος, métropolite de Zichna (?), (1334, peut-être 1332), **4** not.

τάλαντον (μέγα), *270* et n. *30*.
Ταξιάρχης Μιχαήλ, métoque de Phi à Zichna, *283*.
Ταξιάρχης Μιχαήλ, cf. 1 Ἀρχιστράτηγος Μιχαήλ.
Ταξιάρχης τῶν ἄνω δυνάμεων, cf. 1 Ἀρχιστράτηγος Μιχαήλ.
1 Ταρχανειώτης (Ἀνδρόνικος), grand connétable (XIIIe s.), **6** not.
2 Ταρχανειώτης (Ἀνδρόνικος, ὁ Ἀπ..δᾶς), doulos de l'empereur (1376), **6** not., 49.
τάττω, ordonner, décider, **7**, 30, 37.
τεῖχος, **7**, 5.
τέλειος, cf. κύριος.
τέλος, impôt, **7**, 36, 37, 39 (σύνηθες), 40 (τὸ ἀνῆκον τ.).
Τεσλίτζα, lieu-dit près de Tzainou, **5** not., 16.
Τζαίνου, village dans la région de Zichna, *281*, *282* fig. 2, *283*, *284* ; **1** not., 3 ; **2** not. (Τζάνου), 14 *(id.)* ; **4** not., 7 ; **5** not. (Τζ., Τζάνου), 4 (Τζάνου), 10 *(id.)*.
1 Τζαμπλάκων (Ἀλέξιος ὁ), doulos de l'empereur (1317), **1** not. (= 2 Tzamplakôn?).
2 Τζαμπλάκων (Ἀλέξιος), oikeios de l'empereur, grand tzaousios, képhalè de Serrès et de Popolia (1326), *281* ; **1** not., 1.
Τζαμπλάκων (Ἀρσένιος), grand papias, **1** not. ; **2** not.
Τζάνου, cf. Τζαίνου.
Τζιμπάνος, détenteur d'un bien à Thess. (1342), **2** not.
Τζυάνου (= Tzainou), **4** not. ; **5** not.
τίμημα, **4**, 21.
Τιμίου Σταυροῦ (τοῦ), métoque de Phi à Zélichoba, *281*, *283*.
τιμιώτατος, cf. μπαστᾶς.
τοῖχος, App. II, 33 et app.
τοπίον, **7** not.
Τοπόλιαν, village dans la région de Serrès, *282* fig. 2 ; **2** not.
τόπος, **3**, 19 ; **4**, 16 ; **5**, 13 ; **7**, 11 ; App. I, 26 ; App. II not., 16.
τούμβα, **5**, 22.
Τούμπα, lieu-dit à Thasos, App. II, 19.
Τρανταφιλλίνα, belle-soeur (?) de Mélisos Iôannès (1541), App. II, 20-21.
Τριβόλης, propriétaire près de Serrès (milieu du XIVe s.), **5** not.
1 Τριβόλης (Γεώργιος ὁ), primicier des tabullaires de la métropole de Serrès (1308/9), **5** not.
2 Τριβόλης (Γεώργιος ... ὁ), prêtre, sakelliou puis chartophylax de la métropole de Serrès (1353-1360), **5** not., 34.
τριόδιον, **5**, 19.
Τριχᾶς, recenseur († av. juin 1387), *284* ; **7** not., 10, 37.
Τριχᾶς (Κωνσταντῖνος) (1382), **7** not.
Τρουλινός, propriétaire dans la région de Serrès, *280* et n. *72*.
Τσάνος, village (nom moderne) dans la région de Zichna (= Tzainou), **1** not. ; **5** not.
Τσιτμένη Πέτρα, lieu-dit (nom actuel) dans la région de Zichna, **5** not. et fig. 3.

ὑδρίστρια, cf. δρίστρια.
ὑδρομύλων, App. I, 12.
ὕδωρ, **7**, 13-14 (τὰ καταρρέοντα ὕδ.).
υἱός, **5**, 38 ; **6**, 19, 21, 22 ; **7**, 14 ; App. II, 44, 45.
ὕλη, forêt, App. II not.

Uluabat, village en Bithynie (= Lopadion), *270* n. *37*.
ὑπέρπυρον, **2**, 4, 21, 33 ; **6**, 33.
ὑπέρτιμος, à propos d'un métropolite, **4**, 9, 14-15 ; **5**, 4, 8.
ὑπηρεσία, App. II, 2.
ὑπηρετῶ, **7**, 29 (οἱ τὰ δημόσια ὑπηρετοῦντες).
ὑπογράφω, **6**, 44, 50 ; **7**, 46.
Ὑπομονή, nonne, fondatrice de 6 Hagios Geôrgios, femme de Mourmouras, *283*.
ὑπόποτος, cf. κηπάριον.
ὑποσημαίνομαι, **2**, 45 ; **4**, 31 ; App. I, 32.
ὑποχειριότης, soumission, **3**, 22.

Φακηνός, cf. 1 Ἰωάννης.
Φακός, presqu'île à Lemnos, *284* ; **7** not. et fig. 4, 31.
Φαρμάκης, détenteur d'un bien (av. 1347), **2** not.
Φαρμάκης (Γεώργιος), propriétaire en Chalc. occ. († av. 1347), **2** not.
Φαρμάκης (Δημήτριος) (1342), **2** not., 9-10.
Φιλανθρωπηνή (Θεοδώρα Παλαιολογίνα ἡ), tante de l'empereur, donatrice (1376), *272*, *280*, *284* ; **6** not., 44.
Φιλανθρωπηνός (Μιχαὴλ ὁ), grand stratopédarque, cousin de [Jean V] (1350 ?), **6** not.
Φιλοθεῖται (οἱ), **5**, 27 ; App. II, 1.
Φιλοθεΐτικος λάκκος, ruisseau (nom actuel) à l'Athos, *275*.
Φιλόθεος, moine, peut-être fondateur de Phi, *273* et n. *50 51*.
Φιλοθέου (μονὴ τοῦ), dédiée à la Vierge, *265* et *passim* ; **2** not. ; **3** not. ; **4** not. ; **5** not. ; **6**, 24-25, 32 ; **7** not. ; App. I not., 23 ; App. II not. ; μονὴ τοῦ κῦρ Φιλοθέου, *274*; βασιλικὴ μονή, *280* ; **5**, 1 (β. μ. ... ἐπικεκλημένη τοῦ Φ.) ; **7**, 2-3 (β. μ. τῆς ὑπεράγνου Θεομήτορος καὶ ἐπικεκλ. τοῦ Φ.) ; μονὴ (ἡ εἰς ὄνομα τιμωμένη) τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου (καὶ) ἐπικεκλ. τοῦ Φ., **1**, 2 ; **4**, 2-3 ; App. I, 7-8 ; μονὴ τῆς (παν)υπεράγνου καὶ Θεομήτορος ... ἐπικεκλ. τοῦ Φ., **6**, 36-37, 42-43 ; τὸ μοναστήριν τοῦ κῦρ Φ., App. II, 8. — cf. Φτέρης ¶ Ἀββακούμ, Ἀβέρκιος, Ἀβράμιος, 1 Ἀντώνιος, 2 Ἀντώνιος, 2 Ἀρσένιος, Βασίλειος, 1 Γαβριήλ, 2 Γαβριήλ, 1 Γεννάδιος, 2 Γεννάδιος, Γεράσιμος, 1 Γεώργιος, Girman, Εὐθύμιος, Ζωσιμᾶς, 2 Θεοδόσιος, 3 Θεοδόσιος, Θεόδωρος, Θεόληπτος, Θεοφάνης, 1 Ἰάκωβος, 2 Ἰάκωβος, 1 Ἰωακείμ, 2 Ἰωακείμ, 2 Ἰωάννης, Ἰωαννίκιος, Καλλίνικος, Κάλλιστος, Λάζαρος, Λουκᾶς, 2 Μακάριος, 3 Μακάριος, Μάξιμος, 1 Ματθαῖος, 2 Ματθαῖος, 3 Ματθαῖος, Μελέτιος, 3 Σάβας, Σαμψών, Φιλόθεος, Filothjei.
Filothjei, hiéromoine, prohig. de Phi (1483), *287*.
φόνος, charge fiscale, *284*.
1 Φτέρη, ville en Thessalie, *273*.
2 Φτέρη, prétendue ville à l'Athos, *273*, *274*.
Φτέρης (τῆς), monastère de la Vierge (= Philothéou), *273* (τῆς Φ. καὶ Φιλοθέου), *274* (τῆς Πτέρεως, τῆς Πτέρης ἤγουν/ἤτοι τοῦ Φιλ.) et n. *55*, *285*, *286* ¶ 1 Γεώργιος.

Χαβλίνα, lieu-dit (nom actuel) à Lemnos, **7** not.
Χαλβανόχριον, village en Asie Min., *270*.
Χάλδος, cf. 1 Σάβας.
Χάλδου (μονὴ τοῦ), *269*, *275* fig. 1, *276*, *277*, *279* (ἀγρός) ; cf. ἡσυχασταί.
Χαλιβέρης, ancien propriétaire à Lemnos (XIV[e]/XV[e] s.), **7**, 44.
Χαούλη (τοῦ), lieu-dit à Lemnos, **7** not. et fig. 4.
Χαουλίνη, lieu-dit à Lemnos, **7** not. et fig. 4, 17-18.
Χαουλιώτης, paysan à Lemnos (1354), **7** not.
Χαραβίτζα, village (?) dans la région de Zichna, **5** not., 22.
Χαρικεάδες, famille à Thasos (1541), App. II, 19, 39, 39-40.
[Χαρικέας] (Ἰωάννης), paysan à Thasos (1541); App. II, 39.
Χαρικέας (Μανουήλ), paysan à Thasos (1541), App. II, 39 (Μανόλλις), 45.
[Χαρικέας] (Στέφανος), paysan à Thasos (1541), App. II, 39.
χαρτίον, cf. ἰσότυπα χαρτία.
χαρτοφύλαξ (d'une métropole), cf. Κουβαρᾶς (Θ.), Πριβέλης, 2 Τριβόλης (Γ.).
Χειλᾶς, cf. Σεβαστόπουλος-Χειλᾶς.
χείρ, App. I, 27 (πλεονεκτικὴ καὶ ἄδικος).
χερσαῖος, **7**, 22-23.
Χιλανδαρίου (μονὴ τοῦ), **4** not. ; **5** not. ¶ Amfilohije, Antoine.
Χμουλιώτης, mélecture pour Chaouliôtès, **7** not.
Χοῦμνος (Ἰωάννης ὁ), stratopédarque des monokaballoi, grand stratopédarque (1344), *271* ; **2** not.
1 Χοῦμνος (Νικηφόρος ὁ), épi tou kanikleiou (XIII[e]-XIV[e] s.), **7** not.
2 Χοῦμνος (Νικηφόρος ὁ), grand hétériarque (2[e] moitié du XIV[e] s.), **7** not.
Χουρτοῦρα, lieu-dit à Lemnos, **7** not.
χρεών (τὸ), la mort, **6**, 33.
χρήματα, les biens de quelqu'un, **6**, 16.
χριστιανοί, App. II, 12, 13, 15, 42.
Χριστούπολις, ville en Macéd. or., **2** not.
χρυσόβουλλον, **2**, 3 ; **4** not., 27 ; **5**, 6, 28 ; **6** not., 31 ; **7** not., 12, 42 ; App. I not., 8-9 ; App. II, 3.

χρυσόβουλλος, App. I, 29.
χρυσόβουλλος λόγος, **2**, 17, 30-31, 40 ; **3**, 1, 15, 24 ; **4**, 19-20, 24, 29 ; App. I, 24.
Χρυσογράφος, cf. Ἄνθιμος.
χρυσόπλεκτος, cf. κιβώτιον.
χωράφιον, App. I, 13, 14, 15, 16, 17, 19 ; App. II, 4, 26, 28.
χωρίον, **2**, 8 ; **5** not., 3, 10, 24 ; **6**, 25, 26, 29, 32, 33, 34, 37 ; **7**, 8, 11.
Χωροβίστα, village dans la région de Zichna, **5** not.

ψυχή, **6**, 16, 19, 23, 24, 33, 34, 35 ; App. II, 15.
ψυχικόν, offrande pour le salut de l'âme, **6** not.

INVENTAIRES EN VUE D'UN RECUEIL DES INSCRIPTIONS HISTORIQUES DE BYZANCE

IV. INSCRIPTIONS DE THESSALIE (à l'exception des Météores)*

par Anna Avraméa et Denis Feissel

Cet inventaire thessalien, de même que celui du Péloponnèse (*Tr. Mém.*, 9, 1985, p. 267-395), consiste en deux parties, l'une paléochrétienne, l'autre médiévale. On trouvera dans la première les rares documents d'intérêt prosopographique, que ce soit dans le domaine laïc (nos **1-5**) ou dans celui de l'Église (nos **6-10**), ainsi qu'une importante inscription hagiographique (no **11**). Seule la seconde partie, grâce à des dates précises, se prêtait à un classement chronologique, du xie au xive s. (nos **12-25**). Une bibliographie complémentaire analyse l'ensemble des inscriptions paléochrétiennes, surtout l'abondante série de Thèbes de Thessalie (nos **1*-69***). On y relèvera également, dans un ordre géographique, plusieurs textes médiévaux (nos **10***, **72***, **73***, **75***, **76***, **84***).

* * *

* La plupart des photographies ici publiées — sauf celles des nos **12, 14, 15, 17 A** et **C-D** qui sont nôtres — est due aux collègues et aux institutions qui ont bien voulu nous les confier. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. À M. B. Helly nous devons la photographie du no **3** ; au Musée byzantin d'Athènes celle du no **11** ; à M. D. Sophianos (Centre de recherche sur l'hellénisme médiéval et moderne de l'Académie d'Athènes) celle du no **16** ; à M. L. Dériziotis (Éphorie des antiquités byzantines de Larissa) celle du no **17 B** ; à la Bibliothèque nationale d'Athènes celle du no **21**. À M. Th. Pazaras reviennent les photographies des nos **19** et **20** et les fig. 2 a et b de la planche VIII ; à M. Ch. Bouras la fig. 1 de la même planche ; à M. N. Nikonanos la photographie du no **22** ; à M. I. Ševčenko celle du no **24**. Nous avons d'autre part emprunté plusieurs figures aux éditions précédentes : tel est le cas aux nos **2** et **9** (éd. Rizakis-Touratsoglou), **7** (éd. Pallas, cliché P. Lazaridis), **8** et **13** (éd. Sôtiriou).

Titres abrégés d'ouvrages et de périodiques

AAA : Ἀρχαιολογικὰ Ἀνάλεκτα ἐξ Ἀθηνῶν.
ABME : Ἀρχεῖον Βυζαντινῶν Μνημείων τῆς Ἑλλάδος (éd. A. Orlandos).
AJA : *American Journal of Archaeology.*
AM : *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts. Athenische Abteilung.*
Anal. Boll. : *Analecta Bollandiana.*
Ann. ép. : *L'Année épigraphique.*
Arch. Anz. : *Archäologischer Anzeiger.*
Ἀρχ. Δελτ. : Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον.
Avraméa, Θεσσαλία : Anna Avraméa, Ἡ Βυζαντινὴ Θεσσαλία μέχρι τοῦ 1204. Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορικὴν γεωγραφίαν, Athènes 1974.

Bull. ép. : *Bulletin épigraphique* de la *Revue des études grecques.*

CIJud I² : J.-B. Frey, *Corpus inscriptionum judaicarum* I, Rome 1936, complété par B. Lifshitz, *Prolegomenon,* New York 1975.

Darrouzès, *Notitiae* : J. Darrouzès, *Notitiae Episcopatuum Ecclesiae Constantinopolitanae,* Paris 1981.

Dölger, *Regesten* : F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches,* I-V, München-Berlin 1924-1965.

ΔΦΕΟ : Δελτίον τῆς Φιλαρχαίου Ἑταιρείας Ὄθρυος.

Ελλ. : Ἑλληνικά.
Ergon : Τὸ Ἔργον τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας.
ΕΦΣ Παρνασσός : Ἐπετηρὶς Φιλολογικοῦ Συλλόγου Παρνασσός.

Feissel, *RICM* : D. Feissel, *Recueil des inscriptions chrétiennes de Macédoine,* Paris 1983.

IGLS : *Inscriptions grecques et latines de la Syrie.*
ILCV : *Inscriptiones latinae christianae veteres* (éd. E. Diehl).

Kizéridis : Pan. Kizéridis, Θεολογία, 34, 1963, p. 119-135 et 280-290 : « Iscrizioni paleocristiane della Tessaglia che si riferiscono agli Ecclesiastici ».

Laurent, *Corpus* : V. Laurent, *Le corpus des sceaux de l'Empire byzantin,* Paris 1963-1981.
Laurent, *Orghidan* : V. Laurent, *La Collection C. Orghidan,* Paris 1952.
Laurent, *Regestes* : V. Laurent, *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople* I/IV *(Les Régestes de 1208 à 1309),* Paris 1971.
Laurent, *Vatican* : V. Laurent, *Les sceaux byzantins du Médaillier Vatican,* Città del Vaticano 1962.
Lemerle, *Prolégomènes* : P. Lemerle, *Prolégomènes à une édition critique et commentée des « Conseils et Récits » de Kékauménos,* Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, Mémoires, t. 54/1, Bruxelles 1960.

Nikonanos, Βυζαντινοὶ ναοί : N. Nikonanos, Βυζαντινοὶ ναοὶ τῆς Θεσσαλίας. Ἀπὸ τὸ 10° αἰ. ὥς τὴν κατάκτηση τῆς περιοχῆς ἀπὸ τοὺς Τούρκους τὸ 1393, Athènes 1979 (Δημοσιεύματα τοῦ Ἀρχαιολογικοῦ Δελτίου, ἀρ. 26).

Oikonomidès, *Listes* : N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IX*e *et X*e *siècles,* Paris 1972.

RÉG : *Revue des Études grecques.*
Rizakis-Touratsoglou 1985 : Ath. Rizakis-I. Touratsoglou, Ἐπιγραφὲς Ἄνω Μακεδονίας I, Athènes 1985.

SEG : *Supplementum epigraphicum graecum.*

Sôtiriou 1929 : G. Sôtiriou, Ἀρχ. Ἐφ., 1929, p. 1-254 : Αἱ χριστιανικαὶ Θῆβαι τῆς Θεσσαλίας (aussi édité à part, Athènes 1931).

Spiro, *Critical Corpus* : M. Spiro, *Critical Corpus of the Mosaic Pavements on the Greek Mainland* I-II, New York-Londres 1978.

TIB I : J. Koder-F. Hild, *Tabula Imperii Byzantini* I. *Hellas und Thessalia,* Wien 1976.

PREMIÈRE PARTIE

INSCRIPTIONS DU IVe AU VIe SIÈCLE

par Denis Feissel

I. Tempè. *Milliaire au nom de Jovien (361-363)*

Jadis copiée à Vourlami, à l'extrémité Nord du défilé de Tempè, auparavant remployée dans une chapelle voisine. Ht. 130; diam. 39; lettres 6 à 8 (Pridik).

E. M. Pridik, *IRAIK,* 1, 1896, p. 130, n° 123, avec fac-similé. *CIL* III, *Suppl.* 2, 14 206^{33}, en capitales, d'après des copies de Hiller von Gärtringen et Kern ainsi qu'un estampage de ce dernier. Indépendamment, Sp. Lampros, Νέος Ἑλλ., 2, 1905, p. 277-280, avec le fac-similé ici reproduit (*ibid.*, p. 503, note de S. Vasis renvoyant au *CIL*). Cf. Avraméa, Θεσσαλία, p. 77 et n. 3.

D(omini) n(ostri)
Iubiani
victori[s]
ac triumf(atoris)
semper
Aug(usti).

L. 2 IVLIANI Pridik, dont le fac-similé montre un L changé en B. D'après l'estampage de Kern, « peut-être d'abord IVLIANI, changé ensuite en IUBIANI » *CIL*. Le fac-similé de Lampros confirme la présence d'un B.

De notre seigneur Jovien vainqueur et triomphateur toujours Auguste.

Au revers, Lampros a copié quelques lettres d'une inscription de dix lignes, avec l. 9 le chiffre XXV (complet?). Il s'agit donc d'un milliaire, de mêmes dimensions que celui d'Hadrien également copié par Pridik (*op. cit.*, n° 122, d'où *CIL* III, 14206^{32}) et qui indique la distance : *a civitate* [*m(illia) p(assuum)*] *XXVII*, soit 27 milles à partir de Larissa. On prendra garde que *CIL* III, 14206^{32} (Hadrien) et 14206^{33} (Jovien) sont deux pierres différentes et non deux

faces de la même pierre *(CIL)*. L'inscription au nom de Jovien n'est en tout cas pas une simple dédicace, mais le dernier état d'une borne milliaire sur la route de Tempè, voie de communication majeure entre Thessalie et Macédoine (cf. Avraméa, *op. cit.*, p. 74-78).

Il se peut que le nom de Jovien ait été regravé sur celui de son prédécesseur Julien, la graphie *Jubiani* plaidant en ce sens. La titulature ne permet pas de le prouver, les gentilices — *Fl. Cl.* pour Julien, *Fl.* pour Jovien — n'étant pas exprimés et les épithètes étant communes aux deux empereurs. On comparera notamment des milliaires de Julien (Dessau, *ILS*, 753 : *victori ac triumf. semp. Aug.*; Popescu, *Inscr. România*, 269 : *victori ac* [*t*]*riumfato*[*ri*] *semper August*[*o*]) et de Jovien (Dessau, *ILS*, 757 : *victori ac triumfatori semper Augusto*).

2 (**pl. I, 1**). Kaisareia. *Dédicace de statues de Valentinien et Valens (364-367)*

Trouvée au kastron de Kaisaria. Collection archéologique de Kaisaria (inv. n° 10). Plinthe de couronnement d'une base de marbre, brisée à droite et à gauche, avec au lit d'attente les marques de scellement d'une statue de bronze (à gauche la cassure traverse une cuvette de scellement correspondant à une seconde statue). L'inscription, qui courait sur une seule ligne, commençait sur la partie perdue de la plinthe, que celle-ci ait compté ou non plus d'un bloc. Ht. 12; larg. 83; prof. 58,5; lettres 4,7 à 5,4.

A. Andreiôménou, Ἀρχ. Δελτ., 23, 1968, B 2, p. 350, phot. pl. 295 e (*Ann. ép.* 1972, 564; M. Šašel-Kos, *Inscriptiones latinae in Graecia repertae*, Faenza 1979, p. 76, n° 172). K. Siampanopoulos, Αἰανή, Thessalonique 1974, p. 198-199, n° 8, fig. 164-165. Mieux Rizakis-Touratsoglou 1985, p. 53, n° 39, phot. pl. 12 et dessins pl. 84.

[D(ominis) n(ostris) Fl(avio) Valentiniano et F]ḷ(avio) Valenṭe vicṭoriosissimis ṣẹṃpẹṛ [Aug(ustis)].

(À nos seigneurs Flavius Valentinien et) Flavius Valens, victorieux entre tous, toujours (Augustes).

Le nom de Valens, reconnu par Rizakis et Touratsoglou, fixe la date après le 28 mars 364. Valens était sûrement associé à Valentinien, mais pas encore à Gratien qui devint Auguste le 24 août 367. Aussi ai-je eu tort de dater entre 364 et 375 une série d'inscriptions du Péloponnèse aux noms de Valens et Valentinien seuls (*Tr. Mém.*, 9, 1985, p. 272-274, n°s 5 B, 6, 7 et 8).

3 (**pl. I, 2**). Larissa. *Épitaphe de Grègoria, femme du* praeses *Klaudios (IVe-Ve s.)*

Plaque de marbre trouvée par Lolling à Larissa, dans un cimetière au Sud de la ville, révisée par Hiller von Gärtringen. Revue au Musée de Larissa par Bruno Helly, à qui nous devons la photographie de la pl. I. Ht. 102; larg. 54; ép. 12; lettres 3 à 5. Sur l'autre face, l'inscription antique *IG* IX 2, 568.

Lolling, *AM*, 7, 1882, p. 235. Hiller von Gärtringen, *IG* IX 2, 661 (W. Peek, *Gr. Versinschr.* I, 447). Cf. R. Lattimore, *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, Urbana 1942, p. 325 (vers 1).

Τηλόθεν ἐκ γαίης | Σαλωνίδος ἐκγεγαυῖα |
οὔνομα Γρηγορία |4 δεὶς δεκαπέντε ἐτῶν |
ἀνδρὸς ἀφαρπαχθεῖσα | φίλου σὺν παῖδα φέρουσα |
Κλαυδίου ἡγεμόνος |8 ἐνθάδε κεῖμ' ἄλοχος.

Christogramme dans un cercle au-dessus de l'inscription, comme au n° 4 et au-dessus de l'épitaphe métrique *IG* IX 2, 659. Élision l. 8.

Issue de la lointaine terre de Salone, nommée Grègoria, à l'âge de trente ans arrachée à son mari, en même temps que l'enfant que je portais, je repose ici épouse du gouverneur Klaudios.

L'épigramme se compose de deux distiques de bonne facture, dont chaque vers est gravé sur deux lignes. La coupe des lignes correspond aux césures. Les pentamètres, aux l. 3-4 et 7-8, sont en retrait d'une lettre sur les hexamètres.

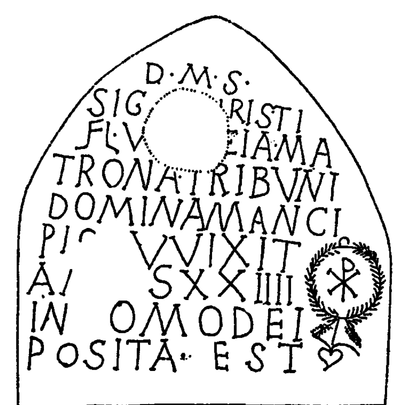
Originaire de Salone, en Dalmatie, Grègoria devait être de langue latine mais, morte en Orient, reçut une épitaphe grecque. Son mari Klaudios qui, *praeses* de Thessalie, avait son siège à Larissa, doit être joint aux fastes, très incomplets, de cette province.

4. Larissa. *Épitaphe de Flavia V(...)cia (IVe s.)*

Trouvée « dans la cour de l'église Saint-Karalampos, hors la ville, sur la rive gauche du Pénée ». Jadis à l'école de Larissa *(CIL)*, aujourd'hui au musée de Volos (revue et estampée en 1978). Stèle découpée en haut en forme d'ogive, ravalée sur 42 cm de haut, fruste au-dessous; larg. 46.

L. Duchesne, *Archives des missions*, 1876, p. 328, n° 191, avec un fac-similé. Compte tenu de l'estampage de Duchesne révisé par De Rossi, Th. Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, 2, 1875, n° 1047, d'où *CIL* III, *Suppl.* (1902), 7315; *ibid.* 14203[34], d'après un estampage d'O. Kern (H. Leclercq, *DACL* VII 1, col. 1000-1001 et VIII 1, col. 1382; E. Diehl, *ILCV* I, 2184).

D(is) M(anibus) s(acrum).
Sig[no Ch]risti
Fl(avia) V[...]cia ma-
4 trona tribuni,
domina manci-
pio[r]u, vixit
an[no]s XXIIII,
8 in [d]omo Dei
posita est.



Christogramme dans une couronne, à droite du texte. L. 2 [Ch]risti Duchesne ; RISII *CIL*, d'après l'estampage de Kern ; « potuit Charisii » Diehl. Duchesne et Mommsen ponctuent après la l. 2, le « signe du Christ » faisant alors contrepoids à la formule païenne qui précède ; avec Diehl, j'admets un rapport

syntaxique entre la l. 2 et la suite. L. 3 V[ell]eia Duchesne ; V[rsa?]cia Diehl ; mon estampage confirme la lecture ÇIA.

Dédié aux dieux Mânes. Par le signe du Christ, Flavia V(...)cia, épouse du tribun, maîtresse des esclaves, a vécu 24 ans ; elle a été déposée dans la maison de Dieu.

L. 1. Comme l'a vu Duchesne, « le prénom Flavia et le signe du labarum indiquent le IVe siècle ». L'auteur ajoute : « l'usage du sigle D. M. S. ferait songer à une époque plus ancienne ». En réalité, ce sigle persiste sur de nombreux monuments chrétiens, parfois, comme ici, associé au monogramme du Christ. Voir la mise au point de H. Nordberg, dans *Sylloge inscr. chr. vet. Musei Vaticani* (1963), II, p. 211-222.

L. 3-6. Le mari de cette Flavia, en tant que tribun, avait certainement droit lui-même au gentilice impérial Flavius. Peut-être était-il à la tête de la garnison de Larissa. La mention des esclaves est surprenante. Mommsen conjecture qu'en l'absence de son mari ce sont eux qui firent enterrer leur maîtresse.

L. 8-9. Noter l'intéressante mention de la déposition dans l'église.

5. Environs de Kastoria. *Épitaphe du tribun Rômylos (V^e-VIe s.)*

Plaque de calcaire moulurée sur trois côtés, remployée pour graver l'épitaphe. Remployée, en 1982, dans le diakonikon de l'église Hagios-Athanasios à Nestorion, au Sud-Ouest de Kastoria. On est là sur le territoire de l'antique Dioclétianoupolis (cf. AVRAMÉA, Θεσσαλία, p. 146-148).

Ph. PETSAS, Ἀρχ. Δελτ., 20, 1965 (paru en 1968), B 3, p. 439, phot. pl. 508 c. E. KAPÉTANOPOULOS, *Epigraphica*, 33, 1971, p. 80-81, phot. fig. 3 communiquée par Ch. Chatzis (*Bull. ép.* 1973, 271). RIZAKIS-TOURATSOGLOU 1985, p. 192-193, n° 203, phot. d'estampage pl. 80.

+ Μημόριον
τοῦ περιβλέ-
πτου Ῥωμύλου
τριβούνου. +

Monument du spectabilis *Rômylos, tribun.*

Le titre de περίβλεπτος, anormalement élevé pour un tribun militaire, justifie l'hypothèse de J. Martindale, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, II, p. 950, Romulus 5 : « peut-être *tribunus et notarius* ».

6. Thèbes (Néa Anchialos). *Édifice dédié par l'évêque Épiphanios (VIe s.?)*

Trouvée à l'angle de la basilique B. Marbre bleu noir. Ht. 25; larg. 45; ép. 2.

G. SÔTIRIOU, Πρακτ. Ἀρχ. Ἑτ., 1955 (paru en 1960), p. 138 (*Bull. ép.* 1961, 363. *SEG* 19, 414).

+ Βουλῆσι Θ(εο)ῦ Ἐπιφάν[ιος ὁ ἁγιώτ(ατος)]
ἀρχ(ιερεὺς) εὑράμενος τὰ σ[- - - - - - - - - - -]

ἔκτισεν τῇ Θηϐαίων [- - - - - - - - - - - - - - - -]
4 ἐσχηκὼς ὑπουργὸν Σ[- - - - - - - - - - - - - - - -]
τὸν θαυμ(ασιώτατον) ἐπαρχικὸν καὶ ἔκ[δικον].

L. 1 je restitue l'épithète *exempli gratia* ; peut-être ὁ ὁσιώτ(ατος). L. 2 τὰ σ[κήνη μαρτύρων ?] Sôtiriou ; peut-être τάς. L. 3 [πόλει - - -] Sôtiriou ; mais l'ellipse ἡ Θηβαίων se suffit et l'on attend ensuite l'objet du verbe. L. 4 Σ[τέφανον ?] Sôtiriou. L. 5 θαυμ(α)σ(τόν ?), ἐκ[κλησίαν ?] Sôtiriou ; restitution de J. et L. Robert, *Bull. ép.*, avec un doute sur le titre final.

Par la volonté de Dieu, le (très saint) évêque Épiphanios, ayant trouvé les ..., a édifié pour la cité de Thèbes ... ; il a eu pour auxiliaire S(...), le très admirable employé du préfet et defensor.

L. 1. La formule « par la volonté de Dieu » figure, avec des variantes, sur plusieurs dédicaces de monuments. Comparer en Syrie *IGLS* II, 460 : θελήσι Θ(εο)ῦ ... ἔκτισα ; *ibid.*, 524 : κελεύσι τοῦ ἁγίου Θεοῦ ; en Arabie *Rev. bibl.*, 5, 1908, p. 568 : θελήματι Θ(εο)ῦ ; sur une mosaïque d'Afrique, Diehl, *ILCV* I, 1104 : Christo iubente. Pour de semblables formules dans les épitaphes, cf. Feissel, *RICM*, p. 132-133.

L. 2-3. Les lacunes, bien que limitées, ne peuvent être sûrement comblées. Épiphanios était probablement évêque de Thèbes, bien que l'abréviation APX, pour ἀρχιερεύς, soit peu commune. On peut exclure l'alternative d'un préfet du prétoire, [ἔπ]αρχ(ος), dont la titulature aurait été plus développée. Le fait que l'évêque soit ici secondé, non par un clerc, mais par un magistrat (l. 4-5) permet de s'interroger sur le caractère de l'édifice dédié. Plutôt que d'une église construite à la suite d'une invention de reliques (Sôtiriou), il peut s'agir de quelque construction civile : on sait que l'évêque, au v[e] et au vi[e] s., avait la haute main sur l'urbanisme de sa ville.

L. 4-5. L'auxiliaire de l'évêque porte un double titre : *éparchikos*, il appartenait au bureau du préfet du prétoire d'Illyricum; *ekdikos*, il exercait à Thèbes la magistrature municipale de défenseur de la cité. On sait pourtant qu'une constitution de Valens, adressée précisément au préfet d'Illyricum (*C. Th.* I, 29, 1, de 368), avait interdit le choix du *defensor civitatis* parmi les employés de la préfecture, à l'exception du *princeps officii*. L'inscription ne doit pas être antérieure au v[e] s., où s'affirma la tendance de l'administration à considérer le défenseur des cités comme l'un de ses agents (voir notamment Hanton, *Byz.*, 4, 1927-1928, p. 80-83). La même épithète θαυμασιώτατος figure dans l'épitaphe d'un autre *éparchikos*, mort à Thessalonique en 525 (cf. Feissel, *BCH*, 100, 1976, p. 270, et *RICM*, n° 134).

7 (pl. II, 1). Thèbes (Néa Anchialos). *Dédicace de l'évêque Pétros (VI[e] s.)*

Nef Sud de la basilique Γ, dans le panneau central du sol de mosaïque. Inscription en noir sur fond blanc, dans une *tabula ansata* (ht. 124; larg. 162; huit lignes réglées de 13 à 15; lettres 7 à 11).

P. Lazaridis, *Ergon*, 1970 (1971), p. 31 et fig. 26 (*Bull. ép.* 1971, 371). Id., Πρακτ. Ἀρχ. Ἑτ., 1970 (1972), p. 46 et pl. 61 a (*BCH*, 1971, p. 932 et fig. 298). D. Pallas, *RSBN*, 1973-

1974, p. 43, no 27, fig. 2 (phot. Lazaridis) d'où notre pl. II, 1. Spiro, *Critical Corpus*, fig. 392 et 394.

+ Ὁ τῆς μελίσσης | τῆς σοφῆς διδάσκαλος, |
τῆς πνευματικῆς |[4] ἀρχιερεὺς κλυτὸς φανείς, |
+ Πέτρος τὸ σεμνὸν | ἔργον ἀξιοπρεπῶς |
ἔδειξε καὶ τοῦτο |[8] πρέπον εἰς ναὸν Θεοῦ.

Lui qui instruit l'abeille savante, qui s'est montré l'évêque glorieux de l'abeille spirituelle, Pétros a dignement montré, là encore, son vénérable ouvrage, qui convient à une église de Dieu.

Chacun des quatre vers occupe deux lignes, ce qui a suggéré aux éditeurs des interprétations erronées : monomètre iambique hypermètre suivi d'un dimètre acéphale, selon Lazaridis; vers toniques « trochaïques » ou « iambiques » (1 et 4), selon Pallas. Il s'agit en réalité de trimètres iambiques classiques, divisés en deux lignes suivant la césure habituelle au 5e pied (vers 1 à 3) ou une diérèse au 6e (vers 4). On observe la substitution d'un anapeste au 4e pied des vers 2 et 4. La seule faute de prosodie est au vers 2 où l'iota de πνευματικῆς devrait être long. Il s'agit là de métrique quantitative et non accentuelle (Pallas), bien qu'il faille noter, au vers 1, la coïncidence du ton et des temps marqués.

V. 1-2. Pétros, évêque de Thèbes d'ailleurs inconnu, devait s'être adonné à la poésie dans l'ordre tant du savoir profane (vers 1) que de la religion (vers 2). C'est ce que signifie la métaphore de l'abeille, bien attestée au VIe s. chez Agathias: ἐν ἑβδομάτῃ δὲ μελίσσῃ, dit-il du 7e livre d'un poème (*Anth.* IV, 131); un sophiste de Pergame méritait des statues ὑπὲρ μύθων τε καὶ εὐτροχάλοιο μελίσσης (*Anth.* XVI, 36). Deux dédicaces de mosaïques, à Thèbes de Béotie, soulignent aussi le rôle d'enseignement religieux de l'évêque Paulos, θείων λόγων διδάσκαλος, et de l'évêque Kônstantinos, ὁ σεμνὸς καὶ σοφὸς διδάσκαλος τῆς ὀρθοδόξου πίστεως (*BCH*, 1968, p. 863, fig. 9 et 10). Ces épigrammes en vers également iambiques présentent avec celle de Néa Anchialos de frappantes coïncidences verbales (cf. vers 4).

V. 3-4. La mosaïque de Pétros n'appartient pas au sol initial, mais à une réfection partielle du pavement au VIe s. La formule καὶ τοῦτο, fréquente dans les dédicaces en prose, signifie que Pétros était déjà l'auteur de précédents ouvrages. L'épithète σεμνόν peut avoir le sens, attesté en particulier pour des constructions, de « simple, modeste » (cf. A.-J. Festugière, *Vie de Théodore de Sykéon* II, p. 189, au ch. 30, 24). Cette acception, cependant, ne s'impose pas dans le contexte très élogieux de l'inscription. L'épigramme déjà citée de Kônstantinos, à Thèbes de Béotie, emploie le même verbe en tête du dernier vers : ἔδιξεν οὕτ(ω) περιφανῶς ἠσκ[ημ]ένον.

8 (pl. II, 2). Thèbes (Néa Anchialos). *Ex-voto daté de l'épiscopat d'Elpidios (vers 531?)*

Trouvée dans l'atrium de la basilique B. Plaque de pierre locale bleuâtre (Sôtiriou), en trois fragments jointifs, mutilée en bas et à droite. Ht. 55; larg. 78; ép. 3; lettres 5 cm.

N. Giannopoulos, *BNJ*, 1, 1920, p. 389-390, nº 9. G. Sôtiriou, Ἀρχ. Ἐφ., 1929, p. 156, nº 5, phot. p. 7, fig. 6 (Kizéridis, p. 120-123, phot.).

Ἐπὶ Ἐλπιδίου τοῦ
ἁγιω(τάτου) ἐπισκό(που)
Στέφανος ὁ ἐλάχ(ιστος)
διάκο(νος) ὑ̣π̣ὲ̣[ρ] ε̣ὐχῆς.

Sous le très saint évêque Elpidios, le très humble diacre Stéphanos (a dédié) en vertu d'un vœu.

Le diacre Stéphanos a participé à la réfection de l'atrium de la basilique B (cf. Sôtiriou, *op. cit.*, p. 138). Ces travaux datent probablement de l'épiscopat du même Elpidios qui, en 531 (et non 538, Sôtiriou), souscrivit un libelle adressé au pape Boniface II (Mansi VIII, 748 C; sur cette affaire, cf. Ch. Pietri, dans *Villes et peuplement dans l'Illyricum protobyzantin*, Rome 1984, p. 51). Du moins l'écriture de l'inscription ne paraît-elle pas antérieure au VIᵉ s.

9 (pl. III, 1). Kaisareia. *Épitaphe de l'évêque Makédonios (Vᵉ-VIᵉ s.)*

Plaque de marbre gris, brisée en haut. Ht. 158 (inscr. 66); larg. 52; ép. 12; lettres 3 à 4. Remployée comme seuil au kastron de Kaisaria (Καισαριά). Conservée à la bibliothèque municipale de Kozani (inv. nº 140).

N. Délialis, Συλλογή ... τῆς δημοτικῆς βιβλιοθήκης Κοζάνης (1955), p. 22, nº 67, phot. pl. I, a. St. Pélékanidis, *Mél. Amantos* (1960), p. 463-467, phot. fig. 1 = Μελέτες παλαιοχριστιανικῆς καὶ βυζαντινῆς ἀρχαιολογίας (1977), p. 401-405, phot. fig. 1. K. E. Siampanopoulos, Αἰανή (1974), p. 287-288, fig. 230. Rizakis-Touratsoglou 1985, p. 74-75, nº 66, phot. d'estampage pl. 25 (corrigent le texte erroné de Pélékanidis et en résument le commentaire).

[- - - - - - - - -]
[. . . . .]ν̣ι̣κ̣ων
[. . .]ω̣[. .], κλήσι τοῦ τῶν
ὅλων δεσπό(του) Θ(εο)ῦ τὴν
προεδρίαν ἔλα-
χεν τῆς Καισαρ(έ)ων
πό(λεως). Μακεδόνιός ἐσ-
τιν οὗτος ἀνὴρ τὰ πάν(τα)
εὔφημος, ὃς ἐπισκο-
πήσας ἔτος ἓν μῆ<ι>να
α' τοῦ τῆδε βίου ἐκδημή-
σας μη(νὶ) Ἰανουαρίῳ
κγ' ἰνδ(ικτιῶνι) αι' πρὸς Θ(εὸ)ν
ἐνεδήμησεν. +

L. 2-3 κλήσ(ε)ι τούτων ὅλων δὲ<ε> πό(λεως) θύτη(ς) Pél., rectifié par R.-T. 1985 ; pour la croix au-dessus du thèta comme signe d'abréviation, cf. Feissel, *RICM*, p. 114. L. 5 τῇ Ἐ(κκλησίᾳ) Καισάρων Pél. ; τῆς Καισάρων R.-T. 1985 ; pour la correction Καισαρ(έ)ων, permise dans cette inscription négligée, voir le commentaire. L. 7 ΤΑΠΑΝ sur la pierre ; τ(ὸ) ἅπαν ou τὰ πάν(τ') Pél. Le lapicide a peut-être voulu écrire πανεύφημος, laissant incomplète la locution τὰ πάντα, qui renforce souvent des superlatifs élogieux. Cf. Grégoire, *Recueil*, nº 240 *ter*, à Mylasa : ὁ τὰ πάντα θεοφιλέσ(τατος) καὶ ὁσιώτ(ατος) [ἐπίσκοπος] ; *Vie de S. Daniel le stylite* (*Anal. Boll.*, 1913, p. 212) : ὁ τὰ πάντα ἁγιώτατος ἀρχιεπίσκοπος. L. 9 le lapicide a omis, puis rajouté le C de ἔτος. L. 10 le petit A initial, surmonté d'un trait et rajouté après coup par le lapicide, n'a pas été remarqué avant R.-T. 1985. L. 12 ΘΝ surmontés d'un trait.

(. . .) par l'élection de Dieu, maître de toutes choses, obtint le siège épiscopal de la cité de Kaisareia. Cet homme est Makédonios, renommé en tout, qui fut évêque

un an et un mois et quitta le séjour de cette vie-ci, le 23 janvier, 11e indiction, pour aller résider auprès de Dieu.

L. 4-5. L'emploi de λαγχάνω pour l'obtention d'un évêché est constant dans la langue du temps, littéraire et épigraphique. Voir Théodoret, *Histoire Philothée* I, 7 (Canivet I, p. 172) : λαγχάνει τὴν προστασίαν ; *ibid.* II, 9 (Canivet I, p. 216) : τὴν Βέροιαν ποιμαίνειν λαχών ; Id., *ep.* 115 (Azéma III, p. 68, 12) : τὴν Κύρρον ἰθύνειν λαχών. Comparer les inscriptions de Samarie (*SEG* 8, 119) : θρόνον ἰθύνιν λαχών ; Euchaïta (C. Mango-I. Ševčenko, *BZ*, 65, 1972, p. 382) : θρόνον ... οὗπερ λαχών ; Comana de Cappadoce (V. W. Yorke, *JHS*, 18, 1898, p. 318, nº 31) : au lieu de [ἔ]χων, lire [λα]χὼν θρόνον ἀρχιερήων ; en Macédoine orientale (V. Beševliev, *Spätgr. und spätlat. Inschr.*, nº 239) : ἀρχιέριον ἔλαχε· ἀμφιέπιν θῶκον. Le terme προεδρία désigne couramment l'épiscopat : cf. P. Canivet, *Byz.*, 39, 1963, p. 232-233.

Il n'est pas exclu de voir en Καισάρων πόλις une périphrase étymologique valant Καισάρεια, comme ἡ 'Αντιόχου vaut 'Αντιόχεια. Cependant l'ethnique Καισαρέων est plus normal et l'on peut admettre une omission du lapicide ici comme aux l. 7 et 9.

L. 10-13. La phrase est une adaptation, reconnue par Pélékanidis, de *II Cor* 5, 8 : ἐκδημῆσαι ἐκ τοῦ σώματος καὶ ἐνδημῆσαι πρὸς τὸν Κύριον. On comparera, entre autres, deux inscriptions de Phrygie (*Byz.*, 39, 1969, p. 75) : καὶ ἐκδημοῦντα τοῦ ταπ[ινο]ῦ μου σκήνο[υς], et de Palestine (*Rev. bibl.*, 7, 1898, p. 127) : ἐπεδήμησεν πρὸς Κ(ύριο)ν (ce dernier verbe s'applique le plus souvent au séjour terrestre).

10. Kaisareia. *Évêque anonyme (Ve-VIe s.)*

Découverte en 1905 par Iôannis Ayvalis à l'église de Kaisaria, la pierre n'a pu être retrouvée par Béès ni par Rizakis et Touratsoglou.

N. Béès, *BNJ*, 10, 1934, p. 348, en majuscules et minuscules, d'après la copie d'Ayvalis (Siampanopoulos, *op. cit.*, p. 288. Rizakis-Touratsoglou 1985, p. 83, nº 82).

[- - - Και]σαρείας ἐπίσκο(πος) +

... *évêque de Kaisareia.*

L'écriture (A à barre brisée, lettres lunaires) paraît convenir à la date protobyzantine présumée par Béès. L'identification du village de Kaisaria à l'ancien évêché de Kaisareia (cf. Avraméa, Θεσσαλία, p. 148), que suggérait la permanence du nom, fut confirmée par ce fragment, auquel vint s'ajouter notre nº **9**.

11 (pl. III, 2). Sykourion. *Inscription dédiée à cinq martyrs (IVe-Ve s.)*

Plaque de marbre gris, dont la fracture longitudinale paraît être d'origine, mutilée à droite. Ht. 56; larg. 71; ép. 7; lettres 4. Cinq cavités correspondent aux noms des martyrs (diam. 9; prof. 3) mais ne présentent pas d'orifice qui puisse donner accès aux reliques.

Trouvée peu avant 1903 à Keserli (actuel Sykourion), environ 20 km au Nord-Est de Larissa. Musée byzantin d'Athènes (inv. n° 128).

J. Pargoire, *Viz. Vrem.*, 10, 1903, p. 636. A.-E. Contoléon, *REG*, 17, 1904, p. 3. G. Lampakis, Κατάλογος ... Μουσείου χριστ. ἀρχ., Athènes 1906, p. 68, avec un fac-similé peu distinct (N. I. Giannopoulos, *EEBS*, 7, 1930, p. 255. H. Delehaye, *Origines du culte des martyrs*², 1933, p. 228 et n. 3). G. Sôtiriou, *Guide du musée byzantin d'Athènes* (éd. fr. 1932), p. 42 et fig. 88. Mieux Id., Πρακτικὰ τῆς χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας, 1932, p. 7-8, en majuscules et en transcription, phot. pl. A, 1; article repris dans *BNJ*, 10, 1934, p. 173-174, phot. pl. A, 1 (F. Halkin, *Anal. Boll.*, 70, 1952, p. 128 et n. 6).

Μαρτύρ[ων]
['Ι]ωάννου, Λουκᾶ, 'Ανδρέου, Λεωνίδο̣[υ, - - -]
[ἐτελειώ]θη τ[ὸ] μαρτύριον [τ]ῇ πρὸ ιε' καλ(ανδῶν) 'Ιαν̣[ουαρίων ·]
4 [ἐποί]ησεν ἡ δούλη αὐτῶν Σωτ[ηρία.]

L'inscription a été mal lue jusqu'à Sôtiriou. Pargoire et Contoléon éditent en toutes lettres : Μαρτύριον 'Ιωάννου, Λουκᾶ, 'Ανδρέου, Λεωνίδα [- - -] μαρτυρησάντων πρὸ πέντε καλλανδῶν 'Ιαννουαρίου. Lampakis, suivi par Delehaye, a rétabli l. 1 : Μαρτύρω(ν), et l. 3 la date exacte. La l. 4, négligée par les premiers éditeurs, mal comprise par Lampakis et Sôtiriou, *Guide*, qui lisent à la fin σωτ[ηρίας], a été élucidée par N. Béès, dont Sôtiriou adopte les suggestions : ἀνέστησεν ou ἔκτισεν, Σωτηρίς ou Σωτηρία.

(Reliques) des martyrs Iôannès, Loukas, Andréas, Léônidès, ... Le martyrion a été (achevé) le 18 décembre; œuvre de leur servante Sôtèria.

Ce groupe de martyrs, honoré près de Larissa, n'est pas attesté ailleurs, ce qui empêche de restituer le nom manquant. Il se peut que la date du 18 décembre à laquelle leur martyrion fut achevé (ou dédié?) corresponde au jour de leur fête.

*
* *

DEUXIÈME PARTIE

INSCRIPTIONS DU XIe AU XIVe SIÈCLE

par Anna Avraméa

12 (pl. IV, 1). Aétolofos-Vessaina. *Construction d'une église (XIe s.)*

Stèle de marbre blanc, légèrement mutilée à droite et à gauche depuis l'édition de Giannopoulos. Ht. 136; larg. 25; ép. 25. Lettres 2 à 2,5. Déposée dans la cour de l'École d'Aghia et provenant d'après son contenu du village d'Aétolofos (ex-Dessiani), identifié avec l'évêché byzantin de Vessaina, situé à l'extrémité occidentale de la plaine d'Aghia, à 5 km de ce bourg.

N. Giannopoulos, Εἰς μνήμην Σπ. Λάμπρου, Athènes 1933, p. 199-204, phot. p. 201. Id., Θεολογία, 13, 1935, p. 24-27. Id., *EEBS*, 16, 1940, p. 370-376. G. Hadjikosta, Θεσσαλικὰ Χρονικά, 1965, p. 534-538. Nikonanos, Βυζαντινοὶ ναοί, p. 25-27.

+ Καλλιπονῶν ἱδρ[ῶ]|τος ἀριστείησι μογῶν |
δν καταμάρψον ἱηρὸν τῆ[ς] |4 [Θ]εόπαιδος ὕπερθεν |
[Ε]ὐστάθιος τεῦξε | [τ]έγεον ὃς λάχεν ἄγ|[ε]ιν
γαῖαν |8 τήνδε Βεσαίνης κυ|δάλιμος πρωτοσπαθ(άριος).

Cette inscription métrique n'est pas en dodécasyllabes (Giannopoulos), mais en quatre hexamètres dactyliques défectueux. Les formes épiques ἀριστείησι, τέγεον, confirment l'intention de l'auteur. Mais le vers 1 est tronqué d'une syllabe (après μογῶν) ; le vers 2 serait correct métriquement si les formes καταμάρψον et ἱηρόν n'étaient erronées ; les deux suivants sont extrêmement fautifs. Les accents et esprits portés par l'inscription sont respectés.

L. 1 *lege* καλλιπόνων. L. 2 *lege* μόγων : μογ(ήσας) Giann. L. 3 *lege* κατάμαρψον pour κατέμαρψαν ? Les premières lettres des l. 4 à 7 ont été lues par Giann. (cf. *loc. cit.*, fig. 1).

S'évertuant en exploits qui lui ont coûté sueur et peines, Eustathios a reconstruit ce sanctuaire ruiné de la Vierge jusqu'en haut de la toiture, l'illustre protospathaire à qui le sort est échu de gouverner cette terre de Vessaina.

La publication de cette inscription a été l'élément décisif pour l'identification de la ville et de l'évêché byzantin de Vessaina avec le village de Dessiani (aujourd'hui Aétolofos), cf. Avraméa, Θεσσαλία, p. 156-157. *TIB* I, *s.v.* Besaina. La ressemblance des deux noms et les restes archéologiques signalés sont des indices sérieux. Mais c'est surtout l'étude détaillée de l'église sous le vocable de la Dormition de la Vierge au village d'Aétolofos qui prouve que cet édifice a été construit sur les ruines d'une église paléochrétienne, au début du XIe s., et que c'est le sanctuaire de la Vierge mentionné par l'inscription; le synthronon d'ailleurs, signalé dans cette église, prouve qu'elle était l'église épiscopale de Vessaina : Nikonanos, *op. cit.*, p. 16-27. La datation de l'inscription au XIIIe s.,

proposée par Giannopoulos, a été rejetée par Zakythinos, *EEBS*, 18, 1948, p. 47-48, qui a signalé que la dignité du protospathaire nous ramène au XIe s., puisqu'elle disparaît ensuite. Cf. aussi Oikonomidès, *Listes*, p. 297 et n. 55, 56. L'attribution au XIe s. est confirmée par la datation au début de ce siècle de la phase byzantine de l'église : Nikonanos, *op. cit.*, p. 25.

L'expression ἱηρὸν τῆς Θεόπαιδος ὕπερθεν τεῦξε τέγεον signifie selon Nikonanos, *op. cit.*, p. 26, qu'Eustathios a rebâti toute l'église. Il n'est cependant pas exclu que τεῦξε τέγεον signifie seulement la reconstruction de la toiture : Avraméa, *op. cit.*, p. 156.

13 (**pl. IV, 2**). Tsaghési (aujourd'hui Stomion). *Épitaphe d'un métropolite (XIe s.)*

Plaque de pierre brisée à droite, découverte dans l'abside d'une église signalée parmi d'autres ruines byzantines au lieu-dit Ambéliki. Aujourd'hui disparue, elle se trouvait autrefois dans la maison de J. Krikès à Tsaghési, d'après une note manuscrite déposée aux Archives de la Société d'archéologie chrétienne (Musée byzantin d'Athènes). Ht. 60; larg. 77; ép. 6. Lettres 4.

G. Sôtiriou, *EEBS*, 5, 1928, p. 373-375, phot. fig. 28. A. Avraméa, *Tr. Mém.*, 8, 1981, p. 33-34.

+ Δομήτορα θήου δόμου πεφηνό̣[τα] |
καὶ ποιμενάρχην τῶν λογικõν θ̣[ρε]||μμάτων ·
οὗτός με μικρὸς ἔνδο[θεν] |^{4} χρύπτη λίθος
Διονύσιον σύγκελ̣[λον] | Καμψορύμην,
τήρη ὃν ἀμετακίνη[τον] | ἧς τέλος,
ναὶ δὴ πρὸς αὐτῆς Τριάδο[ς] | Παναγίας
πρόγραμμα, πιστὸς πᾶς βλ[έ]|^{8}πων, ἡ μὴ λόγον
βούλη παρασχεῖν ἡμ[έ]|ρα̣ φρικτῆς δίκης +

Inscription métrique en huit dodécasyllabes, séparés par trois points superposés, répartis sur neuf lignes. Accents et esprits ne sont pas gravés. Vers 1 *lege* θείου ; πέφηνέ [με] Sôtiriou. Vers 2 *lege* λογικῶν. Vers 3 *lege* κρύπτει. Vers 5 *lege* τήρει, εἰς. Vers 7 *lege* εἰ μή.

Moi que l'on connut comme fondateur d'une divine demeure et pasteur des troupeaux spirituels, cette petite pierre me cache et m'enferme, moi, Dionysios Kampsorymès, syncelle. Laisse-la en place jusqu'à la fin des temps, fidèle qui la vois, — oui, au nom du commandement de la toute Sainte Trinité — si tu ne veux rendre compte le jour du terrible Jugement.

Sôtiriou, *loc. cit.*, p. 374-375, n. 1, attribue cette inscription, d'après la paléographie, au XIIIe s. ou au début du XIVe et annonce un commentaire historique qui, à notre connaissance, n'a jamais paru (même date dans *Prosopographisches Lexicon der Palaiologenzeit, s.v.* Καμψορύμης n° 10853, d'après Sôtiriou).

Pourtant la titulature de Dionysios Kampsorymès conduit à d'autres conclusions : il est dit *poiménarchès*, équivalent poétique de métropolite, cf. Laurent, *Corpus* V 1, p. XXXI ; V 3, n°s 1722, 1870. La mention d'un *poiménarchès* sans le nom de sa métropole n'est pas sans exemple : cf. Laurent, *Corpus* V 2, n° 1069 ; V 3, n° 1870. Kampsorymès le métropolite porte aussi le titre de syncelle :

cette dignité, accordée aux métropolites, disparaît dans les dernières années du XIe s., l'usage en étant aboli avant 1094/5 par la réforme d'Alexis Ier Comnène : cf. V. Grumel, *Ét. Byz.*, 3, 1945, p. 94, 105-108; J. Darrouzès, *Recherches sur les 'Οφφίκια de l'Église byzantine*, Paris 1970, p. 53-54, 79. Dionysios Kampsorymès de l'inscription peut être identifié avec un syncelle Dionysios dont nous connaissons le sceau, qui porte la légende suivante : + Θεοτόκε βοήθει Διονυσί(ῳ) συγκέλλῳ τῷ Καψ...η. Son patronyme doit, d'après notre inscription, être restitué en Καψορύμης. Le sceau est publié par Laurent, *Corpus*, V 1, no 239 et daté des XIe-XIIe s. La date du sceau de Dionysios Kampsorymès et le titre de métropolite syncelle nous conduisent à placer son épiscopat au XIe s., en tout cas avant 1094/5. Serait-il métropolite de Larissa? C'est possible, Larissa étant la métropole la plus proche de la région de Tsaghési, qui est sous sa juridiction, mais ce n'est pas certain. Sur les métropolites de Larissa portant le nom de Dionysios et sur ceux du XIe s., cf. Avraméa, *loc. cit.*, p. 34, n. 16. On peut aussi supposer que le métropolite Dionysios Kampsorymès, dont le sceau porte l'image de la Vierge, avait des relations avec le monastère de Tsaghési, surnommé Oikonomeion ou Komnèneion. Le catholicon de ce monastère, sous le vocable de la Vierge et de Saint-Dèmètrios, date du début du XIVe s., avec des restes architecturaux du XIe s.; Sôtiriou, *loc. cit.*, p. 372; Nikonanos, Βυζαντινοὶ ναοί, p. 152, n. 553, p. 169. Sur le patronyme Kampsorymès dans les sources byzantines, surtout du XIIe s., cf. Avraméa, *loc. cit.*, p. 34, n. 13.

14 (**pl. V, 1**). Hypatè-Néai Patrai. *Dèmètrios Katakalôn, fondateur d'une église? (2e moitié du XIe s.)*

Inscription gravée sur un linteau de porte en marbre trouvé dans la cour de l'église de Saint-Nicolas, remployé en 1973 dans un mur moderne où sont exposées deux mosaïques paléochrétiennes. Long. 178; ht. 22. Lettres 3 à 10.

K. Zèsiou, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1913, p. 151, n. 5 (texte défectueux). G. Sôtiriou, Νέος 'Ελλ., 13, 1916, p. 374 (simple mention; la pierre est attribuée à tort à Sainte-Sophie). P. Lazaridis, 'Αρχ. Δελτ., 16, 1960, p. 165-166; 28, 1973, p. 321-322, phot. pl. 276 b.

+ Δημήτρηος πρόεδρος + κὲ κτήτορ ὁ Κατακαλόν.

Ligature PH. Le N final au-dessus de l'O. *Lege* Δημήτριος, καί, κτήτωρ, Κατακαλών. Κτήτορας Zèsiou.

Dèmètrios Katakalôn proèdre et fondateur.

L'église byzantine de Saint-Nicolas fut détruite par le feu en 1944, avec le manuscrit contenant son histoire. Lazaridis (1973), sans commentaire historique, assigne ce bref texte au IXe s.

Nous savons que plusieurs membres de la famille des Katakalôn jouèrent un rôle important dans la hiérarchie militaire de l'Empire sous Alexis Ier Comnène, et que cette famille fut alliée à d'autres familles nobles byzantines : aux Kékauménos, aux Tarchaniôtès, aux Bryennios, aux Euphorbènos : Lemerle, *Prolégomènes*, p. 37-40; Laurent, *Orghidan*, nos 137, 205, 211. D. Polémis, *EEBS*, 35, 1966-1967, p. 107-116.



Fig. 1. — Kaisareia. Dédicace de statues de Valentinien et Valens, nº 2 (phot. Rizakis-Touratsoglou).

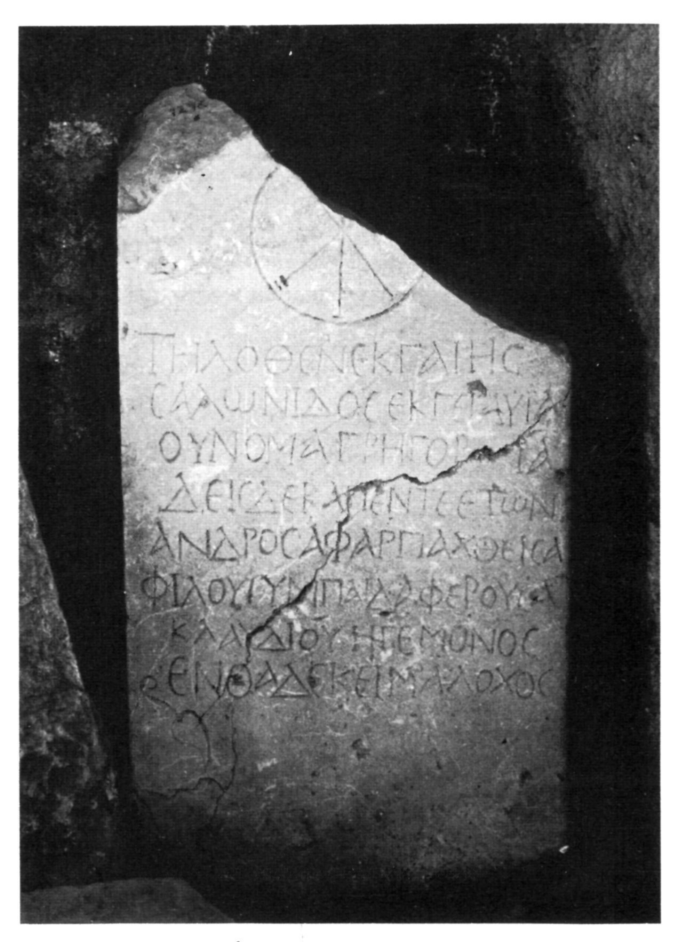


Fig. 2. — Larissa. Épitaphe de Grègoria, femme du *praeses* Klaudios, nº 3 (phot. B. Helly).

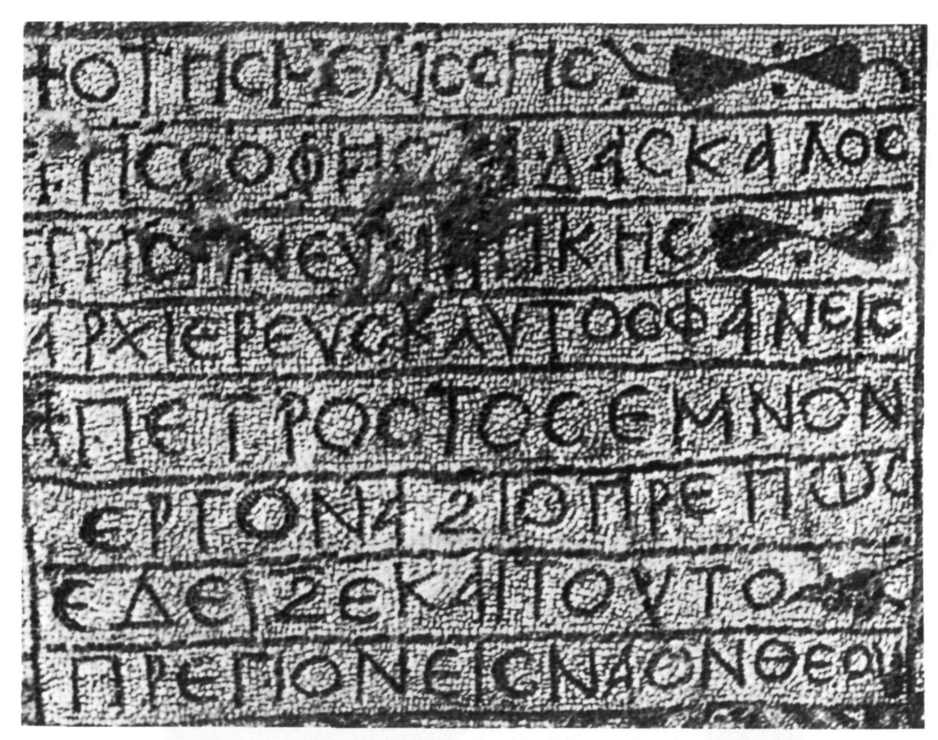


Fig. 1. — Thèbes. Dédicace de l'évêque Pétros, n° 7 (phot. P. Lazaridis).



Fig. 2. — Thèbes. Ex-voto daté de l'épiscopat d'Elpidios, n° 8 (phot. Sôtiriou).



Fig. 1. — Kaisareia. Épitaphe de l'évêque Makédonios, n° 9 (phot. Rizakis-Touratsoglou).



Fig. 2. — Sykourion. Inscription dédiée à cinq martyrs, n° 11 (phot. Musée byzantin d'Athènes).



Fig. 1. — Vessaina. Construction d'une église, n° 12.



Fig. 2. — Tsaghési. Épitaphe d'un métropolite, n° 13 (phot. Sôtiriou).

Fig. 1. — Hypatè. Dèmètrios Katakalôn, fondateur d'une église?, n° 14.



Fig. 2. — Zappeion. Épitaphe d'un métropolite, n° 15.



Fig. 1. — Vitouma. Fondation d'une église, n° 16.

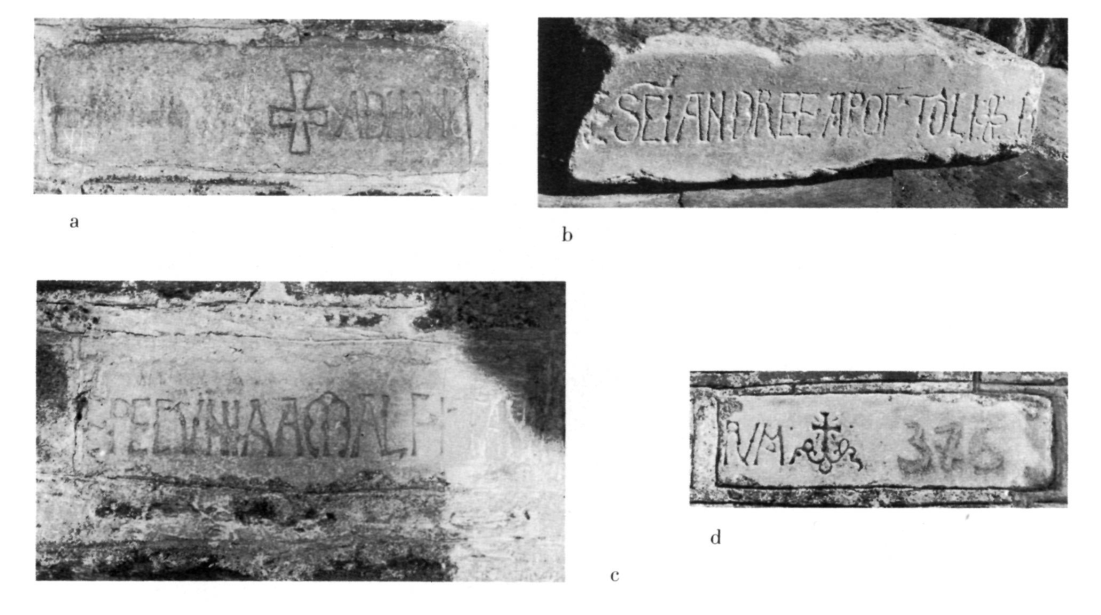


Fig. 2, a-d. — Hagios Laurentios. Dédicace latine d'une église, n° 17.



Fig. 1. — Épiskopi. Épitaphe d'Anna Maliassènè, n° 19 (phot. Th. Pazaras).

Fig. 2. — Makrinitsa. Épitaphe de Nil Maliassène, n° 20
(phot. Th. Pazaras).



Fig. 1. — Makrinitsa. Chancel de Nil le moine, cf. p. 378 (phot. Ch. Bouras).



a

b

Fig. 2, a-b. — Portaria. Devant de sarcophage, cf. p. 379 (phot. Th. Pazaras).

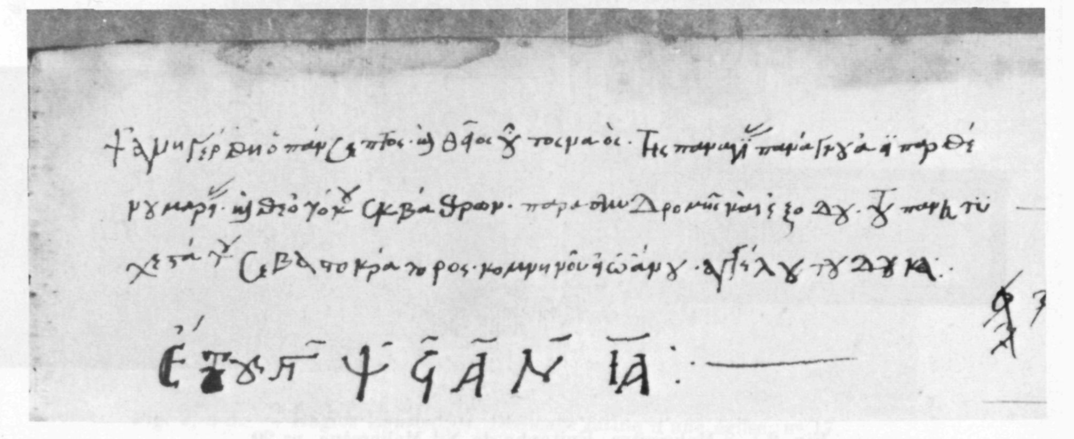
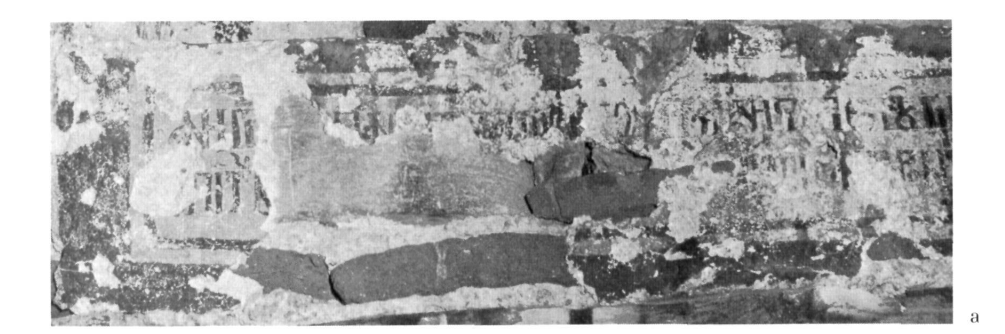


Fig. 3. — Panaghia Mégalôn Pylôn. Inscription de fondation, n° 21.



a



b



c

Fig. 1, a-c. — Pythion. Fondation et dédicace de peintures, nº 22 (phot. N. Nikonanos).

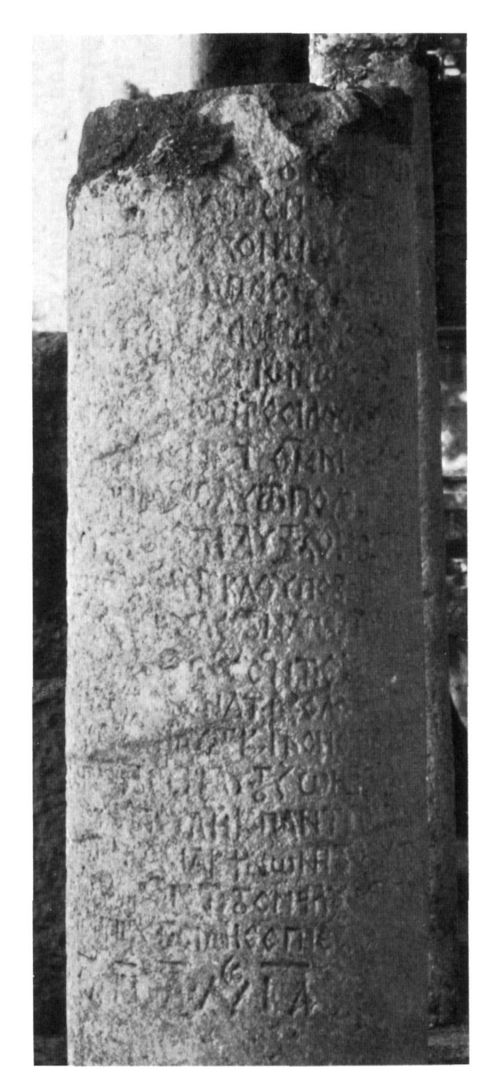


Fig. 2. — Biens fonciers relevant de l'évêché de Trikala, nº 24 (phot. I. Ševčenko).

Le Dèmètrios Katakalôn de l'inscription porte le titre de proèdre et appartient apparemment à l'administration civile et non pas ecclésiastique, puisque le titre ecclésiastique de proèdre est toujours suivi du nom du siège de la ville ou du couvent : cf. Laurent, *Vatican*, nº 62. Sur le titre civil de proèdre, cf. Ch. Diehl, dans *Mélanges G. Schlumberger*, I, Paris 1924, p. 105-111; Oikonomidès, *Listes*, p. 259, 263, 299 (avec bibliographie antérieure).

Dèmètrios Katakalôn est inconnu des sources littéraires; mais un assez grand nombre de sceaux découverts en Bulgarie (Iatrus-Krivina et Dristra) et à Constantinople se réfèrent à un personnage de ce nom. Ces sceaux peuvent être groupés, selon les titres qu'ils portent, comme suit : *a)* sceau qualifiant D. K. de patrice et stratège (E. Schönert-Geiss, *Iatrus-Krivina*, Berlin 1979, p. 167, nº 508. J. Jordanov, *Études Balkaniques*, 3, 1981, p. 92-93); *b)* trois sceaux d'une même matrice double qualifiant D. K. d'anthypatos, patrice et katépanô de Paradounavon (N. Banescu, *ÉO*, 35, 1936, p. 405-408; 39, 1940, p. 157-160; Jordanov, *loc. cit.*, p. 93-94); *c)* sceau nº 222 du Musée d'Istanbul, inédit, qui, d'après les notes de V. Laurent (communication de M. J.-C. Cheynet) nomme D. K. protoproèdre et duc : Κύριε βοήθει τῷ σῷ δούλῳ/Δημητρίῳ πρωτοπροέδρῳ καὶ δουκὶ τῷ Κατ[ακαλ]. Ces trois groupes de sceaux permettent de retracer la carrière de D. K. : d'abord patrice et stratège, il a été ensuite anthypatos et patrice, et a exercé la fonction de katépanô de Paradounavon pendant la période de 1087 à 1091 (selon N. Banescu, *Les duchés byzantins de Paristrion et de Bulgarie*, Bucarest 1946, p. 96-97). D'après Jordanov, *loc. cit.*, p. 97, D. K. a été patrice et stratège jusqu'en 1081, puis il a dû être élevé au rang d'anthypatos et nommé katépanô de Paradounavon après ou pendant la campagne d'Alexis Ier Comnène contre les Petchenègues. La combinaison de la haute fonction de katépanô de Paradounavon et de la dignité d'anthypatos-patrice, déjà fortement dévaluée au début du règne d'Alexis Comnène, nous conduit à placer son commandement vers le milieu du XIe s. (cf. J.-C. Cheynet, *Tr. Mém.*, 9, 1985, p. 184, n. 23). Avec la mention de la dignité de protoproèdre et de la fonction de duc, on a peut-être une étape supplémentaire de sa carrière. La dignité de protoproèdre apparaît dans les années 60 du XIe s. et les dernières mentions sont du milieu du XIIe s. (Oikonomidès, *Listes*, p. 299, n. 73). Il faut d'ailleurs noter qu'on signale l'emploi simultané des titres de katépanô et de duc, et que plusieurs personnages connus comme ducs ou katépanô ont des sceaux portant indifféremment l'un ou l'autre de ces titres : cf. H. Ahrweiler, *BCH*, 84, 1960 (= Var. Reprints, London 1971, nº VIII), p. 65, n. 13.

Si le proèdre Dèmètrios Katakalôn de notre inscription doit être identifié avec le personnage de mêmes nom et patronyme connu par les sceaux, hypothèse très vraisemblable, nous pouvons considérer qu'il se trouve en Thessalie peu avant d'être nommé protoproèdre, dans les dernières années du XIe s. La présence des Katakalôn est attestée en Thessalie, et en Grèce en général, par plusieurs noms de lieu : par exemple, une installation de Valaques mentionnée en 1266, près du monastère de Makrinitissa, est associée à une église appelée Asômatos de Katakalôn (*MM* IV, p. 351; B. Ferjančić, *Tesalija u XIII i XIV veku*, Beograd 1974, p. 93); la Chronique de Morée mentionne un nom de lieu, Κατακαλοῦ, v. 3673-4 : ἐπέρασεν τὸ σύνορον ὅπου χωρίζει ὁ τόπος τοῦ βασιλέως ἐκ τὴν Βλαχίαν, Κατακαλοῦ τὸν λέγουν ; en Eubée centrale, près d'Alivéri, une petite église

est placée sous le vocable de Saint-Dèmètrios Katakalôn (P. Lazaridis, Ἀρχ. Δελτ., 26, 1971, B, p. 278; J. Koder, *Negroponte*, Wien 1973, p. 164).

15 (pl. V, 2). Zappeion. *Épitaphe d'un métropolite (XIe-XIIe s.?)*

Inscription gravée sur une plaque de marbre gris, trouvée à Zappeion, village au Sud de Larissa, déposée dans la cour du Musée de Larissa. Ht. 175; larg. 74; ép. 12. Lettres 3,2. Le texte, gravé dans un cadre de 92 sur 46, est très usé, la plaque ayant servi à frotter le linge.

N. Giannopoulos, *EEBS*, 11, 1935, p. 568 (transcription sans phot. ni fac-similé).

[Ἐ]ν̣θάδε κἀμοῦ τὴν σαπρὰν ταύτην κόνιν
[τὸ] τῆ̣ς Λαρίσσης ὑποδέξασθαι πέδον
[.....]Π.ΩΦΘΗΠΟ̣[..] ἀ̣ρχε̣θύτης
4 [------ ca. 20 -------]κτρ̣ος τρόπ̣ο̣ν
[ ]ΚΑΥ γένος

Texte métrique en dodécasyllabes, qui coïncident avec les lignes à en juger par les deux premières. Après la deuxième ligne on distingue quelques mots et quelques lettres de l'épitaphe, qui s'étendait probablement tout le long du cadre et devait comprendre à peu près 18 lignes. Traces de 6 lignes. Ligatures : HN, ΠΡ, ΑΥ, HC, ΑΡ. L. 1 Giann. lit seulement : ταύτην τὴν κόνιν. L. 2 τὸ τῆς Giann. L. 3 ταὐτὸς ὤφθη ποιεῖ ἀρχεθύτης Giann., qui n'a pas transcrit la suite.

Ici la poussière de mon corps pourri fut reçue par la terre de Larissa... métropolite...

Il s'agit probablement de la pierre tombale d'un métropolite de Larissa. Sru le terme poétique ἀρχιθύτης pour désigner le métropolite, cf. Laurent, *Corpus* V 1, p. xxxi et n°s 680, 804.

16 (pl. VI, 1). Vitouma. *Fondation d'une église (octobre 1161)*

Inscription peinte dans le catholicon de la Vierge du couvent de Vitouma, situé au Sud-Ouest de Stagoi (Thessalie du Nord-Ouest); aujourd'hui disparue, elle nous est connue par une copie du xviie s. dans le codex n° 141 (anc. n^{o} B 186), folio 272^{v}, du couvent de la Transfiguration des Météores, sous le lemme : στίχοι ἰαμβικοί, οἱ εὑρεθέντες ἐν τῷ ναῷ τῆς βητομ(ᾶς) χώρ(ας).

N. Bées, Βυζαντίς, 2, 1911-1912, p. 467, n° 12. Id., dans *Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie*, 1922, p. 6 (simple mention). Id., Τὰ χειρόγραφα τῶν Μετεώρων, I, Athènes 1967, p. 160-161, n° 141 (transcription et phot. du folio 272^{v} : pl. XIX).

1 + Τὸν ἀπεριγραπτόν σε τοῦ π(ατ)ρ(ὸ)ς λόγον,
Σὺν τῇ τεκούσῃ παντάναξ περιγράφω,
2 τῇ κοσμοσώστω μητροπαρθένω κόρῃ
τάυτῃ προσδείμ(ας) τόνδε τὸν δόμον πόθω,
3 ἀιτῶν θελήμων ὡς ἐνὸν λύσιν ὅπ(ως),
ἐν ἡμέρα φεῦ κρίσε(ως) χρε(ῶν) λάϐω,

4 ταρχανιότης κωνσταντῖνος ὁ λάτρης,
Σὺν τῇ συζύγω ζώη δε τῇ κϋρίᾳ
5 κλεινῶ σεϐαστῶ λαμπρῶ τῶ ἀν$^{\Delta}$τρονίκ(ω),
εὐεργέτη τείνοντι χεῖρα μοι πάλαι : —

[6] + ἀνηγέρθη ἐκ βάθρων κ(αὶ) θεμελί(ων) ὁ πάνσεπτος οὗτος κ(αὶ) θεἱος |[7] ναός τῆς ὑπεραγί(ας) Θ(εοτό)κου τῆς ἐπικεκλημ(έν)ης βητομᾶς, ἐξοικί(ων) ἀνα|[8]λωμάτων κ(αὶ) κόπων κωνσταντίνου τοῦ ταρχανιότου, κ(αὶ) ζώης |[9] τῆς συμβίου ἀυτοῦ, ἐπὶ βασιλεί(ας) μανουήλ τοῦ πορφυρογεννήτου, |[10] κ(αι) ἀυγουστοκράτορος ρωμαίων τοῦ κομνινοῦ · τὸν δὲ π(ατ)ριαρχικὸν |[11] θρόνον ἐπὲχοντος Λουκᾶ τοῦ ἁγιωτάτου κ(αὶ) ὀικουμενικοῦ π(ατ)ριάρχου |[12] νέ(ας) ῥώμης μηνὶ ὀκτωϐρίω ἰν(δικτιῶν)ος Δ', ἔτους ,ϛχο' χειρὶ δὲ |[13] ἰωάννου ζωγράφου τοῦ ἁγιοτοῦ : —

Notre numérotation des lignes suit l'ordre du manuscrit, qui dispose dix dodécasyllabes sur cinq lignes, les vers 1 et 2 occupant la ligne 1 et ainsi de suite. Il se peut que le copiste ait voulu respecter la disposition peinte. Comme Béès, nous suivons l'accentuation du manuscrit.

Toi le Verbe du Père que l'on ne peut décrire, je te décris, roi de l'univers, avec celle qui te donna le jour, la Vierge mère par qui le monde fut sauvé, moi qui ai construit pour elle cette demeure avec dévotion en suppliant de toute ma volonté, si possible, la remise de mes dettes au jour, hélas, du Jugement, (moi) Tarchaniôtès Kônstantinos (ton) adorateur, avec dame Zôè mon épouse (et) Andronic le fameux sébaste, le bienfaiteur qui jadis me tendit la main.

Cette très vénérable et divine église de la très sainte Théotokos, sous le vocable de Vitouma, a été construite depuis les fondations, aux propres frais et grâce aux peines de Constantin Tarchaniôtès et de Zôè son épouse, sous le règne de Manuel Comnène le porphyrogénète et empereur des Romains, tandis que Luc, le très saint patriarche œcuménique de la Nouvelle Rome, occcupait le siège patriarcal. Au mois d'octobre, indiction 4 (sic), *l'an 6670. Par la main du peintre Jean Aghiotès.*

Sur le nom de famille Voutoumitès, cf. C. Amantos, Ἑλλ., 2, 1928-1929, p. 439-441. La famille des Tarchaniôtès est attestée depuis la fin du xe s. : D. A. Zakythinos, Μεταϐυζαντινά καί Νέα Ἑλληνικά, Athènes 1978, p. 245-246. Nous connaissons le sceau d'un Constantin Tarchaniôtès, daté du xiie s. par Laurent, *Orghidan*, no 469, probablement le même que celui de l'inscription de Vitouma. V. Laurent, ignorant celle-ci, écrivait : « On trouve dans les sources des Constantin Tarchaniôtès à la fin du xiiie et au cours du xive s., mais aucun à l'époque présumée de frappe. » Il faut d'ailleurs noter le nom de lieu Ταρχανιώτης non loin de Vitouma, cité par Amantos, Ἑλλ., 2, 1928-1929, p. 436.

Il est difficile d'identifier Andronic le sébaste faute d'autres précisions. Citons à titre d'exemples quatre personnages portant le prénom d'Andronic et le titre de sébaste, à partir du milieu du xiie s. : *a)* Andronic Lapardas (Laurent, *Corpus* II, no 1167); *b)* Andronic Cantacuzène (Nicol, *DOP*, 27, 1973, p. 309-310, no 6); *c)* Andronic Comnène Batatzès (Zacos-Veglery, *Byzantine Lead Seals* I, no 2730; *d)* Andronic Doucas Kamatéros (Polémis, *The Doukai*, no 98).

L'an 6670 coïncide en réalité avec une indiction 10 (et non pas 9, comme le veut Béès). Il est d'autre part exclu de corriger l'an du monde en fonction d'une indiction 4, incompatible avec le patriarcat de Luc Chrysobergès (1157-début 1170).

17 (pl. VI, 2). Hagios Laurentios. *Dédicace latine d'une église (XII[e] s.)*

Au catholicon du couvent d'Hagios Laurentios, près du village homonyme sur le mont Pélion, à 11 km environ à l'Ouest de Volos. Des quatre fragments de marbre gris, trois sont remployés dans les murs extérieurs (Ouest et Nord) du catholicon; le fragment b est dans la cour du couvent.

A. Papadopoulos-Kérameus, ΕΦΣ Παρνασσός, 5, 1901, p. 116 (seulement fragments a et c). A. Arvanitopoulos, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1910, p. 214 (simple fac-similé des fragments a et c). N. Giannopoulos, *EEBS*, 11, 1935, p. 392-393, 403, fig. 8, 9, 11, 13; compte rendu : Fr. Dölger, *BZ*, 36, 1936, p. 521 (D. Zakythinos, 'Ελλ., 9, 1936, p. 29-31; compte rendu : Fr. Dölger, *BZ*, 37, 1937, p. 271 et N. Béès, *BNJ*, 15, 1938, p. 339). Réa Léonidopoulou-Stylianou, ΔΧΑΕ, 9, 1977-1979, p. 238, fac-similés fig. 4. N. K. Moutsopoulos, *Συμβολὴ στὴ μορφολογία τῆς Ἑλληνικῆς γραφῆς. Λεύκωμα βυζαντινῶν καὶ μεταβυζαντινῶν ἐπιγραφῶν*, Thessalonique 1977, p. 34, fig. 79-82 (fac-similés soigneux).

a) Fragment encastré dans le mur Ouest, à droite de la porte. Long. 58 ; ht. 17. Lettres 6 à 6,3.

vacat + ADHONO   Ad hono[

b) Fragment trouvé dans la cour du couvent. Long. 65 ; ht. 25 à 18. Lettres 6.

ṚESCIANDREEAPOCṬOLI + D
]ṛe s(an)c(t)i Andree Apo(s)toli + D[

Dans *apostoli*, C inachevé au lieu d'un S. Au début [*aed*]*e* Zakythinos ; à la fin *di*[*aconi*] Giann. ; *di*[*scipuli*] Zakythinos.

c) Fragment encastré dans le mur Ouest, à gauche de la porte. Long. 53 ; ht. 15. Lettres 6 à 7.

EPECUNIA AMALFITANỌ
e pecunia Amalfitanọ[rum

Copie incomplète chez Pap.-Kér. *(pecunia)* et Arvanitopoulos ; *Amalfitani* Giann. ; Léonid.-Styl. restitue les lettres ANO, pourtant bien lisibles ; elle réunit les fragments b et c : *d*|*e pecunia*, lecture possible.

d) Fragment encastré dans le mur Nord. Long. 51 ; ht. 15. Lettres 7.

RVM + *vacat*   ]rum

En lisant ici [*P?*]*rimo*, Giannopoulos a égaré les commentateurs. D'après Zakythinos, qui a connu l'inscription par la transcription de Giannopoulos, ce dernier fragment n'est pas la suite de l'inscription mais appartient à un autre texte, perdu. Dölger et Béès dans leurs comptes rendus ont correctement restitué l'inscription, sans pourtant prendre en considération le dernier fragment, qui constitue la suite

de c. Léonidopoulou-Stylianou, suivant une restitution due à M. Chatzidakis, réunit les fragments c et d. Le texte est le suivant :

vacat + Ad hono | ṛe(m) s(an)c(t)i Ạndree Apo(s)toli + D[...] | e pecunia Amalfitano | rum + *vacat*

En l'honneur de l'apôtre saint André... avec l'argent des Amalfitains.

Cette inscription latine a été interprétée de diverses façons. Il s'agirait d'une église élevée par les Latins après 1204, selon Papadopoulos-Kérameus et Giannopoulos. Zakythinos, le premier, a émis l'hypothèse que l'inscription appartenait à une église de l'apôtre André élevée par les moines du couvent des Amalfitains du Mont Athos, connu par les Actes de Lavra, avant la quatrième croisade, date confirmée d'ailleurs par la paléographie. Les recherches effectuées depuis sur Amalfi et Byzance et leurs rapports commerciaux et culturels conduisent à une période allant du xe au xiie s. Les Amalfitains ont fondé un monastère au Mont Athos entre 985 et 990, selon P. Lemerle, *EEBS*, 23, 1953 (= Var. Reprints, London 1978, no XII), p. 548-566 et A. Pertusi, dans *Le millénaire du Mont Athos, 963-1963*, Chevetogne 1964, p. 218-219. Dernièrement D. Nastase a soutenu que la première mention sûre du couvent des Amalfitains au Mont Athos date de 1010 : Σύμμεικτα Κέντρου Βυζαντινῶν Ἐρευνῶν, 5, 1983, p. 290. Ce monastère du Mont Athos exista comme établissement indépendant jusqu'à la fin du xiie s., puis pendant un siècle nous n'en avons aucune mention, et quand nous le retrouvons en 1278 nous apprenons qu'il est désert, ruiné, et ses domaines passent à Lavra : Lemerle, *op. cit.*, p. 555.

L'histoire du couvent des Amalfitains au Mont Athos est étroitement liée à celle des établissements de la communauté amalfitaine de Constantinople, dont l'existence dans le temps est parallèle à celle du couvent du Mont Athos : M. Balard, *Tr. Mém.*, 6, 1976, p. 91. En dehors du Mont Athos et de Constantinople, les Amalfitains sont établis au débouché de grandes voies terrestres menant vers la capitale.

Toutes les opinions émises jusqu'à maintenant sur l'inscription latine du couvent d'Hagios Laurentios ont été basées non seulement sur son contenu, mais aussi sur l'histoire du couvent telle qu'elle ressort de l'étude architecturale du catholicon, et d'inscriptions plus tardives, dont notre no **25** (1378).

18. Halmyros. *Dédicace d'une église par Michel, évêque de Vélestinon (1274/1275?)*

Grande pierre blanche, avec au milieu une croix, 97 × 80; ép. 25. Le texte est gravé des deux côtés de la croix. Les différents rapports et publications divergent sur l'emplacement de la pierre ainsi que dans la transcription. Zosimas Esphigménitès rapporte que la pierre fut trouvée en 1887 dans une mosquée et qu'en 1888 elle était déposée à la porte du « Dioikitirion » d'Halmyros. Trouvée dans l'éparchie d'Halmyros en mars 1890 (selon Giannopoulos, *BCH*, 15, 1891, p. 562), déposée dans la cour de l'ex-Dioikitirion à Halmyros (*BCH*, 1899, p. 398), dans le Musée de la Philarchaios Etaireia Othryos à Halmyros, société fondée en 1896 (ΔΦΕΟ, 2, 1899, p. 21), dans un édifice religieux turc à Halmyros (ΕΦΣ Παρνασσός, 11, 1915, p. 187). La pierre étant aujourd'hui perdue et les publications ne donnant ni fac-similé, ni photographie, il est impossible de dire plus.

Zôsimas Esphigménitès, Ἡμερολόγιον ἡ Φήμη, 3, 1888, p. 154 (transcription sans commentaire). N. Giannopoulos, *BCH*, 15, 1891, nº 4, p. 565. Id., Νεολόγου Ἑβδ. Ἐπιθεώρησις, 3, 1893, nº 3, p. 927. Id., *BCH*, 23, 1899, nº 3, p. 398. Id., ΔΦΕΟ, 2, 1899, nº 20, p. 21. Id., ΕΦΣ Παρνασσός, 11, 1915, p. 187.

Ἰ(ησοῦ)ς	Χ(ριστό)ς
+ Σὸς ναὸς οὗτος, θεῖε ναὲ Κ(υρίο)υ	δομητὸς ἔ[τ(ει)] ͵ςψπγ´
ὁ ποιμενάρχης Μιχαὴλ Βε-	συνοδ[- - - - - - - - - -]
λεστίνου	

L. 1 les abréviations IC et XC figurent en tête, des deux côtés de la croix : *BCH*, 15, 1891, p. 565. L. 2 ΔΟΜΗΔ : *ibid.* ; ΔΟΜΗΤΟΣ : *BCH*, 23, 1899, p. 398. C'est dans les éditions de 1899 et 1915 que Giannopoulos donne la date : ͵ςψπγ´ (1274/1275) ; il signale en 1915 que les chiffres ont été en partie détruits par les Turcs en 1897.

Les copies défectueuses dont nous disposons ne permettent pas de traduire le texte. On voit seulement qu'il s'agit d'une église fondée, ou reconstruite, par un évêque de Vélestinon, nommé Michel, à une date qu'on aurait aimé pouvoir vérifier. C'est ici la première mention d'un évêque de Vélestinon. Cet évêché, connu par les Notitiae du XIIe et du XIIIe s. (Darrouzès, *Notitiae*, nos 13^{578} et 10^{528}) est aussi mentionné en octobre 1256, dans un décret patriarcal d'Arsène Autoreianos rattachant le couvent de la Théotokos, dit couvent d'Hilarion et sis dans le diocèse de Vélestinon, au monastère de Makrinitissa (*MM* IV, p. 356; Laurent, *Regestes*, nº 1333). Ce même couvent d'Hilarion fut donné par le comte Berthold de Katzenellenbogen à la tante du second maître de l'Épire, Théodore Doucas, en 1246 (*MM* IV, p. 346; Laurent, *op. cit.*). Giannopoulos (ΕΦΣ Παρνασσός, 11, 1915, p. 189), se basant sur des références parfois erronées, ainsi que sur notre inscription, a prétendu qu'en 1256 et en 1275 Halmyros se trouvait sous la juridiction ecclésiastique de Vélestinon. Son argument se fondait sur le fait que le couvent d'Hilarion était mentionné comme sis dans la région d'Halmyros : ἐν τῇ χώρᾳ τοῦ Ἁλμυροῦ. L'argument n'est pas valable, car cette expression doit être prise dans le sens géographique et non pas ecclésiastique. D'ailleurs nous savons, par le chrysobulle de Michel VIII d'avril 1259 (*MM* V, p. 12; Dölger, *Regesten*, nº 1870), que Vélestinon formait une *kouratoria* au sens administratif du mot.

Faut-il identifier Michel, *poiménarchès* de Vélestinon, avec Michel Panarétos, mentionné comme *archiéreus* de Démétrias et d'Halmyros et qualifié de protosyncelle? Michel Panarétos est nommé ainsi dans un acte de vente de novembre 1271, qui avec lui mentionne les membres du clergé de l'évêché de Vélestinon (*MM* IV, p. 401). Il est vrai que Michel Panarétos, le dernier prélat connu à porter le titre de protosyncelle (Grumel, *Ét. Byz.*, 3, 1945, p. 105), n'est dans aucun des textes qui le mentionnent qualifié d'évêque de Vélestinon; en revanche il est nommé *archiéreus* et protosyncelle de Démétrias et d'Halmyros en 1271 et 1272 (*MM* IV, p. 393, 398, 401, 409) ou seulement de Démétrias en 1272 et 1273 (*MM* IV, p. 367, 370). Le titre de *poiménarchès* de Vélestinon que porte Michel dans notre inscription, équivalent poétique de métropolite (cf. nº 15), serait prétentieux pour un évêché de peu d'importance (voir à ce sujet les remarques de Laurent, *Corpus* V 3, nº 1722). Il serait justifié seulement si on

identifiait ce Michel avec Michel Panarétos le protosyncelle, sous la juridiction duquel devait être aussi Vélestinon. Cette identification nous paraît fort possible.

19 (pl. VII, 1). Épiskopi, Anô Volos. *Épitaphe d'Anna Maliassènè (entre 1274 et 1276)*

Face antérieure d'un sarcophage en marbre gris, dont manque le bandeau inférieur et environ un tiers de la longueur à gauche. Ht. 50,4; long. 116; ép. 7,5. L'ensemble est constitué de six fragments jointifs, aujourd'hui encastrés dans le mur Ouest de l'église de la Vierge sur la colline d'Épiskopi près de Volos. La ligne inscrite court sur le bandeau supérieur.

N. Giannopoulos, *BCH*, 44, 1920, p. 195-196, fig. 8. G. Millet, *ibid.*, p. 210-211. N. Giannopoulos, *EEBS*, 1, 1924, p. 224. Id., *EEBS*, 4, 1927, p. 46. P. Assimakopoulou-Atzaka, dans Μαγνησία, Athènes 1982, p. 159, fig. 85. Th. Pazaras, « Συμπλήρωση τῆς σαρκοφάγου Ἄννας Μαλιασηνῆς », dans Ἀφιέρωμα στὴ μνήμη Στ. Πελεκανίδη, Thessalonique 1983, p. 354, fig. 1, pl. 1-2. Id., Ἀνάγλυφες σαρκοφάγοι καὶ ἐπιτάφιες πλάκες τῆς μέσης καὶ ὕστερης βυζαντινῆς περιόδου στὴν Ἑλλάδα, Thessalonique 1984, p. 63-64, pl. 32 b-34 a.

[- - - Ἄννης τῆ]ς Ἀγγελίνας Δούκενας τῆς Μα[λιασ]ηνῆς τῆς διὰ τοῦ θείου καὶ ἀγγελικοῦ σχήματος μετονο[μασθείσης Ἀνθούσης].

Μαλ[ιασ]ίνης Giann. 1920 ; Μαλ[ιασ]ινῆς Giann. 1924 ; Παλ[ε(ο)λογ]ίνης Giann. 1927, Pazaras ; cette dernière leçon est exclue par le M initial, qui est certain (cf. *BCH*, 44, 1920, p. 196, fig. 8).

... d'Anna Angélina Doukaina Maliassènè qui, sous l'habit divin et angélique, changea son nom pour celui d'Anthoussa.

Anna Maliassènè, nièce de Michel VIII Paléologue, était mariée à Nicolas Maliassène et exerça conjointement avec son mari le droit de fondateur dans les monastères de Makrinitissa et de Néa Pétra (cf. n° 20). Elle prit le voile sous le nom d'Anthoussa après octobre 1274 (cf. Laurent, *Regestes*, n° 1411). Son nom complet ne paraît qu'une fois, dans *MM* IV, p. 369 : ἡ εὐγενεστάτη Κομνηνή, κυρὰ Ἄννα Δούκαινα Παλαιολογίνα Φιλανθρωπηνὴ ἡ Μαλιασηνή. Elle mourut probablement avant juin 1276 puisque, à partir de cette date, son mari est mentionné seul ou avec son fils Jean (*MM* IV, p. 420, 422, 424, 426).

20 (pl. VII, 2). Makrinitsa. *Épitaphe de Nil Maliassène (après 1280)*

Dalle funéraire de marbre encastrée dans le mur Sud, à droite de la porte de l'église Saint-Athanase de Makrinitsa, sur le mont Pélion. Cette église contient plusieurs fragments de sculpture provenant du monastère de la Vierge, dite du Prompt-Secours (Ὀξείας Ἐπισκέψεως). Ht. 81; larg. 74. À droite du texte gravé, motifs décoratifs.

A. Arvanitopoulos, Πρακτ. Ἀρχ. Ἑτ., 1910, p. 206-207 (fac-similé, transcription). N. Giannopoulos, *EEBS*, 2, 1925, p. 234-235. Th. Pazaras, Ἀνάγλυφες σαρκοφάγοι καὶ ἐπιτάφιες πλάκες, Thessalonique 1984, p. 68-69, n° 44, pl. 39.

[.................] θαλάσσας χαρίτων
[θάνατος οἰκτ]ρὸς φεῦ ἐπελθὼν θερίζει
[κομν]ηνοδουκόβλαστον μοναστῶν κλέος
4 Μαλιασσηνὸν ἐκ Βρυεννίων ἔρνος
Νεῖλον μοναχὸν τὸν κατηυγενισμένον
τὸν εὐθαλῆ στέλεχον ἐν ἀνακτόροις
τὸν χεῖρα 'Αβράμιον κεκοσμημένον
8 πρηστήριον νοῦν τὴν κατάπτερον φύσιν
τὸν ναὸν δειμάμενον τὸν σελασφόρον
οὐρανομήκη καὶ τερπνότατον ὅλον
ποικιλοχρόα κατεστεμμένον ὄντα.
12 'Αλλ' ὦ θεατὰ ὅρα καὶ ἄθρει ξένα·
ὁ τύμβος οὗτος οἴμοι φεῦ καὶ τοῦ λέγ(ειν)
καὶ λίθος οὗτος ὃς πικρὸν πῶμα πέλει
ἔσωθεν κεύθει τὸν περίκλυτον ἄνδρ(α).

Accents et esprits indiqués. Ponctuation à la fin de chaque vers. Ligatures ΣΤ, ΠΡ, ΗΝ, ΦΥ, ΜΒ, ΕΙ. Vers 2 βδελ]υ[ρ]ός Pazaras. Vers 3 ωνα ? [τ]ὸ δουκόβλαστον Arv., Giann., Pazaras. Vers 11 lire ποικιλόχροα.

... multitude de grâces, (la mort) lamentable, hélas, survient et fauche le rejeton des Comnènes et Doucas, gloire des moines, Maliassène, jeune pousse des Bryennios, Nil, moine de noble race, tronc aux nombreux rameaux (grandi) dans les palais, qui eut pour ornement la main d'Abraam, esprit enflammé, nature ailée, qui édifia l'église lumineuse, touchant au ciel et pleine de charmes, couronnée de couleurs chatoyantes. Toi qui regardes, contemple un spectacle étrange; cette tombe, je gémis rien qu'à le dire, sous le couvercle amer de cette pierre renferme en dedans le glorieux personnage.

Épitaphe en quinze dodécasyllabes, disposés sur autant de lignes, du moine Nil Maliassène, Comnène, Doucas, Bryennios. Le moine Nil est mentionné aussi par une autre inscription, gravée sur un chancel encastré dans le mur Est de l'église de la Dormition de la Vierge de Makrinitissa (construction de 1767, à 100 m à l'Ouest du monastère disparu de la Vierge de Makrinitsa, dite 'Οξείας 'Επισκέψεως). Cette inscription est la suivante : Νείλου μοναχοῦ καὶ κτήτορος δευτέρου. (Appartenant à) *Nil le moine et second fondateur* : Giannopoulos, *EEBS*, 2, 1925, p. 229 (ici pl. VIII, 1). Quel est donc ce moine Nil de la race des Comnènes, des Doucas et des Bryennios et « second fondateur »?

Le cartulaire du monastère de Makrinitissa nous livre des renseignements sur son fondateur et ses héritiers : Constantin Maliassène, le fondateur, qui porte les noms de Comnène, Doucas et Bryennios (*MM* IV, p. 342 s., 373, 375) était marié à Marie Comnène Angélina, fille de Michel Ier d'Épire; ils avaient au moins un fils, Nicolas. Nicolas Maliassène qui porte les noms de Comnène, Doucas, Ange, Bryennios (*MM* IV, p. 330, 357, 362, 369, 372, 408, 415, 412) a été vers 1255 marié à Anne Paléologina, nièce de Michel VIII (cf. nº 19); ils eurent au moins un fils nommé Jean. Après octobre 1274, ils prirent l'habit

monastique sous les noms de Iôasaph et Anthoussa (*MM* IV, p. 427; Laurent, *Regestes*, nº 1411; cf. D. Polémis, *The Doukai*, London 1968, nºˢ 121-122).

Deux hypothèses ont été émises pour Nil : ou bien c'est un autre fils de Constantin et de Marie, ou bien c'est un autre nom monastique de Nicolas-Iôasaph. Les actes de Makrinitissa appellent Constantin κτήτωρ πρῶτος (*MM* IV, p. 382) et Nicolas κληρονόμος καὶ κτήτωρ (*MM* IV, p. 351). Comme on sait (cf. Lemerle, *BCH*, 58, 1934, p. 229, n. 2), un personnage qui reconstruit un couvent tombé en ruines prend le titre de « second fondateur », mais par extension le titre a été souvent donné à toute personne faisant un don important au couvent. On pourrait soutenir que Nil et Nicolas ne font qu'un puisque Nicolas bâtit à Makrinitissa, à l'exemple de son père, une « haute et splendide église » en l'honneur de la Théotocos : ἀνήγειρεν ἐκεῖνος τῇ θεομήτορι ναὸν περικαλῆ καὶ οὐράνιον (*MM* IV, p. 373; Laurent, *Regestes*, nº 1412). Cette expression rappelle les termes employés dans l'épitaphe (v. 9-11) et explique peut-être le terme κτήτωρ δεύτερος de Makrinitissa, puisque pour la fondation du couvent du Prodrome dit de Néa Pétra, avec sa femme, Nicolas est considéré comme πρῶτος κτήτωρ. Le mariage de Nicolas Maliassène avec Anne, nièce de l'empereur Michel VIII, expliquerait le vers 6 : τὸν εὐθαλῆ στέλεχον ἐν ἀνακτόροις. Sur les relations des Maliassènes avec Michel VIII, cf. M. Treu, *BZ*, 5, 1896, p. 551-552, n. 1. D'autre part, l'épitaphe d'Anna Maliassènè (nº 19) présente une grande ressemblance d'écriture avec celle de Nil.

Il faut souligner également la similitude de l'épitaphe de Nil Maliassène avec celle de Constantin Maliassène rédigée, quelque temps après sa mort, par Manuel Holobolos (Treu, *BZ*, 5, 1906, p. 550-552). Constantin est mentionné pour la dernière fois vers 1252, il est mort avant octobre 1256 (*MM* IV, p. 354) et, selon Treu, sa nécrologie a probablement été commandée à Holobolos par son fils Nicolas. D'après le style, les termes communs aux deux textes, l'épitaphe de Nil Maliassène est vraisemblablement due, elle aussi, à Holobolos. Outre l'épitaphe de Constantin et, selon nous, celle de Nicolas-Nil, Holobolos est aussi l'auteur de l'épitaphe d'Andronic Tornikès (Th. Moschonas, *Pantainos*, 54, 1962, p. 277; G. Andrès, *La Ciudad de Dios*, 175, 1962, p. 83-88; cf. H. Hunger, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner* II, p. 146). Enfin, l'extrémité gauche d'un devant de sarcophage, découverte à Portaria au monastère de Pétra, porte sur le bandeau supérieur le début d'une ligne, sur le bandeau inférieur le début de deux autres. On reconnaît les restes d'une épitaphe en dodécasyllabes, dont il manque à droite à peu près les trois quarts (pl. VIII, 2) :

Τύμβου λίθος τρίπηχυς κατεῖχεν [- - - - - - -]
εὐγενῶν τύπον, πρηστήριον νοῦν καὶ κατάπτερον φύσιν, ἐς ὕστερο[ν- - -]
[σ]ὺ δὲ θεατὰ ὁρõν τὸν τύμβον ξένε, μάνθανε [- - - - - - - - - -]

La similitude est frappante avec les vers 8 et 12 de l'épitaphe de Nil. Malgré la parenté du décor sculpté, ni les dimensions ni, d'autre part, le caractère métrique de la l. 1 ne permettent d'attribuer ce nouveau fragment au sarcophage d'Anna Maliassènè (Th. Pazaras, dans 'Αφιέρωμα ... Πελεκανίδη, 1983, p. 360-361, pl. 5 d; Id., 'Ανάγλυφες σαρκοφάγοι, cité *supra*, p. 66-67, nº 43 a, pl. 37).

21 (pl. VIII, 3). Monastère de Panaghia Mégalôn Pylôn. *Inscription de fondation (1283)*

Inscription de fondation du catholicon de Panaghia Mégalôn Pylôn (Porta-Panaghia), en Thessalie occidentale, que nous connaissons seulement par deux notices conservées dans les manuscrits suivants : *a)* n° 84 de la Bibliothèque nationale d'Athènes, f. 148 (XIVe s.), provenant du monastère du Christ Sauveur Mégalôn Pylôn (connu comme Saint-Bessarion ou Doussiko); *b)* n° 793, f. 1 b, du couvent Saint-Pantéléèmôn du Mont Athos (écrit en 1788).

Pour le cod. 84 de la Bibl. nat. d'Athènes : L. HEUZEY-H. DAUMET, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris 1876, p. 449, n° 241. Ph. DIMITRAKOPOULOS, Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Στερεοελλαδικῶν Μελετῶν, 5, 1974-1975, p. 418. Cf. Fl. ÉVANGÉLATOU-NOTARA, Συλλογὴ χρονολογημένων « σημειωμάτων » ἑλληνικῶν κωδίκων, 13ος αἰ., Athènes 1984, p. 120, n° 403.

Pour le cod. 793 de Saint-Pantéléèmôn du Mont Athos : Sp. LAMPROS, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς Βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους Ἑλληνικῶν Κωδίκων, Cambridge 1900, p. 435, n° 6300. ID., Νέος Ἑλλ., 7, 1910, p. 138, n° 44. A. ORLANDOS, *ABME*, 1, 1935, p. 7-8. Cf. Fl. ÉVANGÉLATOU-NOTARA, *op. cit.*, p. 120-121, n° 404.

+ Ἀνηγέρθη ὁ πάνσεπτος καὶ θεῖος οὗτος ναὸς τῆς παναγίας πανάγνου ἀειπαρθέ|νου Μαρίας καὶ Θεοτόκου ἐκ βάθρων, παρὰ συνδρομῆς καὶ ἐξόδου τοῦ πανευτυ|χεστάτου σεβαστοκράτορος Κομνηνοῦ Ἰωάννου Ἀγγέλου τοῦ Δούκα. |⁴ Ἔτους ,ςψϟα' ἰν(δικτιῶνος) ια'.

Ce texte est celui du cod. 84 d'Athènes. Celui de Saint-Pantéléèmôn présente les variantes suivantes : οὗτος manque ; παναγίας μου καὶ πανάγνου, ἔτει. De plus, on y relève au début l'adjonction : Τὸ ἔτος τῆς ἐκκλησίας τῆς Μεγάλης Πόρτας, et à la fin : ἔτος ,ασπγ^ῳ^ μέχρι τῆς σήμερον καθ' ἣν ἄγομεν ,αψπη', συνάγονται χρόνοι φε'.

Cette très vénérable et divine église de la très sainte, très pure et toujours vierge Marie Mère de Dieu, a été élevée depuis les fondations avec le concours et aux frais du très bienheureux sébastokratôr Comnène Jean Ange Doucas, en l'an 6791, indiction 11.

Le fondateur de l'église, le sébastokratôr Jean Ier Ange Comnène Doucas, était fils bâtard de Michel Comnène Doucas d'Épire. Son père lui confia le pouvoir en Thessalie et en Grèce centrale jusqu'au golfe de Corinthe, qu'il tint depuis *ca* 1268 jusqu'à sa mort, avant 1289 (Polémis, *The Doukai*, p. 97, n° 52). Sp. Lampros, dans Νέος Ἑλλ., 7, 1910, p. 138, a eu tort de corriger l'indiction 11 en 6, puisque l'an 1283 correspond à l'indiction 11 : Bées, *Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie*, 1, 1922, p. 5 et Orlandos, *loc. cit.*, p. 8, n. 4.

Sur le monastère et le catholicon de Porta-Panaghia, Orlandos, *loc. cit.*, p. 7-10, réunit les mentions. Le monastère est appelé Θεοτόκου τῆς Ἀκαταμαχήτου dans le chrysobulle d'Andronic III daté de 1336 et non pas 1331 (Orlandos, et Dölger, *Regesten*, n° 2768, ont 1331. La date de 1336 est rétablie par Ph. Dimitrakopoulos, Δίπτυχα, 2, 1980-1981, p. 101). Dans le chrysobulle de 1336 est contenue la mention d'un ancien chrysobulle pour le monastère, émis par Andronic II, qui n'est pas conservé (Dölger, *Regesten*, n° 2125). En 1342 le couvent de la Grande-Porte est mentionné dans l'ὁρκομωτικὸν γράμμα de Michel Gavrièlopoulos (Orlandos, *loc. cit.*, p. 8, n. 2). Le jugement synodal en

faveur du couvent de la Panaghia des Grandes-Portes, daté du mois de novembre, indiction 6 de l'an 1382, confirme ses possessions foncières (L. Heuzey, *RÉG*, 32, 1919, p. 302-319; Dimitrakopoulos, *loc. cit.*, p. 101, n. 11).

22 (pl. IX, 1). Pythion, anciennement Sélos. *Fondation et dédicace de peintures (septembre 1338-août 1339)*

Inscription peinte sur deux lignes, en lettres noires sur fond gris, très endommagée, entourée d'un cadre, au-dessus de l'accès au sanctuaire d'une chapelle rupestre, à l'Est de Pythion (placée sous le vocable de la Sainte-Croix selon le texte, dite aujourd'hui des Saints-Taxiarques).

N. Nikonanos, AAA, 5, 1972, p. 372, fig. 2. Id., Βυζαντινοὶ ναοί, p. 133-135, pl. 61 a.

1 Ἀνηγέ[ρθη ὁ] πάν[σεπτος οὗ]τος [να]ὸ[ς κ]αὶ ἀνηστορίθι τοῦ τιμήου κ(αὶ) ζο[οποιοῦ Σταυροῦ - - - - -]Α[.]ΘΥΟ[..]Ο

2 [ἐ]πὶ τ(ῶν) γ[*ca* 30]γ Ἀ[νδ]ρονίκου κ(αὶ) Ἄ[ν]ν(ης) κ(αὶ) αὐτοκρα[τόρων ....] Πα[λαιολόγων - - - - - ἔτους ,ςω]μζʹ

L. 1 après une lacune de longueur indéterminée, restes de lettres que n'a pas lues Nikonanos. Accents indiqués. Nombreuses ligatures.

Cette très vénérable église de la Sainte-Croix a été élevée et décorée... sous les empereurs Andronic et Anne... les Paléologues en l'an (68)47.

Dans le règne de l'empereur Andronic III, l'an du monde (68)47 correspond à 1338/1339. Les fresques et la technique de construction conviennent à cette date. L'emplacement de l'ermitage est remarquable, à l'Est de Pythion, dont la forteresse antique et paléochrétienne commandait le passage de Pétra et la route qui menait de Macédoine en Thessalie : cf. Avraméa, Θεσσαλία, p. 74 s.

23. Trikala. *Inscription de Syméon Uroš (mai 1363-novembre 1372)*

Inscription gravée sur un tronçon de colonne de marbre blanc. Aujourd'hui perdue, elle se trouvait à Trikala (sur la localisation, cf. ci-dessous). Ses dimensions, inconnues de toutes les éditions, sont rapportées dans une lettre de N. Giannopoulos à G. Sôtiriou (cf. ci-dessous) : ht. 70; diam. 32. Lettres 7 à 9.

L. Heuzey-H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris 1876, p. 447, nº 229 (dessin). L. Duchesne-Ch. Bayet, « Mémoire sur une mission au Mont Athos », *Archives des missions scientifiques*, 1876, p. 133, nº 193 (dessin). N. Giannopoulos, Νεολόγου Ἑβδομαδιαία Ἐπιθεώρησις, 1, 1891-1892, p. 542 (dessin), corrigé par A. Papadopoulos-Kérameus, *Viz. Vrem.*, 1, 1894, p. 276. N. Giannopoulos, *BCH*, 23, 1899, p. 406-408, nº 21 (dessin). Id., ΕΦΣ Παρνασσός, 5, 1901, p. 191-193 (dessin). Id., Τὰ Μετέωρα, Volos 1926, p. 36. Id., ΔΧΑΕ 1926, p. 29-31. Id., *BZ*, 27, 1927, p. 360-362. Denise Papachryssanthou, *Tr. Mém.*, 2, 1967, p. 483-488.

Cf. lettre manuscrite de N. Giannopoulos à G. Sôtiriou, datée du 19 juin 1939 et déposée aux Archives de la Société d'Archéologie chrétienne (Athènes-Musée byzantin), accompagnée d'un dessin; M. Lascaris, *Byz.*, 25-27, 1955-1957, p. 280-283; P. Magdalino, *The History of Thessaly, 1266-1393*, thèse polycopiée, Oxford 1976, p. 42.

(d'après *BCH*, 23, 1899, p. 406)

[Μν]ημεῖον τὸ ἐγεγόνη εἰ[ς]
τὴν ἡμέραν τοῦ εὐσεβεστά-
του βασηλέος ἡμῶν Σημεὸν τ-
[οῦ] Παλεολόγου κ(αὶ) τῆς εὐσεβεστά-
[τ]ης δεσποίνης ἡμῶν ῎Αν(νης), ἀρ-
[χι]ερατεύο(ν)τος Νίλου τοῦ παν-
[ιερ]ωτ(άτου) μ(η)τρο(πολίτου) Λ(α)ρ(ίσσης). Νὰ ἔχη τ(ὰς) ἀρ(ὰς) τ(ῶν) τ(ιη′)
θεοφώρον πα[τ]έ[ρων τῶν ἐν Νικαίᾳ- - -]

Accents et esprits non gravés. Ligatures NH, EI, HM, AC, AN, MP. Six dessins nous sont parvenus, y compris celui de la Société d'Archéologie chrétienne, presque identique à celui d'Heuzey et, à quelques lettres près, à celui de Giannopoulos dans *BCH* (ici reproduit) et Παρνασσός. Nous suivons la lecture adoptée par Papachryssanthou, d'après Heuzey, en indiquant ci-après les principales variantes des éditions précédentes. On a supposé que le texte était incomplet en haut et en bas (Heuzey ; fichier nº 52 de la Société d'Archéologie chrétienne) ou seulement à la fin (ΔΧΑΕ, *BZ*), comme nous le pensons.

L. 1 ...μνε..ον τ(οῦτ)ο Heuzey ; à la fin εἰς Duchesne ; ἐγεγόνη α[κ]α[τὰ] Giannopoulos 1891 ; μνημεῖον το ἐγεγόνη ἀ[πὸ] Pap.-Kér. ; [Σ]ημειοντο(ς) εγεγονη [κ]α[τὰ *BCH* ; [Ναὸς ἁγίου ?] | [Σ ?]ημειοντο[ς] Giannopoulos 1901 ; Η ΜΕΙΙΟΝ ΤΟ εγεγόνη [κ]α[τὰ] Giannopoulos ΔΧΑΕ ; ΗΜΕΡΟΝΤΟ Giannopoulos *BZ*. L. 3-4 Σημεόντ[ος] Heuzey ; βασ(ι)λέ(ω)ς Σ(υ)με(ὼ)ν τ|οῦ Duchesne ; Σημεόντ|ος Giannopoulos 1891 ; Σημεόντος Pap.-Kér. ; Συμεον(ος) τ[οῦ] *BCH* ; Σημεοντ[ος] Giannopoulos 1901 ; Σημεὸν τ[οῦ] Giannopoulos ΔΧΑΕ, *BZ*.

L. 5 ῎Αν(νης) Heuzey ; ῎Α(ν)νης Duchesne ; ῎Αν[νης] Giannopoulos 1891, 1901 et ΔΧΑΕ ; Α(νν)ης *BCH*. L. 6 Νι[κολ?]άου Duchesne. L. 7 τ(ριακοσίων) ε̄ ῑ Heuzey ; τ[ὴν] ἀρ[ὰν τῶν] τριακοσίων δέκα ὀκτώ Giannopoulos 1891 ; ἀρ(ὰς) τ(ῶν) γιη′ *BCH* ; (τιη)′ Giannopoulos 1901 ; τιη′ ΔΧΑΕ, *BZ*. L. 8 ὅσ[τις ... Giannopoulos 1891, 1901, ΔΧΑΕ, *BZ*.

Monument construit aux jours de notre très pieux basileus Syméon Paléologue et de notre très pieuse souveraine Anne, sous l'épiscopat de Nil, le très saint métropolite de Larissa. Que les malédictions des 318 pères théophores frappent (quiconque...)

D'après Heuzey la pierre provient de Kalabaka tandis que Duchesne la classe parmi les inscriptions de Trikala. Giannopoulos dans la première édition, suivant probablement Heuzey, attribue sa provenance à Kalabaka mais, dans les cinq éditions qui suivent, à Trikala. Le problème de la localisation a fait l'objet d'une minutieuse présentation par Papachryssanthou, p. 484-485, à laquelle nous ajoutons en résumé les données de la lettre de Giannopoulos à

Sôtiriou : Giannopoulos vit la pierre en 1897 en dehors de l'église Saint-Étienne, jetée du côté du fleuve Léthaios, et copia le texte sans mesurer ses dimensions. Depuis lors il perdit sa trace et finalement, en 1938, la trouva jetée dans une maison de Trikala. Par les soins du métropolite de Trikala Polycarpe, la pierre fut transportée dans l'église de Saint-Étienne. Il fut impossible à Giannopoulos de mesurer ses dimensions à cause de son emplacement incommode. Les dimensions que Giannopoulos note dans sa lettre lui ont été transmises par le professeur du lycée de Trikala, J. Papasôtiriou; dans sa lettre, Giannopoulos inclut un dessin.

Les éléments contenus dans le texte, à savoir la mention du roi Syméon Uroš et du métropolite de Larissa Nil, permettent de dater l'inscription après mai 1363 et avant novembre 1372 : Papachryssanthou, p. 486. Le roi Syméon est appelé εὐσεβέστατος, épithète que d'autres documents lui attribuent : Béès, Βυζαντίς, 1, 1909, p. 569-571. La *despoina* Anne doit probablement être identifiée à la mère de Thomaïs, épouse de Syméon Uroš : Papachryssanthou, p.486-488.

Giannopoulos a voulu voir dans ce texte l'érection d'une église de Saint-Syméon *(BCH)* et, plus tard, de Saint-Étienne, fondée par Syméon et vouée au patron des Slaves, comme cathédrale de Trikala (ΔΧΑΕ, Μετέωρα, *BZ*). Cette identification n'est pas valable puisque l'église de Saint-Étienne n'est connue qu'à partir du XVIIe s. (Θεολογία, 15, 1937, p. 359). D'autre part nous savons qu'au XIVe s. la cathédrale de Trikala était l'église Saint-Michel-et-les-Taxiarques, mentionnée dans les écrits d'Antoine de Larissa (1333-*post* 1363), prédécesseur de Nil : P. Magdalino, *op. cit.*, App. II, IV, p. 332. La même église est mentionnée comme cathédrale de Trikala dans un document de 1388 (Béès, Βυζαντίς, 2, 1911-1912, p. 98; Zakythinos, Ἑλλ., 10, 1937-1938, p. 286).

24 (pl. IX, 2). *Sur le statut de biens fonciers relevant de l'évêché de Trikala (1372/1373)*

Inscription gravée sur une colonne de marbre blanc, brisée en haut. Ht. 250; diam. 32. Lettres 2,5. Lignes de longueur inégale; lettres de forme variable. Trouvée en 1895 à l'arsenal de Tophane à Constantinople et copiée par A. Körte, elle se trouve aujourd'hui au Musée archéologique d'Istanbul (inventaire n° 2056).

Th. Preger, *BZ*, 8, 1899, p. 485-488 (fac-similé d'après l'estampage de Körte, transcription). Cf. C. A. Mango, *AJA*, 55, 1951, p. 66 (brève mention). Nous n'avons pu voir la pierre sur place et devons la photographie de la pl. IX à l'amabilité du professeur I. Ševčenko. La transcription qui suit est basée sur le fac-similé de Körte.

[- -]
[- - - - - - - - - - - - - - - - - - Μεγαλομάτ]ου κ(αὶ) εἰς Μονά-
μπελον ἀ(π)οκατέστησα τῇ ἁγιωτ(άτῃ) ἐπισκοπ(ῇ) Τρικκάλ(ων)·
εἴ της γοῦν βουλιθείη υ αρχον η εκλησιαστικως
ἢ μικρὸς ἢ μέγας αποσπασε εκ των τιούτ(ων)
κτημάτ(ων) οιον της Μεγαλομάτου κ(αὶ) του Μοναμπέλου,
βαριτάτω κ(αὶ) φρικοδη αφορισμω καθυποβλη-
θίσετε οπίος αν ειη, κ(αὶ) ως ιεροσιλος κριθήσετε·
ο τιούτος εὕρῃ ουν κ(αὶ) τ(ὸν) θ(εὸ)ν μαχόμενον,

κε τ(ὰ)ς ου(ρα)νιους δινάμεις αυτῶ πολεμίους, ἐκπε[ση]
προ ὡρας της [παρού]σης αυτοῦ ζοῆς, αποστερηθείη
κ(αὶ) της μελούσης· ε[στ]ω δὲ κ(αὶ) καθυποβλημένος παρα
της ημον μετριότητος, κ(αὶ) ουδεὶς τὸν απάντον λύσε αυτον
ουδαμος ε[παδ]η[ας εξ]η ου[τε] εν τη εμη ζωῆ ούτε
μην κ(αὶ) μετ(α) τ[ὸν εμον] θάνατ(ον)· εξολοθρευθείη (μ)εν
εκ γῆς το μνημοσυ(ν)ον αυτοῦ κ(αὶ) πασης τῆς αυτου κληρο-
νομίας· γενητο δὲ η αυτοῦ ζωὴ βραχυτάτη [καὶ]
επόδυνος χαλεποτατη κ(αὶ) παντὶ τὸροντι φευ-
κτικὶ κ(αὶ) πανταπασιν ακεινώνητος. Ὑπογραφὲ[ν]
κ(αὶ) παρα της ημων μετριότητος Νεΐλου μη(τ)ροπολίτου Λαρίσ[ης]
κ(αὶ) τὸν τόπον επέχ(ων) του Σιδης επὴ έτους
ςωπα ιν(δικτιῶνος) ια

Accents et esprits indiqués irrégulièrement. La transcription de Preger rétablit l'orthographe. L. 1 [..τὰ κτήματα εἰς τὰ τῆς Μεγαλο(μ)μάτ]ου Preger. L. 3 *lege* τις, βουληθείη, ἤ, ἄρχων, ἐκκλησιαστικός. L. 4 *lege* ἀποσπᾶσαι, τοιούτων. L. 5 *lege* Μεγαλομμάτου. L. 6 *lege* βαρυτάτῳ φρικώδει. L. 7 *lege* καθυποβληθήσεται, ὁποῖος, ἱερόσυλος, κριθήσεται. L. 8 *lege* τοιοῦτος. L. 9 τοὺς Preger ; *lege* δυνάμεις. L. 10 [παρού]σης Preger ; *lege* ζωῆς. L. 11 *lege* μελλούσης, καθυποβεβλημένος. L. 12 *lege* ἡμῶν, τῶν ἁπάντων, λῦσαι. L. 13 *lege* οὐδαμῶς, ἐπ' ἀδείας. L. 16 *lege* γένοιτο. L. 17 *lege* ἐπώδυνος χαλεπωτάτη, τῷ ὁρῶντι. L. 18 *lege* φευκτική, ἀκοινώνητος. L. 20 *lege* ἐπέχ(οντος), ἐπί.

... de (Megalommat)ou et de Monampélon, j'ai restitué au très saint évêché de Trikala. Si quelqu'un, qu'il soit archonte ou homme d'église, petit ou grand, veut détacher une part de ces domaines de Mégalommatou et de Monampélon, il sera frappé d'une très lourde et terrible excommunication, quel qu'il soit, et jugé comme sacrilège; il trouvera Dieu aussi combattant contre lui et les puissances célestes seront ses ennemies; il perdra avant l'heure sa vie d'ici-bas et sera privé de la vie future; qu'il soit aussi frappé par notre humilité et que personne n'ait l'autorisation de le délier, de mon vivant ni même après ma mort; que sa mémoire soit anéantie de le terre, ainsi que celle de toute sa postérité, et que sa vie soit éphémère, pleine de chagrins et de maux, qu'à sa vue tout le monde fuie et qu'il n'ait de communication avec personne. Signé par notre humilité, Nil, métropolite de Larissa et, à titre de bénéfice, de Sidè, en l'an 6881, indiction 11.

Cette inscription reproduit peut-être un acte manuscrit qui rétablissait dans leur statut de biens appartenant à l'évêché de Trikala les deux domaines de Mégalommatou et de Monampélon. Nos connaissances sur la fortune foncière de cet évêché sont très pauvres. La pierre devait se dresser sur l'un de ces deux domaines. Preger, *loc. cit.*, p. 488, émet deux hypothèses pour en expliquer la découverte à Constantinople : ou bien l'évêché de Trikala avait des biens fonciers à Constantinople, ou bien la pierre fut transportée par bateau comme ballast. C'est cette seconde hypothèse qu'il faut retenir, bien que la pierre soit grande et lourde pour la navigation fluviale.

De Mégalommatou et Monampélon nous n'avons pas d'autres mentions, à moins qu'il ne faille identifier Monampélon avec le bien homonyme mentionné dans un jugement synodal de 1382 (L. Heuzey, *RÉG*, 32, 1919, p. 314 : ἐντὸς τοῦ δεσποτικοῦ μοναμπέλου).

Les clauses pénales et formules d'excommunication ont de nombreux parallèles dans les textes, par exemple dans le sigillion du patriarche Antoine IV (1393), relatif à la propriété foncière du couvent du Sauveur-des-Grandes-Portes : ὡς ἱερόσυλος κριθήσετ(αι) παρὰ τῷ Θ(ε)ῷ ἀλλὰ καὶ ἡ μετριότης ἡμῶν ἀφορισμὸν ἐκφωνεῖ κατ' αὐτοῦ βαρύτατον καὶ φρικώδη καὶ ἄλυτον... (dernière édition par Ph. Dimitrakopoulos, Δίπτυχα, 2, 1980-1981, p. 107); cf. aussi la lettre du successeur de Nil, Joasaph, métropolite de Larissa, datée de 1393 (Zakythinos, Ἑλλ., 10, 1938, p. 284) : κ(αὶ) μηδὶς τῶν ἁπάντ(ων) ἔξη επαδί(ας) ἢ μίζων ἢ μικρὸ(ς) ἐνοχλῆσαι... φρικωδέστατον αφωρισμόν... κ(αὶ) ὅς ἱερόσυλλος κληθήσεται ὁπίος ἂν εἴη, εὕρη δέ τ(ὸν) Θ(εὸν) μαχόμεν(ον)...

Trikala était à cette époque le siège du métropolite de Larissa (N. Béès, *BNJ*, 12, 1936, p. 315). Nil signe comme métropolite de Larissa et τόπον ἐπέχων *(locum tenens)* de Sidè. Il porte la même titulature dans le σιγιλλιῶδες γράμμα du patriarche Philothée de 1371 (*MM* I, p. 587); il est mentionné seulement comme métropolite de Larissa dans une inscription provenant aussi de Trikala (n° **23**), datée entre 1363 et novembre 1372; en 1382, il signe un jugement synodal (cf. Heuzey, *loc. cit.*, p. 319).

25. Hagios Laurentios. *Inscription de fondation (1378)*

Inscription gravée sur une plaque de marbre blanc, encastrée dans le mur Nord du catholicon d'Hagios Laurentios (cf. n° **17**). Ht. 23; larg. 19. Trouvée en 1865 au lieu-dit Prophète-Élie, au Sud du couvent d'Hagios Laurentios, dans une skite que mentionne le texte.

Zôsimas Esphigménitès, Ἡμερολόγιον ἡ Φήμη, Volos 1886, p. 56-60, fac-similé hors texte. A. Papadopoulos-Kérameus, ΕΦΣ Παρνασσός, 5, 1901, p. 116-117. S. Vamvakos, Ἱστορία τοῦ χωρίου Ἅγιος Λαυρέντιος Βόλου, Athènes 1927, p. 394-396, fac-similé fig. 12. Cf. Fr. Halkin, *Anal. Boll.*, 70, 1952 (= Var. Reprints, London 1973, n° III), p. 128. *TIB* I, *s.v.* H. Laurentios (il n'est pas exact que le couvent d'Hagios Laurentios se trouvait à la même place que celui de la Transfiguration du Christ et du Prophète-Élie). Réa Léonidopoulou-Stylianou, ΔΧΑΕ, 9, 1977-1979, p. 234-235, n. 48. N. K. Moutsopoulos, *Leukôma* (cité au n° **17**), pl. 169, fig. 448.

+ Ἡ θεια καὶ εἱερὰ βασιλικη καὶ σταυρωπιγια-
κι μονὴ τοῦ ἀρχιδιακόνου Λαυρέν-
τίου ἀνηγέρθη ἐκ βάθρων ἐπὶ της
βασιλείας Ἀλέξιοῦ τοῦ Κομ(ν)ηνοῦ δηα συν-
δρομης καὶ ἐπιστασιας Λαυρέντίου τοῦ
Μεγάλου. Ἔστειλεν ὁ εὐσεβέστατος βασιλεὺς
εἰς τὸν ὁσιον χρυσιον καὶ χρυσόβούλον καὶ
ειέρα σκευη πρὸς ηκοδομην τοῦ ναοῦ καὶ
ετελειόθη ὁ ναὸς εἰς τους ͵ϛωπϛ'
ἀπὸ Ἀδαμ. Ἀπὸ δε Χριστοῦ
͵ατοη'. Αὔτη ἡ σκήτι τῆς βασιλεικῆς
μονης ἀνηγέρθη ἐπι Λαυρέντιου
τοῦ Μεγάλου, ἦν δὲ επονόματι
τῆς Μεταμορφωσεως τοῦ Χριστοῦ
και του προφήτου Ἠλιοὑ.

Le divin et sacré couvent impérial et stavropégiaque de l'archidiacre Laurent a été érigé depuis les fondations sous le règne d'Alexis Comnène, avec le concours et sous la surveillance de Laurent le Grand. Le très pieux basileus a envoyé à l'hosios de l'or et un chrysobulle, ainsi que des vases sacrés, pour la construction de l'église, qui fut achevée en 6886 depuis Adam et 1378 de la naissance du Christ. Cette skite du couvent impérial a été élevée sous Laurent le Grand et placée sous le vocable de la Transfiguration du Christ et du Prophète Élie.

L'inscription fut gravée tardivement, au XVIe s. selon Papadopoulos-Kérameus, *loc. cit.*, p. 116, pour commémorer la fondation du couvent, de son catholicon et de sa skite; la paléographie, les termes employés pour qualifier Laurent de « grand » et d'« hosios », le style en général, sont des indices sérieux de cette date tardive. Le rédacteur a dû puiser ses données dans les Archives du couvent, lequel possédait des manuscrits décrits par Papadopoulos-Kérameus, *loc. cit.*, p. 122, et Vamvakos, *loc. cit.*, p. 92-98. Saint Laurent, d'après sa biographie tardive rédigée par Zôsimas Esphigménitès, était un moine de la Lavra athonite, qui la quitta à cause de l'hérésie de Barlaam et Akindynos, qui sévissait alors sur la Sainte Montagne, et vint sur le Pélion, où il fonda un monastère en l'honneur de son homonyme, l'archidiacre Laurent de Rome, martyrisé sous Dèce. Pour la construction du couvent et de l'église, Laurent reçut un chrysobulle et de l'or d'Alexis III le Grand Comnène. Des chrysobulles du même empereur ont été émis aussi pour le couvent de Souméla, et pour celui de Dionysiou sur le Mont Athos; ce dernier chrysobulle fut délivré en 1374, et une icône porte une inscription qui se place entre 1374 et 1390 : N. Oikonomidès, *Actes de Dionysiou* (*Archives de l'Athos* IV), Paris 1968, n° 4, p. 60-61. Le même auteur remarque que d'autres monastères prétendent avoir été fondés par Alexis III de Trébizonde et cite celui d'Hagios Laurentios sur le Pélion, et celui du Pantocrator, où fut fabriquée entre 1846 et 1859 une inscription appropriée (*loc. cit.*, p. 54). Certains éléments sont communs aux deux inscription d'Hagios Laurentios (n°s 17 et 24) : l'origine latine des saints auxquels le monastère est voué; l'existence à Amalfi d'une église de Saint-Laurent; les relations entre Lavra et le monastère des Amalfitains à l'Athos, ainsi qu'avec Laurent, fondateur du couvent en 1387.

L'étude architecturale a mené aux conclusions suivantes : *a)* dernière restauration en 1764 (inscriptions publiées par Giannopoulos, *loc. cit.*, p. 388, 396); *b)* fondation-restauration en 1378 (inscription ci-dessus) *c)* première étape de la construction du catholicon vers la fin du XIIe s. Léonidopoulou-Stylianou, qui a fait l'étude architecturale, attribue à la fin du XIIe s. la première construction du catholicon, mais hésite à l'admettre parce qu'elle considère qu'à cette époque les Amalfitains sont en décadence. Cela est vrai jusqu'à un certain point; il ne faut pourtant pas oublier que le monastère amalfitain du Mont Athos est mentionné comme prospère en 1198 : Lemerle, *loc. cit.*, p. 555.

Bibliographie complémentaire

THÈBES DE THESSALIE (nos 1* à 62*).

La bibliographie de Thèbes de Thessalie se partage en deux périodes : celle des trouvailles fortuites dans la « province d'Halmyros », surtout à Néa Anchialos, publiées presque toutes par N. I. Giannopoulos entre 1890 et 1920; celle des fouilles de Néa Anchialos, commencées par G. Sôtiriou (cf. Sôtiriou 1929), aujourd'hui poursuivies par P. Lazaridis. Pour la première période, après le dépouillement complet des publications, il a paru peu utile d'analyser ici les articles antérieurs à 1909, en particulier ceux qui ont paru dans le peu accessible ΔΦΕΟ.

1*. (Giannopoulos, *BZ*, 18, 1909, p. 502-510). Série de sceaux de bronze où l'on relève les noms Onèsimos (no 1), Zôsimos (no 3), Artémôn (no 6).

2*. (N. Giannopoulos, ΔΧΑΕ, 10, 1911, p. 53-60). Épitaphe de Thômas, serviteur (lire le génitif ὑπηρέτη : cf. *infra*, no 62*).

Les nos 3* à 15* ont été publiés par N. Giannopoulos, *BZ*, 21, 1912, p. 152-168 : « Χριστιανικαὶ ἐπιγραφαὶ Θεσσαλίας ». Nous indiquons au besoin les éditions antérieures ou rééditions des mêmes pierres. Sont ici omis les fragments nos 2, 5, 8, 9, 11, 12, 18, 19.

3*. (*BZ*, 1912, p. 152, no 1. Sôtiriou 1929, p. 155, no 12, phot.). Épitaphe de la diaconesse Eirènè et de sa servante Zôè.

4*. (*Ibid.*, p. 153, no 3). Épitaphe de Diodôros, fils d'Épaphroditos.

5*. (*Ibid.*, p. 154, no 4). Tombe d'Épiphanios, tanneur (βυρσέως), où reposent Chrysogonos, Aphrodisia et Iôannès, diacre (δηάκων).

6*. (*Ibid.*, p. 155, no 6. Giannopoulos, *EEBS*, 7, 1930, p. 258, no 2. *CIJud* I, 695). Épitaphe juive de Ioudas et Astéria.

7*. (*Ibid.*, p. 157, no 7). Tombe de Sabbatios.

8*. (G. Fougères, *BCH*, 13, 1889, p. 405. N. Giannopoulos, *BCH*, 23, 1899, p. 396, no 1. Id., *BZ*, 1912, p. 158, no 10). Tombe d'Eusébios, mort παρὰ ἁρμυρά. La mention de salines n'a pas de rapport direct avec la ville voisine, médiévale et moderne, d'Halmyros : cf. Avraméa, Θεσσαλία, p. 69 n. 2 et 167.

9*. (N. Giannopoulos, *BCH*, 14, 1890, p. 244, no 7. Id., *BCH*, 23, 1899, p. 400, no 6. Id., *BZ*, 1912, p. 159, no 13). Tombe de Iôannès Κωτρωβι (patronyme ou nom de métier? cf. κουτρούβιον, vase ou vaisseau en grec médiéval?).

10*. (*BZ*, 1912, p. 159, no 14). Invocation pour Iôannès et Géôrgios (médiévale).

11*. (*Ibid.*, p. 159, nº 15. Giannopoulos, *EEBS*, 7, 1930, p. 258, nº 1. *CIJud* I, 696. E. R. Goodenough, *Jewish Symbols* II, p. 136-137 et IV, p. 79-81). Épitaphe juive d'Eusébios.

12*. (*BZ*, 1912, p. 161, nº 16. E. Peterson, Εἷς Θεός, p. 175). Acclamation : « Vive la foi des chrétiens » (cf. à Émèse *IGLS* V, 2204; *Vie de S. Eutychios*, *PG* 86, 2, ch. 73).

13*. (*Ibid.*, p. 162, nº 17). Tombe de Roufinos et Maria.

14*. (*Ibid.*, p. 165-166, nºˢ 22-23). Briques estampillées.

15*. (*Ibid.*, p. 166, nº 24). Table d'autel inscrite.

Nºˢ 16*-21* publiés par N. Giannopoulos, 'Αρχ. 'Εφ., 1915, p. 80-82, nºˢ 1-9; fac-similés fig. 1-8 : « Θεσσαλίας χριστιανικαὶ ἐπιγραφαί ». Nous omettons les fragments 6 à 8.

16*. ('Αρχ. 'Εφ., 1915, p. 80, nº 1). Épitaphe de Gémellos.

17*. (*Ibid.*, p. 80, nº 2. Sôtiriou 1929, p. 157, nº 19). Tombe d'Anthémios, cordonnier (κριπιδαρίου, cf. LSJ, *Suppl.*).

18*. (*Ibid.*, p. 81, nº 3. Sôtiriou 1929, p. 156, nº 18). Épitaphe de Symphoros, cuisinier (Ριχομιδων μάγιρος). Ριχομιδων est inexpliqué : faut-il rapprocher Ricomedes, Richomedus, variantes latines du nom germanique Ricimer (grec 'Ριχομήρης et variantes) ? Pour une série de *mageiroi* chrétiens, cuisiniers ou bouchers, cf. Feissel, *RICM*, p. 193-194.

19*. (*Ibid.*, p. 81, nº 4. Sôtiriou 1929, p. 152, nº 8, phot.). Épitaphe collective, où l'on relève les noms Probos et Syméônios.

20*. (*Ibid.*, p. 81, nº 5). Épitaphe d'un prêtre, πρεσϐ[υτέ]ρου.

21*. (*Ibid.*, p. 82, nº 9. Sôtiriou 1929, p. 157, nº 20). Acclamation funéraire pour Prôbatios.

Nºˢ 22*-27* édités par N. Giannopoulos, *BNJ*, 1, 1920, p. 386-394, nºˢ 1-18 : « 'Επιγραφαὶ ἐκ Φθιωτίδων Θηϐῶν Θεσσαλίας ». Nous omettons les inscriptions non chrétiennes et les fragments 13 et 14. Voir aussi notre nº **8**.

22*. (*BNJ*, 1920, p. 392, nº 11. Sôtiriou 1929, p. 151, nº 6, phot.). Tombe de Pétros, lecteur (ἀναγνόστης) et maraîcher (κρανβιτᾶς; sur ce nom de métier, aussi à Corinthe et en Égypte, cf. *Tr. Mém.*, 9, 1985, p. 366, nº 67*).

23*. (*Ibid.*, p. 393, nº 12. Sôtiriou 1929, p. 150, nº 2, phot.). Tombe de Pétros, d'Antioche.

24*. (*Ibid.*, p. 393, nº 15. Sôtiriou 1929, p. 151, nº 4, phot.). Tombe d'un prêtre, πρεσ[ϐυτέρου].

25*. (*Ibid.*, p. 393, nº 16. Sôtiriou 1929, p. 151, nº 5, phot.). Tombe de Domninos.

26*. (*Ibid.*, p. 393, nº 17. Sôtiriou 1929, p. 153, nº 9, phot.). Tombe de Iôannès, de son épouse Nikimpa *(sic)* et de leur fils Iordanès.

27*. (*Ibid.*, p. 394, nº 18. Sôtiriou 1929, p. 157, nº 23). Tombe d'Eutychios, prêtre, [πρ]εσϐυτέ[ρ]ου.

Les nos 28*-38* ont été édités pour la première fois par Sôtiriou 1929. L'auteur a aussi repris là, non sans améliorations, 11 inscriptions déjà connues (ci-dessus nos 3*, 17*-19*, 21*-27*). Nous omettons les fragments 17, 22, 25 et 26 de Sôtiriou.

28*. (Sôtiriou 1929, p. 4, fig. 4). Briques estampillées de « l'Église de Thèbes ».

29*. (*Ibid.*, p. 150, no 1, phot.). Épitaphe d'un lecteur, ἀναγ[νώστης]. Interdiction d'ouvrir la tombe, sauf aux héritiers; restituer : [χωρὶς] τῶν κ[λη-ρονόμων].

30*. (*Ibid.*, p. 151, no 3, phot.). Tombe d'un boulanger; restituer : ἀρτοκ[όπου].

31*. (*Ibid.*, p. 152, no 7, phot.). Tombe d'un employé de la préfecture d'Illyricum (lire ἐπαρχι[κοῦ], cf. ci-dessus no 6), où repose son enfant (lire ἀπετέ[θη]).

32*. (*Ibid.*, p. 154, no 10, phot.). Tombe de Kyridiôn.

33*. (*Ibid.*, p. 154, no 11, phot.). Tombe de Maurilla et Théodoulos. Formule de datation énigmatique, notamment κατὰ σεληνέον.

34*. (*Ibid.*, p. 155, no 13). Tombe d'Isidôros, jardinier (κηπουρῷ), et de son épouse Kosmia.

35*. (*Ibid.*, p. 155, no 14). Épitaphe de Thômas, prêtre, πρεσ[βυτ]έρου.

36*. (*Ibid.*, p. 156, no 16, phot. p. 5, fig. 5). Épitaphe de Paulos, diacre de Thèbes, δ[ιακό]νου Θειβῶ[ν].

37*. (*Ibid.*, p. 157, no 21). Tombe d'Onèsimos, lecteur, [ἀ]ναγ[νώστου].

38*. (*Ibid.*, p. 158, no 24). Tombe d'Agathoklès, appartenant à Flôrentios.

39*. (Sôtiriou, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1933, p. 56, no 1, phot. fig. 8). Épitaphe d'Agathokléia, originaire d'Échinéos (lire πόλ(εως) 'Εχινέου et non ἀπὸ καὶ Λεχινέου Sôtiriou), femme d'Onèsimos, fonctionnaire du Trésor (παλατίνου, cf. Feissel, *RICM*, p. 142). En tête, malédiction funéraire.

40*. (*Ibid.*, p. 57, no 2). Épitaphe d'Eukarpos; tombe appartenant à Hybrias.

41*. (Sôtiriou, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1934, p. 64, no 1, phot. fig. 10. Kizéridis, p. 33-34). « Tombe de Thômas, notaire (νοταρίου) de la très sainte Église de Thèbes. Ci-gît Théosébios Kyzikios ». Pour ce second nom, *signum* et non ethnique, cf. Dumont-Homolle, p. 410, no 86 b; L. Robert, *Hellenica* II, p. 152; W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften* I, 1035.

42*. (*Ibid.*, p. 65, no 2, phot. fig. 11). Épitaphe de Sabbatios, marchand de lin (ὀθονιακοῦ, cf. Feissel, *RICM*, p. 49) et de sa femme Alexandra.

43*. (Sôtiriou, Πρακτ. 'Αρχ.' Ετ., 1935, p. 60-61, phot. fig. 10. *BCH*, 1936, p. 475. Sôtiriou, Χριστιανικὴ καὶ βυζαντινὴ ἀρχαιολογία, Athènes 1942, p. 68, phot. fig. 37). Tombe du prêtre Hèsychios pour une morte du nom de Kalè. Date du décès (mois, indiction). La plaque inscrite signale l'entrée du caveau (comme à Platées *IG* VII, 1686 et 1687, où était précisé le mode d'ouverture).

44*. (*Ibid.*, p. 64, no 1). Tombe de Sambatios, appartenant à un homme

d'Échinos ('Εχενέου et non [Λ]εχενέου Sôtiriou, cf. nº 39*). Pour les variantes 'Εχῖνος, 'Εχιναῖος, 'Εχινέος, cf. Avraméa, *Θεσσαλία*, p. 145, n. 6.

45*. (*Ibid.*, p. 64, nº 2). Tombe d'Onèsimos, fils d'Onèsimos, probablement fossoyeur (lire δεκα[νοῦ] plutôt que δεκά[ρχου] Sôtiriou).

46*. (Sôtiriou, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1936, p. 66, nº 1. Id., *Arch. Anz.*, 52, 1937, col. 148. L. Robert, *Hellenica* I, p. 26. *CIJud* I², *Prolegomena*, p. 79, nº 696 a). Épitaphe juive de Saül et de sa femme Anna.

47*. (*Ibid.*, p. 66, nº 2, phot. p. 65, fig. 10. *Arch. Anz.*, *loc. cit.*). Épitaphe juive de Péristéria, portant le titre nouveau d'*archègissa* (ἀρχηγίσις) reconnu par L. Robert, *loc. cit.* (*CIJud* I², *loc. cit.*, nº 696 b).

48*. (*Ibid.*, p. 66, nº 3, phot. p. 65, fig. 11. *Arch. Anz.*, *loc. cit.*). Tombe dè Chrysanthos et Sophia.

49*. (Sôtiriou, *Ergon*, 1955, p. 43. *BCH*, 1956, p. 306. *Bull. ép.* 1958, 283. Sôtiriou, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1955, paru en 1960, p. 137. *SEG* 19, 419. *Bull. ép.* 1961, 363). Tombe de Germanos, instituteur (διδασκάλου) et d'Alexandria.

50*. (Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1955, p. 138, corrigé *Bull. ép.* 1961, 363, d'où *SEG* 19, 420). Tombe de Kalopodios, lecteur et vétérinaire, ἀναγν(ώστου) ἱππουϊάτρου, cf. Feissel, *RICM*, p. 47.

51*. (Sôtiriou, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1956, paru en 1961, p. 116, A, fig. 5). Tombe de Iôannès et Iakkôbos.

52*. (*Ibid.*, p. 117, B, fig. 6). Tombe de Parègoria.

53*. (*Ibid.*, p. 117, C, fig. 7). Tombe de Théodotè.

54*. (*Ibid.*, p. 118, D, fig. 8). Épitaphe de Nikôn.

•

55*. (P. Lazaridis, Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1961, paru en 1964, p. 62, pl. 30 c. *BCH*, 1962, p. 784, fig. 8). Invocation pour Théokritos.

56*. (Id., Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1969, paru en 1971, p. 21, pl. 23 a, *Bull. ép.* 1970, 336. *BCH*, 1970, p. 1041, fig. 332). Sur une brique, acclamation pour les Verts orthodoxes. Voir les remarques d'Alan Cameron, *Porphyrius the Charioteer*, Oxford 1973, p. 276 et *Circus Factions*, Oxford 1976, p. 149 et 314.

57*. (Id., Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1978, paru en 1980, p. 41, fig. 5). Dédicace de mosaïque commençant par les chiffres énigmatiques, ͵αυξβ', soit 1462 (et non 462 de l'ère d'Actium = 431 ap. J.-C. selon Lazaridis). S'agit-il d'une isopséphie?

58*. (*Ibid.*, p. 42, pl. 33 a. *SEG* 30, 536). Chancel dédié par Martyrios.

59*. (Id., Πρακτ. 'Αρχ. 'Ετ., 1979, paru en 1981, p. 63, pl. 42. *SEG* 31, 587). Deux plaques de chancels à inscriptions votives.

60*. (*Ibid.*, p. 66, fig. 4. *BCH*, 1980, p. 636. *Bull. ép.* 1982, 196. *SEG* 30, 535). Mosaïque dédiée par Di(ogéni)anos et Règina, à la mémoire d'Épaphr(as?).

61*. (Id., *Ergon*, 1983, p. 47, fig. 54. *BCH*, 1984, p. 784). Mosaïque d'un ensemble thermal, où les chiffres 871 et 735 restent à interpréter (isopséphie comme au nº 57* ?).

62*. (Id., *Ergon*, 1984, p. 48-50. *BCH*, 1985, p. 800 et 804). Dédicace d'un pavement du baptistère, par Polychronios, serviteur ([ὑπη]ρέτης).

DÉMÉTRIAS (nos 63* à 69*).

63*. (*IG* IX 2, 1165. N. Giannopoulos, *BZ*, 21, 1912, p. 163, no 20. Id., *EEBS*, 12, 1936, p. 402, no 6. Kizéridis, p. 126-127). Épitaphe d'un prêtre, πρεσβ[ύ]τερος, attribuée à tort à Volos *(IG)*.

64*. (D. R. Théocharis, 'Αρχ. Δελτ., 18, 1963, II 1, p. 140, 3). Épitaphe d'Anysios, surmontée du christogramme. Amende de deux livres d'or à verser au fisc.

65*. (Id., *ibid.*, p. 140, 4). Épitaphe de Paulos et Ripsimè. Menace du jugement de Dieu.

66*. (Milojčić, *Jahrb. der Heidelb. Akad. 1972*, p. 72, pl. 12 a. Marzolff, *Xe congr. arch. chr.* II, 1984, p. 296, fig. 1). Dédicace du pavement de mosaïque de la basilique A (fin IVe s.) par la clarissime Damokratia, Δαμοκρατία ἡ λαμπροτάτη.

67* (W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften aus Thessalien*, Heidelberg 1974, p. 37-38, no 39. *SEG* 28, 512). Épitaphe métrique d'Hèrakleidès et Ioulianè, surmontée du christogramme. Amende de 10 000 drachmes (deniers).

68*. (Chr. Habicht, dans *Demetrias* I, 1976, p. 199-203, pl. 44. *Bull. ép.* 1978, 265. *SEG* 26, 645). Épigramme de 10 vers, dédiée par Thèrolétès à sa femme Eustathia, trouvée dans la basilique cimétériale. Les hexamètres sont très fautifs, les vers 1, 7 et 10 semblent iambiques.

69*. (V. Milojčić, 'Αρχ. Δελτ., 28, 1973, II 2, paru en 1977, pl. 308, cf. p. 342. *BCH*, 1973, p. 337, fig. 174). Mosaïque dédiée par six donateurs, dont Théodoulos, Onèsimos et Sisinnios.

VOLOS.

70*. (N. Giannopoulos, *EEBS*, 8, 1931, fig. 17). Épitaphe de Iôannès, médecin, de Kotiaeion en Phrygie, ἰατροῦ Κοταήτου. Malédiction funéraire.

71*. (Id., *EEBS*, 12, 1936, p. 401 s. Kizéridis, p. 286-289, fig. 4). Épitaphe de la diaconesse Tétradia, διακόνου. Menace du feu éternel.

ÉPISKOPI, ANÔ VOLOS.

72*. (A. Xyngopoulos, *EEBS*, 2, 1925, p. 107-121, avec la bibliographie antérieure). Bas-relief de la fin du XIIIe s., encastré dans la façade orientale de l'église de la Vierge, provenant de l'église de la Vierge de Makrinitissa (cf. no **20**). Supplication du moine Léontios à la Vierge Makrinitissa, dite du Prompt-Secours.

MAKRINITSA, MONT PÉLION.

73*. (G. Sôtiriou, *Recueil d'études dédiées à N. P. Kondakov*, Prague 1926, p. 133-136). Bas-relief de la Vierge du Prompt-Secours ('Οξεία 'Επίσκεψις), dans

le narthex de l'église de Makrinitsa, autrefois à l'église de Makrinitissa sur le même emplacement (fin du XIIIe s.). Sur le bandeau qui entoure la Vierge orante, supplication en dodécasyllabes d'un moine représenté aux pieds de la Vierge, peut-être le fondateur du couvent.

THÉOTOKOU (péninsule de Magnésie).

74*. (A. J. B. Wace-J. P. Droop, *Ann. Brit. School Athens*, 13, 1906-1907, p. 318). Épitaphe d'un responsable d'entrepôt (restituer [ἀπ]οθηκά[ριο]ν; sur ce nom de métier dans les inscriptions, cf. Feissel, *RICM*, p. 145; Avraméa, dans *Byzantina Sorbonensia*, 7, Paris 1987, p. 20-25).

HALMYROS.

75*. (N. Giannopoulos, *BCH*, 15, 1891, p. 564-565. Id., *ibid.*, 23, 1899, p. 397). L'inscription, aujourd'hui perdue, se trouvait à Platanos et provenait du lieu-dit Képhalossis, site identifié avec Halmyros. Invocation à la Vierge et épitaphe.

GAVRIANI (département d'Halmyros).

76*. (N. Giannopoulos, *BZ*, 1912, p. 167-168. Id., *EEBS*, 12, 1936, p. 404-405. Cf. Fr. Halkin, *Anal. Boll.*, 70, 1952, p. 128). Épitaphe du XIIe s. ornée d'une croix. Malédiction des Pères de Nicée contre qui arracherait la croix.

ÉCHINOS.

77*. (P. Lazaridis, Ἀρχ. Δελτ., 16, 1960, p. 164, pl. 147 c). Le nom de « saint Athanase d'Alexandrie » est-il simplement celui de l'église (selon D. Pallas, *Les monuments paléochrétiens de Grèce*, Città del Vaticano 1977, p. 41) ou la base inscrite est-elle celle d'une statue du saint?

LAMIA.

Nous ne considérons pas comme chrétienne l'épitaphe *CIG* IV, 9424.

78*. (Th. Spyropoulos, Ἀρχ. Δελτ., 26, 1971, II 1, paru en 1974, p. 230. P. Lazaridis, *ibid.*, p. 286. *Bull. ép.* 1974, 303). Dédicace mutilée d'une mosaïque avec mention des apôtres.

LARISSA.

Outre les nos 3 et 4 de notre inventaire, sont à signaler deux épitaphes et une dédicace. Nous ne considérons pas comme chrétienne l'épitaphe *CIG* IV, 9423.

79*. (*IG* IX 2, 659). Épitaphe métrique surmontée du christogramme. Mort avant son père Théophilos, le défunt s'appelait peut-être [Ἀγε]ρώχιος. L'invocation finale aux « amis » est suivie d'une demande de prière à restituer : εὐχ[όμενοι ὑπ]ὲρ μνήμη[ς].

80*. (*IG* IX 2, 991. Cf. D. Feissel, *BCH*, 1977, p. 213-214, nouvelle restitution, d'où *SEG* 27, 207. Revu au Musée de Larissa, inv. nº 460). Épitaphe de Thérinos, probablement un moine.

81*. (L. Deriziôtis, Λάρισα, παρελθόν, παρὸν καὶ μέλλον, sous presse). Dédicace de l'archevêque Achillios.

PHALANNA.

82*. (N. Giannopoulos, *EEBS*, 8, 1931, p. 415, nº 4. Kizéridis, p. 291-292. Musée de Volos, inv. nº 1027). Épitaphe d'Alexandra, femme d'Oxycholios, diacre (διάκονος).

ÉLASSÔN.

83*. (K. I. Gallis, 'Αρχ. Δελτ., 27, 1972, II 2, paru en 1977, p. 414-415, fig. 3-4, pl. 345 b. *Bull. ép.* 1978, 263. *SEG* 27, 218). Mosaïque avec invocation de Maria à saint André.

84*. (G. Sôtiriou, *EEBS*, 4, 1927, p. 316-324. E. Skouvaras, 'Ολυμπιώτισσα, Athènes 1967, p. 26-29, fig. 17-18). Inscription sur une porte en bois appartenant au couvent Olympiotissa, datée de 1305 selon Sôtiriou, de 1296 selon Orlandos, 'Ηπειρωτικὰ Χρονικά, 3, 1928, p. 220-222.

TRIKALA.

85*. (A. Orlandos, *ABME*, 8, 1955-1956, p. 117 s. D. Pallas, *Riv. arch. cr.*, 35, 1959, p. 194, nº 10). Pardalas, protoprêtre (πρ[ω]τοπρεσβύτ[ερο]ς), dédie la mosaïque d'un narthex.

KAISARÉIA.

Voir ci-dessus nºs 2, 9 et 10.

86*. (Rizakis-Touratsoglou 1985, p. 84, nº 83, pl. 30). Plaque de chancel avec la mention d'un comte, κόμ(ητος).

MÉTROPOLIS.

87*. (L. Heuzey-H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris 1876, p. 438, nº 220). Inscription de Théodoulos, diacre (διακόνου).

INDEX

Les chiffres gras renvoient aux inscriptions **1** à **25**, avec indication des lignes en chiffres maigres. Les numéros suivis d'un astérisque sont ceux de la Bibliographie complémentaire.

MOTS LATINS

Amalfitanus : **17**, 3.
Andreas (apôtre) : **17**, 2.
annus : **4**, 7.
apostolus : **17**, 2.
Augustus : **1**, 6 ; **2**.

Christus : **4**, 2.

deus : d(is) M(anibus) **4**, 1.
Deus : **4**, 8.
domina : **4**, 5.
dominus noster : **1**, 1 ; **2**, 1.
domus : **4**, 8.

Flavia V[...]cia : **4**, 3.
Flavius Valens (empereur) : **2**.
Flavius Valentinianus (Valentinien Ier) : **2**.

honos : **17**, 1.

Iovianus (empereur) : **1**, 2 (Iubiani).

mancipium : **4**, 5.
Manes : **4**, 1.
matrona : **4**, 3.

pecunia : **17**, 3.
pono : **4**, 9.

sacer : **4**, 1.
sanctus : **17**, 2.
semper Augustus : **1**, 5 ; **2**.
signum : **4**, 2.

tribunus : **4**, 4.
triumphator : **1**, 4.

Valens : cf. Flavius V.
Valentinianus : cf. Flavius V.
victor : **1**, 3.
victoriosissimus : **2**.
vivo : **4**, 6.

MOTS GRECS

Ἀβράμιος : χεῖρα -ον **20**, 7.
ἀγγελικός : **19**, 1.
Ἀγγελῖνα : cf. Ἄννα Ἀ.
Ἄγγελος : cf. Κομνηνὸς Ἰωάννης Ἄ.
Ἀγερώχιος : 79*.
Ἁγιώτης : **16**, 13.
ἁγιώτατος : **6**, 1 ; **8**, 2 ; **16**, 11 ; **24**, 2.
ἄγω : **12**, 6 ; **21**, 4.
Ἀδάμ : **25**, 9.
ἄδεια : **24**, 13.
ἀειπάρθενος : **21**, 1.
ἀθρέω : **20**, 12.
αἰτέω : **16**, 3.
ἀκοινώνητος : **24**, 18.
Ἀλέξιος ὁ Κομνηνός (Alexis III de Trébizonde) : **25**, 4.
ἁλμυρός : ἀρμυρά 8*.
ἄλοχος : **3**, 8.
ἀμετακίνητος : **13**, 5.
ἀναγνώστης : 22* ; 29* ; 37* ; 50*.
ἀνάκτορον : **20**, 6.
ἀνάλωμα : **16**, 7.
Ἀνδρέας (martyr) : **11**, 2.
Ἀνδρόνικος (sébaste) : **16**, 5.
Ἀνδρόνικος ὁ Παλαιολόγος (Andronic III) : **22**, 2.
ἀνεγείρω : ἀνηγέρθη **16**, 6 ; **21**, 1 ; **22**, 1 ; **25**, 3 et 12.

ἀνήρ : **3**, 5 ; **9**, 7 ; **20**, 15.
Ἀνθοῦσα (moniale) : **19**.
ἀνιστορέω : **22**, 1.
Ἄννα Ἀγγελίνα Δούκαινα ἡ Μαλιασηνή : **19**.
Ἄννα (épouse d'Andronic III) : **22**, 2.
Ἄννα (belle-mère de Syméon Uroš) : **23**, 5.
ἀξιοπρεπῶς : **7**, 6.
ἅπας : **24**, 12.
ἀπερίγραπτος : **16**, 1.
ἀποθηκάριος : 74*.
ἀποκαθίστημι : **24**, 2.
ἀποσπάω : **24**, 4.
ἀποστερέω : **24**, 10.
ἀρά : **23**, 7.
ἀριστεία : **12**, 2.
ἀρτοκόπος : 30*.
ἀρχεθύτης : **15**, 3.
ἀρχήγισσα : 47*.
ἀρχιδιάκονος : **25**, 2.
ἀρχιερατεύω : **23**, 5.
ἀρχιερεύς : **6**, 2 ; **7**, 4.
ἄρχων : **24**, 3.
Αὐγουστοκράτωρ : **16**, 10.
αὐτοκράτωρ : **22**, 2.
ἀφαρπάζω : **3**, 5.
ἀφορισμός : **24**, 6.

βάθρον : ἐκ -ων **16**, 6 ; **21**, 2 ; **25**, 3.
βαρύτατος : **24**, 6.
βασιλεία : **16**, 9 ; **25**, 4.
βασιλεύς : **23**, 3 ; **25**, 6.
βασιλικός : **25**, 1 et 11.
Βελεστῖνον : **18**, 3.
Βέσαινα : **12**, 8.
βίος : **9**, 10.
Βιτομα? (Vierge dite βητομᾶς) : **16**, 7.
βλέπω : **13**, 7.
βούλησις : **6**, 1.
βούλομαι : **13**, 8 ; **24**, 3.
βραχύτατος : **24**, 16.
Βρυέννιος : **20**, 4.
βυρσεύς : 5*.

γαῖα : **3**, 1 ; **12**, 7.
γένος : **15**, 5.
γῆ : **24**, 15.
γίγνομαι : **23**, 1 ; **24**, 16.
Γρηγορία (épouse du *praeses* Klaudios) : **3**, 3.

Δαμοκρατία (clarissime) : 66*.
δείκνυμι : **7**, 7.
δεκανός : 45*.
δέμω : **20**, 9.
δέσποινα : **23**, 5.
δεσπότης (Dieu) : **9**, 3.
Δημήτριος ὁ Κατακαλών (proèdre) : **14**, 1.
διάκονος (ὁ) : **8**, 4 ; 36* ; 82* ; 87*.
διάκονος (ἡ) : 71*.
διάκων : 5*.
διδάσκαλος : **7**, 2 ; 49*.
δίκη : **13**, 9.
Διονύσιος Καμψορύμης (métropolite syncelle) : **13**, 4.
δομητός : **18**, 2.
δομήτωρ : **13**, 1.
δόμος : **13**, 1 ; **16**, 2.
Δούκας : cf. Κομνηνὸς Ἰωάννης Ἄγγελος ὁ Δ.
Δούκαινα : cf. Ἄννα Ἀγγελίνα Δ.
δούλη : **11**, 4.
δύναμις : **24**, 9.

ἐκγίγνομαι : **3**, 2.
ἐκδημέω : **9**, 10.
ἔκδικος : **6**, 5.
ἐκκλησιαστικός : **24**, 3.
ἐκπίπτω : **24**, 9.
ἐλάχιστος : **8**, 3.
Ἐλπίδιος (évêque de Thèbes) : **8**, 1.
ἐνδημέω : **9**, 13.
ἔνδοθεν : **13**, 3.
ἔνειμι : **16**, 3.
ἐνθάδε : **3**, 8 ; **15**, 1.
ἔξοδος : **21**, 2.
ἐξολοθρεύω : **24**, 14.
ἐπαρχικός : **6**, 5 ; 31*.
ἐπέρχομαι : **20**, 2.
ἐπέχω : **16**, 11 ; **24**, 20.
ἐπικαλέω : **16**, 7.
ἐπισκοπέω : **9**, 8.
ἐπισκοπή : **24**, 2.
ἐπίσκοπος : **8**, 2 ; **10**.
ἐπιστασία : **25**, 5.
Ἐπιφάνιος (évêque de Thèbes) : **6**, 1.
ἐπώδυνος : **24**, 17.
ἔργον : **7**, 6.
ἔρνος : **20**, 4.
ἔσωθεν : **20**, 15.
ἔτος : **3**, 4 ; **9**, 9 ; **16**, 12 ; **18**, 2 ; **21**, 4 ; **22**, 2 ; **24**, 20.
εὐεργέτης : **16**, 5.
εὐθαλής : **20**, 6.
εὑρίσκω : **6**, 2 ; **24**, 8.
εὐσεβέστατος : **23**, 2 et 4 ; **25**, 6.
Εὐστάθιος (protospathaire) : **12**, 5.
εὔφημος : **9**, 8.
εὐχή : **8**, 4.
εὔχομαι : 79*.
Ἐχιναῖος : 39* (Ἐχινέου) ; 44* (Ἐχενέου).
ἔχω : **6**, 4 ; **23**, 7 ; **24**, 13.

ζωγράφος : **16**, 13.
ζωή : **24**, 10, 13 et 16.
Ζωή (épouse de Constantin Tarchaniôtès) : **16**, 4 et 8.
ζωοποιός : **22**, 1.

ἡγεμών : **3**, 7.
Ἠλίας (prophète) : **25**, 15.
ἡμέρα : **13**, 8 ; **16**, 3 ; **23**, 2.

θάλασσα : **20**, 1.
θάνατος : **20**, 2 ; **24**, 14.
θαυμασιώτατος : **6**, 5.
θεατής : **20**, 12.
θεῖος : **13**, 1 ; **16**, 6 ; **18**, 2 ; **19** ; **21**, 1 ; **25**, 1.
θελήμων : **16**, 3.
θεμέλιον : **16**, 6.
θεόπαις : **12**, 4.
Θεός : **6**, 1 ; **7**, 8 ; **9**, 3 ; **24**, 8.
Θεοτόκος : **16**, 7 ; **21**, 2.
θεοφόρος : **23**, 8.
θερίζω : **20**, 2.
Θῆβαι : 36* ; cf. 28* et 41*.
Θηβαῖος : **6**, 3.
θρέμμα : **13**, 2.
θρόνος : **16**, 11.

Ἰανουάριος : **9**, 11 ; **11**, 3.
ἰατρός : 70*.
ἱδρώς : **12**, 1.
ἱερός : **12**, 3 (ἱηρόν) ; **25**, 1 et 8.
ἱερόσυλος : **24**, 7.
Ἰησοῦς Χριστός : **18**, 1.
ἰνδικτιών : **9**, 12 ; **16**, 12 ; **21**, 4 ; **24**, 21.
ἱππουΐατρος : 50*.
Ἰωάννης (martyr) : **11**, 2.
Ἰωάννης (peintre) : **16**, 13.
Ἰωάννης : cf. Κομνηνὸς Ἰ.

καθυποβάλλω : **24**, 6 et 11.
Καισάρεια : **10**.
Καισαρεύς : **9**, 5.
καλάνδαι : **11**, 3.
καλλίπονος : **12**, 1.
Καμψορύμης : cf. Διονύσιος Κ.
Καταχαλών : cf. Δημήτριος ὁ Κ.
καταμάρπτω : **12**, 3.
κατάπτερος : **20**, 8.
καταστέφω : **20**, 11.
κατευγενίζω : **20**, 5.
κεῖμαι : **3**, 8.
κεύθω : **20**, 15.
κηπουρός : 34*.
Κλαύδιος *(praeses)* : **3**, 7.
κλεινός : **16**, 5.
κλέος : **20**, 3.
κληρονομία : **24**, 15.
κλῆσις : **9**, 2.
κλυτός : **7**, 4.
κόμης : 86*.
Κομνηνοδουκόβλαστος : **20**, 3.
Κομνηνὸς Ἰωάννης Ἄγγελος ὁ Δούκας : **21**, 3.
Κομνηνός : cf. Ἀλέξιος ὁ Κ.
Κομνηνός : cf. Μανουὴλ ὁ Κ.
κόνις : **15**, 1.
κόπος : **16**, 8.
κόρη : **16**, 2.
κοσμέω : **20**, 7.
κοσμόσωστος : **16**, 2.
Κοταείτης : 70*.
κραμβιτᾶς : 22*.
κρηπιδάριος : 17*.
κρίνω : **24**, 7.
κρίσις : **16**, 3.
κρύπτω : **13**, 4.
κτῆμα : **24**, 5.
κτίζω : **6**, 3.
κτίτωρ : **14** (κτήτωρ).
κυδάλιμος : **12**, 8.
κυρία : **16**, 4.
Κύριος (Dieu) : **18**, 2.
Κωνσταντῖνος ὁ Ταρχανιώτης : **16**, 4 et 8.
Κωτρωβι : 9*.

λαγχάνω : **9**, 4 ; **12**, 6.
λαμβάνω : **16**, 3.
λαμπρός : **16**, 5.
λαμπρότατος : -η 66*.
Λάρισσα : **15**, 2 ; **23**, 7 ; **24**, 19.
λάτρις : **16**, 4.
Λαυρέντιος (martyr) : **25**, 2.
Λαυρέντιος ὁ μέγας (moine) : **25**, 5 et 12.
λέγω : **20**, 13.
Λεωνίδης (martyr) : **11**, 2.
λίθος : **13**, 4 ; **20**, 14.
λογικός : **13**, 2.
λόγος : **13**, 8.
Λόγος : **16**, 1.
Λουκᾶς (martyr) : **11**, 2.
Λουκᾶς (Luc Chrysobergès, patriarche) : **16**, 11.
λύσις : **16**, 3.
λύω : **24**, 12.

μάγειρος : 18*.
Μακεδόνιος (évêque de Kaisareia) : **9**, 6.
Μαλιασηνή : cf. Ἄννα... ἡ Μ.
Μαλιασσηνός : cf. Νεῖλος Μ.
Μανουὴλ ὁ Κομνηνός (Manuel Ier) : **16**, 9.
Μαρία (la sainte Vierge) : **21**, 2.
μαρτύριον : **11**, 3.
μάρτυς : **11**, 1.
μάχομαι : **24**, 8.
Μεγαλομμάτου (lieu-dit) : **24**, 1 et 5.
μέγας : **24**, 4 ; **25**, 5 et 13.
μέλισσα : **7**, 1.
μέλλω : **24**, 11.
Μεταμόρφωσις τοῦ Χριστοῦ (couvent) : **25**, 14.
μετονομάζω : **19**, 1.
μετριότης : **24**, 12 et 19.

μημόριον : **5**, 1.
μήν : **9**, 9 et 11 ; **16**, 12.
μητροπάρθενος : **16**, 2.
μητροπολίτης : **23**, 7 ; **24**, 19.
μικρός : **13**, 3 ; **24**, 4.
Μιχαήλ (évêque de Vélestinon) : **18**, 3.
μνημεῖον : **23**, 1.
μνήμη : 79*.
μνημόσυνον : **24**, 15.
μόγος : **12**, 2.
Μονάμπελον (lieu-dit) : **24**, 1 et 5.
μοναστής : **20**, 3.
μοναχός : **20**, 5.
μονή : **25**, 2 et 12.

ναός : **7**, 8 ; **16**, 7 ; **18**, 2 ; **20**, 9 ; **21**, 1 ; **22**, 1 ; **25**, 8 et 9.
νέα Ῥώμη : **16**, 12.
Νεῖλος Μαλιασσηνός : **20**, 5.
Νεῖλος (métropolite de Larissa) : **23**, 6 ; **24**, 19.
Νίκαια : **23**, 8.
νοτάριος : 41*.
νοῦς : **20**, 8.

ξένος : **20**, 12.

ὀθονιακός : 42*.
οἰκεῖος : **16**, 7.
οἰκοδομή : **25**, 8.
οἰκουμενικός : **16**, 11.
οἰκτρός : **20**, 2.
οἴμοι : **20**, 13.
Ὀκτώβριος : **16**, 12.
ὅλος : **9**, 3 ; **20**, 10.
ὄνομα : **3**, 3 (οὔνομα) ; **25**, 13.
Ὀξεία Ἐπίσκεψις : 73*.
ὁράω : **20**, 12 ; **24**, 17.
ὅσιος : **25**, 7.
οὐδαμῶς : **24**, 13.
οὐράνιος : **24**, 9.
οὐρανομήκης : **20**, 10.

παῖς : **3**, 6.
πάλαι : **16**, 5.
Παλαιολόγος : cf. Ἀνδρόνικος ὁ Π., Συμεὼν ὁ Π.
παλατῖνος : 39*.
πανάγιος : **13**, 7 ; **21**, 1.
πάναγνος : **21**, 1.
πανευτυχέστατος : **21**, 2.
πανιερώτατος : **23**, 6.
πάνσεπτος : **16**, 6 ; **21**, 1 ; **22**, 1.
παντάναξ : **16**, 1.
παντάπασιν : **24**, 18.
πάρειμι : **24**, 10.
παρέχω : **13**, 8.
πᾶς : **9**, 7 ; **13**, 7 ; **24**, 15 et 17.
Πατήρ (Dieu) : **16**, 1.
πατήρ : **23**, 8.
πατριάρχης : **16**, 11.
πατριαρχικός : **16**, 10.
πέδον : **15**, 2.
πέλω : **20**, 14.
περίβλεπτος : **5**, 2.
περιγράφω : **16**, 1.
περίκλυτος : **20**, 15.
Πέτρος (évêque de Thèbes) : **7**, 5.
πικρός : **20**, 14.
πιστός : **13**, 7.
πνευματικός : **7**, 3.
πόθος : **16**, 2.
ποιέω : **11**, 4.
ποικιλόχρους : **20**, 11.
ποιμενάρχης : **13**, 2 ; **18**, 3.
πολέμιος : **24**, 9.
πόλις : **9**, 6 ; 39*.
πορφυρογέννητος : **16**, 9.
πρέπω : **7**, 8.
πρεσβύτερος : 20* ; 24* ; 27* ; 35* ; 63*.
πρηστήριος : **20**, 8.
πρόγραμμα : **13**, 7.
προεδρία : **9**, 4.
πρόεδρος : **14**.
προσδέμω : **16**, 2.
προφήτης Ἠλίας (couvent) : **25**, 15.
πρωτοπρεσβύτερος : 85*.
πρωτοσπαθάριος : **12**, 9.
πῶμα : **20**, 14.

Ριχομιδων : 1,8*.
Ῥωμαῖος : **16** 10.
Ῥώμη : νέα Ῥ. **16**, 12.
Ῥωμύλος (tribun) : **5**, 3.

Σαλωνίς : γαίης -ίδος **3**, 2.
σαπρός : **15**, 1.
σεβαστοκράτωρ : **21**, 3.
σεβαστός : **16**, 5.
σελασφόρος : **20**, 9.
σεμνός : **7**, 5.
σήμερον : **21**, 4.
Σίδη : **24**, 20.
σκεῦος : **25**, 8.
σκήτη : **25**, 11.
σοφός : **7**, 2.
σταυροπηγιακὴ μονή : **25**, 1.
σταυρός : **22**, 1.
στέλεχος : **20**, 6.
στέλλω : **25**, 6.
Στέφανος (diacre) : **8**, 3.
σύγκελλος : **13**, 4.
σύζυγος : **16**, 4.
σύμβιος : **16**, 9.
Συμεὼν ὁ Παλαιολόγος (Syméon Uroš) : **23**, 3.
συνάγω : **21**, 4.

συνδρομή : **21**, 2 ; **25**, 4.
σχῆμα : **19**, 1.
Σωτηρία : **11**, 4.

Ταρχανιώτης : cf. Κωνσταντῖνος ὁ Τ.
τέγεος : **12**, 6.
τείνω : **16**, 5.
τελειόω : ἐτελειώθη **11**, 3 ; **25**, 9.
τέλος : **13**, 6.
τερπνότατος : **20**, 10.
τεύχω : **12**, 5.
τηλόθεν : **3**, 1.
τηρέω : **13**, 5.
τίκτω : **16**, 1.
τίμιος : **22**, 1.
τόπος : **24**, 20.
Τριάς : **13**, 6.
τριβοῦνος : **5**, 4.
Τρίκκαλα : **24**, 2.
τρόπος : **15**, 4.
τύμβος : **20**, 13.

ὑπεράγιος : **16**, 7.
ὕπερθεν : **12**, 4.
ὑπηρέτης : 2* ; 62*.
ὑπογράφω : **24**, 18.
ὑποδέχομαι : **15**, 2.
ὑπουργός : **6**, 4.

φαίνω : **7**, 4 ; **13**, 1.
φέρω : **3**, 6.
φεῦ : **16**, 3 ; **20**, 2 et 13.
φευκτικός : **24**, 17.
φίλος : **3**, 6.
φρικτός : **13**, 9.
φρικώδης : **24**, 6.
φύσις : **20**, 8.

χαλεπώτατος : **24**, 17.
χάρις : **20**, 1.
χείρ : **16**, 5 et 12 ; **20**, 7.
χρέος : **16**, 3.
Χριστός : **18**, 1 ; **25**, 10 et 14.
χρόνος : **21**, 4.
χρυσίον : **25**, 7.
χρυσόβουλον : **25**, 7.

ὥρα : **24**, 10.

BORNES DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE CONSTANTINOPLE ET DE THRACE

par Anna Avraméa

Malgré le nombre assez élevé de bornes-limites connues, qui séparaient les grandes unités agraires, les terroirs de communautés villageoises, les domaines appartenant à l'État, à la couronne, à l'Église ou à des particuliers, peu d'entre elles ont été exploitées suffisamment par la recherche historique. L'omission peut s'expliquer surtout par la difficulté de préciser leur emplacement d'origine même quand on connaît celui de leur découverte. Les dimensions, d'habitude modestes, ont d'ailleurs rendu ces pierres par excellence errantes. Les publications dispersées, les lectures erronées et les commentaires insuffisants ont contribué à rendre cette documentation peu accessible. Les bornes-limites présentées ici ne sont pas inédites. Mais il paraît utile d'en reprendre le commentaire, puisque les éléments qui y sont contenus n'ont pas été pris en considération par les chercheurs.

1. — Constantinople. Küçük Köy.

Bornes du domaine de Kalamousos appartenant à Dexikratès et à Ourbikios (début du VIe s.).

Plaque de marbre mutilée en bas et à gauche. Ht. 36 ; ép. 21. Découverte dans la banlieue européenne de Constantinople, aux alentours de Küçük Köy, et déposée à la collection de l'Institut archéologique russe de Constantinople avant 1899 ; aujourd'hui la pierre fait partie de la collection de l'Ermitage de Leningrad, no ω819. Cf. le catalogue de l'exposition *Iskusstvo Vizantii v sobranijah SSSR* I, 1977, no 127 (sans reproduction). Je dois cette dernière information à l'obligeance du professeur C. Mango.

G. N. Begleri, *IRAIK*, 4, 1899, 2, p. 105-108, fac-similé (cf. V. Beševliev, *Spätgriechische und spätlateinische Inschriften aus Bulgarien*, Berlin 1964, p. 126, simple mention).

+ Ὅροι τῶν Καλα-
μούσου διαφέ-
ροντες Δεξικρ-
άτου τῷ ἐνδο-
ξ(οτάτου) πατρικίου
κ(αὶ) Οὐρβικίου τοῦ
ἐνδοξ(οτάτου) ἀπὸ
πρεποσίτων
[ἀ]πὸ ὑπάτων.

Bornes du domaine dit de Kalamousos appartenant à Dexikratès, le très glorieux patrice, et à Ourbikios, le très glorieux ex-préposite, ex-consul.

Lettres gravées profondément. L. 4 *lege* τοῦ ; l. 8 *lege* πραιποσίτων.

Le domaine dit de Kalamousos appartenait à Dexikratès et à Ourbikios et le finage entre leurs propriétés était gravé sur une seule face de la pierre. Begleri signale que la pierre a été découverte à une profondeur de trois mètres sous terre, aux alentours de Küçük Köy, au carrefour d'Eyüb[1], mais l'emplacement d'origine n'est pas exactement connu[2].

Les personnages que nomme l'inscription sont mentionnés par d'autres sources ; pourtant les notices que les chercheurs modernes leur ont consacrées n'ont pas pris en considération cette borne.

Deux personnes sont connues sous le nom de Dexiokratès-Dexikratès. Sous Théodose II, le patrice Dexiokratès possédait un quartier à Constantinople et y fit construire une église et un asile de vieillards[3]. Le même nom, sous une forme un peu altérée, c'est-à-dire Dexikratès, est celui du consul de 503[4]. Ce qu'on sait de l'autre propriétaire, Ourbikios, prouve que le Dexikratès mentionné sur la borne est le second.

Le nom d'Ourbikios est porté par des personnages illustres. Parmi les sénateurs qui ont suivi Constantin, les sources tardives de caractère légendaire citent un Ourbikios[5]. Sous Anastase nous connaissons : *a)* Ourbikios, ex-consul et patrice, *magister utriusque militiae per Orientem* et auteur de livres sur la stratégie militaire. Le même est mentionné comme fondateur de l'église de la Théotokos à Constantinople[6] ; *b)* l'eunuque Ourbikios, *praepositus sacri cubiculi* sous sept empereurs. Sa carrière a été minutieusement retracée par E. Honig-

1. Cf. la carte VIII de R. Janin, *Constantinople byzantine*[2], Paris 1964.
2. D'après Begleri, *op. cit.*, p. 106, à proximité des lieux d'où provient la plaque, un ruisseau, appelé Revma, traversait une petite vallée et aboutissait aux rivières Varvis et Kydaris ; des roseaux abondaient sur les deux rives. Ce nom de personne Kalamousos a probablement été formé sous l'influence de l'aspect du terrain : καλάμια-Καλαμοῦσος.
3. R. Janin, *La Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin* I 3, *Les Églises et les Monastères*, Paris 1969, p. 87-88, 552-554. J. R. Martindale, *The Prosopography of the Later Roman Empire* (= *PLRE*) II, Cambridge 1980, Addenda, p. xxxvii-xxxviii : Dexiocrates, patricius E/M V.
4. Martindale, *PLRE* II, p. 357. V. Grumel, *La chronologie*, Paris 1958, p. 353.
5. G. Dagron, *Naissance d'une capitale*, Paris 1974, p. 122, n. 1.
6. Martindale, *PLRE* II, p. 1190.

mann[7]. Le titre de préposite ne laisse aucun doute que c'est de lui qu'il s'agit sur la pierre de délimitation. Ourbikios fut cubiculaire entre 439 et 449, *praepositus sacri cubiculi* à partir de 449 et, avec interruptions, presque jusqu'à la fin du siècle. En 478 il reçut de l'impératrice Ariadnè l'ordre d'assassiner Illus ; c'est grâce à lui que l'empereur Anastase fut élu en 491. Le Phrygien Epinicus administrait la fortune immense de cet eunuque influent, qui devint bienfaiteur du monastère des Rufinianes[8].

Qu'il ait déjà cessé d'être préposite, c'est ce que confirme le titre ἀπὸ ὑπάτων que porte Ourbikios. On sait que, selon les lois de Zénon et Anastase, le *cubicularius sacri palatii* était admis au rang sénatorial seulement à la retraite[9].

Ourbikios est attesté encore en 505 par deux passages de Josué le Stylite qui rapporte qu'« Urbicius, minister imperatoris » s'est rendu à Jérusalem, à Amida et à Édesse[10]. Le fait qu'Antiochus est mentionné, en 499, comme *praepositus sacri cubiculi* nous conduit à penser qu'Ourbikios était en retraite lors de son voyage en Orient et que sa mission eut alors un caractère extraordinaire (il est mentionné par Josué le Stylite comme « minister » et non pas comme « praepositus sacri cubiculi »).

C'est donc vers le début du VIe s. qu'il faut dater la borne où Dexikratès est mentionné comme patrice et Ourbikios comme ex-consul.

2. — THRACE ORIENTALE. TCHATALDJA-TCHAOUCHLI.

Bornes du territoire de Philéa et Derkos et des pâturages d'Ourbikios Tzountzoulakios (XIe-XIIe s.).

A. Colonne de pierre blanche. Ht. 91, ép. 125 (Stamoulis) ; long. 157, diamètre 30 (Papaïoannidis). Provenant de Métrai (Tchataldja), sous la sainte table de l'église. En 1926 à Topsin, dans la cour de l'église de Saint-Georges.

Collection A. A. STAMOULIS, Θρᾳκικά, ἤτοι Συλλογή Εἰδήσεων περί Θρᾴκης καί Θρᾳκῶν (Archives de l'Académie d'Athènes), vol. 35, 100 (cf. 125, 129, 163). G. SEURE, *RA*, 19, 1912, p. 331-332, nº 31 (copie communiquée par Stamoulis). [K. Papaïoannidis], Αἱ ἀρχαιότητες τῆς 'Ανατολικῆς Θρᾴκης, dans Νεολόγος Θεσσαλονίκης, nº 310, 26, 1926. Cf. L. ROBERT, *Hellenica* X, 1955, p. 34, n. 3, p. 41-42, n. 6.

7. *RÉB*, 7, 1949-1950, p. 47-52, 212-213. ID., *RE*, *s.v.* Urbikios 3, col. 992-994. MARTINDALE, *PLRE* II, p. 1188-1190.
8. *Vie d'Hypatios* par Callinicos, éd. G. Bartelink (Sources chrétiennes 177), p. 118-120, 126.
9. J. DUNLAP, *The Office of the Grand Chamberlain in the Later Roman and Byzantine Empire*, University of Michigan, 1924, p. 193. A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire* II, Oxford 1964, p. 569-570.
10. Cf. HONIGMANN (cité n. 7), p. 212-213.

+ Ὁροθέσιον χωρίου
Φιλίας καὶ Δέρκων κ-
ίμενον εἰς τὴν
4 Λάμπουσαν κα-
ὶ εἰς τὰ βουνόμι-
α Οὐρϐικίου Τζο-
υτζουλακίου +

L. 1-2 + ὥριο[ν] Φιλία|ς καὶ Δέρκων Seure, d'après la copie de Stamoulis : + ωΡΙΟΥ ; Robert propose χωρίου ; + Ὁροθέσιον χωρίου | Φιλίας καὶ Δέρκων Papaïoannidis, dans Νεολόγος Θεσσαλονίκης, ayant vu la pierre en 1926 dans la cour de l'église de Topsin. Nous adoptons cette lecture au lieu de ὥριο(ν) qui ne signifie pas finage.

Stamoulis a copié le texte le 20 août 1899 (notice autographe, vol. 35) ; la pierre servait alors de pied à la sainte table de l'église de Métrai. Les mesures que donne Stamoulis correspondent à la partie apparente alors. En 1926 Papaïoannidis a pu mesurer la pierre dans toute sa longueur et donner la lecture de la première ligne ; il signale d'ailleurs que la partie écrite est de 90 cm de hauteur.

B. Colonne de dimensions inconnues, provenant de Tchaouchli, métairie située à 3 h 30 au Nord de Silivri, près de l'hagiasma de Saint-Jean-le-Théologien.

Collection A. A. Stamoulis, vol. 35. G. Seure, *RA*, 19, 1912, p. 331-332, nº 32.

1. ΟΡΟΙ | ΟΥΡΙΚΙ | ΟΥΤΖΟΥ | ΤΖΟΥΛΑΟΥ
2. ΕϽϹΥΠΟ | ΟΥϹΚΕΠΗϹΤΑΛΜΟϹΘΗΤΑ | ΑΚΙΜΕΝΟΝΕΙ | ΥΡΒΙΚΙΟΥΤΖΟ-ΟΥΛΑΚΙΟΥ.

La copie de ces textes, déposée dans la collection Stamoulis (vol. 35) a été effectuée, à la demande de Stamoulis, par Milt. Photiou comme le montre la lettre adressée par ce dernier à Stamoulis le 16/29 Avril 1906 et dans laquelle il note : « ... près de l'hagiasma, à dix minutes de l'église de Tchaouchli, se trouvent trois colonnes ; sur une seule de ces colonnes, de grandes lettres sont gravées profondément en majuscules que j'ai copiées. En haut se trouvent : ΟΡΟΙ..., etc. Sur le devant, les lettres ΕϽϹΥΠΟ..., etc. ; d'autres lettres, plus nombreuses, sont cachées sous la terre ... ». Stamoulis a communiqué cette copie à Seure.

La première partie peut être transcrite :

Ὅροι | Οὐρ[ϐ]ικί|ου Τζου|τζουλα[κί]ου.

La deuxième partie est selon nous incompréhensible. Seure transcrit : ους κ' ἐπὴ στα[θ]μο[ὺ]ς θῆτα. | Α' κίμενον εἰ[ς τὰ βουνόμια Ο]|ὑρϐικίου Τζο[υτζ]ουλακίου.

Les deux bornes A et B mentionnent : *a)* l'extension du territoire de Philéa et Derkos qui s'étendait jusqu'aux pâturages pour bovins d'Ourbikios Tzountzoulakios, dans la région de Tchataldja ; *b)* les bornes d'Ourbikios Tzountzoulakios. Il nous paraît difficile de retenir les explications de Seure[11], à savoir que les terrains d'élevage d'Ourbikios comprenaient des constructions nécessaires pour abriter les troupeaux de bœufs et leurs gardiens, soit neuf fermes ou étables (σταθμοὶ θῆτα).

11. G. Seure, *RA*, 19, 1912, p. 332.

Le nom de lieu Lampousa, jusqu'où s'étendait le territoire de Philéa et Derkos, a été expliqué par G. Seure comme une épithète : « champs de labour (λάμπουσα, sous-entendu γῆ, expression analogue à la nôtre : avoir des biens au soleil...) ». Suivant L. Robert, nous considérons Λάμπουσα comme un nom de lieu. D'après une notice de la collection Stamoulis (volume 100), Lampousa se trouvait à l'emplacement du village de Nakkas, à 7 km au Nord-Est de Tchataldja. Cette identification nous paraît acceptable parce qu'elle convient bien au lieu de trouvaille de la borne ainsi qu'à l'aspect du terrain. C'est de cette région que proviennent des reliefs votifs à Zeus ἐναύλιος pour les troupeaux (ὑπὲρ τῶν θρεμμάτων). L. Robert signale que « la région entre le lac de Derkos au Nord et les lacs de Çekmece au Sud ... est un pays de vallonnements nus pour l'élevage des troupeaux »[12].

Sans reprendre en détail l'histoire des deux localités, notons que Derkos se trouve à 32 milles de Constantinople au Sud-Ouest du lac du même nom, ou lac de Philéa (Philéatinè selon Zosime) ; sa fondation remonterait à Anastase, sans preuve expresse. Derkos est attesté comme archevêché en 787 et comme métropole entre 1365 et 1379[13]. Philéa, petite localité maritime au Nord-Est du lac, ἐμπόριον de Dercos, est nommé χωρίον dans la *Vie de saint Cyrille le Philéote*[14]. Ses habitants se réfugièrent à la forteresse de Derkos lors des invasions du XIe s. En 1166 Jean de Derkos avait demandé le transfert de son siège à Philéa, son πρωτοπαπαδίκιον, parce que ce dernier était plus peuplé[15].

La mention du propriétaire des pâturages pour bovins, Ourbikios Tzountzoulakios, pose des problèmes puisque son nom de baptême est répandu pendant l'époque protobyzantine (cf. *supra*, p. 400) mais rare pour des périodes postérieures. Au contraire son nom de famille, sous une forme un peu altérée, est bien connu à partir du XIe s. Les sources mentionnent Andronic Tzintziloukès, à qui la place de Laodicée avait été remise en 1099[16]. Le moine Cosmas Tzintziloukès, qui jouissait de la confiance de Michel IV, fut envoyé par Constantin Monomaque en 1045 au Mont Athos pour résoudre les problèmes athonites. C'est probablement le même moine, originaire ou propriétaire du village de Tzentzéloukion, qui fonda le monastère de la Vierge Tzentzéloukiotissa[17], dans la province ecclésiastique de Rhodope, proche de Mosynopolis et mentionné

12. L. Robert, *Hellenica* X, 1955, p. 34.

13. Sur Derkos voir A. Gaïtanou-Gianniou, Ἡ ἐπαρχία Δέρκων, dans Θρακικά, 12, 1939, p. 161-209. R. Janin, article « Dercos » dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques* XIV (1960), col. 314-317. V. Laurent, *Le Corpus des sceaux de l'Empire byzantin* V 3, Paris 1972, p. 159. Sur Philéa et Derkos : Cf. L. Robert, *Hellenica* X, 1955, p. 31. *Vie de saint Cyrille le Philéote* (cf. n. 14), p. 15-18.

14. *La vie de saint Cyrille le Philéote, moine byzantin († 1110). Introduction, texte critique, traduction et notes*, par E. Sargologos (Subsidia hagiographica 39), Bruxelles 1964, 2, 2 ; 32, 1 ; 50, 1.

15. Rhallis-Potlis, Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων II, Athènes 1852, p. 147-8 ; III, Athènes 1853, p. 487.

16. Anne Comnène, *Alexiade*, éd. Leib III, p. 34-36.

17. Cf. les sceaux de la Néa Moni et de Cosmas Tzintziloukios dans V. Laurent, *op. cit.*, nos 1270, 1271.

en 1294 dans un acte d'Esphigménou[18]. Basile Tzintziloukios le chartulaire est mentionné dans les sources du XIIe s.[19].

Vu l'état de notre documentation nous pensons que le territoire de Philéa et Derkos s'étendait jusqu'à Tchataldja et jusqu'à la propriété d'Ourbikios Tzountzoulakios, dont la délimitation remonte peut-être au XIe ou XIIe s.

18. *Archives de l'Athos* VI. *Actes d'Esphigménou*, éd. J. Lefort, Paris 1973, Appendice E, p. 194-196.
19. Cf. la bibliographie réunie par Ch. ASTRUC, « Un document inédit de 1163 sur l'évêché thessalien de Stagi. *Paris. Suppl. gr.* 1371 », *BCH*, 83, 1959, p. 226-228.

DE CHALCÉDOINE À NICOMÉDIE

Quelques inscriptions négligées

par Denis FEISSEL

L'épigraphie de la péninsule bithynienne, partagée entre les territoires de Chalcédoine à l'Ouest, de Nicomédie à l'Est, a récemment été rassemblée en deux corpus. Après celui des inscriptions de Nicomédie, avec son territoire, publié par F. K. Dörner au tome IV des *Tituli Asiae Minoris*[1], en 1980 parut celui de Chalcédoine, dû à R. Merkelbach, volume 20 de la collection des *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*[2]. Le partage intervenu entre les éditeurs, bien que le tracé de la frontière entre les deux territoires ne soit pas parfaitement connu[3], attribue à Chalcédoine le littoral de la Propontide jusqu'à Panteichion, le reste de la péninsule, plus à l'Est, revenant à Nicomédie.

Les inscriptions de l'une et l'autre cité offrent un aspect bien différent. Nicomédie, métropole du Haut-Empire, possède pour les trois premiers siècles une documentation massive, qui se restreint à l'époque byzantine[4]. Chalcédoine

1. F. K. DÖRNER, *TAM* IV 1 ; *Peninsula Bithynica praeter Calchedonem, Nicomedia et ager Nicomedensis*, Vienne 1978.

2. R. MERKELBACH, avec la collaboration de F. K. Dörner et S. Şahin, *Die Inschriften von Kalchedon*, Bonn 1980. En abrégé : *I. Kalch.* On consultera également S. ÖĞÜT et S. ŞAHIN, « Katalog der bithynischen Inschriften im archäologischen Museum von Istanbul », *Epigraphica Anatolica*, 5, 1985, p. 97-124, et 8, 1986, p. 109-128 (à suivre), avec une bibliographie des inscriptions de Chalcédoine et Nicomédie publiées après les deux corpus (*op. cit.*, 1985, p. 98). La première partie, consacrée à la péninsule bithynienne, est entièrement parue. On y trouvera les n[os] 36 et 37 du présent article, mais non les n[os] 15 et 52 ; il y manque également *I. Kalch.*, 75, 111, 116, 117 et 123, conservés au même musée.

3. Il est certain que Panteichion (Pendik) appartenait à Chalcédoine et Dakibyza (Gebze) à Nicomédie, ainsi probablement que la presqu'île de Tuzla (carte p. 407). Un milliaire trouvé à Gebze (*TAM* IV 1, 14) pouvait donner à croire que le territoire de Nicomédie se terminait là, à 31 milles de Nicomédie. Une série de nouveaux milliaires, découverts en 1982, prouve que la formule *restituit a Nicomedia ad fines* était en fait répétée sur toute la longueur de la route (cf. S. ŞAHIN, *Epigraphica Anatolica*, 1, 1983, p. 41-54 : « Acht Meilensteine aus Libyssa »).

4. Dans *TAM* IV 1, les *tituli christiani* forment la fin du recueil, n[os] 352-373. Plusieurs proviennent de villages situés au Nord de la ville. Pour la côte de la Propontide, voir ci-dessous n[os] 46-56.

au contraire connaît un brusque essor avec la fondation de Constantinople dont elle tend à n'être plus qu'un faubourg asiatique. C'est ce que reflète imparfaitement le récent corpus, quoique les inscriptions chrétiennes y occupent une place déjà considérable[5]. Que ce soit entre Chalcédoine et Panteichion, ou même plus à l'Est, où le corpus de Nicomédie aurait dû prendre le relais, d'assez nombreux documents ont échappé aux éditeurs, faute surtout d'avoir systématiquement dépouillé les travaux de savants de Constantinople parus à la fin du XIXe s. et au début du XXe. On doit notamment à deux d'entre eux, Xénophon A. Sidéridis (qui signe aussi Sidéropoulos)[6] et Ioannis P. Miliopoulos, d'importantes contributions à la topographie ancienne de cette région et à son exploration archéologique. Le fait qu'elles se trouvent enfouies presque toutes dans le rare périodique du Syllogue littéraire de Constantinople[7] peut expliquer l'oubli où elles sont tombées. La plupart, cependant, n'avaient pas échappé aux meilleurs connaisseurs de la « banlieue asiatique » de la capitale, les Pères Jean Pargoire et Raymond Janin[8].

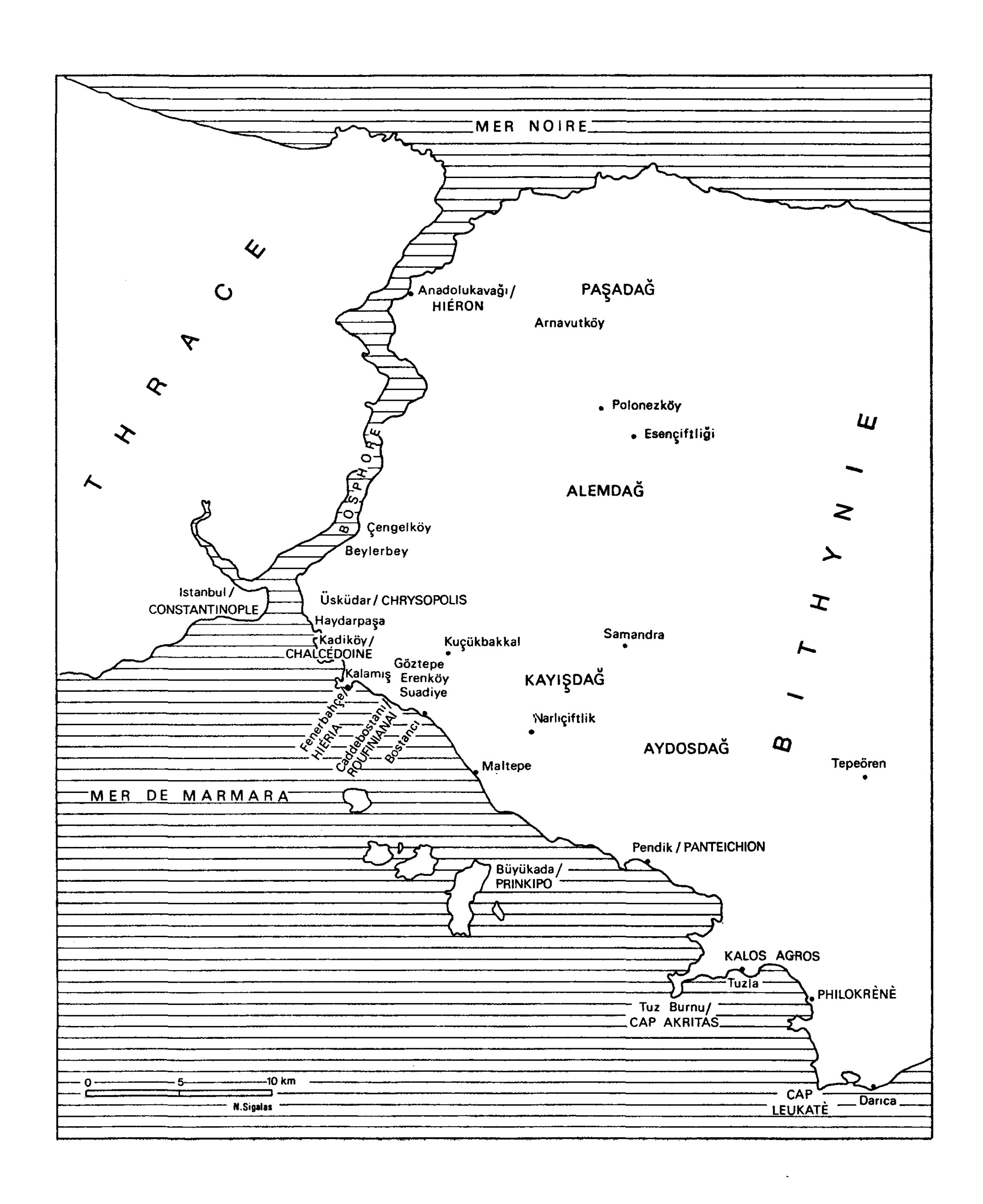
Souhaitant rendre accessibles ces documents très peu connus, il a fallu nous contenter le plus souvent de reproduire, en les calquant, les fac-similés des précédents éditeurs, sauf lorsque des recherches au Musée d'Istanbul nous ont permis de réviser et de photographier les pierres. Il appartiendra à d'autres de procéder sur place à de nouvelles prospections, que rendent difficiles aussi bien l'urbanisation vigoureuse du littoral que le caractère militaire d'une partie de la presqu'île. Suivant un découpage géographique commode, sinon rigoureux, les inscriptions seront classées en trois sections : 1) Chalcédoine (Kadiköy) et Chrysopolis (Üsküdar), avec leurs environs à l'Est et au Nord-Est. 2) Le littoral de la Propontide, les îles et l'arrière-pays jusqu'à Panteichion. 3) Le cap Akritas, le cap Leukatè, Nicomédie. Pour faciliter les références, on a numéroté en chiffres gras, de 1 à 58, les inscriptions manquant aux corpus, non sans insérer à leur place géographique, certaines inscriptions déjà rééditées dans les *Inschriften von Kalchedon (I. Kalch.)* lorsqu'elles appelaient de nouvelles précisions. Seuls ont été traduits quelques documents d'interprétation délicate.

5. *I. Kalch.* 21-26 (constructions et « kleine Texte ») ; 75-100 (épitaphes, surtout de Hiéria-Fenerbahçe) ; 105-112, 114-118, 120-121 (surtout de Panteichion) ; les n°s 108 et 115, épitaphes néo-grecques, n'ont pas leur place dans un recueil de ce genre.

6. Sur X. A. Sidéridis (1851-1929), une nécrologie et une bibliographie de 34 titres ont été publiées par E. Stéphanou, *ÉO*, 29, 1930, p. 79-83.

7. Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος. En abrégé : *Syll. Const.* (ailleurs *EPhS*, ΚΕΦΣ).

8. Nous renverrons constamment, comme l'a fait à l'occasion R. Merkelbach, à l'ouvrage posthume de R. Janin, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins* (1975), sans répéter la bibliographie qu'on y trouvera pour chaque site. En abrégé : Janin 1975.


MER NOIRE
THRACE
BITHYNIE
BOSPHORE
Anadolukavağı / HIÉRON
PAŞADAĞ
Arnavutköy
Polonezköy
Esençiftliği
ALEMDAĞ
Çengelköy
Beylerbey
Istanbul / CONSTANTINOPLE
Üsküdar / CHRYSOPOLIS
Haydarpaşa
Kadiköy / CHALCÉDOINE
Kuçükbakkal
Samandra
Göztepe
Kalamış
Erenköy
Suadiye
KAYIŞDAĞ
Fenerbahçe / HIÉRIA
Caddebostanı / ROUFINIANAI
Bostancı
Narlıçiftlik
AYDOSDAĞ
Tepeören
Maltepe
MER DE MARMARA
Pendik / PANTEICHION
Büyükada / PRINKIPO
KALOS AGROS
Tuzla
PHILOKRÈNÈ
Tuz Burnu / CAP AKRITAS
0 5 10 km
N.Sigalas
CAP LEUKATÈ
Darıca

I. DE CHALCÉDOINE À L'ALEMDAĞ

De part et d'autre du promontoire où fut fondée Chalcédoine se trouvent de nos jours Haydarpaşa au Nord, Kalamış au Sud[9].

HAYDARPAŞA.

I. Kalch., 22, dédicace d'un martyrion de Saint-Christophe, ne provient pas de Haydarpaşa, mais en réalité de Bostancı köprü, sur la côte à une douzaine de kilomètres au Sud-Est de Chalcédoine. J'en ai donné une édition nouvelle, d'après une copie de Mordtmann, en reprenant le commentaire de la date finale (cf. *BCH*, 108, 1984, p. 566-571).

I. Kalch., 24, fragment d'invocation pour Thodoros *(sic)*, figurait sur un cadran solaire. Il fut republié par le même J. Gottwald[10], *BZ*, 17, 1908, p. 486, nº 8. « Les rayons correspondent aux chiffres des 11ᵉ et 12ᵉ heures, qui manquent; le troisième rayon porte encore nettement le chiffre I (10), le précédent, Θ (9), apparaît encore, bien qu'en partie seulement. »

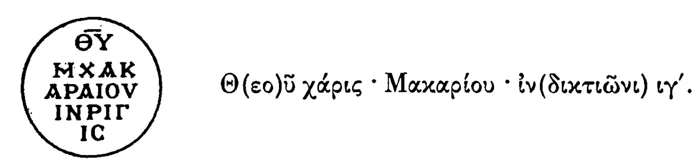
I. Kalch., 99, épitaphe de la Paphlagonienne Chrysomilla. Outre la bonne édition de Gottwald, on possède également un fac-similé, moins complet, de Miliopoulos, *BZ*, 14, 1905, p. 73. Le même auteur a en outre publié là plusieurs briques et fragments de marbres (ci-dessous nᵒˢ 1 à 5).

1. Fragment de plaque de marbre. MILIOPOULOS, *loc. cit.*, sans restitution.

[Χαίρετε] | παροδ[ῖται] | + Ἐνθ[άδε] - - -

2. Briques estampillées.

3. Brique trouvée sur la côte près de la caserne Selimiye.



Θ(εο)ῦ χάρις · Μακαρίου · ἰν(δικτιῶνι) ιγ'.

Deux estampilles de disposition identique ont été publiées par V. Laurent, *Échos d'Orient*, 35, 1936, p. 229-230, fig. 3. Au lieu du nom Makarios, on y lit ceux de Martyrios et de Bosporia; toutes deux sont datées d'une 12ᵉ indiction.

9. Carte chez JANIN 1975, p. 30.
10. Sur l'activité de J. Gottwald, à Péra et en Cilicie, voir L. ROBERT, *BCH*, 102, 1978, p. 452, n. 2.

4. Près du pont de la rivière de Chalcédoine (Kurbağalıdere), dans les ruines d'une église byzantine, fragment de marbre. MILIOPOULOS, *op. cit.*, p. 74, sans restitution.

['Ενθάδε κῖτε ἡ] δούλη | [τοῦ Θεοῦ Ε]ὐφημία +

Ce nom n'était naturellement pas rare dans la cité de sainte Euphémie.

5. « Un peu plus haut, au pied du Palais d'été, où sont aussi des ruines d'époque byzantine », brique au nom de Θωμᾶ *(ibid.)*.

KALAMIŞ.

I. Kalch., 77, épitaphe métrique d'un Eutropios, est également reproduite, d'après l'édition d'A. Leval, par Cougny en appendice à son *Anthologie Palatine*, III, p. 597, et par Delehaye, *Les saints stylites* (1923), p. LXXXVII. Le texte est garanti en outre par deux copies indépendantes : celle de J. Pargoire (publiée par A. Vogt, *Anal. Boll.*, 28, 1909, p. 11, n. 1) et celle de G. Lambakis, ΔΧΑΕ, 10, 1911, p. 44, nº 428.

CHRYSOPOLIS (ÜSKÜDAR).

6. *Épigramme sur un nymphée (?).*

Inscription sur marbre, bien gravée, copiée par Sestini dans l'escalier d'entrée du khan Eski Valide Sultan. D'après la copie de D. SESTINI, *Lettere scritte dalla Sicilia e dalla Turchia* VII (1784), p. 20 *(non vidi)*, B. PACE, *Annuario della Scuola arch. di Atene*, 3, 1916-1920, p. 250, nº 6.

] πηγῶν [
]ιν ἐνν[αέ]ταις [
]γα γλυκύθυμος [
4]νην δ' ἀμφοτερω[

L. 2 *novem annorum* Sestini ; ἐνν[έα] ταῖς... (?) Pace.

La mention de sources (l. 1) et des habitants (l. 2) de Chalcédoine ou de Chrysopolis permet de ranger ce fragment parmi les épigrammes de l'époque impériale ou du Bas-Empire relatives à l'aménagement de fontaines ou de bains.

7. *Épitaphe de l'évêque Zénon.*

Sarcophage mutilé, remployé dans une fontaine derrière la mosquée de Mihrimah. La fontaine se trouvait au pied du médrésé de la mosquée. J'ai en vain cherché à revoir la pierre, le médrésé faisant aujourd'hui (1982) office d'hôpital. Inscription entourée d'une *tabula ansata*. X. SIDÉROPOULOS, *Syll. Const.*, 19, *Suppl.*, 1891, p. 27, nº 6, avec fac-similé.



[+ Ζ]ήνω|νος ἐπ|[ι]σκόπου.

Il y a lieu, très probablement, d'ajouter le nom de Zénon à la liste fort incomplète des évêques de Chalcédoine (cf. R. Janin, *Dict. hist. géogr. eccl.* XII, 1953, *s.v.* Chalcédoine, col. 274-277).

Les n[os] 8 à 11 proviennent de la côte asiatique du Bosphore, au Nord d'Üsküdar (cf. Janin 1975, carte p. 6).

ÇENGELKÖY.

8. *Stèle funéraire à relief de banquet.*

Stèle remployée au-dessus de la porte centrale de l'église. Ht. 33 ; larg. 22 cm. À droite, homme couché, tenant de la main droite une couronne ; à gauche, femme assise. Inscription sous le relief. I. MILIOPOULOS, *Syll. Const.*, 29, 1907, p. 227-227.

Διονύσιος Ἀπο|λωνίου Λευκίδι | Λευκίου · ζῇ.

ENVIRONS DE BEYLERBEY.

9. *Épitaphe de Kyriakos, fils d'Eumèdès (V[e]-VI[e] s.).*

À l'hagiasma de la Zôodochos Pègè, plaque de marbre. I. MILIOPOULOS, *op. cit.*, p. 229.

[+ Ἐ]νθά[δε κατ]|άκιτε Κυρια|κὸς υἱὸς Εὐ|μήδου.

10. Au même endroit, chapiteau à monogramme. MILIOPOULOS, *ibid.*



11. *Cinq briques estampillées.*

Au même endroit. MILIOPOULOS, *ibid.*, copies sujettes à caution.

(1) + ΙΝΣΙV (2) + [Ἀνδρό]ΝΙΚΟC

(3) ΚΥΡΙΑΚΟΥ ΤΙΕΩΣ (4) ΚΩΝ CTANS (5) THC NEA

HIÉRON.

Pour illustrer les relations, évidemment constantes, entre le territoire de Chalcédoine et la côte thrace de la mer Noire, on dispose d'une nouvelle épitaphe chrétienne d'Odessos (V. Beševliev, *Izvestija na narodnija Muzej-Varna*, 11, 1975, p. 148-149, n° 2) : Ἐνθάδε κατάκηṭ[αι ὁ τῆς] | μακαρήου *(sic)* μνήμης [......] | γενάμενος ναύκλ[ηρος το]|⁴ῦ ἐμπορίου Ἱεροῦ υ[ἱὸς Ζω]|τικοῦ γεναμέν[ου πραγμα]|τεύτου τω[- - -]. L'éditeur n'a pas cru possible de localiser cet *emporion.* Il s'agit en fait du port bien connu de Hiéron, au débouché du Bosphore sur la mer Noire (cf. Janin 1975, p. 10).

ARNAVUTKÖY[11].

L'épitaphe juive *I. Kalch.*, 75 a été souvent reproduite, toujours d'après l'édition de Sidéropoulos. Signalons également celle de J. Ebersolt, *Mission archéologique de Constantinople* (1921), p. 51, nº 7, qui retrouva la pierre au Musée d'Istanbul, où je l'ai révisée à mon tour (**pl. I, 1**)[12].

Ἐνθάδε
κατάκητ[ε]
Σανβάτις,
ὑγὸς Γερω-
ντήου πρ(εσβυτέρου),
γραματεὺς
κὲ αἰπησ(τ)-
άτις τῶν
παλεῶν ·
ἠρίνη.

L. 4 ΥΓΟС pour υἱός, cf. D. FEISSEL, *Riv. arch. crist.*, 58, 1982, p. 373, n. 78. L. 5. π(ατ)ρ(ὸ)ς Ebersolt. L. 7 ΑΙΠΗСΠ sur la pierre ; ΚSΑΙΠΗСΤ Sidéropoulos ; *lege* ἐπιστάτης. On reconnaît sous l'inscription, outre la menorah et la palme, la trompette et un objet rond mal caractérisé (cédrat ?).

MUHACİRKÖY (BULGARKÖY).

I. Kalch., 100, fragment perdu, a été restitué : [- - διαφ]έροντες τῶν Ῥούφου ἤγουν Συνπλικίου. On s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une épitaphe[13]; mais la bonne lecture [διαφ]έροντες[14], puis le nom d'un domaine, dit de Rufus ou de Simplicius probablement d'après des propriétaires successifs[15], prouvent qu'il s'agit d'une borne. De fait, G. Millet a justement restitué[16] : [Ὅροι διαφ]έροντες, en comparant à Sélymbria[17] : Ὅροι διαφέρω(ν)τες τῶν Ζημωκάρτου. Voir, en Bithynie même, la borne d'un monastère[18] : Ὅροι δηαφέροντες μονῆς τῶν Ἀστερίου.

ESENÇİFTLİĞİ.

12 (pl. I, 2). *Bornage au lieu-dit* Mandrai *(IIe-IIIe s. ?).*

Dans la région de l'Alemdağ, au Sud-Est du village de Polonezköy (autrefois Adambol), au lieu-dit Esençiftlik[19]. « Une stèle de pierre noire dure, de forme presque ovoïde, porte

11. On distinguera ce « village des Albanais », près de l'Alemdağ, d'un autre Arnavutköy, sur la rive européenne du Bosphore. Du premier provient une autre épitaphe, *I. Kalch.*, 123 (*infra*, p. 421).

12. Musée d'Istanbul (inv. nº 3011, réserve 10). Plaque de marbre. Ht. 70 ; larg. 27 ; ép. 8 ; lettres 3 à 3,5 cm.

13. J. PARGOIRE, *BZ*, 8, 1899, p. 465, considérait ce fragment comme funéraire. Il excluait naturellement tout rapprochement entre le domaine de Rufus et celui de Rufin. I. MILIOPOULOS, *Syll. Const.*, 29, 1907, p. 282, a eu l'imprudence de tirer argument de l'inscription pour situer au Nord de Chalcédoine le monastère de Rufinianes (cf. *infra*, nº 36). Selon R. Merkelbach, qui reconnaît la mention d'un quartier (plus exactement d'un *proasteion*), « il n'est pas tout à fait sûr que ce soit là une épitaphe ».

14. Pargoire lisait [γ]έροντες.

15. R. JANIN, *Constantinople byzantine*², p. 504, enregistre τὰ Ῥούφου. L'éponyme serait « peut-être un des deux consuls de ce nom au vᵉ s. (457, 492) ». *Ibid.*, p. 506 : τὰ Σιμπλικίου. Voir ci-dessous τὰ Πίου (nᵒˢ 36 et 37), domaine qui lui aussi n'est connu que par l'épigraphie.

16. G. MILLET, *BZ*, 30, 1929-1930, p. 433.

17. G. SEURE, *BCH*, 36, 1912, p. 574, nº 29.

18. G. MENDEL, *BCH*, 25, 1901, p. 55, nº 199.

19. Sidéropoulos décrit ainsi les lieux : « À droite en allant à Adambol, sur trois éminences contiguës couvertes de buissons et de broussailles se trouvent des marbres épars, jadis utilisés dans des construc-

l'inscription suivante en lignes ni toujours droites ni toujours partant du même point, et en lettres de 20 cm [*sic*] de haut. »

X. Sidéropoulos, *Syll. Const.*, 19, *Suppl.*, 1891, p. 18-19, avec fac-similé et commentaire pertinent (de là Th. Reinach, *REG*, 1893, p. 286).

Ἐπὶ Δη|μέ(α)ς Κασ̣|τῆνος |[4] διετάξα|το ἀθάνα|τον ὅρον ἑ|αυτῷ τεθῖ|[8]νε ἐν Μά|νδρες, ὅν|τινα ἐπι|γινώσ|[12]κι ὁ χῶ|ρος κὲ ΑΡ (?) | πόλις, | μαρτυρή|[16]σι παντε[πό]|πτης Ἥλιο[ς]· | τὸν δὲ ὅρο[ν] | κατειέρω[σε] |[20] Πηροβρης | Ἀνδρέου | ἱερεύς.

L. 1 Ἐπιδημέας Sidér. ; ἐπ(ε)ὶ Δημέας Reinach ; lire Δημεις ? L. 13-14 κὲ Ἄρπολις Sidér. ; (? ἡ πόλις ?) Reinach. L. 19 pour καθιέρωσε.

Attendu que Dèméas Kastinos a ordonné que lui soit posée au (lieu-dit) « Les Enclos » une borne perpétuelle, que reconnaît le village et la cité (?), sera témoin le Soleil qui surveille toutes choses. Pèrobrès fils d'Andréas, prêtre, a consacré la borne.

L. 4. Le verbe διατάττομαι, comme διατίθεμαι, peut indiquer des dispositions testamentaires. Aux exemples de LSJ, *s.v.*, on peut ajouter *IGLS* IV, 1254, à Laodicée de Syrie au IIIe s., où l'interdiction de vendre, donner ou hypothéquer le sarcophage est introduite par διετα[ξ]άμην. Rien toutefois, dans l'inscription de Mandrai, ne prouve qu'il s'agisse de dispositions posthumes.

L. 5. La borne est dite ἀθάνατος, « immortelle », terme juridique assez rare pour signifier la validité perpétuelle[20].

L. 8-9. Le toponyme Mandrai, « Les Enclos », « Les Bergeries », n'est pas rare dans l'Asie Mineure antique et byzantine, comme de nos jours le synonyme turc *ağıl*[21].

L. 12-14. Les dispositions relatives au bornage ont été entérinées par les autorités du village. Pour ce sens du mot χῶρος, voir par exemple Le Bas-Waddington, 1745 (cité par LSJ, *s.v.*), avec les noms de sept χῶροι de Troade. Plutôt qu'à l'intervention de la cité, mieux vaut peut-être songer ensuite à un toponyme Ἄρπολις (Sidéropoulos) ou Κεάρπολις (?).

L. 15-17. La borne de Mandrai était placée sous la surveillance du Soleil, de peur qu'elle ne soit déplacée frauduleusement. On trouve l'épithète παντεπόπτης appliquée au Soleil en Égypte, où le dieu Mandoulis est assimilé à Ἥλιον τὸν παντεπόπτην δεσπότην (É. Bernand, *Inscr. métriques de l'Égypte*, no 166, 17); en Syrie dans une dédicace des environs de Gérasa[22]; Apollon Hèlios est παντόπτης

tions, des fragments de colonnes et diverses pierres. Cet endroit est révéré des habitants d'alentour. » L'auteur considère l'inscription comme apportée d'ailleurs et compare le cas de plusieurs cimetières ottomans de la même région où sont rassemblés des vestiges d'origines différentes. Il explique le nom de Polonezköy par la venue de réfugiés polonais en 1841, installés là en 1847.

20. Voir plusieurs inscriptions réunies par A. P. Christophilopoulos, *Rev. int. des droits de l'ant.*, 4, 1950, p. 297-301 (cf. *Bull. ép.* 1951, 33) ; Id., Νομικὰ Ἐπιγραφικά, Athènes 1977, p. 56-61.

21. Cf. L. Robert, *Villes d'Asie Mineure* (1935), p. 80 et n. 6 (avec l'inscription d'Esençiftlik) ; sur le turc ağıl, Id., *Le sanctuaire de Sinuri*, p. 6, n. 6-7. Un domaine du même nom en Bithynie, que l'on ne peut localiser, figure dans la *Vie de saint Iôannikios* († 846), *AASS*, *Nov.* II, p. 422 C : τὸ προάστειον τὸ ἐπιλεγόμενον Μανδρῶν. On sait que cette Vie (*BHG* 935-937) est un trésor de toponymie bithynienne.

22. A. H. M. Jones, *JRS*, 18, 1928, p. 173, no 42 : Παντεπόπτῃ Ἡλίωι Λυσίμαχος Θεοφίλου ἀνήγειρεν. N'appartenant pas à la ville même, cette dédicace ne figure pas dans le corpus de Gérasa (1938). Jones citait *Iliade* Γ 277 (cf. n. 23) et comparait l'emploi chrétien de la même épithète (cf. Lampe, *s.v.*).

à Suse (*SEG* 7, 14, l. 31). Pour Chalcédoine, Sidéropoulos a indiqué très à propos que, selon Arrien, « les Bithyniens jugeaient les procès en s'asseyant face au soleil, afin d'être sous la surveillance du dieu », ὡς ἄν ὁ θεὸς ἐποπτεύοι[23].

L. 18-22. Pèrobrès était apparemment le prêtre d'un culte villageois. Ce nom thrace ne s'est encore rencontré qu'en Bithynie, dans cette inscription et deux autres de Nicée[24]. La consécration d'une borne paraît assez originale. Nombreuses sont en revanche les consécrations de monuments et de terrains funéraires, avec comme ici le verbe ἀφιερῶ. Sans que la borne de Mandrai soit pour autant funéraire, c'est avec ce genre de fondation qu'elle offre la plus grande ressemblance[25].

II. DE CHALCÉDOINE À PANTEICHION

Entre les épitaphes d'Hiéria-Fenerbahçe (*I. Kalch.*, 84-98) et les inscriptions de Panteichion-Pendik (*ibid.*, 106-121), les nos 101 à 105 du corpus, avec le no 122 de l'île de Chalki, donnent de l'épigraphie sur cette côte de la Propontide un bilan des plus décevants. La réalité est moins décourageante, du moins pour la période byzantine. Sur ce littoral autrefois jalonné de palais et de couvents[26], les vestiges épigraphiques sont loin d'être négligeables et pour des sites historiquement importants comme le monastère des Rufinianes (nos 36 et 37) ou le palais de Damatrys (no 40), viennent corroborer d'autres sources.

I. Kalch., 78, sarcophage de Michel, moine et syncelle, qui se trouvait dans une église édifiée par le patriarche Nicolas Mystikos (901-925), a été retrouvé par M. Cyril Mango dans le jardin de Sainte-Sophie. Il lui appartient d'en donner le commentaire, esquissé lors d'une conférence le 11 janvier 1983, avec notamment le rapprochement décisif de l'épigramme 21 de l'Appendice Planudéen. Bornons-nous à signaler ici un fragment d'épigramme qui pourrait se rapporter au même patriarche.

23. Arrien, *Bithynica*, fr. 25 (éd. Roos, p. 206), cité par Eustathe (éd. Van der Valk, p. 651) en commentaire à *Iliade* Γ 277 : Ἠέλιος θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς καὶ πάντ' ἐπακούεις.

24. Dans *Ath. Mitt.*, 14, 1889, p. 315 (d'où S. Şahin, *Katalog der antiken Inschriften des Museums von Iznik* II 2, 1308), Sidéropoulos a le premier reconnu le nom Πηρόβρη au lieu de Ἄπη (Κ)όβρη (Mordtmann). À l'appui de la même lecture, L. Robert, *REA*, 1940, p. 310-311, invoque, toujours en Bithynie, le nom Βιοβρης (G. Mendel, *BCH*, 1900, p. 414, no 110 : Ἐπιγένης Βιόβρεος = Şahin, *op. cit.*, 1341). Nouvel exemple S. Şahin, *op. cit.*, 1289 : Πηρόβρης Ἱππάρχου. Sur l'onomastique thrace en Bithynie, cf. L. Robert, *Rev. phil.*, 1943, p. 197-200. Encore les noms fantômes Απη Κεβρη *(sic)* chez D. Detschew, *Die thrakischen Sprachreste* (1957), p. 237.

25. Quelques exemples syriens : *IGLS* I, 171 et 172 ; II, 448 et 455. La longue inscription de 193 ap. J.-C. éditée par J. Jarry, *ZPE*, 47, 1982, p. 83-85, étend la consécration d'un sarcophage jusqu'aux limites du domaine, μέχρι ὅρων αὐτῆς. Cette fondation inaliénable remontait à la génération précédente διὰ τὸ καὶ ὑπὸ τοῦ πατρός μου ἀφιερῶσ[θ]αι τὴν αὐτὴν χώραν.

26. Cf. Janin 1975, p. 35-57 : « Côte de la Propontide ».

ENVIRONS DE FENERBAHÇE.

13. *Fragment d'épigramme (Xe s.?).*

Dans des ruines situées entre Fenerbahçe et le terrain Sarapata, à environ 200 pas du rivage, Sidéropoulos découvrit en 1880 trois fragments d'une plaque de marbre, épaisse d'un pouce, mutilée à droite et à gauche mais complète en haut et en bas.

X. SIDÉROPOULOS, *Syll. Const.*, 19, *Suppl.*, 1891, p. 26-27, n° 5, 1, en fac-similé (J. PARGOIRE, *BZ*, 1899, p. 469, même fac-similé).



]α̣τυρος χρ[
] δεσπότ(ου) Νικόλε[ω
παν]εύφημος καρα̣[

L. 1. L'éditeur songe au monastère de Saint-Michel à Satyros, fondé par le patriarche Ignace en 873/874 et dont l'emplacement n'est pas exactement fixé (cf. Janin 1975, p. 42-43 et *infra*, n°s 30-31).

L. 2. La désinence, ou un signe d'abréviation, devait surmonter le T; le nominatif ou tout autre cas sont également possibles. La même forme épique du nom est employée pour Nicolas Mystikos en *I. Kalch.*, 78.

CADDEBOSTANI.

14. Plaque de marbre offerte par Miliopoulos au Syllogue de Constantinople. Ht. 30; larg. 24 cm. I. MILIOPOULOS, *Syll. Const.*, 29, 1907, p. 282.

Τρο|φίμ|ου.

BOSTANCI.

Nous avons rappelé plus haut (p. 408) que le martyrion de Saint-Christophe (*I. Kalch.*, 22) s'élevait en fait à Bostancı köprü.

15. De Bostancı provient également une stèle funéraire du Ier s. av. J.-C., ayant appartenu à la collection Huguenin (cf. n. 39). Musée d'Istanbul (inv. n° 4134). PFUHL-MÖBIUS, *Die ostgriechischen Grabreliefs* I, n° 400, pl. 65.

Πολλία Τερτία.

ENVIRONS D'ERENKÖY (n°s 16 à 30).

Des ruines antiques sont signalées à l'ancien village d'Erenköy (İçerenköy), au Nord de la station de chemin de fer du même nom.

16. *Stèle funéraire de Kathara.*

Trouvée à l'ancien Erenköy, copiée chez un villageois de Bostancı. Relief de jeune fille, avec un chien à droite. À la suite d'un remploi, l'inscription a été surchargée d'une croix. Avrokomi Tsakalof, *BZ*, 22, 1913, p. 125.

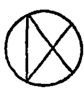
Καθάρα θυγάτηρ | Μην(οδ)ώρου | χαῖρε.

L. 2. ΜΗΝ ΔΕ ΧΩΡΟΥ éd. ; lecture douteuse.

L'auteur signale chez le même villageois un sceau de plomb du spathaire Théodosios.

17. Près du cap Saint-Georges, à l'Est de Bostancı. Monogrammes gravés sur trois cônes de terre cuite (pesons?). Tsakalof, *op. cit.*, p. 125.





18. Brique mutilée, trouvée à Kozyatağı, à l'Ouest d'Erenköy. *Op. cit.*, p. 126.

ΤΥΟΦ +

I. Kalch., 82 repose sur l'édition de J. Pargoire, d'après la médiocre copie d'un jardinier. Un fac-similé meilleur fut communiqué par M. Ioannidis, chef de gare à Göztepe, à Miliopoulos qui le publia sans transcription : *Syll. Const.*, 29, 1902-1905, p. 287, nº 12, 1.

ƐΝΘΑΔЄ Κ
ΑΤΑΚΙΤЄΘ
ЄΟΔΟVΡΟϹ
VΙΟϹ ΙΑΝ
ΝΟVΧΟΡΙ
ΓΙΒΙΤЄΟϹΤЄ
ΛЄVΤΑЄΤΟΝ
Μ.2 ΟϹΤΟΒΡΙΟV
+ΙΑΡΙΝΑ2Γ
+

['Ε]νθάδε [κ]-
[ατ]άκιτε Θ-
εόδουρος
υἱὸς 'Ιάν-
νου χορί[ου]
Γιβιτεος · τε-
λευτᾷ ἐτõν [.]
μ(ηνὶ) 'Ο(κ)τοβρίου
+ ια' <ρ> ἰνδ(ικτιῶνος) γ'

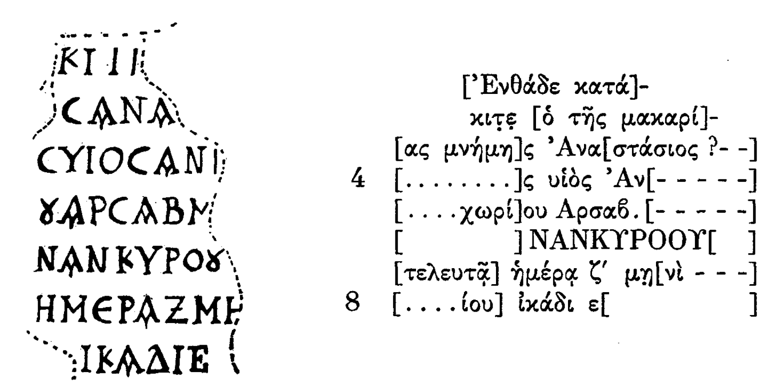
Pargoire édite les l. 2-3 et 4-5 sur deux lignes seulement. L. 3 Θόδουρος Parg. L. 6 Γιβ[ι]τέ(ω)ς Parg. L. 7 ἐτ(ῶ)ν ῑ Parg. L. 8 ΟΚΤΟ Parg., OCTO Mil. L. 9 .Υ.ΑΙΝΑ Parg.

19. Miliopoulos, *op. cit.*, p. 287, nº 12, 2, sans transcription (copie Ioannidis).



'Ενθάδε κατ-
άκιτε Εὐγέ-
νις υἱὸς Μα-
καρίου χο[ρίου]
[.]ΑΡẸΛ̣[...]

20. *Ibid.*, p. 288, nº 12, 3, sans transcription (copie Ioannidis).



['Ενθάδε κατά]-
κιτ̣ε̣ [ὁ τῆς μακαρί]-
[ας μνήμη]ς 'Ανα[στάσιος ?- -]
[........]ς υἱὸς 'Αν[- - - - -]
[....χωρί]ου Αρσαβ.[- - - - -]
[ ]ΝΑΝΚΥΡΟΟΥ[ ]
[τελευτ]ᾷ] ἡμέρᾳ ζ' μη[νὶ - - -]
[....ίου] ἰκάδι ε[ ]

Stèle cruciforme, selon l'éditeur, d'où les lignes plus courtes du début. L. 5 on songe au nom arménien Arsavir (voir l'épitaphe d'un spathaire mort en 903, C. Mango, *Archaeology*, 3, 1950, p. 140-141), mais on attend ici plutôt un nom de village. L. 8 à la fin, soit un adjectif numéral (26, 27 ou 29 du mois), soit Ε[ΝΔS..] pour l'indiction.

21. *Épitaphe d'un diacre des Saints-Apôtres (Ve-VIe s.?).*

Au village d'Erenköy, chez M. Eckerlin, copiée par J. H. Mordtmann avant 1885. D'après une lettre de Mordtmann du 12.01.1889, X. Sidéridis, *Syll. Const.*, 30, 1908, p. 219 (I. Miliopoulos, 'Αρχαιολογικαὶ ζητήσεις [1921], p. 8).

ЄΝΘΑ
ΑΤΑΚΙΤЄΑ
ΚΟΝΟϹ+ϹΙΟ
ΝΙϹ+ΤΙΟ
ΑΠΩΝΑ
ΩϹΤΟΛΩΙ

'Ενθά[δε κ]-
ατάκιτε (δ)[ιά]-
κονος + (Ε)ἰο[ά]-
νις + τ(ῶ)[ν]
'Αγίων 'Α[π]-
ωστόλωγ.

Dès 1889, Mordtmann avait judicieusement reconnu dans cette église des Saints-Apôtres la fondation du préfet Rufin (392-395) autour de laquelle se forma

le premier monastère des Rufinianes[27]. L'épitaphe n'ayant pas été vue *in situ*, on ne peut en conclure avec lui qu'Erenköy soit exactement le site des Rufinianes, qui se trouvait peut-être plus près de la mer. Les ruines d'Erenköy se trouvaient du moins dans l'arrière-pays immédiat de ce couvent et tout l'intervalle pouvait faire partie de l'ancien domaine de Rufin (voir ci-dessous n^os **36** et **37**).

22-23. *Épitaphes de Théodosia et de Kyriakè (V^e-VIe s.?).*

Des ruines d'Erenköy proviennent également deux épitaphes pour des laïques, que les éditeurs ont attribuées aux VIIIe-IXe s. (Sidéridis), voire IXe-Xe s. (Miliopoulos). Comme la précédente, elles paraissent plutôt paléochrétiennes. I. MILIOPOULOS, *Syll. Const.*, 30, 1908, p. 215, transcription inexacte. X. SIDÉRIDIS, *ibid.*, p. 218, donne les deux fac-similés d'après les estampages de Miliopoulos.

22.

✠
ΑΔΕΚΑΤΑΚ
ΗΤΟΥΘΥΔΟΥΛΗ
CΤΙΘΕΟΔΩCΙΑ
ΜΙΟΥΛΙΟΥΔΙΝ:Ε
✠ ✠ ✠

[Ἐνθ]άδε κατάκ-
[ιτε] ἡ τοῦ Θ(εο)ῦ δούλη
[πι]στὶ Θεοδωσία
μη(νὶ) Ἰουλίου δ' ἰν(δικτιῶνος) ε'.

23.

ΕΝΘΑΔΕΚΑΤΑ
ΤΕΕΙΤΗCΜΑΚΑΡ
ΙΑCΜΝΗCΚΥΡΙΑΚ
ΗΓΕΝΑΜΕΝΙΓΑΜΕ
ΤΗΘΕΟΔΩΡΟΥΚΟ
ΥΡΕΟΤΕΛΕΥΤΑΜ
ΗΝΙΝΟΕΜΒΡΕΙΚΑ
ΔΕΥΤΕΡΑΙΝ
ΠΕΜΠΤΗC

Ἐνθάδε κατά[κι]-
τε εἱ τῆς μακαρ-
ίας μν(ή)μης Κυριακ-
ὴ γεναμένι γαμε-
τὴ Θεοδώρου κο-
υρέο(ς)· τελευτᾷ μ-
ηνὶ Νοεμβρ(ίου) εἰκά-
[δι] δευτέρᾳ ἰν[δ(ικτιῶνος)]
πέμπτης.

L. 5-6. Quelques épitaphes de coiffeurs sont connues à la même époque : à Athènes (*IG* III, 3462), à Corinthe (*SEG* 11, 109), en Cilicie (*MAMA* III, 177 et 233).

27. On sait qu'Hypatios, lorsqu'il fonda, vers 400, son propre monastère, l'installa à peu de distance des Saints-Apôtres, mais bien à part (cf. JANIN 1975, p. 38, n. 8).

24. Erenköy. Deux chapiteaux ornés du même monogramme. I. Miliopoulos, *op. cit.*, p. 215. K. Sidéridis, *ibid.*, p. 217, avec des fac-similés plus exacts.




Miliopoulos lisait Ὀνωράτου, qui est exclu par l'absence de P; Sidéridis Ἀντωνίου. Ἀντωνίνου est aussi plausible. Ce type de monogramme date du ve ou vi^e s. (cf. n. 38).

25. Erenköy. Sur deux fragments d'archivolte. Miliopoulos, *ibid.*

1. Βλέπε τὰ πάντα [.]σ[...]
2. μακαρίζω [...]

26. Erenköy. Sur un montant de porte. Miliopoulos, *op. cit.*, p. 216.

[- - -]αϐροιοιλ

27. Erenköy. Fragment lapidaire. Miliopoulos, *ibid.*

ΝΘΑΚ	Peut-être : ["Ε]νθα κ-
ΥϹΠ	[ῖ](τε) Π-
ΛΟϹ	[αῦ]λος
ΥΟ	[πισ](τ)ό[ς].

Briques trouvées de Caddebostani à l'Aydosdağ (n^os **28** à **30**).

28. À 5 mn de Caddebostanı (site présumé des Rufinianes, cf. n. 31), sur la route de Bagdad. I. Miliopoulos, *Syll. Const.*, 29, 1907, p. 282.

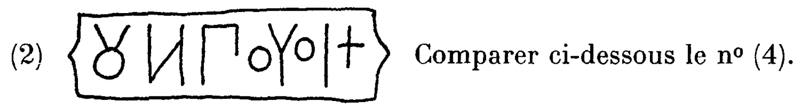
(1) + Γαΐου | Ἀμανοῦ.

(2) + Γαΐου | Τροφίμου. Une brique identique a été trouvée à Pendik (*infra*, p. 425).

(3) De droite à gauche, après un blanc, P à l'envers, ligature AM, ligature ΟΥ : peut-être [Ἀϐ]ραμίου.

29. Sur la côte près d'Erenköy. X. Sidéropoulos, *Syll. Const.*, 17, *Suppl.*, 1886, p. 122 (cf. Janin 1975, p. 86, n. 8).

(1) Sur deux briques semblables, ΗΑΜΑΡΟ ou ΜΑΜΑΓȢ.

(2)  Comparer ci-dessous le n° (4).

(3) Aux environs d'Erenköy, trois briques mal copiées par I. Miliopoulos, *Syll. Const.*, 30, 1908, p. 216. Une seule est utilisable, d'après la relecture de X. Sidéridis, *ibid.*, p. 218 : + ΚΟϹ|ΤΑΝ.



Fig. 1. — Épitaphe juive d'Arnavutköy (cf. p. 411).

ΕΠΙΔΗ
ΜΕΓΣΚΑΓ
ΤΗΝΟΣ
ΔΙΕΤΑΞΑ
ΤΟΑΘΑΝΑ
ΤΟΝΟΡΟΝΕ
ΑΥΤΩ ΤΕΘΙ
ΝΕΕΝΜΑ
ΝΔΡΕΣΟΝ
ΤΙΝΑΕΠΙ
ΓΙΝΩΣ
ΚΙΟΧΩ
ΡΟΣΚΕΑΡ
ΠΟΛΙΣ
ΜΑΡΤΥΡΗ
ΣΙΠΑΝΤΕ
ΠΤΗΣ ΗΛΙΟ
ΤΟΝΔΕΟΡΟ
ΚΑΤΕΙΕΡΩ
ΠΗΡΟΒΡΗΣ
ΑΝΔΡΕΟΥ
ΙΕΡΕΥΣ

Fig. 2. — Borne de *Mandrai*, n° 12.



Fig. 1. — Borne d'un domaine des Rufinianes, n° 36.

Fig. 2 A et B. — Borne entre un domaine et un port, n° 37.



Fig. 1. — Épitaphe d'un moine et économe, n° 52.



Fig. 2. — Épitaphe bilingue de Nicomédie (cf. p. 435).

(4) et (5) Près d'Erenköy, deux briques intactes. I. MILIOPOULOS, 'Ἀρχαιολογικαὶ ζητήσεις (1921), p. 9.

(4) AM + | ΠΥΟΥ. Faut-il rapprocher de cette estampille le domaine de Pios, probablement situé sur la même côte (cf. nos **36** et **37**)?

(5) + ΙΩΑΝΝΟΥ	+ 'Ιωάννου
ΤΟΥΗΕΝΟΥ	[ἡ](γ)ου(μ)ένου
ΝΔΙCΤΙS	[ἰ]νδι(κ)τι(ῶνος) ς'.

La mention d'un higoumène sur une brique, si la lecture était mieux assurée, serait intéressante; cf. Déthier, *Syll. Const.*, 4, 1871, p. 163, no 5 : 'Ανδρέου | ἡγουμέν(ου). Le nom de Jean est trop banal pour qu'on puisse évoquer saint Jean de Rufinianes (cf. Janin 1975, p. 39, n. 5).

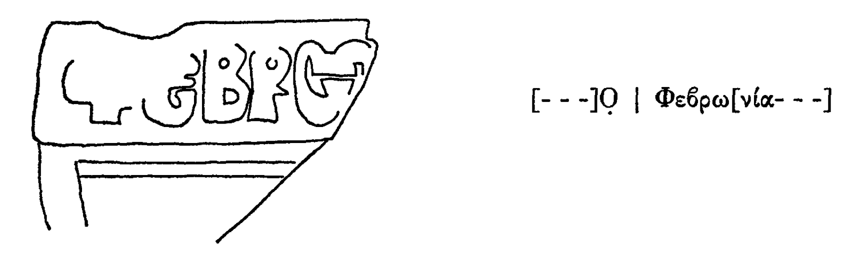
COUVENT DE SATYROS (?).

30. Entre Bostancı et Maltepe, près de la citerne publiée par K. Lehmann-Hartleben, *BNJ*, 3, 1922, p. 103-106, où l'on a tenté de situer le couvent de Satyros (cf. Janin 1975, p. 43). E. MAMBOURY, *ÉO*, 19, 1920, p. 328.

(1) Une brique trouvée en 1917 « était marquée de la croix, suivie des mots *Magnus Presbus » (sic)*. On reconnaît le type Μάγνου πρεσβυτέρου (cf. C. Mango, *AJA*, 54, 1950, p. 25, n. 79).

(2) D'après la description de Mamboury, *ibid.*, probablement : INABAAΥ *vac* SA (ou CA, abréviation de Satyrou selon l'éditeur).

31. Sur le même site que les briques no **30**, à mi-chemin de l'Aydosdağ et de la mer de Marmara, immédiatement à l'Est derrière les ruines. Bloc d'angle d'une corniche en marbre jaunâtre à grain fin (long. 15; prof. 9; ht. 4,8 cm; lettres en relief). Signalé par MAMBOURY, *loc. cit.* K. LEHMANN-HARTLEBEN, *BNJ*, 3, 1922, p. 106, phot. fig. 2.



[- - -]Ọ | Φεβρω[νία- - -]

Du côté gauche de l'angle, il ne reste qu'un O ou Є final. Φεβρω(νία ?) L.-H.

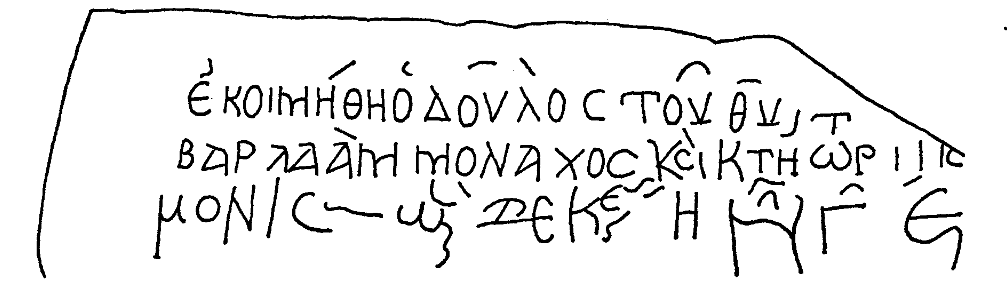
La restitution paraît inéluctable. On sait que sainte Fébrônia, comme saint Artémios, avait à Constantinople une chapelle à Saint-Jean-Baptiste de l'Oxeia (cf. Janin, *Les églises et les monastères*[2] [1969], p. 492). Il semble, d'après l'inscription, qu'une église lui était dédiée près de Chalcédoine.

KAYIŞDAĞ.

32. *Épitaphe du moine Barlaam.*

Trouvée dans les ruines insignifiantes d'un couvent, au Nord de Narlıçiftlik (à mi-hauteur du Kayışdağ en venant de Bostancı), ruine plus importante où la pierre a été ensuite apportée et copiée. Plaque de marbre, au revers fruste avec des traces d'insertion dans un mur. Ht. 76 ; larg. 140 ; ép. 9 ; lettres 5 à 10 cm.

K. LEHMANN-HARTLEBEN, *op. cit.*, p. 110, avec une photographie médiocre (d'où mon fac-similé). C. ÉMEREAU, *ÉO*, 23, 1924, p. 34, en transcription. Cf. JANIN 1975, p. 49-50 (sur l'église de Narlıçiftlik) et p. 51, n. 6. Ni Émereau ni Janin ne citent la première édition.



'Εκοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ Θ(εο)ῦ
Βαρλαὰμ μοναχὸς καὶ κτήτωρ τῆς
μονῆς μ(ηνὶ) δεκε(μβρίου) η' (ἰνδικτιῶνι) γ' ἔτ(ους) [....]

Le monastère fondé par Barlaam n'est pas autrement connu. Janin, *loc. cit.*, semble le confondre avec celui de Narlıçiftlik, malgré les réserves de la p. 51.

KÜÇÜKBAKKAL.

Sur ce village, peuplé d'Épirotes à la fin du XVIIIe s., et qui portait alors le nom de Hamam çiftliği, cf. I. Miliopoulos, *BZ*, 9, 1900, p. 64, n. 2.

33. *Épitaphe de Nikomas et Antôninos (V^e-VIe s.).*

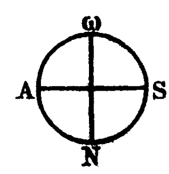
« À Kutchuk-Bakal-Keuï, petit village à l'est de Chalcédoine. La plaque de marbre qui porte [l'épitaphe] sert de pavé dans le sanctuaire de l'église grecque, à la prothèse. » J. PARGOIRE, *ÉO*, 9, 1906, p. 217, avec fac-similé.



[+ 'Εν]θάδε κα-
[τά]κιντη Ν[ι]-
[κ]ωμᾶς καὶ 'Α[ν]-
4 [τ]ωνῖνος ἀδε[λ]-
φοὶ γνήσιο[ι]
πιστοί +

Comme le signalait Pargoire, le nom Nikomas se trouve aussi à Arnavutköy (cf. n. 11), sur le versant Sud de l'Alemdağ. C'est maintenant l'épitaphe *I. Kalch.*, 123 (d'après Sidéropoulos) : Νικομᾶς καὶ Νίκανδρος τῇ ἑαυτῶν μητρὶ μνήμης χάριν · χαίρετε. La pierre n'est pas perdue, mais se trouve au Musée d'Istanbul[28]. Nikomas, hypocoristique de Nikomachos ou Nikomèdès, ne se trouve pas uniquement en Bithynie, mais aussi à Kotiaeion, Priène, Cnide, Didymes[29]. Encore à l'époque byzantine, le Synaxaire de Constantinople mentionne à la date du 8 mai la fête du martyr Nikomas[30].

34. Deux petits chapiteaux trouvés à Köy Yeri, dont l'un fut transporté à l'église de Küçük Bakalköy, portent le même monogramme cruciforme. I. Miliopoulos, *BZ*, 9, 1900, p. 64, n. 4.



La copie semble peu sûre : faut-il lire à droite un sigma? Le cercle central est-il une lettre ronde? Aucune solution ne s'impose.

35. Brique trouvée à Köy Yeri. Miliopoulos, *ibid.*, fac-similé à 1:2 (ici réduit à 1:4).



Samandra.

36 (pl. II, 1). *Borne d'un domaine appartenant au monastère des Rufinianes (XIe-XIIe s.?).*

Colonne de marbre gris, mutilée en bas. Ht. 127 ; diam. 40 ; lettres 5 à 6,5 cm. Copiée en 1872 par N. Tsigaras au cimetière de Samandra, revue par Sidéridis en 1876. Apportée le 16.11.1959 de Samandra au Musée d'Istanbul (inv. n° 5438). Révisée et estampée en 1982.

N. Tsigaras, *Syll. Const.*, 7, 1874, p. 237, fac-similé défectueux adressé au Syllogos le 15.9.1872. X. Sidéropoulos, *Syll. Const.*, 17, *Suppl.*, 1886, p. 123, avec un fac-similé plus exact. Copie médiocre dans *Bosporus, Mitt. des deutschen Ausflugs-Vereins G. Albert*, 1911 (dernier des 6 tomes parus depuis 1906 à Constantinople), p. 82. S. Öğüt-S. Şahin, *Epigraphica Anatolica*, 8, 1986, p. 113, n° 68.

28. Inv. n° 3030 (réserve 10). Plaque de marbre blanc, mutilée en bas à gauche. Ht. 41 ; larg. 39,5 ; ép. 4,5 ; lettres *ca* 2,5 cm.

29. Cf. J. et L. Robert, *Bull. ép.* 1954, 228, p. 166 *in fine* ; L. Robert, *Hellenica* XI-XII, p. 487 ; Id., *BCH*, 107, 1983, p. 539 (*SEG* 33, 1151).

30. Éd. Delehaye, *AASS*, *Prop. Novembris*, col. 666, 22.

+ Ὅρο(ς) τὰ Πίου μονῆς
Ῥουφινιανῶν.

L'écriture ne paraît pas antérieure au XIe s. Accents et esprit sur ὅρος, Πίου, μονῆς. L. 1 ΤΑΓΠ̃ Sidéropoulos ; + ΟΡΤΑΠΙ' μονησ(τέριον) Öğüt-Şahin.

La lecture fautive de Sidéropoulos, τ(ῆς) ἁγία(ς) μονῆς Ῥουφινιανῶν, a servi d'argument à divers essais de localisation du monastère de Rufinianes. I. Miliopoulos, qui le situe contre toute vraisemblance sur la côte au Nord de Chalcédoine, prétend que les domaines du monastère s'étendaient de là jusqu'à Samandra (*Syll. Const.*, 29, 1907, p. 282). J. Pargoire, ayant démontré que les Rufinianes se trouvaient en réalité sur la Propontide, près de l'actuel Caddebostanı[31], déduisit de la borne trouvée à Samandra qu'une propriété du couvent s'étendait aux environs (*BZ*, 8, 1899, p. 475-476). En fait, la mention du domaine de Pios (τὰ Πίου au lieu de τῶν Πίου) ne permet pas, nous le verrons, de considérer Samandra comme l'emplacement initial de cette borne (cf. n° **37**).

La formule de bornage interdit de voir là une délimitation entre Ta Piou et les Rufinianes, l'asyndète excluant cette construction[32]. Il n'est pas rare, en revanche, de trouver juxtaposé le nom d'une église à celui d'un ancien domaine, urbain ou suburbain. On relève, par exemple, dans les *Patria* de Constantinople : τὰ Ἴλλου ὁ ἅγιος Ἰωάννης, τὰ Κύρου ἡ Θεοτόκος[33]. De même, à Chalcédoine, le port construit sur l'ancien domaine d'Eutrope était-il appelé τὰ Εὐτροπίου ὁ λιμήν[34]. On pourrait être tenté d'inférer de l'inscription un nominatif τὰ Πίου μονὴ Ῥουφινιανῶν, comme si le monastère s'élevait sur le domaine de Pios. Ce couvent n'a cependant jamais porté d'autre nom que celui de Rufin, son premier fondateur, les Ῥουφινιαναί n'étant rien d'autre que τὰ Ῥουφίνου[35]. Il n'y a donc pas d'apparence que Pios soit un autre éponyme du même monastère. Dans ces conditions, la solution la plus naturelle consiste à voir dans Ta Piou une des propriétés des Rufinianes. L'éponyme Pios n'est pas connu et la localisation du domaine reste à préciser. L'inscription suivante permettra d'établir que le toponyme remonte à l'époque protobyzantine et que le domaine ne pouvait être à Samandra.

31. Voir la mise au point de Janin 1975, p. 36-40, qui se range à l'avis de Pargoire. Pour les Saints-Apôtres, cf. *supra*, n° 21.

32. On se gardera d'invoquer une borne de Pylai (S. Şahin, *Bithynische Studien* [1978], p. 37, n°4) : ὅρος τοῦ ξενοδοχίου Πυλῶν, d'abord prise pour une délimination entre Pylai et un lieu-dit Xenodocheion. Il s'agissait en fait du fameux hospice de Pylai (cf. L. Robert, *Journal des Savants*, 1979, p. 271-273).

33. *Scriptores orig. Const.*, éd. Preger II, p. 227, 8 ; 252, 11, etc. Cf. G. Dagron, *DOP*, 31, 1977, p. 9 et n. 28.

34. *Ibid.*, II, p. 267, 13.

35. Alan Cameron, *Glotta*, 56, 1978, p. 87-94, a tenté de prouver que le domaine de Rufin s'appelait également, en 511-512, τὸ κατὰ Δημόστρατον (Cyr. Scyth., *V. Sabae* 53, dont Janin 1975, p. 39, n. 3, a proposé une correction arbitraire : δημοσία στράτα). Les arguments invoqués, en particulier l'utilisation que fait Cameron de la Novelle 159 (et non 150) de Justinien, demanderaient une discussion développée.

37 (**pl. II, 2 A et B**). *Borne du domaine de Pios et du port de Chal... (VIe s.?).*

Colonne de marbre gris. Ht. 147 ; diam. 33 ; lettres 4 cm. Copiée en 1872 par Tsigaras au cimetière de Samandra. Apportée avec le nº 36 au Musée d'Istanbul (inv. nº 5437). Révisée et estampée en 1982.

N. Tsigaras, *loc. cit.*, copie erronée, qui n'a été utilisée dans aucune étude de topographie. S. Öğüt-S. Şahin, *loc. cit.*, nº 67.

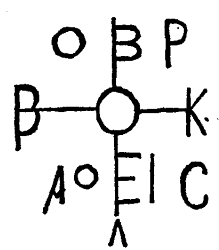
Face A	Face B
+ ὥροι τõν Πίου	+ ὥροι Χαλ[..]α λιμένος

Face A : ΠΦΟΥ Tsigaras (le I semble regravé sur une lettre ronde) ; ΠỊΟΥ Öğüt-Şahin. Face B : ΧΑΛΙΟ Tsigaras. Entre le lambda et l'A final (intact), l'espace d'une lettre est suivi du bas d'une lettre ronde : Χαλ[ισ]α, Χαλ[κε]α ? J'ai d'abord cru lire Χάλ[κ]α, que l'estampage exclut ; Χαλκ̣ᾶ ? Öğüt-Şahin, qui rapprochent l'île de Chalki (Heybeliada), mais suggèrent aussi Χάλτ̣α = Χάρτα, pour Κάρτα Λιμήν.

D'un côté de la borne se trouvait le domaine de Pios (cf. nº **36**), de l'autre le port de Chal(...). Tout ce que nous savons, c'est que ce dernier jouxtait le domaine de Pios et que la borne fut retrouvée au cimetière de Samandra. Une conclusion certaine est que Ta Piou, domaine voisin du port, n'était pas à Samandra mais sur la côte, probablement celle de la Propontide plutôt que celle du Bosphore. Une conjecture vraisemblable est que Ta Piou, qui appartenait aux Rufinianes (cf. nº **36**), n'en était pas éloigné et que le port de Chal(...) était le nom d'une des échelles proches du même monastère[36].

38-40. Au même cimetière que les nos **36** et **37**, Sidéropoulos copia en 1876 trois inscriptions nouvelles.

38. Monogramme cruciforme « sur la face d'un marbre non travaillé ». X. Sidéropoulos, *Syll. Const.*, 17, *Suppl.*, 1886, p. 124, nº 1.



Signification inconnue.

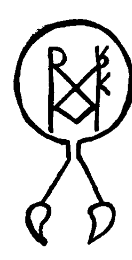
39. « Sur la tranche d'une plaque de marbre brisée ». *Ibid.*, nº 3.

ΟΡΑΝΠ[- - -]

36. Sur les ports déjà connus du territoire de Chalcédoine, entre Chrysopolis et Kartalimèn, cf. R. Janin, *Constantinople byzantine*² (1964), p. 237-240.

40. *Monogramme de l'empereur Maurice (582-602).*

« Sur une colonne octogonale de porphyre », au cimetière de Samandra. X. Sidéropoulos, *ibid.*, n° 2. Nouveau fac-similé de I. Miliopoulos, *Syll. Const.*, 29, 1907, p. 230, avec commentaire.



Μαυρικίου

Μαβρικίου Miliopoulos, qui voit à tort un B du côté gauche du monogramme ; au reste sa copie confirme celle de Sidéropoulos.

Il est dommage que Sidéropoulos, qui localise justement à Samandra le palais de Damatrys[37], n'ait pas reconnu la portée de ce monogramme. Peut-être n'a-t-il pas cru que la colonne se trouvât *in situ*. C'est ce qu'a constaté Miliopoulos, une fouille ayant révélé que la colonne de porphyre reposait sur un socle de pierre, et c'est à lui que revient le mérite d'avoir identifié le monogramme de l'empereur Maurice. En effet les *Patria* de Constantinople attribuent à Tibère et à son successeur Maurice la construction du palais de Damatrys. Cette colonne de porpyhre, dont le matériau suffirait à indiquer le caractère impérial, n'a été l'objet, à ma connaissance, d'aucune autre publication. La lecture du monogramme se trouve à présent confirmée par l'étude des estampilles d'argenterie sous le même règne. Six exemples plus ou moins complets du monogramme de Maurice permettent en effet de restituer le type suivant, qui ne diffère de celui de Samandra que par l'interversion de P et de ẟ[38] :

Panteichion (Pendik).

I. Kalch., 106 est une colonne de marbre qui portait la table d'autel à l'église Saint-Georges de Panteichion. Le dessus présente une cavité (destinée à l'eau bénite?) entourée de l'inscription.

37. X. Sidéropoulos, *op. cit.*, p. 126-134. Cette localisation est adoptée par Janin 1975, p. 50-51, qui signale là « des ruines imposantes qui sont probablement celles du palais de Damatrys ». Voir, sur ce palais, *Scriptores orig. Const.*, éd. Preger II, p. 269, 3.

38. E. Cruikshank Dodd, *Byzantine Silver Stamps* (1961), p. 12 et nos 30-31 du catalogue. C'est l'époque où le type de monogramme carré (« Doppelstabtypus », « Kastenmonogramm ») tend à disparaître : déjà les monnaies de Maurice ne connaissent plus que le monogramme cruciforme.



Μ(ῆτερ) Θ(εοῦ) βοήθη τὴν δούλην σ(ου) Μαρία(ν).

L'abréviation initiale est sujette à caution. L'écriture, antérieure au IXe s. selon Sidéropoulos, pourrait être plus tardive (xe s. environ).

I. Kalch., 107. Ces deux couples de monogrammes ont été gravés non pas sur une colonne mais, d'après Miliopoulos, sur les quatre côtés d'un petit chapiteau de marbre trouvé à l'hagiasma de Saint-Jean, 1/4 h à l'Est de Pendik. La solution qu'en propose H. Grégoire est loin d'être certaine.

I. Kalch., 109 rassemble huit inscriptions sur briques. La première provient bien de Panteicheion. Il s'agit de deux briques presque intactes avec l'inscription : Πέτρο(υ) | ναυκ(λήρου). Quant aux deux suivantes, autres briques de nauclères citées par Xénakis à l'appui de sa lecture, elles sont en réalité de Constantinople. La brique 109 (4) : Γαήου Τροφίμου, est identique à notre no **28** (2). Les nos 109 (5) à (7) sont bien de Pendik, mais 109 (8) : τῆς Νέα(ς), fut trouvé près de Beylerbey, sur le Bosphore au Nord d'Üsküdar, ci-dessus no **11** (5).

I. Kalch., 111, épitaphe d'Arétè, se trouve au Musée d'Istanbul (inv. no 4128). Plaque de marbre. Ht. 37; larg. 32; ép. 4; lettres 2,4 à 3 cm.

I. Kalch., 112 est aussi une plaque de marbre (Miliopoulos).

I. Kalch., 114, fragment de colonne de marbre. Ht. 60; diam. 40 (Miliopoulos).

I. Kalch., 116, épitaphe de Kyrilla de Dokimeion, se trouve au Musée d'Istanbul (inv. no 4125). Plaque de marbre (pas forcément de Dokimeion). Ht. 40; larg. 32 (Xénakis). Citée, avec une série de marbriers de Dokimeion dans l'Asie Mineure, par L. Robert, *Journal des Savants*, 1962, p. 42-43. À Constantinople même, voir l'épitaphe de Pélagia de Dokimeion, *BZ*, 1936, p. 398, no 3.

I. Kalch., 117 est aussi au Musée d'Istanbul (inv. no 4126). Comme *I. Kalch.*, 51, 55, 111 et 116, et ici nos **15** et **52**, la pierre est entrée au Musée, selon l'inventaire, en août 1926, à la suite de la confiscation de la « collection de feu M. Huguenin, directeur des chemins de fer d'Anatolie »[39]. C'est un cippe de marbre (Miliopoulos parle à tort de porphyre). Ht. 33,5; diam. 12 cm. À la l. 4, abréviation Θ(ε)οῦ. Le nom Μαμαλού, ou plutôt Μαμαλοῦ, est une variante des noms de femmes *Mamalè* à Julia Gordos, *Mamalon* à Stratonicée de Carie (cf.

39. De la même collection sont parvenues au Musée d'Istanbul des dédicaces au dieu Potamos : cf. L. Robert, *Hellenica* X, p. 89-94, et maintenant St. Mitchell, *The Inscr. of North Galatia*, Oxford 1982, nos 1-10. Sur Huguenin, cf. L. Robert, *op. cit.*, p. 91 n. 2.

J. et L. Robert, *Hellenica* VI, p. 89 et 90, n. 2). Au masculin, on trouve *Mamalos* au Bas-Empire (*IG* XIV, 2263, connu de Pape-Benseler) et au Moyen Âge (Nicétas Choniatès, Bonn, p. 405-406); aussi *Mamalios* dans la Byzance gréco-romaine (N. Fıratlı-L. Robert, *Stèles funéraires de Byzance*, p. 51-52, nº 27 et p. 170) et à Smyrne au Bas-Empire (Agalmatia fille de Mamalios dans la *Vie de saint Parthénios de Lampsaque*, *PG* 114, 1353 C).

I. Kalch., 118, épitaphe de Stéphanos, fils de Ricimer. Ht. 69; larg. 22 cm. À la l. 8, HZ a été interprété comme une indiction (P. Schreiner). Il faut lire : ἡ(μέρᾳ) ζ', « samedi ».

I. Kalch., 121 (avec le fac-similé de Miliopoulos) a été lu : μη(νὶ) Ἰουνίου ει' εἰνδ(ικτιῶνος) ιϐ'. Là encore, comme souvent à Constantinople[40] et ailleurs, on n'a pas compris l'H cursif traversé d'une barre d'abréviation. On doit lire en réalité : μη(νὶ) Ἰουνίου ε' ἡ(μέρᾳ) ε' ἰνδ(ικτιῶνος) ιϐ', « le jeudi 5 juin, 12e indiction ». L'année 564 est la seule, au ve ou au vie s., où ces données coïncident. Sauf erreur du graveur, c'est la date de l'épitaphe.

41. *Épitaphe d'un Nicomédien: une pierre errante (IIe-IIIe s. ?).*

Trouvée à Pendik, dans une vigne. Chr. Pappadopoulos, *Syll. Const.*, 4, 1865-1870, p. 188, nº 3, en transcription (séance du 27.12.1865). Cf. F. K. Dörner, *RE, s.v.* Panteichion (1949), col. 780.

Φλαου[ίῳ] Σαϐεί[νῳ] γένει
Νικομη[δεῖ] ἡ θυγάτηρ τὴν
στή[λη]ν μνήμης χά[ριν]· ὃς
4 ἂν δὲ σκύ[λῃ] τὸ μνῆμα δώ-
σει εἰς τὸν φίσκον (δηνάρια) βφ'.

Signalant cette épitaphe, Dörner, *loc. cit.*, en a mis en doute la provenance. « En raison de la formule finale caractéristique : ὃς ἂν δὲ σκυ[λῇ] τὸ μνῆμα κτλ., l'inscription appartient vraisemblablement au territoire de Nicée. » C'est en effet là que ce verbe est le plus fréquent[41], mais cet emploi de σκύλλω[42] se trouve sporadiquement ailleurs[43], en particulier à Nicomédie[44]. Il n'y aurait donc rien d'étonnant si l'épitaphe d'un Nicomédien, mort à Panteichion, était rédigée en ces termes. La réalité est cependant différente. La pierre se trouvait en effet

40. On relève la même méconnaissance du jour de la semaine (abréviation H suivie d'un chiffre) dans des épitaphes de Constantinople : Th. Wiegand, *Ath. Mitt.*, 1908, p. 147, nº 4 ; 1911, p. 290, nºs 8 et 9 ; p. 291, nº 12.

41. Cf. S. Şahin, *Kat. Iznik* (cité n. 24) I, 117, avec 14 exemples dans ce seul volume. Même formule dans l'épitaphe d'un Nicéen à Rome, commentée par L. Robert, *CRAI*, 1978, p. 269-276.

42. La forme ΣΚΥΛΗ est morphologiquement ambiguë. Les inscriptions prouvent certes l'existence d'un verbe σκυλάω, aoriste ἐσκύλησα, (cf. L. Robert, *op. cit.*, p. 271, n. 6 et p. 273), dont σκυλῇ serait le subjonctif présent. D'autre part, l'infinitif σκῦλαι, le participe σκύλας (cf. n. 44), montrent la vitalité du verbe σκύλλω. En dépit de l'usage, je crois préférable d'accentuer σκύλῃ, subjonctif aoriste actif (de ἔσκυλα), pour éviter toute confusion avec le passif σκυλῇ (de ἐσκύλην).

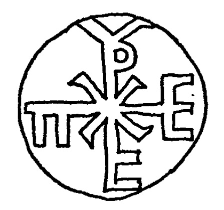
43. L. Robert, *op. cit.*, p. 271, n. 7, en réunit une série, par exemple à Apamée de Phrygie (*MAMA* IV, 218).

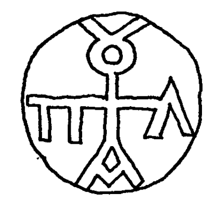
44. S. Şahin-M. H. Sayar, *ZPE*, 47, 1982, p. 45-46, l. 7 (participe σκύλας).

sans aucun doute, au XVIIIe s. et au début du XIXe, à Ankara où l'ont copiée Tournefort et Hamilton[45]. C'est donc vers le milieu du XIXe s., entre la copie de Hamilton et celle de Pappadopoulos, que la pierre fut apportée à Pendik, probablement par quelque caravane allant d'Ankara à Istanbul. À bien des siècles de distance, l'épitaphe de Sabinos suivait en sens inverse la même route qui avait conduit ce Nicomédien à Ancyre.

ILE DE PRINKIPO (BÜYÜKADA).

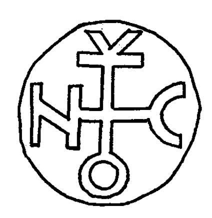
42. Chapelle des Saints-Théodores, à gauche de la route en allant vers Saint-Nicolas. Chapiteau haut de 26 cm, orné de monogrammes sur deux côtés. A. LEVAL, *Syll. Const.*, 18, *Suppl.*, 1888, p. 616, sans transcription.





Ὑπὲρ εὐχῆς Παύλου.

43. Près de l'église Saint-Démétrios, derrière l'abside. Chapiteau à quatre faces, l'une ornée d'une feuille, la seconde d'une croix pattée (VIe s. d'après le dessin de Leval), la troisième lisse, la dernière portant le monogramme du dédicant. A. LEVAL, *ibid.*, sans transcription.



Ἰουστίνου.

On est tenté de rapprocher ce monogramme du domaine voisin du port que possédait Justin II, avant son avènement (Théophane, De Boor, p. 243; cf. Janin 1975, p. 68, n. 3).

44. Au lieu-dit Kamarès, au Nord-Est de l'île (cf. Janin 1975, p. 69), brique extraite par Leval du mur principal et offerte par lui au Musée du Louvre.

A. LEVAL, *ibid.*, en fac-similé. Interprété par C. MANGO, *AJA*, 54, 1950, p. 23, n. 40.

45. J. PITTON DE TOURNEFORT, *Voyage du Levant* III, p. 329 : « Sur une pierre de la muraille » dans « un ancien bâtiment que les Turcs appellent *Meseresail* ». W. J. HAMILTON, *Researches in Asia Minor, Pontus, and Armenia* II (1842), p. 422, n° 119 : « In the lower town ». Pour une bibliographie complète, voir *CIG* III, 4077 et L. ROBERT, *CRAI*, 1978, p. 271, n. 7. L'inscription était encore intacte lors du passage de Hamilton, qui a lu : Νεικομηδεῖ et στήλλην.

ΙΝΔΒϡΡЄΙΟΑΝΟ

Ἰν(δικτιῶνι) δ' βαρέ(σαντος) Ἰοάνο(υ).

E. Mamboury, *ÉO*, 19, 1920, p. 206, signale dans les mêmes ruines des fragments de briques datées d'une 6e indiction.

45. *Épitaphe de Théophilos (Ve-VIe s.).*

Copiée par tous, depuis Sestini, au couvent de Saint-Nicolas, où j'ai vainement cherché la pierre en 1982. Plaque de marbre, brisée en haut après le passage de Sestini. Ht. 60 ; larg. 28 (Leval).

D'après l'édition en majuscules de D. Sestini, *Lettere* (voir au no 6), VI, p. 195 (= III [1789], p. 204-205 de l'éd. française), B. Pace, *Annuario*, 3, 1916-1920, p. 230, no 5, en transcription. D'après A. Timoni, *Nouvelles promenades dans le Bosphore* II (1844), p. 347 *(non vidi)*, Skarlatos Byzantios, Ἡ Κωνσταντινούπολις II (1862), p. 314, en majuscules. D'après deux estampages, A. Leval, *Syll. Const.*, 18, *Suppl.*, 1888, p. 615, fac-similé le plus exact et transcription. M. Gédéon, Ἔγγραφοι λίθοι καὶ κεράμια (1892), p. 93, fac-similé et transcription.

ΤΆΚΙΤΕΘΕ
ΟΦΙΛΟCΠΙC
ΤΟCΥΙΟCΕΥ
ΦΡΑCΙΟΥΤΡ
ΟΑΔΕΟCΜ (Η suprascrit)
ΟΚΤΩΒΡςΙΓς
ΗΒΙΝΔςΗ

Ἐνθάδε κα-
τάκιτε Θε-
όφιλος πισ-
τὸς υἱὸς Εὐ-
φρασίου Τρ-
οαδέος, μη(νὶ)
Ὀκτωβρ(ίου) ιγ'
ἡ(μέρᾳ) β' ἰνδ(ικτιῶνος) η'

L. 1 seulement chez Sestini. L. 6 M surmonté de N au lieu de H Gédéon. L. 7-8 ΙΓ, ϛΠΒ (= 6082) Gédéon. Ci-dessus, le fac-similé de Leval.

Euphrasios était originaire d'Alexandrie de Troade : pour l'emploi de Τρῳάς et de l'ethnique Τρῳαδεύς, cf. Ruge, *RE*, *s.v.* Troas (1939), col. 583-584; L. Robert, *Hellenica* II, p. 67-68; *Gladiateurs*, p. 296. Son fils Théophilos mourut un lundi 13 octobre d'une 8e indiction, données qui coïncident en 424, 469, 514, 559. L'épitaphe est à tort datée du Moyen Âge par Leval, du xviie s. par Sestini.

III. DU CAP AKRITAS À NICOMÉDIE

À l'Est de Panteichion commençait le territoire de Nicomédie. Le corpus de cette cité ne prête pas aux mêmes critiques ni à d'aussi nombreux compléments que celui de Chalcédoine[46]. On insistera surtout sur la région côtière entre Pendik et Gebze, prolongement naturel du littoral de Chalcédoine. Les établissements byzantins y sont encore très denses, tandis qu'ils se raréfient, comme les inscriptions, à l'Est de Gebze, sur la côte Nord du golfe de Nicomédie. À part le n° **57**, les inscriptions oubliées que je signale ici sont toutes chrétiennes. Je donnerai pour finir une édition nouvelle de l'intéressante bilingue *TAM* IV 1, 367.

Tuzla (cap Akritas).

Sur la presqu'île de Tuzla, voir Janin 1975, p. 53-56.

46. *Épitaphe d'Aurèlios Hèrakleios (IIIe-IVe s.).*

Tuzla. Copiée à l'église des deux Saints-Théodores par John Covel (Br. Mus., Add. MS 22912, p. 25). D'après Covel, F. W. Hasluck, *JHS*, 25, 1905, p. 63-64. Cf. L. Robert, *Hellenica* II, p. 135-136 et n. 7.

Αὐρ(ήλιος) Ἡράκλις Γαΐου οἰκῶν
ἐν ἐμπορίῳ Καλῷ Ἀγρῷ κὲ
ἡ τούτου γυνὴ Αὐρ(ηλία) Ἀντω-
νίνα ἐποήσομεν (*sic*) ἑαυτοῖς
ζῶντες κὲ φρονοῦντες
στήλλην μνήμην ἑαυτῶν
ζώντων, κα[τεχόν]των τῶν
κληρονό[μων αὐτο]ῦ πολλοῖς
ἔτεσιν αὐτῷ [ἐξο]υσιάζι(ν · ἰ) δέ
τις ἕτερος [τολμήσει] ἐπιβουλεῦ-
σαι ταύτῃ τῇ τιμῇ δοῦναι
τῷ ταμείῳ ἀργύρου λίτρας ι' ·
καὶ τοῦτο ἔγραψα διὰ τῶν τινων
κακουργίας · ἴ τις δ' ἂν τολμήσι,
μετελθῇ αὐτὸν ὁ Θεός.
Χέρετε πα-
ροδῖτε.

L. 4 ἐποήσ(α)μεν Robert. L. 9 ΥϹΙΑΖΙΜΔЄ Covel ; [ἐξο]υσία(ν · εἰ) δέ Robert. L. 11 ταύτη(ν) τὴ(ν) τιμὴ(ν) Hasluck. L. 13 lapsus pour τῆς τινων.

L. 2. Cette épitaphe a permis de situer aux environs de Tuzla l'*emporion* de Kalos Agros[47]. Ce port est attesté plus tard par plusieurs sources byzantines, déjà connues de Hasluck : Théophane (De Boor, p. 397, 1), Nicéphore le Patriarche (De Boor, p. 54, 11) et surtout le *Synaxaire de Constantinople* (Delehaye, col. 777, 10) qui commémore au 28 juin Serge de Nikètia, fondateur du couvent

46. L'avantage du corpus de Nicomédie (*TAM* IV 1) est de reposer, à la différence de celui de Chalcédoine, sur l'exploration systématique du territoire par F. Dörner puis S. Şahin. Sur l'élaboration décevante de ce volume, voir cependant la sévère recension de P. Herrmann, *Gnomon*, 54, 1982, p. 124-129. Une série d'épitaphes est ajoutée au corpus par J. et L. Robert, *Bull. ép.* 1979, 558. Cf. *supra*, n. 2.

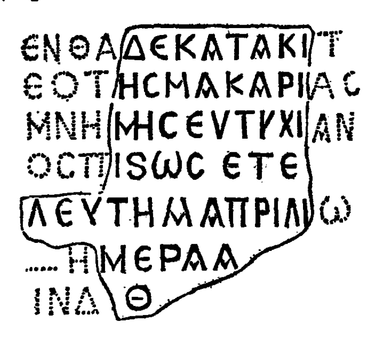
47. Ainsi W. Ruge, *RE* X 2 (1919), *s.v.* Καλὸς ἀγρός, d'après Hasluck et les trois sources byzantines.

τοῦ Νικητιάτου, situé ἐν τῷ κόλπῳ τῆς Νικομηδείας μεταξὺ τῶν δύο ἐμπορίων Καλοῦ ᾿Αγροῦ καὶ Δόρκωνος[48].

L. 12-15. L'inscription n'est pas antérieure au IIIe s., en raison du gentilice Aurèlios (l. 1 et 3) et de l'amende en livres d'argent[49]. La formule de malédiction « que Dieu le poursuive », originale sous cette forme, est clairement monothéiste; à défaut de signe évident de judaïsme[50], je la crois chrétienne.

47-51. Ces épitaphes, copiées à Tuzla par Gédéon, constituaient « une partie minime d'une grande collection dispersée çà et là ».

47. M. Gédéon, *Syll. Const.*, 26, 1894-1895, p. 277 = Βυζαντινὸν ῾Εορτολόγιον (1899), p. 181, nº 1, fac-similé restitué.



[᾿Ενθά]δε κατάκι[τε]
[ὁ τ]ῆς μακαρί[ας]
[μνή]μης Εὐτύχι[ς ἐ]-
4 [τῶν] ις', ὡς ἐτε-
λεύτη(σεν) μ(ηνὶ) ᾿Απριλί[ου]
[.. ἡ]μέρᾳ α'
[ἰνδ(ικτιῶνος)] θ'.

L. 3-4 ΕΥΤΥΧΙ[ΑΝ|ΟϹ Π]ΙSѠϹ Gédéon (pour πιστός ou πιστῶς) mais S pour CT ne paraît pas à si haute époque (ve-vie s.). Ma lecture reste ici conjecturale.

48. *Ibid.*, nº 2, fac-similé restitué.

+ ЄΝΘΑΔЄ ΚΑΤΑΚΙΤΑΙ
Ο ΤΗϹΜΑΚΑΡΙΑϹΜΝΗΜΙ
Ϲ ΤΡΟΦΙΜΟϹΚΡΙΒΗΝΟϹ
ЄΤЄΛЄΥΤΗϹЄΜΗΝΙΑΠΡ
ΙΔΙΟΥЄΙΚΑΔΙΗΝΔ Δ

[᾿Ε]νθάδε κατάκιτ[αι]
[ὁ] τῆς μακαρίας μνή[μη]-
[ς] Τρόφιμος Κριβηνό[ς]·
4 [ἐτ]ελεύτησε μηνὶ ᾿Α[πρι]-
(λ)ίου εἰκάδι ἠνδ(ικτιῶνος) δ'.

L. 3 Κριβηνός (Gédéon) doit être un ethnique, issu d'un toponyme non identifié.

49. Fragment de stèle cruciforme. *Ibid.*, nº 3, fac-similé restitué. Pour la l. 4, cf. D. Feissel, *BCH*, 100, 1976, p. 281, n. 70.

48. Janin 1975, p. 94, n. 1, considère les *emporia* de Kalos Agros et Dorkôn comme non identifiés, sans tenir compte de l'inscription de Tuzla.

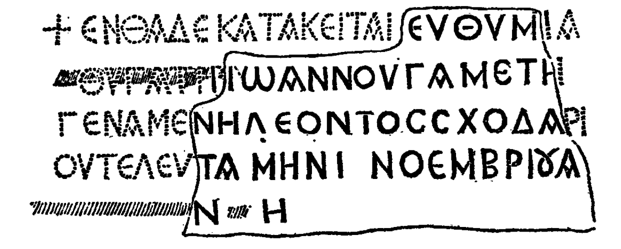
49. À Nicomédie, les amendes de la même époque sont ordinairement en livres d'or : *TAM* IV 1, 258 ; 341 (cf. *Bull. ép.* 1979, 561) ; 385 (or ou argent ?).

50. Comparer à Nicomédie les épitaphes juives du IIIe s. étudiées par L. Robert, *Hellenica* XI-XII, p. 386-413. St. P. Ntantis, ᾿Απειλητικαὶ ἐκφράσεις εἰς τὰς ἑλληνικὰς ἐπιτυμβίους παλαιοχριστιανικὰς ἐπιγραφάς, Athènes 1983, p. 159, reproduit l'inscription de Tuzla, qu'il attribue par mégarde à Cyzique. Il la considère lui aussi comme chrétienne et souligne son formulaire de testament.

[Χαίρ]εται ἐν Χρ[ισ]-
[τῷ, πα]ροδῖται, εὔξ[α]-
[σθ]αι ὑπὲρ ἐμοῦ τῆς
4 προαναπαυσαμέ-
νης · ἐνθάδε κα[τ]-
άκιται Νίκη ἡ καὶ [...]
θυγάτηρ [τοῦ δεῖνος - -]

L. 1-5. Ce type d'intitulé, comportant salutation et demande de prières, caractérise une série d'épitaphes de Constantinople (cf. D. Feissel, *Aquileia nostra*, 47, 1976, col. 161-162). Un exemple de plus m'est obligeamment signalé par M. Cyril Mango (*IRAIK*, 14, 1909, Chronique, p. 157; bonne photographie dans le catalogue *Iskusstvo Vizantii v sobranjah SSSR* I, Moscou 1977, p. 92, fig. 124) : cette stèle cruciforme pour Hermès fils d'Épitynchanos, du village des Hèdyméneis, doit dater de 520 ou 565, années où le dimanche 26 juillet coïncide avec une 13e indiction. Il suffit ici d'en citer la formule initiale : Χέρετ(ε) παροδῖτε, καλῶς ἤλθατε κ(αὶ) καλῶς ὑπάγετ(ε), εὔξαστε ὑπὲρ ἐμοῦ τοῦ προαναπαυσαμένου. Pour ce dernier terme, j'ai cité l'épitaphe de Tuzla avec une série de parallèles (cf. *BCH*, *loc. cit.*); on peut y ajouter une mosaïque d'Épire (*Bull. ép.* 1980, 303) et, en Bithynie, *Epigraphica Anatolica*, 8, 1986, p. 124, no 100.

50. *Ibid.*, p. 182, no 5, fac-similé restitué.



['Ενθάδε κατάκειται] Εὐθυμί[α]
[θυγάτη]ρ 'Ιωάννου γαμετὴ
[γεναμέ]νη Λέοντος σχο(λ)α[ρί]-
4 [ου · τελευ]τᾷ μηνὶ Νοεμβρίου α'
[ἰ]ν[δ(ικτιῶνος)] η'.

51. *Ibid.*, p. 181, no 4, fac-similé.

'Ο ἐν τοῖς κοσμι[κοῖς- - -]
ς ὁ καὶ πρό[- - - - - κ]-
[τ]ήτωρος

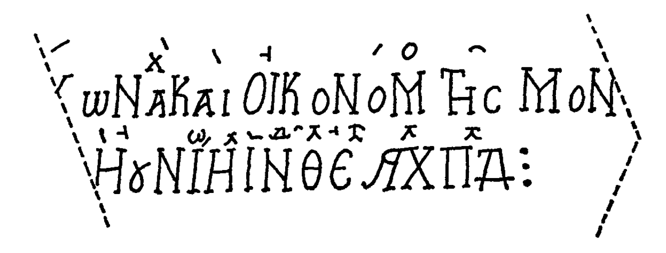
L. 3 restitution suggérée par Gédéon : « épitaphe du fondateur d'un monastère ou d'une église ».

Ağil altı[51].

52 (**pl. III, 1**). *Épitaphe d'un moine et économe (8 juin 1176).*

Copiée par Miliopoulos à Ağıl altı, colline située à 10 mn de la côte entre Tuzla et Darıca, en face de l'îlot Harbatadası. Plaque de marbre gris ayant appartenu à la collection Huguenin (cf. n. 39), entrée en 1926 au Musée d'Istanbul (inv. nº 4127). Ht. 34 ; larg. 37 ; ép. 2,5.

I. Miliopoulos, *Syll. Const.*, 29, 1902-1905, p. 286, nº 9. Id., Ἀρχαιολογικαὶ τοπογραφικαὶ ζητήσεις, extrait de Νέος Ποιμήν, 1923, p. 24-25.



[+ Ἐκοιμήθη Νί]κ̣ων (μονα)χ(ὸς) καὶ οἰκονόμο(ς) τῆς μον[ῆς]
[ταύτης μην]ὶ Ἰουνίῳ η′ ἰνδ(ικτιῶνος) θ′ ἔτ(ους) ͵ϛχπδ′.

L. 1 [Μ]ωναχ[ὸς] Miliopoulos, qui méconnaît l'abréviation A X = μοναχός. L. 2 Miliopoulos date l'épitaphe du 18 juin 1173. Comparer le fac-similé ci-dessus (d'après Miliopoulos), à la pl. III (phot. C. Mango).

53. Au même endroit, l'auteur signale, *ibid.*, un fragment de matrice de marbre.

+ Θ(εοτό)κε ἡ ἐλπὶς
πάντον τõν
χριστιανõν.

Philokrènè.

54. *Borne entre deux propriétés monastiques (IXᵉ-Xᵉ s.?).*

Sur une des deux colonnes vues par Sidéridis dans l'enceinte de l'église Saint-Nicétas

51. Miliopoulos voit là l'emplacement du monastère fondé par Serge Nikètiatès, dont la localisation reste controversée : cf. Janin 1975, p. 94 et n. 6.

d'Aritsou (Darıca) et provenant du lieu-dit Philinkir (anciennement Philokrènè) à l'Ouest d'Aritsou[52].

X. Sidéridis, *Syll. Const.*, 32, 1908-1910, p. 119-131 : « Βυζαντινὴ ἐπιγραφὴ ἐν Ἀριτσοῦ ».

+ΟΡΟCΔΙ
ΑΧWΡΙΖWΝ
ΤΑΔΙΚΑΙΑ
ΤΗCΜΟΝΗC
ΤWΝΜΡΟΠΟ
ΛΙΤΥΠΡΟCΔΥ
CΗΝΤΑΔΕΠΡΟC
ΑΝΑΤ ΤΗCΜΟ
ΤΟΥCΤΥΛΥ

+
ΑΝΑΘΕΜ
ΕCΤWΤW
ΜΕΤΑΚΙ
ΝΟΥΝΤΙ
ΤΟΝΟΡΟΝ
ΤΟΥΤΟΝ
IC XC
NI KA T
+NIKA
CKA

A. + Ὅρος δι|αχωρίζων | τὰ δίκαια |[4] τῆς μονῆς | τῶν Μ(η)τροπο|λίτου πρὸς δύ|σην, τὰ δὲ πρὸς |[8] ἀνατο(λὴν) τῆς μο(νῆς) | τοῦ Στύλου.

B. + [Ἀ]νάθεμα | ἔστω τῷ | μετακι|νοῦντι |[4] τὸν ὅρον | τοῦτον. | Ἰ(ησοῦ)ς Χ(ριστὸ)ς νικᾷ. + Νικᾷ CKA (?)

Cette borne délimitait les domaines appartenant, aux environs de Philokrènè, à deux monastères de la capitale, auxquels Sidéridis consacre l'essentiel de son étude. Le monastère τοῦ Στύλου était établi près du Sosthénion, sur la rive européenne du Bosphore, là où saint Daniel le stylite, au ve s., avait vécu sur sa colonne (cf. Janin, *Const. byzantine*², p. 480). Le monastère τῶν Μητροπολίτου n'est pas antérieur au règne de Justinien II (mort en 711), qui fit construire sous ce vocable une église au quartier du Pétrion (cf. Janin, *Les églises et les monastères*² [1969], p. 197, qui cite l'article de Sidéridis sans utiliser l'inscription). La borne de Philokrènè ne saurait donc être antérieure au viiie s., mais la date du xe ou xie s. que Sidéridis fonde sur l'écriture est peut-être un peu tardive.

Cap Leukatè.

Voir, sur le cap Leukatè, I. Miliopoulos, *BZ*, 9, 1900, p. 475-476; R. Janin, *Const. byzantine*², p. 500-501.

55. *Épitaphe d'Étienne, Rhodinè et Hélène (V^e-VIe s.).*

Plaque de marbre. Ht. 80 ; larg. 50. I. Miliopoulos, *Syll. Const.*, 29, 1902-1905, p. 287, n° 11, fac-similé d'après un estampage de G. Pantazopoulos, transcription.

52. Sur Aritsou, cf. Janin 1975, p. 83-84. Sur Philokrènè, voir Cantacuzène II, 8 (Bonn I, p. 360), cité *ibid.*, p. 84, n. 1 ; et Miliopoulos, *BZ*, 9, 1900, p. 471-472.

+
ΑΓΙΟϹ ΑΓΙΟϹ ΑΓΙΟϹ
ЄΝΘΑΔЄ ΚΑΤΑΚΙΝ
ΤЄ ΟΙ ΤΗϹ ΜΑΚΑΡΙΑϹ
ΜΝΗΜΗϹ ΙϹΤЄΦΑ
ΝΟϹ ΚΑΙ ΡΟΔΙΝΗ ΚΑΙ
ЄΛЄΝΗ ЄΤЄΛΙΩΘΗ
ϹΑΝ ΑϹ ΜΗΝΙ ΝΟЄΝ
ΒΡΙΩ ЄΝΔΙΚΤΙΩ
ΝΟϹ ΠЄΝΠΤΗϹ +
ΠΡΟϹΔЄΞЄ ΚΥΡΙЄ Τ
ΑϹ ΨΥΧΑϹ ΑΥΤΩ
Ν + + +

[+ +] +
Ἅγιος ἅγιος ἅγιος.
Ἐνθάδε κατάκιν-
τε οἱ τῆς μακαρίας
μνήμης Ἰστέφα-
νος καὶ Ῥοδίνη καὶ
Ἑλένη · ἐτελιώθη-
σαν <ας> μηνὶ Νοεν-
βρίῳ ἐνδικτιῶ-
νος πένπτης · +
πρόσδεξε Κύριε τ-
ὰς ψυχὰς αὐτῶ-
ν + + +

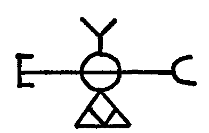
L. 1. Même emploi du *trisagion* en tête d'une épitaphe de Constantinople : cf. *BCH*, 46, 1922, p. 356.

L. 10. Comparer la formule ὃν προσδεξάμενος, Χ(ριστ)έ, à Héraclée de Macédoine (Feissel, *Recueil des inscr. chr. de Macédoine*, nos 267 et 268).

DAKIBYZA (GEBZE).

56. *Chapiteau à monogramme (VIe s.?).*

Copié à Gebze par O. FELD, *Römische Quartalschrift*, 60, 1965, p. 142.



Dans l'ordre alphabétique : Α Δ Ε Θ Λ Ο C Υ. Feld voyait là le monogramme d'un Thaddeus; mais le génitif Θαδδαίου, même écrit Θαδδέου, laisserait inexpliqué le sigma. Θεοδούλας me paraît une lecture possible.

57. *Invocation pour des moines.*

Mosquée Sultan Orhan. Sur la colonne de granit servant d'axe à l'escalier du minaret. X. SIDÉRIDIS, *Syll. Const.*, 27, 1900, p. 285, no 6, avec un fac-similé.

\+ Μ(ν)ήσθ(η)τ(ι), Κ(ύρι)ε, τ(ῶν) ψυχ(ῶν)
[τῶν δού]λων σου Κοσ(ταντίνου) μοναχο[ῦ]...

Je renonce à transcrire les trois dernières lignes du fac-similé, déchiffré par Sidéridis de façon quelque peu fantaisiste. Ce graffite en minuscule est sûrement postérieur au xe s., ce qui justifie son absence des *TAM*, où sont repris les n°s 1 à 5 édités par Sidéridis, *ibid.*

TEPEÖREN.

58. *Stèle funéraire à relief de banquet.*

Stèle de marbre à banquet funéraire. Ht. 39 ; larg. 33. I. MILIOPOULOS, *Syll. Const.*, 29, 1902-1905, p. 309.

[- - -] υἱὸς Δημητρίου ζήσας | μῆνας ι'.

L'auteur publie, dans le même article, les dédicaces *TAM* IV 1, 51 et 102.

NICOMÉDIE.

Déposition d'un enfant ad martyres *(IVe s.).*

Stèle à fronton en marbre blanc, concave au revers, brisée en trois morceaux lors de la découverte ; le fragment supérieur droit n'a pas été retrouvé. « Le monument ... a été trouvé en place à quelque distance de la ville, sur la colline où la tradition locale place le martyre des chrétiens mis à mort par ordre de Dioclétien. (...) Le tombeau intact conservait les ossements d'un petit garçon » (Beurlier). J'ai retrouvé les deux fragments principaux au Musée d'Istanbul en 1982 (**pl. III, 2**). Ht. 83 ; larg. 58 ; ép. 4,5 à 9 ; lettres 3 à 3,5 cm (1,5 aux l. 10-11).

D'après une copie des Pères de l'Assomption (de Kadiköy), BEURLIER, *Bull. de la soc. nat. des ant. de France*, 1895, p. 225-227, en majuscules et en transcription (*CIL* III, *Suppl.*, 14188 ; E. DIEHL, *Inscr. lat. chr. veteres* I, 2180 ; *TAM* IV 1, 367).

Φλ(άβιος) Μαξιμῖνος σκουτ[ά]-
ριος σινάτωρ ἀνέστη-
σα τὴν στίλλην τῷ υἱῷ
μου Ὀκτίμῳ ζήσαντι
ἔτη ε' ἡμέρας ιε' · τμηθὶς
ὑπὸ ἰατροῦ ἐμαρτύρη-
σεν. ☧ Fla(vius) Maximinus scu-
tarius sinator levavi sta-
tu(am) filio meo Octemo, vicxit an-
nos V dies XV, precisus a medico
ic postus est ad martures.

L. 1-2 je souligne les lettres perdues depuis le XIXe s. L. 3 στίλην edd. L. 11 martyres *TAM*.

Cette remarquable épitaphe du jeune Octimus, fils du sous-officier Flavius Maximinus[53], peut être assignée à l'époque constantinienne d'après les indices suivants. La mention des martyrs, s'il s'agit bien de la persécution de 304, constitue un *terminus post quem*. Le gentilice Flavius se généralise dans l'armée à partir de Constantin[54]. D'autre part, le caractère ancien de l'écriture grecque, notamment sigma et oméga, ne permet pas de descendre trop tard dans le IVe s.

La comparaison des textes grec et latin ne va pas sans quelques difficultés. La traduction *levavi statu(am)* paraît singulière pour l'érection d'une stèle : on dirait que le traducteur s'est mépris sur le double sens de στήλη, stèle ou statue (cf. Feissel, *BCH*, 108, 1984, p. 547, n. 11). Inversement, si la déposition *ad martyres* est fort claire en latin, le grec ἐμαρτύρησεν a, non sans raison, surpris les commentateurs. H. Grégoire admit qu'« un terme technique, μαρτυρῶ, avait été forgé pour désigner la *depositio ad martyres* »[55]. À quoi H. Delehaye objectait : « C'est un équivalent pour le moins bizarre, et je crois bien qu'on attendra longtemps un second exemple de cette traduction. Le défunt est une victime d'un praticien maladroit : τμηθὶς ὑπὸ ἰατροῦ ἐμαρτύρησεν. Si nous n'avions que le grec, on serait tenté de retrouver dans cette phrase notre expression : ' martyrisé par les chirurgiens ' »[56]. Or cette expression singulière a trouvé un parallèle inattendu dans l'épitaphe d'Aurèlios Polymnèstos, au IIIe s. à Athènes, dont la formule finale : ἐμαρτύρισεν (ἐ)τῶν κγ' a été rapprochée par A. Wilhelm de la bilingue de Nicomédie[57]. On peut néanmoins se demander si le sarcophage attique n'est pas celui d'un véritable martyr, d'ailleurs inconnu, plutôt que d'un fidèle déposé près de reliques.

53. Comme l'a noté R. Grosse, *Römische Militärgeschichte* (1920), p. 120, n. 3, Maximinus faisait partie de la *fabrica scutaria et armorum* de Nicomédie (*Not. dign., Or.* XI, 27). Voir aussi D. Hoffmann, *Die spätrömische Bewegungsheer* II, p. 126, n. 905. Pour le grade de *senator* dans des inscriptions grecques, cf. Th. Drew-Bear, *Glotta*, 1972, p. 219-220.

54. Cf. A. Mócsy dans *Akte IV. Kongr. Epigr. 1962*, Vienne 1964, p. 259.

55. Dans *Studia Pontica* III (1910), p. 23-24. La référence au culte de Sérapis, *ibid.*, est caduque : cf. L. Robert, *Études anatoliennes* (1937), p. 297-299.

56. H. Delehaye, *Anal. Boll.*, 30, 1911, p. 335 ; Id., *Les origines du culte des martyrs*[2], p. 135, n. 2.

57. *IG* II[2], 7080 a. Recension posthume d'A. Wilhelm, *ZPE*, 29, 1978, p. 60-61.

LES SITES ARCHÉOLOGIQUES DATÉS DU IVe AU VIIe SIÈCLE AU NORD ET AU NORD-EST DE LA MER NOIRE : ÉTAT DES RECHERCHES

par Anne BORTOLI-KAZANSKI et Michel KAZANSKI

Nous nous proposons, dans le cadre de cette étude, de rendre compte des travaux récents des archéologues soviétiques au Nord et au Nord-Est de la mer Noire. Nous avons pris en considération essentiellement les articles et les ouvrages parus en russe et en ukrainien ces quinze dernières années, en mentionnant toutefois, lorsque cela nous a paru indispensable, quelques publications antérieures[1].

La période chronologique choisie commence vers 375 et s'achève au VIIe s. Elle va donc, pour les cultures archéologiques barbares de cette région, de l'arrivée des Huns à la formation des premiers États médiévaux tels que le Kaganat des Khazares. Elle correspond également à la phase protobyzantine de sites comme Chersonèse ou Pitsunda. Nous examinerons uniquement ici la zone littorale comprise entre le *limes* du Danube inférieur et les royaumes de Transcaucasie, c'est-à-dire celle où se localisent les sites byzantins et où les Barbares se trouvent en contact direct avec l'Empire. On y a découvert un matériel archéologique abondant, peu connu des chercheurs occidentaux et qui contribue à éclairer l'histoire de cette région.

* * *

1. Nous n'avons pas abordé ici les travaux consacrés exclusivement à l'épigraphie ou à la numismatique, mais nous signalerons certaines découvertes d'inscriptions et de monnaies lorsqu'elles ont été effectuées dans un contexte archéologique précis.

Liste des abréviations et des périodiques cités

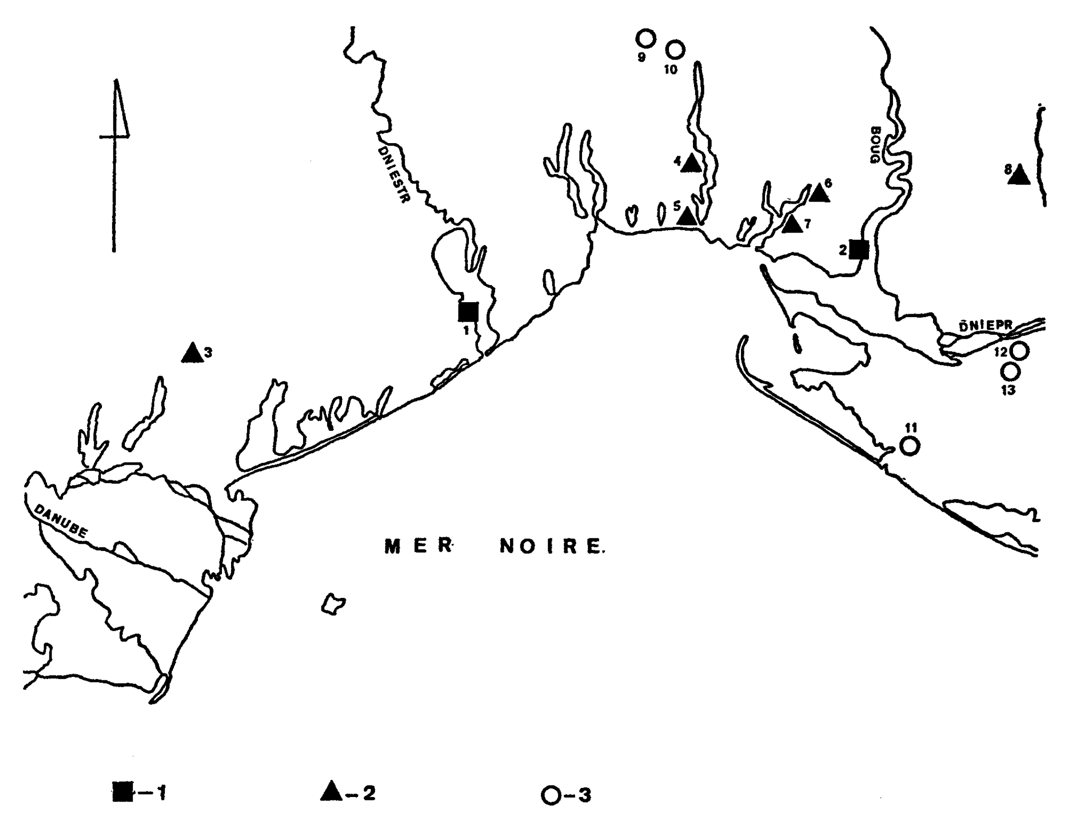
ADSV Antičnaja drevnost' i srednie veka (Antiquité classique et Moyen Âge), Sverdlovsk.
AO Arheologičeskie otkrytija (Découvertes archéologiques), Moscou.
APURSR Arheologični Pam'jatki U.R.S.R. (Les sites archéologiques de la R.S.S. d'Ukraine), Kiev.
ASGÈ Arheologičeskij Sbornik Gosudarstvennogo Èrmitaža (Recueil archéologique du Musée d'État de l'Ermitage), Leningrad.
Izv.A.I.I.Ja.L. Izvestija Abhazskogo Instituta Istorii, Jazyka, Literatury (Mémoires de l'Institut d'Abkhazie d'histoire, de langue et de littérature), Soukhoumi.
Izv.A.N. Gruzinskoj SSR Izvestija Akademii Nauk Gruzinskoj SSR, serija istorii arheologii i ètnografii (Mémoires de l'Académie des Sciences de la R.S.S. de Géorgie, série — histoire, archéologie et ethnographie), Tbilisi.
KSIA Kratkie soobščenija Instituta Arheologii (Communications brèves de l'Institut d'Archéologie de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.), Moscou.
MIA Materialy i issledovanija po arheologii S.S.S.R. (Matériaux et Recherches d'Archéologie de l'U.R.S.S.), Moscou, Leningrad.
OAK Otčet Imperatorskoj Arheologičeskoj Komissii (Rapport de la Commision Impériale Archéologique), Saint-Pétersbourg.
SA Sovetskaja Arheologija (L'archéologie soviétique), Moscou.
SGÈ Soobščenija Gosudarstvennogo Èrmitaža (Communications du Musée d'État de l'Ermitage), Leningrad.
SHM Soobščenija Hersonesskogo Muzeja (Communications du Musée de Chersonèse), Simféropol.
VDI Vestnik Drevnej Istorii (Messager d'Histoire Ancienne), Moscou.
Vestnik KGU Vestnik Kievskogo Gosudarstvennogo Universiteta (Messager de l'Université d'État de Kiev), Kiev.
Vestnik MGU Vestnik Moskovskogo Gosudarstvennogo Universiteta (Messager de l'Université d'État de Moscou), Moscou.
VI Voprosy Istorii (Questions d'Histoire), Moscou.
VV Vizantijskij Vremennik (Annales Byzantines), Moscou.
ZRVI Zbornik Radova Vizantinološkog Instituta, Belgrade.

*
* *

I. — Le Nord de la mer Noire, entre l'embouchure du Danube et la Crimée (carte nº 1)

1. *La population sédentaire.*

Les recherches récentes ont confirmé qu'à l'époque hunnique (entre 375 et 454 environ), une population barbare sédentaire occupe la steppe au bord de la mer Noire, entre l'embouchure du Danube et celle du Dniepr. Elle relève de la culture archéologique de Černjahov qui, à partir du IIIe s., s'étend sur un vaste territoire comprenant, outre la steppe au Nord de la mer Noire, la Munténie, la Transylvanie, la Moldavie, la Podolie, la Volhynie, la région du Dniestr supérieur et celle du Dniepr moyen. La plupart des chercheurs s'accordent aujourd'hui à reconnaître que divers éléments ont participé à la formation de cette culture.



Carte 1. — Le Nord de la mer Noire, entre l'embouchure du Danube et la Crimée, à l'époque hunnique (dernier tiers du IVe s. et première moitié du Ve s.).

Symboles : 1 : villes antiques, 2 : sites de la culture de Černjahov, 3 : sites des nomades.

Sites : 1 : Tira, 2 : Olbia, 3 : Holmskoe, 4 : Ranževoe, 5 : Syčavka, 6 : Kamenka-Ančekrak, 7 : Kaborga, 8 : Aleksandrovka, 9 : Tiligul, 10 : Antonovka, 11 : Proletarskaja, 12 : Aleški-Kučugury, 13 : Aleški.

On y distingue, en effet, d'une part des traits d'origine germanique issus de la région de la mer Baltique et du bassin de la Vistule et, d'autre part, des traits caractéristiques des populations autochtones, sarmates, scythes, géto-daces ou, dans une moindre mesure, slaves. L'importance respective de ces divers éléments, dont dépend l'attribution ethnique de la culture, fait actuellement l'objet de discussions. Mais la découverte dans toute cette zone de traits originaires du Nord, associée au témoignage des sources écrites, nous conduit à partager l'opinion selon laquelle la culture de Černjahov correspond à une fédération de peuples germaniques et non germaniques placés sous la domination des Goths[2]. Bien que cette fédération se soit dissoute peu avant l'arrivée des Huns

2. Cf. plus précisément M. B. Ščukin, Sovremennoe sostojanie gotskoj problemy i černjahovskaja kul'tura (La situation actuelle du problème goth et la culture de Černjahov), *ASGÈ*, 18, 1977, p. 79-91;

en 375, M. B. Ščukin a montré dernièrement que la culture de Černjahov continue d'exister jusqu'au milieu du ve s., ses sites devenant cependant plus rares[3]. Sans doute doit-on les attribuer alors aux Ostrogoths, dont on sait qu'ils sont demeurés en Europe orientale sous la domination des Huns.

Dans la région qui nous occupe plus particulièrement, au Nord de la mer Noire, si l'invasion des Huns provoque une diminution du nombre des sites, ceux-ci conservent cependant les mêmes caractéristiques. Seule la présence d'objets datés, à l'extérieur de la culture, de la fin du IVe s. et de la première moitié du ve s. permet de rapporter avec certitude quelques nécropoles et habitats à cette époque (carte n° 1, fig. 1)[4]. Parmi ces objets, mentionnons les gobelets en verre coniques du type « Högom » (fig. 1, 2), ceux sur pied, du type « Kosino » (fig. 1, 1), ou certains types de fibules (fig. 1, 3)[5]. Les tombes du Nord de la mer Noire ont fourni le même type de mobilier qu'ailleurs sur le territoire de la culture. Signalons en particulier la découverte de céramique tournée imitant les formes romaines provinciales, de gobelets en verre sans doute importés, d'éléments du costume tels que des boucles, des plaques-boucles et différents types de fibules, ainsi que celle d'objets d'usage courant, parmi lesquels des peignes en os ou des couteaux. Très peu d'armes ont été trouvées dans les tombes, ce qui semble être un trait constant chez les Goths. Ces sites au Nord de la mer Noire se distinguent cependant de ceux du reste de la culture par un pourcentage particulièrement élevé de céramique sigillée, d'amphores importées et de céramique locale façonnée à la main. Si les porteurs de la culture de Černjahov font, ici comme ailleurs, partie de la fédération des Goths, certaines particularités témoignent de la diversité de leurs origines ethniques. B. V. Magomedov a isolé notamment des éléments empruntés aux Scythes « tardifs », comme les inhumations dans des fosses à partie centrale excavée, nombreuses sur les nécropoles (fig. 1), les bâtiments en pierre et peut-être les habitats fortifiés. L'influence sarmate serait en revanche sensible lorsque dominent, sur les nécropoles, les inhumations qui montrent une niche aménagée le long de l'une

du même auteur, K predistorii černjahovskoj kul'tury. Trinadcat' sekvencij (À propos de la « préhistoire » de la culture de Černjahov. Treize séquences), *ASGĖ*, 20, 1979, p. 66-89. M. B. Ščukin a également publié sur ce sujet un article en allemand, cf. M. B. Ščukin, Das Problem der Černjahov-Kultur in der sowjetischen archäologischen Literatur, *Zeitschrift für Archäologie* (Berlin), 9, 1975, p. 25-41.

3. M. B. Ščukin, K voprosu o verhnej hronologičeskoj granice černjahovskoj kul'tury (À propos de la limite chronologique supérieure de la culture de Černjahov), *KSIA*, 158, 1979, p. 17-22; du même auteur, Nekotorye problemy hronologii černjahovskoj kul'tury i istorii rannih slavjan (Certains problèmes liés à la chronologie de la culture de Černjahov et à l'histoire des Slaves anciens), in *Rapports du IIIe Congrès International d'Archéologie Slave*, II, Bratislava 1980, p. 399-412.

4. Mentionnons par exemple les sites de Kaborga, Syčavka, Holmskoe et Ranževoe; cf. B. V. Magomedov, Kaborga IV, in *Mogil'niki černjahovskoj kul'tury* (Les nécropoles de la culture de Černjahov), Moscou 1979, p. 24-62; G. B. Fedorov, M. G. Rošal', Pogrebenie IV v. n. ė. u s. Syčavka (Une sépulture du IVe s. de n. è. près du village de Syčavka), *SA*, 2, 1979, p. 265-270; A. V. Gudkova, M. M. Fokeev, *Zemledel'cy i kočevniki v nizov'jah Dunaja I-IV vv. n. ė.* (Les agriculteurs et les nomades près de l'embouchure du Danube du Ier s. au IVe s. de n. è.), Kiev 1984; Ė. A. Symonovič, Koblevskij i Ranževskij mogil'niki okolo Odessy (Les nécropoles de Koblevo et de Ranževoe près d'Odessa), in *Mogil'niki černjahovskoj kul'tury* (Les nécropoles de la culture de Černjahov), Moscou 1979, p. 63-111.

5. Cf. n. 3.

des parois de la fosse[6]. Enfin les nécropoles birituelles où, à côté d'incinérations, se trouvent des inhumations dans de simples fosses, témoigneraient, comme les bâtiments à murs d'argile et à sol excavé, de l'arrivée de groupes germaniques[7].

Les deux villes antiques les plus importantes situées au Nord-Ouest de la mer Noire, Olbia et Tira (carte n° 1), cessent d'exister en tant que centres urbains au cours du IIIe s. et du IVe s. et sont occupées par des Barbares relevant de la culture de Černjahov. Selon P. O. Karyškovskij, qui se fonde sur l'étude des monnaies les plus récentes, une garnison romaine résiderait à Olbia jusqu'à l'époque de Dioclétien[8]. Puis, la ville et sa région passent sous la domination d'une population appartenant à la culture de Černjahov. En témoignent les trouvailles effectuées il y a longtemps déjà, sur la nécropole, d'objets caractéristiques de cette culture[9]. Malheureusement, les fouilles récentes des tombes de l'époque romaine tardive de cette nécropole de même que celles des quartiers urbains contemporains n'ont pas encore été publiées. Quant à la ville de Tira, à l'embouchure du Dniestr, les recherches entreprises ces dernières années ont montré qu'elle a été détruite au IIIe s., probablement par des Goths[10]. Cependant du matériel archéologique y atteste la présence, à l'époque hunnique,

6. B. V. MAGOMEDOV, Kul'turno-ètničeskie komponenty černjahovskogo naselenija severo-zapadnogo Pričernomor'ja po dannym pogrebal'nogo obrjada (Les composantes culturelles et ethniques de la population de la culture de Černjahov au Nord-Ouest de la mer Noire d'après les données des pratiques funéraires), in *Slavjane i Rus'* (Les Slaves et la Russie), Kiev 1979, p. 67-74; du même auteur, O kul'turno-hronologičeskom sootnošenii černjahovskih pamjatnikov Pričernomor'ja i Lesostepi (À propos des relations culturelles et chronologiques entre les sites de la culture de Černjahov près de la mer Noire et ceux de la steppe forestière), in *Slavjane na Dnestre i Dunae* (Les Slaves sur le Dniestr et le Danube), Kiev 1983, p. 135-155; du même auteur, *Černjahovskie plemena severo-zapadnogo Pričernomor'ja* (Les tribus de la culture de Černjahov au Nord-Ouest de la mer Noire), Kiev 1981, résumé de thèse; du même auteur, Černjahovskie pamjatniki pričernomorskogo tipa (Les sites de la culture de Černjahov du type pontique), *KSIA*, 178, 1984, p. 60-66. Parmi les habitats fortifiés, citons ceux de Roksanovka, Gorodok et d'Aleksandrovka. Cf. B. V. MAGOMEDOV, S. B. BUJSKIH, Issledovanie gorodišč rimskogo vremeni na r. Ingulec (Recherches sur les habitats fortifiés de l'époque romaine, dans le bassin de la rivière Ingulec), *AO 1979*, p. 298; B. V. MAGOMEDOV, Mogil'nik u gorodišča Gorodok na Južnom Buge (La nécropole près de l'habitat fortifié de Gorodok dans la bassin du Južnyj Boug), in *Pamjatniki drevnih kul'tur severnogo Pričernomor'ja* (Les sites des cultures anciennes au Nord de la mer Noire), Kiev 1979, p. 105-114. Au sujet des influences scythes et sarmates, cf. également O. A. GEJ, Skifo-sarmats'ki èlementi v mogil'nikah černjahovs'koj kul'tury v mežiriččі Dnipra ta Dnistra (Les éléments scytho-sarmates dans les nécropoles de la culture de Černjahov situées entre le Dniepr et le Dniestr), *Arheologija* (Kiev), 50, 1985, p. 27-35.

7. Pour les bâtiments à sol excavé cf. B. V. MAGOMEDOV, Napivzemljahki černjahivs'kih poselen' Pričornomor'ja (Les bâtiments à sol excavé sur les habitats de la culture de Černjahov dans la région de la mer Noire), *Arheologija* (Kiev), 44, 1983, p. 85-90.

8. P. O. KARYŠKOVSKIJ, Iz istorii pozdnej Ol'vii (De l'histoire de la période tardive d'Olbia), *VDI*, 1, 1968, p. 167-179.

9. *OAK 1901*, p. 133.

10. I. B. KLEJMAN, Stratigrafija kul'turnogo sloja gorodišča Tiry-Belgoroda (La stratigraphie de la couche culturelle de l'habitat fortifié de Tira-Belgorod), in *Antičnaja Tira i srednevekovyj Belgorod* (Tira antique et Belgorod médiéval), Kiev 1979, p. 54-75, 70, 72; P. O. KARYŠKOVSKIJ, Iz istorii Tiry v pervoj treti III v. n. è. (De l'histoire de Tira durant le premier tiers du IIIe s. de n. è.), in *Issledovanija po antičnoj arheologii jugo-zapada Ukrainskoj S.S.R.* (Recherches sur l'archéologie antique du Sud-Ouest de la R.S.S. d'Ukraine), Kiev 1980, p. 99-115.

de groupes porteurs de la culture de Černjahov. On a en effet retrouvé, dans l'ancienne citadelle, une maison en pierre qui, d'après S. D. Križickij, aurait été construite selon des traditions antiques et qui a livré du matériel du type Černjahov[11]. La céramique importée découverte dans cette maison permet de la dater de la fin du IVe s. et de la première moitié du Ve s. Mentionnons en particulier deux amphores, l'une à panse évasée dans la partie inférieure (fig. 2, 4)[12], l'autre à panse cylindrique et fond pointu (fig. 2, 5)[13]. Cette maison a été détruite par un incendie, et après l'époque hunnique, la ville de Tira a été définitivement abandonnée.

On assiste d'ailleurs, vers le milieu du Ve s., à la disparition brutale et simultanée des sites de la culture de Černjahov, dans toute la zone qu'elle occupait. M. B. Ščukin y voit le reflet du départ d'Europe orientale des Ostrogoths et de leurs alliés pour la Pannonie, vers 454, après la chute de l'« Empire » des Huns et le partage de leur territoire[14]. À partir de cette époque, les nomades deviendront pour des siècles les maîtres absolus des steppes pontiques.

2. *Les nomades.*

Nous considérerons, en premier lieu, les découvertes attribuées aux nomades de la fin du IVe s. et de la première moitié du Ve s., qui forment un groupe assez homogène. Des tombes isolées témoignent de l'arrivée des Huns et de leurs alliés au Nord de la mer Noire (carte no 1). Ce sont d'une part des tombes de cavaliers contenant des armes et des éléments de harnachement, d'autre part des tombes féminines reconnaissables à la présence de diadèmes et de pendentifs[15]. Ces vestiges sont habituellement examinés en même temps que ceux, de même époque, des autres régions des steppes d'Europe orientale. Ainsi, I. P. Zaseckaja a publié récemment les bijoux hunniques conservés au musée de l'Ermitage à Leningrad[16]. Cette collection montre la similitude des objets découverts sur un

11. I. B. KLEJMAN, Stratigrafija... (cf. n. 10), p. 70, 71; S. D. KRYŽYCKIJ, I. B. KLEJMAN, Žitlovyj budinok i ukreplennja Tiry perših stolit' našoj èri (La maison et les remparts de Tira aux premiers siècles de notre ère), *Arheologija* (Kiev), 25, 1978, p. 83-96; S. D. KRYŽICKIJ, *Žilye doma antičnyh gorodov severnogo Pričernomor'ja* (Les maisons d'habitation des villes antiques du Nord de la mer Noire), Kiev 1982, p. 98; N. M. KRAVČENKO, V. N. KORPUSOVA, Dejaki risy material'noj kul'tury pizn'orims'koj Tiry (Certains aspects de la culture matérielle de Tira à l'époque romaine tardive), *Arheologija* (Kiev), 18, 1975, p. 20-42.

12. H. S. Robinson date ce type d'amphore du IVe s. tardif et du Ve s., cf. H. S. ROBINSON, *Pottery of the Roman Period. The Athenian Agora* V, Princeton, New Jersey 1959, Pl. 29, M. 273, Pl. 32, M. 328. C. Scorpan les date à partir du Ve s., cf. C. SCORPAN, Contribution à la connaissance de certains types céramiques romano-byzantins (IVe-VIIe s.) dans l'espace istro-pontique, *Dacia*, 21, 1977, p. 269-297, 272, fig. 5, 34.

13. On a trouvé des amphores semblables dans des tombes du Ve s. de la nécropole d'Aj-Todor en Crimée, cf. *infra*, p. 457.

14. M. B. ŠČUKIN, K voprosu o verhnej... (cf. n. 3), p. 22.

15. Par exemple : M. A. TIHANOVA, I. P. ČERNJAKOV, Novaja nahodka pogrebenija s diademoj v severo-zapadnom Pričernomor'e (Nouvelle découverte d'une sépulture contenant un diadème au Nord-Ouest de la mer Noire), *SA*, 3, 1970, p. 117-127.

16. I. P. ZASECKAJA, *Zolotye ukrašenija gunnskoj èpohi* (Les parures en or de l'époque hunnique), Leningrad 1975.

très vaste territoire allant du Kazakhstan jusqu'à la mer Noire. I. P. Zaseckaja a, d'autre part, étudié les tombes de nomades de l'époque hunnique dans toute cette zone. Elle distingue les pratiques funéraires de caractère turc (incinérations, inhumations contenant la dépouille d'un cheval) et celles de caractère alano-sarmate (notamment les inhumations dans une fosse présentant une niche)[17]. Jusqu'à présent, les archéologues soviétiques s'étaient attachés à démontrer l'origine purement locale, donc alano-sarmate, de la culture des nomades à la fin du IVe s. et durant la première moitié du Ve s. Mais I. P. Zaseckaja a souligné que beaucoup de traits nouveaux apparaissent alors, non seulement dans les pratiques funéraires mais aussi dans le mobilier des tombes, attestant l'arrivée de populations venues d'Asie. Parmi les objets inconnus auparavant, on peut citer les pointes de flèches à trois ailettes et les lattes[18].

Les sépultures de nomades qui ont livré des objets à décor d'orfèvrerie polychrome de style dit « hunnique » font actuellement l'objet d'une vive discussion. Selon I. P. Zaseckaja, elles sont pour la plupart datées de la fin du IVe s. et de la première moitié du Ve s.[19]. A. K. Ambroz estime quant à lui que certaines devraient être attribuées plutôt au VIe et au VIIe s.[20]. Le premier point de vue nous semble plus juste car, outre les objets à décor polychrome, ces tombes en contenaient d'autres datant sans aucun doute du Ve s., tels que des gobelets en verre à pastilles bleues, un miroir métallique chinois et certains types de plaques-

17. I. P. Zaseckaja, Osobennosti pogrebal'nogo obrjada gunnskoj èpohi na territorii stepej nižnego Povolž'ja i severnogo Pričernomor'ja (Les particularités du rite funéraire de l'époque hunnique sur le territoire des steppes de la Volga inférieure et du Nord de la mer Noire), *ASGÈ*, 13, 1971, p. 61-72.

18. I. P. Zaseckaja, O roli gunnov v formirovanii kul'tury južnorusskih stepej konca IV-V veka našej èry (À propos du rôle des Huns dans la formation de la culture des steppes de la Russie méridionale à la fin du IVe et au Ve s. de n. è.), *ASGÈ*, 18, 1977, p. 92-100.

19. I. P. Zaseckaja, O hronologii i kul'turnoj prinadležnosti pamjatnikov južnorusskih stepej i Kazahstana gunnskoj èpohi (À propos de la chronologie et de l'attribution ethnique des sites des steppes de la Russie méridionale et du Kazakhstan de l'époque hunnique), *SA*, 1, 1978, p. 53-71; du même auteur, Bosporskie sklepy gunnskoj èpohi kak hronologičeskij ètalon dlja datirovki pamjatnikov vostočnoevropejskih stepej (Les tombes de la ville de Bosporos de l'époque hunnique comme repère chronologique pour la datation des sites des steppes de l'Europe orientale), *KSIA*, 158, 1979, p. 5-17; du même auteur, Klassifikacija polihromnyh izdelij gunnskoj èpohi po stilističeskim dannym (Classification des objets d'orfèvrerie polychrome de l'époque hunnique d'après les données stylistiques), in *Drevnosti èpohi velikogo pereselenija narodov V-VIII vekov* (Les antiquités de l'époque des Grandes Migrations, du Ve au VIIIe s.), Moscou 1982, p. 14-30; du même auteur, Nekotorye itogi izučenija hronologii pamjatnikov gunnskoj èpohi v južnorusskih stepjah (Quelques résultats de l'étude de la chronologie des sites de l'époque hunnique dans les steppes de la Russie méridionale), *ASGÈ*, 27, 1986, p. 79-91.

20. A. K. Ambroz, Problemy rannesrednevekovoj hronologii vostočnoj Evropy (Problèmes liés à la chronologie du Haut-Moyen Âge en Europe orientale), *SA*, 2, 1971, p. 96-123 et 3, 1971, p. 106-132; cf. aussi la traduction de cet article en anglais dans : *Soviet Anthropology and Archeology* (New York), X, 4, 1972, p. 331-390 et XI, 3, 1973, p. 254-305; du même auteur, Vostočnoevropejskie i sredneaziatskie stepi V-pervoj poloviny VIII v. (Les steppes d'Europe orientale et d'Asie centrale du Ve s. à la première moitié du VIIIe s.), in *Stepi Evrazii v èpohu srednevekov'ja* (Les steppes d'Eurasie à l'époque médiévale), Moscou 1981, p. 10-22 ; du même auteur, K itogam diskussii po arheologii gunnskoj èpohi v stepjah Vostočnoj Evropy (À propos des résultats des discussions sur l'archéologie de l'époque hunnique dans les steppes d'Europe orientale), *SA*, 3, 1985, p. 293-303.

boucles[21]. En revanche on n'y a pas retrouvé de matériel que l'on puisse attribuer avec certitude au VIe et au VIIe s.

Parmi les travaux récents consacrés aux Huns, mentionnons un autre article d'I. P. Zaseckaja qui propose une typologie et une chronologie originales des selles décorées d'appliques métalliques. Les exemplaires les plus anciens, présentant des plaques courtes et larges (du type de celles retrouvées à Mundolsheim en Alsace), seraient d'après elle datés de la première moitié du Ve s. Les selles plus récentes, à plaques métalliques allongées (semblables à celles découvertes à Ravenne), dateraient de la première moitié du VIe s.[22].

Après la disparition de l'« Empire » d'Attila, les traces archéologiques des nomades au Nord de la mer Noire se modifient. R. S. Orlov, le premier, leur a consacré un travail de synthèse pour la période allant du VIe s. au VIIIe s. Ces nomades ont laissé presque exclusivement des inhumations sous des kourganes semblables à celles de la même époque dans les autres régions des steppes d'Europe orientale. On y a souvent mis au jour des chevaux, soit le squelette entier, soit la tête et les pieds, seuls vestiges conservés de l'animal empaillé. Ces inhumations pouvaient contenir, en outre, des récipients en céramique, des couteaux, des éléments de harnachement et des armes telles que, par exemple, des arcs et des flèches ou des lattes. Signalons aussi la présence de quelques objets byzantins importés, notamment de plaques-boucles du type « Sucidava » originaires de la région du Danube inférieur[23]. A. K. Ambroz a étudié les ceinturons à lanières dits « héraldiques », décorés d'appliques métalliques, retrouvés dans ces tombes. Selon lui, ce type de ceinturon que l'on considérait auparavant comme un attribut spécifique des nomades apparaît en fait dans l'armée frontalière byzantine. Les exemplaires les plus anciens, datés du milieu du VIe s., auraient été en effet mis au jour dans les forteresses romaines du *limes* danubien et chez les Barbares fédérés de l'Empire tels que les Goths de Crimée (fig. 3, 72-83). Ces ceïnturons ne se seraient ensuite diffusés chez les nomades qu'à partir du VIIe s.[24].

21. Cf. par exemple I. P. ZASECKAJA, Polihromnye izdelija gunnskogo vremeni iz pogrebenij Nižnego Povolž'ja (Les objets d'orfèvrerie polychrome de l'époque hunnique provenant des tombes de la région de la Volga inférieure), *ASGÈ*, 10, 1968, p. 35-53, fig. 1, 4, fig. 11, 2; A. P. UMANSKIJ, Pogrebenie èpohi Velikogo pereselenija narodov na Čaryše (Une tombe de l'époque des Grandes Migrations dans le bassin du Čaryš), in *Drevnie kul'tury Altaja i Zapadnoj Sibiri* (Les cultures anciennes de l'Altaï et de la Sibérie occidentale), Novossibirsk 1978, p. 129-163, fig. 7; N. A. OHON'KO, I. P. OTJUCKIJ, Bogatoe zahoronenie gunnskogo vremeni u g. Zelenokumska (Une riche sépulture de l'époque hunnique près de la ville de Zelenokumsk), *SA*, 4, 1982, p. 235-242, fig. 3, 4.

22. I. P. ZASECKAJA, Data melitopols'kogo kompleksa v svete problemy hronologii pamjatnikov gunnskoj èpohi (La date de l'ensemble de Melitopol' à la lumière du problème de la chronologie des sites de l'époque hunnique), in *Drevnosti Evrasii v skifo-sarmatskoe vremja* (Les antiquités d'Eurasie à l'époque scytho-sarmate), Moscou 1984, p. 68-78.

23. R. S. ORLOV, Kul'tura kočevnikov IV-VIII vv. (La culture des nomades du IVe s. au VIIIe s.), in *Ètnokul'turnaja karta territorii Ukrainskoj S.S.R. v I. tyš. n. è.* (La carte ethnique et culturelle du territoire de la R.S.S. d'Ukraine durant le 1er millénaire de notre ère), Kiev 1985, p. 98-105. Au sujet des tombes de nomades de cette époque, cf. également A. I. AJBABIN, Pogrebenie hazarskogo voina (La tombe d'un guerrier khazare), *SA*, 3, 1985, p. 191-205.

24. A. K. AMBROZ, compte rendu de I. E. ERDÉLYI, E. OJTOZI, W. GENING, *Das Gräberfeld von Nevolino*, Budapest 1969, in *SA*, 2, 1973, p. 288-298; du même auteur, Problemy... (cf. n. 20).

Cette nouvelle chronologie des ceinturons à lanières (fig. 3) bouleverse la datation de nombreux sites du Haut-Moyen Âge en Europe centrale et orientale. Ainsi, leur découverte permet d'attribuer au VIIe s., souvent même à la seconde moitié de ce siècle, et non au VIe s. comme on le croyait auparavant, certaines tombes des nomades de la steppe, les plus anciennes nécropoles des Avars, les trésors de la région du Dniepr dits « trésors des Antes » (fig. 3, 37, 52, 54, 61) ainsi que des nécropoles alanes du Nord du Caucase (fig. 3, 33, 44, 48, 55, 59, 60).

A. K. Ambroz a également précisé l'époque où apparaissent en Europe les premiers étriers. Pour lui, cette invention originaire d'Extrême Orient est apportée par de nouveaux groupes de nomades venus d'Asie centrale dans les dernières années du VIe s. La diffusion des étriers, celle des selles dures en bois qui donnent une plus grande stabilité aux cavaliers et, à partir du VIIe s., celle du sabre, plus maniable que l'épée, ont assuré dans les combats la suprématie des nomades et provoqué une évolution de l'art militaire en Europe orientale[25].

II. — La Crimée et la presqu'île de Taman' (cartes n°s 2, 3)

1. *La zone de la steppe en Crimée.*

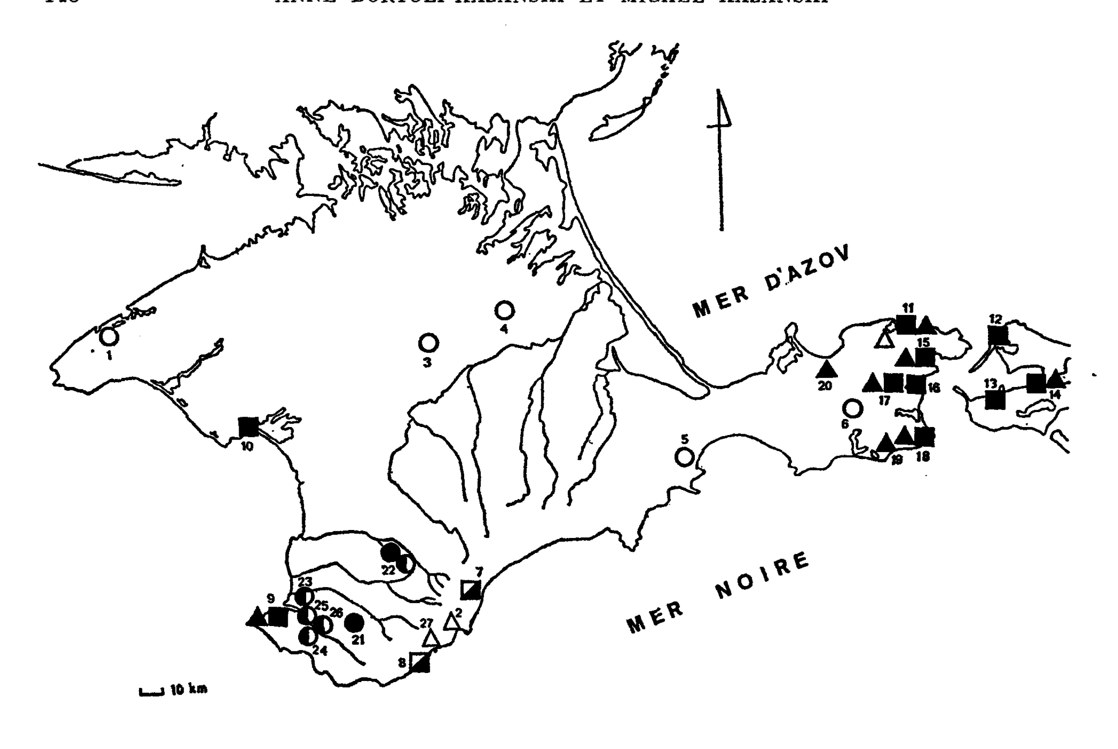
Les steppes occupent la majeure partie de la péninsule, à l'exception de la partie montagneuse au Sud et au Sud-Ouest. On y a mis au jour une série de tombes de nomades dont on peut regretter qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une étude d'ensemble. Elles ne sont connues que par des publications de sites isolés. Les sépultures d'époque hunnique, des inhumations, la plupart sous des kourganes (carte n° 2), ne diffèrent pas des sépultures contemporaines que nous avons déjà examinées[26]. Mentionnons cependant un trait propre à la Crimée : le remploi par les nomades de caveaux funéraires antiques[27]. Les tombes de nomades appartenant à la période chronologique suivante et datées de la seconde moitié du Ve s. au VIIe s. se concentrent surtout au Nord de la Crimée, près de la lagune du Sivach où se trouvait sans doute un lieu de campement privilégié (carte n° 3).

Les archéologues ont longtemps considéré qu'au IIIe s., l'invasion des Goths et celle des tribus alano-sarmates ont provoqué la disparition de toute vie séden-

25. A. K. Ambroz, Stremena i sedla rannego srednevekov'ja kak hronologičeskij pokazatel' (IV-VIII vv.) (Les étriers et les selles du Haut-Moyen Âge comme indice chronologique — IVe-VIIIe s.), *SA*, 4, 1973, p. 81-98; du même auteur, Problemy... (cf. n. 20); du même auteur, Vostočnoevropejskie i sredneaziatskie stepi... (cf. n. 20). À propos de l'origine des étriers et des selles dures cf. également, I. L. Kyzlasov, O proishoždenii stremjan (À propos de l'origine des étriers), *SA*, 3, 1973, p. 24-35; S. I. Vajnštejn, M. V. Krjukov, Sedlo i stremja (La selle et l'étrier), *Sovetskaja ètnografija* (L'ethnographie soviétique) (Moscou), 6, 1984, p. 114-130.

26. T. N. Vysotskaja, E. N. Čerepanova, Nahodki iz pogrebenij IV-V vv. v Krymy (Les découvertes effectuées dans les tombes du IVe-Ve s. en Crimée), *SA*, 3, 1966, p. 187-196; I. A. Baranov, Pogrebenie V v. n. è v severo-vostočnom Krymu (Une sépulture du Ve s. de n. è. au Nord-Est de la Crimée), *SA*, 2, 1973, p. 243-245; I. P. Zaseckaja, Polihromnye izdelija... (cf. n. 21).

27. Par exemple, O. D. Daševskaja, Pogrebenie gunnskogo vremeni v Černomorskom rajone Kryma (Une tombe de l'époque hunnique dans la région de Černomorsk en Crimée), *MIA*, 169, 1969, p. 52-61.



○-1 ◪-2 ■-3 ▲-4 ●-5 ◐-6 △-7

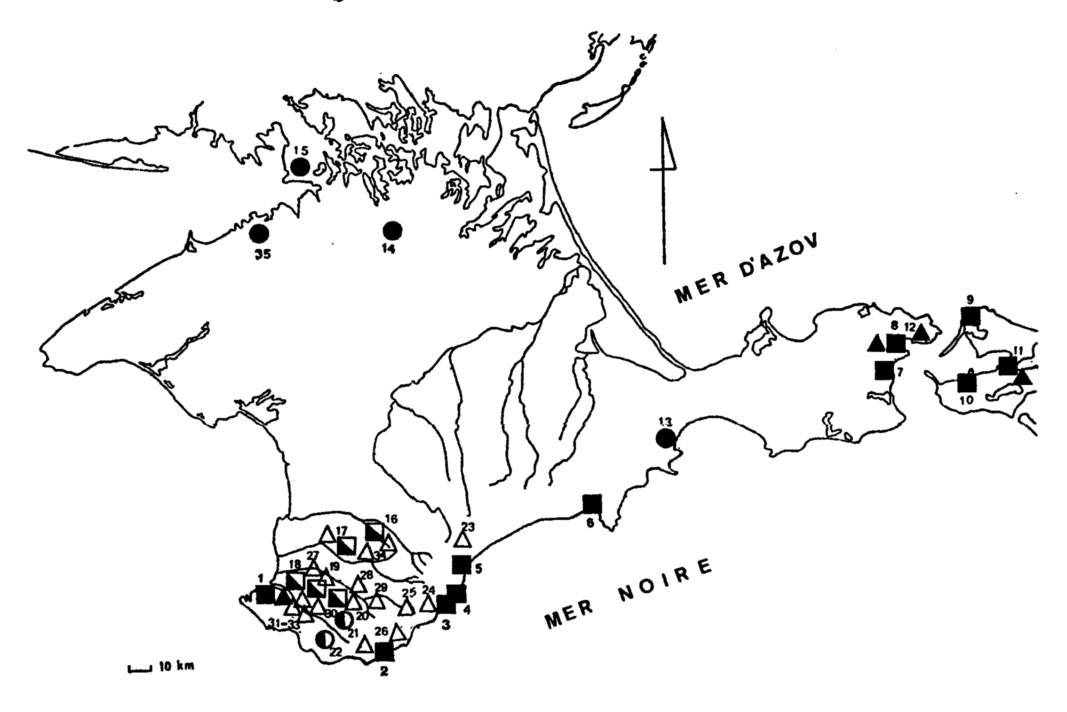
Carte 2. — La Crimée à l'époque hunnique (dernier tiers du IVe s. et première moitié du Ve s.).

Symboles : 1 : sites des nomades, 2 : sites du type « Aj-Todor », 3 : villes et habitats antiques, 4 : nécropoles des villes et habitats antiques, 5 : sites rupestres, 6 : nécropoles du type « Inkerman », 7 : objets isolés.

Sites : 1 : Beljaus, 2 : Gurzuf, 3 : Kalinino, 4 : Čikarenko, 5 : environs de Feodosia, 6 : Marfovka, 7 : Čatyr-Dag, 8 : Aj-Todor, 9 : Chersonèse, 10 : Čajka, 11 : Zjuk, 12 : Il'ičevka, 13 : Taman', 14 : Phanagoria, 15 : Bosporos, 16 : Tiritaka, 17 : Ilurat, 18 : Kitej, 19 : Kyz-Aul, 20 : Zamorskoe, 21 : Mangup, 22 : Bakla (Skalistoe), 23 : Bel'bek I, 24 : Černaja Rečka, 25 : Inkerman, 26 : Sebastopol'skij Sovhoz 10, 27 : Yalta.

taire dans les steppes de Crimée. Mais on a trouvé récemment sur la côte occidentale de la péninsule, sur l'habitat fortifié de Čajka (carte n° 2), qui appartient sans doute à des Scythes « tardifs », des niveaux stratigraphiques qui témoignent d'un peuplement sédentaire au IVe s. et au Ve s.[28]. Il s'agit là d'une découverte importante et les fouilles ultérieures permettront peut-être de mieux cerner la

28. I. V. JACENKO, Severnyj kvartal I, skifskogo poselenija na Čajkinskom gorodišče v Evpatorii (po materialam raskopok 1974-1975 gg.) (Le quartier nord I d'un habitat scythe installé sur l'habitat fortifié de Čajka à Evpatoria, d'après les matériaux des fouilles de 1974-1975), in *Naselenie i kul'tura Kryma v pervye veka n. è.* (La population et la culture de la Crimée aux premiers siècles de n. è.), Kiev 1983, pp. 46-66.



■-1 ▲-2 ●-3 ◐-4 ◪-5 △-6

Carte 3. — La Crimée de la seconde moitié du ve s. au viie s.

Symboles : 1 : villes et habitats grecs, 2 : nécropoles des villes et habitats grecs, 3 : sites des nomades, 4 : habitats non fortifiés du Sud-Ouest de la Crimée, 5 : sites rupestres, 6 : nécropoles du type « Suuk-Su ».

Sites : 1 : Chersonèse, 2 : Simeiz, 3 : Gurzuf, 4 : Artek, 5 : Aluston, 6 : Sudak, 7 : Tiritaka, 8 : Bosporos, 9 : Il'ičevka, 10 : Taman', 11 : Phanagoria, 12 : Mirmekij, 13 : Ajvazovskoe, 14 : Bogačevka (localisation incertaine), 15 : Risovoe, 16 : Bakla (Skalistoe), 17 : Čufut-Kale, 18 : Kalamita, 19 : Ėski-Kermen, 20 : Mangup, 21 : Bobrovka, 22 : Gončarnoe, 23 : Lučistoe (Funa), 24 : Suuk-Su, 25 : Uzen'-Baš, 26 : Koreiz, 27 : Krasnyj Mak, 28 : Bol'šoe Sadovoe, 29 : Aromat, 30 : Ternovka, 31 : Saharnaja Golovka, 31 : Inkerman, 33 : Černaja Rečka, 34 : Baštanka, 35 : Sary-Bulat (Portovoe).

diffusion de cette population qui se limite probablement à la frange littorale de la péninsule, et dont la culture est fortement marquée par les traditions antiques.

2. *Le Sud-Ouest et le Sud de la Crimée.*

Durant le Haut-Moyen Âge, deux traditions se juxtaposent dans cette région : d'une part celle de la population barbare autochtone (essentiellement d'origine scytho-sarmate) ou venue du Nord et, d'autre part, celle de la population gréco-romaine, bien implantée dans cette partie de la péninsule.

Le site de Chersonèse.

Chersonèse se trouve à l'entrée de la baie de Sébastopol et, de nos jours, jouxte la ville moderne (cartes n[os] 2, 3). Aucune étude d'ensemble concernant le site à la période protobyzantine n'a été publiée depuis la monographie d'A. L. Jakobson, parue en 1959[29]. Les fouilles menées de façon intensive ces dernières années n'ont malheureusement donné lieu qu'à peu de publications[30].

La ville, d'une surface d'environ 40 hectares, conserve à l'époque protobyzantine son plan régulier hérité de la période hellénistique (fig. 4). Les artères parallèles au *cardo maximus* semblent toutes avoir été conservées. En revanche certaines rues perpendiculaires, moins importantes, disparaissent à l'occasion de constructions, notamment celles d'édifices religieux[31]. Parmi les changements notables qui surviennent dans l'urbanisme de la ville, signalons son agrandissement vers l'Ouest. On construit en effet alors un tronçon de rempart à l'Ouest de l'ancien et ce terrain, gagné sur la nécropole, reçoit une basilique (fig. 4, A). Le *terminus post quem* de l'érection de ce tronçon de rempart est fourni par les monnaies trouvées dans les caveaux de la nécropole taillés dans le rocher, mis au jour sous le nouveau quartier et dont la plus récente serait une monnaie d'Honorius[32]. L'époque protobyzantine voit également l'abandon du théâtre antique situé au Sud de Chersonèse. Il est recouvert par une église cruciforme (fig. 4, F), probablement datée du VI[e] s. comme en témoigne la découverte déjà ancienne d'un reliquaire en argent portant un monogramme de Justinien[33].

En ce qui concerne les fouilles des quartiers urbains, G. D. Belov a dégagé de 1931 à 1978, îlot par îlot, un assez vaste secteur au Nord de la ville[34]. Mais les

29. A. L. Jakobson, *Rannesrednevekovyj Hersones* (Chersonèse au Haut-Moyen Âge), M.I.A., 63, 1959.

30. Des archéologues de Moscou, Leningrad, Kiev, Sverdlovsk, Kharkov, ainsi bien entendu que ceux du musée de Chersonèse fouillent simultanément sur le site.

31. Ainsi, l'exonarthex de la basilique « 1935 » (fig. 4, C) a recouvert une rue antérieure; cf. G. D. Belov, Raskopki v Hersonese v 1957 g. (Fouilles à Chersonèse en 1957), *SGÈ*, XVI, 1959, p. 64-67.

32. E. G. Surov, K istorii severozapadnogo rajona Hersonesa Tavričeskogo (Pour l'histoire du quartier Nord-Ouest de Chersonèse Taurique), *ADSV*, 3, 1965, p. 119-147, 128. I. A. Antonova date les courtines 1 et 1A qui entourent la basilique « Ouest » de l'époque protobyzantine, alors que les courtines 2, 3 et 4 qui s'écartent également du mur antique (fig. 4, H) seraient, selon elle, du IX[e]-X[e] s., cf. I. A. Antonova, Zapadnyj flang oborony Hersonesa (Le flanc Ouest de la défense de Chersonèse), *SHM*, III, 1963, p. 60-67. Cependant il n'est pas exclu, à notre avis, que les courtines 2, 3 et 4 aient été aussi construites à l'époque protobyzantine. En effet la datation proposée par I. A. Antonova ne nous paraît pas sérieusement étayée.

33. Les comptes rendus des fouilles du théâtre ne déterminent pas de façon certaine l'époque à laquelle il a cessé d'être utilisé. L. V. Firsov a tenté de dater grâce au carbone 14, les niveaux stratigraphiques situés au-dessus du théâtre. Selon lui, celui-ci est abandonné à la fin du III[e] s. ou durant la première moitié du IV[e] s., cf. L. V. Firsov, *Etjudy radiouglerodnoj hronologii Hersonesa Tavričeskogo* (Études sur la chronologie au radiocarbone de Chersonèse Taurique), Novossibirsk 1976, p. 89-93. Mais le carbone 14 ayant pour les périodes antiques et médiévales une marge d'imprécision trop importante, cette datation nous semble peu sûre. Le reliquaire en argent de l'église cruciforme a été de nouveau publié récemment, cf. *Iskusstvo Vizantii v sobranijah SSSR* (L'art byzantin dans les collections de l'U.R.S.S.), *katalog vystavki* (Catalogue de l'exposition) Moscou 1977, tome 1, n° 151.

34. Cf. par exemple G. D. Belov, Hersonesskaja èkspedicija gosudarstvennogo Èrmitaža (Fouilles à Chersonèse par la mission archéologique du musée d'État de l'Ermitage), *AO 1974*, p. 260, 261; du même auteur, Hersonesskaja èkspedicija gosudarstvennogo Èrmitaža) (Fouilles à Chersonèse par la mission archéologique du musée d'État de l'Ermitage), *AO 1975*, p. 303.

comptes rendus, le plus souvent très brefs, mettent l'accent sur la période antique ; de ce fait, les niveaux stratigraphiques et le matériel protobyzantins sont assez mal représentés. Les fouilles d'A. I. Romančuk, de l'Université de Sverdlovsk, dans la partie Sud-Est ont porté, quant à elles, surtout sur la période médiévale[35]. Les maisons de l'époque romaine tardive ont cependant été étudiées par S. D. Kryžickij, qui considère qu'elles ne sont plus construites selon les traditions hellénistiques. Il examine en particulier « la maison du viticulteur », dont la phase ultime d'occupation serait datée du VIe s. par des monnaies de Justinien. Il s'agirait d'une habitation à un étage ce qui, selon S. D. Kryžickij, constitue une nouveauté au Nord de la mer Noire[36]. Parmi les ateliers que l'on peut attribuer à la période protobyzantine, mentionnons celui d'un verrier, à la production assez diversifiée. Il fabriquait, en effet, différents types de récipients (des verres sur pied et des gobelets décorés de pastilles bleues par exemple), mais aussi des vitres[37]. Cet atelier a dû, à notre avis, être utilisé à la fin du IVe s. et au Ve s., car on y a trouvé une amphore à panse évasée dans la partie inférieure, semblable à celle, d'époque hunnique, de Tira (cf. *supra*, p. 442).

Plusieurs édifices religieux de Chersonèse ont fait l'objet de fouilles récentes. Celles du tétraconque situé au Sud-Ouest du site (fig. 4, G), effectuées par O. I. Dombrovskij et V. A. Kutajsov, ont donné lieu à une excellente publication[38]. Ce bâtiment aux dimensions importantes a été édifié à un emplacement privilégié, au point le plus élevé de la ville, près de la porte principale. Il montre quatre absides, orientées selon les points cardinaux, qui ouvrent sur une partie centrale carrée (fig. 5). Les murs sont construits en *opus mixtum*, le sol tapissé d'une mosaïque[39]. Sous ce sol, au centre de l'édifice, un four à chaux a été mis au jour (fig. 5, A). Les fouilleurs estiment, à juste titre à notre avis, que le tétraconque est un martyrium, édifié volontairement autour de ce four. L'édifice commémorerait le miracle de l'évêque Kapiton, relaté dans la vie des saints évêques de Cherson : envoyé par Constantin dans la ville, Kapiton demeura dans un four à chaux allumé dont il sortit indemne[40]. V. A. Kutajsov, se fondant sur l'étude du matériel retrouvé sous le niveau de la mosaïque (fig. 5, 1-30), considère que le tétraconque a été probablement construit au VIIe s.[41]. Quelques basiliques

35. Cf. par exemple A. I. Romančuk, Keramičeskij kompleks XI-XII vv. iz raskopok portovogo rajona Hersonesa (Un ensemble de céramique des XIe et XIIe s. provenant du quartier du port de Chersonèse), *ADSV*, 12, 1975, p. 7-19.

36. S. D. Kryžickij, *Žilye doma*... (cf. n. 11), p. 99-101.

37. G. D. Belov, Steklodelatel'naja masterskaja v Hersonese (Un atelier de verrier à Chersonèse), *KSIA*, 116, 1969, p. 80-84.

38. V. A. Kutajsov, Četyrehapsidnyj hram Hersonesa (L'église tétraconque de Chersonèse), *SA*, 1, 1982, p. 155-169.

39. On a retrouvé en particulier un fragment de mosaïque représentant un paon à la queue baissée, de grande dimension et de facture soignée.

40. V. V. Latyšev, *Žitija sv. episkopov hersonskih, issledovanie i teksty* (La vie des saints évêques de Chersôn, analyse et textes), Saint-Pétersbourg 1906, p. 47-50.

41. V. A. Kutajsov, Četyrehapsidnyj hram... (cf. n. 38). L'attribution de ce bâtiment au VIIe s., en tous cas à la première moitié de ce siècle, nous semble possible bien que, si l'on se réfère au matériel publié, le VIe s. ne soit pas exclu. Signalons à ce propos que plusieurs édifices religieux de Chersonèse ont sans doute été construits ou ont fait l'objet de réfections importantes à l'extrême fin du VIe s. ou

du site, déjà connues par des fouilles anciennes, ont été à nouveau étudiées ces derniers temps. De 1973 à 1981, S. A. Beljaev a fouillé, au Nord-Ouest de Chersonèse, la basilique « sur la colline » (fig. 4, B) qui montre en plan une abside pentagonale, trois nefs et un narthex[42]. L'épaisseur des murs (1,30 m) suggérerait, selon l'auteur des fouilles, la présence d'un étage. Le sol des nefs latérales et du narthex était tapissé de mosaïques, alors que celui de la nef centrale devait être sans doute, comme dans d'autres basiliques de Chersonèse, recouvert de dalles de marbre. Les extrémités Nord et Sud du narthex sont occupées par deux compositions en mosaïque identiques dont le motif central est un bouclier de carrés[43]. La basilique et ses mosaïques sont attribuées provisoirement par S. A. Beljaev à la première moitié ou au milieu du IVe s. Mais il faudra attendre une publication plus complète de l'édifice pour pouvoir vérifier l'exactitude de cette datation. Deux basiliques superposées situées au bord de la mer, au Nord du site (fig. 4, C), dégagées pour la première fois en 1935, ont fait l'objet de nombreuses publications. A. L. Jakobson a récemment consacré une étude aux fragments d'enduit peint et de stuc qu'on y a découverts[44]. L'enduit peint présente, le plus souvent sur un fond imitant le marbre, des motifs géométriques (bandes de solides, cercles, triangles, rectangles, méandres de svastikas), d'autres végétaux (guirlandes de feuilles de palmes décorées de ruban) ainsi que des oiseaux (paons, faisans). Une corniche en stuc se situait sans doute en haut des murs. Il y a tout lieu de croire que l'enduit peint et le stuc décoraient les murs de la basilique n° I (la plus ancienne) et de ses annexes et non, comme l'avance A. L. Jakobson, ceux d'un mausolée attenant à cette basilique[45]. Signalons enfin les fouilles de la basilique « Nord » (fig. 4, D) relatées dans un bref compte rendu. Selon S. G. Ryžov, la basilique primitive, construite au VIe s., montre un narthex, trois nefs et une abside à cinq pans[46].

Les quelques fragments de sculpture en ronde-bosse, d'époque protobyzantine, mis au jour à Chersonèse ont été réunis dans un court article de L. G. Koles-

au début du VIIe s. C'est le cas en particulier de la basilique épiscopale, dite basilique « Uvarov » (fig. 4, E), dont l'une des phases de construction a comme *terminus post quem* le règne de Maurice; cf. *OAK 1901*, p. 34.

42. De brefs comptes rendus de fouilles ont été publiés; cf. S. A. Beljaev, Raboty Hersonesskoj èkspedicii (Les travaux de la mission archéologique de Chersonèse), *AO 1975*, p. 305-306; du même auteur, Rabota Hersonesskoj èkspedicii (Le travail de la mission archéologique de Chersonèse), *AO 1976*, p. 268-269; du même auteur, O rabote Hersonesskoj èkspedicii (Au sujet du travail de la mission archéologique de Chersonèse), *AO 1977*, p. 298-299; S. A. Beljaev *et alii*, O rabote Hersonesskoj èkspedicii (Au sujet du travail de la mission archéologique de Chersonèse), *AO 1978*, p. 300; du même auteur, O rabote Hersonesskoj èkspedicii, *AO 1981*, p. 242. La mosaïque de la basilique a fait l'objet d'une publication séparée : S. A. Beljaev, Vnov' najdennaja rannevizantijskaja mozaika iz Hersonesa (po materialam raskopok 1973-1977) (Une nouvelle mosaïque protobyzantine trouvée à Chersonèse, d'après les résultats des fouilles de 1973 à 1977), *VV*, 40, 1979, p. 114-126.

43. S. A. Beljaev, Vnov' najdennaja... (cf. n. 42), dépliant entre les p. 120 et 121.

44. A. L. Jakobson, K izučeniju fresok iz južnogo nefa « baziliki 1935 g. » v Hersonese (Pour l'étude des fresques de la nef sud de la « basilique 1935 » à Chersonèse), *SA*, 1978, 2, p. 96-104.

45. A. L. Jakobson estime, en effet, à tort que ce type de décor n'est pas caractéristique des basiliques protobyzantines, *ibid.*, p. 103.

46. S. G. Ryžov, Dosledovanie « severnoj baziliki » v Hersonese (Nouvelles fouilles de la « basilique Nord » à Chersonèse), *AO 1981*, p. 314. L'auteur n'étaye pas de façon sérieuse sa datation de l'édifice.

nikova[47]. V. N. Zaleskaja a, quant à elle, étudié l'iconographie de deux petites plaques de marbre à fond surcreusé et rugueux qui devaient appartenir au revêtement mural d'édifices religieux. L'une d'entre elles représenterait saint Phocas[48]. Plusieurs chapiteaux de Chersonèse, en marbre de Proconnèse, conservés dans des musées de Moscou et de Leningrad, ont été publiés dans le catalogue de l'exposition récente consacrée à l'art byzantin dans les collections de l'Union Soviétique[49]. Mentionnons également la découverte d'éléments de décoration architecturale en marbre de Proconnèse à Kiev, où ils auraient été apportés de Chersonèse au xe s.[50].

I. A. Antonova s'est chargée, depuis un certain nombre d'années déjà, de l'entreprise délicate que constitue l'étude des remparts de Chersonèse. Si les datations qu'elle propose prêtent parfois à discussion, elle a cependant observé de façon très attentive la succession des phases de construction, en se fondant notamment sur les différents types d'appareil et de maçonnerie et sur le matériel mis au jour dans le blocage interne des murs[51]. Elle présente une chronologie plus fine que celle qu'avait, en son temps, établie A. L. Jakobson qui ne distinguait, pour les époques protobyzantine et médiévale, que deux phases importantes de construction des remparts : au ve s., sous Zénon et au vie s., sous Justinien[52].

47. L. G. Kolesnikova, Rannehristianskaja skul'ptura Hersonesa (La sculpture paléochrétienne de Chersonèse), in *Hersones Tavričeskij, remeslo i kul'tura* (Chersonèse Taurique, l'artisanat et la culture), Kiev 1974, p. 55-64. Certains de ces fragments, en particulier ceux représentant le Bon Pasteur et Orphée, ont été publiés avec de bonnes photographies dans un catalogue consacré à la sculpture antique de Chersonèse, cf. A. P. Ivanova, en collaboration avec d'autres auteurs, *Antičnaja skul'ptura Hersonesa* (La sculpture antique de Chersonèse), Kiev 1976, nos 219-221.

48. V. N. Zaleskaja, O sjužetah dvuh hersonesskih rel'efov s « vyemčatym » fonom (À propos des sujets représentés sur deux reliefs de Chersonèse à fond « surcreusé »), *SGÈ* XLI, 1976, p. 35-37. Le culte de saint Phocas semble jouir d'une certaine popularité à Chersonèse à l'époque protobyzantine. En témoigne la découverte récente d'un moule de petite dimension, rond, en argile, avec la représentation du saint, cf. L. G. Kolesnikova, Hram v portovom rajone Hersonesa, raskopki 1963-1965 (L'église dans le quartier du port de Chersonèse, les fouilles de 1963-1965), *VV*, 39, 1978, p. 160-172, fig. 13. Une représentation absolument identique avait été retrouvée à l'occasion de fouilles anciennes. Il ne s'agissait pas alors d'un moule mais de son empreinte en argile, utilisée sans doute comme bouchon, voir *Iskusstvo Vizantii...* (cf. n. 33), no 198.

49. *Iskusstvo Vizantii...* (cf. n. 33), nos 116-121. Signalons la présence de marbre de Proconnèse, notamment de fragments de colonnettes et du couvercle d'un reliquaire en forme de sarcophage, dans une chapelle de Chersonèse, datée du ixe-xe s., cf. L. G. Kolesnikova, Hram... (cf. n. 48), fig. 7, 8a. D'autre part, une base surmontée d'une colonne et d'un chapiteau corinthien à un seul rang d'acanthe a été trouvée *in situ*, dans un caveau du secteur Ouest de la nécropole, cf. V. M. Zubar', S. G. Rižov, Rozkopki zahidnogo nekropolja Hersonesa (Les fouilles de la nécropole occidentale de Chersonèse) *Arheologija* (Kiev), 3-9, 1982, p. 77-87, fig. 9.

50. Cf. V. G. Pucko, Rannevizantijskij rel'ef v Sofii kievskoj (Un relief protobyzantin à Sainte-Sophie de Kiev), *KSIA*, 160, 1980, p. 107-110; G. Ju. Ivakin, V. G. Pucko, Impostnaja kapitel' iz Kievskih nahodok (Un chapiteau à imposte parmi les découvertes effectuées à Kiev), *SA*, 1, 1980, p. 293-299.

51. Cf. par exemple, I. A. Antonova, Oboronitel'nye sooruženija hersonesskogo porta v srednevekovuju èpohu (Les fortifications du port de Chersonèse à l'époque médiévale), *ADSV*, 7, 1971, p. 102-118; du même auteur, K voprosu o hronologii oboronitel'nogo stroitel'stva v srednevekovom Hersonese (Au sujet de la chronologie des fortifications de Chersonèse, à l'époque médiévale), *ADSV*, 13, 1976, p. 3-8.

52. A. L. Jakobson, *Rannesrednevekovyj...* (cf. n. 29), p. 114-115.

I. A. Antonova remarque en effet que les murs de la ville ont été constamment rénovés et consolidés, les tours faisant l'objet d'un soin particulier. Ainsi, la tour XVII, la plus importante du système de fortification (fig. 4, XVII), a été renforcée plusieurs fois par un nouveau mur extérieur, dont une fois, semble-t-il, aux IVe-Ve s. et une autre au VIe s.[53]. Dans le secteur Sud-Est des remparts, le long de la baie de la Quarantaine où se trouvait sans doute le port de Chersonèse (fig. 4), I. A. Antonova a isolé sur le tronçon comprenant les courtines 25 et 26 trois phases distinctes pour la seule période protobyzantine. La première, celle de la construction, daterait du IIIe ou du IVe s. Lui succèderaient deux reconstructions, l'une effectuée durant la seconde moitié du Ve s. ou pendant le VIe s. et l'autre aux VIe-VIIe s.[54].

La nécropole de Chersonèse a été étudiée par V. M. Zubar' qui lui a consacré une monographie et plusieurs articles[55]. Il a, en particulier, examiné les caveaux creusés dans le rocher, avec ou sans niches latérales, où se faisaient inhumer du IVe au VIIe s. des familles de Chersonèse. De nombreuses tombes de la nécropole ne peuvent être datées, car elles ont été dégagées lors de fouilles anciennes et le matériel qu'elles contenaient est à présent dispersé. Cependant, les pratiques funéraires observées et le matériel provenant de la nécropole (notamment les lampes, les récipients en verre ou les plaques-boucles) conservé au musée de Chersonèse permettent de constater que les habitants de la ville étaient fortement hellénisés. Des traits caractéristiques de populations barbares sont

53. Au sujet de cette tour, cf. S. F. Strželeckij, XVII bašnja oboronitel'nyh sten Hersonesa (bašnja Zenona) (La tour XVII du système de fortification de Chersonèse (tour de Zénon), *SHM*, 4, 1969, p. 7-29; compte rendu de cet article par A. N. Ščeglov dans : *VDI*, 3, 1970, p. 172-178; cf. également un petit ouvrage de vulgarisation : V. Danilenko, P. Tokareva, *Bašnja Zenona* (La tour de Zénon), Simféropol 1974.

54. I. A. Antonova, Oboronitel'nye sooruženija... (cf. n. 51), p. 102-105.

55. V. M. Zubar', *Nekropol' Hersonesa Tavričeskogo I-IV vv. n. è.* (La nécropole de Chersonèse Taurique du Ier au IVe s. de n. è.), Kiev 1982; V. M. Zubar', V. F. Meščerjakov, Nekropol' u zagorodnogo hrama v Hersonese (La nécropole près de l'église hors-les-murs à Chersonèse), in *Novejšie otkrytija sovetskih arheologov* (Nouvelles découvertes des archéologues soviétiques), Kiev 1975, II, p. 77, 78; V. M. Zubar', Podbojnye mogily Hersonesskogo nekropolja (Les tombes à niches de la nécropole de Chersonèse), in *Otkrytija molodyh arheologov Ukrainy* (Les découvertes des jeunes archéologues d'Ukraine), Kiev 1976, I, p. 39, 40; du même auteur, Pro sarmat'skij èlement u pizn'oantičnomu Hersonesi (À propos des éléments sarmates à Chersonèse durant l'Antiquité tardive), *Arheologija* (Kiev), 20, 1976, p. 42-46; du même auteur, Pogrebal'nye sooruženija i pogrebal'nyj obrjad učastka necropolja u zagorodnogo hrama v Hersonese (Les aménagements et les pratiques funéraires de la nécropole près de l'église hors-les-murs à Chersonèse), in *Novye issledovanija arheologičeskih pamjatnikov na Ukraine* (Nouvelles recherches sur les sites archéologiques d'Ukraine), Kiev 1977, p. 69-82; du même auteur, Istorija raskopok i topografija antičnogo nekropolja Hersonesa (Histoire des fouilles et topographie de la nécropole antique de Chersonèse), *Arheologija* (Kiev), 25, 1978, p. 50-59; V. M. Zubar', T. I. Kostromičeva, Sklep no 20 s nekropolja Hersonesa (La tombe no 20 de la nécropole de Chersonèse), *Arheologija* (Kiev), 27, 1978, p. 58-61; V. M. Zubar', B. V. Magomedov, Novi doslidžennja seredn'ovičnyh pohovan' Hersonesa (Nouvelles recherches sur les tombes médiévales de Chersonèse), *Arheologija* (Kiev), 36, 1981, p. 71-77; V. M. Zubar', S. G. Ryžov, Rozkopki... (cf. n. 49); V. M. Zubar', V. F. Meščerjakov, Nekotorye dannye o verovanijah naselenija Hersonesa (Quelques données concernant les croyances de la population de Chersonèse), in *Naselenie i kul'tura Kryma v pervye veka n. è.* (La population et la culture de la Crimée aux premiers siècles de n. è.), Kiev 1983, p. 96-114.

également présents. Ainsi, l'on a mis au jour des crânes portant des traces de déformation artificielle, coutume d'origine alano-sarmate. Certains objets trouvés sur la nécropole, tels que les fibules digitées ou celles portant un décor du type dit « émail barbare » doivent être attribués plutôt à une population non grecque[56].

Les différents aspects de la culture matérielle de la ville à l'époque protobyzantine sont étudiés de façon inégale. La majorité des travaux récemment parus concernent la céramique. Ainsi un groupe de chercheurs a, pour la première fois, élaboré une typologie des amphores médiévales de Chersonèse[57]. On peut cependant regretter que les datations qu'ils proposent ne soient pas, dans la plupart des cas, suffisamment étayées. Font exception les amphores mises au jour dans la citerne n° 92, qui a également livré des monnaies dont les plus récentes sont datées de Maurice (fig. 6). Certaines formes de céramique sigillée ont été étudiées par S. A. Beljaev qui a montré leur provenance africaine[58]. Parmi les objets en métal, A. I. Ajbabin a examiné les appliques décorant des ceinturons à lanières datés du VIIe s. Il estime que ces appliques étaient fabriquées à Chersonèse même, apparemment par des artisans grecs[59]. Enfin, S. B. Soročan a sommairement présenté du matériel daté du IVe s., importé à Chersonèse des provinces romaines d'Occident et des Balkans. Il cite, par exemple, des lampes d'origine thrace ou des récipients en verre à facettes provenant de Cologne[60].

La situation économique de Chersonèse pendant les siècles obscurs est l'objet d'une vive discussion. A. L. Jakobson estime qu'à partir du VIIe s. et jusqu'à la seconde moitié du IXe s., la ville tombe en décadence. Selon lui, le

56. Concernant la composition de la population de Chersonèse, signalons également la découverte de deux dalles de pierre, sans doute des stèles funéraires, décorées d'un chandelier à sept branches. Elles témoigneraient, selon È. I. Solomonik, de l'existence à l'époque romaine ou protobyzantine d'une communauté juive, cf. È. I. SOLOMONIK, K voprosu o naselenii Hersonesa Tavričeskogo (À propos de la population de Chersonèse Taurique), in *Social'noe razvitie Vizantii* (Le développement de la société à Byzance), Sverdlovsk 1979, p. 119-125.

57. I. A. ANTONOVA *et alii*, Srednevekovye amfory Hersonesa (Les amphores médiévales de Chersonèse), *ADSV*, 7, 1971, p. 81-101. Cf. également le compte rendu de cet article par A. L. JAKOBSON dans *SA*, 3, 1973, p. 286-288.

58. S. A. BELJAEV, K voprosu o severoafrikanskoj krasnolakovoj keramike IV v. n. è. iz Hersonesa i Kerči (À propos de la céramique sigillée d'Afrique du Nord du IVe s. à Chersonèse et à Kerč), *KSIA*, 130, 1972, p. 122-125. Parmi les travaux consacrés à la céramique, mentionnons également un article sur les lampes à cannelures inclinées sur le rebord du disque, datées entre le IIIe s. et le Ve s. : S. B. SOROČAN, Pro tak zvani rubčasty svitil'niki z Hersonesa (Au sujet des lampes dites « cannelées » à Chersonèse), *Arheologija* (Kiev), 38, 1982, p. 43-50. Dans une étude générale sur la céramique de la Crimée à l'époque médiévale, A. L. Jakobson se contente malheureusement d'examiner des récipients isolés, sans chercher à les replacer dans des séries plus importantes, cf. A. L. JAKOBSON, *Keramika i keramičeskoe proizvodstvo srednevekovoj Tavriki* (La céramique et la production de céramique sur la presqu'île Taurique à l'époque médiévale), Leningrad 1979.

59. A. I. AJBABIN, O proizvodstve pojasnyh naborov v rannesrednevekovom Hersonese (À propos de la fabrication des garnitures de ceintures à Chersonèse au Haut-Moyen Âge), *SA*, 3, 1982, p. 190-198.

60. S. B. SOROČAN, Èkonomični zv'jazki Hersonesa Tavrijskogo z zahodom v I v. do n. è-V v. n. è. (Les liens économiques de Chersonèse Taurique avec l'Occident du Ier s. avant n. è. au Ve s. de n. è.), *Arheologija* (Kiev), 50, 1985, p. 9-18.

commerce et l'artisanat régressent et l'on assiste à une « agrarisation » de l'économie[61]. Au contraire, A. I. Romančuk, qui appartient à l'école de l'historien M. Ju. Sjuzjumov, a voulu démontrer que Chersonèse garde alors son activité commerciale et que l'artisanat y reste florissant[62]. A l'appui de sa thèse, l'auteur mentionne notamment la découverte de nombreuses citernes destinées à la salaison du poisson, utilisées entre le VIIe et le IXe s. Elles témoigneraient du développement de la pêche et du commerce, puisqu'une partie de cette production était sans doute exportée[63].

É. I. Solomonik a examiné la question de la présence militaire de l'Empire dans la ville. Elle se fonde sur une inscription latine qu'elle date du début du IVe s. pour affirmer qu'une escadre romaine s'y trouve alors[64]. V. I. Kadeev conteste cette datation et attribue l'inscription à une époque plus ancienne[65]. La découverte à Chersonèse d'un nombre important de fibules cruciformes des IVe et Ve s., très répandues sur les nécropoles militaires de cette période, témoigne peut-être indirectement de la présence de soldats romains dans la ville[66].

Le territoire suburbain de Chersonèse est assez mal connu. Des villas et des villages dont la datation est comprise entre le IVe et le VIe s. ont été récemment

61. Cf. par exemple A. L. JAKOBSON, *Krym v srednie veka* (La Crimée à l'époque médiévale), Moscou 1973, p. 30-31.

62. A. I. ROMANČUK, *Vizantijskij gorod v period « temnyh vekov »* (La ville byzantine durant les « siècles obscurs »), Sverdlovsk 1972, résumé de thèse; du même auteur, K voprosu o položenii Hersonesa v « temnye veka » (À propos de la situation à Chersonèse durant les « siècles obscurs »), *ADSV*, 8, 1972, p. 42-55; du même auteur, Kompleks VII v. iz portovogo rajona Hersonesa (Un ensemble du VIIe s. du quartier du port de Chersonèse), *ADSV*, 10, 1973, p. 246-250; du même auteur, *Hersones VI-pervoj poloviny IX vv.* (Chersonèse du VIe s. à la première moitié du IXe s.), Sverdlovsk 1976; du même auteur, Torgovlja Hersonesa v VII-XII vv. (Le commerce à Chersonèse du VIIe au XIIe s.), *Byzantino-Bulgarica*, Sofia, 7, 1981, p. 319-331. A. I. Romančuk a également publié sur ce sujet un article en allemand, cf. A. I. ROMANČUK, Die byzantinische Provinzstadt vom 7. Jahrhundert bis zum ersten Hälfte des 9. Jahrhunderts (auf Grund von Materialien aus Cherson), in *Besonderheiten der byzantinischen Feudalentwicklung*, Berlin 1983, p. 57-68. Signalons que, selon V. A. Anohin, l'arrêt de la frappe de la monnaie à Chersonèse sous Héraclius ne constitue pas une preuve de la régression économique de la ville, cf. V. A. ANOHIN, *Monetnoe delo Hersonesa, IV v. do n. è.-XII v. n. è.* (La frappe des monnaies à Chersonèse, IVe s. av. n. è.-XIIe s. de n. è.), Kiev 1977, p. 108. Cet ouvrage a été publié en anglais, cf. V. A. ANOKHIN, *The coinage of Chersonesus, IV century B.C.-XII century A.D.*, Londres 1980 (B.A.R. International series, 69).

63. A. I. ROMANČUK, Novye materialy o vremeni stroitel'stva rybozasoločnyh cistern v Hersonese (Nouveaux matériaux sur l'époque de la construction des citernes pour la salaison du poisson à Chersonèse), *ADSV*, 9, 1973, p. 45-56; du même auteur, Plan rybozasoločnyh cistern Hersonesa (Le plan des citernes pour la salaison du poisson à Chersonèse), *ADSV*, 14, 1977, p. 18-26. Au sujet de ces citernes cf. également M. I. ZOLOTAREV, Rannesrednevekovyj rybozasoločnyj kompleks v Hersonese (Une citerne pour la salaison du poisson à Chersonèse), *ADSV*, 14, 1977, p. 27-33; V. I. KADEEV, S. G. RYŽOV, Nova rybozasoljuval'na cisterna v Hersonesi (Une nouvelle citerne pour la salaison du poisson à Chersonèse), *Arheologija* (Kiev), 12, 1973, p. 76-80.

64. É. I. SOLOMONIK, O rimskom flote v Hersonese (À propos de la flotte romaine à Chersonèse), *VDI*, 2, 1966, p. 165-171.

65. V. I. KADEEV, *Hersones Tavričeskij v pervyh vekah našej èry* (Chersonèse Taurique aux premiers siècles de n. è.), Kharkov 1981, p. 29-31, n. 21.

66. Cf. A. K. AMBROZ, *Fibuly juga evropejskoj časti S.S.S.R.* (Les fibules du Sud de la partie européenne de l'U.R.S.S.), Moscou 1966, p. 74, 75, pl, 13, 8.

mis au jour autour du site, mais n'ont pas été publiés de façon exhaustive[67]. Seul V. V. Fedotov a présenté la céramique, en particulier les amphores qui voisinaient dans une villa, avec des monnaies datées entre 364-378 et 457-474[68].

La population barbare du Sud-Ouest et du Sud de la Crimée.

T. N. Vysotskaja, qui a consacré une monographie à la population autochtone du Sud-Ouest de la Crimée entre le Ier et le ve s., estime qu'elle se compose de Scythes « tardifs » et de Sarmates influencés par la culture antique[69]. Les nécropoles du type « Inkerman », datées entre le milieu du IIIe et le milieu du ve s., relèvent de cette population (carte no 2)[70]. Parmi les dernières fouillées, citons Ozernoe III[71], Bel'bek[72], Tas-Tepe[73] et Tau-Kipčak[74]. D'autres nécropoles importantes de ce groupe, Sevastopol'skij Sovhoz 10, Skalistoe ou Ternovka par

67. I. T. Kruglikova, Usad'ba nadela 9 u Kamyšovoj buhty (Une villa de la parcelle 9 près de la baie Kamyšovaja), *AO 1981*, p. 277, 278; V. I. Kuziščin, Izučenie pozdneantičnoj sel'skoj villy v okrestnostjah Sevastopolja (Étude d'une villa rustique de l'Antiquité tardive aux environs de Sébastopol), *AO 1977*, p. 244, 245; du même auteur, Raskopki pozdneantičnoj villy bliz Sevastopolja (Fouilles d'une villa de l'Antiquité tardive près de Sébastopol), *AO 1979*, p. 294; du même auteur, Raskopki pozdneantičnoj villy v okrestnostjah Sevastopolja (Fouilles d'une villa de l'Antiquité tardive près de Sébastopol), *AO 1980*, p. 270, 271; du même auteur, Pozdneantičnaja villa v okrestnostjah Sevastopolja (Une villa de l'Antiquité tardive près de Sébastopol), *AO 1981*, p. 279, 280; du même auteur, Raskopki pozdnerimskoj villy v okrestnostjah Sevastopolja (Fouilles d'une villa romaine tardive près de Sébastopol), *AO 1982*, p. 284, 285; G. M. Nikolaenko, Issledovanie hory Hersonesa na Geraklejskom poluostrove (Exploration de la chôra de Chersonèse sur la presqu'île d'Héraclée), *AO 1981*, p. 295, 296; du même auteur, Issledovanija na Geraklejskom poluostrove (Recherches sur la presqu'île d'Héraclée), *AO 1982*, p. 306, 307; du même auteur, Issledovanija na Geraklejskom poluostrove (Recherches sur la presqu'île d'Héraclée), *AO 1983*, p. 326; G. M. Nikolaenko, O. Ja. Savelja, Raboty na Geraklejskom poluostrove (Travaux sur la presqu'île d'Héraclée), *AO 1974*, p. 331, 332; O. Ja. Savelja, Raboty na Geraklejskom poluostrove (Travaux sur la presqu'île d'Héraclée), *AO 1971*, p. 369, 370; du même auteur, Raboty Sevastopol'skoj èkspedicii (Travaux de la mission archéologique de Sébastopol), *AO 1979*, p. 334, 335; du même auteur, Raboty Sevastopol'skoj èkspedicii (Travaux de la mission archéologique de Sébastopol), *AO 1981*, p. 314-316.

68. V. V. Fedotov, Keramičeskij kompleks iz cisterny v bašne 150-oj usad'by Geraklejskogo poluostrova (La céramique provenant d'une citerne dans une tour de la villa 150, sur la presqu'île d'Héraclée), *Vestnik MGU*, 8, 1980, 3, p. 68-76.

69. T. N. Vysotskaja, *Pozdnie skify v jugo-zapadnom Krymu* (Les Scythes tardifs au Sud-Ouest de la Crimée), Kiev 1972.

70. Pour la publication du site éponyme, cf. E. V. Vejmarn, Inkermanskij mogil'nik (La nécropole d'Inkerman), *APURSR*, 13, 1963, p. 15-42.

71. I. I. Loboda, Raskopki mogil'nika Ozernoe III v 1963-1965 gg. (Les fouilles de la nécropole d'Ozernoe III en 1963-1965), *SA*, 4, 1977, p. 236-252.

72. I. I. Guščina, Naselenie sarmatskogo vremeni v doline reki Bel'bek v Krymu (La population de l'époque sarmate dans la vallée de la rivière Bel'bek en Crimée), in *Arheologičeskie issledovanija na juge Vostočnoj Evropy* (Recherches archéologiques au Sud de l'Europe orientale), Moscou 1974, p. 32-64.

73. V. A. Kutajsov, Gorodišče pervyh vekov n. è. na gore Tas-Tepe v Krymu (Un habitat fortifié des premiers siècles de n. è. sur la montagne de Tas-Tepe en Crimée), in *Naselenie i kul'tura Kryma v pervye veka n. è.* (La population et la culture de la Crimée aux premiers siècles de n. è.), Kiev 1983, p. 144-149.

74. T. N. Vysotskaja, O. A. Mahneva, Novye pozdneskifskie mogil'niki v central'nom Krymu (Nouvelles nécropoles des Scythes tardifs au centre de la Crimée), in *Naselenie i kul'tura Kryma v pervye veka n. è.* (La population et la culture de la Crimée aux premiers siècles de n. è.), Kiev 1983, p. 66-80.

exemple, n'ont pas encore été publiées. Les tombes des nécropoles du type « Inkerman », essentiellement des inhumations, ont livré de nombreuses armes (épées, poignards et boucliers à umbo) ainsi que des éléments de harnachement. T. N. Vysotskaja y voit non seulement une survivance de pratiques funéraires sarmates mais aussi la preuve directe de l'existence d'un danger militaire. Pourtant, la situation politique ne nous paraît pas plus troublée à partir du milieu du IIIe s. que durant la période précédente et, indépendamment de tout événement particulier, ces tombes aux armes témoignent peut-être de l'apparition en Crimée d'un « État client », composé de Barbares à la solde de l'Empire et chargés de défendre ses frontières. Il ne s'agit là que d'une hypothèse, mais, dans ce cas, la situation serait comparable à celle qu'a reconstituée Ju. N. Voronov en Abkhazie (voir *infra*, p. 470)[75]. Les tombes les plus récentes du type « Inkerman » montrent que, contrairement à la partie orientale de la Crimée, le Sud-Ouest n'a pas souffert de l'invasion des Huns à la fin du IVe s. En effet, le matériel archéologique ne porte, pour cette époque, aucune trace de bouleversement et la population reste inchangée. Il est possible, comme l'avance L. D. Talis, que les forces militaires stationnées à Chersonèse aient sauvegardé toute la région de l'invasion hunnique[76], mais les Barbares armés des tombes de type « Inkerman » ont peut-être contribué aussi à sa défense.

Les nécropoles du type « Inkerman » attestent également la pénétration en Crimée, à partir du IIIe s., de groupes germaniques. Comme l'a montré V. V. Kropotkin, elles ont en effet livré des objets isolés d'origine nordique[77]. Mentionnons par exemple des pendentifs en or en forme de seaux, à décor granulé, des peignes en os à dos arrondi, des fibules en forme d'arbalète à pied attaché (fig. 7, 13, 14, 31, 36, 43, 44) ou des fibules ansées décorées d'anneaux granulés. Certains de ces objets proviennent de la culture de Černjahov et l'on peut donc les attribuer aux Goths ou à leurs alliés[78]. Mais V. V. Kropotkin a surestimé, d'une part, la diffusion des traits germaniques sur les nécropoles du type « Inker-

75. A l'appui de cette hypothèse, signalons la découverte, sur les nécropoles du type « Inkerman », d'un grand nombre de monnaies romaines ainsi que de céramique et de verre importés témoignant des liens étroits qu'entretenait cette population avec l'Empire.

76. D. L. Talis, Oboronitel'nye sooruženija jugo-zapadnoj Tavriki kak istoričeskij istočnik (Les fortifications du Sud-Ouest de la péninsule Taurique, comme source historique), in *Arheologičeskie issledovanija na juge vostočnoj Evropy* (Recherches archéologiques au Sud de l'Europe orientale), Moscou 1974, p. 89-113, 112.

77. V. V. Kropotkin, Černjahovskaja kul'tura i Severnoe Pričernomor'e (La culture de Černjahov et le Nord de la mer Noire), in *Problemy sovetskoj arheologii* (Problèmes d'archéologie soviétique), Moscou 1978, p. 147-163, 150.

78. Ė. A. Symonovič, Pro keramiku černjahivs'kogo tipu v Krymu (À propos de la céramique du type Černjahov en Crimée), *Arheologija* (Kiev), 18, 1975, p. 80-86; I. S. Pioro, Goty-tetraksity ili goty-trapezity ? (Goths Tétraxites ou Goths Trapézites ?), in *Nekotorye voprosy arheologii Ukrainy* (Quelques questions concernant l'archéologie de l'Ukraine), Kiev 1977, p. 66-74, 73, 74. Les groupes germaniques qui pénètrent en Crimée ont dû entraîner avec eux des éléments non germaniques, comme le montre l'apparition à la même époque, dans la région du Sud-Ouest, d'autres objets d'origine étrangère. Citons par exemple une fibule carpo-dace trouvée dans le trésor de Dolinnoe, daté du IIIe s. Cf. I. S. Pioro, A. G. Gercen, Klad antoninianov iz s. Dolinnoe Krymskoj oblasti (Le trésor des Antonins du village de Dolinnoe, en Crimée), *Numismatika i sfragistika* (Numismatique et sigillographie) (Kiev), 5, 1974, p. 81-90, fig. p. 82.

man » et, d'autre part, la place que tiennent parmi eux, ceux issus de la culture de Černjahov. Les incinérations, par exemple, peu nombreuses sur ces nécropoles, n'ont pas nécessairement comme il le pense une origine germanique puisqu'elles sont attestées, dès l'antiquité, au Nord de la mer Noire. De même, les pendentifs en ambre en forme de « champignon » ou ceux, métalliques, en forme de hache, s'ils sont connus dans les cultures germaniques d'Europe centrale, de Wielbark et de Przeworsk ou dans la culture de Černjahov, se trouvent aussi dans les provinces danubiennes de l'Empire[79]. Quant aux peignes en os à dos triangulaire, ils sont nombreux sur le territoire romain et peuvent avoir une origine non germanique. Certains types d'armes cités par V. V. Kropotkin ne témoignent pas non plus forcément d'une pénétration germanique. Ainsi, les épées et les poignards avec deux échancrures près de la poignée ont été mis au jour plus souvent sur des sites non germaniques du Caucase ou de Crimée que sur le territoire de la culture de Černjahov[80]. Les umbo de bouclier à calotte cylindro-conique, ainsi que les haches avec un axe d'emmanchement perpendiculaire à la poignée et un tranchant peu développé ont été découverts en Crimée sur des sites antérieurs à la pénétration germanique[81]. Les umbo de bouclier sont d'ailleurs répandus aussi bien dans l'armée romaine que chez les Germains, et leur diffusion dans la zone pontique témoigne plutôt, à notre avis, de l'influence romaine.

Deux nécropoles, Aj-Todor et Čatyr-Dag, situées dans les montagnes au Sud de la Crimée (carte n° 2), diffèrent totalement de celles du type « Inkerman » et doivent être attribuées dans leur totalité à des Germains[82]. Elles présentent en effet des pratiques funéraires typiquement germaniques telles que le dépôt d'urnes funéraires dans des « boîtes » en dalles de pierre, des pavements en pierre au-dessus de certaines incinérations et la présence, dans les tombes, d'armes ou d'outils intentionnellement cassés ou recourbés. Selon A. I. Ajbabin, tous les objets de la nécropole d'Aj-Todor susceptibles de recevoir une datation précise appartiennent à la première moitié du ve s.[83]. Il n'est cependant pas exclu que cette nécropole et celle de Čatyr-Dag soient apparues plus tôt, car les monnaies qu'on y a découvertes sont, pour la plupart, de la fin du IIIe et de la première

79. V. M. ZUBAR', V. F. MEŠČERJAKOV, Nekotorye dannye... (cf. n. 55), p. 106.

80. Cf. A. M. HAZANOV, *Očerki voennogo dela sarmatov* (Études sur l'art militaire des Sarmates), Moscou 1971, p. 17.

81. Mentionnons en particulier les umbo provenant de Donuzlav et de Bosphore, cf. V. V. KROPOTKIN, Denkmäler der Przeworsk-Kultur in der West-Ukraine und ihre Beziehungen zur Lipica- und Cernjahov-Kultur, in *Symposium « Ausklang der Latène-Zivilisation und Anfänge der germanischen Besiedlung im mittleren Donaugebiet*, Bratislava 1976, p. 173-200, fig. 19, 1; N. I. SOKOL'SKIJ, O bosporskih ščitah (À propos des boucliers du Bosphore), *KSIA*, 58, 1953, p. 14-25, fig. 4, 1. À propos des haches cf. N. I. SOKOL'SKIJ, *Derevoobrabatyvajuščee remeslo v antičnyh gosudarstvah severnogo Pričernomor'ja* (L'artisanat du bois dans les États antiques du Nord de la mer Noire), Moscou 1971, p. 52-53.

82. V. D. BLAVATSKIJ, Haraks, *MIA*, 19, 1951, p. 250-291; V. L. MYC, Pozdneantičnyj mogil'nik na južnom sklone gory Čatyrdag (Une nécropole de l'Antiquité tardive sur la pente méridionale de la montagne de Čatyrdag), in *Naselenie i kul'tura Kryma v pervye veka n. è.* (La population et la culture de la Crimée aux premiers siècles de n. è.), Kiev 1983, p. 153-156.

83. A. I. AJBABIN, Problemy hronologii mogil'nikov Kryma pozdnerimskogo perioda (Problèmes liés à la chronologie de la Crimée de la période romaine tardive), *SA*, 1, 1984, p. 104-122.

moitié du IVe s. Quoi qu'il en soit, il s'agit des plus anciens sites germaniques de Crimée actuellement connus. Malgré les points communs existant entre ces nécropoles et celles des cultures germaniques de Wielbark et de Przeworsk[84], elles s'en distinguent toutefois, notamment par la présence dans les tombes d'outils, de mors de chevaux et de monnaies. Elles se différencient aussi des sites de la culture de Černjahov, ne serait-ce que par la découverte de nombreuses armes : haches, épées, lances, javelots et boucliers. La population enterrée à Aj-Todor et Čatyr-Dag ne provient donc sans doute pas des cultures de Wielbark, de Przeworsk et de Černjahov ; peut-être doit-on chercher son origine en Scandinavie.

Selon I. S. Pioro, à l'époque romaine tardive, les Germains venus du Nord auraient formé en Crimée avec la population locale une sorte de fédération militaire[85]. Mais ce point de vue ne nous paraît pas suffisamment argumenté. En effet, d'une part, les sources écrites ne fournissent aucun témoignage à ce sujet. D'autre part, les sites barbares du Sud-Ouest et du Sud de la Crimée antérieurs au milieu du Ve s. ne présentent pas la même homogénéité que, par exemple, ceux de la culture de Černjahov qui coïncide, elle, comme nous l'avons vu, avec une fédération de peuples. On distingue aisément dans le matériel archéologique de la Crimée les traits germaniques de ceux relevant de la population locale.

A. I. Ajbabin a regroupé et étudié récemment l'ensemble des tombes de Crimée datées entre le milieu du IIIe et le milieu du Ve s. Il a pris en considération les tombes des nécropoles du type « Inkerman », celles d'Aj-Todor et de Čatyr-Dag ainsi que celles de la Crimée orientale. En examinant la concomitance des objets trouvés dans les tombes, il distingue sur ces nécropoles quatre phases chronologiques successives dont il détermine les limites grâce à la présence de monnaies ou d'objets dont la datation est bien établie en dehors de la Crimée. Bien que certains détails de cette chronologie nous paraissent discutables, elle constitue cependant une référence sérieuse pour dater les sites archéologiques de cette période dans toute la zone pontique (fig. 7)[86]. La première phase (seconde moitié du IIIe s.), représentée par un nombre restreint de tombes, se caractérise par la présence de fibules à pied attaché et à dos en forme de tige (fig. 7, 43, 44). La seconde phase (entre 300 et 350 environ) est marquée par l'apparition de fibules à pied attaché et à dos plat (fig.7, 31, 36), de fibules dites « militaires » (fig. 7, 40, 42), de boucles rondes dont l'ardillon est recourbé à l'extrémité (fig. 7, 33), de petites cruches en verre décorées d'un fil en relief (fig. 7, 38, 39), d'amphores du type « Inkerman » (fig. 7, 34) et enfin de certaines formes de céramique faite au tour, notamment sigillée (fig. 7, 32, 35). Durant la troisième phase (entre 350 et 400 environ), les fibules « militaires », ainsi que certains types

84. Cf. à ce sujet I. S. Pioro, Ètnična naležnist' Aj-Todorskogo mogil'nika (L'attribution ethnique de la nécropole d'Aj-Todor), *Vestnik KGU*, 15, 1973, p. 92-99.

85. I. S. Pioro, Goty v Jugo-Zapadnom Krymu (Les Goths au Sud-Ouest de la Crimée), in *Otkrytija molodyh arheologov Ukrainy* (Les découvertes des jeunes archéologues d'Ukraine), II, Kiev 1976, p. 6-8.

86. A. I. Ajbabin, Problemy... (cf. n. 83).

de récipients en verre et en céramique, disparaissent. En revanche apparaissent alors des boucles à ardillon long (fig. 7, 17, 20-22), des récipients en verre à pastilles bleues (fig. 7, 25), de nouvelles formes de cruches en verre (fig. 7, 28) ou de céramique tournée (fig. 7, 23, 26, 27, 29, 30). Durant la quatrième phase (entre 400 et 450 environ), on note l'utilisation d'objets d'origine danubienne, tels que les fibules à tête semi-circulaire et pied losangé, la petite diagonale du losange se situant dans la partie supérieure du pied (fig. 7, 4), les plaques-boucles à décor estampé (fig. 7, 9) et les boucles d'oreilles à pendant polyédrique (fig. 7, 2, 3). Sont présents également pendant cette période des gobelets en verre à fond plat décorés de pastilles bleues (fig. 7, 8), des gobelets en verre à décor dit en « nid d'abeille » (fig. 7, 11), d'autres fibules à tête semi-circulaire et pied losangé, la petite diagonale du losange se situant cette fois dans la partie inférieure du pied (fig. 7, 3, 5, 6, 16), ou encore des passe-courroies en bronze (fig.7, 7).

Le milieu du ve s. marque, pour les nécropoles barbares du Sud-Ouest et du Sud de la Crimée, le début d'une nouvelle période d'un siècle environ. Si les nécropoles germaniques d'Aj-Todor et de Čatyr-Dag sont, semble-t-il, abandonnées, sur celles du type « Inkerman » les tombes deviennent rares et les objets isolés d'origine nordique disparaissent. Parmi les quelques tombes datées entre le milieu du ve et le milieu du vi^e s. qu'on y a découvertes, mentionnons celles des nécropoles de Saharnaja Golovka et de Skalistoe (carte n° 3). Dans leur mobilier, on note des fibules à tête triangulaire et pied losangé à décor à taille biseautée, des plaques-boucles à plaque rectangulaire portant le même type de décor, ou encore des boucles d'oreille à pendant polyédrique[87].

À partir du milieu du vi^e s., en revanche, sont attestées au Sud-Ouest et au Sud de la Crimée, toute une série de nécropoles attribuées aux Goths et relevant du même type que celle, très connue, de Suuk-Su. Citons par exemple les nécropoles de Skalistoe[88], Funa[89], Aromat[90], Bel'bek[91] et Èski-Kermen[92] (carte n° 3). Dès 1961, V. K. Pudovin démontrait que ces nécropoles appa-

87. A. I. Ajbabin, Pogrebenija vtoroj poloviny V-pervoj poloviny VI v. v Krymu (Les tombes de la seconde moitié du ve et de la première moitié du vi^e s. en Crimée), *KSIA*, 158, 1979, p. 22-34.

88. E. V. Vejmarn, A. I. Smirnov, Sosud s rospis'ju iz mogil'nika u s. Skalistov (Un récipient peint de la nécropole de Skalistoe), *KSIA*, 100, 1965, p. 102-107; E. V. Vejmarn, Skalistinskij sklep n° 420(La tombe n° 420 de Skalistoe), *KSIA*, 158, 1979, p. 34-37; E. V. Vejmarn, A. K. Ambroz, Bol'šaja prjažka iz Skalistinskogo mogil'nika (sklep 288) (Une grande plaque-boucle de la tombe n° 288 de la nécropole de Skalistoe), *SA*, 3, 1980, p. 247-262; A. I. Ajbabin, E. V. Vejmarn, Sklep 406 Skalistinskogo mogil'nika (La tombe n° 406 de Skalistoe), *SA*, 4, 1983, p. 213-218.

89. K. K. Kogonašvili, O. A. Mahneva, Srednevekovaja Funa (Funa médiévale), in *Feodal'naja Tavrika* (La Taurique à l'époque féodale), Kiev 1974, p. 111-123.

90. I. I. Loboda, Novye rannesrednevekovye mogil'niki v jugo-zapadnom Krymu (Nouvelles nécropoles du Sud-Ouest de la Crimée à la haute époque médiévale), *SA*, 2, 1976, p. 135-148.

91. I. I. Loboda, M. Ja. Čoref, Vnov' otkrytyj v Bel'bekskoj doline rannesrednevekovyj mogil'nik (Une nouvelle nécropole du Haut-Moyen Âge découverte dans la vallée de Bel'bek), *KSIA* 140 1974, p. 100-102.

92. A. I. Ajbabin, Pogrebenija konca VII-pervoj poloviny VIII v. v Krymu (Les tombes datées de la fin du viie s. et de la première moitié du viiie s. en Crimée), in *Drevnosti èpohi velikogo pereselenija narodov V-VIII vekov* (Les antiquités de l'époque des Grandes Migrations du ve s. au viiie s.), Moscou 1982, p. 165-192. Les autres sites du même groupe sont, comme celui de Čufut-Kale, publiés de façon trop sommaire ou restent inédits, tels que ceux de Ternovka et Baštanka.

raissent au milieu du VIe s., et non au Ve s. comme on le pensait auparavant et, en 1971, A. K. Ambroz en a établi une chronologie détaillée, en distinguant six phases[93]. Pour lui, la première phase (seconde moitié du VIe s.), se caractérise par les grandes fibules à tête semi-circulaire et pied losangé (fig. 8, 41), par les types les plus anciens de plaques-boucles à décor aviforme (fig. 8, 40) et d'appliques métalliques provenant de ceinturons à lanières (fig. 8, 42-50). La seconde et la troisième phase (première moitié du VIIe s.) coïncident avec les grandes fibules à décor stylisé (fig. 8, 36), les fibules digitées du type dit « de Kerč » ou « de Russie méridionale » (selon la terminologie de J. Werner) (fig. 8, 37), les plaques-boucles à plaque rectangulaire ornée d'un lion (fig. 8, 35), les plaques-boucles à plaque losangée et à décor animalier (fig. 8, 34), les types les plus récents de plaques-boucles à décor aviforme (fig. 8, 33, 39) et d'appliques métalliques provenant de ceinturons à lanières (fig. 8, 30-32). La quatrième phase (seconde moitié du VIIe s.), voit apparaître les petites fibules à tête semi-circulaire et pied triangulaire (fig. 8, 29), les fibules originaires de la région du Dniepr moyen, dites fibules « des Antes » (fig. 8, 23)[94], les appliques métalliques de ceinturons à lanières du type « avar » (fig. 8, 24), les boucles de sac du type « Salone-Histria » (fig. 8, 25) et les types les plus anciens de plaques-boucles à plaque cruciforme (fig. 8, 26). Les plaques-boucles byzantines des types « Corinthe » (fig. 8, 19), « Bal Gota » (fig. 8, 18), « Bologne », « Trébizonde » (fig. 8, 21) et les types les plus récents des plaques-boucles à plaque cruciforme (fig. 8, 4, 11, 12) appartiennent à la cinquième phase (première moitié du VIIIe s.). Ces plaques-boucles continuent à être utilisées à la sixième et dernière phase, durant laquelle apparaissent des objets de la culture de Saltov qui relève des Khazares. Cette datation, par A. K Ambroz, des plaques-boucles byzantines est confirmée, à quelques exceptions près, par A I. Ajbabin, auteur lui aussi d'une étude sur le matériel archéologique du VIIe s. et de la première moitié du VIIIe s. en Crimée (fig. 9)[95].

Des objets identiques à ceux des nécropoles du type « Suuk-Su » ayant été trouvés dans toute l'Europe de l'époque des Grandes Migrations, les travaux d'A. K. Ambroz et d'A. I. Ajbabin bouleversent la datation de nombreux sites à l'extérieur de la Crimée. Ainsi, en rajeunissant d'un siècle au moins la phase primitive de ces nécropoles, ils ont rendu caduques les hypothèses audacieuses sur les migrations des Goths et de leurs alliés en Europe occidentale au Ve et au VIe s., fondées sur l'ancienne datation des objets « goths » du type « Suuk-Su ».

93. V. K. Pudovin, Datirovka nižnego sloja mogil'nika Suuk-Su (550-650 gg. n. è.) (La datation de la phase la plus ancienne de la nécropole de Suuk-Su, 550-660 de n. è.), *SA*, 1, 1961, p. 177-185. A. K. Ambroz, Problemy... (cf. n. 20).

94 Signalons qu'A. I. Ajbabin, dans une communication faite en 1985, a indiqué que, selon lui, les plus anciennes fibules dites « des Antes » trouvées en Crimée seraient datées de la première moitié du VIIe s. Il a également, à cette occasion, précisé la typologie des plaques-boucles à décor aviforme; cf. A. I. Ajbabin, O hronologii pal'čatyh i zoomorfnyh fibul dneprovskogo tipa iz Kryma (À propos de la chronologie des fibules digitées et zoomorphes du type du Dniepr trouvées en Crimée), in *Tezisy dokladov sovetskoj delegacii na V Meždunarodnom Kongresse Salvjanskoj Arheologii* (Résumés des communications de la délégation soviétique au Ve Congrès International d'Archéologie Slave), Moscou 1985, p. 12, 13.

95. A. I. Ajbabin, Pogrebenija konca VII-pervoj poloviny VIII v... (cf. n. 92).

Ils conduisent également à revoir la datation des sites du bassin méditerranéen qui ont livré des plaques-boucles semblables à celles de Suuk-Su.

Selon une opinion ancienne, les objets caractéristiques des nécropoles du type « Suuk-Su », tels que les grandes plaques-boucles aviformes et certaines fibules digitées ou à tête semi-circulaire et pied losangé, seraient originaires de la ville de Bosporos ; ils ont même été qualifiés d'objets « pontiques ». Mais les archéologues soviétiques ont récemment montré, à notre avis avec justesse, que les prototypes de ces objets se trouvent sur les sites des Germains de la région du Danube moyen, datés de la seconde moitié du ve s. et de la première moitié du vi^e^ s. Cette « mode danubienne » qui apparaît dès l'époque hunnique en Crimée[96] y domine sur les nécropoles barbares, du milieu du ve s. à la fin du viie s.[97]. Elle est remplacée par une « mode byzantine », représentée notamment par les différents types de plaques-boucles. Cette diffusion d'objets de facture byzantine témoigne peut-être de la migration en Crimée de populations grecques, supposée par certains auteurs[98].

Si les nécropoles du Sud-Ouest et du Sud de la presqu'île se prêtent, comme nous venons de le voir, à l'élaboration d'une chronologie et d'une typologie assez précises, il n'en est pas de même pour les habitats. On a découvert dans les montagnes du Sud-Ouest des habitats rupestres fortifiés dont l'attribution et la datation font l'objet de vives controverses. Parmi les sites récemment fouillés, mentionnons ceux de Mangup[99], Bakla[100], Ėski-Kermen[101], Kyz-

96. Cf. par exemple I. A. Baranov, Rannesrednevekovaja prjažka iz Jalty (Une plaque-boucle du Haut-Moyen Âge à Yalta), *SA*, 1, 1975, p. 271-275.

97. A. K. Ambroz, Fibuly..' (cf. n. 66), p. 86-91; du même auteur, Dunajskie ėlementy v rannesrednevekovoj kul'ture Kryma (VI-VII vv.) (Les éléments danubiens dans la culture du Haut-Moyen Âge en Crimée, vi^e^ s.-viie s.), *KSIA*, 113, 1968, p. 10-33; E. V. Vejmarn, A. K. Ambroz, Bol'šaja prjažka.. (cf. n. 88); A. I. Ajbabin, Pogrebenija vtoroj poloviny V-pervoj poloviny VI v... (cf. n. 87).

98. I. A. Baranov, O vosstanii Ioanna Gotskogo (À propos de la révolte de Jean de Gothie), in *Feodal'naja Tavrika* (La Taurique à l'époque féodale), Kiev 1974, p. 151-162, 154, 156.

99. E. V. Vejmarn, I. I. Loboda, I. S. Pioro, M. Ja. Čoref, Arheologičeskie issledovanija stolicy knjažestva Feodoro (Recherches archéologiques dans la capitale de la principauté de Féodoro), in *Feodal'naja Tavrika* (La Taurique à l'époque féodale), Kiev 1974, p. 123-139); A. G. Gercen, Issledovanija Mangupskoj kreposti (Recherches dans la forteresse de Mangup), *AO 1981*, p. 251, 252; du même auteur, Istorija izučenija oboronitel'nogo kompleksa Mangupa (Histoire de l'étude du système de fortification de Mangup), in *Razvitie feodalizma v central'noj i jugo-vostočnoj Evrope* (Le développement du féodalisme en Europe centrale et du Sud-Est), Sverdlovsk 1983, p. 88-104; N. I. Barmina, Mangup, *VI*, 12, 1970, p. 205-209; I. S. Pioro, Arheologični doslidžennja zališkiv sadiby na seredn'ovičnomu gorodišči Mangup u 1969 roci (Recherches archéologiques en 1969 sur les ruines d'une unité agricole de l'habitat médiéval de Mangup), *Vestnik KGU*, 14, 1972, p. 113-118.

100. V. E. Rudakov, Issledovanija Baklinskogo gorodišča v 1971-1972 gg. (Recherches sur l'habitat fortifié de Bakla en 1971-1972), *ADSV*, 11, 1975, p. 23-29; V. E. Rudakov, E. V. Desjatkova, V. V. Vlasov, Raskopki na Bakle (Fouilles à Bakla), *AO 1975*, p. 388; V. E. Rudakov, Issledovanija srednevekovogo gorodišča Bakla i ego okresnostej (Recherches sur l'habitat fortifié de Bakla et ses environs), *AO 1979*, p. 330, 331; D. L. Talis, Raskopki na Baklinskom gorodišče (Fouilles sur l'habitat fortifié de Bakla), *AO 1967*, p. 243; du même auteur, Raskopki Baklinskogo gorodišča v 1961-1965 gg. (Fouilles de l'habitat fortifié de Bakla en 1961-1965), *KSIA*, 120, 1969, p. 57-63; du même auteur, Issledovanija v gornom Krymu (Recherches dans les montagnes de Crimée), *AO 1970*, p. 301, 302; D. L. Talis, V. E. Rudakov, S. P. Markelova, Arheologičeskaja rabota v jugozapadnom Krymu (Travaux archéologiques au Sud-Ouest de la Crimée), *AO 1971*, p. 370, 371; des mêmes auteurs, Raboty na vtoroj grjade Krymskih gor (Travaux dans la seconde chaîne des montagnes de Crimée), *AO 1972*,

Kermen[102] et Čufut-Kale[103] (cartes nos 2, 3). D. L. Talis a cru pouvoir distinguer trois groupes d'habitats rupestres. Selon lui, les habitats situés sur de hauts plateaux très étendus, tels qu'Ėski-Kermen, Tepe-Kermen ou Mangup, auraient été construits par la population locale, et ils seraient les plus anciens. Ceux situés sur des plateaux très étroits, tels que Sjuren', Kyz-Kermen et Čufut-Kale auraient été édifiés selon des traditions byzantines, à partir de la seconde moitié du ve s. Enfin, les « habitats refuges » tels que Bakla ou Kalamita devraient être datés du VIIIe et du IXe s.[104]. Mais les critères topographiques sur lesquels se fonde D. L. Talis paraissent très peu sûrs. De plus, lorsqu'on l'applique à des exemples particuliers, cette typologie se révèle erronée. Ainsi, le site d'Ėski-Kermen ne semble pas avoir livré de matériel antérieur au VIIe s. Force est de constater que les habitats rupestres du Sud-Ouest ont été publiés de façon tout à fait insuffisante et que leur datation demeure donc malaisée. Néanmoins, le rôle de l'Empire dans la défense de cette région semble indéniable. Ainsi, A. L. Jakobson attribue à des architectes byzantins la construction, au VIe s., de remparts sur les sites de Mangup et de Čufut-Kale[105]. La forteresse de Mangup contenait d'ailleurs une grande basilique à trois nefs bâtie selon des traditions byzantines et qui a fourni de nombreux éléments de décor architectural en marbre de Proconnèse[106]. Signalons les travaux récemment entrepris sur la

p. 335-337; des mêmes auteurs, Citadel' i posad Baklinskogo gorodišča (La citadelle et le faubourg de l'habitat fortifié de Bakla), *AO 1973*, p. 346, 347; D. L. Talis, Novye materialy po istorii jugo-zapadnogo Kryma (Nouveaux matériaux concernant l'histoire du Sud-Ouest de la Crimée), *KSIA*, 140, 1974, p. 103-109.

101. E. A. Paršina, Raskopki na gorodišče Ėski-Kermen i v uročišče Laspi (Fouilles sur l'habitat fortifié d'Ėski-Kermen et au lieu-dit Laspi), *AO 1981*, p. 303, 304. Dans ce compte rendu, E. A. Paršina relate brièvement les fouilles récentes de la basilique du site. Contrairement aux basiliques proto-byzantines de Chersonèse, cet édifice présente, dès sa construction primitive, un chevet à trois absides.

102. A. V. Belyj, Raskopki na gorodišče Kyz-Kermen (Fouilles sur l'habitat fortifié de Kyz-Kermen), *AO 1981*, p. 242; du même auteur, Raskopki na gorodišče Kyz-Kermen (Fouilles sur l'habitat fortifié de Kyz-Kermen), *AO 1982*, p. 243; du même auteur, Raskopki usad'by VIII-IX vv. na gorodišče Kyz-Kermen (Fouilles d'une unité agricole sur l'habitat fortifié de Kyz-Kermen), *AO 1983*, p. 259, 260.

103. M. Ja. Čoref, Raboty na Čufut-Kale (Travaux à Čufut-Kale), *AO 1973*, p. 359; A. L. Jakobson, O rannesrednevekovyh stenah Čufut-Kale (À propos des murs du Haut-Moyen Âge à Čufut-Kale), *KSIA*, 140, 1974, p. 110-114.

104. D. L. Talis, Oboronitel'nye sooruženija... (cf. n. 76).

105. A. L. Jakobson, *Rannesrednevekovye sel'skie poselenija jugo-zapadnoj Tavriki.* (Les habitats ruraux de la haute époque médiévale, au Sud-Ouest de la presqu'île Taurique), *MIA*, 168, 1970, p. 15, 18; du même auteur, O rannesrednevekovyh stenah... (cf. n. 103). Le point de vue d'E. V. Vejmarn et M. Ja. Čoref, selon lesquels les habitats rupestres du Sud-Ouest de la Crimée ont été bâtis par une population locale, leur apparition coïncidant avec celle de structures féodales dans cette région, nous paraît très peu convaincant. Cf. E. V. Vejmarn, Ešče raz o tavričeskom limese (encore une fois au sujet du *limes* taurique), *ADSV*, 10, 1973, p. 255-258; du même auteur, Pam'jatki pivdenno-zahidnogo Krymu (Les sites du Sud-Ouest de la Crimée), in *Arheologija Ukrains'koj R.S.R.* (Archéologie de l'Ukraine), III, Kiev 1975, p. 454-467; E. Vejmarn, M. Čoref, « *Korabl'* » *na Kače* (« Bateau » sur Kača), Simféropol 1976, p. 16-24.

106. N. I. Barmina, I. F. Šiljuk, Resul'taty raskopok mangupskoj baziliki (Résultats des fouilles de la basilique de Mangup), *AO 1974*, p. 259, 260; des mêmes auteurs, Issledovanija mangupskoj baziliki (Recherches dans la basilique de Mangup), *AO 1975*, p. 301, 302; des mêmes auteurs, Raskopki v rajone mangupskoj baziliki (Fouilles près de la basilique de Mangup), *AO 1977*, p. 296, 297; des mêmes auteurs, Resul'taty issledovanija učastkov prilegajuščih k mangupskoj basilike (Résultats des recherches dans les secteurs attenants à la basilique de Mangup), *AO 1978*, p. 298, 299; N. I. Barmina, K izučeniju mangupskoj baziliki (Contribution à l'étude de la basilique de Mangup), *ADSV*, 11, 1975, p. 30-40.

côte Sud de la Crimée, dans la forteresse byzantine de Gurzuf qui serait celle que, selon Procope, Justinien construisit « parmi les Gorzoubitae »[107] et dans la forteresse contemporaine de Sudak (carte nº 3). Elles contenaient du matériel protobyzantin, en particulier des amphores, de la céramique sigillée et du verre[108]. En ce qui concerne les habitats ruraux non fortifiés du Sud-Ouest et du Sud de la Crimée, A. L. Jakobson estime qu'ils sont beaucoup moins nombreux du vᵉ au viiᵉ s. qu'aux viiiᵉ et ixᵉ s. Il signale cependant la présence de monnaies de l'empereur Maurice et de céramique datée du vᵉ au viiᵉ s. sur les habitats de Bobrovka et de Gončarnoe (carte nº 3)[109]. Sur la côte Sud, on a découvert du matériel du viᵉ et du viiᵉ s. sur l'habitat d'Artek (carte nº 3)[110]. Enfin, sur cette même côte, une basilique a été dégagée, il y a peu, à Simeiz (carte nº 3). Le schéma publié du tapis de mosaïque de cet édifice (fig. 10) permet de le dater de l'époque protobyzantine, et non du ixᵉ ou du xᵉ s., comme l'affirme O. I. Dombrovskij[111].

Malgré les nombreuses fouilles entreprises ces dernières années sur les sites de la population barbare du Sud-Ouest et du Sud de la Crimée, on constate que d'importantes questions restent encore à élucider. Il faudrait, en particulier, définir les liens existant entre la population des habitats ruraux, fortifiés ou non, et celle des nécropoles. À propos de la population de cette région, le récit de Procope localisant le pays de Dory, peuplé de Goths, non loin des villes de Bosporos et de Chersonèse[112] a donné lieu à des interprétations diverses. Pour

107. Procope, *De aedificiis* III, 7, 11-12.

108. O. I. Dombrovskij, Srednevekovye poselenija i « Isary » Krymskogo južnoberež'ja (Les habitats et les « isars » médiévaux de la côte méridionale de la Crimée), in *Feodal'naja Tavrika* (La Taurique à l'époque féodale), Kiev 1974, p. 5-56; du même auteur, Pam'jatki pivdennoberežnoj ta girs'koj častin Krymu (Les sites de la côte méridionale et des montagnes de la Crimée), in *Arheologija Ukrains'koj R.S.R.* (Archéologie de la R.S.S. d'Ukraine), III, Kiev 1975, p. 467-476. M. A. Frondžulo, Raskopki v Sudake (Fouilles à Sudak), in *Feodal'naja Tavrika* (La Taurique à l'époque féodale), Kiev 1974, p. 139-150; du même auteur, Pam'jatki pivdenno-shidnogo Krymu (Les sites du Sud-Est de la Crimée), in *Arheologija Ukrains'koj R.S.R.* (Archéologie de la R.S.S. d'Ukraine), III, Kiev 1975, p. 476-484. Selon I. A. Baranov, l'histoire de Sudak ne débuterait qu'au viiᵉ s. Il signale la découverte d'ateliers d'orfèvrerie, produisant notamment des garnitures de ceinturons à lanières. Des sceaux témoignent de la présence du pouvoir impérial ainsi que du développement du commerce. Cf. I. A. Baranov, Sugdeja v VII-XIII vv. (k probleme formirovanija srednevekovogo goroda) (Sougdaia du viiᵉ au xiiiᵉ s.; contribution au problème de la formation de la ville médiévale), in *Tezisy dokladov sovetskoj delegacii na V Meždunarodnom Kongresse Slavjanskoj Arheologii* (Résumés des communications de la délégation soviétique au Vᵉ Congrès International d'Archéologie Slave), Moscou 1985, p. 53, 54.

109. A. L. Jakobson, Rannesrednevekovye sel'skie poselenija... (cf. n. 105), p. 31-39, p. 75, fig. 38.

110. O. I. Dombrovskij, Srednevekovye poselenija... (cf. n. 108), p. 8. Signalons qu'E. A. Paršina a consacré une étude à la céramique médiévale de la côte Sud de la Crimée. Elle y a également traité du matériel, peu abondant, du viᵉ et du viiᵉ s., cf. E. A. Paršina, Srednevekovaja keramika južnoj Tavriki (La céramique médiévale du Sud de la presqu'île taurique), in *Feodal'naja Tavrika* (La Taurique à l'époque féodale), Kiev 1974, p. 56-94.

111. O. I. Dombrovskij, Srednevekovye poselenija... (cf. n. 108), p. 28, 29.

112. Procope, *De aedificiis* III, 7, 13-17. L'histoire des Goths dans cette région a fait l'objet d'une étude récente; cf. V. N. Toporov, Drevnie germancy v Pričernomor'e : resul'taty i perspektivy (Les Germains anciens dans la région de la mer Noire : résultats et perspectives), in *Balto-slavjanskie issledovanija, 1982* (Recherches balto-slaves, 1982), Moscou 1983, p. 227-263.

Ė. I. Solomonik et O. I. Dombrovskij le pays de Dory se situe uniquement sur la côte Sud de la Crimée alors que pour A. L. Jakobson et L. V. Firsov, il comprend aussi la zone montagneuse du Sud-Ouest[113]. Le matériel archéologique nous conduit à pencher pour la seconde hypothèse car, nous l'avons vu, les nécropoles gothes du type « Suuk-Su » ont été découvertes au Sud tout comme au Sud-Ouest de la presqu'île (carte nº 3).

3. *La Crimée orientale et la presqu'île de Taman'.*

À l'époque antique, la Crimée orientale et la presqu'île de Taman' qui lui fait face étaient toutes deux comprises dans le royaume du Bosphore. Pendant la période qui nous occupe, le développement historique et culturel de ces deux régions demeure identique et il convient donc de les examiner en même temps.

Le royaume du Bosphore se trouve sur la route empruntée par les hordes hunniques dans leur progression vers l'Ouest ; les traces archéologiques de leur invasion durant la seconde moitié du ɪᴠᵉ s. sont attestées par des destructions sur les habitats, ou par l'enfouissement de trésors monétaires[114]. Mais si l'invasion hunnique a sans doute provoqué la soumission du royaume du Bosphore aux nomades, elle n'a cependant pas mis fin à toute vie sédentaire dans cette région.

En témoignent tout d'abord les fouilles de la capitale, la ville de Bosporos (cartes nᵒˢ 2, 3). Sa nécropole, déjà connue par des travaux anciens[115], a livré des tombes datées du ɪᴠᵉ au ᴠɪɪᵉ s., avec un mobilier très riche appartenant sans doute à l'aristocratie sédentaire. Toutes les études récemment publiées sur cette nécropole concernent la période hunnique. I. P. Zaseckaja a ainsi examiné le matériel, provenant d'un groupe de tombes de cette époque, conservé à l'Ermitage de Leningrad. L'auteur a montré que ces sépultures ont de nombreux points communs avec celles, contemporaines, des Huns et de leurs alliés nomades[116]. Dans un autre article, portant sur les objets à décor polychrome, I. P. Zaseckaja a établi que certaines séries sont caractéristiques de la ville de Bosporos, ce qui suppose l'existence d'un atelier d'orfèvrerie sur place. De plus, elle indique que certaines parures à décor polychrome trouvées en Europe, telles que les fibules des tombes « princières » d'Airan en Normandie ou d'Untersiebenbrunn en Autriche, auraient leurs prototypes dans la ville de Bosporos[117]. Soulignons d'autre part que les tombes de la nécropole de Bosporos qui ont

113. Ė. I. Solomonik, O. I. Dombrovskij, O lokalizacii strany Dori (Au sujet de la localisation du pays de Dory), in *Arheologičeskie issledovanija srednevekovogo Kryma* (Recherches archéologiques sur la Crimée médiévale), Kiev 1969, p. 11-44. A. L. Jakobson, compte rendu du recueil *Arheologičeskie issledovanija srednevekovogo Kryma, SA*, 3, 1971, p. 298-306 ; L. V. Firsov, O položenii strany Dori v Tavrike (Au sujet de la localisation du pays de Dory dans la presqu'île Taurique), *VV*, 40, 1979, p. 104-113.

114. N. I. Sokol'skij, Gunny na Bospore (Les Huns sur le Bosphore), in *Studien zur Geschichte und Philosophie des Altertums*, Amsterdam 1968, p. 251-261.

115. J. de Baye, La bijouterie des Goths en Russie, *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 51, 1890, p. 359-372; L. A. Maculevič, *Serebrjanaja čaša iz Kerči* (La coupe en argent de Kertch), Leningrad 1926.

116. I. P. Zaseckaja, Bosporskie sklepy... (cf. n. 19).

117. I. P. Zaseckaja, Klassifikacija polihromnyh izdelij... (cf. n. 19).

fourni des monnaies ou leurs empreintes sur des feuilles d'or, datées du dernier tiers du IVe s. constituent un repère chronologique précieux pour dater celles d'Europe centrale ou occidentale qui contenaient les mêmes types d'objets[118]. Enfin, la découverte dans la ville d'objets d'origine danubienne d'époque hunnique (par exemple, fig. 7, 2, 9), témoigne vraisemblablement de contacts avec cette région[119].

Sur la rive européenne du Bosphore Cimmérien, les fouilles des bourgades et des habitats ruraux datés du IVe au VIIe s. ont donné lieu à quelques publications. Ainsi, M. N. Kublanov a découvert sur la nécropole d'Ilurat (carte no 2) une tombe contenant une monnaie d'Honorius[120]. D'autre part, A. A. Maslennikov et O. D. Čevelev ont établi qu'après l'invasion hunnique, les habitats ruraux de la région du cap Zjuk continuent à exister (carte no 2)[121]. V. N. Korpusova a, quant à elle, publié une nécropole utilisée par la population rurale à la fin du IVe et au Ve s. près du village de Zamorskoe (carte no 2), dont les pratiques funéraires ne montrent pas de changement notable par rapport à l'époque antérieure. On peut en conclure qu'en dépit de l'invasion hunnique, la composition ethnique de la population n'a pas été radicalement bouleversée[122]. À cette époque, l'apparition d'objets isolés d'origine germanique, dont certains sont caractéristiques de la culture de Černjahov (par exemple fig. 7, 16) atteste certainement, tout comme au Sud-Ouest et au Sud de la Crimée, l'arrivée de nouveaux groupes germaniques.

Sur la rive asiatique du Bosphore Cimmérien, à Phanagoria (carte no 2), les archéologues ont souligné les conséquences dévastatrices de l'invasion hunnique. Cependant, les niveaux stratigraphiques du Ve s. indiquent que la ville conserve, après ces événements, une certaine activité économique et qu'elle entretient notamment des relations avec l'Empire. En témoigne la découverte d'amphores, de céramique sigillée et de récipients en verre à pastilles bleues[123]. La situation paraît identique dans la forteresse d'Il'ičevka (cartes nos 2, 3), où l'on a mis au jour, outre de la céramique sigillée, des amphores et des pithos, des éléments de décoration architecturale en marbre provenant sans doute d'une basilique[124]. Un trésor enfoui dans cette forteresse a livré, avec

118. Cf. J. TEJRAL, *Mähren im 5.Jahrhundert*, Prague 1973, p. 15-18.

119. A. I. AJBABIN, Problemy... (cf. n. 83).

120. M. M. KUBLANOV, Raskopki nekropolja Ilurata (Les fouilles de la nécropole d'Ilurat), *KSIA*, 130, 1972, p. 83-88.

121. A. A. MASLENNIKOV, O. D. ČEVELEV, Novye pamjatniki antičnogo vremeni na severnom pobereż'e Kerčenskogo poluostrova (Nouveaux sites de l'époque antique au Nord de la presqu'île de Kertch), *KSIA*, 168, 1981, p. 77-85.

122. V. N. KORPUSOVA, Sil'ske naselennja pizn'oantičnogo Bosporu (La population rurale du Bosphore durant l'Antiquité tardive), *Arheologija* (Kiev), 8, 1973, p. 27-45.

123. M. M. KOBYLINA, Razrušenija gunnov v Fanagorii (Les destructions des Huns à Phanagoria), in *Voprosy drevnej srednevekovoj arheologii Vostočnoj Evropy* (Questions d'archéologie antique et médiévale en Europe orientale), Moscou 1978, p. 30-35. V. S. DOLGORUKOV, Issledovanija beregovoj časti Fanagorii v 1971-1972 gg. (Recherches dans la zone littorale de Phanagoria en 1971-1972), *KSIA*, 143, 1975, p. 54-59.

124. È. Ja. NIKOLAEVA, Poselenie u s. Il'ič (L'habitat près du village d'Il'ič), *KSIA*, 168, 1981, p. 88-93; du même auteur, Krasnolakovaja keramika so štampani s Il'ičevskogo gorodišča (La céramique sigillée estampée de l'habitat fortifié d'Il'ičevka), *KSIA*, 156, 1978, p. 110-113; du même auteur, Pifosy Il'ičevskogo gorodišča (Les pithos de l'habitat fortifié d'Il'ičevka), *KSIA*, 174, 1983, p. 110-117.

des monnaies du royaume du Bosphore datées du IVe s., plusieurs monnaies de Justinien[125]. Cette trouvaille autorise à réexaminer la datation des sites de cette région qui possédaient des monnaies du IVe s. puisqu'il apparaît que celles-ci ont été utilisées au moins jusqu'au VIe s.

III. — Le Nord-Est de la mer Noire (carte nº 4)

Dans cette région, comprise entre la presqu'île de Taman' et l'Abkhazie, on a découvert les sites d'une population barbare autochtone que les archéologues attribuent aux Zikhes, peuple caucasien. N. A. Anfimov a publié dernièrement la nécropole de Sopino, datée entre le Ve et le VIIe s. et relevant, semble-t-il, de ce peuple (carte nº 4). On y a trouvé des inhumations dans de simples fosses ou dans des caissons en pierre qui contenaient des armes (des spathae, des poignards montrant deux échancrures près de la poignée et des lances), des récipients importés en céramique et en verre, ainsi que des éléments du costume. Parmi ces derniers, mentionnons des fibules en forme d'arc et des bracelets aux extrémités zoomorphes caractéristiques de la culture Zikhe. Les forteresses en pierre de Novomihajlovskoe (carte nº 4) ont livré le même type de matériel ainsi que des briques, des tuiles et des fragments de chapiteaux en marbre de Proconnèse[126].

V. V. Dmitriev a fouillé à Djurso, près de Novorossijsk (carte nº 4), une vaste nécropole qui témoigne d'une influence culturelle différente de celle des Zikhes. Les plus anciennes tombes de cette nécropole, datées entre le milieu du Ve et le milieu du VIe s., offrent en effet de nombreuses similitudes avec les sépultures contemporaines de Crimée, particulièrement avec celles de la ville de Bosporos. Elles ont en commun, par exemple, des éléments du costume tels que les fibules à tête semi-circulaire et pied losangé, ou certains types d'armes. Ces ressemblances ont permis à V. V. Dmitriev d'attribuer, à notre avis à juste titre, la phase primitive d'occupation de la nécropole de Djurso, aux Goths Tétraxites qui, selon Procope, ont quitté le Bosphore Cimmérien au milieu du Ve s. pour s'installer au Nord-Est de la mer Noire[127]. Signalons que, dans sa période ancienne, la nécropole a fourni des dépouilles de chevaux avec leur harnachement. La reconstitution proposée par V. V. Dmitriev pour les selles à plaques

125. I. A. Frolova, È. Ja. Nikolaeva, Il'ičevskij klad monet 1975 g. (Le trésor monétaire d'Il'ičevka trouvé en 1975), *VV*, 39, 1978, p. 173-179.

126. N. V. Anfimov, Zihskie pamjatniki černomorskogo poberež'ja Kavkaza (Les sites des Zikhes sur la côte caucasienne de la mer Noire), in *Severnyj Kavkaz v drevnosti i v srednie veka* (Le Caucase du Nord dans l'Antiquité et au Moyen Âge), Moscou 1980, p. 92-113.

127. A. V. Dmitriev, Mogil'nik èpohi pereselenija narodov na reke Djurso (Une nécropole de l'époque des Grandes Migrations au bord de la rivière Djurso), *KSIA*, 158, 1979, p. 52-57; du même auteur, Pogrebenija vsadnikov i boevyh konej v mogil'nike èpohi pereselenija narodov na r. Djurso bliz Novorossijska (Les tombes de cavaliers et de chevaux de combats sur une nécropole de l'époque des Grandes Migrations au bord de la rivière Djurso, près de Novorossijsk), *SA*, 4, 1979, p. 212-231; du même auteur, Rannesrednevekovye fibuly iz mogil'nika na r. Djurso (Les fibules du Haut-Moyen Âge de la nécropole située au bord de la rivière Djurso), in *Drevnosti èpohi velikogo pereselenija narodov V-VIII vekov* (Les antiquités de l'époque des Grandes Migrations du Ve au VIIIe s.), Moscou 1982, p. 69-107.



Carte 4. — Le Nord-Est de la mer Noire du Ve au VIIe s.
Symboles : 1 : nécropole attribuée aux Goths Tétraxites, 2 : nécropoles attribuées aux Zikhes, 3 : forteresses attribuées aux Zikhes.
Sites : 1 : Djurso, 2 : Myshako, 3 : Borisovo, 4 : Sopino, 5 : Novomihajlovskoe, 6 : Novomihajlovskoe-Duzu Kale, 7 : Nebugskaja, 8 : Karpovka (Agoj).

métalliques allongées nous semble très convaincante (fig. 11)[128]. Dans les tombes plus récentes de la nécropole de Djurso, on a retrouvé exclusivement du matériel du type « Zikhe », ce qui laisse supposer que les Goths Tétraxites ont progressivement adopté la culture de la population locale.

128. A. V. Dmitriev, Pogrebenija vsadnikov... (cf. n. 127), p. 220, 221.

IV. — L'Abkhazie et la région de Sotchi (carte n° 5)

Cette zone a récemment fait l'objet de fouilles bien conduites et de publications détaillées. Les sites relevant de cultures barbares datées du IVe au VIIe s. ont été attribués aux peuples caucasiens connus dans cette région, les Saniges et les Abasges au Nord, les Apsiles plus au Sud. À cette époque, les forteresses et les villes byzantines construites sur la côte forment, selon l'opinion de V. A. Lekvinadze, le « *limes* pontique »[129].

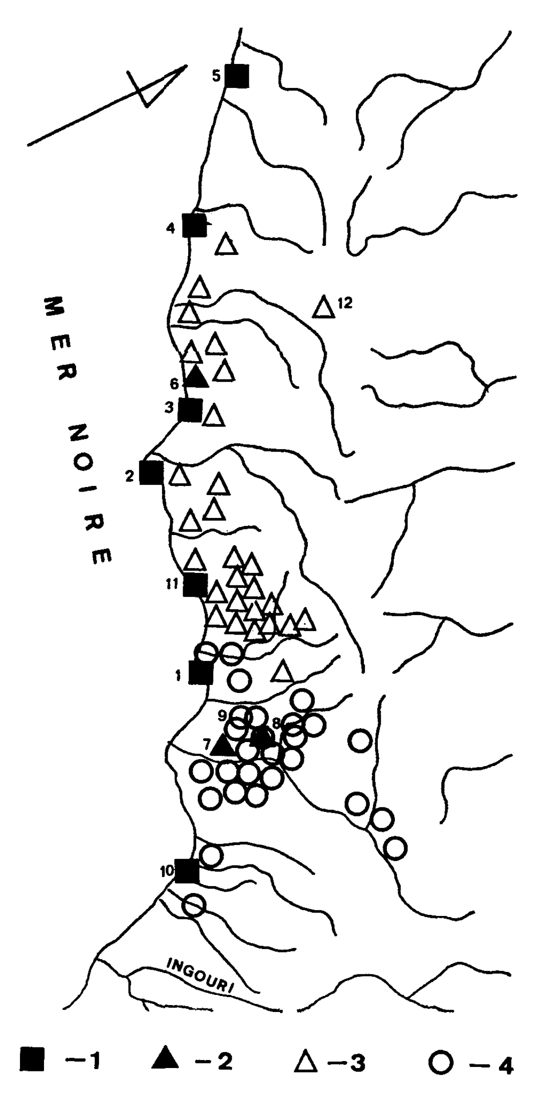
Ju. N. Voronov a présenté dans plusieurs travaux le matériel relevant, selon lui, des Saniges et des Abasges, par exemple celui de la nécropole de Krasnaja Poljana, datée du IVe s., ou de la nécropole de Vesëloe, datée du VIIe s. (fig. 3, 51). Il date les tombes d'après l'évolution d'objets d'origine locale : fibules, lances ou bracelets. Certaines sépultures riches ont livré de la vaisselle en argent, parfois d'origine sassanide. Il faut souligner également la présence de nombreuses armes : des spathae, des haches, des lances et des boucliers à umbo métallique[130].

La culture archéologique des Apsiles, appelée aussi culture de Cebel'da, du nom de la vallée où ont été découverts plusieurs sites importants, a été particulièrement bien étudiée (carte n° 5)[131]. Elle est représentée non seulement

129. V. A. Lekvinadze, Pontijskij limes (Le *limes* pontique), *VDI* 2, 1969, p. 75-93. N. Ju. Lomouri conteste quant à lui l'existence de garnisons byzantines sur la côte Est de la mer Noire entre la seconde moitié du IVe s. et les années vingt du VIe s., cf. N. Ju. Lomouri, K vyjasneniju nekotoryh svedenij « *Notitia Dignitatum* » i vopros o tak nazyvaemom Pontijskom limese (Pour la clarification de certaines informations fournies par la *Notitia Dignitatum* et la question du *limes* dit pontique), *VV*,46, 1986, p. 59-74. Cependant, si l'on prend en considération par exemple le fait que saint Jean Chrysostome fut envoyé en relégation à Pitsunda, il paraît certain que l'Empire possédait des places fortes dans cette région.

130. Ju. N. Voronov, *Drevnosti Soči i ego okrestnostej* (Les antiquités de Sotchi et de ses environs), Krasnodar 1979; du même auteur, Material'naja kul'tura Abhazii I tysjačeletija n. è. (La culture matérielle de l'Abkhazie au Ier millénaire du n. è.), *KSIA*, 159, 1979, p. 44-52; du même auteur, Materialy po arheologii Abasgii i Sanigii (II-VII vv.) (Matériaux sur l'archéologie de l'Abasgie et de la Sanigie du IIe au VIIe s.), in *Materialy po arheologii Abhazii* (Matériaux sur l'archéologie de l'Abkhazie), Tbilisi 1979, p. 49-58.

131. M. M. Gunba, *Novye pamjatniki cebel'dinskoj kul'tury* (Nouveaux sites de la culture de Cebel'da), Tbilisi 1978; K. M. Skalon, Ob odnoj nahodke v Abhazii (À propos d'une trouvaille en Abkhazie), *ASGÊ*, 19, 1978, p. 67-73; G. K. Šamba, *Ahaččarhva-drevnij mogil'nik nagornoj Abhazii* (Ahaččarhva — une ancienne nécropole des montagnes de l'Abkhazie), Soukhoumi 1970; M. M. Trapš, *Kul'tura cebel'dinskih necropolej* (La culture des nécropoles de Cebel'da), *Trudy* III, Tbilisi 1979; Ju. N. Voronov, *Arheologičeskaja karta Abhazii* (La carte archéologique de l'Abkhazie), Soukhoumi 1969, du même auteur, K istorii èkonomičeskih svjazej Apsilii v VI-VII vv. (Au sujet de l'histoire des relations économiques de l'Apsilie au VIe et au VIIe s.), *KSIA*, 138, 1979, p. 74-78); du même auteur, *Tajna Cebel'dinskoj doliny* (Le secret de la vallée de Cebel'da), Moscou 1975; du même auteur, Material'naja kul'tura... (cf. n. 130); du même auteur *Drevnosti Azantskoj doliny* (Les antiquités de la vallée d'Azanta), Tbilisi 1982; Ju. N. Voronov; V. A. Jušin, Pogrebenie VI v. n. è. v s. Cebel'da v Abhazii (Une tombe du VIe s. dans le village de Cebel'da en Abkhazie), *KSIA*, 128, 1971, p. 100-105; des mêmes auteurs, Novye pamjatniki cebel'dinskoj kul'tury v Abhazii (Nouveaux sites de la culture de Cebel'da en Abkhazie), *SA*, 1, 1973, p. 171-191; des mêmes auteurs, Rannij gorizont (II-IV vv. n. è.) v mogil'nikah cebel'dinskoj kul'tury (Abhazija) (La phase ancienne, du IIe au IVe s., des nécropoles de la culture



Carte 5. — L'Abkhazie et la région de la ville de Sotchi du IVe au VIIe s.
Symboles: 1 : sites romains et byzantins (d'après A. V. Lekvinadze), 2 : édifices religieux, 3 : sites attribués aux Abasges et aux Saniges (d'après Ju. N. Voronov), 4 : sites attribués aux Apsiles (d'après Ju. N. Voronov).
Sites: 1 : Sébastopolis, 2 : Pitsunda, 3 : Gagra (Traheja), 4 : Mamajka (Mochora), 5 : Bat (Baga), 6 : Gantiadi, 7 : Dranda, 8 : Cebel'da (Cibilium), 9 : Šapka, 10 : Ziganis, 11 : Anakopija, 12 : Krasnaja Poljana.

par des nécropoles mais aussi par des habitats entourés de remparts en pierre et qui comportent de grandes maisons aux murs en bois enduits d'argile. Ju. N. Voronov a identifié certains de ces habitats avec les forteresses des Apsiles que mentionnent les auteurs byzantins, notamment Agathias[132]. Les nécropoles apsiles peuvent, comme celle de Šapka (carte nº 5), comprendre plusieurs centaines de tombes, disposées en petits groupes qui correspondent sans doute à des cimetières familiaux. Les sépultures contenaient un matériel abondant. Certains objets (fibules en forme d'arc, plaques-boucles et boucles d'oreille) ont une origine locale mais d'autres attestent les contacts étroits que cette population entretenait avec l'Empire. Mentionnons la découverte de nombreux récipients en verre, d'amphores, de céramique sigillée et de monnaies. L'influence de l'Empire se manifeste également dans l'armement[133]. Les Apsiles utilisaient en effet des armes d'origine romaine et byzantine telles que des épées dont la lame porte des cannelures (fig. 12, 12-18), des lances avec des facettes sur la douille (fig. 12, 8-10), des boucliers à umbo rond en forme de calotte (fig. 12, 11, 19-31) et certains types de haches (fig. 12, 1-7). De même la coutume d'origine germanique de déposer des armes brisées dans les tombes a sans doute été empruntée par les Apsiles à l'armée romaine « germanisée ». Les nécropoles de Šapka et de Cibilium, dans la vallée de Cebel'da (carte nº 5) se distinguent par la très grande richesse de leur mobilier funéraire et par la quantité de matériel importé. Les tombes de guerriers y sont également plus nombreuses que sur les autres nécropoles apsiles. Ainsi, à Šapka, 16 à 18 % des sépultures contenaient des armes, ce qui correspond approximativement à l'ensemble de la population masculine apte au combat. Le caractère particulier des sites de la vallée de Cebel'da a conduit Ju. N. Voronov à considérer que les Apsiles qui la peuplaient formaient un « État client » de l'Empire, jouant un rôle de tampon militaire entre les

de Cebel'da en Abkhazie), *SA*, 1, 1979, p. 181-198; Ju. N. Voronov, A. S. Voznjuk, V. A. Jušin, Apuštinskij mogil'nik IV-VI vv. n. è. v Abhazii (La nécropole d'Apušta des ive-vie s. en Abkhazie), *SA*, 1, 1970, p. 175-190; Ju. N. Voronov, O. H. Bgažba, Novye materialy VII v. iz mogil'nikov Abhazii (Nouveaux matériaux du viie s. sur les nécropoles d'Abkhazie), *KSIA*, 158, 1979, p. 67-71; Ju. N. Voronov, N. K. Šenkao, Vooruženie voinov Abhazii IV-VII vv. (L'armement des guerriers d'Abkhazie du ive au viie s.), in *Drevnosti èpohi velikogo pereselenija narodov V-VIII vekov* (Les antiquités de l'époque des Grandes Migrations du ve au viiie s.), Moscou 1982, p. 121-165; Ju. Voronov, M. Gunba, O. Bgažba, L. Hruškova, N. Šenkao, V. Loginov, Raskopki v Cebel'de (Fouilles à Cebel'da), in *Polevye arheologičeskie issledovanija v 1978 godu* (Recherches archéologiques sur le terrain en 1978), Tbilisi, p. 175-183; Ju. N. Voronov, O. H. Bgažba, N. K. Šenkao, V. A. Loginov, Issledovanija v Cebel'de (Recherches à Cebel'da), in *Arheologičeskie otkrytija 1980 g. v Abhazii* (Découvertes archéologiques en 1980 en Abkhazie), (Tbilisi 1982, p. 21-26; des mêmes auteurs, Issledonanija Cibiliuma (Recherches à Cibilium), in *Polevye arheologičeskie issledovanija v 1979 godu* (Recherches archéologiques sur le terrain en 1979), Tbilisi 1982, p. 118-124; des mêmes auteurs, Raboty Cebel'dinskoj èkspedici (Travaux de la mission archéologique de Cebel'da), in *Polevye arheologičeskie issledovanija v 1981 godu* (Recherches archéologiques sur le terrain en 1981), Tbilisi 1983, p. 72-77; cf. également le recueil *Arheologičeskie issledovanija v Cebel'de* (Recherches archéologiques à Cebel'da), Tbilisi 1982. Parmi les travaux consacrés aux objets, il faut mentionner également le livre d'O. H. Bgažba, cf. O. H. Bgažba, *Černaja metallurgija i metalloobrabotka v drevnej i srednevekovoj Abhazii* (La métallurgie du fer et le travail des métaux dans l'Abkhazie ancienne et médiévale), Tbilisi 1983.

132. Ju. N. Voronov, Tajna... (cf. n. 131), p. 40.

133. Ju. N. Voronov, N. K. Šenkao, Vooruženie... (cf. n. 131).

forteresses de la côte et les Barbares de l'intérieur[134]. A l'appui de cette hypothèse, signalons que la vallée de Cebel'da se trouve effectivement sur la route menant vers le Nord-Ouest du Caucase habité, du IVe au VIIe s., par de puissants peuples nomades.

A. K. Ambroz a élaboré une chronologie du matériel fourni par les tombes apsiles et distingue sept phases, comprises entre le IIIe et le VIIe s.[135]. Cette chronologie, confirmée par les travaux de Ju. N. Voronov, bouleverse les datations traditionnelles de nombreux objets trouvés sur le territoire de l'Empire. Elle a cependant été critiquée, notamment par N. P. Sorokina qui conteste les nouvelles datations proposées pour certains types de récipients en verre : les gobelets et coupes à pastilles bleues, ceux à décor en « nid d'abeille » et ceux montrant des filets en verre, en relief. En effet ces datations diffèrent de celles qu'elle a établies pour ces mêmes objets au Nord de la mer Noire, aussi bien que de celles connues pour le reste de l'Empire (fig. 13)[136]. Sans prendre parti dans cette discussion, nous voudrions souligner l'importance de la chronologie des nécropoles apsiles. Il faudrait en tenir compte pour dater en particulier les récipients en verre du bassin méditerranéen, les datations admises ne nous paraissant pas toujours fondées.

La ville de Sébastopolis représente l'une des bases principales du pouvoir impérial en Abkhazie (carte no 5). Parmi les travaux récents qui lui sont consacrés, mentionnons le petit ouvrage de Ju. N. Voronov qui donne un aperçu général de l'histoire et des fouilles du site[137]. Au IVe s., la forteresse, d'une surface de 2 à 2,5 ha, est occupée par une cohorte de cavalerie. On a découvert dans les niveaux stratigraphiques de cette époque des objets de caractère romain provincial : des amphores, de la céramique sigillée, des lampes, des briques et des tuiles, des récipients en verre à pastilles bleues ainsi que des fibules cruciformes. Le matériel archéologique atteste la pénétration d'éléments autochtones

134. Ju. N. Voronov, Tajna... (cf. n. 131), p. 104, 105, 141-151.

135. A. K. Ambroz, Problemy... (cf. n. 20), p. 106-110.

136. N. P. Sorokina, Stekljannye sosudy IV-V vv. i hronologija cebel'dinskih mogil'nikov (Les récipients en verre des IVe-Ve s. et la chronologie des nécropoles de Cebel'da), *KSIA* 158, 1979, p. 57-67. A propos des récipients en verre dans la région pontique, cf. également N. P. Sorokina, O stekljannyh sosudah s kapljami sinego stekla iz Pričernomor'ja (À propos des récipients en verre à pastilles bleues de la région de la mer Noire), *SA*, 4, 1971, p. 85-101; du même auteur, Pozdneantičnoe steklo iz Olvii (Le verre de l'Antiquité tardive trouvé à Olbia), in *Hudožestvennaja kul'tura i arheologija antičnogo mira* (La culture artistique et l'archéologie du monde antique), Moscou 1976, p. 199-209; du même auteur, Stekljannye sosudy iz mogil'nika Haraks (Les récipients en verre de la nécropole de Haraks), in *Kavkaz i Vostočnaja Evropa v drevnosti* (Le Caucase et l'Europe orientale dans l'Antiquité), Moscou 1973, p. 183-189; du même auteur, Antičnoe steklo v sobranii Odesskogo arheologičeskogo muzeja (Le verre antique dans les collections du musée archéologique d'Odessa), in *Arheologičeskie issledovanija Severo-Zapadnogo Pričernomor'ja* (Recherches archéologiques au Nord-Ouest de la mer Noire), Kiev 1978, p. 267-274; K. M. Skalon, O nekotoryh formah stekljannoj posudy pozdneantičnogo i rannesrednevekovogo Bospora (À propos de certaines formes de récipients en verre du Bosphore, durant l'Antiquité tardive et à l'époque médiévale), *SGĖ*, 37, 1973, p. 50-53; du même auteur, Stekljannye sosudy iz Bosporskogo nekropolja (Les récipients en verre de la nécropole de Bosporos), *SGĖ*, 38, 1974, p. 44-48; A. I. Ajbabin, Stekljannye rjumki iz rannesrednevekovyh mogil'nikov jugo-zapadnogo Kryma (Les récipients en verre à pied des nécropoles du Haut-Moyen Âge au Sud-Ouest de la Crimée), *SGĖ*, 41, 1976, p. 27-30.

137. Ju. N. Voronov, *Dioscuriada-Sebastopolis-Chum*, Moscou 1980.

parmi la population de Sébastopolis à partir de la seconde moitié du VIe s. Bien que la forteresse soit alors demeurée sous la domination byzantine, des tombes attribuées à des Apsiles ont été retrouvées à proximité. La forteresse n'occupe plus alors qu'une surface de 0,6 ha, ce qui correspondrait, selon V. A. Lekvinadze, aux dimensions de la citadelle construite sous Justinien[138].

Le second centre important, Pitsunda, est également le siège d'une garnison romaine et en particulier, selon la *Notitia Dignitatum*, d'une *ala* de cavalerie[139]. Son rôle en tant que centre religieux est d'autre part incontestable ; un évêque représente déjà la ville au premier concile de Nicée. Les résultats des fouilles récentes ont été publiés dans trois tomes volumineux[140]. A. Apakidze y propose une reconstitution de l'histoire de la ville. Celle-ci connaît, d'après lui, jusqu'au IVe s. un certain essor qui se ralentit au Ve et au VIe s., ce dont témoignerait la diminution des importations de monnaies et de céramique[141]. Mais ces affirmations ne nous paraissent pas suffisamment étayées. Il est intéressant de remarquer que le système de défense ne se limite pas à la forteresse elle-même puisqu'on a découvert, à proximité, des tours d'époque protobyzantine. Les limites exactes de la ville restent d'ailleurs à définir. Les deux grandes basiliques qui se sont succédé au même emplacement dans la forteresse ont fait l'objet de nombreuses publications[142]. L'édifice primitif, daté selon les archéologues du IVe au VIe s., montre une abside polygonale dont la largeur correspond à celle des trois nefs, qui sont séparées par des piliers. Une cuve baptismale se localise dans le narthex (fig. 14, A, 1)[143]. Le sol de cette basilique est décoré d'un

138. V. A. Lekvinadze, O postrojkah Justiniana v Zapadnoj Gruzii (Au sujet des constructions de Justinien à l'Ouest de la Géorgie), *VV*, 34, 1973, p. 169-186.

139. *Notitia Dignitatum*, *Or.* XXXVIII, 32 (éd. Seeck, p. 84).

140. *Velikij Pitiunt* (La grande Pityous), Tbilisi 1975-1978, vol. I-III. Ces tomes comprennent des articles consacrés notamment à la céramique, à l'architecture religieuse, aux mosaïques ou aux monnaies. On doit cependant regretter l'absence d'homogénéité de ces recueils, les redites d'un tome à l'autre et l'impossibilité, dans la plupart des cas, de déterminer la provenance exacte des objets publiés. Concernant les fouilles du site, cf. également G. Lordkipanidze, Rezul'taty issledovanija XXII raskopa Picundskogo gorodišča (predvaritel'noe soobščenie) (Résultats des recherches dans le secteur des fouilles XXII du site de Pitsunda; communication préliminaire), in *Polevye arheologičeskie issledovanija v 1978 godu* (Recherches archéologiques sur le terrain en 1978), Tbilisi 1981, p. 119-124; du même auteur, Raskopki v Picunde (Fouilles à Pitsunda), *AO 1977*, p. 484; du même auteur, Raboty Picundskoj èkspedicii (Travaux de la mission archéologique de Pitsunda), *AO 1978*, p. 500; du même auteur, Issledovanija v Picunde (Recherches à Pitsunda), *AO 1980*, p. 402, 403; N. Š. Kiguradze, G. A. Lordkipanidze, Issledovanija Picundskogo gorodišča (Recherches sur le site de Pitsunda), *AO 1983*, p. 469, 470.

141. A. Apakidze, Velikij Pitiunt. Arheologičeskie raskopki v Picunde (La grande Pityous. Fouilles archéologiques à Pitsunda), in *Velikij Pitiunt* (La grande Pityous), III, Tbilisi 1978, p. 9-99.

142. Parmi les plus récentes, mentionnons : A. V. Lekvinadze, O drevnejšej bazilike Pitiunta i ee mozaikah (À propos de la plus ancienne basilique de Pityous et de ses mosaïques), *VDI*, 2, 1970, p. 174-192; I. Cicišvili, Kompleks cerkovnyh sooruženij v Picunde (Un complexe d'édifices religieux à Pitsunda), in *Velikij Pitiunt* (La grande Pityous), II, Tbilisi 1977, p. 101 et s.; L. Khroushkova, Les baptistères paléochrétiens du littoral oriental de la mer Noire, *ZRVI*, 20, 1981, p. 15-24, 18-20; P. Zakaraja, Baziliki zapadnoj Gruzii (Les basiliques de l'Ouest de la Géorgie), in *IVe Symposium sur l'Art Géorgien*, Tbilisi 1983, p. 1-13, 2, 3.

143. Signalons qu'une basilique protobyzantine d'un plan très voisin a été mise au jour aux environs immédiats de Pitsunda, à Alahadzy (fig. 14, B), cf. Z. V. Agrba, Raskopki rannesrednevekovoj

splendide tapis de mosaïque caractérisé par la variété de ses motifs. Des panneaux figuratifs et géométriques, contemporains semble-t-il, y alternent en effet, souvent sans ordre apparent[144]. Le centre de l'abside est marqué par une plate-forme maçonnée, surélevée, de forme trapézoïdale, ornée d'une mosaïque montrant un chrisme entouré d'un rinceau de feuilles d'acanthe habité[145]. Les archéologues estiment que cette mosaïque témoigne d'une influence palestinienne. La basilique ancienne a été recouverte par un second édifice qui possède une abside saillante à cinq pans (fig. 14, A, 2)[146].

L. G. Hruškova a étudié la diffusion du marbre de Proconnèse en Abkhazie[147]. Outre les fragments découverts dans la grande basilique de Pitsunda, elle mentionne entre autres ceux qui proviennent de la basilique à trois absides de Gantiadi (carte nº 5)[148]. Le matériel abondant remployé dans l'église de Chobi,

baziliki v sele Alahadzy Gagrskogo rajona (Les fouilles d'une basilique protobyzantine dans le village d'Alahadzy, de la région de Gagra), *Vestnik Otdelenija Obščestvennyh nauk Akademii Nauk Gruzinskoj SSR, Serija istorii, arheologii, ètnografii i istorii iskusstv* (Messager de la section des sciences sociales de l'Académie des sciences de Géorgie, série histoire, archéologie, ethnographie et histoire de l'art), 3, 1972, p. 149-161.

144. L. A. Maculevič, Mozaiki Bičvinty (La mosaïque de Bitchvinta), in *Velikij Pitiunt* (La grande Pityous), III, Tbilisi 1978, p. 100-168; L. A. Šervašidze, Picundskaja mozaika (La mosaïque de Pitsunda), in *Velikij Pitiunt* (La grande Pityous), III, Tbilisi 1978, p. 169-193; du même auteur, *Srednevekovaja monumental'naja živopis' v Abhazii* (La peinture monumentale médiévale en Abkhazie), Tbilisi 1980, p. 8-41.

145. Au sujet de l'inscription retrouvée sur ce fragment de mosaïque, cf. T. Kauhčišvili, Grečeskaja nadpis' Bičvintskoj mozaiki (L'inscription grecque de la mosaïque de Bitchvinta), in *Velikij Pitiunt* (La grande Pityous), III, Tbilisi 1978, p. 218-241).

146. Le site de Pitsunda a fourni d'autres édifices religieux de l'époque protobyzantine, en particulier une basilique à trois absides, cf. G. A. Lordkipanidze, B. A. Agroba, Raskopki na territorii kompleksa Picundskogo hrama (Fouilles sur le territoire du complexe de l'église de Pitsunda), in *Arheologičeskie otkrytija 1980 goda v Abhazii* (Découvertes archéologiques en Abkhazie en 1980), Tbilisi 1982, p. 26-31; G. A. Lordkipanidze, Issledovanija v Picunde (Recherches à Pitsunda), *AO 1980*, p. 402, 403; A. L. Jakobson, O date bol'šogo hrama v Picunde (Abhazija) (À propos de la date de la grande église de Pitsunda en Abkhazie), *KSIA*, 132, 1972, p. 38-45. On a découvert également une petite église double, deux absides, cf. L. Khroushkova, Les baptistères... (cf. n. 142), p. 20-22.

147. L. G. Hruškova, Mramornye vizantijskie izdelija Vostočnogo Pričernomor'ja, *Izv. A. N. Gruzinskoj SSR*, 4, 1976, p. 122-131; du même auteur, O pamjatnikah skul'ptury Abhazii kak istoričeskom istočnike (rannee srednevekov'e) (À propos de la sculpture de l'Abkhazie utilisée comme source historique), *Izv.A.I.I.Ja.L.*, 7, 1978, p. 204-210; du même auteur, Mramornye izdelija vizantijskogo proishoždenija iz vostočnogo Pričernomor'ja (La production en marbre d'origine byzantine à l'Est de la mer Noire), *VV*, 40, 1979, p. 127-134; du même auteur, *Skul'ptura rannesrednevekovoj Abhazii, V-X veka* (La sculpture de l'Abkhazie au Haut-Moyen Âge, ve-xe s.), Tbilisi 1980, p. 9-25.

148. L. G. Hruškova, Candripšskaja bazilika v sele Gantiadi zony g. Gagra (La basilique de Candripš dans le village de Gantiadi de la région de Gagra), in *Arheologičeskie otkrytija 1980 goda v Abhazii* (Découvertes archéologiques en Abkhazie en 1980), Tbilisi 1982, p. 37-44; V. A. Lekvinadze, Gantiadskaja bazilika (La basilique de Gantiadi), *SA*, 3, 1970, p. 162-174. Des amphores protobyzantines ont été remployées dans la conque de l'abside de la basilique de Gantiadi. De même, de nombreuses amphores datées du ve et du vie s. ont été retrouvées lors de travaux de restauration dans la coupole d'une église de Dranda (carte nº 5). Cependant le plan de cet édifice nous permet de considérer comme peu sûre son attribution par A. L. Jakobson à la période protobyzantine, cf. M. K. Hotelašvili, A. L. Jakobson, Vizantijskij hram v Drande (Abhazija) ('L'église byzantine de Dranda en Abkhazie), *VV*, 45, 1984, p. 192-206. Cf. également, R. Mepsiašvili, Dranda, in *IVe Symposium International sur l'Art Géorgien*, Tbilisi 1985.

située à l'Ouest de la Géorgie, et comprenant en particulier trois plaques d'escalier provenant d'un ambon serait, selon L. G. Hruškova, originaire de la région de Pitsunda[149]. Le même auteur s'intéresse à la sculpture locale qui se concentre surtout en Apsilie. Elle date ainsi du VIe et du VIIe s. de petits chapiteaux cubiques décorés de croix et de sarments de vignes trouvés dans une chapelle de la forteresse de Cibilium. Dans une chapelle voisine, on a découvert une cuve baptismale cruciforme qui atteste la christianisation des Apsiles[150].

*
* *

149. L. G. Hruškova, Skul'ptura... (cf. n. 147), p. 14-17. Cf. également à ce sujet, W. Djobadze, Remains of a Byzantine ambo and church furnishings in Hobi, *Archäologischer Anzeiger*, 1984, p. 627-639.

150. Le site a également livré un fragment en marbre de Proconnèse, cf. L. G. Hruškova, Raskopki dvuh cerkvej v 1977 g. (Fouilles de deux églises en 1977), in *Arheologičeskie issledovanija v Cebel'de* (Recherches archéologiques à Cebel'da), Tbilisi, 1982, p. 61-74; du même auteur, Tri cerkvi v gornoj Abhazii (raskopki 1977-1979 gg.) (Trois églises dans les montagnes d'Abkhazie, fouilles de 1977-1979), *VV*, 43, 1982, p. 147-177; du même auteur, Les baptistères... (cf. n. 142), p. 16-18. Signalons que pour L. G. Hruškova, la découverte en Abkhazie de sarcophages dits « anthropoïdes », dont la cuve se termine à l'emplacement de la tête par un arrondi, témoigne d'une influence byzantine, cf. L. G. Hruškova, Rannehristianskie sarkofagi iz Abhazii (Les sarcophages paléochrétiens d'Abkhazie), *VV*, 45, 1984, p. 207-210.

LÉGENDE DES FIGURES

Fig. 1. — Quelques tombes de la culture de Černjahov de l'époque hunnique, au Nord de la mer Noire. Nécropole de Holmskoe — d'après A. V. Gudkova, M. M. Fokeev, 1984 ; nécropole de Ranževoe — d'après É. A. Symonovič, 1979. 1, 2, 6 : verre, 3-5 : argent.

Fig. 2. — Ensemble des amphores de l'époque romaine tardive, trouvées dans la couche de destruction d'une maison de Tira. Sans échelle.

Fig. 3. — Chronologie des appliques métalliques de ceinturons à lanières, selon A. K. Ambroz, 1973.
1 : Kudyrgė, tombe 12 ; 2 : Kudyrgė, tombe 8 ; 3, 22 : Agafonovo, tombe 1 ; 4, 10, 26 : Nevolino, tombe 71 ; 5, 6, 19 : Nevolino, tombe 13 ; 7 : Nevolino, tombe 57 ; 8 : Kudyrgė, tombe 4 ; 9, 16 : Agafonovo, tombe 4 ; 11, 21 : Nevolino, tombe 65 ; 12 : Nevolino ; 13 : Kudyrgė, tombe 10 ; 14 : Visim, tombe ; 15, 20 : Tomsk — « Arhierejskaja Zaimka », tombe 28 ; 17 : Čmi, tombe 7 ; 18 : Čmi, tombe 23 ; 23 : Kudyrgė, tombe 5 ; 24 : Sterlitamak, tombe ; 25 : Kudyrgė, tombe 9 ; 27, 30 : Nevolino, tombe 79 ; 28 : Nevolino, tombe 73 ; 29 : Nevolino, tombe 53 ; 31, 40 : Podbolot'e, tombe 220 ; 32, 55, 60 : Čmi, tombe 17 ; 33 : Bocha, tombe ; 34, 46, 49 : Verhnij Čir-Jurt, tombe 59b ; 35 : Tyzyl, tombe ; 36, 50, 56, 62 : Čufut-Kale, tombe 41 ; 37, 52, 54, 61 : Martynovka, trésor ; 38, 43, 47 : Pereščepino, tombe (?) ; 39, 48, 57 : Čmi, tombe 11 ; 41, 42 : Arcybaševo, tombe ; 44, 59 : Čmi, tombe 12 ; 45 : Ur'ja, trésor ; 51 : Vesëloe, tombe ; 53, 58 : Piatră Frecaţei, tombe ; 63 : Abgidzrahu, tombe 47 ; 64 : Suuk-Su, tombe 199 ; 65, 68, 70 : Suuk-Su, tombe 67 ; 66, 67, 69 : Suuk-Su, tombe 162 ; 71 : Bol'šoj Tokmak, tombe ; 72, 73, 75, 78, 80, 81, 82 : Sadovsko-Kale, forteresse ; 74, 77, 79, 83 : Suuk-Su, tombe 54 ; 70 : Suuk-Su, tombe 56. Sadovsko-Kale, Piatră-Frecaţei : Danube inférieur ; Bocha : Danube moyen ; Martynovka, Bol'šoj Tokmak, Pereščepino : Ukraine ; Suuk-Su, Čufut-Kale : Crimée ; Abgidzrahu, Čmi, Veseloe, Tyzyl, Verhnij Čir-Jurt : Caucase ; Arcybaševo, Podbolot'e : Russie centrale ; Ur'ja, Agafonovo, Nevolino, Visim, Sterlitamak : Oural ; Kudyrgė, Tomsk — « Arhierejskaja Zaimka » : Sibérie. Or, argent, bronze, almandines.

Fig. 4. — Plan schématique du site de Chersonèse.
1, 1A, 2, 3, 4, 5, 25, 26 : courtines des remparts ; XVII : tour dite « de Zénon » ; A : basilique « Ouest » ; B : basilique « sur la colline » ; C : basilique « 1935 » ; D : basilique « Nord » ; E : basilique « Uvarov » ; F : église cruciforme au-dessus du théâtre ; G : tétraconque ; H : tracé des remparts antiques à l'Ouest de la ville. D'après A. L. Jakobson, 1959.

Fig. 5. — Le tétraconque de Chersonèse.
A : four à chaux retrouvé sous le sol ; 1-30 : matériel mis au jour sous le sol, dans le remblai précédant la construction de l'édifice. 1-6, 19-30 : céramique ; 9-17 : verre ; 31 : échelle pour 1-6 ; 32 : échelle pour 9-17 ; 33 : échelle pour 19-30. D'après V. A. Kutajsov, 1982.

Fig. 6. — Amphores provenant de la citerne nº 92 de Chersonèse. D'après A. L. Jakobson, 1979. Sans échelle.

Fig. 7. — Chronologie des nécropoles de Crimée du IIIe au Ve s., selon A. I. Ajbabin, 1984.
1, 11, 18, 22 : Skalistoe, tombe 434 ; 2 : Bosporos, tombe 78, 1907 ; 3 : Inkerman, tombe 29 ; 4, 9 : Bosporos, tombe 154, 1904 ; 5, 15 : Zamorskoe, tombe 22 ; 6, 21 : Skalistoe, tombe 484 ; 7 : Zamorskoe, tombe 11 ; 8, 10 : Aj-Todor,

tombe 33 ; 12, 13 : Aj-Todor, tombe 29 ; 14 : Skalistoe, tombe 421 ; 16 : Bosporos, tombe 145, 1904 ; 17 : Inkerman, tombe 13 ; 19 : Černaja Rečka, tombe 7 ; 20, 23 : Inkerman, tombe 31 ; 24 : Inkerman, tombe 28 ; 25 : Sovhoz 10, tombe 6 ; 26 : Černaja Rečka, tombe 1 ; 27 : Černaja Rečka, tombe 1 ; 27 : Černaja Rečka, tombe 53 ; 28 : Bosporos, tombe 5, 1903 ; 29 : Inkerman, tombe 25 ; 30 : Inkerman, tombe 38 ; 31, 32 : Sovhoz 10, tombe 53 ; 33, 38 : Inkerman, tombe 35 ; 34 : Černaja Rečka, tombe 40 ; 35, 37 : Inkerman, tombe 37 ; 36 : Inkerman, tombe 30 ; 39, 41 : Inkerman, tombe 16 ; 40 : Inkerman, tombe 23 ; 42 : Sovhoz 10, tombe 228 ; 43 : Inkerman, 43 ; 44 : Černaja Rečka, tombe 35 ; 45 : Chersonèse, tombe 242.

1 : calcédoine ; 2, 7, 13-15, 17, 20, 21, 31, 33, 36, 40-44 : bronze ; 3-6, 16, 22 : argent ; 8, 10, 11, 25, 28, 38, 39, 45 : verre ; 9 : bronze doré ; 12, 18, 19, 23, 24, 26, 27, 29, 30, 32, 34, 35, 37 : céramique. Sans échelle.

Fig. 8. — Chronologie des nécropoles du Sud-Ouest et du Sud de la Crimée, du milieu du VIe au IXe s., selon A. K. Ambroz, 1971.

1, 9, 20 : Saharnaja Golovka ; 2, 3, 10, 14, 21 : Uzen'-Baš ; 4-7, 12, 18, 19, 24-37, 39-50 : Suuk-Su ; 11 : Chersonèse ; 17 : Artek ; 23 : Èski-Kermen ; 38 : Čufut-Kale. Argent, bronze, verre. Sans échelle.

Fig. 9. — Chronologie des plaques-boucles byzantines au Nord de la mer Noire, selon A. I. Ajbabin, 1982.

1 : Pereščepino, tombe (?) ; 2 : Skalistoe, tombe 228 ; 3 : Čufut-Kale, tombe 7 ; 4 : Bosporos, tombe 52, 1906 ; 5 : Bosporos ; 6 : Uzen'-Baš, tombe 3, 1958 ; 7 : Skalistoe, tombe 625 ; 8 : Èski-Kermen, tombe 63 ; 9 : Skalistoe, tombe 331 ; 10 : Skalistoe, tombe 303 ; 11 : Èski-Kermen, tombe 181 ; 12 : Uzen'-Baš, tombe 1, 1926 ; 13 : Suuk-Su, tombe 53. Or, argent, bronze. Sans échelle.

Fig. 10. — Schéma de la mosaïque de la basilique de Simeiz. D'après O. I. Dombrovskij, 1974.

Fig. 11. — Reconstitution des selles à appliques métalliques, retrouvées sur la nécropole de Djurso. D'après A. V. Dmitriev, 1979.

Fig. 12. — Armes d'origine romaine et byzantine provenant des sites attribués aux Apsiles. D'après Ju. N. Voronov, N. K. Šenkao, 1982.

1 : Cebel'da ; 2 : Apušta, tombe 24 ; 3 : Šapka-Ah'acarahu, tombe 38 ; 4 : Lar, tombe 3 ; 5, 29 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 9 ; 6 : Šapka-Justinianov Holm, tombe 1 ; 7, 19 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 43 ; 8-10 : Šapka ; 11 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 6 ; 12 : Apušta, tombe 2 ; 13 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 44 ; 14 : Šapka-Ahaččarrahu, tombe 10 ; 15 : Šapka-Abgidzrahu ; 16, 20 : Šapka-Cerkovnyj Holm 4, tombe 5 ; 17-30 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 27 ; 18 : Èšery, tombe 1 ; 21 : Šapka-Ah'acarahu, tombe 39 ; 22 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 54 ; 23 : Cebel'da 1, tombe 4 ; 24 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 41 ; 25 : Šapka-Ah'acarahu, tombe 2 ; 26 : Šapka-Ah'acarahu, tombe 20 ; 27 : Šapka-Abgidzrahu ; 28 : Šapka-Abgidzrahu, tombe 12 ; 31 : Šapka-Cerkovnyj Holm 4, tombe 4.

IVe s. : 3, 4, 11, 12, 17, 23, 30 ; seconde moitié du IVe s.-première moitié du Ve s. : 22, 26 ; Ve s. : 7, 19 ; seconde moitié du Ve s.-première moitié du VIe s. : 5, 13, 14, 16, 20, 21, 24, 25, 28, 29 ; VIe s. : 2, 31 ; VIIe s. : 6, 18 (datations selon Ju. N. Voronov, N. K. Šenkao). Sans échelle.

Fig. 13. — Datation des récipients en verre d'origine romaine et byzantine ; lignes noires : en Abkhazie, selon A. K. Ambroz et Ju. N. Voronov ; lignes blanches : sur le territoire de l'Empire et au Nord de la mer Noire, selon N. P. Sorokina. D'après N. P. Sorokina, 1979. Sans échelle.

Fig. 14. — Basiliques protobyzantines de Pitsunda et d'Alahadzy.

A. Plan des deux basiliques superposées de la forteresse de Pitsunda. 1 : la basilique ancienne, 2 : la basilique récente. D'après I. N. Cicišvili, 1977 et V. A. Lekvinadze, 1970.

B. Plan de la basilique d'Alahadzy. D'après Z. V. Agrba, 1972.

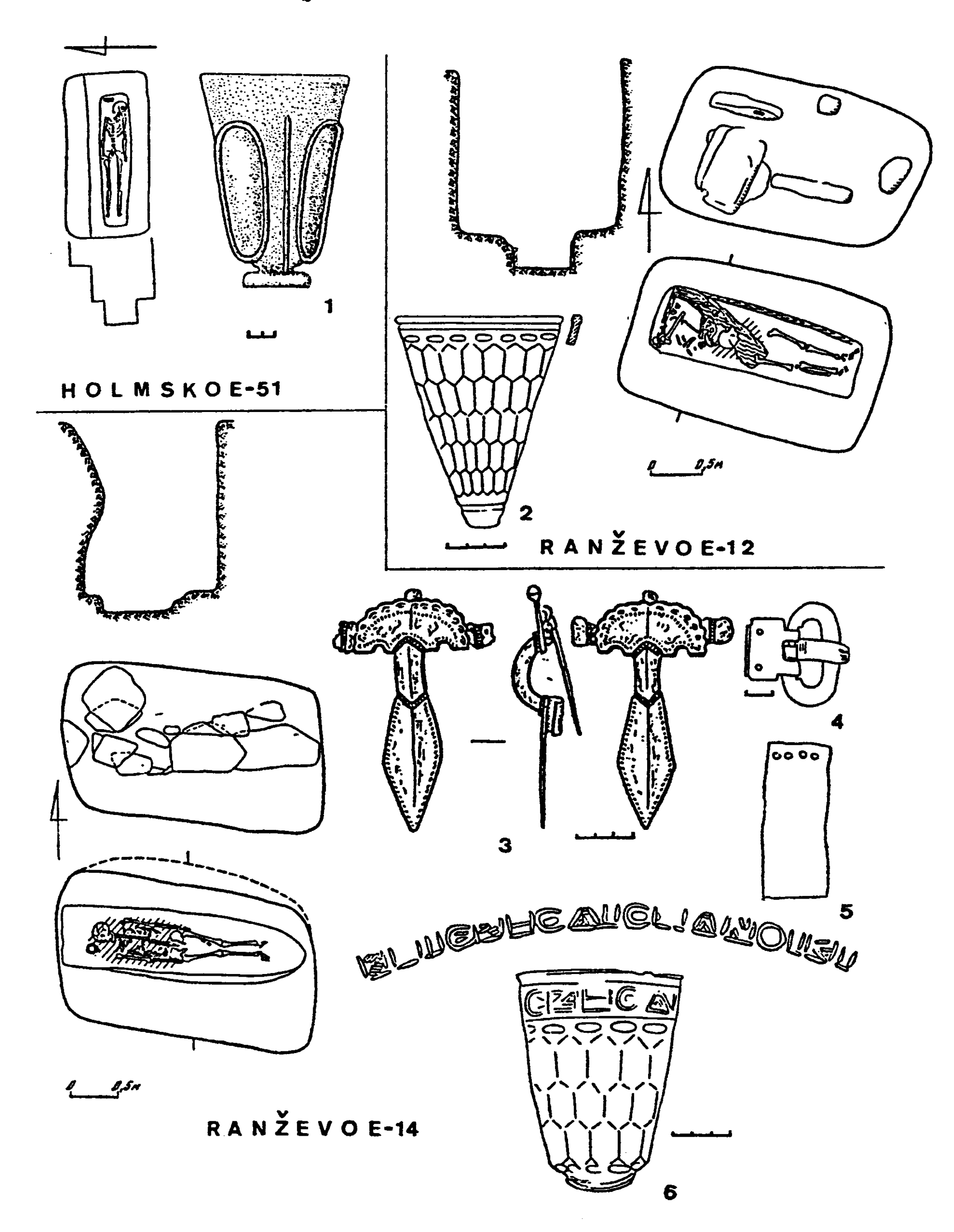


Fig. 1.

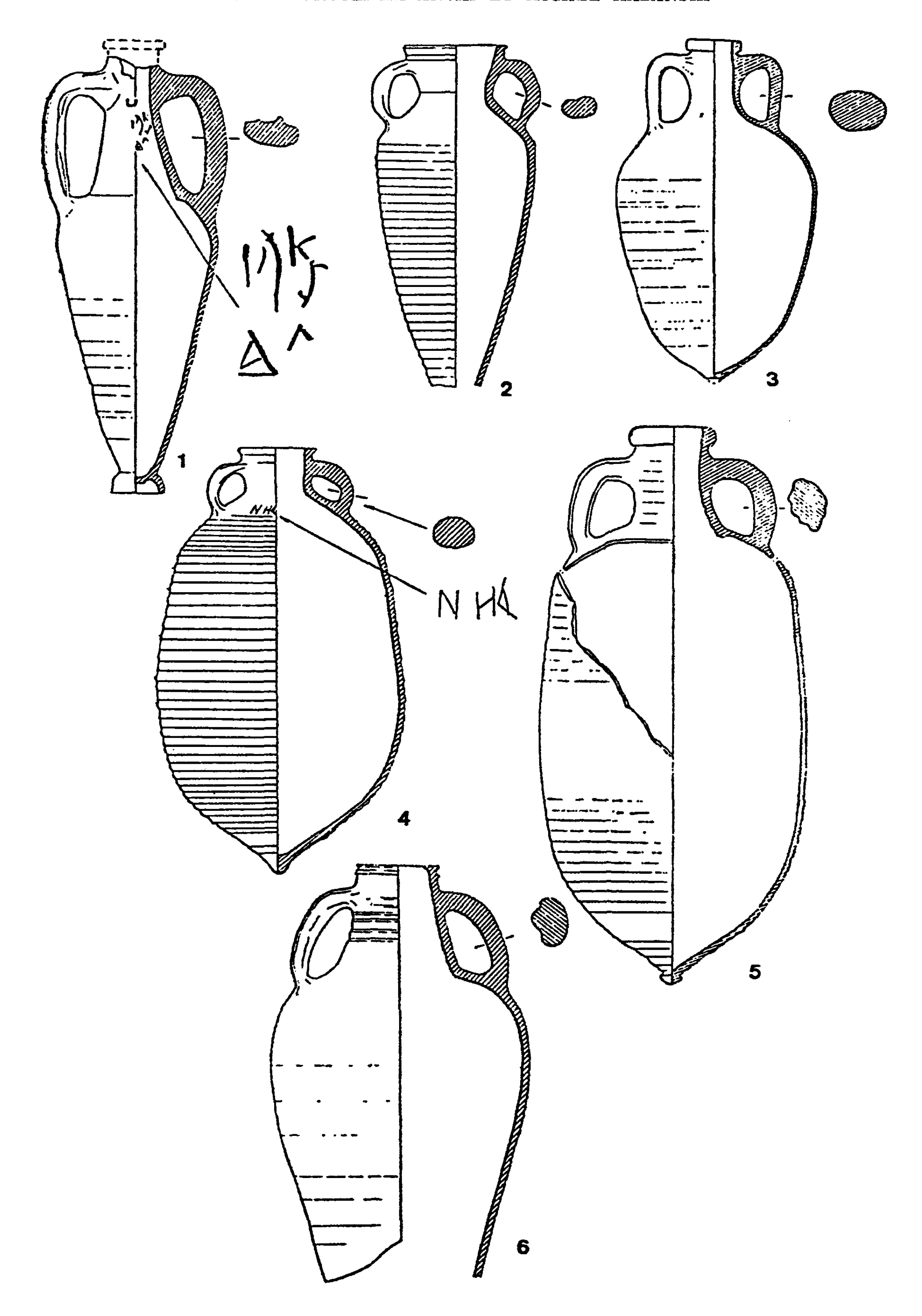


Fig. 2.

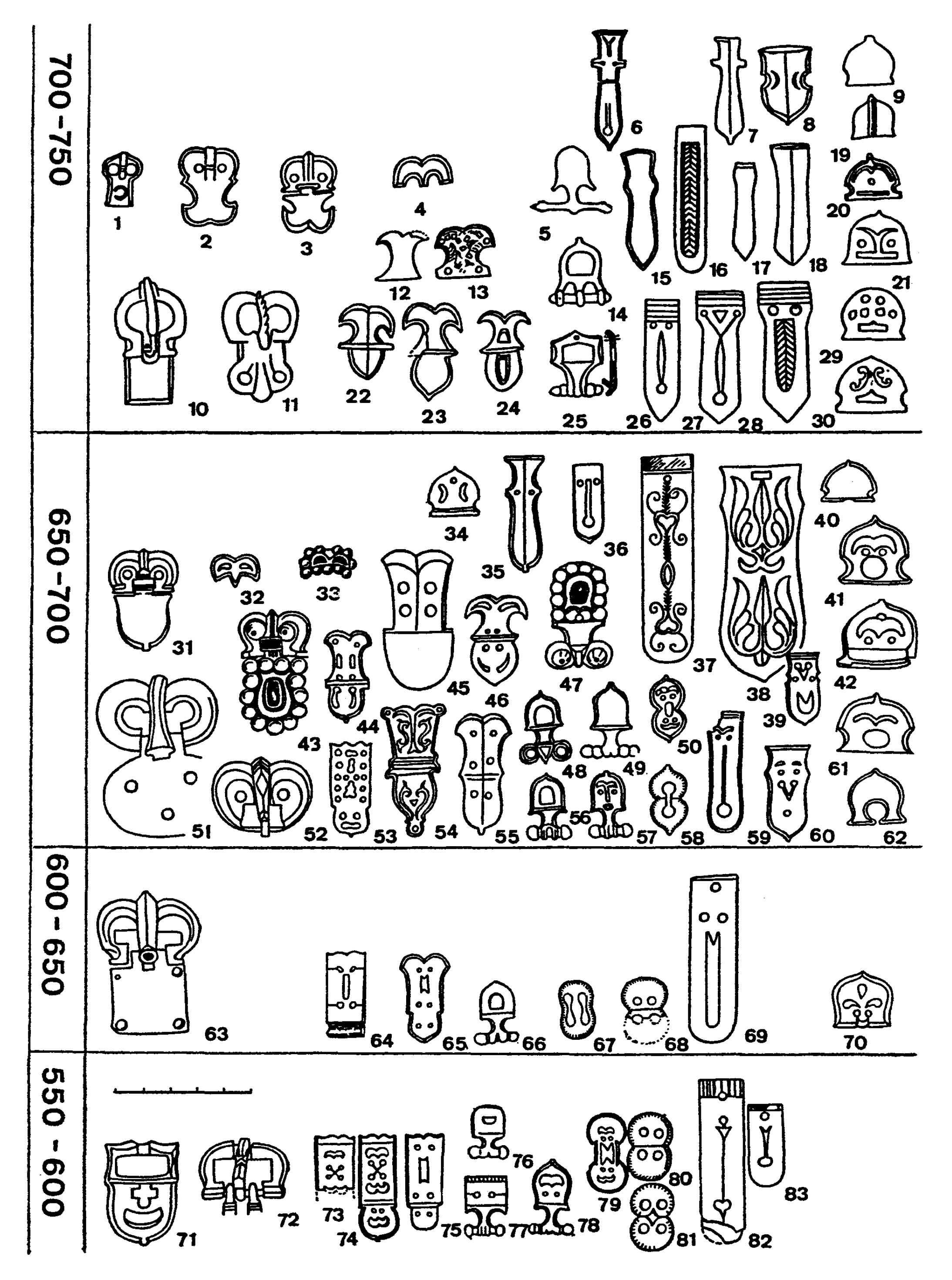


Fig. 3.

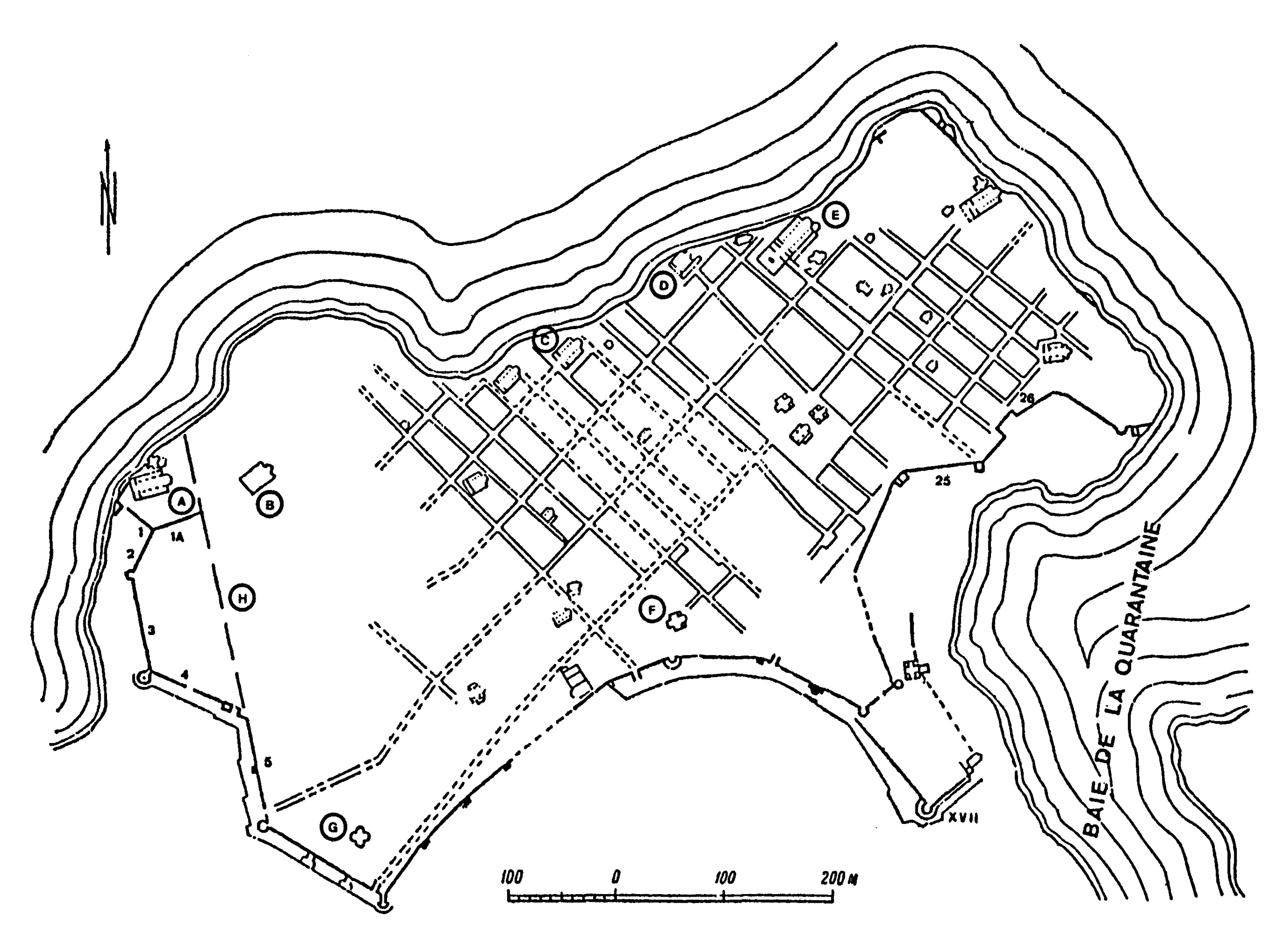

N
A
B
C
D
E
F
G
H
1
1A
2
3
4
5
25
26
XVII
BAIE DE LA QUARANTAINE
100 0 100 200 M

Fig. 4.

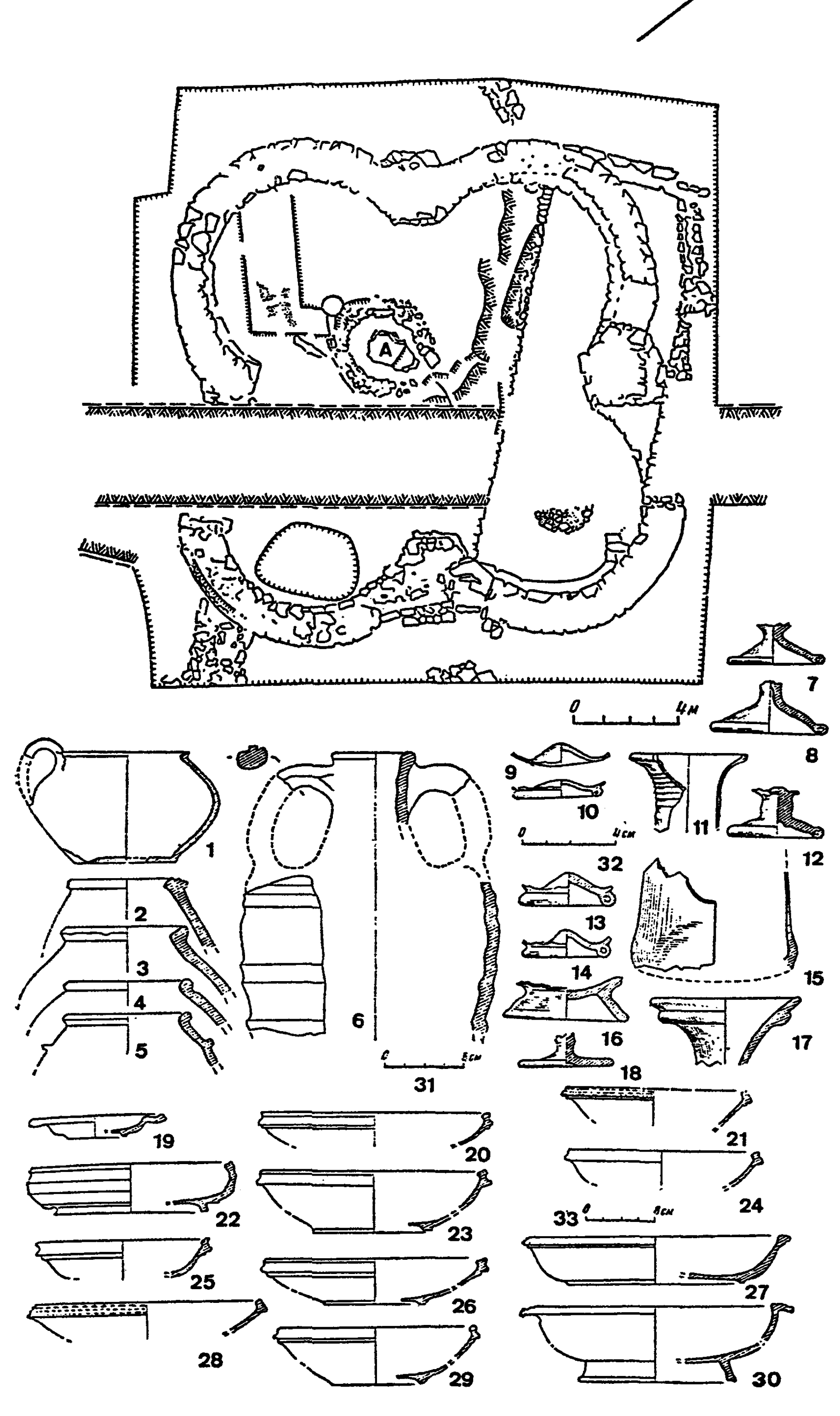

A
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33

Fig. 5.

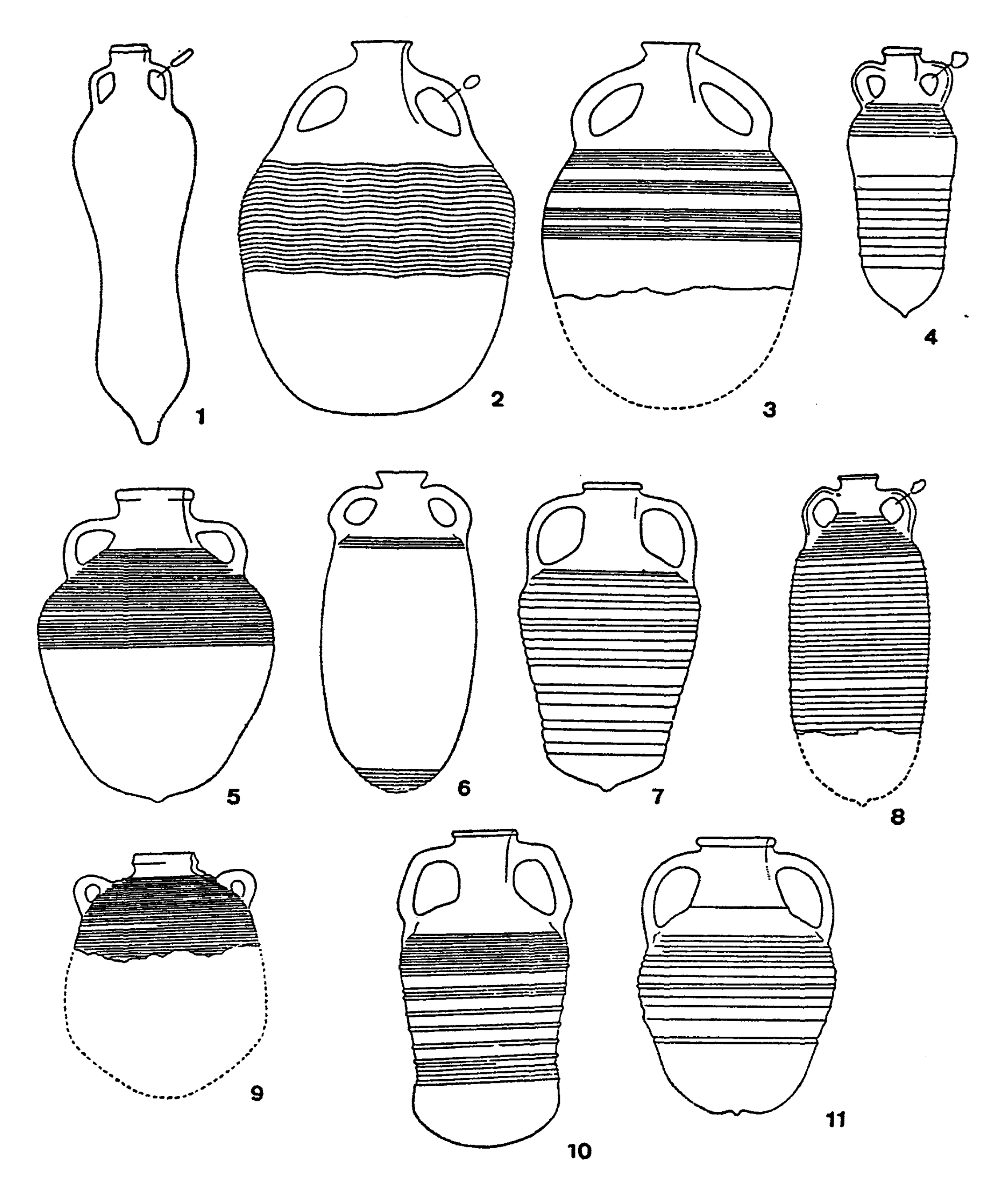


Fig. 6.

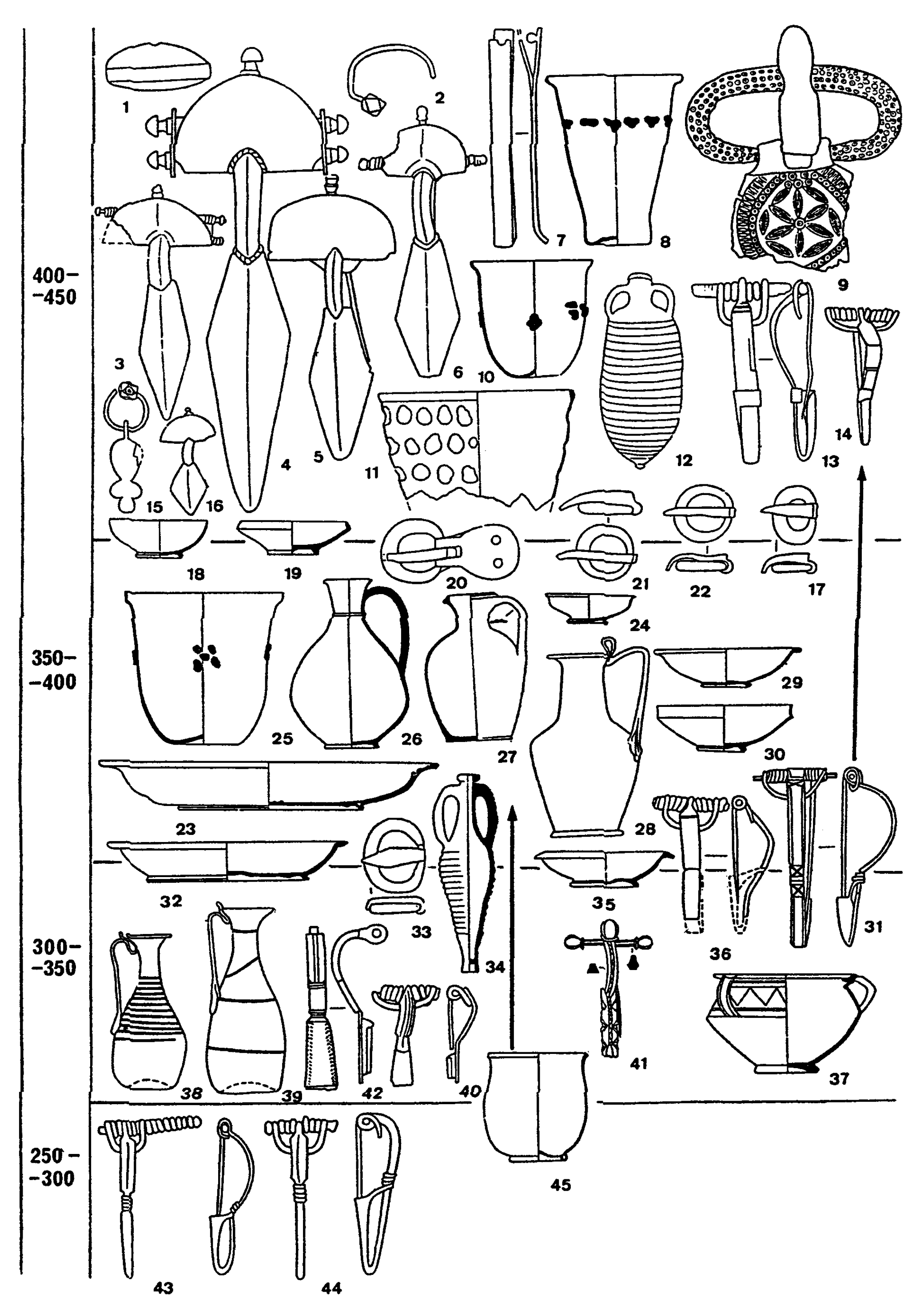
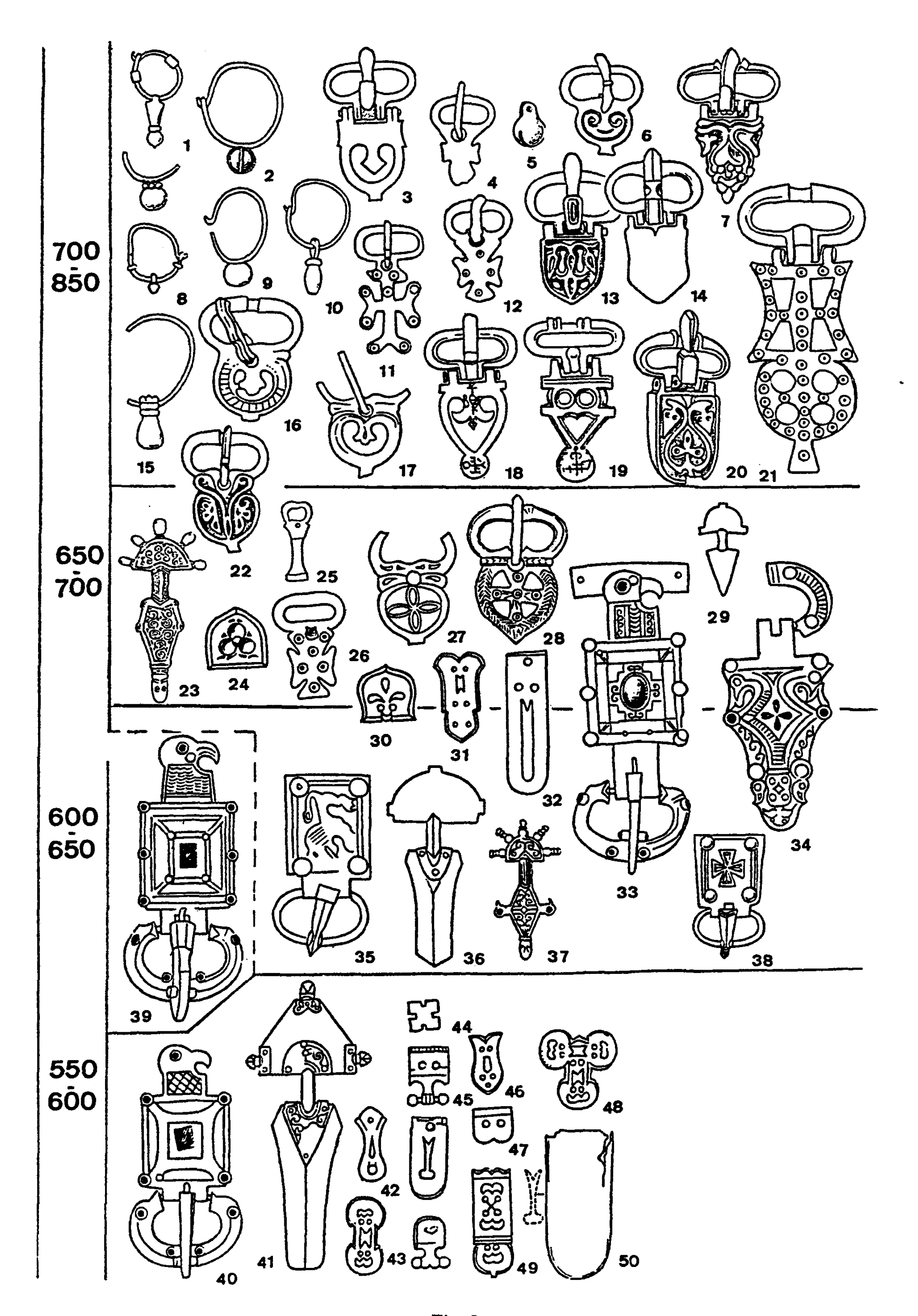

400–
–450
350–
–400
300–
–350
250–
–300
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45

Fig. 7.



700
850
650
700
600
650
550
600
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Fig. 8.

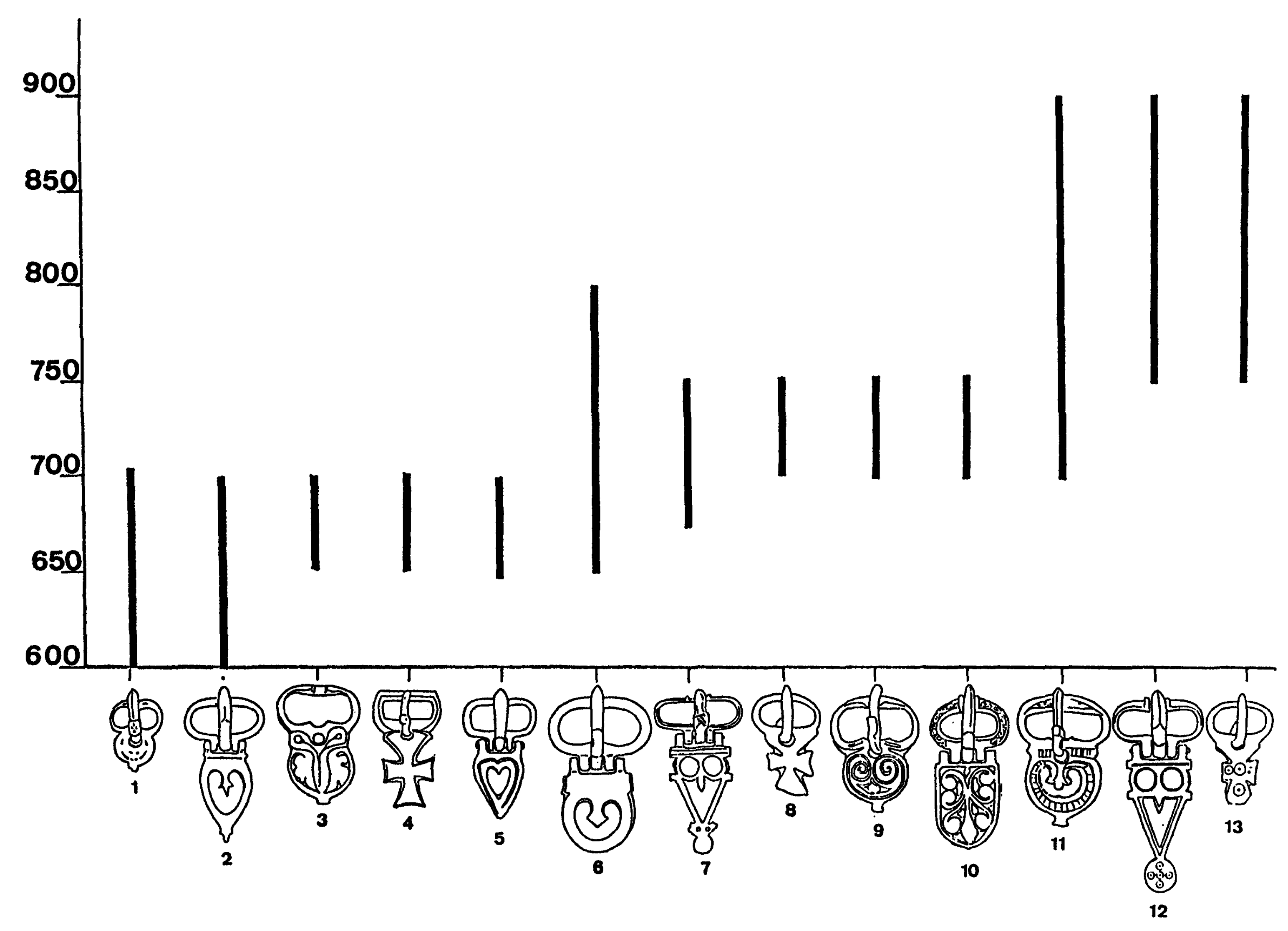


Fig. 9.

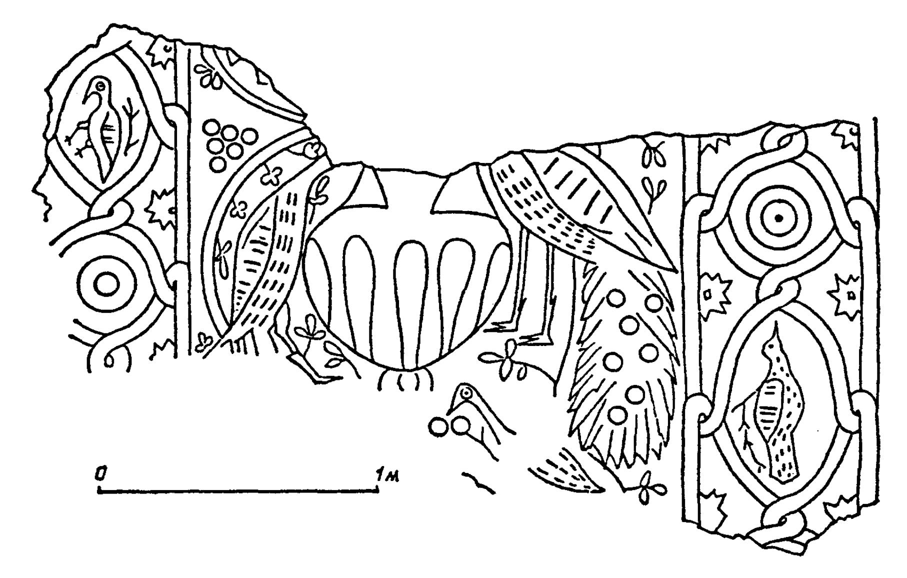


Fig. 10.

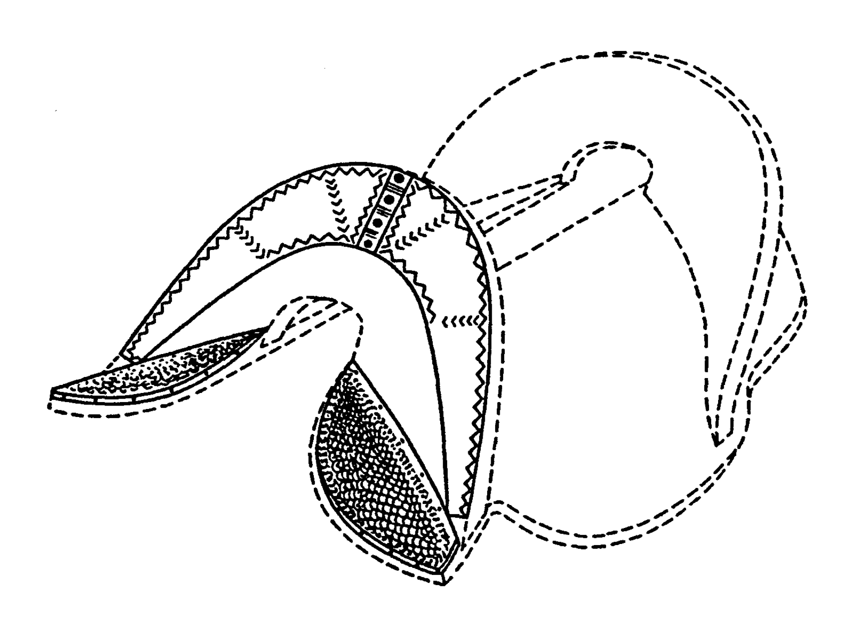
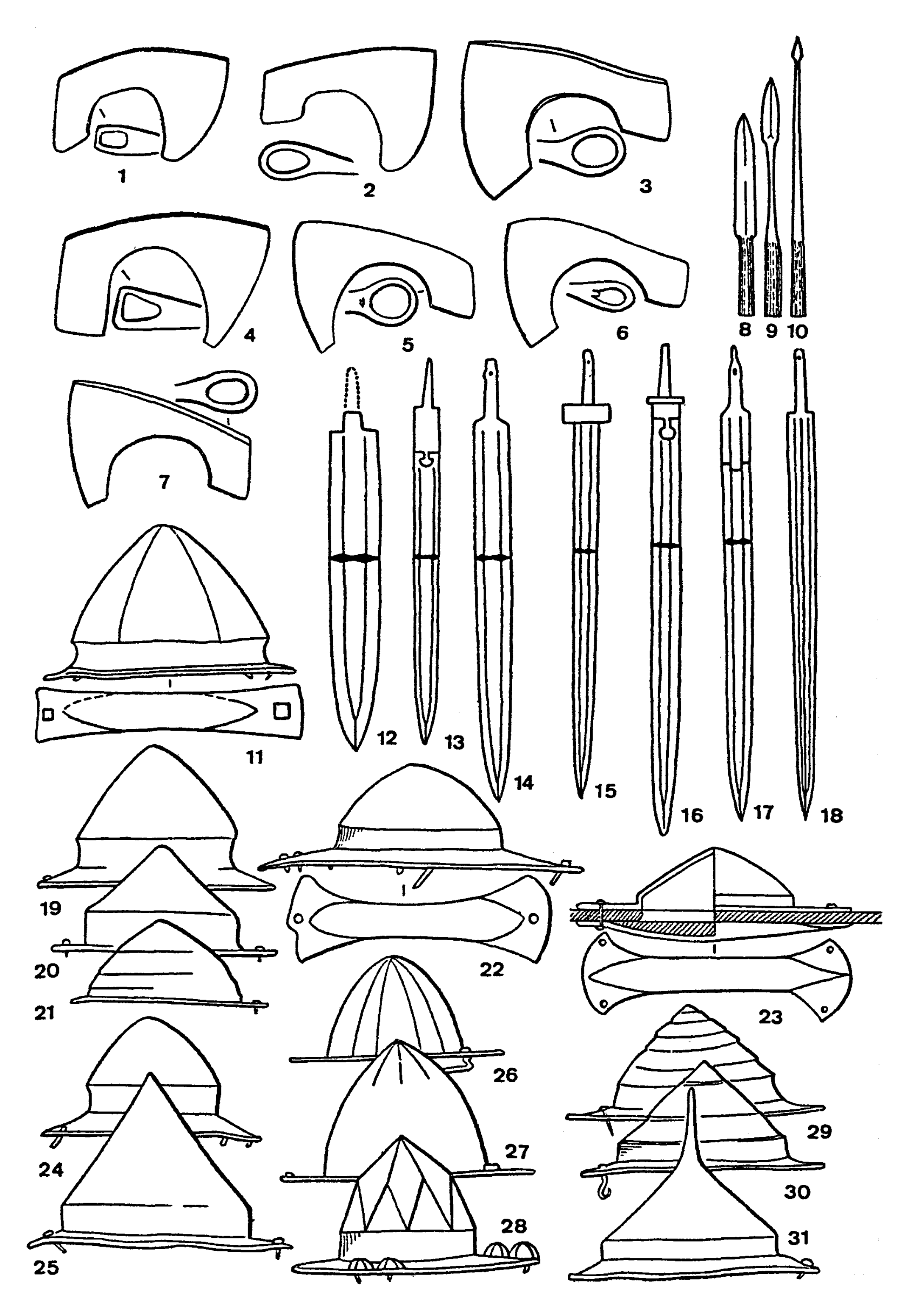


Fig. 11.



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

Fig. 12.

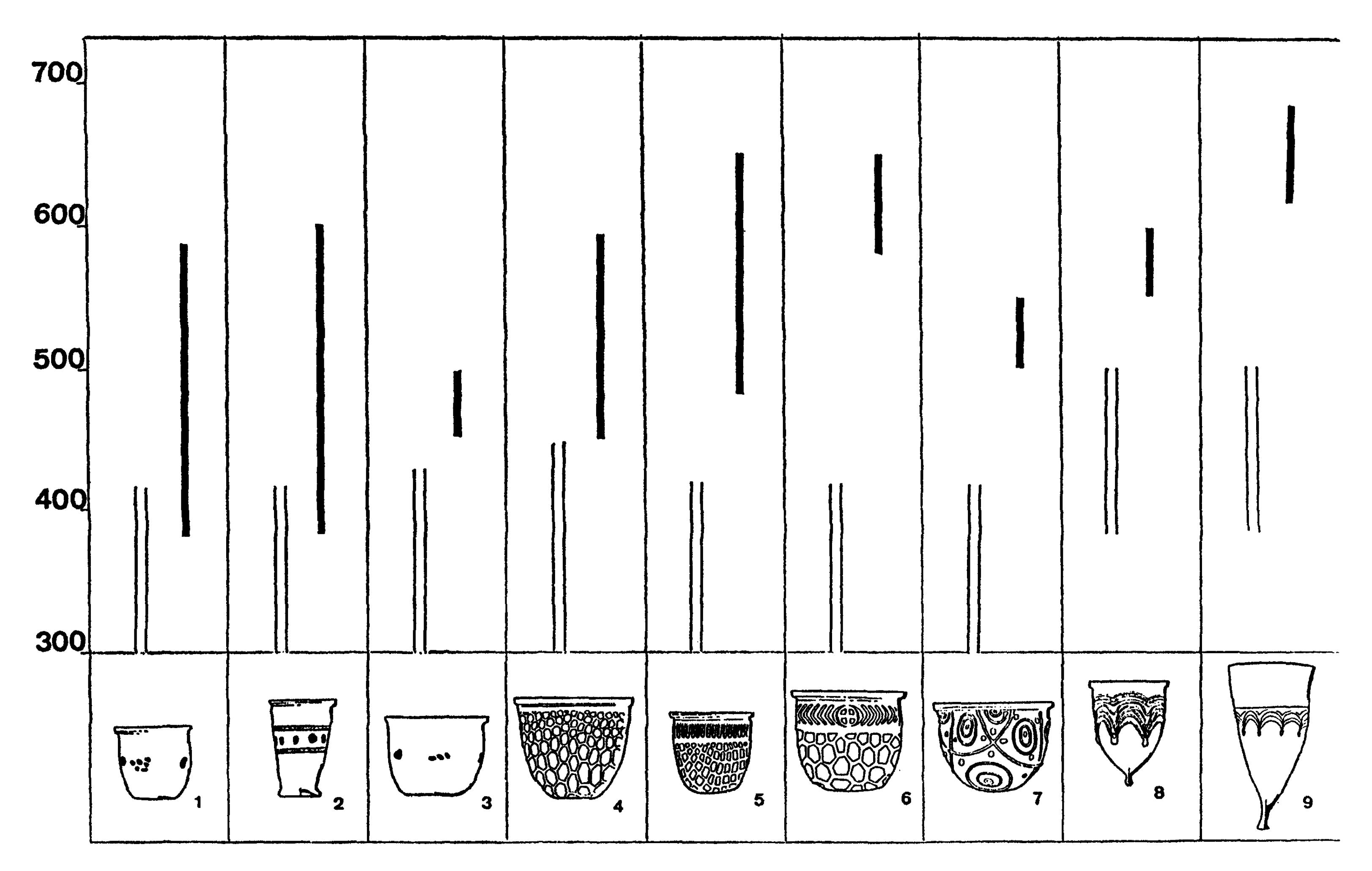


Fig. 13.

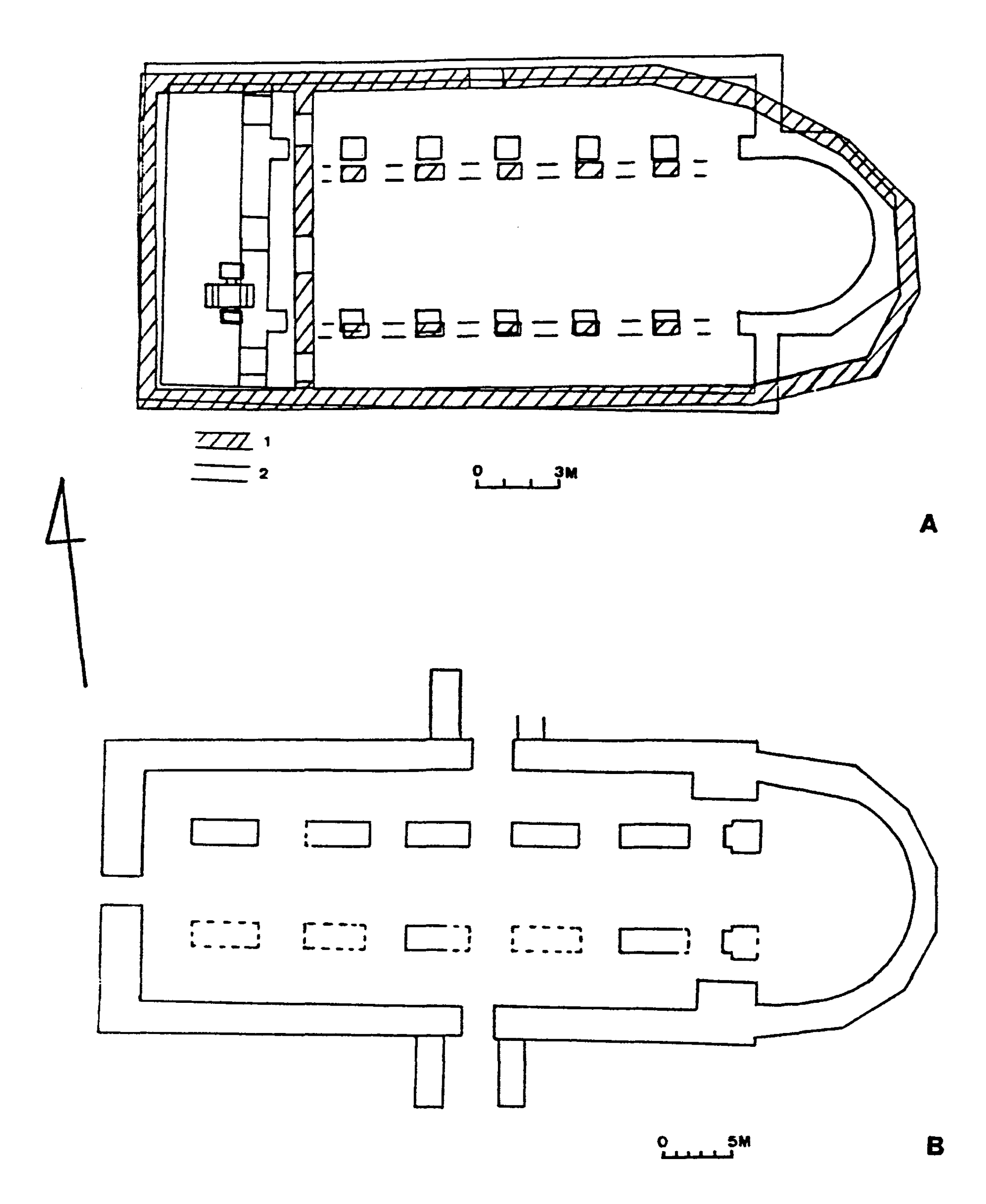


Fig. 14.

BULLETIN DES PUBLICATIONS EN LANGUES SLAVES

LES RECHERCHES SOVIÉTIQUES SUR L'HISTOIRE BYZANTINE, IV. 1978-1985*

par Irène SORLIN

L'abondance, souvent soulignée dans ce *Bulletin*, de la littérature soviétique ne s'est pas démentie au cours de ces dernières années[1]. Mais la masse des publications ne peut masquer un sentiment de vide.

Vide laissé, tout d'abord, par la disparition d'auteurs bien connus comme V. D. Lihačeva, E. Č. Skržinskaja († en 1981), M. Ju. Sjuzjumov († en 1982)[2], par le

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES PRINCIPAUX TITRES DE RECUEILS ET DE COLLECTIONS CITÉS

ADSV	*Antičnaja Drevnost' i Srednie Veka (Antiquité classique et Moyen Âge).*
BI	*Balkanskie Issledovanija (Études Balkaniques).*
DV	*Drevnij Vostok (L'Orient ancien).*
Byz. Slav.	*Byzantinoslavica.*

* Nous ne pouvons prétendre donner ici une bibliographie exhaustive des travaux soviétiques, le grand nombre des publications et les aléas de leur représentation dans les bibliothèques parisiennes ne nous y autorisent pas. Nous sommes d'autant plus redevables à M. V. Bibikov de nous avoir communiqué ses fiches de lecture qui nous ont permis de combler bien des lacunes.

1. On pourra s'en faire une idée en consultant les revues de presse et les exposés historiographiques parus, dernièrement, en URSS : Z. V. UDAL'COVA, Novejšie issledovanija sovetskih vizantinistov (Les recherches les plus récentes des byzantinistes soviétiques), *VV*, 39, 1978, p. 3-16; Z. V. UDAL'COVA, K. A. OSIPOVA, Novejšie issledovanija sovetskih vizantinistov, *Sovetskaja istoričeskaja nauka v 1975-1979 gg. (Les études historiques soviétiques de 1975 à 1979)*, Moscou 1980, p. 102-115; I. I. FROLOVA, Literatura po istorii srednih vekov vyšedšaja v SSSR v 1979, 1980 gg. (Travaux concernant le Moyen Âge parus en URSS en 1979 et en 1980) *SV*, 45, 1982, p. 385-402 et 46, 1983, p. 405-421. Les principales tendances du byzantinisme soviétiques ont été résumées par : Z. V. UDAL'COVA, R. A. NASLEDOVA, B. L. FONKIČ, A. V. BANK, XV meždunarodnyj kongress vizantinistov v Afinah (Le XV[e] congrès international des byzantinistes à Athènes), *VV*, 39, 1978, p. 17-53.

2. Les notices nécrologiques de ces auteurs sont accompagnées de la liste de leurs travaux, voir : Spisok trudov V. D. Lihačevoj (Liste des travaux de V. D. Lihačeva), *VV*, 43, 1982, p. 288-290, G. K. VAGNER, Vizantijskoe isskustvo v trudah V. D. Lihačevoj (1937-1981) (L'art byzantin dans les travaux de V. D. Lihačeva (1937-1981), *VV*, 45, 1984, p. 121-139; Elena Česlavovna Skryžinskaja, *VV*, 44, 1983, p. 267-269; Mihail Jakovlevič Sjuzjumov, *VV*, 45, 1984, p. 285-288.

départ d'un byzantiniste éminent, A. P. Každan, par l'éclipse de chercheurs que nous étions habitués à rencontrer dans les pages du *Vizantijskij Vremennik*. D'autres noms apparaissent et l'on peut espérer qu'ils assureront la relève ; mais il faut admettre que

IAN GSSR *Izvestija Akademii Nauk Gruzinskoj SSR (Mémoires de l'Académie des Sciences de la RSS de Géorgie).*
IAN SSSR *Izvestija Akademii Nauk SSSR (Mémoires de l'Académie des Sciences de l'URSS).*
IAN LSSR *Izvestija Akademii Nauk Latvijskoj SSR (Mémoires de l'Académie des Sciences de la RSS de Lettonie).*
IFŽ *Istoriko-Filologičeskij Žurnal (Revue d'histoire et de philologie).*
Kalbotyra *(Linguistique. Bulletin scientifique des établissements d'enseignement supérieur de la RSS de Lituanie).*
Kavkaz i Vizantija (Le Caucase et Byzance).
PA *Problemy Arheologii (Problèmes d'Archéologie).*
PF *Problemy Filosofii (Problèmes de Philosophie).*
PS *Palestinskij Sbornik (Recueil Palestinien).*
Priroda *(La nature).*
RL *Russkaja Literatura (La littérature russe).*
RR *Russkaja Reč' (La parole russe).*
SA *Sovetskaja Arheologija (L'archéologie soviétique).*
SE *Sovetskaja Etnografija (l'ethnologie soviétique).*
SGE *Soobščenija Gosudarstvennogo Ermitaža (Communications du Musée d'État de l'Érmitage).*
SS *Sovetskoe Slavjanovedenie (La slavistique soviétique).*
SV *Srednie Veka (Le Moyen Âge).*
TGE *Trudy Gosudarstvennogo Ermitaža (Travaux du Musée d'État de l'Érmitage).*
TODRL *Trudy Otdela Drevnerusskoj Literatury (Travaux de la section de littérature russe ancienne).*
TTU *Trudy Tbilisskogo Universiteta (Travaux de l'Université de Tbilisi).*
VDI *Vestnik Drevnej Istorii (Messager d'histoire ancienne).*
VI *Voprosy Istorii (Questions d'histoire).*
VID *Vspomogatel'nye istoričeskie dicipliny (Les disciplines historiques auxiliaires).*
VIET *Voprosy istorii estestvoznanija i tehniki (Problèmes d'histoire des sciences naturelles et de la technique).*
VIS *Voprosy Istorii Slavjan (Problèmes d'histoire des Slaves).*
VJa. *Voprosy Jazykoznanija (Questions de linguistique).*
VL *Voprosy Literatury (Questions de littérature).*
VLU *Vestnik Leningradskogo Universiteta, Istorija, Jazyk, Literatura (Messager de l'Université de Léningrad, Histoire, Langue, Littérature).*
VMU *Vestnik Moskovskogo Universiteta, serija: Istorija (Messager de l'Université de Moscou, série: Histoire).*
VNA *Voprosy Naučnogo Ateizma (Questions d'athéisme scientifique).*
VO *Vizantijskie Očerki (Études byzantines).*
VON AN ASSR *Vestnik Obščestvennyh Nauk Akademii Nauk Armjanskoj SSR (Messager des Sciences sociales de l'Académie des Sciences de la RSS d'Arménie).*
VV *Vizantijskij Vremennik (Annales byzantines).*
ZRVI *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta (Recueil de Travaux de l'Institut byzantin de Belgrade).*

Antičnye tradicii i vizantijskie realii (Traditions antiques et réalités byzantines) = ADSV, Sverdlovsk 1980.
Arheologija i voprosy etničeskoj istorii severnogo Kavkaza (L'archéologie et les problèmes de l'histoire ethnique du Caucase septentrional), Groznyj 1979.
Arheologija Kieva (L'archéologie de Kiev), Kiev 1979.
Arheologija SSSR (L'archéologie de l'URSS), Moscou.

l'organe officiel du byzantinisme soviétique connaît actuellement une baisse de niveau scientifique : trop d'articles généraux, d'études purement descriptives des sources, de mises au point destinées à informer, de façon il est vrai très complète, le public soviétique

Drevnejšie gosudarstva na territorii SSSR, materialy i issledovanija (Les états les plus anciens du territoire de l'URSS, matériaux et études), Moscou 1980 (1981), 1981 (1983), 1982 et 1983 (1984).

Drevnjaja Rus' i Slavjane (La Russie ancienne et les Slaves), Moscou 1978.

Etničeskaja istorija vostočnyh Romancev (Histoire ethnique des peuples romans orientaux), Moscou 1979.

Formirovanie narodnosti slavjanskih narodov i ih samosoznanija (La formation des nationalités et de la conscience nationale des peuples slaves), Moscou 1981.

Formirovanie rannefeodal'nyh slavjanskih narodnostej (La formation des nations slaves à la haute époque féodale), Moscou 1981.

Gorod i gosudarstvo v drevnih obščestvah (La ville et l'État dans les sociétés antiques), Leningrad 1982.

Hozjajstvo i obščestvo na Balkanah v srednie veka (Économie et société dans les Balkans au Moyen Âge), Kalinin 1978.

Jazyk i pis'mennost' srednebolgarskogo perioda (Langue et écriture dans la période du moyen-bulgare), Moscou 1982.

Metodika izučenija drevnejših istočnikov po istorii narodov SSSR (Méthode de l'étude des sources les plus anciennes de l'histoire des peuples de l'URSS), Moscou 1978.

Obščestvo i gosudarstvo na Balkanah v srednie veka (Société et État dans les Balkans au Moyen Âge), Kalinin 1980.

Pamjatniki rimskogo i srednevekovogo vremeni v severo-zapadnom Pričernomor'e (Les monuments d'époque romaine et médiévale au Nord-Ouest de la mer Noire), Kiev 1982.

Problemy antičnoj istorii i kul'tury (Problèmes d'histoire et de civilisation antiques), Erevan 1978.

Problemy istočnikovedenija istorii Moldavii perioda feodalizma i kapitalizma (Problèmes de l'étude des sources de l'histoire de la Moldavie aux époques féodale et du capitalisme), Kišinev 1983.

Problemy istorii antičnosti i srednih vekov (Problèmes d'histoire de l'Antiquité et du Moyen Âge), Moscou 1978.

Problemy istorii russkogo obščestvennogo dviženija i istoričeskoj nauki (Problèmes de l'histoire du mouvement social russe et des sciences historiques), Moscou 1981.

Problemy social'noj struktury i ideologii srednevekovogo obščestva (Problèmes de la structure sociale et de l'idéologie de la société médiévale), Leningrad 2, 1978 et 3, 1980.

Problemy sovetskoj arheologii (Problèmes de l'archéologie soviétique), Leningrad 1978.

Razvitie etničeskogo samosoznanija slavjanskih narodov v epohu rannego srednevekov'ja (Le développement de la conscience ethnique des peuples slaves au Haut Moyen Âge), Moscou 1982, 1983.

Russkaja i armjanskaja srednevekovye literatury (Les littératures médiévales russe et arménienne), Leningrad 1982.

Slavjane na Dnestre i Dunae (Les Slaves sur le Dnestr et sur le Danube), Kiev 1982.

Slavjano-moldavskie svjazi i rannie etapy etničeskoj istorii Slavjan (Les relations des Slaves avec la Moldavie et les premières étapes de l'histoire ethnique des Slaves), Kišinev 1983.

Srednevekovoj gorod (La ville médiévale),

Srednevekov'e v svidetel'stvah sovremennikov (Le Moyen Âge selon les témoignages des contemporains), Moscou 1984.

Sredenvekovyj Vostok, istorija, kul'tura, istočnikovedenie (L'Orient médiéval, histoire, civilisation, étude des sources), Moscou 1980.

Strany Sredizemnogo Morja v epohu feodalizma (Les pays de la Méditerranée à l'époque du féodalisme), Gor'kij 1982.

Tjurkologičeskij Sbornik (Recueil de turcologie), Moscou-Leningrad 1976 (1978).

Vizantija i ee provincii (Byzance et ses provinces) = ADSV, Sverdlovsk 1982.

Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'e (L'Europe orientale dans l'Antiquité et au Moyen Âge), Moscou 1978.

des derniers développements du byzantinisme occidental[3] ; peu d'études originales, peu de travaux fondés sur l'analyse d'une documentation. Le *V.V.* semble se tourner vers un auditoire de l'intérieur plutôt que vers un public international, et c'est dommage.

D'autres raisons, qui ne tiennent pas aux auteurs nous semblent à l'origine de ce manque de dynamisme. Les catégories du marxisme n'ont pas préservé l'historiographie soviétique d'une « crise de l'histoire » qui touche également les chercheurs occidentaux. Comme le remarque Z. V. Udal'cova[4], les historiens soviétiques se tournent de plus en plus vers les disciplines spécialisées (numismatique, sigillographie, codicologie...), ils s'attachent aux données quantifiables et mesurables, tandis que les problèmes fondamentaux de l'histoire byzantine sont négligés. Ce recul devant la fonction interprétative de l'histoire s'accompagne d'une certaine indigence théorique. Z. V. Udal'cova prend l'exemple de la culture byzantine, qui suscite en URSS un intérêt grandissant : le concept de « culture » n'est selon elle pas défini, et l'on ne se pose pas la question de savoir s'il est possible d'avoir une idée globale de l'histoire sociale et de l'histoire de la culture byzantines tout en tenant compte du développement asynchrone de ces deux domaines[5]. Cet appel à une remise en cause des schémas reçus intervient à un moment où la périodisation du « féodalisme byzantin », telle qu'elle a prévalu jusqu'à une époque récente, achève, malgré quelques tentatives conservatrices, de s'effondrer[6], et où les discussions théoriques qui lui sont liées ont pratiquement disparu du *V.V.*[7]. Les conclusions, généralement acceptées par les historiens soviétiques, de l'importante étude de K. V. Hvostova sur l'application des méthodes quantitatives à l'histoire médiévale, tendent à montrer

3. Une nouvelle rubrique « soobščenija » (« communications »), apparue dans le *VV*, 40, 1979, et destinée plus particulièrement, semble-t-il, à l'expression des jeunes byzantinistes, serait le lieu privilégié de ces interventions si on ne retrouvait souvent celles-ci à la place des articles originaux.

4. Z. V. Udal'cova, Nekotorye nerešennye problemy istorii vizantijskoj kul'tury (Quelques problèmes non résolus de l'histoire de la civilisation byzantine), *VV*, 41, 1980, p. 51.

5. *Ibid.*, p. 53 s.

6. Un article de V. Grohova, Mesto Vizanti v tipologii evropejskogo feodalizma (La place de Byzance dans la typologie du féodalisme européen), *VV*, 40, 1979, p. 3-8, met en cause les théories dégagées par Z. V. Udal'cova, notamment dans son article : Vizantija i zapadnaja Evropa, tipologičeskie nabljudenija (Byzance et l'Europe occidentale, observations typologiques), *VO*, 1977, p. 3-65, dans lequel elle remarque l'existence d'un décalage entre le développement des institutions féodales en Europe et à Byzance, et souligne les particularités du régime byzantin. Selon V. Grohova, il faut placer l'évolution des institutions byzantines dans le cadre du féodalisme européen. Elle propose d'utiliser, en tant que sous-catégorie de la typologie marxiste des formations socio-économiques, la notion de « région » et la notion de « stade ». Il y aurait ainsi des « formations régionales » et des « formations stadiales », les premières gardant leurs caractères spécifiques durant toute leur histoire, les secondes ne les manifestant qu'à titre provisoire. C'est dans ce second cas qu'il faudrait classer Byzance. Cet ingénieux distinguo n'emporte pas la conviction.

7. Ces débats font maintenant l'objet de recueils spécialisés et ont un caractère spéculatif de plus en plus abstrait des études byzantines, voir : V. L. Popova, Nekotorye voprosy rešenija problemy perehoda ot antičnosti k srednim vekam v sovetskoj istoriografii 30 -načala 50 tyh gg. (À propos de la solution du problème du passage de l'Antiquité au Moyen Âge dans l'historiographie soviétique des années 30 à 50), *Voprosy vseobščej istori i istoriografii (Problèmes d'histoire et d'historiographie mondiales)*, Tomsk 1982, p. 111-121; L. V. Čerepnin, *Voprosy metodologii istoričeskogo issledovanija; Teoretičeskie problemy istorii feodalizma* (*La méthodologie des recherches historiques : les problèmes théoriques de l'histoire du féodalisme*, Moscou 1981; G. I. Kurbatov, K probleme perehoda ot antičnosti k feodalizmu v Vizantii (Le problème du passage de l'Antiquité au féodalisme à Byzance), *Problemy social'noj struktury i ideologii srednevekovogo obščestva (Problèmes de la structure et de l'idéologie de la société médiévale)*, Leningrad, 3, 1980, p. 3-21; *Razvitije feodalizma v Central'noj i Jugo Vostočnoj Europe (Le développement du féodalisme en Europe centrale et sud-orientale) ADSV*, Sverdlovsk 1983.

que le régime féodal ne s'instaure à Byzance, dans sa phase développée, qu'au XIVe siècle[8]. Il s'agit en fait de l'abandon des thèses proposées par G. Ostrogorsky dans ses travaux sur la *pronoia* et l'*ekskousseia*, K. V. Hvostova considérant que, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, l'exploitation des paysans par le biais de l'impôt ressortit au droit public et non au droit privé, et ne peut donc pas être assimilée à l'exploitation féodale[9]. Les historiens de la ville et de la société byzantines de la haute époque (IVe-VIIIe s.), G. L. Kurbatov, G. E. Lebedeva, placent l'Empire sous le signe de la continuité des institutions héritées de l'Antiquité[10]. Entre ces deux périodes, les siècles qui vont du IXe au XIIIe constituent un « no man's land » où le « féodalisme en genèse » côtoie les vestiges des institutions esclavagistes, et où, semble-t-il, les chercheurs soviétiques n'aiment plus s'aventurer si l'on en juge par la rareté des études consacrées à l'histoire économique et sociale de cette époque[11].

De l'Empire à son apogée, ce sont surtout les frontières qui semblent intéresser les historiens ; des études notables ont été consacrées aux confins orientaux, à la notion même d'Orient à Byzance. Traditionnellement, une grande place est accordée aux voisins slaves et aux peuples de la mer Noire et du Caucase. L'époque tardive est illustrée par l'important travail de S. P. Karpov sur Trébizonde, par les recherches de P. I. Žavoronkov sur l'Empire de Nicée et ses relations avec les Seldjucides et les Mongols.

L'histoire de la pensée, l'analyse des sources littéraires, sont seules à couvrir toute la période byzantine, et c'est dans ce domaine, sans doute, que les historiens soviétiques apportent la contribution la plus originale et la plus constructive.

I. — Le régime agraire.

L'ouvrage déjà cité de K. V. Hvostova[12] apporte une réelle innovation dans le domaine des recherches consacrées au régime agraire, tant en URSS qu'en Occident. L'analyse informatique des documents fiscaux de l'époque tardive a certes déjà été

8. K. V. Hvostova, *Količestvennyj podhod k srednevekovoj social'no-ekonemičeskoj istorii (Approche quantitative de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge)*, Moscou 1980; dans le compte rendu qu'il consacre à cet ouvrage, dans *VV*, 42, 1981, p. 184-189, G. G. Litavrin, émet quelques réserves sur le statut des parèques du Xe et du XIe s.; bien que contrôlés par le fisc, ils n'échappent pas, pense-t-il, à des liens de dépendance vis-à-vis des grands propriétaires. Z. V. Udal'cova, dans *VV*, 44, 1983, p. 227-229, se rallie aux hypothèses de Hvostova, et dégage leur originalité.

9. K. V. Hvostova, *op. cit.*, p. 94-96.

10. G. L. Kurbatov, K probleme rabstva v rannej Vizantii (L'esclavage à Byzance à la haute époque), *Problemy social'noj struktury i ideologii srednevekogo obščestva*, 2, 1978, p. 3-11; G. L. Kurbatov, K probleme tipologii vizantijskogo goroda (À propos de la typologie de la ville byzantine), *Srednevekovoj gorod (La ville médiévale)*, 6, 1981, p. 19-31; G. E. Lebedeva, K probleme gorodskogo samoupravlenija v Vizantii VIII-IX vv. (Le problème de l'autonomie administrative des villes à Byzance aux VIIIe et IXe s.), *Srednevekovoj gorod*, 6, 1981, p. 111-113.

11. On retiendra une étude de G. G. Litavrin : *Opisthotéleia*, k voprosu o nadelenii krest'jan zemlej v Vizantii v X-XI vv. (L'*opisthotéleia* et le problème de la cession des terres aux paysans à Byzance aux Xe et XIe s.), *VV*, 39, 1978, p. 46-53, et quelques développements très généraux sur le processus de féodalisation de la commune rurale aux XIIe et XIIIe s., de Ju. Ja. Vin, Evoljucija organov samoupravlenija sel'skoj obščiny i formirovanie votčinnoj administracii v pozdnej Vizantii (L'évolution des organes d'autogestion de la commune rurale et la constitution de l'administration des biens patrimoniaux à Byzance à l'époque tardive), *VV*, 43, 1982, p. 201-218.

12. Divisé en cinq chapitres, le livre de K. V. Hvostova est largement consacré à des problèmes théoriques concernant la légitimité de l'application aux études médiévales des méthodes quantitatives (chap. I, p. 12 et s.). Les possibilités de formalisation des structures fondamentales des sociétés du Moyen Âge sont envisagées au chapitre 2 (p. 42-119). C'est à la fin de ce chapitre et dans le chapitre 3

entreprise, notamment par J. Lefort[13], mais les prémisses théoriques, les méthodes et les conclusions du travail de Hvostova diffèrent de celles du chercheur français. En appliquant une méthode d'analyse quantitative à des sources médiévales, K. V. Hvostova a tenté tout d'abord de formaliser les régularités sociales et économiques du Moyen Âge de façon à élargir les possibilités d'étude comparative de région à région, de pays à pays, afin aussi de proposer une échelle applicable aux processus envisagés. Elle a voulu traduire par un modèle mathématique le caractère et l'ampleur des divisions sociales de la paysannerie à l'époque féodale. L'analyse qualitative permet de dégager les caractéristiques tenues pour régulières des groupes sociaux pris en compte ; elles sont portées dans une équation différentielle dont la résolution doit donner la mesure des phénomènes[14].

K. V. Hvostova a appliqué systématiquement sa méthode aux *praktika* du monastère d'Iviron au XIVe s. et aux documents de Lavra du XIIIe et du XIVe s. (d'après leur édition récente). Ces documents apportent de nombreuses indications sur la propriété paysanne, mais n'en donnent qu'une image déformée : ils ne prennent apparemment en compte que les propriétés foncières dont les *parèques* jouissaient en vertu du droit de *paroikia*, et ne renseignent pas sur les autres formes de propriété (familiales, acquises, prises à ferme selon divers contrats), ni sur les revenus des artisans ruraux, sans doute pris en considération dans la définition de l'impôt[15]. Le taux d'imposition reste cependant la seule donnée qui permette une certaine évaluation des biens. On peut penser que l'impôt s'élevait à 4 1/6 % de la propriété, avec certaines variations tenant au statut social des contribuables. Ce sont justement ces variations qui intéressent K. V. Hvostova, et elle entend trouver un critère qualitatif qui lui permette de les comparer dans chaque district fiscal. Il lui faut pour cela définir d'une part le revenu minimum d'une famille paysanne dans une région et à une époque donnée[16], d'autre part énoncer le principe théorique de la différenciation sociale sous la forme d'une équation.

L'auteur part de l'idée que du IXe au XIe s., la campagne byzantine est caractérisée

que l'on trouvera les présupposés et les résultats de l'analyse des documents byzantins (p. 120-145). Les chapitres 4 et 5 s'attachent à démontrer les limites de l'étude statistique et à dégager l'intérêt de l'application d'autres méthodes quantitatives à l'histoire du Moyen Âge. On trouvera dans plusieurs articles parus dans le *VV*, l'essentiel des recherches menées par Hvostova sur les documents byzantins, voir : Sud'by parikii i osobennosti nalogooblaženija parikov v Vizantii XIV v. (Les destinées de la *paroikia* et les particularités de l'imposition fiscale des parèques à Byzance au XIVe s.), *VV*, 39, 1978, p. 54-75; Rassloenie pozdnevizantijskih krest'jan (Les divisions sociales des paysans byzantins à l'époque tardive), *VV*, 41, 1980, p. 3-20; K voprosu o strukture pozdnevizantijskogo sel'skogo naselenija (À propos de la structure de la population rurale byzantine à l'époque tardive), *VV*, 45, 1989, p. 3-19.

13. J. Lefort, Fiscalité médiévale et informatique : Recherches sur les barèmes pour l'imposition des paysans byzantins au XIVe siècle, *Revue Historique*, 512, 1974, p. 315-356.

14. Hvostova, *Količestvennyj podhoh...*, p. 84; Rassloenie pozdnevizantijskih krest'jan, *VV*, 41, 1980, p. 8 s.

15. Les biens consignés dans les rôles fiscaux ne peuvent à eux seuls donner une idée des véritables ressources des parèques, ni par conséquent nous renseigner sur leurs divisions sociales. Les terres affermées n'étaient pas prises en considération dans le calcul de l'impôt foncier (le *pakton* n'entre pas, à cette époque, dans l'établissement de la *riza chôriou*), *op. cit.*, p. 101; article cité, p. 4-5.

16. Hvostova se fonde notamment sur les calculs effectués par G. G. Litavrin dans son ouvrage sur la société byzantine, *Vizantijskoe obščestvo i gosudarstvo*, Moscou 1977, p. 236, selon lesquels 5 à 7 nomismata par an et par personne auraient été un minimum. Pour produire un tel revenu au XIVe s., il eût fallu posséder au moins 20 *modioi* de terre arable pour nourrir une famille de 5 à 6 personnes. Or les parèques de cette époque possèdent très rarement une telle surface (à l'exception des paysans installés sur les terres des monastères de Chilandar et de Zographou), voir : Sud'by parikii i osobennosti nalogooblaženija..., *VV*, 39, 1978, p. 56-57.

par la prédominance de la propriété moyenne dont le revenu assure aux agriculteurs une relative aisance. Avec le développement des échanges monétaires en milieu rural, cette catégorie « moyenne » s'enrichit ou s'appauvrit. De nouvelles catégories de paysans apparaissent, dont certaines ne possèdent pas de terre, mais dont le « minimum vital » est assuré[17]. L'enrichissement ou l'appauvrissement sont à la base de la différenciation sociale. Si l'on admet que pour le paysan « moyen » le degré de pauvreté et le degré de richesse sont égaux (c'est-à-dire que leur différence est égale à zéro), on peut affirmer que la différence entre l'indice de richesse et l'indice de pauvreté représente le coefficient de la différenciation sociale. Hvostova pose ensuite comme principe que l'aggravation de la pauvreté est proportionnelle à l'amoindrissement de la parcelle possédée et au niveau général de la pauvreté à une époque donnée. Ce qui signifie qu'une perte de terre pour un paysan pauvre aggrave davantage sa pauvreté que la même perte de terre pour un paysan riche. Elle pose ainsi l'équation suivante : $dP = - Pdx$; $e - x + c = P$, dans laquelle P = degré de pauvreté, dP = évolution du degré de pauvreté à une époque donnée ; dx = changement des dimensions de la propriété, x = mesure de la terre, c, constante = 0[18].

L'élaboration des indices de pauvreté et de richesse repose sur une évaluation de la propriété paysanne à l'époque considérée. Au xe et au xie s., la propriété paysanne « type » est une *stasis* de 48 à 50 *modioi* de terre de deuxième catégorie, sur laquelle est prélevé un impôt d'1 *nomisma*. Au xive s., en raison de la dévaluation monétaire et de l'augmentation du prix du blé, la dimension « normale » d'une parcelle sur laquelle le même impôt est prélevé est beaucoup plus réduite[19]. L'impôt ne dépend donc pas de la mesure de la terre possédée, mais du statut économique et social du paysan. L'auteur considère, par conséquent, que le taux d'imposition d'1 *nomisma* constitue, pour le xive s., l'indice d'une richesse moyenne. Or les analyses quantitatives menées par Hvostova d'après les données des documents fiscaux tendent à montrer que le coefficient de différenciation sociale fondé sur les taux d'imposition est beaucoup plus faible que celui qui résulte de l'inégalité des biens fonciers (possédés au titre de la *paroikia*)[20]. Elle en déduit que la charge fiscale qui pesait sur le paysan sans terre était proportionnellement plus lourde que celle qui grevait la propriété foncière moyenne ; elle constate que le calcul de l'impôt comportait un certain « désordre » dû à des considérations extra-économiques[21]. Les variations du taux d'imposition dans un même district fiscal sont, d'après Hvostova, beaucoup trop importantes pour pouvoir être attribuées, comme le propose J. Lefort, à de simples commodités de calcul[22]. Elles manifesteraient, au contraire,

17. Les relations économiques et sociales du Moyen Âge ne peuvent fonctionner, selon l'auteur, que dans les conditions d'une relative aisance de la paysannerie, voir : Rassloenie pozdnevizantijskih krest'jan, *VV*, 41, 1980, p. 8.

18. Inversement, l'augmentation de la parcelle possédée influe davantage sur l'enrichissement d'un « pauvre » que sur celui d'un « riche ». Cette proposition est traduite par une suite de formules que l'on pourra consulter dans *Količestvennyj podhod*, p. 47 s.; article cité, p. 9-10.

19. En effet, au xive s., l'impôt d'1 nomisma comprend, outre la contribution foncière, l'imposition sur l'attelage qui s'élève à la somme de 0,25 à 0,5 nomisma, ce qui signifie que ce n'est plus la surface possédée mais la propriété d'un attelage qui constitue le signe d'une richesse moyenne. Or une majorité de paysans ne disposent que de très petites parcelles mais possèdent des bêtes de labour, voir article cité, p. 10, et Sud'by parikii..., *VV*, 39, 1978, p. 57-58.

20. *Količestvennyj podhod...*, p. 101 s.; Rassloenie pozdnevizantijskih krest'jan, *VV*, 41, 1980, p. 11 et 17; K voprosu o strukture pozdnevizantijskogo sel'skogo naselenija, *VV*, 45, 1984, p. 16-18.

21. Sud'by parikii..., *VV*, 39, 1978, p. 70.

22. J. Lefort, article cité, p. 320 et 341, pense que les chiffres étaient arrondis de façon à obtenir des fractions de nomisma. Il suppose que les parèques sans terre faisaient l'objet d'une imposition particulière dont les règles ne sont pas élucidées. Hvostova considère, quant à elle, que les variations

l'existence d'un chef d'imposition supplémentaire. Se fondant sur les données du *praktikon* de Patmos du XIe s., l'auteur pense que le *télos* était au XIVe s., et bien que ces termes n'aient plus été employés à l'époque, composé de la *synônè* et du *kapnikon* ; mais si au XIe s. le *kapnikon* s'élevait à une somme fixe de 0,5 *nomisma* prélevée sur tous les paysans, il serait devenu au XIVe une contribution de valeur variable, prélevée, selon des règles mal définies, sur les biens non fonciers (biens immobiliers, force de travail, revenus de l'artisanat ou du fermage). Il frappait donc de façon préférentielle les paysans sans terre[23]. Cette constatation amène l'auteur à formuler des hypothèses sur les règles d'imposition au XIVe s.

La *riza chôriou* aurait, à cette époque, été établie non d'après la superficie variable des terres cultivées d'un district fiscal, mais d'après le nombre de feux qui apparaît comme la composante la plus stable des *praktika*. Le centre de gravité de l'impôt se serait ainsi déplacé de la propriété foncière à la tenure[24]. Une telle pratique relèverait d'une politique fiscale délibérée, visant à niveler la société paysanne.

Le principe de l'indépendance de l'impôt par rapport au statut de la propriété aurait largement contribué à restructurer l'économie agraire et aurait favorisé l'apparition d'une nouvelle génération de *parèques*, juridiquement différents de ceux qui possédaient des terres au titre de la *paroikia*, et n'ayant de « *parèques* » que le nom. Le *télos* qui pesait sur tous les agriculteurs était ruineux pour les propriétaires de très petites parcelles et pour les paysans sans terre (ces deux catégories étant majoritaires dans les *praktika*). Pour payer leurs contributions, les « pauvres »[25] étaient contraints de louer, selon divers contrats, des terres aux grands propriétaires monastiques. Ils payaient, en échange, le *pakton* ou la *mortè*, charges traditionnelles, mais qui s'inscrivent dorénavant dans des relations d'exploitation qui relèvent du droit privé. Le statut de cette paysannerie évolue alors vers une dépendance de type féodal[26].

sont plus faibles lorsque l'impôt frappe un poste important (par exemple une terre arable); ces différences s'expliquent si l'on admet que les petits propriétaires fonciers étaient redevables de taxes supplémentaires, article cité p. 65.

23. *Količestvennyj podhod*, p. 108-112; article cité, p. 65-69.

24. *Op. cit.*, p. 120-148; article cité, p. 71 s., Rassloenie..., *VV*, 41, 1980, p. 14 s.

25. Plusieurs études ont été consacrées à la signification de ce terme et aux diverses désignations des catégories paysannes dans les documents : K. V. Hvostova, Ešče raz o termine « ptôchos » v Vizantii (À propos, une fois encore, du terme « ptôchos » à Byzance), *VO*, 1982, p. 208-215; K voprosu ob upotreblenii termina « elevter » v vizantijskih opisjah XIII-XIV vv. (L'emploi du terme *éleuthère* dans les documents fiscaux byzantins du XIIIe et du XIVe s.), *VV*, 44, 1983, p. 18-26 : l'auteur souligne la difficulté de définir pour tous ces termes une signification unique, leurs emplois étant multiples et, selon le contexte, contradictoires; Hvostova identifie les *éleuthères*, paysans libres cultivant une terre dépendante, aux *xenoi* mentionnés dans les actes de donation. K. V. Smetanin, Proskafimenny pozdnevizantijskogo vremeni (Les *proskathèmenoi* de l'époque byzantine tardive), *VV*, 42, 1981, p. 3-24 : l'analyse du terme et de ses cooccurrences dans les documents embrassant la période de 1266-1407 permet à l'auteur de percevoir une différence entre la catégorie ainsi désigné et les *parèques*, malgré l'association fréquente de ces deux noms. V. M. Meženin, Kategorii kiprskih krest'jan v XV v. (Les catégories de paysans à Chypre au XVe s.), *Strany Sredizemnogo morja v epohu feodalizma (Les pays de la Méditerranée à l'époque du féodalisme)*, Gor'ki 1982, p. 34-43. Ju. Ja. Vin, Social'no-ekonomičeskoe soderžanie termina *kafedra* vizantijskih dokumentov (La signification sociale et économique du terme *kathedra* dans les documents byzantins), *VV*, 45, 1984, p. 202-211 : mise au point concernant le problème de la « kathedra chôriou » d'après les études les plus récentes.

26. Hvostova considère que les *parèques* du Xe et du XIe s. jouissaient d'un statut comparable à celui des anciens colons. Ils devenaient propriétaires de leur terre qu'ils pouvaient transmettre à leurs héritiers, aliéner, etc. Les contrats privés liant au XIIIe et au XIVe s. les *parèques* aux propriétaires ne donnent aux paysans aucun droit de propriété sur les terres affermées; les charges dues au titre de la tenure ne sont plus versées à l'État mais au propriétaire, elles sont aggravées par les corvées, à savoir

Paradoxalement c'est l'État qui stimule ce processus par la distribution aux grands propriétaires des terres tombées en déshérence (celles-ci constituent une grande partie des surfaces accordées aux monastères). Le développement du fermage sur les terres clasmatiques permettait à l'État de garder des contribuables (même si les monastères jouissaient d'une immunité fiscale provisoire), tout en assurant l'exploitation des surfaces cultivables. En incitant les pauvres à s'enrichir, fût-ce au prix de la dépendance, la politique fiscale des Paléologues visait à réduire les contradictions sociales au sein de la paysannerie. Elle renouait ainsi avec une vieille tradition byzantine et rejoignait, en utilisant des moyens différents, l'esprit de la législation des Macédoniens.

II. — Ville et société byzantines à la haute époque.

La décadence urbaine constitue-t-elle une étape nécessaire du passage de l'Antiquité au stade féodal? Peut-on penser avec certains chercheurs que Byzance reste, jusqu'au XIe s., une société de l'Antiquité tardive et que sa transformation en société médiévale résulte essentiellement des réformes politiques adoptées par le pouvoir? Telles sont les questions que se posent G. L. Kurbatov et G. E. Lebedeva dans un article fondé sur les recherches les plus récentes consacrées à ce problème[27]. Les auteurs considèrent comme évidents les indices apportés par le matériel archéologique : le VIIIe et le IXe s. sont marqués par la disparition ou l'agrarisation de nombreuses cités ; jusqu'au Xe s., l'État, de moins en moins « urbanocentré » ne fait rien pour restaurer les villes et l'on peut constater l'interruption des pratiques d'urbanisme héritées de l'Antiquité. Les auteurs n'attribuent pas directement ce changement à la crise entraînée par les invasions slave et arabe. Ils voient, en revanche, dans la réforme des thèmes l'une des causes les plus directes de la désorganisation des cités. L'indépendance de la fonction militaire par rapport aux centres urbains enlève à ceux-ci leur rôle administratif. Les capitales des thèmes sont, à l'origine, souvent des forts, et l'on observe parallèlement un déplacement des éparchies, parfois dans de simples villages. Pour les auteurs il est donc clair qu'il n'existe pas de continuité entre la ville antique et la ville médiévale[28]. Mais la crise survenue au milieu du VIIe s., qui a provoqué la désagrégation des institutions urbaines, ne doit pas être projetée sur l'ensemble de la haute époque byzantine. La ville antique tardive n'a pas connu une décadence continue. Au contraire, jusqu'au VIIe s., beaucoup

l'obligation de cultiver, outre les terres prises à ferme, les biens patrimoniaux (ne résultant pas d'une donation de l'État) des monastères, *Količestvennyj podhod...*, p. 94-96, Rassloenie..., *VV*, 41, 1980, p. 4-6.

27. G. L. Kurbatov, G. E. Lebedeva, Gorod i gosudarstvo v Vizantii v epohu perehoda ot antičnosti k feodalizmu (La ville et l'État à Byzance à l'époque du passage de l'Antiquité au féodalisme), *Gorod i gosudarstvo v drevnih obščestvah (La ville et l'État dans les sociétés antiques)*, Leningrad 1982, p. 56-77.

28. Sur la permanence d'éléments hellénistiques dans la ville byzantine voir : O. P. Cybenko, Polis v poezii Nonna : pozneantičnyj itog evoljucii obraza epičeskogo goroda (La cité dans la poésie de Nonnos : l'aboutissement, dans l'antiquité tardive, de l'évolution de la figure épique de la ville), *VDI*, 4, 1983, p. 45-65. A. S. Kozlov, observe, au contraire, dans les écrits de Zosime les indices de la transformation des structures sociales urbaines, voir : Social'nye simpatii i antipatii Zosima (Les sympathies et les antipathies sociales de Zosime), *ADSV*, 15, 1978, p. 23-42. Sur les théories des historiens russes et soviétiques concernant la ville byzantine de la haute époque, voir : L. N. Zalivalova, Gorod i gosudarstvo v Vizantii v epohu perehoda ot antičnosti k feodalizmu v osveščenii russkoj istoriografii konca XIX - načala XX vv. (La ville et l'État à Byzance à l'époque du passage de l'Antiquité au féodalisme dans l'historiographie russe et soviétique du XIXe au début du XXe s.), *Gorod i gosudarstvo v drevnih obščestvah*, p. 77-86.

de villes, même celles qui dépendaient le plus de l'économie agraire, ont connu grâce au développement du colonat des périodes de prospérité. La politique impériale, loin d'être hostile, comme on l'a dit parfois, à la classe des curiales, a favorisé l'accession de ceux-ci au Sénat, et l'on a pu montrer que ces familles ont connu, au VIe s. encore, une situation florissante[29]. L'aristocratie municipale, à laquelle est sans doute liée la solidité du pouvoir impérial à la haute époque, a vraisemblablement fait pression sur l'État pour lui faire prendre en charge l'entretien des villes[30], que les empereurs se firent un devoir de rendre prospères. Ce n'est qu'au VIIIe s. que les cités s'effacent au profit de la « ville unique », Constantinople, et que cesse en province l'évergétisme urbain. Jusque-là l'autonomie administrative des villes est préservée. Elle est favorisée par les structures ecclésiastiques. Le rôle de l'Église dans les villes byzantines est très différent de celui de l'Église occidentale. Le clergé est moins dépendant des biens de l'Église que des donations privées ; il y a dans les villes des églises privées, des clercs privés, et le clergé ne forme pas un « corps » séparé du reste de la société urbaine. L'évêque lui-même joue un rôle de magistrat ; il doit se préoccuper du bien-être de ses concitoyens (notamment par des travaux de construction financés par l'Église), et il représente devant l'administration la communauté urbaine, dont ses droits de juridiction lui permettent d'être le défenseur. La révolution se produit à la campagne. Le développement autour des agglomérations rurales de la grande propriété foncière exploitée par des colons adscrits, et de la propriété paysanne moyenne, tend à faire du village un centre artisanal indépendant de la ville. Les grands propriétaires s'opposent, d'une certaine façon, à la noblesse urbaine (qui contrôle les revenus des exploitations rurales). La croissance économique de la campagne conduira l'État à se séparer de la ville qu'il protégeait jusque-là, afin de prélever directement, grâce à son appareil bureaucratique, les revenus de l'exploitation agraire.

L'esclavage, le colonat, la plèbe du IVe au VIe siècle.

L'ouvrage de G. E. Lebedeva sur les structures de la société byzantine de la haute époque[31] tend à confirmer la permanence, jusqu'au VIe s. inclus, des institutions antiques à Byzance. L'auteur s'est surtout intéressée au statut des catégories sociales les plus basses, celles des esclaves et des colons. Fondant son étude sur l'analyse de la législation et de la terminologie qui, dans les Codes théodosien et justinien, se rapportent au labeur, elle pose le problème de la place des esclaves dans la production, de la politique de l'État vis-à-vis de l'esclavage, et de l'importance de la main-d'œuvre asservie dans les différentes catégories sociales. Les lois qui concernent la provenance des différents groupes d'esclaves lui apparaissent comme un révélateur qui permet d'aborder ces différentes questions. Au IVe s., les apports extérieurs peuvent provenir du commerce, mais sont essentiellement constitués par les prisonniers de guerre. Au VIe s. encore, on peut observer la tendance à transformer les prisonniers de guerre en esclaves[32] et cet afflux de main-

29. Comme A. P. KORSUNSKIJ l'a montré pour l'Occident dans : Problemy agrarnogo stroja i agrarnoj politiki zapadnoj rimskoj imperii v IV-V vv. (Le régime agraire et la politique de l'Empire d'Occident au IVe et au Ve s.), *VDI*, 2, 1981, p. 65. Sur l'aristocratie municipale, voir aussi : G. E. LEBEDEVA, *Social'naja struktura rannevizantijskogo obščestva (po dannym kodeksov Feodosija i Justiniana), (La structure de la société byzantine de la haute époque d'après les Codes de Théodose et de Justinien)*, Leningrad 1980, p. 141-165.

30. Sur le « patriotisme urbain » de l'aristocratie proche du pouvoir, voir : G. L. KURBATOV, G. E. LEBEDEVA, article cité, p. 64 s.

31. G. E. LEBEDEVA, *op. cit.*

32. Lebedeva commente le fameux décret de 409 interdisant la vente des prisonniers skirites comme la manifestation de préoccupations conjoncturelles liées à la situation politique dans les Balkans, voir : *op. cit.*, p. 19-21.

d'œuvre n'est pas négligeable ; il intéresse les propriétaires fonciers[33]. Cependant, ce sont les apports intérieurs qui deviennent de plus en plus importants, et il ne faut pas, selon Lebedeva, voir dans la raréfaction des esclaves étrangers un signe de la dégénérescence des institutions esclavagistes. Au IIIe et au début du IVe s., l'État facilite par diverses mesures la mise en esclavage des citoyens libres. Si, au IVe s., la loi encourage l'affranchissement, c'est plutôt pour stimuler les esclaves au travail, et pour renouveler la main-d'œuvre. Ce n'est qu'au VIe s. que les lois sur l'affranchissement manifestent un changement profond, par exemple la législation de Justinien accordant le statut d'hommes libres aux enfants d'une esclave affranchie. Jusqu'au VIe s. et plus tard, les sources naturelles de l'esclavage jouent un rôle très important pour la conservation d'une classe laborieuse servile. Enfin, il ne faut pas ignorer la vente des enfants libres, et l'esclavage consenti à titre provisoire, bien que, dès le IIIe s., l'État ait lutté contre ces pratiques. L'auteur refuse de se livrer à une analyse quantitative que la nature de ses sources rend hasardeuse, elle suppose que l'apport des esclaves de l'intérieur n'a cessé de croître entre le IVe et le VIe s. Elle se fonde sur la fréquence des lois adressées à « tous les propriétaires d'esclaves » pour penser que toutes les catégories de la société byzantine possédaient cette force de travail. Lebedeva s'intéresse particulièrement aux lois visant les « magnats », qui montrent l'importance de l'emploi des esclaves dans les propriétés rurales, et la tendance des latifundiaires à les substituer aux « colons aborigènes ». Elle étudie enfin l'évolution de la catégorie des esclaves appartenant aux communautés urbaines ; au IVe s., avec le passage aux mains de l'État des propriétés municipales, ils deviennent des « employés municipaux » ou des artisans attachés aux ateliers impériaux[34].

Le colonat est pour Lebedeva une forme de dépendance propre à l'Antiquité tardive, qui ne peut être confondue ni avec l'esclavage, ni avec le servage. Elle s'attache à suivre l'institution au Ve et au VIe s., pour essayer de déterminer comment cette dépendance se répartit entre l'État et les grands propriétaires. Pour résoudre ce problème, elle part de la situation juridique des colons et observe que, dans les sources législatives, l'État considère colons et paysans libres comme un ensemble indifférencié de contribuables. Parmi les nombreuses catégories de colons, qui commencent à s'unifier au Ve s., Lebedeva s'est surtout intéressée aux « enapographoi-ascripticii » et aux « liberi », catégories dont la définition ne se constitue clairement dans les sources juridiques qu'au Ve s. Les « adscrits » ont le moins de droits personnels, ce qui les rapproche des esclaves : dans la législation d'Anastase, leur patrimoine est identifié au pécule, et ils n'ont pas le droit de conclure de contrats avec les propriétaires privés. Leur inscription dans les rôles fiscaux, qui ratifie leur attachement à la terre, les protège cependant contre l'expulsion hors de leurs parcelles et garantit leur droit à bénéficier d'une exploitation personnelle. L'attachement des *colons adscrits* à la terre ne peut donc être considéré comme un trait commun avec l'esclavage. La législation de Justinien les distinguera, au reste, nettement des esclaves à une époque où une certaine confusion menaçait de se produire[35].

33. *Op. cit.*, p. 38-47.

34. Sur l'importance des esclaves dans les ateliers impériaux et dans les entreprises artisanales, voir : G. L. KURBATOV, K probleme rabstva v rannej Vizantii (L'esclavage dans la Byzance de la haute époque), *Problemy social'noj struktury i ideologii srednevekovogo obščestva (Problèmes de la structure et de l'idéologie de la société médiévale)*, Leningrad 1978, p. 3-11.

35. Sur les colons adscrits en Égypte byzantine voir : I. F. FIHMAN, P. Oxy. VI, 996 = poručitel'stvo pripisnyh kolonov (P. Oxy. VI, 996 = garantie donnée pour des colons adscrits), *VV*, 42, 1981, p. 161-171. Il s'agit de la caution offerte par trois colons adscrits en faveur de deux autres, détenus dans une prison des Apions. L'auteur donne une traduction russe et un commentaire de ce papyrus lacunaire.

Les *colons libres*, dont les droits juridiques se distinguent peu de ceux des paysans libres, sont défendus par l'État contre les prétentions des grands propriétaires dont ils cultivent les terres ; leur droit à la propriété est souligné par la législation qui affirme que leur dépendance vis-à-vis de la terre qu'ils cultivent, et sur laquelle ils payent l'impôt, n'entraîne pas leur assujettissement aux latifundiaires (assujettissement qui se réalise néanmoins par le biais du patronage)[36]. Lebedeva montre encore les différences qui séparent le colonat à Byzance du colonat de l'Empire d'Occident et estime que l'institution ne s'inscrit pas, en Orient, dans des relations de type féodal.

À la fin de son ouvrage, Lebedeva traite plus rapidement du statut de la plèbe, des curiales et des sénateurs[37]. Nous ne nous arrêterons qu'à la description qu'elle donne de la plèbe : catégorie numériquement très importante de citoyens libres que l'étendue de leurs droits politiques et l'ampleur de leur rôle économique interdisent de rapprocher des colons et des esclaves. Dans cet ensemble, la part du lumpenproletariat aurait été très faible. D'autres auteurs se sont intéressés à la notion de plèbe en relation avec le concept de « masses populaires » (de moins en moins utilisé dans la byzantinologie soviétique). F. Winkelmann, dans un article assez général dirigé surtout contre les thèses de Alan Cameron sur les factions du cirque[38], admet qu'à Byzance le « peuple » ne se définit que négativement : ce n'est ni l'aristocratie, ni l'armée. Loin d'être considéré comme un facteur d'opposition ou de révolte, le peuple est censé, au contraire, défendre l'ordre dont il dépend. A. S. Kozlov s'arrête également à la difficulté de donner un contenu au concept de « masses populaires » à Byzance[39] ; il tend à y voir le prolétariat urbain. Analysant les mouvements d'opposition entre 400 et 451, il émet des réserves quant à leur caractère populaire ; ils intéressaient surtout, pense-t-il, la noblesse provinciale qui ne participait pas directement au pouvoir, et au sein de laquelle le concile de Chalcédoine introduira des divisions religieuses et politiques. F. Winkelmann étudie dans le même esprit le mouvement monophysite en Égypte après Justinien[40]. Les divisions religieuses qui apparaissent en Égypte après Chalcédoine montrent qu'il n'y a pas coïncidence entre mouvement religieux et mouvement national[41]. Le monophysisme ne se consolide qu'au VIIe s., en raison de la persécution que Byzance fait subir à ses fidèles, en raison aussi du déclin de l'Empire ; les tendances à l'autonomie

36. La grande propriété en Égypte est étudiée par I. F. FIHMAN, K struktury egipetskogo krupnogo imenija VI v. n. e. (La structure de la grande propriété égyptienne au VIe s. de n. è.), *DV*, 2, 1980, p. 127-135; voir aussi A. I. PAVLOVSKAJA, Elementy obščinnoj organizacii v egipetskoj kome IV v. n. e. (Éléments d'organisation communautaire dans la *kômè* égyptienne du IVe s. de n. è.), *VDI*, 4, 1978, p. 43-60.

37. Nous avons pu voir l'opinion de Lebedeva sur ces deux catégories dans l'article qu'elle a consacré à la ville en collaboration avec G. L. Kurbatov.

38. F. WINKELMANN, O roli narodnyh mass v rannej Vizantii (Le rôle des masses populaires à Byzance à la haute époque), *VV*, 40, 1979, p. 26-36; une critique sévère des théories de Cameron a également été menée par A. A. ČEKALOVA, K voprosu o dimah v rannej Vizantii (Le problème des dèmes à Byzance à la haute époque), *VO*, 1982, p. 37-52.

39. A. S. KOZLOV, Osnovnye napravlenija političeskoj oppozicii pravitel'stvu Vizantii v pervoj polovine V veka (Les orientations principales de l'opposition au pouvoir à Byzance dans la première moitié du Ve s.), *Vizantija i ee provincii (Byzance et ses provinces)*, *ADSV*, 1982, p. 3-31.

40. F. WINKELMANN, Nekotorye zamečanija k ocenke roli monofisitstva v Egipte v poslejustinianovskuju epohu (Remarques sur le rôle du monophysisme en Égypte dans la période post-justinienne), *VV*, 39, 1978, p. 86-101.

41. L'auteur insiste sur la multiplicité des options religieuses en Égypte à cette époque : au sein du christianisme, les monophysites, qui s'opposent aux melkites, sont eux-mêmes divisés en de nombreuses sectes; on peut observer, en outre, la persistance d'éléments païens puis, au VIIe s., des conversions à l'Islam, article cité, p. 88-89.

des grands propriétaires égyptiens s'affirment alors, comme en témoigne la famille des Apions qui, tout d'abord fidèle à Chalcédoine, ne se convertit au monophysisme qu'à la fin du VIe s. Au VIIe s., l'alliance avec le monophysisme syrien permettra à l'aristocratie égyptienne d'asseoir son pouvoir local.

III. — Byzance et ses voisins.

Les invasions du Ve au IXe siècle.

Les grandes invasions, les conflits qui ont opposé Byzance à la Perse, n'ont donné lieu qu'à des travaux ponctuels, dont l'intérêt est d'être fondés sur l'étude des sources.

Les invasions germaniques ont été vues surtout du point de vue des ethnonymes ; outre un lexique des dénominations des peuplades germaniques dans les sources du Ve et du VIe s.[42], mentionnons un article de V. I. Budanova, qui analyse l'évolution de ces termes entre le IIIe et le VIe s. Elle constate en particulier l'apparition tardive du nom des Goths (chez Jordanès et Ammien Marcellin), et montre que le terme a plusieurs emplois (il peut aussi bien désigner les Germains en général, qu'une alliance de tribus ou une peuplade particulière) ; elle s'arrête à l'identification fréquente des Goths aux Gètes et aux Scythes, confusion qui signale l'expansion territoriale des Goths au Nord de la mer Noire et dans les Balkans[43].

Deux auteurs, L. V. Firsov[44] et E. V. Vejmarn[45], partant de points de vue un peu différents sur les fouilles menées, dans les années 50, dans la zone montagneuse du Sud-Ouest de la Crimée[46], ont cherché à commenter le passage du *De Aedificiis* de Procope concernant le pays des Goths en Crimée, Dory[47]. Selon Procope, Dory aurait été située sur le littoral pontique et aurait été protégée, sous Justinien, par une longue muraille. On a souvent localisé cette région sur les hauteurs de la côte Sud (Dory = Théodoro-Mangoup). Les auteurs contestent cette opinion et pensent que les Goths étaient établis au Sud-Ouest de la Crimée, entre Chersôn et le Bosphore cimmérien. Les vestiges de murailles mis au jour au pied de la chaîne montagneuse qui domine la côte montrent que ces fortifications n'étaient pas destinées à défendre les Goths contre des incursions venant de la mer, mais contre les peuples scytho-sarmates du Nord de la Crimée que l'avance des hordes turco-mongoles forçaient à rechercher de nouveaux territoires[48].

42. Dans le recueil : *Srednevekov'e v svidetel'stvah sovremennikov (Le Moyen Âge d'après le témoignage des contemporains)*, Moscou 1984, qui réunit des traductions russes de Boèce et de Procope. Le lexique des noms germaniques a été composé par V. P. Budanova.

43. V. I. Budanova, Goty v sisteme predstavlenij rimskih i vizantijskih avtorov o varvarskih narodah (Les Goths et la représentation des peuples barbares chez les auteurs latins et byzantins), *VV*, 41, 1980, p. 141-152.

44. L. V. Firsov, O položenii strany Dori v Taurike (L'emplacement du pays de Dory en Tauride), *VV*, 40, 1979, p. 104-113.

45. E. V. Vejmarn, Ot kogo mogli zaščiščat' Gotov v Krymu « dlinnye steny » Prokopija (Contre qui les « longues murailles » de Procope défendaient-elles les Goths de Crimée?), *ADSV*, 1980, p. 19-33.

46. Le résultat de ces fouilles, dirigées par O. I. Dombrovskij, n'ont jamais été publiés; seul un article concernant la localisation de Dory en donne quelque idée, voir : E. I. Solomonik, O. I. Dombrovskij, O lokalizacii strany Dori (De la localisation du pays de Dory), *Arheologičeskie issledovanija srednevekovogo Kryma (Études archéologiques de la Crimée médiévale)*, Kiev 1968, p. 11-14). Un schéma des découvertes archéologiques mises au jour en Crimée du Sud-Ouest, complétées par les indications fournies par Dombrovskij, est donné par Vejmarn aux p. 21-22 et 24 de son article.

47. Procope, *De Aedificiis* III, 7, 13-17, éd. Haury, p. 101.

48. Un manuscrit de A. A. Vasiliev, intitulé : *Knjažestvo Feodoro i padenie Gotii (La principauté de Théodoro et la décadence de la Gothie)*, a été découvert dans le fonds Repnikov des archives de l'Institut

C'est à nouveau par le biais des termes employés par les sources narratives byzantines et arméniennes, que Ju. R. Džafarov aborde le problème de l'établissement des Huns dans le Caucase du Nord, aux ve et vi^e s. Parmi les groupes qui ne migrèrent pas vers les Balkans, l'historien arménien du ve s. Élisée nomme les *Haulandur'k* (nom qui n'est mentionné ni dans les sources byzantines, ni dans les autres sources arméniennes), qui ont dû apparaître avant 442 et s'établir entre les passes de Derbent et de Darial. Ils participèrent aux combats des peuples caucasiens contre Jezdegerd II, puis disparurent lorsque les Sabirs prirent la tête des confédérations nomades du Caucase. On peut sans doute identifier les *Haulandur'k* aux *Onogours* mentionnés par Priskos, à propos d'une ambassade envoyée par diverses tribus hunniques à l'empereur Léon (457-474)[49].

L'ambassade effectuée par le même Priskos chez les Huns a fait l'objet d'une étude de Z. V. Udal'cova qui étend ses commentaires aux pratiques diplomatiques byzantines du vi^e s.[50]. I. S. Čičurov a consacré un court article à l'expédition qu'Héraclius aurait, selon Théophane, dirigée contre les Huns du Caucase[51].

La guerre qui opposa Byzance à l'Iran de 502 à 506 est racontée par Procope et par l'historien syrien Josué le Stylite. A. A. Čekalova compare le récit de ces deux auteurs, dont les narrations divergent pour les années 503 à 506 ; elle constate une parenté entre le récit concentré de Procope et celui du Pseudo-Zacharias le Rhéteur, tandis que le texte de Josué le Stylite, plus détaillé, aurait été suivi par Théophane. Il serait donc faux de considérer qu'il y aurait une tradition chronographique syrienne et une tradition byzantine ; les textes auraient circulé de part et d'autre et aucune tradition n'aurait de filiation exclusive[52].

S. A. Ivanov, partant des indications données par Procope, dans le *De Aedificiis*[53], sur les forteresse bâties ou restaurées par Justinien entre 518 et 558, essaye de reconstituer les défenses du *limes* danubien, pour déterminer les points qui, au début du vi^e s., apparaissent comme les plus menacés, sans doute par les Slaves. Ivanov porte donc sur une carte toutes les forteresses mentionnées par les sources écrites du iie au vi^e s., de même que tous les sites archéologiques non identifiés. Il signale, en outre, les fortifications mentionnées par Procope ; il obtient ainsi deux ensembles qui se recoupent mais ne se superposent pas. Ce sont évidemment les sites nouveaux qui révèlent la dynamique de la frontière byzantine du Danube au vi^e s.[54]. Le système défensif intérieur des Balkans,

d'Archéologie à Leningrad. Ce texte représente la suite de l'ouvrage que le célèbre auteur a consacré à l'histoire des Goths en Crimée. Voir : A. G. Hercen, O dvuh rukopisjah sočinenija A. A. Vasil'eva v arhive LOIA AN SSSR (Deux manuscrits d'un ouvrage de A. A. Vasiliev dans les archives de la section de Leningrad de l'Institut d'Archéologie de l'Académie des Sciences de l'URSS), *VV*, 40, 1979, p. 191-192.

49. Ju. R. Džafarov, *Onogury vizantijskih pisatelej i Hajlandury Eliše* (Les Onogurs des auteurs byzantins et les Hajlandurs d'Élisée), *VV*, 41, 1980, p. 153-162.

50. Z. V. Udal'cova, Diplomatija rannej Vizantii (La diplomatie byzantine à la haute époque), *VO*, 12, 1983, p. 99-113.

51. I. S. Čičurov, O kavkazskom pohode imperatora Iraklija (À propos de la campagne de l'empereur Héraclius dans le Caucase), *Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'e (L'Europe orientale dans l'Antiquité et au Moyen Âge)*, Moscou 1978, p. 261-266.

52. A. A. Čekalova, Iešu Stilit ili Procopij? k voprosu o manere izobraženija grečeskimi i sirijskimi avtorami vojny meždu Vizantii i Iranom v 502-506 gg. (Josué le Stylite ou Procope? à propos des différentes représentations, chez les auteurs grecs et syriens, de la guerre de Byzance avec l'Iran de 502 à 506), *VV*, 42, 1981, p. 71-77.

53. Procope, *De aedificiis*, IV, 4-7, éd. Haury, p. 116-133.

54. S. A. Ivanov, Oborona Vizantii i geografija « varvarskih » vtorženij čerez Dunaj v pervoj polovine VI veka (Les défenses byzantines et la géographie des incursions « barbares » sur la frontière du Danube dans la première moitié du vi^e s.), *VV*, 1983, p. 27-47.

étudié selon la même méthode, montre que les invasions slaves en Grèce auraient pour origine la zone montagneuse de la Dobroudja[55].

L'expansion des Slaves en Italie entre le VIe et le VIIIe s. a fait l'objet d'une étude détaillée de O. P. Borodin qui cherche à suivre, grâce aux sources narratives et archéologiques, leur progression dans le Frioul, en Vénétie et en Istrie. Le caractère intermittent des mentions consacrées aux Slaves semble prouver que ceux-ci ont certes pénétré en Italie du Nord, mais sans doute mêlés aux Avars et aux Lombards ; leur présence n'a jamais pris un caractère massif et peut être considérée comme une conséquence périphérique de l'invasion slave dans les Balkans[56].

V. K. Ronin commente le chapitre 30 du *De Administrando Imperio*, concernant les relations des Croates avec les Francs au IXe s. L'analyse des sources latines se rapportant à cette époque lui permet d'avancer que les Croates ne se sont alliés aux Carolingiens, en reconnaissant des liens de vassalité, que tardivement, au début du IXe s., et qu'ils n'étaient pas, comme le prétend Constantin Porphyrogénète, soumis aux Francs dès leur installation en Dalmatie. L'empereur aurait projeté sur le passé une situation qu'il était en mesure d'observer, et aurait traduit par une légende les tensions politiques contemporaines[57].

Plusieurs articles ont été consacrés par M. V. Krivov aux relations de Byzance avec les Arabes dans les premières années du VIIe s. L'auteur a cherché à préciser la date de la bataille de Mūʼta, qu'il rapporte au 23 septembre 629 ; il s'est intéressé aux destinées des derniers Ghassanides chrétiens qui s'exilèrent avec leur chef, Djabala Ibn-Al-Ayham, en Asie Mineure après la bataille du Yarmuk (août 636) ; il s'est attaché à l'histoire de l'avance arabe en Palestine et en Syrie d'après deux textes, l'*Homélie sur le baptême* de Sophronios de Jérusalem, et la *Révélation* du Pseudo-Méthode de Patara[58]. Deux études intéressantes ont été consacrées aux sources narratives arabes, dues à des auteurs chrétiens. I. V. Isakova analyse les renseignements donnés par la chronique du patriarche

55. S. A. IVANOV, Oborona balkanskih provincij Vizantii i proniknovenie « varvarov » na Balkany v pervoj polovine VI v. (Les défenses des provinces balkaniques de Byzance et la pénétration des « barbares » dans les Balkans dans la première moitié du VIe s.), *VV*, 45, 1984, p. 35-53. À propos de la représentation des Slaves dans le *Stratègikon* de Maurice, voir : V. V. KUČMA, Slavjane kak verojatnyj protivnik vizantijskoj imperii po dannym dvuh voennyh traktatov (Les Slaves comme adversaires possibles de Byzance d'après deux traités militaires), *Hozjajstvo i obščestvo na Balkanah v srednie veka (Économie et société dans les Balkans au Moyen Âge)*, Kalinin 1978, p. 4-15.

56. O. R. BORODIN, Slavjane v Italii i Istrii v VI-VIII vv. (Les Slaves en Italie et en Istrie du VIe au VIIIe s.), *VV*, 44, 1983) p. 48-59. Le même auteur s'est attaché à préciser la date de la fondation de l'Exarchat de Ravenne voir : O vremeni vozniknovenija Ravennskogo Ekzarkata (La date de la fondation de l'Exarchat de Ravenne), *VO*, 1982, p. 54-70.

57. V. K. RONIN, Franko-horvatskie otnošenija v trakate Konstantina VII Bagrjanorodnago *Ob upravlenii imperii* (Les relations des Francs et des Croates dans le *De Administrando Imperio* de Constantin VII Porphyrogénète), *VV*, 44, 1983, p. 60-67.

58. M. V. KRIVOV, Sraženie pri Mūʼte po arabskim istočnikam i Feofane (La bataille de Mūʼta dans les sources arabes et dans Théophane), *VV*, 40, 1979, p. 96-103; Poslednie Gassanidy meždu Vizantiej i Halifatom (Les derniers Ghassanides entre Byzance et le Califat), *VV*, 42, 1981, p. 154-156; Otkrovenie Psevdo-Mefodija Patarskogo kak otraženie narodnyh vzgljadov na arabskoe našestvie (La *Révélation* du Pseudo-Méthode de Patara, reflet de l'opinion populaire sur l'invasion arabe), *VV*, 44, 1983, p. 125-221; *Λόγος εἰς τὸ ἅγιον βάπτισμα* Sofronija Ierusalimskogo kak istočnik po istorii zavoevanija Palestiny Arabami (Le *Discours sur le baptême* de Sophronios de Jérusalem comme source de l'histoire de la conquête de la Palestine par les Arabes), *VV*, 41, 1980, p. 249-251. Sur la formation du « limes syriacus », dans les années 40 à 50 du VIIe s., voir : A. N. TER-GEVONDJAN, Pervyj etap obrazovanija arabskoj pograničnoj oblasti (As-Sugur), La première étape de la constitution de la zone frontière arabe (As-Sugur), *Kavkaz i Vizantija*, 2, 1980, p. 21-27.

d'Alexandrie Eutychios, qui transmet sur les rapports byzantino-arabes du IXe et du Xe s. le point de vue des Arabes[59]. N. I. Serikov s'attache à l'œuvre de Bar-Hebraeus, pour mettre en évidence l'intérêt porté par les Arabes à l'historiographie byzantine, notamment aux chroniques universelles[60].

Byzance et ses frontières orientales du Xe au XIIe siècle.

Les transformations rapides intervenues à la fin du règne de Basile II aux frontières orientales de l'Empire ont, selon V. Ja. Arutjunova-Fidanjan, exercé une influence sur le processus de féodalisation de Byzance[61]. Les territoires conquis sont généralement des seigneuries où existent déjà des relations féodales développées, et il y eut sans doute un apport des institutions locales dans l'organisation des régions conquises par Byzance. On sait, par ailleurs, que Basile II procéda à des transplantations de notables et de seigneurs locaux, suivis de leur hétairie et souvent de toute une population, dans les provinces de l'Empire (les Aršuni du Vaspurakan s'installent en Asie Mineure, Pakourianos quitte ses terres d'Antioche pour des domaines dans les Balkans, etc.)[62]. Enfin, les nouvelles circonscriptions administratives fondées dans les territoires conquis n'ont de « thèmes » que le nom ; les particularités de leur structure permettent de suivre l'institution à une époque où l'on reconnaît généralement qu'elle est en crise et où se pose le problème du partage du pouvoir entre katépan, duc et stratège. Arutjunova-Fidanjan s'attache particulièrement à l'exemple du thème d'Ibérie, créé dès 1001 selon elle, tout de suite après la mort de David Curopalate[63]. En 1045, à la suite d'une série d'adjonctions territoriales, la circonscription prend le nom de « thème d'Ibérie et de Grande Arménie ». Durant les 70 années de son existence, cette région est administrée par un stratège aux pouvoirs limités, qui gouverne en association avec le duc d'Orient ou un autre gouverneur provincial, ou encore avec des envoyés extraordinaires de l'empereur. À cette division du pouvoir, contraire au principe fondamental de la structure thématique, s'ajoute

59. L. V. Isakova, K voprosu o hronike Evtihija i ee rukopisjah (À propos de la chronique d'Eutychios et de ses manuscrits), *VV*, 44, 1983, p. 112-116.

60. N. I. Serikov, O putjah proniknovenija vizantijskoj duhovnoj kul'tury na musul'manskij vostok : Grigorij-Ioann Abu-l-Faradj Ibn'-Al'-Ibri (Bar Ebrej) i vizantijskaja istoriografičeskaja tradicija (La pénétration de la culture byzantine en Orient musulman, Grégoire-Jean Abu-l Faradj Ibn-Al' Ibri (Bar-Hebraeus) et la tradition historiographique byzantine), *VV*, 45, 1984, p. 230-241.

61. V. A. Arutjunova-Fidanjan, Administrativnye peremeny na Vostoke Vizantii v X-XI vv. (K voprosu o krizise femnogo stroja) (Les changements de l'administration dans l'Orient byzantin aux Xe et XIe s.; à propos de la crise de l'institution des thèmes), *VV*, 44, 1983, p. 68-80.

62. Dans un court article, Arutjunova-Fidanjan, apporte une information intéressante sur la biographie de ce personnage. La rédaction géorgienne du *Typikon* de Pakourianos mentionne un document qui se trouve dans les archives du monastère de Pétritzos. Il s'agit d'un reçu délivré par Michel VII, pour une somme de 3 kentènaria et 27 livres d'or, que Pakourianos aurait tenue de deux personnages, l'un cilicien, l'autre arménien. Arutjunova-Fidanjan suppose que cette somme énorme devait constituer le rachat des Ciliciens et des Arméniens qui combattirent Michel VII aux côtés de Romain Diogène en 1071-1072. Pakourianos aurait été l'intermédiaire de ces pourparlers, voir : Neskol'ko zamečanij k položeniju na vostočnyh granicah Vizantii v 70 e gody XI v., po dannym gruzinskoj redakcii tipika Pakouriana (Remarques sur la situation politique aux frontières orientales de Byzance dans les années 70 du XIe s., d'après la rédaction géorgienne du *typikon* de Pakourianos), *Kavkaz i Vizantija*, 2, 1980, p. 28-35.

63. Cette date n'emporte pas l'adhésion de tous les chercheurs; K. N. Juzbašjan, en particulier, pense que le thème d'Ibérie n'a été fondé qu'en 1022/23, voir : Skilica o zahvate anijskogo carstva v 1045 (Scylitzès à propos de la conquête du royaume d'Ani en 1045), *VV*, 40, 1979, p. 76-91; sur cette controverse voir : V. P. Stepanenko, K diskussii o date obrazovanija femy Iverija (À propos de la date de la fondation du thème d'Ibérie), *VV*, 44, 1983, p. 211-215.

l'indépendance des opérations militaires par rapport aux *tagmata*. Les forces en action dans ces régions sont soit des hétairies privées, soit des garnisons byzantines séjournant dans telle ou telle ville ; ces troupes affermissent le pouvoir personnel des gouverneurs locaux face au stratège et favorisent le développement de relations de type féodal.

De même que Byzance a conservé le nom de « thèmes » pour désigner, au XIe s., des structures administratives différentes, la notion politique d'Orient semble inchangée après les bouleversements provoqués aux frontières orientales et en Asie Mineure par les conquêtes des Seldjucides. Arutjunova-Fidanjan veut préciser les réalités qui se cachent derrière ce concept large[64]. Elle s'adresse d'une part aux listes des fonctions militaires, qui donnent au terme un sens invariable (celui de *praefectura praetorio per orientem*), d'autre part aux sources narratives byzantines et arméniennes, à la sigillographie et à l'épigraphie, pour essayer de définir dans quelles régions et sous quel titre les stratèges d'Orient exerçaient leurs fonctions. Elle constate qu'au début du règne de Basile II le siège des gouverneurs d'Orient est Antioche ; les territoires orientaux embrassent alors, d'après Scylitzès, Antioche, la Phénicie, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie[65]. Le gouverneur d'Antioche porte le titre de domestique d'Orient jusqu'aux environs de 1025[66], tandis que les chefs militaires envoyés en opérations portent des titres divers : le stratopédarque Pierre est *domestique des scholes d'Orient*, Bardas Phocas est envoyé en Mésopotamie avec le titre de *duc d'Orient*, en 978 Nicée est défendue contre Bardas Sklèros par Manuel Comnène Érôtikos, nommé *stratège-autocrator d'Orient* ; puis Bardas Phocas, rappelé de Mésopotamie pour combattre Sklèros reçoit le titre de *domestique des scholes d'Orient*.

Au début du XIe s. la stratégie de l'Empire change et l'effort de défense se déplace en Arménie. Étienne de Taron, Matthieu d'Édesse, se plaçant d'un point de vue byzantin, identifient l'Arménie aux « *terres d'Orient* » de l'Empire. En 1001, la notion d'Orient s'étend aux possessions de David Curopalate puis, avec l'annexion de Taron et du Vaspurakan, à la Grande Arménie. À la fin de 1025, si l'on en croit les sources géorgiennes et arméniennes, les *domestiques d'Orient* exercent leurs fonctions aux frontières de l'Ibérie[67]. Cela aurait été le cas de l'eunuque Syméon parakoimomène, qui aurait été *domestique d'Orient*. Sarkis Haykazn, prince de Shirak, aurait selon une inscription arménienne de 1033 porté ce titre ; une autre inscription, découverte à Tékor, le désigne comme *dux et vestès d'Orient*[68]. Arutjunova-Fidanjan ne pense pas, comme le fait K. Juzbašjan[69], que Sarkis ait été gouverneur du thème d'Ibérie, mais elle suppose que ces titres, donnés

64. V. A. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, K voprosu o termine « Vostok » v konce X-XI vv., po dannym o vysših voennyh dolžnostjah vizantijskoj imperii (Le terme d'« Orient » à la fin des Xe et XIe s., d'après les informations concernant les hautes fonctions militaires de l'Empire byzantin), *VO*, 1982, p. 114-147.

65. SCYLITZÈS, Bonn p. 336, 74-75.

66. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, article cité, p. 123.

67. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, Vizantijskie praviteli femy Iverija (Les gouverneurs byzantins du thème d'Ibérie), *VON AN ASSR*, 2, 1979, p. 63 s.

68. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, K voprosu o termine « Vostok »..., *VO*, 1982, p. 125-127.

69. Dans la présentation et le commentaire qu'il a donné de ces inscriptions dans son article : Ekskurial'skij taktikon, novyj vizantijskij istočnik po istorii Armenii (Le *taktikon* de l'Escurial, source nouvelle pour l'histoire de l'Arménie), *VON AN ASSR*, 2, 1975, p. 95. À propos du même personnage, voir l'article de V. P. STEPANENKO, K identifikacii ličnosti vesta *Matiane Kartlisa* (Pour l'identification du vestès du *Mat'iane Kartlisa*), *VV*, 41, 1980, p. 163-172 : l'auteur anonyme du *Mat'iane Kartlisa* mentionne, à propos de l'annexion du royaume d'Ani par Byzance, un certain *vestès*, allié au roi de Géorgie Bagrat IV, qui aurait donné à ce dernier neuf citadelles. Stepanenko suppose qu'il s'agit de Sarkis.

à d'autres notables étrangers[70], n'étaient pas purement honorifiques et comportaient des fonctions militaires. Les événements qui ont lieu à la frontière géorgienne, de 1034 à 1050, permettent de penser que le *domestique des scholes* et le gouverneur d'Orient, bien qu'exerçant en principe des fonctions différentes et dirigeant des corps d'armée différents, ont à l'occasion des opérations militaires des rôles interchangeables et restent pratiquement associés durant toute l'histoire du thème d'Ibérie. Le titre de *domestique*, de *stratélate* ou de *stratopédarque d'Orient* semble plus élevé que celui de *stratège*. Mais lorsqu'il s'agissait du thème le plus oriental de l'Empire, le *domestique d'Orient* remplaçait le gouverneur du thème ou doublait ses fonctions[71].

Poursuivant son étude de la titulature des gouverneurs d'Ibérie et des *domestiques d'Orient*, Arutjunova-Fidanjan s'arrête à l'épisode intéressant de Philarète Varajnouni, militaire arménien qui, comme Grégoire Pakourianos, fait partie de la noblesse chalcédonienne et reçoit en 1071 le titre de *domestique d'Orient*. C'est peut-être ce titre qui lui permet de réorganiser et de reprendre sous son égide, durant 15 ans, des territoires (en Syrie, Mésopotamie, Cilicie) que l'avance des Seldjucides empêchaient l'Empire de défendre[72].

Le titre de *domestique d'Orient* ne reprend toutefois son sens qu'à la fin du XIe s., lorsque Byzance, avec l'appui des croisés, récupère une partie de ses possessions orientales. Le point d'ancrage de la force byzantine change encore une fois. Du début à la fin du XIIe s. la Cilicie fait solidement partie de l'« Orient » byzantin, qui est mentionné dans le titre de ses gouverneurs : Aspiétès, stratège d'Alexis Ier et gouverneur de Tarse, est nommé *stratopédarque de tout l'Orient* (1107-1108) ; au milieu du XIIe s., Nersès Šnorhali, installé à Mopsueste, aurait été *duc des terres d'Orient.*

La notion d'Orient du Xe au XIIe s. est donc variée ; elle désigne toujours en principe, et quelles que soient les amputations territoriales, la « pars orientalis » de l'Empire. Mais la titulature des gouverneurs et des stratèges d'Orient montre que celui-ci représente avant tout les territoires qui sont le théâtre des opérations de conquête ou de défense de Byzance.

70. En 1001, Basile II donne le titre de *magistre et duc d'Orient* à l'émir de Np'rkert, Mumahhid-ad-Daula-Abu-Mançur-Said, voir ARUTJUNOVA-FIDANJAN, article cité, p. 127. À propos des titres distribués par Byzance aux notables arméniens, voir aussi : V. P. STEPANENKO, Iz istorii armjano-vizantijskih otnošenij vtoroj poloviny X-XI v., k atribucii monet Kjurike Kuropalata (Pour l'histoire des relations arméno-byzantines de la fin du Xe au XIe s., l'attribution des monnaies de K'wirike le curopalate), *ADSV*, 15, 1978, p. 43-51.

71. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, article cité, p. 128-136.

72. L'auteur pense qu'outre son habileté politique, Philarète fut avantagé par le fait que les territoires qu'il prit sous son contrôle étaient situés en dehors de la mouvance des Seldjucides, qui se déplaçaient d'Est en Ouest. Les régions situées au Sud de cette ligne ne firent l'objet que de raids sporadiques. Sur les opérations menées par Philarète à Édesse, entre 1077 et 1083, contre les tendances autonomistes des notables arméniens voir : V. P. STEPANENKO, Išhany Edessy i vnešnepolitičeskaja orientacija goroda v 70 h godah XI-načale XII v. (Les Ichkans d'Édesse et l'orientation de la politique extérieure de la ville entre les années 70 du XIe et le début du XIIe s.), *VV*, 45, 1984, p. 87-94; du même auteur; Išhany Edessy i vnešnepolitičeskaja orientacija goroda (k interpretacii sobytij 1083) (Les Ichkans d'Édesse et l'orientation de la politique extérieure de la ville; pour l'interprétation des événements de 1083), *ADSV*, 1982, p. 48-53; sur la constitution de principautés arméniennes indépendantes après l'invasion seldjucide, voir : V. P. STEPANENKO, Iz istorii meždunarodnyh otnošenij na bližnem Vostoke XII v., knjažestvo Vasilija Goha i Vizantija (Pour l'histoire des relations internationales au Proche-Orient au XIIe s., la principauté de Basile Gochos et Byzance), *ADSV*, 1980, p. 34-44; sur l'établissement des Seldjucides en Asie Mineure, voir : R. A. GUSEJNOV, Vzaimootnošenija Vizantii i Sel'džukidov v Maloj Azii v XI-XII vv., po sirijskim istočnikam (Les relations de Byzance et des Seldjucides en Asie Mineure aux XIe et XIIe s. d'après les sources syriennes), *Srednevekovyj Vostok. Istorija, kul'tura, istočnikovedenie (L'Orient médiéval. Histoire, civilisation, étude des sources)*, Moscou 1980, p. 120-126.

IV. — Byzance à l'époque tardive, Trébizonde, Nicée.

C'est incontestablement le livre que S. P. Karpov a consacré à Trébizonde qui domine les études intéressant la période byzantine tardive. Fondé sur une analyse approfondie des sources narratives et surtout documentaires, cet ouvrage fait la somme des recherches partielles que l'auteur a publiées dans divers périodiques ; il apporte, en outre, un éclairage nouveau sur les relations de Trébizonde avec la papauté et l'Occident[73].

S. P. Karpov s'est surtout intéressé aux bases économiques de la prospérité et de la survie de cet empire indépendant. Il montre, dans son introduction, les caractères autonomes de la province de Chaldée bien avant la prise du pouvoir par les Grands Comnènes[74]. Occupant dans la région du Pont une position analogue à celle de Constantinople sur les Détroits, la ville cherche depuis longtemps à se libérer de la tutelle de la capitale. Aux XIe et XIIe s., ses gouverneurs sont semi-indépendants et bénéficient, pour lutter contre les Seldjucides, du soutien armé des grands propriétaires locaux qui ne font pas partie de l'élite constantinopolitaine. La figure de Théodore Gabras, dont on fera un saint local, illustre bien cette tendance autonomiste et ouvre la voie à la prise du pouvoir par David Comnène[75].

Contrairement à ce que l'on a souvent affirmé à propos des villes byzantines de l'époque tardive, le développement du commerce vénitien et génois en mer Noire et en Méditerranée n'a pas eu sur le commerce et l'artisanat de Trébizonde un effet négatif. Grande ville-*emporion* depuis l'Antiquité, Trébizonde devient florissante, après la fondation de l'Empire, avec le déplacement au XIIIe s. des grandes routes commerciales allant de Tabriz à la mer Noire. Terminus des voies caravanières venant de l'Orient et point de départ des routes maritimes vers l'Occident, elle devient le centre principal du commerce de transit entre ces deux axes, et le point d'ancrage du commerce de Venise avec la Perse. La région entière est intégrée à ce commerce, ce qui se manifeste par l'unification du système monétaire, des poids et des mesures, entre Trébizonde et Tabriz. Trébizonde exporte des produits régionaux (alun, fer, vin, cire, miel) ; elle profite aussi d'une partie des marchandises faisant l'objet du commerce de transit pour alimenter des industries de transformation : c'est d'Orient qu'elle reçoit la soie brute, le coton, la laine qui permettent à l'artisanat du tissage de prendre une grande importance. D'autres activités comme la construction navale et le radoub, la petite métallurgie, sont plutôt stimulées que contrariées par le commerce italien. La ville possède des marchands et des armateurs capables d'investir dans les entreprises italiennes et de s'installer dans les colonies génoises de la mer Noire. Enfin, la force et la stabilité du gouvernement de Trébizonde est due à ce que les empereurs n'ont jamais abandonné le prélèvement de droits de douane sur les commerçants italiens, de même qu'ils ont gardé le contrôle de

73. S. P. Karpov, *Trapezundskaja imperija i zapadnoevropejskie gosudarstva v XIII-XV vv. (L'empire de Trébizonde et les puissances européennes du XIIIe-XVe s.)*. V. Hrochova a donné de ce livre un compte rendu en français dans *Byz. Slav.*, 43, 1982, p. 76-78.

74. S. P. Karpov, Ot femy Haldija k imperii Velikih Komninov (Du thème de Chaldée à l'empire des Grands Comnènes), *ADSV*, 1982, p. 54-61; U istokov političeskoj ideologii trapezundskoj imperii (o proishoždenii titula *Megas Komnènos*) (Aux sources de l'idéologie politique de l'empire de Trébizonde : l'origine du titre de *Megas Komnènos*), *VV*, 42, 1981, p. 101-105.

75. Sur la volonté des Grands Comnènes d'encourager l'éclosion de cultes locaux voir : S. P. Karpov, Trapezundskaja imperija i Afon (L'empire de Trébizonde et l'Athos), *VV*, 45, 1984, p. 95-101.

l'extraction de l'alun et des métaux, de la frappe de la monnaie[76]. Cette fermeté n'alla pas sans entraîner de nombreux conflits avec les républiques italiennes qui cherchèrent, souvent par la force, à réduire les prélèvements fiscaux dont leurs ressortissants faisaient l'objet. La politique diplomatique des empereurs, leurs alliances éventuelles avec les Osmanlis, les concessions et privilèges territoriaux accordés à Gênes et à Venise, permirent aux Grands Comnènes de conserver leurs prérogatives et aux Italiens de maintenir leurs intérêts en mer Noire sur des bases très stables jusqu'en 1461[77].

Les relations de Trébizonde avec Rome s'amorcent dès le milieu du XIIIe s., avec l'envoi de missions catholiques, franciscaines et dominicaines, en Orient et la fondation sur le territoire de l'Empire de monastères catholiques ; les empereurs tolèrent ces implantations malgré leur politique anti-uniate, tournée surtout contre Byzance et Michel VIII Paléologue. L'auteur brosse l'histoire de l'évêché catholique de Trébizonde et de son rôle auprès des missions catholiques d'Orient et des marchands installés dans les territoires de l'Empire. Il s'arrête à l'épisode de la mission de Fra Lodovico da Bologna et de la fausse ambassade envoyée par des « princes d'Orient » auprès de Pie II en 1460, destinée à justifier les tentatives de pénétration romaine en Orient.

L'auteur passe assez rapidement sur les relations de Trébizonde avec les royautés européennes (France, Duché de Bourgogne, Angleterre, Castille), qu'il situe dans le prolongement des croisades tardives. Il s'attache davantage aux contacts qui se nouent, aux environs de 1430, avec Florence, de plus en plus intéressée par une politique active dans le Levant et qui conclut un accord l'autorisant à installer une manufacture sur le territoire pontique. Il s'arrête, enfin, à l'écho donné par la littérature occidentale à la chute de Trébizonde en 1461.

P. I. Žavoronkov est connu pour les nombreux travaux qu'il a consacrés à l'Empire de Nicée. Ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'un ouvrage d'ensemble ; ils gardent néanmoins d'autant plus d'intérêt que Nicée est relativement peu étudiée dans la littérature occidentale. L'auteur s'est attaché à l'analyse des relations de Nicée avec Trébizonde, avec la Bulgarie, et surtout à l'étude des tractations diplomatiques subtiles de Théodore Lascaris avec le sultanat d'Iconium et les khans mongols[78].

76. S. P. KARPOV, Osobennosti razvitija pozdnevizantijskogo goroda-emporija : Trapezund v XIII-XV vv. (Les caractères du développement d'une ville-emporion byzantine de l'époque tardive : Trébizonde du XIIIe-XVe s.), *VO*, 1977, p. 79-106; Ital'janskaja torgovlja v Trapezunde i ee vozdejstvie na ekonomiku pozdnevizantijskogo goroda (Le commerce italien à Trébizonde et son effet sur l'économie d'une ville byzantine tardive), *VV*, 44, 1983, p. 81-87.

77. S. P. KARPOV, *op. cit.*, p. 43-120; voir aussi : Veneciansko-trapezundskij konflikt 1374-1376 i neizvestnyj mirnyj dogovor 1376 (Le conflit de 1374-1376 entre Venise et Trébizonde et le traité de paix inconnu de 1376), *VV*, 39, 1978, p. 102-109; Venecianskaja rabotorgovlja v Trapezunde, konec XIV-načalo XV v. (Le commerce vénitien des esclaves à Trébizonde, fin du XIVe-début du XVe s.), *VO*, 1982, p. 191-207. À propos de l'implantation des Génois en Crimée voir : A. G. EMANOV, K voprosu o rannej ital'janskoj kolonizacii Kryma (À propos de la première colonisation italienne de la Crimée), *ADSV*, 1982, p. 62-68.

78. P. I. ŽAVORONKOV, Nikejsko-trapezundskie otnošenija v 1213-1223 (Les relations de Nicée avec Trébizonde de 1213 à 1223), *VO*, 1982, p. 183-190; Nikejskobolgarskie otnošenija pri Ivane II Ašene, 1218-1241 (Les relations de Nicée avec la Bulgarie sous Ivan Ašen, 1218-1241), *VO*, 1977, p. 195-209; Nikejskaja imperija i Vostok : vzaimootnošenija s Ikonijskim sultanatom, Tataro-mongolami i Kilikijskoj Armeniej v 40-50 gody XIII v. (L'empire de Nicée et l'Orient, ses relations avec le Sultanat d'Iconium, les Tataro-Mongols et l'Arménie de Cilicie dans les années 40 à 50 du XIIIe s.), *VV*, 39, 1978, p. 93-100.

La ville tardive, son économie et le problème très discuté des manufactures à la fin de l'époque byzantine, ont fait l'objet de quelques études de détail[79].

Dans un court article, E. D. Džagacpanjan cherche à préciser, en se fondant sur un passage de la chronique de Sphrantzès, la date du premier sac de Thessalonique par les Turcs, au XIVe s.[80].

V. — Courants de pensée, histoire et analyse littéraires.

Z. V. Udal'cova ouvre l'ouvrage collectif qu'elle a dirigé, sur la culture byzantine du IVe au VIIe s.[81], en distinguant culture et civilisation, le terme de culture recouvrant uniquement pour elle « les activités spirituelles et créatrices des hommes » au sein d'une civilisation[82]. L'intérêt de ce recueil, réunissant des auteurs connus tels que S. S. Averincev, A. D. Aleksidze, A. V. Bank, G. L. Kurbatov, etc., est d'avoir rassemblé des études concernant aussi bien les activités littéraires et scientifiques[83], l'histoire de la pensée politique[84] et de l'enseignement[85], que les conceptions esthétiques[86], l'art figuratif et

79. V. N. Zavrazin, K voprosu o tolkovanii odnogo fragmenta iz *Priloženij* Feodora Skutariota (Pour le commentaire d'un fragment des *Additamenta* de Théodore Skutariote), *VV*, 41, 1980, p. 252-255. V. A. Smetanin, Osobennosti gorodskogo remesla v Vizantii XIII-XV vekov i vosstanie naemnyh rabočih v Konstantinopole v 1372-1373 godah (Les caractères de l'artisanat urbain à Byzance du XIIIe au XVe s. et le soulèvement des ouvriers salariés à Constantinople en 1372-1373), *Srednevekovoj gorod*, 6, 1981, p. 134-136; G. G. Litavrin, O sootvetstvijah meždu vizantijskimi i osmanskimi formami organizacii ekonomiki goroda v XV-XVI vv. (Correspondances entre les formes byzantine et ottomane d'organisation économique de la ville aux XVe et XVIe s.), *BI*, 7, 1982, 30-41, 286-287.

80. E. D. Džagacpanjan, Ešče raz o tureckom zavoevanii Fessaloniki v konce XIV v. (Encore à propos de la prise de Thessalonique par les Turcs à la fin du XIVe s.), *VV*, 42, 1981, p. 158-160. Comme G. Dennis, The second turkish capture of Thessalonika, 1391, 1394 or 1430, *BZ*, 57, 1964, p. 53-61, l'auteur pense qu'après la prise de Thessalonique en 1387, occupation qui dura jusqu'en 1402, il n'y eut qu'un autre investissement de la ville, en 1430.

81. *Kul'tura Vizantii IV-pervaja polovina VII v. (La culture byzantine du IVe à la première moitié du VIIe s.)*, Moscou 1984.

82. Z. V. Udal'cova, *op. cit.*, p. 6; on trouvera l'essentiel des idées de Z. V. Udal'cova sur l'éclosion de la culture byzantine dans : Osnovnye napravlenija razvitija vizantijskoj kul'tury IV-pervoj poloviny VII v. (Les tendances fondamentales du développement de la culture byzantine du IVe à la première moitié du VIIe s.), *VDI*, I, 1984, p. 3-26.

83. On retiendra l'article de Z. G. Samodurova sur les sciences naturelles, *op. cit.*, p. 408-431; l'étude de O. R. Borodin sur l'évolution des notions géographiques, p. 432-466; remarquons que le même auteur a consacré un article intéressant à la *Cosmographie* de l'Anonyme de Ravenne : *Kosmografija* ravennskogo Anonima, k voprosu o ee meste v istorii geografičeskoj nauki (La *Cosmographie* de l'Anonyme de Ravenne et sa place dans l'histoire des études géographiques), *VV*, 43, 1982, p. 54-63.

84. G. L. Kurbatov, a signé le chapitre concernant la théorie politique et l'idée du pouvoir impérial, p. 98-118.

85. Signalons en particulier l'étude donnée par E. E. Lipšic sur les écoles de droit et le développement des études juridiques, p. 358-370; celle de N. V. Kučma sur l'art militaire, p. 393-407; le même auteur a publié plusieurs articles sur les *Stratègika*, voir : Vizantijskie voennye traktaty VI-X vv. kak istoričeskij istočnik (Les traités militaires byzantins du VIe-Xe s. comme source historique), *VV*, 40, 1979, p. 49-75; *Vizantijskij anonim* VI v., osnovnye problemy istočnikov i soderžanija (L'*Anonyme byzantin* du VIe s., le problème des sources et du contenu), *VV*, 41, 1980, p. 68-91; Teorija i praktika voennogo dela vizantijskoj imperii po dannym traktatov X go veka (Théorie et pratique de l'art militaire de l'empire byzantin d'après les traités du Xe s.), *VO*, 1982, p. 93-113; *Strategikos* Onasandra i *Strategikon* Mavrikija, opyt sravnitel'noj harakteristiki (le *Stratègikos* d'Onésandros et le *Stratègikon* de Maurice, essai d'étude comparative), *VV*, 43, 1982, p. 35-53 et 45, 1984, p. 20-34.

86. Étudiées par V. V. Byčkov, *op. cit.*, p. 504-545.

l'architecture. On peut regretter que la formule du recueil juxtapose des travaux qui, traitant d'un thème identique, demeurent indépendants les uns des autres et ne permettent pas de dégager les tendances communes des activités intellectuelles et artistiques, ni d'étudier, comme l'a fait H. Maguire dans son livre sur l'art et l'éloquence à Byzance, l'influence exercée par un art sur un autre. La démarche de Z. V. Udal'cova et de ses collaborateurs reste essentiellement historique. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage édité par Udal'cova est un livre bien fait où l'on peut trouver d'utiles renseignements sur des domaines actuellement peu étudiés comme l'histoire de la philosophie byzantine[87] ou les origines de la musique à Byzance[88]. On y trouvera également la somme des études partielles de Z. V. Udal'cova sur les historiens byzantins de la haute époque[89].

C'est une constante des études soviétiques que de manifester de l'intérêt pour la littérature historique byzantine ; les chercheurs s'attachent à en dégager la typologie[90] et, à la différence des auteurs occidentaux, tentent de mettre en évidence son originalité. C'est dans cet esprit que I. S. Čičurov a abordé la *Chronique* de Théophane[91]. Son livre apparaît comme une réponse aux doutes émis par C. Mango sur l'attribution de cette œuvre, dans laquelle il est tenté de reconnaître la marque de Georges Syncelle[92]. Sans nous attarder aux arguments ponctuels opposés à l'historien anglais[93], soulignons la différence qui existe entre la démarche de Čičurov et celle, plus traditionnelle, des

87. Le chapitre sur la philosophie est dû à S. S. AVERINCEV, p. 42-77.

88. Les origines de la musique ont été étudiées par E. V. GERCMAN (p. 614-631), dont on lira aussi un article sur les particularités modales de la musique byzantine, voir : E. V. GERCMAN, S. E. MONAHOVA, Ob aktual'nyh problemah izučenija ladovyh osobennostej vizantijskoj muzyki (Les problèmes actuels de l'étude des particularités modales de la musique byzantine), *VV*, 41, 1980, p. 234-248.

89. Z. V. UDAL'COVA, Harakter i formy istoriografii rannej Vizantii (Le caractère et les formes de l'historiographie byzantine à la haute époque), *Problemy istorii russkogo obščestvennogo dviženija i istoričeskoj nauki (Problèmes de l'histoire du mouvement social russe et des études historiques)*, Moscou 1981, p. 334-343, la version allemande du même article est parue, sous le titre : Charakter und Formen der Historiographie des frühen Byzanz, dans : *Jahrbuch für Geschichte des Feudalismus*, 8, 198, p. 23-31; Cerkovnye istoriki rannej Vizantii (Les historiens de l'Église à la haute époque byzantine), *VV*, 43, 1982, p. 3-21; Filostorg predstavitel' eretičeskoj cerkovnoj istoriografii (Philostorge, représentant de l'historiographie hérétique de l'Église), *VV*, 44, 1983, p. 3-17; Iz vizantijskoj hronografii VII v., I.-Ioann Lid (La chronographie byzantine du VIIe s., I.-Jean Lydus), *VV*, 45, 1984, p. 54-65; Die Auffassung von Philosophie der Geschichte in den Werken der frühbyzantinischen Autoren, *Byz. Slav.*, 45, 1984, p. 3-26; Die Weltanschauung des Ammianus Marcellinus und seine philosophischen Auffassungen, *Griechenland-Byzanz-Europa*, Berlin 1985, p. 119-130 (= *Berliner byzantinische Arbeiten*, 52).

90. R. DOSTALOVA, Vizantijskaja istoriografija (harakter i formy) (L'historiographie byzantine, caractère et formes), *VV*, 43, 1982, p. 22-34; l'auteur aborde le problème de la division, artificielle selon elle, des œuvres historiques entre « historiens » et « chronographes », et analyse les principales catégories de la composition historique : chronologie, espace-temps, problème de l'objectivité, de la causalité, etc

91. I. S. ČIČUROV, Mesto *Hronografii* Feofana v rannevizantijskoj istoričeskoj tradicii, IV-načalo IX v. (La place de la *Chronographie* de Théophane dans la tradition historique byzantine de la haute époque, IVe-début du IXe s.), *Drevnejšie gosudarstva na territorii SSSR (Les États les plus anciens du territoire de l'URSS)*, 1981, Moscou 1983, p. 5-147. Cette étude comporte plusieurs annexes : 1) L'abrégé de la géographie de Théophylacte Simocattès par Théophane; 2) La géographie du *Bréviaire* du Patriarche Nicéphore et celle de la *Chronographie* de Théophane; 3) La géographie de Théophane et le *Bréviaire* de Nicéphore; 4) La topographie de Constantinople chez Théophane et chez Nicéphore, voir p. 139-146.

92. C. MANGO, Who wrote the Chronicle of Theophanes?, *ZRVI*, 18, 1978, p. 9-17.

93. I. S. ČIČUROV les a développés dans : Feofan ispovednik, publikator, redaktor, avtor? v svjazi so stat'ej K. Mango (Théophane le Confesseur, éditeur, rédacteur ou auteur? à propos de l'article de C. Mango), *VV*, 42, 1981, p. 78-87.

chercheurs occidentaux. Les chroniques byzantines sont généralement considérées, avec quelque mépris, comme le résultat de compilations mécaniques, faites avec « des ciseaux et de la colle »[94]. Selon Čičurov, ce n'est pas en isolant les fragments empruntés par le chroniqueur que l'on peut régler le problème de l'authenticité, ni celui de la place occupée par l'œuvre dans l'historiographie byzantine. Seule une étude globale de la *Chronique* peut donner des éléments de réponse, et il s'agit moins de savoir à quelles sources son auteur a puisé que d'étudier comment il a utilisé ses emprunts et les a articulés dans un ensemble neuf.

Après une courte biographie de Théophane, Čičurov consacre un chapitre à la notion d'« auteur » chez les écrivains byzantins de la haute époque. Il note que c'est seulement avec Jean Damascène que le refus d'être auteur, inspiré par l'humilité chrétienne, est nettement déclaré. Devenu un *topos* de la littérature monastique, cet effacement est cependant particulièrement sensible chez Théophane. Non seulement dans son *prooimion* l'auteur se cache derrière son maître, Georges Syncelle, mais encore son texte ne comporte que très peu de marques de « discours », encore ces quelques interventions peuvent-elles être attribuées à ses sources ; au reste, il ne cite presque jamais ces dernières, ne faisant pas de différence entre sa voix et celle de ses prédécesseurs. Enfin, la structure annalistique de sa chronique l'autorise à des discontinuités et à des incohérences d'écriture. On peut se demander quand même si sous cet anonymat Théophane n'a pas exprimé ses idées sociales, politiques et religieuses.

Pour s'en rendre compte il faut savoir comment l'auteur travaillait, ce qu'il prenait de ses sources et ce qu'il rejetait ou remaniait[95]. Čičurov analyse systématiquement les emprunts faits à Procope, Théophylacte Simocattès, Malalas, la *Chronique pascale*. Il montre comment, loin de recopier servilement, Théophane gauchissait ses extraits, soit en remplaçant certains mots, soit en gommant certaines appréciations (copiant les *Guerres* de Procope par exemple, il ne trace pas un portrait positif de Justinien, fait peser tout l'accent sur Bélisaire et donne une appréciation positive de Justin Ier, ce qui l'éloigne de sa source ; l'empereur Maurice est vivement critiqué, alors que les événements de son règne sont décrits d'après Théophylacte Simocattès, qui fut son panégyriste, etc.). Théophane a-t-il eu accès aux sources originales ou les a-t-il consultées dans d'autres compilations ? On peut supposer qu'il a connu les divers historiens de l'Église grâce à la compilation qu'en a faite Théodore Anagnostès. Mais on ne connaît aucune compilation réunissant les autres auteurs dont Théophane s'est servi. La répétition de la méthode de transmission de ces textes, celle des erreurs commises (télescopage ou condensation d'informations différentes, mise en vedette des détails au détriment du sens des événements[96]), militeraient en faveur d'un accès direct aux sources.

Enfin, malgré son effacement d'auteur, Théophane est un idéologue qui a exprimé dans sa chronique l'image qu'il se faisait du pouvoir impérial. Čičurov montre que ce n'est que dans la *Chronique* de Théophane qu'est définitivement mis en forme le portrait hagiographique de Constantin Ier, figure paradigmatique de l'empereur « orthodoxe », opposée à l'utilisation qu'en ont faite les empereurs iconoclastes (qui ont vu en Constantin la réunion des vertus de l'empereur et de l'évêque). Chez Théophane, l'empereur idéal

94. C. Mango, The availability of books in the byzantine empire, A.D. 750-850, *Byzantine books and bookmen*, Washington, Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies, 1975, p. 36.

95. I. S. Čičurov, *op. cit.*, p. 42-53; on s'adressera aussi à l'article intéressant que Ja. N. Ljubarskij a consacré à ce sujet : Feofan ispovednik i istočniki ego *Hronografii*, k voprosu o metodah ih osvoenija (Théophane le Confesseur et les sources de sa *Chronographie* : les méthodes d'appropriation), *VV*, 45, 1984, p. 72-87.

96. On trouvera, aux p. 75-79, de l'article de Ljubarskij, une typologie de ces erreurs.

a perdu sa nature double, c'est-à-dire ses qualités profanes, pour n'être plus qu'au service des vertus chrétiennes[97]. À l'opposé de Constantin se dresse le portrait entièrement négatif de Phocas, incarnation du mal. Entre ces deux pôles, Théophane mène une critique systématique des empereurs, posant de façon hardie le problème des limites du pouvoir impérial dans la sphère ecclésiastique et politique[98].

Terminée en 813, à la veille du second iconoclasme et du règne de Léon V, la *Chronique* s'adresse probablement aux milieux officiels, et peut-être à l'empereur lui-même à qui elle doit démontrer l'erreur des souverains iconoclastes. Elle représente, de ce point de vue, un manifeste d'opposition, résultant d'une construction parfaitement cohérente. On regrettera que Čičurov n'ait pas, dans son travail, abordé le problème de la structure chronologique[99] de l'œuvre de Théophane, structure qui l'éloigne de son maître. L'œuvre de Georges Syncelle est construite, comme on le sait, de façon thématique et la distribution du matériel historique dans un cadre annalistique supposait une réélaboration complète. Comme le remarque Ja. N. Ljubarskij[100], Théophane est un homme de système ; il ne s'intéresse pas, comme le fait Georges Syncelle, aux différentes versions d'un événement, aux divergences des opinions et à leur critique. Il cherche, au contraire, à donner des faits une version unique, la seule possible selon lui. Sa conception de l'histoire est typiquement médiévale et, de ce point de vue, il inaugure un genre, nouveau à Byzance, celui des chroniques monastiques auxquelles il a donné leur forme.

Outre des études de détail, consacrées à Léon le Diacre[101], à l'encyclopédie de Constantin Porphyrogénète[102], à l'épistolographie[103], la littérature byzantine du Xe au XVe s. a fait l'objet d'un recueil d'articles de L. A. Frejberg, dont les études intéressent les auteurs byzantins du IXe au XIIIe s., et de T. V. Popova, spécialiste de la période tardive. Il s'agit d'un ouvrage de bonne vulgarisation, replaçant les auteurs dans leur contexte social et politique et donnant une description des œuvres[104]. T. V. Popova a, par ailleurs, publié un ouvrage sur la littérature populaire[105] dans lequel elle s'attache à montrer l'influence des peuples non-grecs, soumis à l'Empire, sur les traditions épique

97. On retiendra la comparaison intéressante que fait Čičurov entre le vocabulaire employé par Théophane pour exprimer les vertus de son modèle, et la titulature des empereurs dans les documents officiels, voir p. 77 s., voir aussi chapitre V, p. 77-116.

98. Chapitre VI, p. 117-134.

99. Čičurov signale l'importance du découpage annalistique du texte dans sa réponse à C. Mango (*VV*, 42, 1981, p. 17); mais une étude de la chronologie pourrait donner des clés à l'interprétation; ainsi l'intérêt porté aux Arabes s'explique-t-il certes par les événements contemporains, mais aussi peut-être par le fait que les « règnes » arabes remplacent dans la chronologie de Théophane les règnes égyptiens et perses des chronologies plus anciennes.

100. Ja. N. Ljubarskij, article cité, p. 86.

101. S. A. Ivanov, Polemičeskaja napravlennost' *Istorii* L'va D'jakona (L'orientation polémique de l'*Histoire* de Léon le Diacre), *VV*, 43, 1982, p. 74-80.

102. B. A. Semenovker, Enciklopedija Konstantina Bagrjanorodnogo, bibliografičeskij apparat i problemy attribucii (L'encyclopédie de Constantin Porphyrogénète, l'apparat bibliographique et les problèmes de l'attribution des livres), *VV*, 45, 1984, p. 242-246.

103. V. A. Smetanin, Epistolologija pozdnej Vizantii. *Proelevsis*, konkretno-istoričeskaja čast' (Étude de l'épistolographie byzantine tardive. *Proéleusis*, étude historique et descriptive), *ADSV*, 15, 1978, p. 60-82; Novoe v razvitie predstavlenija ob epistolografii (Du nouveau dans la conception de l'épistolographie), *ADSV*, 1980, p. 5-13; l'auteur s'attache surtout à mettre en évidence les marques formelles qui distinguent les lettres d'un document ou d'un acte officiel.

104. L. A. Frejberg, T. V. Popova, *Vizantijskaja literatura epohi rascveta, X-XV vv. (La littérature byzantine à son apogée, Xe-XVe s.)*, Moscou 1978.

105. T. V. Popova, *Vizantijskaja narodnaja literatura, istorija žanrovyh form eposa i romana (La littérature populaire byzantine, histoire du genre de l'épopée et du roman)*, Moscou 1985.

et romanesque. Elle s'arrête longuement à l'étude des sources de l'épopée de Digénis Akritas, puis à l'analyse du roman en grec vulgaire. Son étude de la figure du héros, de la composition des œuvres romanesques la rapproche des travaux de A. D. Aleksidze[106]. Elle développe, enfin, des idées intéressantes sur le lien « génétique » qui unit, selon elle, le roman à l'épopée.

Le roman byzantin a encore inspiré S. V. Poljakova qui s'est intéressée à l'œuvre d'Eumathios Makrembolitès, *Hysminia et Hysminias*[107]. L'auteur entend rendre justice à ce roman qui, bien qu'écrit en prose classique, a longtemps fait l'objet d'une appréciation négative des historiens de la littérature. Elle s'arrête à l'influence que cette œuvre a exercée sur le roman allégorique, notamment sur le *Roman de la rose* de Guillaume de Lorris. Elle donne une analyse très détaillée du texte, de sa composition, de ses sources, et cherche à en dégager les principes esthétiques.

Pour l'époque tardive, plusieurs études ont été consacrées par M. A. Poljakovskaja à la pensée sociale et politique[108]. Ces travaux sont, pour la plupart, fondés sur la correspondance de Démétrius Cydonès, sur le *Traité contre l'usure* de Nicolas Cabasilas et sur l'œuvre d'Alexis Makrembolitès. Poljakovskaja rend compte des opinions, très traditionnelles, de ces auteurs sur les divisions sociales et le rôle de la propriété, de l'argent et du travail[109]. On trouvera plus d'intérêt à son étude des tendances latinophiles de Cydonès et de son attitude critique vis-à-vis de la politique extérieure de l'Empire[110]. Les tensions religieuses qui illustrèrent les règnes de Michel VIII et d'Andronic II Paléologue ont été abordées par N. P. Barabanov. L'auteur s'intéresse aux tentatives de réforme du monachisme entreprises par le patriarche Athanase Ier, dont la politique tendait à la fois à étendre le contrôle de l'Église sur les monastères, notamment sur les monastères athonites, et à rendre l'institution ecclésiastique plus indépendante du pouvoir[111]. L'auteur examine l'épisode de la révolte de Jean Drimys d'après la lettre adressée à Andronic II par Athanase, en 1305-1306. Il pense que ce mouvement avait des

106. Signalons la publication en russe du livre consacré par A. D. ALEKSIDZE au roman de chevalerie grec (publié en géorgien en 1976), sous le titre de : *Mir grečeskogo rycarskogo romana XIII-XIV vv.*, Tbilisi 1979; l'auteur s'attache particulièrement à l'étude du roman de *Callimaque et Chrysorrhoé.*

107. S. V. POLJAKOVA, *Iz istorii vizantijskogo romana, opyt interpretacii « Povesti ob Ismine i Isminii » Evmafija Makremvolita (Pour l'histoire du roman byzantin, essai d'interprétation du roman d'« Hysminia et Hysminias » d'Eumathios Makrembolitès)*, Moscou 1979.

108. M. A. POLJAKOVSKAJA, *Obščestvenno-političeskaja mysl' Vizantii 40-60 gg. XIV v. (La pensée sociale et politique de Byzance dans les années 40 à 60 du XIVe s.)*, Sverdlovsk 1981.

109. On pourra lire l'essentiel des réflexions de POLJAKOVSKAJA dans : Etičeskie problemy *Slova protiv rostovščikov* Nikolaka Kavasily (Les problèmes éthiques du *Discours contre les usuriers* de Nicolas Cabasilas), *ADSV*, 14, 1977, p. 77-84; Ponimanie social'nyh problem vizantijskimi avtorami serediny XIV v. (La compréhension des problèmes sociaux chez les auteurs byzantins du milieu du XIVe s.), *VV*, 40, 1979, p. 9-21.

110. M. A. POLJAKOVSKAJA, Dmitrij Kidonis i Ioann Kantakuzin, k voprosu o političeskoj koncepcii serediny XIV v. (Démétrius Cydonès et Jean Cantacuzène, à propos des conceptions politiques du milieu du XIVe s.), *VV*, 41, 1980, p. 173-182; Ponimanie patriotizma Dmitriem Kidonisom (L'idée du patriotisme chez Démétrius Cydonès), *ADSV*, 1980, p. 45-52. Un court article sur la pensée sociale de Sphrantzès a été publié par E. D. DŽAGACPANJAN, Mirovozzrenie vizantijskogo istorika XV v., Georgija Sfrandzy (Les idées sur le monde de l'historien byzantin du XVe s. Georges Sphrantzès), *Kavkaz i Vizantija*, 3, 1982, p. 45-63.

111. N. D. BARABANOV, Konstantinopol'skij patriarh Afanasij I o nedugah vizantijskogo obščestva na rubeže XIII-XIV vv. (Le patriarche de Constantinople Athanase Ier, à propos des vices de la société byzantine à la frontière du XIIIe et du XIVe s.), *ADSV*, 15, 1978, p. 52-59; Iz istorii svjazej Konstantinopolja i Afona v načale XIV v. (Pour l'histoire des relations de Constantinople avec l'Athos au début du XIVe s.), *ibid.*, p. 115-126.

racines religieuses et s'opposait, avec une forte participation du clergé et des moines, à la politique de l'Église officielle[112].

VI. — Byzance et l'étranger.

Byzance et les Slaves.

La slavistique[113] continue à occuper une place très importante dans les études soviétiques. Il serait trop long de rendre compte ici de tous les ouvrages dernièrement parus. Beaucoup d'entre eux n'intéressent qu'indirectement l'histoire byzantine, nous n'indiquerons donc que quelques tendances. Un très grand intérêt est accordé à l'ethnogenèse : quelle fut la première patrie des Slaves ? à quelle époque se constitue leur unité? comment suivre leurs migrations en l'absence d'un matériel archéologique qui leur soit à coup sûr attribuable ? V. V. Sedov cherche à répondre à ces questions dans une série de mises au point très prudentes[114]. En s'appuyant sur le matériel archéologique[115], mais surtout sur les toponymes et les hydronymes les plus anciens, il pense que les Slaves séjournèrent d'abord dans le bassin oriental de la Vistule, puis descendirent vers les Carpathes et l'Europe orientale. Une autre tendance est illustrée par le linguiste O. N. Trubačev qui conteste l'hypothèse d'une proximité très ancienne entre Baltes et Slaves, et qui, comme B. A. Rybakov et bien d'autres, ressuscitant la vieille théorie de

112. N. D. Barabanov, O haraktere vystuplenija Ioanna Drimija v načale XIV v. (Le caractère de la révolte de Jean Drimys au début du xiv[e] s.), *ADSV*, 1980, p. 53-60, l'auteur conteste l'hypothèse de I. Ševčenko selon laquelle le mouvement aurait eu pour but la restauration de la famille des Laskaris.

113. *Metodologičeskie problemy istorii slavistiki (Problèmes méthodologiques de l'histoire de la slavistique)*, Moscou 1978. On trouvera dans ce recueil plusieurs articles de byzantinistes concernant les études slaves et balkaniques.

114. V. V. Sedov, *Proishoždenie i rannjaja istorija Slavjan (Origine et prime histoire des Slaves)*, Moscou 1979; Anty (Les Antes), *Problemy sovetskoj arheologii (Problèmes d'archéologie soviétique)*, 1978, p. 164-173; Etnogeografija vostočnoj Evropy serediny I tysjačiletija n.e. po dannym arheologii i Iordana (Ethnogéographie de l'Europe orientale au milieu du premier millénaire de n. è. d'après les données archéologiques et d'après Jordanès), *Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'e*, p. 9-15; Isčeznuvsie narody, Anty (Peuples disparus : les Antes), *Priroda*, 6, 1978, p. 102-109; Vostočnye slavjane v VI-XIII vv. (Les Slaves orientaux du vi[e] au xiii[e] s.), *Arheologija SSSR (Archéologie de l'URSS)*, Moscou 1982, ce dernier ouvrage est surtout consacré aux tribus slaves du territoire de la Russie. I. A. Rafalovič, Slavjane VI-IX vv. v Dneprovsko-Karpatskih zemljah v osveščenii zarubežnoj istoriografii (Les Slaves du vi[e] au ix[e] s. dans la région carpathique du Dnepr, dans l'historiographie étrangère), *Slavjano-moldavskie svjazi i rannie etapy etničeskoj istorii Slavjan (Les relations slavo-moldaves et les premières étapes de l'histoire ethnique des Slaves)*, Kišinev 1983, p. 31-49.

115. On pourra avoir quelque idée des découvertes archéologiques en consultant : L. D. Podol, *Problemy slavjanskogo etnogeneza po dannym arheologičeskih istočnikov (Les problèmes de l'ethnogenèse des Slaves d'après les sources archéologiques)*, Minsk 1982; voir aussi : Je. A. Gorjunov, M. M. Kazanskij, K izučeniju rannesrednevekovyh drevnostej nižnego Podunav'ja VI-VII vv. (Pour l'étude des antiquités médiévales de la haute époque, vi[e]-vii[e] s., sur le cours inférieur du Danube), *Slavjane na Dnestre i Dunae (Les Slaves sur le Dnestr et sur le Danube)*, Kiev 1983, p. 191-205 ; G. F. Korzuhina, Predmety ubora s vyemčatymi emal'jami V-pervoj poloviny VI v. n.e. (Les ornements à émaux cloisonnés du v[e] et de la première moitié du vi[e] s., sur le Moyen Dnepr), *Arheologija SSSR*, Leningrad 1978; V. A. Timoščuk, Slavjanskie poselenija VI-VII vv. v severnoj Bukoviny (Les sites slaves du vi[e]-vii[e] s. en Bukovine du Nord), *Drevnjaja Rus' i Slavjane (La Russie ancienne et les Slaves)*, Moscou 1978, p. 186-191; L. P. Mihajlina, V. A. Timoščuk, Slavjanskie pamjatniki bassejna verhnego Pruta VIII-X vv. (Les monuments slaves du bassin du Prut supérieur, du viii[e] au x[e] s.), *Slavjane na Dnestre i Dunae*, p. 205-219; A. N. Moskalenko, *Slavjane na Donu, Borščevskaja kul'tura (Les Slaves sur le Don, la civilisation de Borščev)*, Voronež 1981.

l'origine danubienne, voit dans l'ancienne Scythie d'Hérodote le premier habitat des Slaves[116].

La civilisation commune des Slaves[117], la formation des nationalités[118], les structures sociales et le paganisme[119], ont fait l'objet de nombreuses études. En ce qui concerne les relations avec Byzance, on retiendra, outre les articles dans lesquels M. V. Bibikov s'attache à l'analyse des ethnonymes byzantins désignant les Slaves[120], les travaux consacrés à la mission de Cyrille et Méthode[121], et surtout les études littéraires et lexicologiques ayant pour base les traductions slaves des textes grecs[122].

116. O. N. Trubačev, Jazykoznanie i etnogenez Slavjan. Drevnie Slavjane po dannym etimologii i onomastiki (La linguistique et l'ethnogénèse des Slaves; les Slaves anciens d'après les données de l'étymologie et de l'onomastique), *VJA.*, 4, 1982, p. 10-26; 5, 1982, p. 3-17; 2, 1984, p. 15-30; 3, 1984, p. 18-29; A. V. Desnickaja, O rannih balkano-vostočnoslavjanskih leksičeskih svjasjah (Des liens lexicaux anciens des langues slaves orientales et balkaniques), *VJa.*, 2, 1978, p. 42-51; O. N. Trubačev, « Staraja Skifija » Gerodota (IV, 99) i Slavjane. Lingvističeskij aspekt (« L'ancienne Scythie » d'Hérodote, IV, 99, et les Slaves; le point de vue linguistique), *VJa.*, 4, 1979, p. 29-45; B. A. Rybakov, *Gerodotova Skifija. Istoriko-geografičeskij analiz (La Scythie d'Hérodote, analyse historique et géographique)*, Moscou 1979; *Etnogenez, rannjaja etničeskaja istorija i kultura Slavjan (Ethnogenèse, prime histoire ethnique et civilisation des Slaves)*, Moscou 1985; parmi les brèves communications des jeunes slavisants réunies dans ce recueil, on trouvera plusieurs exposés reprenant les thèses de Rybakov, par exemple celui de M. P. Sivolap et N. A. Čmykov, K rekonstrukcii drevnejšego perioda slavjanstva (Pour une reconstitution de la période slave la plus ancienne), p. 5-8, qui situeraient volontiers la première patrie des Slaves en Russie méridionale.

117. *Istorija, kul'tura, etnografija i fol'klor slavjanskih narodov, VIII meždunarodnyj s'ezd slavistov (Histoire, civilisation, ethnographie et folklore des peuples slaves, VIII*e *congrès international des slavistes)*, Moscou 1978; *IX meždunarodnyj s'ezd slavistov (IX*e *Congrès international des slavistes)*, Moscou 1983 : ces deux recueils rassemblent les contributions des auteurs soviétiques préparées en vue des deux derniers congrès.

118. *Formirovanie rannefeodal'nyh slavjanskih narodnostej (La formation des nations slaves à la haute époque féodale)*, Moscou 1981; *Razvitije etničeskogo samosoznanija slavjanskih narodov v epohu rannego srednevekov'ja (Le développement de la conscience ethnique des peuples slaves à la haute époque médiévale)*; Moscou 1982.

119. V. V. Mavrodin, I. Ja. Frojanov, Ob obščestvennom stroe vostočnyh Slavjan VIII-IX vv. v svete arheologičeskih dannyh (La structure sociale des Slaves orientaux aux viiie et ixe s., d'après les données de l'archéologie), *PA*, 2, 1978, p. 125-132; B. A. Rybakov, *Jazyčestvo drevnih Slavjan (Le paganisme des anciens Slaves)*, Moscou 1981; G. Ju. Ivakin, Svjaščennyj dub jazyčeskih Slavjan (Le chêne sacré des Slaves païens), *SE*, 2, 1979, p. 106-115.

120. M. V. Bibikov, K izučeniju vizantijskoj etnonimiki (Pour l'étude des ethnonymes byzantins), *VO*, 1982, p. 148-159; Arhaizacija v vizantijskoj etnonimiki (Les archaïsmes des ethnonymes byzantins), *Etnogenez narodov Balkan i Severnogo Pričernomor'ja (Ethnogenèse des peuples des Balkans et du Nord de la mer Noire)*, Moscou 1984, p. 30-36.

121. B. B. Zašterova, Kirillo-mefodievskaja missija i stanovlenie Velikomoravskogo gosudarstva (La mission de Cyrille et de Méthode et la formation du royaume de Grande Moravie), *VV*, 38, 1978, p. 9-11; S. B. Bernštejn, *Konstantin filosof i Mefodij (Constantin le Philosophe et Méthode)*, Moscou 1984; *Skazanija o načale slavjanskoj pis'mennosti (Les récits concernant les débuts de l'écriture slave)*, Moscou 1981, ouvrage édité en collaboration par Z. V. Udal'cova, V. D. Koroljuk, A. I. Rogov *et alii*, où l'on trouvera l'édition des versions vieux-russe et les commentaires de la *Vie* de Constantin, de la *Vie* de Méthode et du *Traité* du moine Chrabr sur les lettres slaves; B. N. Florja, Skazanie o preloženii knig na slavjanskij jazyk (Le récit de la traduction des livres saints en langue slave), *Byz. Slav.*, 46, 1985, p. 121-130; A. A. Alekseev, Proekt tekstologičeskogo issledovanija kirillo-mefodievskogo perevoda Evangelija (Projet d'une étude textologique de la traduction cyrillo-méthodienne de l'Évangile), *SS*, I, 1985, p. 82-94; Principy istoriko-filologičeskogo izučenija literaturnogo nasledija Kirilla i Mefodija (Principes de l'étude historique et philologique de l'héritage littéraire de Cyrille et de Méthode), *SS*, 2, 1984, p. 94-106; E. M. Vereščagin, Povtor kak poetičeskij priem v perevodah Mefodija (La répétition comme tournure poétique dans les traductions de Méthode), *Byz. Slav.*, 46, 1985, p. 50-60.

122. E. M. Vereščagin, *K izučeniju semantiki leksičeskogo fonda drevneslavjanskogo jazyka.*

Balkans, Dalmatie, Bulgarie.

L'intérêt porté aux Balkans dans la littérature soviétique se situe dans le prolongement des problèmes d'ethnogenèse. Le peuplement des Balkans a donné lieu à plusieurs ouvrages[123] d'un « slavo-centrisme » assez appuyé, sauf en ce qui concerne les « Valaques »,

Doklad na VIII meždunarodnyj s'ezd slavistov (Pour l'étude de la sémantique du fond lexicologique du vieux-slave. Rapport pour le VIIIe Congrès international des slavistes), Moscou 1978; M. F. MURJANOV, Vremja, ponjatie i slovo (Le temps, notion et mot), *VJa.*, 2, 1978, p. 52-66; K interpretacii staroslavjanskih cvetooboznačenij (Pour l'interprétation des termes désignant les couleurs en vieux-slave), *VJa.*, 5, 1978, p. 91-109; I. DARCŽEVSKA, Starinnye slavjanskie azbuki i bukvari. K voprosu o edinoj istorii drevneslavjanskogo literaturnogo jazyka v areale « greko-slavjanskogo mira » (Les alphabets et abécédaires slaves anciens. Pour une histoire unique du vieux-slave littéraire dans l'aire du « monde gréco-slave »), *SS*, 4, 1979, p. 56-66; N. A. NEČUNAEVA, K leksičeskoj variativnosti v drevneslavjanskih perevodah : lest' (À propos des variations du lexique des traductions en vieux-slave : le mot tromperie), *SS*, 2, 1979, p. 94-100; G. M. PROHOROV, Sočinenija Dionisija Areopagita v slavjanskoj rukopisnoj tradicii, kodikologičeskie nabljudenija (Les œuvres de Denys l'Aréopagite dans la tradition manuscrite slave, observations codicologiques), *Russkaja i armjanskaja srednevekovye literatury*, Leningrad 1982, p. 80-94; E. M. VEREŠČAGIN, U istokov slavjanskoj filosofskoj terminologii : mentalizacija kak priem terminotvorčestva (Aux sources de la terminologie philosophique slave : l'appropriation mentale comme procédé de création des vocables), *VJa.*, 6, 1982, p. 105-114; M. I. ČERNYŠEVA, K harakteristike slavjanskogo perevoda *Hroniki* Ioanna Malaly, rol' inojazyčnyh vkraplenij (Les caractéristiques de la traduction slave de la *Chronique* de Jean Malalas, l'insertion de mots étrangers), *VV*, 44, 1983, p. 221-226; M. A. MOMINA, Grečeskie raznočtenija v slavjanskih gimnografičeskih tekstah (Les variantes grecques dans les textes hymnographiques slaves), *VV*, 44, 1983, p. 126-134; D. S. IŠČENKO, Hilandarskij spisok slavjanskogo perevoda poučenij Feodora Studita (Le manuscrit de Chilandar de la traduction slave des catéchèses de Théodore Studite), *SS*, 6, 1984, p. 84-87; Oglasitel'nye poučenija Feodora Studita v Vizantii i u Slavjan (Les enseignements catéchètiques de Théodore Studite à Byzance et chez les Slaves), *VV*, 40, 1979, p. 157-171; V. A. SMETANIN, Konstantinopol' kak centr slavjano-vizantijskogo epistoljarnogo obščenija v pervoj polovine XV v. (Constantinople, centre des échanges épistolaires slavo-byzantins dans la première moitié du XVe s.), *Obščestvo i gosudarstvo na Balkanah v srednie veka (Société et État dans les Balkans au Moyen Âge)*, Kalinin 1980, p. 44-65; signalons enfin la réimpression photomécanique du manuel de paléographie slave de E. F. KARSKIJ, *Slavjanskaja kirillovskaja paleografija (La paléographie slave cyrillique)*, Leningrad 1928 (Moscou 1979).

123. *Antičnaja balkanistika: Karpato-balkanskij region v diahronii (Études balkaniques anciennes: aperçu diachronique de la région des Carpathes)*, Moscou 1984; *Etnogenez narodov Balkan i severnogo Pričernomor'ja: lingvistika, istorija, arheologija (Ethnogenèse des peuples balkaniques et du littoral du Nord de la Mer Noire : Linguistique, histoire, archéologie)*, Moscou 1984; G. G. LITAVRIN, Narody balkanskogo poluostrova v sostave vizantijskoj imperii XI-XII vv. (Les peuples de la péninsule balkanique à l'intérieur de l'Empire byzantin XIe-XIIe s.), *Formirovanie narodnosti slavjanskih narodov i ih samosoznanija (La formation des nationalités et de la conscience nationale des peuples slaves)*, Moscou 1981, p. 170-185; M. Ju. BRAJČEVSKIJ, Slavjane v Podunav'e i na Balkanah v VI-VIII vv. po dannym pis'mennyh istočnikov (Les Slaves sur le cours du Danube et dans les Balkans du VIe au VIIIe s. d'après les sources écrites), *Slavjane na Dnestre i Dunae*, p. 220-247; V. P. ŠUŠARIN, Svidetel'stva pis'mennyh pamjatnikov korolevstva Vengrii ob etničeskom sostave naselenija vostočnogo Prikarpatija pervoj poloviny XIII v. (Le témoignage des sources écrites du royaume de Hongrie sur la composition ethnique de la région orientale des Carpathes dans la première moitié du XIIIe s.), *Istorija SSSR (Histoire de l'URSS)*, 2, 1978, p. 39-43; R. A. GUZEJNOV, Sirijskie istočniki po istorii jugo-vostočnoj Evropy IV-XIV vv. (Les sources syriennes de l'histoire de l'Europe sud-orientale du IVe au XIVe s.), *BI*, 7, 1982, p. 7-14; A. G. BANDROVSKIJ, Etničeskaja situacija karpatskogo regiona v period istoričeskih kontaktov s rimskoj imperiej (I-III v.) (La situation ethnique de la région des Carpathes à l'époque de ses contacts historiques avec l'Empire romain, Ier-IIIe s.), *VMU*, 2, 1985, p. 77-88; E. P. NAUMOV, Etničeskie predstavlenija na Balkanah v epohu rannego srednevekov'ja, po materialam *Letopisi* popa Dukljanina (Les représentations ethnographiques dans les Balkans au Haut-Moyen Âge d'après les données de la *Chronique* du Prêtre de Dioclée), *SE*, I, 1985, p. 25-35; I. O. KN'AZ'SKIJ, Pism'ennye istočniki o kočev-

dont l'origine romane est généralement admise[124]. La civilisation, la société, les villes, les relations avec l'Empire turc ont fait l'objet de nombreux articles, souvent réunis en recueils[125]. Plusieurs études ont été consacrées aux sources de l'histoire dalmate, aux particularités des villes, au régime agraire, à la conquête de la Dalmatie par les Turcs[126].

nikah v dnestrovsko-karpatskih zemljah XI-XII vv. (Les témoignages des sources écrites sur les nomades de la région du Dnestr et des Carpathes au XIe et au XIIe s.), *Problemy istočnikovedenija istorii Moldavii perioda feodalizma i kapitalizma (Problèmes de l'étude des sources de l'histoire de la Moldavie à l'époque féodale et capitaliste)*, Kišinev 1983, p. 5-23; G. F. ČEBOTARENKO, K voprosu ob etničeskoj prinadležnosti balkano-dunajskoj kul'tury v južnoj časti prutsko-dnestrovskogo meždureč'ja (Le problème de l'attribution de la culture balkano-danubienne de la région orientale des bassins du Prut et du Dnestr), *Etničeskaja istorija vostočnyh romancev (Histoire ethnique des peuples romans orientaux)*, Moscou 1979, p. 86-105.

124. V. D. KOROLJUK, Termin « Vološskaja zemlja » v rannesrednevekovyh pis'mennyh istočnikah (Le terme de « terre des Volohi » dans les sources écrites du Haut-Moyen Âge) *Etničeskaja istorija vostočnyh romancev*, p. 5-17), l'auteur s'attache au commentaire d'une information donnée, sous l'année 898, par la *Chronique de Kiev*, selon laquelle les « Volohi » ou Valaques qui vivaient non loin des Slaves, au pied des Carpathes, auraient été chassés de Transylvanie en Moldavie par l'avance des Hongrois; V. V. IVANOV, V. N. TOPOROV, K voprosu o proishoždenii etnonima « Valahi » (À propos de l'origine du nom des Valaques), *op. cit.*, p. 61-85; E. P. NAUMOV, K voprosu o značenii termina « Vlahija » v hronike tak nazyvaemogo Ansberta (La signification du terme « Valachie » dans la chronique dite d'Ansbert), *op. cit.*, p. 191-203; K. MEČEV, Osvoboditel'naja bor'ba bolgarskogo naroda v konce XII-načale XIII v., k voprosu o soderžanii termina « Vlahi » (La lutte du peuple bulgare pour sa libération de la fin du XIIe au début du XIIIe s., à propos de la signification du terme « Valaques »), *SS*, 2, 1979, p. 35-47.

125. *Hozjajstvo i obščestvo na Balkanah v srednie veka (Économie et société dans les Balkans au Moyen Âge)*, Kalinin 1978 et 1982; *Obščestvennoe soznanie na Balkanah v srednie veka (La conscience sociale dans les Balkans au Moyen Âge)*, Kalinin 1982; M. M. FREJDENBERG, Balkanskie goroda XV-XVI vv., opyt tipologičeskoj harakteristiki (Les villes balkaniques du XVe et du XVIe s., essai de description typologique), *Srednevekovoj gorod (La ville au Moyen Âge)*, 6, 1981, p. 74-79; E. P. NAUMOV, Balkanskoe krest'janstvo v feodal'noj sisteme XIII-XV vv., k voprosu ob evoljucii krest'janskih kategorij i povinnostej v južnoslavjanskih stranah i v severnoj Albanii (La paysannerie des Balkans et le système féodal du XIIIe au XVe s., à propos de l'évolution des catégories et des redevances paysannes dans les pays slaves du Sud et en Albanie septentrionale), *BI*, 7, 1982, p. 14-29; *Osmanskaja Imperija i strany central'noj, vostočnoj i jugo-vostočnoj Evropy v XV-XVI vv. Glavnye tendencii političeskih vzaimootnošenij (L'empire ottoman et les pays de l'Europe centrale, orientale et sud-orientale aux XVe et XVIe s., principales tendances des relations politiques)*, Moscou 1984.

126. O. A. AKIMOVA, A. E. MOSKALENKO, Izučenie hroniki Fomy Splitskogo v jugoslavskoj i russkoj istoriografii (L'étude de la Chronique de Thomas de Split dans l'historiographie yougoslave et russe), *VIS*, 6, 1980, p. 41-50; O. A. AKIMOVA, K harakteristike idejno-političeskih i istoričeskih vozzrenij Fomy Splitskogo (Pour une définition de l'idéologie politique et des conceptions historiques de Thomas de Split), *SS*, 3, 1983, p. 66-78; M. M. FREJDENBERG, Problemy rannej istorii Dubrovnika v novejšej jugoslavskoj istoriografii (Les problèmes de la prime histoire de Dubrovnik dans l'historiographie yougoslave la plus récente), *SS*, 2, 1979, p. 48-54; Monastyr' v strukture srednevekovogo dalmatinskogo goroda (Le monastère dans la structure de la ville dalmate médiévale), *Obščestvo i gosudarstvo na Balkanah v srednie veka*, p. 65-97; Srednevekovye goroda Dalmatii : istoričeskie sud'by, (Les villes médiévales de Dalmatie : destinées historiques), *VI*, 10, 1982, p. 95-107; I. G. VOROB'EVA, M. M. FREJDENBERG, Novye publikacii po istorii dalmatinskogo goroda (Nouvelles publications sur l'histoire de la ville dalmate), *SS*, 6, 1982, p. 115-117; N. P. MANANČIKOVA, K voprosu o vzaimootnošenii goroda i ego sel'skoj okrugi v srednie veka (po materialam Dubrovnika XIV-načala XV vv.) (Les relations de la ville avec sa zone rurale au Moyen Âge, d'après les matériaux de Dubrovnik du XIVe au début du XVe s.), *VIS*, 6, 1980, p. 5-24; V. V. ZAHAROV, K voprosu o kommunal'nom (gosudarstvennom) zemlevladenii v sisteme agrarnogo stroja Dalmacii XIII-XV vv. (Le problème de la propriété foncière communale (de l'État) dans la structure du régime agraire dalmate du XIIIe au XVe s.), *VIS*, 1982, p. 107-115; M. M. FREJDENBERG, *Dubrovnik i osmanskaja imperiaja (Dubrovnik et l'Empire*

Nous ne pouvons donner ici qu'un très bref aperçu des travaux consacrés à l'histoire bulgare. Plus qu'aux ouvrages généraux[127], on trouvera de l'intérêt aux études concernant les relations byzantino-bulgares[128], notamment à celles qui s'attachent au problème du développement des structures féodales à l'époque de l'hégémonie byzantine[129] et aux monuments de la culture bulgare[130].

Byzance et l'Occident.

En dehors des travaux déjà cités de S. P. Karpov sur les relations de Trébizonde avec l'Occident[131], nous ne pouvons signaler que les études intéressantes de N. E. Koposov sur les origines de la byzantinologie en France au XVII[e] s. et sur les raisons pour lesquelles se constitue, à cette époque, une image négative de l'Empire byzantin[132].

ottoman), Moscou 1984; I. G. VOROB'EVA, M. M. FREJDENBERG, O social'nyh peremenah v Dalmacii v XV v. (Les transformations sociales en Dalmatie au XV[e] s.), *Strany sredizemnomor'ja v epohu feodalizma*, p. 66-77.

127. D. ANGELOV, *Obščestvo i obščestvena misl v srednevekovna B''lgarija IX-XIV vv. (Société et courants de pensée en Bulgarie médiévale du IX[e] au XIV[e] s.)*, Sofia 1979; *Istorija i kul'tura Bolgarii. K 1300-letiju obrazovanija Bolgarskogo gosudarstva (Histoire et civilisation de la Bulgarie. Pour le 1300[e] anniversaire de la constitution de l'État bulgare)*, Moscou 1981; G. CANKOVA-PETKOVA, *B''lgarija pri Asenevi (La Bulgarie sous les Asen)*, Sofia 1978 : P. KOLEDAROV, *Političeska geografija na srednevekovnata b''lgarska d''ržava*, I : *ot 681 do 1018. (La géographie politique de l'État bulgare au Moyen Âge, I : de 681 à 1018)*, Sofia 1979; S. I. MURTUZALIEV, Iz istorii bolgarskogo naroda pod osmanskim gospodstvom : Konstantinopol'skaja patriarhija v sisteme osmanskogo upravlenija XV-XVII vv. (Sur l'histoire du peuple bulgare sous la domination des Ottomans : le patriarcat de Constantinople dans le système de gouvernement des Ottomans du XV[e] au XVII[e] s.), *SS*, 3, 1982, p. 35-42.

128. V. D. NIKOLAEV, Značenie dogovora 927 g. v istorii bolgaro-vizantijskih otnošenij (Le rôle du traité de 927 dans l'histoire des relations bulgaro-byzantines), *Problemy istorii antičnosti i srednih vekov (Problèmes de l'histoire de l'Antiquité et du Moyen Âge)*, Moscou 1982, p. 89-105; S. A. IVANOV, Vizantijsko-bolgarskie otnošenija v 966-969 (Les relations byzantino-bulgares de 966 à 969), *VV*, 44, 1981, p. 88-100; V. TAPKOVA-ZAIMOVA, Tjurskie kočevniki, vizantijskaja administracija i mestnoe naselenie na nižnem Dunae, XI-XII vv. (Les nomades turcs, l'administration byzantine et la population locale dans le Bas-Danube aux XI[e] et XII[e] s.), *Vostočnaja Evropa v Drevnosti i Srednevekov'e*, p. 67-73; G. G. LITAVRIN, Novoe issledovanie o vosstanii v Paristrione i obrazovanii vtorogo bolgarskogo carstva (Une nouvelle étude sur le soulèvement du thème de Paristrion et sur la formation du second royaume bulgare), *VV*, 41, 1980, p. 92-112 : critique de l'article de Ph. MALINGOUDIS paru dans *Byzantina*, 10, 1978, p. 49-148; D. I. POLIV'JANNYJ, Političeskoe i social'no-ekonomičeskoe položenie goroda Vidina v XIII-XIV vekah (La situation politique, sociale et économique de la ville de Vidin du XIII[e] au XIV[e] s.), *Problemy istorii antičnosti i srednih vekov*, 1978, p. 107-127.

129. S. N. LIŠEV, Nekotorye voprosy feodal'nyh otnošenij v Bolgarii v X v. i v epohu vizantijskogo gospodstva (Problèmes des relations féodales en Bulgarie au X[e] s. et à l'époque de la domination byzantine), *VV*, 41, 1980, p. 21-45; D. I. POLYV'JANNYJ, Feodal'nye udely vo vtorom bolgarskom carstve (Les propriétés féodales dans le second royaume bulgare), *Problemy istorii antičnosti i srednih vekov*, 1979, p. 109-123; N. K. KONDOV, O nekotoryh terminah bolgarskih i serbskih dokumentov pozdnego srednevekov'ja (À propos de quelques termes employés dans les documents bulgares et serbes de l'époque tardive), *VV*, 40, 1979, p. 22-25.

130. *Stara b''lgarska literatura v sedem toma*, t. I : *Apokrify (La littérature bulgare ancienne en 7 volumes*, t. I : *Les apocryphes)*, édité par D. PETKANOVA, Sofia 1981.

131. Voir p. 510, n. 76 et 77.

132. N. E. KOPOSOV, Vizantinovedenie i absoljutizm vo Francii XVII v., postanovka voprosa (La byzantinologie et l'absolutisme en France au XVII[e] s., position du problème), *VV*, 40, 1979, p. 186-190; Ideologi francuzskogo absoljutizma o vizantijskoj avtokratii (Les idéologues de l'absolutisme français et l'autocratie byzantine), *VV*, 45, 1984, p. 102-120.

Byzance et la Russie.

L'histoire nationale tient toujours une place prépondérante dans les études soviétiques ; pour la haute époque, il est d'ailleurs difficile de faire le partage entre ce qui concerne la seule Russie et ce qui intéresse, de près ou de loin, l'histoire byzantine. Les ouvrages concernant le peuplement s'attachent aux sources arabes, byzantines et scandinaves aussi bien qu'aux textes russes[133] ; le problème varègue, qui traditionnellement touche de près aux relations byzantino-russes, est abordé actuellement de façon beaucoup plus nuancée que par le passé ; les interprétations des traces archéologiques ou textuelles d'une présence scandinave en Russie aux IXe et Xe s. sont souvent divergentes, mais on ne cherche plus à nier ces témoignages[134]. Des travaux intéressants, parce qu'ils donnent un bilan des fouilles entreprises depuis la seconde guerre mondiale, ont été consacrés aux premières villes russes, à leur rôle dans la genèse de l'État, à leur structure sociale et à leur place dans les premiers temps du système féodal[135]. Parmi ces cités, une grande place

133. *Drevnejšie gosudarstva na territorii SSSR: materialy i issledovanija*, 1982 et 1983, Moscou 1984, ces deux recueils réunissent de nombreux articles particulièrement consacrés à l'étude des sources; V. V. MAVRODIN, *Proishoždenie russkogo naroda (L'origine du peuple russe)*, Leningrad 1978; T. M. KALININA, Al-Masudi o rasselenii Russov (Al-Maçudi à propos de l'établissement des Russes), *Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'je*, 1978, p. 16-22; S. H. VAHTRE, T. Ja. ZEIDS, V. T. PAŠUTO, M. A. JUCAŠ, O svode drevnejših istočnikov po istorii narodov Pribaltiki (Pour un recueil des sources les plus anciennes de l'histoire des peuples de la Baltique), *VI*, 8, 1979, p. 151-155; V. A. BULKIN, I. V. DUBOV, G. S. LEBEDEV, *Arheologičeskie pamjatniki drevnej Rusi IX-XI vekov (Les monuments archéologiques de l'ancienne Russie du IXe au XIe s.)*, Leningrad, 1978; B. DOSTAL, Nekotorye obščie problemy arheologii drevnej Rusi i Velikoj Moravii (Quelques problèmes communs de l'archéologie de l'ancienne Russie et de la Grande Moravie), *Drevnjaja Rus' i Slavjane*, p. 83-88; V. N. FLORJA, Formirovanie samosoznanija drevnerusskoj narodnosti (La formation de la conscience nationale de la Russie ancienne), *Razvitie etničeskogo samosoznanija slavjanskih narodov v epohu rannego srednevekov'ja* Moscou 1982, p. 96-120.

134. L. A. GOLUBEVA, V. V. SEDOV, Sovetsko-finljandskij simpozium po arheologii v Helsinki (Le symposium finno-soviétique d'archéologie à Helsinki), *SA*, 4, 1979, p. 310-313; M. A. ALPATOV, Varjažskij vopros v russkoj dorevoljucionnoj istoriografii (Le problème varègue dans l'historiographie russe avant la Révolution), *VI*, 5, 1982, p. 31-45; E. A. MEL'NIKOVA, *Skandinavskie runičeskie nadpisi, teksty, perevod, kommentarij (Les inscriptions runiques scandinaves, textes, traduction et commentaire)*, Moscou 1977 : cette publication comporte 36 inscriptions runiques mentionnant la Grèce ou Byzance; E. A. RYDŽEVSKAJA, *Drevnjaja Rus' i Skandinavija v IX-XIV vv. (La Russie ancienne et la Scandinavie du IXe au XIVe s.)*, Moscou 1978 : cet ouvrage comprend notamment la traduction des textes islandais donnant des informations sur la Russie ancienne et sur Byzance; D. A. AVDUSIN, T. A. PUŠKINA, Gnezdovo v issledovanijah smolenskoj ekspedicii (Gnezdovo dans les recherches de la mission archéologique de Smolensk), *VMU*, 1, 1982, p. 68-80 : cet article donne une bibliographie et un historique des fouilles entreprises depuis le début du siècle; une place importante est réservée à la nécropole de Gnezdovo (près de 3000 tumuli conservés) qui compte un assez grand nombre d'inhumations scandinaves; E. A. MEL'NIKOVA, V. Ja. PETRUHIN, T. A. PUŠKINA, Drevnerusskie vlijanija v kul'ture Skandinavii rannego srednevekov'ja, k postanovke problemy (Les influences russes anciennes sur la culture scandinave de la haute époque médiévale, position du problème), *Istorija SSSR*, 3, 1983, p. 50-65; contrairement à ce que son titre semble indiquer, cet article concerne les objets d'origine scandinave découverts à Suzdal'; T. A. PUŠKINA, Bronzovoj idol iz Černoj Mogily (L'idole de bronze de Černaja Mogila), *VMU*, 3, 1984, p. 86-87 : l'auteur étudie une statuette de bronze découverte en 1872 à Černigov, et représentant le dieu Freir ou le dieu Thor; son origine serait islandaise, du IXe ou Xe s.

135. D. A. AVDUSIN, O Gnezdove i Smolenske (Gnezdovo et Smolensk), *VMU*, 4, 1979, p. 42-49 : l'auteur confronte les informations données par Constantin Porphyrogénète sur les deux villes avec les découvertes archéologiques; A. S. HOROŠEV, Otkrytie Novgoroda (k 50-letiju arheologičeskogo izučenija goroda) (Les découvertes effectuées à Novgorod; pour le 50e anniversaire de l'exploration archéologique de la ville), *VMU*, 5, 1982, p. 22-34; I. V. DUBOV, Arheologičeskoe izučenie gorodov severo-vostočnoj

est accordée à Kiev[136]. On s'arrêtera également aux ouvrages concernant les nomades de la steppe[137].

Les relations politiques de la Russie avec Byzance n'ont donné lieu qu'à un nombre restreint de travaux. Outre quelques articles consacrés aux traités byzantino-russes[138],

Rusi (Étude archéologique des villes de la Russie du Nord-Est), *Gorod i gosudarstvo v drevnih obščestvah*, p. 106-126; I. Ja. FROJANOV, K voprosu o gorodah gosudarstvah v kievskoj Rusi (Pour le problème des villes-états en Russie kiévienne), *ibid.*, p. 126-140; Ju. A. KIZILOV, *Zemli i narody Rossii v XIII-XV vv. (Terres et populations de la Russie du XIIIe au XVe s.)*, Moscou 1984; T. M. KALININA, Obščestvennyj i gosudarstvennyj stroj drevnej Rusi v sravnitel'no-tipologičeskom aspekte (La structure de l'État et de la société en Russie ancienne, essai de typologie comparée) *Istorija SSSR*, 6, 1984, p. 210-211; V. L. JANIN, *Novgorodskaja feodal'naja votčina, istoriko genealogičeskoe issledovanie (le patrimoine féodal à Novgorod, étude historique et généalogique)*, Moscou 1981; M. V. SVERDLOV, *Genezis i struktura feodal'nogo obščestva v drevnej Rusi (Genèse et structure de la société féodale en Russie ancienne)*, Moscou 1983; A. A. GORSKIJ, Družina i genezis feodalizma na Rusi (La « družina » et la naissance du féodalisme en Russie), *VI*, 9, 1984, p. 17-28; S. V. ZAVADSKAJA, O « starcah gradckih » i « starcah ljudskih » v drevnej Rusi (À propos des « anciens de la ville » et des « anciens des campagnes » en Russie ancienne), *Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'je*, p. 101-103; P. M. ALEŠKOVSKIJ, Novgorodskie danniki i vosstanie 1187 g. Pervyj etap proniknovenija Novgorodcev na Russkij Sever (Les collecteurs d'impôts de Novgorod et le soulèvement de 1187; la première étape de la pénétration des Novgorodiens en Russie du Nord), *VMU*, 5, 1981, p. 21-29.

136. *Sovetskaja istoriografija kievskoj Rusi (Historiographie soviétique de la Russie de Kiev)*, Leningrad 1978; *Sovetskoe istočnikovedenie kievskoj Rusi (Les études soviétiques concernant les sources de l'histoire de la Russie de Kiev)*, Leningrad 1979; I. Ja. FROJANOV, *Kievskaja Rus'. Očerki social' no-političeskoj istorii (La Russie de Kiev, essais d'histoire politique et sociale)*, Leningrad 1980; P. P. TOLOCKO, *Kiev i kievskaja zemlja v epohu feodal'noj razdroblennosti XII-XIII vv. (Kiev et la terre de Kiev à l'époque du morcellement féodal, XIIe-XIIIe s.)*, Kiev 1980; *Istorija ukrainskoj SSR v 10 tomah, T. I : Pervobytnoobščinnyj stroj i zaroždenie klassovogo obščestva : Kievskaja Rus' do vtoroj poloviny XIII v. (Histoire de la RSS d'Ukraine en 10 volumes*, t. I : *La structure communautaire primitive et la naissance de la société de classe : La Russie de Kiev jusqu'à la seconde moitié du XIIIe s.)*, Kiev 1981; *Istorija Kieva v dvuh tomah*, I : *Drevnij i srednevekovyj Kiev (Histoire de Kiev en 2 volumes*, I : *Kiev antique et médiéval)*, Kiev 1982; P. P. TOLOČKO, Proishoždenie i rannee razvitie Kieva, k 1500-let ju osnovanija (Origines et développement premier de Kiev, pour le 1500e anniversaire de sa fondation), *Istorija SSSR*, I, 1982, p. 39-49; B. A. RYBAKOV, *Kievskaja Rus' i russkie knjažestva (La Russie kiévienne et les principautés russes)*, Moscou 1982; S. R. KILIEVIČ, *Detinec Kieva IX-pervoj poloviny XIII vv. (Le fort de Kiev du IXe à la première moitié du XIIIe s.)*, Kiev 1982; P. P. TOLOČKO, *Drevnij Kiev (Kiev ancien)*, Kiev 1983; *Kievskaja Rus'. Sbornik statej (La Russie de Kiev, recueil d'articles)* sous la dir. de Ja. D. ISAJEVIČ, Kiev 1983.

137. *Pamjatniki bolgarskogo vremeni v vostočnyh rajonah Tatarii (Les monuments de l'époque bulgare en Tartarie méridionale)*, Moscou 1978 : étude des vestiges des populations ougriennes qui demeurèrent dans ces régions jusqu'au XIVe s.; S. A. PLETNEVA, Han Bonjak i ego vremja (Le Khan Bonjak et son temps), *PA*, 2, 1978, p. 174-180 : à propos des campagnes du Khan Bonjak, nommé Maniak par Anne Comnène, contre Byzance et la Russie à la fin du XIe s. ; A. O. DOBROLJUBSKIJ, Etničeskij sostav kočevogo naselenija severo-zapadnogo Pričernomor'ja v zolotoordynskoe vremja (La composition ethnique de la population nomade du Nord-Ouest de la mer Noire à l'époque de la Horde d'Or), *Pamjatniki rimskogo i srednevekovogo vremeni v severo-zapadnom Pričernomor'e (Monuments de l'époque romaine et médiévale au Nord-Ouest de la mer Noire)*, Kiev 1982, p. 29-39; R. M. MAVRODINA, *Kievskaja Rus' i kočevniki, Pečenegi, Torki, Polovcy (La Russie de Kiev et les nomades, Petchénègues, Torques, Polovtziens)*, Leningrad 1983.

138. A. N. SAHAROV, Russko-vizantijskij dogovor 907 : real'nost' ili vymysel letopisca? (Le traité russo-byzantin de 907, réalité ou invention du chroniqueur?), *VI*, 2, 1978, p. 115-135; V. D. NIKOLAEV, Svidetel'stvo hroniki Psevdo-Simeona o Rusi-Dromitah i pohod Olega na Konstantinopol' v 907 g. (Le témoignage de la chronique du Pseudo-Syméon sur les Rhôs-Dromites et la campagne d'Oleg contre Constantinople en 907), *VV*, 42, 1981, p. 147-153; A. N. SAHAROV, Stranici russkoj diplomatii načala X v. (Quelques pages de diplomatie russe au début du Xe s.), *Vostočnaja Evropa v drevnosti*

à la date de l'ambassade de la princesse Olga à Constantinople et à son baptême[139], aux campagnes de Svjatoslav et à la conversion de la Russie au christianisme sous Vladimir[140], il convient de souligner l'intérêt d'un ouvrage de M. V. Bibikov[141]. Ce travail se présente comme une approche méthodologique et critique des sources byzantines intéressant l'histoire de la Russie et des peuples de la mer Noire[142] aux XIIe et XIIIe s. Dicté par les transformations survenues en Russie au début du XIIe s. (morcellement féodal, fin de la domination des Petchénègues, invasion des Coumans), ce cadre chronologique permet à l'auteur de limiter son investigation aux témoignages des contemporains des événements et de laisser de côté les compilations historiques de Zonaras et de Glycas, de même que les mémoires d'Anne Comnène, qui ne sont utilisés qu'à titre d'appoint. Les principaux auteurs étudiés sont Cinnamos et Choniate, parmi les rhétoriciens : Théodore Prodrome, Michel Italikos, Eustathe de Thessalonique[143] ; enfin Bibikov analyse les informations données par les correspondances et par les documents d'archives

i srednevekov'e, p. 267-281; R. L. HAČATUROV, Normy processual'nogo prava v russko-vizantijskih dogovorah zaključennyh v X v. (Les normes du droit de procédure dans les traités russo-byzantins conclus au xe s.), *Sovetskoe konstitucionnoe zakonodatel'stvo i voprosy gosudarstvennogo upravlenija (La législation constitutionnelle soviétique et les problèmes du pouvoir de l'État)*, Tomsk 1980, p. 98-102; H. ZOVMIANSKI, O proishoždenii russkogo bojarstva (L'origine de la catégorie des boyards en Russie), *Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'e*, p. 93-100; A. N. SAHAROV, Balkanskie pohody Svjatoslava i diplomatija drevnej Rusi (Les campagnes balkaniques de Svjatoslav et la diplomatie de la Russie ancienne), *VI*, 2, 1982, p. 81-107.

139. A. N. SAHAROV, Diplomatija knjagini Ol'gi (La diplomatie de la princesse Olga), *VI*, 10, 1979, p. 25-51; G. G. LITAVRIN, Putešestvie russkoj knjagini Ol'gi v Konstantinopol', problema istočnikov (Le voyage de la princesse Olga à Constantinople, le problème des sources), *VV*, 42, 1981, p. 35-48 : réponse à l'article de J. P. ARRIGNON, Meždunarodnye otnošenija kievskoj Rusi v seredine X v. i kreščenie knjagini Ol'gi (Les relations internationales de la Russie de Kiev au milieu au xe s. et le baptême de la princesse Olga), *VV*, 41, 1980, p. 113-124 : Litavrin conteste la chronologie proposée par l'auteur français et pense, en outre, que la princesse aurait été baptisée à Kiev, non à Constantinople; G. G. LITAVRIN, Sostav posol'stva Ol'gi v Konstantinopole i « dary » imperatora (La composition de l'ambassade d'Olga à Constantinople et les « dons » de l'empereur), *VO*, 1982, p. 71-92.

140. A. N. SAHAROV, Vostočnyj pohod Svjatoslava i *Zapiska grečeskogo toparha* (La campagne orientale de Svjatoslav et la *Notice du toparque des Goths*), *Istorija SSSR*, 3, 1982, p. 86-103; A. W. POPPE, O pričine pohoda Vladimira Svjatoslaviča na Korsun' 988-989 g. (Les causes de la campagne de Vladimir Svjatoslavič contre Chersôn en 988-989), *VMU*, 2, 1978, p. 45-58; A. G. KUZ'MIN, Prinjatie hristianstva na Rusi (La conversion de la Russie au christianisme), *VNA*, 25, 1980, p. 7-35; A. P. NOVOSEL'CEV, K voprosu ob odnom iz drevnejših titulov russkogo knjazja (À propos de l'un des titres les plus anciens du prince russe), *Istorija SSSR*, 4, 1982, p. 150-159 : le titre de « khagan » attribué à Vladimir par le métropolite Hilarion dans son *Sermon sur la foi et la grâce* aurait symbolisé l'indépendance de Kiev par rapport à Byzance; O. M. RAPOV, O date prinjatija hristianstva knjazem Vladimirom i kievljanami (La date de la conversion de Vladimir et des kiéviens au christianisme), *VI*, 6, 1984, p. 34-47.

141. M. V. BIBIKOV, Vizantijskie istočniki po istorii Rusi, narodov severnogo Pričernomor'ja i severnogo Kavkaza, XII-XIII vv. (Les sources byzantines de l'histoire de la Russie, des peuples du Nord de la mer Noire et du Caucase septentrional, XIIe-XIIIe s.), *Drevnejšie gosudarstva na teritorii SSSR*, 1980 (1981), p. 5-151. Compte rendu en anglais par L. HAVLIKOVA, *Byz. Slav.*, 45, 1984, p. 68-71.

142. L'ouvrage de M. V. Bibikov est divisé en cinq parties dont les trois premières intéressent la Russie ancienne; la partie IV, p. 98-133, traite des peuples nomades du littoral septentrional de la mer Noire d'après les informations des sources byzantines; la partie V, p. 134-144, concerne les populations du Caucase.

143. M. V. Bibikov a également donné une présentation de ces auteurs dans : Drevnjaja Rus' i Vizantija v svete maloizvestnyh vizantijskih istočnikov (La Russie ancienne et Byzance à la lumière de sources byzantines peu connues), *Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'e*, p. 296-301.

des monastères, principalement athonites. Après une présentation de ses sources[144], Bibikov s'attache à distinguer ce qui, chez ces auteurs, ressortit à des représentations traditionnelles ou au contraire à l'expérience. Il montre que des auteurs comme Tzétzès, qui se flatte de son ascendance abasge, ou comme Nicétas Choniate, emploient dans leurs écrits des termes caucasiens ou slaves. Choniate parle d'expérience des campagnes entreprises par Byzance contre les nomades avec l'aide des Russes. Bien que les termes de « Russes », « Russie » ou « terre russe » n'apparaissent que rarement, les auteurs byzantins donnent beaucoup de noms de villes russes, dont l'interprétation ne fait pas difficulté, ils connaissent la frontière formée au Sud-Ouest par la Galicie, qu'ils considèrent comme une principauté autonome, opposée à Kiev. Ces connaissances vivantes n'empêchent pas la répétition des descriptions géographiques et ethnographiques héritées de l'Antiquité. Les auteurs byzantins continuent à désigner couramment les Russes sous le le nom de « Tauroscythes ou de Scythes », dénomination qui s'étend aux Bulgares et aux Polovtziens. Bibikov accorde une grande place à l'étude de ces représentations et de ces ethnonymes traditionnels[145] ; dans un chapitre qui doit beaucoup aux travaux de A. P. Každan, il se penche aussi sur ce qu'il appelle « la géographie symbolique » ou métaphorique des auteurs byzantins[146].

Passant au contenu des textes, M. V. Bibikov s'attache à la place donnée par les sources byzantines des XIIe et XIIIe s. aux relations avec la Russie. Il s'élève contre des opinions reçues selon lesquelles la Russie n'aurait été pour Byzance qu'un instrument dirigé contre les peuples de la steppe (Vernadsky, Priselkov), et aurait reconnu, en tant que nation chrétienne alliée, la suprématie byzantine (Obolensky). Il souligne l'autonomie des choix politiques de la Russie, et surtout le rôle de son expansion territoriale. L'essor au XIIe s. des centres urbains, qui suivent souvent des destinées divergentes, joue selon lui un rôle beaucoup plus important dans les relations de la Russie avec les puissances étrangères que l'invasion mongole ou la prise de Constantinople par les croisés. Contrairement à ce que l'on a souvent prétendu, les relations de la Russie avec Byzance sont encore très actives au XIIe s. Elles le sont particulièrement au niveau des liens entretenus avec Constantinople par l'Église russe et sa hiérarchie ; elles le sont aussi au niveau politique comme en témoignent diverses sources documentaires (exil d'Andronic Comnène en Galicie, ambassade de Manuel à Kiev et en Galicie en 1165 ; mention des Russes dans les traités passés avec Gênes en 1169 et 1192 ; alliances matrimoniales)[147]. M. V. Bibikov s'attache enfin au témoignage donné sur les corps de mercenaires russes par les documents athonites. La présentation qu'il fait de ces textes ajoute peu à l'étude classique de V. G. Vasilevskij[148], si ce n'est au niveau de l'interprétation. L'auteur suppose en effet que la disparition de la mention de ces mercenaires dans les chartes monastiques n'implique pas que les troupes russes à Byzance aient été dissoutes ou remplacées. L'omission relevée dans les textes doit être, selon lui, mise au compte d'une transfor-

144. BIBIKOV, *op. cit.*, p. 37-40; Puti immanentnogo analiza vizantijskih istočnikov po srednevekovoj istorii SSSR XII - pervoj poloviny XIII vv. (Les voies de l'analyse immanente des sources byzantines concernant l'histoire de l'URSS au Moyen Âge, du XIIe à la première moitié du XIIIe s.), *Metodika izučenija drevnejših istočnikov po istorii narodov SSSR (Méthode de l'étude des sources les plus anciennes concernant l'histoire des peuples de l'URSS)*, Moscou 1978, p. 92-110.

145. *Op. cit.*, p. 40-61.

146. *Op. cit.*, p. 56 s.

147. *Op. cit.*, p. 68-78.

148. V. G. VASILEVSKIJ, *Trudy*, I : *Varjago-russkaja i varjago-anglijskaja družina v Konstantinopole XI-XII vekov (La družina varègo-russe et varègo-anglaise à Constantinople aux XIe et XIIe s.)*, Saint-Pétersbourg 1908, p. 348 s.; BIBIKOV, *op. cit.*, p. 92-98.

mation, au XIIe s., des formules d'exemption ; un mercenariat russe important se serait maintenu à Byzance jusqu'au XIIIe s.

Deux études comportant des publications de sources méritent encore d'être signalées. Une nouvelle édition du *Livre du pèlerin (Kniga palomnik)* d'Antoine de Novgorod, dont on sait l'intérêt pour la connaissance des monuments constantinopolitains au début du XIIIe s.[149], et un ouvrage de G. M. Prohorov sur les relations ecclésiastiques de Moscou et de Constantinople au XIVe s., contenant la publication de divers documents russes inédits[150]. Quelques articles, enfin, ont été consacrés aux contacts de la Russie, du IXe au XVe s., avec les puissances européennes[151] et avec les peuples du Caucase[152].

Il nous est impossible de rendre compte ici de tous les travaux concernant les liens culturels de la Russie avec Byzance dans le domaine littéraire[153], juridique[154] et artis-

149. O. A. BELOBROVA, O *Knige palomnik* Antonija Novgorodskogo (À propos du *Livre du pèlerin* d'Antoine de Novgorod), *VO*, 1977, p. 225-235; l'auteur donne une édition de ce texte d'après le manuscrit du recueil n° 416, appartenant au fonds ZABELIN, ff° 434 v.-445 v., conservé au Musée Historique d'État de Moscou.

150. G. M. PROHOROV, *Povest' o Mitjae. Rus' i Vizantija v epohu Kulikovskoj bitvy (Histoire de Mitjaj. La Russie et Byzance à l'époque de la bataille de Kulikovo)*, Leningrad 1978; on trouvera en annexe à cette étude l'édition des lettres du métropolite Cyprien, de la *Vie* du métropolite Pierre, les récits *d'Alexis le métropolite* et *de Mitjaj-Michel*, enfin la version russe de la lettre synodale du patriarche Antoine, de 1389.

151. O. RAPOV, M. TKAČENKO, Russkie izvestija Titmara Merzburgskogo (Les informations russes de Thietmar de Merseburg), *VMU*, 3, 1980, p. 57-67; N. A. KAZAKOVA, Izvestija russkih letopisej o zapadnoj Evrope XV-načala XVI v. (Les informations des chroniques russes sur l'Europe septentrionale du XVe au début du XVIe s.), *VID*, 9, 1978, p. 195-222; A. L. HOROŠKEVIČ, *Russkoe gosudarstvo v sisteme meždunarodnyh otnošenij konca XV-načala XVI v. (L'État russe dans le système des relations internationales de la fin du XVe au début du XVIe s.)*, Moscou 1980.

152. G. A. GALIJAN, *Rossija i narody Zakavkaz'ja (La Russie et les peuples de Transcaucasie)*, Erevan 1978 : pour l'époque médiévale, voir chap. I, p. 31-124; L. S. HAČIKJAN, « Gosti surožane » v russkih letopisjah i *Skazanii o Mamaevom poboišče*. K voprosu ob ih nacional'noj prinadležnosti (Les « marchands de Surož » dans les chroniques russes et dans le *Dit de la bataille contre Mamaï*. À propos de leur appartenance ethnique), *Russkaja i armjanskaja srednevekovye literatury*, p. 333-357; O. H. HALPAHČJAN, *Kul'turnye svjazi Vladimiro-Suzdal'skoj Rusi i Armenii (Les relations culturelles de la Russie de Vladimir-Souzdal et de l'Arménie)*, Moscou 1977; V. B. VINOGRADOV, S. A. GOLOVANOVA, Stranica russko-kavkazskih otnošenij XII veka (Pages de l'histoire des relations russo-caucasiennes au XIIe s.), *VI*, 7, 1982, p. 182-184; Z. V. PAPAŠKIRI, *U istokov gruzino-russkih političeskih vzaimootnošenij (Aux origines des relations politiques russo-géorgiennes)*, Tbilisi 1982.

153. L. P. ŽUKOVSKAJA, Pis'mennost' v drevnejšem Kieve (La pratique de l'écriture à Kiev aux temps les plus anciens), *RR*, 2, 1982, p. 12-19; A. A. MEDYNCEVA, Novgorodskie nahodki i dohristianskaja pis'mennost' na Rusi (Les trouvailles effectuées à Novgorod et la pratique de l'écriture en Russie préchrétienne), *SA*, 4, 1984, p. 49-61; I. V. LEVOČKIN, Drevnejšij spisok prostrannogo *Žitija* Konstantina Filosofa (Le manuscrit le plus ancien de la version longue de la *Vie* de Constantin le Philosophe), *SS*, 2, 1983, p. 75-79; N. A. MEŠČERSKIJ, *Istočniki i sostav drevnej slavjano-russkoj perevodnoj pis'mennosti IX-XV vekov (Les sources et la composition de la littérature de traduction slavo-russe du IXe au XVe s.)*, Leningrad 1978; B. V. SAPUNOV, *Kniga v Rossii v XI-XIII v. (Le livre en Russie du XIe au XIIIe s.)*, Leningrad 1978; G. V. POPOV, Zametki o tverskoj rukopisi *Hroniki* Georgija Amartola; pozdnie dodelki i voprosy rekonstrukcii pervonačal'nogo oblika kodeksa (Remarques sur le manuscrit de Tver' de la *Chronique* de Georges Hamartolos; les remaniements tardifs et le problème de la reconstitution de l'aspect original du codex), *VV*, 39, 1978, p. 124-147; D. S. IŠČENKO, Poučenie Feodora Studita v rukopisi Ryl'skogo monastyrja (La catéchèse de Théodore Studite dans le manuscrit de Ryla), *SS*, 4, 1979, p. 96-98; D. S. IŠČENKO, Oglasitel'nye poučenija Feodora Studita v Vizantii i u Slavjan (L'enseignement catéchètique de Théodore Studite à Byzance et chez les Slaves), *VV*, 40, 1979, p. 157-171; N. K. GAVR'UŠIN, *Izbornik Svjatoslava* 1073 g. i *Dialektika* Ioanna Damaskina (Le *Florilège de Svjatoslav* de 1073 et la *Dialectique* de Jean Damascène), *SS*, 4,

tique[155]. Il faut leur ajouter les études intéressant la culture russe médiévale[156] qui, même

1983, p. 94-96; M. I. ČERNYŠEVA, Ekvivalenty, zaimstvovanija i kal'ki v pervyh slavjano-russkih perevodah s grečeskogo jazyka (Les équivalents, les emprunts et les calques dans les premières traductions slavo-russes du grec), *VJa.*, 2, 1984, p. 122-129; L. B. ABUŠEVA, Leksika svjazannaja s ponjatiem « osada vzjatie goroda » v drevnerusskom perevode *Istorii* Iosifa Flavija v sopostavlenii s drevnegrečeskim originalom (Le vocabulaire relatif à la notion de « siège/prise d'une ville » dans la traduction en vieux-russe de l'*Histoire* de Flavius Josèphe mise en regard de l'original grec ancien), *VLU*, 14 (3), 1984, p. 73-77; *Povest' o Varlaame i Ioasafe, pamjatnik drevnerusskoj perevodnoj literatury XI-XII v.*, podgotovka teksta, issledovanie i kommentarii I. N. LEBEDEVOJ (*Le Roman de Barlaam et Joasaph, monument de la littérature de traduction russe ancienne du XI*e *au XII*e *s.*, texte, étude et commentaires par I. N. LEBEDEVA), Leningrad 1985; I. N. LEBEDEVA, K istorii drevnerusskogo *Prologa*, Povest' o Barlaame i Ioasafe v sostav Prologa (Pour l'histoire du *Prologue* russe ancien, le Roman de Barlaam et Joasaph dans la composition du *Prologue*), *TODRL*, 37, 1983, p. 41-53; D. M. BULANIN, *Perevody i poslanija Maksima Greka, neizdannye teksty (Les traductions et la correspondance de Maxime le Grec, textes inédits)*, Leningrad 1984; E. M. VEREŠČAGIN, K probleme kraegolosija slavjano-vizantijskoj gimnografii, v svjazi s analizom rifmy v drevneslavjanskih perevodah (Le problème de l'isosyllabie dans l'hymnographie slavo-byzantine en rapport avec l'analyse de la rime dans les traductions slaves anciennes), *VJa.*, 4, 1984, p. 33-44; M. F. MUR'JANOV, Fragment kul'turnoj istorii drevnih Slavjan (Un fragment de l'histoire culturelle des anciens Slaves), *SS*, I, 1984, p. 57-67 : sur le développement du culte de Théodore d'Euchaïta en Russie au XIe s.; Ja. N. ŠČAPOV, Drevnerimskij kalendar' na Rusi (Le calendrier romain antique en Russie), *Vostočnaja Evropa v drevnosti i srednevekov'e*, p. 336-345.

154. Ja. N. ŠČAPOV, *Vizantijskoe i južnoslavjanskoe pravovoe nasledie na Rusi v XI-XIII vv. (L'héritage juridique byzantin et slave méridional en Russie du XI*e *au XIII*e *s.)*, Moscou 1978; L. V. MILOV, Drevnerusskij perevod *Eklogi* v kodifikacionnoj obrabotke konca XIII v. (La traduction russe ancienne de l'*Eklogè* dans sa réélaboration codifiée de la fin du XIIIe s.), *VMU*, 8 (3), 1984, p. 56-65.

155. Z. V. UDAL'COVA, Kul'turnye svjazi drevnej Rusi i Vizantii (Les relations culturelles de l'ancienne Russie avec Byzance), *VV*, 42, 1981, p. 25-49; P. A. RAPPOPORT, O roli vizantijskogo vlijanija v razvitii drevnerusskoj arhitektury (Le rôle de l'influence byzantine dans le développement de l'architecture russe), *VV*, 45, 1984, p. 185-191; S. A. BEL'JAEV, Korsunskie dveri novgorodskogo Sofijskogo sobora (Les portes « Chersonites » de Sainte-Sophie de Novgorod), *Drevnjaja Rus' i Slavjane*, p. 300-310; T. V. NIKOLAEVA, Rjazanskaja ikona s izobraženiem Pantokratora i Nikity s besom (L'icône de Rjazan' représentant le Pantocrator et Nicétas avec un démon), *ibid.*, p. 383-388; M. D. POLUBOJARINOVA, Ikona iz Astrahani (L'icône d'Astrahan), *ibid.*, p. 398-401; B. A. KOLČIN, A. S. HOROŠEV, V. L. JANIN, *Usad'ba novgorodskogo hudožnika XII v. (La maison d'un peintre novgorodien du XII*e *s.)*, Moscou 1981 : la demeure d'un peintre, découverte au cours des fouilles archéologiques de Novgorod, a été attribuée à un artiste souvent cité par les sources, Oles' (Alexis) le Grec; V. G. PUČKO, Šifernye rel'efy v lampadarii Sofii kievskoj (Les reliefs de schiste dans la rotonde de Sainte-Sophie de Kiev), *SA*, I, 1984, p. 210-219; A. V. ČERNEGOV, Ob odnom russkom izobraženii Iustiniana I, XVI v. (À propos d'une représentation russe, au XVIe s., de Justinien Ier), *SS*, 6, 1984, p. 79-83; N. K. GOLEJZOVSKIJ, Dva epizoda iz dejatel'nosti novgorodskogo arhiepiskopa Gennadija (Deux épisodes de l'activité de Gennade, archevêque de Novgorod), *VV*, 41, 1980, p. 125-140 : article intéressant qui met en parallèle des représentations iconographiques et des textes; dans une lettre envoyée en 1488 à l'évêque de Suzdal', Niphon, l'archevêque de Novgorod, Gennade, grand accusateur des hérétiques, met en question une icône vénérée à Novgorod dans l'église de la Transfiguration. L'un des médaillons entourant le motif central (la Transfiguration) représente, en effet, un prêtre coupant sur la patène une main et un pied au Christ enfant; l'inscription qui accompagne l'image, l'intitule : « la circoncision ». L'archevêque de Novgorod y voit une dérision blasphématoire qu'il attribue au clergé judaïsant. En fait l'image, dont Gennade n'a pas compris le sens, a dû être l'une des rares représentations du *Miracle de saint Basile*, connu par de nombreuses traductions slaves et russes. La fête du saint coïncidant avec la célébration de la Circoncision (1er janvier), la représentation du miracle a dû symboliser l'épisode de la vie du Christ (dont le thème n'a, au reste, connu en Russie que des illustrations tardives). Toujours aussi zélé et aussi ignorant en matière d'iconographie, Gennade s'en prend ensuite à des peintres de Pskov pour une représentation allégorique du Christ-roi, dont ils assurent que le modèle est byzantin. Un texte de Maxime le Grec explique les symboles de cette allégorie. I. I. MOVČAN, V. O. HARLAMOV, Drevnij Klov (L'ancien

si elles ne se rapportent pas directement à l'influence exercée par Byzance, ne peuvent cependant pas en être dissociées.

Klov), *Arheologija Kieva (L'archéologie de Kiev)*, Kiev 1979, p. 70-84 (en ukrainien); Ju. L. Ščapov, Novgorodskie stekljannye sosudy vizantijskogo proishoždenija (Les récipients de verre, d'origine byzantine, découverts à Novgorod), *VMU*, 8, 5, 1983, p. 77-79; Ja. E. Borovskij, P. P. Toločko, Kievskaja rotonda (La rotonde de Kiev), *Arheologija Kieva*, p. 90-103; V. M. Zocenko, Medal'on kievskogo proizvodstva načala XII v. (Un médaillon fabriqué à Kiev au début du XIIe s.), *ibid.*, p. 104-107; K. M. Gupalo, G. Ju. Ivakin, M. A. Sagajdak, Issledovanija kievskogo podola 1974-1975 (Exploration archéologique de la ville basse de Kiev en 1974-1975), *ibid.*, p. 38-62 : trouvaille d'un sceau byzantin d'« Eustathe protoproèdre », et d'une monnaie byzantine de cuivre.

156. — Histoire de la littérature : V. V. Ivanov, *Istoričeskaja grammatika russkogo jazyka (Grammaire historique de la langue russe)*, Moscou 1983; N. A. Meščerskij, *Istorija russkogo literaturnogo jazyka (Histoire de la langue russe littéraire)*, Leningrad 1981; V. M. Rusanovskij, Rol' Kieva v razvitii literaturnyh jazykov kievskoj Rusi (Le rôle de Kiev dans le développement des langues littéraires de la Russie de Kiev), *VJa.*, 4, 1982, 27-40; P. P. Ohrimenko, O hronologičeskih ramkah literatury kievskoj Rusi (Les cadres chronologiques de la littérature de la Russie de Kiev), *RL*, 4, 1983, p. 113-117; O. V. Tvorogov, K voprosu o periodizacii literatury kievskoj Rusi (Le problème de la périodisation de la littérature de la Russie de Kiev), *ibid.*, p. 118-127; A. I. Rogov, Russkobolgarskie kul'turnye svjazi v konce XII-XIII v. (Les relations culturelles russo-bulgares à la fin du XIIe et au XIIIe s.), *Jazyk i pis'mennost' srednebolgarskogo perioda (Langue et écriture à l'époque du moyen bulgare)*, Moscou 1982, p. 20-26; D. S. Lihačev, *Poetika drevnerusskoj literatury (Poétique de la littérature russe ancienne)*, Leningrad 1979; A. M. Moldovan, Drevnerusskij pisatel' Ilarion (L'auteur russe ancien Hilarion), *RR*, 5, 1978, p. 116-119; B. V. Bondar', Drevnerusskij *Izbornik 1076 goda* kak istočnik izučenija filosofskoj kul'tury kievskoj Rusi (Le *Florilège de 1076*, source pour l'étude de la culture philosophique en Russie kievienne), *PF*, 56, 1982, p. 17-24; N. A. Meščerskij, Novoe ob istočnikah *Izbornika 1076 goda* (Du nouveau sur les sources du *Florilège de 1076*), *VMU*, 2, 1, 1978, p. 60-69; N. Donceva-Panajotova, *Kiprian, starobolgarskij i starorusskij knižovnik (Cyprien, érudit du bulgare et du russe anciens)*, Sofia 1981; E. I. Vaneeva, Russkie spiski serbskoj *Aleksandrii* XV-XIX v. iz leningradskih i moskovskih sobranij (Les copies russes, du XVe au XIXe s., de la version serbe du *Roman d'Alexandre*, dans les collections de Leningrad et de Moscou), *Russkaja i armjanskaja srednevekovye literatury*, p. 57-69; L. K. Gavr'jušina, Russkaja rujopisnaja tradicija *Žitija* Savvy Serbskogo (La tradition manuscrite russe de la *Vie* de Sabbas le Serbe), *SS*, I, 1984, p. 68-82; N. S. Borisov, Kulikovskaja bitva i nekotorye voprosy duhovnoj žizni Rusi XIV-XV vv. (La bataille de Kulikovo et quelques problèmes de la vie spirituelle de la Russie aux XIVe et XVe s.), *VMU*, 8, 5, 1980, p. 56-66. — Slovo d'Igor : I. O. Knjaž'skij, Kto takie « hinove » v *Slove o polku Igoreve*? (Qui sont les « hinove » du *Dit de la campagne d'Igor* ?), *RR*, 5, 1982, p. 83-85; D. S. Lihačev, Predpoloženie o dialogičeskom stroenii *Slova o polku Igoreve* (L'hypothèse d'une structure dialoguée du *Dit de la campagne d'Igor*), *RL*, 3, 1984, p. 130-144; D. S. Lihačev, Poetika povtorjaemosti v *Slove o polku Igoreve* (Poétique de la répétition dans le *Dit de la campagne d'Igor*), *RL*, 4, 1983, p. 9-21; G. N. Moiseeva, Novye materialy po istorii *Apostola* 1307 goda s citatoj *Slova o polku Igoreve* (Nouvelles sources pour l'histoire de l'*Apôtre* de 1307 comportant une citation du *Dit de la campagne d'Igor*), *ibid.*, p. 128-132; L. V. Milov, O *Slove o polku Igoreve*, paleografija i arheografija rukopisi, čtenie « Rusiči » (À propos du *Dit de la campagne d'Igor*, étude paléographique et archéographique du manuscrit, la leçon « Rusiči »), *Istorija SSSR*, 5, 1983, p. 82-106; V. P. Kozlov, *Slovo o polku Igoreve* v *Opyte povestvovanija o Rossii* I. P. Elagina (Le *Dit de la campagne d'Igor* dans l'*Essai de narration de l'histoire russe de* I. P. Elagin), *VI*, 8, 1984, p. 23-31; D. S. Lihačev, V zaščitu *Slova o polku Igoreve* (Pour la défense du *Dit de la campagne d'Igor*), *VL*, 12, 1984, p. 80-99; N. A. Meščerskij, A. A. Burykin, Zametki k vostočnoj leksiki *Slova o polku Igoreve* (Remarques sur le vocabulaire oriental du *Dit de la campagne d'Igor*), *VLU*, 14, 3, 1984, p. 67-73; M. F. Getmanec, Kajala — skalistaja reka (Kajala — la rivière rocheuse), *RR*, 4, 1984, p. 102-107; V. I. Tiščenko, Pevec hrabryh Rusičej (Le barde des braves Rusiči), *ibid.*, p. 108-116; V. L. Vinogradova, Slovo « volk » v drevnerusskom jazyke i v *Slove o polku Igoreve* (Le mot « volk / loup » en vieux-russe et dans le *Dit de la campagne d'Igor*), *RR*, 6, 1984, p. 87-94; A. A. Gorskij, « More » v *Slove o polku Igoreve* (La « mer » dans le *Dit de la campagne d'Igor*), *VMU*, 3, 1985, p. 72-78; I. O. Knjaž'skij, « Tmutarakanskij bolvan », (« L'idole de Tmutarakan »), *RR*, 2, 1985, p. 106-108.

Crimée, Caucase, Asie centrale.

Une grande partie des travaux touchant la Crimée et Chersôn concerne l'archéologie ; on en trouvera l'analyse dans l'article de A. et M. Kazanski[157]. Nous nous contenterons de signaler les travaux concernant l'histoire et le peuplement des pays du Caucase et quelques études de détail sur les inscriptions et les monnaies découvertes en Transcaucasie et à Chersôn[158].

— CHRONOGRAPHIE : M. N. TIHOMIROV, *Russkoe letopisanie (Les chroniques russes)*, Moscou 1979; Ju. A. KIZILOV, Istoričeskoe mirovozzrenie avtorov *Povesti vremennyh let* (La conception de l'histoire chez les auteurs du *Récit des temps passés*), *VI*, 10, 1978, p. 61-78; I. V. KURUKIN, Sil'vestr i sostavlenie *Žitija* Ol'gi *Stepennoj knigi* (Sylvestre et la composition de la *Vie* d'Olga dans le *Graduel*), *Teorija i praktika istočnikovedenija i arheografii otečestvennoj istorii (Théorie et pratique de l'étude des sources et de l'archéographie de l'histoire nationale)*, Moscou 1978, p. 51-60; V. Ju. FRANČUK, Kievskaja letopis' kak pamjatnik jazyka (La chronique de Kiev, témoin de la langue), *VJa.*, 4, 1982, p. 41-51; B. A. GOLOVKO, Opyt filosofskogo analiza letopisnogo nasledija Kievskoj Rusi, metodologičeskij aspekt (Essai d'analyse philosophique de l'héritage chronographique de la Russie de Kiev, approche méthodologique), *PF*, 56, 1982, p. 3-10; V. I. BUGANOV, Russkie letopisi (Les chroniques russes), *VI*, 6, 1984, p. 92-100.

— DIPLOMATIQUE, ÉPIGRAPHIE, SIGILLOGRAPHIE, NUMISMATIQUE : A. V. JURASOVSKIJ, Gramoty XI — serediny XIV veka v sostave russkih letopisej (Les chartes du XIe au milieu du XIVe s. dans les chroniques russes), *VI*, 4, 1982, p. 141-150; E. A. SOLOV'EVA, *Hronologija i metrologija v drevnerusskih paleografičeskih tekstah (La chronologie et la métrologie dans les documents russes anciens)*, Gor'kij 1981; A. A. MEDYNCEVA, *Drevnerusskie nadpisi novgorodskogo Sofijskogo sobora XI-XIV v. (Les inscriptions russes anciennes de Sainte-Sophie de Novgorod, XIe-XIVe s.)*, Moscou 1978; T. V. ROŽDESTVENSKAJA, Drevnerusskie nadpisi-graffiti v cerkvi Spasa Spaso-Evfrosinievskogo monastyrja v Polocke (Les inscriptions-graffiti de l'église du Saint-Sauveur au monastère du Sauveur-Sainte-Euphrosyne à Polock), *VLU*, 14, 3, 1983, p. 67-71; S. A. VYSOCKIJ, I. I. MOVČAN, Epigrafičeskaja nahodka v Bližnih peščerah Kievo-Pečerskoj Lavry (Une trouvaille épigraphique dans les « grottes proches » de la Laure des Grottes à Kiev), *SA*, 3, 1984, p. 191-196; V. L. JANIN, Pečat' novgorodskogo episkopa Ivana Pop'jana, 1110-1130 (Un sceau de l'évêque de Novgorod, Ivan Pop'jan, 1110-1130), *VID*, 9, 1978, p. 47-56; B. SINOČKINA, Moneta ili belka? K tolkovaniju odnogo temnogo mesta v *Povesti Vremennyh let* (Monnaie ou peau d'écureuil? pour le commentaire d'un passage obscur du *Récit des temps passés*), *Kalbotyra*, 29 (2) : *Slavistika*, 1978, p. 33-45; B. D. ERŠEVSKIJ, Ob odnoj gruppe novgorodskih svincovyh plomb XII — pervoj treti XIII veka (À propos d'un groupe de plombs du XIIe au premier tiers du XIIIe s., découverts à Novogrod), *VMU*, 4, 1979, p. 50-60; T. V. RAVDINA, Pogrebenija s drevnerusskimi serebrenikami (Sépultures contenant des monnaies d'argent russes anciennes), *SA*, 3, 1979, p. 91-102 : outre des pièces d'argent russes du Xe et XIe s., les sépultures étudiées contenaient quelques miliarèsia de Jean Tsimiskès, Basile II et Constantin VIII; A. A. MOLČANOV, Tmutarakanskaja čekan' knjazja Olega-Mihaila Svjatoslaviča (Les émissions monétaires de Tmutarakan' du prince Oleg-Michel Svjatoslavič), *SA*, I, 1982, p. 251-254; M. P. SOTNIKOVA, I. G. SPASSKIJ, *Tysjačiletie drevnejših monet Rossii. Svodnyj katalog russkih monet X-XI vv. (Millénaire des monnaies russes les plus anciennes. Catalogue compilé des monnaies russes du Xe et du XIe s.)*, Leningrad 1983.

— ARCHITECTURE, ARTS APPLIQUÉS : G. Ju. IVAKIN, K izučeniju kamennoj arhitecktury pozdnesrednevekovogo Kieva (Pour l'étude de l'architecture de pierre de Kiev au Bas Moyen Âge), *Arheologija Kieva*, p. 107-124 (en ukrainien) : l'auteur s'arrête, en particulier, aux importations de marbres d'origine byzantine; P. A. RAPPOPORT, Russkaja arhitektura X-XIII vv. Katalog pamjatnikov (L'architecture russe du Xe au XIIIe s., catalogue des monuments), *Arheologija SSSR, svod arheologičeskih istočnikov (L'archéologie de l'URSS, recueil des sources archéologiques)* E-147, Leningrad 1982; I. S. KRASOVSKIJ, Rekonstrukcija plana fondamentov Desjatinoj cerkvi v Kieve (Reconstitution du plan des fondations de l'église de la Dîme à Kiev), *SA*, 3, 1984, p. 181-190; T. V. NIKOLAEVA, *Drevnerusskaja melkaja plastika iz kamnja XI-XV vv. (Les objets russes en pierre sculptée du XIe au XVe s.)*, Moscou 1983.

157. Voir plus haut p. 437-489.

158 *Severnyj Kavkaz v drevnosti i srednie veka (Le Caucase septentrional dans l'Antiquité et au Moyen Âge)*, éditeur : V. M. MAVRODIN, Moscou 1980; A. P. NOVOSEL'CEV, Nekotorye problemy isto-

Arménie, Géorgie.

Les études arméniennes et géorgiennes ont depuis 1979 un nouvel organe édité par la Direction de l'enseignement de la circonscription du Caucase, et intitulé *Kavkaz i Vizantija (Le Caucase et Byzance)*. Ce périodique ouvert à toutes les disciplines historiques et à l'archéologie comporte notamment une rubrique sous laquelle sont édités des textes arméniens et géorgiens peu connus. Outre les travaux touchant à l'histoire et à la culture[159] des deux pays, on remarquera la place accordée à la publication des

riografii srednevekovogo Kavkaza (Problèmes de l'historiographie du Caucase médiéval), *VI*, 3, 1982, p. 17-26; A. V. GADLO, *Etničeskaja istorija severnogo Kavkaza, IV-X vv. (Histoire ethnique du Caucase septentrional du IVe au Xe siècles)*, Leningrad 1979; M. P. ABRAMOVA, K voprosu o alanskoj kul'ture severnogo Kavkaza (À propos de la civilisation alanique dans le Caucase septentrional), *SA*, I, 1978, p. 72-82 ; S. N. SAVENKO, O rannem etape alanskoj kul'tury severnogo Kavkaza (La première étape de la civilisation alanique dans le Caucase septentrional), *Arheologija i voprosy etničeskoj istorii severnogo Kavkaza (L'archéologie et les problèmes de l'histoire ethnique du Caucase septentrional)*, Groznyj 1979, p. 58-63; V. G. AVDIENKO, Etnosfera Alanii kak faktor hristianizacii, postanovka problemy (L'ethnosphère des Alains en tant que facteur de christianisation, position du problème), *ibid.*, p. 102-105; O. N. TRUBAČEV, Nekotorye dannye ob indoarijskom jazykovom substrate severnogo Kavkaza v antičnoe vremja (Quelques données sur le substrat lexical indo-aryen du Caucase septentrional dans l'Antiquité), *VDI*, 4, 1978, p. 34-42; Ja. A. et G. S. FEDOROV, *Rannie Tjurki na severnom Kavkaze. Istoriko-etnografičeskij očerk (Les premiers Turcs dans le Caucase septentrional, essai d'ethnographie historique)*, Moscou 1978; A. A. KUDRJAVCEV, « Dlinnye steny » na vostočnom Kavkaze (« Les longues murailles » du Caucase oriental), *VI*, II, 1979, p. 31-43; V. B. VINOGRADOV, H. M. MAMAEV, K izučeniju vizantijsko-severokavkazskih svjazej po arheologičeskim materialam tersko-sulakskogo meždureč'ja (Pour l'étude des relations de Byzance avec le Caucase septentrional d'après le matériel archéologique des bassins du Terek et du Soulak), *VV*, 44, 1983, p. 190-195; R. A. GUSEJNOV, Istoriografija istorii Zakavkaz'ja XI-XII vv. (Historiographie de l'histoire de la Transcaucasie aux XIe et XIIe s.), *Tjurkologičeskij sbornik (Recueil de Turcologie)*, 1976 (1978), p. 26-53; Ju. R. DŽAFAROV, K voprosu o pervom pojavlenii Sabir v Zakavkaz'e (Pour le problème de la première apparition des Sabirs en Transcaucasie), *VDI*, 3, 1979, p. 163-172; A. P. NOVOSEL'CEV, *Genezis feodalizma v stranah Zakavkaz'ja, opyt sravnitel'no-istoričeskogo issledovanija (La genèse du féodalisme dans les pays de Transcaucasie, essai d'étude historique comparée)*, Moscou 1980; S. C. UMAROV, O nekotoryh osobennostjah etnizacii otdel'nyh hristianskih kul'tov v Čečeno-Ingušetii (Quelques particularités de l'ethnisation de cultes chrétiens isolés chez les Tchetchen et en Ingouchétie), *Arheologija i voprosy etničeskoj istorii...*, p. 125-131; N. I. BARMINA, Grečeskaja nadpis' na dne kupeli v Mangupskoj basilike (Une inscription grecque dans les fonts baptismaux de la basilique de Mangoup), *ADSV*, 15, 1978, p. 96-97; A. MEDYNCEVA, *Tmutarakanskij kamen' (La pierre de Tmutarakan')*, Moscou 1979; E. I. SOLOMONIK, Iz epigrafiki Hersonesa (Inscriptions de Chersonèse), *VDI*, 4, 1983, p. 66-87 : analyse de 14 inscriptions grecques, dont 7 inédites, découvertes durant les fouilles de 1969-1978.

159. — ARMÉNIE, HISTOIRE : Armjane v « *Sbornike materialov dlja opisanija mestnostej i plemen Kavkaza* » (Les Arméniens dans le *Recueil de matériaux pour la description des peuples et pays du Caucase*), *Kavkaz i Vizantija*, 2, 1980, p. 218-221 : analyse, par K. A. ATANASJAN, des articles intéressant les Arméniens dans le « Recueil » de matériaux géographiques et ethnographiques publié entre 1881 et 1914 à Tiflis sous la direction de L. G. LOPATINSKIJ, puis de 1926-1929 par un comité de rédaction comprenant notamment N. Ja. MARR; B. U. ULUBABJAN, *Očerki istorii vostočnogo kraja Armenii V-VII vv. (Études d'histoire de l'Arménie orientale du Ve au VIIe s.)*, Erevan 1981; L. O. BABAJAN, *Očerk istoriografii istorii Armenii epohi razvitogo feodalizma, IX-XIII vv. (Historiographie de l'histoire de l'Arménie à l'époque du féodalisme développé, du IXe au XIIIe s.)*, Erevan 1981; ŠAHNAZARJAN, Persidsko-rimskie otnošenija v IV v n. e. v *Istorii Armenii* Favsta Bizanda (Les relations perso-romaines au IVe s. de n. è. dans l'*Histoire* de Faustus de Buzanta), *Problemy antičnoj istorii i kul'tury (Problèmes d'histoire et de civilisation antiques)*, Erevan 1979, p. 380-385; S. KRKJAŠARJAN, Naharary i nahararstva v drevnej Armenii (Les nakharars et leurs cantons en Arménie ancienne), *VON AN ASSR*, II, 1978, p. 60-75; A. P. NOVOSEL'CEV, K voprosu ob otraženii istorii Armenii v sasanidskih pamjatnikah (À propos des traces d'histoire arménienne dans les monuments sassanides), *Kavkaz i Vizantija* 3, 1982, p. 21-28;

S. T. EREM'JAN, *Istorii Armenii* Movsesa Horenaci 1500 let (L'*Histoire de l'Arménie* de Moïse de Khoren a 1500 ans), *VDI*, 2, 1984, p. 185-194; P. M. MURADJAN, Novoe v kavkazskom kul'turnom mire v XI-XIII vv. (Du nouveau dans la sphère culturelle du Caucase aux XIIe et XIIIe s.), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 142-158 : les regroupements confessionnels qui se sont produits après le Concile de Chalcédoine aboutissent, dans les sources, à désigner comme « Arméniens » les monophysites en général quelle que soit leur origine (car il s'agit souvent de Géorgiens ou d'Albanais); V. Ja. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, Armjanskie srednevekovye istoriki ob ekspansii Vizantijskoj imperii na Vostok v X-XI vv. (Les historiens arméniens du Moyen Âge à propos de l'expansion de l'Empire byzantin en Orient aux Xe et XIe s.), *IFŽ*, 2, 1978, p. 191-207; V. P. STEPANENKO, *Armjanskie gosudarstva jugo-vostočnyh granic Vizantii v sisteme meždunarodnyh otnošenij na Bližnem Vostoke XI-pervaja polovina XII v. (Les royaumes arméniens dans le système des relations internationales au Proche-Orient du XIe à la première moitié du XIIe s.)* (résumé de thèse), Leningrad 1978; E. L. DANIELJAN, Taron v armjano-vizantijskih otnošenijah, vtoraja polovina IX-X vv. (Taron dans les relations arméno-byzantines de la seconde moitié du IXe au Xe s.), *IFŽ*, I, 1978, p. 125-140; R. MATEVOSJAN, Ani — prestol'inyj grad i stolica (Ani, ville du trône et capitale), *VON AN ASSR*, 5, 1978, p. 89-74; S. V. BORNAZ'JAN, *Armenija i Sel'džuki XI-XII vv. (L'Arménie et les Seldjucides aux XIe et XIIe siècles)*, Erevan 1980 (en arménien); A. G. MARGAR'JAN, Feodal'nyj immunitet i process zakrepoščenija krest'jan v Armenii i Gruzii v XI-XIII vekah (L'immunité féodale et le processus d'asservissement des paysans en Arménie et en Géorgie du XIe au XIIIe s.), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 5-20; V. VARDANJAN, Sel'skie obščiny v Vaspurakane v IX-X vv. (Les communes rurales dans le Vaspurakan aux IXe et Xe s.), *VON AN ASSR*, 3, 1978, p. 69-78; G. S. ARAKELJAN, Nekotorye voprosy istorii pereselenija Armjan na severo-zapadnyj Kavkaz i stanovlenija Čerkesogaev (Quelques problèmes de l'histoire de la migration des Arméniens dans le Caucase du Nord-Ouest et de l'apparition des Tcherkesso-gaj), *Kavkaz i Vizantija*, 3, 1982, p. 29-44; Čerkesogai, istoriko-etnografičeskoe issledovanie (Les Tcherkesso-gaj, étude historique et ethnographique), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 28-129 : aux XIe et XIIe s. des Arméniens apparaissent dans le Nord-Ouest du Caucase et s'établissent pacifiquement sur une part importante du territoire des Tcherkesses avec lesquels ils nouent des alliances matrimoniales; groupes guerriers, ils s'ouvrent au commerce et gardent une certaine autonomie; bien qu'ayant adopté la langue adyk ils conservent, jusqu'au début du XXe s., la conscience de leur singularité. L'auteur mène une étude intéressante de leurs destinées historiques et de leur particularité linguistique.

— GÉORGIE, HISTOIRE : *Očerki istorii Gruzii v 8-mi tomah*, T. 3 : *Gruzija v XI-XII vv. (Études d'histoire de la Géorgie en 8 volumes* : T. 3 : *La Géorgie aux XIe et XIIe s.)*, éditeurs : Z. ANČABADZE, V. GUČUA, Tbilisi 1979; R. V. METREVELI, *Nekotorye voprosy istorii Gruzii vtoroj poloviny XI i pervoj poloviny XII vv. (Quelques problèmes de l'histoire de la Géorgie dans la seconde moitié du XIe et la première moitié du XIIe s.)*, Tbilisi 1978; M. D. LORDKIPANIDZE, *Kartli vo vtoroj polovine V veka (Le Karthli dans la seconde moitié du Ve s.)*, Tbilisi 1979 (en géorgien); V. I. GOILADZE, *Političeskoe razvitie Kartli s načala VI v. do konca 30-h gg. VII v. (L'évolution politique du Karthli du début du VIe à la fin des années 30 du VIIe s.)*, Tbilisi 1979 (résumé de thèse); M. V. GABAŠVILI, *Goroda Gruzii XI-XII vekov (Les villes de Géorgie aux XIe et XIIe s.)*, Tbilisi 1981; M. M. GUNBA, *Očerki istorii Abhazii I-X vv. (Études d'histoire de l'Abkhazie du Ier au Xe s.)*, Suhumi 1982; M. V. GABAŠVILI, Iz istorii social'nyh dviženij v Gruzii XII veka (Sur l'histoire des mouvements sociaux en Géorgie au XIIe s.), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 21-27; I. M. NODIA, Carica Marija v političeskoj žizni Vizantii vtoroj poloviny XI v. (L'impératrice Marie et la vie politique de Byzance dans la seconde moitié du XIe s.), *TTU*, t. 183, 1978, p. 143-153 (en géorgien); M. D. LORDKIPANIDZE, Iz istorii vizantino-gruzinskih vzaimootnošenij, 70 e gody XI v. (Sur l'histoire des relations byzantino-géorgiennes dans les années 70 du XIe s.), *VV*, 40, 1979, p. 92-95; LORDKIPANIDZE, O vizantino-gruzinskih kul'turnyh vzaimootnošenijah v VII-XII vv. (Les relations culturelles de Byzance avec la Géorgie du VIIe au XIIe s.), *VO*, 1982, p. 162-182; N. Ju. LOMURI, Iz istorii vzaimootnošenij Lazskogo (Egrisskogo) cartva i Vizantii v V veke (Sur l'histoire des relations du royaume des Lazes (Egris) avec Byzance au Ve s.), *VO*, 1982, p. 23-36; A. P. ABDALADZE, *« Kartlis chovreba » i grusino-armjanskie vzaimootnošenija s drevnejših vremen do načala XII v. (« L'histoire de Karthli » et les relations arméno-géorgiennes des origines au début du XIIe s.)*, Tbilisi 1982; N. N. ŠENGELIJA, Gruzija i Bližnij Vostok na rubeže XII-XIII vv. (La Géorgie et le Proche-Orient au tournant du XIIe et du XIIIe s.), *Tjurkologičeskij Sbornik*, p. 187-196; Z. V. PAPAŠKIRI, *Gruzija i vostočnaja Evropa v XI-XII vv. Iz istorii meždunarodnyh otnošenij (La Géorgie et l'Europe orientale. Pour l'histoire des relations internationales)*, Moscou 1978 (résumé de thèse).

sources et à leur traduction[160], de même que quelques articles concernant les trouvailles monétaires[161], la sigillographie[162], l'épigraphie[163], les arts appliqués[164].

— ARMÉNIE, CIVILISATION : *Kul'tura rannefeodal'noj Armenii IV-VII vv. (La civilisation de l'Arménie à la haute époque féodale, IVe-VIIe s.)*, éditeur : S. T. EREMJAN, Erevan 1980; G. G. BAHČINJAN, *Pamjatnye zapisi armjanskih rukopisej (Les notices commémoratives des manuscrits arméniens)*, Erevan 1980; *David Nepobedimyj — velikij filosof drevnej Armenii (David l'Invincible, grand philosophe de l'Arménie ancienne)*, Erevan 1983 : rapports du symposium consacré à ce personnage; *Filosofija Davida Nepobedimogo, sbornik statej (La philosophie de David l'Invincible, recueil d'articles)*, éditeur : G. A. BRUT'JAN, Moscou 1984; P. M. MURADJAN, Kavkazskij kul'turnyj mir i kul't Grigorija Prosvetitelja (Le monde culturel du Caucase et le culte de Grégoire l'Illuminateur), *Kavkaz i Vizantija*, 3, 1982, p. 5-20; A. A. GURŠTEJN, Značenie armjanskih istočnikov VII veka dlja ustanovlenija protjažennosti grečeskogo stadija (Importance des sources arméniennes pour la définition de la longueur du stade grec), *VIET*, 2, 1983, p. 107-108; H. M. BARTIKJAN, Ob armjanskoj pamjatnoj zapisi v gruzinskoj rukopisi soderžaščej *Tipik* Grigorija Pakuriana (À propos de la notice commémorative conservée dans le manuscrit géorgien contenant le *Typikon* de Grégoire Pacourianos), *VON AN ASSR*, 7, 1978, p. 97-101.

— GÉORGIE, CIVILISATION : E. HINTIBIDZE, *Vizantino-gruzinskie literaturnye svjazi (Les relations littéraires de Byzance et de la Géorgie)*, Tbilisi 1979; *Areopagitskij sbornik. Dionisij Areopagit i Petr Iver v drevnegruzinskoj pis'mennosti (Recueil de l'Aréopagite. Denys l'Aréopagite et Pierre l'Ibère dans la pratique littéraire de l'ancienne Géorgie)*, éditeur : I. A. LOLAŠVILI, Tbilisi 1983; D. N. MELIKIŠVILI, K stanovleniju gruzinskoj filosofskoj terminologii (Les origines de la terminologie philosophique géorgienne), *VJa.*, 5, 1978, p. 121-127; I. A. LOLAŠVILI, *Aršen Ikaltoeli, žizn' i dejatel'nost' (Aršen Ikaltoeli, sa vie et son œuvre)*, Tbilisi 1978 (en géorgien); A. G. BARAMIDZE, *Tyšjačepjatisotletie « Mučeničestva Šušanik » (Le mille cinq centième anniversaire du « Martyre de Shushanik »)*, Tbilisi 1978; N. S. DŽANASIA, *« Mučenicestvo Šušanik » kak istoričeskij istočnik (« Le Martyre de Shushanik » en tant que source historique)*, Tbilisi 1978; S. S. ONIANI, Jakov Presviter, *Mučeničestvo svjatoj Šušanik* (Jacques le prêtre, auteur du *Martyre de sainte Shushanik*), *I AN GSSR*, 3, 1978, p. 5-9; M. I. GIGINEIŠVILI, *K voprosu o žanrovoj kvalifikacii « Mučeničestva Šušanik » (Le problème du genre littéraire du « Martyre de Shushanik »)*, Tbilisi 1978; I. B. IMNAIŠVILI, *Jazyk « Muceničestva Šušanik » (La langue du « Martyre de Shushanik »)*, Tbilisi 1978; E. G. HINTIBIDZE, *« Mučeničestvo Šušanik » i drevnejšaja vizantijskaja literatura (« Le martyre de Shushanik » et la littérature byzantine de la haute époque)*, Tbilisi 1978; L. S. KVIRIKAŠVILI, K ritmičeskoj strukture gimnografičeskogo kanona (À propos de la structure rythmique du canon hymnographique), *TTU*, 183, 1978, p. 155-162; T. A. IZMAILOVA, Karinskaja rukopis' 1181 : Matenadaran n° 6264 (Le manuscrit de Karin de 1181 : Matenadaran 6264), *VV*, 40, 1979, p. 139-152; N. Ju. LOMURI, *K istorii gruzinskogo Petriconskogo monastyrja, Bačkovskij monastyr' v Bolgarii (Pour l'histoire du monastère géorgien de Pétritzos, monastère de Bačkovo en Bulgarie)*, Tbilisi 1981; L. V. MENABDE, *Očag gruzinskoj kul'tury na Afone (Un foyer de culture géorgienne à l'Athos)*, Tbilisi 1982; I. A. LOLAŠVILI, *Novizna afonskih gruzinskih rukopisej (L'innovation des manuscrits athonites géorgiens)*, Tbilisi 1982; N. Ju. LOMURI, *Afonskij Iviron 1000 (Le monastère d'Iviron au Mont-Athos, millénaire)*, Tbilisi 1983; *Institut rukopisej im. K. S. Kekelidze. Opisanie gruzinskih rukopisej (L'institut des manuscrits K. S. Kekelidze. Description des manuscrits géorgiens)*, éditeur : E. P. METREVELI, t. I (2), *La collection du Sinaï*, Tbilisi 1979; t. I (3), *La collection de l'ancien Musée ecclésiastique*, Tbilisi 1980.

160. — ARMÉNIE : *Agatangelos, « Istorija Armenii » (Agathange, « Histoire de l'Arménie »)*, texte, traduction russe et commentaires par A. TER-GEVONDJAN, Erevan 1977; *Anonim Edesskij, « Hronika » (La « Chronique » de l'Anonyme d'Édesse)*, traduction russe par L. A. TER-PETROS'JAN, Erevan 1982; A. A. BOZOJAN, Novyj pamjatnik armjano-vizantijskih cerkovno-političeskih i diplomatičeskih snošenij vtoroj poloviny XII veka (Un nouveau témoin des relations ecclésiastiques, politiques et diplomatiques de l'Arménie avec Byzance dans la seconde moitié du XIIe s.), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 224-231 : publication d'une lettre envoyée à un empereur nommé Alexis (sans doute Alexis III) par un catholicos d'Arménie (sans doute Grégoire IV, 1194-1203); Drevnearmjanskij perevod *Gomilij* Vasilija Kesarijskogo (La traduction arménienne ancienne des *Homélies* de Basile de Césarée), *Kavkaz i Vizantija*, 3, 1982, p. 180-215 : édition du texte arménien par K. M. MURADJAN; Drevnearmjanskij perevod *Epitafii* Grigorija Nazianza (La traduction arménienne ancienne de l'*Épitaphios* de Grégoire de Nazianze),

Kavkaz i Vizantija, 2, 1980, p. 155-217, éditeur : K. M. MURADJAN; M. S. ŠIRINJAN, Tekstologičeskoe značenie drevnearmjanskogo perevoda *cerkovnoj istorii* Sokrata Skolastika (L'importance textologique de la traduction arménienne ancienne de l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate le Scholastique), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 172-186.

— GÉORGIE : M. D. ABASIDZE, O perevodah pamjatnikov gruzinskoj istoričeskoj literatury na russkij jazyk (De la traduction des monuments de la littérature historique géorgienne en russe), *I AN GSSR*, I, 1978, p. 120-123; *« Žitie i mučeničestvo » svjatogo mučenika Kostanti gruzina, kotoryj byl zamučen carem Vavilonjan Džafarom (« Vie et martyre » de saint Constantin le Géorgien qui fut martyrisé par le roi de Babylone Djafar)*, traduction en géorgien moderne et en russe, étude et commentaire par N. Z. VAČNADZE et K. K. KUCIA, Tbilisi 1978; *Mroveli Leonti, « Žizn' kartlijskih carej », Izvlečenie svedenij ob Abhazah, narodah severnogo Kavkaza i Dagestana (Léon Mroveli, « Vie des rois de Karthli ». Extraits concernant les Abasges, les peuples du Caucase septentrional et du Daghestan)*, traduction du géorgien ancien, introduction et commentaires par G. V. CULAJA, Moscou 1979; Sumbat Davitis-dze, Istorija i povestvovanie o Bagrationah (Sembat Davitis-dze, Histoire et chronique des Bagratouni), traduction, introduction et notes par M. D. LORDKIPANIDZE, dans : *Istočniki po istorii Gruzii*, 13 = *Pamjatniki gruzinskoj istoričeskoj literatury*, III *(Sources de l'histoire de Géorgie*, 13 = *Monuments de la littérature historique géorgienne, III)*, 1979; T. S. KAUHČIŠVILI, *Svedenija grečeskih pisatelej o Gruzii*, 4 (*Les informations des auteurs grecs sur la Géorgie*, 4), Tbilisi 1980; *Grečeskoe « Žitie » Ioanna, Evfimija i Georgija afoncev (La « Vie » grecque de Jean, Euthyme et Georges les athonites)*, éditeur : M. MAČHANELI, Tbilisi 1982, texte grec, traduction en géorgien; *Letopis' Kartli (La Chronique de Karthli)*, traduction. introduction et notes par G. V. CULAJA, dans : *Istočniki po istorii Gruzii*, 29 = *Pamjatniki gruzinskoj istoričeskoj literatury*, IV, Tbilisi 1982.

161. H. A. MUŠEG'JAN, Klady vostočnyh monet i osnovnye napravlenija ekonomičeskih svjazej Armenii v VIII-X vekah (Les trésors de monnaies orientales et les principales orientations des relations économiques de l'Arménie du VIIIe au Xe s.), *IFŽ*, 3, 1977, p. 217-234; H. A. MUŠEG'JAN, *Denežnoe obraščenie v Armenii, V do n. e.-XIV n. e. (La circulation monétaire en Arménie du Ve s. avant n. è. au XIVe s. de n. è.)*, Erevan 1983 (en arménien); I. L. DŽALAGANIA, *Inozemnaja moneta v denežnom obraščenii Gruzii V-XIII vv. (La monnaie étrangère dans la circulation monétaire de la Géorgie du Ve au XIIIe s.)*, Tbilisi 1979; I. L. DŽALAGANIA, Numismatičeskie nahodki Rustavskoj arheologičeskoj ekspedicii (Les trouvailles numismatiques de l'expédition archéologique de Rustavi), *Arheologičeskie pamjatniki feodal'noj Gruzii (Les monuments archéologiques de la Géorgie féodale)*, 3, 1978, p. 46-68; I. L. DŽALAGANIJA, *Monetnye klady Gruzii : klad sasanidskih i vizantijskih monet iz Citeli Ckapo (Les trésors de monnaies géorgiens : le trésor de monnaies sassanides et byzantines de Tsiteli Tskapo)*, Tbilisi 1980; S. M. ŠAMBA, Monety Ešerskogo gorodišča (Les monnaies de l'acropole d'Esher), *I AN GSSR*, 3, 1980, p. 142-145.

162. K. N. JUZBAŠJAN, Novye dannye dlja izučenija vizantijskoj administracii v Armenii i Gruzii v XI v. (Données nouvelles pour l'histoire de l'administration byzantine en Arménie et en Géorgie au XIe s.), *Kavkaz i Vizantija*, 2, 1980, p. 68-72; A. K. BAKRADZE, *Materialy po istorii gruzinskoj sfragistiki (Matériaux pour l'histoire de la sigillographie géorgienne)*, Tbilisi 1978.

163. A. A. HAČATRIAN, Trehjazyčnaja nadpis' iz Elegisa (L'inscription trilingue d'Elegis (Alagoez)), *Kavkaz i Vizantija*, 3, 1982, p. 124-134 : étude d'une inscription funéraire en arabe, perse et arménien, datant de 1351/52, commémorant un personnage arménien qui aurait fait partie d'une association islamo-chrétienne de commerçants; Z. N. ALEKSIDZE, *Četyre nadpisi Atenskogo Siona (Quatre inscriptions du sanctuaire de Sion à Ateni)*, Tbilisi 1983; Z. N. ALEKSIDZE, *Armjanskie nadpisi Atenskogo Siona (Les inscriptions arméniennes du sanctuaire de Sion à Ateni)*, Tbilisi 1978; A. ŠANIDZE, Novootkrytye nadpisi v Bolgarii (Inscriptions récemment découvertes en Bulgarie), *I AN GSSR*, 3, 1978, p. 93-94, publication et traduction en russe de trois inscriptions géorgiennes du XIVe s.; *Korpus gruzinskih lapidarnyh nadpisej*, 2 : *Nadpisi zapadnoj Gruzii (Corpus des inscriptions lapidaires géorgiennes*, 2 : *Les inscriptions de la Géorgie occidentale)*, Tbilisi 1980; T. KAUHČIŠVILI, Grečeskaja nadpis' Bičvinskoj mozaiki (L'inscription grecque de la mosaïque de Bitchvin), *Velikij Pitiunt III (La grande Pityous III)*, p. 218-241.

164. T. A. IZMAILOVA, Karinskaja rukopis' 1181 g. : Matenadaran 6264 (Le manuscrit de Karin de 1181 : Matenadaran 6264), *VV*, 40, 1979, p. 139-152; T. A. IZMAILOVA, Rukopis' 1200 g. : Matenadaran 2583 (Le manuscrit de 1200 : Matenadaran 2583), *VV*, 42, 1981, p. 129-138; A. Ja. KAKOVKIN, Izobraženija armjanskih istoričeskih lic na pamjatnikah zolotogo i serebrjanogo dela srednevekovoj Armenii (La représentation des personnages historiques arméniens sur les monuments de l'art de l'or et de l'argent de l'Arménie médiévale), *VV*, 40, 1979, p. 153-156; L. HUŠKIVADZE, Vtoroj meždunа-

VII. — Sources, éditions, traductions, études.

En dehors de la publication par Z. G. Samodurova de deux chroniques brèves conservées dans des manuscrits du Musée historique d'État à Moscou[165], la seule édition de texte importante est celle que I. P. Medvedev a donnée du *Code agraire*, en collaboration avec E. E. Lipšic, pour le commentaire juridique[166], et avec E. K. Piotrovskaja, éditeur de la version slavo-russe du *Code*[167]. Par rapport aux éditions plus anciennes, celle de Ashburner, de 1910 puis, en 1949, celle de Malafosse, fondée sur un nombre beaucoup plus important de manuscrits que la précédente et comprenant déjà la version harménopoulienne, l'édition de Medvedev a le mérite de tenir compte de 6 manuscrits supplémentaires du xie au xvie s., conservés à Moscou, et de donner la première publication de la rédaction italienne du Sud, d'après le *Vaticanus Graec. 845* (xiie s.)[168].

La *Loi agraire*, qui est un appendice de l'*Eklogè*, pose de nombreux problèmes, notamment en ce qui concerne la date et, question que peu d'auteurs se sont posée, le lieu de sa composition. Au terme d'une étude très approfondie de la tradition manuscrite, Medvedev penche pour une origine isaurienne de ce monument, qui aurait été rédigé entre le viie et le viiie s., et suppose, avec F. Dölger, que la première rédaction en aurait été réalisée en Italie méridionale, comme le suggère l'un de ses principaux manuscrits, le *Parisinus Graec. 1384* (x^e^-xiie s.)[169].

I. P. Medvedev s'est longuement attaché à une autre question importante, celle du rôle joué par Harménopoulos dans la transmission du texte. Harménopoulos fut-il l'auteur de la version dite « harménopoulienne » ? La rédaction la plus tardive de la *Loi agraire* est une addition à la seconde version de l'*Hexabiblos* dans laquelle ce code lui

rodnyj simpozium po gruzinskomu iskusstvu (Second symposium international d'art géorgien), *VV*, 40, 1979, p. 241; L. G. Hruškova, Materialy po melkoj plastiki srednevekovoj Abhazii (Matériaux relevant de l'art appliqué en Abkhazie), *Materialy po arheologii Abhazii (Matériaux d'archéologie Abasge)*, Tbilisi 1979; L. Z. Huškivadze, *Gruzinskie emali (Les émaux géorgiens)*, Tbilisi 1981; E. S. Takajšvili, Serebrjanyj kuvšin gruzinskogo carja Georgija III (1156-1184) (Une cruche d'argent ayant appartenu au roi géorgien Georges III, 1156-1184), *Kavkaz i Vizantija*, 3, 1982, p. 173-175; L. Huškivadze, Emalevyj oklad gruzinskogo evangelija iz Matenadarana (La couverture d'émail d'un évangéliaire géorgien de Matenadaran), *VV*, 1983, p. 186-189; I. R. Drampjan, K voprosu o datirovke i interpretacii freskov Kobajra (Pour la datation et l'interprétation des fresques de Kobajru), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 194-217 : réponse à l'article consacré au même sujet par N. Thierry dans le n° 29, 1980/81, des *Cahiers archéologiques*.

165. Z. G. Samodurova, Neizdannaja grečeskaja hronika iz rukopisi Gosudarstvennogo istoričeskogo Muzeja (Une chronique grecque inédite dans un manuscrit du Musée historique d'État), *VV*, 39, 1978, p. 201-225 : chronique brève, post-byzantine, relatant l'histoire romaine, byzantine et turque, représentée par un manuscrit sur papier, du xviie s., rapporté du monastère d'Iviron à Moscou par Arsène Suhanov (n° 443 261/CCXL US); édition du texte grec p. 221-225; Kratkaja anonimnaja hronika iz grečeskoj rukopisi Gos. istoričeskogo Muzeja (Une chronique brève anonyme dans un manuscrit grec du Musée historique d'État), *VV*, 42, 1981, p. 115-123 : chronique brève ancienne figurant dans un recueil de textes du xiie s. et relatant l'histoire depuis Adam jusqu'à Jean II Comnène (ms. n° 406 264/CCL 1).

166. *Vizantijskij Zemledel'českij zakon (La Loi agraire byzantine)*, texte, étude et commentaire par E. E. Lipšic, I. P. Medvedev, E. K. Piotrovskaja, rédacteur : I. P. Medvedev, Leningrad 1984.

167. *Op. cit.*, p. 190-279.

168. *Op. cit.*, p. 179-189.

169. I. P. Medvedev, *op. cit.*, p. 13-18 et 20-25; voir aussi : I. P. Medvedev, Predvaritel'nye *zametki o rukopisnoj* tradicii *Zemledel'českogo zakona* (Remarques préliminaires sur la tradition manuscrite de la *Loi agraire*), I : Les manuscrits du xe au xiie s., *VV*, 41, 1980, p. 194-209, 2 : Les manuscrits des xiiie et xive s., *VV*, 42, 1981, p. 49-70.

est nommément attribué. Cette attribution a cependant été souvent contestée, l'une des principales objections qui lui soient opposées étant que, dans le *Coislin 154* (XVIe s.), la *Loi* est bien mise en appendice de l'*Hexabiblos* mais dans sa rédaction primitive. Ainsi cette adjonction ne serait-elle qu'un avatar de la tradition manuscrite de la *Loi* et non une nouvelle version donnée par Harménopoulos lui-même. I. P. Medvedev est cependant tenté de voir dans cette dernière rédaction la main du célèbre juriste ; il y reconnaît son style de travail : systématisation et classification du matériel, répartition thématique (comme dans l'*Hexabiblos*), absence de recherche critique : il n'y a pas, pense Medvedev, de tentative d'actualisation du texte. La rédaction dite « harménopoulienne » comprend 20 articles de plus que la rédaction la plus ancienne, mais ces articles ne sont pas dus à Harménopoulos qui s'est contenté de les compiler et de les mettre en ordre ; on peut les retrouver, très dispersés il est vrai, dans diverses rédactions tardives du *Code*[170]. Grâce à l'étude, élargie à de nouveaux représentants, de la tradition manuscrite, à l'analyse originale de la rédaction « harménopoulienne », à ses commentaires et à ses annexes, l'édition de I. P. Medvedev est un précieux instrument de travail auquel il faudra, dorénavant, se référer.

Peu de traductions sont à signaler : I. S. Pereterskij a donné une version russe des 28 premiers articles du *Digeste* de Justinien[171] ; G. G. Litavrin, une traduction sans commentaires du *De Administrando Imperio*[172] ; I. S. Čičurov, la traduction assortie de commentaires des passages de Théophane et de la *Chronique brève* du Patriarche Nicéphore intéressant l'histoire des Slaves et des peuples de la mer Noire et du Caucase[173].

Études de textes.

Une attention particulière a été portée ces dernières années aux problèmes de géographie ; nous avons déjà signalé les travaux de A. R. Borodin sur l'*Anonyme de Ravenne*, ceux de M. V. Bibikov sur les ethnonymes byzantins[174] ; il faut leur ajouter plusieurs articles de détail qui ne manquent pas d'intérêt. A. V. Podosinov analyse comment Eustathe de Thessalonique a transposé l'image concrète et affective de l'espace, donnée par Denys le Périégète, en une conception abstraite de l'orientation, proche de la description cartographique[175] ; S. N. Gukova s'est intéressée aux sources du *Traité de géographie* de Pléthon ; elle a mis en évidence l'influence exercée sur l'humaniste byzantin par Paolo Toscanelli, rencontré lors du concile d'union de Florence, notamment pour

170. I. P. MEDVEDEV, *op. cit.*, p. 18-21, voir aussi : I. P. MEDVEDEV, Byl li Konstantin Armenopul avtorom « armenopul'skoj versii » *Zemledel'českogo zakona*? (Constantin Harménopoulos fut-il l'auteur de la « version harménopoulienne » de la *Loi agraire*?), *VO*, 1982, p. 216-233; Sofijskij spisok « *Šestiknižija* » Konstantina Armenopula (Le manuscrit de Sofia de l'*Hexabiblos* de Constantin Harménopoulos), *VID*, 13, 1982, p. 324-328 et *VV*, 43, 1982, p. 102-104.

171. *« Digesty » Justiniana, izbrannye fragmenty (Les « Digestes » de Justinien, morceaux choisis)*, traduction et commentaires par I. S. PERETERSKIJ, Moscou 1984.

172. Konstantin Bagrjanorodnyj *Ob upravlenii Imperii* (Constantin Porphyrogénète, *De Administrando Imperio), Razvitie etničeskogo samosoznanija slavjanskih narodov v epohu rannego srednevekov'ja*, Moscou 1983, p. 267-353.

173. I. S. ČIČUROV, *Vizantijskie istoričeskie sočinenija, « Hronografija » Feofana, « Breviarij » Nikifora (Sources historiques byzantines, la « Chronographie » de Théophane, le « Bréviaire » de Nicéphore)*, textes, traductions et commentaires, Moscou 1980.

174. Voir notes 83, 120 et 145.

175. A. V. PODOSINOV, Kartografičeskij princip v strukture geografičeskih opisanij drevnosti, postanovka problemy (Le principe cartographique dans la structure des descriptions géographiques de l'Antiquité, position du problème), *Metodika izučenija drevnejših istočnikov po istorii narodov SSSR*, p. 22-45.

une meilleure connaissance des limites septentrionales de l'Europe[176]. V. V. Fedotov a étudié, principalement d'après Procope, la tradition de l'Extrême-Nord à Byzance[177].

On remarquera un intérêt nouveau pour l'hagiographie et les œuvres de type hagiographique. A. V. Pajkova, spécialiste de littérature syriaque, s'est intéressée à l'évolution de la littérature hagiographique en Syrie et plus particulièrement au récit d'*Euphémie et du Goth*, monument syrien du VIe s., traduit en grec[178]. E. N. Meščerskaja s'est attachée à la *Légende d'Abgar*[179] ; M. E. Sergeenko donne le commentaire d'un passage obscur de la 22e lettre attribuée à tort à Cyprien[180].

Papyrologie, codicologie, diplomatique.

La papyrologie est représentée par la publication d'un rapport, fait en 1936 par G. F. Cereteli, sur les papyrus conservés dans les bibliothèques de Moscou (formules de conjuration du VIe s., correspondances du IVe au VIe s.)[181].

La codicologie est principalement illustrée par B. L. Fonkič qui a donné ces dernières années un catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques d'Odessa[182], et des remarques paléographiques et codicologiques résultant d'une de ses missions en Italie[183]. Fonkič s'est encore attaché à l'analyse des écritures des copistes de manuscrits et docu-

176. S. N. Gukova, K voprosu ob istočnikah geografičeskogo traktata Plifona (Le problème des sources du *Traité* de géographie de Pléthon), *VV*, 44, 1983, p. 88-97.

177. V. V. Fedotov, Antičnaja tradicija o krajnem Severe, problema Tule (La tradition antique de l'Extrême-Nord, le problème de Thulé), *VMU*, 5, 1982, p. 60-66.

178. A. V. Pajkova, K voprosu ob evoljucii agiografičeskogo žanra v sirijskoj literature (À propos de l'évolution du genre hagiographique dans la littérature syrienne), *Kavkaz i Vizantija*, 3, 1982, p. 89-107; *Povest' o Evfimii i gote*, k voprosu ob opredelenii jazyka originale (La *Légende d'Euphémie et du Goth*, le problème de la langue de l'original), *PS*, 26, 1978, p. 86-101 : ce récit aurait été composé à Édesse, au VIe s., puis traduit du syriaque en grec.

179. E. N. Meščerskaja, Legenda ob Abgare i apotropičeskie teksty na grečeskom jazyke (La *Légende d'Abgar* et les textes apotropaïques en langue grecque), *PS*, 26, 1978, p. 102-106.

180. M. E. Sergeenko, K 22-mu pis'mu iz perepiski Kipriana (À propos de la 22e lettre de Cyprien), *VDI*, 3, 1984, p. 119.

181. G. F. Cereteli, Papirologija v SSSR i obzor hranjaščihsja v muzejah Moskvy, Leningrada, Tiflisa kollekcij papirusov (La papyrologie en URSS, revue des collections de papyrus conservés dans les musées de Moscou, Leningrad et Tiflis), *TTU*, 183, 1978, p. 99-109; I. F. Fihman, Iz istorii papirologii v Leningradskom otdelenii Instituta Vostokovedenija AN SSSR (Histoire de la papyrologie dans la section de Leningrad de l'Institut d'études orientales de l'Académie des Sciences de l'URSS), *Pis'mennye pamjatniki i problemy istorii kul'tury narodov Vostoka, kratkie soobščenija (Les sources écrites et les problèmes de l'histoire de la civilisation des peuples de l'Orient, communications brèves)*, 17, 1, 1977, p. 121-124.

182. B. L. Fonkič, Grečeskie rukopisi Odessy (Les manuscrits grecs d'Odessa), *VV*, 39, 1978, p. 184-200, voir aussi : Alfavitnyj ukazatel' k stat'e B. L. Fonkiča « Grečeskie rukopisi Odessy » (Index alphabétique de l'article de B. L. Fonkič « Les manuscrits grecs d'Odessa »), *ibid.*, p. 282-283; suite parue sous le même titre dans *VV*, 40, 1979, p. 172-185, et 49, 1982, p. 98-101; Grečeskie rukopisi V. P. Orlova-Davydova (Les manuscrits grecs de V. P. Orlov-Davydov), *VV*, 44, 1983, p. 117-125.

183. B. L. Fonkič, Grečeskie rukopisi ital'janskih bibliotek, po materialam naučnoj kommandirovki (Les manuscrits grecs des bibliothèques italiennes, d'après les matériaux d'une mission scientifique), *VV*, 40, 1979, p. 249-251; O datirovke venecianskogo *Cod. Marcianus graec. VII, 26*, i parižskogo *Cod. Parisinus gr. 1171*, spiskov grečeskoj versii *Varlaama i Ioasafa* (À propos de la datation du *Codex Marcianus graec. VII, 26* et du *Parisinus gr. 1171*, manuscrits de la version grecque de « Barlaam et Joasaph »), *VO*, 1977, p. 210-215; Paleografičeskie zametki o grečeskih rukopisjah ital'janskih bibliotek (Remarques paléographiques sur les manuscrits grecs des bibliothèques italiennes), *VV*, 41, 1980, p. 210-220, et *VO*, 1982, p. 254-262.

ments grecs[184] et a consacré un article à l'origine du manuscrit d'Iviron qui conserve l'*Homélie* de Photius prononcée à l'occasion du siège de Constantinople par les Russes en 860[185]. Outre quelques études de détail dues à divers auteurs[186], nous citerons encore l'étude de N. F. Kavrus sur le scriptorium du Stoudios au IXe s.[187], et celle que I. P. Medvedev a consacrée à la connaissance du fonds de manuscrits grecs de Léon Allatius d'après sa correspondance[188].

Épigraphie, sigillographie, numismatique.

L'épigraphie et la sigillographie, outre les études concernant la Géorgie et l'Arménie[189], ont donné lieu à un article méthodologique[190] de I. V. Sokolova. La numismatique byzantine est mieux représentée : tout d'abord par un article de I. V. Sokolova sur les

184. B. L. Fonkič, O sopostavitel'nom izučenii počerkov piscov grečeskih rukopisnyh knig i dokumentov (De l'analyse comparée des écritures de copistes de manuscrits et de documents grecs), *VV*, 39, 1978, p. 110-113; Dve paleografičeskie zametki k izdaniju aktov Kastamonita. Novye avtografy Ioanna Evgenika i Maksima Greka (Deux remarques paléographiques à propos de l'édition des Actes de Kastamonitou. Deux autographes nouveaux de Jean Eugénikos et de Maxime le Grec), *I AN SSSR*, 38, 4, 1979, p. 393-394; Grečeskie piscy epohi Vozroždenija (Les copistes grecs de l'époque de la Renaissance), *VV*, 42, 1981, p. 124-128 : suite des articles parus dans *VV*, 26, 1965, p. 266-271, et *VV*, 28, 1968, p. 283-285.

185. B. L. Fonkič, K voprosu o proishoždenii Ivirskogo spiska gomilii Fotija o našestvii Rossov na Konstantinopol' (Le problème de l'origine du manuscrit d'Iviron comportant l'*Homélie* de Photius à propos du siège de Constantinople par les Russes), *Byz. Slav.*, 42, 1981, p. 154-158.

186. M. V. Bibikov, O grečeskih rukopisjah bačkovskogo monastyrja v Sobranijah Sofii i Plovdiva (Les manuscrits grecs du monastère de Bačkovo dans les collections de Sofia et de Plovdiv), *VV*, 41, 1980, p. 256-257; P. I. Žavoronkov, Dopolnenija k tret'emu tomu *Regest* F. Del'gera perioda Nikejskoj imperii (Compléments au tome 3 des *Regestes* de F. Dölger pour la période de l'Empire de Nicée), *VV*, 41, 1980, p. 183-193; V. G. Pucko, Vizantijskie illjuminovannye rukopisi Čikago-Karahissarskoj gruppy v Moskve (Les manuscrits enluminés du type de Chicago et de Karahissar à Moscou), *VV*, 45, 1984, p. 168-184.

187. N. F. Kavrus, Studijskij skriptorij v IX veke, po materialam rukopisej Moskvy i Leningrada (Le scriptorium du Stoudios au IXe s. d'après les données des manuscrits de Moscou et de Leningrad), *VV*, 44, 1983, p. 98-111.

188. P. I. Medvedev, Nekotorye svedenija o grečeskih i latinskih rukopisjah v neizdannoj korrespondencii L'va Alljacija (Quelques informations sur des manuscrits grecs et latins d'après la correspondance inédite de Léon Allatius), *VV*, 38, 1978, p. 114-123 : à la fin de l'article, publication de trois lettres d'Allatius, conservées dans les archives d'Europe occidentale de l'Institut d'Histoire de l'URSS à Leningrad; Fond L'va Alljacija kak istočnik po istorii ellenizma v zapadnoj Evrope v XVII veke (Le fonds de Léon Allatius, source pour l'histoire de l'hellénisme en Europe occidentale au XVIIe s.), *Rukopisnye istočniki po istorii zapadnoj Evropy v arhive Leningradskogo otdelenija Instituta istorii SSSR (Les sources manuscrites de l'histoire de l'Europe occidentale dans les archives de la section de Leningrad de l'Institut d'histoire de l'URSS)*, Leningrad 1982, p. 96-123; Dve popravki k katalogu grečeskih rukopisej leningradskih hranilišč (Deux corrections au catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques de Leningrad), *VV*, 45, 1984, p. 211-217 : l'auteur corrige deux erreurs du catalogue de E. E. Granstrem; le ms. 113 de la Bibliothèque Publique d'État, attribué à tort à Raymond de Mévillon, contient l'unique traduction grecque des traités d'Arnaldo da Villanova; le nº 535, considéré comme anonyme, est un manuscrit autographe du célèbre copiste constantinopolitain Léon Atrapès.

189. Voir notes 162 et 163.

190. I. V. Sokolova, Ob epigrafike vizantijskih pečatej (L'épigraphie des sceaux byzantins), *VV*, 42, 1981, p. 106-114.

monnaies byzantines inédites de l'Ermitage[191], puis par la publication de découvertes plus ou moins récentes effectuées sur le territoire de l'URSS[192].

Histoire de l'art et arts appliqués.

Il convient de signaler deux publications posthumes de V. D. Lihačeva : un ouvrage de bonne vulgarisation, le premier paru en russe sur ce thème, concernant l'histoire de l'art byzantin du IVe au XVe s.[193] et une étude sur les principes de l'illustration des ménologes, dans laquelle elle s'est intéressée aux rapports des notices hagiographiques et de l'iconographie des saints[194]. A. L. Jakobson a consacré un livre à l'histoire de l'architecture byzantine dans les régions centrales de l'Empire[195] ; M. V. Alpatov, déplorant l'absence d'une étude sérieuse, appliquée aux œuvres et aux différentes époques, de l'esthétique byzantine, s'adresse aux textes philosophiques du IIIe au Ve s. pour chercher à définir les principes de l'art byzantin[196]. Les mosaïques de Sainte-Sophie ont fait l'objet de deux articles de K. K. Akent'ev, fondés surtout sur les travaux de C. Mango, J. Hawkins et R. Cormack[197].

191. I. V. Sokolova, Redkie i neizdannye vizantijskie monety konca V — načala VI veka v sobranii Ermitaža (Monnaies byzantines, rares et inédites, de la fin du Ve au début du VIe s., dans la collection de l'Ermitage), *TGE*, 21, 1981, p. 44-52.

192. A. I. Semenov, Vizantijskie monety iz pogrebenij hazarskogo vremeni na Donu (Les monnaies byzantines des sépultures de l'époque khazare sur le Don), *PA*, 2, 1978, p. 180-183 : dans ces sépultures appartenant sans doute à l'aristocratie khazare, on a mis au jour, avec un riche inventaire, des monnaies de Constantin IV, Léon II, Tibère III, Théodose III et Léon III; N. A. Frolova, E. Ja. Nikolaeva, Il'ičevskij klad monet 1975 g. (Le trésor de monnaies d'Il'ič découvert en 1975), *VV*, 39, 1978, p. 73-179 : le trésor, découvert au cours des fouilles de l'acropole d'Il'ič, sur la presqu'île de Taman', était enfermé dans une cruche vernissée et se composait de 130 statères de cuivre des rois du Bosphore, datant de la fin du IIIe s. et du début du IVe, et de 5 solidi d'or de Justinien Ier, antérieurs à 538; T. M. Berga, *Monety v arheologičeskih pamjatnikah Latvii X-XII vv. (Les monnaies dans les sites archéologiques de Lettonie)*, Leningrad 1980 (résumé de thèse); T. M. Berga, Analiz numismatičeskogo materiala iz arheologičeskih pamjatnikov Latvii X-XII vv. (Analyse du matériel numismatique découvert dans les sites archéologiques de Lettonie), *I AN LSSR*, 6, 1977, p. 86-99 : 21 monnaies byzantines relevant de trouvailles isolées, les plus nombreuses étant des miliarèsia de Basile II et de Constantin VIII ; A. A. Nudel'man, Nekotorye nabljudenija nad nahodkami vizantijskih monet v Karpato-Dnestrovskom regione (Remarques sur les trouvailles de monnaies byzantines effectuées dans la région subcarpathique du Dnestr), *Arheologičeskie issledovanija v Moldavii v 1977-1978 (Recherches archéologiques en Moldavie en 1977-1978)*, Kišinev, 1982, p. 27-43; G. I. Džaparidze, O termine « iperpir » v Sinodike Ivirskogo monastyrja na Afone (Le terme « hyperpère » dans le *Synodikon* du monastère d'Iviron à l'Athos), *VV*, 39, 1978, p. 180-181 : l'auteur se demande si la mention d'« hyperpères » figurant dans les notices de la première rédaction géorgienne du *Synodikon* d'Iviron est vraiment antérieure à 1074, comme le pense Ph. Grierson.

193. V. D. Lihačeva, *Iskusstvo Vizantii IV-XV vekov (L'art byzantin du IVe au XVe s.)*, Leningrad 1981.

194. V. D. Lihačeva, Nekotorye ikonografičeskie principy illjustrirovanija menologiev v XI v. (Quelques principes iconographiques de l'illustration des ménologes au XIe s.), *VO*, 1982, p. 246-253.

195. A. L. Jakobson, *Zakonomernosti v razvitii srednevekovoj arhitektury: Central'nye oblasti Vizantii, Grecija, Malaja Azia, Sirija, Mesopotamija, jugoslavenskie strany, drevnjaja Rus', Zakavkaz'e, Srednjaja Azija (Les régularités du développement de l'architecture médiévale: Les provinces centrales de Byzance, la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie, les pays slaves méridionaux, l'ancienne Russie, la Transcaucasie, l'Asie centrale)*, Leningrad 1985.

196. M. V. Alpatov, Zametki o pamjatnikah vizantijskoj živopisi (Remarques sur les monuments de la peinture byzantine), *VV*, 44, 1983, p. 135-157.

197. K. K. Akent'ev, Nekotorye itogi issledovanij mozaik Konstantinopol'skoj Sv. Sofii i voprosy metodologii istoriko-hudožestvennyh rekonstrukcij (Les résultats des études consacrées aux mosaïques

En ce qui concerne les arts appliqués, signalons l'ouvrage général de A. V. Bank concernant les arts mineurs à Byzance, dans lequel l'auteur s'intéresse surtout aux objets d'argent et de bronze, aux stéatites, aux pierres gravées et aux ivoires[198]. O. Ja. Neverov a donné un catalogue des gemmes et amulettes d'origine gnostique conservés dans les collections d'URSS[199]. N. N. Zalesskaja et V. Genzel se sont intéressés aux objets de culte d'origine byzantine[200]. Plusieurs études, enfin, ont été consacrées aux fragments de tapisseries coptes inédits ou peu connus des collections de l'Ermitage[201].

de Sainte-Sophie de Constantinople et les problèmes de méthodologie de la reconstruction historique des monuments artistiques), *VV*, 44, 1983, p. 158-181; Mozaiki galerej Konstantinopol'skoj Sv. Sofii (Les mosaïques des galeries de Sainte-Sophie de Constantinople), *VV*, 45, 1984, p. 140-167.

198. A. V. Bank, *Prikladnoe iskusstvo Vizantii IX-XII vv.* (L'art appliqué de Byzance du *IXe au XIIe s.)*, Moscou 1978; Hudožestvennye svjazi Vizantii i sopredel'nyh stran (Les relations artistiques de Byzance avec les nations voisines), *Kul'tura vostoka. Drevnost' i rannee srednevekov'e*, Leningrad 1978, p. 91-99.

199. O. Ja. Neverov, Gnostičeskie gemmy, perstni i amulety Juga SSSR (Les gemmes, anneaux et amulettes gnostiques du Sud de la Russie), *VDI*, I, 1979, p. 95-103.

200. V. N. Zalesskaja, Vizantijskij votivnyj sosud s tekstom psalma : ob odnoj gruppe pamjatnikov ikonoborčeskogo perioda (Un récipient votif byzantin avec le texte d'un psaume : à propos d'un groupe d'objets de la période iconoclaste), *VV*, 40, 1979, p. 135-139; Vizantijskie beloglinjanye raspisnye kružki i kilikovidnye časki (Gobelets byzantins en terre blanche à décors et coupes siliçoïdes), *SA*, 4, 1984, p. 217-223; V. Genzel', Dva vizantijskih pamjatnika iz Krušvicy (Deux objets byzantins de Kruševica), *Drevnjaja Rus' i Slavjane*, p. 66-68.

201. M. G. Bystrikova, Koptskie tkani-medal'ony v roli zaščitnyh amuletov (Les tapisseries coptes en forme de médaillons, amulettes prophylactiques), *VDI*, 4, 1978, p. 64-71; Koptskaja tkan' vtoroj poloviny VII-VIII veka so scenoj proslavlenija Marii (Les tapisseries coptes de la seconde moitié du VIIe au VIIIe s. avec la scène de la glorification de la Vierge), *SGE*, 43, 1978, p. 44-46; A. Ja. Kakovkin, Epizody « Istorii Iosifa » na koptskih tkanjah Ermitaža (Les épisodes de l'« Histoire de Joseph » sur les tapisseries coptes de l'Ermitage), *Kavkaz i Vizantija*, 2, 1980, p. 116-142; Koptskij tkannyj medal'on s izobraženiem mučeničestva Sv. Fekly (Un médaillon tissé copte représentant le martyre de sainte Thècle), *VV*, 42, 1981, p. 139-146; Dve koptskie tkani s izobraženiem Davida iz sobranija Ermitaža (Deux tissus coptes avec la représentation de David dans la collection de l'Ermitage), *VV*, 44, 1983, p. 182-189; Pozdnij pamjatnik koptskoj živopisi iz sobranija Ermitaža (Un témoin tardif de l'iconographie copte dans la collection de l'Ermitage), *Kavkaz i Vizantija*, 4, 1984, p. 218-223.

INDEX DES MATIÈRES

Les noms d'auteurs sont en petites capitales, les titres d'œuvres en italiques, les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes.

Abgar (Légende d'), (179).
Administrando Imperio (De), 505, (57), 532 (172).
AGATHANGE, *Histoire de l'Arménie*, (160).
agraire (régime), 495-499.
Alains, (158).
Albanie (paysannerie), (125).
ALLATIUS, (188).
AMMIEN MARCELLIN, 503, (89).
ANNE COMNÈNE, (137).
ANONYME D'ÉDESSE, *Chronique*, (160).
ANONYME DE RAVENNE, *Cosmographie*, (83).
Antoine, patriarche de Constantinople, (150).
ANTOINE DE NOVGOROD, *Livre du pèlerin*, 525 (149).
Apions (famille des), (40-41), 503.
Apocryphes, (130).
Arabes, 505, (58-60).
architecture, 528 (156), (195).
aristocratie municipale, 500 (29), 502.
Arménie, 507-508, (72), (152), 529, (159-164).
ARNALDO DA VILLANOVA, *Traité*, (188).
ARŠEN IKALTOELI, 531 (159).
Arsène Suhanov, (165).
art (histoire de l'), (164), 537-538.
arts appliqués, 527 (155), 528 (156), (164), (198-200).
Asie centrale, 528.
Aspiétès, 508.
Athanase Ier, patriarche de Constantinople, 515 (111-112).
Athos, (75), 515 (111), 524-525, 531 (159), 532 (160).
Atrapès Léon, (188).
Avars, 505 (56).

Balkans, 518-519.
BAR-HEBRAEUS, 506 (60).
Barlaam et Joasaph, 526 (153).
Basile (Miracle de saint), iconographie, (155).
BASILE DE CÉSARÉE, *Homélies*, (160).
Basile Gohos, (72).
bibliographie générale, (1).
Bonjak/Maniak (khan), (137).
Bulgarie, 520, (127-130).

CABASILAS Nicolas, (109).
campagne, 500.
Caucase, 504, (51), (142), 528 (158), (173).
Chalcédoine (concile de), 502 (40), (159).
Chersôn, (140), 528 (158).
CHONIATE Nicétas, 523-524.
chroniques byzantines, 504, 506 (60), 512-514, (165), (173).
Chronique de Karthli, 532 (160).
CINNAMOS Jean, 523.
civilisation/culture byzantine, 494 (4), 511-512.
Code agraire, 533-534.
codicologie, 531 (159), (164), 535-536 (182-188).
colonat, 500-502.
colons adscrits, 501 (35).
Constantin le Géorgien (Martyre de), 532 (160).
CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE, 505 (57), (102).
Constantinople (topographie), (91).
copte (tapisserie), (201).
Crimée, 503 (46-48), 77, 528.
Croates, 505 (57).
curiales, 500 (29).
CYDONÈS Démétrius, (110).
CYPRIEN, saint (180).
Cyprien, métropolite de Kiev, (156).
Cyrille et Méthode, (121).

Dalmatie, 507, (57), 519 (126).
David Comnène, 509 (74-75).
David Curopalate, 506-507 (61), (63).
David l'Invincible, 531 (159).
dèmes, 502 (38).
DENYS L'ARÉOPAGITE, (122), 531 (159).
Digénis Akritas, (105), 515.

diplomatique, (129), 524-525, (150), (156), (160), (186).
Djabala Ibn-Al-Ayham, 505 (58).
Dory, 503 (44-47).
Drimys Jean (révolte de), 515-516 (112).
droit, (85), (154), 533-534 (166-171).
Dubrovnik, (126).

Édesse, (72).
Église, 500, 515-516 (111-112).
Eklogè, (154), 533.
Égypte, (35), 502-503 (40-41).
éleuthères, (25).
ÉLISÉE (historien arménien), 504 (49).
épigraphie, 507 (68-69), (156), (158), (163).
épistolographie, (103), 518 (122), (180).
esclaves, (10), 500-501 (34), (77).
ÉTIENNE DE TARON, 507 (67).
Euphémie et le Goth, (178).
EUSTATHE DE THESSALONIQUE, 523.
EUTYCHIOS, *Chronique*, 506 (59).
Exarchat de Ravenne, (56).

féodalisme, féodalité, 494 (6-7), 495 (11), 506 (61-62), (159).
fermage, 497-499.
fiscalité, 496-499.
fonctions militaires, 507-508.
France, byzantinologie, 520 (132).
Francs, 505 (57).

géographie, (83), (91), (120), (145), 534 (175-177).
GEORGES HAMARTOLOS (version slave), (153).
Géorgie, 529 (159-164).
Ghassanides, 505 (58).
Gnezdovo, archéologie, (135).
Goths, 503 (43-48).
Grand Comnène (titre), (74).
GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Épitaphios*, (160).
Grégoire l'Illuminateur, 531 (159).

hagiographie, (75), (121), (156), 531 (159), 532 (160), 535 (178).
HARMÉNOPOULOS, *Hexabiblos*, 534-535.
Héraclius, 504 (51).
Hilarion, métropolite de Kiev, (140), (156).
historiographie byzantine, (89-90), 512-514.
Huns, 504 (49-51).
hymnographie, 526 (153), 531 (159).
Hysminia et Hysminias, 515 (107).

iconoclasme, 514, (200).
invasions, 503-506.
ITALIKOS Michel, 523.
Iviron (monastère d'), 531 (159).
Izbornik de Svjatoslav, (153).

Jean, Euthyme et Georges les athonites (Vie de), 532 (160).
JEAN LYDUS, (89).
JORDANÈS, 503.
JOSÈPHE Flavius (version slave), 526 (153).
JUSTINIEN, *Digeste*, 534 (171).
JOSUÉ LE STYLITE, 504 (52).

kathedra chôriou, (25).
Kiev, (136).
klasmata, 498-499.
K'wirike le curopalate, (70).

Lazes, 530 (159).
LÉON LE DIACRE, (101).
LÉON MROVELI, *Vie des rois de Karthli*, 532 (160).
littérature byzantine, 514-515.
Lombards, 505 (56).

MAKREMBOLITÈS Alexis, (109).
MAKREMBOLITÈS Eumathios, (107).
MALALAS (version slave), (122).
Mamaï (Dit de la bataille de), (152).
manufacture byzantine, 510-511 (79).
masses populaires, 502.
Mat'iane Kartlisa, (69).
MATTHIEU D'ÉDESSE, 507 (67).
MAXIME LE GREC, 526 (153), (155).
mer Noire, colonies italiennes, 509-510 ; peuplement, (123), (173).
métrologie, 531 (159).
Mitjaj, Povest' o Mitjae, (150).
musique byzantine, (88).
MOÏSE DE KHOREN, *Histoire de l'Arménie*, (159).
monophysisme, 502-503 (39-41), (159).
mortè, 498.
mouvements populaires, 502 (39).
Mū'ta (bataille de), 505 (58).

Nersès Snorali, 508.
Nicée (empire de), 510 (78).
NICÉPHORE LE PATRIARCHE, *Bréviaire*, (91), (173).
NONNOS, (28).
Novgorod, archéologie, (135).
numismatique, 527 (153), (156), (161), (191-192).

Olga, princesse russe, 523 (139).
opisthotéleia, (11).
Orient (frontière d'), 506-508.

PAKOURIANOS, *Typikon*, (62), 531 (159).
pakton, 498.
papyrus, (35), (181).
parèques, 496 (15-16), 498 (25-26).
Pétritzos (monastère de), (62), 531 (159).
Philarète Varajnouni, 508 (72).
philosophie byzantine, (87).
PHILOSTORGE, (89).
PHOTIUS, *Homélie III (a. 860)*, (185).
PIERRE L'IBÈRE, 531 (159).

plèbe, 502 (38).
PLÉTHON, 534, (176).
PRÊTRE DE DIOCLÉE, *Chronique*, (123).
PRISKOS, 504 (50).
PROCOPE DE CÉSARÉE, 503 (44-48), 504 (52-55), 535 (177).
proskathèmenoi, (25).
PSEUDO-MÉTHODE DE PATARA, *Révélation*, 505 (58).
PSEUDO-SYMÉON, *Chronique*, (138).
PSEUDO-ZACHARIAS LE RÉTHEUR, 504 (52).
ptôchoi, (25).

riza chôriou, 498.
roman byzantin, 514-515 (107).
Roman d'Alexandre, (156).
Russie, 521-528.

Sabbas le Serbe (Vie de), (156).
Sabirs, (158).
Sarkis Haykazn, 507 (68-69).
Seldjucides, 507-508 (72), 509, (159).
SEMBAT DAVITIS-DZE, 532 (160).
Shushanik (Martyre de sainte), 531 (159).
sigillographie, 527 (155), (156), (162), (190).
Slaves, civilisation, 517-518 ; ethnogenèse, ethnonymes, 516-517, (120), (123) ; invasions, 504-505 (53-57).
Slovo d'Igor, (156).
SOCRATE LE SCHOLASTIQUE, 532 (160).
SOPHRONIOS DE JÉRUSALEM, *Homélie sur le baptême*, 505 (58).
soulèvement, Constantinople, 1372-1373, (79).
sources, 533-537.
SPHRANTZÈS, *Chronique*, 511 (79), (110).
Stoudios, scriptorium du, (187).
Stratègika, (85).
Surož, (152).

Tcherkesso-gaj, (159).
Thècle, iconographie de sainte, (201).
télos, 498.
thèmes, 499, 506-507 (61), (63) ; thème de Chaldée, 509 (74) ; thème d'Ibérie, 506 (63), 508 (71).
Théodore d'Euchaïta, 526 (153).
Théodore Gabras, 509 (74).
THÉODORE PRODROME, 523.
THÉODORE SKUTARIOTE, *Additamenta*, (79).
THÉODORE STUDITE, *Catéchèses*, (122), (153).
THÉOPHANE, *Chronique*, 504 (51-52), 512-514, (173).
THÉOPHYLACTE SIMOCATTÈS, (91).
Thessalonique, 511 (80).
THOMAS DE SPLIT, *Chronique*, (126).
Tmutarakan', 528 (156).
Trébizonde (ville et empire), 509-511.
Turcs, nomades, (128), (137), 523 (142), (158) ; Osmanlis, 511 (80), 519 (126).

Valaques, 518-519 (124).
Varègues (problème), (134) ; mercenaires, 524-525.
Venise (traités avec), 510 (77).
ville byzantine, 495 (10), 499 (27-29), 509-511 ; balkanique (125-126).

ZOSIME, (28).

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

MÉMOIRE

Jean GOUILLARD †, La Vie d'Euthyme de Sardes († 831), une œuvre du patriarche Méthode 1

ÉTUDES ET DOCUMENTS

Jean GASCOU et Leslie MACCOULL, Le cadastre d'Aphroditô 103

Jean-Pierre MAHÉ, Quadrivium et cursus d'études au VIIe siècle en Arménie et dans le monde byzantin d'après le *K'nnikon* d'Anania Sirakac'i 159

Gilbert DAGRON, « Ceux d'en face ». Les peuples étrangers dans les traités militaires byzantins 207

Bernard FLUSIN, Un fragment inédit de la Vie d'Euthyme le Patriarche? II. Vie d'Euthyme ou Vie de Nicétas? 233

Vassiliki KRAVARI, Nouveaux documents du monastère de Philothéou 261

EPIGRAPHICA

Anna AVRAMÉA et Denis FEISSEL, Inventaires en vue d'un recueil des inscriptions historiques de Byzance. IV. Inscriptions de Thessalie (à l'exception des Météores) 357

Anna AVRAMÉA, Bornes et propriétés foncières de Constantinople et de Thrace 399

Denis FEISSEL, De Chalcédoine à Nicomédie. Quelques inscriptions négligées 405

BIBLIOGRAPHIES

Anne BORTOLI-KAZANSKI et Michel KAZANSKI, Les sites archéologiques datés du IVe au VIIe siècle au Nord et au Nord-Est de la mer Noire : état des recherches 437

Irène SORLIN, Bulletin des publications en langues slaves. Les recherches soviétiques sur l'histoire byzantine. IV. 1978-1985 491

IMPRIMERIE A. BONTEMPS
Limoges (France)
Dépôt légal : Janvier 1988
Numéro Imprimeur : 20558/1986